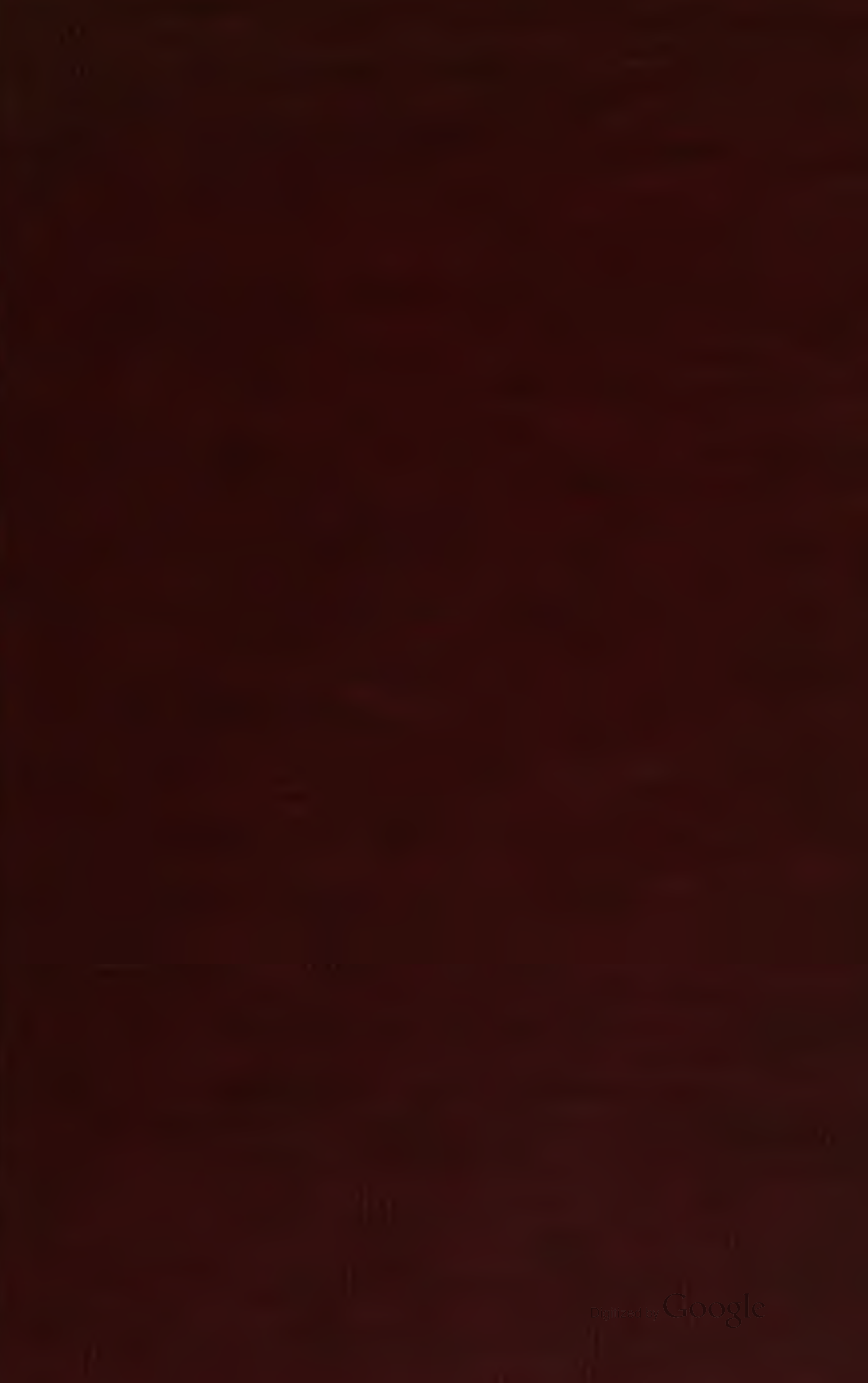
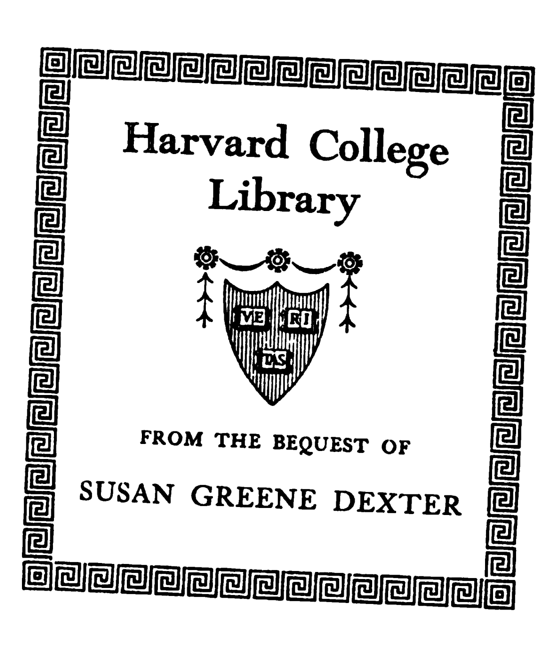



Harvard College
Library
VE RI TAS
FROM THE BEQUEST OF
SUSAN GREENE DEXTER

DICTIONNAIRE

DU

PATOIS NORMAND

EN USAGE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

PAR

MM. ROBIN, LE PRÉVOST, A. PASSY
& DE BLOSSEVILLE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL PAR LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE L'EURE

PREMIER FASCICULE

ÉVREUX

DE L'IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

—

1879

DICTIONNAIRE

DU

PATOIS NORMAND

EN USAGE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

DICTIONNAIRE

DU

PATOIS NORMAND

EN USAGE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

PAR

MM. ROBIN, LE PRÉVOST, A. PASSY
& DE BLOSSEVILLE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL PAR LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE,
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE L'EURE

ÉVREUX
DE L'IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1879

INTRODUCTION

Les mots ont leurs destinées comme les livres et les hommes : « *habent sua fata.* » Ils connaissent des patriciens et des plébéiens, des favoris de la fortune et des déshérités. Les uns sont nés heureux, les autres ont eu à leur berceau de mauvaises fées. On en peut découvrir de très-bien conformés qui dorment de dictionnaire en dictionnaire, sous la tare d'inusités que leur infligent les maîtres de la lexicographie. D'autres qui n'ont rien de saillant, rien qui charme l'oreille, s'épanouissent à la fois dans le langage vulgaire et dans la langue des dieux, semblables à ces grandes utilités de la scène dont le mérite aussi précieux que peu apprécié se réduit à ne jamais déparer un bel ensemble. Certains, absolument corrects, inévitables, honorés des plus grandes attentions de la grammaire, sont soigneusement évités par tout écrivain qui se respecte, mais savent encore s'imposer et vivre en termes moins mauvais avec les véritables improvisateurs. Il en est qui subissent les variations de la mode, paraissant et disparaissant avec quelque auteur favori. Les plus irréprochables, les plus élégants même, sont exposés à toutes les tristes chances d'une irrémédiable trivialité, si le journalisme ou le parlementarisme, ou bien encore l'avocasserie et le théâtre du dernier ordre viennent à en abuser. Combien sont tombés sous les lazzi d'une pasquinade ou sous le *lapsus linguæ* d'un représentant intimidé !

En revanche, il n'est pas de grand écrivain, de grand politique, de grand orateur, qui n'ait fait la fortune d'un mot.

Mais aussi que de cruelles fatalités peuvent atteindre les plus beaux, les plus nobles, les plus sacrés, prostitués par la révolte des passions humaines ! On frémit encore au souvenir d'une éloquente victime s'écriant dans un saint transport d'indignation : « Liberté, tu n'es qu'un vain mot ! »

Non ce n'est pas un vain mot, mais que d'interprétations fausses ! Combien de profanations et de désenchantements !

C'est la politique surtout qui, dans ses exagérations de tribune, de club et de presse improvisée, dénature le sens des mots.

Les académies des lettres, dans leur rigorisme de la réforme grammaticale du grand siècle, se montrent fort exclusives, sont sévèrement en garde contre les tentatives d'invasion, mais respectent toujours les significations consacrées.

Quant aux académies des sciences appelées dans leurs incomparables succès à enrichir la langue française, elles se sont comme étudiées à faire à l'harmonieux langage des Grecs les moins euphoniques emprunts, sans plus se soucier de l'ithos que du pathos.

Le pathos, lui, restera indestructible tant qu'il existera des audiences de petits tribunaux, et c'est bien dans ces assises que l'on peut, avec le plus de bonnes chances, aller chercher le *patois*.

Mais que signifie ce mot *Patois* qui va figurer sur le titre d'un livre ? En est-il beaucoup qui aient subi autant de dédains, d'avanies et d'injures ?

Patois, dit dédaigneusement le Dictionnaire de l'académie française abrégé, mais avec mention de ses termes les plus durs, pour toutes ses imitations et pour tous ses emprunteurs :

« **Patois**, langage rustique, grossier, comme est celui d'un paysan ou « du bas peuple. *Je n'entends point son patois. Il parle en franc patois.* « *Il me dit en son patois.*

« On donne aussi quelquefois par exception le nom de *patois* à cer-

« taines façons de parler qui échappent aux gens de province, souvent « même, quelque soin qu'ils prennent pour s'en défaire. »

L'abbé d'Olivet qui fit longtemps autorité, loin de chercher dans le patois les origines de la langue, demande si ce n'était pas « un reste de « ce misérable goût, que, selon lui, nos pères ont eu longtemps pour le « burlesque. *Plebeius seu rusticanus sermo*, répètent à l'envi tous les « vieux dictionnaires latins sans prendre autrement parti ?

« Langage corrompu et grossier, tel que celui du menu peuple, des « paysans et des enfants, qui ne savent pas encore bien prononcer. « *Incultus plebis sermo vel vernacula lingua.* »

« On le dit aussi des étrangers dont on n'entend point la langue. » Tel était l'arrêt du Dictionnaire de Trévoux, en 1721.

Voltaire décochait aussi son trait : Un reste de l'ancien *patois*, écrivait-il, s'est encore conservé chez quelques *rustres*.

N'eût-il pas suffi de s'en tenir à la définition de Ménage qui écrivait avec une certaine modération :

« Parler provincial qui, étant jadis un dialecte, a cessé d'être con- « tinué, et qui n'est plus en usage que pour la conversation parmi les gens « de la province et particulièrement parmi les paysans et les ouvriers. » Mais les grammairiens du métier abondaient dans le sens le plus méprisant avec force épithètes malsonnantes. Rivarol les résumait en écrivant : « Les *patois* en France sont abandonnés aux provinces, et c'est sur eux « que le petit peuple exerce ses caprices, tandis que la langue nationale « est hors de ses atteintes. »

Tout bon pédagogue ne pouvait manquer d'ajouter à de telles autorités qu'un pareil mot comportait *toujours* une idée de blâme et de mépris.

Mais le trait le plus acéré était venu du bon Lafontaine :

... L'âne se plaint en son *patois*...

Comment Lafontaine qui entendait si bien et traduisait si ingénieusement le langage des bêtes, n'a-t-il pas su, entre deux petits chefs-d'œuvre, découvrir des perles dans ce prétendu fumier?

La proscription, ce n'est pas un terme exagéré, la proscription dura un

siècle et demi au moins depuis que Malherbe était venu inaugurer la réforme littéraire, et pas une voix n'aurait osé s'élever en faveur des honorables débris de notre idiome national. L'académie des inscriptions et belles-lettres, dont la création pouvait faire présager quelque retour de bienveillance, avait porté ailleurs son esprit de conservation. Ce fut, paraît-il, sur une terre nouvellement française qu'un étranger, le pasteur Schlœsser, de Gœttingue, venu dans le comté du Ban de la Roche, fief royal d'Alsace, pour confabuler avec son ami Oberlin, prit connaissance de curieuses notes recueillies par ce savant « sur ce sujet qui n'était ni frayé ni battu », et tout en le traitant de *badinage*, il lui en demanda l'impression et lui recommanda l'étude des *patois* en lui signalant l'existence antérieure d'un vocabulaire austrasien.

De retour dans son université, Schlœsser adressait à son correspondant intime des instances pressantes. Oberlin lui répondait : « Ce sujet devrait « être traité devant un assemblage assez plaisant de professeurs et de « paysans, de grammairiens et de crocheteurs. »

Mais tout en plaisantant, l'œuvre se complétait : l'*Essai* d'Oberlin sur le *patois lorrain*, dédié au docte allemand qui en avait inspiré la publication, parut en 1775. Est-ce bien le point de départ d'une ère nouvelle pour les *patois* trouvant enfin des sympathies avouées chez de véritables lettrés? Il ne faut pas renoncer à rencontrer de précieuses raretés pour l'honneur et la joie des bibliophiles de pur sang, et depuis cette déclaration de goût qui a pu paraître une hardiesse en son temps, il existe déjà une longue et curieuse série à consulter de glossaires, de vocabulaires, d'essais, de traités, tous sous des formes diverses, tendant à un même but précieux de conservation. Le travail philologique du comte Jaubert sur le patois du Berri passe avec raison pour un des modèles du genre. On doit signaler encore le glossaire picard de l'abbé Corblet et des travaux de mérite pour la Flandre française et Wallonne, pour le Beaujolais, pour le haut Maine et plus près de nous, comme importants sujets d'études analogues, les recherches de MM. Edelestan et Alfred Duméril, de Louis Dubois, de M. Le Héricher, de M. l'abbé Decorde, sans omettre un petit traité de prosodie normande de M. de la Querière.

Faudrait-il discuter ici le droit du parler *purin* des faubourgs de Rouen à être plutôt traité de dialecte que de *patois?* En toute équité et comme procédé de bon voisinage, il doit suffire de bien constater qu'il possède une littérature *sui generis* dont la *Muse normande* de David Ferrand et l'œuvre de Louis Petit, publiée sous le même titre, sont les maîtresses pièces poétiques, et la *Friquassée crotestillionnée*, si chère à l'excellent et savant André Pottier, le plus indéchiffrable produit.

Mais ce ne sont pas seulement des curieux et des chercheurs qui sont venus à cette cause que l'on aurait pu longtemps croire désespérée.

Insensiblement les appréciations devenaient moins dures, l'heure de l'impartialité bienveillante allait venir. Cependant la célèbre encyclopédie du xviii[e] siècle si oubliée aujourd'hui et si encombrante, a, sous la plume de Diderot, défini le *patois* en ces termes assez hautains : « un langage corrompu tel qu'il se parle presque dans toutes les provinces » ... mais à cette répétition banale des dictionnaires, le critique ajoute de son cru : « on ne parle la langue que dans la capitale. » Il ne doute pas qu'il n'en soit ainsi de toutes les langues vivantes, et qu'est-ce, dit-il, que les différents dialectes de la langue grecque, sinon le *patois* des différentes contrées de la Grèce ?

Ne doit-on pas discerner dans cette judicieuse remarque comme un germe de réhabilitation ? Notons que cela s'imprimait vers le moment où Oberlin allait paraître.

C'était du moins être tenu pour quelque chose. L'importance du *patois*, disons plutôt des *patois*, allait bientôt prendre un caractère officiel à une époque où le nombre deviendrait la suprême raison. Un célèbre rapport de l'abbé Grégoire établit approximativement qu'il existait en France environ trente *patois* principaux, et que six millions de citoyens ignoraient la langue nationale.

Six millions de gens qui se permettent de patoiser, mais il faut compter avec eux !

Encore serait-il à propos de connaître l'origine bien prouvée de ce mot médiocrement harmonieux. On a dit *partrois* dans quelques vieilles chroniques. Ménage et La Monnoye, cités par M. Littré, le font dériver de

patriensis, indigène, homme de pays. On lit *patrois*, pour pays, contrée, dans la *Chronique scandaleuse de Lovys unziesme escrite par un greffier de l'hôtel de ville de Paris*, chronique, soit dit en passant, qui n'a rien de fort scandaleux. Dans nos provinces de la langue d'oc, la lettre R a disparu comme dans celles de la langue d'oil; mais, parmi nos populations du Midi, le mot n'a jamais été réputé de bas étage. On dit aussi *patois*, *patoise*, compatriotes, dans le sens plus étroit d'habitants d'une même localité.

De cette observation à la plus noble des étymologies, il n'y avait qu'un pas. Il était réservé à Charles Nodier de le faire, et ce petit bonheur d'érudit lui était bien dû. *Patois*, *patrius sermo*, le langage de la patrie.

« *Patrois*, *patois*, par corruption du latin *patrius sermo;* le langage « du peuple et des paysans, particulier à chaque province. Les *patois* « sont les vestiges, les restes plus ou moins altérés des idiomes primitifs « qui ont concouru à la formation d'une langue. Chaque province a son « *patois*. »

Ainsi s'exprime Bescherelle dans son *Dictionnaire national*.

C'est à peu près la même définition que celle du savant archiviste Le Glay, dans la *Revue du Nord* :

« Langage usité parmi le peuple et dérivé de l'idiome que parlait la « société tout entière à une époque déjà ancienne. »

Boiste, auteur d'un dictionnaire estimé, est le premier, croyons-nous, des lexicographes, qui ait voulu sortir de la voie tracée et se tenir sur un pied de neutralité.

« Sorte de langage, dit-il, particulier à un pays; — langage rustique; « — du peuple, des paysans de certaines provinces. — Vilain, joli, doux, « aigre. »

Joli, doux, quelles concessions! Qui eût osé, au grand siècle, signer de son nom semblables énormités!

Compilateur exercé, Boiste n'exprimait pas un jugement, un goût indépendant. Il recueillait une opinion en faveur[1].

[1] Cette faveur a fait tant de progrès qu'on a pu lire en juillet 1877 dans toute la presse, même dans la presse littéraire de la langue d'oc, l'éloge du *poëte patois Megaud, l'une des gloires de Toulouse.* Gloire est peut-être un peu beaucoup; mais remarquez « patois » élevé aux honneurs de l'adjectif.

Un autre écrivain fort peu en souci des idées toutes faites, l'abbé Bautain, dont l'autorité toutefois restera beaucoup plus sérieuse que celle de Charles Nodier, toujours un peu suspecte de fantaisie originale, l'abbé Bautain a dit dans sa *Philosophie des lois* :

« D'ordinaire les mots sont faits par le peuple, c'est-à-dire par le bon « sens, et non par les savants, d'où vient qu'ils sont bien faits, en géné-« ral ; et ce n'est pas une critique, c'est un fait que j'énonce. »

Il y revient plus loin :

« Les locutions populaires sont, en général, bien faites, parce qu'elles sont l'expression du sens commun. »

Et, certes, le savant philosophe, si peu confiant dans la compétence des savants pour créer les mots, n'était pas un courtisan de ceux que nous venons de voir Voltaire appeler des rustres.

Le langage des rustres recueilli, commenté, apprécié par des lettrés, remplissait déjà, comme nous l'avons fait remarquer, quatre publications normandes lorsque la Société libre de l'Eure s'est décidée à entrer à son tour dans cette voie de la philologie. La Normandie ne comptait que pour un seul *patois* dans les trente *patois* principaux que signalait le fameux rapport de l'abbé Grégoire, et parmi les dix-neuf que mentionne encore le Dictionnaire de M. Littré, sur lesquels s'exerçaient leur historien belge, M. Pierquin de Gembloux et M. Bottin, auteur d'intéressantes recherches.

Voici l'entrée en matière de l'œuvre qui se livre aujourd'hui à la presse :

La Société libre de l'Eure tenait une de ses plus solennelles séances. Les plus importants personnages du département s'y étaient rendus en grand cortége ; M. Troplong, président du Sénat et premier président de la cour de cassation, à la tête du conseil général.

C'était en 1861[1] ; le principal attrait de la journée se devait à une

[1] Un écrivain dont la compétence et l'autorité ne sauraient être oubliées dans le département de l'Eure surtout, M. Alphonse Chassant, n'avait pas attendu cette date pour se prononcer sur la valeur des *patois*. Dans la préface de son édition de la *Muse normande*, de Louis Petit, de Rouen (1833) on lit, après un hommage à la *langue si pittoresque, si primitive* des patois : « Il convient de ne pas négliger les patois de nos anciennes provinces, « puisque c'est par eux que nous arrivons à la connaissance parfaite des origines de notre « français. »



notice sur Auguste Le Prévost, par Antoine Passy, ancien préfet de l'Eure, membre de l'Institut et fondateur de la Société.

Auguste Le Prévost, l'ancien député de l'arrondissement de Bernay, l'associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, l'homme qui avait le mieux cultivé et propagé dans le département l'histoire locale et l'archéologie, non sans s'associer pour une large part aux progrès agricoles! Le Prévost, l'homme de bien et de science qui comptait dans l'auditoire tant de sympathies et tant d'amitiés!

« Le Prévost, dit entre autres révélations M. Antoine Passy, avait un « goût particulier pour la philologie.

« Il n'avait pas négligé l'étude des dialectes et des *patois* : c'est-à-« dire de la langue française aux diverses époques et dans les diverses « phases de son histoire...

« Auguste Le Prévost attachait un grand intérêt à recueillir les mots, « les tropes, les idiotismes de la langue populaire.

« On ne pouvait, disait-il, faire l'histoire des langues écrites qu'en « recueillant et comparant tous les détails des langues parlées. Rien, « selon lui, ne saurait mieux donner juste mesure des idées, des habitudes « et des mœurs que ces locutions originales, propres à telle ou telle pro-« vince, à tel ou tel temps.

« Sur l'invitation de Le Prévost, plusieurs membres de la Société de « l'Eure se sont mis à l'œuvre : M. Bonnin, pour Evreux; M. Robin, pour « Pont-Audemer; M. de Blosseville, pour Louviers; et pour les Andelys, « M. Antoine Passy, avec la précieuse et intelligente collaboration de « Mme de Saint-Foix et de M. Mettais-Cartier, maire des Andelys. Toutes ces « recherches pourront être, un jour, réunies et publiées par la Société du « département de l'Eure, et nous aurons alors un *glossaire* digne de riva-« liser avec le beau travail de M. le comte Jaubert sur les *patois* du Berri. »

Cette communication fut accueillie par un assentiment unanime. Les notes d'Auguste Le Prévost étaient en mains sûres; ses collaborateurs lui survivaient tous. Ils continuèrent leur œuvre de patientes recherches, de trouvailles inattendues, d'observations toujours aux aguets.

Mais les années s'enfuyaient; il ne restait plus que deux des ouvriers

de la première heure. Dans une de ses dernières lettres, Auguste Le Prévost avait exprimé un très-vif sentiment d'approbation pour ce qui venait de lui être communiqué de la mise en œuvre des matériaux recueillis dans le Roumois, par M. Robin.

Ce travail, si bien conçu et si soigneusement exécuté, s'était perfectionné encore dans ce nouvel intervalle et M. Robin en avait fait faire sous ses yeux une copie, véritable modèle de calligraphie.

Inspirés par une même pensée de sauver l'œuvre commencée, les deux survivants s'entendirent sans peine avec la confiance mutuelle la plus absolue. Les notes restées en des mains fidèles furent bientôt mises à la disposition de la Société libre de l'Eure. M. Louis Passy ajouta le fruit de ses propres recherches à la récolte paternelle.

Peu de semaines s'écoulèrent, et M. Robin disparut à son tour, confiant dans le salut de son œuvre de prédilection.

La pensée la plus naturelle qui se présentait avant l'examen de l'état des travaux, c'était la fusion en un seul ensemble des matériaux primitivement recueillis pour être classés dans un glossaire du département de l'Eure; mais le dernier survivant, dépositaire du manuscrit de M. Robin, et la Société libre n'hésitèrent pas à reconnaître quelle disparate, quelle disproportion ce serait établir entre l'étude achevée *sur le patois normand en usage dans l'arrondissement de Pont-Audemer* et de simples notes à mettre en œuvre pour le reste du département.

Le travail de M. Robin embrassait une région bien distincte et ne pouvait que perdre à être confondu, tandis que les mots recueillis dans les quatre autres arrondissements et pour la plupart beaucoup plus succinctement définis pouvaient se confondre entre eux sans dommage et compléter dans un appendice étendu le glossaire fort présentable encore du département. C'était justice.

Tel est l'historique fidèle de la formation de ce livre. Auguste Le Prévost aurait certes réclamé lui-même le premier rang pour M. Robin, dans cette publication. Le savant académicien excellait à encourager les vocations scientifiques et littéraires. Jamais il ne lui fût venu la pensée de s'approprier la moindre parcelle des travaux qu'il savait inspirer.

Etranger longtemps, par une carrière bien remplie et par des emplois élevés, aux études favorites d'Auguste Le Prévost, Paul-Eugène Robin ne peut pas être compté au nombre de ses élèves; mais une longue intimité l'avait préparé au choix des recherches qui charmèrent ses derniers jours.

C'était en quelque sorte un regain d'adolescence, car les palmarès de l'Université, vers la fin du premier Empire, mentionnaient souvent le nom d'Eugène Robin parmi les lauréats du lycée Napoléon, dans les classes d'humanités. Son passé lui présageait un avenir assuré dans les carrières ouvertes aux mieux doués parmi les bacheliers ès lettres. Aussi l'étonnement fut-il extrême, parmi ses condisciples, lorsqu'un an après sa sortie d'un collége de Paris, on le vit se présenter avec succès aux examens de l'école polytechnique. Ce court espace de temps passé au collége de Rouen près de sa famille, fixée à Maromme, ainsi que l'avait déjà été celle du futur maréchal Pellissier, ce terme si bref avait suffi pour réparer, ne disons pas le temps perdu, mais le temps bien employé dans un ordre d'idées diamétralement opposé. Double aptitude si rare, mais quelles facultés se complétant !

Admis dans le service si recherché des ponts et chaussées, Eugène Robin ne tarda pas à donner la mesure de ce que l'on pouvait attendre d'un esprit supérieur ne dédaignant pas les moindres devoirs.

Passé des Landes dans l'Eure, il fut installé à Pont-Audemer, comme ingénieur ordinaire de seconde classe, le 1er février 1823 ; parvint sans déplacement à la première classe de son grade, le 1er juin 1830, et quitta l'Eure pour Seine-et-Marne, le 1er avril 1832.

A 38 ans, sans autre protection que sa valeur personnelle manifestée sans bruit, sans excès de camaraderie, il était chef du Secrétariat général et du personnel des ponts et chaussées avec les fonctions de maître des requêtes en service extraordinaire et dix ans plus tard (1845) ingénieur en chef du département de la Seine, bientôt inspecteur divisionnaire et inspecteur général. Dans ces fonctions délicates, celles surtout qu'il remplit à l'administration centrale, il déploya toujours une habileté consommée, une supériorité incontestée dont le mérite était doublé par un esprit de justice et une aménité à toute épreuve.

Des raisons de santé unies à toutes les qualités qui font un bonheur de la vie privée le déterminèrent à une retraite prématurée dans un intérieur modèle.

Il vint, dès 1853, fixer son principal séjour au château de Lillebec, à Saint-Paul-sur-Risle, près de cette ville de Pont-Audemer, où l'avait guidé sa bonne étoile aux jeunes années de sa carrière publique.

Là, entouré de soins, recherché par les esprits délicats, aimé, respecté, populaire, sans courir à la recherche de la popularité, toujours à la piste des progrès véritables, des découvertes utiles, des nouveautés durables de la littérature, trouvant ses loisirs préférés dans les jouissances de la botanique et de l'horticulture, autre conformité de goût avec Auguste Le Prévost, il prolongea sa carrière, si bien remplie, jusqu'à l'âge de 77 ans. Après 24 années de repos de la vie publique, il mourut à Paris le 5 juin 1874. Il était né à Essonnes le 11 mai 1797 [1].

Eugène Robin a laissé en manuscrits, outre le glossaire que précède cette introduction, des notices archéologiques très-soignées sur les antiques églises qu'il avait visitées en grand nombre. Auguste Le Prévost faisait un cas tout particulier de ces travaux.

L'*Etude sur le patois normand en usage dans l'arrondissement de Pont-Audemer* révèle une extrême variété de connaissances, une lecture immense, et un don bien rare de joindre la clarté à la sobriété d'expression. Il témoigne aussi d'un esprit élevé qui sait descendre aux rangs les plus modestes, écouter avec intérêt la voix des humbles et puiser une instruction dans le commerce des plus illettrés. Mais ces précieuses qualités ne suffisent pas : il faut encore, à un haut degré, toutes celles d'un juge d'instruction consommé. Dès que le sujet le moins soupçonné de prétentions à la pureté du langage découvre qu'on veut le faire *poser* pour infractions aux lois de l'académie, il devient inquiet, il se met sur la réserve, il ne hasarde plus guère que des monosyllabes, et longtemps, longtemps, vous le retrouverez sur ses gardes. A un dégré un peu plus haut de l'échelle de l'éducation, même déception pour l'enquêteur.

[1] Eugène Robin avait épousé Mme la marquise de Grosourdy de Saint-Pierre, fille de M. Leroy de Livet, baron du Teil, ancien membre du conseil général de l'Eure.

Adressez-vous à l'homme nécessairement en rapports fréquents avec les couches inférieures de la société, pris à l'improviste, il paraîtra retrouver avec peine quelques expressions vulgaires, déjà peut-être connues de vous, et bientôt il se déclarera incompétent à vous renseigner.

Avant d'avoir promis à Auguste Le Prévost de glaner à son profit dans la cacologie d'un arrondissement, un de ses amis devenu son collaborateur connaissait un respectable ecclésiastique, de nature joviale, qui parfois s'égayait à contrefaire, avec une rare fidélité, jusqu'aux moins harmonieuses intonations, jusqu'aux liaisons les plus dangereuses de ses paroissiens les moins lettrés. Quelle mine précieuse à exploiter! Mis imprudemment en demeure de puiser dans son vaste répertoire, l'excellent homme s'empressa de soutenir imperturbablement que jamais, au grand jamais, il n'avait fait attention à pareilles misères.

Pendant vingt ans il s'est observé en présence de l'indiscret.

Une autre difficulté sérieuse, c'est de donner une orthographe au *patois*, même en s'aidant du petit traité de prosodie normande de M. de la Querière. Comment constater l'orthographe de gens qui n'en savent même pas le nom, ou qui, tout au plus, émerveillés des grands succès de leur présomptif héritier, vous diraient triomphalement que le petit a remporté le premier prix d'*ostographe*?

En cette matière délicate, un peu d'arbitraire est excusable, faute de contrôle possible. Comment, en effet, prétendre tirer parti d'intonations, d'accentuations qui varient souvent de clocher à clocher, d'homme à homme?

Mais où commence le *patois*? Quelles sont ses limites? Grosses questions livrées à la dispute! Le *patois* a ses puristes qui ne veulent admettre *in patrio sermone* que des mots consacrés par les vieilles chroniques, les chansons de geste, les lais et les virelais, et sinon conservés dans leur pureté primitive, au moins reconnaissables encore et pouvant produire certificat d'origine plus ou moins celtique, scandinave ou tudesque; d'assez bonne composition d'ailleurs pour les mots dont la provenance est indéchiffrable et permet les suppositions les plus fantaisistes, sans exposer à démonstration contraire.

C'est bien dans ce sens exclusif qu'est conçue la définition bienveillante du savant archiviste Leglay (*Revue du Nord*) :

« Langage usité parmi le peuple et dérivé de l'idiome que parlait la « société tout entière, à une époque déjà ancienne. »

C'est combattre l'opinion de Nodier et de l'abbé Bautain sur l'aptitude du bon sens populaire à la création des mots. Les réimpressions des dictionnaires de la langue française paraissent toujours grossis de mots nouveaux. La part faite aux importations des idiomes étrangers modernes et au vocabulaire grec de la descendance des *savants en us*, il faut bien reconnaître que le reste des nouveaux venus est né du peuple et a droit de cité dans le *patois*. Chaque édition nouvelle donnera des lettres de naturalisation.

Voyez un peu le grand malheur quand il se serait introduit en contrebande dans une quête aux vieux mots, un mot bien espressif, bien original qui allait mourir en naissant!

Il est admis, même dans le monde des professeurs, qu'il se débite en un jour, à la halle de Paris, plus de figures de rhétorique qu'en une année à l'Académie. Lorsqu'elles s'élèvent au-dessus du commun des mots fabriqués, pourquoi seraient-elles mort-nées?

Et les mots mal compris, plus mal encore appliqués et détournés de leur sens par de beaux diseurs! Et les mots estropiés avec persévérance comme par gageure!

Nous dira-t-on comment il n'est pas de maison de maître où l'armoire du corridor ne soit pas, dans le monde de l'antichambre, *l'ormoire du colidor*, sans que jamais il vienne un soupçon à un seul des serviteurs successifs, qu'il ne serait peut-être pas mal à propos de prononcer comme on prononce au salon. Dites-nous encore comment les noms du fils et de la fille de la maison, répétés sans cesse par leurs parents, « Eugène et Mathilde », restent à l'antichambre Malthide et Ugène[1] ?

Ces dégénérescences opiniâtres doivent avoir une raison d'être à

[1] *Ugène* n'est peut-être pas aussi fautif qu'on le croirait, en matière de prononciation, du moins. *Eu* s'est longtemps prononcé *U*. Voltaire fait rimer *Eure* avec *Nature* et plus près de nous, Fontanes lui donne pour rime *architecture*.



trouver, et peuvent bien, sans trop d'abus, tenir une toute petite place dans un glossaire.

Et les noms patronymiques ? n'en est-il point parfois qui peuvent mériter d'être recueillis parmi les souvenirs lointains du langage de nos pères ? Les Plantagenet, les Baille-Hache, les Courte-Heuse, les Lancelevée, témoins d'une antiquité d'origine dans le patois normand, par miracle échappés au hasard du tabellionage et des registres de l'état civil, n'ont-ils pas quelque titre à un abri assuré dans un conservatoire d'idiome populaire ?

Cela n'a rien de commun avec les fantaisies, quelquefois burlesques des marraines en quête de noms *comme il faut*. Que l'on rencontre au village des Camélia, des Sensitive, des Dulcinée, des Sganarelle, souriez, n'annotez pas : c'est un travers. Gardons aussi le secret à de bons vieillards qui viennent d'emporter dans la tombe les tristes prénoms de *Superstiticide* et de *Sanculotide*.

C'est peut-être ici le lieu de constater un vieil usage qui a encore quelque racine. Dans beaucoup de familles normandes, c'était coutume de placer un nouveau-né sous la protection d'un saint fêté le jour de sa naissance. De là des hasards d'almanach quelquefois peu agréables, de condamnations à être toute sa vie Gilles ou Pancrace.

L'honnête Sanculotide était une innocente victime rurale de cet usage pieux, si étrangement métamorphosé. Né le jour de la fête de la *franciade*, le sixième des jours complémentaires appelés aussi sanculotides, que l'agent municipal de son village ne l'avait-il au moins intitulé franciade ? Venu en ce monde un peu plus tôt, il aurait eu chance de répondre au nom peu commun d'Ecrevisse ou de Verge-d'or.

Avec le calendrier redevenu grégorien, que n'a-t-il pas fallu de discussions pour convaincre à peu près une bonne marraine qui voulait à toute force infliger à sa filleule, pour unique nom de baptême, la lettre T ! La digne femme avait lu dans son *armanaque*, 15 octobre V. J., S[te] T. et le peu qui lui restait d'orthographe de son école n'allait pas jusqu'à comprendre qu'on pût écrire ainsi, par abréviation, S[te] Thérèse.

Les noms de saints sont outrageusement estropiés ; ceux surtout qui se

rattachent à quelque pèlerinage en vogue doivent-ils être comptés en dehors des *patois?* Non vraiment, s'ils ont une notoriété populaire. Que l'on n'admette pas *Virgile-Eugène* pour avoir une seule fois entendu lire ainsi vigile et jeûne, c'est parfaitement raisonnable : mais n'est-ce pas dommage?

Au moins sera-t-il permis de recueillir *Wiame*, altération fréquente de Guillaume et prononciation si rapprochée de William des Anglais. Ce Wiam peut bien prétendre à dater de plus loin que la conquête de l'Angleterre, et soutenir que Guillaume est un nom dégénéré.

Mais Mazarin, lui, ne peut se targuer de remonter à la langue d'oil. Est-ce un titre suffisant que d'être resté pendant plus de deux siècles une sanglante injure dans une petite région fort maltraitée au temps de la Fronde. C'est déjà pourtant une assez vivace rancune populaire.

Pas de difficulté pour Vaspasian passé aussi dans les mêmes parages à l'état de malédiction. Là, le nombre des siècles doit largement satisfaire les puristes les plus intraitables : seulement il n'est pas bien facile d'expliquer ce que peut avoir de commun l'empereur Vespasien avec la plaine du Neubourg, et ne pourrait-on pas soupçonner une assez bizarre altération du mot *Vaurien*, accepté par l'Académie.

Autant de glossaires des *patois*, autant de systèmes exclusifs ou tolérants. Pourquoi les emprisonner entre des dates inflexibles? Se flatterait-on d'être arrivé à une époque d'épuration générale de la langne? Certes nous vivons à une ère où beaucoup de mots, et les plus caractéristiques peut-être du langage populaire, sont en danger de disparaître, non pour la plus grande gloire de la grammaire et de l'académie, mais pour faire place à un verbiage sans originalité tout aussi défectueux. Pas de langue sans *patois*. Pourquoi n'être indulgent que pour ceux d'une langue morte? Le Dorique ou l'Attique, dont l'étude est infligée à nos collégiens, ne peut avoir d'attrait et de valeur que pour l'érudition. Nos dictionnaires orthodoxes sont destinés à se grossir de mots nouveaux, ne serait-ce que par les progrès des sciences et des arts industriels. Ces naturalisés français ne seront pas plus assurés que leurs devanciers contre les altérations de forme et de sens. Le kilogramme est déjà réduit de deux syllabes.

Vous rencontrerez toujours dans le monde des illettrés certains beaux diseurs qu'on ne surprendra jamais au dépourvu d'un mot : ne l'ont-ils pas dans leur mince répertoire, ils l'improvisent pour les besoins du moment avec une véritable faculté créatrice, et souvent ce mot, qui ne renaîtra jamais peut-être sur leurs lèvres, est expressif, imagé, spirituellement imitatif.

A quoi bon s'échauffer à défendre ainsi les *patois?* leur vitalité saura bien se protéger elle-même. Tant qu'il existera des halles et marchés, des prétoires de justice et des clubs, il y aura des *patois*. Puissent-ils souvent mériter leur heureuse étymologie, *patrius sermo !*

Mais que l'on se garde bien de croire que notre belle langue française n'a pas d'autres enfants, ceux-là vraiment enfants ingrats.

On rencontre d'abord, à tout seigneur tout honneur, le langage grivois qui était, dit-on, de mode aux petits soupers de Louis XV. Nous avons connu un fort galant homme, le chevalier Artaud de Montor, qui tirait une toute petite vanité d'en être, disait-il, le dernier dépositaire. Il devait son initiation au duc de Laval, Adrien de Montmorency, auprès duquel il fut quelque temps secrétaire d'ambassade à Rome. On a conservé, comme type de ces trivialités, quelque chose comme ce propos attribué au maréchal de Richelieu dans un accès d'indignation d'avoir retrouvé intactes les étrennes de son fils :

« T'nez m'sieu l'balayeu, v'la c'que m'sieu l'duc d'Fronsac vo baille. »

Ce n'était guère après tout qu'une affectation de prononciation vicieuse. Il n'en survit guère qu'un mot égaré parmi les emprunts faits à la langue des écuries et des chenils de l'Angleterre, un mot qui donne tout de suite un cachet au plus imberbe des *sportsmen* français : *Piqueu* pour *Piqueur*. Il paraît même qu'on peut se permettre de l'écrire « Piqueux ».

Après ce parler si peu représenté aujourd'hui, citons celui de la paysannerie de théâtre. On disputera longtemps sur le petit coin de France d'où il est venu *patoiser* sur la scène. On a même soutenu qu'il était absolument de convention scénique.

Que dire de l'*argot* qui ne réussit pas mieux à dépister les limiers de la police française que les détectives de Londres?

Et la *langue verte* qui met en agitation tant d'éventails?

Et la *langue grasse* si chère aux lieux où l'on ne sait plus rougir!

Sans omettre le *javanais*, belle invention de lycéens en contrebande.

Tous ces jargons, rarement spirituels, ne sont-ils pas de la bâtardise de la langue française?

Le *patois*, lui, le vrai *patrius sermo*, serait un aîné de bonne famille, un aîné déshérité et dégénéré, qui a conservé quelques restes indélébiles de temps meilleurs, et qui trop souvent s'encanaille, mais sans jamais perdre un certain grain d'esprit gaulois.

Amfreville-la-Campagne, Juillet 1878.

Mle DE BLOSSEVILLE.



OBSERVATION

Il ne s'agit, dans cette étude, que du patois de Pont-Audemer. Si je me sers quelquefois pour la commodité de la rédaction, de ces mots : *la Normandie, les Normands*, il doit être bien entendu pourtant que je veux parler de l'arrondissement de Pont-Audemer, à moins que le contraire ne soit nettement exprimé. — On peut remarquer, au reste, que cette ville est à la limite même du Roumois et du Lieuvin, c'est-à-dire de la haute et de la basse Normandie ; elle n'est donc pas mal placée pour donner une idée assez générale du patois normand.

Un mot, à présent, sur les raisons que j'ai eues pour adopter ce cadre et pour m'y renfermer.

Quand j'ai entrepris ce travail, il y a près de quinze ans, d'après l'avis de mon ami regretté M. Auguste Le Prévost, je ne me proposais pas autre chose que de faire un emploi agréable de mes loisirs, sans sortir de ma retraite, et sans grande fatigue de corps ou d'esprit. Je me suis donc borné tout d'abord à profiter des relations suivies ou accidentelles que j'avais avec différentes personnes du pays (à la campagne principalement) pour recueillir et expliquer les mots et les locutions qui me semblaient avoir un cachet particulier, ou s'écarter, du moins, du langage parisien dont j'avais une longue habitude. Bientôt je me suis aperçu que, même avec un programme restreint, les matériaux surabondaient et qu'il me serait difficile d'épuiser les ressources que m'offrait l'arrondissement de Pont-Audemer ; j'ai donc renoncé (sauf des cas fort rares) à en dépasser les limites.

Si j'eusse cédé à la tentation de faire davantage, j'aurais été très-incomplet et j'aurais dû me contenter d'une nomenclature aride ; tandis qu'en étudiant à fond ce que j'avais sous la main, je pouvais en donner un inventaire substantiel et digne d'intérêt ; je n'avais dès lors à m'interdire aucun rapproche-

ment curieux, aucun développement utile, aucun moyen de m'éclairer sur l'origine de notre patois *local*, et aussi, par occasion, du vieux français qu'il reproduit si souvent. Naturellement, je n'ai pas reculé devant la difficulté des recherches étymologiques, de quelque défaveur qu'elles soient frappées; c'eût été renoncer à l'une des sources d'information les plus fécondes. Cette tâche ainsi réduite, mais bien grande encore, je l'ai remplie le moins mal que j'ai pu.

Je ne doute pas qu'il ne reste encore à récolter, surtout dans le Roumois que je n'ai pas visité beaucoup, une moisson assez abondante.

Je n'ai pas eu à ma disposition, en fait de livres, toutes les ressources dont j'aurais eu besoin. Il me fallait des guides cependant. Je cite avec reconnaissance, en première ligne :

1° Les ouvrages de M. le comte Jaubert sur le patois des provinces du Centre; ils ont été mon point de départ pour la présente étude, et les conseils bienveillants de l'auteur m'ont donné le courage de la mener à bonne fin;

2° Le *glossaire de la langue romane* par Roquefort : répertoire précieux qui, malgré son titre, se rapporte principalement à la langue d'*oïl;*

3° Le savant ouvrage de M. Chevallet sur l'origine et la formation de la langue française (1re partie).

J'ai indiqué, chemin faisant, les autres sources où j'ai puisé; je n'ai malheureusement eu connaissance que fort tard des premières livraisons du dictionnaire de M. Littré.

Lillac, décembre 1867.

E. ROBIN.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE

SUR LE PATOIS NORMAND

EN USAGE

DANS L'ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

PAR

M. EUGÈNE ROBIN

ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

ÉTUDE

SUR LE PATOIS NORMAND

EN USAGE

DANS L'ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

A

A (SON DE L'), introduit dans les mots. — Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, ou pour mieux dire dans la ville et dans plusieurs cantons voisins (sur la rive gauche de la Risle principalement), la prononciation subit une modification importante et bien caractéristique ; je veux parler de l'introduction du son de l'*a* dans une foule de syllabes où ce son n'est pas indiqué par l'écriture. On dira, par exemple, *candaèlle* pour chandelle, *craotte* pour crotte, etc.

C'est surtout à la fin des phrases que cette prononciation singulière est bien accusée ; et alors elle est toujours accompagnée d'une sorte de chant traînard et peu agréable ; du reste, tantôt l'*a* additionnel est prononcé assez franchement et l'on appuie plus sur lui que sur l'autre voyelle ; tantôt il n'est qu'indiqué légèrement, et l'addition n'est en quelque sorte que de la moitié d'un *a*. Cela varie beaucoup avec les localités et l'organe des différents individus.

Voici des exemples qui résument assez fidèlement tous les cas où nos Normands appliquent l'espèce de règle qu'ils se sont faite à cet égard :

1° L'*a* additionnel est joint à la lettre *e* :

Dans beaucoup de syllabes en *e* fermé et surtout dans les finales : bonté, *bontaè* ou *bontai* [1] ; — pressé (je suis), *pressaè* ou *pressai* ;

Dans toutes les syllabes en *e* ouvert : procès, *proçaès* ; — arête, *araète* ; — frère, *fraère* ;

Dans celles où l'*e* combiné avec une ou plusieurs consonnes produit un son analogue à celui de l'*e* ouvert, par exemple dans celles en *ec*, *el*, *elle*, et *esse* : bec, *baèc*, ou par contraction *bac* ; — sel, *saèl* ou *sal* ; — chandelle, *candaèlle* ou *candalle* ; — messe, *maèsse* ou *masse* ;

Dans les syllabes en *eil* et en *eille* : soleil, *solaeil* ou *solail* [2] ; — bouteille, *boutaeille* ou *boutaille* ;

[1] Cette variante *bontai*, *pressai*, est extrêmement usitée.

Voici un proverbe normand où l'on fait rimer *blé* avec *mai* :

« Il est pas d'avri (avril)
« Sans épi,
« Ni de *mai*
« Sans épis de *blé* (blai). »

L'autre prononciation *aè* paraît bien ancienne, si j'en juge par ce vers du *Roman de Rou* (XIIe siècle) :

« Qui or me secorra, je l'en sarai bon *graè* ». (Qui maintenant me secourra, je lui en saurai bon gré). — (V. 2212.)

L'auteur du *Roman de Rou* était de Jersey et n'a guère quitté la basse Normandie où l'on retrouve encore cette prononciation dans quelques localités.

[2] Dans la prononciation ainsi contractée, on appuie fortement sur l'a : solail, boutaille.

Elle est fort ancienne :

« Je doy comparance aux jours des foretz à Bre-

Dans les syllabes en *eux* : mieux, *mireux*.

2° Il est joint à la lettre *i* :

Dans les syllabes en *i* long et dans toutes celles où l'*i* est suivi d'une consonne ou d'un *e* muet : dîner, *daîner* ou *dainer* ; — ravine, *ravaîne* ou *ravaine*.

3° Il est joint à la lettre *o* :

Dans les syllabes en *o* bref : botte, *baotte*, ou par contraction *batte* ; — sole, *saole* ou *sale* ;

Aussi bien que dans celles en *o* long : nôtre, *naôtre*.

4° Il est joint à la lettre *a* elle-même, ou, en d'autres termes, il y a redoublement de cette lettre :

Dans les syllabes où elle est employée pour former un son équivalent à celui de l'*e* ouvert : portrait, *portra-ait* ; — faîte, *fa-aite* ;

Dans les syllabes où elle forme un son équivalent à celui de l'*ô* ; savoir dans celles en *au* et en *eau* : chevaux, *jeva-aux* ou par contraction *jevas* ; — maux, *ma-aux* ou *mas* ; — barreau, *barria-au* ou *barriâ* [1] ;

Il ne s'agit pas ici, qu'on le remarque bien, de la substitution de l'*a* à l'*e* et à l'*o* dont je parlerai ailleurs ; ce qui caractérise l'idiotisme en question, c'est que l'*a*, au lieu de remplacer tout à fait l'autre voyelle, s'y associe en quelque façon et qu'il en résulte un son mixte, une véritable diphthongue d'un effet d'autant plus original qu'il s'y joint une accentuation marquée et même, comme je l'ai déjà dit, une sorte de chant dans les finales.

Je ne connais d'analogue, en France, que la prononciation de la syllabe *au* chez les Béarnais et les Gascons (*Paau* [2] pour Pau, *caaud* pour chaud, etc.). Mais la langue anglaise présente sous ce rapport, avec notre patois, des analogies plus marquées, qu'elle doit peut-être à l'influence du normand lui-même, car il n'y a rien, à ma connaissance, de semblable dans la langue allemande.

C'est ainsi que les Anglais joignent à l'*i* un *a* ou la moitié d'un *a* dans une infinité de mots, tels que *by*, *time*, *side*, qu'ils prononcent à peu près *bay*, *taime*, *saide*.

C'est ainsi qu'ils introduisent un *a* ou la moitié d'un *a* dans un très-grand nombre de syllabes en *o*. Exemple : *crown*, *down*, *hown*, *house*, qu'ils prononcent à peu près *craoun*, *daoun*, *haoun*, *haouse*.

A pour O et O pour A. — La confusion de ces deux sons est fréquente dans le patois normand. — (V. à la lettre *o*.)

A pour DE. — C'est-à-dire emploi du datif au lieu du génitif.

« La femme à Pierre, la vache à Jean » sont des locutions populaires en Normandie comme aux environs de Paris et dans la plus grande partie de la France.

« La femme *à* Pierre » est évidemment une ellipse pour « la femme *qui appartient* à Pierre » ; c'est peut-être parce que le *rapport d'appartenance* (comme disent les grammairiens), est bien marqué dans ce datif, qu'on ne l'applique guère qu'à des substantifs désignant des personnes ou tout au moins des êtres animés. Ainsi l'on dira : « la robe *à* ma femme » ; on pourra dire aussi : « le harnais *à* la jument », et même : « la pâtée à not'chat » ; mais on ne dira pas : « le toit *à* la maison », ni : « la feuille *à* l'arbre » ; ici les paysans emploient comme nous le génitif.

Il y a des exemples fort anciens de cette tournure :

« E li fil *al* Grieu se revella. »
(Et le fils *du* Grec se révolta.)

(Vieux poëte cité par Ampère, litt. franç., p. 37.)

Le nom propre si connu de *Montalembert* équivaut à Mont *de* Lambert [1].

---

teul, pour aider à *consailler* et juger aux plaitz du dit chastellain quand le cas s'offre. » (Aveu du 19 déc. 1493, cité par M. Aug. Le Prévost dans ses *Notes sur les Communes du départ^t de l'Eure*.)

On lit dans le même acte *vessaille* pour vaisselle.

[1] Cette prononciation syncopée *iâ* existait en Normandie dès le XIIe siècle, car je lis dans le *Roman de Rou* « *oisiax* » pour oiseaux (V. 991) et « *biax* » pour beaux (V. 1253).

C'est une chose fort remarquable que la prononciation provinciale fasse quelquefois sentir beaucoup mieux que la prononciation normale les variations de l'orthographe des mots. Ainsi, quoique les finales *au* et *eau* sonnent tout à fait de même dans une bouche parisienne, le paysan de nos environs ne les confond pas. Pour *au*, il dit toujours *aau* : pour *eau* il dit *iau* ou *iaau*, ou bien encore *iâ* ; et cette distinction est faite très-exactement par des gens qui ne savent pas un mot d'orthographe.

J'avais déjà fait cette observation quand j'en ai lu une absolument semblable dans le *Glossaire du centre de la France*, par M. le comte Jaubert (tome I, p. 538). Les paysans du Nivernais et du Berry ne confondent pas plus que les Normands les désinences en *au* et en *eau* ; ils disent *coutiau* pour *couteau* ; mais tout illettrés qu'ils sont, aucun d'eux ne s'avisera de dire *têtiau* pour *têtau* (têtard.)

[2] *Au*, chez les Romains, était aussi une diphthongue et se prononçait probablement *aau* ou *aou*. Le grammairien Festus signale comme vicieuse la prononciation de ceux qui disent *orum* pour *aurum*. (Génin, *Var. du lang. franç.*)

Suétone rapporte qu'un jour Vespasien ayant prononcé *plaustrum* comme si le mot était écrit *plostrum*, un puriste osa lui faire des représentations à cet égard. (Chevallet, *Origine du lang. français*, tome II.)

[1] Il paraît que cette façon de parler plaît aux jeunes viveurs d'à présent, à ceux qu'Alex. Dumas fils introduit dans ses pièces. Exemple : « Avez-vous de ses nouvelles ? — A qui ? A M. de Sales ? — Oui. » (*Le Demi-Monde*, acte IV, sc. II.)

A, ALLE pour **ELLE**. — (V. l'art. *pronoms personnels*.)

A s'emploie devant les verbes commençant par une consonne, *alle* devant ceux commençant par une voyelle.

EXEMPLE : « *A* vient, *alle* est ici ».

C'est la même chose dans presque tous les patois du nord de la France; aussi ces formes féminines font-elles partie du langage des paysans de comédie; on peut le vérifier dans Regnard et dans Molière :

« *A* dira peut-être que c'est qu'*a* dormait. »
(*Attendez-moi sous l'orme*, sc. IV.)

« *Alle* est toujours autour de li à l'agacer. »
(*Le Festin de Pierre*, acte II, sc. I.)

A AUCUN, pour **AUCUN**. — (V. *aucun* et *pièce*.)

A PIÈCE ou **A PIÈCHE**. — Même signification.

ABALLER ou **ABALER**. — Renverser, courber, faire pencher. — (V. l'art. suivant.)

S'ABALLER ou **S'ABALER**. — Se renverser, s'incliner, pencher.

EXEMPLE du verbe actif : « C'est le bétail qui *aballe* ces arbres en les *bordant* » (heurtant).

EXEMPLE du verbe pronominal : « Le blé s'*aballe* » (commence à verser).

Aballer n'est autre chose qu'*avaller*, modifié par le changement de *v* en *b*, et vient évidemment des mots latins *ad vallem*. Avaller est un vieux mot français qui signifiait *descendre* (sens actif et neutre) et qu'on retrouve dans beaucoup de patois :

« Il s'estend en liberté *à bride-avallée* », (c'est-à-dire la bride sur le col.)
(Rabelais, liv. II, chap. XVI, *Pantagruel*.)

« Un homme à cheval l'alla saisir au corps et l'*avalla* par terre. »
(Montaigne, liv. II, chap. VI.)

Voici un calembourg rabelaisien; c'est un buveur qui parle :

« Si je montois aussi bien comme j'*avalle*, je feusse *pièce ha* (il y a longtemps) hault en l'aer. »
(*Gargantua*, chap. V.)

On voit que Montaigne et Rabelais écrivent *avaller*; c'est la meilleure orthographe, je crois; cependant notre mot actuel *avaler* (*deglutire*) est bien la même expression employée elliptiquement; c'est proprement *faire descendre* les aliments dans son estomac.

La même expression *avaller*, dans son sens neutre, s'est maintenue dans le langage des mariniers et même dans le vocabulaire technique des ingénieurs. « Vous v'là *avallants* », s'écrie un marinier en voyant des camarades qui *descendent* la rivière. Dans les relevés officiels du mouvement de la navigation, on admet deux classes, celle des bateaux montants et des bateaux *avallants* ou avalants :

« Cursus navium nullatenus impediatur ascendendo vel *avalando*. »
(Charte de Louis VIII, 1224, transcrite dans l'ouvrage de M. de Fréville sur le commerce de Rouen au moyen âge.)

Il est presque superflu de faire observer qu'*avaler* et par conséquent *abaler*, appartiennent au même groupe que les mots français ou normands *aval*, *avalanche*, *avalaison*, *avalasse*. — (V. ci-après l'art. *baller* ou *baler*. V. aussi l'art. *avà*.)

ABAMIR. — Donner du dégoût, des nausées. « J'ai le cœur *abâmi*, » « j'ai mal au cœur, j'ai envie de vomir. »

L. Dubois et Travers donnent la forme abômir qui est, je crois, la meilleure; elle met sur la voie de l'étymologie probable de ce mot : *vomere*. — (V. *régouemer* qui a la même origine.)

ABANT (d'). — (V. d'*avant*.)

ABART ou **ABAR** d'eau : grande averse. J'ai entendu dire aussi, mais plus rarement, *abat d'eau*.

Le même mot *abart* s'emploie encore d'une autre façon : « l'eau tombe d'*abart* », c'est-à-dire il pleut très-abondamment, par torrents. C'est une locution adverbiale très-usitée.

Pour m'éclairer sur l'origine et le vrai sens de ces mots, *abart*, *abat*, je les ai rapprochés d'autres expressions tirées d'autres patois et qui ont une signification semblable.

J'ai trouvé, par exemple, dans le *Glossaire du centre de la France*, par M. le comte Jaubert : « *Agât d'eau*, abondance d'eau, averse, inondation, dérivé du vieux verbe *agaster*, gâter, renverser. »

Acadeau ou *acadiau* : averse (c'est le même mot un peu dénaturé).

Batte de pluie : averse, pluie qui *bat* la terre.

Dans le *Dictionnaire normand* de MM. Duméril, qui ont recueilli presque tous leurs matériaux en basse Normandie :

Abat, désordre; *pluie d'abat* (arrondissement de Caen), pluie abondante; homme d'*abat*, homme qui dérange tout.

D'*aca* ou d'*acar* : très-abondamment : « la pluie tombe d'*aca*. »

Toutes ces expressions ont un air de

famille très-prononcé. La locution d'*aca* ou d'*acar*, rappelle à la fois celle de Pont-Audemer : il pleut d'*abar* et les termes berrichons : *agât* d'eau, *aca d'eau*, mentionnés par M. Jaubert.

Je crois que notre mot *abar* ou *abart*, objet du présent article, peut être considéré à volonté comme une variante soit d'*abat* qui se dit dans le même sens à Pont-Audemer aussi bien qu'à Caen, soit du mot *agât* (*advastatio*) des provinces du Centre; il suffit pour cela d'admettre que l'*r* de la forme *abart* est parasite, comme celui qui s'est introduit dans beaucoup d'autres mots normands (soldart, goujart, etc.) : dans le premier cas, un *abart* ou un *abar* d'eau signifierait littéralement *pluie battante*; dans le second cas, ce serait une pluie qui *ravage*, une pluie torrentielle. Voilà les deux explications les plus probables[1].

Abayer pour **aboyer**. — S'emploie souvent avec un régime direct : « *Abayer* quelqu'un. »

Abayer est la forme la plus ancienne et la meilleure, car ce mot procède vraisemblablement du verbe simple *bayer* encore employé en français dans un sens un peu différent : « Tenir la bouche ouverte en regardant quelque chose. » (Académie).

On trouve *abbayer* (sic) dans la *Philothée* de saint François de Sales, 3e partie, ch. VII : « Laissons *abbayer* les mâtins contre la lune. »

Je remarquerai à cette occasion que les verbes *bayer* (bayer aux corneilles), béer, (aujourd'hui inusité, mais dont nous avons encore le participe *béant*), *bailler*, *baisler* (forme ancienne du mot précédent, familière à Rabelais chez qui bailler signifie toujours *donner*), ne sont probablement que des variantes d'un seul et même mot.

Baie (golfe), partie ouverte ou *béante* des côtes maritimes, pourrait bien être un mot de la même famille.

Abcéder (Verbe neutre). — Tourner en abcès. Exemple : « Son mal de gorge a abcédé. »

Abiter ou habiter, biter (Verbes suivis ordinairement du datif). — Toucher (à quelque chose ou à quelqu'un)[1].

Je crois qu'en basse Normandie on dit surtout *biter*; à Pont-Audemer et aux environs, c'est la forme *abiter* qui est de beaucoup la plus employée. Ces deux verbes sont d'un usage continuel. Exemples de l'un et de l'autre : « Je ne veux pas que tu *bites* à çà. » — « J'ai donné du feurre (paille) à mon cheval, mais il n'y a pas *abité*. »

Quelle est la forme primitive, est-ce *biter* ou *abiter*? le premier de ces mots est-il une abréviation de l'autre? ou bien *biter* est-il un verbe simple dont on a fait *abiter* en y joignant la préposition *à*?... à cette dernière hypothèse se rattache une étymologie germanique proposée par M. Ed. Duméril. *bita*, mordre, qui est encore aujourd'hui un mot islandais. Les Anglais ont le verbe *to bite* qu'ils emploient dans le même sens et qui paraît de la même famille. Remarquez que le verbe normand, outre son extrême ressemblance avec les mots scandinave et anglais, peut quelquefois se traduire par *mordre*, par exemple dans cette phrase citée tout à l'heure : « le cheval ne *bite* pas au feurre »; et d'un autre côté, *bite*, en anglais, ne signifie pas toujours *mordre* dans le sens propre de ce mot, mais aussi quelquefois *attraper*, *prendre*. (Spiers, *Dict.*)

Toutefois, l'emploi extrêmement fréquent de la forme *abiter*, qu'on peut écrire aussi *habiter*[2], m'a fait penser à une autre étymologie qui serait tirée du latin *habere*. Sans doute, il n'y a pas de rapport bien direct entre *habere* et le mot normand; mais *habere* a formé tant de mots français ayant des significations variées et plus ou moins détournées du sens propre de ce verbe (habiter, habit et habitude par exemple), qu'il aurait encore pu donner naissance à celui-là.

Toucher est, en effet, une manière d'*avoir* ou du moins le commencement de la possession matérielle; si bien qu'en français on en est venu à dire *toucher* (au lieu de recevoir) une somme, une dot, un revenu. Dans la filiation des idées qui

[1] Il y en a bien d'autres. MM. Duméril indiquent pour *aca* une étymologie germanique. On pourrait songer aussi à une origine celtique, car en bas-breton *bar*, qui veut dire proprement cime, sommité, s'applique aussi (d'après le *Dict. de Legonidec*) à tout ce qui arrive subitement, avec impétuosité; ainsi *bar-glas* est une pluie violente, *bar-arné* un ouragan qui se déclare tout à coup. — Enfin *abar* pourrait être, à la rigueur, une corruption d'*averse*, eu égard au changement fréquent de *v* en *b* et de *er* en *ar*.

[1] *Toucher*, en langage normand, est toujours suivi du régime direct et signifie battre, fouetter.

[2] Dans les seuls textes anciens où j'aie trouvé ce mot, il est écrit par un *h* :

Suivant l'abbé Carlier, *Hist. du Duché de Valois* (citée par L. Dubois, *Glossaire normand*), les prêtres disaient aux lépreux : « Je te défends que tu ne *habites* à aultre femme que à la tienne. »

Voici maintenant un extrait des *Coutumes des Prévotés d'Harfleur et de Leure*, fin du XIVe siècle. « Le vaissel où il a harent frits, s'il *habite à* terre, doit de coustume (redevance) au Prévot ung cent de harent. » (Ern. de Fréville, *Comm. de Rouen, au moyen âge.*)

donnent naissance aux mots ou aux acceptions nouvelles, les plus légers rapports suffisent quelquefois. Voici maintenant quelques rapprochements favorables à cette opinion. Les grammairiens font venir *habeo* du grec αφη (*tactus*) qui vient lui-même d'απτω, ou plutôt d'απτομαι, toucher, manier (*tractare*); et *habere* lui-même a certainement ce sens dans un vers du livre II des *Géorgiques*, où Virgile dit d'un terrain gras :

«... picis in morem ad digitos lentescit *habendo.* »

Quoi qu'il en soit, la forme *abiter* ou *habiter* n'est pas particulière à la Normandie; on la retrouve à l'autre bout de la France, en Béarn, avec la signification accentuée du mot scandinave et du mot anglais. A Orthez, par exemple, quand on veut inviter un chien à saisir quelque chose et même à mordre, on lui crie : « *abite*, cagnou. » Ici, c'est assurément l'étymologie *bita* qui est la plus probable.

ABITER ou **HABITER**. — Avec régime direct. — (V. l'art. précédent.)

Ce verbe ainsi employé n'a pas toujours un sens aussi précis que lorsqu'il régit le datif.

Voici les exemples que j'ai recueillis :

« La couturière n'a pas encore *abité* ma robe. » « Il est temps que le maréchal *abite* les fers de la jument. » « Le vitrier n'aura à *abiter* que cette *fenêtre-là.* » (Il s'agissait d'y remettre des carreaux.) « Ces *cauchées* (petites chaussées au Marais-Vernier), servent à *abiter les propriétés.* » Dans le premier, *abiter* peut encore se traduire par *toucher* (*tangere*); dans les deux suivants, il signifie d'une manière générale travailler à..., mettre la main à... (*tractare*); dans le dernier, le sens littéral est aborder, atteindre (*attingere*).

ABORDAGE. — Abord, pris en mauvaise part. « L'*abordage* de ce monsieur n'est pas agréable. »

ABORDER. — Heurter ou se heurter. — (V. *border*.)

ABOULER. — Rouler (dans un sens actif), apporter en roulant.

Quelquefois le régime est sous-entendu, comme dans cette phrase d'un ouvrier : « L'un de nous chargera, et l'autre *aboulera* (roulera la brouette). »

Ce mot a pris dans plusieurs patois un sens bien large, *apporter*, et joue, avec cette signification, un très-grand rôle dans l'argot des voleurs parisiens. (V. Eugène Sue).

ABOUT. — Bout... « L'*about* d'un champ, d'une maison. »

M. Jaubert est d'avis qu'il faudrait écrire l'*à-bout*, en deux mots, comme l'à-propos.

ABOUTISSEMENT. — Fin, terminaison. « J'espère arriver bientôt à l'*aboutissement* de ma maladie. »

ABOYER quelqu'un. — (V. *abayer*.)

ABRE pour **ARBRE**.— (Aux environs de Paris on dit *âbe*; c'est énerver entièrement le mot.)

Abre se trouve dans nos vieux auteurs. Telle a été l'ancienne prononciation jusqu'en plein XVIIe siècle : « On écrit *arbre* et *marbre*, dit Vaugelas, et néanmoins on dit *abre* et *mabre* pour une plus grande douceur. » (*Remarques sur la langue française.*) Contre l'usage de la société d'alors, Vaugelas est d'avis qu'il faut faire sonner le premier *r*.

C'est par une altération semblable que nous disons encore aujourd'hui *candelabre* au lieu de *candel arbre* (*candela-abor*).

Abre et arbre, comme beaucoup d'autres substantifs masculins commençant par une voyelle, deviennent souvent féminins dans la bouche des Normands. Ils pourraient ici invoquer l'autorité de Rabelais : « Ils (les pics-verts) ont accoustumé de caver leurs nids dedans le tronc des *fortes arbres.* » (*Pantagruel*, liv. IV, ch. LXII.)

ABREVER. — (Pour abreuver) un cuvier, un baquet : y mettre de l'eau pour en resserrer les joints, pour l'empêcher de fuir.

ABRIER. — Abriter, couvrir, protéger; très-usité.

C'est un vieux mot français et on le retrouve dans plusieurs des patois du Nord et du Centre.

On n'est point d'accord sur l'étymologie d'*abrier* ou d'*abriter*.

Ducange fait venir *abrier* d'*abriga* ou *abrica*, mot bas-latin qui signifiait couverture (unum lectum munitum de unâ *abrigâ*; charte de 1342.) Les Espagnols disent encore dans le même sens *abrigo*.

M. Jaubert et l'abbé Corblet proposent, d'après Roquefort, l'étymologie *arbor*; les vieilles formes âbre et abrier semblent en effet avoir entre elles beaucoup d'analogie.

Ménage, et d'autres après lui ont indiqué l'adjectif *apricus*, mot de la bonne latinité qui signifiait « exposé au soleil et à l'abri du vent[1]. » De ce mot, si

[1] Telle est la traduction donnée par les dictionnaires; mais, *apricus* venant d'*aperire*, pourquoi ne

l'opinion de Ménage était fondée, seraient dérivés non-seulement *abrier*, mais aussi l'*abrica* de Ducange et l'*abrigo* des Espagnols.

J'ai une étymologie plus simple à proposer; mais je dois faire observer d'abord que la signification d'*abrier* était, et est encore dans les patois, plus étendue que celle d'*abriter* dans le français actuel. On en jugera par les phrases suivantes qui font ici partie du langage courant :

« Vos raisins sont *abriés* », (dira un jardinier après y avoir mis des sacs pour les défendre des mouches.) « Il fait froid, je vais m'*abrier*, cette nuit, d'une bonne couverture. » « Vous promenez votre petite; est-elle bien *abriée ?* » (c'est-à-dire bien vêtue.)

Dans les provinces du Centre, *abrier le feu* se dit pour *couvrir le feu*. (Comte Jaubert.)

Voici maintenant du vieux français :

Un ancien poëte parlant de la couronne d'épines de Jésus-Christ, dit que les Juifs :

« ..... l'en *abrièrent*,
« Le jour qu'ils le crucifièrent. »
(Citation de Ducange.)

« Je lui dis qu'il n'oubliast de rejeter ma robe sur son lict, en manière qu'elle les *abriast* tous deux. »
(*Essais* de Montaigne, livre Ier, chap. xx.)

Il résulte de tous ces exemples, qu'*abrier* c'est proprement *couvrir*. Dès lors, il me semble que ce mot vient du latin *operire* dont il est la traduction. Le changement d'*o* en *a* et celui de *p* en *b* sont choses fort ordinaires. Si telle est, en effet, l'origine d'abrier, le *t* de la forme française *abriter* a dû être tiré du participe *opertus*[1].

pas traduire plus brièvement *locus apricus* par « lieu *ouvert* du côté du soleil ? C'est déjà bien assez de sous-entendre ces derniers mots. — Au reste, c'est précisément l'idée exprimée par ces mots sous-entendus, étrangers à l'étymologie d'*apricus*, qui se retrouve seule dans les dérivés français abri, abrier, abriter. Il y a loin, pour le sens, de ces mots à *aperire*.

[1] Cet article était écrit, quand j'ai pu prendre connaissance du tome Ier du nouveau dictionnaire que publie en ce moment M. Littré. J'y ai cherché avec une certaine curiosité les mots abri, abriter.

M. Littré indique pour *abri* l'étymologie *apricus*. Il dit pourtant que Diez l'a contestée en remarquant que ce mot, s'il venait d'*apricus*, aurait passé par l'italien et qu'on ne trouve en italien rien de semblable. Ce savant a proposé l'allemand *bergen*, mettre en sûreté; mais M. Littré préfère *apricus*.

Cependant, dans tous les exemples cités par ce dictionnaire pour la vieille forme *abrier*, depuis le *Roman de la Rose* jusqu'à Montaigne et d'Aubigné, le sens d'*operire* ou de couvrir est évident. Voici ceux de d'Aubigné (*Hist.*) :

« Sept casemattes *abriées* de ruines. » — « Dès le soir, les assiégés *abrièrent* le rouage (les affûts) de fascines gouldronnées. »

Pour abri, M. Littré cite ce vers de Boileau (sat. IV) :

« Et d'aller à l'*abri* d'une perruque blonde... »

Tout cela confirme mon opinion, et je tiens pour *operire*.

ABROUTI. — (V. l'art. suivant.)

ABROUTIR. — Rendre *broute*. — (V. ce mot), c'est-à-dire grossier et difforme; se dit surtout des arbres. Exemple : « C'est l'ombre du gros hêtre qui a *abrouti* ces quênes-là. »

Le participe *abrouti* est très-usité. Un arbre abrouti est un arbre noueux, bossu, malvenant.

Ch. Nodier dit dans son *Dictionnaire* (d'après l'Académie), qu'on appelle *bois abroutis* « ceux dont les pousses ont été broutées par le bétail ». Cette définition n'exclut pas la mienne; elle est seulement moins générale et assigne une cause unique à un état maladif qui en a de fort diverses. Si les mots *brouter* et *abrouti* ont été rapprochés ici avec intention, c'est une erreur manifeste; abrouti vient, non de *brouter*, mais de *broute* ou *brute*, et par conséquent du latin *brutus*.

ABSOLUTEMENT. — Absolument vient directement d'*absoluté* ou d'*absolutus*. Mot très-employé par les paysans.

ABYMER. — Gâter, salir, endommager... Exemple : « Ma robe s'est *abymée* en rôdant (frottant) contre le mur. »

Sorte d'hyperbole non moins parisienne que normande. Cette acception n'est pas indiquée dans tous les dictionnaires; plusieurs seulement donnent le sens propre du même verbe : « plonger dans l'abyme, anéantir. » Elle est cependant aussi usitée dans la conversation familière que l'autre l'est peu.

Il y a en français d'autres verbes dont la signification primitive a été dénaturée de la même façon et qui ont eu une meilleure fortune. Le sens vulgaire et moderne du verbe *étonner*, par exemple, est généralement admis aujourd'hui. — (V. *étonnement*. V. aussi *gêner*.)

ACCANT, ACCANTÉ. — Avec, en compagnie de..., en même temps que... — (V. *aquant*, *aquanté*.)

ACCANTER. — Courber, incliner; *s'accanter*, pencher, s'incliner.

Exemple : « V'là des blés *accantés* par le vent. » « Cette avoine commence à s'*accanter*. »

On emploie aussi dans le même sens,

mais plus rarement, le verbe simple *canter*.

Canter et par conséquent *accanter* sont des mots d'origine germanique. *Kant* voulait dire en vieil allemand *coin*, *bord* et se retrouve, avec de légères variantes et un sens analogue, en allemand moderne, en hollandais, en suédois, etc. (M. de Chevallet); de là le mot bas-latin *cantus*, qui signifiait *côté*, *coin*; de là aussi le mot italien *canto* et le vieux mot français *cant* ou *quant*, qu'on ne retrouve plus aujourd'hui que dans ses composés ou dans certaines locutions où l'on n'a pas toujours su le reconnaître. Je crois à propos de passer ici en revue ces composés et ces locutions; c'est une petite étude qui a peut-être quelque nouveauté et à coup sûr quelque intérêt :

1° Je note d'abord les verbes normands qui font le sujet du présent article, *canter* et son composé *accanter*, qui signifie proprement pencher *sur le côté*.

2° Le verbe français *décanter*, « verser doucement une liqueur au fond de laquelle il s'est fait un dépôt. » C'est la définition de l'Académie, mais le sens littéral est : « verser en maintenant le vase *dans une position inclinée*. »

3° *De champ*, locution très-employée par les maçons et les charpentiers.

Poser des briques ou des solives *de champ*, c'est (d'après l'Académie), « les mettre sur leur face la moins large. » Avec l'orthographe adoptée, cette expression est un non-sens, car quel rapport il y a-t-il entre l'usage qu'on en fait et ce qu'on appelle en français *un champ* (*campus* ou *ager*) ? Mais si l'on écrit de *chant*, alors elle s'explique facilement; mettre des briques de chant (ou de cant, comme on dit en Normandie), c'est les poser sur *le côté*. MM. Duméril et l'abbé de Corde (*Dictionnaire du pays de Bray*) écrivent le mot de cette dernière façon et traduisent comme il convient : *de côté*.

4° *Aquanté*, *quanté*, avec, en compagnie de, en même temps que... Exemple : « Je suis venu *aquanté* lui. » Cette espèce de préposition, qui est du vieux français, et à laquelle nos anciens auteurs donnent presque tous la forme *quant et*, n'est pas moins usitée aux environs de Paris qu'en Normandie. Malgré l'avis tout différent exprimé par M. Génin dans ses *Problèmes philologiques*, je pense que cette expression doit être rapprochée de l'italien *accanto* (à côté de). Je suis venu *aquanté lui* ou *quanté lui* signifie donc littéralement je suis venu *à côté de lui*.

On dit aussi à Pont-Audemer *aquant lui* et *dequanté lui*. — (V. plus loin l'article *aquanté*.)

5° *Quant et quant*, en même temps, ensemble : vieille locution adverbiale peu regrettable[1]; elle a été très-familière aux auteurs du XVIe siècle, et on la retrouve encore dans Corneille :

« Le sang sortit par le nez en telle abondance que la vie fut en dangier de s'en aller *quant et quant*. »

(Reine de Navarre, 1er janvier, *10e nouvelle*.)

« Quoique j'eusse la santé ferme et entière et *quant et quant* un naturel doux et traitable... »

(*Essais* de Montaigne, livre Ier, chap. XIX.)

Dans l'Académie *quant et quant* (sic) figure comme une préposition dont le sens est *avec*. Adverbe ou préposition, c'est une ellipse forcée et un peu obscure, qu'on ne peut mieux expliquer, je crois, qu'en donnant à *quant* le sens de l'italien *canto*; *quant et quant* reviendrait donc à ceci : *à côté* ou *auprès*, d'où l'on tire aisément les significations *en même temps*, *avec* ou *en même temps que*... qui ont prévalu. En Béarnais *cantet à cantet* signifie bord à bord, côte à côte, d'où l'on peut inférer que la forme primitive et régulière de la locution française n'est pas *quant et quant*, mais bien *quant à quant*.

6° *Quant à*... Il est naturel de voir dans cette tournure une traduction de *quantùm ad me* (*pertinet*) et c'est probablement là l'explication qu'on en donne ordinairement; mais je suis frappé aussi de son analogie avec les locutions précédentes, et il est très-possible que *quant à moi* signifie littéralement *de mon côté*. Se mettre sur son *quant à soi* équivaudrait alors à rester *de son côté*, faire bande à part.

7° *Chanteau* ou *canteau* (en basse Normandie canté ou cantet) : morceau d'un grand pain. On appelle particulièrement ainsi le morceau de pain bénit qu'on envoie à la personne qui doit rendre celui du dimanche suivant. Chanteau signifie proprement « morceau coupé de *côté*, *morceau du bord*, entamure. » *Cantle* a la même signification en anglais. *Échantillon* paraît être un diminutif de chanteau. (MM. Duméril).

Rabelais, dans le prologue de son 4e livre, dit *chanteau de lune*, pour quartier de lune.

8° *Canton*. C'est encore dans le vieux

[1] Je ne l'ai pas recueillie à Pont-Audemer, mais elle se dit encore en basse Normandie (Lisieux, Falaise et sans doute ailleurs).

mot germanique kant qu'il faut chercher l'étymologie de notre mot *canton* qui nous est venu par l'intermédiaire des italiens. *Cantone* veut dire *coin* en italien et c'est aussi le sens littéral du mot français. Dans certaines parties de la France (à Bayonne, par exemple), il y a des carrefours qui s'appellent *les Quatre-Cantons*, *les Cinq-Cantons*.

Je suis persuadé qu'en cherchant un peu on trouverait plusieurs autres mots qui viendraient se joindre au même groupe.

L'orthographe admise *quant et*, *quant et quant*, *quant à* n'est pas du tout une objection grave contre mes interprétations. Il y a eu dans notre vieille langue une confusion perpétuelle entre l'emploi du *q* et du *c* dur; c'est ainsi que le mot *cote* s'est formé avec *quotus*, *queue* avec *cauda*, etc... Aujourd'hui encore on écrit à volonté *carré* ou *quarré*.

ACCONDUIRE pour **CONDUIRE**; d'où *racconduire* pour *reconduire*.

ACCONNAITRE pour **CONNAITRE**.

EXEMPLE : « Je ne me suis pas fait *acconnaître*. »

ACCORE. — Étai. — (V. le mot suivant.)

ACCORER. — Étayer, appuyer, soutenir, terme emprunté, je crois, aux marins, et très-employé à Pont-Audemer.

On n'*accore* pas seulement un bâtiment ou un mur dont on craint la chute; on *accore* avec des fourches les branches de pommier qui plient sous le poids des fruits; on *accore* des bornes, des poteaux avec des pierres pour les rendre immobiles.

On ne saurait méconnaître la parenté des mots *accore* et *accorer* avec cet autre terme de marine également usité dans l'arrondissement de Pont-Audemer, au moins sur le littoral : *écore* (berge escarpée), car en anglais le même substantif *shore* veut dire à la fois, *côte*, *rivage* et *étai*; le même verbe *to shore* signifie débarquer, mettre sur le rivage, et étayer, soutenir, *accoter*. Il y a en effet une relation assez naturelle entre l'idée d'*escarpement* et celle de *soutien*; c'est contre un objet qui se dresse verticalement, tel qu'une berge droite, un mur, qu'on s'appuie le plus volontiers; telle est peut-être aussi l'origine de notre verbe *accoter* que je donnais tout à l'heure comme équivalent de l'anglais *to shore* et qui se rattache plus directement, je crois, au mot *côte* (*ora* ou *collis*) qu'au mot *côté* (*latus*).

ACCOUPER (S') ou **S'ACCLOUPER** pour **S'ACCOUVER** (*accubare*).

Les lettres *p*, *b*, *v*, se confondent dans la formation des mots, en normand, comme en français. Le *p* n'est qu'un *b* prononcé durement, à l'allemande. — L'analogie du *p* et du *v* est prouvée par le mot *louve*, féminin de *loup*, par le mot *prévôt*, que nous avons tiré du latin *præpositus* et par beaucoup d'autres. — (V. *accouver*.)

ACCOUTER (S'). — S'accouder, et surtout coudoyer, de *coute* (*cubitus*).

Villon dit d'une femme qu'il aimait :

« Qui plus est, souffrait m'*accouter*,
« joignant elle..... »

Ce mot, en Normandie, s'emploie souvent au figuré; s'*accouter à quelque chose* est l'équivalent de *border* ou *aborder*, c'est-à-dire heurter : « Prenez garde de vous *accouter* aux meubles ! » *S'accouter à quelqu'un*, c'est le rechercher et le fréquenter beaucoup; ainsi l'on m'a dit d'un homme qui semblait avoir élu domicile dans les bureaux de la sous-préfecture : « Il veut s'*accouter* avec M. le sous-préfet. »

On sait combien le mot *coudoyer*, pris également au figuré, est usité dans le français moderne depuis une vingtaine d'années. C'est un des mots dont les journalistes et les romanciers abusent cruellement.

ACCOUTUMANCE ou **ACCOUTUMANCHE**. — Habitude, ancien mot français.

Ce mot commençait à vieillir vers le milieu du XVII[e] siècle (Th. Corneille, note sur Vaugelas); ce qui n'a pas empêché plusieurs grands écrivains de l'employer encore :

« L'*accoutumance* ainsi nous rend tout familier. »

(La Fontaine, *Les Bâtons flottants*.)

« La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, et la vieillesse conserve les siens par l'*accoutumance*. »

(La Rochefoucault.)

ACCOUVER (S'). — S'accroupir, d'*accubare*.

« Pourquoi t'accouves-tu comme ça ? » disait devant moi une mère à sa petite fille.

C'est un rapprochement assez heureux que de comparer une personne qui s'accroupit à une poule qui *couve*.

ACCOUVERT (A L'). — A couvert. On dit plus souvent *à la couverte*.

ACCUEILLER au lieu d'**ACCUEILLIR**, de même que *cueiller* se dit pour *cueillir*).

Dans les deux verbes normands, la prononciation de la syllabe *cueil* est plus sourde que dans les mots français; le son *eu* s'y introduit comme s'ils étaient écrits *cueuiller*, *accueuiller*. — Au présent de l'indicatif, 3e personne du singulier, au lieu de il *accueille*, on dit à Pont-Audemer il *accueult* (prononcez aqueut); c'est du moins une forme populaire, qui était très-française autrefois, comme le montrent ces vers d'une ballade de Villon :

« Prince d'amours, je te supplie,
« Si plus ainsi elle m'*accueult*,
« Que ma lance jamais ne plie, etc. »

(V. plus loin l'article *cueiller*.)

Je dois surtout faire observer que ce verbe accueillir ne s'emploie guère à Pont-Audemer qu'à propos des insectes et autres bêtes malfaisantes, ou bien encore des végétaux parasites, qui attaquent un animal, une plante, un fruit. EXEMPLE : « V'là les *mans* (vers blancs), qui *accueillent* mes fraisiers. » « Ces bois vont côtir (pourrir), le champignon les *accueult* déjà. » Je viens d'entendre dire à une dame du beau monde : « Les mouches m'*accueillent*. » Dans toutes ces phrases, accueillir est l'équivalent du verbe italien *cogliere*, dont il est dérivé sans aucun doute, et qui réunit à la signification du mot français cueillir, celle de prendre, attraper, atteindre. (Veneroni.)

Voici une locution très-remarquable où le même verbe a trouvé sa place; quand on voit sur la peau d'un malade certains tons terreux qui précèdent souvent la mort et qui sont du plus mauvais présage, on dit : « la terre l'*accueille* (ou l'*accueult*) »; c'est-à-dire la terre le saisit déjà.

ACCULER (S'). — Se mettre sur son derrière. Se dit surtout de la posture que prennent les chiens et les chats au repos.

ACHOCRE ou **ACHOQUE**. — La seconde forme, qui est la plus usitée à Pont-Audemer, n'est, je crois, qu'un adoucissement de l'autre. C'est le mot *achocre* qui a été recueilli en basse Normandie par MM. Duméril et L. Dubois [1].

On traite d'*achoques* ou *achocres*, à Pont-Audemer, les gens hargneux, contrariants, entêtés : « N'ayez pas affaire à cet homme-là, c'est un achoque ! »

J'ai trouvé dans Roquefort un vieux mot qui me semble bien voisin du nôtre, *achoré*, et pour ce mot une étymologie qui convient bien à l'expression normande, savoir : *achores*, mot latin qui signifiait *teigne*. Un *achocre*, tel que je viens de le définir, est en effet une véritable teigne pour ceux qui ont le malheur de le rencontrer sur leur chemin.

« Mon maître d'écriture, dit M. de Cha-
« teaubriand dans ses *Mémoires*, n'était
« pas plus content de moi que mes pa-
« rents... Il accompagnait ses réprimandes
« de coups de poing qu'il me donnait dans
« le cou, en m'appelant tête d'*achócre* :
« Voulait-il dire achôre (en grec *achór*,
« gourme)? Je ne sais pas ce que c'est
« qu'une tête d'achocre, mais je la tiens
« pour effroyable. »

Je n'ai pas trouvé *achór* dans les dictionnaires grecs-français, et je me contente de l'étymologie latine qui offre le même sens à très-peu près.

ACO. — Encore. — (V. *enco*.)

ACORER. — Étayer, appuyer — (V. *accorer*.) On dit en haute Normandie dans le même sens, *écorer* [1].

A COU ou **A SON COU**. — (V. *cou*.)

A CŒUR. — (V. *cœur*.)

ACRE. — C'était la grande unité de mesure chez les Normands, pour leurs fonds de terre, avant l'adoption du nouveau système, et elle est encore aujourd'hui beaucoup plus populaire que l'hectare. Elle existe aussi en Angleterre, où ils l'ont importée, je pense, lors de la conquête.

L'acre normande se divise en vergées ou 160 perches ou perques. Elle varie d'un lieu à l'autre. A Pont-Audemer, elle forme à peu près les deux tiers d'un hectare [2].

[1] Le travail de L. Dubois a été publié en 1856, après sa mort, par M. Julien Travers, qui a dépécé sans façon, pour en réunir les matériaux à ceux du nouvel auteur, les glossaires donnés antérieurement au public par MM. Duméril, par Frédéric Pluquet, par l'abbé Decorde, etc. — M. Travers y a joint d'ailleurs ses observations personnelles. MM. Duméril ont étudié surtout le patois de la Manche, L. Dubois ceux de l'Orne et du Calvados, M. Pluquet celui de Bayeux. M. Travers est de Caen. — L'abbé Decorde appartient seul à la haute Normandie.

[1] « Il semblait plus vigoureux de cette jambe-là que de l'autre... Il s'*écorait* dessus, préférablement. » (G. Flaubert, *Mme Bovary*, tome II, p. 249.)

[2] L'acre est toujours, je crois, de 160 perches, mais le nombre des pieds dont se compose la perche n'est pas constant. — A Pont-Audemer, la perche est de 20 pieds 2 pouces (pieds de roi ordinaires), et l'acre représente exactement en mesures métriques $0^{h},6866$. J'arrive également à ce chiffre en admettant que la perche est de 22 pieds et que la longueur du pied n'est que de 11 pouces ou $0^{m},29777$. En tout cas, la perche linéaire a $6^{m},55$ de longueur, et la perche carrée $42^{mc},92$ de superficie.

A Bernay, la perche est formée de 22 pieds de 12 pouces ou *pieds de roi*; l'acre de ce pays vaut

Acre vient d'*ager* probablement. Dans Rabelais, on trouve *agre* pour champ et je lis dans une charte de 1236 « una *agra* terræ » (Aug. Le Prévost, *Comm. du dépt de l'Eure*, art. *Augerons*).

ACREUR. — Acreté, irritation de la gorge et de l'estomac.

ADIRER. — Perdre ou plutôt s'égarer. EXEMPLE : « Mon contrat de mariage est *adiré.* »

ADIRER (S'). — S'égarer. EXEMPLE : « Prenez garde de vous *adirer* dans ces chemins-là. »

C'est un très-vieux mot français, que je trouve, par exemple, dans les poésies de Rutebeuf (XIIIe siècle)[1].

La forme équivalente *endirer* figure dans le paragraphe 7 des lois de Guillaume le Conquérant (XIe siècle); il y est question « d'aveir *endirez* et de altre treveure », c'est-à-dire de « bétail *égaré* et d'autres choses trouvées. »

Adirer fait partie, en Normandie, du langage populaire. Ce mot figure (une seule fois, je crois), dans un de nos codes; les notaires, huissiers et autres praticiens de ce pays-ci ne se font aucun scrupule de l'employer dans leurs rédactions officielles; ils écrivent souvent, et très-mal à propos, *adhirer* au lieu d'adirer. On peut attribuer aux mots *adirer, endirer*, une origine germanique; car en allemand *irren* veut dire s'égarer, se tromper.

Il est impossible de ne pas remarquer aussi le rapport de toutes ces expressions avec l'*errare* des latins. En sont-ils dérivés ? ou faut-il voir dans cette ressemblance, comme dans beaucoup de rapports semblables, un indice de l'origine commune de toutes les langues qui ont contribué à former la langue française ?

ADJECTIFS accolés à d'autres adjectifs, auxquels ils donnent la force du superlatif.

On peut dire qu'il y a dans le patois normand une grande tendance à doubler ainsi les adjectifs; nos paysans vont même jusqu'à en employer trois à la fois.

Les adjectifs (ou participes faisant fonction d'adjectifs), qui sont le plus fréquemment employés de cette façon, comme *signes d'excellence*, sont les suivants : *fin, consommé, raide, rude, immense, perdu* et même *pourri*. — (V. plus loin les articles que j'ai consacrés à tous ces mots.)

Voici quelques exemples; on y verra des associations bien étranges :

« V'là un bœuf qui est *fin gras* » (ou *consommé gras*).

« J'ai fait un dîner *rude bon.* »

« Le terrain est *raide mou.* »

« Cet homme est *perdu fou.* »

« J'ai du cidre qui est *pourri bon.* »

M. Alf. Canel m'a dit avoir recueilli cette phrase : « J'ai du cidre *consommé pourri bon.* » Ces superlatifs étranges abondent dans la conversation des gens de la campagne et contribuent à lui donner une couleur originale.

On sera moins surpris de cette accumulation d'adjectifs, si l'on réfléchit qu'en français, le mot *fort*, employé sans cesse comme synonyme de *très*, joue exactement le même rôle que *fin, consommé*, etc., en patois normand. Ne disons-nous pas aussi *un grand innocent, un grand paresseux, une pauvre petite fois ?*

ADJECTIFS pris comme noms propres. — Les adjectifs servant de noms propres et précédés d'un article comme Le fort, Le grand, se déclinent ordinairement; ainsi l'on dit la maison *du Fort*, je vais parler *au Fort*. Ils prennent le féminin : EXEMPLE : La *mère Forte*, la *fille Forte*. — (V. *noms propres*.)

ADONNER (Verbe actif). — Remplace souvent le verbe simple *donner*, dont il prend toutes les significations. Cela a lieu surtout dans les communes du littoral, à Berville, Conteville, etc.

ADONNER (S') (Verbe réfléchi). — Ce verbe qui est en français d'un usage assez

0,817 d'hectare. — L'acre anglaise n'étant que de 0h,404 répond à la moitié environ de l'acre de Bernay.

L'acre est inconnue dans l'Ile de France; c'est l'arpent qui en tient lieu.

Le mot *acre*, en devenant anglais, n'a pas été modifié quant aux lettres, mais il est singulièrement altéré par la prononciation. — Il y a une rue importante à Londres qui s'appelle *Long-Acre* (long champ); c'est, comme on voit du français tout pur, mais qui le reconnaîtrait dans la bouche d'un Anglais quand celui-ci prononce : « *Log-Equeur ?* »

Acred signifie en anglais un propriétaire foncier (Spiers, *Dict.*)

Je vois dans l'*Annuaire du bureau des Longitudes* que l'acre existe comme mesure agraire non-seulement en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, mais aussi en Suisse (Zurich) où elle vaut 0h,324, et en Saxe où elle vaut 0h,55. Il n'est pas impossible, d'après cela, que les Iles Britanniques aient connu l'*acre* avant Guillaume le Conquérant; mais je persiste à croire, jusqu'à nouvel ordre, que l'étymologie du mot est latine (*ager*). « Il faut éviter, dit M. de Chevallet, tome Ier de son ouvrage sur l'*Origine de la Langue française*, p. 311, d'attribuer à la langue des Francs des mots altérés provenant du latin ou de toute autre langue ancienne ou moderne, qui se trouvent en bon nombre dans les idiomes germaniques. »

[1] « Le pauvre mary, trouvant sa femme *adirée*, la chercha de tous costez. » (Reine de Navarre, *60e nouvelle.*)

restreint, s'emploie dans le patois normand de la manière la plus variée.

« *S'adonner* avec quelqu'un » c'est le fréquenter beaucoup, devenir intime avec lui.

« *S'adonner* avec une femme » c'est vivre charnellement avec elle.

Cette tournure est dans Brantôme : « On les prendrait pour débauchées et prestes pour s'*adonner*. » (*Dames galantes*, discours Ier).

Une pièce de bois qui ne s'*adonne pas* pour un ouvrage est celle qui n'a pas la forme ou la dimension qu'il exigerait.

Employé sans régime, ce verbe signifie tantôt *convenir, se prêter*, tantôt donner du profit. Exemple de ces deux sens : « Tout cela s'*adonne* (s'accorde bien, s'harmonise). » — « Le facteur s'arrête volontiers pourvu que l'heure s'y *adonne* « (s'y prête). » — « Voilà un travail qui « ne s'*adonne pas* » (qui n'est pas avantageux. — V. *éplétant*).

S'adonner, toujours sans régime, signifie aussi s'*habituer*, se *familiariser*; ainsi j'ai entendu dire d'un chat qu' « il n'était pas encore *adonné*. »

Enfin (pour ne rien omettre), on dit qu'un vantail de porte ou de fenêtre s'*adonne* (c'est-à-dire se *laisse aller*), quand il donne du nez, comme on dit en français, et tend à frotter contre le seuil et contre l'autre vantail.

ADRESSES (LES) ou RADRESSES. — 1° Les êtres d'une maison; 2° les chemins peu connus et bons à suivre.

« Ceux qui cognoissoient les addresses (*sic*), des chemins furent ceulx qui eschappèrent. »
(*Contes de la Reine de Navarre*, prologue.)

Adresses vient probablement du latin *directus* et alors le sens propre de ce mot est un *raccourci*.

En vieux français, le même mot se disait souvent au figuré, pour *secrets, tours, rubriques*. Molière et Boileau l'ont encore employé de cette façon :

« Il faudra que mon homme ait de grandes *adresses*,
« Si message ou poulet de sa part peut entrer. »
(*Ecole des Femmes*, acte IV.)

« A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,
« Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'*adresse*. »
(Satire III.)

Ce sens figuré a dû servir de transition pour arriver à la signification actuelle du même mot (*solertia*). Dans cette acception moderne, *adresse* est toujours au singulier tandis qu'autrefois on l'employait ordinairement au pluriel.

Radresses est une variante fort usitée à Pont-Audemer. Exemple : « Je connais bien les *radresses* de la maison. »

AÈS. — Aux. — (V. *és* qui se dit davantage.)

« J'ai travaillé *aès* allées du bois. » (Saint-Paul-sur-Risle).

A FLEUR. — (V. *fleur*.)

AFFECTER (S') — S'adonner, se livrer. Exemple : « S'*affecter* à la boisson. »

AFFÉTÉ. — Participe d'*afféter*, qui signifie apprêter, et surtout assaisonner; ancien verbe français fort usité encore à Pont-Audemer. Exemple : « Une salade « bien *affétée*. »

Afféte figure souvent comme adjectif dans nos auteurs du XVIe siècle; tantôt il signifie tout simplement *affecté, apprêté*; tantôt, à l'idée d'*apprêt*, il joint une autre nuance et peut se traduire par *coquet, câlin*. Voici un exemple de ce dernier sens recueilli à Pont-Audemer même ; j'ai entendu dire d'un chat : « Il est tout « *affété*, il voudrait bien qu'on le vît. » On voulait dire qu'il se mettait en frais de coquetterie. — (V. plus loin *afféter* et surtout la note.)

AFFÈTEMENT. — Assaisonnement. Exemple : « Il n'y a pas dans les fèves assez d'*affètement*. »

AFFÉTER. — Apprêter, mettre en état, assaisonner.

C'est surtout, en Normandie, un terme culinaire ou gastronomique : « *afféter* « un ragoût, *afféter* une salade. » Mais ce verbe a tous les sens de notre mot français *apprêter*. Il s'applique aux personnes comme aux choses : une terre bien *affétée* est une terre convenablement labourée et fumée; et j'ai entendu une servante qui s'était chaussée et vêtue pour sortir, dire à sa maîtresse : « Me voilà tout *affétée*. »

Ce mot vient du latin *affectare* (en italien *affettare*, en espagnol *afeitar*). *Affectare*, comme *afficere* dont il est le fréquentatif, n'est au fond qu'une modification de *facere*, faire; ce verbe latin se ressent de son origine, il a des sens très-variés et souvent un peu vagues et l'on en peut dire autant du verbe français actuel *affecter*; mais afféter, qu'on écrivait aussi *affaitier*, avait dans notre vieille langue la signification plus précise de disposer, arranger, *apprêter*, comme aujourd'hui

dans le patois normand. C'est ainsi qu'il faut l'entendre dans ce vers du *Roman de Rou* :

« Haubers et helmes *afaitier* (sic). »
(*Mettre en état* les cottes de maille et les casques.)

On retrouve ce mot dans le patois du Berry. « Brandissant avec fureur une de « ces longues fourches dont on se sert « dans le pays pour *afféter* le foin sur les « charrettes, il attendit la nuit... » (*Roman de Valentine*). Afféter veut encore dire ici arranger, disposer, et c'est à tort, je crois, que M. le comte Jaubert, après avoir cité le même passage de George Sand (*Glossaire*, tome Ier, p. 47), regarde ce mot comme équivalent d'*afaiter, élever en faite, combler*.

Afféter a disparu depuis longtemps du langage français; *affété* (adjectif), après avoir été fort employé dans le XVIe siècle et jusqu'au milieu du XVIIe, est tombé ainsi, tout d'un coup, en désuétude; il ne nous est resté qu'*afféterie* [1].

AFFICHER. — Appliquer, appuyer, attacher. Ainsi quelqu'un se plaignant d'un voisin, m'a dit un jour : « Il n'a pas voulu « payer la mitoyenneté, mais il n'en cher- « che pas moins à *afficher* son mur contre « le mien. » C'est le sens du verbe latin *affigere*.

AFFILÉE (D'). — Ou d'*une seule affilée*, d'une seule fois, sans interruption. Exemple : « J'ai fait trois lieues d'une « *seule affilée*. » « J'ai gagné cinq parties « d'*affilée*. »

Cette locution se retrouve dans le patois picard et dans celui du Berry. Suivant M. le comte Jaubert, le sens propre d'*affilée*, serait *file*, rangée. Exemple : « Une « *affilée* de moutons. » « Ils sont arrivés « vingt d'*affilée* » (c'est-à-dire à la file).

AFFILER. — Enfiler (une aiguille, par exemple). — Changement de préposition : *ad* pour *in*.

AFFIQUES. — Branches que l'on *fiche* en terre et qui, réunies par des liens ou plions, forment une haie *sèche*. Mettre des *affiques* à une haie vive, c'est en fermer les brèches de cette façon, sans rien planter.

Affique est le même mot qu'*affiche*, quelque différente que soit sa signification; l'un et l'autre vient du latin *affigere* ou plutôt de son participe *affixus*.

Au moyen âge, *affique* signifiait quelquefois une *épingle* ou *broche*, comme le font voir les vers suivants cités par MM. Duméril :

« En son pis avoit une *afique*
« D'or et de mainte pièce rique. »

C'est-à-dire « elle avait sur son sein « une *épingle* où brillaient l'or et mainte « pierre précieuse. »
De là le mot *affiquets*.

AFFOLER. — Rendre fou, faire perdre la tête. Exemple : « Tu m'as tout *affolée* en criant comme çà. »

C'est du vieux français; affoler était très-employé autrefois comme verbe actif et comme verbe neutre :

« Dictes hardiment que j'affole,
« Si je dy huy autre parole. »
(*Pathelin*.)

AFFRANCHIR. — Effranchir, franchir; rogner, rétrécir; ainsi, j'ai entendu dire : « pour élargir la route, on a *affranchi* « le cimetière » (on en a retranché une partie).

Les couturières se servent de la même expression toutes les fois qu'elles ont à rogner ou à recouper quelque chose : « Il faut encore en *affranchir* un peu. » Les variantes *effranchir, franchir*, s'emploient de la même manière.

Ces mots ne figurent dans aucun des glossaires normands que j'ai sous les yeux; mais je trouve dans le *Glossaire du centre de la France* une expression qui doit avoir avec eux une parenté assez étroite, savoir : *affranchir* (châtrer) des *animaux*.

[1] Voici des exemples de l'adjectif *affété* dans nos vieux auteurs :

« Une beauté molle, *affétée*, délicate, artificielle... » (Montaigne, liv. Ier, chap. XIX.)

« Les Athéniens estoient à choisir de deux architectes; le premier, plus *affété*, se présente avec un beau discours, etc. » (Le même.)

« Si quelqu'autre, *affétée* en sa douce malice,
« Gouverne son œillade avecq de l'artifice. »
(Régnier, sat. VII.)

Affétée se trouve encore dans Boileau, et même dans sa meilleure satire :

« Je laisse aux doucereux ce langage *affété*. » (Sat. IX.)

En y regardant bien, on voit qu'*affété* n'a pas, chez ces auteurs, le plus souvent du moins, le sens défavorable que nous donnons toujours aux mots *apprêté*, *affecté*. Brantôme surtout, qui affectionne cette expression, le prend en bonne part : Une femme *affétée* est une femme sous les armes, une femme dont la coquetterie relève et *assaisonne* pour ainsi dire ses agréments naturels :

« Cléopâtre avait la parole si *affétée* (sic) et le mot si à propos... qu'Antoine oublia tout pour son amour. » (*Dames Galantes*, disc. I.)

« Dieu sait si ce langage (l'italien) est *affètté* et propre à l'amour. » (Ibid.)

« Louis XI ayant convié le roi d'Angleterre de venir à Paris, s'en repentit aussitôt. Ah Pasques-Dieu ! dit-il, je ne veux pas qu'il y vienne; il y trouveroit quelque petite *affétée* et saffrette dont il s'amouracheroit. » (*Dames galantes*, disc. VII.)

Dans les deux premiers passages, traduisez affetté ou affété par *piquant*, et dans le dernier, par *coquette*.



Roquefort fait venir *affranchir*, pris dans le sens ordinaire, du mot *français*, et par conséquent *franc* et *franchise* du latin *frangere* (en sous-entendant *vincula*); c'est une opinion très-contestable[1]. Mais cette étymologie, sans aucun sous-entendu, me paraît bonne pour *affranchir* pris dans le sens tout différent qu'on lui donne à Pont-Audemer et dans les provinces du Centre, car il n'y a pas loin de l'action exprimée par le sens propre de *frangere* (briser, mettre en morceaux) à celle de rogner ou couper des pièces d'étoffes, ou à celle de châtrer un animal. — (V. *raffranchir*.)

AFFRIOLER. — Affriander, tenter.

AFFRONTER. — Faire un affront. — *Être affronté*, recevoir un affront.

« Couronsle donc chercher, ce pendard qui m'affronte. »
(Molière, *Sganarelle*, sc. XVII.)

En basse Normandie, *affronter* une fille, c'est lui faire l'*affront* de la séduire.

AFFRONTEUX. — 1° Celui qui fait un *affront* et par suite séducteur (basse Normandie).

2° Effronté, impudent, imposteur.

Je ne suis pas sûr que ce mot soit usité dans le premier sens à Pont-Audemer, mais il l'est certainement dans le second, qui est le plus français des deux, comme semblent l'indiquer les citations suivantes :

« Deux ou trois *affronteuses* se firent prêcher par Paris, comme étant envoyées des cieux à même fin que la Pucelle. »
(Etienne Pasquier, *Lettre VIII*, adressée à Ronsard.)

« C'est demain, dit le Roi, qu'expire le septième jour que j'ai accordé à ces *affronteurs*. »
(Contes de Mme d'Aulnay, *la Princesse Rosette*, XVIIe siècle.)

AFFUT. — Etai mobile consistant en une simple perche, pour soutenir les cordes à sécher le linge, les branches de pommiers surchargées de fruits, etc..., du latin *fustis*.

[1] *Franc* qui signifiait au moyen âge homme libre, était le nom des derniers conquérants du pays. *Affranchir* (rendre libre) et *franchise*, viennent naturellement de là, et il n'y a pas d'autre etymologie à chercher.

C'est au même ordre d'idées qu'appartient d'une manière indirecte le mot *franchir*, pris dans le sens d'*aller au delà* (*transire*). Ce mot peut s'expliquer à peu près comme le verbe *quitter*, dont je me suis occupé ailleurs. « Quand nous disons *franchir* un espace (spatium *liberum efficere*), *quitter* un lieu (locum *quietum efficere*), cela équivaut, presque littéralement à les *délivrer* de notre présence. » — (V. *quitter*.)

AFFUTER (Verbe actif), guetter un gibier, une proie. — (Verbe neutre), être à l'affût; se dit des hommes et des animaux chasseurs.

« *Affûter* un tonneau », c'est le mettre en état (par divers moyens que l'expérience indique et notamment en y versant une décoction bouillante de certaines herbes), de conserver sans mauvais goût la boisson qu'il doit contenir.

L'Académie indique, pour le français actuel, deux emplois de ce verbe : *affûter* un canon (le mettre sur son affût) et *affûter* un outil (l'aiguiser).

Le *Glossaire bas-normand* de L. Dubois et celui des *Provinces du Centre* assignent au même verbe une signification beaucoup plus large qui comprend plusieurs des précédentes, savoir : *ajuster, arranger, disposer*.

Dans tous les cas, *affûter* vient du latin *fustis*, origine qu'il est difficile d'admettre sans quelques explications :

Fustis ne voulait dire que *bâton* en bonne latinité, et encore dans un sens restreint : bâton pour frapper. En bas latin *fustis*, ou plutôt sa forme corrompue *fustum*, ont pris des sens très-divers (que *fustis* avait peut-être auparavant en langage populaire) perche, tronc d'arbre, bûche, tonneau, bâton ferré et par extension toute espèce d'armes, manche de lance ou d'outil, petits meubles de ménage, on pourrait presque dire tout *objet en bois* : de là des dérivés encore plus variés, soit en vieux français, soit dans la langue actuelle ou dans ses patois; par exemple :

Fuster ou *futer*, frapper, battre, et au figuré rebuter, fatiguer (vieux français et patois normand).

Fustiger.

Affût (de canon). — *Affût*, perche pour soutenir les branches (patois normand).

Fût (tonneau), et *futaille*.

Fût, bois sur lequel est monté le canon d'un fusil ou d'un pistolet; (fût d'une colonne, vient, je crois, d'un autre mot latin, *fulcire*.)

Fustier, charpentier, menuisier.

Fusterie, atelier où l'on travaille le bois, menuiserie : dans plusieurs patois du Midi. Fûtier s'emploie en Normandie même, dans un sens analogue, mais moins étendu.

Fust ou *fuste*, espèce de navire (vieux français), d'où le nom plus moderne *flûte*.

Futaie.

Affutiaux, ajustements féminins. — *Raffuts*, vieux vêtements (patois normand).

Affuster, vieux mot français qui signifiait, selon Roquefort, présenter un *bâton* à quelqu'un pour se battre avec lui.

Affût (à la chasse).

Futé, fin, avisé. — Sens littéral : *bien préparé pour la lutte*, etc.

Voici comment on est arrivé, pour le verbe qui est le sujet du présent article, aux différents sens dont j'ai parlé en commençant :

Une des significations de *fustis* ou *fustum* étant *manche d'arme ou d'outil*, « *affû-* « *ter* un arme, un outil » a voulu dire d'abord les emmancher, puis les mettre en état de servir, et l'on conçoit que cela ait conduit peu à peu à la signification générale *apprêter*, *arranger*, *ajuster* (des outils ou tout autre chose).

Quant au sens *guetter*, être à l'*affût*, il a dû naître de la signification indiquée par Roquefort, « présenter un bâton ou « une arme pour se battre » : de là à *menacer d'une arme quelconque*, puis à guetter (un ennemi ou une proie), il n'y a pas bien loin.

Il est à remarquer que nous avons dans le français actuel un verbe très-usité, *ajuster*, qui réunit aussi deux sens très-différents et analogues à ceux du vieux mot *affûter*, savoir : celui d'agencer ou disposer (un appareil, un instrument) et celui de viser (un but, une proie).

AFFUTIAUX ou **AFFUTIAS**. — Mot populaire : petits *ajustements* de femme (et non pas objets *peu nécessaires*, comme MM. Duméril traduisent beaucoup trop vaguement).

Ce mot vient de *fustis*, probablement par l'intermédiaire du verbe *affûter*, qui signifiait et signifie encore arranger, apprêter. — (V. l'art. précédent.)

AGACHER ou **AGACER**. — Émousser. — Un outil *agâché* est celui qui a besoin d'être affilé, par exemple une serpe ébréchée, une scie qui a perdu le fil. « V'là des pierres (me disait un jour un faucheur normand), qui ont *agâché* ma fâ. » C'est tout le contraire d'*acuere*, indiqué par Roquefort comme origine du mot français *agacer*.

Agace ou agasse (en italien *gazza*) voulait dire *pie* en vieux français[1]. *Agacer* ou *agacher*, crier aigrement, est un mot bas normand.

« Une pie si vint sur may,
« Qui ne cessoyt d'*agacher*... »
(Chanson du XV[e] siècle, publiée dans le *Recueil* de L. Dubois, p. 164.)

MM. Duméril qui ont recueilli cette expression, la font venir d'*agace* « comme « piailler vient de pie. » — Serait-ce là aussi l'origine de la locution qui fait le sujet de cet article ? un outil mal aiguisé, et surtout une scie, *crie* lorsqu'on s'en sert ; on a donc pu dire alors : « Cette scie *agace* ou *agache* » ; de là à dire qu'elle *s'agachait* ou qu'elle était *agachée*, il n'y a pas loin pour des paysans normands qui font une confusion perpétuelle entre les verbes actifs, neutres, réfléchis et même passifs.

AGACHER. — Pour agacer dans le sens ordinaire du mot français. — (V. l'art. précédent.)

N'est-ce pas encore au mot *agace* ou *agache*, pie, qu'il faut rapporter cette acception ? rien n'est assurément plus agaçant que le cri de la pie.

AGALOPPER ou **AGGALOPER**. (On prononce souvent comme s'il y avait 2 *g*.) — Galoper, ou plutôt *venir au galop*. Ce verbe normand est à *galoper*, pour le sens, ce qu'*accourir* est au verbe *courir*.

AGE. — Age, en Normandie comme à Paris, est féminin pour la classe populaire. Cette faute trouve son explication et son excuse dans l'équivoque qui résulte, pour la prononciation, de la voyelle qui commence le mot. Orage, ouvrage, herbage, etc., sont également féminins, par la même raison, pour nos paysans normands.

AGE (HOMME D'). — Homme âgé. On dit aussi, mais plus rarement, *femme d'âge*.

« Cette nymphe estoit d'âge... »
(Régnier, *Discours au Roi*.)

« Il survint un Romain, *homme d'âge*, qui en ses jeunes ans avoit été à la guerre sous Pompée. »
(Amiot, *trad. de Plutarque*, cité par M. de Chateaubriand.)

Cette expression s'emploie en Berry et en Picardie, dans le même sens. (Jaubert et Corblet.)

AGIOS (DES). — Compliments multipliés, avances affectées : « Il m'a fait de grands *agios* » se dit toujours dans un sens défavorable.

Ce n'est pas, à proprement parler, un

[1] La Fontaine a employé ce mot :

« L'*agasse* eut peur, mais l'aigle ayant fort bien dîné,
« La rassure..... »
(L'*Aigle et la Pie*, *Fables*, liv. XII.)

C'est de *gazza* qu'est tiré le mot gazette (journal) ; en italien *gazzetta* veut dire à la fois *gazette* et *petite pie*. Jamais, il faut en convenir, on ne vit d'étymologie mieux appropriée.

idiotisme normand; je crois que cette locution appartient à toute la France du nord.

On peut la regarder comme un souvenir peu respectueux d'une prière qui commence par le mot grec αγιος (*agios*), *saint*, et qui se répète plusieurs fois dans les offices du vendredi ou du samedi saint. — Plusieurs passages de Rabelais contiennent des allusions très-directes à cette prière et semblent montrer qu'elle était employée dans les exorcismes :

« Quelqu'un d'eux... tira ses heures de sa braguette et cria assez : αγιος ο θεος ! si tu tiens de Dieu, parle; si tu es de l'autre, vas-t-en ! »

(*Gargantua*, chap. xxxv.)

« Je fis le signe de la croix, criant *agios, athanatos o theos* (Dieu saint, Dieu immortel !) et nul ne venoit. »

(*Pantagruel*, liv. II, chap. xiv.)

On sait que le mot kyrielle, si usité pour exprimer une nomenclature interminable, vient également d'un mot grec répété souvent dans les prières de l'Église.

AGONIE (SONNER L'). — (V. à la lettre *s*, *sonneries* mortuaires).

AGONIR (de sottises). — Accabler d'injures.)

On dit à Paris (langage populaire) : *agoniser* de sottises. — En bon français, agoniser n'est qu'un verbe neutre : « *être* « *à l'agonie.* »

AGRIER pour **RAGRÉER.** — Terme de maçon. — (V. *ragrier.*)

AGREIABLE pour **AGRÉABLE.** — Se dit peut-être davantage aux environs de Paris.

On trouve *agriable* dans Molière :

« J'aimerois mieux bailler à ma fille eun bon mari qui lui fût *agriable.* »

(V. *cretancier.*)

AGUCER, AGACHER, AIGUCHER, AYUCER. — Aiguiser, au propre et au figuré.

Agucher quelqu'un, le *remettre en appétit*, le *réconforter.* — (V. *ragucher.*)

Ce verbe et particulièrement la forme ayucer s'emploient quelquefois dans un sens neutre. Ainsi, j'ai recueilli à Saint-Paul-sur-Risle cette locution remarquable, à propos d'un champ de lin qui souffrait de la sécheresse : « le lin *ayuce* »; on voulait dire qu'il était raide et court, qu'il poussait comme des *aiguilles*.

AGUIGNETTES ou **OGUIGNETTES.** — Étrennes qu'on donne aux enfants à l'époque du 1er de l'an. Expression moins usitée à la ville qu'à la campagne, où les *aguignettes* consistent en un petit régal (pommes, noix, morceaux de galette) que les enfants pauvres vont quêter dans les fermes.

On retrouve ce mot à peu près dans toutes les parties de la France, excepté à Paris, où il est, je crois, inusité. On le reconnaît aisément dans ses diverses formes qui se multiplient à l'infini ; je me borne à citer les principales :

Aguilanneu, guilanné (basse Normandie, Picardie, Touraine, Berry).

Aguignettes, oguignettes (Rouen, Pont-Audemer).

Guilanleu (Anjou).

Eguinanné, éguinat (Bretagne, selon M. Jaubert).

Guilonnée (Gascogne, selon M. Rathery).

Ajoutons à tout cela la forme espagnole *aguinaldo*, étrenner, en remarquant que ce n'est pas un mot de patois, puisqu'on le retrouve dans les dictionnaires classiques.

Des lettres de rémission de 1453, citées par dom Carpentier (suppt au *Glossaire de Ducange*) parlent de « varlets ou jeunes « compaignons qui alloient quérant *agui-* « *lanneu*, le dernier jour de décembre. »

On croit généralement que ces mots reproduisent avec plus ou moins d'altération la phrase française « *au gui l'an* « *neuf !* » ou la phrase latine « *ad viscum* « *anno novo* » et sont comme un souvenir de quelque rit de la religion des druides. L'abbé Corblet précise davantage en disant que « les Bardes, après avoir reçu le gui « sacré, coupé par les Druides, le distri- « buaient dans les villes en annonçant « par là l'ouverture de l'année. » La variante la plus usitée *aguilanneu*, serait, dans cette hypothèse, très-peu corrompue, et M. Corblet va même jusqu'à inscrire en toutes lettres, dans son vocabulaire, parmi les mots picards, la forme correcte *au gui l'an neuf*.

Il y a peu d'étymologies qui semblent plus heureuses et qui soient moins contestées.

J'ai des doutes cependant. Je ferai remarquer d'abord que rien, sauf le besoin d'expliquer la question, n'établit que la coutume dont parle l'abbé Corblet, et où l'on fait jouer un rôle aux druides et aux bardes, ait réellement existé [1]; tout cela

[1] L'abbé Corblet n'a fait que traduire ce passage de Paul Mérula cité textuellement par MM. Duméril, article aguilanneu : « Solitos aiunt druidas per suos adolescentes viscum suum *cunctis* mittere, eoque quasi munere bonum, faustum omnibus annum precari. » Mais, qu'était-ce que ce Paul Mérula ? — Un érudit du xvie siècle, qui s'appuie lui-même, comme on voit, sur une simple tradition après plus de mille ans.

est purement conjectural, et je remarque d'ailleurs une impossibilité matérielle : le gui du chêne, le seul qui fût consacré par cette religion, est extrêmement rare partout, et, quand on en avait trouvé, il n'y avait pas moyen d'en faire une distribution générale. *Au gui l'an neuf* semblerait plutôt un signal pour aller à la recherche du gui sacré, mais alors ce cri n'aurait aucun rapport avec les *cadeaux* du premier de l'an.

Ma seconde objection est celle-ci : comment admettre qu'il n'y ait dans cette tradition si persistante d'un acte de la religion druidique aucune trace de la langue des druides et qu'on l'exprime, *même en basse Bretagne*, par des mots qui seraient tirés exclusivement du latin ou du français ? Il n'y a là aucune vraisemblance.

Je crois donc qu'il faut écarter le gui et les druides; mais il reste toujours très-possible qu'une partie de la phrase indiquée, savoir *anno novo* ou *an neuf*, soit entrée dans la composition de tous ces mots *aguignettes*, *aguilanneu*, etc.

Ce qui est encore plus probable, c'est qu'ils viennent de quelques mots gaulois signifiant tout simplement cadeaux ou étrennes; et dans cette hypothèse, la forme usitée aujourd'hui en Bretagne serait sans doute la moins altérée.

AHAN ou ENHAN. — Effort pénible. Ce mot expressif correspond au verbe *ahanner* ou *enhanner*. Il se rencontre fréquemment sous ces deux formes dans nos vieux auteurs :

« Chescun jour vient à grant dolurs,
« En paine sont et en *anhan* » (sic).
(*Roman de Rou*. V. 5996, *Récit de la Révolte des Paysans sous Richard II.*)

« Je sue icy de *ahan* pour entendre la procédure de votre différent. »
(*Pantagruel*, livre II, chap. II [1].)

« ... Voyez ce cheval qui d'haleine poussive,
« Et d'*ahan* maintenant bat ses flancs à l'entour. »
(Ronsard, pièce adressée au roi Henri III.)

On lit dans Régnier :

« ... Dedans un coffret qui s'ouvre avec *enhan*,
« Se trouvent des tisons du feu de la Saint-Jean. »

On voit dans la carte de Cassini, que la grande plaine, voisine de Châlons, où se livra la bataille sanglante qui arrêta la fortune d'Attila, se nomme dans le pays l'*Ahan-du-Diable*.

Aux environs de Pont-Audemer, *ahan* ne veut pas dire seulement *effort* (action de s'efforcer); on entend aussi par là, quelquefois, les incommodités qui peuvent être la suite d'un effort; et c'est même dans ce dernier sens que l'expression *ahan* ou plutôt sa variante *aran* (*r* pour *h* aspiré) a été prononcée pour la première fois devant moi par des paysans de Saint-Paul.

AHANNER ou ENHANNER. — S'essoufler et au figuré faire un travail très-pénible; être en souffrance (plus usité qu'ahan). — EXEMPLE : « Ces pauvres « chevaux *ahannent*. » « Si la chaleur con« tinue, nous allons *enhanner*. »

En basse Normandie, aux environs d'Argentan, *ahanner* se dit aussi dans le sens actif. « Vous voyez bien que ce tra« vail l'*ahanne*. »

Voici l'autre forme de ce verbe dans l'une des vieilles chansons normandes recueillies par L. Dubois :

« Hélas, il est bien *enhanné*. » (Ch. VI.)

Roquefort a inscrit dans son *Glossaire* les mots *ahaner* et *ahanier*, signifiant l'un *labourer* et l'autre *laboureur*. Le même auteur dit qu'au XVe siècle on disait à Douai « terre *ahanable* » pour terre labourable.

Pour les mots ahan, ahanner et leurs variantes, les étymologies abondent; les uns croient y trouver le *han* que poussent les bûcherons, en donnant des coups de hache; d'autres le font venir d'*anhelare*. Ce sont là des origines vraisemblables.

N'est-il pas permis aussi de voir dans *enhan* et *enhanner* une modification des mots *géhenne*, *géhenner*, torture, torturer, très-employés au moyen âge, et dérivés de l'expression biblique *gehenna*, enfer ? Enfin *ahan*, *ahanner*, eu égard à la permutation fréquente des lettres *f* et *h aspiré*, pourraient se rattacher à l'italien *affanno*, peine, affliction, qui figure si souvent dans les *libretti* d'opéras :

« Fra cento *affanni* e cento,
« Vammi ondeggiando il cor. »
(Don Giovanni [1].)

AI pour A. — *A* se change fréquemment en *ai* ou en *é ouvert*. EXEMPLE : *Cai-*

[1] C'est ce passage de Rabelais qui doit avoir inspiré les vers des *Plaideurs* :

« Je suais sang et eau pour voir si du Japon
Il viendroit à bon port au fait de son chapon. »

[1] Voici maintenant (avril 1864) un extrait du nouveau *Dictionnaire* de M. Littré, qui résume tout ce qui peut éclairer la question.

« *Ahan* (en provençal *afan*, en italien *affano*) : mot d'origine incertaine. Dietz le regarde comme né en France. Ducange le tire de l'exclamation han ! expression de peine et de fatigue. Dietz n'est pas éloigné d'admettre cette étymologie; cependant il note le mot kimri *afan*, combat. »

pelle pour chapelle, *récaille* ou *raicaille* pour racaille, etc.

Cette altération est loin d'être particulière au patois normand. Le français du moyen âge et celui de la renaissance s'y complaisaient également; on écrivait, et l'on prononçait probablement, *campaigne* (pour campagne), *montaigne* (pour montagne), *visaige*, etc. Il suffit d'ouvrir Rabelais pour en trouver des exemples multipliés. Les mots *outrage*, *usage* et plusieurs autres qui ont passé la Manche ont à peu près conservé en anglais cette ancienne prononciation française : *outraige*, *usaige*.

En patois normand, c'est surtout quand l'*a* est suivi d'un *r* qu'il subit cette modification. Exemples : *Lucairne, caircan, cairbon* ou *querbon*, pour lucarne, carcan, charbon. C'est presque une règle fixe que le changement d'*ar* en *air*, aussi lui ai-je consacré plus loin un article spécial.

Quand on compare le français actuel au latin d'où il est sorti, on voit que le passage de l'*a* à l'*é* ouvert ou à la voyelle composée *ai* se montre encore dans une infinité de mots : c'est ainsi que *pater*, *mater*, *navis*, *capra*, sont devenus *père*, *mère*, *nef*, *chèvre* et qu'*amare* s'est changé en *aimer*. Tous nos verbes en *aire* ont une semblable origine. Exemples : *Faire*, *taire*, *traire*, de *facere*, *tacere*, *trahere*. — D'après plusieurs indices, on peut présumer que les Romains, même avant la décadence, inclinaient à prononcer *a* comme *ai*; ainsi l'on trouve sur des inscriptions tombales *paivimentum* pour *pavimentum*. (Chevallet.)

Ai pour i. — *I long* se prononce à Pont-Audemer *ai* ou *ei*, quelquefois *aî*, quelquefois aussi *aai*. Ainsi de *dîner* on a fait *dainer*, *daîner* et *daainer*; de *minuit* on a fait *mainuit* et *maainuit*.

En règle générale, toute syllabe où figure un *i* suivi d'une consonne et d'un *e* muet (comme dans mine, ravine, lime, etc.,) se prononce de cette manière. C'est justement ce que font les Anglais; le son qu'ils donnent à *i* dans ce cas est assez équivoque et peut se rendre presque indifféremment par *ai* ou par *aî*.

Nos Normands disent *ai* pour *i* dans certains cas où cette lettre *i*, quoique appartenant encore à une syllabe longue, ne serait pas prononcée *ai* par nos voisins d'outre-Manche; par exemple, dans les syllabes en *il*, en *ir*, en *is*, suivies d'une consonne. Ainsi tilleul, Virginie, mirliton, issues, sonnent comme *tailleul*, *Vairginie*, *mairliton*, *aissues* [1].

La prononciation ai pour i long est assez générale dans les patois du Nord pour qu'on fasse parler de cette façon les paysans de comédie : ainsi dans Molière :

« Tous les autres ne sont pas *daignes* de li déchausser ses souliers. »

(*Médecin malgré lui*, acte II, sc. I.)

Ai pour oi. — *Oi* se proonce *ai* ou *ei* presque partout dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

Exemples : *Mai*, *tai*, *sai*, au lieu de *moi*, *toi*, *soi*; — *drait*, *endrait*, pour *droit* et *endroit*; — *craire*, *baire*, pour *croire* et *boire*, etc.

Tel est l'usage le plus général. Je dois dire cependant qu'il y a des localités où la prononciation d'*oi* n'est pas *ai*, mais *oué*. Exemples : *Crouère* ou plutôt *quérouère* et non pas *craire*; *bouère* et non pas *baire*. Cette prononciation exceptionnelle *oué* est plus fréquente à la ville qu'à la campagne, plus fréquente aussi sur le littoral qu'au sud de la ville. Je citerai notamment Berville-sur-Mer, où les pronoms moi, toi, soi, se prononcent *moué*, *toué*, *soué*.

La prononciation *ai* ou *ei* pour *oi* a toujours été dominante dans toutes les parties de la Normandie. Le poëte bas-normand Wace écrit habituellement *ei*. Exemples :

« Reis fu Nobugodosor. » (Nabuchodonosor fut roi.) V. 29.

« Homes de plusors terres a *tei* obéiront. » V. 1026.

« Ki pot fuir el *seir*, n'atendit mie el main » (celui qui put fuir le soir n'attendit pas au matin.) V. 1563.

Le même auteur écrit tantôt *veizin*, tantôt *vezin* pour voisin [1]; mais cela n'empêche pas qu'on ne lise sur un des vitraux de l'église de Pont-Audemer le même mot écrit *voësin*.

Cette prononciation *oué* ou *oé* n'est autre que celle qui a prévalu dans *toute la France*

[1] Les Anglais, dans des cas semblables, prononcent quelquefois *eu* au lieu de *i*; Exemples : *Seur*, *gueurl*, pour *sir*, *girl*.

A l'époque de la formation de la langue française, la prononciation *air* ou son équivalent *er*, a été, dans beaucoup de mots, substituée à *ir*, et finalement consacrée par l'orthographe. C'est de cette façon que les mots latins *virtus*, *virga*, *viridis* sont devenus *vertu*, *verge*, *verd*. — On n'a fait peut-être, en procédant ainsi, que se conformer à la prononciation du latin populaire; on lit dans Varron (*de re rusticâ*), que de son temps les paysans disaient *vella* pour *villa*.

[1] Dans un texte du XIVe siècle (*Droitures et Coustumes de la Vicomté de l'Eaue*) donné par M. de Fréville dans son ouvrage sur le commerce de Rouen, on trouve *teile* pour toile, *feire* pour foire, *Pétou* pour Poitou. — C'est de *feire* que les Anglais ont probablement tiré leur mot correspondant *fair*; de même que *voie*, prononcé *veie*, a dû leur donner le mot *way*.

du nord, *sauf la Normandie*, jusqu'au milieu du XVII[e] siècle. Il est bien certain, par exemple, que du temps de François I[er] on disait, à Paris, les *Françoués* et le roi *Françoués* et que lui-même prononçait ainsi son nom. Cependant il y avait dès lors hésitation entre les sons *oué* et *ai*; ainsi, quoiqu'on écrivît toujours *royne* (*regina*), les uns en faisaient *roéne*, les autres *reine* (comme aujourd'hui). — Dans Rabelais, à côté des mots *lardouère*, *maschouère*, on trouve cette exclamation de Panurge : « Je *naye*, bonnes gens, je *naye* », et « des rubans de *saye* violette », (liv. IV, chap. LIV). C'est sous Louis XIV[1] et surtout vers la fin de son règne que la prononciation *ai* paraît avoir fait les plus grands progrès, et la réforme voltairienne les a consacrés dans le siècle suivant.

Quant au son ouvert *ao* ou *oua* qui est devenu normal en français pour la diphthongue *oi*, partout où cette réforme l'a laissée subsister, il est relativement moderne. Où est-il né ? Comment s'est-il substitué à la prononciation sourde et maussade *oué*, qui s'est trouvée tout d'un coup reléguée dans les patois ? C'est un des points obscurs de l'histoire du langage français. — (V. Ampère, *Histoire de la Littérature française*. Cette question y est traitée, mais non parfaitement éclaircie.)

AIGUCHER. — Aiguiser. — (V. *Agucer*.)

AIGUILLETTES (DES). — On donne ce nom à l'ombellifère, fort commune dans les champs, qui porte ailleurs celui de *peigne de Vénus*. L'un et l'autre sont dus à la forme très-effilée des fructifications de cette plante. — On appelle aussi *aiguillettes* les barbes très-allongées de certaines graminées, de l'orge particulièrement.

[1] Vaugelas écrivait vers 1650 : « A la cour on « prononce beaucoup de mots écrits avec cette « diphthongue *oi*, comme s'ils étaient écrits avec « la diphthongue *ai*, parce que cette dernière est in- « comparablement plus douce et plus délicate... Je « *faisois*, prononcé comme il vient d'être écrit, com- « bien a-t-il plus de grâce que je *faisois*, en pro- « nonçant à pleine bouche la diphthongue *oi*, « comme l'on fait d'ordinaire au Palais ! » — (*Remarques sur la Langue française*.) — Il ne faut pas perdre de vue que l'*oi* de cette époque sonnait *oué*, ce qui justifie l'anathème de Vaugelas.

L'autre son *oa* ou *oua* était si loin d'être adopté dans ces premiers temps de Louis XIV, que Molière le met dans la bouche de ses paysans, comme prononciation populaire et triviale :

« Et moi *parfouas*, je batifole itou. » (*Festin de Pierre*, acte II.)

« Je gni en porterai jamais, quand tu m'en paierois deux *fouas* autant. » (Ibid.)

(V. dans l'appendice à la suite du présent *glossaire* les n[os] 6 et 10.)

AIGUYE. — Aiguille. (Prononcez *aigü-ye*.)

AIL. — Ce nom de légume (*allium*) se prononce *eil* à Pont-Audemer même.

AILES DE GAI. — (C'est-à-dire ailes de *geai*), petits nuages blancs qui se détachent sur l'azur du ciel. Quand on voit des *ailes de gai* se montrer dans une partie du ciel auparavant plus sombre, on en tire un présage de beau temps. On rend la même idée d'une manière moins gracieuse en disant que le ciel *s'écaillotte*.

AINDE. — Aide. EXEMPLES : « Venez à mon *ainde*. » — « Il me failleroit (faudrait) quelques hommes d'*ainde*. » Se dit dans le Roumois comme à Pont-Audemer.

AINDER pour **AIDER.** — (V. le mot précédent). — Aux environs de Paris et dans les provinces du Centre on dit *aider*.

AINNÉ. — Aîné. (On prononce *ain-né*.) Cette prononciation nasale de la première syllabe n'est pas une faute, mais un archaïsme ; l'ancienne orthographe du mot était *ainzné* :

« Robert Eurte-ose qui fut l'ainzné... »
(Robert Courtebotte qui fut l'aîné.)
(*Enquête faite par Guillaume le Conquérant sur l'avenir de ses trois fils*.)

Ainzné n'est que la traduction littérale de *anté natus*. — *Ainz*, qui était bien français au XII[e] siècle, rappelle beaucoup l'italien *anzi*.

AIR. (Fém.) — Air est un mot féminin pour les paysans normands. EXEMPLE : « J'sommes dans *une bonne* air. » — (V. *âge*.)

AIR pour **AR.** — Ce changement a lieu habituellement à Pont-Audemer ; on peut même dire qu'il devient une règle fixe lorsque l'*a*, dans le mot français, est suivi d'un *r* et d'une autre consonne. EXEMPLES : *Airmée*, *airgent*, *épairgne*, en *airrière*, pour armée, argent, épargne, en arrière. La rue des *Carmes* devient la rue des *Cairmes*. Le nom d'un village des environs, *Carbec*, se trouve changé en *Cairbé*.

On retrouve cette prononciation dans d'autres provinces ; j'ai constaté moi-même que la ville de la Charité (Nièvre) est nommée par ses habitants : la *Chairité*.

On parlait ainsi à Paris au XV[e] et au XVI[e] siècle ; je lis, par exemple, dans l'arrêt de condamnation d'Etienne Dolet : « La cour a *déclairé* et *déclaire* que tous les biens dudict prisonnier sont acquis et confisqués. » (Nous disons maintenant

déclarer, mais nous avons gardé *clair*, *clairon*, *éclair*, *éclairer*.)

Ronsard a écrit :

« L'heure de nuit qui de son voile enferme,
« L'œil et le soing de l'homme qu'elle
cherme » (*sic*)[1].

AIRE. — Planche de jardin. Mot très-employé. Exemple : « Il faut *parer* (mettre en état) deux *aires*, pour y mettre des pois. »

AIRÉ. — Aéré. « Une chambre bien *airée*. »

AIS D'UN BANNEAU. — On appelle ainsi la planche mobile qui se trouve sur le derrière des banneaux ou tombereaux et qu'on nomme aussi *huisset*. — C'est la seule application que j'aie vu faire à Pont-Audemer du mot *ais* qui signifiait *planche* en vieux français et qui figure encore dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Il est beaucoup plus usité en basse Normandie : dans toute la plaine de Caen on n'a pas d'autre expression pour désigner la planche où l'on met le pain[2].

AISIA. — Oiseau. — (V. *oisiá*).

AISSANTES ou **ESSANTES.** — Petites planchettes de forme rectangulaire (en français *bardeau*, en bas-latin *banca*), qui peuvent tenir lieu de tuiles ou d'ardoises.

On s'en sert dans certains pays pour couvrir les toits. Aux environs de Pont-Audemer, on ne les emploie qu'à garnir, du côté du mauvais temps, les *pots* et les *colombes* des maisons en pans de bois; encore cet usage tend-il à disparaître.

L'étymologie *ais* paraît évidente et pourtant je dois dire qu'on trouve dans de vieux textes cités par M. Aug. Le Prévost (Art. *Baux-de-Breteuil*) les mots bas-latins *essanna*, *escenna* et *escenla*, avec la même signification de *tuile en bois*; ce qui justifierait l'orthographe *essente* adoptée dans le *Glossaire* de L. Dubois et semblerait indiquer une autre origine.

[1] Au début de l'*Heptameron*, la reine de Navarre donne le nom de *Therbes* à la capitale du Bigorre. Elle cédait peut-être à une habitude parisienne, car Geoffroy Tory, qui écrivait au XVe siècle, nous apprend que les dames du beau monde disaient alors : « Mon *méri* est à *Peris*. » — *Therbes*, *méri*, *Péris*, équivalent à *Thairbes*, *mairi*, *Pairis*.

[2] *Ais* peut être cité comme exemple d'un des mots qui appartenaient encore sous Louis XIV au langage courant et qui se sont à peu près perdus depuis. — On le retrouve deux fois dans la plus courte des satires de Boileau :

« L'un me heurte d'un *ais* dont je suis tout froissé. »
(Sat. IV, v. 33.)

« Un *ais* sur deux pavés forme un étroit passage. »
(Ib., v. 76.)

Ais (en italien *asse*) vient certainement du latin *axis*, quelque singulière que paraisse cette étymologie. On voit dans les *dictionnaires* qu'*axis*, dont la signification la plus ordinaire était *essieu*, a été employé dans le sens de *planche* par Columelle.

AISSEAUX ou **ESSEAUX.** — Variante du mot précédent.

AISSELLES D'UN FOUR. — Ses côtés, par opposition au sommet de la voûte, qu'on nomme le *chef* du four. — (V. *chef*.)

AISSUES. — (V. *issues*.)

AITRE ou **ÊTRE.** — Les pièces dont se compose un bâtiment, et quelquefois le bâtiment lui-même. Mot très-usité à la campagne. Exemple : « Les pommes restées dehors font de moins bon boire que celles qu'on renferme dans un *aitre*. » Ce mot s'emploie surtout dans la rédaction des baux et des états de lieux; on dira, par exemple : « Ce bâtiment se compose de deux *aitres* (ou *êtres*), savoir un pressoir et une cave. »

On sait que dans le français d'à présent, le sens de ce mot, toujours écrit *être*, est moins précis; qu'il ne s'emploie qu'au pluriel et presque exclusivement dans la phrase suivante, citée par l'*Académie* : « Connaître les *êtres* d'une maison, » (traduisez : les *dispositions intérieures*.)

Je préfère, pour le mot normand, l'orthographe *aitre*, parce qu'elle a toujours été la plus usitée dans ce pays, et surtout parce qu'elle rappelle mieux l'étymologie incontestée de cette expression : le latin *atrium*.

Chez les Romains, *atrium* signifiait, dans l'origine, vestibule (c'était une cour où l'on entrait après avoir franchi le passage attenant à la porte d'entrée); peu à peu ce mot avait pris un sens plus étendu et avait fini par signifier au pluriel *appartements*, *demeure*. C'est ainsi qu'il faut l'entendre dans ce vers de Virgile :

« Apparet domus intùs et *atria* longa patescunt. »
(*Enéide*, liv. II.)

Dans Stace, « *atria cœli* » ne peut signifier que les *demeures célestes*.

Aitre ou *être*, venu directement de là, est un mot de notre ancienne langue qui n'était nullement particulier à la Normandie : en voici un très-ancien exemple tiré du *Roman de la Rose* :

« Et clorroient et huis et fenestre,
« Si en seroit plus chaut lor *estre*. »

C'est-à-dire leur chambre ou leur logement. C'est le sens actuel du mot normand.

Mais à cette époque, on donnait à *aitre* ou *être*, fort souvent, une signification

tout autre, celle de *cimetière*. Cette acception, qui surprend d'abord, se rapproche cependant davantage du sens propre qu'*atrium* avait en latin, *vestibule;* car autrefois (comme aujourd'hui encore dans nos campagnes normandes), il fallait traverser les cimetières pour entrer dans les églises dont ils étaient en quelque sorte les vestibules. — C'est ainsi qu'on nommait, à Rouen, *attre de la Cathédrale,* la petite place située devant cette église, et qu'à Bernay, une rue qui passe derrière l'église Sainte-Croix, s'appelle la rue de l'*Attre*, c'est-à-dire la rue du Cimetière. (M. Le Prévost.)

« Statuit etiam ut omnes ecclesiæ et « *atria earum*... perpetuâ sint in pace. » (Décisions d'un concile tenu à Rouen, en 1096, pour régler ce qu'on appelait la trêve de Dieu. — D. Bessin, *Concilia*, part. 1.)

Je ferai observer, en finissant, que le nom propre *Delattre*, très-répandu dans l'arrondissement de Pont-Audemer, et sa variante *Delestre* plus usitée ailleurs, tirent probablement leur origine de l'autre signification de ce mot, de celle qui subsiste aujourd'hui, *chambre*, *appartement*, *demeure*.

AJUSTEMENT. — Bon ordre, bonne tenue de ménage. — J'ai entendu dire à la ville : « Ils ne se font pas honneur de l'argent qu'ils dépensent ; ils n'ont pas d'*ajustement*. »

ALANDONNER un cheval, une vache. — (Saint-Pierre-du-Val, canton de Beuzeville.) C'est la même chose que l'*enfessiérer* ou l'*enfettouer*. — (V. ces mots.)

Je trouve dans le *Glossaire* de Roquefort et dans celui de Corblet (patois picard), le mot *landon* : « bâton qu'on attache au cou des chiens pour les empêcher de chasser », et dans celui de Duméril : « *landon*, corde traînante ». Ce mot paraît bien avoir donné naissance à notre verbe *alandonner*. D'un autre côté, *landonner* signifie, à Pont-Audemer même, parler d'une manière traînante et ennuyeuse ; *landoner*, selon MM. Duméril, veut dire à Valognes *lambiner*, et *landon* figure dans le *Glossaire* de L. Dubois, avec la signification d'endormi, de paresseux. — Si le mot *landar*, à peu près semblable au précédent, a le même sens en bas-breton, comme l'assurent Roquefort et MM. Duméril, on peut y voir la souche commune de tous les mots que j'ai cités et notamment de *landon* et d'*alandonner*. Un landon serait alors, proprement, un moyen de ralentir ou d'alourdir : définition qui convient également au bâton dont on charge le cou des chiens, et à la fessière qui gêne les mouvements des vaches.

D'ALLÉ D'VENI. — D'aller, de venir. (On prononce très-vite comme si tout cela ne faisait qu'un seul mot.) EXEMPLE : « Vous verrez cela, Monsieur, *d'allé d'veni*, » c'est-à-dire *en allant et en revenant* sans vous déranger exprès. C'est une locution très-usitée dans la campagne.

ALLER (S'EN) DIRE. — Cette locution singulière, qui n'est sûrement qu'une ellipse pour « *s'en aller disant* », n'est guère usitée qu'à trois temps de l'indicatif (présent, imparfait et passé défini) et à la 3e personne seulement. Elle ne figure que dans les narrations et toujours elle est accompagnée d'une citation textuelle de ce qui a été dit. EXEMPLE : « Je refusais, et lui *s'en allait* : Tu me le paieras. » Elle remplace souvent la petite phrase incidente *dit-il*, ou le *qu'i dit* si cher aux paysans normands. EXEMPLE : « Je ne veux pas, qu'i *s'en va*. »

Du reste, elle n'est pas particulière à la Normandie; et elle est au moins aussi familière aux petits bourgeois et au peuple de Paris.

ALLEZ MARCHEZ ! (On prononce *allais marchais*.) — Cette interjection bas-normande est connue de tout le monde, même à Paris, grâce à la petite comédie de *Gaspard-l'Avisé,* qui l'a popularisée il y a cinquante ans environ, au beau milieu des événements de 1814 et de 1815. A Pont-Audemer, on en supprime ordinairement la moitié : on dit simplement *marchez* ! — (V. ce mot).

ALLONGIR. — Allonger.

ALLOGNER ou **ALOGNER.** — Allonger. — *S'allogner* signifie croître, grandir EXEMPLE : « V'là l'herbe qui commence à *s'allogner*. » On dit aussi dans le même sens *s'élogner*.

ALLOT. — Jeune garçon de ferme. MM. Duméril et L. Dubois écrivent *halot*. Le dernier (ou son continuateur M. Travers), renvoie au mot *hannot*, petit garçon, qu'il fait venir de *hanne*, culotte « parce que, dit-il, le petit garçon est vêtu depuis peu d'une hanne ».

Pour moi, je n'ai recueilli jusqu'à présent ni *hanne* ni *hannot*, et quant au mot qui fait le sujet du présent article, je l'écris *allot*, parce que j'y vois, jusqu'à nouvel ordre, un dérivé d'*allocatus*.

Dans la *Farce de Pathelin,* le juge dit

au marchand drapier, en parlant de son berger Agnelet :

« Estoit-il point votre *alloué* ? »

ALLOU ou **ALLOUE.** — Travail, petite entreprise qu'un ouvrier exécute à prix convenu. C'est ce qu'on appelle en style administratif un marché à forfait.

EXEMPLE : « Je travaille à l'*allou*; j'ai des *alloux* (ou *alloues*), pour tout l'hiver. »

Un ouvrier parisien dirait : « Je travaille à *mes pièces*. »

(Ne pas confondre *allou*, qui vient d'*allocatio*, avec *aleu* qui se disait en latin *allodium* et qui désignait, à l'époque du régime féodal, un domaine possédé en toute propriété par un homme libre.)

ALLOUER UN TRAVAIL. — L'exécuter à prix fait. On dit aussi *faire un allou*.

Le mot *allouer* ne s'emploie guère, à Pont-Audemer, que dans ce sens.

ALLURE (PAS D'). — Train particulier auquel on façonne un grand nombre de bidets de Normandie.

ALLURE (CHEVAL D'). — Cheval habitué au train dont il est question dans l'article précédent. EXEMPLES : « Je ne peux supporter que le *pas d'allure*. » — « Avez-vous à me vendre un *cheval d'allure* ? »

Voici la définition du *pas d'allure* donnée par un homme compétent; je l'emprunte au *Glossaire normand* ou plutôt bas-normand de MM. Louis Dubois et Travers :

« Nom donné à une marche particu-
« lière du cheval dans lequel il fait
« entendre quatre *battues*, et qui diffère
« du trot et de l'amble. Ce genre de loco-
« motion, fort usité au moyen âge pour
« les chevaux de route, s'est conservé
« plus longtemps en Normandie qu'ail-
« leurs, et paraît même être spécial à
« cette contrée. » (Note de M. Houel, inspecteur des haras.)

On sait que l'amble était le train ordinaire des haquenées qui servaient de monture aux dames. Le *pas d'allure*, beaucoup moins élégant, est très-doux aussi. Il a, comme l'amble, cet inconvénient grave que les chevaux qu'on y habitue, n'en peuvent plus prendre d'autre. Les nourrisseurs et conducteurs de bestiaux qui passaient naguères par Pont-Audemer, pour aller au marché de Routot, étaient tous montés sur des *chevaux d'allure*. Le nombre des bidets va toujours en diminuant, en Normandie, comme partout, et bientôt, peut-être, le *pas d'allure* [1] ne sera plus qu'un souvenir.

Amble et *allure* viennent tous deux d'*ambulare* [1]. Ces deux mots ont dû signifier littéralement *pas de promenade*, par opposition au *pas* et au *trot* qui paraissaient l'un trop lent, l'autre trop dur pour convenir aux voyages et surtout aux courses des dames et des gens d'église.

ALORS — à présent. — **JUSQU'ALORS** — jusqu à présent. — L'étymologie d'*alors* (c'est le mot italien *allora*) justifie peut-être la signification très-large que lui prêtent les Normands et la grande majorité des provinciaux ; mais il n'en est pas moins vrai que, dans le français actuel, *alors* veut dire *en ce temps-là* (*Académie*), et non *en ce moment-ci*; et que ces deux expressions *alors* et *jusqu'alors* ne doivent s'appliquer qu'à un *temps passé*. C'est dans ce sens restreint qu'on les emploie ordinairement à Paris.

EXEMPLES, du langage parisien : « Cet homme s'est mis à faire des sottises, il avait été sage *jusqu'alors* » ; — du langage normand : « Je suis content de vous *jusqu'alors*. »

C'est la même faute que si l'on disait en latin *tunc* au lieu de *nunc*.

ALOSER. — Louer, vanter. EXEMPLES : « M. X... n'*alose* pas un tel » (ne fait pas son éloge). — « Celui qui veut acheter une marchandise ne l'*alose* jamais. »

C'est du vieux français. MM. Duméril citent un passage du *Roman de Rou* où ce mot est employé. (V. 5480.)

Aloser vient tout naturellement de *los* qui s'est dit pour *louange* jusqu'au XVIe siècle et que La Fontaine a cherché à rajeunir.

« Ou, si voulez, à payer ce sera
« Quand vostre *los* et renom cessera. »
(Cl. Marot, *Épître au Roy pour avoir été desrobé*.)

« Vendôme, consentez au *los* que j'en attends,
« Faites-moi triompher de l'envie et du temps. »
(La Fontaine, *Philémon et Baucis*. — V. aussi *Belphégor*.)

ALOUVI. — Affamé (comme un *loup*), mot très-expressif.

ALUMELLE. — Lame de couteau; de *lamella*. Vieux mot français.

[1] Cette acception particulière du mot *allure* paraît avoir remplacé tout à fait l'acception générale, qui n'a plus cours à Pont-Audemer.

Wace emploie *aléure* dans ce sens général qui est celui du mot français actuel :

« Grant aléure vont par pestis et par blez. »
(Ils vont grand train à travers les prés et les moissons.)
(*Roman de Rou*, v. 1775.)

[1] (V. aux mots *Voige*, *Voise* (*que je*), à la note, une rectification relative à l'étymologie d'*aller* et de ses dérivés.)

Amarrer. — Attacher ; se dit surtout dans les communes du littoral.

A Pont-Audemer même, on entend souvent les mères ou les bonnes dire aux petits enfants : « *Amarre* ta culotte, ton tablier, etc. »

Ce mot, d'un usage si fréquent chez les marins, nous vient, selon les uns, du celtique (il se retrouve en Bretagne); selon les autres, du bas-allemand ou du scandinave. D'après M. Chevallet, *marel* voulait dire corde en anglo-saxon, et les Hollandais disent encore *maaren* pour amarrer.

Ambitieux. — Celui qui a *une ambition;* on peut traduire le plus souvent ce mot par *rancunier*. Exemple : « Cet homme-là est vengeux et *ambitieux*. »

Un animal *ambitieux* est celui qui a la monomanie décrite dans l'article suivant.

Ambition. — Mot très-familier aux personnes de la classe inférieure, qui lui donnent toujours un sens particulier. Pour eux, l'ambition n'est pas un désir immodéré de gloire, d'élévation, etc., (définition du mot français dans l'*Académie*); c'est une rancune ou haine persévérante, ou tout au moins une prévention incurable et passée à l'état d'idée fixe. Elle ne s'attache ordinairement qu'à un objet déterminé ; aussi ne dit-on pas que telle personne a *de* l'*ambition*, mais qu'elle a *une ambition*. Exemples : « Les paroissiens de... ont *une ambition* contre leur curé » (c'est-à-dire ils l'ont pris en grippe; ils n'en veulent à aucun prix, etc.). — « X... ne veut pas qu'on refasse l'église, c'est son *ambition* » (traduisez : il n'en démordra pas). — L'ambition normande a toujours pour mobile l'amour-propre mis en jeu, ou une ardente personnalité (source ordinaire des procès dans ce pays). Elle a quelquefois l'air de s'en prendre aux choses, mais au fond il s'agit toujours de contrarier quelqu'un.

On fait du même mot, à la campagne surtout, un usage aussi fréquent et bien plus étrange encore, en l'appliquant aux animaux. On qualifie d'*ambition* les manies hargneuses et souvent furieuses auxquelles sont sujets les chevaux et les autres animaux domestiques, et qui les portent à mordre, à maltraiter d'autres bêtes de même espèce ou bien leurs conducteurs, comme s'ils étaient animés à leur égard d'un sentiment de jalousie ou de vengeance. Exemple : « J'ai un cheval qui est pris d'*ambition* contre mon domestique. » J'ai entendu dire aussi, très-sérieusement, d'un chat qu'on avait battu et qui semblait l'avoir oublié : « Il n'a pas d'*ambition*. »

Ces manies vont quelquefois jusqu'à constituer une sorte de maladie. M. Rever, ancien curé de Conteville[1], aimait à raconter qu'un homme de la campagne, consulté sur les causes de la mort d'un porc, avait répondu : « Ce cochon n'est mort que d'*ambition*. »

Ambitionner (S'). — Être pris d'*ambition*. — (V. l'art. précédent.)

Amboise (Poires d'). — C'est le nom qu'on donne toujours, à Pont-Audemer, aux poires de *beurré gris* ou *doré*.

Ame d'un fagot. — Les branches très-menues qu'on place à l'intérieur d'un fagot et qui sont couvertes et resserrées par les branches plus grosses. — (V. *hague* et *bringe*.)

Amendement ou bon amendement. — Signes visibles d'une santé qui s'améliore, de forces qui reviennent ou augmentent. Exemples : « Je suis d'un bon amendement, n'est-ce pas ? » (Ne trouvez-vous pas que la santé me revient?) — « C't'éfant est d'un bon amendement. » (Il profite, il a très-bonne mine.)

Cela se dit encore plus souvent des bestiaux : pour eux, *amendement* est à peu près synonyme d'embonpoint.

Mauvais amendement signifie naturellement le contraire. Ainsi, quand on voit un enfant, un animal, un arbre qui dépérissent, on dit qu'ils sont « d'un mauvais amendement ».

Amender (Verbe actif). — Améliorer, fortifier, accroître. A le même sens à peu près que le mot français *amender*; mais celui-ci ne s'emploie guère hors des deux cas suivants : *s'amender* au moral, et *amender des terres*; au lieu que le verbe normand s'applique à tout ce qui est susceptible d'amélioration ou d'accroissement. Il en était de même dans le langage d'autrefois ; c'est ainsi que Wace dit en parlant du petit Guillaume qui a été plus tard Guillaume le Conquérant :

« Tost fu créu et *amendez*. » (Bientôt il se trouva accru et *fortifié*.)

Amender (Verbe neutre), ou plus rarement, par corruption, **amendir**. — Ce verbe a deux sens distincts :

1° S'améliorer; prendre de la force ou

[1] Membre correspondant de l'Institut de France : l'un des hommes qui ont fait honneur à l'arrondissement de Pont-Audemer, où il a passé la plus grande partie de sa vie.

de la santé : se dit des végétaux aussi bien que des animaux ; — au figuré, tirer parti (de quelque chose).

Voici, en vieux français, un exemple d'*amender* pris dans ce sens :

Gérard de Nevers ayant été blessé, fut mené dans un chastel « où une pucelle « de céans le prist en cure et s'y com- « pensa (dévoua) tellement, qu'en peu « d'espace commença à s'*amender* ».

(Fabliau cité par Roquefort, art. *mire*).

Autre exemple tiré d'un récit de la captivité de François 1er, à Madrid, par J. de Selves :

« De cette heure il est toujours allé en *amendant*, et la fièvre le laissa. »

(*Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1862.)

Voici maintenant un exemple pour le sens figuré :

« Comment n'auront de lui envie,
« Cil qui n'*amandent* (sic) de sa vie,
« Quand cil l'ont qui sont de sa table ? »

(Le trouvère Rutebeuf, *Testament de l'Ane*.)

« Comment n'inspirerait-il pas d'envie « à ceux qui ne *profitent* point de sa vie « (c'est-à-dire qui ne vivent point à ses « dépens), quand ceux-mêmes qui man- « gent à sa table ont ce mauvais senti- « ment ? »

2° Profiter (à quelqu'un), servir (à quelque chose). Exemples : « Il fait dans sa propriété des changements qui n'*amendent* pas. » — « Ça n'*amenderait* pas » pour « ça ne servirait à rien », est un adage assez usité.

On lit dans le bonhomme Amyot :

« Nous nous sommes baissés et *rien ne nous est amendé*. »

(*Daphnis et Chloé*, liv. II, éd. de Courier.)

Proficere, en latin, *profiter*, en français, réunissent ces deux significations normandes du verbe amender.

Amer (Substantif). — Mot très-familier aux marins et aux habitants des bords de la Seine.

On appelle *amer* tout objet fixe, susceptible de servir de point de reconnaissance aux navigateurs et surtout aux pilotes ; par exemple, les clochers, les grands arbres isolés ou d'une forme remarquable, etc.. Les phares servent d'*amers* pendant le jour par leurs formes ou leurs dispositions extérieures, comme par leurs feux pendant la nuit.

Ce mot n'est pas du tout particulier aux côtes de la Manche[1].

[1] « A dater du 1er janvier 1867, les phares, fanaux, « balises et *amers* font partie des attributions du « ministre de l'intérieur. » (Décret du 7 mars 1866.)

En anglais *amer* se dit *sea-mark*, mot à mot *signal de mer* ou *signal pour la mer*. Il semble, d'après cet équivalent britannique, que pour expliquer le mot *amer*, il suffit de le décomposer en deux mots : *à mer* (*ad mare*).

Amertumé (Adjectif). — Amer.

Amiable. — Agréable (Berville-sur-Mer). Exemple : « Ces pommes-là ne donnent pas du cidre amiable. »

Amignonner. — Traiter avec douceur, caresser, rendre caressant. Exemple : « Ce chat ne vous aime pas parce que vous ne l'*amignonnez* jamais. » — (V. *mignon*.)

Amignonner (S'), sans régime ou suivi d'un datif. — Témoigner de l'affection en faisant des caresses. Se dit des enfants, et aussi des animaux.

Amoller ou Amollir. — S'enfoncer dans un terrain mou. Exemple : « Les bêtes *amollent* dans cette herbe-là. » Quelquefois l'objet dans lequel on s'enfonce, est pris pour sujet du verbe. Exemple : « Vous pouvez passer dans ce pré ; il n'*amolle* pas. »

Amont. — Amont (côté d'en haut, *ad montem*), aval (côté d'en bas, *ad vallem*), vieux mots français, toujours en opposition l'un avec l'autre, ne sont guère employés dans le français actuel que par les ingénieurs et les constructeurs, et ne font plus partie du langage ordinaire. Mais, en Normandie, ils ont conservé quelques applications usuelles qui méritent d'être notées.

Ainsi, à Pont-Audemer, tout le monde appelle *vents d'amont* ceux qui viennent de la région de l'est, par opposition aux vents d'*aval* ou de *mer*, ceux qui soufflent du côté opposé. « Les *vents d'amont*, me disait un jour un homme du pays, sont les plus *séquereux* (les plus secs). »

Plus généralement, l'*amont* est le *levant*, et l'*aval* l'*occident*. Ces dénominations sont plus usitées sur la rive gauche de la Risle que sur la rive droite ; pour les comprendre, il suffit de remarquer que la pente du terrain (en considérant l'ensemble du pays) et les cours d'eau principaux se dirigent vers l'ouest.

Dans certaines phrases, *en amont* doit se traduire par *en montant*. Exemples : « La route est ici *en amont*. » — « Mon cheval n'est pas assez fort pour traîner ma voiture *en amont*. » Ici *en amont* n'est sans doute que l'abréviation de *en amontant*. — (V. *amonter*.)

AMONTER (Actif et neutre). — Monter. « Je vas *amonter* du bois. » — « Cette bête fatigue en *amontant*. »

Je trouve *amonter* dans un texte franco-normand de 1310, cité par M. Léopold Delisle, dans son savant ouvrage sur la *Condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, p. 110.

AMOUILLANTE (VACHE). — C'est l'expression consacrée pour désigner une vache pleine qui va bientôt vêler. L'approche de la parturition ést signalée, en effet, par un suintement très-marqué à la vulve et quelquefois aussi à l'extrémité du pis.

Ce mot paraît être usité dans le nord de la France et même en Belgique. Je lis dans un journal de Namur *(Courrier de la Sambre*, 17 août 1856) « que les vaches *amouillantes* ont conservé leur prix ».

« *Remouiller* » (donner les signes précurseurs dont il est question ci-dessus), est un mot berrichon recueilli par M. Jaubert.

AMOUILLER pour **S'AMOUILLER.** — Se mouiller, et par extension *fondre*.

C'est dans ce dernier sens surtout que j'ai vu employer ce verbe :

« Ça n'*amouille* pas, » disait devant moi un ouvrier qui essayait, en temps de gelée, de faire fondre la glace d'une chantepleure (robinet).

On dit qu'une vache *amouille*, quand elle est sur le point de vêler. — (V. *amouillante*.)

AMOUR. — On entend dire souvent à la campagne : la terre a trop d'*amour* ou n'a pas assez d'*amour*. C'est une manière poétique d'exprimer qu'elle est ou n'est pas favorable à la végétation. Quelquefois, quand on se plaint que le sol n'a pas d'amour, cela signifie seulement qu'il n'a pas de *liant*, c'est-à-dire qu'il est trop sec ou qu'il se fendille, comme il arrive dans l'été aux terres trop argileuses.

La même métaphore s'applique aussi bien, dans l'occasion, aux végétaux qu'à la terre qui les nourrit[1] ; ainsi j'ai entendu dire à un paysan : « La haie, sous les arbres verds, n'a pas d'amour, » c'est-à-dire ne s'y plaît pas, y vient mal.

AMOUROQUE ou **AMAUROQUE.** — Camomille puante (*anthemis cotula*), très-commune dans les moissons. — (V. *mouroque*.)

La plupart des paysans ne distinguent guère cette plante de quelques autres qui lui ressemblent beaucoup, notamment du *pyrothrum inodorum*, qui n'est point fétide et qui vient dans les mêmes blés.

[1] « Tantus *amor* terræ !... » (Virgile, *Géorgiques*, liv. II.)

AMULONNER DU FOIN. — Le mettre en *mulons*. — (V. *mulon*.)

AN pour **ON.** — La prononciation normande confond presque ces deux sons, de même qu'elle est sujette à confondre *a* et *o*. Le plus souvent, c'est *on* qui se change en *an*. EXEMPLES : *man, tan, san*, pour mon, ton, son ; *janc* pour jonc ; *j'ans* pour j'ons (abréviation de j'avons) ; *Damfront*, pour Domfront... On connaît le refrain de la chanson populaire : « *J'ans* perdu *man* coutiau ! »

Au contraire, *an* se change en *on* dans Andelys, qui devient *Ondelys* et dans *lande* qui devient *londe*, comme le témoignent beaucoup de noms d'hommes et de lieux.

Cette confusion date de loin ; ainsi dans le document précieux publié par M. de Fréville (en français-normand du XIVe ou XVe siècle), et intitulé : *Coustumes de la visconté de l'Eaue de Rouen*, le pronom indéfini *on* est constamment remplacé par *en*, qui équivaut à *an* pour la prononciation. — Maître Pathelin, dans la farce du XIVe siècle qui porte ce nom, fait semblant d'avoir le délire ; il s'écrie alors en patois normand :

« Les Playes-Dieu, qu'est ce qui s'ataque
« A *men* cul ? est-ce une vaque ? »

Dans les pronoms possessifs *man, tan, san*, le son *an* est franchement accusé ; mais dans les autres exemples que j'ai cités, il n'est pas aussi net ; c'est quelque chose d'intermédiaire entre *an* et *on*. Aussi, quand il s'agit de mots purement normands, on ne sait comment les écrire.

Cette prononciation équivoque des voyelles n'existe aucunement dans le pur français d'à présent ; mais en anglais on peut le remarquer souvent : là aussi *an* et *on* permutent l'un avec l'autre, ou, pour mieux dire, se confondent souvent. J'ai remarqué moi-même, à Londres, que le nom de la ville s'y prononce plutôt *Landon* que *London* ; et je lis dans la *Géographie* de Pinkerton et Walkenaër (1811, t. Ier, p. 390), à propos de la ville de *Lancastre* :

« On prononce *Loncaster* dans le nord
« de l'Angleterre, au lieu de *Lancaster*,
« ce qui est conforme à l'étymologie,
« puisque ce nom dérive de la rivière
« *Lon*. »

ANCHE ou **ENCHE.** — Chevillette qui traverse le bout de l'essieu et qui con-

tient la roue, dans les voitures de construction ancienne ou grossière.

Il y a lieu, je crois, d'écrire *anche*, car cette orthographe conduit à une étymologie vraisemblable : αγκων signifie *coude* en grec, d'où le mot latin *ancon*, qui désignait divers instruments coudés. D'un autre côté, *ancha* ou *anka*, selon Chevallet, voulait dire, dans la langue des Francs, *os articulé*. On peut adopter l'une ou l'autre de ces origines pour le nom de l'objet en question, qui est ordinairement plus ou moins recourbé à son extrémité.

Nos mots français *hanche* et *ancre* doivent être de la même famille.

ANDAIN ou **ONDAIN**. — La besogne que fait un faucheur en allant toujours devant lui, ou mieux *rangée d'herbe couchée par terre* pendant cette marche à travers le pré.

Cette expression *andain* se trouve dans un texte de 1409 cité par M. Léopold Delisle, chap. II de son ouvrage sur la Normandie.

On disait en bas-latin *andena* :

« Debent quotidiè falcare *andenas* ante prandium... »

(Vieux document, également cité par M. Delisle.)

Le même mot *andain*, tout étranger qu'il est aujourd'hui aux cultivateurs de l'Ile de France, a été admis par l'Académie, avec cette définition un peu différente de la signification normande et dont le style pourrait être meilleur : « l'étendue qu'un faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance. »

L'étymologie italienne *andare* se présente naturellement à l'esprit, d'autant mieux que *andain* a aussi, dans plusieurs provinces et même en Normandie, le sens de *pas*, *enjambée* (comme le témoignent dans leurs glossaires MM. Duméril et L. Dubois, Corblet et Jaubert). C'est, je crois, l'opinion de Ducange.

Néanmoins, comme l'origine immédiate d'*andain* parait être le mot bas-latin *andena*, je me suis attaché particulièrement à ce vieux mot, et j'ai vu qu'il n'était, selon toute apparence, qu'un mot celtique latinisé. On trouve, en effet, dans le *Dictionnaire bas-breton* de Legonidec (édition de Villemarqué) l'expression *anden*, avec cette traduction : *raie, trait tiré en long*; ce qui conduit à *file, rangée*, et convient fort bien à l'*andain* des faucheurs. Le sens général du mot gaulois se serait perdu ; on n'aurait conservé que son application à un cas particulier.

Voilà deux étymologies entre lesquelles on peut choisir [1].

ANDIER. — Chenet de cuisine. — (V. *landier*.) — *Andier* est plus correct, mais moins usité.

ANDOUILLERS (SAMEDIS). — Dans les diocèses où la cathédrale est placée sous l'invocation de Notre-Dame, on avait autrefois et on a peut-être encore aujourd'hui l'habitude, plus ou moins autorisée par l'autorité religieuse, de faire gras le samedi, depuis Noël jusqu'à la Purification, c'est-à-dire depuis les couches de la sainte Vierge jusqu'à ses relevailles. Ces samedis ainsi favorisés s'appelaient *samedis andouillers*.

Avant 1789, la ville de Pont-Audemer, dépendant du diocèse de Lisieux, n'avait point ce privilége, dont le faubourg Saint-Aignan, situé de l'autre côté de la Risle, jouissait sans contestation ; en sorte que les gourmands de la ville n'avaient qu'à passer la rivière pour faire un bon dîner. Aujourd'hui plus de distinction entre la ville et son faubourg ; tous deux sont du diocèse d'Evreux dont la cathédrale est, aussi bien que celle de Rouen, dédiée à la sainte Vierge. — (V. *mâqueux de pois*.)

ANE (INSULTER L') JUSQU'A LA BRIDE. — Accabler un adversaire déjà vaincu, abuser de ses avantages. C'est une phrase des gens du monde plutôt qu'une locution populaire, et je crois qu'elle tombe en désuétude.

Je la retrouve dans une lettre de la Normande Charlotte Corday, citée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1862.

« Ceux de Verson avoient le jour de
« Pâques insulté un National et même sa
« cocarde ; *c'est insulter un âne jusques*
« *dans sa bride*. »

ANELÉE (UNE BREBIS). — Celle qui a un agneau. Du vieux mot français *anel*.

[1] A Pont-Audemer et aux environs, on prononce le plus souvent *ondain* ; mais j'ai fait voir ailleurs que les sons *an* et *on* sont presque équivalents dans une bouche normande.

M. le comte Jaubert a recueilli aussi, dans les provinces du Centre, les deux formes *andain* et *ondain* (ou *ondin*) ; il pense avec raison que ces deux mots n'en font qu'un et il fait, à propos du dernier, une observation qui m'était venue également à la pensée, mais que j'aurais moins bien exprimée :

« Le mot *ondin* viendrait-il d'une certaine ressem-
« blance de ces longues rangées d'herbe coupée avec
« les *ondes* parallèles qui viennent en quelque sorte
« s'étaler sur le rivage de la mer ? Ce rapproche-
« ment risque d'être un peu trop poétique. »

Ce serait bien ingénieux, en effet, pour des populations dont la plupart n'avaient jamais vu la mer, et d'ailleurs tout annonce que la forme *andain* est la principale et la plus ancienne.

ANEMI. — C'est le mot *ennemi* (ennemi) prononcé à la normande. Cette prononciation existait déjà si bien au XIIe siècle, que Wace ne manque jamais d'écrire *anemi*. En voici un exemple tiré du portrait de Guillaume Longue-Épée, dans d'assez beaux vers, ce me semble :

« Œils droits et apers ont e dulce regardeure,
« Mes a sis *anemiz* semla mult fiere et dure. »

C'est-à-dire : « Il avait des yeux droits et ouverts, et un regard plein de douceur, mais qui paraissait fier et dur à ses ennemis. »

Anemi est aussi dans Rutebeuf (XIIIe siècle).

ANFRY, ANFRIE, ANFREY. — Nom de famille assez répandu dans l'arrondissement de Pont-Audemer, sous ses deux premières formes surtout. Suivant M. Le Prévost, il est d'origine scandinave, et c'est une variante de ces autres noms qu'on retrouve dans plusieurs parties de Normandie et ailleurs : *Onfroy*, *Humfrey* (en latin *Amfridus*, *Ansfridus*, *Humfridus*).

ANGOISSE (AVOIR L'). — Avoir l'onglée ou toute autre douleur produite par le froid. — (V. *angoisser*.)

En français, *angoisse* ne se dit plus que d'une souffrance morale.

ANGOISSER. — Causer du tourment, faire du mal (au moral comme au physique). EXEMPLES : « Son fils est un mauvais sujet, ça l'*angoisse*. » — On lit dans Montaigne :

« La veue des angoisses d'autruy m'*angoisse* matériellement. »
(*Essais*, liv. Ier, chap. XX.)

Nous avons conservé *angoisse*, mais nous n'avons plus *angoisser*, quoique Sainte-Beuve ait dit assez heureusement, dans un de ses articles récents sur Mme de Longueville :

« Qui oserait l'appeler autrement qu'une pauvre âme délicate et *angoissée* ? »

Les Italiens ont *angosciare*. Tout cela vient du latin *angere*, soit directement, soit par l'intermédiaire d'*angustiæ*.

ANGOT. — Nom propre. Corruption d'*Ansgot*, l'un des noms normands les mieux caractérisés. Parmi les personnages historiques qui l'ont porté, on peut citer le père du célèbre *Hellouin*, fondateur de l'abbaye du Bec.

ANILLE. — (V. *nille*.)

ANME pour **AME.** — Syncope d'*anima*, favorisée par le goût singulier de nos ancêtres pour les syllabes nasales.

Anme se trouve dans les plus anciens monuments de la langue française, par exemple dans les lois de Guillaume le Conquérant (§ 41), et aussi dans la chanson de Rolland :

« Guaris de moi l'*anme* de tuz perilz. »
(St. 173.)

ANNE. — Ane. On détache la première syllabe de ce mot pour lui donner un son nasal (*an-ne*), précisément comme on fait pour son homonyme *an-ne*, qui signifie *aune*. — (V. ci-après.)

Le doublement de l'*n* n'est justifié ni pour l'un ni pour l'autre mot par son étymologie ; on a dû écrire autrefois *asne* (d'*asinus*) et *alne* (d'*alnus*) ; mais cet *s* et cet *l*, qui ne s'articulaient point, n'avaient d'autre effet que d'allonger le commencement du mot, et les Normands sont arrivés facilement à la prononciation nasale, qu'ils affectionnent, en remplaçant chacune de ces lettres par un *n*[1].

ANNE. — Aune. (On prononce *an-ne*.) — (V. l'article précédent.)

C'est de ce mot *anne*, ou plutôt du composé *annay* ou *anney* (lieu planté d'aunes), qu'est tiré le nom du général Delanney, principale illustration militaire du pays. *Delanney* n'est donc qu'une forme normande de cet autre nom *Delaunay*, si répandu dans toute la France du nord ; aussi le général et sa famille sont-ils désignés indifféremment par ces deux noms dans la commune même dont ils sont originaires[2].

ANNELER pour **AGNELER.** — Se dit des brebis qui mettent bas.

ANNIMER, ANNIMAUX, pour **ANIMER, ANIMAUX.** — (Prononcez *an-nimer*, *annimaux*.)

Cette prononciation est usitée aussi dans les provinces du Centre. (Comte Jaubert.)

ANNOULER DES COCHONS. — C'est leur mettre au nez un anneau pour les empêcher de creuser la terre et de détruire l'herbe.

ANNOUYÈRE (Adjectif). — Une vache

[1] Même observation pour le mot *chainne* (chain-ne), qui se dit dans le Roumois pour chêne. — Le doublement de l'*n* donne le moyen d'allonger la première syllabe de ce mot, qui vient du bas-latin *casnus*.

[2] Les mots *vergne* et *verne*, noms du même arbre dans une très-grande partie de la France, sont inconnus à Pont-Audemer comme à Paris. Ces expressions, qui ont donné naissance à une multitude de noms propres, sont d'origine celtique (*gwern* en bas-breton).

annouyère est une vache laitière qui n'a pas été fécondée dans l'année.

Selon M. Jaubert, *annoge*, en patois berrichon, veut dire « une jeune bête à laine ou bovine de l'*année* ». (*Glossaire du centre de la France.*) — D'après Legonidec, *annoër* est un mot bas-breton qui signifie une *génisse* ou une *jeune vache*.

Toutes ces expressions ont un air de famille très-marqué et probablement une origine commune. Est-ce *annoër* qui est le mot primitif? ou bien ce terme bas-breton vient-il, ainsi que les mots normand et berrichon, du latin *anno genitus*, étymologie indiquée par M. le comte Jaubert? Je penche pour ce dernier avis.

Il est vrai que notre mot pont-audémérien *annouyère* s'écarte du sens d'*anno genitus* et même de la signification moins précise du mot breton *annoër*; mais on peut très-bien admettre que l'expression *annouyère* a désigné d'abord une jeune vache « *nuptiarum expers* », et n'a été appliquée que par extension à une bête, jeune ou non, qui n'a pas produit dans l'année.

ANNUI ou **ANUI**. — La prononciation de la première syllabe n'étant point nasale, il vaudrait mieux peut-être l'écrire avec un seul *n*. C'est ce qu'on faisait autrefois, car *anui* est un mot de notre vieille langue :

« Je vous ai fait mult grant *anui*. »
(Fabliau cité par Roquefort, *Dictionnaire*.)

« Et tu glaimis d'*anui* à tout leu tripotage. »
(*Muse normande*, de Louis Petit, XVII[e] siècle.)

Le sens d'*anui*, en patois normand comme en vieux français, est très-souvent *peine, souci*, déplaisir, plutôt qu'ennui proprement dit (*tædium*). — Du reste, on sait que le mot moderne a quelquefois encore cette signification, et l'a même toujours au pluriel :

« Pour comble de malheur, les dieux, toutes les nuits
« Dès qu'un léger sommeil suspendoit mes *ennuis*
« Me venoient reprocher ma pitié sacrilége. »
(Racine, *Iphigénie*.)

Annui ou *anui*, *ennui*, viennent du mot qui a le même sens en italien, *noia*[1], dérivé lui-même, par syncope, du latin *noxia*. — (V. *annuyer*.)

ANNUYANCE ou **ANUYANCE**. — Synonyme d'*annui*, très-usité.

[1] Ce mot *noia*, et surtout sa variante *annoia*, semblent du grec tout pur, car dans cette langue *ennoia* répond au latin *cogitatio;* mais c'est là, je pense, une ressemblance toute fortuite.

« Nous sommes dans l'*annuyance*. » — « L'*annuyance* nous a prins (pris) », sont des phrases qu'on entend fréquemment à Pont-Audemer.

Ce mot a passé la Manche, il est resté anglais sous la forme *annoyance*.

ANNUYER, ANEUYER, ANNUER. (On ne fait sentir qu'un *n*). — Ennuyer, causer de la peine, de la contrariété, du souci.

« Trop il nous peut *anoyer*. » (Chanson normande du XV[e] siècle, publiée par L. Dubois.)

Toutes ces formes ont été françaises; elles viennent de l'italien *annoiare*, et elles ont donné naissance au verbe anglais *annoy* qui a les mêmes significations.

Ce verbe normand a quelquefois un sens réfléchi. Exemple : « Elle *annuait* beaucoup » pour « elle s'ennuyait beaucoup ». — (V. l'art. *ennuyer* qui complète celui-ci.)

Vo...

ANOUYÈRES (DES). — Paille battue sur un chevalet et préparée pour faire de la glane (V. ce mot), mais non peignée ni *pairée*[1].

ANQUETIN (Nom propre). — On voit un *Colin-Anquetin* figurer à côté de Jehan *Saffret*, comme député de Fort-Moville, aux états de Normandie assemblés à Pont-Audemer, le 13 février 1350[2].

Anquetin est presque le même nom qu'*anquetil* (*anschetillus* ou *anschitillus*), et tous deux doivent être d'origine germanique. Un personnage du nom d'*Anschitillus* est du nombre des seigneurs normands qui ont été appelés à signer comme témoins la charte de fondation de l'abbaye de Bernay en 1027.

Ceux qui préfèrent les étymologies latines pourraient considérer *anquetin* comme une variante d'*ancetin* et rattacher ce mot, comme diminutif, au nom très-répandu d'Anceau et d'Ancel, qui vient, je pense, d'*ancillari* et qui signifie, sans doute, *courtisan* ou *serviteur*.

ANSETTE. — Diminutif d'*anse*. On appelle *ansettes* des petites poignées de fer qu'on adapte aux guichets des tonneaux et dont on fait divers autres usages.

C'est aussi un terme de couturière. On donne ce nom aux petites *portes* en fil (*porte* est le mot parisien), destinées à recevoir le crochet d'une agrafe.

[1] Mot usité à Saint-Paul, à Campigny, à Condé. Serait-ce une corruption d'*alongnière* (paille allongée)?

[2] Alf. Canel, t. I[er], p. 84. — Le choix assez singulier de cette ville comme lieu de réunion des *États* s'explique pourtant par sa position intermédiaire entre la haute et la basse Normandie.

ANTOINE (SAINT) DE PADOUE. — Beaucoup de personnes pieuses, à la ville comme à la campagne, invoquent ce saint avec confiance, pour retrouver les objets qu'elles ont *adirés* (égarés). J'ignore pourquoi elles attribuent, dans les cas de cette espèce, une efficacité spéciale à son intervention. Cette dévotion n'est pas, du reste, particulière à Pont-Audemer et j'en ai retrouvé des traces à Paris même.

On peut se rendre compte du succès des oraisons dont il s'agit sans l'attribuer à une cause surnaturelle ; en effet, quand on a égaré un objet précieux, on perd souvent la tête, et les premières recherches, trop précipitées, sont une nouvelle cause de trouble. Mais, si l'on se décide à les interrompre pour faire une ardente prière, l'esprit se calme, les idées s'éclaircissent et de nouvelles recherches, mieux dirigées, peuvent conduire à un meilleur résultat.

ANTRAILLE OU ENTRAILLE. — Corruption grossière, fort usitée dans la classe populaire, du mot *anthrax* (espèce de clou très-douloureux).

ANUIT. — Aujourd'hui. Ce mot (s'il faut, comme je crois, l'écrire ainsi) est un des plus singuliers du patois normand, ou, pour mieux dire, des patois du nord et du centre de la France, car on le retrouve dans tous ; on le retrouve aussi dans les vieux auteurs français jusqu'au XVI[e] siècle inclusivement. — C'est un de ceux dont l'étude offre quelque difficulté.

Il serait commode de se tirer d'affaire en disant que l'orthographe vraie n'est pas *anuit*, mais *anhuy*, ou mieux encore *enhuy;* et que ce mot vient tout simplement du latin *hodiè* comme le mot français *aujourd'hui*.

Malheureusement pour cette explication, dans les textes anciens où l'on rencontre ce mot, on ne lit que fort rarement *enhuy*, mais presque toujours *anuit* ou quelque chose d'approchant qui exclut toute parenté avec l'*hodiè* des Latins. On peut en juger par les passages suivants, que j'ai recueillis au hasard :

Dans Wace, poëte normand (cité par Roquefort) :

« Ma fille Anne, dépêchez vous,
« Si serez au temple menée ;
« A Joachim vous ai menée
« Qui *ennuit* vous épousera. »

Dans la *Farce de Pathelin*, XIV[e] siècle :

« ...Oyez l'appointement
« *Ennuyct* donné en nostre court. »

Tiré du Nouveau P.

Dans Villon (la *Repue du Pelletier*) :

« ... Mon voisin, je veux
« Vous donner *annuyt* à souper. »

Dans une épigramme de Jean Marot, père de Clément :

« *A nuyct* aymé, demain être au rebours... »
(*A nuyct* est ici en deux mots.)

Dans Clément Marot, (*Chant nuptial de Madame Renée*) :

« ... Les haubois l'ont bien chantée *annuict*,
« Et d'un accord et tout d'une allenée
« Ont appellé la bienheureuse *nuict.* »

Dans Brantôme, (*Vie du duc de Guise*) :

« Monsieur, n'avez vous pas eu *anuit* un revers de fortune ? »

Enfin, je trouve *enhuy* dans une lettre d'Henri IV à la belle Corisandre :

« J'ai fait la cêne *enhuy* que je ne pensois pas faire en Normandie. »

Des sept passages cités, un seul donne la leçon *enhuy*, et c'est précisément celui qui tire le moins à conséquence, puisqu'il est extrait d'une simple lettre, écrite par un personnage qui ne se piquait ni de science ni de littérature.

L'orthographe *anuit* (avec ses variantes *annuit* et *ennuit*) est donc de beaucoup la plus usitée, cela est certain [1], et il est impossible d'y voir autre chose que l'équivalent des mots latins *ad noctem, in nocte*, c'est-à-dire *à la nuit, en la nuit.* Mais comment concilier cette étymologie avec le sens qui a prévalu ?

Il faut rechercher d'abord si, dans les textes cités et dans les patois, *anuit, ennuit* et même *enhuy* ont toujours exactement cette signification *aujourd'hui*, et si elles n'ont pas quelquefois d'autres sens qui s'accordent mieux avec l'interprétation littérale *in nocte, ad noctem.*

Si l'on examine dans cet esprit les passages de Wace, de Pathelin et de Brantôme, on reconnaît que le sens *aujourd'hui* s'y trouve sans le moindre doute ; mais que ce sens est beaucoup moins net dans les vers de Villon et des deux Marot et dans la lettre d'Henri IV, où les mots *à nuict*, ou *annuict, annuyt* et *enhuy* peuvent être aussi bien et mieux traduits par *ce soir*.

Même incertitude dans les patois ; ainsi, dans les provinces du Centre, selon M. Jaubert, *à nuit, en nuit*, se disent quelquefois pour *de nuit, cette nuit* [2]. — Moi-même, j'ai

[1] A Pont-Audemer, quand ce mot précède une voyelle (par exemple dans la petite phrase d'*anuit en quinze*), on fait entendre le son du *t.* — La même chose a lieu dans les campagnes du Berry et du Nivernais. (Comte Jaubert, t. I[er], p. 585.)

[2] Je dois dire que M. le comte Jaubert admet

vu employer (exceptionnellement) dans ce dernier sens notre mot normand *anuit*. « Les limaçons, me disait *un soir* le paysan qui me sert de jardinier, vont manger *anuit* vos pétunias. » Il voulait dire évidemment *cette nuit*. — Pendant mon séjour dans le département des Landes, j'ai remarqué bien des fois une locution méridionale qui n'est au fond que l'*anuit* du pays d'oil, savoir *à nouait* (qu'on prononce *a nouaite*) et qui s'emploie habituellement à Mont-de-Marsan, à Saint-Sever, etc. pour *ce soir* : EXEMPLE : « Qu'anirai *à nouait* » « j'irai ce soir. » (Le patois des Landes est une légère variante du Béarnais.)

Ducange, ou plutôt son continuateur Henschel, indique pour *anuit* la double traduction « *cette nuit* ou *aujourd'hui* », et il cite ce vers d'un vieux poëte :

« Seignors, *anuit* en m'endormant... »

où *anuit* paraît signifier *cette nuit*.

Enfin Roquefort, dans son excellent *Glossaire*, articles *anui* et *ennuict*, réunit toutes les formes que j'ai passées en revue, et les traduit indistinctement par « le soir, cette nuit, pendant la nuit, aujourd'hui ».

Il est donc bien établi, ce me semble, que l'*anuit* (ou *ennuit*) des patois, aussi bien que celui de nos vieux auteurs, comporte, selon les circonstances, diverses interprétations dont plusieurs se rapportent au sens littéral de ce mot.

N'est-il pas probable qu'il n'a eu d'abord que la plus littérale de toutes « *dans la nuit* ou *à la nuit* » ; et qu'après avoir passé par le sens intermédiaire qu'il a encore dans le patois des Landes (*dans la soirée* ou *ce soir*), il est arrivé par degrés à signifier *aujourd'hui* ?

Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est qu'il s'est passé quelque chose d'analogue et de plus singulier encore pour notre mot *demain*. Cette expression n'avait pas primitivement d'autre sens que « *au matin* » (*mané*) ; mais elle a pris ensuite la signification de *demain matin*, puis celle qui est devenue définitive : *demain* (*cras* [1]).

comme termes distincts, pour l'orthographe et pour le sens : 1° *en hui* (en deux mots), signifiant *aujourd'hui* ; 2° *à nuit* ou *en nuit* (également en deux mots), signifiant *de nuit* ou *cette nuit* ; mais cette distinction est arbitraire et repose sur des bases si peu solides que le vieux mot *annuyt*, employé par Villon, et le même mot, employé par *Clément Marot*, sont cités comme exemples : l'un à l'article *hui*, l'autre à l'article *à nuit*.

[1] On trouve toutes ces significations de *el main* (c'est l'ancienne forme franco-normande) dans les poëmes de Wace.

MM. Duméril et l'abbé Corblet, qui adoptent dans leurs glossaires l'étymologie *in nocte* ou *ad noctem*, la rattachent à l'usage adopté, dit-on, par les anciens peuples du Nord et par les Français eux mêmes jusqu'au xe siècle, de mesurer le temps en comptant non les jours, mais les nuits, usage qui subsiste encore jusqu'à un certain point en Angleterre, puisque nos voisins disent *fort night* (quatorze nuits), pour quinzaine, quinze jours, et *sen night* (sept nuits) pour une semaine ou huit jours [1]. Cette explication est ingénieuse, mais elle n'est pas péremptoire. La manière de compter dont il s'agit est claire et raisonnable ; mais a-t-elle bien la conséquence qu'on veut en tirer ici ? mesurer les intervalles des temps par le nombre des nuits comprises entre telle et telle époque, et dire *à la nuit* ou *cette nuit* pour *aujourd'hui*, sont deux choses différentes ; on ne voit pas très-bien comment l'une conduit à l'autre.

AOUT (MOIS D'). — Mois d'août (prononcez *oût*) se dit pour *moisson*, quelle que soit l'époque où celle-ci s'effectue réellement. Ainsi un fermier, un moissonneur peut très-bien commencer son *mois d'août* en juillet, ou le différer jusqu'en septembre.

« *Il est en mois d'août* chez maître X... » signifie « il est engagé chez X... pour faire la moisson ».

Dans nos vieux auteurs, jusqu'au XVIIe siècle inclusivement, *août* tout court se dit pour moisson.

« Remuez votre champ dès qu'on aura fait
l'*oût*. »

(La Fontaine.)

Aux environs de Rouen, l'ouvrier de confiance qui dirige les travaux de la

Main, et par conséquent *demain*, viennent du latin *mané*.

Il semble qu'on voit le germe de cette transformation moderne dans le vers de Virgile :

Nocte pluit totâ, redeunt spectacula *mané*.

Car *mané* signifie ici le *lendemain*, aussi bien que *le* matin.

[1] Voici des passages de Jules-César et de Tacite qui attribuent cet usage de compter par *nuits* aux Gaulois et aux Germains ; je les extrais de l'ouvrage de MM. Duméril :

Spatia omnia temporis, non numero dierum, sed noctium, finiunt.

(*De Bello Gallico*, lib. VI.)

Non dierum numerum ut nos, sed noctium computant.

(*De Moribus Germanorum*.)

Rabelais fait allusion à ce même usage, au début de son *Pantagruel*, qui est un répertoire inépuisable :

« Je parle de loing, il y ha plus de quarante quarantaine de nuycts, pour nombrer à la mode des anticques Druydes. »

moisson se nomme le *valet d'août*. (Renseignement donné par M. Aug. Le Prévost.)

AOUTERON, ANTERON. — (V. *outeron*.)

APANAGE. — Grand attirail. « J'ai vu défiler les équipages de l'empereur, un *apanage* qui n'en finissait pas; » et au figuré : « V'là ben des *apanages*. » (Bien du bruit, bien des embarras.)

A PIÈCE. — Aucun. — (V. *pièce*.)

APIÉGER (S'). — S'établir, prendre pied. EXEMPLE : « J'irai bientôt à Paris, mais je ne compte pas m'y *apiéger*[1]. »

APLER. — Pêcher avec des aplets. — (V. le mot suivant.)

APLETS. — Filets dont se servent les pêcheurs, ou mieux attirail de pêche. Mot usité sur le littoral de la Seine, à Berville particulièrement.

Ce sens n'est qu'un débris d'une signification plus générale du même mot; pendant tout le moyen âge, on entendait par là toute espèce d'instruments et d'équipages nécessaires à l'exercice d'une industrie :

« Vox generica, dit Ducange (art. *aploi-*
« *dum*) quâ quidquid piscatori necessarium
« est, imò et equi vel bovis instructus si-
« gnificatur, nostris *aplait, aplect*. »

Ducange ajoute (même article) : « Etiam-
« num piscatores oræ maritimæ Norman-
« niæ instrumenta sua piscatoria vocant
« *aplets*, etc. ».

Il est souvent question, dans le *Roman de Rou*, des *apleits* à bœufs; un paysan, par exemple, dont Wace raconte assez longuement l'aventure :

« A l'heure de disner à l'ostex repaira,
« A la charue *apleit*, soc e coutre leissa... »

(A l'heure du dîner, il retourna chez lui et laissa à la charrue les *équipages*, le soc et le coutre.)

En Berry, on dit encore aujourd'hui, dans le même sens, *aplette, éplette*. (Jaubert, G. Sand.)

Les Anglais, en nous prenant cette expression, lui ont donné la forme *impliment*. Ce mot est très-employé chez eux comme terme générique; dans les expositions et les concours relatifs à l'agriculture, on entend par *impliment* tout le matériel agricole.

Eplette vient d'*explere*; *impliment*, d'*implere*. Dans *aplet, aplette*, il y a (comme le patois normand en offre tant d'exemples) changement de préposition : *ad* au lieu d'*in* ou d'*ex*. — (V. *épléter* et *éplétant*.)

APOCOPES, multipliées en patois normand[1].

Dans le cours de ce travail, j'ai souvent occasion de signaler des apocopes, c'est-à-dire des retranchements de syllabes ou de lettres. Je vais en réunir ici plusieurs exemples :

Retranchements opérés au commencement des mots, ou aphérèses :

Baller, pour S'ABALLER (pencher) ; *border*, pour *aborder; boutir*, pour *aboutir; carter*, pour *s'écarter* (dans le sens de se garer) ; *core*, pour *encore; locher*, pour DÉLOCHER (de *dislocare*) ; *viron*, pour *environ; voin*, pour *revoin* (corruption de regain).

Retranchements au milieu des mots, ou syncopes. (Ce sont les abréviations les plus usuelles.)

Efant, pour *enfant*; *effoucher*, pour *effaroucher; grouée*, pour GROULÉE ou croulée (pommes tombées avant la récolte) ; *tiette*, pour LAYETTE (tiroir) ; *lire*, pour *luire; liron*, pour *liseron; male*, pour MARLE (marne) ; *muir*, pour *mugir; paure*, pour *pauvre; rélé*, pour *réglé*.

Retranchements à la fin des mots, ou apocopes proprement dites :

Asteu, pour ASTEURE (à cette heure) ; *couleu*, pour *couleuvre; deu*, pour *deuil; enco*, pour *encore; pôt* pour *poteau; sâ* pour *saoul; sâ* pour SAULX (saule) ; *sur* ou *sû*, pour *sureau*.

Aux mots de ce dernier tableau on pourrait ajouter ceux dont la prononciation retranche la dernière lettre et qui sont de vraies apocopes pour l'oreille ; par exemple :

Jou, pour *jour; mâ*, pour *mal; seu*, pour *seul; sœu*, pour *sœur, etc...*

Les emprunts faits par les langues en formation aux langues plus avancées montrent une perpétuelle tendance à la contraction ou à l'abréviation des mots. « Les patois parlés en France sont au français, sous ce rapport, dit M. Ampère, ce que le français lui-même est au latin. » En effet, si l'on remonte aux origines de notre langue, on est frappé de la multitude d'apocopes par lesquelles elle a signalé son début. Presque tous les emprunts qu'elle a faits au latin en sont affectés; on peut

[1] Voir le mot *dépéquer* ; même étymologie probablement, savoir *pix* (poix) ou *pes* (pied) par l'intermédiaire de *pedica*.

[1] A l'exemple de M. Génin, j'ai appelé le plus souvent ces abréviations des apocopes, quoique les grammairiens leur donnent des noms différents, suivant la place qu'occupaient les lettres ou syllabes supprimées. Le mot *apocope* (coupure), peut à la rigueur suffire à tout.

s'en convaincre en examinant les premiers mots venus, mais surtout ceux qui sont l'expression de quelque idée primitive; la plupart de nos monosyllabes sont dans ce cas : *droit*, de *directus*; *doigt*, de *digitus*; *froid*, de *frigidus*, *etc* ; et presque tous nos noms de nombres (par exemple *dix*, de *decem; douze*, de *duodecim*.) — Il n'y a presque pas de verbe venant du latin qui n'ait perdu en chemin au moins une de ses syllabes : *croire*, de *credere*; *fuir*, de *fugere*; *sévrer*, de *separare*, *etc.*

Sans étendre davantage ces observations sur un sujet qui a été traité plus d'une fois, je ferai remarquer seulement que les Anglais se sont plu aussi à abréger les mots qu'ils ont pris aux Franco-Normands [1]. — Ainsi, ils disent *captain* pour capitaine, *suit* pour poursuite (judiciaire), et, ce qui est plus étrange, *sad* pour maussade : Ici l'apocope est un contre-sens, car, en vieux français, *sad* voulait dire *gracieux, agréable* (de *sapidus*).

APOLON ou **APOLLON**. (La prononciane fait sentir qu'un *l*.) — Taille, corsage d'une robe.

Aujourd'hui les femmes normandes de la classe inférieure portent souvent, comme les dames, des robes d'une seule pièce ; mais autrefois leur vêtement de dessus était toujours divisé en deux parties distinctes. La partie supérieure ou taille se nommait *apolon* ou *lingette*, selon qu'elle s'adaptait à la jupe par-dessus ou par-dessous. L'*apolon* est encore d'usage dans nos campagnes.

Par extension, ce mot veut dire quelquefois *corps* ou *dos*, au propre et au figuré, précisément comme les mots *casaque* et *casaquin* en français populaire (tourner casaque, frapper sur le casaquin). Ainsi j'ai entendu dire : « Ce foin est bien sec, le soleil lui a donné pendant quatre heures sur l'*apolon*. »

M. Duméril dit que ce mot a probablement une origine mythologique (Apollon étant le dieu de la beauté masculine). D'après le même auteur et d'après L. Dubois, l'expression *pouliot* ou *pouillot* serait souvent employée en basse Normandie pour désigner le vêtement en question. Pourquoi *apolon* et *pouillot* ne seraient-ils pas considerés comme deux formes du même mot ? Leur racine commune pourrait bien alors être être *palliolum* (mantelet). — (V. *lingette*.)

APOS. — Ennui, chagrin.

Je n'ai recueilli ce mot à Pont-Audemer que dans la locution *faire apos*, *faire un apos*. Exemples : « Il y a longtemps que je n'ai vu mon petit ; ça m'fait un *apos*. » L'abbé de Corde (*Dictionnaire du patois Brayon*), cite une phrase à peu près semblable : « Il me *fait apos* de mon fils depuis qu'il est au collége. »

Apos me paraît être le substantif correspondant au verbe *apoiser*, qui, ainsi que le verbe simple *poiser*, signifiait autrefois non-seulement *peser* dans le sens propre de ce mot, mais aussi être à charge, fâcher, incommoder. *Poiser* ou plutôt (avec la prononciation actuelle) *paiser* n'a pas cessé d'être normand dans ce sens figuré.

Même en bon français, on dit : « Cela me *pèse* » et à Paris, comme pour rendre l'image plus frappante, le peuple dit volontiers : « Cela me fait un *poids* sur l'estomac ». — (V. *paiser* ou *péser*.)

APPARENCE (D'). — Apparemment, à ce qu'il paraît; très-usité. — (V. le roman de *Madame Bovary*, t. II, p. 430.)

APPARTIENT (IL). — « *Il appartient* cinq francs par jour pour ce fossé-là », dira un terrassier qui cherche à faire son prix. On entend souvent, aux environs de Pont-Audemer, des phrases semblables, où *appartenir* joue le rôle d'un verbe impersonnel.

APPERCEVANCE. — (Environs de Conteville). « Je n'en ai pas d'*appercevance* » pour « je ne m'en suis pas aperçu. »

APPÉTISSÉ. — Celui dont l'appétit est éveillé. « Allons, vous v'là *appétissé* ! »

APPÉTIT DE... — On entend assez souvent, dans le Roumois surtout (c'est-à-dire dans la partie de notre arrondissement situé sur la rive gauche de la Risle), des phrases comme celles-ci : « Ce n'est pas grand'chose, c'est l'*appétit* d'une journée d'homme. » (C'est l'affaire d'une journée d'homme.) — « Ce n'est pas pour l'*appétit* de cent francs que vous voudriez manquer à faire cela. » (On dirait à Paris : pour l'*histoire* de cent francs.)

On lit dans Brantôme, (*Vie du duc de Guise*) :

« M. de Pierre lui remontra qu'il devoit « faire rabiller le pont de Saint-Mesmin, « et que ce ne seroit qu'à l'*appétit* de « 4 ou 500 écus. » (Que cela n'irait pas à plus de 4 ou 500 écus.)

[1] Les apocopes sont extrêmement fréquentes dans le *Roman de Rou*, œuvre d'un normand du XII[e] siècle. Je citerai seulement *aorer* pour adorer (v. 492) ; *vis* pour avis (v. 514) ; *prison* pour prisonnier (v. 1273); *sui* pour suivi (v. 1641); *forment* pour fortement (v. 2260).

Le sens n'est pas douteux, mais l'explication de cette locution bizarre n'est pas très-facile. Voici, je crois, ce qu'on peut dire : Dans un repas, l'*appétit* est pris naturellement pour mesure de ce que chacun peut et veut faire : « Je mange à mon *appétit.* » Apparemment le vieux français et le normand étendent cette tournure aux cas où il ne s'agit plus de bonne chère, mais de dépense; et le mot *appétit* s'emploie alors au figuré, dans le sens de mesure ou limite[1].

APPÉTIT (DE L'). — De la civette ou petite cive (*allium schœnoprœsum*). Sans doute parce que ce condiment excite l'*appétit.* Expression usitée aussi en Touraine et aux environs de Nantes. — (V. *La Flore,* de M. Lloyd.)

APPOINT. — Commodité, gré, convenance. Vieille expression très-usitée encore en Normandie. « Je serai toute la journée à *votre appoint,* » (à votre disposition). — « Demandez-lui l'heure de son *appoint,* » (c'est-à-dire quelle heure lui conviendra.) Voilà des phrases qu'on entend fort souvent à Pont-Audemer. Ce mot *appoint* joue un très-grand rôle dans les rapports d'un subordonné envers son supérieur; j'ai entendu dire d'une servante, dont on vantait le zèle : « Elle est *à l'appoint* de toutes les personnes de la maison. »

On trouve ce mot dans les *Nouvelles* de la reine de Navarre. Exemple : « Le jeune homme, voyant *son appoint* (c'est-à-dire l'occasion favorable), dit à sa mère... » (*Nouv.* 44.)

Appoint n'est resté en français qu'en style de caissier. Un *appoint* est ce qui est nécessaire pour arriver *juste* (*ad punctum*) au montant d'une somme déterminée. — (V. *à point* [en deux mots], à la lettre *P.*)

APPROFITER. — Mettre à profit, tirer parti de...

Ce verbe normand s'emploie dans les baux de location. « Le preneur pourra *approfiter* l'herbe, etc. »

APPU. — Appui. Exemple : « C'est un homme qui a de l'*appu.* »

[1] J'ai trouvé dans Mézeray et ailleurs des phrases où la locution dont il s'agit a un sens plus clair et un peu différent, savoir *au gré de.* — Voici le passage de Mézeray (règne de Charles VI) :

« Ce Roi a toujours été ferme seulement en un « point, qui étoit de se changer *à l'appétit* de tous « ceux qui se saisissoient de lui. »

Autre exemple tiré de Brantôme, déjà cité : « Faloit-il que si belle, forte et noble place, *à l'appétit* « d'une certaine opiniastreté de M. de Montpensier, « ait esté ainsi ruinée de fond en comble ! » (*Vie du duc de Montpensier.*)

APRÈS pour AUPRÈS. — Exemple : « La bouilloire est *aprés* le feu. » Les Italiens disent *appresso.*

APRÈS (D') pour APRÈS. — « J'irai d'*aprés* vous. »

APRÈS (IL N'Y A PAS). — Cette formule, suivie d'un régime direct, est très-employée pour exprimer l'idée d'un superlatif, en bonne comme en mauvaise part. Exemple : « *Il n'y a pas aprés* ce fruit-là. » C'est une ellipse pour dire : « Il n'y a rien à citer après ce fruit, il est unique dans son genre. »

APROMPTIR (S'). — Se hâter, et surtout, devenir plus prompt, plus leste. Exemple : « Il ne bottèle que 300 bottes par jour, faute d'habitude, mais il *s'aprompira.* »

AQUANTÉ ou A QUANT ET. — QUANTÉ ou QUANT ET. — Avec, en compagnie de, en même temps que, et (beaucoup plus rarement), autant que. Exemples : « Vous partirez *aquanté* votre maman, » (avec votre maman). — « Je suis revenu *quanté lui,* » (avec lui ou en même temps que lui). — « Les quênes ont été plantés *aquanté* les autres arbres, » (en même temps que les autres arbres). — « Avant huit jours, j'aurai élevé les remblais *quanté* le mur, » (autant que le mur, c'est-à-dire à la hauteur du mur).

Cette locution est d'un usage continuel dans les campagnes de l'Ile de France aussi bien qu'en Normandie; ce qui est déjà pour elle une grande présomption d'ancienneté; mais de plus, en parcourant nos vieux écrivains, ou du moins ceux du XVIe siècle, on voit qu'elle leur était familière. Seulement, on remarque que c'est la deuxième forme *quanté,* ou plutôt *quant et,* qui figure dans le texte de ces auteurs, tandis que dans le langage actuel, à Pont-Audemer et aux environs de Paris, c'est la première forme *aquanté* (ou *à quant et*), qui est habituellement employée. Il faut joindre à celle-ci les variantes *a quant* et *de quanté* que j'ai recueillies aussi à Pont-Audemer[1].

Montaigne et Amyot paraissent affectionner cette locution; le premier écrit tantôt *quant et,* tantôt *quand et.*

« Y a-t-il quelque chose qui ne vieillisse « *quant et* vous ? Mille hommes, mille ani- « maux et mille autres créatures meurent « en ce même instant où vous mourez. »

(*Essais,* liv. Ier, chap. XIX.)

[1] « J'irai *aquant* lui » se dit également à Gaillon et j'ai même entendu des nourrices bourguignonnes s'exprimer de cette façon.

« La menterie et l'opiniastreté croissent « *quand et* eux. » (Il s'agit des enfants.)
(*Essais*, chap. IX.)

Voici maintenant un passage d'Amyot, tiré du petit roman de *Daphnis et Chloé* : (liv. 1er, éd. de Courier) :

« Tous deux d'accord d'élever cet enfant, « ils serrèrent ce qui s'étoit trouvé *quant* « *et* lui. »

M. de Châteaubriand, dans ses *Mémoires* (liv. 1er), a risqué la phrase suivante :

« Mon père me menait *quant et* lui à la « chasse. »

On peut choisir entre deux explications :

La première consiste à rapporter l'origine de cette locution à la vieille racine germanique *cant* ou *kant* (en français, *coin* ou *côté*), conservée sans altération, selon M. de Chevallet, en hollandais et dans les langues scandinaves, et représentée dans l'allemand actuel par le mot *kante* qui signifie bord (*ora*). De *cant* ou *kant* procède le mot bas-latin *cantus*, ainsi que le mot italien et espagnol *canto*, lesquels ont la même signification que le mot primitif. Avec *canto*, les Italiens ont fait leur préposition *accanto* dont ils se servent fréquemment. Notre *aquanté*, qu'il faudrait peut-être écrire *accanté*, me paraît formé absolument de même et peut très-bien recevoir la même interprétation : *à côté de* (ou par extension *avec*, *en même temps que*) [1].

Voici l'autre explication qui, si elle n'est pas la vraie, est du moins simple et ingénieuse ; Vaugelas l'a donnée dans ses *Remarques sur la langue française*, et M. Génin l'a reprise, en y insistant davantage, dans ses *Problèmes philologiques*. Cette locution, dont la forme la plus correcte serait *quand et*, devrait être regardée comme un latinisme et répondrait tout à fait à *quandò et*, en sorte que « Venez *quand et moi* » ne voudrait dire autre chose que « Venite *quandò et ego*, » venez quand je viendrai moi-même. Avec l'orthographe *quant et*, que Vaugelas et M. Génin repoussent tous deux, mais qui est la plus ordinaire dans les écrivains du XVIe siècle, l'explication serait à peu près la même ; seulement à l'équivalent *quandò et* il faudrait substituer *quantùm et* ; la traduction littérale serait : « Venez *autant que* je viendrai moi-même, » ce qui irait moins bien, mais n'offrirait pas au fond plus de difficulté. Le côté faible de cette hypothèse, c'est qu'elle ne tient aucun compte de la forme si usitée *aquanté* (ou *à quant et*) ; on est obligé alors de considérer comme parasites les premières syllabes de ce mot et de ses variantes *aquant*, *decanté*.

On voit que de ces deux interprétations, la première s'accorde mieux avec le langage populaire actuel qui n'omet presque jamais la préposition *à*, et la seconde avec le texte des auteurs qui ont employé cette expression.

On pourrait les admettre toutes deux ; mais il vaut mieux, ce me semble, n'avoir qu'une seule explication, pour le langage vulgaire et pour les phrases écrites, et dès lors je préfère la première : celle-ci a l'avantage de s'appliquer à tous les cas, car *quanté* en un seul mot a très-bien pu se dire pour *aquanté* ; c'est une de ces abréviations dont le patois normand offre des exemples à chaque instant. Ensuite, *aquanté*, considéré comme dérivé du mot germanique *kant* ou du bas-latin *cantus*, n'est point un exemple isolé, mais vient se joindre au contraire à un groupe nombreux, à une famille très-curieuse de mots ayant la même origine, comme je l'ai fait voir à l'article *accanter* (V. ce mot). Quant à l'objection qu'on pourrait tirer de ce fait, que Montaigne, Amyot, etc., écrivent cette locution en deux mots et d'une autre façon (*quant et*, *quand et*), je ne la trouve pas péremptoire ; on sait que l'orthographe du XVIe siècle est souvent fort arbitraire, même chez les plus doctes. Il me suffira, par exemple, de faire remarquer que Rabelais, tout aussi bien que la reine de Navarre, écrit constamment *esperit* au lieu d'*esprit*, en dépit de l'étymologie *spiritus*.

AQUENTÉ. — Épuisé, hors d'état de se mouvoir. Se dit des bêtes qui ne peuvent se relever seules (comme il arrive quelquefois aux vaches) et de celles qui sont affaiblies par l'inanition. On dira aussi d'un homme : « Il est *aquenté* de faim. »

Il est possible que ce mot veuille dire tout simplement, *mis à cul*, gisant sur le derrière, *ad culum*. — *Ad caudam*, serait une origine équivalente et encore plus vraisemblable, ce qui suppose, bien entendu, qu'on ne l'aurait appliqué d'abord qu'aux animaux.

AR pour **ER**. — **Exemples** : *Sarviette* pour serviette ; *farme* pour ferme ; *sarge* (ou *charge*) pour serge.

[1] *De accanto* se dit en italien pour *de compagnie*, comme on le voit par ce vers de Métastase, cité par Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse* (1re partie, lettre IXe) :

E v'è il piacer con l'onestà de *accanto*. (Et le plaisir y va de compagnie avec l'honneur.)

Ce *de accanto* rappelle à la fois l'*aquanté* et le *dequanté* des Normands ; c'est à peu près le même mot, et c'est le même sens.

Patois du Normand : il est venu quand moi

Les Anglais, fidèles à la tradition normande, disent aussi : *farme* (ferme), *partirdge* (perdrix), etc.

Cette confusion des sons *ar* et *er* paraît dater de fort loin ; elle se faisait sentir dans le langage des anciennes peuplades germaniques, si j'en juge par la transformation du nom propre *Hermann* en *Arminius* ; évidemment si les Romains ont latinisé de cette façon le nom du guerrier qui leur faisait une si rude guerre, c'est qu'ils avaient cru entendre *Harmann*.

AR ou **ER** pour **RE**, au commencement des mots.

La syllabe *re* (*rursus* ou *retrò*), par laquelle commencent un si grand nombre de verbes, subit constamment cette transformation, à la campagne surtout. Ainsi pour remuer on dit *ermuer* et plus souvent *armuer* : pour retirer, *ertirer* ou *artirer*, etc. C'est une sorte de règle pour nos paysans normands.

ARA. — (V. *hâra.*)

ARAN. — Effort ou incommodité produite par un effort. Altération normande du mot *ahan*.

ARANGE pour **ORANGE.** — Nouvel exemple de la prédilection des Normands pour la lettre *a*.

Oronge, nom qu'on donne dans toute la France à un champignon très-estime (en latin *agaricus aurantiacus*), vient aussi d'*orange*, et offre l'exemple d'un changement inverse, *o* pour *a*.

ARCANSON (DE L'). — Du brai sec ; matière résineuse analogue à la colophane et servant au calfatage.

Arcanson est probablement une corruption d'*Arcachon*[1] ; et il est assez naturel que l'on ait donné au *brai* le nom d'un des ports d'où l'on expédie ce produit (la Teste de Buch, dans le bassin d'Arcachon).

ARÈCHE ou **HARÈCHE.** — (La première syllabe s'aspire quelquefois). Deux significations très-distinctes :

1° Paille ou écorce que l'on détache du lin en le teillant : en français *teille*. La paille de chanvre se nomme *herèque* en patois picard (abbé Corblet), et *harrache* en patois d'Alençon (Louis Dubois) ;

2° Arête (de poisson). Exemple : « J'ai pensé m'étrangler avec une *arèche*. »

Dans les deux cas, *arèche* vient du latin *arista* qui signifiait à la fois épi (ou barbe d'épi) et arête de poisson.

[1] J'ai vu dans l'église de Quillebeuf, parmi beaucoup d'*ex-voto*, un tableau qui représentait un navire en perdition dans les parages d'*Arcanson* (sic).

ARÉE ou **HARÉE.** — Grande ondée, averse subite et courte. — (V. *harée*.)

ARÉE DE LAIT. — (V. *harée de lait.*)

A REGRET (Avoir bien). — (V. *regret.*)

ARGARDER, ERGARDER pour **REGARDER.** — Exemples : « *Argardez*-moi ; cela ne vous *ergarde* pas. »

Ce changement du *re* initial en *er* ou en *ar* rentre dans une règle générale que j'ai indiquée ailleurs ; et je n'aurais pas consacré au verbe *argarder* un article spécial, si quelques anciens auteurs et surtout Brantôme n'écrivaient constamment *arregarder*. Par exemple :

« Elle demanda son miroir et s'y *arregar-*
« *dant* très-fixement..... »

(*Vies des Dames galantes*, discours v.)

Il semblerait d'après cela qu'*argarder* ou *arregarder* vient du verbe français, non par une simple transposition de lettres, mais par l'adjonction de la préposition *à*.

ARGENT (VENIR A L'). — *Venir à l'argent*, c'est acquérir de la valeur, c'est s'améliorer au point de vue du profit.

Voici un exemple de cette tournure assez expressive : « C'est un meurtre d'avoir abattu ces arbres ; ils *venaient* tous les jours *à l'argent*. »

On l'applique aussi aux personnes. Exemple : « Mon mari commence à ne pas *venir à l'argent*, » (son travail ne lui rapporte plus beaucoup).

ARGILLE (On mouille les *l*) pour **ARGILE.** — Cette faute échappe (à Bernay comme à Pont-Audemer) aux personnes les plus instruites.

L'orthographe *argille* et la prononciation qui en résulte, datent peut-être de fort loin, car il y a deux *l* dans le mot latin correspondant :

« Tenuis ubi *argilla*, et dumosis calculus
« arvis. »

(Virgile, *Géorgiques*, liv. II.)

Nos paysans disent aussi *arguille*, en prononçant la seconde syllabe comme celle d'*anguille*[1].

[1] A Pont-Audemer, la signification ordinaire de ces mots : *argille*, *arguille*, n'est pas *argile* dans le sens général du mot français ; il désigne plutôt une terre jaune ou rougeâtre où l'argile proprement dite se trouve mêlée avec une grande proportion de sable siliceux. Elle est bonne pour faire des briques, et les paysans en font un mortier qu'ils emploient sans chaux pour les bâtiments rustiques. Battue avec de la paille hachée, elle constitue la *bauge* ; mêlée avec un peu de chaux et avec de

ARGILLEUX pour **ARGILEUX**. — On mouille les *l* comme dans *argille*.

A RIEN pour **RIEN**. — (V. à la lettre *R*.)

ARIGOT. — C'est une double altération du mot *ergot*; savoir : changement d'*er* en *ar* très-conforme aux habitudes normandes, et interposition d'un *i* euphonique en l'*r* et le *g* [1]. On dit aussi *eurigot*. L. Dubois donne, pour la basse Normandie, l'autre variante *érigot*.

Ces mots ont, du reste, une signification un peu différente de celle du mot *ergot* et bien plus étendue; on appelle *arigots* ou *eurigots*, dans nos campagnes, non les éperons des gallinacés, mais bien leurs pattes et surtout les sabots fourchus des moutons, des bœufs, des cochons.

Le sens restreint du mot français est d'accord avec son étymologie la plus probable *erigere*, et avec celle qu'a proposée Ménage, *articulus*, mais ne justifie guère la locution si souvent employée *se dresser sur ses ergots* : figure qui semblerait fautive, si le mot *ergot* n'avait pas eu en vieux français un sens plus large, analogue à celui de l'expression normande. Telle était, en effet, sa signification au XVIe siècle, comme on peut en juger par les vers suivants d'une églogue de Ronsard : le poëte y célèbre un bouc,

« Qui gratte se jouant de l'*ergot* de der-
« rière. »

Et plus loin, le même animal est représenté,

« Faisant sous ses *ergots* poudroyer les
« sablons. »

Ce mot *arigot*, qui se retrouve dans les patois du centre de la France (Jaubert), fournit une explication nouvelle à ceux qui cherchent à découvrir le sens de la locution proverbiale : « Boire *à tire larigot* » Elle peut signifier : « Boire jusqu'à tirer (ou traîner) la jambe. » Cette solution que j'ai indiquée à M. le comte Jaubert, lui a paru, comme à moi, aussi acceptable que celles qu'on tire du vieux mot larigot (larynx ou flûte), ou du nom d'Odon *Rigaud*, donné autrefois à une grosse cloche de la cathédrale de Rouen [1].

l'arêche (paille de lin), elle fait un bon revêtement pour les constructions en *colombages*. — (V. *bauge* et *colombages*.)

[1] C'est par une altération semblable que le nom propre *Aribaut* est devenu l'équivalent de cet autre nom, très-connu au moyen âge : *Erbaut* ou *Herbaut*.

Ces transformations doivent être d'origine germanique. On sait qu'aujourd'hui encore la prononciation des Allemands introduit souvent un *i* dans certaines syllabes où l'écriture ne l'admet point; par exemple pour *berg*, montagne, ils disent presque *berig*; pour Strasbourg, ils prononcent *Strasbourig*, l'*i* n'étant d'ailleurs que faiblement indiqué.

ARJEILLIR pour **REJAILLIR**. — Se refléchir, comme le font les rayons de soleil quand ils viennent frapper un mur ou quelque autre obstacle. — (V. le mot suivant.)

ARJEILLISSEMENT. — Réflexion (des rayons solaires).

« Pourquoi les plantes sont-elles brûlées le long de ce massif? — C'est à cause de l'*arjeillissement* des bois. » Cette réponse, qui m'a été faite plusieurs fois, signifiait que le soleil *rejaillissait* (se réfléchissait) sur l'espèce de rideau formé par les arbres et les arbustes du massif. Je n'ai eu que trop d'occasions d'en reconnaître la justesse. Je n'aurais jamais cru, avant cette expérience, que des feuillages exposés au midi pussent produire un semblable effet.

ARLEVÉE. — (V. *relevée*.)

ARLIAGES. — (V. *reliages*.)

ARMANA, ERMANA, ERMENA. — Almanach.

ARMUER ou **ERMUER**. — (V. *remuer*.)

ARONDELLE. — (V. *harondelle* et *hérondelle*.)

AROSER pour **ALOSER**. — (*R* pour *l*, comme dans *carcul*, *rabourer*, etc.) « On *arose* beaucoup ce jeune homme-là. » Cette variante a été aussi recueillie à Gaillon. — (V. *aloser*.)

AROUTER. — Mettre en route. « Me voici donc *arouté !* » (Victor Jacquemont, lettre du 21 novembre 1829.) — (V. *enrouter*.)

ARPER. — (V. *harper*.)

ARRAGER. — Enrager, devenir enragé.

[1] Cette cloche, présent de l'archevêque Odon Rigaud, passait pour monstrueuse avant qu'une autre cloche, encore plus célèbre, *George d'Amboise*, eût pris sa place. Pour la mettre en branle, il fallait des hommes robustes qui réparaient leurs forces en faisant de nombreuses libations De là serait venu le proverbe « boire à tire *la Rigaud* ». J'objecte à cela, non-seulement que l'orthographe *larigot* a été adoptée par l'Académie, et antérieurement par Rabelais (liv. II, chap. XXVIII); mais que ce dicton, né dit-on dans la ville de Rouen, aurait dû être beaucoup plus répandu en Normandie qu'ailleurs; ce qui n'est pas. — M. Génin, qui donne cette petite histoire dans ses *Problèmes philologiques*, a dû l'emprunter aux notes de l'édition d'Olivier Basselin, publiée longtemps auparavant par L. Dubois, ou bien à l'ouvrage de Taillepied sur les *Antiquités de Rouen*, où Dubois dit l'avoir trouvée.

EXEMPLE : « Mon quien (chien) ne boit pas ; je crains qu'il *arrage.* »

ARRÊTER ou plutôt **ARRETER** (sans accent). — Ce verbe est quelquefois neutre en français, surtout à l'impératif : « *Arrête ! arrêtez !* » Il l'est presque toujours à Pont-Audemer. Ainsi, nos Normands disent *j'arrête* pour « je m'arrête ; » je *n'arrête jamais* pour « je suis toujours en mouvement ».

Ils suppriment l'accent de la deuxième syllabe, toutes les fois que la troisième n'est point muette ; ainsi *arreter, arretons,* se prononcent comme si ces mots étaient écrits *ar'ter, ar'tons.* C'est une très-vieille habitude, comme on le voit par ces vers d'une chanson normande du XVe siècle :

« Une fillette qui portait un bissac,
« Atant (alors) *s'arta* me tirant en un
« coing... »
(*Recueil* publié par L. Dubois.)

ARRÊTER DE... ou plutôt **ARRETER DE...** (sans accent). — Cesser de... — (V. l'art. précédent.)

M Flaubert dit quelque part, dans son roman de *Madame Bovary :*

« Tout le long du chemin il n'*arréta pas* « de discourir. »

C'est un des endroits où l'auteur parle normand sans s'en apercevoir.

ARRIAS ou **ARIAS.** — Embarras, difficultés. Expression populaire, aussi parisienne que normande : « Avoir des *arrias* » c'est éprouver des tracas ; « *faire des arrias,* » c'est s'en créer gratuitement, c'est aussi se donner des airs d'importance : absolument comme « faire ses embarras », locution également usitée dans tout le nord de la France.

On trouve ce mot dans le *Roman de Rou :*

« Pur li grant *arias* qu'il reciet. »
(Wace, cité par M. Canel.)

Je crois qu'*arria* n'est qu'une variante d'*arroy,* mot d'origine germanique (selon Chevallet), fort usité en vieux français et signifiant *attirail, appareil, cortége, convoi.* Ainsi, Froissard dit du roi de France allant trouver le pape à Avignon :

« Le Roy Philippe se partit de Paris avec
« grand *arroy.* »
(Liv. Ier, chap. LIX.)

De *convoi* à *embarras,* il n'y a pas loin ; chez les Romains les bagages d'armée se nommaient *impedimenta.*— (V. *harrasse.*)

ARRIVER (S') pour **ARRIVER,** surtout dans le sens de *contingere, accidere.*

EXEMPLE : Il s'*est arrivé* que mon fils s'est marié, » etc.

ARROUSER ou **ENROUSER.** — Arroser ; c'est du vieux français. *Arrouser* a été la forme normale jusqu'au milieu du XVIIe siècle :

« .... sembloit au bon berger,
« Qu'il *arrousoit* en son petit verger,
« Quelque jeune ente..... »
(Clément Marot, *Églogue au Roi,* 1539.)

« .... la terre *arrousée,*
« De la fertile humeur d'une douce rosée. »
(Ronsard, *Élégie du Printemps.*)

Vaugelas dit, dans ses *Remarques,* qu'il ne faut ni prononcer, ni écrire *arroser.* — Th. Corneille, dans ses notes sur cet auteur, continue de tenir bon pour l'ancienne forme. — « Quoique les femmes, « dit-il, affectent de dire *arroser,* cette « forme *délicate* est vicieuse. »

ARSINS ou **ORSINS.** — (Condé-sur-Risle). Terrains argileux et pierreux à la fois, presque dépourvus de terre végétale, où le labour est difficile et dans lequel le blé languit et avorte. Vient peut-être d'*ardere ;* il faudrait traduire alors *terrain brûlant.*

ARTICLE DÉFINI (EMPLOI DE L'), au lieu de l'article indéfini.

On dit à Pont-Audemer, même dans la meilleure compagnie : « J'ai *la* fluxion, j'ai *le* rhume ; j'ai *la* crampe ; j'ai *le* mal de gorge. » Ces façons de parler choquent un peu les Parisiens, qui disent invariablement : « J'ai *une* fluxion ; j'ai *un* rhume (ou mieux, *je suis enrhumé*) ; j'ai *une* crampe ou *des* crampes ; je souffre *d'un* mal de gorge ou j'ai mal à la gorge. » Avoir *la* goutte, avoir *la* fièvre sont pourtant des phrases bien françaises. Pourquoi ne peut-on pas dire de même avoir *le* rhume ou *la* fluxion ? C'est une bizarrerie, et il faut convenir qu'on est plus conséquent à Pont-Audemer qu'à Paris.

ARTIRE ou **ERTIRE.** — (V. *retire.*)

ARURE, ARIURE, AIRIURE. — Ces expressions employées, la première dans le Roumois, les deux autres du côté de Conteville et de Berville, désignent l'entre-deux des *raies* dans les champs labourés.

L'*arure* ou *ariure* est distincte du *sillon* ou *seillon,* qui est beaucoup plus étroit. Les laboureurs des communes situées au midi de Pont-Audemer ne la connaissent pas. Le sillon a cinq pieds de large : *l'arure* du Roumois équivaut tout juste à

trois sillons. On dit quelquefois, pour abréger, *riure*. *Arura* en latin, ἄρουρα en grec, voulaient dire champ cultivé.

ASAUVER (S'). — Se sauver. A Paris et aux environs, le peuple dit s'*ensauver*. Ce n'est que la différence de la préposition *en* à la préposition *à*. Ces deux mots populaires n'expriment rien de plus que le verbe simple [1].

ASCENSION, PENTECOTE. — Assemblées ou fêtes locales qui ont lieu ces jours-là et qu'on ne désigne pas autrement. Ainsi, des jeunes filles qui vont danser à l'assemblée de l'Ascension (à Saint-Germain, près Pont-Audemer), diront qu'elles vont *à* l'*Ascension*.

ASSAISONNEMENT. — (V. le mot suivant.)

ASSAISONNER des bestiaux, c'est les faire produire en temps convenable; c'est combiner les époques de la gestation et de l'allaitement, de manière qu'elles s'arrangent le mieux possible avec les divers besoins de l'exploitation.

On dit aussi *assaisonner des terres* pour régler les époques des labours et des ensemencements qui doivent se succéder dans telle ou telle pièce. — (V. *compôter*, V. aussi *saison*.)

Dessaisonner (changer l'assolement), se dit sans doute aussi. Je trouve le mot latin équivalent dans un bail de l'an 1255, cité par M. Léopold Delisle, page 54 : « Terras nobis restituet in eo « statu in quo recipiet eas... nec eas po- « terit *dissesionare*. » La défense de *dessaisonner* les terres figure encore, m'a dit M. Aug. Le Prévost, dans tous les baux de l'arrondissement de Bernay.

Assaisonner se dit aussi quelquefois pour *acclimater*. Exemple : « Cet arbre pousse bien, il paraît *assaisonné*. »

Je n'ai guère vu employer ce verbe à Pont-Audemer dans le sens du mot latin (*condire*) ; on se sert dans ce cas du verbe *afféter*.

Une chose assez curieuse, c'est que le mot français *assaisonner* (une sauce, un ragoût) a, selon toute probabilité, une autre origine que le mot normand. Il viendrait, non de *saison*, mais du verbe bas-latin *assalsare*, et par conséquent de *sal*, comme le mot *salade* ; *assaisonner* signifierait accommoder avec du sel; c'était l'opinion de M. Aug. Le Prévost.

[1] Notre mot français *s'enfuir* offre la même redondance ; et le pronom *se* qui s'y trouve compris comme régime du verbe ne peut se justifier, car il ne s'agit pas de *se fuir soi-même*.

ASSASSIN pour **ASSASSINAT.** — « On a commis un grand assassin. »

Cette singulière confusion de termes, qui a pour excuse le besoin d'abréger un mot très-long, est signalée dans presque tous les patois du Nord et du Centre. (MM. Duméril, de Corde, Corblet, Jaubert [1].)

ASSAVOIR ou **ASSAVER.** — Savoir. « *Faire assavoir* ou *assaver* une chose », en donner avis. Exemple : « Il m'a fait *assaver* qu'il viendrait anuit. »

C'est une vieille expression qui est restée française en style d'affiches et de procès-verbaux; on l'écrit ordinairement en trois mots : *faire à savoir*, et l'Académie a consacré cette orthographe.

M. Génin (V. p. 324) et M. Jaubert (*Glossaire*, t. I[er]) font remarquer avec raison que les vieux auteurs disent toujours *faire assavoir* ou *asçavoir*, en deux mots seulement. Exemple tiré de Marot (Élégie II, liv. I[er]) :

« A celle fin de te *faire asçavoir*
« Qu'à trop grand tort m'as voulu décevoir. »

Nos pères employaient aussi le mot *assavoir*, isolément, là où nous employons le verbe simple : ainsi dans le *Roman de Coucy*, on voit que le seigneur Fayel était jaloux,

« Et desiroit mult *assavoir*
« De sa femme le penser voir. »
(Et désirait fort *savoir* la vraie pensée de sa femme.)

ASSE. — Nom propre, d'origine germanique probablement. L'abbé Corblet (p. 217) dit que ce nom était usité en Picardie au XIII[e] siècle. Je le reconnais dans celui d'un des hameaux de la commune normande de Bois-Anzeray, près Lyre, le *Buisson-Asse* ou *Ace*, qui est mentionné déjà dans un texte de 1206. (M. Le Prévost, *Communes du département de l'Eure*.)

On trouve ce nom au féminin dans les rôles normands de la *Tour de Londres* : *Ascia, uxor Rogeri*.

On peut rapprocher *asse* du nom beaucoup plus commun *Asselin* (*Ascelinus, Acelinus*) dont il procède peut-être par apocope, ou qui en vient lui-même comme diminutif ; de même que *Vasse*, autre nom du pays, semble bien proche parent de *Vasselin*. (*Vascelinus, Vuascelinus*.)

[1] Il paraît que ce mot *assassin* a une origine arabe. C'est à peu près ainsi qu'on appelait, au temps des croisades, les sujets du Vieux de la Montagne que ce chef mystérieux dépêchait vers ceux dont il voulait se défaire. — (V. le *Glossaire de Roquefort*.)

ASSECRIR (S') ou quelquefois, en supprimant le pronom, **ASSECRIR**. — On prononce *ascrir*. Ce mot si dur signifie, par un contraste bizarre, *rester paisible*. Ainsi l'on dira à un enfant turbulent : « Est-ce que tu ne peux pas t'*assecrir?* ». Une personne qui a mal dormi, se plaindra de n'avoir pas *assecrit* de la nuit.

L. Dubois donne la forme un peu plus douce *assegrir*, que M. Alfred Canel m'a dit avoir recueillie aussi à Pont-Audemer.

Etymologie très-probable : *securus*. *Assecrir* rappelle tout à fait, quant à sa composition, le verbe italien *assicurare*, assurer. — Je dois cette étymologie à M. Canel.

A défaut de cette explication, j'aurais pu proposer avec une certaine vraisemblance aussi, le verbe *acquiescere*; alors il aurait fallu écrire *asquerir*.

ASSEMBLÉE. — Fête locale, réunion où l'on danse, ordinairement en plein air. C'est la *Kermesse* des Flamands et le *Pardon* des Bas-Bretons.

ASSEOIR DU LINGE. — (Terme de blanchisseuse et de ménagère) : disposer le linge dans la cuve à lessive.

On prononce souvent *assière*. — (V. *se sière*.)

ASSÉQUER (Verbe actif). — Mettre à sec. — *Asséquer une vache*, c'est faire passer son lait.

ASSÉQUER (Verbe neutre). — Se dessécher, tarir.

C'est surtout dans le sens neutre que ce verbe est usité. Le voici dans une phrase de pur patois que j'ai exactement recueillie : « Not' mare *asséquit*, et emprès elle se remplisit. »

ASSIÈRE. — (V. *asseoir*.) — (V. aussi *se siére*.)

ASSINER. — Assigner. — (V. *siner*.)

« Celui qui veut commencer l'action fait *assiner* l'autre. »

(*Introduction à la Pratique*, vieil ouvrage sur le droit normand, imprimé en 17...)

« Un jour il fut *assiné*
« Devant son juge ordinaire... »

(Chanson de M. de la Palisse.)

ASSOTER. — « Vous me faites *assoter* », c'est-à-dire perdre l'esprit. — Je n'ai pas vu employer ce mot d'une autre manière; dans nos anciens auteurs, on trouve surtout le participe *assoté* ou *assoti*.

« Je l'ayme desjà tout plein et ja en suis *assoty*. »

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III.)

« Regarde la grosse Thomasse, comme elle est *assotie* du jeune Robain. »

(Molière, *Festin de Pierre*, acte II.)

ASSURIR. — Aigrir, devenir sûr. **Exemple** : « Du lait *assuri*. »

ASTEU, ASTEURE. — A présent, maintenant.

C'est la première forme qui est la plus usitée à Pont-Audemer. On dit quelquefois *steu* pour abréger encore davantage.

Au XVI[e] siècle *asteure* (et non *à cette heure*, comme beaucoup de personnes pourraient le croire), était une expression admise à la cour et employée par les meilleurs écrivains :

« Si l'on a mandé aultre chose que ce que
« l'on sçait *asteure*, l'on a menti, car je n'ai
« changé ni en effets ni en volonté ma religion
« que y a quarante et trois ans *à nuict* (aujour-
« d'hui) que je tiens. »

(Lettre de Catherine de Médicis à l'évêque de Limoges, 1562.)

« J'ay des pourtraits de ma forme de vingt
« cinq, de trente cinq ans; je les compare
« avec celuy d'*asteure*. »

(Montaigne, liv. III, chap. XIII.)

Asteure, ainsi orthographié, est la traduction littérale des mots latins *ad istam horam*.

ATOT ou **ATÔ**. — Une personne engourdie et comme hébétée.

Je préfère l'orthographe *atô*, parce que je regarde ce mot comme une corruption du mot *étoc*, dont la prononciation supprimerait le *c* final, et dont le sens est *bloc* ou *souche*. — (V. *étoc*.) Ce qui donne quelque force à cette conjecture, c'est que le mot *bló* (bloc) s'emploie dans les mêmes circonstances. Il est tout simple que l'on compare un lourdaud, un homme endormi, à un *bloc* ou à un *étoc*, c'est-à-dire à une masse inerte.

ÂTRE. — (Berville-sur-Mer.) Foyer de la cheminée et par suite *cheminée*. **Exemple** : « Mon mari ne peut plus aller que de son lit à l'*âtre*. » Ce mot est français, mais de moins en moins usité à Paris.

ATTACHER pour **ATTAQUER**. — **Exemple** : « Cet arbre est *attaché* par les insectes. » Le changement inverse, *attaquer* pour *attacher* est beaucoup plus dans les habitudes normandes :

« J'avois un biau collet de telle
« Avec une bonne fichelle
« Pour l'*attaquay*. »

(Chanson normande tirée d'un vieux recueil, publiée par L. Dubois, p. 232.)

Ceux de nos paysans qui confondent ainsi *attacher* et *attaquer*, se rapprochent par là des origines de notre langue. » *Attaquer* (dit Henri Estienne, *Histoire du nouveau langage*), d'*attacher* qui est le

mot vrai et nayf. » « La locution *s'attaquer à*... n'est explicable que par cette remarque qu'*attaquer* est le même verbe qu'*attacher*. » (M. Littré, dictionnaire.) — On trouve, dans les *Mémoires* de Lanoue, l'expression « *attacher l'escarmouche* ». (Citation de M. Ampère, *Formation de la langue française*, p. 338.)

L'origine commune des deux mots est, sans nul doute, l'italien *attacare*, d'*attacare*. On a fait d'abord en français *attacher*, puis en prenant le même verbe neutralement et au figuré, *attaquer*; car *attaquer* un corps d'armée, une ville, c'est, dans un certain sens, s'y *attacher*[1].

ATTANDIS (EN). — Pendant ce temps-là. — **ATTANDIS QUE.** — Tandisque. — (V. *tandis*.)

ATTAQUER. — (V. *attacher*.)

ATTAQUETTE (A L'). — A l'attache. EXEMPLE : « Les domestiques sont toujours à l'*attaquette*. »

ATTELÉE. — Travail (de quatre à cinq heures ordinairement) qu'un cheval peut faire sans rentrer à l'écurie. Ce sont surtout les laboureurs qui emploient ce mot. EXEMPLE : « Ce sera l'affaire d'une *attelée* » (d'une demi-journée de charrue).

ATTENIR (S'). — Se tenir, dans le sens de demeurer, séjourner; — au participe passé : *attint*.

J'ai entendu dire par exemple : « Ils ne se sont pas *attints* dans l'endroit où leur fille était morte ».

ATTENTE. — (V. *etente*.)

ATTISÉE. — Bon feu produit par une certaine quantité de bois qu'on ne renouvelle pas.

« On fit aussitôt une joyeuse *attisée* dans le boudoir bleu de la marquise. »

(Octave Feuillet, auteur normand, *Histoire de Sybille*.)

ATTOUCHER. — Toucher (dans le sens propre du mot). « *N'attouchez* pas cette bête. »

Atochier est employé dans ce sens par Wace (*Roman de Rou*), et l'on trouve le vers suivant dans le *Testament de Pathelin* :

« Jamais à tels gens *n'attouche*. »

Par une bizarrerie remarquable, le français actuel n'a plus ce verbe, quoiqu'il ait conservé *attouchement*.

(V. *abiter*), qui est, à Pont-Audemer, un équivalent plus usuel du mot *toucher* (*tangere*).

ATTRAITER... une femme, un enfant, un animal : les former, les réduire, les dresser. Ainsi, j'ai entendu dire à propos d'un jeune cheval « c'est moi qui l'ai *attraité* ».

Appliqué aux végétaux, *attraiter* signifie à peu près acclimater. On dira, par exemple, d'un arbrisseau nouvellement transplanté et bien arrosé par la pluie : « Ce temps-là va l'*attraiter*. »

Tractare avait quelquefois, en latin, un sens assez analogue : On trouve dans Térence, *tractare animum* (façonner l'esprit) ; *tractare arte aliquem* (mener quelqu'un avec adresse).

AUBERGER. — « V'là un homme bien (ou mal) *aubergé* »; traduisez : bien (ou mal) *logé*. Je n'ai entendu dire cela qu'à la ville.

AUBLU. — On appelle bois *aublu*, celui où il y a beaucoup d'aubier.

Ce mot vient du latin *alburnum* (aubier), adouci par le changement de *r* en *l*.

AUBRON. — Nom propre de physionomie germanique, très-voisin du nom de femme *Aubrée* ou *Auberée* qu'on retrouve dans la *Haye-Aubrée*, nom d'une commune voisine de Routot[1]. — *Aubron* rappelle aussi beaucoup le nom *Aubry* (*albericus*) très-usité dans d'autres parties de la France.

AUCUN (A) pour **AUCUN.** — Cette locution singulière, qui a la forme d'un datif sans en avoir le sens, est du pur normand. Voici comment on l'emploie :

Un homme qui a porté inutilement ses fruits au marché dira : « Je n'en ai vendu *à aucuns*, » et cela ne signifie pas qu'il n'en a vendu *à personne*, mais qu'il n'en a pas vendu du tout. On lui répondra : « C'est qu'ils ne sont pas murs *à aucuns*. » Dans la première de ces phrases, *à aucun* joue le rôle d'un accusatif ou régime direct, et dans la seconde d'un sujet. Dans l'une et dans l'autre, la préposition *à* est une superfétation.

[1] Le passage d'*attacher* à *attaquer* (toujours en admettant l'origine italienne) peut s'expliquer un peu différemment. En ouvrant le *Dictionnaire de Veneroni*, je vois qu'on disait autrefois en italien pour *attaquer*, *attacar la guerra*, et plus souvent encore *attacar la*, en sous-entendant un substantif indéterminé (comme dans nos idiotismes familiers la *danser*, la *gober*). Pour tirer de là notre verbe *attaquer*, nous n'avons eu qu'à supprimer le pronom.

[1] Il paraît que la dame *Alberède* ou *Auberée*, épouse d'Onfroy de Vieilles, sire de Pont-Audemer, lui avait apporté en dot le territoire de cette commune.

Autre Exemple : « Ils ne l'ont vu *à aucuns*, » pour « *aucun* d'eux ne l'a vu. » — (V. *à rien*, qui s'emploie quelquefois comme régime direct au lieu de *rien*. — aussi *à pièce*, autre locution très-usitée qui peut se traduire aussi par *aucun* ou *aucune*, mais qui, dans les phrases où on la fait entrer, joue peut-être moins le rôle d'un pronom que d'un adverbe négatif.)

A aucun, à rien rappellent, en tant que régimes, certaines habitudes de langage qui sont générales chez les méridionaux. Ainsi à Toulouse, à Montauban, à Mont-de-Marsan, les gens les mieux élevés diront : « Je ne les aime pas, *à* ces femmes-là, » ou bien : « Nous les surveillons beaucoup ici, *aux* socialistes. » Il y a dans ces phrases, en quelque sorte, un accusatif doublé d'un datif. Cet idiotisme, dont les Gascons et les Toulousains ne se défont jamais, même hors de leur pays, est peut-être dû à l'influence de l'Espagne, où l'on dit très-régulièrement : *amar à Dios; temer à sus enemigos* (aimer Dieu ; craindre ses ennemis).

AUCUNS (D'). — Quelques, quelques-uns. — Ainsi j'ai entendu dire : « J'ai oublié *d'aucunes* choses à la ville ; » c'est du vieux français :

« Il y eut *aucuns* de ses officiers qui commencèrent à s'en dépiter. »
(Brantôme, *Vie du duc de Guise*.)

« Il y en a d'*aucunes* qui prennent des « maris seulement pour se tirer de la con- « trainte de leurs parents. »
(Molière, *Malade imaginaire*, acte II, sc. VII.)

Aucun vient d'*aliquis* et peut-être plus directement de l'italien *alcuno*. Il n'a donc pu avoir, dans le principe, qu'une signification positive ; et s'il est souvent négatif dans le langage moderne, c'est par une ellipse semblable à celle qui fait de *pas*, de *point* et de *rien* des négations, c'est-à-dire par la suppression de la négation véritable *ne*, qui est dans ce cas sous-entendue.

AUGE. — Huche, pétrin. — Le mot *maie* ou *met*, par lequel on désigne ailleurs le même meuble, est inconnu à Pont-Audemer, au moins dans ce sens. Le mot presque semblable *moie*, employé par nos paysans normands, ne s'applique qu'à la plate-forme des pressoirs.

AUGE (PAYS D'). — En latin du moyen âge, *algia* ou *pagus algensis*. On appelle ainsi la partie du département du Calvados la plus voisine de l'arrondissement de Pont-Audemer. Les limites de ce petit pays diffèrent peu de celles des arrondissements de Pont-l'Evêque et de Lisieux. Il est surtout célèbre par les prairies verdoyantes et fertiles qu'arrosent les rivières de Touques, de Dive, de Vie, etc., et qui nourrissent les plus beaux bestiaux de France.

Les Scandinaves, après avoir pris possession de la Normandie, se sont fort occupés de tous les soins relatifs aux pâturages et à l'éducation des bestiaux, probablement d'après l'expérience qu'ils en avaient acquise dans leur pays ; aussi les herbageurs leur doivent-ils une grande partie de leur vocabulaire. — (V. *enfertonner*, *enfessiérer*, *entiérer*, etc...) C'est aussi de leur langue qu'est tiré le nom du pays d'Auge. *Auge* dans leur idiôme, *aue* en allemand moderne, signifient *prairie*. (M. Hase, leçons d'allemand, à l'école polytechnique[1].)

AU JOUR D'AUJOURD'HUI pour **AUJOURD'HUI.** — Locution usitée aussi à Paris. Remarquez qu'il y a ici deux pléonasmes pour un : car dans *aujourd'hui* il y a déjà surabondance.

AULONG (L') pour **LA AU LONG.** — (V. à la lettre *L*.)

AU MINS QUE. — A moins que... — (V. à la lettre *M*.)

AUSSI... COMME, AUTANT... COMME, au lieu de **AUSSI QUE, AUTANT QUE...**

Exemples : « Il est *aussi* heureux *comme* moi. » « Je vous aime *autant comme* lui. »

Cette faute, qui n'en était pas une autrefois, n'est pas particulière à la Normandie. Elle a cours à Pont-Audemer dans la société moyenne. A Paris, cette vieille forme est abandonnée au peuple.

En voici des exemples dans Rabelais, dans Amyot, dans Corneille :

« ... par son opinion *aussy* follement interprétée *comme* fadement inventée. »
(*Pantagruel*, prologue du IVe livre.)

« Je vous promets que j'ai *autant* d'envie *comme* vous de ce mariage. »
(*Daphnis et Chloé*, édit. de Courier, liv. III.)

[1] « Le pays d'Auge (M. Le Prévost, *Pouillés de « Lizieux*, p. 40) a fini par comprendre toute la « contrée située entre la Dive et la Touque ». C'était donc une bande de terrain de quinze lieues à peu près de long sur quatre ou cinq de large, qui s'étendait depuis Gacé, où sont les sources de ces deux rivières, jusqu'à la mer. La belle vallée de la Vie (Vimoutiers, Livarot, Corbon) y était comprise tout entière.

Le pays d'Auge, ainsi défini, ne répond pas avec une exactitude rigoureuse aux arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Evêque. Il faut retrancher plusieurs parties de ceux-ci, notamment les cantons d'Orbec et d'Honfleur, et ajouter par compensation le canton de Vimoutiers ainsi qu'une partie du canton de Gacé, lesquels dépendent du département de l'Orne, arrondissement d'Argentan.

« Qu'il fasse *autant* pour moi *comme* je fais pour lui. »
(*Polyeucte*, acte III, sc. III.)

Ce sont peut-être des italianismes. *Aussi... que* se traduit en bon italien par *cosi... come*.

On dit également à Pont-Audemer, dans le même sens : « *Si... comme*, *tant... comme* » (en latin *tam... quam*, *tantùm... quantùm*). EXEMPLES : « Il n'est pas *si* bon *comme* il en a l'air. » — C'est encore du vieux français :

« .... si peut-on feindre,
« Aucunes fois une amitié
« Qui n'est pas *si* grand la moytié
« *Comme* ou la démonstre par signes. »
(Cl. Marot, *Dialogue de deux amoureux*.)

AUSSY. — Nom propre assez répandu, difficile à expliquer; n'est peut-être que le participe du vieux verbe *auxir* (*augere*, Roquefort) qui se prononçait *aussir*. Ce nom *Aussi* ou *Auxi* désignerait ceux dont la fortune aurait grandi.

AUTANT... COMME. — (V. *aussi*.)

AUTANT DIRE. — (V. *dire*.)

AUTERON. — (V. *outeron*.)

AUTEUR DE... ÊTRE AUTEUR DE... pour **ÊTRE CAUSE DE...** — Se dit, à Pont-Audemer, des choses comme des personnes. EXEMPLE : « C'est ça qui en est l'*auteur*. »

AUVENT. — Tout le monde à Pont-Audemer et, je crois, aussi à Rouen, appelle *auvent* ce qui s'appelle ailleurs *contrevent*. EXEMPLE tiré d'un auteur rouennais :

« Tous les jours, à la même heure, le « maître d'école ouvrait les *auvents* de sa « maison. »
(Gust. Flaubert, *Madame Bovary*.)

En bon français, on n'ouvre pas les *auvents*, ils sont immobiles. « Un auvent, « en effet, est un petit toit en saillie « attaché ordinairement au-dessus des « boutiques pour les garantir de la pluie. » (*Dictionnaire de l'Académie*.)

M. de Chevallet (t. Ier, p. 156) fait venir *auvent*, non du latin *ad ventum*, mais du vieux français *auwe*, l'une des formes anciennes du mot *eau* (pluie).

AUVRAY. — Nom propre fort connu à Pont-Audemer. C'est une corruption du nom héroïque *Alfred*, qui était lui-même une corruption d'*Adelfried*.

Adelfried vient de deux mots germaniques, *adel* ou *edel*, noble, et *friede*, paix, sécurité[1]. Ce dernier mot se prenait, par extension, dans le sens de protection, asile, rempart. (Hase, leçons à l'école polytechnique.)

Comme transition d'*Alfred* à *Auvray*, j'ai noté dans le *Roman de Rou* la forme *Alvère* (v. 8617), et M. Ampère a recueilli dans l'*Histoire des Ducs de Normandie* cette autre variante : *Alvré*.

AUX-AGNEAUX. — Nom bizarre d'une famille de Pont-Audemer. Il y a aussi de par le monde des *Aux-couteaux*, des *Aufresne*, des *Alavoine*, des *Alaboissette*. (Ce dernier nom est celui d'un avoué d'Evreux.) *Alorge* est cité comme un nom normand par M. de Fréville (t. Ier, p. 347). M. le comte Jaubert mentionne dans son *Glossaire* d'autres noms assez semblables : *Aloncle*, *Aladenise*, *Aupetit*, *Aubrun*.

Le datif, comme j'ai eu l'occasion de le faire observer, est pour les paysans, au moins pour ceux du Nord, l'équivalent du génitif dans une foule de cas. Si donc des agneaux, des couteaux, un frêne attirent leur attention, ils appelleront volontiers celui qui les possède : *l'homme aux agneaux*, *l'homme aux couteaux*, etc... et, pour abréger, ils arriveront à dire tout court : *aux agneaux*, *aux couteaux*, *au fresne*, comme ils disent *du Pont*, *du Châtel*, pour *l'homme du pont*, *l'homme du châtel*. Quand le nom, mis ainsi en datif, désigne une personne et non une chose (*Aloncle*, *Aladenise*, etc.), alors le mot sous-entendu n'est plus aussi vague; ce sera, selon les cas, le *fils*, ou le *gendre*, ou le *mari*, etc.

AVÂ (Adverbe) pour **AVAL.** — En bas. — EXEMPLE : « Ces arbres sont chancreux *avâ* » (dans leur partie inférieure).

C'est du vieux normand et du vieux français. Ainsi Wace, dans son récit de la singulière entrevue du duc Rollon avec le roi Charles le Simple, dit que le soldat chargé de rendre hommage au roi

« la main tendi *aval*, li pié el Rei leva. »
(Etendit la main *en bas* et leva le pied du roi.)
(*Roman de Rou*, v. 1903.)

Et je lis dans Amyot :

« Les torrents tombaient *aval* du haut des montagnes. »
(*Daphnis et Chloé*, édit. de Courier.)

Avâ, pris toujours adverbialement, a quelquefois un sens moins précis, celui de l'expression française *là-bas*, qui (par une rencontre assez étrange) en est la tra-

[1] De *Friede* viennent aussi les noms de Frédégonde et de Frédéric, qui ne sont pas restés très-fidèles à leur étymologie.

duction presque littérale et ne doit pas davantage être pris à la lettre. Exemple : « A qui ces moutons que j'aperçois *avâ ?* »

Avâ (l'). — Pris substantivement, se dit pour l'*occident*, par opposition à l'*amont*, qui est l'orient. Pour Pont-Audemer l'*Avâ* ou *pays d'Avâ* est la basse Normandie ; pour Caen et Falaise, c'est le Cotentin et la Bretagne.

De là aussi l'expression très-usitée de *vent d'avâ*, pour vent d'ouest ou vent de mer. (V. *amont*. — V. aussi *pays haut*, *pays bas*.)

Avâ (Préposition). — Dans, par, à travers, pendant, le long de... et quelquefois *au bas de*... Ce dernier sens est le moins fréquent, quoiqu'il soit évidemment le plus ancien.

Exemples : « Ils sont partis *avâ* les camps » (dans les champs). — « L'eau coule *avâ* le tonneau » (le long du tonneau). — « V'là un rat-baillet qui monte *avâ* le mur. » — « Je travaille tout *avâ* l'année. »

On trouve cette préposition dans les vieux textes normands cités par M. Léopold Delisle et dans les chansons du recueil de L. Dubois :

« *Aval* cette venelle
« Ce bon sidre versons. » — (Venelle est ici pour gosier).
(*10e vaudevire* de L. Lehoux, xviie siècle.)

« J'avois de biaux gartiers de laine
« Rouges et verts,
« Qui me balloient *avau* les jambes. »...
(Chanson plus ancienne, de date inconnue.)

C'est cette forme *avau* qui a été recueillie par MM. Duméril et qui figure aussi dans Roquefort. J'aurais pu écrire de cette façon le mot pont-audemérien, car *avau*, d'après les habitudes de prononciation que j'ai notées (page 2), sonne à peu près comme *avâ* dans une bouche normande.

J'ajoute qu'*avau* joue, encore aujourd'hui, le rôle d'une préposition dans la locution très-française *avau-l'eau* (au fil de l'eau, à la dérive), que l'Académie a tort d'écrire en trois mots : *à-vau-l'eau*[1].

Avachir (s'). — Se laisser aller mollement, s'étendre comme une *vache*[2].

Ce mot s'explique de lui-même si naturellement, que M. Ampère (*Formation de la langue française*, p. 326), n'aurait pas dû recourir à une étymologie très-contestable.

[1] Le mot *aval* ou *avâ*, de quelque manière qu'on l'emploie, vient de *ad vallem* et porte avec lui sa préposition ; en conséquence, quand nous disons *en aval*, *à l'aval*, nous faisons un pléonasme.

[2] « Je ne cherche qu'à m'anonchalir et *avachir*. » (Montaigne, *Essais*, liv. III, chap. ix.)

Avallasse ou **Avalasse**. — Vient du mot *aval*, aussi bien qu'*avalanche*.

Torrent d'eau pluviale, tel qu'il s'en forme souvent sur les pentes rapides. Une des rues de Rouen les plus exposées à recevoir de pareilles masses d'eau, se nomme la rue de l'*Avalasse*.

On emploie quelquefois en français, dans le même sens, le mot *avalaison*, qui a vieilli.

Avalleuses ou **Avaleuses**. — Courroies qui lient les brancards d'une voiture à la partie postérieure du harnais et qui les soutiennent dans les descentes ; leur nom est tiré d'*avaller*, descendre. — (V. *aballer*.)

Avant (d') ou **d'Abant**. — Antérieurement.

Aveindre (Verbe actif). — Imparfait, *j'aveignais* ; passé indéfini, *j'aveignis* ; passé défini, *j'ai aveint* ; subjonctif, que *j'aveigne*.

Ce verbe a deux significations distinctes : 1° atteindre un objet serré dans un meuble et l'en retirer ; 2° achever, accomplir.

Aveindre, dans le premier sens, est encore plus parisien que normand. Il s'applique non-seulement aux objets renfermés dans un coffre ou dans une armoire, mais aussi à ceux qui, sans avoir été serrés, ne sont pas sous la main, et notamment à ceux qui se trouvent sur une planche élevée ; en général *aveindre* implique l'idée de quelque recherche ou de quelque peine pour avoir l'objet en question, sans quoi l'on se servirait du mot *prendre* tout simplement.

Cette expression, qu'aucune autre ne peut remplacer, est sans cesse, à Paris surtout, dans la bouche des ménagères et des domestiques, et c'est une bizarrerie, pour ne rien dire de plus, que de s'obstiner (comme le font les puristes) à la proscrire comme un mot vulgaire que doit s'interdire une personne bien élevée. On s'ingénie à la remplacer par de prétendus équivalents, notamment par le mot *atteindre*, qui est insuffisant, puisqu'*aveindre* signifie à la fois « atteindre et ramener à soi ».

Aveindre, pris dans l'autre sens, celui d'*accomplir*, n'est pas du tout parisien ; mais on emploie souvent ainsi, à Pont-Audemer, ce verbe et surtout son participe *aveint*. On dira, par exemple, à un ouvrier : « Cet ouvrage n'est pas *aveint*, il vaut *aveindre* mieux », et l'on exprimera d'un seul mot qu'un cheval, un bœuf, un arbre ont fait tous les progrès

dont ils étaient capables, en disant qu'ils sont *aveints*. Ce dernier exemple met sur la voie d'une étymologie très-acceptable : *advenire* ; car, en français familier, on rend la même idée en disant : « Mes arbres sont *venus* ; ma vache est *arrivée*. »

L'origine du même mot *aveindre*, pris dans son premier sens, qui devait fixer davantage l'attention des philologues, avait été très-controversée. On avait proposé *habere* (en italien *avere*), *avellere* qui exprime une action trop énergique, *avehere*, etc. ; mais l'étymologie *advenire*, adoptée par M. Littré dans son dictionnaire, convient dans ce cas aussi bien que dans l'autre : il suffit d'admettre que le mot latin, en devenant français, a passé du sens neutre au sens actif et a pris ainsi la signification de *faire venir, faire arriver*[1]. — (V. *avouer*, p. 44.)

AVEINT. — Arrivé à son terme, à sa perfection. — (V. l'art. précédent.)

AVEINE ou AVÈNE. — Se dit très-souvent pour *avoine* :

« Deux mulets cheminoient, l'un d'*aveine* chargé,
« L'autre portant l'argent de la gabelle. »..
(La Fontaine, *Les Deux Mulets*.)

« J'ai ouï, dit Th. Corneille dans ses *Notes sur Vaugelas*, beaucoup de gens de cour dire *aveine*. A Paris, on le prononce partout ainsi. »

AVEUC ou AVEÜQUE. — Avec.

« Et emmena *aveuke* lui vint chevaliers de bonne gent... »
(Villehardoin, cité par le comte Jaubert.)

« Ils (des souliers) sont faits d'une façon que je me romprois le cou *aveuc*. »
(Molière, *Festin de Pierre*, acte II.)

AVIS (M'EST) pour JE SUIS D'AVIS.

« Il *m'est avis* qu'en maint endroit
« Je vois la divine balance
« Péser et le tort et le droit. »
(Saint-Amand.)

Ceux qui affectent le vieux style, reviennent volontiers à cette tournure.

« Pour moi *m'est avis* que cet enchaînement de sottises et d'atrocités qu'on appelle « histoire ne mérite guère l'attention d'un « homme de sens. »
(Courier, lettre *à Sainte-Croix*.)

Cette locution *m'est avis* n'est pas très-usitée à Pont-Audemer ni aux environs ; ceux de mes voisins à qui elle est familière, sont originaires de basse Normandie.

AVISER (Verbe neutre). — Faire des rapports, donner *avis* de ce qu'on dit des gens : se prend toujours dans un sens odieux.

Le même mot s'emploie quelquefois, comme verbe actif, de la manière suivante : *aviser* des faussetés, des mensonges.

AVISEUX. — « Un aviseux, une aviseuse », celui ou celle qui fait des rapports malveillants :

« Méfiez-vous d'elle, c'est une *aviseuse*. »

AVISON. — Idée étrange, lubie ; d'*aviser* (chose dont on s'avise), ou peut-être du latin *visio*.

Exemples : « Quel *avison !* » — « V'là un bel *avison !* »

Roquefort donne la forme *avision* et traduit vision, fantaisie, ce qui est le sens pont-audemérien. On trouve également *avision* dans l'ouvrage de MM. Duméril, et la forme *avisoure* figure dans celui de L. Dubois. Mais ces deux glossaires prennent le mot en bonne part : « Invention, idée heureuse. »

AVOINE (GAGNER SON). — On dit qu'un cheval ou un âne gagne son avoine quand il se roule sur le dos, les quatre fers en l'air. On retrouve cette locution dans les provinces du Centre (comte Jaubert).

AVOINE (PRUNES D'). — Petites prunes noires, peu mangeables, mais servant à faire des confitures estimées à Pont-Audemer. Les meilleures se récoltent sur des pruniers greffés *ad hoc*.

« J'ai planté pour elle, sous ta chambre, un prunier de *prunes d'avoine*. »
(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 213.)

AVOIR (Substantif). — Bien, propriété, tout ce qu'on *a*. C'est bien un mot français ; mais il est beaucoup plus usité en Normandie qu'à Paris, et nos paysans l'employent quelquefois d'une façon singulière. Ainsi l'un d'eux me disait un jour, très-sérieusement, en me montrant une grande quantité d'orties : « C'est un mauvais *avoir*[1]. »

[1] « Ne voilà-t-il pas que vous ne m'avez *aveint* que six morceaux de sucre ? »
(Balzac, *Eugénie Grandet*, 96.)

Autre exemple, beaucoup plus ancien, tiré de Montaigne : « Puisque nous ne la pouvons *aveindre* (la grandeur), vengeons-nous à en médire. »

Voici une nouvelle étymologie proposée par M. Brachet (*Dictionnaire étymologique*) : *abimere* (Plaute), ôter, emporter.

[1] Le premier guerrier qui prit les armes à la voix de Pierre l'Ermite pour aller à la croisade se nommait Gauthier *sans avoir*, ou, dans le latin du temps, Gauthier *sine habere*.

Aveir, au XI[e] et au XII[e] siècle, signifiait en Normandie et en Angleterre, tantôt bien, fortune en général, tantôt l'*avoir* en bestiaux, qui apparemment

Avoir (Emploi du verbe) comme verbe auxiliaire, au lieu du verbe *être*.

On sait que les enfants conjuguent volontiers avec le verbe *avoir* les temps composés des verbes réfléchis et de certains verbes neutres qui doivent prendre, en bon français, l'auxiliaire *être*. Nos Normands font de même. Ainsi l'on dira, à Pont-Audemer et aux environs : « Je m'*ai* bien *amusé* ». — « J'*ai arrivé* hier ».

Avouer ou **envouer** une chose, c'est l'user ou en achever l'emploi. Ainsi l'on *avoue* ou l'on *envoue* un peloton de fil, un morceau de savon, une provision de bois.

« Je n'ai pas encore *avoué* ma poudre », dit un chasseur qui n'a pas épuisé ses munitions. — « Ma lumière va s'*envouer* », dit une ouvrière dont la chandelle est sur le point de *finir*.

Quand il s'agit d'un liquide, *avouer* prend un sens particulier, celui de *réduire par évaporation*. Exemples : « Voilà l'eau bien *avouée* dans la cafetière. » — « Le bouillon va *avouer*. » — « Réchauffez ce plat sans faire *avouer* la sauce. » — On voit, par quelques-uns de ces exemples, qu'*avouer* joue parfois le rôle d'un verbe neutre.

Les mots *à bout* (*ad finem*) fournissent, ce me semble, pour *avouer* une étymologie vraisemblable ; ce verbe doit signifier littéralement « pousser quelque chose jusqu'*au bout* ». L'autre forme *envouer*, qui est presque aussi usitée à Pont-Audemer, viendrait de *en bout* (*in finem*) ; *à bout* et *en bout* sont la même chose pour des Normands. Il y aurait, dans les deux formes, changement du *b* en *v*[1].

En patois berrichon, on dit, tout à fait dans le même sens, *aboter* et *abouter ;* « une charrette *aboutée* » signifie une charrette hors de service (*Glossaire* du comte Jaubert). Ces mots sont mieux composés que le mot normand, puisque les deux consonnes du radical y sont conservées sans altération.

Avoue-tout (un). — Un brûle-tout. — (V. l'art. précédent.)

Av'ous? pour **avez-vous?** — Exemples : « Qu'*av'ous* fait de votre fils ? »

On parlait ainsi à la cour de François Ier :

« M'*av'ous* osté vos dons et vos joyaux
« Pour me punir de mes tours desloyaux? »
(Poésies de Marguerite de Navarre.)

Sav'ous? se dit, par une contraction semblable, pour *savez-vous ?*

Th. de Bèze dit expressément (*De ling. fr. rectà prononciatione*), que ces façons de parler étaient autorisées de son temps. Elles n'appartiennent plus aujourd'hui qu'au langage populaire.

Avrillée. — Blé qu'on sème au mois d'avril. C'est ce qu'on appelle dans l'Ile de France le blé de mars. La différence de climat entraîne une différence d'époque pour les semailles. — (V. *trémois*.)

Ayucer ou par abréviation **yucer.** — (V. *àgucer*, dont ce mot est une corruption. V. aussi G *mouillé*.)

B

B pour **v** ou **v** pour **b.** — (V. à la lettre *V*.)

Bacholles. — (En bas-normand *échelettes* ou *équelettes*.) Petites échelles, à échelons saillants, qu'on accroche de chaque côté au bât d'une bête de somme, et qui sont commodes pour attacher les objets qu'on veut transporter.

Je crois qu'il faut voir dans cette expression *bacholles* une corruption des mots *échelles de bât*.

Badé. — Mot de basse Normandie. — (V. *vadelé*.)

Bague. — Pour les cochons : anneau en fil de fer qu'on met au nez de ces animaux pour les empêcher de fouiller la terre.

Bahut. — Coffre en menuiserie plus ou moins ornée qui servait autrefois, dans les campagnes surtout, à renfermer le trousseau et la toilette des femmes

constituait alors le plus clair de la richesse disponible. On le trouve plusieurs fois, avec cette dernière signification, dans les lois de Guillaume le Conquérant (en bas-latin *avoirs* ou *aveirs*, ainsi compris, se disait *avera*.—V. un texte cité par L. Delisle, p. 233.)

[1] L'idée d'une autre origine pour cette expression normande m'est suggérée après coup par les rapports qu'elle semble avoir, pour la forme comme pour le sens, avec *aveindre* signifiant *accomplir*, *achever* (V. ce mot, p. 42). L'étymologie, dans ce cas, serait *advenire ;* mais je préfère l'autre explication (*à bout*).

mariées. Les bahuts avaient été peu à peu relégués dans les greniers et dans les écuries, où ils servaient de coffres à avoine ; mais, depuis vingt-cinq ans, la mode des vieilleries a fait rechercher ces meubles gracieux, qui dataient en général du XVI[e] et du XVII[e] siècle. — On ne trouve plus guère aujourd'hui, chez les paysans, que ceux qui sont dépourvus de tout intérêt artistique.

Ni le nom des bahuts, ni leur usage principal n'étaient particuliers à la Normandie ; on peut en juger par ce passage du bon la Fontaine, qui était, comme on sait, à demi Champenois, à demi Parisien :

« ..... La vieille a soin du demeurant,
« Fouille au *bahu* (sic), choisit pour cette fête
« Ce qu'ils avoient de linge plus honnête. »
(*Le Faucon*[1].)

BAICHON. — Boisson.

BAIGNE (A). — « Suer *à baigne* » répond à l'expression française *être baigné de sueur*, et rappelle aussi un peu cette locution *être en nage*, que Roquefort, et après lui d'autres philologues, en dépit de l'Académie et de tous les écrivains antérieurs au XIX[e] siècle, ont voulu corriger, prétendant que la vraie leçon était : *être en age* (en eau).

BAIGNER ou **BAGNER** pour **SE BAIGNER.** — Ce verbe, de réfléchi, devient neutre dans la bouche des Normands et d'autres provinciaux :

« On menait les écoliers *baigner* tous les jours. »
(Châteaubriand, *Mémoires*.)

BAILLER. — Donner. Vieux mot extrêmement usité en Normandie :

« Belles filles à marier,
« Rien à leux *bailler*. »
(Ancien proverbe.)

On le trouve dans tous les anciens auteurs français et même dans Molière :

« Vous rêvez bien, Léandre, et me la *baillez* bonne. »
(L'*Etourdi*, acte III, sc. IV.)

Au futur, on dit ordinairement : je *barai*, et, au conditionnel : je *barais*. — (V. *barer*.)

Ce mot *bailler* vient de *bajulare*, qui avait le même sens en bas-latin et qui avait signifié précédemment *porter*, *apporter*. (*Bajulus*, portefaix, est un mot de la basse latinité.)

[1] M. de Chevallet dit avec vraisemblance que *bahut* vient de l'allemand *behutten*, garder, conserver. — *Hutte* (allemand et français) paraît être un mot de la même famille.

En vieux français comme en patois normand, *bailler* était toujours employé dans le sens de donner ; on avait d'autres mots qui tenaient lieu du verbe français actuel *bailler ;* tels étaient, par exemple, *baallier*, *bayer*, *baisler*. En voici des exemples dans Wace et dans Rabelais :

« Gambes estendre et recorber,
« Sovent sangloter et *baaillier*. »
(Etendre et recourber ses jambes, sanglotter et *bailler* souvent.)
(*Roman de Rou*, v. 589.)

« Epistémon commencea à respirer, puyz « ouvrir les yeulx, puyz *baisler*, puyz éter« nuer... Panurge luy *bailla* à boyre ung « voirre d'ung grand villain vin blanc... »
(*Pantagruel*, liv. II, chap. III.)

Baisler (bailler) et *bailler* (donner) sont réunis dans ce passage.

BAILLER UN BANNEAU, c'est-à-dire **UN TOMBEREAU** : lui faire faire la bascule pour l'obliger à lâcher ce qu'il contient.

Bailler, dans ce cas, n'a rien de commun avec le verbe si usuel dont le sens est *dare*, *tradere* (V. l'art. précédent) ; mais il se rattache tout à fait à l'autre verbe *bailler* ou *baisler* (*oscitare*, *hiscere*), mot de la même famille que *béer*, dont il ne reste plus en français que le participe présent. Seulement il est pris dans un sens actif : *bailler un banneau*, c'est littéralement le *rendre béant*.

BAILLET (Adjectif). — Se dit des animaux dont le pelage offre des parties blanches, tranchant sur des couleurs foncées.

Ainsi l'on appelle à Pont-Audemer *rat-baillet* une espèce de loir dont le corsage et le ventre sont à peu près blancs, tandis que son dos est brun comme celui des autres loirs ; *cheval-baillet* ou simplement *baillet*, un cheval qui a sur le front une étoile blanche ou une raie blanche, se détachant sur un fond de couleur sombre : quand la raie descend jusqu'à la bouche, on dit que « le baillet *boit dans son blanc* ». — (V. *lice*.)

Ce mot *baillet*, ainsi entendu, est la traduction littérale d'un mot celto-breton *bal* ou *ball*, encore employé des deux côtés de la Manche. (Chevallet, *Formation de la langue française*.)

Le nom propre *Baillet*, assez répandu en Normandie, a dû être dans l'origine un surnom donné à des personnes dont les cheveux avaient blanchi partiellement[1].

[1] D'après l'Académie et d'après Trévoux, on doit entendre par *baillet* un cheval « qui a le poil roux tirant sur le blanc », définition qui diffère sensible-

BAIRE. — (V. *boire.*)

BAISSER (Verbe neutre). — Baisser le ton, filer toux. « Quand il entendit ça, alors il *baissit* », me disait-on un jour de quelqu'un qui avait commencé par faire l'insolent.

BAISSIÈRE. — Ce qui reste dans une barique en vidange quand le cidre a beaucoup baissé, ou, en d'autres termes, le cidre qui reste avec la lie au fond des tonneaux. Rabelais connaissait cette expression :

« Il n'y demoura une seule goutte des deux
« cens trente et sept poinsons, exceptez quel-
« ques meschantes *baissières.* »
(Liv. II, chap. XXVIII, *Pantagruel.*)

BALETON. — (Littoral de la Seine). Petite baleine. J'ai entendu nommer ainsi, à Quillebeuf, un *souffleur* échoué sur un banc de la rivière.

BALIER pour **BALAYER**, **BALIURE** pour **BALAYURE.** — Trévoux condamne *balier* et *baliure*, et montre par cela même que ces formes étaient très-usitées de son temps. Elles le sont encore à Paris.

BALLE (DE LA). — Terme méprisant par lequel on désigne certaines marchandises de qualité inférieure ou suspecte, et particulièrement la mauvaise quincaillerie. Ainsi l'on dira de serrures qui vont mal : « C'est de la balle ! » — On dit en français, dans le même cas : « C'est de la pacotille. »

BALLER ou **BÂLER** (Verbe neutre). — En vieux français *baller* signifiait ordinairement danser ; c'était le mot qui répondait à l'italien *ballare* et à l'espagnol *bailar*. La langue actuelle a perdu ce verbe tout en conservant *bal*, *ballet* et *baladin* ; mais il était assez familier aux auteurs du XVIe siècle et même du XVIIe, jusqu'à la Fontaine. EXEMPLES :

« Dansez, *ballez*, solemnisez la feste
« De celle en qui votre amour gist si fort ».
(Cl. Marot, *Chant nuptial de Mme Renée.*)
« On se récompensa des peines de l'absence,
« Il fut dansé, sauté, *balé* (sic). »
(La Fontaine, *Joconde.*)

Mais en Normandie *baller* (ou *bâler*, la première syllabe est longue) veut toujours dire *s'incliner*, *pencher*, *pendre*, *se laisser aller*, précisément comme cet autre verbe que j'ai mentionné ailleurs, *s'aballer*, dont il est évidemment une abréviation, et il doit avoir la même étymologie, *ad vallem*. — EXEMPLES de l'emploi très-fréquent de ce mot :

« Coupez les branches qui *ballent* sur ce bâtiment ». — « Les pommiers *ballent* de pommes » (plient sous le poids des pommes).

L'expression bien française les *bras ballants*, qui signifie plutôt les bras *pendants* que les bras *dansants*, me donne à penser que le mot *baller*, avec l'origine et le sens que je viens d'indiquer, était lui-même français avant d'être relégué dans les patois[1].

Quoi qu'il en soit, en voici un exemple tiré d'une vieille chanson normande, l'une de celles qui ont été publiées par L. Dubois :

« J'avois de biaux *gartiers* (jarretières) de
« Qui me *balloient* avau les gambes [laine...
« Jusqu'aux mollets. »

BALLEUX ou **BALEUX.** — Planche à claire-voie qu'on suspend pour y mettre des fromages : de *baller*, pendre. — (V. l'art. précédent).

BANCARD ou quelque fois **BRANCARD**, qui doit être la forme la plus correcte. — Grande balance, ordinairement mobile, suspendue à un crochet, employée pour les lourdes pesées, et notamment pour celles du blé et de la farine.

Brancard a, comme on le sait, d'autres acceptions en français. Dans le cas où il signifie *balance*, je crois qu'il vient du vieux verbe *brancher*[2], qui signifiait littéralement « *accrocher* à une branche d'arbre », et par suite suspendre à quelque

ment, comme on voit, du sens usité à Pont-Audemer. Roquefort, dans son répertoire si abondant de notre vieille langue d'*oïl*, donne l'une et l'autre signification.

Il ne faut pas confondre, malgré leur ressemblance, les mots *bai* et *baillet*. Un cheval *bai* (en italien *bajo*, en anglais *bay*) est celui dont la robe est d'une couleur *rouge brun*. Ce mot vient du latin *badius*, qu'on trouve dans Varron, et qui avait le même sens.

[1] « *Aller les bras ballants* », dit l'Académie, c'est marcher en laissant aller ses bras suivant le mouvement de son corps. — L'Académie, dans le choix de cet exemple et dans la traduction un peu longue qu'elle en a donnée, paraît s'être préoccupée surtout de le rattacher au verbe *baller*, pris dans le sens de sauter, danser. Mais, dans le langage commun, l'emploi de cette locution n'implique pas l'idée de mouvement ; une personne en repos peut avoir les *bras ballants*. En voici un exemple, tiré d'un article de M. Champfleury dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1857) ;

« Mon bras *ballait* comme une marionnette inoccupée. »

Evidemment il ne s'agit pas ici d'un bras qui *danse*. Dans un couplet sur les bonnes d'enfants, que j'ai entendu chanter autrefois, il était question :

« De leux airs nonchalants
« Et de leux grands bras *ballants*. »

c'est-à-dire de leurs bras *pendants*, *immobiles*.

[2] Dans tous les cas, *brancard* est proche parent du mot *branche*, en bas-latin *branchia*, lequel est dérivé lui-même soit du mot celtique *brank* (qui a le même sens en bas-breton, d'après Chevallet), soit du latin *brachium*.

chose, *pendre*. Le participe de ce verbe figure comme synonyme de *pendre*, dans le passage suivant de la Fontaine, où il s'agit de trois voleurs :

« Le procès fait, une belle potence,
« A trois côtés, fut mise en plein marché,
« .... et le trio *branché*
« Mourut contrit et fort bien confessé. »
(*Oraison de Saint-Julien*.)

Dans le patois du Berry, *brancilloire* signifie *balançoire* (comte Jaubert). D'après ces analogies, le mot *brancard* peut indiquer un objet *suspendu*, et convient bien pour l'instrument qui est le sujet de cet article.

BANCELLE (Diminutif de **BANC**). — Tréteau grossier ; plateau percé de quatre trous et soutenu par quatre bâtons.

BANCES. — Calles en bois qu'on met sur les *étocs* au moment où l'on monte la charpente des bâtiments, et qui la soutiennent provisoirement. — (V. *Etoc*.)

BANCHOLLER. — Branler. (Neutre dans le sens de *titubare*), vaciller.

EXEMPLE : « Je n'ose marcher sur cette planque (planche) ; elle *bancholle*. »

Se dit aussi des objets mal ajustés ou mal attachés auxquels on a laissé trop de jeu EXEMPLE : « Serrez les sangles, ma selle *bancholle*. »

Le même mot s'applique encore aux personnes qui se tiennent mal sur leurs jambes, par ivresse ou par infirmité. — (V., pour l'étymologie de *bancholler*, le mot *bancard*, dont il me semble devoir être rapproché.)

BANCS DE L'EMBOUCHURE DE LA SEINE. — On appelle *bancs-herbés* ceux qui, n'étant submergés que dans les grandes marées et ayant acquis une certaine fixité, se couvrent d'une végétation plus ou moins vigoureuse. On appelle *blancs-bancs*, par opposition à la dénomination précédente, ceux qui ne sont encore ni assez fixes ni assez élevés au-dessus des hautes mers ordinaires pour que l'herbe puisse y pousser.

BANCS (au figuré). — J'ai entendu nommer ainsi, à la campagne, des nuages bas et allongés qui se montraient aux limites de l'horizon et qui avaient assez, en effet, la physionomie des bancs de sable dont les passes navigables de la Seine sont bordées à marée basse.

Les mêmes paysans appellent *hurques* (V. ce mot), c'est-à-dire caps ou promontoires, les nuages qui se dressent, au contraire, à l'horizon, comme des pointes de rochers. Il est probable que ces dénominations figurées sont dues au voisinage de la mer et des marins.

BANDON (DE) et, par abréviation, **BANDON**. — A l'abandon.

Ainsi j'ai entendu dire : « Le troupeau est tout *de bandon* avâ les camps » (livré à lui-même dans les champs). — « Les parents ne devraient pas la laisser *bandon*, cette jeune fille ! »

Bandon est un vieux mot français tiré du mot germanique *ban* (V. l'art. *bannie*) et qui signifiait « permission ou liberté de faire une chose ». — *A bandon* (en deux mots), *de bandon*, veulent donc dire proprement *à discrétion*.

« En ne faisant qu'un seul mot de la préposition *à* et du substantif *bandon* (dit Chevallet, t. I[er], p. 333), on a formé le mot *abandon*, qui nous est resté et qui a fourni le dérivé *abandonner* ». — Ainsi, comme il arrive assez souvent, c'est ici le patois qui a raison.

Bandon, tout court, pris adverbialement, se disait aussi au moyen âge (Roquefort) ; mais c'est la forme *à bandon* qui se trouve le plus souvent dans nos vieux poëtes :

« Car cil qui par regard plaisant
« Ou par doulce chière faisant
....
« Donne son cueur tout enterin
« Doit bien après si riche don
« Donner l'avoir tout *à bandon*. »
(*Roman de la Rose*.)

(Celui qui par un doux regard ou par un gracieux visage montre qu'il donne son cœur tout entier, doit, après un si riche don, donner aussi *à discrétion* tout ce qu'il a.)

BANNEAU ou beaucoup plus rarement **BANNET.** — Tombereau.

Du mot celtique *ben*, chariot, dont les Romains avaient fait *benna*. On lit dans Festus ; « *Benna* lingua gallica genus vehiculi appellatur. » — C'est une des étymologies gauloises les mieux constatées.

Benneau se trouve dans Monstrelet. On disait à Rouen, au XIV[e] siècle, un *benel* : « unus *benellus* ad fimum cadrigandum » (*Inventaire de Saint-Ouen*, cité par M. L. Delisle, 192). Le *Glossaire picard* donne, pour tombereau, les mots *begueu* et *benieu*. Ces formes sont extrêmement rapprochées de la racine gauloise[1].

[1] Le mot gaulois *ben* a donné au vieux français et à plusieurs patois nombre d'expressions qui désignent des objets très-divers, mais ayant cela de commun qu'ils servent à en transporter d'autres,

BANNELÉE. — Le contenu d'un banneau. On trouve *bennelée* dans les anciens comptes de la ville de Pont-Audemer (M. Alfred Canel). — (V. l'art. précédent.)

BANNETTE. — Corbeille, et notamment celle où les dames qui travaillent à l'aiguille serrent leur ouvrage. On appelle aussi *bannettes* les corbeilles de fleurs : « Une bannette de tulipes, de pétunias. » — (V. *banneau.*)

BANNIE. — Adjudication publique. « Mettre des travaux en *bannie.* »

De *bun*, mot qui est presque du pur allemand, et dont le sens primitif (conservé dans *ban* de mariage, *ban* de vendange) était publication, mandement de pouvoir public. — (V. Chevallet, t. Ier, 329.)

BANNIÈRE (EN). — En cérémonie, en grande tenue. EXEMPLE : Je vous trouve toujours *en bannière.* »

Cette locution en rappelle une autre qui est encore très-française : « La croix et la *bannière* », pour grand appareil, grande cérémonie. Toutes deux se prennent ordinairement dans un sens ironique.

BANQUE, BANQUÉE. — Bord plus ou moins élevé d'une rivière ou d'un chemin creux. Mot d'origine germanique.

En anglais, la signification principale du mot *bank* est bord, rivage, levée de terre. Notre expression *banc* (de sable ou de gravier) rend, à ce qu'il semble, une idée analogue ; car les bancs de sable sont comme les *bords* des passes navigables.

BANTURES (LES). — Les bancs de l'embouchure de la Seine, et plus particulièrement ceux qui *découvrent* à bassemer.

BANVOLE. — Porte à claire-voie, d'une seule volée, fermant quelquefois un passage assez large. — (V. *bavoile.*)

BAPTISTAIRE. — Acte de naissance. EXEMPLE : « Pour se marier, il faut lever son *baptistaire* à la *mairerie* ».

C'est l'expression dont on se servait à l'époque où les curés tenaient les registres de l'état civil, et elle n'a pas changé depuis.

BAR ou **BARD.** — Sorte d'établi incliné dont se servent les scieurs de long, à la campagne surtout, et qu'ils trouvent plus commode que les tréteaux. — C'est aussi le nom qu'on donne, dans la ville, aux chariots à bras qui font le service des chantiers et que j'ai entendu appeler à Paris des *diables*.

Bar (Dict. de Trévoux), *bard* (Académie) veulent dire civière ou brancard.

Avec ces significations, *bar* ou *bard* appartient certainement au même groupe que les mots français *barder, débarder, débardeur, bardot* (âne ou mulet).

Tout cela est d'origine germanique. Le type primitif paraît être le vieux verbe tudesque *baran*, porter, ou le verbe scandinave *bæra*, qui a encore le même sens en suédois (Chevallet). — De ces mots viennent aussi, en allemand moderne, *bahre*, civière ou bière (cercueil) ; en anglais *bear*, porter ; *barrow*, brouette ; *bier*[1], bière ; et en français *bière* et *brouette*, que les gens du peuple, bien inspirés en cela, s'obstinent à prononcer *berouette*.

BAR ou peut-être **BARG.** — Bac. Les gens du peuple, à Pont-Audemer, appellent ainsi les bacs des environs : « Le *bar* de Saint-Samson ; le *bar* de la Roque. » J'ai cru d'abord que c'était une simple corruption de bac ; mais c'est plutôt un souvenir populaire du mot *barge*, qui se disait souvent autrefois pour *barque* :

> « Donc fist faire grant nés et *barges.* »
> (Wace, *Roman de Brut.*)

> « Anne de Boulen fut arrêtée au sortir de sa *barge*, comme elle revenoit de Greenwich. »
> (Larrey, cité par Trévoux, *Hist. d'Angleterre.*)

Dans un très-vieux plan de la ville de Rouen, que j'ai sous les yeux, la porte du *Bac*, démolie en 1816, figure sous le nom de porte du *Barg*. — Si l'on ne prononçait pas la consonne finale, c'était tout à fait le mot pont-audemérien.

(Pour l'étymologie de *barque* et de *barge*, V. Chevallet, t. Ier, p. 336.)

BARBELOTTE. — Joli petit insecte,

ou du moins à les contenir. Outre *benel* et *banneau*, je citerai *banne* et *benne* (noms donnés dans plusieurs provinces aux hottes, corbeilles, mannes dont on se sert pour rentrer les récoltes) ; le même nom *benne*, appliqué aux grands paniers qui montent les charbons dans les mines de houille ; *bannette* (diminutif de *banne*, mot usité à Pont-Audemer même) ; *banaste* ou *banastre* (hotte, manne, en patois provençal, d'où *banastrerie*, vannerie ; c'est le nom d'une des rues d'Avignon). *Banneton*, d'après l'Académie, signifie boutique ou coffre à poisson.

[1] Et non *beer*, comme le dit deux fois par inadvertance M. de Chevallet. — Les articles *bar* et *bière* (première partie, chap. III) sont tous deux à lire dans cet auteur. Il y prouve, par des textes, que *bière* signifiait *litière* au XIIe siècle. Ainsi Benoît, dans la *Chronique des Ducs de Normandie*, dit, en parlant de certains blessés, qu'on les emporte doucement

« . . . . en bierre
« A Roem (Rouen) pour médiciner ».

Chevallet remarque ingénieusement que les latins avaient de même tiré de *fero* leur mot *feretrum*, qui répond à *bière*.

qu'on appelle aux environs de Paris *la bête au bon Dieu* (*coccinella*).

BARER pour **BAILLER**. — Peu usité à l'infinitif ; très-employé, au contraire, au futur et au conditionnel :

« Cate-souris,
« Rapache par ichi,
« J'te *baraï* du lait bouilli, etc. »
(Dicton picard, cité par l'abbé Corblet.)

C'est-à-dire : « Chauve-souris, repasse par ici, je te *donnerai* du lait bouilli. »

Je *barai*, je *barais*, pris isolément, pourraient être considérés comme des temps irréguliers du verbe *bailler;* ce seraient des syncopes absolument semblables à celles du même temps du verbe *laisser* : « Je *lairai*, je *lairais* » ; mais j'ai reconnu que l'on conjuguait complétement à Pont-Audemer le verbe *barer*. — (V. *bailler*, du bas-latin *bajulare*.)

BARIQUE. — On appelle ordinairement *barique* (de cidre ou de boire) une petite futaille contenant 55 pots ou un peu plus d'un hectolitre. C'est la moitié d'un *muids*. — (V. *muids, pipe* et *pot*.)

BARRAGE. — Mot peu usité. Barrière fixe.

BARRE. — Barrière (porte à claire-voie). S'il s'agit d'une barrière fixe, on ne dit plus *barre*, mais *liçage*, *lices*, *barrage* ou quelquefois *pâlis*. — (V. tous ces mots.)

La *barre* est presque toujours à deux battants, et c'est par là qu'on accède à toutes les masures ou cours habitées. « Un villageois poli reconduit les visiteurs jusqu'à sa *barre*. » (Vasnier, *Petit Dict. normand*.)

C'est du vieux français. Les portes de la ville de Rouen s'appelaient *barres* au moyen âge. (M. de Fréville, *Commerce de Rouen*.) Suivant Trévoux, les villes de Bar-le-Duc, de Bar-sur-Aube et de Bar-sur-Seine ont été nommées ainsi parce qu'elles avaient été construites pour servir de *barrières* contre des voisins menaçants. — Jouer aux *barres*, c'est jouer aux *barrières*. (Ampère, *Form. de la langue française*.)

En anglais, *bar* s'emploie dans le même sens ; ainsi, à Londres, la porte qu'on rencontre au bout du Strand, près du Temple, se nomme *Temple-bar*[1].

BARRE DE LA SEINE. — Intumescence occasionnée par la première invasion du flot à l'embouchure de la Seine, dans les marées de pleine et de nouvelle lune. Elle conserve, en s'avançant, une direction presque perpendiculaire aux rives du fleuve, qui est comme *barré* en ce moment : c'est de là qu'elle tire son nom.

Cette dénomination n'est pas appliquée ailleurs aux phénomènes du même genre. Ce qu'on entend par la *barre* de la Loire, de l'Adour, du Tage, etc., est tout autre chose. On appelle ainsi les sables mouvants qui obstruent plus ou moins l'entrée de ces rivières.

On sait que la *barre* de la Seine, longtemps ignorée des Parisiens, est devenue tout d'un coup célèbre, grâce aux publications de M. Babinet. Celui-ci a entrepris en même temps de la débaptiser ; pour éviter sans doute l'équivoque qui s'attache à son nom ancien et populaire, il lui a donné celui de *mascaret*, depuis longtemps en usage sur la Dordogne, où l'arrivée du flot produit des effets presque aussi curieux, quoique moins imposants.

BARRÉ. — Tacheté, rayé : du latin *virgatus*. Se dit de la robe de certains animaux. Un paysan voulant me donner le signalement d'un chien qu'il avait perdu, disait : « C'est un chien *barré* », et ajoutait pour le désigner mieux : « Il a des taches noires sur un fond fauve. »

Je lis dans le *Glossaire* du comte Jaubert : « *Barré*, adjectif qui s'applique à tout ce qui est bigarré ou tacheté : on dit un bœuf *barré*, etc. »

Les carmes ont été connus, au XIII[e] siècle, sous le nom de *barrés*, parce qu'ils avaient alors des habits rayés ou bariolés de noir et de blanc, selon Trévoux ; de noir, de blanc et de jaune, selon Roquefort : *virgatæ vestes*. Ces moines ont laissé leur nom à l'une des rues du quartier Saint-Paul, à Paris.

Le mot *barré* s'employait, en Normandie, d'une manière plus générale ou plus vague que le mot *brangé* ou *brange*, qu'on trouvera ci-après, et dont il est le synonyme, à ne considérer que le sens littéral des deux expressions.

BARRER (Verbe neutre). — Ce mot, appliqué aux marées de la Seine, est le

[1] On se sert aussi, en anglais, du mot *bar* pour indiquer la séparation effective ou idéale qui doit exister entre les membres d'une cour de justice ou d'une assemblée parlementaire, et les personnes admises à comparaître devant elles. — En France, *barre* et *barreau* ont eu chez nos pères la même signification, comme le font voir, et l'expression assez usitée encore « se présenter à la *barre* du tribunal », et l'emploi du mot *barreau* pour désigner, par métonymie, le corps des avocats. — Nos assemblées de la première Révolution avaient une *barre*. C'est à la *barre* de la Convention que Louis XVI a comparu, et Robespierre, dans la séance du 9 thermidor, a été contraint d'y descendre.

verbe correspondant au mot *barre*. (V. ci-dessus.) On entend souvent dire à Quillebeuf : « La mer *barre*-t'elle ? » (Y a-t-il une barre prononcée ?) ou bien : « La mer *barre* très-fort anuit » (la barre est très-forte aujourd'hui).

BARRES DU JOUR. — « V'la les *barres du jour* qui se forment » (il va être bientôt jour).

Cette locution dénote l'esprit d'observation des paysans, car un des phénomènes qui précèdent l'aurore est la formation de barres lumineuses qui sillonnent le ciel horizontalement.

M. de Chateaubriand a saisi et rendu ce détail dans une des scènes d'*Atala* (fin de la Veillée funèbre) :

« Cependant une *barre d'or* se forma dans l'Orient... c'était le signal du convoi d'Atala. »

BARRIAU ou **BARRIA** (pour **BARREAU**), **BARRET, BARRETTE.** — Ces diminutifs de *barre* désignent une petite porte ou barrière, ordinairement à claire-voie, posée en dehors de la porte de toutes les habitations rurales et moins élevée de moitié. Cette demi-porte, surmontée souvent d'un rouleau, est destinée à empêcher les poules et les autres animaux d'entrer dans la maison, pendant que la porte principale demeure ouverte.

On l'appelle *herque* à Bernay et *hèque* ou *hec* à Argentan.

BAS (Adjectif). — « Le temps est *bas* » (couvert, lourd).

BAS (Adverbe) pour **A BAS, A TERRE.** — Idiotisme très-fréquent dans toutes les classes de la société.

Mettre bas un objet, c'est l'abattre ou le renverser. *Etre bas*, c'est être à terre, par suite d'une chute ou autrement. Exemple : « Ramasse ton pain, il *est bas*. » Autre exemple, tiré d'un ouvrage imprimé :

« Je proposai de prendre les couvertures des lits ; tout *fut bas* en un instant. »

(*Croquis de Voyage*, par Armand Vauquelin, 1858.)

Au figuré, on dit d'un malade qu'il *est bas* ; traduisez : il est au lit, il est décidément pris. En bon français, l'expression assez usitée : *il est bien bas*, indique un état de santé beaucoup plus grave.

BAS, HAUT, pour **EN BAS, EN HAUT.** — (V. à la lettre *H*.)

BAS PAYS ou **PAYS DE BAS.** — (V. à la lettre *P*.)

BASSIERS ou **BAISSIERS.** — Les parties *basses* d'une propriété ou d'une pièce de terre. — (V. *hautiers*).

BASTANT. — Vaillant, dispos, bien portant. Exemple : « Ma femme n'est pas *bastante* ». Mot recueilli à Pont-Audemer et pourtant étranger, je crois, au vrai patois du pays ; mais comme cette expression est usitée en Normandie, dans des localités très-diverses (pays de Bray, par exemple, et environs d'Argentan), et qu'elle est d'ailleurs digne d'attention, je n'ai pas cru devoir l'omettre.

Baster, dans le sens de *suffire*, *bastant* (suffisant), faisaient partie du langage courant au XVIe et même au XVIIe siècle ; c'étaient des italianismes ; en voici un exemple tiré de la Fontaine :

« Renaud n'en prit qu'une somme *bastante*
« Pour regagner son logis seulement. »

(*L'Oraison de Saint-Julien*.)

Baste ! (il suffit) est resté français comme interjection. C'est le *basta cosi* que les Italiens ont si souvent à la bouche. Au reste, ce verbe italien *bastare* n'est qu'une syncope de *bené stare* ou de *bené astare*, et *basta* signifie littéralement : « Cela va bien. »

Ce qu'il y a de remarquable dans la locution normande, c'est qu'elle rappelle moins le sens conventionnel de l'italien *bastare* que le sens propre des mots dont ce verbe est tiré : *bené stare*, se tenir ferme sur ses jambes, se bien porter.

BATAILLE. — Discussion d'intérêts, même très-pacifique [1].

BÂTARD. — Bâtardeau. Les mots français et normand se rattachent sans nul doute au verbe bâtir, qui en a formé tant d'autres (comme bâtiment, bastide, bastion, etc.).

J'avais cru d'abord que la finale du mot français était significative, et que *bâtardeau* voulait dire « *construction* faite dans *l'eau* » — Mais la vieille forme *bastardel*, que je trouve dans d'anciens documents (notamment dans un acte relatif au *havre du hoc*, donné par M. de Fréville, t. II) m'a fait changer d'avis. *Bâtardeau* et *bastardel* (ou *bâtardel*) doivent être de simples diminutifs de *bâtard*, qui serait l'expression primitive.

BATEAU DE BOUILLE (LE) ou simplement *le bateau*.

[1] Une personne qui me demandait à être mon fermier et avec qui j'étais d'accord sur les points essentiels, me dit en partant : « Je reviendrai demain pour *la bataille* » (c'est-à-dire pour discuter les détails).



La Bouille est un bourg situé au bord de la Seine, où l'on s'embarque pour aller à Rouen ; des voitures partant de Pont-Audemer à heure fixe y conduisent les voyageurs.

Le bateau de Bouille part plusieurs fois par jour. On dit, à Pont-Audemer, des gens qui ne se pressent point, qui sont habituellement en retard : « C't homme-là n'est jamais du *premier bateau*. »

BÂTIÈRE (UNE). — Un bât.

BÂTON ou **BASTON**. — Nom propre. Ce mot signifiait, au moyen âge, non-seulement un *bâton* proprement dit, mais aussi un bâton ferré (arme de guerre), une hache, une grosse épée. — Ainsi le nom de *Bâton* a pu être, à un certain moment, aussi distingué que l'est, de nos jours, celui de M. *de l'Espée*. — Les mots *fust* et *estoc* (du latin *fustis* et de l'allemand *stock*), dont le sens propre était *bâton*, y réunissaient, chose remarquable, les mêmes significations accessoires. — (V. les art. *affuter* et *étoc*). — Bref, nos aïeux donnaient volontiers un seul et même nom à toutes les armes de main dont ils faisaient usage dans les sanglantes mêlées de cette époque ; et le choix de cette dénomination montrait clairement combien le *bâton ferré* et ses équivalents avaient d'importance dans ces combats corps à corps, où il s'agissait surtout, comme au temps d'Hercule, d'assommer son ennemi, ou de le renverser tout étourdi pour l'expédier après[1].

BÂTONS. — Béquille. EXEMPLE : « Mon homme ne marche qu'avec des bâtons. »

BATTE-LESSIVE ou **BATTE A LESSIVE**. — Nos paysans appellent ainsi l'oiseau, assez semblable aux bergeronnettes, qu'on nomme en français *hochequeue* ou *lavandière*.

Le nom normand et les deux noms français rappellent, chacun à leur manière, les habitudes de cet oiseau élégant qui fréquente le bord des ruisseaux et dont la queue se meut sans cesse comme le battoir d'une blanchisseuse.

BATTEUX (UN). — Un batteur en grange. Les battoirs de blanchisseuses se nomment aussi des *batteux*.

BATTOUR (UN). — **BATTOURE (UNE).** — Maillet cylindrique dont on se sert pour battre le lin et briser l'écorce ou arêche, qu'on enlève ensuite avec un autre instrument nommé *écouche*.

BAUDART, BAUDOT. — Noms propres. Du vieil adjectif *baud* ou *baude* qu'on écrivait aussi *bauld*, *baulde* et qui n'était qu'un mot germanique francisé (*bald*; V. Roquefort et Chevallet). *Baud*, comme le mot allemand, voulait dire à la fois audacieux, fier, dispos, gaillard.

Villon, dans son *Testament*, parle d'un

« .... frère *Baulde*
« Portant chère hardie et *baulde*. »

C'est-à-dire : « Frère Baude (il s'agit d'un carme) ayant une mine hardie et gaillarde. »

Les Anglais ont conservé, dans le même sens, à peu près, l'adjectif *bold* (*o* pour *a*). — Les Italiens ont *baldo*[1] et le substantif correspondant *baldanza*. Le français moderne n'a gardé ni *baude*, ni *baudeur* (qu'on retrouve à Pont-Audemer), ni *baudement*, adverbe employé par Rabelais ; mais elle a encore deux autres mots du même groupe, *s'ébaudir* et *baudet* qui est, comme on voit, un surnom ironique.

La racine germanique *bald* était admirablement propre, par ses sens divers, à former des noms d'hommes ; aussi nous en a-t-elle donné un grand nombre. Indépendamment des formes simples *Baud* et *Baude*, et des variantes *Baudart* et *Baudot*, nous avons Baudouin (en latin *Balduinus*), Baudin, Baudon, et beaucoup de noms composés où ce radical sert de finale, Thibaud (ou Thibaut), Herbaud, Girbaud, etc. — Par une sorte de prédestination, le nom fameux de Garibaldi signifie littéralement : « ardent à la guerre. »

M. Auguste Le Prévost, dans son ouvrage sur les communes du département de l'Eure, cite ce vers d'un poëte latin du moyen âge :

« Dicitur *Erbaldus* verso sermone vir audax. »

Roquefort, toujours disposé à chercher dans le latin seul les origines de la langue française, fait venir *bauld* de *validus*, et il faut convenir que ce rapprochement est heureux.

BAUDET. — Lit de sangle. (V. *sommier*.)

BAUDEUR. — Force, luxuriance. « Ce bois, me disait un jour un homme de

[1] Gargantua « passoyt par les salles et lieux ordonnez pour l'escrime, et là contre les maistres, essayoit de *tous bastons* ». (Rabelais, chap. XXIV.) — *Bâton* (en bas-breton *baz*) est d'origine celtique. — (V. Chevallet.)

[1] De là *Montebaldo*, nom d'une montagne qu'on voit de Vérone et qui a joué un rôle important dans la campagne de Rivoli, en 1797. — Nous avons la traduction exacte de ce mot dans le nom d'un de nos villages du département de l'Eure, *Baudemont*.

Campigny, s'est bien dédit en rechipant; quand j'en ai eu les coupes, il avait toute sa *baudeur*. » J'ai entendu avec plaisir prononcer ce vieux mot qui a été français et que je croyais perdu; depuis, je l'ai recueilli de nouveau dans la bouche de plusieurs paysans.

Baudeur ou *baudour* signifiait non-seulement force, vigueur, mais encore ardeur, vaillance, orgueil, allégresse :

« Mesnage a prins sur moi rigour;
« Adieu commant, joye et *baudour*. »
(*Vieilles chansons normandes*, éditées par L. Dubois.)

(Me voilà pris par les rigueurs du ménage : adieu commandement, joie et *gaillardise*.)

Ce mot *baudeur* répondait à l'adjectif *baud* ou *baude*. — (V. l'art. précédent.)

BAUE.— Boue.— (V. ci-après *bauge*, qui n'est qu'une variante du même mot.)

BAUFFETER. — Emboîter. Se dit surtout des planches qu'on emboîte l'une dans l'autre au moyen d'une rainure. — Synonyme d'*emboiffeter*, qui est moins usité. Ce dernier verbe vient de *bos* ou *bois*, l'autre de *bau* qui équivalait à *bos* dans le français du moyen âge.

BAUGE. — Mélange de sable argileux et de paille hachée bien battus ensemble; très-employé à la campagne pour la construction des murs de jardin.

« Le jardin, plus long que large, allait entre deux murs de *bauge*. »
(G. Flaubert, *Madame Bovary*, t. I, p. 47.)

Bauge est un vieux mot français qui voulait dire fange ou quelque chose de semblable, d'où « la *bauge* du sanglier ». (Lieu fangeux où il a son gîte.)

Le nom de Boucheville ou Bougeville (à Bernay), et celui de Bouguerue (à Pont-Audemer) donnés à des quartiers bas et humides, l'expression triviale *bouge* (réduit malpropre), doivent être de la même famille.

Tout cela vient probablement de la racine tudesque *botch*, fange, indiquée par Chevallet comme origine du mot français *boue*, et qui a donné aux Anglais le mot *bog*, fondrière, marais.

BAUGER. — « Cela ne *bauge* pas », m'a dit un jour une paysanne à propos d'un objet qu'elle avait dans son panier et qui y tenait peu de place.

Je ne me rendrais pas compte de cette expression si le glossaire de M. le comte Jaubert ne m'avait appris qu'en patois berrichon *bauge* se dit pour mesure, dimension, et *bauger* pour mesurer; ainsi compris, *bauger* doit être une corruption du mot *jauger* ou de sa variante *gauger* (V. ce mot); dès lors, la phrase que j'ai entendue, signifie littéralement : « cela n'a pas de volume ».

BAVEUSE. — Petite pièce d'étoffe qui se met autour du cou des enfants.

BAVOILE ou **BAVOUELLE**. — Saint-Paul-sur-Risle. — (V. ci-dessus *banvole*, qui est, je crois, le même mot moins défiguré.)

BÉ pour **BIEN** (Adverbe). — Exemples : « T'es *bé* gentille »; « J' sieu *bé* content d' tai. » — Vient peut-être directement du latin *bené*.

Devant une voyelle, on rétablit l'*n* et l'on dit *ben* comme les Parisiens. Exemple : « J'ai *ben* à regret » (j'ai bien du regret).

On dit aussi quelquefois *bié*. Voici ce dernier mot dans un vieux poëme anglo-normand (Benoît de Sainte-Maure, *Récit de la bataille d'Hastings*) :

« Au *bié* matin emprès mangier,
« A fait le Dux les morz cercher. »

C'est-à-dire : « De *bien* matin, après le premier repas, le Duc a fait chercher les morts. »

BEAU (Adverbe). — Beaucoup, extrêmement. Ce superlatif est toujours uni au verbe *avoir*.

Exemple : « Nous *avons beau* travailler dans cette allée-là ! » (C'est-à-dire nous y avons beaucoup à faire).[1]

BEC (Vieux mot normand). — Ruisseau. — De l'allemand *bach* qui a cette signification, ou plutôt du scandinave *beck* ou *baek*. (Aug. Le Prevost, *Communes du département de l'Eure*, art. *Bec-Hellouin*.)

Ce mot ne s'emploie pas isolément; mais il entre dans la composition d'un assez grand nombre de noms de lieux. Exemples : Caudebec, Foulbec, Houlbec, Carbec, Lillebec, Becdal. Il contribue, avec d'autres terminaisons germaniques telles que *fleur*, *tôt*, *tuit*, etc., à donner une couleur locale assez prononcée à la géographie de notre province. — (V. *Foulbec* et *Lillebec*.)

Il est curieux de remarquer que la prononciation populaire reproduit les diverses formes que le radical dont il s'agit a revêtues dans les dialectes de la langue ger-

[1] En français, cette tournure est extrêmement usitée, comme on sait, mais avec une intention tout autre. Elle s'applique, toujours ironiquement, à certains efforts *inutiles*, et elle est ordinairement suivie d'un complément qui exprime cet insuccès, ainsi qu'on le voit dans ces vers de Molière :

« *J'ai beau* voir ses défauts, et *j'ai beau* la blâmer,
« En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer »
(*Misanthrope*, acte Ier.)

manique. Ainsi, à Pont-Audemer, on dit quelquefois Caudebec, Foulbec, mais plus souvent Caude*baéc*, Foul*baéc*, et même à très-peu près Caude*bac*, Foul*bac*[1].

BEC A LIGNE. — En langage de maçon, poser des cailloux *bec à ligne*, c'est faire, avec ces matériaux, un parement régulier; c'est travailler de manière que les *becs* ou parties saillantes des cailloux ne dépassent pas la ligne du cordeau.

BÉDACHON. — (V. *bédasson.*)

BÉDAN. — Très-bonne espèce, tardive, de pommes à cidre ; elle passe pour donner le cidre le plus clair. Elle *croche* (noue) presque toujours bien, parce qu'elle fleurit à l'époque où les gelées sont le moins à craindre.

BÉDANE. — C'est ainsi qu'on appelle au Marais-Vernier la massette à feuilles étroites (*typha angustifolia*), qui y est très-commune.

Les chatons pleins et cylindriqnes, que la tige des *typha* porte à son extrémité, ont pu être comparés à des boudins; de là, sans doute, ce nom de *bédane* qui rappelle tout à fait le mot français *bedaine* ainsi que son ancienne forme *boudoine*, et auquel la même étymologie convient (*boudin, botulus*).

BÉDASSON ou **BÉDACHON.** — Un petit veau. Ce mot a souvent une signification différente qui se rattache à l'autre ; il se dit de tout petit animal d'apparence chétive, et particulièrement du dernier né d'une couvée de poussins. — (V. *quiôron.*)

Par extension, *bédasson* s'emploie encore dans le sens de *Benjamin* (c'est-à-dire d'enfant dernier né) ou d'enfant gâté. Exemple : « Colin est mon petit *bédasson* ». C'est de cette dernière façon qu'il faut entendre le mot *bédault* employé par Rabelais : « Je l'ayme déjà tout plein », dit Panurge du petit enfant qu'il se propose d'avoir; « ce sera mon petit *bedault* ». (*Pantagruel*, liv. III.)

Du latin *vitulus* probablement. — (V. *besot.*)

BÉDEAU. — C'est le masculin de *bédelle*, mais il est employé beaucoup moins souvent. — (V. *bédelle*; V. aussi le passage de Rabelais, cité dans l'article précédent.)

Les expressions *bédeau, bédelle, béton*, sont toutes dérivées, comme *bédasson*, du latin *vitulus* ou *vitellus*, dont elles sont plus rapprochées que le mot français *veau*; remarquez leur ressemblance avec l'italien *vitello*, et avec le mot gascon et béarnais *bétet*, qui a la même signification.

[1] Au Bec-Hellouin, la prononciation locale la plus ordinaire est le *Bey*, c'est-à-dire qu'on supprime le *C* final (M. l'abbé Caresme, ancien curé du lieu).

BÉDELLE. — Génisse. *Bédelle* est visiblement une corruption du mot latin *vitula* ou *vitella*, prononcé à la gasconne. En béarnais, on dit *betère* pour génisse et *bétérotte* pour petite génisse.

Comme il y a bien des mots, en patois normand, pour désigner une jeune vache (bédelle, veau, génisson, vachot, et d'autres encore), on peut se demander si le premier de ces noms répond absolument au mot français génisse. Doit-on réserver le nom de *bédelle* pour celles dont les *trayons* (mamelles) commencent à se montrer? ou bien la *bédelle* est-elle, au contraire, une jeune bête ayant moins d'un an? J'ai entendu soutenir ces deux opinions ; évidemment nos paysans ne sont pas d'accord entre eux.

BÉDIÈRE. — Lit. Ce mot rappelle le *bett* des Allemands, et surtout le *bed* des Anglais. Je ne crois pas qu'on s'en serve à Pont-Audemer; je ne l'admets que sur le témoignage de MM. Vasnier et Canel (*Petit Dictionnaire du patois de Pont-Audemer*). — Il a été recueilli d'ailleurs à Pont-l'Evêque (*Glossaire* de L. Dubois), et aux environs de Rouen (Ern. de Freville).

BÉGUER. — Bégayer. — (V. *gayer.*)

BÉ HAZARD. — Probablement. — (V. à la lettre *H.*)

BEILLE (DE LA). — On donne ce nom à des herbes aquatiques très-communes, que les botanistes appellent *sium nodiflorum* et *sium angustifolium.*

M. de Brebisson, dans sa *Flore de Normandie*, dit *béle*. Je crois que *béle* et *beille* sont des modifications euphoniques du mot *berle*, qui est le nom français des deux plantes.

Beler signifie, en celto-breton, *cresson d'eau* (Legonidec). C'est là probablement l'origine commune de tous ces mots. Le cresson, proprement dit, croît avec les berles et son feuillage est à peu près le même.

BÉLIN ou **BELIN.** — Bélier. Même étymologie que celle du mot français : le *belin*, comme le bélier, c'est l'animal *bélant*. Ce verbe *béler* est si imitatif, qu'on n'ose dire qu'il vienne du latin, quoique cette langue possédât le mot *balare* (Ovide) et même *beelare*; elle avait aussi le mot *bela*, brebis, qu'on trouve dans Varron.

Exemple de l'emploi du mot *bélin* en vieux français :

« Il se prit à pleurer de ce qu'il savoit
« moins que les *bélins* accomplir les œuvres
« d'amour. »

(Amyot, dans *Daphnis et Chloé*.)

Il y a peu de noms propres plus répandus, en Normandie et ailleurs, que *Bélin, Blin* et *Blain*, qui sont différentes formes du même mot.

Plusieurs personnes portent aussi, à Pont-Audemer et aux environs, le nom de *Bélier*.

BELLE (AVOIR LA). — « Avoir la belle de.... » se dit fréquemment pour « avoir une belle occasion de.... » **Exemple** : « Nous avions *la belle* de nous amuser. »

On dit aussi d'une personne qui a saisi un moment favorable : « Il a trouvé *sa belle*. »

Ces locutions, devenues provinciales, et celle-ci, qui est restée française, « vous nous la baillez *belle !* » font allusion, je pense, aux incidents d'une partie de paume ou de balle ; un de ces derniers mots est sous-entendu.

BELLE HEURE (NE PAS VOIR LA). — (V. à la lettre *H*.)

BELLEMENT. — Doucement, tout doucement. C'est du vieux français. Ainsi, dans le *Roman de Rou*, Hasting faisant le malade pour s'emparer, par ruse, de la ville de Luna :

« .... Se fist porter à sa nef
« Mult *bellement*....... »

Saint François de Sales affectionne cette expression :

« La guérison qui se fait tout *bellement* est toujours mieux asseurée. »

(*Philothée*, 1re partie, chap. V.)

Bellement n'est plus usité en français, mais on dit encore *tout beau*. — Cette interpellation *tout beau !* est devenue plus que familière; mais, du temps de Corneille, on l'employait encore dans le style noble :

« .... *Tout beau*, ne les pleurez pas tous ! »

(Le vieil Horace.)

A Pont-Audemer, le même adverbe *bellement* est employé plus souvent peut-être dans un autre sens : *bien, aisément, largement*.

Exemples : « Cet arbre poussera ici *bellement*. » « Il y a *bellement* de la place. »

Dans la locution française *bel et bien*, *bel* a cette signification et paraît n'être qu'une abréviation de *bellement* [1].

BELLERON ou **BÉLERON.** — Cuve des pressoirs, dans laquelle coule le cidre à mesure que la presse agit. — En basse Normandie, *beillon* et *baillon*.

Tout cela vient probablement du mot celto-breton *beol*, cuve, cuvier. (*Dictionnaire* de Legonidec et Villemarqué.) Cette étymologie indiquée par M. Duméril me paraît très-bonne.

BELLIR pour **EMBELLIR.** — Gagner en beauté, en force. **Exemple** : « Comme ces petits lapins *bellissent*. » — (V. *bonnir*, qui a quelquefois le même sens.)

BELSAMINE pour **BALSAMINE.**—Comme à Paris.

BÉNÉFICIEUX. — (Condé-sur-Risle.) Celui qui fait des bénéfices : « Je n' suis pas *bénéficieux* dans cette affaire-là. »

BÉNIR (Verbe neutre et verbe actif). — On appuie beaucoup sur la première syllabe. Sécher ou faire sécher à demi.

Ce verbe s'applique à toute sorte d'objets, et notamment au bois qu'on laisse sécher plus ou moins à l'air après l'avoir débité. Je viens d'entendre dire à un *crânier* (scieur de long) : « J'écorcerai vos arbres la veille pour qu'ils aient le temps de *bénir*. »

On dit surtout « du *linge béni* » ; les ménagères expriment ainsi l'état de dessiccation imparfaite où doit être le linge pour être repassé dans de bonnes conditions et plié aisément. Cela me conduit à une conjecture telle quelle sur l'origine de ce mot, pour lequel j'ai cherché en vain une autre étymologie : quand les repasseuses trouvent le linge trop sec, elles l'aspergent de gouttelettes d'eau, à peu près comme un prêtre répand l'eau bénite au commencement de l'office divin ; elles le *bénissent* en quelque façon. Si cette explication est exacte, le verbe en question a dû s'appliquer d'abord au linge uniquement, et sa première signification a été : rendre légèrement humide. Mais, comme il n'y a nulle différence entre un objet à moitié humide et un objet à moitié sec, on conçoit que ce mot (son origine une fois oubliée) ait toujours servi à exprimer cet état intermédiaire, même quand

[1] *Bel et bien* date de loin, car je trouve dans le *Roman de Rou* (il s'agit ici de la ville de Luna) :

« *Bien et bel* édifiée,
« *Bel* atornée et *bel* fondée. »

(V. 481 et 482.)

on l'avait obtenu par une opération inverse.

Si cette locution n'est pas particulière à l'arrondissement de Pont-Audemer, elle y est du moins beaucoup plus usitée qu'ailleurs. M. Aug. Le Prevost l'ignorait quand je lui ai soumis mes premières études ; il ne l'avait recueillie ni à Rouen ni à Bernay, où l'on se sert, dans les mêmes circonstances, du verbe *coudrer*. — (V. ce mot.)

BENNELÉE. — (V. *bannelée*.)

BÉNONI, BÉNONIE. — Benjamin, Benjamine ; le plus jeune des enfants, ou celui qui est particulièrement chéri et caressé. — (V. *bédasson*.)

On voit, dans l'Ecriture, que Benjamin avait été surnommé *Bénoni ;* mot qui signifiait qu'il avait coûté la vie à sa mère.

BÉQUEBÉE. — Ce qu'on prend de terre à chaque coup de *bêche*. — Le mot *blête* (V. ci-après) n'est applicable que lorsque la terre, ainsi détachée, se tient en motte.

BÉQUEVÊCHER ou **PÉQUEVÊCHER.** — (J'adopte la première forme comme étant la meilleure des deux, quoique la seconde soit plus conforme à la prononciation locale.)

On emploie ce verbe actif, et plus souvent neutre, pour exprimer que diverses personnes ou divers objets sont placés dans des situations inverses. Par exemple, deux individus *béquevêchent* dans un lit, quand ils sont couchés chacun à un bout ; deux ouvriers *béquevêchent* dans une grange lorsque, tournés l'un vers l'autre, ils secouent du blé sur un chevalet intermédiaire ; les moissonneurs *béquevêchent*, s'ils composent leurs gerbes d'épis placés dans deux sens opposés.

Cette expression bizarre s'emploie, par extension, dans d'autres cas très-différents. Ainsi l'on dit que des journées de travail sont *béquevêchées*, quand elles ne se suivent pas régulièrement.

La vraie leçon pour ce mot serait *bêchevêcher*, forme recueillie par L. Dubois à Alençon.

Tête bêche, expression bien comprise à Paris quoique je ne la trouve pas dans mon édition de l'Académie ; *à bêchevet* (ou *bêchevet* tout court), qui se dit en Berry, dans le même sens, sont deux locutions adverbiales qui correspondent au mot normand et qui l'expliquent. En effet, coucher *à bêchevet*, ou *tête bêche*, c'est être placé dans un lit à *double chevet* (*bis caput*). C'est aussi une des significations principales de *bêchevêcher* ou *béquevêcher*, et probablement la plus ancienne. Les autres sens sont nés par analogie de celui-ci.

Gargantua jouait, dans son enfance, *à tête beschevel*. (Rabelais, chap. XXII.) Je n'ai pas de peine à reconnaître dans cette vieille expression un jeu assez répandu dans les colléges parisiens au commencement de ce siècle, et auquel nous donnions un nom plus grossier (ce nom est tout au long dans M. Duméril, p. 33[1]).

BÉQUILLON. — Littéralement *petit bec*. On appelle ainsi tout ce qui est pointu ou saillant. Par exemple, j'ai entendu dire d'un bout de ruban qui faisait saillie sur un ajustement de femme : « Ça fait *béquillon* ».

BER ou **BERS.** — Berceau des enfants.

« Ce qu'on apprend au *ber*
« Dure jusques au ver. » (Ancien proverbe.)

« Jà le blanc lys dedans ton *bers* fleuronne. »
(Clément Marot, *Eglogue sur la naissance de François II.*)

Ce vieux mot français est encore employé, dans le langage des constructeurs, pour désigner un échafaud mobile, ou chariot, dont on se sert pour le transport des objets pesants et allongés ; l'obélisque de Louqsor, par exemple, a été embarqué et débarqué au moyen d'un *ber*.

M. Littré, dans son dictionnaire, admet pour *ber* et pour *berceau* (en provençal *bers*) l'étymologie indiquée par Ducange, le mot bas-latin *bersa*, claie, taillis d'osier ; mais d'où vient *bersa ?*

Dans quelques-unes de nos communes rurales, les deux expressions *ber* et *berceau* désignent des objets distincts. On appelle *ber* le petit lit portatif des enfants, ordinairement en osier, et *berceau* l'espèce de machine à bercer qu'on y adapte par dessous.

Il serait possible que ces deux mots, malgré leur grande ressemblance, n'eussent pas la même étymologie : le premier serait d'origine germanique et viendrait, comme *bière*, *brouette*, etc. du verbe scandinave *bæra*, porter (indiqué par Duméril et Chevallet) ; l'autre, *berceau*, serait dérivé du latin *versare*.

Le même mot, *ber* ou *bers*, a encore deux significations :

1° Double râtelier mobile qu'on transporte sur différents points pour faire consommer aux moutons certains fourrages

[1] Le *Glossaire* du comte Jaubert donne, à l'article *bêchevet*, des détails intéressants sur les habitudes de plusieurs animaux domestiques qui *bêchevêchent* chacun à leur manière.

hors de la bergerie, et souvent à l'endroit même où ils ont été récoltés ;

2° (au pluriel) Ridelles de charrette.

On s'explique aisément ces dénominations, en remarquant que le double râtelier en question et les charrettes garnies de leurs ridelles ont en effet une certaine ressemblance de forme et de construction avec un berceau d'enfant.

BERBIOTTE. — Diminutif de *berbis*. On dit aussi *brébiotte*.

Tantôt ce mot signifie petite brebis, tantôt il n'ajoute au mot simple qu'une nuance d'affection. « Mes pauvres *brébiottes*, m'a dit un jour un berger, n'ont pas plus à mâquer (manger) qu'il ne faut. »

BERBIS. — Brebis. En italien *berbice*. — Ces mots viennent de *vervex*, mouton, ou mieux encore de la forme *berbex* qui est dans Pétrone.

Dans le *Roman de Rou*, Wace dit que les Normands, se ruant sur les habitants de l'Ile de France :

« N'en ont nule pitié plus ke leu de *berbiz*. »
(N'en ont pas plus de pitié que le loup des brebis.)

BERBIS (OREILLE DE). — Nom vulgaire de la scabieuse succise qui est un des fléaux des prés de ce pays.

BERCINER. — (V. *bréciner*.)

BERDANSER OU BRÉDANSER. — Se remuer, s'agiter brusquement et violemment. EXEMPLE : « Fermez donc les portes ; le vent les fait *berdanser*. »

On dit dans le même sens, à Pont-Audemer, *brusquailler* ; à Bernay, selon M. Le Prevost, *berdailler*[1]. — (V. plus loin *brusquailler* ; V. aussi *bréroller*.)

BÉRENGER. — Nom propre très-répandu dans les arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay.

Ce nom veut dire homme de guerre. Il est dérivé de deux mots germaniques, *bér* ou *bar*, qui signifiait homme de bonne extraction, *vir ingenuus* (Chevallet) et d'où vient aussi *baron* ; et de *war* ou *gar*, guerre, (mot dont la ressemblance avec le précédent n'est probablement pas fortuite).

Bélenger ou *Bélanger*, nom plus commun peut-être en dehors de la Normandie que *Bérenger*, n'est qu'une variante adoucie du même mot.

[1] L. Dubois donne, dans son *Glossaire*, ce même mot *berdailler* ou *bredailler*, qui exprime, dit-il, le bruit importun d'un rouet.

Dans le *Glossaire* du centre de la France, *berdasser* ou *brédasser* qui est presque le mot de Pont-Audemer, signifie : faire entendre un bruit incommode en remuant quelque chose : des planches, par exemple, *berdassent* dans une charrette par l'effet des cahots.

Le français n'a pas, ou n'a plus d'expression pour les bruits de cette espèce ; ici, comme dans beaucoup d'autres cas, il semble s'être appauvri volontairement.

BERLANDER. — S'occuper avec ardeur de commérages et d'autres choses insignifiantes ou nuisibles.

Peut-être faudrait-il écrire *brelander*, mot que l'Académie a inséré (quoique bien peu usité en français) et qu'elle traduit par : « jouer continuellement aux cartes ».

BERME.—Accotement ou bas-côté d'une route. Sentier un peu élevé pour les piétons le long des mauvais chemins. — En français, ce mot n'est plus employé que dans le langage technique du génie militaire et des ponts et chaussées et, dans un sens restreint, assez analogue à la signification normande.

BERNÉ OU BARNÉ. — Sali, souillé. EXEMPLE : « La chambre est toute *bernée* de sang. » Pour *brené* ou *embrené* probablement.

Le verbe qui exprime l'action inverse, *éberner*, a été employée par Beaumarchais :

« Nos Français sont comme les enfants qui braillent quand on les *éberne*. »
(Préface du *Mariage de Figaro*.)

BÉROUAINER OU BROUAINER.

EXEMPLE : « Il tumbait de l'iau à ce matin, et il *bérouaine* enco. » C'est-à-dire « il pleuvait ce matin, et il *brouasse* encore. »

La prononciation ordinaire est *bérouainer* ; mais, pour peu qu'on ait l'habitude des altérations normandes, on reconnaît aisément que *bérouainer* se dit pour *brouainer*, et que ce dernier mot lui-même peut s'écrire *brouîner* (l'*i* long se prononçant comme *aï*). C'est donc, à très-peu près, la même chose que le verbe français *bruiner*.

Bérouainer, *brouainer*, *bruiner*, rendent la même idée que *crassiner* (V. ce mot) et que *brouasser* qui en est l'équivalent dans le langage familier des Parisiens ; toutes ces expressions signifient qu'il *tombe une pluie fine*.

Bérouainer et ses congénères ont, très-probablement, pour origine commune, le radical gaulois *bren*, qui voulait dire *excrément*, *fange*, et d'où viennent aussi une multitude d'autres mots de notre langue et de ses divers patois.

Par exemple, on trouve en vieux français, le mot *bren* lui-même, tantôt conservant sa signification la plus immonde tantôt prenant le sens de *son* (*furfur*), c'est-à-dire d'*excrément du blé* :

« Autant en dict un tirelupin de mes livres, mais *bren* pour lui ! »
(Rabelais, prologue de *Gargantua*.)

« Vendre à l'enchère autant *bren* que farine.... »
(*Poésies* de Cl. Marot.)

Ce mot *bren* s'est changé plus tard en *bran* [1].

Notons, dans le français actuel, *bruine* et son synonyme *brouée, brai, brou* (de noix) ;

Dans le patois normand, *brouée* (écume), *braue*, *brouer*, *brauder*, *brou* (gui). — (V. les articles que j'ai consacrés à tous ces mots) ;

Et parmi les noms de lieux, ceux de *Bray*, *Bresse* et *Brenne*, donnés, dans diverses provinces, à des cantons plus ou moins humides ou marécageux.

BEROUETTE pour **BROUETTE**, (comme à Paris). *Berouette* vient peut-être directement du verbe scandinave *bœra*, porter, (en anglais *bear*). — (V. l'art. *bar* ou *bard*.)

BERQUES. — Mauvais moutons. L'étymologie de ce mot, *berbex* ou *vervex*, ne justifie pas le sens méprisant qu'on lui a donné.

BERVILLETTES (LES). — Femmes de Berville qui sont (ou étaient naguères) en possession d'approvisionner de poisson le marché de Pont-Audemer. Elles enfourchent le cheval qui porte leur marchandise et vont ainsi très-lestement à la ville.

BÉSER. (On appuie peu sur la première syllabe.) — Courir çà et là d'une manière désordonnée, comme le font les vaches quand elles sont *en cache*, c'est-à-dire en chaleur, ou piquées par les mouches.

Bésiner, d'après l'abbé Corblet, a le même sens en patois picard et se dit au figuré des filles qui sortent sans dire où elles vont. — A Bayeux, *besin* signifie demi-ivre. (L. Dubois.)

Tous ces mots semblent être de la même famille et pourraient bien être tirés du latin *vesanus*.

BESOT. — Mêmes significations que *bédasson*. — (V. ce mot.)

[1] Aujourd'hui encore *bran* se dit pour *son* en bas-breton, en écossais (V Chevallet), en anglais, en bas-normand et dans plusieurs patois de la France méridionale.

BESSON. — Nom propre assez répandu en Normandie et ailleurs. C'est un vieux mot français qui vient du latin *bis* et qui signifiait jumeau [1].

« ..... Le bon Janot mon père
« Voulut gager à Jacquot son compère
« Contre un veau gras deux aigneletz *bessons*
« Que quelque jour je ferois des chansons. »
(Cl. Marot, *Eglogue au Roi*.)

Besson se dit encore dans ce sens chez les Berrichons.

« On reconnut bien vite que c'étaient deux *bessons*... » — « Il n'y a rien de plus chanceux à élever que des *bessons*. »
(G. Sand, *La Petite Fadette*.)

BESTIAUX. — Se dit de toute espèce de *bêtes* et même des insectes.

Exemple : « Les *mans* (vers blancs) sont de biens mauvais *bestiaux*. » — (V. *bétail*, qui s'emploie plus souvent encore de cette façon.)

BÉTAIL. — Ce mot a un sens bien plus étendu en patois normand qu'en français.

Ainsi un paysan disait un jour devant moi, en parlant des caprices de son cheval : « Que voulez-vous ? le *bétail* a ses idées. » — (V. *bestiaux*.)

BÊTES (LES) ou **LA BÊTE**. — Dénomination collective qui s'applique à tous les animaux redoutés dans les basses-cours, et notamment aux belettes et aux *martes* (V. ce mot). Exemple : « Mes poules pondent dehors, et c'est *la bête* qui mange les œufs [2]. »

BÉTOIRE ou **BÉTOURE**. — Excavation naturelle ou artificielle où l'on recueille les eaux de pluie, qui s'infiltrent dans le terrain et finissent par disparaître.

On dit quelquefois d'un ivrogne : « C'est une vieille *bétoure*. »

Je suppose que ces bassins perméables ont reçu d'abord le nom de *boit-tout*, d'où l'on a fait *bait-tout* ou *bétout*, puis *betoure* et *bétoire*.

Selon M. Aug. Le Prevost, la vraie leçon serait *baitoire* (c'est-à-dire *boitoire* prononcé à la normande), et ce mot voudrait dire simplement « un endroit qui boit ».

BÉTON (On appuie sur l'*e*). — Syno-

[1] *Bisson*, autre nom propre, porté par plusieurs habitants de la ville, et plus rapproché de *bis* que *Besson*, a-t-il la même signification ? On peut en douter, du moins pour Pont-Audemer, parce que le mot *bisson* y est très-employé comme variante de *buisson*.

[2] « En mon pailler rien ne m'était resté,
« Depuis deux jours *la bête* a tout mangé. »
(La Fontaine, *le Faucon*.)

nyme de *veau* ou *viau*. — (V. ce mot ; V. aussi *bédeau*.)

BÉTOT, BITOT pour **BIENTOT.**

BÉTUN, BÉTUNNER pour **BÉTON, BÉTONNER.**

BEURRE (MAINS DE). — « Vous avez des *mains de beurre* », moquerie à l'adresse de ceux qui laissent échapper ce qu'ils ont dans la main.

Une autre expression moqueuse ou plutôt méprisante pour les personnes ou les choses qu'on n'estime pas, consiste à dire qu'elles ne valent pas *grand beurre*.

BEURRE (IL TOMBE DU). — Cela se dit souvent des pluies tièdes du printemps qui font pousser l'herbe.

BIAU BOUT (IL S'EN MANQUE D'UN). — Locution fort employée, pour « il s'en faut de beaucoup ».

BIBE. — Mal peu sérieux, tel qu'une petite fluxion, des boutons sur la peau, etc. — (V. le mot suivant.)

BIBET. — Petit moucheron, extrêmement commun par les temps humides :

> « L'araigne qui tous les ans
> « Faisoit son nid au dedans,
> « Avec mouches et *bibets*
> « Qu'elle prenoit dans ses rets. »
>
> (*Chansons normandes*, éditées par L. Dubois.)

Variantes du même mot : *Wibet* (vieux poëte cité par M. Duméril) et *guibet* (forme recueillie à Alençon).

En bas-breton *fibu* signifie *moucheron* d'après le *Dictionnaire* de Legonidec et Villemarqué. Si ce mot est d'origine celtique, comme il en a l'air, il donne l'étymologie, non-seulement du mot *bibet*, mais aussi de la vieille expression *bibus*, qui signifie encore, dans le français actuel, un objet sans importance, et des mots normands *bibe* et *bibi*, qui s'appliquent à des maux presque imperceptibles.

BIBI. — « Petit mal sans conséquence », terme enfantin qui répond exactement au mot *bobo*, si usité à Paris. — (V. *bibe* et *bibet*.)

BIBULES. — Racines tubéreuses des iris, des pivoines, etc., corruption du latin *bulbulus*.

BICORNU (Adjectif). — De forme irrégulière, anguleux, raboteux (Conteville, Berville-sur-Mer).

J'ai vu appliquer ce mot, par exemple, à des graines marquées de sillons très-rudes, par opposition à d'autres qui étaient lisses. — De *bicornis* évidemment.

Bicornu diffère à peine, même pour le sens, du mot français *biscornu* ; mais celui-ci, comme on sait, ne se prend guère qu'au figuré. — (V. *bigorneau*.)

BIDAUT. — Nom propre. — (V. *pétaut*.)

BIDET. — « Un cheval, quel qu'il soit ». Ainsi un laboureur appelle ses chevaux de labour « ses *bidets* ».

D'après le *Dictionnaire de l'Académie*, un *bidet* est un *petit cheval*. Dans le français actuel, ce mot, de moins en moins employé, signifie un *cheval de selle* d'un genre peu relevé.

En italien *bidetto*, en anglais *biddy*. — Suivant MM. Dietz et Littré, ces deux mots viennent du français *bidet*, dérivé lui-même d'un radical celtique signifiant *petit* ou *faible*.

BIEN — Fortune. « Avoir du *bien* » signifie toujours, pour nos paysans normands, posséder des *fonds de terre*. Ils prononcent ordinairement ce mot comme s'il s'écrivait *bié*. — Leur première question sur un individu est presque toujours : « A-t-il du *bien*? » et la seconde : « Est-il *bon*? » (solvable).

> « Le père Renault allait être forcé de vendre vingt-deux acres de son *bien*. »
>
> (G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 36.)

BIENFAISANT. — (V. *faisant*.)

BIEU. — (Basse Normandie et arrondissement de Bernay). Canal artificiel par lequel les eaux arrivent aux moulins ou usines. C'est une dérivation qui soutient les eaux au-dessus de leur niveau naturel.

Bieu n'est qu'une variante du mot *biez* ou *bief* (prononcez *bié*), qui fait partie du vocabulaire des ponts et chaussées et qui a, pour les ingénieurs, deux sens fort rapprochés de la signification normande, savoir : 1° bras de rivière servant à donner le mouvement à une usine ; 2° portion d'un canal de navigation ou d'une rivière navigable comprise entre deux écluses ou entre deux rapides.

Un grand nombre de cours d'eau, dans plusieurs parties de la France, tirent leur nom d'un des mots *bieu*, *biez* ou *bief*, qui doivent être les diverses formes d'un vieux mot gaulois ayant la signification de *cours d'eau* ou *lit de rivière*. EXEMPLES : « La *Bièvre*, deux *Beuvrons* (l'un dans Loir-et-Cher, l'autre dans la Nièvre) ; la *Beuvronne*, le *Bez* (dans les Landes) ; la *Bèze* (Côte-d'Or) ; la *Dourbie* (Aveyron), la *Bi-*

douze (Basses-Pyrénées), l'*Orbieu* et l'*Orbiel* (Aude), etc., etc.[1].

Dans les noms *Dourbie* et *Bidouze*, la racine *bieu* ou *biez* se trouve combinée avec un autre mot certainement gaulois, *dour* qui signifie *eau*. — (V. *dour*.)

Orbieu et *Orbiel*, noms de deux rivières assez importantes, descendant l'une de la montagne Noire, l'autre des Corbières, sont proprement des corruptions d'*arbieu*, *arbiel*, mots formés de *bieu* et de l'article gaulois *ar*.

Dans un acte de 1210, relatif à un moulin situé sur le territoire d'Asnières, on trouve le mot latin *biveium*, que M. Auguste Le Prevost traduit par *bief*; dans un autre document de la même époque *beyum* est employé dans le même sens (M. Léopold Delisle, p. 526), et, dans un de nos plus vieux poëtes :

« Sire, ce n'est marlière viez,
« Ne grant fossez, ne parfont *biez*. »
(*Roman de Renard*, 155.)

C'est-à-dire : « Ce n'est ni une vieille marnière, ni un grand fossé, ni un *bras de rivière* profond. » — (V. l'art. suivant. — V. aussi *dour de biou*.)

BIEZ. — Canal (de dérivation ordinairement) par lequel les eaux arrivent aux moulins. Vieux mot que je n'ai jamais entendu prononcer par nos paysans, mais qui est souvent employé (comme je l'ai déjà dit) comme expression technique par les ingénieurs, et que je trouve, sous la forme *biais*, dans un passage de l'*Histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer*, par Alfred Canel, article *Condé-sur-Risle*; on y mentionne, d'après un ancien texte, l'obligation imposée aux vassaux de curer « le *noc*, le *biais*, le *vieux*, l'*arrière-vieux* et le *doux* ou *doult* du moulin ». Cette accumulation d'anciens mots normands, qui sont probablement tous d'origine gauloise, est fort remarquable. — (V. les articles que j'ai consacrés à toutes ces expressions, et surtout l'art. *bieu*.)

BIGNE (On prononce *baigne*). — Enflure ou tumeur provenant d'un coup, d'une chute, et surtout *bosse à la tête*. Par extension, bosse quelconque. Se dit aussi des bosses ou gros nœuds des troncs d'arbres.

Villon et Marot ont employé ce mot :

« Avec flascons Silenus le suyvoit ;
« Puis il trépigne et se faict une *bigne*. »
(Marot, *Chansons*.)

En vieux français, on disait dans ce sens, non-seulement *bigne*, mais aussi et plus souvent peut-être *bugne* et *buigne* (Roquefort).

M. Chevallet pense que ces mots sont d'origine celtique ; il cite notamment à l'appui de son opinion le mot bas-breton *punez*, qui signifie *tumeur*, *abcès*.

De *bigne* vient probablement *beignet*, et aussi ce mot, bien connu des Parisiens, *s'esbigner* (se mettre à l'abri des coups).

« Et l'amant qui s'sent morveux
« *S'esbigne* en disant : si j'tarde,
« Nous la gobons tous les deux. »
(Désaugiers, pot-pourri de la *Vestale*.)

Labigne est un nom propre assez usité dans les arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay. — *Bunel*, autre nom propre, a, je crois, le même sens. — (V. l'article que j'ai consacré à ce mot.)

BIGORNEAU (expression moqueuse). — Celui qui louche.

Bigorgner se dit pour loucher dans plusieurs patois du Nord, et notamment en patois picard.

En Bretagne et dans d'autres régions maritimes, on appelle *bigorneau* ou *bigorgneau* une sorte d'escargot de mer, à coquille noire, comestible, très-connu à Honfleur sous le nom de *vigneau* (V. ce mot)[1]. — Le mot *bigorneau*, ainsi appliqué, vient évidemment du latin *bicornis*; et c'est là aussi son origine, quand il a la signification si différente (à ce qu'il semble) qu'on lui donne à Pont-Audemer.

Il n'est personne, en effet, qui n'ait remarqué les gros yeux que les escargots ou limaçons ont au bout de leurs cornes et qui ne s'en soit amusé dans son enfance ; il n'est donc pas étonnant qu'on leur compare dérisoirement les yeux humains qui sont affectés de quelque défaut ou de quelque tic ridicule ; de là *bigorgner*, loucher ; *bigorneau*, louche, et ces autres mots, que je trouve dans le *Glossaire* de Roquefort : *borgnette*, *borgnier* (chassie, être chassieux) et *borgnoier* (cli-

[1] M. Duméril a indiqué, pour *bieu* ou *biez*, une origine germanique.
Je viens de reconnaître que M. Littré, dans son *Dictionnaire*, se prononce également pour la racine *bett*, qui veut dire en allemand *lit* dans le sens propre et *lit* d'une rivière ; en anglo-saxon, *bed*. — Mais M. Littré lui-même remarque qu'il y a en bas-breton le mot *bez* (fossé) ; et, quoique cette expression n'ait pas, à ce qu'il paraît, de congénère dans les autres idiomes néo-celtiques, elle vient à l'appui de mon hypothèse qui me semble toujours la plus vraisemblable : une racine qui se retrouve dans un si grand nombre de noms de rivière, sur tous les points du territoire, doit être bien antérieure aux invasions germaniques.

[1] Sous le premier Empire, on avait donné le surnom de *bigorgneaux* aux officiers d'artillerie de marine, sous prétexte qu'ils étaient réduits, dans certains postes isolés, à manger des limaçons de mer pour tout régal.

gnotter)[1]. De là aussi les noms propres *Bigorgne* et *Bigarne*. — Je suis persuadé que le mot *borgne* lui-même, dont je ne connais aucune explication, est tiré de la même source; j'y vois une simple abréviation de *bigorgne*, et par conséquent un dérivé plus corrompu du même mot latin *bicornis*. — Je me rappelle à ce sujet un vieux refrain que les enfants de mon pays (environs de Paris) ne manquent jamais de chanter quand ils jouent avec des escargots, et où ceux-ci sont qualifiés de *borgnes*, quoiqu'ils aient visiblement *deux* yeux :

« Colimaçon *borgne*,
« Montre-moi tes cornes ! »

(V. ci-dessus l'article *bicornu*, et, dans les dictionnaires français, le mot *bigorne* ou *bigorgne*, enclume à deux cornes.)

BIGRE ou plutôt **LE BIGRE**. — N'est plus qu'un nom propre; c'était autrefois le nom d'une profession. Les *Bigres* ou *Bigars* (en bas-latin *Bigri, Bigari, Bigarii*) étaient des agents forestiers chargés de surveiller et de recueillir les essaims d'abeilles; ils récoltaient dans les forêts le miel et la cire, et y prenaient des essaims qu'ils élevaient dans des ruches. Ainsi le nom de *Bigre*, auquel s'attache une sorte de réprobation à cause de sa ressemblance malheureuse avec un autre mot, ne la mérite nullement, en Normandie du moins.

M. Auguste Le Prevost, dans son ouvrage sur les communes du département de l'Eure, article *Bémécourt*, donne plusieurs textes importants où il est question des *Bigres* :

« Robertus, dominus Bretolii... con-
« cedo unum *Bigrum* liberum per forestam
« tam ad luminare supraedictae ecclesiae. » (*Charte de fondation de l'hermitage de Notre-Dame-du-Désert*, année 1125.)

« Dominus Rex poterit ponere *Bigarios*
« suos in foresta, cùm voluerit et quot
« voluerit, et cùm Dominus Rex ponet
« *Bigarios* duos, abbas Lyrae ponet tres,
« etc.... et unus eorum debet unum baril-
« lum mellis Domino Regi... » (*Enquête des usages de la forêt de Breteuil*, XIIIe siècle.)

« ... De trois ans en trois ans, quand
« on met les *Bigres* pour prendre des
« mouches en la dicte forêt, j'en puis
« mettre ung à mon proffit, etc. » (*Aveu de Guil. Pevrel*, 1494.)

On voit, dans Trévoux, que les offices dont il s'agit n'ont été supprimés qu'en 1669; mais les progrès du commerce et de l'industrie avaient dû, depuis longtemps, les rendre inutiles.

Roquefort, et après lui Auguste Le Prevost, ont vu dans *Bigre* une corruption d'*apiger* ou d'*apicurus;* c'est très-ingénieux et peut-être vrai; mais ils ne citent aucun texte de l'antiquité ni du moyen âge où ces mots figurent (on ne trouve dans les auteurs latins qu'*apiarius*), et je penche pour une autre étymologie indiquée par Chevallet (tome Ier, p. 351), savoir *biwart*, mot tudesque dont la signification était *garde des abeilles* (de *bia*, abeille, et *warten*, garder) et qui a bien du rapport avec l'une des formes bas-latines mentionnées plus haut, *bigarus*.

BIGRERIE (LA). — Nom d'un hameau dépendant de Saint-Pierre-du-Val, entre Pont-Audemer et Honfleur.

On appelait autrefois *Bigreries* les lieux où il y avait beaucoup de ruches. — (V. l'article précédent.)

« Du fief d'Auvergny despend un hostel (maison) appellé la *bigrerie* ou l'*hostel aux mouches*. » (Ch. de 1465 citée par Ducange, art. *bigrus*.)

Il existe, non loin de Pont-Audemer, deux autres localités nommées *Bigards* (sic), l'une dans la commune de Campigny, l'autre dans celle de Nassandres : probablement des *Bigres* avaient établi là, jadis, leur résidence et leur industrie.

BILLARD. (Nom propre.) — C'est un vieux mot français, encore usité dans quelques provinces et dont la signification était *boiteux, bancroche*. — (V. le *Glossaire* de M. le comte Jaubert.)

On voit, dans Trévoux et dans l'Académie, que le même mot désignait autrefois divers instruments coudés, et notamment un bâton à *queue recourbée* dont on se servait pour jouer au billard, et d'où ce jeu paraît avoir tiré son nom.

Biard, autre nom propre, est probablement une abréviation de *Billard*.

BILLER (SE). — S'arrondir, se ballonner, se gonfler, comme le fait un crapaud ou un lézard effrayé, ou bien encore une poule qui se hérisse et ouvre ses ailes pour défendre ses poussins; — de *billot*, ou plutôt de *bille* qui avait, en vieux français, à peu près le même sens et qui l'a conservé dans le langage des charpentiers.

BILLOT. — On appelle ainsi, dans nos

[1] Telle est l'interprétation de Roquefort, mais dans les vers suivants du *Roman de la Rose* auquel il se refère, *borgnoier* se traduirait mieux par *loucher*; il s'agit en effet de l'Envie :

« ...... Elle ne regardast noiant,
« Fors de travers en borgnoiant. »

(Elle ne regarda point, si ce n'est de travers en louchant.)

campagnes, les grosses mottes de terre ou de gazon, particulièrement celles qui hérissent les champs après le passage de la charrue.

On sait que ce mot s'entend ordinairement, en français, d'une autre façon. — *Billot*, quelle que soit sa signification, est de la même famille que *bille;* et *bille* vient, selon Ménage, du latin *pila* qui voulait dire balle à jouer, ballon, pelote, etc.

BILLOTTE. — (V. *villote.*)

BILLOTU. — Un terrain *billotu* est celui où les *billots* abondent.

BINET. — Pommes tardives, plus grosses et plus jaunes que les pommes à cidre ordinaires et qui servent le plus souvent à *faire des confitures.* — (V. *confitures.*)

BIOU (DOUR DE). — (V. *dour de biou.*)

BIQUES ou **BIQUETES.** (On prononce *biq'tes.*) — Petites cales en bois qui servent à *biqueter* des planches superposées. — (V. l'article suivant.)

BIQUETER. — Séparer, au moyen de cales ou petits tasseaux, des planches ou des pièces de bois superposées pour les empêcher de porter les unes sur les autres et leur donner de l'air.

D'où vient ce mot? on sait que *bique* est synonyme de *chèvre* (*capra*) et que les charpentiers appliquent ce nom de *chèvre* à un instrument qui sert à élever des fardeaux; le diminutif *biquet* voudrait dire quelquefois, d'après Roquefort, « pied qui soutient quelque chose ». D'après ces données, il semble que *biqueter* signifie littéralement : *mettre des supports.*

Mais, d'un autre côté, on peut rattacher *biqueter* au mot normand *viquet* qui équivaut à *guichet*, et veut dire ouverture. Dans ce cas, *biqueter* (pour *viqueter*) signifierait *donner du jour.*

BIS (FOURRAGES). — (V. *fourrages.*)

BISCUIT. — Pain très-mince, en forme de galette, que l'on fait cuire exprès pour les faneurs et les moissonneurs.

BISET. — 1° Caillou noir.

Dans les falaises qui bordent la Seine, et notamment dans les environs de Vernon et de Caumont, d'où sortent les pierres de taille employées à Pont-Audemer, des cailloux ou plutôt des galets noirs se montrent au milieu de la pâte calcaire, tantôt en abondance, de manière à former des bancs horizontaux, tantôt disséminés dans les plus belles parties de la pierre. Ce sont ces galets qu'on appelle des *bisets*. *Biset* vient évidemment de l'adjectif *bis* (brun, noir), beaucoup plus employé jadis qu'aujourd'hui :

« Enterrez fu à Saint-Denis
« En un sarqueu (cercueil) de marbre *bis*[1]. »
(Benoît, chronique rimée.)

2° Pigeon de colombier, par opposition au pigeon de volière ou *trie.* — (V. ce mot.)

Dans le langage des naturalistes, *biset* n'a pas un sens aussi restreint. Ce nom s'applique à une espèce de pigeon, différente du *ramier*, qui existe encore, dans quelques localités, à l'état sauvage et de laquelle procèdent toutes nos races domestiques; il fait allusion sans doute à la couleur brune de la chair du pigeon.

BISQUE EN COIN (DE). — De travers en diagonale. EXEMPLE : « Le chemin de fer coupe mon pré *de bisqu'en coin* » pour *vise en coin* peut-être.

BISSAQUETS ou **BISSAQUIERS.** — Les gens de la campagne donnent ce sobriquet assez étrange aux habitants de la ville, qui ripostent en traitant les campagnards de *pétrats* ou de *peseux.* — (V. ces deux mots à la lettre *P.*)

Le surnom de *bissaquet* remonte évidemment à l'époque assez reculée où l'usage du *bissac* était presque général; on l'a donné alors aux gens de la ville, parce qu'ils n'allaient guère à la campagne sans mettre à contribution leurs fermiers, leurs voisins ou leurs amis, et revenaient chez eux le *bissac plein.* Il paraît avoir été rajeuni à l'époque révolutionnaire, lorsque les lois sur le maximum empêchaient les denrées d'arriver au marché, et que les habitants de la ville étaient obligés de parcourir les campagnes pour en rapporter du blé; c'est du moins ce que racontent nos vieux paysans quand on leur demande l'explication du mot de *bissaquet*[2].

BISSE. (Nom propre.) — Ce mot signifiait autrefois *couleuvre, serpent* (Roquefort) : sens qu'il a conservé dans le langage héraldique. (Académie.)

[1] Selon M. Chevallet, l'adjectif *bis* (en basque *biz*) serait un des mots, extrêmement peu nombreux, que notre langue aurait empruntés à celle des Ibères. (V. *gourd.*)

[2] On m'assure que M. Alf. Canel, dans un ouvrage intitulé *Blason populaire de la Normandie*, parle d'applications très-différentes qui auraient été faites du même sobriquet; mais je ne dois tenir compte ici que du sens qui lui a toujours été donné devant moi.

Se rattache à l'italien *biscia*, qui signifie également *couleuvre* et qui vient lui-même de *biscio*, ancienne forme de l'adjectif *bigio*, gris, *bis*. (Veneroni.)

BISSON. — Variante très-usitée du mot *buisson*.

« Je m'estoys en ung *bisson* mis. »
(*Chansons normandes*, éditées par L. Dubois.)

Ces deux mots, *buisson* et *bisson*, sont toujours employés à Pont-Audemer dans un sens particulier. — (V. l'art. *buisson*.)

BITER. — (V. *abiter*.)

BLAFE, par apocope, pour **BLAFARD**. — (Communes du littoral.) On a appliqué devant moi cette épithète à un chat de couleur gris pâle, ou gris cendré.

Blafard vient de deux mots allemands, *blass*, pâle, et *farbe*, couleur.

BLANBOTTER DES PIÈCES DE BOIS. — Les équarrir grossièrement. Verbe équivalent à *doler* et moins usité.

Boter ou *bouter*, en vieux français, ne signifiait pas seulement *mettre*, mais aussi *pousser*, *chasser*, en latin *pulsare* (Roquefort), d'où sans doute le mot *botte* usité dans les salles d'armes. *Blanbotter*, ou *blanc-botter*, c'est donc, je crois, rejeter le bois-blanc ou aubier, comme on le fait en dolant une pièce de bois.

BLANC-GELER (Masc.) ou **BLANC-GELÉE** (Fém.) — Gelée blanche.

BLANC-GELER est aussi un verbe : « Il *blanc-gèle* toutes les nuits. »

BLANCHARD. — Blanc ou peut-être blanchâtre. C'est un vieux mot français d'où vient le nom d'homme si répandu : *Blanchard*.

BLANCHE (DE LA). — Très-petit poisson blanc qu'on pêche dans la basse Seine, et qui joue un assez grand rôle à certaines époques dans l'alimentation des populations riveraines. — (V. *frée* [1].)

BLANCHIR une cour, une allée, c'est les nettoyer; c'est les purger des mauvaises herbes qui y croissent.

On dit aussi *blanchir un pré*, pour : le dépouiller de son herbe, le faucher. EXEMPLE : « Quand *blanchirez*-vous ce pré-là? » C'est comme si l'on disait : « Quand ferez-vous place *nette*? » La figure est la même à peu près. — (V. *plumer*, qui est usité dans le même sens.)

[1] Ce nom de *blanche* me rappelle le *white-bait* qu'on pêche dans la Tamise, et que les Anglais vont manger en friture dans les tavernes de Blackwall, près Greenwich; mais le *white-baite* est très-estimé, et la *blanche* l'est fort peu.

BLANCS-BANCS. — (V. *bancs*.)

BLATIER. — Du mot latin *bladum*, froment, d'où vient notre mot *bled* ou *blé*. — (V. pour l'origine germanique de *bladum* les explications données par Chevallet, t. Ier, 353.)

On appelle *blatiers* les gens qui font le commerce des blés et des farines, et plus particulièrement les voituriers qui transportent ces denrées. — *Blatier* figure avec la même signification dans le Dictionnaire de l'Académie, mais je note ici ce mot parce que je ne l'ai vu employer qu'en Normandie.

BLAUDE. — (V. *plaude*.)

BLÉ (FAIRE SON). — C'est l'ensemble des dernières opérations que l'on fait subir aux terres à froment, c'est-à-dire le dernier labour, le brisement des mottes, l'ensemencement et le hersage. C'est l'affaire la plus importante des fermiers; ils l'énoncent en un seul mot que tout le monde comprend. « Avez-vous fait votre blé? moi, j'ai fait le mien. »

BLÈCHE ou **BLÈQUE.** — (V. *blet*.)

BLÉCHIR ou **BLÉQUIR.** — Verbe correspondant à l'adjectif *blèche* ou *blèque*. — Se dit des bois qui pourrissent aussi bien que des fruits qui mollissent à force d'être murs.

BLESSE (UNE). — Suite fâcheuse (blessure ou autre mal) d'une chute, d'un choc violent, d'un effort.

BLESSÉ ou **BLÉCHÉ** (sous-entendu, au cerveau). — Idiot, d'un esprit faible ou extravagant. « Ne faites pas attention, *il est bléché* » c'est-à-dire « il n'a pas sa tête. » Molière a employé cette expression :

Chrysalde : « Ma foi, je le tiens fou de
« toutes les manières. »
Arnolphe : « Il est un peu *blessé* sur cer-
« taines matières. »
(*Ecole des femmes*, acte Ier, sc. Ire.)

On dit aussi « un arbre *blessé* ». On entend par là un arbre qui donne tout d'un coup des signes de maladie ou de souffrance, comme il arrive à ceux qui sont atteints par la gelée dans leurs feuilles ou dans leurs fruits.

BLESSER (SE) ou **ÊTRE BLESSÉ.** — Eprouver un des accidents mentionnés à l'art. *blesse*; se dit surtout de ceux qui arrivent

aux femmes enceintes et compromettent leur fruit.

Ce mot, que je n'ai guère entendu à Paris, y était des plus usité autrefois, tant à la cour qu'à la ville, sous Louis XIII et sous Louis XIV, pour exprimer les accidents qui pouvaient occasionner des fausses couches, et, par extension, les fausses couches elles-mêmes. On le rencontre dans Tallement des Réaux et dans Saint-Simon, assez souvent même pour faire croire que ces incommodités et leurs suites étaient plus communes alors qu'aujourd'hui.

« Le roi se promenait après la messe auprès « du bassin des Carpes quand arriva une « dame de la duchesse qui annonça au roi « que, par suite du voyage, la jeune femme « était en danger d'une fausse couche. Le roi, « plein de dépit, annonça la nouvelle d'un « seul mot aux courtisans qui l'entouraient : « La duchesse est *blessée !..* »

(Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tome II.)

BLET, BLÈCHE, BLÈQUE (Adjectif). — Ces mots expriment le commencement de putréfaction qui amollit certains fruits sans qu'ils cessent pour cela d'être mangeables. La première forme est la plus usitée à Paris : « Une poire *blette.* » Les autres sont très-employées en Normandie.

Je dois ajouter qu'à Pont-Audemer ces expressions ont un sens plus étendu et s'appliquent à tout ce qui est pourri ou gâté, notamment au bois vermoulu. Exemples : « Cette planche n'est plus bonne qu'à brûler; elle est *blette.* » — « En sciant cet arbre, j'ai vu qu'il était *blèque.* »

M. Chevallet (tome Ier) indique une étymologie scandinave assez vraisemblable : *blæt* en suédois, *blæd* en danois, signifient mou, ramolli, tendre.

BLÈTE. — Motte de terre ou de gazon, et surtout celle qu'on enlève, en jardinant, à chaque coup de bêche. — (V. *béquerée.*)

Ebleter signifie dans une grande partie de la Normandie « briser les *mottes* d'un champ ». (M. Léop. Delisle.)

Du bas-latin *blesta.* — On lit dans Ducange, art. *blesta* : « eo nomine videtur— « appellata quævis *fascis* ex pluribus par- « tibus composita, undè *glebam bleste* et « *blaite* dixerunt. » — Puis il cite les textes suivants : « Celui de l'Espine se baissa « contre terre cuidant prendre une « pierre, et il print une *bleste* de « terre. » (Lettres de rémission de l'an 1475.) — « Lesquels enfants gettèrent « contre icelle plusieurs *blaistes* ou poi- « gnées de terre. » (Idem de 1479.)

BLEUETS, BLUETS, BLUTS. — Fruits du myrtile (*vaccinium myrtillus*) qui est assez commun dans les bois voisins de Pont-Audemer. — La forme *blut* est usitée du côté de Berville.

Ces fruits, qui sont d'un bleu noirâtre, se nomment à Bernay des *mourets* (petites mûres), et à Orbec, des *goberges.*

« On cueille le *bleuet*, on laisse le troëne. »

C'est ainsi que Desaugiers a traduit le vers si connu des *Eglogues* de Virgile :

« Alba ligustra cadunt, *vaccinia nigra*
« leguntur. »

En dépit de l'illustre poëte, on ne mange guère ces fruits dans nos environs; encore moins songe-t-on à les porter au marché comme c'est l'usage, à ce qu'il paraît, dans quelques provinces.

BLIGNER (Prononcez bleigner). — (V. le mot suivant.)

BLINGUER ou plus rarement **BLINDER.** — Cligner (les paupières) comme on fait, par exemple, quand on vise un but ou quand on regarde à travers une lunette. Très-usité sur le littoral.

Cette expression qui semble étrangère au vieux français et que je ne trouve dans aucun glossaire (du moins avec cette signification), a cela de remarquable que son origine germanique n'est point douteuse. *Blinzen* en allemand moderne, *blinck* en anglais (c'est presque la forme normande la plus usuelle) signifient également *cligner;* ces deux mots se rattachent évidemment à *blind*, qui veut dire aveugle dans les deux langues, et d'où notre seconde forme *blinder* semble directement tirée.

BLÔ pour **BLOC.** — Bloc ou billot servant de support, dé, cale.

J'ai entendu dire à un petit enfant qu'on ne trouvait pas assez vif : « Tu te tiens là comme un blô ! » — Ce mot s'emploie même comme adjectif dans le sens de lourdaud.

Exemple : « Un tel est un vrai blô. » — (V. *Blot.*)

BLOCHE (UNE). — Une cale. Cette variante du mot *blô* ou bloc est usitée surtout du côté de Berville.

BLOCU. — Ce qui se met en blocs ou en grumeaux, comme le font les terres fortes quand on les remue.

BLOQUER UNE BESOGNE. — La faire en *bloc* (c'est-à-dire *grosso modo*); la bâcler.

« Prenez garde, il va vous *bloquer* votre foin. »

BLOT. — (V. *blô.*) — Cette forme, qui peut être regardée comme une syncope de *billot*, est peut-être préférable à l'autre.

BLOTTIR (SE) ou **SE BLOTTER.** — Se blottir signifie, d'après l'Académie, se mettre en *blô* (bloc) ou en *billot*. Conformément à cette définition, nos paysans appliquent ce mot à tout ce qui s'agglomère, et notamment aux liquides qui tournent en grumeaux. — On se sert aussi beaucoup à Saint-Paul du participe *blotté*. EXEMPLE : « De la terre *blottée*. »

BLOUQUE ou **BLOUGUE** pour **BOUCLE.** — Transposition de la lettre l.

Blougue est dans Monstrelet: « La croix, la *blouque*, estoient couverts de veloux azuré » (cit. de Génin, *varia*, p. 34). — Je le trouve aussi dans la jolie pièce de *Bastien et Bastienne*, par Favart :

« Monsieur Colas, j'nons point d'argent,
« Mais d'ces *blouques* j'vous f'rons présent.»
(Sc. II.)

BLOUQUER ou **BLOUGUER.** — Boucler. — (V. l'art. précédent).

On emploie aussi les composés *déblouquer* (déboucler) et *reblouguer* (reboucler).

BOBÉE. (On prononce le plus souvent bôbée.) — *Poupée* d'enfant. — C'est au fond le même mot que poupée, le *b* n'étant qu'un *p* adouci.

Bobée se prend souvent dans le sens de *femme débauchée*. EXEMPLE : « Personne ne l'alose (ne dit de bien d'elle); c'est une *bobée !* » — (V. *poupée.*)

BOC. — Petite carriole découverte, qui n'est plus guère qu'à l'usage des gens de la campagne.

« Charles alla prier un domestique d'atteler « son *boc.* »
(G. Flaubert, *Madame Bovary.*)

Le mot *boguet* s'emploie ou s'est employé dans le même sens, à Paris et ailleurs.

En italien *legno* dont le sens propre est bois (*lignum*) se dit pour carrosse et toute espèce de voiture d'agrément. C'est sans doute par une métonymie toute semblable qu'on donne ici à une voiture le nom de *boc*, équivalent à *bosc*, qui est une des vieilles formes françaises du mot *bois*.

BOIRE (DU). (On prononce presque toujours *baire* ou *bére.*) — Cidre plus ou moins étendu d'eau, qu'on boit dans les ménages et dans les fermes. Le gros cidre ne se boit pas habituellement; on ne le fabrique guère que pour être transporté. Quand le *boire* est très-faible (V. *retremper* et *recouper*), il prend le nom de *boisson.*

J'ai entendu dire quelquefois de la *boire.*

BOIRE (CONJUGAISON DU VERBE). — Au pluriel du présent de l'indicatif, on dit : « *nous beuvons, vous beuvez, ils beuvent* ». — Ces formes sont plus symétriques que la partie correspondante de la conjugaison française.

BOISE (Féminin). — Morceau de bois, dans le sens le plus général.

Se dit plus particulièrement des morceaux de forme allongée, propres à servir de chantiers, de leviers, etc. « Avez-vous des *boises* pour mettre sous ces tonneaux? » Ce terme générique désigne aussi très-souvent des *bûches*. « Sourd comme une *boise* », est un proverbe usité à Pont-Audemer.

C'est un des mots que j'entends prononcer le plus souvent; il s'applique même quelquefois au bois vivant; ainsi les petits arbres dont se compose un taillis, se nomment, dans l'occasion, des *boises.* « Faut-il arracher cette *boise?* — Non, plutôt celle-ci... »

Il existait en vieux français, car on le trouve dans Villon (*Grand Testament*, huict, 99). — Suivant Roquefort, *boisia* avait le même sens en basse latinité.

BOISETTE. — Petit morceau de bois. — (V. *boise.*)

BOISEUX, BOISELEUX. — Ligneux, dur et sec comme du bois. — Se dit de certains légumes (salsifis, artichauts) quand ils sont filandreux, et du foin quand il est formé de ces herbes dures qu'on appelle ici des *vaulettes*. EXEMPLE : « Ce foin-là n'est pas fraiand (friand), il est *boiseleux.* »

BOIS-JOLI. — Nom vulgaire d'un arbrisseau indigène, très-joli en effet et à fleurs très-précoces, qu'on rencontre çà et là dans les bois aux environs de Pont-Audemer (*daphne mezereum*).

BOISSEAU. — Le boisseau de Pont-Audemer se divise en *quartes* et en *seizains*. Son rapport avec la rasière est celui de 2 à 3 (car celle-ci contient *six quartes*). Il répond dans le système métrique à 32 litres, c'est-à-dire à un tiers d'hectolitre environ.

On ne se sert plus guère du boisseau; mais on fait encore un usage assez fréquent de ses divisions, parce qu'elles sont aussi des fractions exactes de la rasière. — (V. *rasière.*)

BOISSON. — On appelle *boisson* l'espèce

d'abondance ou de *boire* très-faible qu'on obtient en *retrempant* le marc du cidre, et qu'on donne surtout aux ouvriers engagés pour la fenaison ou pour la moisson. — (V. *boire* et *retremper*.)

C'est aussi le nom qu'on donne quelquefois aux bottes de *feurre* ou de *feurrets*. — (V. ces deux mots. V. surtout le mot *bottichon*, dont *boisson*, dans ce cas, est une abréviation.)

BOITER. — S'emploie au figuré dans les mêmes circonstances que *clocher* en français. Un paysan me disait un jour, en parlant de son ménage : « Je ne m'en démente que quand je vois de quoi qui *boite* », (c'est-à-dire, je ne m'en préoccupe que quand je vois quelque chose qui *cloche*.)

BON (sous-entendu *pour payer*). — Solide, en état de tenir ses engagements.

Quand on entend un Normand de ce pays-ci dire, en parlant d'un tiers, à un autre Normand : « Cet homme est-il bon ? », on peut être certain qu'il ne s'enquiert pas de la bonté morale de l'individu ; cela veut dire : « Sa fortune est-elle nette ? peut-on traiter sans crainte avec lui ? »

BON (PRENDRE). — *Trouver bon*, ou plutot *prendre en bonne part*.

BON HOMME (UN), un vieillard ; **BONNE FEMME (UNE)**, une vieille. — On n'attache à ces dénominations, qui font partie du langage ordinaire, aucun sens moqueur. — (V. *bonnes gens* [1].)

BONIR ou **BONNIR** (Verbe actif et neutre). — Améliorer ou s'améliorer. — EXEMPLES du sens actif : « Il gèle déjà, ce poirier n'aura pas le temps de *bonir* ses fruits ; — du sens neutre, qui est peut-être le plus usité : « V'là un chapon qui *bonit* bien ».

BONNES GENS (LES). — Les grands parents. — Quoique cette expression, dans le langage du pays, veuille dire proprement *les vieux* (V. *bonhomme*), elle n'en a pas moins quelque chose d'affectueux, et ceux à qui on l'applique ne s'en fâchent point.

Quand une mère, à Pont-Audemer, dit de son enfant : « Les *bonnes gens* le gâtent, » ou bien : « il est toujours chez les *bonnes gens* », tout le monde comprend qu'il s'agit ici du bon papa et de la bonne maman.

[1] Tel était aussi le sens du mot *bonhomme* à la ville et à la cour, dans le langage parisien du XVIIe siècle. (V. Sainte-Beuve, tome X des *Nouveaux Lundis*, art. *Racine*.)

BONS-HOMMES. — Fleurs du *lychnis sylvestris*, très-commun autour de Pont-Audemer, sur la lisière des bois. Celles du *lychnis dioica*, qui ne diffère guère du *sylvestris* que par la couleur, se nomment aux environs de Paris des *compagnons blancs*. J'ignore à quelle particularité font allusion ces deux noms vulgaires.

BONTIVEMENT. — Bonnement, naïvement. — L'adjectif correspondant, *bontif*, a été recueilli en basse Normandie, par MM. L. Dubois et Travers.

BOQUERON. — Bucheron : de *bosc*, bois. (V. *bosc*.) C'est le mot employé à Pont-Audemer et aussi dans les forêts de Brotonne et de la Londe. Dans d'autres parties de la province, on dit *boquillon* ; cette dernière forme se trouve dans la Fontaine :

« Et *boquillons* de perdre leur outil... »
(*Le Bucheron et Mercure*.)

BOQUETTES (NOIX). — Noisettes des bois, c'est-à-dire sauvages, par opposition à *noix franches* (noisettes provenant de pieds greffés, les seules qui paraissent sur les tables.) — (V. *noix*.)

L'épithète *boquet* s'applique, selon MM. L. Dubois et Travers, à tous les *sauvageons* ou arbres fruitiers sauvages, et à leurs fruits.

BORAN. — Fossé ou masse de fossé (*fossatum*). — (V. ces mots.)

Les deux expressions *fossé* (pris dans le sens normand) et *bôran* sont-elles équivalentes ? Oui, selon les uns ; non, selon les autres. Ceux qui nient l'identité m'ayant donné des explications qui ne sont pas d'accord entre elles, j'aime mieux n'en rapporter aucune et dire que la clôture nommée *bôran* ne me paraît pas avoir jamais différé *essentiellement* de ce qu'on appelle à Pont-Audemer un *fossé*. Au reste, j'entends rarement prononcer le mot *bôran*. Il est plus usité du côté d'Epaignes et de Conteville, et surtout, à ce qu'on m'assure, du côté de Pont-l'Évêque [1].

[1] A Berville-sur-Mer, le nom de *bôran* est décidément réservé pour les masses de fossé qui ne sont point garnies de haies, et sur lesquelles un sentier (quand elles bordent un chemin) s'établit assez souvent.

J'ai recueilli à Fel, dans le département de l'Orne, un autre mot *bô*, qui signifie aussi banque ou massif au bord d'un chemin, masse de fossé, et qui est évidemment de la même famille que bôran.

Etymologie : notre mot *bord*, (qui est purement germanique), ou le latin *ora*.

BORD. — Côté, dans le sens le plus large de ce dernier mot. — EXEMPLE : « Il fait bâtir, je ne sais de quel *bord* (je ne sais où).

C'est probablement du vieux français. Le français actuel n'admet cet équivalent que dans un sens abstrait : ainsi l'on dira, en parlant d'un adversaire : « Nous ne sommes pas du même *bord*. »

BORD ou **BORNE (HORS DE).** — (V. à la lettre *H*.)

BORDÉE, BORDIER, BORDIÈRE.— (Formes diverses d'un même mot) : bord, bordure, lisière.

EXEMPLES : « J'ai cassé le *bordier* de mon banneau » ; — « Quelles fleurs mettez-vous sur cette *bordière* » ? — « Le chemin est si mauvais qu'on ne peut marcher que sur les *bordées*. »

BORDÉE. — Action de *border*, c'est-à-dire de heurter, d'aborder vivement. — (V. l'article suivant.)

BORDER (avec régime direct ou indirect) ou **SE BORDER.** — Heurter, se heurter, choquer, froisser.

Les composés *aborder*, *s'aborder*, s'emploient exactement de même que le verbe simple.

Il y a peu de mots plus usités, dans les campagnes surtout, que ce verbe *border* ou son équivalent *s'aborder*. Il est, à volonté, actif, neutre ou réfléchi : on *borde une* voiture ou *contre* une voiture ; ou bien encore, on *se borde contre* elle.

Autres exemples : « V'là une ente (jeune arbre) que les vaques ont *bordée*. » — « D. Où avez-vous donc *bordé* ? — R. Je me suis *abordé* à la care de la cheminée. »

J'ai vu aussi employer ce verbe au figuré. A la suite d'un grand orage, un de mes voisins disait d'un autre paysan dont le champ venait d'être grêlé : « Allons, il est *bordé* ! » c'est-à-dire il n'est pas épargné, il a son compte.

Cette expression semble prise aux marins, et c'est sans doute à cause du voisinage de la mer qu'elle est devenue si familière aux Normands. On n'emploie en français que la forme *aborder* ; encore est-ce dans un sens plus adouci et dans un petit nombre de phrases convenues : « J'ai *abordé* M. un tel » ; — « *J'aborde* une question sérieuse. »

BORÉE. — (Condé, Campigny.) Dans un chemin sillonné d'ornières profondes, les bords élevés de ces ornières, ou en d'autres termes les parties saillantes de la voie, se nomment des *borées*.

Ainsi, mon fermier me disait ces jours-ci que si je faisais charrier du caillou au fond de certain chemin, il se chargeait, lui, d'abattre les *borées*. — (V. *bôran*.) L'étymologie *ora* est encore plus probable pour *borée* que pour *bôran*.

BORNE DE LIN. — Espèce de meule rectangulaire, peu haute et très-allongée, que l'on forme avec des *chères* de lin (v. ce mot) ; ainsi entassées et bien couvertes d'un toit de paille, elles achèvent de *reséquer* (sécher).

Le mot *borne* ou plutôt *bonne* (qui est la forme ancienne) avait jadis, entre autres significations, celle de butte, élévation. — (V. l'ouvrage de M. Chevallet, tome Ier.)

BORNER DE (Verbe neutre). — Pour exprimer que des *bornes* de délimitation sont placées à N... pieds de distance d'une propriété on dit que celle-ci *borne de* N... pieds. — De là dérive la locution suivante, qui serait inintelligible sans explication préalable :

« Ce n'est pas jeudi, c'est dimanche qu'est la foire : elle *borne* de trois jours »

C'est-à-dire elle n'aura lieu qu'après un *intervalle* de trois jours ; il y a trois jours de différence ou de retard.

BOSC ou **BOS.** — Vieilles formes de notre mot *bois*, en basse latinité *boscus*, réunissant comme *bois* et *boscus* le double sens des deux mots latins *sylva* et *lignum*.

La forme *bosc* est encore bien sensible dans des dérivés que nous avons conservés en français : *bocage* et *bosquet*. — Les Italiens ont *bosco* (*sylva*), et les Espagnols *bosque*.

Ce n'est pas dans la langue courante que les Normands ont gardé les mots *bosc*, *bos* ; c'est dans leurs noms de lieux et dans leurs noms d'hommes :

EXEMPLES pour les noms de lieux : le *Bosc-Robert*, le *Bosc-Roger*, le *Bos-Bénard*, dans le Roumois ; le *Bos-Hellain*, dans le canton de Cormeilles ; *Bonnebos*, près Pont-Audemer. Dans ces mots, on prononce *Bô*, sans faire sonner le *c* ni l'*s*. Quand le mot qui suit commence par un *h*, il arrive quelquefois qu'une liaison s'établit entre cet *h* et le *c* de *bosc* ; ainsi le nom du Bosc-Hamel, hameau d'Epaignes, se prononce *Bôchamel*, ou *Beauchamel*, comme l'a écrit sur sa carte le Dépôt de la guerre, qui n'a pris aucun souci de la bonne orthographe des noms.

EXEMPLES pour les noms de famille

Dubosc (prononcez Duboc), Dubos, Bocquet, Bosquier, Bocher, etc.

Le mot bas-latin *boscus* se rencontre fréquemment, avec ses deux significations, dans les textes du moyen âge. Ainsi, dans la charte de fondation de Notre-Dame-du-Désert (XII[e] siècle), on trouve : « Concedo... mortuum *boscum* ad calefactionem », et dans l'enquête de la forêt de Breteuil, rédigée dans le siècle suivant : « Oves suæ possunt ire in *boscos*, etc. »

En patois picard, on dit *bos*; l'abbé Corblet cite à cette occasion le vers suivant d'un vieux poëme franco-picard :

« La forêt de Creky on appelle cheys *bos*. »
(*Le Sire de Créquy*.)

Boscus, *bosc*, *bos* et *bois* sont certainement dérivés d'un des mots germaniques qui avaient la même signification et peut-être plus particulièrement de la forme néerlandaise *bosch*. (Chevallet, tome I[er], 358.) — (V. plus loin l'article *busc*, qui complète celui-ci[1].)

BOTTE. — Barrique de la contenance de 10 hectolitres, et grande unité de mesure pour les liquides, plus usitée à Beuzeville, à Cormeilles et en général dans le voisinage d'Honfleur, qu'à Pont-Audemer. « Combien vaut la *botte* de cidre ? » — « J'ai deux *bottes* de peret (poiré) à vous vendre. »

Nos cultivateurs (à Saint-Paul, à Campigny, à Saint-Germain, etc.,) n'ont point de *bottes* dans leurs caves. On y conserve le cidre dans des tonneaux trop lourds, trop longs, et de forme trop cylindrique pour pouvoir être remués et transportés aisément : aussi les marchands qui veulent leur acheter du cidre apportent-ils des tonneaux un peu moins grands et d'une autre forme : ce sont les *bottes*. Celles-ci sont plus *boujues*, c'est-à-dire plus ventrues, ce qui permet de les faire rouler à volonté, et l'on peut en placer plusieurs dans une voiture. — (V. *tonneau*.)

Le mot *botte* est dans Rabelais, avec une signification analogue. Panurge y parle avec grand éloge « d'une grosse *botte* de ce bon vin qui croist à Mirevaux et à Frontignan ». (*Pantagruel*, IV, 43.)

Botte vient d'un vieux mot germanique tout semblable, *bot*, (vaisseau pour les liquides), auquel il faut rapporter aussi le diminutif *bouteille*[1].

BOTTIN (PIED). — Pied-bot.

BOTTISSON OU BOTICHON, BOISSON. — Diminutifs de *botte*; formes diverses d'un même mot.

Sur la rive gauche de la Risle, la forme syncopée *boisson* me paraît être la plus usitée; elle s'applique exclusivement à des bottes de feurre ou d'écoussins que le botteleur façonne à la manière des bottes de foin. — Dans le Roumois, on dit plutôt *bottichon*, et ce terme est d'un usage fréquent; on nomme ainsi non-seulement les bottes dont je viens de parler, mais aussi celles de vesce et d'autres menus grains. Rien, au surplus, ne varie plus que les dénominations de cette espèce; d'un village à l'autre, on cesse d'être d'accord[2].

BOUCAN. — Fumée épaisse (Berville et autres communes du littoral).

---

[1] Il y a un autre vieux mot, *bau*, qui signifiait aussi *bois*, et auquel se rattache un autre groupe de mots français : *bauche* (bardeau, en bas-latin *bauca*), *embauchoir*, *ébaucher* et plusieurs noms de professions qui sont devenus des noms propres : *baucher*, *baucheron*, *bauchart*, etc. (bûcheron ou charpentier).

Je ne crois pas que *bau* soit une simple variante de *bos*, avec un changement d'orthographe insignifiant. Il est plus probable que ce mot a une étymologie distincte et germanique aussi, savoir : *balk*, poutre, solive, ou bien *wald*, bois, forêt. A l'appui de cette dernière origine, je dois dire que *wald*, au moyen âge, était certainement représenté chez nous par la forme bas-latine *gaudus*, et par la forme française *gaut* ou *gault*; ainsi on lit dans le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres* : « Sylva quæ vocatur *gaudus* Sancti Stephani » et la commune des *Baux*-Sainte-Croix, attenant à la forêt d'Evreux, se nommait auparavant « le *Gaul* de Sainte-Croix, » (charte de 1308). — Un des hameaux de la même commune s'appelle encore les *Gaults*. Tout annonce que *Baux*, dans le nom actuel, n'est qu'une modification de *Gaults* et que « Baux de Sainte-Croix » équivaut à « Bois de Sainte-Croix ».

[1] Les Anglais ont tiré de la même racine *bot* leurs mots *butt* (tonneau) et *boat* (bateau). Cette communauté d'origine n'a rien de surprenant, puisqu'en français *vaisseau* réunit les deux significations de vase et de navire.

[2] Il n'est pas aisé de tirer à clair cette obscure et trop riche synonymie : je ne l'essaierai que pour la commune où je demeure.

Voici donc les noms adoptés à Saint-Paul-sur-Risle.

Bottes de foin ou de trèfle sec : c'est le seul cas où le mot *botte* entre dans le langage courant. Les bottes sont toujours composées de deux quartiers, et le foin y est retroussé par les deux bouts.

Gerbes ou *Guerbes* : javelles liées en bottes.

Gerbée ou *guerbée* (de la) : bottes de paille battue au fléau et ayant toute sa longueur. Ces bottes sont des *gerbes*, moins le grain que celles-ci contenaient.

Gleux : bottes de paille de seigle (battue au fléau), d'orge, d'avoine, de chaume ou de chaumée, jamais retroussées ni divisées en quartiers.

Glanes : bottes de paille de blé ou de seigle, *secouée* à la main sur des chevalets et préparée avec soin; celle de blé pour les couvertures neuves de bâtiments, celle de seigle pour servir de liens. — On appelle aussi *glanes de pois*, les tiges de pois (haricots) mises en paquets pour être desséchées et conservées.

Boissons : bottes de feurre et plus souvent de feurrets ou écoussins, façonnées comme les bottes de foin.

Roseau (du) : c'est la même chose que de la *glane* de seigle.

D'après les dictionnaires, *boucaner* signifie : « Faire sécher de la viande ou du poisson en les exposant à la fumée. » — Un *boucan* est le local où se fait cette opération. Ce mot vient, dit Ch. Nodier, du *bouc* qui a le même sens dans la langue des sauvages de l'Amérique. — C'est par métonymie sans doute que nos marins de l'embouchure de la Seine donnent ce nom du lieu enfumé à la fumée elle-même.

BOUCHE pour **NOURRITURE.** — Se dit dans les phrases telles que celle-ci :

« Il ne peut que gagner sa *bouche.* »

BOUDINS. — Boyaux, intestins, entrailles.

« Plus que mes boudins je t'aime. »
(*Muse Normande* de L. Petit, XVII[e] siècle.)

On retrouve cette signification dans le mot anglais *pudding* (boudin), qui n'est probablement qu'une corruption du mot français. — (V., pour l'origine commune des expressions *boyau* et *boudin*, le savant ouvrage de Chevallet; il y est établi que ces deux mots et même le mot latin *botulus* doivent venir d'une racine gauloise qui réunissait les deux significations.)

BOUGER (Employé comme verbe actif). — Remuer, déplacer. — On lit dans saint François de Sales :

« Dites-lui hardiment vos résolutions; il « n'y *bougera* (changera) rien, mais vous y « confortera. »
(*Lettres spirituelles.*)

BOUGOURD, BOUGAREL (Noms propres.) — *Bulgarus.*

Les Bulgares ou Bougres, par suite d'une traduction vague et très-ancienne, avaient une réputation atroce au moyen âge; aussi faisait-on, en maintes circonstances, un emploi injurieux de leur nom : c'est ainsi qu'on l'a imposé aux hérétiques albigeois, à l'époque où cette population (plus civilisée alors que les Français du Nord) a été mise au ban de l'Europe catholique. — Tout le monde sait qu'une des formes de cette qualification est encore aujourd'hui un terme plus que méprisant.

BOUGRÉE. — Contraction de *bourgalée.* (V. ce dernier mot.)

BOUGRONS ou **BOUGONS.** — Morceaux de bois gros, courts et tortus comme le sont très-souvent les branches des pommiers. C'est le mot *bougron* que j'ai entendu prononcer; l'autre forme est donnée par L. Dubois, qui l'a recueillie à Lisieux. — De *bouju,* peut-être? — (V. ce mot.)

BOUILLANT (TEMPS). — Temps chaud, orageux.

BOUILLARD (Mot adopté par les marins de l'embouchure de la Seine). — Courant rapide avec tourbillon (*vortex*) qui se produit à certaines heures de la marée et compromet la sûreté des navires. — A mer basse, il y a toujours un *bouillard* sur les écueils sous-marins et notamment au-dessus des carcasses de bâtiments naufragés.

BOUILLE (POT). — (V. à la lettre *P.*)

BOUILLÈRE ou **BOUYÈRE.** — Bourbier, comme il y en a trop souvent dans les mauvais chemins.

Bouillon se dit dans le même sens en basse Normandie, et je lis dans un vieux texte normand qu'une amende a été infligée à un nommé Dupont « pour ung mauvés *bouillon* près le Prieurey ». (Extrait, donné par M. Léop. Delisle, du *Cart. de Saint-Sauveur.*)

BOUILLERIE. — L'état de bouilleur. EXEMPLE : « La *bouillerie* ne me fait pas gagner gros. » — (V. l'art. suivant.)

BOUILLEUX DE CRU ou simplement **BOUILLEUX** (bouilleurs). — L'expression *bouilleux de cru* signifie par ellipse « gens qui font *bouillir* le cidre du cru ».

Ces bouilleux ou bouilleurs se transportent dans les fermes avec un appareil mobile pour distiller le cidre ou le poiré que l'on veut convertir en eau-de-vie. On ne connaît pas, dans les campagnes qui avoisinent Pont-Audemer, d'autres distillateurs que ces industriels nomades.

BOUILLONS (DES) ou **DU BOUILLON.** — Rejetons qui abondent au pied des haies et de certains arbres.

C'est une expression métaphorique : on compare la force d'expansion de ces haies, de ces arbres à celle de l'eau qui *bout* ou d'une source qui *bouillonne.* — (V. *ébouillir* et *ébouillures.* — V. aussi les art. *jetin* et *revif.*)

BOUIS. — Buis. Vieux mot français qui était encore très-usité, même à la cour, au milieu du XVII[e] siècle. *Buis* l'a emporté, quoique Ménage l'ait condamné comme forme provinciale (*dict. étym.*). — En béarnais, on dit *bouich.*

Jour du bouis, Dimanche du bouis : c'est ainsi qu'on appelle généralement, dans nos campagnes, le dimanche des Rameaux. — (V. *Pâques-fleuries.*)

Bouis huguenot est le nom vulgaire du

houx-frélon dans quelques cantons de la basse Normandie. — (V. l'art. *vergandier.*)

BOUJE ou **BOUGE**. — Rotondité, bombement. EXEMPLE : « Le *bouje* d'un tonneau.» — (V. l'art. suivant.)

BOUJU. — Ventru, bombé, qui a de la rotondité : « un homme *bouju*, un tonneau *bouju* ».

En consultant les glossaires de MM. Duméril et L. Dubois, j'y vois plusieurs mots de la même famille que celui-ci, savoir : *boille*, gros ventre; *bouge*, idem; être *bougui*, avoir le ventre plein et tendu; *bougie*, vessie; *bougon*, morceau de bois gros et court.

M. Jaubert (gl. des provinces du Centre) donne les mots *beuille*, ventre (qui diffère à peine de *boille*) et *beuillou*, ventru.

A tout cela il faut ajouter, je crois, *bougie* pris dans le sens ordinaire qu'on lui donne en français, et très-certainement *boyaux* ainsi que les formes normandes de ce dernier mot, *bouyaux* et *bouyâs*.

M. Chevallet a indiqué une étymologie celtique pour *boyau*, la même que pour *boudin* et son équivalent latin *botulus*. Tous les mots que j'ai mentionnés ci-dessus seraient donc d'origine gauloise. — (V. l'art. important de cet auteur, tom. Ier, 231, que j'ai déjà cité à l'art. *boudin.*)

BOULAY, DU BOULET (Noms propres). — De *boulet*, qui se dit pour bouleau en patois normand, ou plutôt du bas-latin *bouletum*, bois de bouleaux.

A ce mot bas-latin *bouletum* et à ses variantes *betuletum*, *betolitum*, correspondaient des formes françaises encore plus variées, d'où sont nés une infinité de noms propres, par exemple ceux-ci : Boulage, la Boulie, la Boulaie, Belloy, du Belloy, Bétolaud. Tout cela équivaut à Boulay et à du Boulet. — (V. plus loin *boulet.*)

BOULE. — Gâteau de forme arrondie, qui se compose ordinairement d'une grosse poire enveloppée de pâtisserie. C'est le *douillon* des Rouennais. La boule et le douillon appartiennent à la famille des *chaussons*, qui se font beaucoup mieux à Paris. — (V. *boulot.*)

BOULER. — 1° Sens actif : rouler, charrier en roulant. EXEMPLE : « J'ai *boulé* anuit plus de dix brouettes de fumier. »

2° Sens neutre : Dans ce cas, *bouler* se dit d'une personne qui se lance en avant sans être ferme sur ses jambes et qui semble *rouler comme une boule* : ainsi qu'il arrive aux enfants ou à certaines personnes très-replètes. — (V. *abouler* et *débouler.*)

L'étymologie *boule* se présente immédiatement à l'esprit; mais, pourquoi ces trois verbes et le mot *boule* lui-même ne viendraient-ils pas de *volvere* ?

BOULET. — Bouleau. C'est avec des *bringes* de *boulet* qu'on fait les balais de cuisine, les verges, etc.

On disait *boul* au moyen âge, en bas-latin *boulus* :

« In forestâ Vernonis *boulus* vocatur vivus boscus, quamvis in aliis forestis vocetur mortuus.»

(Ch. du Roi Jean, citée par M. Léop. Delisle, p. 738.)

(Quant au sens des mots *vivus boscus* et *mortuus boscus*, V. l'art. *pimbre.*)

BOULETTE D'ŒUF. — Jaune d'œuf. — (V. *boulette.*)

BOULOT. — Espèce de chausson, formé d'une pâte grossière qui enveloppe des quartiers de pomme; c'est un des gâteaux que les paysans font eux-mêmes.

BOULOTER. — Rouler ou traîner lentement, en s'y reprenant à plusieurs fois. EXEMPLES : (Il s'agissait d'une vieille femme infirme) « Nous la *boulotons* jusqu'à l'église. » — La même personne disait d'elle-même, après une maladie qui l'avait affaiblie : « Je me *boulote.* »

Ces verbes fréquentatifs en *oter*, qui indiquent à la fois *répétition* et *affaiblissement* de l'action, sont assez multipliés en patois normand.

BOULVARI. — (V. *houlvari.*)

BOUQUET (DU). — On appelle ainsi, à Quillebeuf et à Pont-Audemer, les salicoques ou palémons, qui sont toujours de petite dimension dans ce pays et moins estimés que les crevettes. — C'est sans doute cette petitesse qui leur a valu leur nom collectif de *bouquet*, comme si l'on voulait indiquer par là qu'ils ne méritent attention que lorsqu'ils sont réunis en grand nombre [1].

BOUQUET (AVOIR LE). — Avoir une mauvaise haleine. Est-ce une phrase ironique ? ou bien *bouquet* est-il là pour bouquin : *Olere hircum ?*

[1] *Bouquet* paraît venir de l'allemand *büschel*, qui signifie touffe, toupet, et qui, suivant M. Chevallet, aurait eu autrefois, ou aurait encore, le sens plus général de faisceau; et ce mot *büschel* est très-voisin de *busch*, bois, forêt, dont il est peut-être le diminutif. — On dit en français un *bouquet* de bois.

BOUQUETS (DES.) — A Pont-Audemer, comme aux environs de Paris, comme en Berry, on appelle *bouquets* les fleurs de toute espèce, et surtout les plantes de jardins cultivées pour leurs fleurs. On trouve tout simple, par conséquent, de dire : « planter des *bouquets*. » Comme le dit très-bien M. Jaubert : « Pour le vulgaire, le règne végétal se divise en deux catégories : les herbes et les bouquets.»

BOUR, BOURRE, canard ou cane. — **BOURRETS,** jeunes canards. — **BOURRETTES,** jeunes canes. — De tous ces mots, c'est *bourret* qui est le plus usité à Pont-Audemer. Je les ai retrouvés en basse Normandie, à Chamboy près Argentan, et j'y ai recueilli, en outre, le mot *bourrot*, canard mâle.

Il y a à Pont-Audemer une rue aux *Bourres* : c'est une ruelle sale et humide.

On appelle *foire aux Bourrets* la foire de Cormeilles qui a lieu le jour de la Saint-Mathieu (21 septembre,) parce qu'elle est souvent contrariée par la pluie. — La même facétie s'applique à la foire de Bourg-Achard (même époque), et à celle d'Annebaut (Saint-Michel ou 29 septembre).

Une famille *Buret* ou *Burel,* qui habite l'arrondissement de Bernay, a des canards dans ses armoiries. Je tiens ce fait de M. Aug. Leprevost.

J'ai trouvé dans Ducange un texte de 1357, où figure le mot bas-latin *boureta* : on y lit « octo *bouretas* seu anates ».

J'écris *bourre, bourrette,* etc., par deux *r*, parce que l'étymologie la plus probable est *burrus* : le plumage du canard est, en effet, presque toujours de couleur fauve. — (V. *bourri.*)

BOURARD. — Nom propre très-connu à Pont-Audemer et à Brionne. Ce mot figure dans le glossaire de Roquefort avec la signification de canard. — (V. l'art. précédent.) — *Bour* et *Bouret* sont aussi devenus des noms de famille.

BOURBER. — S'envaser. EXEMPLE : « La rivière ne *bourbe* pas à l'endroit; elle cache ben, » (la rivière n'a pas de vase à cet endroit-là; elle y coule rapidement).

BOURE, BOURET, BOURETTE. — (V. plus haut ces mots écrits avec deux *r*, art. *bour*.)

BOURG. — (V. *village.*)

BOURGEON. — Bouton de fleurs. A Paris, quand la végétation est peu avancée, on appelle quelquefois les vrais bourgeons des *boutons de feuille,* par opposition aux *boutons de fleurs*; mais ce n'est qu'en Normandie que j'ai vu donner à ceux-ci le nom de *bourgeons.* — Au reste cette confusion est d'autant plus naturelle, que les deux mots ont une origine commune, la vieille racine germanique *butt* (Chevallet), d'où nous avons aussi tiré notre mot *bout.* En allemand moderne, bourgeon et bouton se traduisent par une seule et même expression.

BOURGEONNU. — Plein de bourgeons ou de boutons. — « Un arbre *bourgeonnu.* » — « Un visage *bourgeonnu.* »

BOURGERON. — Blouse très-courte que les ouvriers mettent pour travailler.

BOURGUELÉE ou **BOURGALÉE.** — Feu de joie qu'on allume à la campagne, dans la soirée de la fête des Rois; — on dit aussi *Bourgalade.*

Au moyen de quêtes en argent ou en nature qu'on fait dans toute la commune, on élève un *mulon* avec des bourrées, des bruyères et de la gerbée ; le feu y est mis en cérémonie (par le maire quelquefois); les jeunes garçons et les jeunes filles dansent autour en chantant : « Bonjour les Rois ! — Adieu les Rois, jusqu'à douze mois ! » etc. Les enfants courent en brandissant des *coulines* de paille enflammées. — Dans les gros villages, ni les violons, ni les coups de fusil, ni même les libations de cidre et d'eau-de-vie ne manquent à la fête. — Il va sans dire que les gamins la renouvellent à leur manière les jours suivants, aux dépens des taillis voisins. Quelquefois la *Bourguelée* est ajournée jusqu'au carnaval.

Ces réjouissances ont beaucoup de rapport avec ce qu'on appelle ailleurs le jour ou la fête des *Brandons* (1er dimanche du Carême). On peut consulter à ce sujet Trévoux, Roquefort, et le glossaire du Centre de la France, par M. Jaubert, où il est dit « que cet usage est comme un souvenir des fêtes du paganisme romain qui avaient pour objet la lustration des champs et la purification des cultures.» — La même observation s'applique aux feux de la Saint-Jean, qui ont lieu, je crois, dans toute la France et que j'ai retrouvés au sommet des Pyrénées, après les avoir vus dans mon enfance aux environs de Paris. Ceux-ci attirent beaucoup moins l'attention en Normandie que les feux du jour des Rois. — (V. *fête des Rois.*)

Quelle est l'origine de l'expression *bourguelée* ou *bourgalée*? — Il est facile de reconnaître dans la seconde partie de ce mot le vieux verbe français *galer* ou *gualer*

qu'on trouve dans nos anciens auteurs jusqu'à Rabelais, qui voulait dire s'*ébattre*, se *mettre en fête*, et dont le français actuel a tiré plusieurs mots, entre autres *régal* et *gala* [1]. Le commencement du mot n'est pas aussi facile à expliquer; il se rattache, je crois, à l'un des noms que l'on donnait ou que l'on donne encore, dans diverses provinces, à la fête des Brandons dont j'ai parlé tout à l'heure : « Jour des *Bures* — des *Bordes* — du *Bourdich* ou du *Béhourdie* (en bas-latin *behordium*.) » — Toutes ces formes d'un même mot sont indiquées dans le glossaire de Roquefort, particulièrement à l'art. *brandons*; toutes indiquaient, selon le même auteur, des joûtes, des combats à la lance qui auraient été autrefois un des plaisirs de cette journée [2].

BOURRACHER (Neutre et actif). — Faire des bourrées, ou mettre en bourrées.

EXEMPLE du sens actif : « Je n'ai plus que cet arbre à *bourracher*. »

BOURRI ou **BOURRIC** (en ne faisant pas sentir le c). — Ane, au féminin *bourrique*, en espagnol *burrico*.

A Paris et aux environs, le masculin *bourri* est inconnu; c'est le féminin *bourrique* qu'on applique aux deux sexes, comme la Fontaine l'a fait dans les vers suivants :

« Le baudet n'en peut plus, il mourra sous leurs coups ;
« Hé quoi! charger ainsi *cette pauvre bourrique*.
« N'ont-ils donc point pitié de *leur vieux domestique* ? »
(*Le Meunier, son fils et l'âne.*)

On emploie aussi, à Paris, le diminutif *bourriquet*, qui, au contraire, n'a pas de féminin.

[1] Et aussi, sans doute, *gaillard* et *galand*. — De là encore le mot *gualois* ou *galois* employé par Rabelais (*Pantagruel*, liv. II, ch. II) : « Jeunes filles et mignonnes *gualoyses*. » C'est-à-dire probablement « des femmes sans souci ». — N'est-ce pas là l'origine du terme d'argot *goualeuse*, si connu depuis qu'Eugène Sue l'a donné pour surnom à l'une de ses héroïnes ?

Suivant M. Chevallet, *galer* et tous les mots du même groupe viendraient de la langue celtique. En gallois, en irlandais, en bas-breton, on trouve encore *galle* et *galland* qui signifient *force, courage*. Tel est sans doute le sens primitif; il subsiste dans *gaillard* et surtout dans l'adjectif anglais *gallant* qui réunit la signification de *brave* aux diverses acceptions du mot français correspondant.

Pourquoi le nom même que se donnaient nos ancêtres, le nom dont les Romains ont fait *gallus* et nous *gaulois*, ne viendrait-il pas également de cette racine *gall*, et ne signifierait-il pas *vigoureux, dispos*, vaillant ?

[2] A Saint-Omer, les enfants, le jour des Brandons, crient *bour-bour* en promenant leurs torches enflammées; à Lens, ces torches se nomment des *bourdées*. (Corblet, *glossaire picard*, p. 300, 302, 305.)

Tous ces mots signifient, à mon avis, *animal à poil roux*, et viennent du latin *burrus* (roux, fauve), qui donne aussi *bourru* (brutal comme une bête fauve), *bourrades* (actes dignes d'un animal), *bure* et *bourre* (la bure était une étoffe de *couleur foncée sans teinture*), *bureau* (meuble de couleur brune). — (V. ci-dessus *bour*, canard, qui doit avoir la même origine.)

Suivant Ménage et Trévoux, *bourrique* viendrait de *buricus* ou *burricus*, mauvais petit cheval. Mais pourquoi ce mot bas-latin ne serait-il pas lui-même dérivé de *burrus* ? [1]

Rabelais se sert quelque part de l'expression *moine bourry*; un commentaire que j'ai sous les yeux traduit *vêtu de bure*. Je crois, quant à moi, que Rabelais a voulu faire un impertinent calembour.

BOURRIQUE (METTRE EN), FAIRE TOURNER EN BOURRIQUE. — Hébéter, ôter aux gens leur présence d'esprit. EXEMPLE : « A force de me gronder, il m'a mise en bourrique. »

Expression provinciale, que certains auteurs en vogue s'amusent à introduire dans leurs romans :

« Il y a assez longtemps que je lui dis que vous le ferez *tourner en bourrique*. »
(Octave Feuillet, écrivain normand, *Sybille*, ch. VIII.)

« Les employés du ministère me font *tourner en bourrique*. »
(Edm. About, *Madelon*, ch. XL.)

BOURRIQUET. — Nom moitié méprisant, moitié affectueux, qu'on donne volontiers aux petits enfants : « Allons, bourriquet ! »

L'exclamation « harry bourriquet ! » (à propos de Gargantua enfant) se trouve dans un passage de Rabelais qu'il est impossible de citer.

BOURROTER (De bour ou bourre, canard). — Littéralement marcher à la manière des canards. Se dit surtout des enfants très-jeunes, dont la démarche mal assurée se prête assez, en effet, à cette comparaison. EXEMPLE : « V'là votre petit marmot qui *bourrote* derrière vous. »

Le même mot signifie aussi « aller et venir à petits pas ». Ainsi, M. Auguste Leprévost m'écrivait, en me parlant d'une femme âgée : « Son bonheur est de *bourroter* dans la maison. » — (V. *bour*.)

[1] *Roussin*, autre nom vulgaire du même animal, semble identique pour le sens avec *bourri* et *bourrique*, ainsi interprétés; mais il est possible que roussin ne signifie point *animal roux*, et se rattache plutôt (comme le mot *rosse* et comme le *horse* des Anglais) à l'allemand *ross*, cheval.

BOUT. — Mot employé par les marins de l'embouchure de la Seine comme synonyme de *pointe* ou de promontoire. — Ainsi l'on dit presque indifféremment le *bout du hode*, le *bout du nais*, ou la pointe du hode, la pointe du nais. — (V. l'art. *pointe*.)

BOUT (A). — Ces chaussures sont *à bout*, c'est-à-dire usées. — (V. *avouer*.)

BOUTEILLE. — Médecine, potion, toute espèce de médicament liquide. EXEMPLE : « Quel mal a donc votre femme ? — Je ne sais pas, le médecin lui a donné une *bouteille*. »

Il ne paraît pas que nos paysans s'informent de ce qu'il y a dans cette bouteille ; ils savent même bien rarement le nom de la maladie. — Pour eux, la médecine tient du grimoire ; quand ils ont recours au médecin, c'est toujours tard et de mauvaise grâce. Ils ne raisonnent pas plus avec lui qu'avec un sorcier : ils se résignent.

BOUTEILLER, BOUTILLIER. (Noms propres). — On appelait autrefois bouteillers, en Normandie, les titulaires des offices qui avaient été créés pour percevoir certains droits sur les vins.

Un de ces offices existait au XIIIe siècle à Vernon (Léop. Delisle, p. 465). — Vers le même temps, il y avait deux bouteillers à Rouen, spécialement chargés de choisir, en les dégustant, les pièces de vin que les marchands devaient au roi comme droit de douane. Cet impôt royal (qui était de 1/19e de la quantité totale), portait le nom de *moëson*, en bas-latin *modiatio*, qu'on rencontre bien souvent dans les documents de cette époque. — (V. M. de Fréville, *Comm. de Rouen*, p. 188, tome Ier, et p. 65, 73, tome II.)

BOUTER. — Mettre. — Cette vieille expression n'est pas très-usitée à Pont-Audemer. — Elle l'est encore moins à Paris et aux environs, quoiqu'on l'ait admise dans le langage des paysans de comédie :

« J'ai bravement *bouté* à tarre quatre pièces tapées. »
(Molière, *Festin de Pierre*, acte II, sc. I.)

Elle est plus familière aux Berrichons (comte Jaubert). — V. Chevallet pour l'étymologie.

BOUTIN. — Petit bout, petit morceau. EXEMPLE : « Un *boutin* de bois. »

BOUTIR pour **ABOUTIR.** — Dans tous les sens du mot français.

J'ai recueilli à Bernay une autre forme du même mot, *bouter* ; c'était dans la phrase suivante : « M. X... va acheter le pré qui *boute* à son herbage. » On se servait, en bas-latin, dans les mêmes circonstances, du verbe *butare*. EXEMPLE : « *Butat* versùs falesiam ex unâ parte, et versùs l'erable ex alterâ. » (Cart. de Saint-Sauveur, cité par M. L. Delisle, p. 353.)

BOUTURE. — 1° Petit *bout* de branche, planté ou non planté. ;

2° (Autre sens très-différent). — Cuisine d'un petit ménage. — (V. *pot-bouille* dont ce mot est alors l'équivalent.)

Ainsi l'on dira indifféremment d'une bonne femme qui prépare elle-même ses repas, qu'elle fait sa *bouture*, ou qu'elle fait son pot-bouille. L'étymologie est toujours *bullire*. (Sup. *bullitum*.)

BOUVETER, BOUFETER. — Littéralement *embotter*. — Variante des verbes *bouffeter*, *emboiveter* et *emboifeter* que j'ai mentionnés ailleurs. — Tout cela s'applique surtout aux planches qu'on réunit les unes aux autres au moyen de rainures dont elles sont pourvues latéralement.

Bouveter, *boufeter*, etc., se disent à Pont-Audemer, non-seulement de l'action d'*embotter* des planches ainsi préparées, mais aussi de la confection des rainures elles-mêmes et des languettes qui doivent s'y adapter. Le rabot, de forme particulière, dont on se sert pour cette opération se nomme un *bouvet* ; il est mentionné sous ce nom dans le dictionnaire de l'Académie.

BOUYAUX, BOUYAS. — Boyaux.

BOUYÈRE. — (V. *bouillère*.)

BRACHER. — Prononciation la plus habituelle de *brasser*, mot très-employé. — (V. *brasser*.)

BRAGUE (EN). — (V. *vrague*.)

BRAIRE. — Se dit des personnes qui se lamentent bruyamment, et surtout des enfants qui crient. « Bon ! le v'là qui commence à *braire*. »

C'est un souvenir du moyen âge, car on trouve *braire*, pour *crier*, dans tous les vieux écrivains français ou normands.

« Or veut de l'argent ma norrice
« Pour l'enfant pestre,
« Ou il reviendra *brère* (*sic*) en l'estre. »
(La complainte Rutebeuf.

« Mult oïssiez enfanz plorer,
« Homes *braire*, fames crier. »
(*Roman de Rou*, v. 280.)

A Paris, on ne se sert plus guère, en pareil cas, que de l'équivalent *brailler*.

BRAISILLIER ou **BRÉSILLER**. — Ce verbe, très-usité, s'emploie pour exprimer l'action de la gelée ou de la sécheresse sur les bourgeons, sur les boutons de fleurs et sur les fruits naissants. Il ne doit pas être confondu avec le mot *brésiller* (rompre par petits morceaux); il appartient au même groupe que nos mots français *braise, brasier, embraser*, et signifie brûler, griller[1].

En vieux français on disait *brasiller;* c'est cette forme qui figure encore, toute surannée qu'elle est, dans le dictionnaire de l'Académie, avec la traduction : « Faire griller sur la *braise*. »

« Avec que leurs compères...
« En *brasillant* les poires
« S'arroyent à deviser. »
(Vaudevires publiés par L. Dubois, XXVIII.)

— (V. *brésiller* et surtout *brésil*.

BRANCAIL (DU). — Des branchages.

BRANCARD. — (V. *bancard*.)

BRANGE, BRANGÉ, BRINGÉ. — Un bœuf *brange*, une vache *brange*, sont ceux dont le pelage offre de grandes raies noires à peu près parallèles, pas toujours très-distinctes, sur un fond rouge brun. — A Pont-Audemer et aux environs, c'est une des couleurs dominantes dans la race bovine; elle est beaucoup moins commune dans les autres provinces.

Brangé et *bringé* sont des autres formes du même adjectif.

Brange (tout court) s'emploie quelquefois comme substantif féminin au lieu de *vache brange*.

Toutes ces expressions paraissent dérivées, comme l'indique M. Ed. Duméril, dans son article *bringé*, du latin *virgatus* qui signifiait proprement (Noël, dict.) *rayé de haut en bas*. *Virgata* est l'épithète du tigre dans Silius Italicus.

—(V. *barré*.—V. aussi *bringes*, brins de bois, mot qui vient de *virga*, comme brangé et bringé viennent de *virgatus*.)

BRANIÈRE. — (Marais-Vernier.) Parties d'un marécage où l'on ne peut mettre le pied sans s'y enfoncer profondément.

— L'étymologie *bran*, fange, immondice, est évidente ici comme dans beaucoup d'autres mots normands.

Le Marais-Vernier a son vocabulaire particulier; je n'y suis jamais allé sans y recueillir des expressions inconnues ou peu usitées dans la région voisine.

BRANLER. — 1° Sens actif : ébranler, remuer. — J'ai entendu dire à un laboureur qui se vantait d'avoir bien cultivé certaines terres : « Comme je les ai *branlées* avec ma carrue ! »

2° Sens neutre : s'agiter, se remuer. — « Tout en *branle* » est une formule usitée pour donner l'idée d'un grand désordre ou d'un grand bruit. — « Ne *branle* pas », dit une mère à son enfant pour qu'il reste tranquille à sa place. — « Cette petite fille est bien sage, elle n'a pas *branlé*. » A Paris, on dirait : « elle n'a pas bougé. »

Branler est français pourtant, aussi bien comme verbe neutre que comme verbe actif; mais il a vieilli, et surtout il ne s'applique plus guère aux personnes. Il en était autrement au XVIe et au XVIIe siècles :

« Ce Ludovic Sforce sous qui avoit si long-
« temps *branlé* toute l'Italie. »
(Montaigne).

« J'enrage de voir ces gens... qui se récrie-
« ront aux méchants endroits et ne *branle-*
« *ront* pas à ceux qui sont bons. »
(Molière, *Crit. de l'École des Femmes*, sc. VI.)

J'ai entendu quelquefois, du côté d'Epaignes notamment, dire *branner* (branner) pour branler.

BRANLE-TOUJOURS. — On appelle ainsi le *briza media* (en français amourette.) — Les épillets de cette jolie graminée sont, en effet, d'une extrême mobilité. — La même plante se nomme aussi *branlette*.

BRANLETTE. — (V. *branle-toujours*.)

BRANNER (Prononcez *bran-ner*). — (V. *branler*.)

BRASSAISON ou **BRACHAISON**. — C'est le substantif correspondant au verbe *brasser* ou *bracher*. « Nous v'là au temps de la *brassaison*. » — « Faillera que le prinsseux (pressoir) soit paré pour la *brachaison*. »

BRASSER ou **BRACHER**. — Se dit de l'ensemble des opérations relatives à la fabrication du cidre et du poiré : en bas-latin *brasciare* et *brachare*.

« Nullus in terrâ costumariâ (*coutumière*)
« potest *brachare* sine assensu domini... »
(Vieux document cité par M. Delisle, p. 377.)

[1] Je viens de prendre connaissance du dictionnaire de M. Littré, et je dois dire que ces deux verbes n'y sont pas distingués l'un de l'autre, malgré la différence de leurs significations. Les deux sens de *brésiller* sont tirés, selon M. Littré, de la sécheresse du bois de *brésil*. — Il ajoute cependant que Raynouard rapporte le mot provençal *bresillar*, tomber en débris, à *brizar*, briser, ce qui me donnerait raison, pour le second verbe au moins.

Outre cette acception qui est la plus ordinaire de beaucoup, le même verbe a une autre signification beaucoup moins précise : *susciter*, *machiner* et même *faire* dans un sens très-général. EXEMPLES : « Je n'sais comment ça s'est *brassé* ». C'est de l'ancien français; — ainsi dans la Fontaine :

« ...Sans qu'il se doute brin
« De ce qu'amour en dehors vous lui *brasse*. »
(*Le Cuvier*.)

« Mme des Ursins était née et ne vivait que « pour *brasser* de grandes affaires. »
(Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, XIV.)

Brasser ou *bracher* vient, dans tous les cas, du français *bras*, ou du latin *brachium*.

BRAUDÉE (UNE). — Une débauchée. — (V. *brauder*.)

BRAUDER (On prononce bra-auder). — Souiller, *barbouiller*. On dit, par exemple, à un enfant : « Te v'là tout *braudé*. » — (V. *débrauder*.)

BRAUE. — Ecume. — (V. *brouée*). — Boue, fange.

Malebraue est le nom d'un petit quartier de Pont-Audemer, *extra muros*, qui touche à des terrains marécageux. On prononce *malebraoue*, presque *malebroue*.[1].

Braue vient certainement du radical gaulois *bran* ou *bren*, qui avait la même signification et dont j'ai parlé amplement à l'art. *berouainer*.

BRAYER. — (V. *brier*.)

BRÉCINER. — Remuer, branler, locher (sens neutre), comme le fait une branche d'arbre sur laquelle on frappe. — Plus usité dans les communes du littoral qu'à l'intérieur.

[1] Ne serait-ce pas là aussi l'explication du nom donné au petit hameau qui s'est formé non loin de Brionne, au croisement des deux routes nationales? J'ai écrit souvent, comme tout le monde, *Malbrouck* (Marlborough), tout en me demandant ce que ce héros venait faire là, et le dépôt de la guerre a adopté cette orthographe suspecte; mais probablement *Malebraue* ou *Malebroue* est la vraie leçon.

Parmi les noms de lieux qui ont une origine semblable, je citerai celui d'une commune voisine de Pont-Audemer, *Bretot*, qu'on écrivait autrefois *Braitot*, et que le savant Huet appelle quelque part *Lutosa tofta*. Le mot bas-latin *braium* ou *braia* signifiait autrefois *terrain glaiseux*. (Alf. Canel, *Hist. de l'arr. de Pont-Audemer*; Aug. Leprevost, art. *Baubrai*.)

Un exemple plus remarquable est celui du pays de *Bray*, îlot géologique formé par des terrains secondaires au milieu de formations modernes, et plus *boueux* que la contrée environnante. On sait que le mot *brai* s'emploie aussi dans le français actuel pour désigner une espèce de résine dont on barbouille les navires.

Ce mot est peut-être une corruption de *berciner*, et un diminutif de *bercer*.

BREDANSER. — (V. *berdanser*.)

BRÉE (UNE). — Rouge-gorge. (On prononce le plus souvent *braie*.)

En anglais, *red-breast*, nom qui a exactement la même signification que le mot français... Faut-il voir dans *brée* un dérivé (par apherèse) de *red-breast?*

BRELANDER. — (V. *berlander*.)

BRÊME. — Petit poisson plat de la Risle, du genre cyprin. — Je crois que c'est le *gardon* des environs de Paris.

BRENEUX. — Gras, sale, en parlant du temps. « V'là une journée breneuse. »

En français, ce mot signifie « sali de matière fécale. » (Académie.)

Encore un mot dérivé du radical celto-breton *bren*. — (V. *braue* et *bérouainer*.)

BRÉOLES (DES). — Terrains incultes. — (V. le mot suivant.)

BRÉOLIÈRE. — Landes, terrain inculte. — On appelle quelquefois les mauvaises fermes, par dérision, des *bréolières*. — (V. *picane*.)

Bréolière me paraît être une syncope de bruérolière, et doit signifier : lieu où croissent les *bruyères*. On disait en latin du moyen âge, dans le même sens, *bruerola* ou *bruerolum*.

BRÊPE. — (V. *vrêpe*.)

BRÉROLLER. — Faire des soubresauts. — (V. *tressauter*.)

J'ai entendu prononcer ce mot à propos d'une scie mal aiguisée qui rebondissait sur une pièce de bois au lieu de l'entamer. Il est composé, je pense, du verbe *roller* (rouler) et d'un autre mot inconnu [1].

BRÉSIL (Prononcez *brési*). — Mot qui ne s'emploie que dans la locution proverbiale, assez usitée à Pont-Audemer : *sec comme brésil*. — L'Académie admet cette locution (bien oubliée à Paris aujourd'hui), et dit qu'elle signifie : « Sec comme du bois de Brésil. »

[1] Le mot *brédanser* ou *berdanser* (se remuer brusquement) semble formé d'une manière semblable. Dans ces deux verbes normands, les syllabes initiales *bré*, *ber*, seraient-elles un simple préfixe analogue à celui qui précède tant de mots germaniques? ou bien une corruption des prépositions *præ* ou *per* qui donnent si souvent la force d'un superlatif aux mots latins (*peragere*, *præclarus*, etc.), et, par suite, à certains mots français (perfection, précision, etc.)?

Le bois de brésil, qui sert ainsi de terme de comparaison, a-t-il reçu ce nom parce qu'il vient du pays appelé *Brésil ?* Nullement, car il était employé en France, comme bois de teinture, longtemps avant la découverte de l'Amérique ; et en Normandie particulièrement, il était au XIII[e] et au XIV[e] siècles, l'objet d'un commerce assez important, comme on le voit dans des documents de cette époque publiés par M. Ern. de Fréville. Il venait de l'Orient : et, bien loin qu'il ait tiré son nom de la province américaine, il le lui a donné, au contraire, à l'époque où l'on a reconnu qu'il s'y trouvait en abondance[1].

L'origine de ce mot *brésil* reste à trouver. Je ne vois rien de mieux à faire que de le rattacher au verbe *braisiller, brasiller* ou *brésiller* (brûler, griller) que j'ai mentionné ci-dessus, et par conséquent aux mots français *braise, brasier, embraser.* Le brésil serait donc ainsi nommé parce qu'il semble, comme tout objet très-sec, avoir *passé par le feu.*

Ce qui vient à l'appui de cette explication, c'est qu'autrefois on disait *brasil* tout aussi bien que *brésil,* pour désigner soit le bois dont il s'agit, soit la contrée du même nom. La première de ces deux formes a prévalu, pour l'un et pour l'autre, chez les Espagnols, chez les Italiens et chez les Anglais (*brasil, brasile, brazil*); j'ajoute que les noms latins qui leur ont été donnés dès le principe sont *brasilium lignum* et *brasilia.* — (V. le dictionnaire de Trévoux.)

BRÉSILLER. — Rompre par petits morceaux. (C'est la définition de l'Académie; car ce verbe, si peu usité aujourd'hui à Paris, figure dans ce dictionnaire avec beaucoup d'autres mots tombés en désuétude.)

EXEMPLES : « Les carreaux du fourneau sont tout brésillés. »

Brésiller me semble devoir être rapproché de notre mot *briser;* sa terminaison indiquerait une action moins violente et plus répétée; *brésiller* serait à *briser* ce que les verbes mordiller, tortiller, égorgiller sont à mordre, tordre égorger. — Origine germanique, en allemand *brechen,* rompre, briser; en anglais, *to break.* — (V. l'art. *braisiller* et surtout la note.)

BRÉSIS ou **BRÉSILS.** — Haricots nains.

BREUIL. — Ce mot, qui ne fait plus partie du langage habituel, a persisté en Normandie dans un assez grand nombre de noms de lieux. Il y a, par exemple, un hameau de la commune de Campigny qui se nomme le Breuil. On sait combien ce même mot est répandu comme nom de lieu et comme nom propre dans diverses parties de la France. — Ses variantes sont innombrables. Je n'en compte pas moins de *trente-cinq* dans le gloss. de Roquefort. Je citerai entre autres broil, brol ou brole, brul, bruel, brel, breil. — Beaucoup de noms propres, *Dubruel, Dubreuil, de Breil, Delbrel,* etc., en sont tirés. En bas-latin, on disait *brogilum* (ou *brogilus*), *broilum, broleium.*

« ...Lucos nostros, quos vulgus broglios
« vocat. »

(*Capit. de Charlemagne, de villis,* cité par MM. Duméril.)

La forme normande la plus ancienne paraît être *broil,* qu'on rencontre souvent dans le *Roman de Rou.* Ainsi Wace dit que Rollon, pour récompenser ses compagnons d'armes :

« Dona *broils,* dona terres, dona granz
« eritez. » (V. 1930.)

Le sens le plus ordinaire de tous ces mots était : « bois taillis, halliers, broussailles. » Quelquefois ils signifiaient *garenne,* lieu où le gibier est renfermé ou se retire de lui-même. (*Breuil* figure encore avec cette acception dans le dict. de l'Académie.) D'autres fois ils voulaient dire *branchages, ramée.* Je vois le mot *bril* (forme omise par Roquefort) employé avec cette dernière signification dans l'épitaphe satirique de Rabelais attribuée à Ronsard :

« Sur sa fosse répands du *bril.* »

M. Chevallet pense que toutes ces expressions ont une origine celtique, et les rapporte au mot *broust,* qui est resté dans le breton moderne avec la signification de *hallier, bois taillis.* Mais, l'origine celtique admise, il est présumable qu'il existait un mot gaulois plus rapproché que ne l'est *broust* des mots *broil* et *breuil* et de toutes les formes françaises ou latines indiquées plus haut [1].

[1] Le texte ci-après, donné par M. Littré dans son dictionnaire, est antérieur à la conquête du Brésil par les Européens :

« Ils ont (dans l'Ile de Ceylan) *bezzi* en grande abondance. » (Le voyageur Marco-Polo.)

Il est question dans Rabelais de ce bois étranger :

« Panurge en tira deux pièces de bois de forme pareille, l'une d'ébène noir, l'autre de *brésil* incarnat. » (Liv. II, ch. XIX.)

[2] Toutes ces expressions semblent être de la même famille que les mots allemands *brand,* feu et *bratten,* rôtir.

[1] Si l'on peut douter que broil, breil et breuil viennent directement de *broust,* il est au moins évident que ce dernier mot est l'origine d'un autre groupe très-voisin et non moins important, savoir :

BREUIL, BREUILLE, BREULE (Les deux dernières formes sont féminines). — Petit appareil formé d'un bâton, d'une corde, d'une cheville et d'un anneau, au moyen duquel on empêche un banneau ou une charrette de se détacher de son essieu. — Origine incertaine.

Le glossaire de L. Dubois donne les mots *breule* et *brêle*, à peine différents du nôtre, avec la signification de *bricole*, (espèce de bretelle servant à entraver les mouvements des bêtes à cornes. — V. *fessière*). — Ne pourrait-on pas induire de là que toutes ces expressions se rattachent au mot français *bretelle*, dont *brêle* semble n'être, en effet, qu'une abréviation?

BREUILLE (DE LA) ou **DES BREUILLES**. — Ventre, intestins, entrailles. — Ainsi l'on dira d'un homme qui n'est que ventru, sans que le reste y réponde : « Il n'a que de la *breuille*. »

C'est du vieux français, car on lit dans le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc :

« .... Et disoit le dict bourreau.... qu'il
« n'avoit pu aulcunement consumer ne rendre
« en cendres les *breuilles* ni le cuer. »

(Déposition citée par Roquefort, art. *Borel*.)

En basse Normandie, au lieu de *breuille*, on dit *broille* (prononcez bro-ye). — (V. l'art. suivant.)

BREUILLU. — Ventru, pansu. — (V. *breuille*. V. aussi le synonyme *bouju* qui s'applique moins, ce me semble, aux hommes qu'aux choses.)

A Bernay et en basse Normandie, on emploie la variante *broillu* (prononcez *bro-yu*) qui m'a été indiquée par M. Aug. Leprevost; on la lui appliquait à lui-même, m'a-t-il dit, à cause de son embonpoint.

L. Dubois, dans son article *broille*, renvoie à *boille*, qui a la même signification, gros ventre. Ce rapprochement est heureux; on sait que l'*r* est souvent parasite dans les mots français et surtout dans les mots normands : c'est ainsi que *bourbe* est devenu une des formes du mot *boue*; que *vrépe* se dit à Pont-Audemer pour *vepe* ou *guépe*, guêpe, etc.

Si l'on admet que *broille* n'est qu'une variante de *boille*, *broillu* ne sera également qu'une altération de l'adjectif *bouju*. Les mots broille ou breuille, broillu ou breuillu, qui étaient isolés et d'origine très-douteuse, se rattacheront, naturellement aux groupes déja nombreux des mots que j'ai cités à l'article *bouju* [1].

BREULE. — (V. l'art. *breuil*, *breuille*, *breule*.)

BREUNEUR. — (V. *bruneur*.)

BREUYÈRE, BRÉYÈRE. — (V. *brière*.)

BRICHET. — On appelle ainsi des pains de une ou deux livres, de forme variée, qu'on fait exprès pour les bergers.

Parmi les acceptions du mot anglais *brick*, je trouve celle-ci dans le dictionnaire de M. Spiers : « pain brun anglais, fait en forme de brique ». — Quoi qu'il en soit de cette définition, le mot anglais et le terme normand *brichet* paraissent être de la même famille.

BRICHET et plus souvent **BRIQUET**. — Gorge, poitrine; ne se dit guère, à Pont-Audemer, que des animaux et surtout des oiseaux de basse-cour. — (V. *falle* et *brunes*.)

Egorger un poulet, un canard, c'est lui couper le *briquet*.

Ce mot se trouve dans la *Muse normande* de Louis Petit (Patois rouennais du XVII[e] siècle), et Molière l'a employé dans le *Festin de Pierre*, acte II, sc. 1[re] : Pierrot, décrivant la toilette de Don Juan, parle de petites brassières qui « ne li ve-
« nont pas jusqu'au *brichet*. »

La forme *brechet* figure dans le dictionnaire de l'Académie, avec la signification d'*os* de la *poitrine* ou sternum ; c'est dans ce sens que Rabelais en a fait usage :

« ...... huict costes froissées, le *brechet*
« effondré... »

Pantagruel, liv. IV, chap. XII.

En basse Normandie, on dit *bruchet* et *brichet* (Duméril et L. Dubois).

Origine probablement germanique. — On peut choisir entre le mot allemand *brust*, poitrine (auquel répond la forme anglaise *breast*; c'est l'étymologie proposée par Chevallet), et le verbe allemand aussi *brechen*, briser, faire *brèche*. Pour expliquer cette seconde étymologie, il faut ajouter que l'os de la poitrine est fourchu à ses deux extrémités, et que là

brosse ou *brousse*, vieux mot français qui signifiait petit bouquet d'arbres (en bas-latin, *broca*, *brocia*); *broussailles* et *broutilles*, formes méprisantes du même mot ; *brout* (jeunes pousses d'arbres) ; *brouter* (c'est-à-dire littéralement manger du *brout*); *brosse* d'habits (les brosses se faisaient en menus brins de bois, comme l'indique aussi leur autre nom *vergette*), etc. — De là encore les noms de lieux la *Brosse*, les *Brosses*, et les noms propres *Brousse*, *Labrouste*, *Desbrosses*, *de Brou*, *de Broc*, *du Broca* (forme méridionale). — (V. Léopold Delisle, p. 248.)

[1] On peut remarquer dans ce groupe les mots nivernais ou berrichons *beuille*, ventre, et *beuillou*, ventru, mentionnés dans le glossaire du comte Jaubert, et qui ressemblent singulièrement (à l'*r* près) aux deux mots pont-audemériens.

où il fait défaut, il existe une sorte de *brèche* ou de cavité que désignent le plus souvent, je crois, le mot bréchet et ses variantes. C'est au même ordre d'idées que se rapporte l'expression *forchéure* que Wace emploie pour poitrine, dans le portrait du duc Guillaume Longue-Epée. (*Roman de Rou*, V. 2064).

BRIE ou **BRILLE**. — Instrument qui sert à broyer le chanvre. Je crois que *brie* est le vrai mot, mais on prononce *brille*. — Syncope du mot *broie* qui avait en vieux français la même signification.

« Je me souviens, dit George Sand dans la *Mare au Diable*, d'avoir ainsi passé les premières heures de la nuit auprès des *broies* en mouvement. » (Chap. XVIII.)

On appelle aussi *brie*, à Pont-Audemer, un instrument à l'usage des boulangers qui s'en servent pour masser et pétrir la pâte d'une façon particulière; le pain qu'on obtient ainsi est très-compact et se nomme pain *brié*. Il est encore assez recherché à Pont-Audemer, tandis qu'il est presque inconnu à Paris et même à Rouen. Le dictionnaire de Trévoux en fait mention et l'appelle *pain broyé*.

BRIER ou **BRAYER**, pour **BROYER**. — 1° Sens actif : brier du chanvre, c'est séparer la filasse de son écorce au moyen de l'instrument nommé *brie*. Cela se fait aussi, quelquefois, pour le lin. Ce n'est qu'une opération préparatoire, il faut ensuite *écoucher*.

Brier du pain, c'est lui faire subir la préparation indiquée dans l'article précédent.

2° Sens neutre : s'en aller en menus brins, tomber en poussière. Ainsi un jour qu'on voulait transplanter devant moi des arbres avec leurs mottes, on n'a pu empêcher celles-ci de *brier*, c'est-à dire de se réduire en poudre. — (V. *migrer* et *émigrer*, qui se disent davantage dans le même sens.)

BRIER. — (Epaignes). Faire du bruit.

BRIÈRE, BRÉYÈRE, BREUYÈRE. — La première forme, *brière*, est la plus usitée; c'est une syncope de *bruyère* qui semble être la leçon la plus ancienne et la plus correcte, puisque c'est le mot *brueria* qu'on trouve dans les vieux textes bas-latins, et que tout cela vient d'ailleurs, très-probablement, du mot celto-breton qui a la même signification : *brug* ou *brugen* (M. Chevallet).

De là les noms propres *Brière, de la Brière*, fort usités dans plusieurs provinces et en Normandie plus qu'ailleurs. — A Paris même, au XVII° siècle, les deux mots *brière, bruyère* se disaient encore l'un pour l'autre, puisque l'auteur des *Caractères*, la Bruyère, est appelé Jehan *de la Brière* dans son acte de naissance (1645) nouvellement retrouvé dans les archives de cette ville.

Brière est devenu un mot anglais sous la double forme *brier*, et *briar*, mais en changeant un peu de signification. Exemple : « to be in the *briers* » (être sur les *épines*). — *Brier* désigne habituellement, non les ajoncs qui poussent avec les bruyères, mais d'autres arbustes épineux, la ronce et l'églantier.

BRIÈRES pour **BRUYÈRES**. — On appelle ainsi les landes qui se rencontrent assez fréquemment aux environs de Pont-Audemer, quoique les diverses espèces de bruyères n'y soient peut-être pas aussi abondantes que les ajoncs (*ulex autumnalis et ulex nanus*). Quant au mot *lande*, il est aujourd'hui à peu près ignoré dans cette partie de la Normandie, où il a été certainement usité autrefois, témoin ce texte d'une charte du XII° siècle :

« Concedo *landas* quæ sunt inter stagnum et plesseiam. »

(M. Leprevost, *Com. du département de l'Eure*, art. *Armentières*.)

Et comme le prouvent, d'ailleurs, les noms de lieux et de familles *Lalande*, *Lalonde*, qui sont répandus dans toute la contrée.

Les *brières* ou landes du Roumois et du Lieuvin se trouvent ordinairement dans l'étage moyen du terrain tertiaire, au-dessous du niveau des alluvions anciennes dont sont formés les meilleurs labours. — Partout où les habitants ont le droit d'y prendre de l'ajonc et de la bruyère pour leurs fours et pour leur fumier, ils font une guerre déplorable à la végétation naissante, car ils enlèvent à la fois les broussailles et la couche très-mince de terre qui adhère aux racines.

BRIN, BRIN (UN) pour **PEU (UN)**. — Se dit à Pont-Audemer comme à Paris. Quelquefois, dans cette locution, l'article indéfini est supprimé. Exemples : « Avoir *brin* de quoi » (avoir quelque petite chose); de même dans la Fontaine :

« ....L'époux
« Râcle partout sans qu'il se doute *brin*,
« De ce qu'amour en dehors vous lui brasse.»

Ne...brin s'emploie fréquemment comme négation; le sens en est plus énergique que celui des négations ordinaires *ne...pas*, *ne...point*. Exemple : « Votre domestique *ne* vous a *brin* aidé » (ne vous a pas aidé

du tout). — Autre exemple tiré de la *Muse normande*, de Louis Petit :

« Je n'aime *brin* les gens qui trichent. »

Ce qui est encore plus normand, c'est de donner au mot *brin tout seul* la force d'une négation. Exemples : « Il a une femme *brin* jolie » (nullement jolie). — « Etes-vous allé à la ville cette semaine? — R. *Brin !* » (c'est à dire : point du tout !)

Brin paraît venir par apocope de *bringe* ou *bringue*, menues branches. — (V. ces mots qui appartiennent au vieux français et au patois normand.)

Briner. — Mettre en brins, *se briner*, se diviser en brins.

Briner le chanvre après le rouissage, c'est diviser des paquets plus ou moins compacts en faisceaux très-menus pour en faire mieux sécher les *brins*. — Quand des bourrées ou des bottes de paille mal liées laissent échapper des brins sur le chemin où on les transporte, on dit qu'elles *se brinent*.

A Bernay, on emploie dans le même sens les verbes *ébriner, s'ébriner* (M. Leprevost).

Bringe (de la) ou **des bringes**. — Brins en général et particulièrement brins de bois.

On appelle ainsi, par exemple, les branches les plus menues d'un fagot, celles qui sont placées à l'intérieur; l'ensemble des *bringes* forme ce que l'on appelle l'*âme* du fagot.

On dit aussi des *brinches* et des *bringues*. Tous ces mots viennent du latin *virga*.— (V. *brin*, qui n'en est qu'une abréviation et qui a, par conséquent, la même origine.)

Bringé. — (V. *brange.*) — Des trois formes *brange, brangé, bringé*, la dernière est la moins usitée à Pont-Audemer; mais elle est aussi la moins corrompue si l'étymologie *virgatus* (rayé, bariolé) est exacte.

Voici ce mot *bringé* dans un compte rendu par le journal *la Presse*, d'un grand comice agricole :

« Les animaux de la race normande étalent aux yeux d'un public émerveillé leur masse énorme et leur robe multicolore ou *bringée*. »

Bringue.—(V. *bringe* et *brin.*)— Brins de bois; menus débris en général.

« Mettre en *bringues* » un objet fragile, c'est le mettre en pièces.

« Grande bringue », grande fille d'une taille élancée. — C'est à peu près la même chose, quant au sens littéral des mots, que l'expression « beau *brin* de fille », fort usitée à Paris. — Cependant la locution normande est une injure, tandis que l'autre est un éloge.

Bringuer voulait dire *fouetter* en vieux français; cette signification met en évidence l'étymologie *virga*.

Brioché ou **briochet.** — Fusain, à cause de la forme de ses fruits rouges, qui ont reçu ailleurs le nom plus distingué de *bonnet de prêtre*.

Brique gresée. — (V. à la lettre G.)

Briquet. — (V. *brichet.*)

Brit pour **bruit**, dans tous les sens du mot français. — Exemple : « Le *brit* en courait. »

« Cet homme n'est pas *de brit* » signifie « cet homme n'est pas bruyant »; locution à rapprocher de celle que j'ai mentionnée ailleurs: « Il n'est pas *d'effouche*, » et de la tournure française : « Cette place est *de défense* », qui figure dans le dictionnaire de l'Académie[1].

Broc. — A Paris, il n'est guère question de *brocs* que chez les marchands de vin. En Normandie, c'est à la fois une mesure usuelle et un vase très-employé dans tous les ménages; celui-ci est en bois, et de même forme à peu près que le broc parisien. — On se sert de deux brocs, portés sur l'épaule aux deux bouts d'un *carcan*, pour aller chercher de l'eau à la fontaine ou à la mare, et pour porter le cidre du pressoir dans les caves. — Le broc (ustensile) contient de 6 à 8 pots (12 à 16 litres); mais le broc (mesure) est toujours de 8 pots.

Brocantes (des). — Mot employé aussi en Berry (comte Jaubert); n'est plus usité en français, quoique brocanteur et brocantage soient restés.

Brocantes, à Pont-Audemer, est un terme de mépris qu'on applique aux marchandises de qualité médiocre. — Je crois que ce mot est de la même famille que *brosse* ou *broce*, et signifiait originairement « de mauvaises broussailles ». Tel est aussi le sens primitif du mot *broutilles*. — (V. *breuil.*)

Broche ou **broque (de la).** —Viande rôtie ou destinée à l'être. — C'est l'ex-

[1] Voici une locution elliptique assez usitée où figure ce mot *brit* : « C'est bé du *brit* si Mme X... a trente ans. Traduisez : Mme X... a trente ans *à peine*, *à toute force*. On dirait à Paris : c'est *tout le bout du monde* si.., etc.

pression dont on se sert le plus, à la ville comme à la campagne, pour désigner un rôt. EXEMPLES : « Quelle *broche* faut-il pour le diner ? » — « Ce morceau de veau fera une bien petite *broche*. » — (V. *hâtelet*.)

BROCHER ou **BROQUER**. — Percer (dans le sens neutre), s'ouvrir un passage.

EXEMPLES : « La vaque a *broqué* à travers la haie. » — « Le blé commence à *broquer* (à lever). » — « Tu *broches* devant ton papa ! » disait une mère à son enfant qui prenait le pas devant son père.

Ce verbe, très significatif, évidemment de la même famille que notre mot *broche*, a été français autrefois, comme on peut en juger par cette locution figurée : *brocher sur le tout* (se faire remarquer plus que les autres), qui est seule restée.

Brocher est un mot d'origine germanique. En anglais, *break* (qu'on prononce brek) et qui fait *broke*, *broken* aux temps passés, signifie *rompre*, *enfoncer*, *percer*, (actif et neutre). *Brechen* a la même signification en allemand moderne. — (V. *brésiller* et *brichet*.) Le vieux mot français *brocher*, conservé dans le patois normand, avait peut-être un sens aussi étendu. — Nous avons, dans le français actuel, indépendamment de *broche*, plusieurs mots qui appartiennent à ce groupe, *brèche* sans contredit, *brochet*, et probablement *briser*, *débris*[1].

BROCHERONS, **BROCHONS**. — Jeunes branches d'arbres, et notamment les petits bouts de branches qui couvrent la terre sous les pommiers, après qu'on a gaulé les pommes. — Ces deux mots doivent être ajoutés, probablement, aux nombreux dérivés du mot gaulois *broust*, hallier, bois taillis. — (V. l'article *breuil*, et surtout la note.)

BROILLU, **BROUILLU** (Prononcez *bro-yu*, *brou-yu*). — Un arbre broillu ou brouillu est un arbre à cime étalée et touffue, comme le hêtre de Virgile : « *Patulæ* sub tegmine fagi. »

Ce mot, ainsi compris, vient-il de breil ou breuil, qui signifiait jadis bois, branchages, en sorte qu'il équivaudrait à *branchu* ? — (V. *breuil*.)

Ou bien n'est-il que le mot *breuillu* ou *broillu* (ventru), pris au figuré ?

BRONCHER. — Grogner, gronder. Ainsi j'ai entendu dire d'un tout petit chien : « Il *bronche* déjà aux personnes. » — Cette expression rappelle le mot italien *broncio*, grimace, moue, mine grondeuse (*fare il broncio*, faire la moue, être en colère).

BRONDIR. — Bourdonner, à la manière des guêpes et autres insectes de la même famille ; mot excellent, aussi imitatif au moins que le mot français auquel il correspond.

BROQUE-NEIGE pour **PERCE-NEIGE**. — (V. *brocher*.)

Cette jolie liliacée montre, dès le mois de mars, ses fleurs d'un blanc verdâtre.

BROTER pour **BROUTER**. — Outre le sens du mot français, *broter* ou *brouter* en a un autre dans nos campagnes : cueillir le bout des tiges. Ainsi j'ai entendu dire : « Je *broute* ces orties-là pour les donner à nos dindots. »

BROTIER. — Fabricant ou vendeur de brocs. — Le *brotier* fait et répare non-seulement les brocs, mais aussi les seaux et les autres vases en bois. Il joint souvent à cette industrie l'état de tonnelier. — (V. *broc*.)

BROU. — C'est un des noms du gui. — (V. *gi*.) — On sait qu'en français le même mot désigne la pulpe amère qui entoure le fruit du noyer. *Brou*, dans l'une et l'autre acception, est toujours de la même famille que *bran*, *bren*, *braue*, etc. — (V. *brouainer*.) Il signifie excrément, ordure, matière à rejeter.

Ce nom gaulois est bien irrévérencieux pour une plante que les Gaulois eux-mêmes, dans certains cas, regardaient comme sacrée, et j'aime à croire qu'il n'est pas contemporain des Druides[1].

BROUAINER, **BROUINER**. — (V. *bérouainer*.)

[1] *Brocher* avait pour variantes, dans notre vieille langue, *brosser* et *brousser* dont je trouve encore çà et là quelques exemples :

« Il n'y avait pas d'autre parti à prendre (dans la Fronde) que de *brousser* à l'aveugle. »
(Patru, cité par Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*.)

« Mon cheval *brosse* tête baissée dans le fourré... Le Roi paraît... » (Châteaubriand, *Mémoires*, t. Ier.)

Trévoux dit que *brosser*, dans ce cas, signifie « courir à travers les *broussailles* », et Sainte-Beuve interprête de la même façon la phrase de Patru ; mais je crois qu'ils se trompent tous deux. Le sens est *percer*, *s'ouvrir un passage*.

[1] Le gui est extrêmement commun sur les pommiers dans tout l'arrondissement de Pont-Audemer, et se trouve aussi sur d'autres arbres, tels que les acacias, les ypréaux et surtout les aubépines. On le considère comme nuisible aux arbres sur lesquels il croît ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'envahit complètement que les arbres vieux ou malades.

Je n'ai jamais observé, en Normandie ni ailleurs, le gui du chêne, qui était seul, dit-on, l'objet de la vénération de nos aïeux.

BROUÉE, BEROUÉE. — (V. *braue*, qui est presque le même mot.) — Ecume, et particulièrement bave ou salive écumeuse qui sort de la bouche des animaux.

Se dit aussi, en basse Normandie du moins, de la pluie fine qu'on appelle *bruine* en français. — (V. *bérouainer.*) Châteaubriand a employé ce même mot dans le sens du brouillard :

« La *brouée* se leva... »
(*Mémoires*, XI.)

BROUER. — Jeter de l'écume. « Qu'a donc ce cheval pour *brouer* comme ça ? » — (V. *brouée.*)

BROUETTON. — Roue d'une brouette.

BROUGE ou **BRUGE.** — Etoupe grossière qu'on retire du lin. — On dit aussi des *brouges.* — (V. *bruger* et *ébrouger.*)

BROUILLER. — « La rivière *brouille.* » Cela veut dire que la rivière commence à être en crue, car des eaux troubles sont à cet égard un indice certain.

Dès que la crue est prononcée, on cesse de dire que la rivière *brouille;* on dit qu'il y a de la *crétine.* — (V. *crétine* et *crétonner.*)

BROUTE pour **BRUTE** (du latin *brutus*). — Disgracieux, mal fait; se dit particulièrement des arbres de forme contournée, malvenants. — (V. *abrouti*, qui a le même sens.)

BRU (LA). — La mariée. — De *brud*, qui veut dire la même chose dans les langues scandinaves, en allemand *brant*, en anglais *bride.*

« On dit en Normandie : voilà une jolie « *brû!* lorsqu'on parle d'une fille le jour « de son mariage. Le nom de brû dans « ce sens n'est pas connu à Paris; il faut « dire une jolie *mariée.*» (Ménage, cité par Vaugelas.)

En bon français, ce mot *brû* ne veut dire que *belle-fille, femme du fils*, comme dans les vers suivants de Molière :

« Quiconque à son mari veut plaire seulement,
« *Ma brû*, n'a pas besoin de tant d'ajustement.»
(*Tartuffe*, acte Ier.)

Mais il faut convenir que c'est le patois qui est resté fidèle à la signification primitive.

Par exception, on entend dire quelquefois à Pont-Audemer, la *brû* X.., la *brû* Y... (dans le sens parisien) pour désigner la *femme du fils* et la distinguer de la *femme du père.* — (V. *brument.*)

BRUGER. — Vient, je pense, par aphérèse, d'*ébruger.* — Bruger une allée, un fossé, c'est les dégager des ronces, des *broussailles* qui les obstruent.

BRUITS DU MONDE. — Ouï-dires, médisances.

BRULER A... — Se hâter de, s'empresser de... EXEMPLE : « *Il ne brûle pas* à rentrer son foin. »

Ainsi l'on retrouve à peu près, dans la bouche du paysan normand, la tournure *brûler de...* qui n'est usitée en français que dans le style noble ou poétique.

BRUMENT. — Le marié. — Du scandinave *brud-man*, homme marié. Je me conforme à l'orthographe qui semble prévaloir en Normandie; mais il vaudrait mieux écrire *bruman*, comme le fait Ducange dans son glossaire.

Ce mot, si familier à tous les Normands, est absolument étranger au langage parisien, ou, pour mieux dire, au français actuel. — (V. *brû.*)

BRUNE pour **BRUME.** — Evidemment brouillard.

« *Brune* en mars, gelée en mai. » (Proverbe en honneur aux environs de Pont-Audemer.)

BRUNES ou **BREUNES** (*eu* très-bref). — Pis ou tétines des truies.

Ce mot, usité à Condé, à Saint-Paul, à Berville et probablement sur toute la rive gauche de la Risle, doit avoir une origine germanique; *brust*, en effet, veut dire en allemand *sein*, et aussi pis ou tétine. Nos ancêtres en avaient tiré le mot *brus* qui signifiait également sein, poitrine.

« Lors beaus vis clers e lor cors juez
« Faiseint manger à mastins...
« Qui mameles, *brus* e costez
« Lor derumpeint a dolor. »
(Benoit, *Chron. des Ducs de Normandie.*)

« Ils faisaient manger leurs beaux et blancs visages et leurs corps délicats par des chiens qui leur déchiraient douloureusement les mamelles, les *seins* et les flancs. » — (V. *brichet* ou *bruchet*, qui est, je crois, un mot de la même famille [1].)

Les truies n'ont pas moins d'une dou-

[1] *Brünnen* en allemand veut dire source ou fontaine (d'où les noms de lieu Brünn, Schœnbrun, etc.). — Comme une tétine peut être assimilée poétiquement à une source, il n'est pas impossible que le mot normand dont je m'occupe tire de là son origine; mais (quoique *brune* ou *breune* ressemble un peu moins, quant aux lettres, à *brust* qu'à *brünnen*), l'autre filiation est plus directe et plus naturelle.



zaine de *brunes*; chacun des petits s'empare d'une de ces tétines à son profit exclusif, sans en changer jamais. S'il y a plus de petits que de *brunes*, il faut tuer ceux qui n'en ont pas, ou les allaiter par quelque autre moyen.

BRUNEUR ou BREUNEUR. (La première syllabe très-brève, c'est presque *breneur*.) — Couleur brune, et par suite, ombre, nuage sombre, menace de pluie. « EXEMPLE : C'est la *breuneur* (l'ombre) des sapins qui m'empêche de voir. »

Dans le dernier sens, nuage sombre, nuage menaçant, ce mot s'emploie presque toujours au pluriel : « les *breuneurs* ».

BRUSQUAILLER. — S'agiter brusquement. — On emploie souvent ce mot à propos de portes et de fenêtres qui se ferment d'elles-mêmes avec bruit. — (V. *berdanser*.)

Se dit aussi dans un sens actif. EXEMPLE : « Comme cette fille *brusquaille* sa vaisselle ! »

BRUTAL. — Nos paysans appliquent cette épithète à des objets matériels : « V'là des branches *brutales* », me disait un ouvrier occupé à faire des bourrées d'acacia. — (V. le mot suivant beaucoup plus usité dans ce sens.)

BRUTE. — Brutal, rude, brusque, et au figuré tout ce qui blesse et fait mal. EXEMPLES : « Cet homme là est très-*brute*. » — « Le vent est bé *brute* » (bien violent ou bien glacé).

Le mot *brute*, appliqué aux végétaux, signifie souvent âpre, hérissé. Ainsi un paysan quelque peu botaniste m'a dit un jour : « Le pissenlit a les feuilles douces, le faux pissenlit (*barckansia taraxacifolia*) les a *brutes*. » — (V. *brutus*.)

BRUTUS. — Brutal, grossier. EXEMPLES : « X... n'a pas été aussi *brutus* que l'autre fois. » — Un jour, une domestique ayant à m'informer de la visite d'un monsieur qu'elle trouvait peu honnête, me dit : « Il est venu, ce *brutus* de l'autre jour. »

C'est une allusion à 1793 : apparemment ceux qui se faisaient alors appeler *Brutus* n'ont pas laissé, même dans les classes populaires, un bon souvenir de leur savoir-vivre.

BUÉE. — Fumée de la lessive ; autrefois lessive, comme on le voit par ce passage de Rabelais :

> « ...Entendismes ung bruit strident et di-
> « vers comme si feussent femmes lavant la
> « *buée*. »
> (*Pantagruel*, liv. V, chap. XXXI.)

(De là le mot *buanderie*.)

Buée, en perdant sa signification primitive, n'a pas pris uniquement celle de vapeur de lessive ; ce mot s'applique aussi en Normandie, et dans les provinces du Centre (gloss. du Cte Jaubert), à toute vapeur qui se précipite soit en brouillard, soit en eau, et notamment à celle qui se dépose sur les vitres, quand il y a une différence marquée entre la température du dehors et celle du dedans.

Ce sens de *vapeur humide* n'a pas été admis, jusqu'à présent, par l'Académie, qui s'en tient encore à celui de *lessive* ; mais il n'en est pas moins devenu usuel dans le langage technique des chimistes, des industriels, et il commence à être très-employé par nos auteurs du jour. EXEMPLES :

> « Le long des bâtiments s'étendait un large
> « fumier, de la *buée* s'en élevait. »
> (G. Flaubert, *Madame Bovary*, chap. XI.)

> « Il y a une *buée* d'eau chaude qui est ter-
> « rible et qui vous perd les yeux. »
> (V. Hugo, *les Misérables*, tome II.)

D'où vient le mot buée ? Le savant Huet a indiqué l'étymologie *imbuere*, d'autant plus vraisemblable que le vieux français possédait aussi les verbes *buer* et *débuer* (laver, détremper et au figuré purifier.)

« La pluie nous a *débués* et lavés » dit le poëte Villon dans son *Testament*.

> « Confession nous dit *buer*,
> Puis pénitence essuer »
> (Vieux proverbe cité par Ducange.)

Mais les mots qui correspondent à *buée* dans la plupart des idiomes européens (celtiques, germaniques ou néo-latins), ont entre eux une analogie si remarquable, qu'elle dénote une origine commune, et cette origine doit remonter beaucoup plus haut que le verbe latin *imbuere* ou son radical *buere*. C'est un des cas où il est permis de croire à l'influence persistante d'une langue antérieure à celles dont la nôtre s'est directement formée [1].

BUHOT ou BUOT. — Corne de bœuf ou petite boîte en fer-blanc où les faucheurs mettent leur pierre à aiguiser en y joignant un peu d'eau et qu'ils portent souvent suspendue à leur ceinture.

Ce mot *buhot* ou *buot* me paraît de la même famille que *buire*, *buie*, *buion*, vieux mots qui signifiaient « pot ou cruche à

[1] En italien, lessive se dit *bucato*, en espagnol *bugada*, en gascon et en béarnais *bugade* (j'ai moi-même entendu prononcer bien souvent ce mot à Mont-de-Marsan), en patois berrichon *bugée* (dont *buée* semble une syncope), en bas-breton *bugad* (petite lessive, Legonidec), en allemand *bauchen* (faire la lessive), en anglais *buck* (lessive), etc. — Le champ est ouvert aux conjectures. — Chevallet, (tome Ier) se prononce pour l'origine germanique.

mettre le vin », et dont on n'emploie plus en français que le diminutif *burette*.

BUISSON. — (V. *bisson*, qui se dit davantage.)

Aujourd'hui l'on entend exclusivement par *buisson* ou *bisson*, à Pont-Audemer et aux environs : 1° les arbustes épineux et les ronces qui offrent un obstacle à la marche dans les bois; 2° ces mêmes arbustes, coupés et ramassés ou reliés en fagots pour boucher une trouée.

Ce qu'on appelle *buisson* dans le français actuel est pour nos Normands une *cépée* ou une *chépée*.

Au moyen âge, en Normandie et ailleurs, le mot *buisson*, loin d'être borné au sens restreint dont je viens de parler, avait au contraire une signification bien plus large que le mot français : « Les divisions des grandes forêts, dit M. Léop. Delisle (*Cond. agric.* chap. VI) étaient désignées, selon les lieux, sous le nom de gardes, ou de *buissons*, etc. » — Dans un passage du *Coutumier des forêts de Normandie* cité par le même auteur, une partie de la forêt de Brotonne est appelée « le *bisson* du Lendin ».

De là sans doute le grand nombre de noms de lieux et de noms propres qu'on a tirés de ce mot, par exemple, Busson, Bisson, Dubuisson, Maubuisson, etc.

BUISSONNU ou **BISSONNU.** — Ce qui forme *buisson*. EXEMPLES : « Ce rosier est trop buissonnu. » — « L'entrée du bois est *bissonnue*. »

Ne pas oublier qu'à Pont-Audemer les arbrisseaux touffus ne s'appellent aujourd'hui des buissons qu'à la condition d'être épineux.

BULANDERIE pour **BUANDERIE.** — (V. *buranderie*.)

BULTER pour **BLUTER.** — Transposition de lettres.

BUNEL (Nom propre). — Le nom de Bunel si répandu dans ce pays-ci n'est pas facile à expliquer. Je crois être parvenu cependant à trouver pour ce mot une origine vraisemblable, savoir : *bugne*, *buigne*, *bigne*, bosse, enflure (gloss. de Roquefort). La forme *bigne* est encore usitée à Pont-Audemer : elle figure même, je ne sais pourquoi, dans le dict. de l'Académie.

Bunel indiquerait donc, comme tant d'autres noms de famille, une difformité, telle qu'une grosse loupe ou quelque autre tumeur, et surtout une proéminence sur le dos. Bignon, Beugnot, Bugnot, Buignet et peut-être aussi Binet, noms usités dans diverses parties de la France, doivent avoir la même étymologie et le même sens.

Labigne est également usité comme nom propre dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

BUOT. — (V. *buhot*.)

BURANDERIE. — Se dit très-souvent pour *buanderie*. — (V. à la lettre *R* un article spécial sur l'introduction de cette consonne dans des mots où elle n'est pas appelée par l'étymologie.)

BUREAUTIN. — On appelle *bureautins* les enfants élevés dans les campagnes aux frais du bureau de charité de Rouen. Ces enfants, bien soignés en général par les personnes à qui ils sont confiés, restent assez souvent dans le pays.

BURETS (LES). — Nom d'un des hameaux de la commune de Saint-Paul. — Ce mot mérite attention, parce qu'il se reproduit sous différentes formes dans beaucoup de noms de localités.

Le dictionnaire des communes de France en indique huit du nom de *Bure* ou *Bures* (dont la moitié en Normandie) : j'y trouve aussi un *Buré*, un *Buret*, et trois *Bury*, sans compter beaucoup d'autres noms qui procèdent moins évidemment du même radical. J'ai constaté moi-même que les vacheries des montagnes d'Auvergne se nomment des *burons*. Enfin L. Dubois et Duméril mentionnent comme mot usité à Bayeux : *buret*, porcherie.

M. Chevallet (art. *buron*) nous apprend l'origine de ces noms, savoir : la racine tudesque *bur*, qui signifiait habitation, et dont on a fait *bord* en anglo-saxon et en vieil allemand. De là aussi l'ancien mot français *borde*, maisonnette, métairie, si usité encore dans plusieurs de nos provinces, et qui a donné naissance à tant de noms d'hommes et de lieux [1].

BURGAUT (Nom propre). — C'était une des nombreuses variantes du nom de *Bourguignon*, en latin *Burgundus*. En voici d'autres que j'ai recueillis dans divers lieux : *Bourgaut*, *Bourgoin*, *Bergoing*, *Borgognon*, *Borgognieux*.

BUSC. — Vieille forme du mot *bois* (V. l'art. *bosc* ou *bos*), la plus ancienne peut-être. Tout le groupe de mots qui se rattache à *bois* a certainement une origine germanique. *Busc*, en particulier, rappelle tout à fait les formes danoise et suédoise

[1] N'est-ce pas de *bur* que vient très-directement la terminaison anglaise *bury* (Salisbury, Canterbury, etc.)?

(*busk* et *buska*), la forme allemande (*busch*) et la forme anglaise (*bush*.)

De *busc* procèdent les noms d'hommes *Dubusc, Dubuc* et *Dubus*, tous communs en Normandie, *La Bucaille* qui est aussi normand, et *Bucquet, Buchet, Bousquet*, qui se rencontrent fréquemment à Paris et ailleurs.

Est-il nécessaire de faire remarquer l'étroite parenté de *busc* avec *buisson*, avec *bûche* et ses dérivés bûcher, bûcheron, avec les mots *embûche, embuscade, débusquer, débûcher, déboucher* (pris dans un sens neutre) ? — Je crois de plus avec M. Houzé (auteur d'une très-bonne étude sur les noms de lieux) que ces noms si répandus en France, la *Bussière, Bussy* (*Busseium, Bussiacum*) et même *Buxière, Buxy* (*Buxeia, Buxetum*), veulent dire plus souvent *bois, lieu boisé*, que lieu planté de *buis*. Un arbuste qui n'est commun que dans les pays de montagnes, ne peut guère avoir servi à nommer un si grand nombre de localités.

BUSOQUER. — S'occuper à des riens. — Mot très-usité et qui n'a pas en français de synonyme proprement dit. — *Businer* en patois picard et *bousiner* en patois berrichon ont la même signification.

Busoquer diffère de *fétonner* qui est encore plus employé, parce que ce dernier mot implique une idée d'agitation étrangère à l'autre verbe. Il se prend assez souvent en bonne part : « Tout mon bonheur est de *busoquer*. »

Ce mot a une origine commune avec le *busy* des anglais qui est à la fois adjectif avec la signification d'*affairé*, et verbe avec celle de *s'occuper* (d'où *business*, occupation, affaire). Le verbe normand semble n'être que le verbe anglais, avec une désinence ironique. Mais j'aime encore mieux le rapprocher d'un mot français de la même famille, *besogne* : celui-ci avait au XIIe siècle une autre forme qui lui donne une singulière ressemblance avec *business* :

« Li baronz del païs manda à tèle *bu-*
« *soigne*. »

(*Roman de Rou*, V. 1586.)

Tous les mots que je viens de citer et l'italien *bisogna* sont de souche germanique. — (V. Chevallet, tome Ier, p. 348.)

M. Duméril pense que *busoquer* veut dire « agir comme une *buse* ». — C'est une étymologie peu digne de cet auteur et peu d'accord avec sa prédilection pour les origines scandinaves.

BUSOQUERIES. — Petits travaux insignifiants.

BUTIN. — Effets, mobilier. — Ce mot s'emploie avec la même signification dans les provinces du Centre. Il semble faire partie aussi de l'argot des troupiers, car Mérimée fait dire à un sergent à qui son colonel propose de repartir pour l'Algérie :

« Ai-je le tems d'aller chercher mon *butin*
« à mon garni ? ».

(Proverbe intitulé *Don Quichotte*.)

A Pont-Audemer, c'est toujours avec une pointe d'ironie qu'on fait usage de cette expression : « Les v'là qui déménagent avec leur *butin*. » — « Elle porte avec elle tout son *butin*. »

Beute en allemand, *booty* en anglais, *byte* dans les langues scandinaves (Chevallet) veulent dire comme le mot français : « dépouilles enlevées à l'ennemi. » — L'autre signification (*effets*), usitée dans des provinces aussi éloignées l'une de l'autre que le Berry et la Normandie, doit remonter au moyen âge ; elle retrace probablement le sentiment populaire qui régnait à cette époque de guerres perpétuelles, de rapines et de violences exercées par les forts sur les faibles : alors *biens mobiliers* et *butin* pouvaient être trop souvent synonymes.

BUTTE. — Terme d'écolier. — « Jouer à la *butte* », c'est jouer au jeu si connu à Paris sous le nom de *jeu de bouchon*. *Butte* est ici pour *but*. Ces deux mots n'en faisaient qu'un autrefois ; ils viennent l'un et l'autre du mot tudesque *but*, borne, et désignaient primitivement une élévation de terre destinée soit à marquer une limite, soit à servir de point de mire, comme les *buttes* vers lesquelles on dirige le pointage dans les exercices d'artillerie. — (V. Chevallet.) — La tournure si usitée encore « être en *butte* à... » suffirait pour prouver l'ancienne identité des deux mots français.

BUTTU. — Un terrain *buttu* est un terrain inégal, où il y a des *buttes*.

C

C pour CH. — Dans presque tous les mots, communs au français et au patois normand, dans lesquels se trouve la conssomme *ch*, nos paysans la remplacent par un *c* dur, ou ce qui revient au même par *qu*. Exemples : *cat* pour chat, *caume* pour chaume, *quien* pour chien. — (V. plus loin, sous la rubrique *ch*, un article développé sur le rôle très-remarquable que joue cette espèce de consonne dans la composition des mots normands.)

C'. — (Signe d'une syncope) pour les syllabes *com* et *con* au commencement des mots, quand elles sont suivies d'une autre syllabe commençant par *m* ou *n*. Exemples : *c'mode* pour commode; *c'mune* pour commnne; *c'naître* pour connaître, etc.

En langage populaire, cette altération a toujours lieu. On est libre d'y voir une syncope comme je viens de le dire, ou d'établir la règle que le patois normand, dans ce cas, remplace les syllabes *com* et *con* par *que* (avec un *e* très-muet), ce qui conduit à écrire *quemode, quemune, quenaître*. — On trouvera plus loin, à la lettre *Q*, des exemples anciens de cette dernière notation, qui ne me paraît pourtant pas la meilleure.

Cabasser. — Secouer vivement. — Exemple : « On est rudement *cabassé* dans cette voiture-là. » — (V. *cabosser* ou *cabocher*, dont ce mot est, je crois, une simple variante.)

Cabine. — Ravin étroit et profond; de *cavus*. — Voilà un exemple de la transformation de *v* en *b*, assez rare en Normandie, très-ordinaire dans les patois sous-pyrénéens. Notre mot français *cabane* (les marins disent *cabine*) a peut-être la même origine.

Caboche. — Tête. — En français on n'emploie guère cette expression qu'en badinant « C'est une excellente *caboche !* » : — « Mets cela dans ta *caboche !* » — Elle est plus usitée en patois normand; par exemple, je viens d'entendre dire sérieusement, à propos de *cepées* coupées trop près de terre : « On ne leur a pas laissé assez de *caboche*. »

Voici un vers de Régnier où ce mot est employé dans son sens propre :

« Entrant, je me heurté la *caboche* et le
« pié. »

(Satire XI.)

Caboche vient du latin *caput*, ou plutôt de l'italien *capocchio* ou *capocchia* à qui l'on donne souvent aussi un sens ironique. — C'est un exemple du changement euphonique de *p* en *b*.

Caboches (au pluriel) : vieux clous brisés et par conséquent presque réduits à leur *tête*. — On appelle surtout ainsi les clous de fers de chevaux qui ont déjà servi et qui sont revendus par les maréchaux aux *rapatas* ou Auvergnats.

Cabocher, Cabosser. — Ce verbe s'emploie surtout dans un sens réfléchi. Se *cabocher*, c'est se faire des bosses par accident [1].

Cabocher ou *cabosser* ne vient pas de *bosse*, comme il serait si naturel de le croire, mais bien de *caput*. Probablement ce mot s'est dit d'abord des bosses à la *tête*; mais on ne l'applique plus guère qu'aux déformations qu'éprouvent les chapeaux, les casseroles et, en général, les objets arrrondis, quand ils reçoivent quelque choc. — (V. *caboche*.)

Cabot (du). — Très-petit poisson à grosse *tête*. Mot dérivé comme les précédents du latin *caput*.

Chabot (nom propre) a la même origine. C'est un sobriquet donné originairement aux gens qui avaient un chef très-gros sur un petit corps.

Cabriole (Féminin). — Cabriolet, et en général petite voiture légère.

Cachard. — Qui se fait *cacher* (c'est-à-dire *chasser* ou fouetter); lent, lâche, fainéant. S'applique surtout aux animaux. Un de mes voisins me disait un jour, pour faire l'éloge de son âne et de sa femme : « Il n'est pas *cachard*, et elle n'est point *câleuse* [2]. »

Cache. — 1° *Chasse*, dans tous les sens du mot français.

Ce mot *cache* et le verbe correspondant *cacher* (chasser) s'emploient très-souvent au figuré. Par exemple, un terrain qui a de la *cache* est un terrain chaud, productif. — L'herbe qui n'a pas de *cache*, ou qui *cache* mal, est une herbe mal ve-

[1] En français familier *bosseler*; mot plus usité à Paris que la forme *bossuer* indiquée par l'Académie.

[2] *Cachard* vient, selon M. Edel. Duméril, du verbe islandais *kaka* (toucher du bout du doigt).

nante. — Un ruisseau *cache* bien, quand son cours est libre et suffisamment rapide. — Pour une vache, *être en cache*, c'est être en chaleur; cela se dit, d'ailleurs, de toutes les femelles d'animaux domestiques. On retrouve la même figure en patois berrichon, comme le montre la qualification de *vache chassouère*, et cette autre expression *mener le taureau*, qui s'appliquent toutes deux aux vaches en chaleur. (Gloss. de M. Jaubert.)

En français, nous ne tirons pas, il faut l'avouer, un aussi bon parti des mots chasse et chasser.

2° *Cache*, en patois normand, signifie aussi *troupeau* (de bœufs ordinairement), littéralement ce qu'on *chasse* devant soi. — Une *cache* peut être la propriété de plusieurs, mais elle est conduite au marché par un seul homme, qui s'appelle le *cacheux*. — (V. *cacheux* et *cacher*.)

CACHELEU. — Ce nom d'une famille distinguée, habitant les départements du Calvados et de l'Eure, signifie *chasse-loup* ou louvetier [1].

CACHE-MOUTE. — On appelle ainsi le garçon meunier qui conduit l'âne ou le cheval du maître, pour porter chez ses pratiques la *moute*, c'est-à-dire le produit de la mouture. — En patois picard, on dit cache-mannée, ce qui est la même chose. — (V. *cacheux*.)

CACHE-PUCE. — (V. *catepuche*.)

CACHER pour **CHASSER.** — *Cacher* le lait de femme ou des femelles d'animaux, c'est le *faire passer*.

On donne fréquemment à ce mot des significations que le verbe français n'a point ou n'a qu'assez rarement ; savoir :

1° Enfoncer, faire entrer de force (*infigere*). Exemple : *cacher* un clou, *cacher* un pieu;

2° Pousser, faire aller, fouetter (*incitare*). Exemple : « *Cacher* un cheval, *cacher* un âne. »

3° (Au figuré et dans le sens neutre qui correspond à l'acception précédente) : aller vite et droit devant soi. Ainsi l'on dit d'un cours d'eau dont le lit n'est pas obstrué « qu'il *cache bien* ». — On dira aussi aux gens qui demandent leur chemin : « Vous n'avez qu'à *cacher* dreit. »

On pourrait prendre ce mot *cacher* pour une altération normande du verbe *chasser*; mais en réalité *cacher* est une forme au moins aussi ancienne que chasser, car on disait en bas-latin *caciare*, qui est passé presque sans changement en italien (*cacciare*), en vieux français (cacer, cacher, cachier), en gascon-béarnais (*cassa*) etc., et que les étymologistes font venir les uns du latin *captare*, les autres avec plus de raison, je crois, de *quassare* [1].

Cacher, ou plutôt cachier, est continuellement employé par Wace dans le *Roman de Rou*, où l'on trouve aussi les composés *acacher* et *porcachier*. Ainsi quand Rollon ravage l'Ile de France, le roi Charles le Simple dit aux grands de son royaume :

« Ne puiz pas par mei seul rou et normanz
cachier. »

(Je ne puis à moi tout seul chasser Rollon et ses normands).

Autre exemple moins ancien, tiré d'un texte cité par M. Léop. Delisle, chap. xiv. « Touteffoix que le Roi *cache* en la forest de Rouvroy, une mine de brest pour faire du pain à ses quiens (chiens.) »

CACHET. — D'une champeleure : la clef ou partie mobile qui sert à l'ouvrir ou à la fermer. — (V. *champeleure*.)

CACHETTE. — (De *cacher*, chasser, fouetter) : mèche d'un fouet. — (V. *touche*.)

CACHEUX. — Chasseur.

« *Cacheux*, pêqueux, tendeux (oiseleur)
« Trois métiers de gueux. »
(Vieux proverbe picard et normand.)

Cacheux de bœufs : conducteur de bœufs, celui qui les pousse devant lui.

Cacheux de moute, ou simplement *cacheux* : garçon meunier. — (V. *cache-moute*.)

CADAVRE ou **CADAVE.** — Corps. — Voici, par exemple, une phrase recueillie à Berville-sur-Mer :

« Mon mari est ben *convalescent*, il a *de quoi* dans le *cadave*. » (C'est-à-dire : il est bien souffrant; il a quelque chose dans le corps.)

Cette acception étrange du mot *cadavre* se retrouve dans les patois picard et languedocien.

CADESSIME, CATESSIME (on prononce cadessaime, catessime) pour **CATÉCHISME.** La première forme est la plus usitée.

[1] M. de Cacheleu, l'un des notables habitants de ce pays, a choisi, pour s'y faire bâtir un château, les hauteurs de *Pinchsloup*; on pourrait croire, en vérité, à l'influence des noms propres.

[1] Il paraîtrait naturel de chercher l'origine du mot *chasser* ou *cacher* dans la langue des guerriers francs, car la chasse était le plaisir favori de ces conquérants, beaucoup plus que des Romains ou des Gaulois ; mais, en allemand, c'est *jagen* (iaghen), qui veut dire chasser, et, quoique ce mot ne soit pas sans quelque analogie avec *caciare*, je n'ose l'indiquer comme fournissant l'étymologie demandée.

CADESSIMIÈRE (UNE). — Petite fille qui va au catéchisme.

CADOEIL ou **CADEUIL.**—Louche, borgne; toute personne dont les yeux sont affectés d'un défaut apparent. — (V. à la lettre *G* le mot *gadeuil* qui est à peine une variante de celui-ci, et l'étymologie qui s'y trouve indiquée.)

CAFÉ (UN). — Une tasse de café.

« Nous avons pris *un café* ensemble, »
(G. Flaubert, *Mme Bovary*, p. 243.)

C'est avec intention que M. Flaubert donne ici du normand à ses lecteurs.

« Café consolé. » — (V. *consolation*.)

CAGNARD ou quelquefois **COGNARD.** — Réchaud à 3 pieds et à anses. — C'est un vieux mot français.

CAILLE (DU). — Des caillots de lait et notamment ceux qu'on trouve dans le beurre mal fait.

On dit aussi *du caille* pour des écailles. Exemple : « Ce morceau de poisson n'est pas de l'anguille, puisqu'on y voit *du caille.* »

CAILLE (Adjectif). — Un bœuf *caille*, une vache *caille* (ou, pour abréger, *une caille*), sont ceux dont la robe a des taches ou plaques de couleur foncée (noire ou rougeâtre) sur un fond blanc.

Dans d'autres parties de la Normandie, on emploie la même expression en la modifiant un peu; on dit, par exemple, un bœuf *caillé*, une vache *caillotte*.

« Nec mihi displiceat maculis insignis et albo. »
(Virgile, *Géorg.*, liv. III.)

« J'aime aussi sur son corps taché par
« intervalles,
« Et de noir et de blanc les marques iné-
« gales... »
(Delille.)

L'ensemble de ces couleurs rappelle quelquefois, jusqu'à un certain point, le plumage de la *caille*; de là sans doute le nom qui a été adopté [1]. — Le mot français *pie* (cheval pie, vache pie), qui exprime aussi bien et mieux les mêmes bigarrures; le mot normand *grivot* ou *grivotté* qui s'applique aux vaches dans certains cantons, montrent assez que le langage populaire prend volontiers ses termes de comparaison dans le plumage des oiseaux.

Les vaches *cailles* sont encore plus nombreuses que les *branges* dans les pâturages voisins de Pont-Audemer. — (V. *brange*. — V. aussi *pagne*.)

CAILLÉ (Nom propre). — Ce mot veut dire, en patois normand, bigarré, barriolé. — (V. l'art. précédent.) Considéré comme nom d'homme, il doit avoir pour origine soit une singularité de costume, soit un mélange de cheveux noirs et de cheveux blancs; dans ce dernier cas, il équivaudrait à *grisonnant*.

Caillot ou *Cailleau*, autre nom propre répandu dans tout le nord de la France, a probablement la même signification.

CAILLEBOTÉ (Adjectif). —Liquide *caillebotté*; celui qui se prend en grumeaux.

CAILLOUEUX ou **CALLOUEUX.** — Rempli de cailloux.

CAIPELLE. — Chapelle.

CAIRBON ou **QUERBON.** — Charbon.

CAIRDON ou **CARDON.** — Chardon, en latin *carduus*. — (V., à la lettre *A*, les observations générales sur le changement de *ar* en *air* ou *er*.)

On disait chairdon ou plutôt *cherdon*, en vieux français, au XVe siècle, comme le prouve un jeu de mots de cette époque qu'on peut lire encore sous forme de rébus dans une des chapelles de la cathédrale de Lyon. Pierre de Bourbon, gendre de Louis XI, à qui l'on doit cette chapelle, y a fait graver partout des *chardons*, voulant exprimer que le Roi lui avait fait un *cher don* en lui accordant sa fille. (Mérimée, *Voyage dans le midi de la France*.)

CAIRE. — Chaise. — (V. *chaire*.)

CAIRER (SE). — Prendre une chaise, s'asseoir. Exemple : « *Cair'ous!* » (Asseyez-vous). Cette expression qui est usitée à Aizier et au Vieux-Port, mérite d'être remarquée ; *cairer* est le verbe correspondant à *caire* ou *chaire*, qui signifie chaise dans le langage de nos paysans.

CAIRMAINE (pour *cairmine* peut-être?).

[1] Telle est l'origine la plus probable et qui se présente la première à l'esprit. Mais les Normands qui disent, pour indiquer un certain état de nuages, que le ciel *s'écaillotte*, n'ont-ils pas pu recourir encore ici à la même image? Quand des taches brunes sur fond blanc sont petites, multipliées et plus ou moins arrondies, on peut leur trouver quelque ressemblance avec des *écailles* de poisson, et c'est précisément alors qu'elles ont aussi de l'analogie avec le plumage de la caille.

Tout cela conduirait à admettre l'étymologie *écaille*, non-seulement pour le mot dont je m'occupe en ce moment, mais aussi pour le nom de la *caille* elle-même. En italien comme en français *écaille* et *caille* (*squaglia*, *quaglia*) ne font presque qu'un seul et même mot.

— Mauvaise viande, *charogne*. — Ce mot signifie aussi mauvaise femme, *carogne*; c'est une cruelle injure. De *caro*, évidemment.

CAIRU, CHAIRU. — Charnu, bien fourni de chair. — J'ai entendu dire par exemple : « Ma petite est ossue, c'est vrai; mais ça ne l'empêche pas d'être *cairue*. »

CALANDRE. — Charançon; l'insecte qui dévore le blé dans les greniers. — Vieux mot français.

CALENGEUX (le temps est). — Traduisez : « Le temps est incertain. » Locution recueillie seulement dans la bouche de quelques personnes âgées, à Campigny et à Saint-Paul-sur-Risle [1].

CALEUX. — Lâche, paresseux. — C'est l'adjectif correspondant au verbe français *caler*, qu'on emploie quelquefois encore à Paris comme en province dans le langage très-familier, et qui a signifié d'abord *abaisser*, lâcher; puis, en passant au sens neutre, *descendre*, s'abaisser, et enfin *faiblir*, *filer doux* [2].

« Ce fut à luy de *caler* et faire non du prince, mais du simple gentilhomme. »

(Brantôme, *Vie du prince de Condé*.)

— (V. *cachard*.)

CALLE (Nom propre). — Très-connu à Pont-Audemer — pour *Challe*, qui est lui-même une corruption de *Charles*, de même que Challot et Challet, sont des variantes adoucies de Charlot et de Charlet.

L'empereur Charles le Chauve est nommé *Challon* dans le *Roman de Rou*.

CALLOUET. — Caillou ou plutôt petit caillou, et quelquefois, par extension, terrain où les cailloux abondent. EXEMPLE : « Toute cette pièce de terre est du *callouet*. »

[1] *Chalenger*, vieux mot français devenu normand et picard sous la forme *calenger*; puis anglais (*to chalenger*), signifiait *discuter*, *marchander*, *chicaner*, et paraît avoir été une simple corruption de *calumniari*, qui paraît avoir eu souvent ce dernier sens en bonne latinité; par extension, *calenger* a pris dans les mêmes patois le sens adouci de *barguigner*, hésiter (V. Roquefort et l'abbé Corblet), qui répond précisément à celui que j'ai admis pour l'adjectif *calengeux*.

[2] C'est aux sens divers de ce ce verbe *caler*, presque tous tombés en désuétude, que se rapportent les expressions *caler les voiles*, *cale* (de vaisseau), *cale* (d'abordage), *cale* (supplice infligé aux marins), etc.

Caler paraît venir, ainsi que le verbe italien *calare*, qui a les mêmes significations, du latin *chalare* (abaisser); et ce dernier mot se retrouve presque identiquement et toujours avec le même sens dans la langue grecque. — (V. le dictionnaire de M. Duméril.)

Jeu de callouet : c'est le jeu des osselets. On le joue en effet, à Pont-Audemer, avec des petits cailloux; mais ceux-ci sont quelquefois remplacés par de vrais osselets de mouton (qu'on ne connaît pas sous ce nom), et plus souvent par des petits paquets de haricots enfilés; ceux-ci jouent un rôle assez important dans les amusements de petites filles. — On appelle *osselets*, à Pont-Audemer, des espèces de castagnettes.

CALLOUYÈRES. — Amas naturels de cailloux, souvent exposés à l'air, qu'on trouve dans les terrains incultes et surtout au sommet des côteaux. — Il y en a de fort remarquables au haut des escarpements qui bordent la vallée de la Risle, près et au-dessus de l'église de Saint-Paul.

CALMESNIL (Nom propre). — De *calida mansio*.

CALMIR. — Se calmer.

B. de Saint-Pierre, après avoir décrit l'action des vents sur les nuages, dans les mers tropicales, ajoute : « Vers le soir, ils *calmissent* un peu, comme s'ils craignaient de déranger leur ouvrage. » (Etude X.)— Sainte-Beuve a fait remarquer que l'Académie n'avait pas encore enregistré ce mot dans son dictionnaire.

On ne l'a employé devant moi que comme verbe impersonnel : « Si ce soir il pouvait *calmir !* »

CALONNIER pour CANONNIER.—Comme à Paris.

CAMAIL. (J'admets ce mot de basse Normandie, à cause de son rapport avec le mot suivant.) — Besogne très-rude, exigeant beaucoup d'efforts. Ainsi j'ai entendu dire aux environs d'Argentan, à propos d'un fermier dont la tâche dépassait les forces : « Il y a trop de *camail* pour lui. »

C'est le substantif correspondant au verbe *camailler*. *Camail*, ainsi entendu, est proprement l'action de combattre et de culbuter, et rappelle la locution française : « *abattre* de la besogne. »

CAMAILLER. — Renverser, abattre; synonyme d'*aballer*. Cette expression a été appliquée devant moi à des blés infestés d'herbes grimpantes qui les *faisaient verser*.

Se camailler, c'était en vieux français et c'est encore en patois normand, se colleter, se culbuter; — la variante *se chamailler* appartient au français actuel (style très-familier), mais seulement dans un sens figuré : « se quereller bruyamment. »

L'origine de ces mots est assez curieuse; ils ne viennent pas du tout, comme le disent certains étymologistes, de l'italien *chiamare*, ni du latin *clamare*; mais bien des mots français *cap* (tête) et maille.

On nommait *camail*, au moyen âge, une armure défensive, faite en grande partie de mailles de fer, qui protégeait *la tête*, le cou et les épaules des combattants[1].

Camailler son adversaire, c'était littéralement l'*attaquer par le camail*, le prendre à la tête ou au collet. Naturellement, dans les combats et les tournois d'alors, chacun cherchait à assommer son ennemi ou tout au moins à l'étourdir et à le renverser. C'est ce dernier sens de *renverser* qui a prévalu en patois normand, si bien qu'on l'applique même aux objets inanimés.

CAMBE (DU). — Du chaume. — (V. *caumery*.)

CAMBE ou **CAMBRE (DE LA).** — (V. *chanvre*.)

CAMBERY ou **CAMBRY.** —(V *caumery*.)

CAMBRETTE pour **CHAMBRETTE** (évidemment). — Pièce servant de laiterie.

CAMBUSE. — Pauvre habitation. — Cabaret où l'on s'attarde; maison mal famée.

La signification propre de ce mot, d'après l'Académie, serait : «Endroit où l'on distribue les rations à l'équipage d'un navire,» ce qui s'accorde avec son étymologie probable *kabuys*, qui veut dire en hollandais « cuisine des bâtimens marchands ». (M. Littré.)

CAMMÉE. — C'est la même chose que la *chaumée* ou *caumée*.— (V. ces mots.)— Cette forme *cammée* est la plus ordinaire à Saint-Paul-sur-Risle; la première syllabe est très-longue et très-nasale comme si le mot était écrit *can-mée*.— (V. observations générales sur les *m* et *n* redoublés, lettre *M*).

CAMMEUX. (Prononcez *can-meux*.) — L'ouvrier qui prépare le chaume destiné à être employé sur les maisons.

CAMMIER ou **CAMBIER.** — On nomme ainsi les débris de chaume qu'on retire des vieilles couvertures des maisons.

La première forme cammier est la plus usitée. — On prononce *can-mier*.

[1] La cotte de mailles, espèce de jupe ou de chemise métallique, défendait de la même façon la partie moyenne du corps.

Ce qu'on nomme aujourd'hui *camail* n'est plus, comme on sait, un vêtement militaire; c'est une partie du costume des ecclésiastiques; mais il est encore destiné à couvrir la tête, les épaules et le cou. (V. l'*Académie*.)

CAMPAGNE (LA). — *La haute pleine*, par opposition aux vallées. C'est un plateau d'une assez grande élévation, dont presque tout l'arrondissement est formé et au milieu duquel les vallées, principales ou secondaires, s'ouvrent comme des crevasses rares et profondes. — On n'y voit guère que des terres à blé, souvent excellentes.

On dit aussi au pluriel, pour désigner le même plateau, *les campagnes* et dans l'occasion on les personnifie. Exemple : «*Les campagnes* sont les premières à *faire leur blé*, et les dernières à *faire leur mois* d'août.»

C'est là le sens le plus ancien et le plus vrai du mot *campagne*. Le nom de *Champagne* (qui n'est qu'une variante) donné à une province équivaut à « pays de *plaines* » et nous disons encore *la campagne de Rome* pour « la plaine autour de Rome ». — C'est par une sorte d'abus que *campagne*, dans le français actuel, s'emploie presque toujours dans le sens du mot latin *rus*.

Quelquefois, le même mot *campagne*, dans la bouche de nos paysans, a la signification figurée qu'on donne en français au mot *champ* dans les locutions si usuelles « prendre du *champ*, se donner du *champ*». — Ainsi j'ai entendu dire à des faneurs : « L'herbe était courte, ça fait qu'il y a de la *campagne* (de l'espace) entre les mulons. »

CAMPOTE. — Compote.

CANCELÉ. — Du blé *cancelé* est celui qui commence à *verser*.

J'ai entendu dire à Bernay, à propos d'un cheval qu'on venait de saigner à blanc : « Il est resté *échancelé* pendant huit jours » (c'est à dire abattu; il ne pouvait se remettre sur ses jambes).

On voit, par ces deux exemples, qu'en patois normand *chanceler* ou *canceler*, et le composé *échanceler* peuvent s'employer comme verbe actifs.

CANEÇON pour **CALEÇON.** — Figure dans l'inventaire, après décès, du mobilier de Thomas Corneille (1710), retrouvé dernièrement aux Andelys.

Cette variante n'est pas particulière à la Normandie; elle est fort usitée à Paris même. L'étymologie du mot ne la justifie point, car caleçon doit venir de l'italien *calzoni* (haut de chausses).

CANER. — Braire : du latin *canere*, chanter, probablement. Se dit d'un âne qui crie. Le verbe *braire*, en Normandie, a un sens moins particulier, et s'applique tout autant, par exemple, au cri des enfants qu'à celui des ânes.

CANIA (DU), OU DES CANIAS. — Du latin *canna*.

On appelle ainsi les grandes ombellifères à *tige creuse*, et surtout la *berce* (*heracleum sphondylium*), qui envahit quelquefois les meilleurs prés.

CANIR. — Moisir, *chancir*. — Vient du latin *canere*, devenir blanc, comme chancir vient de *canescere*.

CANNE OU CANE. — Grosse cruche de grès employée dans les ménages, et qui contient ordinairement 6 pots, environ 12 litres.

Voici ce mot dans un texte normand du moyen âge cité par M. Ernest de Fréville (*Comm. de Rouen*, tome II, 76) :

« Doivent les fermiers des portes un sextier de vin en deux *canes*. »

La canne était à cette époque, et est encore, dans quelques parties de la Normandie, une mesure pour les liquides.— Ce mot n'était pas moins français que normand, témoin ce vieux vers mentionné par M. Genin (*Problèmes philologiques*), et qui paraît être la première forme d'un proverbe bien connu :

« Tant va la *canne* à l'iau qu'il li convient brisier. »

Canne ou *cane* ne se dit plus à Paris; mais on y conserve ses diminutifs, *canon* et *canette*, tous deux chers aux ivrognes.

Quelle est l'origine de ces mots? est-elle latine ou germanique?

En latin *canna* ne signifiait pas seulement roseau, mais aussi une sorte de *vase* (Juvénal), et *cantharus* voulait dire *broc* ou quelque chose d'approchant. En espagnol et en italien le mot *cantina* (dont nous avons tiré cantine et cantinière) désigne un lieu où l'on met des bouteilles, une *cave*; *canova* (d'où le nom propre si célèbre) a le même sens en italien. — Tout cela semble favorable à l'étymologie latine.

Mais le doute est permis si l'on considère que le mot *canne* a aussi des proches parents dans plusieurs langues germaniques : non-seulement en allemand où *kann* signifie pot, et en anglais où *can* se dit pour bidon et burette, mais aussi dans les idiomes scandinaves. — Un document suédois publié par les journaux (janvier 1855) m'apprend que l'unité de mesure officielle pour les spiritueux, dans ce pays, est la *kanne*, équivalente à 2 litres 2/3. — Je lis d'ailleurs dans le voyage du poëte Regnard en Laponie :

« Il fallut boire à la suédoise, c'est-à-dire « vider les *cannes* d'un seul trait. »

(Le mot canne est souligné par l'auteur.)

CANNE A LAIT. — Vase de fer-blanc dont se servent les laitières pour conserver et surtout pour transporter leur lait.

CANNER. (Prononcez can-ner.)—Braire; se dit du cri des ânes.

Le mot *braire*, fort usité en patois normand, s'applique plutôt aux cris humains, et surtout à ceux des petits enfants.

CANNET. — Petit pot de terre, rétréci, puis évasé à son sommet, servant à contenir de l'eau ou du *boire*. — (V. *canne*.)

CANNEVIEU. — Chennevis.

CANT OU CHANT. — Ce monosyllabe entre dans la composition d'une infinité de noms de lieux, en Normandie et dans toute la France du nord : chantecoq, chantepie ou cantepie, chantemerle, chanteraine, chanteloup, etc. (ce dernier nom est particulièrement usité, ainsi que ses variantes canteleu, cantaloup, canteloube, etc.).

Le savant abbé Lebœuf, et après lui M. Aug. Leprevost, rattachaient tous ces mots au radical germanique *cant* ou *kant* (en bas-latin *cantus*), coin, côté, canton; les mots que j'ai cités signifieraient proprement le *coin* ou le *canton* des coqs, des pies, des merles, des grenouilles, etc.; mais un autre philologue, M. Houzé, dans une étude sur les noms de lieux récemment publiée, combat cette opinion et propose de revenir à l'étymologie qui avait prévalu avant l'abbé Lebœuf et qui était tirée du latin *cantare* tout simplement. Il fait remarquer que *cant* ou *chant*, dans les mots dont il s'agit, est toujours accompagné d'un de ces noms dont le porteur « a des prétentions plus ou moins contestables au titre de virtuose ». EXEMPLES : canteleu, canteraine, cantagrel (chante-grillon), cantepie, chantoison; mais il n'y a point de *chantelièvre*, ni de *chantecounil*, etc.

CANTÉ OU ACANTÉ. — (V. *Aquanté*.)

CANTER OU SE CANTER. — S'incliner, pencher, tomber de côté. EXEMPLE : « En labourant comme çà, les mottes viendront *se canter* à droite. » — (V. *accanter*, qui se dit davantage.)

CANTIQUES. — Les cantiques (qu'on ferait mieux d'appeler *complaintes*) se chantent dans les veillées, dans les repas de noces, dans les longs soupers qu'on offre à ses voisins quand ils sont venus aider pour certaines récoltes, etc. — Ce

sont des espèces de légendes, bariolées quelquefois de latin d'église, des récits sérieux et platement naïfs de quelque fait surnaturel, psalmodiés sur des airs très-monotones.

Voici un de ces cantiques, c'est un des plus courts :

« Était un laboureur
« *Gravi* (endurci) dans le cœur;
« S'en allant au marché,
« Passant proche de ses blés
« Qu'il avait semés;
« Ils viennent trop bien à son gré;
« A son chemin a rencontré
« Un particulier
« Qui lui a conseillé
« De ses terres labourer.
« Poussé du malin Esprit
« S'en retournant chez lui
« Pour faire ses blés, périt;
« Au troisième tour,
« Il demeure en court (*sic*),
« Sent ses bras arrêter là
« Sans pouvoir faire un pas.
« Notre Dieu d'amour
« Se fit pératre (paraître) en ce jour.»

Le *particulier* qui donne au laboureur le mauvais conseil de refaire son blé parce qu'il vient trop bien, n'est autre, bien entendu, que le diable ; c'est là ce qui motive l'intervention divine. — La moralité de cette légende n'est pas très-claire ; c'est, je suppose, que le mieux est l'ennemi du bien, et qu'il faut laisser faire le bon Dieu, surtout quand il vous favorise.

On voit, en examinant de près cette petite pièce, que le fond en est plus vieux que la forme, et qu'elle contient à peine trois mots de patois.

CANU ou **CANUT** (Nom propre). — Chenu, couvert de cheveux blancs; de *canus*.

Tout en regardant comme très-probable cette étymologie latine, je dois faire remarquer l'identité de ce mot avec le nom scandinave qu'un grand roi d'Angleterre a illustré peu de temps avant Guillaume le Conquérant.

CAPE (TÊTE DE). — (V. *capot*.)

CAPET. — Chapeau ; on dit aussi, mais plus rarement, *capiau*.

« Capets-teigneux » : têtes de fleurs de la bardane, hérissées, comme on sait, d'aiguillons crochus qui s'attachent aux vêtements, aux cheveux, etc.

CAPIAU. — (V. *capet*.)

CAPIFAUT ou **CAPIFAU**. — Jeu de colin-maillard. — Nom adopté à Rouen comme à Pont-Audemer. On pourrait l'écrire en trois mots *cap-y-faut ;* c'est-à-dire, littéralement « la tête y manque ou la tête y tourne ». C'est une explication très-naturelle et très-plausible.

Mais Rabelais, dans l'innombrable kyrielle des jeux de Gargantua enfant, écrit *chapifou*, et cela ne laisse pas que de m'ébranler. *Chapifou* peut se traduire par *tête folle*, ce qui convient bien aussi au jeu dont il s'agit.

CAPOT, CAPOTE, TÊTE DE CAPE. — Parties de l'ancien costume des femmes de la campagne.

Capot : manteau qui recouvre la tête et s'élargit à partir des épaules [1].

Capote : mante avec un capuchon qu'on met sur sa tête ou qu'on laisse pendre sur ses épaules. — La capote a quelque rapport avec les pelisses des dames de la ville ; on en voit encore quelquefois.

Tête de cape : capuchon auquel est adapté un petit mantelet très-court, destiné à couvrir le col et les épaules.

La tête de cape se mettait en cas de mauvais temps et se retirait après; c'était un abri temporaire plutôt qu'un costume. Les hommes s'en servaient aussi. — On ne se permettait pas la *tête de cape* dans l'intérieur des églises, tandis qu'on entendait la messe en *capot* ou en *capote*.

Tous ces mots, tirés du latin *caput*, se rapportent à des objets tombés en désuétude, et bientôt on ne les comprendra plus.

CAPRICIER. — Agir par caprices, avoir des caprices.

CARCAN ou **CAIRCAN**. — 1° Bâton à deux bouts symétriques, séparés par un *demi-collier* en bois ; il se met sur les épaules et aide à transporter des brocs remplis d'eau ou de cidre ;

2° Collier de bois fort large qu'on met au cou des cochons pour les empêcher de passer au travers des haies.

Carcan se disait au XVI[e] siècle pour *collier*, dans tous les sens qu'a aujourd'hui ce dernier mot, et trouvait sa place dans le langage galant :

« Je voudrais être le *carquan* (*sic*)
« Qui orne ta gorge yvoirine. »
(Ronsard, *Odes*.)

Origine germanique : *kragen* voulait dire *cou* dans le langage des Francs, et signifie *collier* en allemand moderne.

[1] En Béarn, les hommes portent (ou portaient il y a 30 ans) un ample manteau de cette espèce ; j'ai entendu appeler ce vêtement une *cape*. L'usage de la cape était apparemment très-répandu en France, puisqu'on disait autrefois des cadets de famille qu'ils n'avaient que la *cape* et l'épée.

CARCULER pour **CALCULER**.

CARÊME (MI-). — (V. à la lettre *M*.)

CARÊME-PRENANTS (DES). — Des crêpes ou quelque chose d'approchant. On s'en régale pendant les *gras-jours* à la ville aussi bien qu'à la campagne. Les mauvais plaisants y introduisent parfois de l'étoupe ou quelque autre ingrédient qui ne vaut pas mieux.

Ce nom donné à l'un des produits du carnaval est un souvenir du temps où l'on appelait ainsi le mardi-gras, et par extension le carnaval lui-même.

« Je suis scandalisée, dit Mme Jourdain, « de la vie que vous menez... on dirait qu'il « est céans *carême-prenant* tous les jours. » (Molière, *Bourgeois gentilhomme*, acte III, sc. III.)

Le mot *carême-prenant* était une façon assez vive d'exprimer qu'on *touchait au carême*. On ne s'en sert plus depuis longtemps à Paris, et les Jourdains d'aujourd'hui ne le comprendraient pas.

CARNAGE (Masculin).—Exemple : « C'est un vieux *carnage !* » Mot très-injurieux. — Même sens et même étymologie que *carogne*.

CARPENTIER (POMME DE). — Pomme à cidre tardive, qui fait un *boire* un peu coloré.

Le nombre des *pommages* ou essences de pommiers est infini. J'ai noté seulement les principales.

CARPLEUSE ou **CATEPLEUSE**. — Chenille. — En patois picard : *capleuse*, capluche, caplure et carpluee.

En bas-normand : chapleuse, carpeleuse et charpelouse.

Suivant MM. Duméril et Corblet, ces mots viendraient de *caro pilosa;* c'est possible. — Louis Dubois préfère l'étymologie *chatte-peleuse* (c'est-à-dire chatte poilue) qui n'est pas non plus sans vraisemblance : « Elle semble *catte-pelouse*,» dit maître Pathelin dans un endroit où il affecte de parler normand.

Néanmoins, je propose une troisième explication, tirée d'un seul mot latin : *capillus*, cheveu, ou *capillatus*, chevelu. Les formes picardes seraient alors les moins altérées.

En anglais, chenille se dit *caterpillar*, qui n'est sans doute qu'une corruption d'une des formes normandes.

CARRE. — (De *quadratus*) : angle saillant d'un objet de forme carrée. L'Académie cite quelques exemples, peu usités aujourd'hui, de l'emploi de ce mot. On ne dit plus guère à Paris que la *carre* d'une cheminée, ou la *carre* d'un meuble, et presque toujours à propos du mal qu'on se fait en les choquant. — A Pont-Audemer, j'ai vu quelquefois appliquer cette expression aux angles rentrants d'un carré, aussi bien qu'à ses angles saillants. J'ai entendu dire, par exemple : « C'est à « X... qu'appartient cette grande maison « sur un des *carres* de la place de la Co« médie, au Havre. »

CARREAU. — Maladie des enfants; elle consiste en ce que leur ventre se ballonne et durcit. Ce mot n'est pas particulier à la Normandie; mais il me donne occasion de mentionner une superstition singulière dont il reste encore quelques traces dans les arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay, celle qui attribue à certaines personnes le don de guérir ce mal par le seul attouchement des mains : c'est ce qu'on appelle toucher le carreau (Pont-Audemer), ou toucher du carreau (Bernay)[1].

CARRETIL ou **CARTIL**.—(V. *charretil*.)

CARRIER. — C'est le verbe *charrier* prononcé à la normande.

Si je l'admets ici, c'est d'abord pour mentionner l'usage extrêmement varié qu'on en fait : à Paris, ce verbe ne s'applique guère qu'aux transports lents et pénibles; ici, *carrier* remplace presque entièrement les verbes *porter*, *transporter* et *apporter*. Je viens d'entendre dire, par exemple : « Le chat a *carrié* tout à l'heure une souris. »

Je dois dire, en second lieu, qu'assez souvent *carrier* s'emploie neutralement, dans le sens d'*aller*, de *marcher*. Une mère, par exemple, dira à son enfant : « Où c'que tu *carries?* » (où vas-tu?) — ou bien : « T'es toujours à *carrier* » (à aller et venir). — Cette signification existait également en vieux français :

« Nos âmes ont *charrié* si uniment « ensemble », dit Montaigne d'un de ses amis (liv. Ier, chap. XXVII).

Il en reste la locution familière, encore assez usitée : *charrier droit*.

Chez les Anglais, le verbe *carry*, qui leur vient peut-être des Normands du XIe siècle, est aussi usité que *carrier* chez les Normands d'à présent[2].

[1] « On raconte que les seigneurs de Tourville *touchaient le carreau*. » (Alf. Canel, *Hist. de l'arr. de Pont-Audemer*.)

[2] *Charrier* ou *carrier* est dérivé, sans aucun doute, de *char* (en celto-breton *c'har*), et signifie

CARRIEUX. — Celui qui charrie : « Un *carrieux* de fumier, une *carrieuse* d'eau. »

CARTER pour **S'ÉCARTER.** (Exemple de l'apocope si chère aux Normands). — Ce mot, très-employé par ceux qui conduisent des voitures, a deux significations : 1° Eviter un obstacle quelconque, et surtout se garer d'une autre voiture. EXEMPLE : « Vous voilà croché ; c'est que vous n'avez pas *carté* ; » — 2° s'attacher, dans les mauvais chemins, à se tenir en dehors des ornières. Ce sens rentre jusqu'à un certain point dans le précédent.

Carter s'emploie quelquefois comme verbe actif : « Je *carte* de mon mieux vos plates-bandes », me disait un jour un homme qui faisait des charriages dans mes allées.

CASSELOGNE. — Petite couverture de laine dont on enveloppe les enfants quand il fait froid. Il m'avait semblé d'abord que ce mot était formé de deux mots anglais : *case*, enfermer, envelopper, et *loin*, reins ; le sens littéral aurait été *cache-reins*. Mais, tout bien considéré, *casselogne* doit être simplement une corruption de *Catalogne*, nom de la province d'où sont venues sans doute les premières couvertures de ce genre. Ce qui vient à l'appui de cette explication, ce sont d'abord les formes *castelogne* et *catelogne*, que je trouve dans les glossaires de L. Dubois et de l'abbé Corblet, avec la traduction : « couverture de lit » ; c'est, en second lieu, le passage suivant de la géographie de Nic. de la Croix (1773), à l'article *Barcelonne* : « On y fait un grand trafic de « *couvertures* estimées. »

CASSINE. — Maison de mauvaise apparence, mauvais logis ; se dit surtout des auberges et des restaurants de dernier ordre.

Originairement, *cassine* voulait dire : « maison de plaisir hors la ville ; c'est la définition de l'Académie, et c'est sans doute ainsi que l'entend Rabelais dans le passage suivant :

« Finablement les mena banqueter en une « *cassine* hors la porte en laquelle est le « chemin de Saint-Lizaire. »

(Pantagruel. liv. IV, chap. XIII.)

Cassine est tiré de *cassina*, qui veut dire en italien *ferme*, et par extension maison champêtre[1].

CASTAFOUINE (DE LA). — Excréments humains, vient peut-être des vieux mots français *caitis* (méchant, mauvais, en italien *cattivo*), et *fime* (fumier).

CASTARAT. — (A Pont-Audemer et dans tout le Roumois) : étourdi, braque, tête à l'évent et quelquefois homme entêté sans raison.

N'est-ce pas une corruption du mot *castrat*, qui voulait dire *mouton* en vieux français, selon le témoignage de Roquefort et de M. Léop. Delisle, p. 240 des *Etudes sur la classe agricole* (*castrato* a encore cette signification en italien). On comparerait ainsi à la race moutonnière ceux qui ont l'habitude d'agir sans réflexion et de pousser tout droit devant eux.

CASTEROLE. — Casserole (de cassis, casque). On estropie ce mot de la même manière à Paris.

CASTEROLÉE. — Le contenu d'une casserole.

CASTONADE. — Cassonade (comme à Paris).

« Le puriste Ménage se prononce pour *castonade*. »

(Génin, *Illustration*.)

CASUEL. — Fortuit, qui arrive par hasard.

EXEMPLE : « Si c'te berbis noire n'a pas d'agneau de sa couleu, ç'a sera bé *casuel* », (ce sera un grand hasard).

L'adjectif *casuel* avait autrefois cette signification en français, mais il n'a plus que celle de précaire, incertain.

CAT. — Chat. En basse-latinité *catus* ; *cat* est aussi le mot anglais.

CATACHIFE, CATACHIFRE, CATAFICHE, CATASSIFFE. — Formes très-variées d'un même mot qui signifie *piége à bascule* pour prendre les souris, les oiseaux, etc. — En basse Normandie, on dit *catéfut* (L. Dubois et Duméril).

Les étymologies abondent ; on propose :

1° *Catus affixus*, ou *chat à l'affut* ;

2° Les mots *catus* et *fustis*, dont la réunion signifierait, selon M. Duméril, *chat de bois* ;

proprement « transporter *en voiture* ». Il est donc singulier que ce mot prenne quelquefois le sens de *marcher*... pas plus singulier cependant que de voir le mot *marcher* lui-même en contradiction complète avec sa signification primitive, qui, d'après son étymologie à la fois celtique et germanique, était « *aller à cheval* ». — (V. Chevallet, *Orig. de la langue française*, tome Ier, p. 571.)

[1] La plus jolie promenade de Florence est celle *delle Cascine*.

Cascio signifie fromage en italien, et je crois que la vraie traduction de *cascina* doit être fromagerie ou laiterie.

3° Le verbe *captivare*, qui n'est pas très-facile à reconnaître dans *catafiche*, ni dans *catachife ;* (l'*f* s'y serait introduit en prenant la place du *v*, comme dans *captif*) ;

4° Enfin, il y a un autre système qui consiste à dire que tous les noms dont il s'agit sont des corruptions des mots *quatre en chiffre* et des allusions à la forme habituelle d'un piége à bascule (4), de celui surtout qui sert à prendre les oiseaux. Quoique cette explication ait eu quelque succès à Pont-Audemer même, je ne l'en crois pas plus vraie; elle ne s'accorde nullement avec le mot bas-normand *catéfut;* et d'ailleurs il n'est pas probable que ces noms populaires et déjà anciens d'un instrument grossier aient été tirés de sa ressemblance avec un *chiffre.*

CATAIGNIER, CATAIGNIÈRE, pour **CHATAIGNIER.** — La forme féminine est la plus usitée.

CATASSIFE. — (V. *catachife.*)

CATEPLEUSE. — (V. *carpleuse.*)

CATEPUCHE ou **CAPETUCHE.** — On appelle ainsi la menthe à feuilles rondes, commune dans les *masures* humides, et plusieurs autres menthes ou baumes qui croissent dans les champs et dans les jardins.

Ces deux noms sont des altérations de *cache-puce* (c'est-à-dire chasse-puce), nom motivé par l'odeur très-forte des plantes en question, dont on peut se servir en effet pour écarter les insectes.

Mentha pulegium (du latin *pulex*) est le nom linnéen d'une menthe plus commune dans l'arrondissement de Bernay que dans celui de Pont-Audemer. Ce mot *pulegium* rend la même idée que *cache-puce.* — (V. *pouliot.*)

CAT-HUANT. — Corruption de chat-huant (Epaignes).

CÂTIR (SE). — Se blottir, se pelotonner comme le fait un chat (*cat*) qui guette sa proie. Expression très-pittoresque.

CÂTON. — « Se mettre à *câton* », c'est marcher à quatre pattes, ramper comme un *chat*, se faire petit.

Cette expression et celle qui précède, *câtir*, ont la même origine; mais on voit par leurs définitions qu'elles n'ont pas le même sens. Celui qui se *câtit*, reste immobile; celui qui se *met à câton*, cherche à franchir un obstacle, à passer par une ouverture basse ou étroite.

CATONNET (DU). — On appelle ainsi les plantes vulgaires dont les tiges fleuries se terminent par un ou plusieurs capitules, plus ou moins soyeux, et ayant quelque rapport avec le *chaton* des saules, des peupliers, etc., par exemple le trèfle des champs, la menthe à feuilles rondes.

CAUCHÉE pour **COUCHÉE** (probablement). — Terme de terrassier : couche de terre égale en hauteur à ce qu'on peut prendre avec la bêche.

CAUCHER. (On prononce *ca-aucher.*) — Chausser.

CAUCHER, CAUCHINER, CHANCINER DU BLÉ. — Le soumettre à l'action de la chaux avant de le semer. — C'est ce qu'on exprime en français par le mot *chauler.*

Cette opération consiste à plonger le blé dans une solution bouillante de chaux. Nos paysans la regardent comme ayant pour objet principal d'*opposer la nuille*, c'est-à-dire de préserver la récolte de la maladie qu'on nomme en français *nielle* ou *charbon.*

CAUCHES pour **CHAUSSES.** — Des bas, de *calceus*, chaussure. Les diminutifs *chausson, chaussettes*, si usités en français, ont une signification qui se rapporte bien à cette étymologie; mais dans les rares locutions françaises où le vieux mot *chausses* a été conservé (*porter les chausses* dans le ménage, *tirer ses chausses*), il a un autre sens et désigne évidemment le vêtement *masculin* le plus indispensable. — L'explication de ce fait est, je crois, qu'à une certaine époque la culotte et les bas ne faisaient qu'un (comme on le voit dans les costumes du moyen âge et même dans ceux du XVIe siècle), et devaient porter alors le nom commun de *chausses.* Plus tard, on les a séparés, et la fraction supérieure, ou culotte, a pris naturellement le nom de *haut de chausses*, avec lequel Molière nous a familiarisés.

CAUCHEUX ou **COCHEUX.** — Petits vergers situés sur la lisière du Marais-Vernier, entre le marais proprement dit et le chemin qui en fait le tour : ils sont pourvus en général d'un seul bâtiment à usage d'étable. — Ce mot se rattache, je crois, à *cauchie*, vieille forme normande du mot chaussée. — (V. l'article suivant.)

CAUCHIE. — Chaussée. On appelle ainsi, au Marais-Vernier, les levées ou passages à terrain solide, servant à accéder aux parties de ce marais dont on a pu utiliser les produits; ces levées font

souvent suite aux *caucheux*. — (V. l'article précédent.)

Autrefois l'expression *cauchie* ou *cauchiée* (en bas-latin *calceia*) s'employait très-fréquemment en Normandie, notamment pour désigner les *chaussées* ou digues des moulins. — (V. l'ouvrage de M. L. Delisle, p. 85.)

CAUDELÉE. — Restes de laitage conservés dans une petite barrique et servant à faire de la soupe pendant l'hiver. Du vieux mot *chaudeau*.

CAUMERY, CAMMERY, CAMBERY. — « Du *caumery* ou des terres en *caumery* » : c'est la leçon la plus correcte; mais j'ai eu de la peine à la saisir, défigurée comme elle était par la prononciation des paysans, qui disent ordinairement du *cammery* (en donnant un son nasal à la première syllabe, comme s'il y avait un *n*), ou même du *cambery*, en changeant le second *m* en *b*.

On nomme ainsi les pièces de terre où l'on a récolté du blé et qui n'ont pas été labourées depuis, et surtout celles qui passent l'hiver en cet état.

Ces expressions viennent de *caume* (chaume) et signifient littéralement : « pièce de terre encore garnie de chaume », par opposition à « *voret* ou terres en *voret*. » — (V. ce mot.) — Le caumery devient du voret, quand on le laboure sans l'ensemencer.

Dans toutes les provinces du nord et du centre de la France, il existe ou il a existé autrefois des équivalents de notre mot normand, et beaucoup de localités, beaucoup de familles tirent leur nom de là, par exemple : Chambéry, Chambry, Chaubry, Chaumoy, Chambois, Chambray, Cambray, etc.

CAUMÉE. — (V. *chaumée*.)

CAUMEUSE ou **CAMMEUSE.** (Prononcez cam-meuse.) — Faucille particulière pour couper le *caume* ou chaume à fleur de terre; elle est pourvue de dents comme une scie. — (V. *fauquet*.)

CAUQUONE ou **CAUQUEUE.** — Prêle.

Nul doute que ces deux mots ne soient des traductions du nom latin de la même plante, *equisetum*; on a dit probablement en bas-latin, pour rendre la même idée, *caballi cauda*, d'où nos pères ont tiré naturellement *cauqueue* ou *cauquoue*, en maintenant l'inversion.

CAUSER A quelqu'un, au lieu de **CAUSER AVEC** quelqu'un. — **EXEMPLES** : « Je *lui* ai causé un peu. » — « Ne *m'en* causez pas. » — On voit, par le second exemple, que *causer* remplace tout à fait ici le mot *parler*, dans le sens de *loqui* aussi bien que dans celui de *fabulari*, qui est seul admis en bon français.

Presque tout le monde fait cette double faute à Pont-Audemer.

L'emploi du datif avec le verbe *causer*, dans les provinces du Centre et à Genève, est également signalé par le glossaire de M. le comte Jaubert et par le glossaire génevois de M. Jean Humbert (1852). — Ainsi J.-J. Rousseau cédait à une habitude de sa jeunesse quand il a dit dans ses *Confessions*, en parlant de Mme d'Houdetot :

« La première fois que je la vis, elle « était à la veille de son mariage; elle « *me causa* longtemps avec la familiarité « charmante qui lui est naturelle. »

CAUX (PAYS DE). — (V. à la lettre *P*.)

CAVE. — Cellier; bâtiment ou portion de bâtiment où l'on met, à la campagne, les tonneaux de *boire* ou de gros cidre.

Ces *caves* de nos masures normandes, malgré le nom qu'elles portent, ne sont presque jamais souterraines.

CAVÉE. — Ravin (V. *cabine*), et surtout chemin creux.

Les *cavées* sont fréquentes dans les vieux chemins normands et trop souvent étroites.

En latin *cavea* signifiait, en général, un lieu creux et obscur.

CAVELIER. — Nom propre très-répandu : doit signifier *chevalier* ou *cavalier*[1]. On disait autrefois à Pont-Audemer les bêtes *cavelines* pour la race chevaline. (Alf. Canel, *commune de Saint-Germain*.)

CAYEUX (DES). — Des moules. Il y a dans le département de la Somme un petit port de pêcheurs, nommé *Cayeux*, qui expédie à l'intérieur beaucoup de poissons et sans doute aussi des coquillages. Peut-être en criant : « *Cayeux! cayeux!* » ceux qui vendent des moules, veulent-ils faire entendre que leur marchandise vient de là. — (V. *Villerville*.

CÉCLIER pour **CERCLIER.** — Celui qui

[1] Roquefort cherche à établir dans une dissertation savante (*Glossaire*, tome Ier, p. 222) que *cavalier* et *chevalier* ne sont pas des dénominations identiques; que le premier mot vient seul de *caballus*; que *chevalier* vient de *caput*, et ne s'appliquait pas nécessairement à un homme de cheval. — *Cavaliere* en italien, *caballero* en espagnol ont les deux sens, ce qui serait étonnant si l'opinion de Roquefort était fondée.

fait des cercles à tonneaux. — Mot inconnu à Paris et aux environs.

CÉLÉBRAL pour **CÉRÉBRAL**. — « Mon père a une *fièvre célébrale.* »

CELLE (LA) ou **LA CHELLE** pour **CELLE**. — EXEMPLE : « Ma jument n'est pas assez forte : prenez plutôt *la chelle de* Pierre » (ou *la chelle à* Pierre).

On dit aussi dans le même sens (V. à la lettre S) : « *la sienne à* Pierre[1]. »

CELLE A ou **LA CELLE A X...**, pour **LA FEMME DE X...**, ou **LA MAITRESSE DE X...** — Se dit surtout dans le dernier sens, à la ville du moins. Ainsi j'ai entendu dire d'une jeune personne mal famée qui passait dans la rue : « C'est *celle à* M. le sous-préfet. »

CELLE FIN (A) DE... ou **A CEULLE FIN DE...** pour **A CETTE FIN DE... AFIN DE...** — EXEMPLE : « J'irai chez vous *à celle fin de* prendre vos ordres. » Locution familière à ceux qui mettent de la prétention dans leur langage[2]; c'était du très-bon français autrefois :

« *A celle fin* qu'il n'y ait faute nulle
« Je vous ferai une belle cédule
« A vous payer (sans usure il s'entend)
« Quand on verra tout le monde content. »
(Cl. Marot, *Épître au Roy pour avoir été desrobé.*)

Et dans Ronsard :

« .... une mignonne oisive
« Et qui perd tout son tems à mirer, à farder
« Sa face, *à celle fin qu'*on l'aille regarder[3]. »

A ceulle fin ou *à seule fin que...* est aussi une tournure berrichonne. « *A seule fin que* Mariette l'épouse », dit George Sand dans *François le Champi*. — M. Jaubert adopte la même orthographe, justifiée par une citation d'Amyot. En Normandie il faut, je crois, écrire *à ceulle fin*, *ceulle* étant une variante très-usitée du pronom *celle*, ou plutôt n'étant que le même mot altéré par la prononciation locale.

[1] Cette dernière locution, qui est la plus usitée, me paraît bien normande. L'autre appartient à tous les patois du Nord ; elle a eu un moment de vogue dans les salons parisiens, sous le premier Empire, à cause du mot qu'on attribuait à certaine duchesse improvisée. « On n'entre pas chez l'Impératrice, » disait un huissier à cette dame et à la maréchale Lannes qui l'accompagnait. — Annonce toujours, répondit-elle, la femme de Lefebvre et la *celle à Lannes.* »

[2] Il y a des gens à Pont-Audemer qui raffinent encore et qui disent par exemple : « J'irai chez vous *pour à celle fin de...* »

[3] Il paraît qu'à cette époque on pouvait mettre *celle* partout où nous mettons *cette*. Ainsi dans Rabelais :

« En *celle* heure partit le bon homme. » (*Gargantua*, chap. xxx.)

Quelquefois on faisait l'inverse ; ainsi Marot et Montaigne disent *cette-ci*, *cettui-ci*. EXEMPLE :

« Cette autre curiosité me semble germaine à *cette cy.* »
(*Essais*, liv. Ier, chap. III.)

Celle vient d'*illa*, et cette, d'*ista*.

CELTIQUES (ÉTYMOLOGIES) ou **GAULOISES**. — L'absence complète de monuments de l'ancienne langue gauloise (on ne connaît avec certitude que quelques expressions conservées par des auteurs latins, et notamment par Festus), et l'introduction successive d'un très-grand nombre de mots d'origine étrangère (latine surtout) dans la langue des Bas-Bretons, qui sont pour nous les représentants des Gaulois, jettent de l'incertitude sur la plupart des étymologies qu'on pourrait en tirer. Il est très-probable, d'ailleurs, que plusieurs des racines celtiques de notre langue n'existent plus en Bretagne ; car, par le fait même des emprunts dont je viens de parler, une partie de l'idiome indigène devenait inutile et a dû disparaître.

Quand une étymologie bretonne se trouve en concurrence avec une étymologie latine, ou même germanique, le parti le plus prudent est toujours de préférer ces dernières ; c'est ce que fait M. Chevallet, le meilleur guide, je crois, en ces matières. Parmi les *vieux* mots français auxquels ce savant attribue une origine celtique (dans son ouvrage sur la formation de la langue française), il y en a qui se retrouvent *à peu près* en patois normand ; j'ai donc pu profiter directement de quelques-unes de ses indications. Pour d'autres mots, je n'ai guère pu m'aider que des dictionnaires de MM. Legonidec et de la Villemarqué.

Somme toute, voici le tableau des étymologies celtiques ou gauloises, disséminées dans le présent glossaire, qui me semblent offrir le plus de probabilité :

Andain ou ondain, d'*anden*, raie, file ;
Arée, âra, d'*arne*, orage ;
Baillet, de *bal* ou *bail*, tache blanche ;
Banneau, de *ben*, charriot ;
Béleron (cuve des pressoirs), de *beol*, cuvier ;
Bibet, de *fibu*, moucheron ;
Braue, brauder, brouainer, brouée, de *bren*, son, excrément ;
Brière et breyère, de *brug* ;
Cran (terrain caillouteux), de *kraèg*, pierres ;
Dou ou doux, douve, de *dour*, eau ;
Douvre, douvreux, même étymologie ;
Ebrouger, de *broust*, broussailles ;
Ecoufle (cerf-volant), de *skoul*, milan ;

Etriver, de *strif* ou *striv*, querelle, peine;
Froc ou fros (terrain vague), de *fraost*, inculte;
Gades, gadelles (petites groseilles), de *gardiz*, acide;
Gallon, gauge, de *sgal*, seau, écuelle;
Garret, garretière, de *gar*, jambe;
Goder, de *god*, poche;
Gord, de *gored*, pêcherie;
Groiseilles, de *groisaid*, (forme irlandaise);
Grigne, de *grinouz*, grognon;
Hargner, de *harne* ou *arne*, orage;
Hèque, de *ek*, pointe (ce radical est aussi germanique);
Iaue (eau), de *aven*, eau, rivière;
Malle (marne), de *marg*;
Mègle, mère, de *meag*, petit lait;
Noë, noc, de *noëd*, gouttière;
Rogu, de *rog* ou *rok*, arrogant;
Tasserie ou tas, tasser, de *daz*, amas, monceau;
Vaule, vaulette, de *gwalen*, gaule;
Voret ou varet, de *avrek*, guéret, jachère.

CÉMETIÈRE, CIMÉTIÈRE. — J'avais cru voir d'abord dans *cémetière* (qu'on pourrait écrire *ceimetière*) un changement de prononciation dû aux habitudes normandes; mais ce mot vient directement du latin *cæmeterium*.

CENSÉ. — Presque. Participe employé comme adverbe (pour censément). EXEMPLE : « Il ne mange plus rien *censé*. » — (V. l'art. suivant.)

CENSÉMENT. — Presque, pour ainsi dire. — EXEMPLE : « J'irais *censément* deux fois à la ville pendant que vous iriez une. » Du vieux verbe *censer* (*censeo*). La phrase citée revient à celle-ci : « *je crois* que j'irais deux fois, etc. »

Cet idiotisme normand, très-familier aux paysans surtout, répond au *volontiers* des Parisiens, qu'on pourrait employer dans les mêmes phrases.

CENSION (LE JOUR) pour **LE JOUR DE L'ASCENSION.**

Dans les « constitutions de la meson-Dieu de Vernon », publiées par M. de Bouis, je lis (§ XV) : « La Prieure et les seurs jeuneront... trois jorz devant *la Cension*. » En italien, on dit souvent *la scenza*, au lieu de *l'ascenza*.

M. Léopold Delisle, qui est Normand, se sert (dans son excellent ouvrage sur la *Condition de la classe agricole en Normandie*, p. 157) de cette expression : « *le jour Toussaint*. » A Paris, tout le monde dirait : « le jour de la Toussaint. »

CÉPER. — Pousser de manière à former des cépées. — (V. *chéper*, qui se dit davantage.)

CERCHER ou **SERCHER** pour **CHERCHER.** — C'est un mot français très-ancien, plus ancien peut-être que celui qui a prévalu. On le trouve dans le *Roman de Rou* : il était d'un usage général au XVI[e] siècle :

« De tous ses compagnons il *cerche* la ruine. »

(Dubartas.)

La reine de Navarre, qui l'emploie très-volontiers, écrit *sercher*. EXEMPLE :

« Le beau père entra en l'isle pour *sercher* l'endroit qui lui seroit plus à propos. »

(*Heptameron*. 1[re] journée, 5[e] nouvelle.)

Dans un sonnet bien connu du poëte des Iveteaux, qui écrivait sous Henri IV et Louis XIII, on lit :

« Avoir peu de parents, moins de train que de rentes,
« Et *cercher* en tout temps l'honneste volupté... »

Cercher vient du bas-latin *circare*, corruption de *circumire*, parce que ceux qui cherchent une chose tournent autour du lieu où ils pensent la trouver. En italien *cercare*. En anglais *search*, qui se prononce *serch*, et vient peut-être de la forme *sercher*.

CERFEU. — Cerfeuil.

CERFOUIR. — (V. *cherfouir*.)

CES JOURS. — (Berville-sur-Mer et environs.) « J'irai *ces jours* », au lieu de « j'irai *ces jours-ci* », ou de « j'irai *un de ces jours* », comme on le dit à Paris.

CEULLE, pour **CELLE, CETTE.** — Répond au masculin *ceu* ou *ceul* usité autrefois en Normandie.

CH. — Observations sur l'emploi de cette consonne dans le patois de l'arrondissement de Pont-Audemer :

1° *Ch* pour c : Nos paysans changent ordinairement le c doux en *ch*; ainsi ils disent *chent* pour *cent*, *chiment* pour *ciment*, *cha* pour *ça* (cela).

Cette prononciation est très-ancienne; on la rencontre fréquemment dans les poésies de Wace (XII[e] siècle), témoin ce passage du *Roman de Rou* : « En ont occis plus de *chent* mille » (il en tua plus de *cent* mille).

2° *Ch* pour *s* et pour *ss*. Nos Normands

changent aussi en *ch*, mais moins fréquemment, l'*s* simple, ou double (*s* et *ss*). Exemples : *hercher* pour *herser*, *charge* pour *serge*, *bracher* pour *brasser*[1].

Voici maintenant les altérations que le son *ch*, quand il existe en français, subit dans le passage au patois normand ; elles sont au nombre de trois :

La plus ordinaire consiste à remplacer *ch* par un *c* dur, ou, ce qui revient au même, par *qu*... Exemples : *cat* pour *chat*, *planque* pour *planche*, *mâquer* pour *mâcher*, etc. Elle a lieu surtout au commencement des mots;

En second lieu, *ch* est quelquefois transformé en *s*. Exemples : *sanger*, *sarger*, *sarge*, au lieu de *changer*, *charger*, *charge*. Un ancien député de Pont-Audemer, qui a parlé bien des fois à la tribune nationale, n'a jamais prononcé ces mots autrement, et cela ne tenait pas à une imperfection d'organe. On prononce aussi, dans quelques cantons du Berry, *sanger*, *sangement* (Cte Jaubert). Rabelais (liv. IV, chap. xxxiv) dit que « Pantagruel tournoit les feuillets du bréviaire du frère Jan sans rien *dessirer* (déchirer)... » ;

Enfin, un troisième changement, plus rare, est celui de *ch* en *j*; par exemple, *jevâ* pour *cheval*, *jeveu* pour *cheveu*. Cet adoucissement du *ch* n'est pas de date récente; car, dans le recueil anglo-normand des lois de Guillaume le Conquérant, on trouve *jose* pour *chose* (§ 15) ; c'est absolument l'inverse de ce que font les Allemands, qui transforment tous nos *j* en *ch*.

En résumé, il résulte de ce qui précède que le patois normand introduit le son *ch* dans une foule de mots où la prononciation française ne l'admet pas, et qu'en revanche là où *ch* existe en français, le patois lui fait subir certaines altérations et le transforme le plus souvent en *c* dur. Cette étrange compensation se fait quelquefois dans un même mot. Exemple : *caucher* pour *chausser*.

Je termine par une remarque qui ne me paraît pas sans intérêt :

Si l'on examine un à un les mots où entre le *ch* français, on voit qu'ils sont dérivés presque tous d'un mot latin où il y avait, au lieu de *ch*, un *c* dur. Exemples : *chair* vient de *caro*; *chaleur*, de *calor*; *chauve*, de *calvus*; *chaperon*, de *caput*, etc. D'un autre côté, le *ch* français ne remplace jamais le *c* doux d'un mot latin; cette dernière lettre se retrouve, sans modification, dans les mots français; ainsi *cinis* nous a donné *cendre*; *centum*, *cent*, etc.

Que fait-on en patois normand? Précisément le contraire; car, d'une part, en remplaçant le *ch* français par un *c* dur ou par *qu*, nos Normands reviennent exactement à la forme latine; et, d'autre part, en transformant le *c* doux en *ch*, ils altèrent les mots français où la forme latine avait été respectée[1].

Chable. (Vieille forme française du mot **cable**.) — Grosse corde, celle dont on se sert, par exemple, pour l'abattage des arbres. Grosse *teurque* en paille. — (V. *teurque*).

Chabot. — Sabot. C'est un des mots où le *ch* est très-adouci; on prononce presque *jabot*.

Chabotée (une) ou quelquefois **chapotée.** — Une quantité excessive. Se dit notamment des parts trop fortes qu'on vous sert dans les repas. « Vous m'en donnez une *chabotée !* »

A Bayeux, à Saint-Lo, *cabot* est le nom d'une ancienne mesure contenant un demi-boisseau, et se dit, en outre, pour tas, monceau, petit mulon. C'est de là sans doute que vient *chabotée*.

MM. Duméril risquent ici une étymologie grecque. Le mot καβος désignait une mesure pour les grains, beaucoup plus petite que le *cabot* des Bas-Normands.

[1] M. Thommerel, dans ses recherches sur la fusion du franco-normand et de l'anglo-saxon, attribue à l'influence normande l'introduction du son *ch* au lieu de *s* ou de *ss*, dans certains mots anglais dérivés du français, tels qu'*establishment*, *punishment*. Il aurait pu ajouter *fashion* (façon) et les mots en *tion* que la langue anglaise a empruntés en masse au franco-normand et dont ils prononcent la finale comme si elle était écrite *cheune*. — J'ai trouvé dans Wace *maudichon* et *beneichon*, pour *malédiction*, *bénédiction* (v. 685, 1472, 1620).

[1] Si le patois normand s'écarte ici du français, il se rapproche, au contraire, de l'italien, qui, dans les emprunts si nombreux qu'il fait au latin, laisse généralement subsister les *c* durs dans les mots où il les trouve (par exemple, *carne*, chair; *caldo*, chaud) et ne conserve les syllabes où il y a un *c* doux qu'en y introduisant, par la prononciation, quelque chose d'analogue au *ch* franco-normand, Ainsi les Italiens écrivent, pour l'œil seulement, *cenere* (cendre), *cento* (cent), mais ils prononcent *tchnere*, *tchento*.

On peut se demander à cette occasion, s'ils n'ont pas pris cette prononciation au peuple qu'ils ont remplacé. Est-il bien sûr que les Romains, au lieu de dire *cinis*, *centum*, comme on nous l'enseigne dans nos écoles, n'aient pas prononcé *chinis* ou *tchinis*, *chentum* ou *tchentum?* Pour moi, je trouverais singulier qu'un son qui existe dans toutes les langues de l'Europe moderne et notamment dans les langues néolatines, eût été parfaitement inconnu dans l'ancienne Italie.

M. Aug. Le Prevost m'a parlé d'une inscription du viie siècle (ou environ), trouvée à Ham près Valognes et dans laquelle la prononciation *ch* pour *c* se manifeste d'une façon très-remarquable : le mot latin *cinxit* y est écrit *chingsit*.

CHABRENAT. — Le glossaire de L. Dubois et le petit dictionnaire de Vasnier ont admis ce mot avec la traduction *savetier*. D'après cela, *chabrenat* (ou *sabrenat*) doit être, comme le mot *savetier* lui-même, une corruption de l'espagnol *zapatero*, cordonnier.

Je n'ai, quant à moi, vu employer cette expression que dans la phrase : « Vous allez comme un *chabrenat* », adressée quelquefois en ma présence à certaines gens dont les allures étaient brutales et maladroites, et qui risquaient de tout briser ou renverser.

CHACOUTER (Verbe actif, de *cubitus*, en patois normand *coute*). — Coudoyer, ou, dans un sens plus général, se rendre gênant pour ses voisins, comme le font les gens mal élevés. EXEMPLE : « Je n'aime pas qu'on me *chacoute* à table. »

CHAGRINER (SE). — « Le temps *se chagrine* » (se gâte tout à fait), « le temps *se chagrine* à la pluie » (devient décidément pluvieux).

CHAI (DE LA). (Prononcez *ché*.)— De la *chair*, de la viande (suppression de l'*r* final).

« Habit à manger de la *chai*, » habit de gala, grande toilette.

En chai se dit assez souvent pour *en chair*, c'est-à-dire gras, dodu. EXEMPLE :

« V'là des moutons qui ne sont pas *en chai*. »

CHAINEAUE (DE LA). — C'est le nom que les paysans donnent à la *traînasse* ou *renouée* des petits oiseaux (*polygonum aviculare*). On dit aussi de la *chinaue*.

J'écris *chaineaue* plutôt que *chênaue*, parce que la plante en question a quelque analogie avec une *chaine*; elle semble composée d'articles emboîtés les uns dans les autres.

Le nom français du genre, *renouée*, exprime une idée analogue ; il indique que la tige est formée d'articles qui semblent avoir été séparés les uns des autres et *renoués*.

CHAINNE (forme usitée dans le Roumois ; on prononce *chain-ne*). — Chêne.

Ce mot vient, comme *chêne* ou *quêne*, du bas-latin *casnus*. Celui-ci n'a qu'un *n*; mais nos Normands en mettent deux, tout exprès pour produire un son nasal. — (V. *anne*, pour *âne*. — V. aussi *quêne*.)

CHAIRE, CAIRE. — Ces deux mots se disent aussi bien pour *chaise* que pour *chaire* de prédicateur. De *cair* on a fait le verbe *se cairer*, s'asseoir.

Chaire pour *chaise* est dans Régnier :

« Sur ce point on se lave, et chacun en son rang
« Se met dans une *chaire*..... »

(Satire X, Description d'un mauvais repas.)

Les Anglais disent également *chair* pour *chaise* : c'est un emprunt qu'ils ont fait au franco-normand.

CHAIRU. — (V. *cairu*.)

CHAISE ou **QUAISE, CHAIRE.** — Nos paysans, comme je l'ai dit dans un des articles précédents, n'ont qu'une seule expression, *chaire* ou *caire*, pour une *chaire* à prêcher et pour une *chaise*. Quand ils cherchent à mieux parler, c'est le mot *chaise* (ou *quaise*) qu'ils appliquent aux deux objets ; ils diront, par exemple : « M. le curé nous a fait, ce soir, la prière en *chaise*. »

Ce dernier emploi du mot *chaise* se rencontre dans les auteurs du XVIe et même du XVIIe siècle ; voici deux textes où figure cette expression :

« Qu'on l'instruise (l'enfant) surtout à se « rendre à la vérité, car il ne sera pas mis « en *chaise* pour dire un rôle prescript. »

(Montaigne, liv. Ier des *Essais* : de l'Institution des enfants.)

PHILAMINTE.
« ...... Il faut souffrir qu'elle parle à son aise,
MARTINE. [en *chaise*. »]
« Les savants ne sont bons que que pour prêcher

(*Femmes savantes*, acte V, sc. III.)

Vaugelas se croit obligé de dire : « Les deux mots sont bons, mais il ne faut pas s'en servir indifféremment ; » puis il propose les distinctions qui ont définitivement prévalu.

La plus vieille des deux formes est *chaire*, sans contredit ; car elle est la plus rapprochée du latin *cathedra*, d'où elles tirent toutes deux leur origine. On disait plus anciennement encore *chaëre* (*Livre des Rois*, trad. du XIIe siècle), et *caière*. En gascon, on dit *cadaïre*. — *Chaise* paraît n'être qu'un adoucissement de *chaire*.

CHALEUREUSEMENT. — Ce mot n'est français qu'au figuré. Ici l'on dira, en temps de canicule : « La journée s'est passée *chaleureusement*. »

CHALUMET ou **CALUMET.** — Terre couverte de chaume ; du latin *calamus*. — (V. *caumery*, qui a la même signification.)

CHAMBRÉ. — Une personne *chambrée* est celle qui est obligée de garder la *chambre*. Ce mot manque en français, où il mériterait de figurer auprès de l'adjectif *alité*.

CHAMBRER UNE SERINGUE. — La garnir de *chambre* ou *chanvre*, c'est-à-dire de filasse. — (V. *chanvre*.)

CHAMBRY ou **CHAMBERY.** — (V. *caumery*.)

CHAMPLEURE (UNE). — Mot parfaitement inconnu à Paris, mais très-usité à Pont-Audemer et dans toute la Normandie. Toute espèce de robinet ou de cannelle, et principalement ceux qui ont une clef tournante.

En patois picard *champeleuse*, en berrichon *champelure*, en espagnol *cantimplora*, en vieux français *chantepleure* avec diverses significations, dont les principales étaient *robinet* et *arrosoir*; c'est dans ce dernier sens que Brantôme l'a employé :

« Il l'arrousa en forme de *chantepleure* de jardin. »

(*Dames galantes*, discours IV.)

L'Académie donne encore ce mot dans sa dernière édition, mais en indiquant d'autres significations, et notamment celle de *barbacane*.

Etymologie controversée. On a proposé surtout *chanter* et *pleurer*, à cause de l'expansion bruyante du liquide qui sort de la chantepleure. Je crois, quant à moi, que la première partie de cette expression n'est qu'une corruption de *canne* (V. ce mot), vase à contenir les liquides, ou peut-être un diminutif ayant le même sens. Une *champleure* ou une *chantepleure* serait donc « un vase qui pleure », définition qui convient à toutes les significations du mot. L'autre étymologie n'est guère admissible pour un arrosoir, d'où l'eau sort presque sans bruit, et ne l'est pas du tout pour une barbacane. Un des sens du mot espagnol *cantimplora* est *alcaraza* ou cruche à faire refroidir l'eau (au moyen d'un suintement imperceptible à travers les parois); c'est bien encore un *vase qui pleure*, mais le verbe *cantar* ou *chanter* ne trouve ici aucune application.

CHANCRE ou **SANCRE.** — Se dit non-seulement de toute espèce de chancres, mais aussi du *cancer* au sein; comme en vieux français.

CHANCREUX ou **SANCREUX.** — Qui a des *chancres*. Ce mot s'applique très-souvent aux arbres.

CHANDELLÉ. (On prononce *chandelé*.) — Il se fait, par Honfleur, une grande exportation d'œufs de France en Angleterre, et l'arrondissement de Pont-Audemer a sa part de ce commerce. Pour distinguer les œufs frais de ceux qui ne le sont point, l'acheteur les *mire* (c'est le mot consacré) devant une chandelle allumée. On appelle œufs *chandellés* ceux qui sont rebutés par suite de cette épreuve.

CHANIR. — Moisir, chancir. — (V. *canir*, qui se dit plus souvent.)

CHANTS POPULAIRES. — Les chants populaires, dont les fêtes religieuses sont le prétexte et dont j'ai recueilli quelques fragments, m'ont paru avoir, dans le fond et dans la forme, très-peu d'intérêt; en voici un qui se rapporte au temps pascal :

Dans la nuit qui précède le jour de Pâques, les jeunes gens et les enfants qui veulent s'amuser, pénètrent dans les fermes; ils chantent ensemble certaine complainte de la Résurrection, que je n'ai pu me procurer. (V. *cantiques*.) On leur donne des œufs ou quelque argent. Quelquefois le dialogue suivant s'engage, sur l'air *O filii*, entre les gens de la maison et les visiteurs nocturnes :

« Pauvres chanteurs trop tôt venus,
« Les poules n'ont pas encore pondu. » —
« C' n'est pas des œufs que nous d'mandons
« Mais c'est la fille de la maison,
« Donnez-nous là,
« Dieu vous l'rendra.
« *Alleluia !* »

J'aurais voulu citer de vraies chansons, qui auraient pu, indépendamment de l'intérêt philologique, avoir une certaine valeur historique ou morale; mais je dois convenir de l'indigence actuelle du pays à cet égard, et surtout de mon impuissance à recueillir le peu de ressources qu'il présente.

Nos paysans sont dénués autant que possible du sens musical et, qui pis est, assez sérieux; leurs chants sont généralement monotones. Peut-être faut-il s'en prendre au cidre dont ils s'abreuvent et qui n'inspire pas, à beaucoup près, autant que le vin l'expansion et la gaîté.

J'ai remarqué, il y a longtemps déjà, que les femmes de Pont-Audemer, quand elles travaillent seules, charment leur ennui, non par de joyeuses chansonnettes (comme j'en ai entendu par douzaine, dans mon enfance, aux environs de Paris), mais par une psalmodie mélancolique; souvent elles débitent, sur des airs d'église, des paroles d'église aussi, mais sans y attacher d'ailleurs aucune idée de prière ou de piété. Dans les repas et dans les parties de plaisir, on entend (pêle-mêle avec des cantiques) des chants plus gais et même grivois; mais, autant que

j'ai pu en juger, dépourvus de couleur locale. Les chanteurs se taisent presque toujours dès qu'un étranger arrive, et, si l'on insiste pour être initié à leur répertoire, on n'obtient d'eux que des romances modernes, qu'ils mêlent à leurs chansons, et où il y a des troubadours et des gondoliers[1] !

CHANVRE, CHAMBRE, CAMBRE, CAMBE, pour **CHANVRE.** Mots féminins.

Chanvre était autrefois féminin en français, comme *cannabis* en latin :

« *La chanvre* étant tout à fait crue
« L'hirondelle ajouta : ceci ne va pas bien,
« Mauvaise graine est tôt venue. »

(La Fontaine, *l'Hirondelle et les petits oiseaux*.)

La forme *cambe* est celle qui se rapproche le plus du mot latin ; on y remarque à la fois le *b* de *cannabis*, et l'absence de l'*r* qui s'est introduit dans les autres formes.

Le chanvre *mâle* de nos paysans est le chanvre *femelle* des botanistes, *et vice versâ*.

CHAPEAU DU CIDRE. — Ecume ou lie qui forme une croûte et comme un chapeau au-dessus du cidre.— (V. *chapeller*.)

CHAPELLER. — On dit que le cidre *chapelle* quand il se recouvre d'une croûte d'écume ou de lie ; c'est alors qu'il se clarifie.

CHAPERONS. — Larges bandouillères, en étoffe plus ou moins brodée et dorée, qui servent d'insignes aux frères de charité. — (V. *charité*.)

CHAPEY (Nom propre).— Couvert d'une *chape* ou *cape*. La *chape* était et est encore, dans quelques provinces arriérées, un vêtement de dessus qui recouvrait même la tête au besoin. — (V. *capot*.)

CHAPOTÉE. — (V. *chabotée*.)

CHARBONNETTE. — Braise non allumée. Ce mot est excellent et manque, ce me semble, au langage parisien. Les ménagères parisiennes nomment *braise*, tout court, le menu charbon qu'elles achètent pour le mettre dans leurs chaufferettes et dans leurs réchauds ; cela fait équivoque, car le sens le plus ordinaire et le plus légitime du mot *braise* est *charbons ardents*. — (V. l'*Académie*.)

CHARDONNERETTE, CHARDONNETTE, CARDRONNET, pour **CHARDONNERET.**

[1] V. l'appendice (n° 3), *chants populaires*. — V. aussi *cantiques*.

CHARFOUIR. — (V. *cherfouir*.)

CHARGE pour **SERGE.** — (V. *sarge*.) *Charge* se trouve avec cette signification dans les *Coustumes de la vicomté de l'Eaue de Rouen* (Ernest de Fréville).

CHARGER une pièce de terre, c'est l'ensemencer. Exemple : « J'ai dix acres *chargées* en blé. »

On dit aussi *charger un jardin*. Un jardin bien *chargé* est celui où il n'y a pas de terrain perdu. Par contre, on dit qu'une aire de jardin est *déchargée* quand la récolte est faite et qu'on n'a encore rien mis à la place.

Le même mot appliqué aux herbages a un sens un peu différent : un herbage *chargé* est celui où l'on a mis des bestiaux [1].

CHARITÉ (LES FRÈRES DE) OU LA CHARITÉ.

Je crois à propos de dire un mot de cette confrérie, reste curieux des corporations du moyen âge, encore plein de vie dans notre arrondissement, et, je crois, dans tout le diocèse d'Evreux. Il en existe une dans chaque paroisse.

A la campagne, elle se compose d'une douzaine de membres ; elle a le privilége de se recruter elle-même parmi les jeunes gens du village et d'élire son chef annuel ; celui-ci porte le nom de *maître de la charité* ; mais elle obéit souvent, dans le fait, à quelques meneurs qui en font partie ou qui veillent à ce que leurs amis y soient en majorité.

Les frères de la charité fonctionnent tous ensemble à l'église dans les grands offices ; ils accompagnent le saint-sacrement dans les processions. Ce qu'ils font de plus utile, de plus pénible et de plus méritoire, c'est d'aller chercher les morts à domicile et de les porter à l'église et au cimetière. Cette corvée est toute gratuite, sauf un petit régal qui leur est offert et qui se réduit généralement au cordial nécessaire pour soutenir leurs forces ; mais autrefois, dit-on, ils revenaient après la cérémonie dans la maison mortuaire et s'y attablaient, comme il est d'usage dans d'autres contrées, avec les personnes du logis.

Les curés de campagne ne dominent pas toujours leur charité ; ils doivent, en tout cas, la ménager avec le plus grand soin.

[1] Par exemple, on me disait ces jours-ci (octobre 1871) : « Beaucoup d'herbages n'ont pas été *char-* » *gés* cette année parce que la peste bovine a fait « vendre, sans remplacement, un grand nombre de » bestiaux. »

Tout ce que je viens de dire se rapporte aux *charités* de village; dans les villes, ces confréries sont composées de gens beaucoup moins importants, et il est moins difficile d'organiser autrement les services qui leur sont confiés[1].

CHARNE. — (V. *cherne.*)

CHARNILLE pour **CHARMILLE.** — Se dit non-seulement des charmilles proprement dites, mais encore de tous les *pieds de charme* que l'on peut rencontrer dans les parcs et dans les bois. Ceux-ci, aux environs de Pont-Audemer, n'acquièrent presque jamais une grosseur considérable, ce qui explique l'emploi du diminutif.

Charne se dit pour *charme* en Berry (comte Jaubert). *Charne* et *charnille* rappellent mieux que les noms français le nom latin de cet arbre (*carpinus*).

CHARRÉE (DE LA). — Cendres qui ont servi à faire la lessive. Mot très-usité en Normandie et fort peu à Paris, quoique l'Académie l'ait admis dans son dictionnaire. Dans les provinces du Centre, on dit *cherrée;* cette forme est probablement la bonne et me met sur la voie de l'étymologie à adopter, qui est tout simplement le mot latin *cinis, cineris.*

CHARRETIL, CARRETIL. — Charrette ordinairement légère, à bords évasés, qui sert à charrier le foin, le blé en gerbes, les bourrées, en un mot tout ce qui tient beaucoup de place.

Ce mot, dans lequel on ne fait pas sentir la lettre finale, est écrit *caretil* dans un dénombrement d'équipages et d'outils qui est cité tout au long dans le chap. VII de M. Léop. Delisle :

« La carue et le *benel* (banneau) et le *caretil* à garbe... »

(*Livre des jurés de Saint-Ouen*[2].)

[1] La charité de Pont-Audemer, si effacée de nos jours qu'elle vient d'être dissoute par le curé sans qu'on y ait fait grande attention, jouait au XVIe siècle un bien autre rôle. On peut en juger par une chapelle de l'église Saint-Ouen qui s'appelle encore la chapelle de la Charité, et dont les belles verrières ont été *faictes des deniers de la confrérie.* — Les frères de la charité y sont peints marchant processionnellement; leurs chefs ou maîtres, revêtus d'éclatants costumes du temps de Louis XII, ferment le cortége.

[2] Le mot français *char* et ses composés français et normands *charrier* ou *carrier, charrue, charrette, charretil, charterie,* etc., viennent du mot celto-breton *c'har* ou *karr,* qui désigne encore en Bretagne la charrette ordinaire du pays.

On trouve *carrus* dans J. César; mais celui-ci n'a fait que latiniser le mot gaulois. Voici un des passages de cet écrivain (*De Bello gallico,* lib. Io) :

« Pro vallo *carros* objecerant..... et nonnulli inter *carros* rotasque nostros vulnerabant. »

On voit que la science des barricades n'est pas nouvelle en France.

CHARRIER. — (V. *carrier.*)

CHARRIÈRE ou **CARRIÈRE.** — Chemin ferré, praticable aux voitures. Ce mot, usité surtout dans la partie ouest de l'arrondissement, ne s'applique jamais aux routes nouvelles, mais seulement à de vieux chemins, et je ne l'ai même vu employer que pour des chemins en côte, ayant plus ou moins servi à l'écoulement des eaux pluviales qui y ont, dans l'origine, transporté ou mis à nu une bonne partie des matériaux dont l'empierrement s'est formé.

Ces mots *charrière, carrière,* ont donc la même signification intrinsèque et la même étymologie que le mot français *carrière,* pris dans son sens ordinaire; leur racine commune est le mot gaulois *caër, car* ou *cair,* pierre, d'où sont nés tant de noms de lieux, et notamment ceux de *Carnac* et de *Carrare.* — (V. la savante étude de M. Houzé, sur les noms de lieux, 1864.)

CHARRUE ou **CARRUE.** — On donne ce nom non-seulement aux vraies charrues, mais aussi aux *ratissoires* à roulettes et à bras : celles-ci sont, en effet, de petites charrues.

CHARTERIE ou **CHARTRIE.** — C'est un bâtiment qui existe dans toutes les fermes et qui sert de remise pour les charrettes, les charrues, les banneaux, etc.

On prononce *chartrie,* mais le mot primitif me paraît être *Charterie* ou même *charretterie.*

« C'était sous le hangar de la *charretterie* que la table était dressée. »

(G. Flaubert, *Madame Bovary,* tome Ier, p. 41.)

CHAT (EMPORTER LE).— « Sortir d'une maison sans dire adieu à personne », définition de l'Académie qui conserve cette vieille locution dans son dictionnaire. Elle ne serait plus comprise à Paris, où l'on dit, pour exprimer la même idée : « Mettre la clef sous la porte. »

CHAUCHONNER ou **CHOCHONNER.** — Se dit des petits cultivateurs qui, ne possédant chacun qu'un cheval, s'associent pour labourer tour à tour avec les deux chevaux, et aussi de ceux qui n'ont qu'un seul cheval à deux. Les arrangements de cette espèce sont fréquents aux environs de Pont-Audemer.

Le mot et la chose se retrouvent dans le pays de Bray (dictionnaire de l'abbé de Corde), et dans la Picardie (glossaire de l'abbé Corblet). De Corde écrit *chochonner* et Corblet *cheuchonner;* mais je préfère

l'orthographe *chauchonner*, parce que je vois dans cette expression bizarre une contraction d'un autre mot, *chevauchonner*, qui s'expliquerait de lui-même.

On trouve dans les provinces du Centre (Jaubert) une syncope toute semblable : *chaucher* pour *chevaucher*. Il y a dans le patois normand plusieurs verbes en *onner*, auxquels une idée un peu méprisante ou ridicule semble attachée ; *chauchonner* ou *chevauchonner* est un de ces verbes ; *fétonner* en est un autre : de même en français *chantonner*.

CHAUCINER. — (V. *caucher*.)

CHAUFFAILLE (DE LA). — Ajoncs, bruyères, ronces et autres arbrisseaux sans valeur que l'on ramasse pour *chauffer* le four.

CHAUFFE-PIED. — Chaufferette.

CHAUMÉE ou **CAUMÉE.** — Chaume mêlé avec des herbes, que l'on fauche après la moisson, pour la nourriture des bestiaux pendant l'hiver.

CHAUSSANT (GOSIER). — (V. *gosier*.)

CHAUSSES (DES). — Des bas. — (V. *cauches*.)

CHÉ pour **CHAIR.** — Viande. Exemple : « Je n'baille pas de *ché* à mon quien. » — (V. *chai*, qui est la meilleure manière d'écrire ce mot.)

CHÈCHE ou **CHÈQUE** (masc. et fém). — (V. *sèche*.)

CHEF D'UN FOUR. — Sommet intérieur de la voûte d'un four : *caput*.

Avant d'enfourner le pain, on repousse la braise sous les *aisselles* du four, et l'on ferme la porte pendant quinze ou vingt minutes, pour donner à la chaleur, qui est bien plus forte au sommet, le moyen de se répandre également ; on appelle cela *faire tomber le chef*.

CHEF-D'HOTEL (Nom propre). — Les *chefs d'ostel* (sic), au moyen âge, étaient les chefs de famille, littéralement les *chefs de maison* :

« Le 7 novembre 1562, ordre donné « aux *chefs d'ostel* de mettre de la lumière « à leurs fenêtres sur la rue, de 7 heures « du soir à minuit... » (Délibération de la ville de Rouen, citée dans l'ouvrage de M. de Fréville sur le commerce de cette ville.)

C'était un nom propre plus répandu alors qu'aujourd'hui. Il est fait mention dans le même ouvrage d'un Jehannin *Queif d'ostel* de la commune de Vatteville (en 1459), et d'un pilote normand nommé *Chedotel*, qui explora les côtes de la Nouvelle-France, après Cartier, dans la seconde partie du XVIe siècle.

CHEMINEAU. — Petit pain qui se fait avec de la pâte non levée et qu'on mange chaud après y avoir mis du beurre. C'est un régal pour les enfants du pays. Il en est question dans le roman en vogue de M. G. Faubert :

« Il tenait à la main, dans un foulard, « six cheminots (*sic*) pour son épouse ; « Mme Homais aimait beaucoup ces petits « pains lourds, en forme de turban, que « l'on mange en carême avec du beurre « salé. »

Du latin *simila* (Martial), fleur de farine. — Les mots *simenellus* en bas-latin, *siminel* ou *séminel* en vieux français, désignaient des petits gâteaux fort recherchés, même à Paris. Une délibération de la ville d'Amiens, en 1458, défend aux boulangers de faire des *séminaux*, parce que cette pâtisserie consomme trop de fleur de farine. — Le mot italien *semoletta*, dont nous avons fait *semoule*, paraît être de la même famille.

CHEMINOTS ou **CHEMINEAUX.** — Ouvriers qui travaillent aux *chemins* ; je crois ce mot nouveau ; autrefois on disait plutôt les routiers.

On donne surtout ce nom aux armées de terrassiers amenés dans le pays par les entrepreneurs de chemins de fer. Comme les bons sujets ne sont pas en majorité dans cette foule essentiellement nomade, l'épithète de *cheminot* n'est rien moins qu'un éloge.

CHEMIN PERRÉ. — (V. *perré*.)

CHENDRE. — Cendre.

CHEPÉE, CHIPÉE, CHUPÉE pour **CÉPÉE.** — Touffe formée par plusieurs tiges sortant d'une même souche. Formes beaucoup plus usitées en patois pont-audemérien que ne l'est en français le mot *cépée* lui-même.

On dit quelquefois : une *chepée d'herbes*.

Cépée et ses variantes viennent, à mon avis, du latin *cespes* qui, d'après les dictionnaires, veut dire non-seulement gazon, mais aussi touffe d'herbes (Pline) ; c'est une simple extension de ce dernier sens[1].

[1] *Cep* (de vigne) me paraît avoir une autre origine que *cépée*, et venir du latin *caput* par l'intermédiaire de l'italien *ceppo*. On trouve dans Cicéron *caput vitis* avec cette signification.

CHÉPER. — Pousser, repousser (en parlant des végétaux et surtout de ceux qu'on a coupés par le pied), même sens que celui du verbe composé *rechéper* ou *rechiper*. — (V. *chépée*.)

CHER (prononcez **CHÉ**), **CHERRE.** — Quand on arrache le lin ou le chanvre, on les lie en petits faisceaux. Ce sont ces faisceaux qu'on nomme les *chers* ou *cherres*. Je retrouve ce mot dans plusieurs patois :

Arrondissement de Bayeux (d'après M. Duméril) : *cher*;

Arrondissement de Falaise (d'après M. Lenormand, ancien chef d'institution) : *chère* et *sérotte*;

En patois picard (abbé Corblet) : *chérion*;

En patois du centre de la France (Jaubert) : *sérain* ou *séran*.

On disait en bas-latin *cherium*, mot presque identique avec celui du patois picard.

« *Cherium*, dit Ducange, manualis fas-« ciculus, ut videtur à græco *cheir*. » Puis cet auteur cite le passage suivant d'un document de 1245 :

« Debet fœnum facere et tundere sexaginta *cheria* lini.

La racine proposée par Ducange, tout à fait d'accord avec sa traduction *poignée* (*manualis fasciculus*), n'en est pas moins assez suspecte, comme toute étymologie purement grecque des vieux mots de notre langue. — Pourquoi *cher* et ses variantes ne seraient-ils pas dérivés du latin *serere* (enchaîner, nouer), ou du mot français *serrer*, et ne signifieraient-ils pas « brins *serrés* par un lien? » Les formes *sérotte* et *serain* viendraient à l'appui de cette conjecture.

CHER (PAS). (On prononce *pas ché.*) — Epithète méprisante qu'on applique aux personnes comme aux choses. Exemple : « Ne me parlez pas de cet homme-là, il n'est pas *ché.* »

CHÈRE. — Visage, mine et, par extension, accueil.

« Quand je n'estime pes les gens, je ne leur fais pas *grand'chère.* »

J'ai entendu prononcer cette phrase par une des personnes distinguées du pays; le sens qu'elle y attachait et qui n'avait rien d'équivoque, est autorisé par le dictionnaire de l'Académie; mais, à Paris, on n'aurait pas bien compris : *chère* n'y est plus employé qu'avec son autre signification : *nourriture, repas.*

Chère ou *chièvre*, signifiant mine, visage, est un très-ancien mot français tiré de la moyenne et basse latinité, *cara*[1]. En espagnol on dit encore dans le même sens *cara*, et en italien *ciera*, d'où viennent les deux formes françaises.

Voici des exemples de *chière* et de *chère* dans nos vieux auteurs :

« Quant cel oï que là fors iére,
« Voirs est qu'il fist mult laide *chière.* »

(Quand il apprit qu'elle était là dehors, la vérité est qu'il fit très-laide *mine.*)

(Rutebeuf, de la *Dame qui fist trois tours.*)

« Que vous ressemblez de *chière*,
« Et de tout à votre bon père! »

(Pathelin.)

La même expression est familière à Villon. Mais c'est surtout au XVI[e] siècle que ce mot est en honneur. La reine de Navarre l'emploie presque à chaque page :

« Sans jamais faire semblant des dessins « (desseins) du gentilhomme, elle s'esloigne « petit à petit de la bonne *chère* qu'elle avoit « accoutumé luy faire... »

(*Eptaméron*, I[re] journée, IV[e] nouvelle.)

Enfin le voici dans Régnier :

« .... voulant cacher sa honte et sa colère
« Elle couvrit son front d'une meilleure *chère.* »

(Elég. IV.)

Les Berrrichons ont tiré de là leur verbe *chérer*, faire amitié.

CHERFOUIR, CHARFOUIR, CERFOUIR, SERFOUIR. — Bêcher ou biner la terre autour d'un arbre.

On écrit le plus souvent *serfouir* dans les baux de location des fermes, et c'est aussi l'orthographe de l'Académie. Ch. Nodier semble avoir préféré la variante *serfouer*, car il a dit dans un de ses contes fantastiques :

« Trésor-des-Fèves suffisait à toutes choses, « retournant la tête, sarclant, fouissant, « *serfouessant.* »

La bonne leçon doit être *cerfouir*,

[1] Ce mot paraît tiré lui-même du grec χαρη (tête). Exemple de *cara* dans un poëte latin du VI[e] siècle (*De laudibus Justini*) :

« ..... venère verendam
« Cæsaris ante *caram* ... »

(vers cités par L. Dubois dans ses notes sur Basselin).

En vieux français on avait d'abord dit *care*. Voici, d'après Roquefort, des vers que l'auteur d'un vieux mystère met dans la bouche de Marthe, sœur de Madelaine :

« Mon frère Lazare
« Porte haulte *care* ... »

Chère, entendu dans le sens de nourriture, repas, est-il le même mot? Ampère, Chevallet et même M. Littré, dans son grand *Dictionnaire*, se prononcent pour l'affirmative. Malgré ces autorités imposantes, j'ose être d'un avis différent, et je crois qu'il est permis, dans ce cas, de considérer *chère* comme dérivé de *caro*. Ce mot latin aurait alors formé deux mots français distincts : *chair* et *chère*, ce qui est arrivé à beaucoup d'autres : à *signum*, par exemple, qui a donné *dessin* et *dessein*; à *calamus*, d'où procèdent *chaume* et *chalumeau*, etc.

puisque l'étymologie est évidemment *circumfodere*; de cerfouir, on a fait d'abord *cherfouir*, puis *serfouir*, par le changement de *ch* en *s*.—(V. observ. sur *ch*.)[1]

Ces verbes ont quelquefois un sens actif : « cherfouir des pommiers. »

CHERFOUISSAGE, SERFOUISSAGE. — L'action de *cherfouir*.

CHERNE, CHARNE pour **CERNE.** — Cercle ou rond ; se dit surtout du cercle qu'on trace autour des arbres quand on les *cherfouit*. — (V. ce mot.)

Voici dans *Pantagruel* (liv. Ier, chap. XXV) un exemple de cette expression ; Panurge dispose par terre des cordes en rond, et dit : « Enfans, n'entrez on *cerne* (dans le cerne) de ces chordes, retirez-vous tous jours hors. »

Cerne ne se dit plus guère en français ; le verbe correspondant *cerner*, tiré également du latin *circinare* (tracer un rond), s'est maintenu, mais l'emploi en est assez restreint. Une des anciennes applications de ce verbe était celle-ci : « *cerner* des noix ». Rabelais s'est servi (*Gargantua*, chap. XXVII) de cette locution, qui n'a pas besoin d'être expliquée et d'où est venu le mot *cerneau*.

CHEUZ, CHUZ. (On prononce quelquefois *queuz, quuz*.) — Chez. Ces formes sont très-usitées à Pont-Audemer et aux environs.

On dit *chu* en Picardie (abbé Corblet) ; *cheuz* à Paris et aux environs[2].

Tous ces mots ont un grand rapport avec le *zu* des Allemands, qui a souvent le sens d'*apud*. Cette ressemblance est évidente pour ceux qui ont remarqué l'analogie du *z* (français ou allemand) avec notre *ch*. Si l'on renonce pour *chez* à l'étymologie italienne *à casa* ou *in casa*, et si l'on admet que *zu* est le mot primitif, on trouve que *cheuz* et surtout *chu* ou *chuz* sont des formes moins dénaturées que celle qui a prévalu en français.

CHEUZ-NOUS. — Jamais un paysan de nos environs ne dit *chez moi* en parlant de son habitation ; il s'exprime toujours en nom collectif : « *cheuz nous*. »

CHEVAL, CHEVALLOT. (On prononce ordinairement *jevà, jevallot*.) — Chevallet sur lequel on *secoue* les gerbes pour en détacher le grain. — (V. *secouer*.)

CHEVILLE. — Subdivision de la *marque* (V. ce mot), qui est l'unité de mesure adoptée par les charpentiers. La cheville est un parallélipipède d'*un pouce carré* de base sur *un pied* de hauteur.

CHIBOULER. — (V. *gibouler*.)

CHICAILLER, CHICOTAILLER. — Déchiqueter. — Ce mot, appliqué aux récoltes, signifie souvent bouleverser, mettre en désordre. Du blé *chicotaillé* est la même chose que du blé *mêlé*; ces deux mots expriment qu'il est versé en différents sens. EXEMPLE : « On ne peut pas scier ce blé, il est tout *chicotaillé*. »

On dit quelquefois au figuré *se chicailler* pour se quereller, se battre.

Ces deux verbes, aussi bien que les mots français *chicot*, *déchiqueter* et autres de la même famille, pourraient venir du latin *secare*; mais je crois plutôt, à l'exemple de M. Génin, que toutes ces expressions sont dérivées d'un autre mot latin employé par Varron, *ciceum*, qui voulait dire « une pellicule, un zeste, un rien » ; je crois aussi qu'il faut les rattacher à un groupe fort nombreux de locutions méridionales ayant sans doute la même origine, parmi lesquelles je citerai le mot espagnol *chico*, petit ; le mot roman *chic*, qui a la même signification (d'où les mots *un chic*, *un kic*, *un kikon*, qui veulent dire *un peu* en béarnais et en gascon), et l'italien *cica*, une miette, un rien. — (V. les articles *chiquettes*, *chincher* et *chiche*.)

CHICHE DE ou **CHIQUE DE.** — Nos paysans disent souvent : « Je n'sieu pas *chique* de faire ceci ou cela » pour « je ne crains pas de le faire, je le ferai très-volontiers. »

Je dirai en passant que cet adjectif *chiche*, tout aussi français que normand, que les étymologistes font venir de *siccus* et même de *cicer*, a plutôt la même origine que les mots *chicot, déchiqueter*, etc. — (V. ci-dessus la dernière partie de l'article *chicailler*). Un homme *chiche* est celui qui vit et fait vivre les autres trop *petitement*.

CHICON. — Laitue romaine. Ainsi nommée peut-être par assimilation avec la *chicorée*, dont le nom est tiré du latin.

[1] Le nom de l'espèce de houe dont on se sert volontiers pour ce travail est écrit *serfouette* par l'Académie et par Ch. Nodier (*ibid.*) ; mais la forme correcte *cerfouette* se trouve dans Rabelais :

« Marrochons, pioches, *cerfouettes* et aultres instruments requiz à bien arborizer... » (*Gargantua*, ch. XXIV.)

[2] Molière et tous ceux qui font parler les paysans au théâtre écrivent, je ne sais pourquoi, *cheux* avec un *x*.

« Et je parlons tout droit comme on parle *cheux* nous. »
(*Femmes savantes*, acte II.)

CHICOTAILLER. — (V. *chicailler.*)

CHIDRER (Verbe neutre). — S'affaisser, cheoir; être culbuté, détruit, anéanti.

S'il survient un ouragan qui ébranle les fenêtres, qui enlève les tuiles ou les ardoises, on s'écrie : « La maison va *chidrer.* » — Une personne qui me parlait des dégâts commis par des ivrognes dans un cabaret, a ajouté, comme dernier trait au tableau : « Tout *chidrait !* » — A la première nouvelle de la bataille d'Inkermann, on est venu me dire : « L'armée anglaise est *chidrée !* » et après le grand orage du 9 juillet 1855 : « Tous les pommiers, toutes les pommes sont *chidrés.* »

Chidrer vient par apherèse d'*occidere* (i bref), qui a toutes les significations du verbe normand.

CHIEN (PRUNES DE). — (V. à la lettre *P.* — V. aussi *chignelles.*)

CHIENDENT (DE LA). — Ce mot est considéré ici comme féminin, ce qui paraît rationnel.

CHIFFE (DE LA). — Chiendent, chenaue et autres plantes qui couvrent la surface des champs : c'est la même chose que de la *crigne* et du *peignon.* — (V. ces mots.)

CHIFFETIER. — Marchand de *chiffons* et de défroques. On appelle surtout ainsi certaines personnes qui *cueillent,* c'est-à-dire qui ramassent, dans les campagnes notamment, des *chiffons* pour les revendre aux fabricants de papier. Ils sont en même temps marchands d'aiguilles et d'autres petits objets. Ce sont des industriels d'un ordre plus élevé que les chiffonniers de Paris.

CHIFFETTES. — Œillets mignardises et en général tous les œillets qui sont profondément déchiquetés sur leurs bords.

Ce mot se rattache, comme les deux précédents, au mot français *chiffon,* qui, par parenthèse, est du petit nombre de ceux que l'on considère comme tirés de la langue arabe. — (V. Chevallet, tome Ier, p. 5.)

CHIGNELLES. — Baies noirâtres du prunellier (*prunus spinosa*), plus connu en Normandie sous le nom d'*épine noire.* On appelle aussi ces fruits *prunes de chien;* ce second nom fournit pour le premier, *chignelles,* une étymologie vraisemblable.

Mais, d'un autre côté, on ne peut méconnaître la ressemblance de *chignelle* avec *cenelle* ou *cinelle,* vieux mots français, encore usités dans plusieurs provinces pour désigner d'autres petites baies; savoir : dans l'Ile-de-France et en Berry, celles de l'aubépine; ailleurs (selon Trévoux et l'Académie), celle du houx; à la vérité ces autres baies sont *rouges,* et les noms *cenelle, cinelle,* indiquent eux-mêmes cette couleur, étant dérivés (d'après l'opinion de Roquefort et de M. Littré) du latin *coccineus;* mais ils ont pu, par extension, être appliqués à des fruits qui étaient, à la couleur près, assez semblables à ceux du houx et de l'aubépine[1].

CHINCHER (MARCHAND). — Revendeur de marchandises de toutes sortes, brocanteur : mot très-usité à Pont-Audemer. — On dit aussi quelquefois *rechincher :* — de *chinche,* guenille, chiffe, vieux mot français recueilli par Roquefort, qui donne encore l'adjectif *chincheux,* déguenillé.

Ces mots me paraissent de la même famille que ceux dont j'ai fait mention ci-dessus, à l'article *chicailler,* et auxquels je puis encore ajouter les mots *chinchin, chinchée,* employés (d'après le glossaire du comte Jaubert) dans le centre de la France avec la signification « un peu, une petite quantité ». — Ces diverses expressions, françaises ou étrangères, actuelles ou surannées, ont cela de commun entre elles et avec le mot latin *ciccum* (un zeste, un rien), dont elles sont probablement dérivées, qu'elles expriment toutes l'idée de petitesse ou d'extrême subdivision, en y joignant souvent celle de valeur minime.

Des *chinches* doivent être, en conséquence, des objets *en lambeaux et à vil prix.* — (V. *chiquettes,* qui est à peu près le même mot.)

CHIPER. — (V. *chéper* et *rechiper.*)

CHIQUETTES. — Petits morceaux, menus débris, lambeaux. EXEMPLE : « Mon habit est en *chiquettes.* » — (V. *chicailler* et *chincher.*)

CHIQUETU. — Déchiré, en lambeaux. — (V. le mot précédent.)

[1] Les *cenelles* ont été chantées par les poëtes ; je ne citerai que les vers suivants, du *Roman de la Rose* :

« .... et cherchoyent par les buissons
« Boutons et meures et *prunelles,*
« Framboizes, frézes et *cenelles.* »

Il est évident que dans cet exemple *cenelle* désigne autre chose que le mot *prunelle* avec lequel on le fait rimer.

Le mot allemand *schleke,* qui veut dire précisément *prunelle,* a assez d'analogie avec notre mot normand *chignelle,* et même avec *cenelle,* pour fournir une troisième étymologie applicable à l'un et à l'autre, et qui ne serait pas à dédaigner.

CHOLLET (DU). — Oignon hâtif, ainsi nommé sans doute parce qu'il vient de *Chollet* (Maine-et-Loire). — Les herbagers ou nourrisseurs de Normandie ont eu jusqu'à ces derniers temps des relations multipliées avec la Vendée, qui leur vendait ses bestiaux maigres.

CHONIR pour **CHANIR** (*o* pour *a*). — (V. *canir.*)

CHOPPAILLER. — Chopper un peu et souvent.

Avec cette terminaison *aille* on modifie, presque à volonté, les verbes aussi bien que les substantifs; on en fait des fréquentatifs et des diminutifs, avec une nuance de dérision ou de mépris. EXEMPLES : pour les verbes, *colailler, chopailler;* pour les noms, *frutaille, coudraille.* — C'est, du reste, à peu près la même chose en français.

Le verbe simple *chopper* est beaucoup plus usité à Pont-Audemer qu'à Paris, où l'on dit plutôt *broncher* ou *butter.*

CHOSE DE... (POUR LA). — Afin de... Se dit en Normandie comme à Paris.

Il y a toujours quelque prétention dans cette locution populaire

« Je ne viens que *pour la chose de* vous dire... » — « Il n'a épousé cette femme-là que *pour la chose de* jouir de son bien. »

Au fond, cela n'est pas trop mal dit; c'est, je crois, un souvenir de la signification primitive du mot *chose*, qui vient certainement du latin *causa*. *Pour la chose de*... veut dire littéralement: *à cause de...* —(V. *cose.*)

CHOULE (Substantif féminin).—Pied : « Retire donc ta *choule.* » — « Je vas piler sur *ta choule.* » (te marcher sur le pied.) — Ce synonyme du mot pied s'emploie dans un sens légèrement ironique ou méprisant.

Choule est une altération normande du mot *soule,* très-voisin de *sole,* qui veut dire en français le dessous du pied d'un cheval ou d'un âne, mais qui a dû signifier autrefois d'une manière générale plante du pied, car *solum* en latin et *suola* en italien ont ce dernier sens[1]. J'ajoute qu'il en est de même du mot allemand *sohle* et du mot anglais *sole*.

Beaucoup de mots se groupent autour de ceux que je viens de citer; par exemple, *solea* qui se disait en latin pour semelles, sandales; et les mots français *sole* (poisson, ainsi nommée parce qu'elle ressemble un peu à une semelle); *soulier, souille* de navire.

CHOULER (Verbe neutre). — Marcher péniblement, en traînant le pied. — (V. *choule.*)

CHOULER (Verbe actif). — Repousser brutalement. Mot familier aux écoliers de la ville, qui diront par exemple à un camarade : « Si tu m'ennuies, je vais te *chouler!* »

On pourrait traduire : « Je vais te faire sentir mon pied. » — Ce mot se rattacherait alors à *choule,* pied (V. les articles qui précèdent), et aurait la même étymologie, *solum.*

Mais il est difficile de ne pas voir dans cette expression pont-audemérienne une application du verbe *chouler, choler* ou *souler* (jouer à la *chole*), fort usité en vieux français, au propre et au figuré, et qui figure encore dans le glossaire du patois picard. Le jeu de *chole, choule* ou *soule* (que Rabelais mentionne comme un des amusements de Gargantua), était fort en vogue chez nos aïeux, et il en reste encore quelques vestiges en Picardie, en Artois et en basse Normandie; il paraît avoir eu des formes variées, mais il s'agissait toujours d'un ballon ou d'un autre objet rond, qu'on lançait ou qu'on se disputait. C'était un exercice brutal, où tous les coups n'étaient pas pour le ballon. Il est donc tout simple que le verbe *chouler* ait pris par métaphore celui de *repousser, maltraiter.* —Chevallet indique pour ce mot une origine germanique qui serait aussi celle du verbe anglais *shoot,* lancer.

CHOUMAQUE. — Sobriquet donné quelquefois aux cordonniers. (C'est tout à fait le mot allemand *schumaker,* cordonnier, en anglais *shoemaker.*)

Comment cette expression *choumaque* a-t-elle été importée en Normandie, en Picardie et dans d'autres provinces encore? Par les militaires, sans doute, qui ont pu l'apprendre, à différentes époques, dans leur contact si fréquent avec les troupes allemandes.

CHOUQUE. — Souche. — (V. observ. sur *ch.*)

CHOUQUET. — Billot. — (V. *chouque.*) — Le billot des cuisines n'a pas, à Pont-Audemer, d'autre nom.

On appelle aussi *chouquets,* dans un pressoir, les *boises* ou morceaux de bois

[1] *Dessoler* (ôter ou rogner la sole) se trouve dans le dict. de l'Académie; et voici ce mot dans une lettre de Mlle Quinaut à Piron :

« On me racle le pied, je crois qu'on me l'a *dessolé.* »
(*J. des Débats* du 13 mai 1859.)

qu'on met sur le tablier supérieur (hèque), pour transmettre au marc la pression de l'arbre mobile.

Chouquet est assez souvent répété comme nom de lieu et indique alors, selon M. Auguste Le Prévost, un endroit *plein de souches*, un ancien bois défriché.

CHUCHER. Sucer : c'est le mot français prononcé à la normande.

CHUPÉE. — (V. *chépée.*)

CHUTER (Verbe neutre). — Faire une chute. — (V. *rechuter.*)

CHUZ. — Chez. — (V. *cheuz.*)

CICATRICE. — Plaie, blessure.

CIDRE (POMMIERS A). — (V. à la lettre *P.*)

CINQ ou **CHINQ.** — Les gens du peuple disent *chinq*. — Presque *tout le monde*, à Pont-Audemer comme à Rouen, fait sonner devant une consonne le *q* final de ce mot : ainsi l'on prononce *cinque* jours, *cinque* femmes. A Paris, où *personne* ne parle ainsi, cette prononciation trahit sur-le-champ un habitant de la province.

CIRUGIEN. — Chirurgien. — (V. *sirugien.*)

CIVE (PETITE). — Civette, nom de légume.

CLAFRÉE. — Surabondance, quantité excessive. — Origine inconnue, à moins que ce mot ne soit une corruption de *clâtrée* qui a le même sens. — (V. *clâtrée.*)

CLAI pour **CLAIR** (Adjectif, on prononce *clé*). — (V., à la lettre R, les observ. sur la suppression fréquente de l'*r* final.)

« Le *clai* de la soupe », le bouillon, c'est-à-dire la partie *claire* ou liquide du potage, par opposition au pain qui en est la partie solide.

Expression plus usitée, je crois, à Falaise et aux environs qu'à Pont-Audemer. On y dit d'un ouvrier paresseux : « Il n'en fait pas pour le *clai de sa soupe*. »

« Entendre *clai* ou *clair* » pour entendre distinctement. « *Je n'entends pas clair* » est une phrase très-usitée[1].

CLAIR (Substantif masculin). — Ampoule, cloche provenant d'une brûlure. Se dit aussi à Lisieux (L. Dubois). Ce mot exprime probablement la demi-transparence qu'offrent les cloches et les ampoules.

CLAIR (ŒUF). — Par opposition à *œuf dur*, parce que l'œuf, en durcissant, devient opaque. Œuf frais, œuf à la coque. « Donnez-moi un *œuf clair* pour mon déjeuner. »

On appelle aussi quelquefois *œufs clairs*, les œufs que les poules ont couvés inutilement. — (V. *œuf piant, œuf couvis, nieu.*)

CLAIRCIR pour **S'ÉCLAIRCIR.** — EXEMPLE : « V'là notre cidre qui *claircit*. »

CLAIRE (DE LA) pour **ÉCLAIRE.** — Nom vulgaire de la chélidoine, plante à fleur jaune, à suc jaune et très-âcre.

CLANCHE ou **CLANQUE.** — Loquet. — (V. *clenche.*)

CLAPOT (FAIRE SON). — Faire son petit ménage, ou, plus particulièrement, sa petite cuisine.

CLAPOTER. — Faire des *clapots*. — (V. l'article précédent.)

CLAPOTS, CLAPOTAGES. — Cancans, médisances.

En bon français, *clapotage* se dit du bruit que fait l'eau agitée en frappant la rive ou les corps flottants. Il n'est pas étonnant qu'on ait appliqué ce mot imitatif au caquet des commères, qui va toujours et ne s'arrête un moment que pour recommencer aussitôt.

CLAQUETS (DES). — Nom populaire de la digitale commune, parce que les enfants s'amusent à en faire *claquer* les corolles.

CLATRÉE. — Quantité excessive. EXEMPLE : « Je ne voulais que peu de fraises et vous m'en donnez une *clâtrée*. » Ce mot est moins usité à Pont-Audemer que *clafrée*; je crois l'avoir bien entendu cependant, et il figure dans le glossaire de L. Dubois.

Pour l'expliquer, on pourrait le considérer comme une altération de *calatre*, et le rapprocher du vieux mot français *calate* (Roquefort), dérivé lui-même du latin *calathus*, ayant le double sens de *panier* et de vase pour les liquides; de cette façon, *clatrée* serait l'équivalent de *panerée* ou de *potée*. — (V. *chabotée* et *cloyée.*)

CLATRON (UN). — Personne languissante, maladive, qui n'est bonne à rien.

[1] On ne dit en français que *voir clair*; la locution normande est une de ces transpositions d'un sens à l'autre dont j'ai cité d'autres exemples à l'art. *goût*.

EXEMPLE : « Je n'ai pas de domestiques, je n'ai que des *clâtrons*. »

Du latin *claudus* peut-être. Cette étymologie, comme celle que j'ai indiquée tout à l'heure pour *clâtrée*, suppose l'introduction d'un *r* parasite : rien n'est plus commun en patois normand. — (V. obs. sur la lettre *R*).

CLAVES. — Traverses ou barreaux de bois, posés horizontalement dans une barrière dormante ou dans une porte à claire voie ; de *claudere* probablement.

CLÉ (FAIRE). — Rendre étanche. — (V. l'article suivant.)

CLÉ (TENIR). — Rester étanche. — Un tonneau, un cuvier, un vannage qui ne *tiennent pas clé* sont ceux qui laissent échapper plus ou moins le liquide qu'ils contiennent ou retiennent. — Locution très-usitée. On l'applique aussi aux banneaux et aux brouettes, quand on s'en sert pour transporter des matières un peu fluides, telles que du sable fin.

Quoiqu'on prononce *clai*, il faut bien se garder, je crois, d'écrire *clai* ou *clair;* cela mènerait à l'étymologie *clarus* qui n'a rien à faire ici ; le mot en question se rattache plutôt à *claudere*. Le glossaire du patois picard donne le verbe *cloër* (fermer), dont le participe *cloé* peut, en se contractant, avoir formé notre mot *clé;* ou bien, à côté du verbe picard, il peut y avoir eu une forme encore plus syncopée, *cler*. En tout cas, *claudere* est le mot primitif et *tenir clé* signifie *se tenir fermé*. — *Faire clés* ou *rendre clés* des tonneaux, des cuves, etc., c'est les rendre étanches, c'est les empêcher de *fuir*.

CLENCHE ou **CLENQUE.** — Loquet de porte, en fer ou en bois. — J'écris ces mots par un *e* plutôt que par un *a*, pour me conformer aux anciens textes où je les ai retrouvés, par exemple à ce passage d'un vieux poëte cité par A. Jubinal dans ses notes sur Rutebeuf, tome Ier, p. 341 :

« N'on ne peut entrer es osteus
« Sans buscier u sacier le *clenque*. »

(C'est-à-dire, on ne peut entrer dans les maisons sans frapper ou tirer le loquet.)

M. G. Flaubert, auteur normand, écrit *clanche :*

« Emma tourne la *clanche* d'une porte. »
(*Madame Bovary*, p. 260.)

Origine germanique : loquet se dit *klinke* en allemand.

CLENCHER pour **DÉCLENCHER** (peut-être). — *Clencher* une porte, c'est l'ouvrir en soulevant le loquet. — (V. *clenche*.)

CLICHE. — Dévoiement ; se dit surtout de la diarrhée des animaux.

En patois picard, *clicher* signifie *jaillir*, et je trouve dans Roquefort : *clichouère*, rigole pour faire écouler l'eau. — Tous ces mots semblent de la même famille que *clissoire* (espèce de seringue) et *clystère*, lavement. On arrive, par ce mot qui est presque latin (*clyster*, Pline), à une étymologie grecque : κλύζω, arroser, inonder.

CLIMUCHE. — Jeu de cache-cache. En français on dit, ou plutôt on disait (car ce mot est peu usité maintenant), *cligne-musette* ou *climusette*, corruption évidente de *cligne-mussette*. (Rabelais écrit *cline-mucette*, *Gargantua*, chap. XXII.)

Tout cela vient de *musser*, cacher, ou de sa forme normande *mucher*. — (V. ce dernier mot[1].)

CLINQUE. — Coqueluche. Encore un mot d'origine germanique : *klingen* en allemand, *clink* en anglais, signifient *résonner bruyamment*.

CLIPER. — Éclabousser. — (V. *écliper*.)

CLISSON (DU). — Clous très-petits, à large tête, servant surtout à clouer les brides des sabots.

CLOQUER, CLOQUELER. — Avoir des *cloches* (pustules ou vésicules). — Une femme de Campigny me disait dernièrement d'un de ses enfants : « Toute la bouche du petit *cloquait*. »

CLOUET (Nom propre). — *Clouet* semblerait au premier coup d'œil un diminutif de clou (*clavus*) ; mais il est peu probable que ce nom si usité partout ait une pareille origine. J'y vois plutôt une syncope du vieux mot français *closet*, petit clos, petit jardin, petite métairie. *Clos* et *closet* avaient une multitude de variantes ; on trouve dans Roquefort *clou*, *clous*, *closeau*, *closerie*, *clourie*.

CLOUS DE GIROFLE.—Boutons ou jeunes fleurs d'arbres à fruit, brûlés par les gelées du printemps. Les calices vides, après cet avortement, ressemblent assez en effet à des clous de girofle.

CLOUTER. — Clouer, c'est-à-dire « fixer au moyen de clous ».

[1] Cligne-mussette et ses variantes sont des expressions formées d'une manière ingénieuse, car elles font connaître la part que les différents joueurs prennent à cet amusement ; l'un d'eux *cligne* ou ferme les yeux, tandis que les autres se *cachent*.

Selon l'Académie, *clouter* ne signifie en français qu'*orner de clous.*

CLOYÉE. — (V. *clâtrée*); même sens et même origine probablement. — Rappelle encore plus le mot français *cloyère*, tiré aussi de *calathus.*

CLUPER. — Glousser. Se dit du cri de la poule qui veut couver ou qui appelle ses poussins; en anglais *cluck.*

Cluper se dit aussi du cri ou plutôt du chant des crapauds, qui est doux et flûté.

C'MENCER pour **COMMENCER.**

C'MENT pour **COMMENT.** — (V. *quement.*)

C'NAITRE pour **CONNAITRE.** — En anglais *know*, mot tiré peut-être de cette forme normande. — (V. *quenaitre.*)

CO pour **COU.** — (V. plus loin *cou.*)

CO pour **COQ.** — On ne fait sentir le *q* que devant une voyelle.

C'est l'ancienne prononciation française, que l'euphonie a maintenue, même à Paris, dans *co-d'Inde* (coq d'Inde). Elle explique le trait final d'un couplet de Boufflers, qu'on chantait à la fin du dernier siècle :

« Or de ces *nids*, de ces *coqs*, de ces *lacs*,
« L'amour a formé Nicolas. »

COCHE (Féminin). — Truie. *Coche, cochon* sont des mots d'origine celtique. — (V. Chevallet, tome Ier.)

COCHEUX. — (V. *caucheux.*)

COCHONNER. — Mettre bas; en parlant de la truie seulement, bien entendu. — (V. *coche.*)

COCO (Terme enfantin). — Ce mot désigne à la fois un œuf et un petit soulier d'enfant. A Paris, il y a deux mots distincts : *cocos* pour les souliers, coquards ou cocards pour les œufs[1].

COCO PONETTE. — Surnom donné aux hommes qui se mêlent trop des menus détails du ménage. On dit aussi des mêmes gens qu'ils *mettent les poules couver.* C'est un équivalent qui donne l'explication de ce mot bizarre. — (V. *coco* et *ponner.*)

COCRIETTE. — Une *cocriette* est une femme légère, étourdie. — Cette épithète, corruption de *coquette* probablement, se prend en plus mauvaise part.

COËFFER (UN). — Une coiffure.

COËFFEZ-VOUS. — Formule polie usitée dans la petite bourgeoisie de la ville, pour *couvrez-vous.*

COEUR (A). — Pleinement, abondamment.

A cœur de... s'emploie dans les phrases suivantes :

« *A cœur de* jour » (du matin au soir).

« *A cœur d'*année » (toute l'année).

La traduction n'a pas la même force que le texte.

Je crois qu'on peut rapprocher de ces locutions l'expression bien française : « S'en donner *à cœur* joie. »

COEUR DE CHÊNE. — Partie la plus dure du bois de chêne. Tous les charpentiers et menuisiers promettent que leurs ouvrages seront en *cœur de chêne* : formule un peu emphatique, pour exprimer que les bois seront à vive arête.

COEURAGE ou **CURAGE.** — C'est le nom vulgaire du *polygonum persicaria* (persicaire commune), et aussi du *polygonum hydropiper*, qu'on n'en distingue pas. M. de Brébisson, dans sa *Flore de Normandie*, écrit *curage*, ce qui est, je pense, la vraie leçon. — On a nommé cette plante ainsi, soit parce qu'on l'extrait souvent des mares ou des fossés en les *curant*, soit parce que la terre limoneuse qu'on en retire est extrêmement favorable à la végétation de ces plantes et s'en couvre au bout de peu de temps.

COEURU, c'est-à-dire **QUI A DU COEUR.** — Énergique, actif, vaillant. « Un cheval *cœuru*, du cidre *cœuru.* » J'ai entendu, par exemple, cette phrase curieuse, à l'occasion d'un pommier dont on voulait me faire l'éloge : « Cha fait du baire qu'est *cœuru* » (cela fait du cidre très-fort).

Querru, qui diffère bien peu de *cœuru*, était le surnom d'un des guerriers qui combattirent avec Guillaume à la bataille d'Hastings. — (V. les listes publiées par A. Thierry.)

COFFRE. — Corps et surtout poitrine. EXEMPLE : « Je me suis fait mal aux jambes, à la tête et au *coffre.* » A Bernay et

[1] A une certaine époque, on a dû désigner un œuf en français par le mot *coque*; c'est ce que semble indiquer du moins le terme *coquetier*, que nos pères nous ont transmis.

Les mots *coque*, *coquetier*, *coco*, *cocard*, viennent, comme coquille, cocon, coqueret (nom de plante), du latin *concha*; mais n'est-il pas curieux de remarquer leur analogie avec le nom du *coq*?

à Broglie, j'ai entendu dire *coffraille*, pour carcasse de volaille.

COGNARD. — (V. *cagnard.*)

COGNIER. — Cognassier. — Ce mot est écrit *quooingnier* dans un vieux texte de 1255, cité par Delisle, p. 353.

COHUE. — On appelait ainsi autrefois en Normandie et ailleurs les lieux où se tenaient les *petites justices*. L'Académie donne encore ce mot, qui s'est conservé dans quelques localités, bien qu'on n'en comprenne plus le sens : il y a, par exemple, à Quillebeuf, la *place et le quai de la Cohue*.

Voici une citation de Ducange (art. *cohua*) qui se rapporte précisément à notre pays :

« A R... est donnée la garde du guichet de la *cohue* de Pontiaudemer. » (*Sic.*)

Probablement, la signification moderne du même mot tire son origine de la foule nombreuse qui se pressait dans ces lieux d'assemblée, et de la confusion qui y régnait.

L'étymologie la plus simple de *cohue* (ou *cohuie*, Roquefort), est le verbe latin *coire*, mais Dietz et après lui M. Littré ont proposé *cum* et *ululare* (hurler ensemble).

COIN (DE). — De côté. EXEMPLES : « Je le regardais *de coin*; » on dirait à Paris : « du coin de l'œil. »

COINCHE. — Sournois; mot très-usité. — Vient-il du mot français *conche* (Roquefort), en latin *concha*, coquillage ? On aurait alors trouvé de l'analogie entre les gens de ce caractère et les mollusques qui se referment dans leurs coquilles. — Étymologie un peu hasardée.

COINQUER. (On appuie sur la première syllabe.) — Se dit des cris plaintifs que poussent certains animaux et surtout les chats et les chiens quand on les maltraite ou quand ils ont grande peur. — Ce n'est probablement qu'une onomatopée.

Ce verbe est omis dans le glossaire de L. Dubois et Travers, mais on y voit figurer le substantif correspondant *coing* (qu'il ne faudrait peut-être pas écrire ainsi).

COINTRE (LE) (Nom propre). — (V. à la lettre *L*).

COIPEAU pour **COPEAU.** — La plus ancienne forme française est *coupeau* (de couper). *Coupeau* avait une signification plus large que le mot actuel et conforme, du reste, à son étymologie; on donnait ce nom[1], par exemple, aux fragments détachés des pierres par le pic ou le marteau :

« Pantagruel frappoyt parmi ces géans
« armez de pierres de taille et les abbatoyt
« comme un masson (maçon) fait de *coup-*
« *peaux.* »

(*Rabelais*, liv. II, chap. XXIX).

COIPEL, COYPEL, COEPEL. (On prononce dans tous les cas *couëpel.*) — Nom propre assez répandu en Normandie.

C'était autrefois le nom d'une profession. On voit, en effet, par plusieurs citations du *Coutumier des forêts de Normandie*, données par M. L. Delisle (*Cond. de la classe agricole*, 362 et 367) que l'ouvrier qui *escouplait* (étêtait) les arbres s'appelait tantôt *escoupleur*, tantôt *eschapleur*, tantôt *coëpel* (abrégé de *coëpelier* sans doute). Dans un des textes donnés à la fois en latin en vieux français-normand, le mot latin qui répond à coëpel est *cymerarius*.

Tous ces mots signifient proprement *étêteur;* mais probablement l'ouvrier dont il s'agit faisait tout ce que font aujourd'hui les élagueurs.

COL (A) ou **A CO.** — A dos d'homme. Locution fort ancienne. On la trouve dans beaucoup de vieux documents et notamment dans le « règlement des droitures, coustumes, etc., de la visconté de l'eaue de Rouen », où l'expression *à cou* est souvent mise en opposition avec celles-ci : « à cheval, en quarète, en batel, » et s'applique au transport de toutes sortes dé marchandises.

Aujourd'hui encore, apporter quelque chose *à son cou*, c'est l'apporter sur son dos ou dans un panier; cela se dit tous les jours de ceux qui reviennent à pied de la ville avec leurs provisions.

Mais l'emploi le plus ordinaire de cette locution, dans nos campagnes, est celui-ci : « carrier de l'eau ou du cidre *à cô* (*sic*), » c'est-à-dire les porter dans des brocs à l'aide d'un *carcan* (V. ce mot), qui s'appuie sur le col et les épaules, à peu près comme le font les porteurs d'eau à Paris.[2]

[1] On appelait même coupeaux ou copeaux les matériaux de démolition dont se compose ce qu'on appelle aujourd'hui *décharges publiques*. Les buttes du jardin des Plantes, dont on a fait de si jolis labyrinthes, avaient été primitivement formées de cette façon, et se nommaient les *Buttes-des-Copeaux*.

Le nom de rue *Copeau* ou des *Copeaux* est resté au chemin par lequel on transportait ces débris.

[2] Voici un extrait du *Coutumier des forêts de Normandie*, rédigé en 1400, mais traduit en français moins ancien; les trois modes de transport à dos d'homme, à dos de cheval et par voiture y sont bien précisés dans le langage du temps :

« Item, chascun qui va au bois *à son coul* (sic) paie un denier; ceulx qui vont *à somme* chascun

COL. — D'habit ou de chemise : faux-*col*; dans ces deux cas, on fait sentir l'*l*, en appuyant beaucoup sur l'ô (côl). C'est la prononciation usitée à la ville.

COLÉREUX. — Sujet à la colère.

COLIN pour **NICOLAS.** — Prénom extrêmement commun dans les campagnes normandes, mais que les progrès du siècle auront bientôt fait disparaître comme les noms féminins de Marotte et de Nanon (V. *Nanon*) et beaucoup d'autres.

« Colin, Colas, t'as mangé cinq jevâs » (cinq chevaux) : dicton populaire, sorte de moquerie ou d'invective assez usitée, quoique le sens en soit perdu. — Ce sont ordinairement les jeunes filles qui s'amusent à apostropher ainsi les garçons. — (V. *Marie, Sylvie*).

COLLAILLER. — Coller (sens neutre), être ou devenir gluant.

« Ça *collaille* » dit-on, par exemple, en parlant des terres trop détrempées pour être facilement labourées. — (V. *chopailler*.)

COLLATION. — Goûter. — (V. le mot suivant).

COLLATIONNER. — Faire un repas entre le déjeuner et le dîner. C'est l'expression usitée à Pont-Audemer. A Paris, c'est du mot *goûter* qu'on se sert habituellement dans les colléges et ailleurs. *Collation* s'y dit aussi, mais ne s'applique guère qu'aux petits repas servis avec quelque cérémonie.

COLLIDOR pour **CORRIDOR.** — Altération euphonique, usitée aussi à Paris.

COLOMBAGES. — Les *colombages* sont proprement les pièces de charpente, de dimension médiocre, inclinées ou droites, qui relient, dans les constructions en pans de bois, les pièces principales servant d'encadrement, et dont les vides se remplissent ensuite en maçonnerie; mais, par extension, ce nom s'applique à l'ensemble du travail : ainsi une cloison en *colombages* est celle qui est formée de pièces de bois combinées entre elles d'une manière variable, et d'un remplissage en maçonnerie.

Il paraît qu'originairement le mot *colombage* désignait « un rang de solives posées d'*aplomb,* » (c'est-à-dire verticalement) dans une construction en pan de bois; telle est la définition de l'Académie, et elle donne l'étymologie probable de cette expression, savoir le mot latin *columna.*

6 deniers; ceulx qui vont à *cherette*, chascun 12 deniers. »

COMBIEN (N'SAIS) c'est-à-dire **JE NE SAIS COMBIEN.**— Beaucoup, extrêmement.

On dit plus ordinairement, en supprimant la négative et en estropiant l'adverbe : *sais combin.* EXEMPLE : « Il est *sais combin* gros. »

Les Berrichons, en usant d'un tour analogue, ont trouvé le moyen d'abréger encore : « Il est *combien* gros. » (Glossaire de M. le comte Jaubert).

COMBLER UN MULON. — C'est en élever le faîte, l'exhausser par l'addition d'une certaine quantité de foin. — (V. *décombler*).

COMME pour **QUE** (après *autant*, *aussi*, etc.) — (V. ces derniers mots, à la lettre *A*).

COMME IL FAUT. — (Dans le sens popopulaire. — V. à la lettre *F*.)

COMME TOUT. — Signe du superlatif, encore plus usité peut-être à Paris qu'à Pont-Audemer. « Il m'a fait endever *comme tout*; » tournure niaise et commune, comme ces autres superlatifs populaires l'*impossible, au possible.*

COMMISE (ÊTRE DANS LA). — Etre en faute, être compromis. — On dit aussi *se mettre dans la commise.* Toute personne qui se trouve dans l'embarras par suite d'un délit ou d'une simple contravention, est dans la *commise.* — Cette expression que tout le monde employait autrefois à Pont-Audemer, n'est plus guère qu'à l'usage des gens du peuple. De *commissum* (Cicéron), faute, action contraire aux lois; ou de *committere se*... s'exposer à...

En droit féodal, tomber en *commise,* c'était être dans le cas de la confiscation. (Roquefort et l'Académie.)

On dit encore aujourd'hui en français *se commettre,* pour s'exposer à quelque humiliation, à quelque disgrâce.

COMMISSIONS. — Emplettes ou courses que l'on fait *pour son propre compte.* Ce sens du mot *commission,* tout impropre qu'il est, n'en est pas moins adopté en Normandie par les gens bien élevés, et surtout par les dames : elles ne paraissent pas se douter que ce mot, en bon français, implique l'idée d'une charge donnée *par une autre personne.*

« Elle partirait d'Jouville comme pour aller « *faire des commissions* à Rouen. »
(*Madame Bovary*, p. 279. L'auteur est Rouennais.)

On fait la même faute dans d'autres provinces. M. Jaubert l'a relevée dans le *Patois du Berry*.

COMMODITÉ (A VOTRE). (On prononce *commoditai* ou *commoditaè*.) — Cette petite phrase *à votre commodité!* est une sorte d'interjection polie que nos Normands affectionnent et qui équivaut au *très-volontiers!* des Parisiens.

COMMUNES pour **BIENS COMMUNAUX.** — Les *communes* de Saint-Paul, de Condé sont (même en style officiel) les pâtures communales de ces deux villages. Personne ne les appelle autrement.

Dans quelques localités, on donne le nom de *communettes* à des *communes* d'une très-faible étendue.

COMMUNIER (SE) pour **COMMUNIER.** — C'est du vieux français.

« Qui *se communie* selon l'esprit de l'Espoux,
« s'anéantit soy-mesme. »
(Saint François de Sales, *Lettres familières*.)

COMMUNS (Substantif). — Terres de labour (en *cammery* ou en *voret*; V. ces deux mots), où l'on peut mener librement des troupeaux, grâce à la tolérance des cultivateurs qui voient là un moyen d'engraisser leur sol sans qu'il leur en coûte rien. On les nomme ainsi par opposition aux *gardes*, c'est-à-dire aux terrains que le propriétaire *garde* (dans tous les sens du mot) pour ses propres moutons, ou dont il cède le privilége à un seul individu. — (V. *garde*.)

Ne pas confondre les *communs* avec les *communes*. — (V. l'article relatif à ce dernier mot.)

COMPARANCE. — Manière de comparaître, *contenance*.

Une des personnes lettrées de nos environs, refusant une invitation à dîner pour cause de mauvaise santé, écrivait : « Je ne ferais que mauvaise *comparance*. »

COMPÂTISSEMENT. — Compassion.

COMPÔT. (On écrivait autrefois *compost*.) — Vieux mot employé dans les baux et très-familier encore aux cultivateurs. Il répond au mot français *assolement*.

On appelle aussi *compôt*, dans l'arrondissement de Pont-Audemer, l'ensemble des pièces de terre qui, dans une propriété, reçoivent à la même époque les mêmes labours et les mêmes semences. EXEMPLE : « Cette pièce n'est pas du même *compôt* que cette autre. »

Dans le langage actuel des agriculteurs français, le mot *compôt* s'emploie avec une signification très-différente. Il signifie « *composition* d'amalgames propres à amender le sol ».

Dans tous les cas *compôt*, aussi bien que *compôter*, vient du latin *componere*.

COMPÔTER DES TERRES. — C'est adopter pour elles un certain mode de culture; c'est régler les époques des labours, des ensemencements, qui doivent se succéder dans telle ou telle pièce.

Des terres *bien compôtées* sont celles dont on sait tirer parti par un bon mode d'assolement.

COMPRENOUR. — Compréhension, intelligence. EXEMPLE : « Il n'a pas de *comprenour* » en patois berrichon, *comprenouère* et *entendouère*. Ce dernier mot est dans Rabelais :

« J'ay assez belle *entendouère*, voyre ! »
(*Pantagruel*.)

Je n'ai recueilli ce mot moi-même que dans la phrase suivante, usitée surtout du côté d'Epaignes, où il a une signification un peu différente : « Ce qui fait comprendre une chose, *le fin mot*. Exemple : « Je vas vous dire le *comprenour*. »

CONARD ou **COSNARD** pour **CORNARD.** — Nom propre assez répandu.

Ces mots *cornard* et *conard*, en vieux français, ne désignaient pas seulement les maris trompés; ils signifiaient plus souvent encore, en Normandie surtout, fat, sot, ridicule. « Il y avait, dit Roquefort, à Rouen et à Evreux, une confrérie des *conards*, dont les membres se permettaient beaucoup d'impertinences et de sottises. »

Dans la *Farce de Pathelin*, le juge impatienté des discours sans suite du drapier, lui demande pour qui il le prend :

« ... Sommes nous béjaune,
« Ou cornard ? où cuidez-vous être ? »

Et, plus loin, on trouve plusieurs fois le mot *cornardie* pour discours sans suite, non-sens.

CONDÉ. — Nous avons ici un Condé-sur-Risle. Il y a, en France, un très-grand nombre de communes et de hameaux qui se nomment ainsi; il y a aussi des *Condat* et des *Candé*. Tout cela vient d'un mot, probablement gaulois, qui signifiait *confluent* (en bas-latin *condate*). — Tous ceux de ces endroits que je connais, y compris Condé-sur-Risle, satisfont à la condition d'être placés à la jonction de deux cours d'eau.

CONFIAMMENT. — Avec confiance.

CONFIÈRE. — On appelle ainsi à Pont-Audemer la *consoude* officinale, plante très-commune dans les lieux humides. En anglais *comfrey*, ou *comfry*.

Les mots français et normand expriment tous deux la propriété attribuée à cette plante de consolider les os fracassés ou de cicatriser les plaies. *Consoude* vient de *consolidare*, et *confière*, de *confirmare*.

CONFITURES. — On entend toujours par là, dans nos campagnes, des compotes de poires ou de pommes (de poires surtout), que l'on prépare avec du cidre et dont on fait provision.

CONFUS DE... — Couvert de... rempli de... EXEMPLES : « Un arbre tout *confus de* fleurs » (expression ingénieuse et vraie). — « Un grenier *confus de* souris. »

CONFUSION. — Grande abondance, multitude (qui produisent la confusion).

EXEMPLES : « On dit qu'il y a à Rouen une *confusion* d'ouvriers. » — « Il est poussé sur la banque une *confusion* de joncs marins. »

Cette expression elliptique était du bon français il y a deux cents ans ; on lit, en effet, dans le récit de la mort de Charles I[er], par M[me] de Motteville :

« Il y avoit une grande *confusion* de peuple « qui fort *paisiblement* assistoit à ce spec- « tacle. »

CONSEIL, au figuré, pour **INCERTITUDE.** — Cette expression s'applique même au temps. EXEMPLE : « Le temps est dans un bien grand conseil. »

CONSÉQUENT. — Important, considérable : comme à Paris et dans une grande partie de la France.

« Landry le conduisait voir les grands « bœufs, le brebiage *conséquent* et les grosses « récoltes du fermage au père Caillaud. »
(George Sand, *la Petite Fadette*).

Il n'y a pas d'expression qu'on ait plus tournée en ridicule que celle-ci ; elle est devenue le type du mauvais langage. Je trouve cette réprobation quelque peu exagérée. Est-il mal de dire une affaire *conséquente* quand l'Académie autorise à dire une affaire de *conséquence ?* — Pour peu qu'on s'occupe de l'origine des mots, on voit que l'usage a donné droit de cité à des façons de parler qui ne sont pas meilleures en elles-mêmes.

Ce mot s'emploie aussi, à la ville et à la campagne, avec une signification plus particulière qui doit être notée : celle de *corpulent*. Ainsi l'on dira d'une femme « qu'elle est jolie, mais un peu conséquente ». — (V. *grossier*.)

CONSERVOIR ou **CONSERVOUER.** — Ce qui conserve. EXEMPLE « L'épinage est le *conservoir* des jeunes entes. »

CONSOLATION. — Petit verre d'eau-de-vie. C'est une addition au *gloria* (café avec petit verre) qui est la conclusion de tous les marchés passés entre Normands et même des moindres pourparlers les jours de marché. — (V. *gloria* et *coup à cheval*.)

CONSOLER. — Prendre une *consolation*. EXEMPLE : « Voyons, *consolez-vous !* » — (V. l'article précédent.)

CONSOMMÉ (Participe et adjectif). — Du fromage *consommé* est du fromage *très-fait* ; du cidre *consommé* est du cidre *bon à boire*.

Mais ce n'est pas là l'usage le plus fréquent ni le plus remarquable de ce mot *consommé*. On le place très-souvent devant un adjectif pour donner à celui-ci la force d'un superlatif. EXEMPLES : « Mes vaques sont *consommées grasses*. » — « L'herbe est *consommée sèche*. » — (V. les mots *rude, raide, perdu, pourri*, qui s'emploient exactement de la même façon. V. aussi les observations générales consacrées, lettre *A*, à ces *adjectifs auxiliaires* auxquels il faut joindre celui qui est usité en bon français *fort*. — V. aussi *fin*.)

De tous ces mots, *consommé* est peut-être celui dont l'emploi se justifie le mieux, puisqu'il n'est que le participe latin *consummatus* habillé à la française, et que *consummare* signifie proprement achever, accomplir.

CONSOMMER (SE). — Expression beaucoup plus employée en Normandie qu'ailleurs ; se dit de tous les objets qui fermentent, de tous ceux qui subissent un travail de décomposition ou de condensation ; on l'applique non-seulement aux fumiers, aux terreaux, à tous les débris de végétaux ou d'animaux ; mais aussi au cidre qui *se fait* dans les futailles, au pot-au-feu, aux sirops et aux ragoûts qui se réduisent par la cuisson.

C'est à ce dernier sens qu'on doit rapporter, dans le français actuel, le substantif *consommé*, qui joue un rôle assez important dans la langue culinaire.

CONSULTER. — On dit généralement à Pont-Audemer : *se consulter à un* médecin ou *d'un* médecin, au lieu de : consulter un médecin. — On dit aussi : *se consulter d'un* avocat.

(La tournure tout à fait semblable « *se conseiller à* quelqu'un » est dans Rabelais et dans Molière [1].)

On renchérit encore sur cet idiotisme en disant : « M. X... (médecin) m'a *consulté* hier » (m'a donné ses conseils, je l'ai consulté). — Un brave homme dont la femme venait de mourir, et qui tenait à ce que l'on sût bien qu'elle avait reçu tous les secours nécessaires, m'a dit : « Monsieur, drès qu'elle a été souffrante, *je l'ai consultée.* »

Y a-t-il là simplement une de ces confusions de l'actif et du passif qui entrent si fort dans les habitudes normandes? ou doit-on voir dans ces phrases un latinisme? *Consulere*, *consultare* en latin veulent dire à la fois : 1° consulter, et 2° aviser, pourvoir, délibérer, *tenir conseil,* ce qui n'est pas loin de *donner des conseils* ou des *consultations*.

CONTENT (A MON) ou **TOUT MON CONTENT.** — A ma satisfaction, à souhait. Exemple : « Je veux en avoir *à mon content.* » — Tournures très-usitées à Pont-Audemer dans toutes les classes de la société.

« Je les ai laissés parler *tout leur content*, et je me suis endormie. »
(Lettre écrite de la Conciergerie par Ch. Corday, qui était Normande comme on sait, 16 juillet 1793.)

CONTEUX, CONTEUSE. — Celui ou celle qui fait des contes. — (V. *aviseux*.)

CONTINUE (DE), CONTINUITION (DE). — De suite, sans interruption. Se dit beaucoup à la ville aussi bien qu'à la campagne.

CONTRAIRE (AU). — Rien de plus connu que l'histoire de ce Gascon à qui l'on marche sur le pied et qui, à cette question : « Vous ai-je fait mal? » répond : « *Au contraire.* » — A Pont-Audemer, *au contraire* ne se dit pas d'une manière si intempestive, mais on en fait un mauvais usage ; on l'emploie au lieu de *mais*, ou bien on l'ajoute à cette particule disjonctive dans des cas où celle-ci devrait figurer seule.

Ainsi j'ai entendu dire à une personne de la bonne société, à propos d'une statue d'église : « M. l'abbé X... a cru que c'était un saint Rémi ; *mais* M. l'abbé Carême pense *au contraire* que c'est un saint Roch. » Ici *au contraire* est de trop, et c'est d'ailleurs un terme impropre, car si les opinions de ces messieurs sont *différentes*, elles ne sont pas *opposées*. — C'est au fond la même faute que celle du Gascon.

CONTRE ou **CONTRE DE.** — Près, auprès. « Vous vous arrêterez *contre* le maréchal [1]. »

Quelle que soit l'acception de *contre* (*adversus* ou *juxta*), ce mot prend volontiers le *de*. Exemples : « Je demeure *tout contre de la mairie.* » — « Il voulait se battre *contre de* moi. »

Il semble que ce soit un italianisme. Les Italiens disent, en effet, *contra di...* ou *contro di...* comme on le voit dans ce passage des *Curieux Carnets du cardinal Mazarin* :

« Tutta la casa della Regina era *contro di* me. »

CONTRÉE. — En français, il est d'usage de n'appliquer ce mot qu'à une grande étendue de pays. Ici j'entends désigner quelquefois ainsi une portion de commune ou même un simple champ. « Le blé pousse mal dans cette *contrée*-là ; il est plus beau dans la pièce d'à côté. »

CONTREVERSE (A LA). — Au rebours. — « Faire la *contreverse* », c'est agir au rebours de ce qu'il faudrait ou du conseil qu'on a reçu. — « Il m'a dit *la contreverse* » (il m'a dit tout le contraire).

CONVALESCENT. — Souffrant. Exemple : « Ma fille ne va pas si bien qu'hier ; elle est plus *convalescente* aujourd'hui. »

Les paysans, voyant qu'on appelait *convalescents* des gens dont la santé exigeait encore beaucoup de ménagements, se sont mépris assez naturellement sur le sens de ce mot. Ils connaissent peu d'ailleurs par eux-mêmes cet état intermédiaire ; dès qu'ils cessent d'être des malades proprement dits, ils recommencent à travailler [2].

CONVENIR (SE) DANS UN LIEU. — S'y trouver bien, s'y plaire. Exemple : « A ne *se convient* pas chuz son grand. » (Elle

[1] « Comment Panurge *se conseille à* Pantagruel. »
(Rabelais.)

« Je *me* suis, même encore aujourd'hui, *conseillé au* ciel pour cela. »
(Molière, *Festin de Pierre*, acte V.)

[1] *Contrà*, en latin, signifiait vis-à-vis ; et en bas-latin le même mot avait déjà pris le sens de *vers*, *dans le voisinage de...* comme on le voit dans ce passage d'un vieux cartulaire cité par M. Delisle : « Unum quarterium *contrà* Natale, et unum *contrà* Pasqua » (un quart *vers* Noël et un quart *vers* Pâques..

[2] Cette méprise étonne moins encore quand on songe que *valetudinarius* en latin et *valétudinaire* en français, évidemment dérivés de *valere*, n'en signifient pas moins « personne qui se porte mal » (peut-être à cause de *valetudinarium*, *maison de santé*, infirmerie).

ne se plaît pas chez son grand-père). — Se dit aussi des bêtes et même des végétaux : « Ces arbres sont les seuls qui *se conviennent* bien ici. »

CONVINT pour **CONVENU**. — (V. *revint* et *souvint*.)

Le verbe *convenir* se conjugue d'ailleurs avec l'auxiliaire *avoir* et non, comme en français, avec le verbe *être*. EXEMPLE : « Ils *ont convint* d'aller à la ville anuit. »

CONVOITISER pour **CONVOITER**.

COQUELIN (Nom propre). — Galantin, conteur de fleurettes. *Coqueliner* signifiait, d'après Roquefort, imiter le chant du *coq*, ou courir après les jeunes filles.

COQUELOURDE. — On appelle ainsi, à Pont-Audemer, non le *lychnis coronaria*, comme les jardiniers parisiens, ni l'anémone pulsatille, comme les Berrichons et les Bas-Normands, mais bien la *julienne cultivée*.

Je ne sais d'où vient ce nom donné à diverses plantes qui ont fort peu de rapports entre elles. Leur fruit n'a rien, ce me semble, qui le justifie.

COQUÊNE. — C'est le nom qu'on donne, dans nos environs, à la *viorne obier* (*viburnum opulus*). — M. Chesnon (*Cat. des plantes du dép. de l'Eure*) et M. de Brébisson (*Flore norm.*) indiquent celui de *cochêne* pour l'autre espèce de viorne, mais celle-ci est rare dans nos bois.

C'est par erreur, je crois, que M. Duméril, et d'après lui M. L. Delisle (p. 353), admettent que *coquêne* est le nom de l'érable.

COQUER. — En vieux français *cocher*; mot suffisamment expliqué par ces vers d'une chanson de Boufflers :

« Vous savez tous, mes chers amis,
« Qu'il faut des coqs pour *cocher* nos poulettes... »

COQUES. — On appelle généralement *villottes*, dans nos campagnes, les petits tas de foin que les faneurs font tous les soirs, et dont la grosseur augmente à mesure que la dessiccation est plus avancée. — Du côté de Berville, on donne le nom de *coques* aux villottes de la plus petite dimension, à celles du premier jour ; cette expression est tirée de la forme arrondie de ces petits mulons, comme l'est, je crois, le mot *villotte* lui-même, qui équivaut à *billotte* et qui paraît dérivé de *bille*.

COQUES D'EAU. — Pustules d'où il sort de l'eau ou quelque chose qui y ressemble.

COQUET. — Jeune coq; poulet à qui la crête commence à pousser. La Fontaine dit *cochet* :

« Or c'était un *cochet* dont notre souriceau
« Fit à sa mère le tableau. »
(Fables, liv. VI.)

Coquet est un diminutif plus régulièrement formé. Ce mot a dû être français autrefois, car il ne faut pas chercher ailleurs l'origine de l'adjectif *coquet*.

COQUILLAGES. — On appelle ainsi à Pont-Audemer non-seulement les huîtres et les moules, mais encore (et plus particulièrement) les tourteaux, les écrevisses et les autres crustacés qui figurent sur nos tables. — A Paris, on ne nomme coquillages, comme cela doit être, que les mollusques pourvus de vraies coquilles.

CORDE... DE BOIS. — Mesure employée constamment pour les fournitures de bois de chauffage.

La corde de Pont-Audemer a une section verticale de 4 pieds sur 8, et les bûches ou *boises* ont 2 pieds et demi de long : cela fait environ 2 stères et demi.

Le pommier fournit le bois de chauffage le plus ordinaire et le plus estimé.

CORDER. — Se dit, par aphérèse, pour *s'accorder*, vivre en bonne harmonie. EXEMPLE : « Ce ménage-là *corde* bien. »

CORDON. — On appelle ainsi le quart d'une corde de bois. « Je lui ai vendu deux cordes et un *cordon*. » — (V. *corde*.)

CORNARD. — Qui a la consistance de la *corne*. « Je ne veux pas de ce fromage, il est *cornard*. »

CORNER ou **CORNIR**. — Frapper, dégrader avec ses cornes. EXEMPLE : « La masse de fossé tiendra, si les vaques ne la *cornissent* pas. » — *Corner* se dit aussi aux environs de Paris.

CORNIERS (PIEDS). — (V. à la lettre P.)

CORNOUILLES. — Fruits du cornouiller. Les enfants de ce pays-ci les mangent quelquefois.

CORROMPRE. — Détourner, arrêter, et quelquefois corriger, tempérer. EXEMPLE : « Le lièvre a pris une autre direction ; il a été *corrompu* en voyant du monde. »

Une domestique me demandait un jour qu'on mît des rideaux à son lit « pour *corrompre* les courants d'air ».

Autre exemple du même mot pris en bonne part : on m'a dit à Pont-Audemer

d'une personne qui employait des odeurs pour corriger sa mauvaise haleine : « De cette manière-là, elle la *corrompt* un peu ».

En latin *corrumpere* avait des significations variées. On disait *corrumpere consilia* (Vell. Pat.), déjouer des desseins; *corrumpere opportunitates* (Sall.), manquer les occasions favorables, etc.

On sait qu'en français *corrompre* n'a qu'un sens très-restreint. C'est au verbe simple *rompre* qu'il faut recourir pour trouver l'équivalent des acceptions normandes du même verbe composé. *Rompre* des courants d'air, *rompre* un coup ou un dessein, *rompre* les chiens (les empêcher de suivre leur voie), *rompre* les couleurs (les mêler avec d'autres), sont des expressions approuvées par l'Académie.

CORS ou **CORPS**. — C'est à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui un corset. *Cors* a vieilli et n'est guère usité que dans les campagnes; ce mot désigne ou désignait un corset beaucoup plus raide que ceux d'à-présent [1]. — (V. *corselet.*)

Je lis dans les *Conseils donnés par Mme de Maintenon à une jeune personne de Saint-Cyr* : « Ne soyez jamais sans *corps*. »

CORSELET. — Nom donné par les paysannes au corset moderne, qui commence à pénétrer dans les campagnes, pour le distinguer à la fois, et de l'ancien *cors* ou *corps*, qui y ressemblait beaucoup, et du vêtement qu'elles portent encore sous le nom de corset. — (V. *cors* et *corset.*)

CORSET. — Vêtement de femme habituellement porté par les paysannes et qui n'a rien de commun avec le *corset* actuel de nos dames. Il se compose d'une jupe et d'un corps de jupe sans manches et sans baleines.

Avant 1789 on donnait aussi, à Pont-Audemer, le nom de *corset* au corps sans manches qui faisait alors partie de la toilette des dames et qui produit un si bon effet dans les portraits du XVIIe et du XVIIIe siècles.

COSE pour **CHOSE** (Condé-sur-Risle et environs). — S'emploie surtout dans la locution *pour la cose de...* (afin de...)

Cose est plus rapproché que *chose* du latin *causa*, dont ils sont tirés tous deux. Je n'écris point *cause*, parce que les personnes qui emploient ce mot ne prononcent point *ca-ause*. — (V. Observ. générales, 1re partie, p. 2.)

COSSARD. — Colza. Ce terme est usité dans toute la haute Normandie. Il ne faut pas y voir, je crois, une corruption du mot colza, mais un nom caractéristique tiré des *cosses* qui renferment toute la récolte.

CÔSSE (première syllabe très-longue) pour **COSSE**. — Gousse des légumineuses et de quelques autres plantes.

CÔSSIERS. — Tiges et *cosses* sèches de vesces et de pois qu'on donne aux bestiaux pour nourriture d'hiver et quelquefois pour litière, après en avoir retiré le grain. C'est la même chose que de la *vitaille*. — (V. ce mot.)

CÔTAGE. — Petit côteau, souvent inculte. Sur les grands plateaux du Roumois, quand le terrain se relève un peu brusquement, on appelle cela un *côtage*. EXEMPLE : « D'où tirez-vous ces cailloux? — Du *côtage* que vous voyez là-bas. »

En basse Normandie (environs d'Argentan) le mot *côtel* ou *côtil* est usité dans le même sens à peu près [1].

COTAILLER ou **SE COTAILLER.** — Se battre, se colleter par jeu, comme font les filles avec les garçons; littéralement se pousser les *côtes*. — C'est la même chose que *dossailler* et *giffailler*. — (V. ces mots.) — L'abondance des synonymes fait voir que ces jeux sont fréquents.

CÔTE (ETRE MIS À LA). — Etre mis dans l'embarras, dans une situation fâcheuse. — Expression empruntée au langage des marins [2].

CÔTE-CÔTE. — Côte à côte.

CÔTELÉ. — Sillonné, strié, littérale-

[1] J'écris volontiers *cors*, à cause du diminutif *corset*. C'est l'ancienne forme de notre mot *corps*; Rabelais n'écrit jamais autrement :

« S'exerceans le *cors* comme ils avoient les âmes auparavant exercé. »

(*Gargantua*, chap. XXIII.)

Ce qui est singulier, c'est que la confection et la pose du *corps* ou *cors* était une des spécialités des *couturiers* (ou tailleurs-hommes), à la campagne du moins. — (V. plus loin *couturier*.)

[1] On considère notre mot côte et son diminutif coteau comme dérivés du latin *costa*. Mais je ne puis m'empêcher de signaler une similitude remarquable entre ces mots (auxquels il faut joindre les formes normandes *côtage, côtel, côtil*) et un mot latin qui ne paraît avoir aucune parenté avec *costa*, savoir *cotes*, montagne rocheuse, expression employée par Virgile :

« Nunc scio quid sit amor : duris in *cotibus* illum, etc. »

(8e *Eglogue*.)

[2] Comme beaucoup d'autres énumérées à l'appendice, no 4, Images prodiguées dans le *Patois normand*. — J'ai entendu dire aussi, par corruption sans doute : « Etre mis *par à la côte*. » Cette accumulation de prépositions est fréquente en patois normand. — (V. ci-après l'art. *dans par*.)

ment pourvu de *côtes*.— Se dit aussi, par extension, de tout ce qui est rugueux ou raboteux.

CÔTES (**HERBE AUX CINQ**).— On donne ce nom au plantain lancéolé, dont les feuilles ont, en effet, cinq *côtes* ou nervures très-apparentes.

CÔTIR ou **SE CÔTIR**.— Pourrir. Se dit exclusivement du bois.

Côtir (avec un *o* bref) signifie en français *meurtrir* et ne se dit que des fruits (Académie). — Les Normands, en appliquant ce mot à la pourriture des bois, font à peu près la même chose que pour les adjectifs *blet* et *blèche*, qui, en bon français, ne se disent que des fruits, et qui pour eux sont l'équivalent de *vermoulu*. — (V. *blet*.)

Je dois dire, au surplus, que *côtir* a, dans le patois du Berry, la signification générale d'*affaiblir, débiliter* (V. le glossaire du comte Jaubert) et s'y applique, comme en Normandie, à la pourriture des bois; d'où l'on pourrait inférer que cette dernière acception est du vieux français.

Cotir, côtir viennent de *contundere*, ou par aphérèse (comme le mot espagnol *cutir*, frapper) de *percutere*.

CÔTON ou peut-être **CAUTON** (Duméril). — On appelle ainsi les côtes de certaines feuilles charnues; ainsi l'on dit des *côtons* de choux, de laitues. Ce sont les côtons du *cynara cardunculus* que l'on mange à Paris sous le nom de cardons d'Espagne : de *costa* ou de *caudex*.

COTRET. — Petit fagot composé de morceaux de bois menus et courts.

Dans la forêt de Brotonne on débite en *cotrets* une bonne partie des bois abattus, et l'on transporte par eau, à Rouen et ailleurs, de grandes cargaisons de ces petits fagots. A Pont-Audemer, où ils n'entrent pas dans la consommation ordinaire, on n'en appelle pas moins *bois de cotret*, ou simplement *du cotret*, le bois à brûler refendu en morceaux de très-faible dimension, ayant 18 pouces de longueur seulement, tandis que le *bois de corde* a 2 pieds et demi.

Au premier aperçu, *cotret* semblerait un mot de la même famille que le verbe anglais *cut*, couper (qui se prononce à peu près *cot*). — M. Littré adopte une autre interprétation, tirée non de l'extrême division du bois dont le cotret est formé, mais au contraire de sa réunion en faisceaux ou fagots; ce mot, dans beaucoup de vieux textes, dans Rabelais par exemple, est écrit *costeret* ou *cousteret*: ce qui lui donne un grand rapport avec le mot bas-latin *costeretum*, dont la signification était corbeille, panier, et par suite *charge, botte* (de *costa*, côte, *membrure*).

COUCHER DEHORS. — Avoir *de quoi qui couche dehors*, c'est posséder des fonds de terre. Cette phrase normande répond tout à fait à la phrase française *avoir du bien au soleil*.

COUCHER EN HERBE UN TERRAIN. — C'est en faire un pré ou un herbage. Expression très-employée à Pont-Audemer et à Bernay. Je l'ai retrouvée en basse Normandie.

COUCHETTES. — *Couches*, linges dont on enveloppe les petits enfants.

COUCOU (**DU**). — La *cardamine des prés* et quelquefois la *primevère officinale*.

Plusieurs plantes portent ce nom dans diverses provinces et n'ont rien de commun entre elles, si ce n'est qu'elles fleurissent toutes au premier printemps; peut-être les appelle-t-on ainsi parce que le chant du *coucou* commence à se faire entendre au même moment.

COUDRAILLE. — Synonyme méprisant du mot coudre : « Il n'y a que de la *coudraille* dans ce bois-là. »

COUDRE. — Coudrier ou noisetier. Ce mot est féminin. EXEMPLE : « Il faut ici planter de *la coudre*. »

Vieux mot français. Les anciens auteurs écrivent souvent *couldre*, ce qui met en évidence l'étymologie *corylus*.

Le mot noisetier, fort peu usité en Normandie, est le seul qu'emploient les Parisiens. Cependant il est assez souvent question de *coudrette* dans leurs chansons. EXEMPLE :

« Dis-moi pourquoi, gentille Annette,
« Tu ne vas plus sous la *coudrette*. »

Mais la plupart ne se rendent pas bien compte de ce que signifie ce mot, qui vient sans doute de *coryletum*, plantation de coudriers.

On appelle *coudre franche*, à Pont-Audemer, la variété du coudrier qui produit des noisettes bien pleines et agréables à manger; c'est la seule qu'on multiplie dans les vergers :

« Les barreaux sont de l'if et la perchette blanche,
« Qui traverse la cage est d'une *coudre franche* [1]. »

(Ronsard, *Eglogues*.)

— (V. *petites noix*.)

[1] Voici le même nom au masculin dans une jolie chanson du XVI[e] siècle (*Anthol. lyrique*, 1840):

« Vous hâlez votre teint blanc;
« Vous seriez mieux à l'ombrage
« De ce petit *coudre franc*. »

COULAINES ou **COULINES**. (On prononce très-nettement *coulaines*.) — Paquets de haricots que l'on dessèche et que l'on conserve en les suspendant extérieurement le long des maisons. Ces coulaines, qu'on appelle aussi des *glanes* (v. ce mot), contribuent à donner une physionomie particulière aux chaumières normandes.

On nomme aussi *coulaines* les torches de paille qu'on brûle le jour des Rois. — (V. *bourguelée*.)

Coulaine ou *couline* me paraît venir de *colligare*.

COULER (Verbe actif). — Passer ou filtrer à travers un tamis ou un linge : se dit surtout du lait. — L'Académie indique ce sens du mot *couler*, lequel a vieilli, ce me semble, quoique l'expression *couler la lessive* n'ait pas d'autre origine. — *Colare* avait la même signification en latin. — (V. *couleux*.)

COULERESSE ou **COULERETTE**. — Passoire de cuisine. — Se dit aussi quelquefois des passoires qui servent à *couler* le lait. — (V. *couleux*.)

COULEU. — Couleuvre.

Pain de couleu : nom donné à plusieurs espèces d'orchis et particulièrement à l'*orchis mascula*, qui abonde à la fin d'avril, et dont les thyrsis empourprés décorent magnifiquement les masses de fossés ainsi que la lisière des bois. Cette plante, malgré sa beauté, est pour les paysans l'objet d'une sorte de réprobation.

Herbe à la couleu : euphorbe des bois.

COULEUX pour **COULOIR**. — Passoire qui sert à *couler* le lait. Tantôt c'est un tamis grossier, tantôt c'est une simple écuelle pourvue d'un filtre en linge qu'il faut avoir grand soin de tenir propre ; ce dernier ustensile est le plus ordinaire. — Toute femme qui élève des vaches est pourvue d'un *couleux*, et c'est par l'état de son couleux qu'on juge si elle est bonne ménagère.

COULINES. — (V. *coulaines*. — V. aussi les art. *bourguelée* et *roseau*.)

COULORÉR, COULEURER, COULOURER pour **COLORER**. — Exemple : « V'là des pêches déjà bé *coulorées*. »

« Je vis adonc une pucelle
« Qui estoit assez gent et belle ;
« Doulce haleine eut et savourée,
« La face blanche et *coulourée*. »
(*Roman de la Rose*, cité par M. Jaubert.)

Ici le vieux français et le patois normand sont plus conséquents que le français actuel qui dit *couleur* et *colorer*, comme il dit *douleur* et *endolori*. — (V., à la lettre *O*, les observations générales sur la confusion des sons *ou*, *eu* et *o*.)

COUNIL (Nom propre). — *Counil* et *conil* (du latin *cuniculus*) signifiaient lapin en vieux français. — J'ai vu, à Bordeaux, une rue qui s'appelait : rue des Trois-*Conils*.

COU (À). — (V. *col*.)

COUP pour **FOIS**. — Le mot *fois* s'emploie peu aux environs de Pont-Audemer. Nos paysans le remplacent presque toujours par le mot *coup*[1]. Ainsi j'ai entendu dire : « Un *coup* qu'il sera arrivé, nous causerons. » — « *Le coup* que je t'ai rencontré à la ville, je ne t'ai pas reconnu. » — « *Un coup le mur*, vous trouverez des quênes. » (C'est-à-dire *une fois le mur passé*, vous trouverez des chênes : le verbe reste sous-entendu dans la phrase normande.)

De même Montaigne disait : (*Essais*, liv. Ier, chap. v.)

« Le tromper peut servir pour le *coup* (la « tromperie peut servir une *fois*), mais celuy « seul se tient pour surmonter qui sçait l'avoir « été par vaillance. »

Et Brantôme (*Vie du duc de Guise*) :

« On lui demanda pourquoi l'empereur ne « hazarda pas la bataille ce *coup-là*. »

(Il est resté dans le français actuel bien des traces de ce vieux langage : *tout à coup, coup sur coup, à ce coup*, etc.)

Quelquefois, *coup* peut se traduire par circonstance, occasion. Exemple : « Dans un *coup* pareil, v'là ce que je ferais. » — On dit très-souvent : « C'est le *même coup* » (c'est la même chose).

À coup et même *coup*, se disent pour *tout à coup, tout d'un coup* :

Exemple : « Le brouillard est tumbé *coup* » (s'est dissipé en un moment).

Montaigne offre des exemples de la même ellipse (liv. III, chap. Ier) :

« Un de ses officiers le suffoqua, l'engorgeant de quantité d'eau prise trop *à coup*. »

COUP À CHEVAL. — C'est ce qui s'appelle ailleurs le coup de l'étrier.

Les jours de foire et de marché, on fait dans tous les cafés de Pont-Audemer, de Beuzeville, de Routot, etc., une effroyable consommation de *glorias* et de petits verres. Avant de se quitter, on multiplie

[1] (V. *viage*, qui se dit aussi pour *fois*.)

les libations, dont le nom varie à l'infini : *consolation*, *coup à cheval*, *coup d'adieu*, *coup debout*, etc. — On me signale encore les variantes *pousse-café*, *rincette*; je ne tiens pas à vérifier moi-même. — (V. *gloria* et *consolation*.)

COUP DE CUL. — Se dit, par métonymie, d'une montée brusque sur un chemin à voitures. EXEMPLE : « Sur le chemin de Saint-Paul à Pont-Audemer, il y a deux *coups de cul* tout de suite après l'église. »

COUP DE DIX HEURES. — (V. à la lettre *D*.)

COUP D'EFFORT. — EXEMPLE : « Il n'a réussi que par un *coup d'effort*. »

La phrase a ainsi plus de force que si le mot *effort* était employé tout seul.

COUPÉ (C'EST) ou bien **C'EST COUPÉ CHÉ !** (cher). — Exclamations par lesquelles on exprime, dans les ventes publiques, qu'un objet s'est bien vendu, s'est vendu *cher*.

COUPEAU. — (V. *coupet*.)

COUPELLE. — L'ensemble des branches qui forment le couronnement d'un arbre de haut jet. EXEMPLE : « Ce chêne a une magnifique *coupelle*. » — (V. *coupet*.)

COUPER. — « Il a une peur qui le *coupe*. » Traduisez : « Une peur qui l'interdit, qui le réduit au silence. » — (V. *surcouper*.)

COUPET. — Sommet, extrémité supérieure de tout ce qui est élevé ou allongé dans le sens vertical. Du latin *caput* évidemment.

Le *coupet* d'un arbre est la *tête* d'un arbre ; le *fin coupet* (expression très-employée) en est l'extrême sommet.

En vieux français on disait *coupeau*. Dans les poésies antérieures à la fixation de notre langue, le Parnasse s'appelle le mont au *double coupeau*.

« ... l'un de cette troupe, en audace insolente
« Vient à Vanves à pied pour grimper au *coupeau*
« Du Parnasse français et boire de son eau. »
(Régnier, satire II.)

COUPEUX DE MOUTONS, DE COCHONS, etc. — Celui qui fait métier de châtrer ces animaux et qui parcourt les fermes à cette intention.

COUPLETS D'UNE CHAINE. — Les anneaux ou chaînons dont elle se compose.

Couplets de l'échine : les vertèbres. La colonne vertébrale est, en effet, comme une chaîne formée d'une suite de couples. Le mot français *couplet* (de chanson) doit rendre à peu près la même idée.

Couplets, en langage pont-audemérien, est aussi un terme de menuisier ; on désigne par là des morceaux de bois assemblés parallèlement, comme les pièces dont se compose un parquet.

Pour expliquer le mot *couplet* (tant en français qu'en patois normand), il suffirait peut-être de remarquer que les mots latins *copula* et *copulare* ont un sens beaucoup moins restreint que les mots français correspondants *couple* et *accoupler*, et qu'ainsi des *couplets*, d'après l'étymologie, peuvent être des *assemblages* d'objets en nombre indéfini.

COUR. — Herbage clos, planté de pommiers, et ordinairement garni d'un ou de plusieurs bâtiments. On dit aussi quelquefois *cour plantée*. C'est à la fois un verger et un herbage. S'il s'y trouve un bâtiment d'habitation, cet enclos porte le nom de *cour-masure*. — (V. *masure*.)

Un fait vraiment curieux, c'est que cette acception normande du mot *cour* est plus rapprochée que ses significations françaises du sens que ce mot présentait à son origine.

En effet, cour ou *court* (c'est l'ancienne orthographe), en bas-latin *curtis*, vient, d'après les étymologistes les plus compétents, du mot latin *cors* ou *chors*, dérivé lui-même du grec *chortos*. Or, ce mot grec *chortos* voulait dire « enclos, lieu entouré d'arbres ou de haies, et, par extension, lieu où paissent les troupeaux. » *Cors* ou *chors*, mot employé par Varron, par Martial, par Vitruve, signifie : chez le premier, parc de moutons ; chez le second, basse-cour. « *Curtis*, dit M. Aug. Le Pre-« vost (*Communes du département de* « *l'Eure*, art. *Alaincourt*), figure dans la « loi salique ; ce mot est souvent employé « dans les vieux textes de la même époque, « tantôt avec le sens d'enclos (*septum*) et « plus particulièrement d'*habitation rurale et de métairie*, tantôt par métony-« mie pour désigner quelqu'une des réu-« nions judiciaires qui se tenaient à ciel « ouvert dans l'*enclos* attenant à l'habita-« tion princière et féodale[1]. »

[1] D'après cela, on conçoit que *curtis* et son dérivé *cour* aient fini par prendre, dans beaucoup de cas, la signification de *tribunal* et celle du mot latin *aula*, qui est à peu près la même chez les peuples primitifs.

Les rois francs n'avaient d'autre *cour* que leur bivouac ; « les évêques qui allaient visiter le jeune Clovis, alors payen, à son bivouac qualifiaient celui-ci

Le sens d'enclos, celui d'habitation rurale ou de métairie, étaient donc alors pour le mot *cour*, les plus habituels et les plus conformes à l'étymologie; ils se sont continués, en Normandie, jusqu'à l'époque actuelle.

Remarquons, en terminant, que l'ancienne forme *court* ne s'est modifiée qu'après le XVIe siècle. Du temps de Rabelais, de Marot et même de Brantôme, on écrivait encore ce mot, quel qu'en fût le sens, avec un *t* :

« Le procès feut retenu par la *court*. »
(*Gargantua*, chap. XX.)

« Langue françoize ès grans *courtz* estimée...»
(Marot.)

Courtisan, *courtois*, conservent encore ce *t* étymologique.

En italien, *cour* se dit *corte* avec toutes les acceptions françaises[1].

COURBATU pour **COURBATURÉ**. — Ce mot a été français et le redevient, grâce aux emprunts que la littérature moderne fait au langage de la province. EXEMPLE :

« Les pieds rentrent dans les mollets, les *reins sont courbatus.* »
(Taine, *la Semaine sainte à Rome.*)

COURBIÉE pour **CORBEILLÉE**. — Ce qui remplit une *corbeille* : « une *courbiée* de pain, de terre, etc. »

COURÉE. — Fressure, c'est-à-dire poumon, foie et rate des animaux; c'est la même chose que de la *hâtille*. — (V. ce mot.) Nom tiré du *cœur* qui en fait partie; *præcordia* avait le même sens en latin.

Courée et *corée* signifiaient entrailles en vieux français, et se disaient pour *cœur* dans le langage poétique. EXEMPLE :

« L'oudor des roses savourée
« M'intra ens jusques as *corées*. »
(*Roman de la Rose*, v. 1637.)

Curée était encore une autre forme du même mot, laquelle s'appliquait surtout aux entrailles des bêtes de chasse et à tout ce qu'on abandonnait aux chiens. Ainsi (résultat inattendu) le mot actuel *curée*, si usité au propre et au figuré, vient de *cor* ou de *cœur*.

COURETTE. — Petite cour. — (V. *cour*.)

COURGIE. — Cravache et plus spécialement fouet à l'usage des cavaliers. — mot qui se perd avec l'habitude de voyager à cheval[1].

COURIACE ou **COURIACHE**. — Coriace, et surtout ferme, résistant. EXEMPLE : « Ce bois-là est rude bon ; vous n'en trouverez pas de plus *couriache* pour l'ouvrage que vous voulez faire. »

COURIR pour **FUIR**. — Dans le sens de « avoir des fuites ». EXEMPLES : « Cette gouttière *court* » (elle fuit). — « On a réparé la moie du prinsseux qui *courait* » (qui laissait échapper le cidre).

On dit à Paris, par un abus de langage tout semblable : « Ce pot *s'en va*. »

Ce verbe *courir*, dans quelque sens qu'il s'emploie à Pont-Audemer, a pour futur : « je *courirai* », au lieu de la forme syncopée je *courrai*, qui a prévalu en français.

COURONNES D'UN ARBRE. — Cette expression heureuse s'applique à l'ensemble des branches qui croissent, à peu près, à la même hauteur autour du tronc; c'est ce que les botanistes appellent *verticilles*. — Les couronnes ne sont guère régulières et complètes que dans les arbres résineux, fort communs aujourd'hui dans les campagnes normandes.

COURS (UN). — Plaie qui suppure; écoulement d'humeur. — (V. *décorse*, dévoiement.) — Ces deux mots paraissent avoir la même origine.

COURT (Substantif). — (V. *cour*.)

d'*aula regia.* » (Aug. Thierry, *Conq. d'Angleterre*, liv. Ier).

Encore aujourd'hui, certains monarques de l'Orient donnent leurs audiences *sub dio*. « Le vieux roué en *pleine cour*, c'est-à-dire en *plein champ*... » Ainsi commence le récit d'une des entrevues du voyageur Jacquemont avec le sultan de Lahore.

Saint Louis, s'asseyant sous un chêne avec les officiers de sa cour pour rendre la justice, se rapprochait des habitudes d'une époque moins civilisée.

[1] *Court*, terminaison d'un très-grand nombre de noms de lieu, en Picardie et en Lorraine particulièrement, plus rare en Normandie, est évidemment le même mot. Signifie-t-il dans ce cas *habitation rurale* ou assemblage d'habitations rurales, ce qui lui donnerait le même sens qu'à la finale *ville*, si répandue dans l'arrondissement de Pont-Audemer? ou bien désigne-t-il le lieu des réunions judiciaires tenant au siége de l'autorité féodale, ou ce qui est à peu près la même chose, une réunion de maisons rapprochées du manoir féodal? (Abbé Corblet.)

Il y a apparence que *court* a été primitivement masculin, comme l'est encore son diminutif *courtil*, et comme semblent l'indiquer les noms d'hommes ou de lieux *Boncourt*, *Grandcourt*, *Haucourt*, *Belcourt*, *Delcourt*.

[1] Vasnier (*Petit Dict. normand*) écrit *écourgis*. — En anglais *scourge* veut dire fouet, fléau. — Roquefort indique comme vieux mots français ayant la signification de fouet ou sangle en *cuir*, les formes *corgie*, *écorgie*, *écourgie*, et propose avec vraisemblance l'étymologie *corium*.

« Et à ce malostru.....
« Laisse trois coups d'un *escorgeux*. »
(Villon, cité par le comte Jaubert.)

COURT (Adjectif). — Petit de taille. C'est l'opposé de *haut* ou *raut*. EXEMPLE : « Mon aîné est trop *court* pour être militaire ; son frère est plus *raut*. »

On dit de même en anglais *short* (court) pour petit de taille.

COURTIL. — Jardin potager. Ce mot peu usité aujourd'hui ne s'applique pas aux petits potagers servant aux besoins des ménages, mais à ceux dont on vend les produits et qui forment le plus souvent des enclos particuliers. — « Les petits jardins légumiers que les *maraiquais* (V. ce mot) ont conquis péniblement sur les plus mauvaises parties de leur territoire, s'appellent des *courtils*. » (M. Alf. Canel.) — C'est un vieux mot français :

« La vieille... sortit en ung *courtil* ou ver-
« gier près de sa maison. »
(*Pantagruel*, liv. III, chap. XVII.)

On disait aussi *courtille :* de l'un ou l'autre de ces mots vient *courtilière,* insecte qui ravage les potagers.

Courtil n'est probablement qu'un diminutif de *court* (vieille forme de *cour;* V. ce mot). M. Duméril fait remarquer que *courtil* pourrait bien aussi venir du mot latin *hortus* qui est, d'ailleurs, de la même famille que *court* et remonte aux mêmes origines.

COURTINE. — Rideau de lit. Vieux mot français à peu près tombé en désuétude dans l'arrondissement de Pont-Audemer, bien que le dérivé *courtinière* soit encore très-usité.

« Caroline qui entendait Peyrague derrière
« la *courtine*, mit son doigt sur ses lèvres. »
(G. Sand, *le Marquis de Villemer*, 4e partie.)

Exemple du mot, pris au figuré dans un auteur normand : « Du haut de la montagne pendaient des lianes qui formaient, sur les flancs du rocher, de grandes *courtines* de verdure[1]. » (B. de Saint-Pierre, *Paul et Virginie.*)

[1] Ce mot de *courtine* ou cortine a figuré dans une phrase railleuse dont l'histoire conserve le souvenir : Le roi de France, Philippe Ier, ayant appris que Guillaume le Conquérant qui était fort gros, était malade et alité, dit de lui ou même lui fit dire, selon Wace dont je rapporte les expressions :

« Ke longes gesoit en *cortine*
« come fame fet en gesine. »
(*Roman de Rou*, 14191.)

C'est-à-dire qu'il restait bien longtemps *sous ses rideaux*, comme une femme en couches. — On sait la réponse de Guillaume et la vengeance qu'il exerça :

La racine de *cortina* paraît être *corium*, cuir. Les rideaux et les tentures, chez les anciens, étaient probablement de cuir, comme le sont encore les lourdes portières qu'on est obligé de soulever pour entrer dans les églises de Rome et dans les palais des nobles Romains.

COURTINIÈRE. — On appelle *courtinière,* dans les noces qui se font à la campagne et même à la ville dans la classe populaire, la demoiselle d'honneur choisie toujours parmi les compagnes de la mariée, et chargée de lui tenir compagnie toute la journée, de l'assister en toutes choses et notamment de l'habiller et de la déshabiller. La principale prérogative de la *courtinière,* assez étrange pour une demoiselle, paraît être de la mettre au lit et même de fermer *les rideaux* sur les époux ; c'est de là que vient son nom évidemment dérivé de *courtine.* — (V. l'art. précédent.)

COURT-VER. — Ver gros et court, de couleur noirâtre ; très-redouté parce qu'il dévore les racines.

COUSINETS. — Œillets mignardises (*dianthus plumarius*). — (V. *chiffettes.*)

COUSIN-FRÉREUX. — Cousin germain (comme en patois berrichon).

COUTE pour **COUDE.** — Vieux mot français, plus rapproché de *cubitus* que le mot actuel.

Villon, dans ses *Repues franches*, dit d'un énorme pâté de chapons :

« On y eust bien tourné le *coute.* »

Coute réunissait (comme *cubitus* chez les Latins) le sens de *coude* et celui de *coudée :*

« Reis fu Nabucodonosor,
« Une image feit fere d'or ;
« Seisante *coutes* de hauteur
« Et sis coutes ont de laour. »
(*Roman de Rou*, v. 28 et suivants.)

COUTÉMENT. — Ce qu'une chose coûte, dépense. EXEMPLE : « Je voudrais ben sécler (sarcler) cette pièche-là ; mais ça ferait bien du *coutément.* »

On trouve *coutement* (sans accent sur l'*e*) dans les poésies du trouvère Rutebeuf, et le même mot, ainsi écrit, subsiste encore dans les patois du centre de la France.

COUTEUX (Adjectif). — Ce mot s'emploie quelquefois au figuré. — (V. l'art. suivant.)

COUTIBLE. — Ce qui coûte beaucoup, au propre et au figuré.

« Il m'est bien *coutible* de demander », disent les mendiants.

COUTRES. — On appelle ainsi à Pont-Audemer les hommes gagés pour porter les morts au cimetière [1].

[1] « Tandis que le vieuillard s'accoutre
« assistez du chantre et du *coutre.* »
(*Muse normande*, de Louis Petit, p. 28.)

En vieux français, *coutre* se disait (comme *kuster* en allemand) pour sacristain, bedeau, du latin *custos*. Ce qui explique comment ce mot a été détourné de sa vraie signification, c'est que les *coutres*, à Pont-Audemer, sont (ou étaient) sous les ordres des bedeaux. — (V. *custot*).

COUTUME (LA) OU LES COUTUMES. — Les droits d'octroi, et surtout les droits de place qu'on paie au marché, ou dans les champs de foire. — « Cueillir la *coutume* », c'est percevoir ces « droits ». — « Etre fermier de la *coutume* », c'est se charger de cette perception à prix fait et à ses risques et périls.

Au moyen âge, ce mot *coutume* désignait officiellement, dans la haute Normandie, toutes les taxes de cette espèce, et notamment celles que la vicomté de *l'Eaue de Rouen* prélevait au nom du roi sur les marchandises apportées dans la ville par bateaux. Il y avait aussi les *coustumes* de la prévôté d'Harfleur, les *coustumes* de Dieppe, etc., etc. (M. de Fréville, *comm. mar. de Rouen.*)

« Le prévot de Leure... arrêta jusques dans la crique de Graville toutes les marchandises des Rouennais, qu'il força à *payer coutume*. » (Ibid., tome I[er], 242.)

Le terme dont il s'agit ne figure pas dans le glossaire de M. Duméril ni dans celui de L. Dubois. Peut-être est-il étranger au patois actuel de la basse Normandie où ces messieurs ont pris la plus grande partie de leurs matériaux.

Quoi qu'il en soit, ce mot a passé la Manche. *Custom* en anglais ne veut pas dire seulement *coutume* dans le sens ordinaire du mot français et du latin *consuetudo* dont ils sont tirés tous deux : il signifie aussi *douane*. Un des beaux bâtiments qui bordent la Tamise, à Londres, est le *custom-house*.

Le sens elliptique qu'ont ces deux expressions, *coutume* et *custom*, ainsi comprises, n'a rien qui doive surprendre; la plupart de leurs équivalents offrent des ellipses semblables quand on remonte à leur sens littéral. — (V. nos mots français *taille*, *aide*, *gabelle* et même *droit* et *taxe;* V. en italien *dazio*, en anglais *duty*, etc. [1])

COUTUMIER, COUTUMIÈRE. — Celui ou celle qui se charge de recueillir *la coutume*. — (V. l'article précédent.)

[1] Ce que nous appelons *droits* s'appelle généralement chez les Anglais *duty* (devoirs); ces noms presque opposés qu'on donne à une même chose dans les deux pays, ne tiennent-ils pas à une différence caractéristique dans la manière d'envisager les rapports du peuple avec l'Etat ? Cette différence serait toute à l'avantage de nos voisins.

COUTURIER. — Tailleur, ou plus généralement *couseur*. Vieux mot qui ne s'applique plus qu'aux tailleurs de bas étage, allant travailler chez leurs pratiques à la journée. C'est le masculin du mot *couturière*, qui a seul persisté en français. — (V. *cors.*)

Couturier est un nom propre fort répandu dans toute la France du Nord. Je crois qu'il ne signifie pas toujours tailleur, mais plus souvent peut-être *cultivateur*, *laboureur* ; car couture se disait pour culture en vieux français et en vieux normand : témoin l'église *Notre-Dame-de-la-Couture*, paroisse de Bernay *extrà-muros*, dont le nom équivaut à celui de Notre-Dame-des-Champs.

COUVERT (Substantif). — Couvercle. On dit par exemple le *couvert* d'un panier, d'une marmite.

COUVERT (À LA) OU À LA COUVERTE. — A couvert. On pourrait écrire l'*accouvert;* le solécisme serait évité de cette façon. — (V. *à la sèche*, lettre S.)

COUVERTE. — Couverture; en italien *coperta*, — Se dit surtout, à Pont-Audemer, de la couverture qu'on met sur le dos des chevaux. — C'est du vieux français :

« Elles ne peuvent endurer ni *couvertes* ni « linceux. »

(Brantôme, *Dames galantes*, disc. I[er].)

COUVERTURE. — Abri, endroit où l'on se met à couvert. — Ainsi j'ai entendu dire : « Il va tumber de l'iau, allons sous les *couvertures* » (c'était d'arbres à épais feuillage qu'on voulait parler).

COUVETTE (Substantif). — Poule couveuse, ou qui élève des poussins. — (V. le mot suivant.)

COUVI (Adjectif et substantif). — On appelle œuf couvi, ou *couvi* (tout court) un œuf qui a été couvé sans avoir rien produit. Cet œuf est dans un état de décomposition qui empêche d'en tirer parti pour les usages ordinaires, mais il peut servir de *nieu* (V. ce mot); ou bien encore, si l'on a des vaches qui enflent pour avoir *cueilli du velin* (venin), c'est-à-dire pour avoir avalé quelque chose de malfaisant, on croit faire merveille en leur administrant comme remède interne un ou plusieurs *couvis*.

COUVI OU COUVIS (Substantif). — Frai des poissons, et tout ce qui y ressemble; œufs par lesquels les insectes se repro-

duisent. Exemples : Du *couvi* de hanneton, de limaçon, etc.

Du *couvi de raine* : de têtard. — (V. *raine*.)

COUVRESSE (POULE). — Poule couveuse. — *Couvresse* doit venir de *couvrir*, plutôt que de *couver*.

CRACHART. — Crachat.

CRADEAU. — Petit poisson de la basse Seine. — (V. *œillet*.)

CRAIGNES ou **CRAINGNES** — (V. *crignes*.)

CRAIRE pour **CROIRE.**—A l'imparfait, on dit par apocope je *criais* en appuyant beaucoup sur le premier *i*, au lieu de je *crayais* ou *crai-iais*) qui serait en quelque sorte ici la prononciation normale.

CRAISSI pour **CROISSI.** — Vivement ému, saisi : « Qu'avez-vous donc? vous v'là tout *craissi*. » — « En voyant ces pauvres gens, je me sentais *craissi*. » — Ce mot est le participe d'un verbe *craissir*, inusité à ses autres temps. Je crois qu'il signifie littéralement *crucifié*, et qu'il vient soit du français *croix*, soit du latin *cruciatus*. — Si cette interprétation est exacte, être *craissi* répond à l'expression picarde *être à la croix* (gl. de Corblet), et rappelle aussi le verbe anglais *to cross*, dont le sens propre est *faire une croix sur*... et le sens figuré, contrarier, affliger.

Autre explication. Il y avait en vieux français un verbe *croissir* ou *croisser* qui signifiait rompre, briser, et que Chevallet considère comme étant d'origine germanique (en langue tudesque ou franque *gruser*, en suédois *krossa*, en anglais *crush*, que M. Spiers traduit par écraser, anéantir) : cet ancien mot, pris au figuré, peut rendre raison de la locution normande qui est le sujet du présent article.

On choisira entre ces deux explications. C'est à la seconde qu'il faut rapporter, je crois, le mot de basse Normandie *cressir*, qui signifie selon MM. Duméril et L. Dubois, *presser violemment* et (dans un sens neutre et figuré) mourir; ainsi que le mot berrichon *cressi*, que M. Jaubert traduit par *mort*, crevé : « Cet arbre est *cressi*. »

CRAISSISSEMENT. — Saisissement, vive émotion. — (V. *craissi*.)

CRAITURE. — Croissance. Exemple : « Cette petite fille est d'une belle *craiture*. »

CRAMPE. — Crampon, gâche de serrure. — (V. *havet*.)

J'ai toujours vu employer au féminin le mot *crampe* ainsi entendu, tandis qu'il est ordinairement masculin quand il a le sens du mot français. Exemple : « J'ai souffert du *crampe* toute la nuit. »

CRAN (UN). — Scie non montée sur châssis, dont les scieurs de long font très-souvent usage à Pont-Audemer et aux environs.

Le mot français *cran* signifie proprement (comme le latin *crena* d'où il est tiré) entaille, crénelure; les dents d'une scie rentrent dans cette définition; il semble donc que le mot normand soit la partie prise pour le tout.

CRAN (DU). — Des cailloux ou de la terre caillouteuse : se dit surtout du côté de Conteville.

Personne n'ignore qu'il y a en Provence, près d'Arles, une plaine immense couverte de galets ou cailloux roulés qui se nomme *la Crau*.

Ces mots et quelques autres analogues que je trouve disséminés dans divers patois, peuvent bien venir du mot celto-breton *kraèg* ou *craèg*, qui veut dire des *pierres* (dictionnaire de Legonidec et de la Villemarqué), et qui, selon M. Chevallet, a donné à la langue française le mot *grès*.

CRÂNIERS. — Scieurs de long qui travaillent ordinairement avec le *cran*. — (V. ce mot.)

CRAPÀ pour **CRAPAUD.** — On appelle aussi *crapà* un petit treuil gisant à terre, dont on se sert pour l'abattage des arbres.

CRAPOUSSIN. — C'est une épithète où il me semble qu'on ait voulu réunir les mots *crapaud* et *poussin*, et qui s'applique aux très-petits enfants ou à ceux qu'on veut traiter comme tels. C'est un signe de familiarité un peu méprisante plutôt qu'un terme tout à fait injurieux : « Viens, petit crapoussin ! »

CRAQUELIN. — (V. *craquigneau*.)

CRAQUIGNEAU. — Partie cartilagineuse des os ou des chairs, notamment dans les viandes de boucherie. Ainsi les tendrons de veau sont du *craquigneau* ou des *craquigneaux*.

On désigne ainsi par cette expression le bout du nez, qui est, en effet, un cartilage. Un pauvre diable qui a reçu un coup de poing sur le nez s'écrie : « On m'a écrasé le *craquigneau*. »

CRASSIERS. — Malpropretés qui se sont *encrassées*, comme il arrive, par exemple, sur les toits et dans différents vases.

CRASSINAGE. — Bruine, petite pluie fine. — (V. le mot suivant.)

CRASSINER, CRACHINER (Verbe monopersonnel). — « Il *crachine*, » c'est-à-dire il tombe une pluie fine, il bruine. Cela répond aux phrases parisiennes : « Il brouasse, le temps est gras. » — *Crassiner* vient, comme le mot *gras* lui-même, du latin *crassus*.

On dit dans les provinces du Centre, pour rendre la même idée : « Il tombe des *crasses* » (glossaire du comte Jaubert), et je trouve dans Clément Marot (pièce intitulée *Balladin*, 1543) :

« ..... Apollo de sa grâce
« Transperça l'air qui estoit plein de *crace*. »
(*sic*.)

— (V. *bérouainer*.)

CRASSINEUX. — C'est l'adjectif correspondant au verbe précédent :

« Le temps est si *crassineux*... » (G. Flaubert, *madame Bovary*, p. 235.)

CRÉ. — Mot syncopé, pour *créé* ou peut-être *créu* (crû, de *crescere*) né, venu au monde. Exemple : « Tous ces mans-là (vers blancs) sont *crés* dans la grande pièce d'herbe. »

CRÉATURE, CRÉÏATURE, CRIATURE. — Une femme. Ce mot ne s'emploie pas en mauvaise part. « Y avait-il des hom- « mes à l'église? — Non, rien que des « *créïatures*. »

CRÉÏANCIER pour **CRÉANCIER.** — On dit de même *créïature, agréïable*, pour créature, agréable. Ces exemples indiquent une tendance à interposer un *i* entre *e* et *a* quand ces voyelles se suivent sans intermédiaire ; il y a là une intention euphonique.

CRÉMAILLÉE. — (V. *crémillée*.)

CRÉME (avec une très-faible accentuation sur l'e), **CREUME.** — Prononciations habituelles du mot *créme*.

Créme ou *creume*, dans nos environs, se dit quelquefois au figuré pour *le dessus* d'une chose, pour surface ou superficie. Exemple : « Les racines des pommiers se tiennent à *la créme* du terrain. » On voulait exprimer qu'elles s'étalaient horizontalement à une faible profondeur.

CRÉMILLÉE, CRÉMILLÈRE pour **CRÉMAILLÈRE.** — *Herbe à la cremillère* : l'ivraie, dont les épillets sont en effet disposés à peu près comme les dents d'une crémaillère.

CRÉPIR (SE). — « Tu te *crépis* comme un coq ! » — J'ai entendu dire cela à une jeune fille qui cherchait à se grandir en se dressant sur la pointe des pieds. Le même mot a été recueilli par MM. Duméril : « Il se *crépit* sur ses ergots. »

Je pense qu'il faut chercher l'origine de ce mot dans le latin *crepida*. La crépide était le soulier des Romains (*ne sutor ultra crepidam*) ; c'était surtout une chaussure militaire ; elle devait grandir plus ou moins ceux qui la portaient, au milieu de gens marchant pieds nus, ou chaussés tout au plus de minces sandales. Se *crépir* a dû signifier dans l'origine « porter la *crépide* romaine » ou « se donner les airs de ceux qui la portaient ».

CRESTEY (Nom propre) pour **CRÊTÉ.** — Fier, crâne, littéralement « qui dresse sa tête comme un coq ». — La forme *acrêté* se trouve dans Rabelais avec la même signification :

« Vrayement tu es bien *acresté* à ce ma-
« tin, tu mangeas hersoir trop de mil. »
Gargantua, chap. XXV.

CRÉTER, CRÉTIR. — Frissonner, avoir la chair de poule.

Créter se dit à Bernay (Aug. Le Prevost), et *crétir* à Pont-Audemer.

M. Aug. Le Prevost pensait que ces deux mots tiraient leur origine de *crête* : comme si l'on comparait l'effet produit sur l'organisme à celui d'une *crête* qui se hérisse.

CRÉTINE. — Crue des rivières ou des ruisseaux ; eaux torrentielles. Exemples : « Il y a de la *crétine* », nous voilà dans la saison des *crétines*. Vient, comme crue, de *cresco* (*cretum*) et s'en rapproche davantage.

« Insula Hamanni nihil valuit hoc anno « propter *cretinam*. » (*Grands rôles de l'échiquier de Normandie*, an 1195.)

Crétines de Saint-Aignan. — (V. à l'art. *surnoms*.)

CRÉTONNER. — Se dit d'une rivière qui est en crue. Exemple : « La Seine *crétonne*. » Expression beaucoup plus usitée à Rouen et à Bernay qu'à Pont-Audemer.

M. Aug. Le Prevost qui m'a donné ce mot, traduisait : « la Seine est *trouble*, a ses eaux fangeuses. » C'est une manière indirecte de dire que la rivière est en crue ; mais si cette explication littérale est exacte, l'étymologie n'est plus la même que pour

crétine ; *crétonner* viendrait alors de *creta* (craie, marne), et non du supin de *crescere*.

CREUSARD. — Creux (*cavus*). EXEMPLE : « Un chemin *creusard.* »

CREVETTE. — Petite écrevisse de mer que l'on sert souvent sur les tables normandes et qui diffère un peu de celle qu'on nomme ainsi à Paris. Le nom primitif est *chevrette,* d'où l'on a fait *crevette* de la même manière qu'on a transformé *chevron* en *crevon.* — (V. l'art. suivant.)

« Nous pêchions sur les rivages de la mer « des rougets, des langoustes, des *chevret-* « *tes...* »
(B. de Saint-Pierre, *Paul et Virginie.*)

On appelle aussi *crevettes,* dans nos campagnes, des limaces très-petites qui font le désespoir des jardiniers; il y a la crevette noire qui passe pour la plus *maline,* la crevette blanche et la crevette grise. — Dénominations inconnues à Bernay, m'a dit M. Le Prevost.

CREVON pour **CHEVRON**. — On a dû dire d'abord et quelques personnes disent encore : *quevron ;* c'est là, pour des Normands, la prononciation régulière; puis par transposition de l'*r,* quevron s'est changé en *crevon.*

CRIBELIER (Nom propre) pour **CRIBLIER** sans doute. — Marchand ou fabricant de *cribles.*

Crublier, qui a la même origine, est un nom très-répandu en Berry. (Jaubert.)

CRIEMENT pour **CRI**.

CRIGNE, CRAIGNE, CRAINGNE. — Chevelure abondante, touffue. « Elle a une belle *craigne !* » de *crines* évidemment.

On appelle également *craignes* ou *craingnes,* les herbes à rejets multipliés ou à longues racines qui s'attachent à la herse quand on la promène dans les terres de labour : ce mot fait image, car les herbes en question ressemblent à des *cheveux* accrochés aux dents d'un peigne. — (V. *peignon.*)

CRIGNEUX, CRAIGNEUX, CRAINGNEUX. — Abondant en *crignes* ou *craignes.*

CRION pour **CRAYON**. — (V. *craire.*)

CRIQUE. — Au Marais-Vernier, on appelle ainsi des fossés larges et profonds, remplis d'eau et entretenus de manière à servir à l'écoulement.

Mais le sens le plus ordinaire de ce mot *crique,* à Pont-Audemer, est *montée rapide,* sentier escarpé. Les chemins ou sentiers ainsi nommés occupent presque tous le fond d'une anfractuosité servant à l'écoulement des eaux de pluie, et plus ou moins resserrée entre deux escarpements.

On voit que ces deux significations se rattachent au sens français du mot *crique* et à son étymologie, tirée, selon Littré (dict.), d'un mot germanique qui signifiait proprement *fente, crevasse.*

CRIQUET. — 1° *Petite crique,* sentier fort raide; c'est ce qu'on appelle aux environs de Paris un *gripet.* — (V. l'art. précédent.)

2° Grillon, ou du moins l'espèce de grillon qui habite dans les cheminées. En anglais *cricket.* — Aux environs de Paris, le grillon des champs se nomme un *cricri.*

CRISTAIL pour **CRISTAL**. — C'est une vieille forme française; de même, *métail* pour métal. Je crois qu'il y avait beaucoup d'arbitraire et de confusion dans l'emploi de ces deux finales *al* et *ail.* J'ai trouvé dans Ronsard *coral* au lieu de corail; Ménage dit (*Observations,* p. 351) : « Il faut prononcer *cristal* et non pas *cristail, coral* et non pas *corail.* » — Ses recommandations n'ont été suivies qu'à moitié. — (V. *métail.*)

CROC (on prononce *cró*) ou **VIEUX CROC.** — Injure à l'adresse des gens hargneux et malfaisants[1].

CROCHER (Verbe actif) ou **CROQUER** pour **ACCROCHER**. — Le plus souvent dans le sens de suspendre : « Ma robe est *crochée* » signifie : Ma robe est au portemanteau.

Il y a peu de mots plus employés en Normandie, dans toutes les classes de la société, que ce verbe *crocher.* Une de ses plus singulières acceptions est la suivante :

« *Crocher* une dame », lui donner le bras. — On dit aussi *se crocher.* EXEMPLE : « Allons, mes enfants, *crochez-vous !* »

CROCHER, CROQUER (Verbe neutre), et quelquefois **CROCHIR**. — Se nouer, en parlant des fruits.

Crocher étant en patois normand la même chose qu'accrocher et même que s'*accrocher,* on voit que la figure est à peu près la même qu'en français.

C'est un moment critique pour nos

[1] On dit aussi, dans un sens un peu différent : « Cet homme est *de croc;* » traduisez : Un homme rapace et de mauvaise foi. — Cela répond à la phrase française : « Il a les *doigts crochus.* »

cultivateurs que celui où les pommes se nouent. Aussi entend-on répéter bien souvent le mot que j'y rapporte dans le langage du pays. « Les pommiers *crochent* bien », c'est une phrase qui signifie : il y aura beaucoup de pommes. On dira même : « Cette cour ne *croque* jamais bien » pour : on n'y récolte jamais beaucoup de pommes. — Bien plus, le même mot s'applique quelquefois aux récoltes en général. Un fermier, voulant exprimer qu'aucune d'elles ne s'annonçait bien, s'est écrié devant moi : « Mauvaise année, rien ne *croque*. »

CROCHIR (Verbe actif). — Rendre *crochu* ou tors. EXEMPLE : « Il s'est *crochi* la jambe ». On dit aussi « *crochir* un outil, un instrument » (les fausser). — (V. *crochu*.)

Le même verbe, employé neutralement, signifie *devenir crochu*.

CROCHU. — Boiteux. S'est probablement dit d'abord (comme *bancroche* en français familier) de ceux qui ont les pieds tors ; mais le sens de ce mot s'est ensuite généralisé. A Pont-Audemer, on appelle *crochus* tous ceux qui boitent ; ce mot s'emploie sérieusement et sans intention de se moquer des gens.

Il a le même sens en patois berrichon :

« Un pauvre enfant bien laid... chétif, ma-
« ladif, *crochu*. »

(G. Sand, *Petite Fadette*.)

CROIE pour **COURROIE**. — On prononce l'*r* énergiquement, comme s'il était double et comme si l'on voulait avertir que la première partie du mot est syncopée.

CROISSANT. (On prononce *craissant*.) — Temps qui s'écoule pendant que la lune *s'accroît*.

C'est une opinion bien établie dans les campagnes qu'il faut abattre les frênes et les hêtres en temps de *craissant*, sans quoi les vers s'y mettraient. C'est aussi dans le *craissant* qu'il faut fabriquer le cidre, si l'on veut qu'il ait de la force. — (V. *décours*, qui est l'opposé de *croissant*.)

CROIX (DE) ET DE QUARTIERS. — Cette expression s'emploie lorsque des objets de toilette ou autres, au lieu d'être bien rangés, sont dispersés çà et là. Ainsi une mère dira à son enfant : « Tu as toutes tes affaires de *croix et de quartiers*. » — C'est, je crois, une allusion aux directions tout opposées que suivent les bras d'une croix, et au désordre qui a lieu quand un objet a été brisé en *quartiers*.

CROIX PLEUREUSE. — Par *croix pleureuse* il faut entendre l'endroit jusqu'où l'on reconduit les amis qui s'en vont et où se font les derniers adieux. « Nous voici à la *croix pleureuse* », c'est-à-dire « Allons, il faut se quitter. »

Cette expression vient sans doute de ce qu'on se quitte d'ordinaire à la *croisée* de deux chemins, marquée d'ailleurs quelquefois par une véritable croix.

CROQUETTES. — Diminution de crocs, petites dents des enfants, quenottes[1].

CROSSE, CROCHE. — Point de flexion d'un arbre tortu, d'une branche *crochue*.

CRÔTE pour **CROÛTE**. — Dans tous les sens du mot français.

« *Crôte* ou *crôt* de chêne, d'orme, etc. », première levée, faite avec la scie, sur l'une des faces d'une pièce de bois grossièrement équarrie. — Cette levée présente, à l'extérieur, des irrégularités, des flaches et même des portions d'écorce.

CROTTE-SOURIS, **SOURICETTE** (Selon M. de Brébisson, *Flore normande*). — On appelle ainsi l'orpin blanc, plante grasse qui abonde sur les toits et sur les murs. Il y a là quelque facétie de paysan ; peut-être veut-on insinuer que les crottes de souris sont plus abondantes que la terre végétale dans les lieux où cette plante a l'habitude de croître.

CROUÉE. — (V. *grouée*.)

CROUILLER. — Pousser un verrou. — S'emploie aussi comme un verbe actif : *crouiller* une porte, c'est la verrouiller. — En vieux français on disait *crouillet* pour verrou.

« Mais il fait un grand bruit dedans l'es-
table, et puis
« En poussant le *crouillet* de sa corne ouvre
l'huis. »

(Ronsard, *Eglogues*.)

Ce mot est encore usité à Alençon (L. Dubois) et dans les provinces du Centre (Jaubert). Son étymologie est incertaine. Roquefort le donne comme variante de *crouchet* (crochet). On peut remarquer aussi l'air de famille de *crouillet* avec *écrou*.

CROULEMENT. — Ebranlement, se-

[1] On ignore assez généralement que ce mot enfantin *quenottes*, si usité à Paris, vient directement d'un mot latin *ctenes*, qui voulait dire dents de devant.

cousse. Montaigne (*Essais*, liv. III) parle du *croulement* des coches (carrosses). — (V. *groulement*.)

CROUPETTES. — Révérences trop multipliées : se dit surtout des démonstrations féminines.

On peut voir dans *croupettes* une corruption de *courbettes*; mais je traduirais plutôt : mouvements de croupe ou de croupion.

CROUPIR OU SE CROUPIR. — S'accroupir. EXEMPLE : « V'là le cat *croupi* sous les âbres ».

CROUTE. — Nom de localité assez commun dans toute la basse Normandie et dont on trouve quelques traces dans l'arrondissement de Pont-Audemer. EXEMPLE : Les *Crottes*, fief et hameau de la commune d'Ecaquelon[1].

M. Léop. Delisle (p. 37 de son grand ouvrage) signale, en Normandie, sans la définir, la propriété nommée *Croute;* il rapproche ce nom des expressions *masure*, *courtillage*, etc., et fait remarquer « qu'il « reste attaché à un grand nombre de « pièces de terre ». On disait en bas-latin *crota* et *crotum* : MM. Duméril citent ce passage d'un vieux texte : « Masura cum *crôta* adjacente ».

Ces expressions *crotum*, *crota*, *croute*, paraissent avoir désigné, aussi bien que *court* et *tôt* (V. ces deux mots), les *enclos attenant aux demeures rurales*, lesquels donnent aux villages normands une physionomie si caractérisée. Elles doivent avoir également une origine germanique : le mot anglo-saxon *croft*, dont ils sont vraisemblablement tirés, est resté anglais avec la même signification.

CRÛ (BOUILLEUX DE).—(V. *bouilleux*.)

CRUEL pour **CRU** (Dans le sens de brut). — Par exemple : « De l'eau-de-vie *cruelle* », est celle qui n'a pas eu le temps de *se faire*.

CRUTÉ. — Habitué, acclimaté. EXEMPLE : « Vous n'êtes pas encore *cruté* ». Se dit aussi des bêtes et des végétaux.

Ce mot, que j'ai recueilli dans le canton de Beuzeville, est usité aussi à Pont-Audemer; il vient probablement de *crustatus* qui réunissait les deux significations d'*encroûté* et d'*incrusté*.

C'T et **C'TE.** — Cet et cette. — (V. *st'* et *ste*.)

C'TILÀ et **C'TELLE LÀ.** — (V. *stilà*, *stelle là*.)

ÇU pour **CE.** — EXEMPLE : « Où qu'i va, *çu* monsieur ? »

En ancien normand, on écrivait *ço*, *ceo*, et plus tard *ceu*.

EXEMPLE : « De tout *ceu* il se soumet en notre volonté. »

(Document cité par M. Le Prevost, art. *Bailleul-la-Vallée*.)

CUEILLAISON. — Récolte: Se dit principalement de la récolte des pommes.

CUEILLER, CUEILLIR. — La première forme est plus populaire que l'autre, non-seulement à Pont-Audemer, mais aussi à Paris. Exemple tiré d'une petite comédie fort en vogue il y a trente ans :

« Je vois une rose sur ta joue, je voudrais la *cueiller*... »

Cueiller est un mot mieux formé que cueillir, car ils viennent tous deux, non d'un verbe en *ire*, mais de *colligere*, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'italien *cogliere*; et cueiller était apparemment français autrefois, puisque le verbe qui a prévalu lui a emprunté plusieurs temps, notamment le futur : je *cueillerai*.

A Pont-Audemer, on ne dit pas au présent de l'indicatif : Je *cueille*, tu *cueilles*, il *cueille*, mais bien : je *queux*, tu *queux*, il *queut*; ou pour suivre l'orthographe la plus probable : « Je *cueulx*, tu *cueulx*, il *cueult*. » Ce dernier mot est dans une des pièces les plus connues de Marot (*Chant nuptial de Mme Renée de France*) :

« Roses aussi de diverses couleurs,
« S'on ne les *cueult*, sans prouffiter périssent. »

Nos paysans disent aussi à l'impératif : *cueulx !* (cueille), et au participe passé *cueult* (*collectus*).

Dans les autres temps de ce verbe, il faut prononcer la première syllabe sourdement en faisant toujours entendre le son *eu* (comme dans *vœu*, *preux*), et non le son clair de la syllabe française *euil* ou *œil*.

Le verbe *accueiller* présente les mêmes particularités.

Je ne puis quitter ce mot *cueiller* ou *cueillir* sans parler de l'usage continuel qu'on en fait dans les sens les plus divers. Voici quelques-unes de ces signifi-

[1] M. Canel croit aussi reconnaître ce mot dans la seconde partie du nom d'*Elurqueraye* (en latin *Sturcreta*). Le nom de *Croth*, commune de l'arrondissement d'Evreux, en conserve plus visiblement l'empreinte. — (V. l'article *Croth* dans l'ouvrage de M. Le Prevost sur les communes du département de l'Eure, tome Ier, page 570.)

cations familières aux Normands de toute condition, mais fort étrangères au langage parisien :

1° *Récolter* dans le sens le plus large. On *cueille* dans ce pays-ci non-seulement les poires, les raisins, les haricots ; mais aussi les pommes de terre, les oignons, les carottes ; on *cueille* également le lin, le blé, le chaume ; c'était ainsi au moyen âge :

« Si le blez n'est pas encore *quelliz* (cueilli)... » Texte franco-normand de 1210, cité dans l'ouvrage de M. Léop. Delisle (*Classe agric.*, chap. XII).

« *Cueillir* les chaumes après que le blé est syé. » (Texte de 1410, *ibidem.*)

2° Quand on a besoin de branches d'arbres pour faire des *perques* ou des rames, on va les *cueiller*, c'est-à-dire les *couper* dans les bois. Je trouve un ancien exemple de cette acception dans un *aveu* cité par le même auteur, où il est dit « que chaque nouveau marié doit venir « jouter devant le seigneur avec une « lance d'aune *cueillie* le jour » ; et dans une chanson moderne très-connue, composée probablement en province :

« Il faut pour Annette
« *Cueillir* une houlette. »

3° *Ramasser*, *recueillir*. Ainsi *cueiller* ou *cueillir des œufs*, c'est les ramasser dans les poulaillers ; c'est aussi les aller chercher dans les fermes pour les revendre. — (V. *Cueilleux d'œufs*.) — On dit encore *cueiller la cendre* (la ramasser pour la lessive) ; *cueiller des feuilles* (ramasser des feuilles tombées) ; *cueiller la grouée* (pommes tombées à terre), et même *cueiller des hannetons*. J'ai entendu ce dialogue : « Où le cantonnier prend-il la terre qu'il lui faut ? — Il la *cueille* sur les talus de la route. »

4° *Percevoir*, *quêter*. Ainsi l'on *cueille* des contributions, des aumônes. *Cueillir* la coutume, c'est percevoir les droits d'entrée, ou de marché ou de foire. — La chaisière, à l'église, se nomme la *cueilleuse de chaises*. Voici un document du moyen âge (M. L. Delisle, p. 149), où *cueillir* est pris dans ce sens :

« Jadiz Renart de Villeterri fist faire le « pont de Léville et *cuillir* (sic) l'argent sur « les gens pour ce faire, etc. »

On lit un peu plus loin, p. 196 du même ouvrage :

« L'administration centrale laissait aux « paroissiens le soin de *cueillir* en totalité « cette somme[1]. »

5° *Prendre, saisir* (dans le sens de *carpere* et même de *corripere*), d'attaquer à...[1] — Ainsi, quand les mans se mettent à ronger la racine d'une plante, on dit qu'ils la *cueillent*. » — « La terre le *cueille* ou le *cueult* » (le saisit), est une locution des plus curieuse, citée ailleurs à propos du verbe *accueiller* ; et il y a lieu d'en rapprocher celle-ci, tirée du *Roman de Rou*, où elle est répétée plusieurs fois :

« Mult le *cueilli* en hé... » (il le prit en haine. — V. 2139.

De même dans la *Chanson de Roland* :

« Rollans sis nies me *coillit* en haur. » (Rolland son neveu me prit en haine).
(Chevallet, art. *haur*, tome Ier, p. 161.)

CUEILLEUSE DE CHAISES. — Chaisière, loueuse de chaises à l'église. — (V. *cueiller*.)

CUEILLEUX D'OEUFS. — Homme qui parcourt les fermes pour y acheter des œufs qu'il revend ensuite : se dit aussi de ceux qui achètent les œufs en gros à la ville. — On prononce quelquefois *queilleux*.

Cueilleux d'œufs de Pâques : sacristains, enfants de chœur qui vont quêter à domicile, pendant le temps pascal, des œufs ou de l'argent.

CUIR (TOMBER AU). — Dire qu'une vache ou une autre bête *tombe au cuir*, c'est exprimer qu'elle dépérit, et qu'elle n'aura bientôt plus d'autre valeur que celle de sa peau. — Tour elliptique plein d'énergie, usité surtout du côté de Conteville.

[1] Pour cet emploi du verbe *cueillir*, les exemples abondent dans les textes franco-normands. Ainsi, au commencement du XVIe siècle, on disait : « *cueillir le travers* à Maante, » pour *percevoir le droit de passage* à Mantes. » (M. de Fréville, *Comm. de Rouen*, tome II, p. 15.)

Toutes les acceptions qui viennent d'être indiquées pour *cueiller* ou *cueillir* sont celles du verbe latin *colligere*, et la plupart appartiennent en français au mot *recueillir*, qui s'emploie d'une manière bien plus variée que le verbe simple.

L'Académie (éd. de 1776), qui n'a donné à *cueillir* que son sens moderne le plus restreint, admet à l'article *cueillette* ces deux locutions : « cueillette des blés » et « cueillette pour les pauvres ». On ne dit plus aujourd'hui que *récolte* dans le premier cas, et *collecte* dans le second.

La littérature nouvelle, et surtout celle des petits journaux, s'attache à mettre en honneur les façons de parler provinciales que j'ai signalées dans le présent article et qui sont probablement usitées ailleurs qu'en Normandie. Ed. About, par exemple, dit dans son *Roman du 30 et 40* :

« C'est la Banque qui *cueille* mon argent. »
(Chap. VIII.)

et dans celui de *Germaine* :

« Les domestiques *cueillent* les paletots sur les épaules des maîtres. »

[1] « Vulnus alit venis et cœco *carpitur* igni. »
(Virg. *Enéide*, liv. IV.)

CUIRE (sans régime). — C'est faire son pain ; de même que *brasser* (tout court) équivaut à faire son cidre ou son *boire*.

EXEMPLE : « X... *brasse*-t-il anuit (aujourd'hui)? — Non, il *cuit* ».

Dans nos campagnes, chaque ferme, grande ou petite, est pourvue d'un four et d'un pressoir.

CUIRS ou **LIAISONS VICIEUSES**. — Nos paysans sont peu sujets à faire sonner à la fin des mots ces *s* et ces *t* malencontreux qu'on appelle *cuirs*. Ce vice de langage est bien plus commun à la ville, parce qu'on y parle avec plus de prétention ; mais j'ai remarqué que le cuir le plus ordinaire à Paris, celui de l'*s*, est rare à Pont-Audemer ; c'est celui du *t* qu'on y prodigue d'une manière déplorable, particulièrement avec les *être* et *avoir* ; beaucoup de gens, illettrés bien entendu, mais qui ne font pas trop de fautes d'ailleurs, disent sans hésiter : « Je suis *t'ici* depuis deux jours. » — « J'avais *t'eu* l'idée de veni. » — « Ma femme *va t'à* la ville. »

Cette dernière faute n'en était pas une autrefois ; au lieu de dire irrégulièrement il va, on disait : il *vait* ou il *vat* ; par exemple dans le *Roman de Rou* (v. 66) :

« Tot chiet, tot muert, tot *vait* à fin » (tout tombe, tout meurt, tout marche à sa fin).

On disait et on écrivait il *at* (*habet*).

M. Génin qui s'est fait le défenseur juré des cuirs populaires et qui est allé, je crois, beaucoup trop loin, a pourtant écrit à ce sujet, dans ses *Variations* et ailleurs, des choses très-bonnes à lire. Il s'attache à faire voir que plusieurs de ces liaisons condamnées aujourd'hui par la grammaire sont justifiées par l'étymologie, et qu'au moyen âge diverses consonnes, l'*s* et le *t* surtout, étaient ajoutées presque arbitrairement à la fin des mots dans le seul intérêt de l'euphonie.

CUISANT pour **BRULANT**. — En parlant des malades. EXEMPLE : « Tâtez comme il a chaud ! il est *cuisant*. »

CUIVRE-LIARD pour **CUIVRE DE LIARD**. — Cuivre rouge.

Le cuivre des liards était en effet d'un rouge assez décidé, c'est-à-dire pur ou presque sans alliage : de là cette locution parisienne : « Je n'ai pas un *rouge-liard*. »

CUL BLANC (**COUPE A**) ou **COUPE BLANCHE**. — Se dit de l'abatage des arbres que l'on coupe *au niveau du sol*.

CUL NOIR (**COUPE A**). (On prononce *cû nai*.) — Faire une coupe à cul noir, c'est abattre un arbre en le coupant *au-dessous du niveau du sol*, et par conséquent en enlevant la partie supérieure de la souche.

CULER pour **RECULER**. — On dit aussi *raculer*.

CULOINER. — Niaiser, n'en pas finir, rester en arrière. « Que faites-vous donc à *culoiner* comme ça ? »

A Paris et aux environs, on appelle familièrement *culot* celui qui arrive ou qui se trouve le dernier. — Ce même mot figure dans le dictionnaire de l'Académie comme signifiant non-seulement le métal qui reste au fond d'un creuset, mais aussi le *dernier* éclos d'une couvée, le *dernier* né d'une famille.

CUPÉRIEN (Prénom) pour **CYPRIEN**.

CURAGE. — (V. *cœurage*.)

CURER (**SE**). — Se nettoyer, s'éclaircir, (en parlant du ciel).

Voici une phrase elliptique des plus remarquable : « La mer *se cure* » pour « le ciel s'éclaircit du côté de la mer ». J'ai entendu dire cela plus d'une fois (comme présage de beau temps) par nos paysans de Saint-Paul-sur-Risle.

CURIEUX pour **SOIGNEUX**. — EXEMPLE : « Il y a du plaisir à donner quelque chose à un tel ; il est *curieux*. »

Curiosité a un sens analogue dans ce passage de Brantôme :

« Les cabinets et les chambres avoient « été faits à la hâte par la *curiosité* de « M. le maréchal d'Armaignac, pour mieux « recevoir le roi, etc. » (*Dames galantes*, disc. Ier.)

Curieux et *curiosité*, ainsi entendus, sont plus voisins du latin *cura* que la signification française des mots.

CURLÉE pour **CUILLERÉE**. — Il y a en même temps, dans *curlée*, une syncope et une transposition des lettres *l* et *r*.

CUSTOT pour **SACRISTAIN**. — Ne se dit plus guère que dans les églises de campagne. — Ce mot figure avec l'orthographe *custos* dans l'acte baptistaire de Mlle George, l'actrice célèbre (Bayeux, février) 1787.

En allemand *kuster*. — Du latin *custos*, gardien.

En Italie tous ceux qui ont à montrer quelque chose aux touristes dans les églises, les palais, etc., se nomment, en italien francisé, des *custodes*.

Du même mot, appliqué à la surveillance des écoles, nous avons fait *cuistre*.

D

DAILOT, DALOT. — Doigtier. La forme *dalot* pourrait faire croire qu'il s'agit ici d'une application particulière du mot *dallot*, tuyau; mais je crois plutôt que ces deux mots viennent de *dait* (doigt).

DAIT ou **DAIGT** pour **DOIGT.**

« Bertran, plaque là tes chins *dais.* » (Bertran, mets là tes cinq doigts.)

(*Muse normande* de L. Petit, XVIIe siècle. Dialogue intitulé *Gelousie.*)

DALLE ou **DALLE-ÉVIER.** — Plateforme légèrement creusée et conduit à la suite, disposés pour l'écoulement des eaux ménagères; c'est là qu'on lave la vaisselle. — (V. le mot suivant.)

DALLOT ou **DALOT.** — Diminutif de dalle probablement : tuyau, et toute espèce de conduite par où les eaux s'écoulent.

On peut choisir, pour *dalle* et *dallot*, entre deux étymologies :

1° Origine celtique ou gauloise. En bas-breton, le mot *dal* (dict. de Legonidec, — éd. de Villemarqué) signifie « fond, partie la plus basse de tout ce qui contient ou peut contenir quelque chose » ;

2° Origine germanique. En anglais *dale* veut dire vallée. Ce mot, probablement scandinave, auquel répond dans l'allemand moderne le mot *thal*, se retrouve en haute Normandie dans les noms de lieux *Dieppedale, Becdal* (Eure) et *Bruquedalle* (pays de Bray). — Une vallée, considérée par rapport au relief général du terrain, est une rigole d'écoulement; rien de plus naturel que de donner ce nom à des appareils qui remplissent la même fonction[1].

Dalle et *dallot* figurent avec la même signification dans le glossaire picard de l'abbé Corblet; ces mots appartiennent aussi au langage des marins; on nomme ainsi sur les navires certains conduits en bois, par lesquels les eaux pluviales et autres s'écoulent à la mer. — Ce dernier fait rend peut-être plus probable l'origine germanique; car en général nos termes de marine et de pêche sont plutôt scandinaves que gaulois.

[1] Le mot allemand *thalweg*, mot à mot *voie de la vallée*, est employé maintenant par les ingénieurs de tous les pays pour désigner le bras le plus profond d'une rivière, et plus souvent encore la ligne passant par les points les plus bas d'un bassin et servant à l'écoulement des eaux.

On appelle aussi *dallots*, à Pont-Audemer et dans toute la Normandie, les tuyaux ou plis arrondis des bonnets, des volants, des jabots, et d'autres objets de toilette. — On donne encore le même nom à l'instrument cylindrique qui sert à former ces tuyaux.

DALLOTER. — Terme de couturière et de repasseuse; faire ou remettre en état des *dallots*. — (V. l'article précédent).

A Paris on dit dans le même sens *tuyauter*.

DAMAGE. — Dommage, plus voisin du latin *damnum* que le mot français. — En bas-latin *damagium.*

On trouve *damage* dans le paragraphe 5 des lois de Guillaume-le-Conquérant :

« Cil à qui il avrad le *damage* fait » (celui à qui il aura fait le dommage).

On le trouve aussi dans le *Roman de Rou*, v. 849 et ailleurs.

DAMAGER pour **ENDOMMAGER.** — (V. *damage.*)

DANGER ou **DANGIER.** —(V. appendice à la suite du présent glossaire.)

DANNET (Nom propre). — (V. *Donnet.*)

DANS PAR (préposition) pour **JUSQU'A.** (On prononce *dans pâ* devant les mots commençant par une consonne : Quelques personnes font sonner l'*s* à la fin du premier mot.) — EXEMPLES : « La haie est à moi *dans par* le quesne. » — « Le terrain est bon *dans par* le fossé. »

Cette expression est très-employée. Elle entre dans les locutions suivantes, fort usitées aussi : *dans par ici* : par ici, jusqu'ici; *dans par là* : par là, jusques-là; *dans par à c't'heure* : jusqu'à cette heure, quant à présent; *dans par où* (adv.). — (V. l'art. ci-après.)

Cet idiotisme normand, qui n'est pas particulier à l'arrondissement de Pont-Audemer, rappelle certaines façons de parler que le vieux français a léguées au langage actuel, telles que : *de par le roi, de par le monde.*

La réunion en un seul mot des prépositions *dans* et *par* rappelle aussi ces autres expressions normandes : *de-depuis, de debout.*

N'oublions pas, au surplus, que cette accumulation de prépositions, qui nous vient de la basse-latinité, est fréquente en fran-

çais. *Dehors* n'est autre chose que *de foras*; *devant* est plus barbare encore, car il est formé de trois prépositions simples : *de, ab, anté* (M. Ampère, p. 280). — Et dans *auparavant*, il n'y en a pas moins de quatre : *ad per ab anté*. Les Latins, à leur meilleure époque, avaient déjà : *de-indé, per-indé, de-super*.

DANS-PAR-OÙ... (Adverbe de lieu). — S'emploie de deux manières fort différentes :

1° Dans les phrases interrogatives, *dans par où* signifie jusqu'où ? à partir d'où ? entre quelles limites ? EXEMPLES : « *Dans par où* fauchera-t'on le pré ? » — « *Dans par où* faut-il réparer le chemin. » — (Jusqu'où fauchera-t'on le pré ? — Quelle partie du chemin faut-il réparer ?)

Il est impossible que ce *dans par où* soit quelquefois un simple équivalent de l'adverbe français *où*; mais on doit y voir, dans la plupart des cas, une intention particulière que j'ai cherché à exprimer par mes traductions;

2° A la fin d'une phrase positive, *dans par où* a un sens elliptique qui varie selon les circonstances où on l'emploie et qui ne peut être compris qu'à l'aide de plusieurs exemples : « Vous ratisserez cette allée *dans par où*; (n'importe où, *ubivis*, là où il y aura lieu.) » — « Quand je vous appellerai, vous laisserez votre ouvrage *dans par où* (dans l'état où il sera, *in statu quo*.) »[1] — S'il fait mauvais, on renverra les ouvriers et on les paiera *dans par où* (à proportion de ce qu'ils auront fait).

On dit quelquefois *dans par* (tout court), avec la même signification.

DARRÉE, DERRÉE pour DENRÉE. — J'ai recueilli la forme *darrée* à Berville-sur-Mer et aux environs. On en fait usage dans des phrases où nous ne songeons guère à employer le mot français. J'ai entendu dire, par exemple, à une bonne femme qui expliquait à sa manière la mauvaise santé de ses voisins : « Ils boivent de mauvaises *darrées*. »[2]

[1] Ce rapprochement de l'ellipse normande *dans par où* avec l'ellipse latine *in statu quo* paraît si heureux qu'on est tenté d'écrire *dans part où* (*in parte quâ*) pour rendre l'analogie plus complète. — De même la préposition *dans par* (V. l'article précédent) pourrait s'écrire *dans part*.

Dès lors (en reprenant les exemples cités) *dans part le fossé* équivaudrait à *usque in partem fossæ*; *dans part où* faut-il réparer le chemin ? signifierait *in quâ parte* via restauranda est ? — Mais la prononciation du mot *part*, où l'on ne distingue aucunement le son du *t*, même devant une voyelle, ne se prête pas à ce système d'orthographe et d'interprétation.

[2] « Vous avalais par trop de vilaine *darrée*. »
(*Muse normande*, de Louis Petit, patois rouennais, 1658.)

La forme *derrée* est usitée du côté d'Aizier; c'est elle aussi qui avait cours à Rouen dans le langage officiel du XIVe siècle, comme on peut en juger par les coutumes de la Vicomté de l'Eaue, citées tout au long par M. de Fréville, dans son ouvrage sur le commerce de Rouen.

Dans le canton que j'habite, on dit plutôt *denrée* comme en français; on appelle ainsi non-seulement les fruits de la terre récoltés et bons à vendre, mais aussi ceux qui ne sont pas arrivés à maturité. EXEMPLE : « Toutes mes *denrées* poussent bien. »

Denrée, derrée, darrée ne sont que des corruptions fort anciennes du mot denier (*denarius* ou *denarium*). Roquefort explique très-bien qu'au moyen âge on appelait *denrée* de blé ou de vin une mesure de blé ou de vin qu'on vendait pour un *denier*; par une métonymie facile à comprendre, on a été ainsi conduit à appeler *denrée* la marchandise elle-même.

Voici dans la *Farce de Pathelin* (citation de Rabelais, liv. III, chap. IV), le mot *denrée* avec sa signification primitive : « Le noble Pathelin, voulant par divines louanges mettre jusques au tiers ciel le père de Guillaume Jousseaulme, rien plus ne dist, non :

« . . . . . et si prestoit
« Ses *denrées* à qui en vouloit »

Denrées veut dire ici de l'argent, comme *deniers* (au pluriel) en français, comme *danaro* en italien.

DÉ (au commencement des mots et des verbes surtout). — Il existe en latin un certain nombre de mots qui commencent par la préposition *de* et dans lesquels cette syllabe ne joue évidemment d'autre rôle (si elle sert à quelque chose) qu'à fortifier le sens primitif. Tels sont, par exemple, les verbes *debacchari, degustare, devastare, devorare, decoquere*, etc. — Ces mots ont passé pour la plupart dans la langue française; mais elle n'a guère adopté, je crois, ce mode de formation pour ceux qu'elle a créés elle-même. Il semble que le patois normand, au contraire, se soit plu à multiplier les expressions de ce genre; en voici des exemples :

Décacher, chasser, pousser devant soi; *découte*, coude d'un chemin; *défaire*, façonner (se dit surtout de la confection du mortier); *définir*, finir; *défluxion*, fluxion; *défouit*, enterré; *dégâter*, endommager, *de devastare*; *dégratter*, gratter comme le font les poules; *démêler*, brouiller; *dépente*, pente; *déperdre* (se), *dépousser, dérouler* ont le même sens que le verbe simple.

Dans tous ces mots composés, la préposition initiale semble n'être qu'un simple préfixe, analogue à ceux qu'affectionnent les Allemands; elle ne modifie pas le sens du mot simple : elle sert, tout au plus, à l'accentuer davantage.

Parmi ces verbes normands, *défaire* et *démêler* méritent une attention particulière, parce que l'idée qu'ils expriment est l'opposé de celle que les mêmes mots ont en français.

DÉBÂCLER. — Débarrasser, désobstruer, ouvrir (une porte, un tiroir qui offrent des difficultés).

L'Académie a admis ce mot, en faisant observer qu'il est populaire. Je ne l'ai jamais entendu prononcer à Paris; mais le substantif correspondant, *débâcle*, est encore du bon français.

DÉBÂTIR pour **DÉMOLIR.** — On dit aussi d'un bâtiment plus ou moins remanié et dénaturé qu'il a été *débâti*.

DÉBAUCHER. — Contrarier vivement, préoccuper, démoraliser. — *Se débaucher* : s'affecter, se décourager.

Exemples dans le langage actuel du pays: « N'faut pas que ça vous débauche. » (Saint-Paul-sur-Risle.) — « Son tauriau était devenu *ambitieux*; c'est ça qui le *débauchait*. » (Saint-Pierre-du-Châtel.)

Exemples en vieux français ou en vieux normand :

« Ma foy, Pierrot, peu de cas te *desbau-*
« *che.* » (Peu de chose te démonte).
(Math. Régnier, *épigrammes*.)

« Dolente, *débauchaie* (pour débauchée), et
« ne sachant que fère... »
(*Muse normande*, de Louis Petit, 1658.)

L'étymologie qui se présente tout d'abord à l'esprit est *debacchari*, dont la signification se serait graduellement adoucie en passant dans le langage moderne comme celle de bien d'autres verbes; elle rend aussi raison du sens français des mots *débaucher*, *débauche*. — Mais elle ne fournit aucune lumière sur l'origine du verbe *embaucher* qu'il est difficile de séparer de l'autre, puisque *embaucher* et *débaucher* expriment des idées corrélatives; aussi les étymologistes ont-ils cherché pour ces deux mots une racine qui leur fût commune. Génin, L. Delâbre, Littré, se sont accordés pour indiquer le vieux mot *bauche*, en bas-latin *bauca*. Cette expression (qui n'est qu'une variante du mot *bau*, mentionné dans le présent glossaire à l'art. *bosc*) signifiait proprement *bois*; mais par métonymie *bauche* se disait pour petite *habitation*, *petite maison* (Roquefort), et même suivant Delâbre dont Littré a adopté l'opinion, pour *boutique*, *atelier*. On voit que cette dernière extension (un peu arbitraire peut-être) du sens de la racine *bauche* ou *bauca* mène à une explication rationnelle des mots *embaucher*, *débaucher*, pris dans le sens qui les met en opposition l'un avec l'autre; mais, à ne considérer que *débaucher* et surtout sa signification normande, je regretterais l'autre étymologie *debacchari*.

DÉBLOUGUER, DÉBOUGUER pour **DÉBOUCHER.** (On prononce quelquefois *débouyer*, comme on dit *élayer* pour *élaguer*.) — (V. *blouguer*.)

DÉBOULER. — S'en aller au plus vite, comme une *boule* lancée. — (V. *bouler*.) Je n'ai vu employer ce mot que comme verbe neutre; mais je crois qu'il est usité aussi comme verbe actif.

DÉBRAUDER pour **DÉBARBOUILLER.** — (V. *brauder*.)

DÉBUCHER un morceau de bois. — Le dégrossir. On dit aussi dans le même sens *rebucher*. En bas-latin, on disait *deboschiare*, *eboschiare*; nous en avons fait le mot français *ébaucher*.

DÉCABINER. — Un terrain qui se *décabine* est celui où il se forme, en temps de pluie, des *cabines* (V. ce mot), c'est-à-dire des ravins grands ou petits.

DÉCACHER (Verbe actif, du verbe français *cacher*). — Découvrir. (Ou bien actif et neutre, du verbe normand *cacher*) : pousser, *chasser* devant soi, *propulsare*; courir avec impétuosité, *ruere*. — Employé souvent pour le verbe simple *cacher*, qui a peut-être un peu moins d'énergie : Se dit notamment d'un cours d'eau qui s'ouvre un passage en déblayant les obstacles : « Il *décache* bien. »

DÉCACHETER un four à briques et à chaux. — L'ouvrir, après la cuisson, pour en retirer ce qu'il contient.

DÉCADUIRE (Verbe actif). — Faire tomber, ruiner, au propre et au figuré. EXEMPLE : « X... a *décaduit* sa propriété en la cultivant mal. »

Se *décaduire* : tomber en ruine. Se dit d'un mur qui s'en va, d'une masse de fossé dont les terres se soutiennent mal, et, en général, de tout ce qui commence à se dégrader et à s'ébouler.

On trouve le verbe simple *caduire*, avec

un sens actif, dans les patois du centre de la France.

— Des verbes *cadere* et *decidere*.

DECANTÉ ou **DEQUANTÉ**. — Avec, en compagnie de... (V. *aquanté*.)

DÉCAPITER (SE). — Se mettre la tête à l'envers, se tourmenter. EXEMPLE : « Elle a beau *se décapiter*, elle ne fera rien de bon. »

Se dit aussi en bonne part et signifie alors : tirer des ressources de sa propre tête, s'ingénier. EXEMPLES : « Après la mort de son père, il s'est *décapité* et il s'est bien hâlé (tiré d'affaire). » — « Allons, il faut *se décapiter*. »

DÉCAPPER pour **ÉCHAPPER**. — EXEMPLE : « Le tonneau leur *décapit* des mains. » — C'est à peu près le même mot que le verbe français *décamper*. Etymologie commune : *de campo*; de même qu'*échapper* vient de *ex campo*.

DÉCARREYER UNE CHAMBRE. — En ôter les *carreaux*. — « *Décarreyer* une route », en démolir la chaussée.

DÉCAUCHER pour **DÉCHAUSSER**, au propre et au figuré. — Quand la pluie, courant sur des champs en pente, enlève la terre végétale, on dit qu'elle les *décauche*, c'est-à-dire qu'elle déchausse et met en évidence le fond pierreux que cette terre recouvrait.

DÉCHARGÉ. — On dit qu'une portion de jardin est *déchargée* quand on a récolté tout ce qui s'y trouvait. — (V. *charger*.)

DÉCIDER DE... — Les paysans, les ouvriers et même les petits bourgeois de la ville, emploient ce mot d'une manière qui paraît étrange. Ainsi un charpentier me disait un jour, en parlant d'une scie qui allait mal : « Cela *décide* de la monture » (c'est-à-dire vient de la monture); et j'ai entendu le dialogue suivant : « Ce cheval boite; n'est-il pas mal ferré? — Non, Monsieur, ça ne *décide pas* des fers. » Pour parler français, on est tenté de retourner la phrase et de dire : « Ce ne sont pas les fers qui en *décident*. »

Cependant, en y regardant de près, on voit qu'il s'agit ici, non d'une application inintelligente du verbe français *décider* (venant de *decidere*, trancher) ; mais de l'emploi d'un verbe tout normand, tiré d'un autre mot latin (*decidere*, écrit par un *i* bref), et dont la signification légitime est *provenir de... dépendre de*[1]...

[1] De même, en français, le mot latin *incidere* (de cædere) a formé l'adjectif *incisif*; et *incidere* (de cadere) a formé *incident*.

DÉCLAMER (avec un régime direct). — Tenir sur quelqu'un de mauvais propos. EXEMPLE : « Cette dame-là n'est plus estimée, on la *déclame*. » — Cela se dit en ville dans les classes populaires.

DÉCLANDRER. — Déblatérer, faire du bruit, du *scandale*. — Vient (comme *esclandre*) du latin *scandalum*.

DÉCOCTION. — Grande maladie. Cet emploi figuré d'un mot emprunté aux apothicaires est très-fréquent, à la ville comme à la campagne. J'ai entendu dire à l'une des personnes distinguées du pays : « Ma femme a eu une terrible *décoction*. »

DÉCOMBLER un bâtiment, une meule de foin, c'est les défaîter, en enlever le *comble* ou la partie supérieure. Les faneurs se servent souvent de ce mot, à propos des coups de vent ou des autres accidents qui décoiffent leurs mulons. — (V. *combler*.)

DÉCORSE. — Dévoiement des hommes et des animaux. EXEMPLE : « Les fruits lui ont baillé la *décorse*. »

Ce mot répond aux expressions françaises : *cours de ventre*, *courante*, et l'étymologie la plus probable est *decurrere*.

DÉCÔTILLER, **DÉCOUTILLER** un vêtement, le découdre entièrement, ou plutôt le dépecer, le mettre en morceaux.

Le participe de ce verbe, plus usité que les autres, s'emploie adjectivement. EXEMPLE : « Cet homme est tout *décôtillé* »; traduisez : il est déguenillé; ses vêtements s'en vont en lambeaux.

L'étymologie est peut-être *découdre*, mais plus probablement *cote* ou *cotte*, qui se disait en vieux français pour toute espèce d'habits.

DÉCOURS DE LA LUNE. (On prononce le plus souvent *d'cours*, en supprimant l'accent sur l'*e*.) — J'ai dit ailleurs que, selon l'opinion des gens de la campagne, le hêtre et le frêne devaient être abattus pendant le *croissant*; au contraire, c'est pendant le décours qu'il faut couper le chêne, le bouleau et le châtaignier.

« Quand il tonne en *décours*, il tonne pendant neuf jours. » Adage souvent répété aux environs de Pont-Audemer.

Un grand nombre de proverbes de ce genre, fruits de la sagesse de nos aïeux ou de leurs préjugés, et surtout ceux qui se rapportent aux phases de la lune, circulent dans nos campagnes et ne sont pas sans influence sur nos paysans, même les plus avisés : ceux-ci tiennent compte aussi

de leurs observations personnelles ; la direction du vent et le sens dans lequel s'opèrent ses variations, les *remuements* de la lune, l'aspect des nuages, les indications du baromètre, rien n'est négligé. Leurs maximes sont souvent d'accord avec celles des agriculteurs romains, que Virgile a mises en si beaux vers :

« Atque hæc ut certis possimus discere signis,
« Ipse Pater statuit quid menstrua luna moneret », etc. etc. (*Géorgiques*, liv. Ier.)

DÉCOUTE. — Coude de chemin, d'allée. Exemple : « Il n'y a pas d'exposition d'ici au *découte* du quemin. » (Il n'y a pas de risque d'ici au coude du chemin.)

Ce mot est pris ici au figuré : quand il s'agit du sens propre, je crois qu'on se sert toujours du mot simple : *coute*.

DÉCOUVERTURE. — Débris d'un toit qu'on démolit.

DÉCOUVRIR (Verbe neutre), pour **SE DÉCOUVRIR.** — Quand les bancs submersibles de l'embouchure de la Seine deviennent visibles à basse-mer, on dit qu'ils *découvrent* : c'est l'expression consacrée.

DÉCROUER, DÉSENCROUER. — C'est l'opposé d'*encrouer*. — (V. ce mot.)

DÉCROUILLER. — (V. *crouiller*.) C'est l'opération inverse : *décrouiller* une porte, une fenêtre.

DÉCUEILLER.—Oter, retirer avec choix, comme on le fait en sarclant une corbeille de fleurs ou en débarrassant le foin des grosses herbes qui peuvent s'y trouver mêlées. — (V. *cueiller*.)

DÉCULER (Verbe actif). — Défoncer. Verbe employé ordinairement au participe. — Les tonneaux, les paniers à linge surtout sont sujets à être *déculés*. — (V. *renculer*.)

DÉCULER (Verbe neutre). — Se lever de sa chaise.

Déculer, avec négation, est une expression énergique et très-usitée, qui signifie : « être toujours là, fatiguer les gens de sa présence. » Exemple : « X... n'a *pas déculé* d'ici depuis 3 heures. »

DÉDAIN. — Malveillance.

DEDEBOUT. — Debout. — On redouble également la préposition dans *de d'même*, qui est usitée aussi à Paris et aux environs.

DÉDIRE (SE). — Il ne s'agit pas ici du proverbe national : « Vaut mieux *se dédire* que se détruire. » — Ce que j'ai à faire remarquer, c'est l'emploi continuel que nos Normands font de ce verbe *dédire*, pris au figuré.

Se dédire, c'est décheoir, c'est perdre sa beauté ou tout autre avantage. Exemples : « Cette petite fille se *dédit* beaucoup » (elle enlaidit). — « Ce bois-là ne s'est pas *dédit* depuis sa dernière coupe » (il pousse toujours bien). — « Vos pommiers commencent à *se dédire* » (à ne plus rapporter beaucoup).

Je trouve une expression analogue dans les lettres du président Desbrosses sur l'Italie, où il s'est glissé quelques locutions dijonnaises ; en parlant d'un escalier construit peu solidement, l'auteur dit : « Il *se dément*, quoique neuf. »

DÉDUIRE du vin, de l'eau-de-vie, c'est y mêler de l'eau. — Pour *réduire* peut-être, car baptiser des spiritueux, c'est leur faire subir une réduction de force et de valeur. *Deducere*, en latin, a quelquefois un sens assez analogue, par exemple *deducere vocem*, faire la petite voix.

Mais d'un autre côté *déduire* n'est peut-être ici qu'une corruption de *dédruire*, rendre moins *dru*, verbe usité en Picardie. (Glossaire de l'abbé Corblet.)

DÉFAIRE. — Se dit quelquefois pour *faire*, façonner, fabriquer, par conséquent dans un sens tout à fait opposé à celui du mot français. Ainsi *défaire du mortier* au lieu de faire du mortier, est pour les maçons une expression technique, de même qu'ils se servent du verbe *démêler*, quand ils ont quelque mélange à faire. — (V. *démêler*. — V. aussi observations générales sur le préfixe *dé*.)

DÉFAIRE (SE). — Oter son châle, son chapeau et tout ce qu'on avait mis pour aller dehors. Ce mot de province est employé, comme tant d'autres, par les romanciers du jour. Exemple :

« Elle avait pris le temps de rentrer et de *se défaire*. »
(Edm. About, *Madelon*, chap. II.)

DÉFALLER (SE). — Se découvrir la gorge, comme le fait par exemple une nourrice qui veut donner à téter : « Te v'là toute *défallée* ! » se traduirait en français par « te v'là toute débraillée ». — (V. *falle*.)

DÉFINIR pour **FINIR.** — Cicéron a employé *definire* dans ce sens.

Définir est usité aussi, au figuré, avec la signification de s'affaiblir, de dépérir. Ainsi un de nos voisins disait ces jours-ci

d'un enfant miné par la fièvre : « Il définit! il définit![1] »

DÉFONCER UNE RENTE, ou simplement **DÉFONCER**. — La racheter, en rembourser le capital. — EXEMPLE : « Il me dait (doit) une rente, mais il veut *défoncer.* »

Evidemment ce n'est pas là le verbe français *défoncer* (ôter le fond). — Ce verbe normand vient de *fonds* (capital ou somme d'argent). — (V. *franchir.*)

DÉFOUIT. — Avoir l'air *défouit* ou la figure *défouite*, c'est avoir la mine d'un *déterré.* — Voici, en vieux français, un exemple du verbe *défouir* :

« Le chantre, incontinant qu'il veid la compaignie ung pu loing, avecq sa chambrière, *desfouyrent* la fosse, où il avoit s'amye plus vive que jamais. »

(Reine de Navarre, 60me nouvelle.)

M. Léop. Delisle emploie encore aujourd'hui ce mot : « Robert, de Sainte-Mère-Eglise, donna aux lépreux de Pont-Audemer liberté de *défouir* de la tourbe. » Le texte latin dit : « turbam quietam ad *fodiendum.* »

DÉFRAÎCHIR un objet. — Lui ôter sa fraîcheur. « Votre cravate est déjà toute *défraîchie.* »

DÉGANER (Verbe neutre). — Se moquer de quelqu'un en imitant ses gestes ou ses paroles.

J'avais cru d'abord apercevoir quelque rapport entre ce mot et le vieux verbe *enganer*, duper, attraper, en italien *ingannare*; mais il vaut mieux le rapprocher tout simplement de cet autre vieux mot *dégaine*, qui se dit encore en français familier, et qui se prend toujours dans un sens ironique. Ainsi *déganer*, c'est contrefaire quelqu'un, c'est imiter sa *dégaine*[2].

[1] On dit aussi en Berry *définir* pour finir. M. Jaubert cite les vers suivants d'une complainte locale :

« Quand le monde sera *défini*,
« Les anges monteront, descendront, etc.... »

A ce mot, ainsi compris, se rattachent les neuvaines par lesquelles nos paysans des environs de la ville invoquent l'intercession de *saint Défini*, pour la guérison de leurs enfants malades ou languissants.

On montre, à la chapelle de l'hospice de la ville, l'image de *saint Défini*, aussi bien que celle de *saint Pâti* dont je parlerai ailleurs. Ces deux saints n'ont pas d'histoire ni même de légende précise ; le culte dont ils sont l'objet a quelque chose d'*impersonnel*, si je puis dire ainsi, ou de symbolique, qui n'en diminue pas, à ce qu'il semble, l'autorité.

[2] Le glossaire de L. Dubois et Travers, assez sobre d'étymologies, en indique deux pour *déganer*, savoir : *geminare* (répéter, redoubler), et *gannire*, (glapir, crier et, au figuré, injurier). Chacune d'elles n'est bonne qu'à moitié. *Gannire* est plus voisin du mot normand que *geminare*, mais convient moins pour le sens.

DÉGÂTER. — Gâter, endommager. Latinisme : ce mot vient de *devastare*.

« Le feu qui tout dévore, *déguaste* et consume... »

(Rabelais, *Pantagruel*, III, 52.)

DÉGATTIR (SE). — (V. *se gattir.*) — Même signification que le mot simple.

DÉGAVELLIER. — (V. *gavelier.*) — Même signification.

DÉGELÉE. — Dégel.

DÉGÉNÉRER. (Pris dans un sens actif.) — EXEMPLE : « Chaque année de plus *dégénère* ces plantes-là. »

DÉGIVALLER. — (V. *givaller.*)

DÉGOTER quelqu'un. — L'attraper, lui jouer un tour. — EXEMPLE : « Le chat a bien *dégoté* Marotte ; il lui a pris son rôti. »

Suivant l'abbé de Corde (*Dict. du pays de Bray*), *dégoter* veut dire voler (dans le sens actif, je suppose, *spoliare*). A Paris, en langage populaire, *dégoter* quelqu'un, c'est lui faire perdre sa place et surtout la lui prendre, le *supplanter*. Ainsi, dans les beaux temps de la garde nationale, on disait des officiers qui perdaient leurs épaulettes qu'ils étaient *dégotés.* — Toutes ces significations peuvent se concilier; toutes rappellent le mot français *déjouer*, dont *dégoter* est probablement une simple variante (*g* dur pour *j* ou *g* doux).

DÉGOUT. — Mauvais goût. EXEMPLE : « Ce boire (cidre) n'a pas de *dégoût.* »

C'est une bizarrerie de notre langue que ce sens n'y existe pas. En français le mot simple *goût* exprime à volonté une cause ou un effet; ainsi ce mets a du *goût* et l'on a du *goût* pour lui ; tandis que le composé *dégoût* n'a qu'une seule des deux significations.

DÉGRAIS. — On dit qu'un champ est en *dégrais* quand son assiette est telle que la pluie lui enlève son engrais et la meilleure partie de son humus au profit des terrains inférieurs. — La déclivité du terrain rend d'ailleurs, sous d'autres rapports, la tâche du cultivateur plus difficile. Les champs en *dégrais* se louent moins cher que les autres.

DÉGRAISSER (Verbe actif) un champ, un pré. — En épuiser l'engrais, la force productive; c'est dans ce sens qu'on dit que la culture du colza *dégraisse* les terres. C'est aussi un adage dans nos campagnes « que la faulx *dégraisse* les prés ».

Se dégraisser, en parlant du temps. — (V. *engraisser.*)

DÉGRAISSER (Verbe neutre). — Le contraire de *graisser*, pris dans le sens normand : maigrir, perdre son embonpoint. EXEMPLE : « Tout le monde trouve que X... a beaucoup *dégraissé* cette année. »

DÉGRAS ou **DÉGRATS**. — On s'est servi de ce mot devant moi pour exprimer le désordre occasionné sur des masses de fossé par des volailles de basse-cour, dans des allées de jardin par le piétinement des chevaux, sur des terrains en pente par la chute des eaux pluviales.

Origine incertaine. Ce mot est-il une abréviation ou apocope du mot *dégradations?* ou bien une corruption de *dégats?* Est-ce le substantif correspondant au verbe *dégratter?* — (V. l'article suivant.) Cette dernière explication est la plus vraisemblable.

DÉGRATTER pour **GRATTER**. — Dans tous les sens du mot français, mais en y joignant ordinairement une idée de dommage. EXEMPLE : « V'là la plate-bande toute *dégrattée* par vot' quien. »

On retrouve ce mot dans le patois picard. Une petite narration, citée par l'abbé Corblet (p. 78 de son glossaire), met en scène un coq « qui *dégratte* les léguèmes d'un curé... »

DÉGROUILLER (Verbe actif). — Renverser. Malgré la différence du sens, ce verbe diffère à peine du suivant. Tous deux procèdent du verbe simple *grouler*, beaucoup plus usité. — (V. l'article qui s'y rapporte.)

DÉGROULER (Verbe neutre). — Se glisser en bas, descendre rapidement d'un arbre, d'un mur, etc.

DÉGUISER. — Défigurer, déparer. — Notre fermier me disait un jour, en me montrant une belle vache qui avait brisé une de ses cornes : « Ça la *déguise* beaucoup; ça lui retire, si je la vendiômes, 4 ou 5 pièches de cent sols[1]. »

DÉHÂLER. — Enlever, emporter (quelquefois dans le sens de dérober). EXEMPLE : « J'avais là des bottes de fein; on me les a déhâlées. » — (V. *hâler*.)

DÉHOQUER. — Décrocher, littéralement retirer d'une *hoque* (entaille et par extension croc, crémaillère)[2].

[1] *Guise*, et par suite *déguiser*, ont une origine germanique : *weise* en allemand, *wise* en anglais signifient, comme le substantif français, manière, mode, façon.

[2] Ce verbe s'emploie surtout au figuré. EXEMPLE : « Ça l'a *déhoqué*, » c'est-à-dire déconcerté, troublé. On emploie en français la même image pour rendre une idée un peu différente, quand on dit : « *Mettre hors des gonds*. »

DÉJETER. — Jeter de haut en bas, *dejicere*. — On sait qu'en français *déjeter* a une signification tout autre.

DÉJOUQUER, **DÉJUQUER** des poules ou autres oiseaux domestiques, c'est les chasser de l'endroit où elles étaient *jouquées*. — (V. ce mot.)

Le même verbe, pris dans un sens neutre, se dit des poules qui sortent de leur juchoir. Au figuré, il signifie sortir d'une cachette ou d'une retraite, déguerpir.

DELÀ pour **LÀ**. — « Mets ton assiette *delà*. » — On dit aussi, toujours dans le même sens, *ded'là*; variante où *de* est deux fois de trop.

DÉLABRER. — Incommoder, mettre en mauvais état. Ce verbe est usité à tous les temps et s'applique d'ordinaire aux êtres vivants, tandis qu'en français on n'a plus guère que le participe *délabré* et qu'on l'applique uniquement aux choses.

EXEMPLE en français : « Voilà un bâtiment tout *délabré!* — J'ai l'estomac *délabré* »; — en langage pont-audemérien : « Le maigre *délabre* ma petite fille. »

On a proposé plusieurs étymologies pour *délabrer*, savoir : *lamberare* (déchirer) et *delabi*, tomber, se laisser aller. Pourquoi pas *laborare*, être souffrant, malade, ou son composé *delaborare?*

DELAHAIE, **DESHAIES** (Noms propres). — De *haie*, dont la signification la plus ordinaire au moyen âge était « portion de forêt circonscrite par une clôture ». — (V. *haie*.)

DÉLAITER UNE FEMME ou **UNE FEMELLE D'ANIMAL**. — Faire passer son lait.

DELAITRE, **DELAISTRE** et plus rarement **DELESTRE** (Noms propres). — D'*attre* ou *êtr*e, bâtiment, demeure, ou quelquefois en vieux français, cimetière, parvis d'église. — (V. *aitre*.)

DELAQUAISE (Nom propre). — *Quaise* est la prononciation normande de *chaise*. En vieux français, chaise n'avait pas toujours le sens moderne, mais se disait quelquefois pour maison (*casa*). Telle est l'origine de quelques noms de lieu où ce nom figure et notamment de celui-ci, *Chaise-Dieu* (*Casa Dei*) que porte une

commune du département de l'Eure et une ancienne abbaye, beaucoup plus connue, située en Auvergne. — Le nom propre *De la Chaise* ou *Delaquaise* a le plus souvent, je crois, cette dernière origine.

DÉLIBÉRÉ. — Libre, débarrassé. Exemples : « Une chambre *délibérée* (où l'on a fait place nette). Une armoire *délibérée.* »

Cette expression s'applique aussi, mais plus rarement, aux personnes : « Un homme *délibéré* de ses dettes, de ses ennuis ». Evidemment, *délibéré* n'est ici qu'une variante du mot *délivré*[1].

DÉLICOTER, SE DÉLICOTER.—*Délicoter* un cheval, c'est lui ôter son licou. — Mais ce mot s'emploie surtout comme verbe réfléchi, et au figuré se *délicoter* signifie, à Pont-Audemer, se mettre à son aise, prendre du bon temps : « Je vais enfin me *délicoter* », c'est un peu le sens du mot parisien se *décarémer*.

DÉLIER. — Délayer. Même abréviation que *balier* pour *balayer*.

DÉLIT. — Dégât, dommage. Exemple : « Les animaux ont fait du *délit* dans vos fleurs. »

Les *délits* pour lesquels les paysans normands sont traduits devant les tribunaux sont ordinairement des dommages; il n'est donc pas étonnant qu'ils confondent ces deux mots.

Délit signifie aussi, dans nos campagnes, difficultés, débats, discussions, en un mot tout ce qui peut donner lieu à un procès. On dira, par exemple, d'un voisin : « Il n'y a jamais eu de *délits* entre nous. »

Au reste, le mot latin *delictum* n'avait pas non plus un sens aussi étroit que le mot français, et signifiait souvent *torts*, *offense* :

« Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine. »

DÉLIVRURE. — Arrière-faix.

[1] On rencontre fort souvent, dans les auteurs du XVI[e] siècle, le participe *délibéré* dans le sens de résolu, décidé. Exemples :

« Floride estoit *délibérée* de ne plus l'aimer. »
(*Reine de Navarre*, 1[re] journ., 10[e] nouv.)

« Je me retiray chez moi, *délibéré* de ne me mesler « d'autre chose que de passer en repos ce peu qui me reste « de vie. »
(Montaigne, liv. I[er], chap. VIII.)

Cette expression se rattache au sens actuel du mot *délibérer*, comme le prouve cette phrase encore usitée aujourd'hui : « C'est chose *délibérée* » (*Deliberatum est* mihi) [Cicéron].

Chose étrange, l'étymologie n'est pas ici la même que pour le mot normand; celui-ci vient de *liber*; délibérer n'en vient pas, au moins directement, mais bien de *libra*, balance. *Délibérer* c'est, proprement, *peser*.

DÉMAILLOTER (SE). — Se mettre en mouvement, se donner une peine inaccoutumée.

DÉMANCHER (SE) pour faire une chose, c'est n'y rien épargner, se donner toute la peine possible pour réussir. Se dit aussi à Paris

Les Parisiens disent encore dans le même sens : *se mettre en quatre*.

DÉMANDER. (Environs de Lieurey.) — Contremander.

DEMANNER pour **DEMANDER.** (Berville-sur-Mer.) — On donne un son très-nasal à la dernière syllabe. — (V. observations générales sur *m* et *n* redoublés.)

DEMARRÉE. (Première syllabe très-brève.) — Démarche, allure. Substantif correspondant au verbe neutre *demarrer*. (V. l'article suivant.)

Un paysan de Condé, qui avait vu courir un lièvre blessé, disait que ce pauvre animal « avait une drôle de *demarrée* ».

DEMARRER (Verbe actif et neutre). — (On prononce presque toujours d'*marrer*).

Sens actif : *déplacer*. Exemple : « Aide-moi à *demarrer* ces barriques. »

Sens neutre, beaucoup plus usité : *changer de place*, ou tout simplement *marcher*, *aller*. — « Je n'ai pas *demarré*. » (Je n'ai pas bougé d'ici.)

Cette expression *demarrer* est une de celles que Pont-Audemer a empruntées à la marine, c'est-à-dire à ses voisins de Quillebeuf et d'Honfleur.

DÉMÊLER. — Deux significations fort différentes entre elles et fort différentes aussi de celle du mot français.

1° Mêler ou plutôt mélanger avec soin. Ainsi le maçon, pour faire des enduits, *démêle* du mortier avec du plâtre et de la paille; le peintre, pour faire du vert, *démêle* de l'ocre jaune avec du noir de fumée, etc. — (V. *défaire*.)

2° Brouiller dans le sens de *dissociare*. Exemple : « Ils ne se voient plus du tout depuis qu'ils sont *démêlés*. » Ce sens n'existe nullement en français; c'est une bizarrerie puisqu'on dit un *démêlé* pour une querelle, un différent. — (V. *mêler*.)

DÉMÊLER (SE). — Ce verbe réfléchi a, comme le verbe actif, deux significations très-distinctes :

1° En langage populaire, se *mêler* de... Exemple : « Ne vous *demêlez* pas de cela. »

2° Dans le langage des gens du monde, *se démêler d'une chose*, c'est *s'en tirer*, la *débrouiller*; ici il s'agit d'une expression

bien française, quoique un peu surannée; (V. le Dictionnaire de l'Académie.) — Ce verbe *déméler*, dans le sens de débrouiller, d'éclaircir, s'employait beaucoup au XVII[e] siècle. « Cela est fort bien *démêlé* » est une formule approbative que M[lle] Scudéry met souvent dans la bouche de ses personnages. (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, IV.)

DÉMELEUX (point d'accent sur le second e) pour **DÉMELOIR**. — De même qu'on dit dans les mêmes lieux (Epaignes, Lieurey, Campigny, etc.) *batteux* pour battoir, *raseux* pour rasoir, etc.

DÉMENCE (TOMBER EN), OU ÊTRE EN DÉMENCE. — On emploie cette locution bizarre en parlant des bâtiments qui tombent en ruine, des masses de fossé qui s'écroulent, des arbres à moitié abattus par le vent, etc., en un mot de tous les objets matériels en voie de destruction : « Ce mur *tombe en démence*. » — « V'là un arbre *en démence*. » Ici les paysans ont abusé du style figuré; la dose de poésie est un peu forte.

DÉMENER (SE). — En français, ce mot signifie *s'agiter violemment*. EXEMPLE : « Comme tu te *démènes !* » Mais en patois normand, il se prend souvent en bonne part; ainsi j'ai entendu dire, à titre d'éloge, d'une femme qui était restée veuve avec cinq enfants : « qu'elle avait su se *démener*. » (V. ci-après l'art. *endémené*.)

Malgré l'extrême ressemblance des expressions *endémené*, *se démener*, je ne suis pas sûr qu'elles aient la même origine. — *Endémené* (fou, turbulent) répond assez bien au verbe français *se démener* (sens actuel) et paraît signifier littéralement *endiablé*; *se démener*, d'après sa signification ordinaire en patois normand, pourrait sans doute n'être qu'une variante très-adoucie du même verbe; mais je le rapporterais plus volontiers, comme verbe composé, au mot français *mener*. Le préfixe *dé* aurait dans ce cas une valeur augmentative comme dans *démontrer*, *déguster*; et *se démener* voudrait simplement dire « se remuer beaucoup [1] ».

[1] Le glossaire de Roquefort donne les vieux mots français *démène* (conduite, train de vie), *démené* (réglé, arrangé) et *démener*, qui signifiait tantôt *conduire* ou *se conduire*, ce qui est d'accord avec les mots précédents, tantôt *s'agiter*, *se débattre*. N'est-il pas probable que ces deux sens anciens de *démener* accusent deux étymologies distinctes : *mener* et *demon?*
Voici ce verbe, dans la *Farce de Pathelin*. Guillemette dit à son mari :

« Qu'est-ce? Comment vous démenez?
« Estes-vous hors de vostre sens? »

Ici j'hésite entre les deux sens indiqués par Roquefort. « Comment vous *démenez* » peut signifier : Comment vous comportez-vous? Que faites-vous donc? ou bien : Quelle est votre folie?

DÉMENTER (SE) d'une personne ou d'une chose : littéralement, en *perdre l'esprit* (*mentem*), et, dans un sens plus adouci qui est le plus ordinaire, en prendre souci, s'en préoccuper, ou même simplement, s'en occuper. — En latin *dementire*.

EXEMPLES : « Ses parents ne se *démentent* guères de lui » (ne s'en inquiètent guères). — « Il a manqué cette affaire parce qu'il ne voulait pas s'en *démenter* » (la prendre à cœur). — « C't homme-là se *démente* de tout » (se mêle de tout).

L'emploi de ce verbe est très-ancien; il était ordinairement neutre comme son équivalent latin. — Je l'ai trouvé dans le *Roman de Rou* (mort de Guillaume Longue-Epée) avec la signification se désoler, se désespérer; il a son sens le plus direct, *perdre la tête*, dans ces vers du *Roman de la Rose*, cités par Roquefort :

« Lors se plaint aux dieux et *démente*
« De l'amour qui si le tormente. »

DEMEURANCE. — « Qu'est-ce que l'indisposition de M. votre père? — C'est de la *demeurance*. ». — (V. plus loin ce que c'est que d'être *demeuré*.) La *demeurance* est une tendance manifeste à tomber dans cet état, et, par conséquent, une grande difficulté d'agir et de se mouvoir.

DEMEURANT (LE) pour **LE RESTE**. — C'est du vieux français : EXEMPLE :

« Le *demeurant* des rats tient chapitre en
« un coin. »
(La Fontaine, *Fables*, liv. II.)

DEMEURÉ (ÊTRE). — Etre cloué sur sa chaise ou sur son lit par suite d'une attaque de paralysie ou d'un autre mal aussi sérieux. EXEMPLE : « Ma pauvre femme est *demeurée*. » Cela veut dire qu'elle est condamnée à ne plus bouger. — Ce mot, très-souvent employé et bien compris par tout le monde en Normandie, n'a pas d'équivalent exact en français.

On dit aussi : « Il a le bras *demeuré* » (paralysé, hors d'état de servir), ou bien : « Il est *demeuré* du bras. »

DEMION. — Le quart du pot ou du seizain. Petite mesure locale servant pour les liquides : « Un *demion* de lait, un *demion* de boire. » — C'est à peu près un demi-litre. — (V. *pôt*.)

« Un membre de la famille Brinon avait eu la fantaisie de se faire représenter à table; on lisait au-dessous du portrait : « Il ne vidait que trois fois son verre à « chaque repas, mais ce verre contenait

« cinq *demions.* » (Alf. Canel, *Histoire de Pont-Audemer*, art. Fort-Moville.)

DEMOISELLE (précédé d'un pronom possessif) pour **FILLE** (*filia*).

« Il n'avait avec lui que sa *demoiselle*, qui l'aidait à tenir la maison. »
(G. Flaubert, *Madame Bovary*.)

Il y a dans cette expression un cachet de vulgarité prétentieuse, plus remarquée à Paris (où on l'emploie aussi) qu'à Pont-Audemer.

En 1830, un conseiller municipal de cette ville, qui avait fait partie de la députation envoyée au Palais-Royal pour complimenter le nouveau souverain, racontait à son retour « qu'il avait vu le roi entouré de ses *demoiselles* ».

DÉMUCHER. — C'est le contraire de *mucher*. — (V. ce mot.) Tirer quelqu'un ou quelque chose de l'endroit où ils étaient cachés; et, par extension, découvrir, mettre au jour; ainsi l'on a appliqué devant moi ce mot à des fauteuils dont on retirait les housses.

Démucher (pris neutralement) ou se *démucher* : sortir d'une cachette.

DÉNOULÉ. — (V. *annulé*.) — Un cochon *dénoulé* n'est pas seulement celui à qui l'on a ôté l'*anneau* qu'il avait dans les narines ou s'en est débarrassé lui-même; c'est, plus généralement, celui qui n'en a pas et qui peut librement labourer avec son grouin les gazons, les banques, etc.

DENRÉE. — (V. *darrée*.)

DÉPEIGNÉ. — « Excusez ma petite fille, elle est toute *dépeignée.* » — Tout le monde dit cela à Pont-Audemer.

DÉPENDRE (Verbe actif) pour **DÉCROCHER.** — Se dit, par exemple, d'une barrière, d'une fenêtre qu'on détache de ses gonds. C'est l'opposé de *pendre*, beaucoup plus usité ici qu'à Paris dans le sens d'*accrocher*.

DÉPENDRE (Verbe neutre). — Il ne *dépend* que de... » Se dit quelquefois pour « il ne *pend* que de... » EXEMPLE : « Votre robe est prête; il ne *dépend* que d'aller la chercher » (il n'y a plus « qu'à l'aller chercher »).

Mais le verbe simple est beaucoup plus usité.

DÉPENSER. — Consommer. « Ce foin n'est pas trop bon; mais les vaques le *dépenseront* tout de même. » — Se dit surtout des récoltes qu'on fait manger en herbe au lieu de les laisser arriver à maturité. EXEMPLE : « Voilà du seigle qui vient mal : j'ai l'intention de le faire *dépenser*.

DÉPENTE pour **PENTE.**

DÉPÉQUER. — Quand on a de la peine à retirer son pied d'une terre molle et collante, ou simplement quand elle adhère aux chaussures, on dit qu'elle *dépéque*.

Littéralement *dépéquer* ou *se dépéquer* doit vouloir dire « se retirer de la *poix* » (en latin *pix, picis*, en italien *pece*). C'est abusivement que la terre gluante est prise elle-même pour le sujet du verbe; mais il ne faut pas s'en étonner dans un pays où les verbes s'emploient indifféremment dans un sens actif, neutre ou passif, et où l'on n'hésite pas à dire, par exemple, qu'un pré *fauche* ou qu'un habit *n'a pas encore mis* [1].

DÉPERDRE (SE). — Dépérir, se gâter, se perdre.

DÉPICHER. — Diviser, dépecer, mettre en *pièches* (pièces). EXEMPLES : « J'ai fini de *dépicher* les *chouques* (souches). » — « Ne jetez pas comme ça les bottes de fein; ça les *dépicherait.* »

Ce mot s'emploie surtout dans l'opération du brassage : on *dépiche* le marc pour le retirer de la moie quand la machine a fait son effet.

DÉPITÉ. — Grognon, de mauvaise humeur. — Cette expression s'emploie en langage normand dans un sens plus général qu'en français où les mots *dépit, dépité*, expriment un sentiment produit par une cause déterminée et quelquefois passagère.

On trouve en vieux français un mot de la même famille, *despite*, qui s'employait exactement de la même façon. Ainsi Henri IV disait un jour à Sully « que le plus grand malheur de sa vie seroit d'avoir une femme laide et *despite* ». (*Mémoires de Sully*, cités par Sainte-Beuve, tome VIII, 427 [2]).

[1] N'est-ce pas à la même racine qu'il faut rapporter les verbes français *empêcher* (dont la première forme paraît avoir été *empéger*) et *dépécher*, presque identique avec le mot normand qui est le sujet de cet article? Cette étymologie est assez vraisemblable.

Je dois dire cependant que M. Littré (Dict.) indique, pour ces deux mots, une autre origine, le latin *pedica*, piège.

Le mot *empeigé* se trouve dans le glossaire du centre de la France avec la traduction : « Arrêté comme par de la *glu*, » qui vient à l'appui de ma conjecture ; mais, d'un autre côté, je lis dans Rabelais (*Pantagruel*) : « Vous semblez à une souris *empeigée.* » Et ici il me semble difficile de contester l'étymologie *pedica*.

[2] L'étymologie la plus probable de *dépit* est *des-*

DÉPITER DE. — Défier quelqu'un de... comme en patois berrichon. Ce sens paraît fort éloigné de celui de nos mots *dépit* et *dépité;* il s'y rattache pourtant comme on va voir :

Le verbe actif *dépiter* (contrarier, causer du dépit), assez usité en patois normand, mais presque étranger au français actuel, figure cependant encore dans le Dictionnaire de l'Académie, qui donne l'exemple suivant : « Ne *dépitez* pas cet enfant », et le traduit ainsi : « Ne lui donnez pas occasion de se mutiner. » Ce qui revient à : « Ne le poussez pas à bout. » L'expression normande et berrichonne devient ainsi plus facile à expliquer; car *défier* quelqu'un de faire une chose, n'est-ce pas le pousser à bout, le mettre au pied du mur ?

DÉPOTAYER. — Débiter du cidre *au pot* (V. *pot*), c'est-à-dire le vendre en détail. — On lit sur les enseignes des cabarets et des hôtelleries des villages : *cidre à dépotayer*.

Le même mot s'emploie aussi quelquefois comme substantif : « *Un dépotayer* de cidre, d'eau-de-vie. »

DÉPOUILLER un cerisier, une coudre (noisetier), etc., c'est en cueillir tous les fruits. *Dépouiller* un pré, une cour, c'est en manger toute l'herbe. — (V. *plumer.*)

C'est, je crois, de l'ancien français, témoin ce début d'une chanson très-connue qui doit remonter, au moins, jusqu'au XVIIe siècle :

« Amis, *dépouillons nos pommiers.* »

DÉPOUSSER. — Pousser dehors, ou simplement pousser : du latin *depulsare.*

DÉPRENDRE (SE) pour **SE DÉGAGER.** — J'ai vu appliquer cette expression, par exemple, à des animaux qui rompaient leurs liens ou arrachaient le piquet auquel ils étaient attachés.

DEPUIS (DE) pour **DEPUIS.** — Nos vieux auteurs disaient *du depuis.*

« Un roy Henry la prit (la ville de Calais); *du depuis* nostre roi Henry d'aujourd'hui l'a perdue. » (Brantôme, *Vie du duc de Guise.*)

« La Belle *du depuis* ne le recherche point. »

(Régnier, satire VII.)

Au milieu du XVIIe siècle, Mme de la Guette écrit encore *du depuis* dans ses Mémoires. — « Une infinité de gens, dit « Vaugelas, disent et écrivent *du depuis.* Il « n'y a point de terme en notre langue « qui se soit tant opiniâtré pour s'établir, « ni qui ait été tant rebuté que celui- « là. »

picere; on peut en inférer que le sens primitif de ce mot a été *mépris*, et telle est encore, d'après MM. Duméril, sa signification en basse Normandie.

DE RANG. — (V. à la lettre *R.*)

DÉRONDIR un objet, lui ôter sa forme ronde.

DÉROULER (Verbe actif et neutre) pour **ROULER.** — Très-usité. On dit encore plus souvent se *dérouler* pour se *rouler.* Ainsi, un enfant se *déroule* par terre ; un cheval, un âne se *déroulent* dans la poussière.

DÉSAILLER. — Délier, défaire des objets attachés ensemble. — Ainsi, quand des bourrées ou des fagots se défont, on dit qu'elles se *désaillent.* — Des habits *désaillés* sont des habits décousus, qui s'en vont en lambeaux. — On dit aussi d'une femme qui s'est mise à son aise pour donner à téter « qu'elle est toute *désaillée* ». — (V. *défaller.*)

Désailler me paraît une corruption, une mauvaise prononciation de *désallier* (*de, alligare*).

Ce verbe, très-usité à Pont-Audemer, paraît manquer en basse Normandie, car le glossaire de L. Dubois ne l'a inséré dans son supplément que comme mot de haute Normandie, et l'a évidemment emprunté à l'abbé de Corde (*Dict. du pays de Bray*). Celui-ci traduit *habits désaillés* par habits *usés*; et j'ai vérifié qu'en Roumois et ailleurs un homme *désaillé* est souvent synonyme d'homme en *haillons;* mais il ne suit pas de là que *désaillé* et *haillons* soient des mots de même famille; *désaillé*, dans tous les cas, veut dire, non *usé*, mais *délié*, *défait*, *décousu*, et vient, comme je l'ai dit, du latin *alligare*, tandis que *haillon* a selon toute apparence une origine germanique. — (V. Chevallet, t. Ier, p. 210.)

DESALER (du latin *ala*), ou **DESAILER.** (On prononce d'*zaler*, d'*zailer.*) — Un oiseau est *desalé* (d'zalé), quand il ne peut plus voler, soit parce qu'il a une aile cassée, soit parce que les plumes de ses ailes ont été arrachées ou coupées. Dans ce dernier cas, on se sert quelquefois du verbe *épagnoler.*

DÉSASTRER. — Causer un *désastre*, ou simplement un accident. EXEMPLE : « Voilà trois mois que le pont de la Vérone a été *désastré* par les grandes eaux. »

DESCENDRE (SE). — EXEMPLE : « Il faut

vous descendre de cet arbre. » — On lit dans Amyot :

« Il fit descendre de cheval son escuyer et *se descendit* aussi lui-même. »

(*Roman de Théagène et Chariclée.*)

DÉSENCULAILLER (SE). — Se traîner en avançant péniblement le derrière, comme font souvent les vieillards infirmes : expression par trop imagée.

DÉSENTIÉRER. — (V. *entiérer*.) On dit qu'une vache est *désentiérée* quand elle est parvenue à arracher le *tière* qui la tenait captive.

DÉSERT (UN). — Un défrichement; « faire un désert », *défricher*, ou exécuter quelque autre travail analogue.

On appelle aussi *désert*, une clairière dans un bois, et un terrain nu, ou du moins sans arbres, au milieu d'une plantation. — (V. *déserter* et *essart*.)

DÉSERTER, DÉSARTER (Verbe actif et neutre. — On prononce quelquefois *déyerter, déyarter,* comme s'il y avait un *y*). — Défricher ou essarter, bouleverser, faire table rase, ravager. Le premier sens est le seul qui ait cours en basse Normandie et même à Bernay. Il y a peu de mots qui aient un cachet plus pont-audemérien. On l'emploie ici continuellement, à la campagne surtout, et de la manière la plus variée.

Déserter une propriété, c'est en général la bouleverser, y faire des travaux qui en changent complétement l'aspect ; ainsi l'on *déserte* un terrain en le défrichant, en le nivelant, en détruisant ou en changeant de place des bâtiments et des clôtures, etc. — On dit aussi, dans le même sens, *faire un désert,* et cette expression semble encore plus bizarre, car elle se rapporte également, dans certains cas, à des travaux d'amélioration ou d'agrément.

Le même mot s'applique journellement aux ravages que les poules ou d'autres animaux font dans les jardins potagers ou dans les parterres.

Voici encore d'autres emplois de ce verbe que je crois bons à noter : j'ai entendu dire : « La neige est toute *désertée* (remuée en tout sens) par les pas des chevaux. » — « Cet enfant *déserte* tous les murs. » (Il en arrachait le mortier.) — « J'ai complétement *déserté* vos greniers à foin (j'y ai fait place nette) pour loger la nouvelle récolte. » Dans ce dernier cas, le mot était pris en très-bonne part.

Quelquefois on prend pour régime du mot *déserter,* non le mot qui désigne le lieu bouleversé, mais les objets que l'on en retire ou que l'on fait disparaître sur sa surface. Ainsi l'on dit : *déserter* une butte (la déblayer) ; *déserter* une haie (*l'arracher*) ; *déserter* des cailloux (en débarrasser le terrain) ; et même *déserter* des mulots, pour faire la chasse aux mulots à la manière des chiens, en fouillant.

Je ne crois pas qu'il soit possible, malgré les significations si diverses que je viens de passer en revue, d'adopter pour ce verbe normand une autre étymologie que le mot latin *desertum*. Le sens primitif aura été *réduire à l'état de désert*[1], et par suite ravager, saccager : ce sens existe dans le verbe italien *disertare* ; et c'est aussi celui que Wace donne ordinairement au mot *déserter*. Par exemple, dans le récit des méfaits de Hasting et de ses compagnons :

« Paenz unt la vile alumée
« Et l'abeie *desertée.* »

C'est-à-dire les Payens ont mis le feu à la ville et saccagé l'abbaye.

Et un peu plus loin :

« De Costantin (du Cotentin) li contrées
« Ont destruites et *désertées.* »

La signification *défricher* ou plutôt *essarter,* qui n'a pas tardé beaucoup à devenir la principale[2], se rattache à cette étymologie mieux qu'on ne le croirait d'abord ; car, pendant tout le moyen âge, les *essartements* n'ont guère été que des destructions de forêts et n'ont produit bien souvent que des espaces incultes, des *déserts*. — (V. *essarts*.) Le verbe bas-latin *essartare,* qu'on a appliqué à ces pratiques barbares et les mots qui y correspondent dans les divers dialectes de notre langue naissante, ont donc été tirés assez naturellement du latin *desertum* ; et si ces mêmes mots ont été maintenus quand les procédés s'amélioraient, ce n'est pas une raison pour méconnaître leur origine.

[1] *Déserter*, dans le sens de *rendre désert*, a été employé par Bossuet (Sermons. — V. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, X) : « C'est vouloir en quelque sorte *déserter* la cour que de combattre l'ambition. »

[2] Cette signification est celle du mot bas-latin *essartare* ; elle est la seule, comme je l'ai déjà dit, qui ait subsisté pour le mot *déserter* lui-même en basse Normandie. Enfin, c'est ainsi qu'il faut traduire le verbe berrichon *desserter* et le verbe anglais *assart*, probablement importé dans ce pays par les Normands.

Essarter et *défricher* ne sont pas des mots tout à fait synonymes. *Défricher* suppose toujours, conformément à son étymologie, l'intention de mettre en culture ; tandis qu'*essarter*, c'est tout simplement arracher les arbres et les broussailles ; par exemple, l'administration des ponts et chaussées exige l'*essartement* (c'est le mot officiel) des portions de bois trop rapprochées des routes.

DÉSHABILLER DES MOUTONS. — Les tondre; expression pittoresque. EXEMPLE : « V'là une troupe (troupeau) qui sera bonne à *déshabiller* dans six semaines. »

Déshabiller un cheval, un âne. — (V. *habiller.*)

DESSAISONNER DES TERRES. — En changer l'assolement. — (V. *assaisonner.*)

On trouve dans d'Aubigné ce verbe *dessaisonner*, pris dans un sens figuré :

« Les plaisants propos étoient *dessaisonnez* en un temps de guerre et d'affliction. »

(Le *Baron de Fœneste*, cité par MM. Duméril.)

DESSEULÉ. — Celui qu'on laisse seul. EXEMPLE : « Cette dame a beau faire, elle est toujours *desseulée.* »

On trouve dans le Dictionnaire de l'Académie une expression presque identique : *esseulé*. Je ne l'ai jamais entendu prononcer à Paris où elle est tombée, sans aucun doute, dans une désuétude complète; mais on cherche à la rajeunir. Je trouve : en effet, dans les Mémoires de Chateaubriand, t. V.

« La reine de Prusse habitait à Tilsitt une petite maison *esseulée* sur la rive droite du Niémen. »

Et dans un passage, traduit par M. Cucheval-Clarigny, des Mémoires du méthodiste américain Cartwrigt (*Revue des Deux-Mondes*, août 1859) :

« Ainsi *esseulé* et pensif, j'arrivai à ma maison, etc. »

DESSIGNALER (Verbe actif). — Prendre le signalement (d'un homme ou d'un animal). — Le même verbe (actif et neutre) se dit quelquefois pour *dessiner*.

DESSIGNATEUR, DESSIGNALEUR pour **DESSINATEUR.** — Comme dessin vient de *signum, dessignateur* n'est pas un mauvais mot :

« ..... Quelqu'un n'a-t'il pas vu
« Comme on *dessigne* sur nature ? »

(La Fontaine, *le Cas de conscience.*)

Le vieux peintre Jean Cousin a publié « l'Art de *desseigner* ».

DESSIRER OU DÉCIRER. — Déchirer. — V. pour cette transformation de *ch* en *ss*, les observations générales qui se trouvent plus haut, page 96.

J'ai connu des personnes âgées qui prononçaient ainsi, quoiqu'elles fussent assez instruites pour écrire le mot correctement. — Une descendante du grand Corneille écrivait au ministre de la maison du roi en 1816 : « Ce qui me *décire* l'âme, c'est de voir que le sort de mes pauvres nièces n'est pas assuré...» (Lettre citée dans le *Monde illustré* du 6 juin 1863.)

DESSON (Nom propre). — Pour Tesson peut-être, nom qui est normand aussi et qui se trouve même inscrit sur l'un des plus beaux vitraux de l'église Saint-Ouen, à Pont-Audemer.

En vieux français, *tesson* voulait dire blaireau, et a le même sens encore en patois berrichon (Jaubert). Noms du blaireau : en espagnol, *tejon;* en italien, *tasso;* en béarnais, *tach;* en allemand, *dachs;* c'est probablement de ce dernier mot que procèdent tous les autres.

DESSOTER (Verbe actif). — Déniaiser quelqu'un, lui donner de l'esprit en lui causant un préjudice et surtout en le volant [1].

DESSOUR. — Sous, dessous.

DESSUR — Sur, dessus. — Forme usitée aussi aux environs de Paris.

« Là-haut *dessur* ces côtes,
« Il y a t'un beau moulin. »

(Chanson normande, recueillie à Pont-Audemer.)

Ce mot se trouve fréquemment dans Ronsard. EXEMPLE : « Je vy *dessur* le bord la tige d'un beau fresne.» (*Eglogues.*) *Dessur* est presque latin : *desuper*.

DESSUS DE (AU) pour **AU-DELÀ DE.** — EXEMPLE : « Durand demeure *au-dessus de* Martin dans la même rue » (*plus loin* que Martin).

Plus haut s'emploie exactement dans le même sens. Ainsi, si l'on disait : « Durand demeure *plus haut* que Martin, » cela voudrait dire encore : *plus loin* que Martin.

Autre exemple : un voyageur embarqué à Rouen dit à un autre : « Allez-vous jusqu'à Caudebec ? » Et l'interlocuteur répond : « Non, je vas encore *au-dessus*, à Quillebeuf. » On voit que ces locutions sont détournées de leur vrai sens, et souvent en contradiction avec les faits.

Variante : *en dessus de*... « Je demeure *en dessus de* Paris » (au-delà de Paris).

DÉTANQUER. — C'est l'inverse de *tanquer.* — (V. ce mot.) On *détanque* un vivier en ouvrant la bonde qui y retient l'eau ; on *détanque* un tonneau de cidre, si l'on n'en ferme pas bien la chantepleure.

DÉTASSER. — C'est le contraire de *tasser* (V. ce mot) : déranger, mettre en

[1] Quelquefois *dessoter* veut dire simplement *voler*, (*spoliare*). EXEMPLE : « Le chat vient de *dessoter* la cuisinière. »

désordre. Ainsi j'ai entendu dire à un paysan : « On m'a *détassé* mon trêfle et l'on m'en a *déhalé.* » (On m'a mis mon trêfle sens dessus dessous et l'on m'en a pris.)

DÉTEINDRE pour **ÉTEINDRE**. EXEMPLE : « Ma candelle est *déteinte.* »

Ce mot normand qui paraît si ridicule, n'est pas une corruption du mot français; il n'en diffère que par un changement de préposition fort légitime en lui-même; bien plus, il a été français comme le prouve ce vers de Villon :

« Le vis pally, mort et *destainct* » (*extinctum.* (Ballade III[e].)

Voici maintenant ce verbe dans un poëte normand :

« Car tout le feu de sa colère,
« Buvant bien, il trempe et *destaint.* »

(Poésies d'Oliv. Basselin, rajeunies à la fin du XVI[e] siècle par Jean Lehoux.)

DÉTERUIRE ou **DÉTÉRUIRE** pour **DÉTRUIRE**. — Altération euphonique.

DÉTIRER DU BOIRE. — C'est tirer le cidre d'une pièce pour le transvaser dans une autre.

DÉTISER. — Retirer du feu une partie des charbons allumés.

DETORQUER ou **DÉTEURQUER**, présente, en sens inverse, toutes les acceptions du verbe normand *torquer.*

Ainsi, ce mot signifie non-seulement *détordre,* mais aussi dégager d'un lien ou d'une enveloppe, ou bien encore *dérouler.* — *Détorquer* des bouteilles, c'est ôter la paille tordue qui les entourait; *détorquer* un petit enfant, c'est lui ôter ses langes; *détorquer* une plante grimpante, c'est la détacher de son support en la déroulant.

DÉTOURBER. — Déranger, troubler. EXEMPLE : « Vous êtes occupé, je ne veux pas vous *détourber.* » Ce verbe, si usité aujourd'hui en Normandie, figure dans le *Roman de Rou* :

« N'i a rei ne baron qui lor ai *destorbé.* » (V. 1500.)

(Il n'y a ni roi ni baron qui les ait *troublés* dans leur entreprise.)

Il a été français aussi bien que normand; le voici dans Ronsard :

« Que l'air, le vent et l'eau favorisent ma Dame,
« Et que nul flot bossu ne *destourbe* sa rame. »

J'ai entendu, à Pont-Audemer même, citer cet adage :

« Orage du matin
« Ne *détourbe* pas le pélerin. »

Du verbe latin *disturbare.* On dit quelquefois *déturber,* c'est la forme picarde. — En anglais, *disturb* a la même signification.

DÉTOURBIER. — C'est le substantif correspondant au verbe détourber; mais il est beaucoup moins usité, si ce n'est dans la phrase « donner du *détourbier* » (causer du trouble, du dérangement).

On le trouve dans Montaigne (*Essais,* liv. II, chap. XVI) :

« Que la licence des jugements est un grand *destourbier* aux grandes affaires ! »

Le mot *destourbide* s'employait aussi dans le même sens. — (V. les lettres de naturalisation accordées par François I[er], en 1542, à Benvenuto Cellini.)

DE TOUR DE... AUTOUR DE... — (V. *entour de...* qui se dit aussi.)

DEU pour **DIEU**. — Cette ancienne forme du mot *Dieu,* si rapprochée du mot latin, se retrouve encore dans quelques locutions populaires; ainsi j'entends souvent dire : « *Deu merci !* » *Deu* figure dans le texte des lois de Guillaume le Conquérant (XI[e] siècle). — Dans le 41[me] paragraphe de ces lois, il est question de « l'anme (âme) que *Deu* rachata de sa vie. » — Et voici le même mot dans le *Roman de Rou* :

« ... à *Deu* font oroison [1]. » (V. 1630.)

DEU pour **DEUIL**. — Peine, chagrin. On emploie beaucoup les deux locutions suivantes :

Avoir deu : être peiné, *dolere*; *faire deu* : causer de la peine. EXEMPLE : « Cela me *fait deu* » (j'en suis affligé). — « Ne voyez-vous pas qu'ils en *ont deu ?* » (Que cela leur donne du chagrin).

« Il me fait *deuil* de ne pas connaître ma petite fille. »

(*Madame Bovary,* p. 243; l'action se passe aux environs de Rouen.)

Par extension, *avoir deu* se dit de personnes qui se boudent, qui se sont fâchées. EXEMPLES : « Ils ne se parlent plus; ils *ont deu* l'un de l'autre. » — J'ai entendu dire par un monsieur de la ville à un autre monsieur : « *J'ai deu* contre vous. »

DEULER. — Etre *dolent,* souffreteux; de *dolere;* se dit surtout des animaux et

[1] A côté du mot *Deu,* Wace emploie ces autres formes : *Dé* (v. 1570) et *Dex* (v. 1144). Il est fort probable que la prononciation de ces trois variantes différait à peine; l'*x* final ne se faisait pas plus sentir dans *Dex* que dans *Lisiex* (pour Lisieux, v. 1319).

des plantes qui languissent. **Exemple** : « Quand cette vache est morte, il y avait un mois qu'elle *deulait* [1]. »

A Pont-Audemer, *deuler* signifie aussi *bouder*, avoir l'air contrarié, mécontent; c'est, dans ce cas, l'équivalent d'*avoir deu*. — (V. *deu*.)

DEVALLER ou **DEVALER** (Verbe actif et neutre ; on prononce d'*valler*). — Descendre, et quelquefois s'en aller [2]. Se dit à la campagne plus qu'à la ville. Une de nos voisines, pour faire lever son enfant, lui crie tous les matins : « Allons *dévalle !* (descends, sors du lit) ; ou bien : « *Dévalle* tes jambes ! »

C'est du vieux français : « Chloé, déliant le cordon qui entourait ses cheveux, le donne au bouvier lequel en *dévale* un bout à Daphnis. » (Longus, traduit par Amyot, liv. I[er].)

M. de Chateaubriand, dans ses Mémoires, montre une grande affection pour ce verbe, qui, bien que mentionné dans le Dictionnaire de l'Académie, est tout à fait étranger au langage parisien. « On a souvent représenté la vie comme une montagne que l'on gravit d'un côté et que l'on *dévale* de l'autre. » (T. III.) Et, un peu plus loin, quand il raconte sa visite à Bonaparte, à la veille de l'exécution du duc d'Enghien : « Ses joues étaient *dévalées* et livides, son air sombre et terrible. » — (V. *aballer* et *avá*.)

DEVANT pour **AVANT** (préposition) et **AUPARAVANT**. — **Exemples** : « J'irai *devant* vous, mais je veux me reposer *devant* » (j'irai *avant* vous, mais je veux me reposer *auparavant*).

C'est encore du vieux français :

« *Davant* (sic) que il soit nuyct. »
(Rabelais, *Pantagruel*.)

« Après qu'il fut remonté (mon luth),
« Plus fort que *devant* a chanté
« D'autres amours toutes nouvelles. »
(Ronsard, *Odes*.)

« Si l'on t'immole un bœuf j'en goûte
devant toi. »
(Lafontaine, *la Mouche et la Fourmi*.)

« Autrement il mourrait *devant* qu'être à
la ville. »
(Lafontaine, *le Cheval et l'Ane*.)

DEVANTEAU (prononcez *devantiá*), **DEVANTET**. — Tablier d'homme ou de femme. La première forme est la plus usitée du côté de Cormeilles et d'Epaignes, la seconde à Pont-Audemer et dans les communes voisines.

Le mot *devanteau* a été employé dans le même sens par Rabelais :

« La vieille meit son *devanteau* sur sa teste. »
(*Pantagruel*, liv. III, chap. XVI.)

George Sand, dans *la Mare au Diable*, fait figurer un beau *devanteau* parmi les livrées (cadeaux de noce) de la mariée. — (V. *tabelier* qui se dit plus à la ville que *devanteau*.)

DEVENIR pour **VENIR**. — « D'où devenez-vous ? »

DEVENIR MIEUX pour **ALLER MIEUX**. — Tout le monde à peu près, médecins et malades, parle ainsi à Pont-Audemer. Quelques-uns disent (qui pis est) : *se devenir mieux*.

DÉVOTION. — Désir, intention, bonne disposition. S'emploie dans des phrases comme celle-ci : « On m'a dit que vous aviez la *dévotion* d'acheter de l'avoine. »

C'était du bon français autrefois :

« Il trouva le gars en grande *dévotion* d'ouïr quelle nouvelle il apportait. »
(Amyot, *Daphnis et Chloé*, liv. III ; édit. de Courier.)

« Je reçus votre lettre à soir et attends Senneterre en bonne *dévotion*. »
(Henry IV, *lettre à Gabrielle d'Estrées*.)

Dans *Pourceaugnac* (acte II, sc. III), Sbrigani, déguisé en marchand flamand, dit à Oronte :

« Oui, monsir, et avec un grand *défocion* nous tous attendre sti mariage. »

DÉVOULANT. — (Berville-sur-Mer.) « Ces gens-là ne sont pas *dévoulants*. » (Ils n'ont pas mauvaise volonté.)

DEVERTER, DEVARTER. — (V. *déserter*.)

DIEP. — (On prononce Dié.) Nom que donnent les marins au chenal, toujours profond, qui n'a cessé d'exister depuis un temps immémorial le long des falaises de St-Léonard, au-dessus de Quillebeuf.

Je lis ce qui suit dans un vieux document cité par M. Ern. de Fréville (*Communes maritimes de Rouen au moyen âge*) : « Le cours et *diep* de l'eaue estoit plus près de la dicte ville de Harefleu (Harfleur) qu'il n'est à présent. »

Nul doute que les noms de lieu *Dieppe* et Dieppedale (Diep-thal), ne soient tirés de ce mot *diep*, probablement scandi-

[1] C'est de souffrance physique qu'il s'agit ici. En vieux français le verbe *deuler*, ou plutôt se *deuler* s'appliquait ordinairement (comme le mot latin *dolere*) à la souffrance morale :

« ..... Je mourray, si guarir tu ne veux
« D'un prompt secours le mal dont je me *deulx*. »
(Ronsard)

[2] « Où *dévalez-vous* donc si matin ? dit le notaire Cruchot, qui rencontra Grandet ».
(Balzac, *Eugénie Grandet*, p 99.)

nave. Il se retrouve identiquement dans le nom du *Holland's Diep*, l'une des grandes passes qui existent à l'embouchure commune de la Meuse et du Rhin. Il a servi à former le mot anglais *deep*, profond; et l'adjectif *tief* qui a le même sens en allemand moderne, a évidemment la même origine.

DIFFICILE (AVOIR). — « J'ai difficile de... » pour « il m'est difficile de... », est une tournure généralement employée à Pont-Audemer. — (V. *facile*.)

DIGARD ou **DIGART.** — Piquant, épine. On dit aussi, par corruption je crois, *tigard* et *étigard*. — (V. *diguer*.)

DIGOURE (Substantif féminin). — (V. *diguet*.)

DIGUER. — Piquer. « Je m'suis *digué* » s'écrie celui qui se sent piqué par une épingle ou par des épines.

C'est un vieux mot français qu'on trouve dans les dictionnaires et qui se dit encore dans les manéges pour *donner de l'éperon avec force*. Il pourrait bien être de la même famille que le mot allemand *degen*, épée, dont nous avons fait *dague*.

DIGUET, DIGUETTE, DIGOURE. — Morceau de bois pointu, pour aiguillonner. — (V. *diguer*.)

DILIGENTER. — Faire diligence.

DINANDERIE, DINDANDERIE. — Batterie de cuisine. Le vrai mot est *dinanderie*, mais on allonge souvent la première syllabe *(din-nanderie)*, en lui donnant un son nasal, et qui conduit à la variante *dindanderie*.

« Toute batterie ou *dinanderie* traversant Seine qui est ou sera en fardel... devra pour chacun IV deniers... »

(*Coutumes de la Prévoté d'Harfleur*, citées par M. de Fréville, *comm. de Rouen*.)

On voit, dans le Dictionnaire de Trévoux, que ce nom collectif a été donné aux ustensiles en cuivre jaune, parce que la ville de *Dinant* (en Belgique) possédait sur son territoire des mines abondantes de *calamine* (oxide de zinc natif) servant à fabriquer ce métal composé, et fournissait par suite du cuivre jaune à toute l'Europe. Cette ville ayant été saccagée dans une guerre, les ouvriers portèrent leur industrie en France, et particulièrement en Auvergne et en Normandie; on les appelait, eux et leurs imitateurs, des *dinandiers*; la rue de Rouen où ils étaient établis, porte encore le nom de rue *Dinanderie*.

On lit le passage suivant dans la traduction d'un des meilleurs romans de Ch. Dickens par Amédée Pichot:

« Je proposerai, dit-il, qu'il se fasse *dinandier*. — *Dinandier!* ma tante reçut si mal cette proposition que M. Dick n'en hasarda plus d'autres. »

(*David Copperfield*, tome Ier, chap. XXIX.)

Le texte anglais dit *brasier* (de *brass*, cuivre jaune).

DINDOT. — Dindon.

DIRE. — En patois pont-audemérien, le présent du subjonctif du verbe *dire* s'écarte de la conjugaison française : « que je *diche*, que tu *diches*, qu'il *diche* », au lieu de « que je dise », etc.

Ce verbe entre dans plusieurs locutions très-usitées :

1° « Pour dire » *pour ainsi dire*, presque. — Cette expression s'ajoute comme atténuation aux phrases négatives: Exemple : « Ça ne vous coûtera rien *pour dire* ; »

2° « *Autant dire* » : même signification. Exemple : « Il ne pleut pas *autant dire*. » C'est une ellipse pour « *autant* vaudrait *dire* qu'il ne pleut pas » ;

3° « *Dites donc !* » interjection que nos Normands (même de bonne compagnie) mêlent quelquefois à leurs discours, et qui équivaut au *n'est-ce pas* des Parisiens et au *savez-vous* des Belges. Exemple : « Je ne me soucie pas, *dites donc*, de me laisser refaire; *dites donc*. » c'est une manière de réclamer l'approbation de son interlocuteur;

4° « *Pas dis?* » pour *n'est-ce pas, dis?* abréviation familière aux paysans et surtout aux enfants de la campagne. Ceux-ci, pour abréger encore davantage, emploient de la même façon le monosyllabe *dis?* et j'en connais qui le mettent au bout de toutes leurs phrases, interrogatives ou non;

5° *Qui dit, dit-i* (pour *qu'il dit, dit-il*) : petites phrases incidentes qui ensemble ou séparément coupent les récits de certains paysans, de manière à rendre ces récits inintelligibles. Exemple : « J'ai rencontré Pierre, i m'a dit (*dit-i*) que son père li avait dit (*dit-i*) qu'il viendrait chez nous. — C'est ben sûr (qu'i dit *dit-i*), etc. »

Ce récit dialogué n'est pas inventé à plaisir; il a été recueilli au tribunal de Pont-Audemer; des gens intimidés, ou à la parole embarrassée, se perdent encore davantage dans ces parenthèses au point de dire : « Je *li ai dit* (*dit-i*). » — Des phrases toutes semblables sont familières aux paysans berrichons (Gloss. du c^te Jaubert).

DISCUTER (SE) pour **SE DISPUTER.** — *Discuter* est un des mots que nos paysans ont dû retenir en assistant aux audiences du tribunal; et ils sont assez excusables de ne l'avoir pas bien compris.

DISETTE. — Conte, chose dite sans conséquence. Le même mot s'emploie en Berry dans le même sens.

« Vous m'ennuyez avec des *disettes* que je ne comprends point. »

(G. Sand, *Claudie*.)

DISGRACIÉ. — « Être *disgracié* de quelqu'un » : éprouver du désagrément par son fait. EXEMPLE : « Prenez cette domestique, vous n'en serez pas *disgracié*. »

« Etre *disgracié* de quelque chose » : avoir à en souffrir.

DISPUTER QUELQU'UN. — *Disputer* avec quelqu'un, ou *chercher dispute* à quelqu'un.

DIVINE (Prénom). — (V. *Ludivine*.)

DIX HEURES (COUP DE). — Tous les soirs, à dix heures, la cloche de l'église Saint-Ouen de Pont-Audemer se met en branle et sonne la retraite pendant un quart d'heure. C'est ce que nos ancêtres appelaient le *couvre-feu*.

Il y a trente ans, c'était à ce signal qu'on prenait congé des personnes qu'on était allé visiter et qu'on rentrait chez soi; aujourd'hui même il n'y a pas beaucoup de maisons qui restent ouvertes quand la cloche a cessé de retentir; à cette heure aussi la porte des cafés et des cabarets est (ou doit être) close. Ce reste des habitudes du moyen âge est donc encore assez respecté dans notre ville.

DIX-HUIT (SE METRRE SUR SON). — Se requinquer, se mettre en frais de toilette ou de représentation. On dit à Paris « se mettre sur son *trente-six* ».

DIZIAU. — (On prononce *diziâ*.) Assemblage de gerbes que l'on met en tas pendant la moisson, de manière à les préserver *un peu* de l'action de la pluie. — (V. *fillettes*.) Ces gerbes sont au nombre de *dix* ou à peu près; de là vient le mot *diziau*, selon l'abbé de Corde qui l'admet dans son Dictionnaire brayon.

Cette expression est souvent altérée d'une manière qui la rend méconnaissable : *liziau* ou *liziâ*. (St-Paul-sur-Risle.)

DOGUE (A Bernay et en basse Normandie **DOCHE**). — On donne ce nom à plusieurs *Rumex*, notamment au *R. Cripus* et au *R. Obtusifolius* dont certains prés sont infestés.

Dans un Mémoire de M. de Mélicocq inséré au bulletin de la Société botanique (juillet 1857) je lis ce qui suit : « Quelle plante représente aujourd'hui les *docque*, qui envahissaient au moyen âge les prairies des moines de St-Bertin, aux environs de St-Omer ? » Tout Normand répondra facilement à cette question.

DÔLER. — Équarrir grossièrement avec la hache une pièce de bois : mot employé très-habituellement par les charpentiers.

En français, ou du moins dans le français actuel, *dôler* signifie uniquement « aplanir du bois avec une dôloire », et appartient au vocabulaire des tonneliers.

En notant cette expression, je ne dois pas omettre les applications singulières qu'on en fait à Pont-Audemer. Les cuisinières, par exemple, *dôlent* (ratissent) les carottes et les salsifis; elles *dôlent* aussi les fromages avant de les servir sur la table. « Si le rôti n'est pas assez cuit, disait quelqu'un devant moi, *dôlez*-en seulement le dessus. »

En latin, le verbe *dolare* avait pour signification principale celle du mot français; mais il signifiait aussi quelquefois *équarrir* comme le mot normand, ainsi que le montre ce passage de Columelle : « *dolare* perticam in quadrum. » De plus on l'employait, au figuré, dans le sens de *ratisser*; Horace a dit par exemple :

« ..... caput lumbosque saligno
« Fuste *dolat*... »

(*Satire* V.)

Et, peut-être à son imitation, Amyot a dit à son tour :

« Il lui ôta Chloé d'entre les mains, et *dôla* très bien les épaules de tous les rustauts qui avoient aidé à faire ce rapt. »

(*Daphnis et Chloé*, éd. de Courier, liv. IV.)

DOMIN (Nom propre). — Vient par aphérèse ou du latin *dominus*, maître, ou de *Dominique*, l'un des saints du calendrier.

DOMMAGER pour **ENDOMMAGER.** — On dit aussi *damager*.

DON (À). — Vendre *à don*, c'est vendre pour rien, faire cadeau de sa marchandise. — Expression assez remarquable.

DONAISON. — Donation.

DONNET ou **DONNÉ, DANNET** (Noms propres). — Deux explications : on appelait *donnés*, en bas-latin *donati*, les serviteurs à vie des couvents (Roquefort). — D'un autre côté, *Donnet*, *Dannet* peuvent

être des variantes francisées du prénom *Donat*. (Saint Donatus est un des saints du martyrologe.)

DONT... — Où (avec mouvement, en latin *quò*) : ainsi l'on dira : « l'endroit *dont* je vas, ou *dont que* je vas. »

On ne s'explique guère cette signification donnée par nos paysans à un mot qui ne peut venir que du latin *undé* ou de l'italien *donde*.

Voici un passage de Rabelais où ce même mot est employé dans son vrai sens (d'où) :

« Grand gousier interroguoit les pellerins *dond* (sic) ils venoient et où ils alloient. »

(*Gargantua*, chap. XLV.)

DORÉE. — Tartine. Exemple : « Une *dorée* de miel. » — Cette jolie expression convient surtout aux tartines de miel et de beurre, et a sans doute été créée pour elles; mais elle s'applique aussi, par extension, aux tartines de confiture, de crème, etc.

DORER. — Un berger me contait un jour, que pour s'attacher davantage son chien, « il lui *dorait* son pain avec de la sauce ». — (V. le mot précédent.)

DORMEUX (RAT) pour **RAT-DORMEUX**, ou **LÉROT-DORMEUX.** — C'est le muscardin, le plus petit des loirs : joli animal qui se nourrit de faînes, de noisettes sauvages, etc., et qu'on trouve endormi dans le creux des arbres pendant l'hiver.

DOS-BLEU. — Nom d'un petit poisson. — (V. *œillet*.)

DOSSAILLER. — Se battre, lutter (par jeu); de *dos* sans aucun doute, parce qu'on se donne des coups de dos ou d'épaule dans ces jeux bruyants. J'ai entendu dire : « On n'*alose* pas une fille (on ne dit pas de bien d'elle) quand elle *dossaille* trop avec les garçons. » — (V. *cotailler* et *giffailler*.)

DOSSER (SE). — Même sens que *dossailler*; moins usité.

DOU, DOUBS, DOULT, DOUX. — Variantes du mot *dour*, petit cours d'eau. — (V. *dour*.)

DOUBLE-ŒUVRE. — (On prononce *double-œuve*.) Le linge en *double-œuvre* est ce qu'on appelle en français du *linge ouvré* : de là le mot *doublier*. — (V. l'art. suivant.)

DOUBLIER. — Un *grand doublier* est ce qu'on appelle en français une *nappe; un petit doublier* est un *napperon*.

Ce nom de *doublier* s'applique surtout aux nappes en *linge ouvré*, luxe qu'on se permet depuis longtemps en Normandie, même dans des maisons modestes; pour les nappes en toile ordinaire, on se sert plutôt du mot français.

Voici un extrait de l'inventaire après décès d'un chanoine de Rouen mort en 1368, lequel a été publié par M. Le Prévost à la suite des *Pouillés* de Lisieux :

« Item quatuor linteamenta, unum *dupleare*, una mappa et duo manutergia. » M. Le Prévost traduit : « Quatre draps de lit, un *doublier* ou nappe de double-œuvre, une nappe de toile ordinaire et deux serviettes. »

DOUBLER. — Revenir sur ses pas. Exemple : « Je fais *doubler* mon cheval rien qu'en lui parlant. » — Quelquefois *doubler* veut dire simplement *tourner* (neutre, *iter vertere*). Exemple : « Quand vous serez arrivé au coupet, vous *doublerez* à gauche. » — (V. *redoubler*, qui a le même sens.)

DOUCE (À LA). — Doucement.

DOUCETTE. — Mâche (*valerianella olitaria*), mot préférable au nom français.

DOUCHET pour **DOUCET.** — Espèce de pomme à cidre qui n'a point d'âpreté et qui est presque bonne à manger. Elle produit néanmoins un cidre très-*dûr*.

DOUCINER ou **DOUCHINER QUELQU'UN.** — L'entourer de petits soins, lui rendre ainsi la vie *douce*.

On dit surtout, dans un sens réfléchi : *se douciner*, pour se dorloter.

DOUET. — C'est sur la foi de M. Alf. Canel que j'admets ce mot comme variante pont-audemérienne de *dou* ou *dour*, petit cours d'eau, car je ne l'ai pas entendu prononcer moi-même. Il ne diffère probablement pas du mot *doit*, que le même M. Canel indique comme employé dans le même sens aux environs de Cormeilles (*le doit Baron*, nom d'un ruisseau), ni du mot *doué* qui se dit en basse Normandie et ailleurs, pour *ruisseau ou fontaine servant de lavoir*. — Toutes ces formes appartiennent moins à l'arrondissement de Pont-Audemer qu'à ceux qui l'avoisinent dans le département du Calvados. Ainsi, non loin de Pont-l'Evêque, il y a une commune du nom de *Grandouet* (grand douet); et, d'après M. Aug. Le Prévost, il existait à Bonneville-la-Louvet,

vers l'an 1200, un ruisseau appellé *doytum* de Merderel. — M. Léop. Delisle mentionne (p. 110 de son ouvrage, texte de 1310 relatif à la baronnie de Troarn) plusieurs *doits*, qui paraissent être des ruisseaux ou des fossés d'écoulement. — (V. *dour.*)

DOUILLE. — (V. *douvre.*)

DOUILLON. — Mot très-usité à Rouen, remplacé ordinairement à Pont-Audemer par le mot *boule*. Le *douillon* est un gâteau fort prisé des écoliers, et aucun Rouennais n'a oublié ce régal de son enfance. — (V. *boule.*)

DOULOREUX. — Endolori. EXEMPLE : « Je suis tout *douloreux*. »

DOUR. (Quelquefois on fait sonner l'*r* très-distinctement; mais le plus souvent, on prononce *dou.*) — Petit cours d'eau. Ce terme n'est autre, probablement, que le mot celtique ou bas-breton *dour,* qui veut dire *eau* [1]. On l'applique à beaucoup de ruisseaux bien courants qui sont, pour la plupart, des affluents de la Risle : par exemple, au ruisseau de Foulbec, à la petite rivière de Vérone qui vient de la Poterie-Mathieu, au ruisseau qui alimente les tanneries de Saint-Germain près Pont-Audemer et qui n'a pas d'autre nom que le Dou-Vitran, etc. Entre Montfort et Pont-Authou, on appelle *mordoux* (mort-doux) certains bras de décharge de la rivière de Risle; c'est la même chose que les *rivières mortes* ou *fausses rivières* des environs de Paris.

M. Canel, dans son histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer, mentionne plusieurs *doux,* mais il écrit toujours *doult*. Est-ce d'après les anciens documents qu'il a pu consulter? est-ce arbitrairement et pour conserver, par la présence de la lettre *t*, des traces du mot latin *ductus,* qui, selon quelques personnes, serait l'origine de cette vieille expression, aussi bien que de ses synonymes *douet* et *doit,* assez usités dans l'arrondissement de Pont-l'Evêque? Quoi qu'il en soit, je ne puis me résoudre à adopter pour *dour* cette étymologie *ductus*, qui indiquerait un conduit artificiel, et par suite ne conviendrait pas à la plupart des cours d'eau en question.

[1] « L'autre jour je demandais à une femme le « nom de la rivière qui formait près de la maison « une magnifique cascade. C'est de l'*eau*, me ré« pondit-elle. — Mais cette eau a un nom? — Je vais « demander à mon mari, mais moi je ne sais pas; « j'appelle toutes les rivières de l'eau. » (G. Sand, *le Marquis de Villemer*, 4e partie; la scène est en Auvergne.)

On trouve, dans le dictionnaire bas-breton de Legonidec, non-seulement le mot *dour*, eau, mais les dérivés suivants : *doura,* abreuver, imbiber; *dourek,* aqueux; *dour-win,* piquette (mot à mot, *eau-vin*), etc.

Le mot bas-latin *durum,* qui rappelle *dour* bien visiblement, entrait dans la composition d'un grand nombre d'anciens noms de villes, en Normandie et ailleurs; par exemple, *Breviodurum,* qu'on croit être l'ancien nom de Brionne; *Duro-Catalaunum,* Châlons-sur-Marne; *Durovernum* (Cantorbéry), etc.

Il est presque inutile de rappeler ici combien de rivières importantes portent encore aujourd'hui des noms qui ont la même origine : l'*Adour*, la *Bidouze,* le *Midou* et la *Midouze*, près des Pyrénées; l'*Adou* ou *Dadou*, dans le département du Tarn; la *Dourbie* et le *Dourdou* (mot remarquable par le doublement du radical), dans l'Aveyron; la *Dore* et la *Durolle* en Auvergne; la *Dordogne*; la *Durance;* le *Doubs* [1]; la *Doire* ou plutôt la *Doria* en Piémont, etc. — Dans *Adour* et dans *Adou*, le

[1] Cette orthographe se retrouve dans le nom du hameau du *Doubs*, commune de Saint-Paul-sur-Risle, écrit ainsi dans les plans du cadastre. Ce hameau doit son nom à une petite rivière (la Vérone), que les habitants de Saint-Paul appellent ordinairement le *Dour*.

Le nom latin de la rivière de Franche-Comté est *Dubis*. Il paraît que les étymologistes considèrent *Dubis* et *Doubs* comme venant de *dubius;* cette épithète serait une allusion à l'inconstance de cette rivière qui coule d'abord vers le nord et se dirige ensuite vers le sud. C'est un peu raffiné. On n'a point donné ce nom à des rivières dont les coudes, plus multipliés et plus rapprochés, se trouvaient plus en évidence. Et puis, comment la langue des conquérants se serait-elle chargée d'exprimer cette idée populaire, lorsque toutes les autres rivières de la Gaule ont conservé des noms gaulois? Car je n'en connais pas une d'une certaine importance dont le nom soit certainement tiré du latin. Les Romains n'ont fait qu'imiter, à leur manière, les denominations qui existaient avant eux (*Aturus* pour *Adour* en est un exemple remarquable); et il n'est pas plus nécessaire de chercher dans la langue latine un sens au mot *Dubis* qu'au nom *Matrona* qu'ils ont donné à la Marne.

Si l'on veut absolument avoir raison du *b* qui s'est introduit dans le mot *Doubs*, voici mon explication : Parmi les rivières que j'ai citées, se trouve la *Dourbie* et aussi la *Bidouze*, qui n'est que le même mot retourné. *Dourbie* et *Bidouze* me paraissent composés de deux mots gaulois : de *dour* et du mot primitif d'où sont tirés les mots *bies* et *bief* (encore en usage dans les ponts et chaussées pour désigner le bras de rivière qui fait mouvoir une usine), *bieu*, qui veut dire la même chose dans l'arrondissement de Bernay, et des noms de rivières plus ou moins connues. *Dourbie* et *Bidouze* signifient donc à peu près *cours d'eau*. Or, si vous supprimez l'*r* dans *Dourbie*, vous aurez *Doubie*, qui a été probablement le nom gaulois de la rivière de Franche-Comté, et d'où les mots *Dubis* et *Doubs* procèdent le plus naturellement du monde. — (V. l'art. *bieu*. — V. aussi *Dour de biou*, nom de rivière qui appartient à ce pays-ci même, et me fournit un argument de plus.)

mot *doux* est combiné avec l'article gaulois *ar*. — Tous les cours d'eau dont la réunion, au-dessus de Bagnères, forme la rivière d'*Adour*, s'appellent de même : l'*Adour* du Tourmalet, l'*Adour* d'Arbizon, etc. ; c'est un nom générique.

DOUR DE BIOU. — Nom d'un petit affluent de la Risle qui traverse la commune d'Annebaut, et qui est plus connu, à Annebaut même, sous le nom de *Dou de Claireau*.

Ce nom est précieux à recueillir, parce que les mots gaulois *dour* et *bieu* (ou *biou*) s'y trouvent réunis. — (V. ci-dessus *dour*.)

DOUTANCE. — Soupçon. « J'en avais quelque *doutance* » (je m'en doutais). — « On les a mis en prison par *doutance* » (parce qu'on les soupçonnait).

Ce mot est dans Rabelais. « Elles ont eu quelque frayeur et *doubtance*. » (*Pantagruel*, IV, 257.) Il est encore berrichon :

« Je ne vous demande pas vos raisons, j'en ai peut-être quelque *doutance*. » (G. Sand, *Claudie*.)

DOUTER. — Soupçonner :

1° Dans le sens de croire, se douter que... EXEMPLES : « Je *doute* que vous êtes un tel. » — « Je *doute* que le foin est assez *séche* » (je pense bien que le foin est assez sec.) — *J'en doute*, pour, je le crois, est une réponse assez familière à nos paysans ;

2° Dans le sens de craindre, avoir peur. EXEMPLES : « Elle *doute* que c'est son fils qui a fait le coup. » — « Votre farine n'est-elle pas mangée par les rats ? Moi, *j'en douterais* » (j'en aurais peur). — « Je doute qu'il soit parti » (je crains qu'il ne soit parti).

Au moyen âge, ce verbe (qui avait des formes très-diverses, *doubter*, *dobter*, *doter*), signifiait nettement *craindre*. En voici un exemple tiré du *Roman de Rou* :

« Riouf fu un Normanz qui mult se fist « *doter*. » (V. 2120.)

De même au XVIe siècle :

« Je ne voy goutte, je n'entendz rien et *doubte* grandement que je sois charmé » (et je crains d'être sous l'empire d'un charme.) (*Pantagruel*, liv. III, chap. XXXVI.)

« Il ne *doute* les loups, tant soient-ils redoutables ». (Ronsard, *Eglogues*.)

On s'explique assez bien que *douter* ait pris ainsi le sens de *suspicari*, puis de *timere*, car le doute est le commencement de la défiance et de la crainte [1].

DOUVRE (PLANTE), DOUVE, DOUILLE. — Herbe des pâturages humides qui passe pour faire enfler la *hâtille* (foie, rate) des moutons, c'est-à-dire pour leur donner la maladie connue sous le nom de *pourriture*.

Si je consulte les Flores et notamment celle de Normandie, je vois que le nom vulgaire de *douve* y est indiqué pour deux espèces de renoncules à feuilles entières et notamment pour la renoncule *flammette*, commune dans nos prairies ; mais je n'ai pu savoir au juste si c'est à cette plante que nos paysans attribuent une si fâcheuse influence ; ils sont, en botanique, indifférents et peu sagaces ; quand j'ai voulu les pousser sur ce point, la plupart ont fini par battre la campagne.

La vérité est que beaucoup d'herbes des prairies sont nne mauvaise nourriture pour les moutons. Le nom de *douvre* ou *douve* (assez vague en lui-même puisqu'il est tiré de *dour*, eau) convient à presque toutes, et s'applique probablement, quand on veut préciser, à des espèces qui varient selon les observateurs et selon les localités. — (V. l'art. suivant.)

DOUVRE OU DOUVE. — Pourriture des moutons.

« La pourriture, dit L. Dubois dans son *Cours d'Agriculture*, est causée par le séjour dans des terrains et des étables humides, par l'usage d'herbes aqueuses et couvertes de rosée ; elle est plus fréquente à la suite des alternatives de chaud, de froid et d'humidité. »

Le pâturage dans les prairies humides est si peu la cause *unique* de ce mal, que j'ai vu périr sous mes yeux des moutons *douvreux* qui n'y allaient jamais. Cela n'empêche pas que nos paysans, dès qu'il est question de cette maladie, ne commencent toujours par l'attribuer à une herbe malfaisante, nommée *douvre*, qui croît dans les lieux humides. (V. l'art. précédent.) Mais les plus avisés ajoutent que l'air, l'alimentation générale, le pacage quelquefois trop prolongé, ont une influence plus grande encore.

La plante ou les plantes suspectes dont il s'agit tirent leur nom du vieux mot gaulois *dour*, eau. — Le nom semblable

[1] Déjà, en latin, *dubitare* prenait quelquefois le sens d'hésiter : « *Non dubitavit introïre*. » (Cicéron.) On pourrait même traduire : « Il ne *craignit* pas d'entrer. »

« Non *dubitavit*, simul ac conspexit hostes, confligere. » (Cornelius Nepos.)

Le verbe composé *redouter* a conservé cette signification dans le français actuel ; mais le verbe simple est revenu au sens primitif de *dubitare*, sauf dans le cas où on le modifie bien étrangement en lui donnant la forme d'un verbe réfléchi : *se douter que*... est une des locutions les moins justifiables de la langue française.

donné à la maladie a la même origine, parce que les causes qui la font naître se résument presque toutes en une seule : *humidité.* — C'est, je crois, l'identité des mots qui a fait exagérer la corrélation des choses. — (V. *dour.*)

DOUVREUX, DOUVRÉ. — Atteint de *douvre.* — (V. l'art précédent.)

DOUX. — (V. *dour.*)

DREIN pour **DERNIER.** — Contraction, ou syncope d'un des vieux mots français *derrein* ou *darrain,* qui sont les formes primitives du mot *dernier.* Tout cela procède de l'adverbe de lieu *derrière* ou *darrière,* dont on a fait successivement *derrein, derrenier* et finalement *dernier.* — Ce mot *drein*, dans l'arrondissement de Pont-Audemer, est à peu près tombé en désuétude : c'est une expression qui n'est plus employée ou comprise que par des personnes âgées.

DRÈS pour **DÈS.** — Ainsi on dit *drès-lors, drès-demain.*

L'*r* de *drès* me semble parasite. *Dès,* qui doit être la forme primitive, est de la même famille que le *de* des Latins, le *da* des Italiens, et surtout le *desde* des Espagnols.

DRESSEUX, DRÉCHEUX, DRESSOUER, pour **DRESSOIR.** — Mots plus usités à Bernay qu'à Pont-Audemer, où le même meuble s'appelle plutôt *pâlier* ou *pâiller.*

L'usage du dressoir était général autrefois dans toute la France et dans toutes les classes de la société. Exemple tiré du *Petit Jehan de Saintré :*

« Esquelles maisons avoit gentes salles,
« chambres, garde-robes, chailitz, *dressouelz*
« (sic), tables, etc. »

(Citation de Roquefort.)

Les dressoirs sont redevenus à la mode dans le monde artiste. Exemple :

« Nous comptions trouver à Tolède quelques
« vieilles dagues..... et autres curiosités
« bonnes à mettre en trophée le long de
« quelque mur ou de quelque *dressoir.* »

(Th. Gautier, *Voyage en Espagne.*)

DRET ou **DREIT**, pour **DROIT.** — Prend quelquefois le sens de *juste, bon, convenable, régulier,* à peu près comme l'adjectif anglais *right.* Ainsi j'ai entendu prononcer dernièrement, à Saint-Paul, la phrase suivante : « Les gerbes n'étaient pas lourdes d'abord, mais les v'là à peu près *dreites* (c'est-à-dire *comme elles doivent être*). »

Dret! (interjection) équivaut à : « tout juste ! c'est bien ça ! » Cette exclamation approbative rappelle tout à fait le *right!* des Anglais. Elle est très-usitée à Pont-Audemer.

A dret de... (préposition). « Au droit de... vis-à-vis de... »

Nouer, de *dret noud :* c'est faire un double nœud sans rosette. — (V. *noud.*)

« C'est bien *dret* visé, si... » Traduisez : « Il y aurait bien du hasard si... »

Quand on recueille cet idiotisme, très-remarquable et très-usité, on commence naturellement par écrire : « C'est bien de réviser », car c'est là ce que l'oreille saisit ; mais il n'est pas possible de trouver à cette phrase un sens raisonnable ; au contraire, « c'est bien dret visé si... » s'entend fort bien. Voyez cet exemple :

« Quand on monte une grande charpente, *c'est bien dret visé* s'il n'y a rien à retoucher. » Ce sera un grand hasard, si c'est ou ce sera bien ajusté.

Ainsi encore : « Quand deux personnes se sont donné un rendez-vous, *c'est bien dret visé* si elles y arrivent en même temps. » (Il y aura bien du bonheur, si, etc.)

On prononce quelquefois *drat* : « C'est bien *drat* visé. »

Droit viser, pour viser juste, aller droit au but, se disait beaucoup en vieux français. Exemple :

« C'est, respondist Carpalim, *droict visé* à ma bannière. »

(Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. XLV.)

Le mot franco-normand *dret* ou *dreit* n'est pas, comme il semblerait, une altération de la forme qui a prévalu (*droit*) ; c'est une forme plus ancienne, car elle doit venir, par syncope, du latin *directus.* Au reste, *dret* se trouve dans La Fontaine :

« Blanc, poli, bien formé, de taille haute et
« Digne enfin des regards d'Annette.» [*drète,*

(*Le Cas de conscience.*)

DROITURE. — Droit. Ce mot est employé dans les baux des fermes, où il est dit qu'elles « sont louées avec les *droitures* et servitudes qui y sont attachées ».

C'était une expression consacrée. Ainsi, dans un *adveu* de Guillaume Pevrel, portant la date de 1493, et cité par M. Auguste Le Prévost (article *Bémécourt*), ce seigneur s'attribue la *droicture* de présenter à la cure du village, et l'on voit, dans un des documents cités par M. de Fréville (*Comm. de Rouen*, tome II, 96), que le droit perçu au passage du pont de Rouen s'appelait, en 1309, « la *droicture du pontage* ».

De *droiture* ou *de dréture*, en ligne droite. Exemple : « Avancez *de droiture.* »

DROITURIER (Adjectif). — Droit ou plutôt direct. **Exemple** : « Le chemin est *droiturier*. »

DRU. — 1° Vigoureux, dispos, dans le sens des mots latins *acer*, *strenuus*, et non gaillard, vif, gai (comme le voudrait l'Académie). — *Mal dru*, mal portant. « Comment vous portez-vous? — Je suis *mal dru*. »

2° Equivalent du mot *densus*; s'applique aux objets serrés, rapprochés. **Exemples** : « Les pommiers sont trop *drus* dans la pépinière. » — « Les cantonniers ne sont pas *drus* sur cette route-là. » (Ils sont éloignés les uns des autres.)

> « Un grand tas de diables plus *drus*
> « Que moucherons en l'air volant. »
> (*Mystère de l'Assomption*, cité par MM. Duméril.)

Suivant Ch. Nodier, Génin, etc., *dru* et *dur* ne seraient que deux formes d'un seul et même mot, tirées toutes deux du latin *durus*; mais cette étymologie ne convient bien qu'à l'un des sens du mot *dru*. — Chevallet se prononce pour une origine celtique.

D'S pour **DES.** — Abréviation très-ordinaire devant les mots commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée. **Exemple** : « *D's* hommes, *d's* éfants », pour des hommes, des enfants.

Elle n'est pas particulière à la Normandie.

DÛ ou **DUR.** — On prononce généralement dû, à moins que le mot ne soit suivi d'une voyelle. Ainsi l'on dira : « V'là du bois bé *dû* (bien dur); il est *dur* à scier. »

Cet adjectif s'emploie au figuré dans des acceptions diverses qui ne sont pas ou qui ne sont plus usitées en français. Par exemple, appliqué aux arbres, il signifie vieillot, rabougri, mal venant (Saint-Paul-sur-Risle, Campigny).

> « Cette ente-là est *dure*, elle ne vaut rien. »

DUGAS (Nom propre). —De *gast*, vieux mot français dérivé (comme le verbe gâter) du latin *vastare*, et qui signifiait *terre inculte*, littéralement *endroit dévasté*. — (V. *Essart*.)

Les vieilles expressions *vastine* ou *wastine*, *vâtine*, *gâtine*, en bas-latin *gastinia*, voulaient dire exactement la même chose, et plusieurs noms de lieux et de personnes en ont été tirés.

DUIRE. — Dresser, former, réduire, façonner, et, par suite, élever, instruire. Se dit surtout des animaux susceptibles d'éducation.

Probablement ce mot est tout simplement le *ducere* des Latins, que le français *moderne* n'a admis qu'en le combinant avec une préposition (conduire, réduire). On pourrait aussi le considérer comme une abréviation d'un de ces deux verbes composés et particulièrement de *réduire*, dont il a quelquefois le sens.

Quoi qu'il en soit, le verbe *duire* a été fort employé autrefois en Normandie et dans toute la France; il s'appliquait surtout à l'homme.

Ainsi Wace, parlant de la bonne éducation que le duc Richard Ier avait reçue de son père, dit :

> « Une chartre sout lire...
> « Li père l'out bien fet *duire* et doutriner. »
> (*Roman de Rou*, v. 2512 et 2513.)

(Il savait lire une charte... son père l'avait bien fait *élever* et instruire.)

Je lis dans Marot :

> « Doncques brebis, par cette vive foy,
> « *Duytes* serez à parfaire la loy. »
> (*Sermon du bon et du mauvais Pasteur.*)

Les exemples sont très-nombreux dans Montaigne, qui semble affectionner ce verbe :

> « Les gens de pied lacédémoniens, nation sur toutes *duite* à combattre de pied ferme. »
> (*Essais*, liv. II, ch. XII.)

Ailleurs le même auteur parle « des peuples qui sont *duits* à la monarchie » (I, 22).

Le nom propre *Mauduit* doit signifier *mal dressé*, *mal élevé*.

DULONG. — Ce nom propre et d'autres noms analogues que j'ai rencontrés ailleurs, *Degrand* ou *Dugrand*, *Dufort*, *Dufaure*, *Demaistre* ou *Dumaistre*, méritent attention. Ils diffèrent de la plupart des noms propres ayant de même la forme du génitif, en ce que le mot qui suit l'article, au lieu d'être un nom de chose ou de lieu, est un adjectif ou un substantif applicable seulement à une personne. Dans ce cas, le mot sous-entendu pour compléter le sens n'est pas *possesseur*, *habitant*, mais bien *fils*, ou plus rarement *mari*, *gendre*, *héritier*, etc.

D'autres noms propres, d'ailleurs semblables, affectent la forme du datif : tels *Aupetit*, *Aloncle*, *Aumaître*, etc., déjà cités dans l'article *Aux-Agneaux*.

Le nom propre *Daufresne*, que j'ai noté à Pont-Audemer, offre la réunion bizarre des deux formes, c'est-à-dire des deux ellipses; même observation pour d'autres noms connus, *Daumesnil*, *Daumont*, etc. En décomposant ces noms, on trouve que leur signification assez probable est :

le fils de l'homme au frêne, le fils de l'homme qui demeure au Ménil, etc. — (V. *Aux-Agneaux*, p. 41.)

DUPE. — Embarrassé, interdit. Ainsi l'on dira d'un enfant intimidé par de nouveaux visages : « Voyez comme il est *dupe !* »

DUPER QUELQU'UN. — Le tromper dans son attente, lui causer du désappointement. — Cette expression s'applique aussi aux animaux. EXEMPLE : « Je ne veux « pas *duper* mes chevaux en brûlant Pont-« l'Evêque, ça les rendrait fourbus. »

DUPERREY (Nom propre). — De *perrey* ou *perré*, chaussée empierrée; en français moderne, revêtement en pierre d'une berge ou d'un talus quelconque. C'est le nom d'un faubourg du Havre, protégé contre la mer par des enrochements.

DURAND. — Nom propre très-répandu. Il est ancien, car un des compagnons d'armes de Guillaume à Hastings, et l'un de ses conseillers (l'abbé de Troarn) s'appelaient ainsi; et il y a dans la plaine du Lieuvin une commune du nom de Duranville. On retrouve ce nom propre en Italie sous la double forme *Durante* et *Durando*. Est-il d'origine germanique ou latine? Dans le dernier cas, il viendrait naturellement de *durus* ou de *durare* et pourrait se traduire par robuste, endurci.

DURANT QUE... — Pendant que...

DURCIR. — On dit que le cidre *durcit* ou *rudit*, quand il s'altère en vieillissant, ce qui ne tarde jamais beaucoup. — Il prend en effet alors un goût *fort*, très-différent de celui du vinaigre.

DURER (Verbe actif). — Par apocope, sans doute, pour *endurer*. Endurer, souffrir. — On dit plus souvent, dans le même sens, *durer à...* — (V. l'art. suivant.)

DURER (Verbe neutre). — Patienter, tenir en place.

Voici une phrase (que j'ai entendue) où ce verbe *durer* est employé successivement dans le sens actif et dans le sens neutre : « Cette femme est maline (mé-« chante) et ne peut *durer* aucune de ses « filles; aussi ne sont-elles plus avec elle ; « elles n'ont pu *durer* pièche » (aucune n'a pu y tenir.)

Autre exemple du sens neutre (il s'agissait d'un homme très-nerveux) : « Il ne peut pas *durer* un moment. » — Molière a employé le même verbe de la même façon :

« Il a tant bu que je ne pense pas qu'on puisse *durer* contre lui. »

(*Georges Dandin*, acte III, sc. XII.)

« *Durer à* quelque chose », c'est la supporter. Ainsi « *durer à* la mouillure » signifie « endurer la pluie ». — Cette locution se rencontre assez fréquemment dans nos auteurs du XVIe siècle :

« Le dyable n'y eust pas *duré*. »

(Rabelais, liv. II, chap. XVI.)

« Considérant la peine et les difficultez auxquelles il avoit desjà si longtemps *duré*. »

(Montaigne, Ier, 23.)

On la rencontre même dans Lafontaine (*Belphégor*) :

« L'autre peine est à mon sens plus cruelle;
« Je voudrois voir quelque saint y *durer*. »

« *Durer de...* » : continuer de : EXEMPLE : « Il ne pourra pas *durer de* travailler si l'iaue tumbe toujours. »

E

E fermé. — A la fin d'un mot et surtout d'une phrase, l'*e* fermé se prononce d'une manière remarquable; c'est quelque chose d'intermédiaire entre le son de l'*e* ouvert (ai) et le son composé *aē*, sorte de diphthongue dans laquelle l'*a* est faiblement articulé. EXEMPLES : « Ayez la *bontai* de venir à la maison. » — « J'irai après dinaē. » — Cet *aē* de la fin des phrases est accompagné d'une sorte de chant qui lui donne une accentuation tout à fait particulière.

Dans quelques localités, aux environs de Saint-Georges, par exemple, au lieu de *dinaē*, on prononce plutôt *dinoē*, comme s'il y avait un *o* [1].

E fermé pour *ai*. — *Méson* pour maison;

[1] Cette prononciation *aē* ou *oē* est purement normande; mais l'*e* ouvert au lieu de l'*e* fermé se retrouve souvent dans notre vieille langue depuis sa formation jusqu'au XVIe siècle, et même d'après les anciens textes, on pourrait affirmer que tous les substantifs qui se terminent aujourd'hui en *té* et tous les participes passés des verbes en *er* (1re conjugaison) avaient à cette époque des finales où le son de l'*e* ouvert était bien marqué.

1° Substantifs en *té* :

On lit, par exemple, *humiliteit* et *salveteit* (venir à *salveteit*, faire son salut) dans les sermons de saint Bernard; *povretei* et *charitei*, dans Rutebeuf;

oréson pour oraison. Cette prononciation sourde (qui n'a jamais lieu à la fin des mots) est usitée dans quelques communes du littoral.

E fermé pour *er*. — Dans les finales en *er* et en *ier*, la prononciation française ne fait pas ordinairement sentir l'*r*; mais cette lettre sonne dans un certain nombre de mots tels que : mer, hiver, enfer, ver, fier (adjectif). A Pont-Audemer, on est plus conséquent; on dit à la campagne surtout : *mé*, *hivé*, *enfé*, etc. — L'*r* dans ces finales est toujours muet.

E ouvert. — L'*e* ouvert, aussi bien que ses équivalents *ai*, *ait*, *et*, etc., se prononce à peu près *aai* comme s'il y avait deux *a* de suite; ainsi *proçaais* pour procès; *aaider* pour aider; *bonnaait* pour bonnet, etc. — (V. p. 2.)

Cette prononciation est fortement accentuée et a quelque chose de guttural.

E euphonique. — Intercalé entre deux consonnes.

Les associations de consonnes qu'on pourrait appeler des consonnes doubles, telles que *bl*, *cl*, *br*, *cr*, *tr*, ne sont pas d'une prononciation bien facile pour les organes peu assouplis; aussi le peuple, en Normandie, interpose volontiers soit un *e* muet, soit (plus ordinairement) un *é* fermé très-bref entre les deux consonnes. Exemples de cet adoucissement :

Bérouée pour brouée;
Berouette pour brouette;
Déteruire pour détruire;
Ebelouir pour éblouir;
Kelouer ou *quelouer* pour clouer;
Keroix ou *queroix* pour croix;
Ouverier pour ouvrier;
Périère pour prière;
Tabélier pour tablier;
Téruie pour truie [1].

Marie Stuart écrivait *voulontay*, *chrestientay*; EXEMPLES :

« Mon mari et moi serions en dangier de perdre notre couronne si nous n'avions l'ayde de l'un des grands princes de la *chrestientay*. » (*Lettre à Philippe II*, 1565.)

2° Participes passés de la 1re conjugaison :

M. Ampère pose en principe que la terminaison normale de ces participes, en vieux français, était *et* ou *ed*; en effet, on trouve dans les lois de Guillaume le Conquérant *blasmet* pour blâmé, *nomed* pour nommé; dans la *Chanson de Roland*, *repairet* (retourné), etc.

Le trouvère Rutebeuf, qui passe pour un pur représentant du langage français au XIIIe siècle, emploie encore la finale *ei*; par exemple : *prestei*, *ostei*, *estei* (prêté, ôté, été). Je ne dois pas omettre non plus le mot *nay* (natus), que j'ai vu dans Rabelais, dans Montaigne et même dans saint François de Sales :

« La femme, tandis qu'elle enfante, a de grandes angoisses; mais voyant son enfant *nay*, elle les oublie. »

(*Philothée.*)

Ces citations montrent combien l'orthographe était variable, mais il n'est pas douteux qu'on ne se soit toujours proposé de rendre l'*e* ouvert. — Il me semble que la meilleure manière d'écrire eût été pour les substantifs *humilitais*, *voulontais*, etc.; et pour les participes, *nommait*, *nait*, etc. Car on eût mieux rappelé de cette façon les terminaisons latines des mots *humilitas*, *voluntas*... *nominatus*, *natus*, d'où ces expressions étaient directement tirées.

EAUE ou **IAU**. — Se dit constamment pour *pluie* : ce dernier mot n'est presque pas employé à la campagne. « L'*eau* tombe, ou l'*iau* tumbe » est la formule constamment employée pour exprimer qu'il pleut.

« L'*iau* verse ou varse » (il pleut à verse). — « Ça, c'est pas de l'*iaue* » (ce n'est pas une vraie pluie.)

ÉBAT. — Champ, espace pour se mouvoir. Ainsi, un faucheur disait un jour : « Je ne puis pas faucher; il n'y a pas assez d'*ébat*. »

ÉBATTRE (S') à quelque chose. — J'ai entendu dire plusieurs fois : « Il s'y *ébat* » pour « il s'amuse de cela, il y prend plaisir ».

On sait qu'en français ce verbe est peu usité. Il a cela de remarquable qu'il appartient plutôt (bien qu'étant de style familier) au langage écrit qu'au langage parlé. Il s'emploie, d'ailleurs, toujours sans complément comme dans ce vers de J.-B. Rousseau :

« Je viens ici pour rire et pour m'*ébattre*... »

ÉBELOUIR pour **ÉBLOUIR**.

ÉBILLOTER, ÉBLOTER. — Diviser et écraser les mottes de terre ou de gazon qui peuvent se trouver dans un champ labouré. En basse Normandie on dit dans le même sens *éblêter*. Ces trois verbes si semblables ont, je crois, des racines différentes, *billot*, *blo* et *blête*. — (V. ces mots à la lettre *B*.)

ÉBLAIRÉ. — (Se dit dans la ville et dans le Roumois.) « Etre *éblairé* », c'est avoir le regard fixe et comme hébété.

ÉBOUIR, ÉBOUILLIR. — Se dit des végétaux et surtout des arbres, au printemps, quand les bourgeons, après avoir tardé longtemps à s'ouvrir, s'épanouissent tout d'un coup : « V'là le bois qui *ébouit* (prononcez ébou-it), » c'est-à-dire : « Voilà le bois qui se couvre de feuilles. »

[1] Cette addition euphonique d'un *e* paraissait chose si simple dans notre vieille langue qu'au commencement du XVIe siècle les personnes les plus lettrées écrivaient *esperit* au lieu d'esprit ; Rabelais et la reine de Navarre n'y manquent jamais.

La première forme, *ébouir*, n'est qu'une syncope de la seconde, *ébouillir* : celle-ci conduit à une explication toute simple de cette expression normande. J'y vois une assimilation poétique et vraiment heureuse entre le développement subit de la végétation dans les premiers jours de mai, et l'expansion d'un liquide qui, après s'être échauffé lentement, se soulève et bouillonne tout à coup [1]. — (V. *bouillons* et *ébouillures*.)

ÉBOUILLURES (DES). — C'est la même chose que des *bouillons*. — (V. ce mot et surtout *ébouillir*.)

ÉBOUTER, ÉBOUQUETER. — Casser ou couper quelque chose par le *bout*. (Le second mot paraît n'être que la corruption du premier.)

Ainsi l'on *éboute* des herbes quand on coupe les tiges en laissant subsister les racines. — (V. ci-après *écanqueter* et *échouqueter*.)

On *ébouquete* un couteau quand on en casse plus ou moins la lame.

ÉBRENER. — Égrener, émietter ; se dit surtout en parlant de la terre ; plus employé comme verbe pronominal (*s'ébrener*) que comme verbe actif. N'est peut-être qu'une corruption du mot suivant. — (V. *émigrer*.)

ÉBRINER. — Même signification que *briner*. — (V. ce mot.)

ÉBROUGER, ÉBRUGER. — Oter les ronces, les broussailles. S'emploie avec ou sans régime direct.

Ébronger une botte de chaume, c'est en retirer à la main les brins trop petits ou l'herbe qui s'y trouve mêlée, enfin tout ce qui n'est pas bon pour le travail du couvreur.

Vient certainement ou de *brug*, qui signifie bruyère en bas-breton, ou de cet autre mot gaulois *broust*, dont on a fait en français *broussailles*. — (V. les art. *brière* et *breuil*.

ÉBROYER. — Broyer, écraser, froisser entre ses doigts. EXEMPLE : « Il s'est *ébroyé* le pouce. »

On prononce *ébro-yer* et quelquefois *ébreuiller*.

[1] On lit ce qui suit dans un roman très-remarqué de M. V. Cherbuliez, *le comte Kostia* :

« C'était ce moment si solennel et si doux où la terre sort de son long sommeil... la vie qui *bouillonne* dans son sein *jaillit en flots de sève* dans la tige grandissante des fleurs, etc. »

Revue des Deux-Mondes 1er juin 1862.

ÉCAILLOTÉ (Adjectif). — Éveillé, déluré. — Se dit surtout des jeunes filles trop hardies. — Ce mot rappelle la locution parisienne : « Chaud comme une *caille*. »

ÉCAILLOTER (S'). — S'en aller en écailles ; prendre l'apparence d'écailles.

Se dit, au figuré, du ciel quand il s'y forme de petits nuages blancs qui se détachent en forme d'écailles sur un fond d'azur. — (V. *ailes de gai* ; V. aussi *caille*, adjectif.)

ÉCALE pour **COQUILLE.** — Ainsi l'on dit une *écale* d'œuf, une *écale* de noix. Ces acceptions ont été françaises et figurent encore dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Mais on étonnerait un Parisien en lui parlant d'une *écale* d'œuf et même d'une *écale* de noix, quoiqu'il dise *écaler* des noix.

Écale et *écaille* sont des formes peu différentes d'un seul et même mot qui paraît devoir son origine à l'italien *squaglia* (écaille), dérivé lui-même du latin *squalens* (écailleux). Mais on peut les rapporter aussi à une racine germanique. *Schale* en allemand, *scale* en anglais, *skal* en danois et en suédois (Chevallet) veulent dire à la fois *écaille* et *coquille*.

ÉCALER pour **FENDRE.** — J'ai entendu des paysans se servir de ce mot en parlant d'une souche qu'on avait involontairement divisée en abattant l'arbre.

ÉCALLOUER un terrain. — Le purger de cailloux. — (V. *callouet*.)

ÉCARE. — Echarde.

ÉCARTS (AUX). — Demeurer *aux écarts*, c'est habiter dans un lieu relativement isolé, à l'extrémité d'un faubourg, par exemple. *A l'écart* serait plus vague, et ne rendrait pas exactement la même idée.

Cette locution appliquée ici à toutes les habitations situées en dehors et dans le voisinage de la ville, se rapporte à une signification du mot *écart* qui n'est pas consacrée par l'Académie, mais qui a été française autrefois. Le savant abbé Lebeuf (*Hist. du diocèse de Paris*) l'a souvent employée dans ce sens [1] ; il entendait par *écarts* les dépendances isolées des paroisses ou communes (petits hameaux, fermes, maisons, etc.). Cette expression s'est maintenue dans le vocabulaire de l'administration des postes.

[1] « Aujourd'hui il n'y a plus d'*écarts* à Saint-Cloud. » (L'abbé Lebeuf, tome VIII, art. *Saint-Cloud*.)

ÉCARTELER. — Mettre en quartiers, fendre. Une cuisinière *écartèle* des pommes pour les faire mieux cuire. On *écartèle* des bûches quand elles sont trop grosses. La terre s'*écartèle* quand elle est trop sèche, etc.

Orge écartelée : orge moulue grossièrement, non séparée d'avec le son.

ÉCARTER (Verbe neutre). — Employé quelquefois dans le sens de *sortir, s'échapper.* « Ça li *écarte* » (m'a-t-on dit un jour en me parlant d'un jeune garçon qui ne pouvait retenir son urine).

ÉCAUQUETER des herbes.—Les couper au raz de terre, comme on le fait en ratissant une allée.

On dit aussi *écauqueter* des carottes, des radis (terme de cuisinière), pour : « les débarrasser de leurs feuilles ».

Ce mot doit être une corruption d'*échouqueter* ou d'*équeuter* (V. ces deux mots); dans ce dernier cas, il vient de *cauda.* On n'appuie point sur la seconde syllabe, et peut-être faudrait-il écrire *écoqueter.*

ÉCHALIER. — Passage pratiqué à travers une haie, infranchissable pour les bestiaux, mais disposé de manière qu'un homme puisse *l'escalader.*

Ce mot est dans le *Dictionnaire de l'Académie,* mais avec une définition bien incomplète et qui n'en laisse pas soupçonner l'étymologie (échelle ou escalier, *scala*).

ÉCHAPPER. — Voici une expression que je n'ai pas comprise du premier coup : « Des arbres qui *échappent,* des bestiaux qui *échappent.* »

EXEMPLE : « Nous avons des entes toutes prêtes pour remplacer dans notre cour celles qui *échapperaient.* »

On voit qu'*échapper* ne signifie pas ici survivre, résister à quelque cause de destruction; mais, au contraire, disparaître, se perdre, mourir.

ÉCHANGER (DU LINGE) pour **ESSANGER.** — (V. plus loin ce dernier mot.)

ÉCHAUDE pour **BATELET.**— On appelle aussi *échaudes* les bateaux à fond très-plat dont on se sert (ou dont on se servait naguère) pour transporter du bois sur la Risle navigable, au-dessus de Pont-Audemer.

J'ai trouvé, dans le *Roman de Rou, eschiez,* pour bateau. Les mots *eschiez, échaude, esquif,* semblent n'être que les formes diverses d'une même expression, et tirer tous trois leur origine du mot tudesque *skef,* vaisseau (Chevallet), d'où procèdent l'allemand *schiff* et l'anglais *ship.*

La note suivante, que je dois à l'obligeance de M. Canel, donne l'idée d'une autre étymologie pour notre mot pont-audemérien :

« Les anciens comptes municipaux de « la ville disent *escaude* (xve siècle). Le « latin du moyen âge disait *escanda.* On « trouve dans les *Olim* du parlement de « Paris, à la date de 1258, un procès de- « vant la cour du roi à l'occasion des « droits perçus à Pont-Audemer sur ces « bateaux (in batellis seu *escandis*). »

Ce mot *escanda*, ainsi écrit par un *n,* rappelle le mot latin *scandere.* Notez que dans cette langue on disait *scandere* ou *conscendere* navem, *cymbam* (monter sur un vaisseau, sur une barque). De là peut-être le nom bas-latin *escanda,* d'où *escande, écaude* et *échaude.* C'est ainsi qu'en français les chevaux et autres animaux de selle se nomment des *montures.*

ÉCHAUFFURES. — Boutons et rougeurs à la peau.

ÉCHICAILLER. — Déchiqueter, et surtout bouleverser en éparpillant, comme le fait un ouvrier qui secoue trop brutalement des bottes de foin ou des fagots, ou bien un ouragan qui se déchaîne dans un champ de blé déjà mûr. — (V. *chicotailler.*)

ÉCHIFFE ou **ÉCHIVE** (Substantif féminin). — Pièce de bois en écharpe servant à en relier d'autres, comme il y en a dans les portes à claire-voie, dans les portes d'écluse, etc. — Terme de charpentier.

On appelle *mur d'échiffre,* en français, un mur incliné sur lequel portent les marches d'un escalier. *Échiffe* ou *échive* diffère à peine d'*échiffre.* Tous ces mots ont, je crois, le même sens et la même étymologie. Seulement, tandis qu'*écharpe* est un mot allemand francisé (*sharpe*), *échiffre* et *échiffe* viennent plutôt de la forme scandinave *skiærfe,* qui est encore aujourd'hui danoise.

ÉCHOUQUETER un bouquet d'arbres, une cépée, c'est les réduire à l'état de *chouque* (souche), en coupant ou en brisant près de terre les tiges dont ils sont formés. — *Échouqueter* des herbes en ratissant, c'est en couper la partie extérieure et visible au lieu de les arracher tout à fait. — (V. *ébouter* et *écauqueter.*)

L'*e* par lequel commence ce mot n'est

pas privatif; *échouqueter* est formé de la même manière qu'*éclairer*, *ébruiter*, etc.

ÉCLANTER. — Rompre en éclats, faire éclater; ne se dit guère que des objets en bois (branches d'arbres, bâtons, échelles, etc.). — Un morceau de bois *éclanté* est celui qui n'est pas cassé net, qui a des *éclats*.

Eclanter n'est qu'une forme normande du verbe *éclater*, pris dans un sens actif; c'est absolument le verbe italien *schiantare*, qui a la même signification.

ÉCLAT. — Epaule de mouton. Ce mot (qu'il faudrait peut-être écrire *écla*) vient, par apocope, du mot français *éclanche* [1].

ÉCLIPER ou CLIPER pour ÉCLABOUSSER. — On emploie quelquefois ce verbe dans un sens réfléchi et même passif. EXEMPLE : « Prends garde d'*écliper* » (de t'éclabousser ou d'être éclaboussé).

On dit aussi que l'eau *éclipe*, quand elle jaillit hors des tonneaux ou des seaux en mouvement.

Écliper, *cliper*, me semblent des onomatopées.

ÉCOCTAGES, ÉCOCTURES. — On appelle ainsi les débris qui tombent à terre quand on *secoue* les gerbes sur un chevalot, et plus particulièrement les épis qui se détachent sans abandonner leur grain : ces épis, qui font partie de ce qu'on appelle les *écoussins*, sont rebattus au fléau avant d'être mis en bottes.

Ces expressions doivent être rapprochées des mots *écoucher* et *écoussins*. — (V. ci-après.)

ÉCOLOME, ÉCOLOMIE, pour **ÉCONOME, ÉCONOMIE.** — (V. à la lettre L les autres mots où il y a changement de *n* en *l*.)

ÉCOPIR (S'). — S'en aller en *copeaux*, ou brin à brin, par l'effet du frottement, comme le font certains bois peu résistants.

ÉCORCER. — Se dit quelquefois pour *écorcher*; faute d'autant plus pardonnable que les deux verbes *écorcer* et *écorcher* ont, au fond, la même étymologie (*corium*), et qu'*écorcer*, dans le sens du mot français, est presque inusité dans nos campagnes; au lieu d'*écorcer* (un arbre), on dit *peler*.

ÉCORE. — Berge escarpée par suite d'un éboulement, dû ordinairement à l'action des eaux. Il y a à Trouville la rue des *Ecores*. Ce mot figure dans les dictionnaires comme terme de marine, et le traducteur du voyage de Mungo-Park, Castéra, l'a employé dans la phrase suivante :

« Je ne croyais pas qu'il fût possible de « forcer nos animaux à descendre au bas « de l'*écore*, qui était élevée de plus de « 40 pieds au-dessus de l'eau. »

Il doit néanmoins trouver place dans ce glossaire, parce qu'il est aussi inconnu aux Parisiens que familier aux habitants de notre littoral.

Il est quelquefois employé comme adjectif. EXEMPLE : « Ce banc est *écore*, il sera bientôt en *fonture* » (c'est-à-dire que ce banc est à pic, il ne tardera pas à être miné par les eaux).

Trévoux propose pour *écore* l'étymologie séduisante *ora erecta*; mais il est beaucoup plus probable que l'origine de ce mot est germanique : *Score* en anglo-saxon, *shore* en anglais, signifient côte, rivage. — (V. les articles *accore* et *accorer*.)

ÉCORER (S'). — On dit qu'une berge ou un banc de sable *s'écorent*, lorsque le courant en attaque le pied, et que des *écores* s'y forment. — (V. l'article précédent.)

ÉCOUCHE ou ÉCOUSSE. — Espèce de batte en bois, à lame tranchante, dont on se sert pour *écoucher* du lin après l'avoir battu. — (V. *écoucher*.)

Les mots *écouche* et *écoucher* viennent-ils d'*écosser* ou de *secouer* (*excutere*)? La seconde étymologie est plus probable. Nous la retrouverons dans un mot tout semblable, *écousse*, qui est d'un fréquent usage dans un autre sens.

ÉCOUCHER ou ÉCOUSSER. — C'est séparer du lin, au moyen de l'*écouche*, l'arêche ou paille qui y est encore attachée après le battage. — (V. *écouche* et *battour*.)

On disait en bas-latin *eschoare*. EXEMPLE : « Debet tundere et *eschoare* sexaginta cheria lini. » (Ducange, art. *Cherium*.) *Tundere* indique la première opération, celle qu'on fait avec le battour; *eschoare*, la seconde, celle qu'on fait avec l'écouche.

ÉCOUFLE, et plus souvent **ÉCOUFE.** — Cerf-volant.

J'ai entendu dire d'une jeune fille un peu raide : « Elle se tient droite comme un *écoufle*. »

Écoufle ou *escoufle* était, en vieux fran-

[1] *Eclanche* est d'origine germanique. *Skanke* en danois et *shank* en anglais signifient jambe.

çais, le nom du milan ; ce mot figure encore dans ma vieille édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1776). Il est d'origine gauloise : en bas-breton et en langage cornouaillais, *skoul* a cette même signification (M. Chevallet). Il existe à Paris (au Marais) une rue des *Ecouffes*.

Il n'est pas étonnant qu'on ait comparé le cerf-volant à un grand oiseau qui s'élève très-haut et reste souvent immobile; *écoufle* ainsi compris est un mot mieux trouvé que celui qui a prévalu en français.

ÉCOUPELLES. — Débris provenant de la *coupelle* d'un arbre abattu. — (V. le mot suivant.)

ÉCOUPELLER, ÉCOUPLER (Verbe actif). — Étêter (un arbre); pincer (de jeunes tiges), comme le font les jardiniers pour arrêter la poussée dans le sens vertical[1]. — (V. *coupet* et *coupelle*.)

ÉCOUSSE (Instrument).— (V. *écouche*.)

ÉCOUSSE pour **ESCOUSSE**. — Un certain temps. EXEMPLES : « Il y a une *écousse* que je ne l'ai vu ; — J'ai resté à la ville une *écousse*. »

A Conches et à Evreux aussi, je crois, villes moins enfoncées que Pont-Audemer dans la Normandie, on dit indifféremment : « Il y a une *écousse* », ou « il y a *une secousse*. » La première forme revient donc à la seconde, et c'est, en effet, *secousse* que je trouve avec la même signification dans le *Glossaire du centre de la France* (comte Jaubert).

Voici une phrase d'Amyot (*Daphnis et Chloé*, liv. I[er]), qui montre bien l'origine de cette expression :

« Les vaches, *toutes d'une secousse*, se jettent, en meuglant, dans la mer. »

Ici le mot *secousse* est employé pour temps, instant; seulement il donne plus d'énergie à la phrase.

On peut citer aussi, comme ayant donné lieu à la locution qui fait le sujet de cet article, l'espèce d'adverbe très-usité autrefois *à secousses* ou *par secousses* (par soubresauts, par moments), qui se trouve dans Montaigne, dans Molière, dans J.-J. Rousseau. EXEMPLES :

« La continuation de se voir ne peut re-
« présenter le plaisir que l'on sent à se des-
« prendre et reprendre *à secousses*. »

(Montaigne, *Essais*.)

« J'oi apperçu de tout loin quelque chose
« qui grouilloit dans gliau et qui venoit en-
« vars nous *par secousse*. »

(*Festin de Pierre*, acte II.)

« Mes efforts étoient *par secousses*, comme ceux d'un paresseux. »

(J.-J. Rousseau, 1re Lettre à M. de Malesherbes.)

Ces façons de parler se retrouvent, sauf le changement de *secousse* en *écousse*, à Pont-Audemer et aux environs. J'ai entendu dire assez souvent *tout d'écousse* pour « tout d'un coup, d'une seule fois », et *par écousse*, pour « de temps en temps, par intervalles ».

Écousse est plus près que *secousse* du latin *excutere*, ou, si l'on veut, de l'italien *scossa*, d'où ils sont tirés tous les deux.

ÉCOUSSINS. — Bouts de tiges, pourvus d'épis, qui se détachent du *feurre* quand on *secoue* du blé. On les réunit en bottes qui portent le même nom, et qui, n'étant pas toujours bien purgées de grain, sont recherchées pour être données aux chevaux.

On appelle aussi *écoussins* des débris tout semblables qui proviennent du battage au fléau.

C'est du verbe *secouer* (ou *escouer*, prononciation habituelle) qu'est évidemment dérivé le mot *écoussin*.

(V. *feurrets* et surtout *effeurer*.) Les feurrets contiennent des écoussins et sont quelquefois confondus avec eux.

ÉCOUTE (ÊTRE A L') pour **ÊTRE DANS L'ATTENTE.** — Expression heureuse et vraiment pittoresque. — (V. le mot suivant.)

ÉCOUTER (*auscultare*) pour **ATTENDRE.** — EXEMPLE : « Il y a longtemps que je vous *écoute*. »

Nos Normands n'emploient guère le mot français *attendre*; ils n'en ont pas besoin ayant à choisir entre deux autres mots très-expressifs, *écouter* et *espérer* [1].

[1] M. Léopold Delisle, dans son savant ouvrage sur la condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge (p. 362), explique le mot *escoupler* par *réduire en copeaux*, c'est-à-dire qu'il fait venir ce mot de couper, et non de *coupel* ou *coupelle*. — Il cite, aussitôt après, un texte tiré du *Coutumier des forêts* qui n'est nullement d'accord avec cette explication : « Ilz pevent *escoupeller* un arbre quand il est vert et sec, sans toucher au vert. » Puisqu'il n'était pas permis de toucher aux parties vivantes de l'arbre, il ne pouvait être question de le *réduire en copeaux*. — D'ailleurs, M. Delisle cite au même endroit un autre texte où l'ouvrier *escoupleur*, autrement dit *coepel*, est nommé en latin *cymerarius*.

[1] L'habitude empêche de remarquer que les mots latin et français sont bien expressifs aussi :

Le mot latin, *expectare*, signifie que celui qui attend a *l'œil fixé* d'un certain côté (*spectare ex*) ; le mot français, qu'il a le *cou tendu* (*tendere ad*). — L'un des mots normands, *écouter*, le représente l'oreille dressée ; l'autre, *espérer*, est l'expression animée d'un état moral.

On emploie aussi quelquefois, à Pont-Audemer,

ÉCOUTER ou **ÉQUOUTER**. — Briser quelque chose d'allongé comme une échelle, une canne, etc. EXEMPLE : « J'avais une grande *équelle* (échelle), on me l'a *écoutée*. »

Ce verbe vient probablement de *coue* qui se disait pour *queue* en vieux français et sa signification littérale doit être *ôter la queue*. C'est donc une simple variante d'*équeuter* (V. ce mot.)

ÉCRAIT, pour **ÉCROIT** ou **EXCROIT** (Substantif). — Croissance, force, grandeur physique, vient certainement d'*excrescere*. — (V. *écru*.)

Je n'ai entendu prononcer ce mot que par un habitant de Berville-sur-Mer qui me disait en parlant d'un très-petit ânon : « Il n'a pas grand *écrait*. »

ÉCRASE. — Charge très-lourde, écrasante, et par suite quantité considérable, grande abondance. — Mot employé dans toutes les classes de la société.

EXEMPLES : « Il n'y a pas beaucoup d'*écrase* cette année pour les pommiers. » — « Avez-vous des abricots ! moi, j'en ai une *écrase*. » — J'ai même entendu dire : « Je veux faire une *écrase* d'arbres. »

ÉCRIEU pour **ÉCROU**. — En anglais *screw* (qui se prononce scriou).

ÉCRU ou **EXCRU**. — Cru, poussé (en parlant des végétaux, des arbres surtout) : participe du verbe *excroître* qui a disparu du français tandis que le substantif *excroissance* s'y est maintenu.

Les paysans prononcent *écru*. EXEMPLE : « Ces âbres-ci ne sont pas beaucoup *écrus*. »

Les praticiens (notaires, huissiers) écrivent *excru*; s'ils ont, par exemple, à annoncer que des arbres seront vendus sur pied, ils disent sur l'affiche que ces arbres sont *excrus* sur telle ou telle propriété.

Il n'y a rien de commun entre ce mot et l'adjectif qui entre dans ces locutions françaises *fil écru, soie écrue, fer écru*. Ici *écru* est synonyme de brut et vient probablement de *crudus*.

ÉCUEIL pour **ÉLAN**. — C'est le substantif correspondant au verbe *s'écueiller*, qui est d'un usage beaucoup plus fréquent.

La forme *équeurce* (même signification) se trouve dans le petit dictionnaire de MM. Vasnier et Canel.

dans le même sens, un troisième mot, *guetter*, qui n'est pas moins remarquable, car il rend évidemment la même idée qu'*expectare*.

Etymologie commune, *recolligere*; cependant, il n'est pas impossible qu'*écueurse* vienne de *cursus*. — (V. *erce*.)

ÉCUEILLER (S') ou **S'ÉCUEILLIR**. — *Prendre son élan*, prendre ses jambes à son cou, se mettre à courir. Ce verbe se conjugue comme *cueiller* et *accueiller* (V. ces mots); ainsi j'ai entendu dire : « V'là un tel qui *s'écueult* » (qui prend sa volée.)

S'écueiller nous vient des Italiens qui disent *cogliersela* pour s'enfuir (*Veneroni*). — L'une et l'autre expression procèdent du mot latin *recolligere*. *Recolligere vires* signifiait rassembler ses forces, se remettre en train.

On peut remarquer aussi que notre verbe français *se recueillir* n'est que la même expression prise au figuré et appliquée aux affections morales.

ÉDELINE, EUDELINE. — Noms propres assez répandus, le dernier surtout : Ils viennent, comme le prénom *Adèle*, dont ils semblent des diminutifs, de l'allemand *edel* ou *adel*, noble. — (V. *Auvray*). — La forme *Adeline* existe à Rouen.

Au sujet de ces terminaisons féminines de noms propres masculins, assez communes dans ces pays-ci, voici une explication que me suggère une liste de cinq noms de Sarrazins nouvellement convertis à la foi chrétienne, assez singulièrement intercalée dans le document intitulé *Coustumes de la Vicomté de l'eaue de Rouen* (E. de Fréville, II; 77). Sur ces cinq noms, il y en a deux, Jaqueline et Marguerie (Marguerite), qui sont féminins; je ne doute pas que ce ne soient ceux de deux dames qui venaient de leur servir de marraines; c'est du même usage, appliqué aux baptêmes ordinaires, qu'ont dû procéder les prénoms d'hommes *Eudeline, Adeline, Denise*, etc., qui sont devenus avec le temps des noms propres.

ÉFANT ou **EFFANT** pour **ENFANT**. — « Viens m'n *éfant* ! » (Viens mon enfant) ! — On retrouve ce mot en Picardie et dans d'autres provinces.

« Mult as dit grant *effance* » (Tu as dit une grande puérilité).

(*Roman de Rou*, v. 2,177.)

« A Jugleors oï en m'*effance* chanter. » (J'ai entendu dire aux jongleurs dans mon *enfance*).

(Ibid., v. 2,108.)

EFFEURRAGE. — Action d'effeurrer. — (V. l'article suivant.)

EFFEURRER. — J'ai dit ailleurs qu'on *secouait* à la main les gerbes de choix destinées à faire de la glane (V. ce mot).

— Cela fait, on *peigne* la glane en la faisant passer à plusieurs reprises sur un peigne de bois (instrument fixe, hérissé de pointes) et l'on en retire ainsi les brins écourtés (avec ou sans épis), les feuilles desséchées, les herbes qui s'y trouvent mêlées, etc. — C'est ce qu'on appelle *effeurrer*, et les *feurrets* sont le produit de cette opération.

La glane de seigle s'*effeure* de la même façon.

EFFLEURER DU LAIT. — En séparer la *fleurette* (V. ce mot). — Voici comment on procède : on incline la *poêle* qui contient le lait, et l'on transvase ; mais en même temps on retient la fleurette soit en soufflant sur le liquide, soit en posant le doigt sur le bec de la poêle, de manière à laisser passer le lait, qui s'écoule en vertu de sa plus grande densité.

« Du lait *effleuré* » est celui d'où l'on a retiré la fleurette.

EFFOUCHE. — Substantif correspondant au verbe *effoucher*. — (V. l'art. suivant.)

Pour exprimer que quelqu'un a du courage et de l'assurance, on dit quelquefois : « Ce n'est pas un homme d'*effouche*. »

EFFOUCHER. — Syncope d'*effaroucher* ; même signification. — (V. *effouche* et *foucheux*.)

EFFOUIR (S') — S'échapper, s'emporter; d'*effugere* certainement. Je n'ai vu employer ce mot qu'au figuré. EXEMPLE : « Coupez-moi cette branche qui s'*effouit*. »

EFFRANCHIR. — (V. *affranchir*.)

EFFRASER. — (V. *fraser*.)

EFFRONTÉ. — Un jardinier disait devant moi d'un dahlia, beau de forme et de couleurs, « qu'il était *effronté* » ; il voulait dire magnifique. *Orgueilleux* s'emploie dans le même sens.

Il semble que la beauté doive être accompagnée d'un sentiment d'orgueil ; de là la signification qu'a prise en français le mot *superbe*; déjà les Latins disaient *superbum merum* pour du vin délicieux (*Horace*). — (V. *orgueilleux*.)

ÉGALIR (Verbe actif). — Causer à quelqu'un, en le frappant, une commotion vive, un engourdissement douloureux, comme il arrive dans les chocs électriques, ou dans certains chocs de retour, par exemple dans celui qu'on ressent lorsqu'on coupe une branche d'arbre qu'on tire à soi de l'autre main [1].

ÉGOÏNE, ou plus rarement **ÉGORINE.** — Petite scie ajustée au bout d'un manche et dont on se sert d'une seule main, surtout pour greffer. Le même outil de jardinage est connu sous ce nom dans les provinces du Centre.

En vieux français, *goy*, *gohie*, *gouet*, signifiaient faucille, serpe, serpette, couteau. La première de ces formes est dans Ronsard :

« J'empoignay d'allégresse un *goy* dedans ma main,
« Puis coupant par le pied le tige armé d'écorce, etc. »

(*Eglogues*.)

La dernière est dans Rabelais qui se charge lui-même de l'expliquer :

« Sçavez-vous de quels ferrements ? à beaulx
« *gouetz* qui sont petitz *demi-coulteaux* dont
« les petitz enfans de nostre pays cernent les
« noix. »

(*Gargantua*, ch. XXXIII.)

Il est possible que ce mot bizarre *égoïne*, et ses congénères, soient d'origine gauloise, car *scie* se dit en bas-breton *eskeu* (petit dictionnaire breton publié à Saint-Brieuc) ou *hesken* (Legonidec), mots dont les formes adoucies, *esgueu*, *hesguêne* ne sont pas bien éloignées d'*égoïne*. Cette conjecture est confirmée par l'opinion que M. Chevallet a exprimée dans son article *goy* (tome Ier, 266).

ÉGRILLARD. — Déversoir de moulin; mot usité, je crois, dans toute la Normandie. — Les déversoirs primitifs étaient en charpente ; ils consistaient surtout en un pilotis coiffé de traverses et formant ainsi une espèce de *gril* dont les vides étaient remplis en maçonnerie. Il en existe encore de cette espèce; de là le nom d'*égrillard*.

ÉGRILLER pour **GLISSER.** — (V. *griller*.)

ÉGROULER. — (V. *grouler*.)

ÉGRUGER. — Gruger, dans tous les sens du mot français.

ÉGUET. — Être à l'*éguet*. On dit en français être *au guet* ou *aux aguets*.

« Tous les jours, il avait l'œil *au guet*. »
(La Fontaine, *le Savetier et le Financier*.)

ÉLAISE ou **ÉLÈSE.** — Morceau de bois

[1] MM. L. Dubois et Travers donnent, d'après M. Duméril, le verbe *égaluer* et traduisent *éblouir*. Est-ce le même que le nôtre ? — Avec cette interprétation *égaluer* doit venir du latin *caligare*.

allongé et plus ou moins étroit, que les menuisiers ajoutent à quelque autre objet (à une table où à un volet, par exemple) pour en augmenter la largeur.

(V. le mot *laise* dont celui-ci est évidemment une variante.) — *Elaise* et *laise* s'emploient dans des cas différents; mais leurs significations ont beaucoup de rapport, et ils ont la même étymologie.

ÉLANSÉ. — *Sans anse*, ou plutôt, qui a perdu son *anse*. « V'là deux pots *élansés!* » expression doublement mauvaise, d'abord à cause de l'*l* parasite qui s'y est introduit, ensuite parce qu'elle se confond par la prononciation avec *élancé*, qui a un tout autre sens. — *Ehansé* serait préférable, d'autant mieux que *hanse* (avec *h* aspiré) se dit quelquefois en Normandie pour *anse*.

ÉLARGIE pour **ÉLARGISSEMENT**.

ÉLAUSURE pour **LÉZARDE**. — Il ya probablement parenté entre *élausure* et *élaise* ou *elèse* (V. ce dernier mot), quoique leur signification soit différente. Le mot français *lézarde* doit être aussi de la même famille. — En tout cas, *élausure* vient du latin *latus*, ou d'un des mots *ley*, *lez* ou *laise*, qui voulaient dire en vieux français large et largeur. On disait en Normandie même en *lonc* et en *lay*, pour en long et en large (M. Aug. Le Prévost, *Communes du département de l'Eure*, art. *Beaumontel*).

ÉLAYAGE pour **ÉLAGAGE**. — (V. l'article suivant).

ÉLAYER (prononcez éla-yer), pour **ÉLAGUER**. — On dit aussi, par apocope, *layer*.

Alayer figure avec la même signification dans le glossaire de M. le comte Jaubert, et *alléger* dans celui de Roquefort qui indique l'étymologie assez probable *alleviare*.

ÉGRIMER pour **ÉGRATIGNER**. — (V. *grimer*.)

ELER (Verbes terminés en) : par exemple : rateler, botteler, ficeler.

Au présent de l'indicatif de ces verbes, on ne met pas, comme en français, un accent sur la pénultième : il *ratèle*, il *bottèle*, etc. ; on affronte résolûment les formes régulières et l'on prononce il *rat'le*, il *bott'le*, il *fic'le*, en faisant sentir fortement le *t* et l'*l*.

ÉLÈSE. — (V. *élaise*.)

ÉLIMER. — User par le frottement. Quand un bouton d'habit, le bord d'un chapeau, le bout d'une manche, etc. commencent à s'user, à s'effiler, on dit qu'ils sont *élimés*. — Il y avait en latin un verbe *elimare* dont le sens était un peu différent.

ÉLINCER. — Développer, dévider un peloton de corde ou de ficelle, comme le font par exemple les enfants qui enlèvent un cerf-volant. Ce mot n'est pas employé fréquemment. — Il doit venir du latin *licium*, qui signifiait, entr'autres choses, cordon, ruban. — (V. *lice* et *relincer*, verbe qui exprime l'opération inverse.)

ÉLINGARD (Substantif). — Un arbre *élancé*. Ce mot s'emploie aussi comme adjectif. EXEMPLE : « Ces plantes deviennent *élingardes*. » — (V. *élingué*.)

ÉLINGUE pour **FRONDE**. — C'est un vieux mot français qui nous vient d'outre-Rhin (V. Chevallet, tome Ier, p. 433). Fronde se disait *slinga* en tudesque (langue des Francs) et en anglo-saxon. Le mot danois actuel est *schlingue* et le mot anglais *sling*.

En Normandie, comme dans tout le reste de la France, la fronde n'est plus qu'un jeu d'enfant [1]. — (V. les mots suivants.)

ÉLINGUÉ pour **ÉLANCÉ**. — Mot d'un usage journalier ; se dit des hommes et des animaux ; se dit aussi des arbres et de tous les objets dont la grosseur n'est pas proportionnée à leur hauteur.

ÉLINGUER pour **LANCER**. — S'*élinguer*, s'*élancer* : ce verbe pronominal, beaucoup plus usité que le verbe actif, s'emploie surtout comme expression figurée. Un arbre, une plante s'*élinguent*, s'ils grandissent en s'allongeant beaucoup. J'ai entendu dire d'une jeune fille grande et mince : « Elle s'*élingue* trop. »

Origine germanique. En anglais *to sling*, en allemand *schlindern*.

Élinguer pour lancer, se dit aussi en patois picard ; et je trouve dans la *Muse Normande*, de François Petit (1658) le verbe *linguer* avec la même signification :

[1] Dans la langue des ingénieurs et surtout des marins, on appelle *élingue* une corde avec nœud coulant dont on entoure les objets lourds et peu maniables qu'on veut tirer à soi. — En anglais, le substantif *sling* réunit cette signification à celle de *fronde* ; et, en effet, il existe entre elles une analogie facile à comprendre ; entourer des fardeaux d'une *élingue*, c'est les disposer presque de la même façon qu'une pierre qu'on veut lancer avec une fronde.

« ... quelquefois je *lingue* de ma bouche
« des propos ben jantis... »

(M. Alp. Chassant, éditeur de ce petit recueil, traduit *linguer* par *parler*; c'est une méprise.)

Les verbes précités anglais et allemand, *sling* et *schlindern*, signifiaient non-seulement *lancer*, mais aussi *lancer une fronde* (V. *élingue*), et selon toute probabilité, ce dernier sens était le plus ancien. Je ne doute pas non plus qu'en vieux français *élinguer* n'ait eu cette signification dans l'origine, de même que nos verbes *lancer* et *darder* ont été appliqués au sujet d'une *lance* et d'un *dard* avant de prendre l'acception plus large qu'ils ont aujourd'hui.

Ainsi *élingue*, *fronde*, et les mots normands si usités *élingué*, s'*élinguer*, *élingard* sont bien des mots de la même famille, quelque singulier que cela paraisse d'abord.

ÉLOCHER. — (V. *locher*.)

ÉLOGNER pour **ÉLOIGNER**, de même qu'on dit *sogner* pour soigner.

« Celuy est presque Dieu qui congnoist toutes choses,
« Eslogné du vulgaire et loin des courtizans... »

(Ronsard, *poésies pour Hélène*.)

S'*élogner* se dit quelquefois pour s'*allonger* : « Comme il s'*élogne* ! », c'est-à-dire, comme il grandit ! — Il ne faut pas perdre de vue que *loin* vient de *longus*.

ÉLUGEMENT. — Chagrin, contrariété, ennui. — (V. le mot suivant.)

ÉLUGER. — Ce mot signifie proprement chagriner, conformément à son étymologie *lugere*. — Ainsi, j'ai entendu dire d'une personne qui avait l'air soucieux : « C'est son affaire qui l'*éluge*. »

« Je suis tout *élujey* (sic) ; rien ne me régaudit. »

(*Muse normande*, de Louis Petit, 1658.)

Mais ce verbe, extrêmement usité à Pont-Audemer, s'emploie le plus souvent dans un sens adouci : *importuner*, *gêner*. Exemple : « Je m'en vas, de peur de vous *éluger*. »

Il se dit aussi pour *démoraliser*, *hébéter*. Exemple : « Il a trop d'affaires, il est tout *élugé*. » — (V. *débaucher*.)

ÉLUITE ou **LUITE**, pour **ÉLITE**. — Marchandise de choix.

On emploie ces deux mots assez souvent; en voici des exemples :

« Le fein (foin) que j'ai acheté est cher, mais c'était l'*éluite* (le plus beau du marché). »

« L'aveine se vend 25 fr., mais la *luite* (celle d'élite) en vaut 27. »

Eluite et *luite* prennent le pluriel, ce qui n'arrive jamais pour le mot français. Exemple : « Ne prenez dans ces pommes que les *éluites* [1]. »

Lite, abréviation analogue à *luite*, se rencontre dans le patois du Berry.

ÉLUITÉ (Adjectif). — Un objet *éluité* est un objet d'élite. — (V. l'art. précédent.)

ÉLUTE pour **ÉLUITE**. — Se dit du côté de Beuzeville. — (V. le mot précédent.)

ÉMAGE, ÉMAGINER, pour **IMAGE, IMAGINER**. — Peut-être faudrait-il écrire *aimage*, *aimaginer*. Cela rentrerait dans la règle que j'ai indiquée pour la prononciation de l'*i* long (lettre *A* et lettre *I*).

On dit aussi *immaginer* (in-maginer).

ÉMAILLOTER. — Briser comme avec un *maillot* (maillet). — Ainsi, quand on épartit de la terre végétale, on *émaillote* avec le dos du rateau les *billots* ou mottes qui s'y trouvent toujours.

EMBÂCLER. — Encombrer, embarrasser. Exemple : « Je ne veux pas me charger de ce paquet, il est trop *embâclant*. »

Le verbe simple *bâcler*, avant de prendre sa signification actuelle, signifiait « fermer (une porte ou une fenêtre) avec une barre ». Ce sens est indiqué, non-seulement par Roquefort, qui donne en conséquence l'étymologie *baculus*, mais aussi par l'Académie. D'après cela, *embâcler*, pris au figuré, équivaut à arrêter, à mettre obstacle. — (V. *débâcler*.)

EMBIQUETER pour **EMBOÎTER**. — Ce mot s'applique, par exemple, à l'ajustage des jantes de roue avec leurs ferrures; il vient, je crois, de *viquet* (ouverture ; même

[1] La diphthongue *ui* que nos pères paraissent avoir affectionnée, a été introduite par eux dans beaucoup de mots dérivés du latin, au moyen de l'adjonction d'un *i* à l'*u* qui se trouvait déjà dans le mot primitif ; c'est ainsi que se sont formés *luire*, de *lucere*; *conduire*, de *ducere*; je *suis*, de *sum*, etc.; et quelques autres mots qui ont perdu depuis cet *i* parasite, tels que *luitter* (pour lutter), qui se trouve dans Montaigne.

C'est au contraire l'*u* qui a été arbitrairement introduit dans *éluire*, forme franco-normande du verbe élire :

« Chescun doit *esluyre* la meillor à sa volonté. »

(*Livre des Jurés de Saint-Ouen*, cité par M. Delille, ch. III.)

Eluite peut être considéré comme le participe passé féminin de ce verbe. Même observation pour *élite* qui répond à la forme régulière du participe passé d'*élire*, encore usitée au XVI[e] siècle :

« Si riche gemme en Orient *eslite*. »

(Ronsard.)

mot que *guichet*) parce qu'on ne peut rien emboîter que dans un vide préparé à cet effet. — (V. *biqueter* et *viquet*.)

EMBOIVETER, EMBOIFFETER. — Emboîter. — (V. *bauffeter* et *embiqueter*.)

EMBRASEMENT pour **EMBRASURE.**

EMBRÉNÉQUER. — Mêler, embrouiller. Exemple : « Comme ce paquet de corde est *embrénéqué!* » S'*emberněquer*, s'*empêtrer* (dans un terrain mou, dans un fourré de buissons, etc.).

Ces verbes *embrénéquer*, *emberněquer* me semblent des variantes, prises au figuré, dn verbe *embrener*, dont je n'ai pas besoin d'indiquer l'étymologie.

EMBROCHÉE ou **EMBROQUÉE.** — Un rôti, surtout s'il est composé de plusieurs pièces. « V'la une belle *embroquée!* » (c'est-à-dire une broche bien garnie). — S'il n'y a qu'une seule pièce, on dit plutôt : « C'est une belle *broque*! » — (V. *broche*.)

ÉMÉLIE ou, pour abréger, **MÉLIE.** — Prénom de fantaisie, qui tient à la fois d'Amélie et d'Émilie, et qui est très-répandu dans l'arrondissement de Pont-Audemer. Je l'ai retrouvé dans des actes authentiques du XVIIe et du XVIIIe siècles.

ÉMEULÉ. — Fatigué, brisé, éreinté : se dit particulièrement des bœufs en voyage, quand ils sont hors d'état de continuer leur route et qu'on est obligé de les envoyer à la boucherie. Comme Pont-Audemer est sur le chemin du pays d'Auge, il s'y est toujours fait une grande consommation de bœufs *émeulés*.

Deux étymologies : *émeulé* peut venir ou de *demolitus*, abattu, renversé (participe de *demoliri* ; racine, *moles*) ; ou plus probablement, de *molitus*, moulu (part. de *molare*, racine *mola*).

ÉMIÉLER, ÉMIEULER, ÉMIOLER. — Emietter, égrener, réduire en poudre : « J'appelle *terre mûre*, me disait un jour un paysan, celle qui *s'émièle*. » Une bonne recommande à l'enfant qu'elle surveille « de ne pas *émioler* son pain ».

S'*émioler* ou s'*émieuler* : tomber en poussière, comme la chaux lorsqu'elle s'éteint toute seule à l'air.

Du latin *mica*[1] (petit morceau, miette, paillette), dérivé lui-même, à ce qu'on croit, du grec *micros*. Je ne saurais dire combien ce petit mot a engendré de mots français ou appartenant aux patois de provinces.—(V. *mie* et *miette*, dans l'art. *pièce*;—V. aussi *miche* et *miet*.)—Pour ne parler ici que des verbes, nous avons, en français moderne, *émietter* ; le vieux français avait *émier*, qui figure encore dans les patois bas-normand et picard ; le Glossaire berrichon donne *émiger*; celui du pays de Bray, *émiler*; enfin, *migrer* et *émigrer*, usités dans le même sens à Pont-Audemer, doivent avoir la même origine. — (V. l'art. suivant.)

ÉMIGRER ou **S'ÉMIGRER.** — S'égrener, se mettre en poudre; forme adoucie pour *émicrer*, probablement. On dit aussi, dans le même sens, *migrer*. Exemple : « La terre est *migrante*. »

Ici l'étymologie grecque *micros* vient immédiatement à l'esprit; mais je crois qu'*émigrer* n'en vient que par l'intermédiaire du latin *mica*. — (V. *émiéler*.)

ÉMINCÉS (DES). — Ragoût formé avec des tranches de viande fort minces. Terme culinaire beaucoup moins usité, ce me semble, à Paris qu'à Pont-Audemer.

ÉMIOLER. — (V. *émiéler*.)

ÉMONDES. — Branches que l'on coupe en émondant des arbres ou des haies. Ce mot est français, mais à peu près inconnu à Paris; on en fait grand usage à Pont-Audemer.

ÉMOTION. — Mouvement, animation. Exemple : « Ce petit garçon (il s'agissait d'un valet de ferme) ne nous satisfait point : il a peu d'*émotion*. »

ÉMOUQUER. — 1° *Chasser les mouches*. Avec cette signification, *émouquer* s'emploie comme verbe neutre, comme verbe actif et comme verbe réfléchi. C'est de cette dernière façon qu'il est le plus usité à Pont-Audemer; il exprime alors les mouvements continuels que font les chevaux et les bestiaux pour se débarrasser des *mouches* qui les tourmentent. Exemple : « Pourquoi cette bête branle-t-elle comme cha? C'est qu'elle s'*émouque*. » Comme verbe actif, *émouquer* a pour régime direct, tantôt l'objet qu'il s'agit de

[1] *Mica*, peu employé par les auteurs de la bonne latinité, paraît l'avoir été bien davantage à l'époque de la *décadence* et s'être appliqué à des objets fort divers, mais tous de petite dimension.

De là le *mica* des géologues.

Je remarque un air de famille entre *émiéler* et le nom de *mièles* ou *mielles* qu'on donne aux dunes de sable à Cherbourg et à Saint-Malo :

« Là se rencontrent aussi les *mièles*, dunes où pâturaient les moutons. »

(Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Ier.)

préserver (Exemple : « *Émouquez* bien le *cheval !* »), tantôt les insectes qu'on veut mettre en fuite, comme dans ce passage de *Gargantua* :

« Soudain qu'ils furent entrés dans la dite « forest et que les freslons luy eurent livré « l'assault, elle (la jument) desgaina sa « queue et si bien *les esmoucha* qu'elle en « abattit tout le bois, etc... »

(Rabelais, liv. 1er.)

2° *Agacer, irriter*. Cette acception paraît se rattacher aux précédentes. Suivant MM. Duméril, Dubois et Travers, *émouquer* (de *musca*), pris dans son sens propre, signifierait non-seulement chasser les mouches, grosses ou petites, mais aussi les *effaroucher*, les *irriter*; ainsi *émouquer* quelqu'un, ce serait l'irriter comme des abeilles ou des guêpes qu'on trouble dans leurs travaux.

3° *Maltraiter*, ou, comme on dit quelquefois familièrement, *frotter*, *pincer*. Exemple : « Prends garde ! tu vas te faire *émouquer !* » Ici l'étymologie n'est plus, je crois, *musca*, mais *emungere*, pris au figuré. On dit, dans le même sens, à Paris (argot des écoliers et des gens du peuple) : « Tu vas te faire *remoucher* », ou bien : « Tu vas te faire *donner sur le nez*, » locutions dont l'une sert de commentaire à l'autre.

Émouquette ou **mouquette**. — Tout ce qui sert à chasser les mouches; et, par assimilation, mèche d'un bonnet de coton, houpette formée par les graines soyeuses de certaines plantes. Le mot latin *muscarium*, chasse-mouches, avait aussi ce dernier sens.

Herbe aux émouquettes : tel est, au Marais-Vernier, le nom vulgaire des *eriophorum* ou *linaigrettes*.

Émousser un arbre, le toit d'une maison. — En ôter la mousse.

Émouver pour **émouvoir**. — Exemple : « Me v'là tout *émouvée !* » *Mouvoir*, *remuer*, dans un sens tout physique, qui n'appartient guère aujourd'hui qu'au verbe simple, mais qu'on trouve assez souvent, pour *émouvoir* et *émouver*, dans nos auteurs du XVIIe siècle. Exemple d'*émouvoir* :

« Six chevaux attelés à ce fardeau pesant,
« Ont peine à l'*émouvoir* sur le pavé glissant. »

(Boileau, satire VI.)

Exemple d'*émouver* :

« Et je vais lui dicter une lettre d'un style
« Qui de Madame Arbant *émouvera* la bile. »

(Regnard.)

Cet *émouvera* n'est pas une faute de français, comme le dit de Wailly (*Gramm.*, p. 181), qui voudrait *émouvra*; c'est le futur régulier d'un verbe qui a vieilli.

S'*émouver* : s'émouvoir, et plus souvent se remuer, s'agiter : « Ne vous *émouvez* pas tant, » disent les vieilles bonnes aux enfants qui se donnent trop de mouvement. — (V. *mouver*.)

Emparé pour **emplâtre**. — C'est le mot usité à l'hospice de Pont-Audemer.

Corruption du mot *appareil*, avec changement de préposition.

Empatelant. — Ce qui empâte. Se dit surtout des aliments.

On s'est aussi servi, devant moi, de cette expression à propos d'un arbre dont le bois était un peu mou, et que la scie, à raison de cette circonstance même, ne pouvait entamer franchement. — (V. *pâteleux*.)

Emplier, **remplier**, pour **employer**, **remployer**. — La conjugaison continue régulièrement : « J'*emplie*, tu *emplies*, j'ai *emplié*, j'*emplierai*, etc.

Emplier est plus voisin que la forme française du latin *implere*.

Les infinitifs en *oyer*, *ayer*, semblent déplaire aux Normands, et le changement en *ier* de ces deux finales est, chez eux, chose habituelle. Exemple : « *Balier*, *delier*, *nettier*, *envier*, pour balayer, délayer, nettoyer, envoyer. — (V. *nettier*.)

Empoix pour **poix**. — De même qu'on dit *englu* pour *glu*.

Empommer (S'). — Un animal qui s'*empomme* est celui qui s'étouffe en avalant des pommes avec avidité. Les vaches qui paissent dans les masures sont sujettes à ce grave inconvénient.

Emprès. — Après, ensuite, auprès, près (préposition et adverbe). C'est du vieux français et du vieux normand :

« *Emprès* Rou chevalchièrent, de près le vont suivant. »

(*Roman de Rou*, v. 1514.)

(Ils chevauchèrent *après* Rollon, et ils le suivirent de près.)

« Ayant pris dedans la tour de Montbrison « six-vingts tant soldats qu'autres par com- « position et sur sa foy, il les fit *amprès* « (sic) tous précipiter de haut en bas. »

(Brantôme. *Vie du baron des Adrets* [1].)

Dans l'épitaphe de Villon, composée

[1] Un peu plus loin (*Vie de Montluc*), Brantôme, accouplant les deux prépositions, écrit *en après*, et dans le même chapitre on trouve aussi, avec un sens très-peu différent, *du depuis en après*, c'est-à-dire six prépositions de suite. — (V. *dans-par-où*.)

par lui-même, le poëte se dit natif d'Anvers, *emprès* Pontoise.

EN (Pronom). — Quoique ce mot soit bien court, on trouve encore le moyen, en Normandie comme dans l'Ile-de-France, de l'abréger par la prononciation en supprimant la voyelle. EXEMPLES : « Veux-tu *t'n* aller ; — Je ne te baillerai pas d'argent, je *n' n'ai* pas » (je n'en ai pas).

Les anciens écrivains normands se permettaient quelquefois cette syncope, comme on le voit dans ce passage de Benoist, *Chronique des ducs de Normandie* :

« . . . qui *n'* voldra savoir la fin,
« Si lise Pline et Augustin. »

(c'est-à-dire : celui qui voudra *en* savoir la fin, n'a qu'à lire Pline et saint Augustin).

EN (Préposition) pour **A**... — EXEMPLES : « J'arriverai *en temps*, — Monsieur et Madame sont déjà *en table*, — Ne mangez pas *en même* le plat », etc.

Ce changement de préposition est plus fréquent encore dans la composition des mots. Ainsi l'on dit : *emprès*, *enfamé*, *envertir*, *enrouser*, etc., pour *après*, *affamé*, *avertir*, *arroser*, etc.

ENCARCANNER UN COCHON. — Lui mettre un *carcan*.

ENCASSINER (S'). — Se tenir, s'enfermer dans quelque réduit. De *cassine*, logis ; mot pris ordinairement en mauvaise part.

ENCHARGER QUELQU'UN DE... pour **LE CHARGER DE**... — Lui recommander de...

« On m'a *enchargé* de prendre garde que personne ne me vît. »
(*Georges Dandin*, acte Ier, sc. II.)

Variantes : *ensarger*, *enserger*.

ENCHARNÉ pour **ACHARNÉ**.

ENCHEMINER pour **ACHEMINER**.

ENCHÉRER. — Mettre le lin ou le chanvre en *chéres*. — (V. ce mot.)

ENCLAIRCIR pour **ÉCLAIRCIR**. — Mot préférable à la forme française.

ENCO pour **ENCORE**. — *Non enco*, pas encore. On dit aussi *aco*, et même *co*, si j'en crois M. Duméril.

ENCOMBLER pour **ENCOMBRER**. — En italien, *ingombrare*.

Les deux verbes français et italien viennent, selon Roquefort (art. *Encombrier*), d'un mot bas-latin *combrus*, qui pourrait bien n'être qu'une corruption de *cumulus*. Dans ce cas, le verbe normand *encombler* serait plus correct que la forme française.

ENCOULOIR pour **COULOIR**. — Passage de dégagement dans une maison.

ENCOUPLE. — Assemblage de menus linges qu'on réunit deux à deux, ou en plus grand nombre, et qu'on noue quelquefois ensemble. C'est un terme de lessivière.

ENCRETINÉ. — « Mon moulin est *encretiné* » (arrêté par la crétine, par le débordement de la rivière) ; un pré *encretiné* est celui qui est envahi par les grandes eaux.

ENCROUER (S'). — S'accrocher en tombant, rester suspendu. Se dit d'une branche coupée qu'une autre arrête dans sa chute ; d'une botte de foin lancée en l'air qui s'accroche au lieu d'entrer au grenier ; d'un volant qui se perche sur un meuble élevé, etc.

« Item, quant un arbre est *encroué*, ils le
« pevent *descrouer* sans méfaire à cheluy
« sur quoi il est *encroué*, etc. »
(*Coutumier des forêts de Normandie*, forêt de Roumare, cité par M. Delisle.)

Dans les vers suivants, d'une vieille chanson normande, publiée par M. L. Dubois, *encrouer* est synonyme de *pendre*, *accrocher*.

« Faictes au gibet mener (les Engloys),
« Et qu'on nous les y *encroue*. »
(P. 177.)

Encrouer signifie mot à mot *mettre en croix*, *incruciare*. Ce qui rend encore plus vraisemblable cette étymologie proposée par Ménage, c'est que *croix*, en vieux français, et aujourd'hui dans beaucoup de patois, se prononce à peu près *crouaix* ou *croué*. — (V. *décrouer*.)

ENDDEMAIN (L') ou quelquefois **L'ENDDÉMAIN**. — Presque tout le monde prononce ainsi, à la ville comme à la campagne.

Si nos Normands ont le tort de mettre deux *d* dans ce mot, ils évitent, en revanche, le doublement d'article qui est si choquant dans *le lendemain*. Cette forme française, tout autorisée qu'elle est, n'est pas moins vicieuse que *le lierre* pour *l'ierre* (d'*hedera*), le *loriot* pour *l'oriot* (d'*oriolus*), etc. — (V. l'art. *landier*.)

« Le *lendemain*, dit Génin dans ses *Variations du langage français*, est aussi

ridicule que pourrait l'être le l'*à propos.* »

On ne trouve que *l'endemain* dans les écrivains du moyen âge.—(V. les vers du trouvère Rutebeuf, cités plus loin, art. *Rêtre*). — Voici un autre exemple tiré de *Guillaume de Nangis*, ou plutôt d'un vieux traducteur de cet historien latin :

« L'*endemain*, par le commandement du roi, plusieurs des barons passèrent la rivière. » (Passage cité par Roquefort.)

A Pont-Audemer, j'ai cru remarquer que les vieilles gens disaient toujours *l'enddemain* ou *l'enddémain*, et que d'autres, plus jeunes, se croyant en progrès, disaient *le lenddemain*. Ceux-ci doublent à la fois l'article et la lettre *d*.

ENDÉMÉNÉ. — Fou, turbulent, *endiablé*; se dit des enfants surtout. C'est un vieux mot français.

L. Dubois indique l'étymologie *demens*; mais *dœmon* (démon) me semble préférable. — (V. *se démener*.)

ENDÉVER pour **ENRAGER.** — On dit surtout *faire endéver* quelqu'un.

Endéver signifie littéralement *endiabler*, et vient probablement de l'italien *diavolare* qui a le même sens. On peut aussi remarquer le rapport d'*endéver* avec le mot *devil*, forme que le mot *diabolus* ou *diable* a prise en passant dans la langue anglaise.

Ce mot n'est point particulier à la Normandie; il est fort usité, à Paris et aux environs, dans la classe populaire.

C'était le verbe simple *déver* ou *desver* qui était habituellement employé en vieux normand et en vieux français; ainsi, dans Wace, quand Rollon fait couper le *chef* à deux galants de sa femme :

« La duchesse s'en dut d'ire et de deuil *desver*,
« De trois jors et de quatre ne vont rien gouster. »

Et dans la *Farce de Pathelin*, qui est plus jeune d'un ou deux siècles :

« Il semble qu'il doye *dever*. » (V. 774.)

De là le nom propre *Devé*, bien connu à Rouen et à Pont-Audemer.

ENDRAIT, L'ENDRAIT, A L'ENDRAIT.— Locution adverbiale qui veut dire indifféremment *ici* ou *là*. C'est le geste de la personne qui parle ou la force du sens qui en donne la traduction précise.

Indépendamment des trois formes précitées, il y a encore les trois variantes *enrait*, *l'enrait*, à *l'enrait*, qui ne diffèrent des autres que par la suppression d'une lettre et qui ne sont pas moins usitées.

Voilà une des expressions les plus familières à nos paysans; ils l'ont sans cesse à la bouche; je vais en citer plusieurs exemples :

« Il fait fraid à *l'endrait* » (il fait froid *ici*).

« Voyez ces âbres *l'endrait?* » (voyez-vous *là* ces arbres?).

« Ils sont à nous, ces moutons à *l'enrait* » (ils sont à nous ces moutons-*là*).

« Je reste *l'enrait* raut »; (cette phrase, qui sonne d'une manière si étrange, signifie : je demeure *là*-haut).

« Faillerait *enrait* deux clous, n'en faillerait qu'un *enrait* » (il faudrait *ici* deux clous; *là* il n'en faudrait qu'un).

Par l'endrait ou *par l'enrait* : par ici, par là.

Cette locution est beaucoup plus facile à justifier qu'on ne le supposerait au premier aperçu.

Dans notre vieille langue française, *endroit* a d'abord été une préposition qui signifiait proprement *au droit de*. Témoin ce vers d'un ancien poëte, cité par Heuschel (*Supplément au Dictionnaire de Ducange*) :

« Li rene clairoient *endroit* li. » (Les grenouilles faisaient entendre leur voix perçante *au droit de lui*, devant lui).

Témoin aussi ce vieil adage de jurisprudence mentionné par l'Académie : « chacun *endroit* soi. » (chacun pour ce qui le regarde).

D'*endroit*, préposition, à *endroit*, adverbe, il n'y a pas loin : aussi cet adverbe se trouve-t-il dans des auteurs fort anciens. Le voici, par exemple, dans le récit poétique (XIIe siècle) d'une enquête faite par Guillaume le Conquérant sur l'avenir de ses trois fils :

« De vos senz et vostre saver
« Ore *endroit* en ai mester. »

(J'ai besoin *ici* de votre jugement et de votre savoir.)

(Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, notes [1].)

ENFAMÉ. — Affamé.

ENFESSIÉRER des vaches. — Leur mettre sur le corps des *fessières*, c'est-à-dire un appareil composé de sangles et de cordes, qui les empêche de relever la tête

[1] Ce qui a le plus besoin d'être justifié, c'est le mot substantif *endroit* du français actuel, tiré assez maladroitement de la préposition du moyen âge. Un *endroit* est proprement *ce qu'on a devant soi*; et cela n'équivaut pas à l'idée bien plus générale exprimée par le mot *lieu*, dont *endroit* est devenu le synonyme.

et de faire diverses choses nuisibles. — J'ai vu aussi : *enfessiérer* des ânes.
— (V. *fessière* et *enféttoner*.)

ENFETTONER, ENFERTONER des vaches ou d'autres animaux. — C'est la même chose que de les enfessiérer. — (V. ce mot, v. aussi *fessière*.)

Je trouve dans les dictionnaires anglais : *fetters*, entraves pour les chevaux ; *fetter*, entraver ; et dans les dictionnaires allemands : *fessel*, chaîne ; *fesseln*, enchaîner, entraver.

Enfettoner vient de *fetters* ou, du moins, a la même origine, et *enfessiérer* a une semblable parenté avec *fessel* et *fesseln*. Ainsi ces deux synonymes sont de provenance germanique, et peut-être sont-ils dus à deux invasions différentes des hommes du Nord.

ENFIENTI. (En parlant du fumier.) — Celui qui est riche en *fient* (crottin), et dans lequel les débris végétaux sont bien incorporés avec les matières animales.

ENFILER (pour **AFFILER**) un pieu, une cheville, etc. — Changement de préposition.

ENFLE. — Enflure. « D'où vous vient cet *enfle* à la joue ? » mot usité dans toutes les classes de la société. EXEMPLE : « Il a fallu que j'aille dans le bas Diauville pour une vache qui avait l'*enfle*. » (G. Flaubert, *Madame Bovary*, tome Ier, p. 159.)

ENFLES (Terme de charpentier). — Renforts ; pièces de bois d'épaisseur variable, mais minces en général, qu'on cloue sur les poteaux et les colombes des constructions en pans de bois quand on veut les revêtir de plâtre ou de mortier. On ramène ainsi à un même plan une surface plus ou moins irrégulière.

ENFRONTER QUELQU'UN. — Lui faire un *affront*, l'humilier. — (V. *affronter*.)

ENGALINER pour **EMBOÎTER.** — S'*engaliner*, s'emboîter, s'adapter.

J'ai entendu appliquer ce mot à des perches fourchues dont on se servait pour *accorer* (étayer) des poteaux. EXEMPLE :

« Mettez le bout à terre et *engalinez* le poteau dans la fourche. »

Vient peut-être de *galinée*, poignée (V. ce mot). — La traduction littérale de ce verbe serait alors *empoigner*.

ENGE. — Lignée, race. Une poule de la *grande enge* est une poule de la plus belle *espèce* ou *lignée*. — Cette expression remarquable s'applique à tous les animaux, à toutes les productions végétales ; ainsi l'on dira aussi « une poire de la grande *enge* ». — Des pois pour *enge* sont des pois de choix réservés pour servir de semence, pour en *engendrer* d'autres. J'ai entendu dire ironiquement d'une herbe parasite : « Faut en conserver l'*enge* ! »

Ce mot n'existe pas en français, mais nous avons *engeance* dont l'autre n'est peut-être qu'une abréviation. Tous deux viennent d'*ingignere* ou d'*ingenerare*. — Il est à remarquer qu'*engeance* ne se dit guère aujourd'hui qu'en mauvaise part ; pour le mot normand, c'est tout le contraire. — (V. *enger* et *genée*.)

ENGEANCER. — (V. *enger*.)

ENGELÉ. — Gelé, ou simplement saisi de froid. C'est du vieux français :

« ... sire Ernous ses mariz vint toz moi-
« liez et toz *engelés*. »

(Sire Ernoux son mari revint tout mouillé et tout *transi*.)

On invoque sous le nom de *saint Firmin l'Engelé*, pour la guérison des paralysies, le patron d'une église située entre Campigny et Saint-Georges : par opposition à *saint Firmin Brûlant* qui a sa chapelle près de Cormeilles, et qui passe pour guérir les maladies cutanées.

Une galette *engelée* est celle dont les ingrédients paraissent avoir été séparés par l'effet du froid, comme il arrive en hiver quand la pâte y a été exposée avant d'être mise au feu.

ENGER (Verbe actif). — Remplir de son *enge*, c'est-à-dire de sa *lignée* ; peupler. — Ainsi l'on dit d'un étalon dont la postérité est nombreuse « qu'il en a *engé* toutes les écuries du canton » ; d'un arbre qui trace beaucoup, « que le terrain est *engé* de ses rejetons » ; enfin d'un personnage influent qu'il « *enge* le pays de ses créatures. »

La Fontaine a employé cette expression :

« Il les *engea* de petits Mazillons. »
(*Mazet de Lamporechio.*)

Par extension, ce verbe veut dire aussi *embarrasser*, *charger*. L'Académie l'a admis, comme vieux mot, avec cette signification, que je trouve d'ailleurs dans Molière :

« Votre père se moque-t-il de vouloir vous *anger* (sic) de son avocat de Limoges ? »
(*Pourceaugnac*, acte Ier, sc. III.)

Mais l'étymologie est toujours bien celle que j'ai indiquée, et si l'on en doutait, je

m'appuierais sur les deux exemples suivants, où les verbes *engeancer* et *engendrer* ont été employés dans ce même sens et sont évidemment des équivalents d'*enger*.

« Pourquoi a-t-il été s'*engeancer* de ces gens-là ? » (Une dame de Pont-Audemer.)
« Lacurne est allé s'*engendrer* d'un grand marquis Bevilacqua. »
(Le Président De Brosses, *Voyage en Italie*, lettre III.)

ENGLU pour **GLU**. — En patois picard *engluy*.

ENGOURMER pour **ENGOURDIR**. — Mot à rapprocher probablement des expressions françaises *gourmé*, se *gourmer*.

ENGRAISSER (S'). — Quand le temps se dispose à la pluie, on dit qu'il *s'engraisse*. Si ces mauvais symptômes disparaissent, on dit qu'il *se dégraisse*.

ENGRANCHEMENT. (Roumois.) — On dit qu'un cultivateur a de l'*engranchement*, quand il a dans ses bâtiments assez d'espace pour loger aisément ses récoltes.

ENGRANCHER pour **ENGRANGER**. — (V. *granche*.)

ENGROULI. — Ratatiné et comme affaissé par le froid. — (V. *grouler*.) — On dit aussi *rengrouli* et *rengroli*.

ENHAÏR. (Prononcez en-haïr.) — Prendre en haine. Usité surtout au participe passé.

Quand on s'est approché d'un nid contenant des œufs ou des petits oiseaux, et qu'on l'a manié ou seulement examiné de près, il n'en faut pas davantage, quelquefois, pour que le père et la mère, dont la sécurité est troublée, l'abandonnent entièrement. On dit alors que ce nid est *enhai* [1].

ENHAN. — (V. *ahan*.)

ENHUY pour **AUJOURD'HUI**. — (V. *anuit*.)

ENLARGIR pour **ÉLARGIR**. — (V. *renlargir*, qui est plus usité.)

ENLINGÉ. — Pourvu de linge. C'est un grand éloge à faire d'une jeune fille à marier que de dire qu'elle est bien *enlingée*.

Mot usité aussi en Berry. M. Jaubert raconte dans son glossaire que les socialistes (femmes) de Saint-Amand disaient en 1849 : « Si Ledru-Rollin avait gagné, comme on se serait *enlingé*. »

[1] Pour *enhaïr* comme pour haïr, le patois normand n'admet pas cette irrégularité de prononciation (je *hais*, il *hait*, etc.) qui s'est introduite, je ne sais comment, dans la conjugaison du verbe français, et que le langage populaire, à Paris comme en province, repousse avec raison.

ENNUIT pour **AUJOURD'HUI**. — (V. *anuit*.)

ENNUYANCE — On prononce *annuyance*. — (V. ce mot à la lettre *A*.)

ENNUYER, ANNOYER, ANNOUYER, ANNUER. — Ennuyer, contrarier, causer un chagrin mêlé d'impatience.

La première forme, bien entendu, est celle qu'emploient les personnes bien élevées ; les autres sont beaucoup plus familières aux classes inférieures de la société et surtout aux gens de la campagne. Aussi leur ai-je consacré un article spécial (lettre *A*) dans la première partie de ce glossaire. — Ce que je vais ajouter ici n'a rien de particulier à telle ou telle variante.

Je ferai observer d'abord qu'à Pont-Audemer ce verbe est monopersonnel, comme il l'était fréquemment en vieux français. Ainsi l'on dit ordinairement *il m'ennuie, il lui ennuye*, au lieu de je m'*ennuie*, tu t'*ennuyes* [1]. L'analogie de cette tournure avec le latin *me tædet, eum tædet*, saute aux yeux ; mais elle est incomplète en ce sens que le régime du verbe est généralement au datif et non à l'accusatif, comme on le voit dans les exemples cités, et dans ce passage d'un vieux poëte normand.

« *Au* vilain malement *ennuie*
« De son blé qui gist par le champ. »
(*Conte des Vilains*, de Verson, XIII[e] siècle.)

Une autre remarque plus curieuse, c'est que pour la plupart de nos Normands, « il m'*ennuie* de... » signifie presque toujours « il me tarde de... » Ainsi l'on dira dans la meilleure société « *il lui ennuie* d'être mariée » pour « elle est impatiente de se marier ». En bon français « elle s'*ennuie* d'être mariée » voudrait dire tout le contraire. On dira également : « il m'*ennuie* de ma petite fille » pour « je

[1] On emploie également à Pont-Audemer plus qu'à Paris la tournure *il me souvient*, bien préférable à celle qui a prévalu et qui est un barbarisme de phrase, puisque *il me souvient* équivaut à *mihi subvenit*. Au fond, comme d'autres l'ont remarqué avant moi, *je me souviens* est aussi mal dit que le *je m'importe peu* attribué aux bons gendarmes.

Voici dans un seul vers de Molière les deux manières d'employer le verbe *ennuyer* :

ARNOLPHE
« ... vous ennuyoit-il ?
AGNÈS
« Jamais je ne m'ennuye. »
(*Ecole des Femmes*, acte II.)

m'*ennuie* de son absence, il me tarde d'être avec elle. » Je n'ai pas été peu surpris de lire dans un article de Sainte-Beuve sur Mme d'Epinay (*Causeries du Lundi*) : « Elle s'*ennuyait* de le voir » pour « elle s'*ennuyait* de ne pas le voir ». L'académicien, né à Boulogne-sur-Mer, se ressent en cela des habitudes de sa province.

ÉNOTER. — Enlever le brou (d'une noix). La forme réfléchie s'*énoter* est la plus usitée ; on dit, par exemple, que des noix s'*énotent bien*, quand elles sortent facilement de leur enveloppe.

Noé, qui n'est qu'une variante de *noix*, se disait autrefois, par métonymie pour *brou* (Roquefort). De là, sans doute, le verbe *énoter*.

ÉNOUER, ÉNOUYER. — Oter les nœuds. — (V. *noud*). Les Latins avaient le verbe *enodare*.

En langage de bûcheron, *énouer* un arbre, c'est lui ôter toutes ses branches et le réduire à son tronc.

ENPAUVRIR, ou mieux **EMPAUVRIR**, pour **APPAUVRIR**. — Il y a une parfaite symétrie entre cette forme normande et le verbe français *enrichir*.

ENRAIT. — (V. *endrait*.)

ENROUE pour **ENROUEMENT**. — EXEMPLE : « Vous avez l'*enroue*, » pour « Vous êtes enroué ». — (V. *fluxion* et *rhume*.)

ENROUSER. — (V. *arrouser*.)

ENROUTER, AROUTER quelqu'un. — Le mettre *en route*. Ces verbes s'emploient dans le sens propre et encore plus dans le sens figuré. En voici des exemples :

« Le v'là *enrouté* à la ville » (décidément parti pour la ville) ;

« Je l'ai bien *arouté* pour son travail » (je l'ai mis en bon train).

Enrouter est le contraire de *dérouter* ; ce dernier mot est français, l'autre devrait l'être.

ENSAQUER (Verbe actif). — Mettre quelque objet dans un *sac*, dans une boîte, dans une armoire ; ou plus généralement le *serrer avec d'autres choses*. *Ensaché*, pris dans le même sens, se trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie* :

« ... Tout est *ensaché*
« Dès qu'il vient du grain au marché. »
(Saint-Amand, *Nobles Triolets*.)

— (V. *saquer*.)

ENSARGER, ENSERGER. — (V. *encharger*.)

ENSERRER pour **SERRER**, **ENFERMER**. — Ce verbe avait, en vieux français, la double signification du mot actuel *renfermer*, savoir : serrer (*recondere*) et contenir. Chapelain l'a employé dans ce dernier sens :

« Le grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
« Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours *enserre*. »
(*La Pucelle*.)

ENSOUILLER (S'). — S'enfoncer dans la boue ou dans une terre humide.

EN TABLE, EN TEMPS pour **A TABLE, À TEMPS**. — (V. *en*, prép.)

ENTAMER (S'). — On dit qu'un malade commence à s'*entamer* quand il vient des plaies dans les parties de son corps qui sont restées trop longtemps en contact avec le lit. Ainsi dire de quelqu'un *qu'il s'est entamé*, c'est annoncer que sa maladie est entrée dans une période des plus fâcheuse[1].

ENTE. — Mot très-employé, dans un sens plus général que celui des dictionnaires. On entend par là, à Pont-Audemer, un jeune arbre à fruit, et surtout un jeune pommier, *greffé* ou non *greffé*.

« C'est ici le lieu de l'*ente* où se tint
« Henry IV le jour de la bataille, 14 mars
« 1590. »
(Inscription gravée sur la colonne d'Ivry.)

ENTIÉRER, ENTIRER. — Mettre au *tière* des vaches, des chevaux : c'est les attacher d'une certaine façon à un piquet pour les faire pâturer dans un espace limité. — (V. *tière*.)

ENTINCHER pour **TAQUINER, AGACER**. — *Enticer* en vieux français. L. Dubois indique, pour la Seine-Inférieure, la forme *attincher*.

Je crois que tout cela vient d'*attingere*. Les Latins donnaient quelquefois au verbe simple *tangere* une signification accentuée (toucher vivement, agiter, piquer, railler), qui a pu s'étendre au verbe composé.

ENTOLLER (S'). — On appuie sur la seconde syllabe comme si ce mot était écrit *entôler*.

[1] *Entamer* est un des anciens mots de notre langue, fort peu nombreux, qu'on suppose venir directement du grec ; mais M. Chevallet fait voir (1er vol., page 253) qu'une origine celtique est assez probable ; en bas-breton *tama* veut dire couper, et *tamm*, morceau, fragment.

S'échapper, se dérober, courir les champs. **Exemple** : « Si je n'attaquais pas ma quienne, a s'*entollerait*, » c'est-à-dire, si je n'attachais ma chienne, elle se sauverait.

Vient évidemment du latin *tollere*, pris dans un sens neutre : littéralement *s'enlever*.

On trouve *toler* et *tolir* dans beaucoup de textes du moyen âge, avec la signification du latin *tollere*. **Exemples** :

« Une femme dist à un bourgeois : « Vous me *tolez* ma terre et mettez en « vostre granche che que je deusse « avoir. » (*Coutumes de Beauvoisis*, cit. de Roquefort à l'art. *granche*.)

La forme *tolir* est familière à Wace, à Rutebeuf et même à Rabelais. Exemple tiré de Wace.

« Riouf cuiderent prendre, mez le broil leur *toli*. »

(*Rou*, v. 2236.)

(Ils crurent prendre Riouf, mais le bois le leur déroba.)

ENTONNEUX. — Entonnoir.

ENTOUR (Substantif) pour **ENTOURAGE**. — « Faites des compliments à votre *entour* » est une phrase employée ici dans le meilleur monde.

ENTOUR (Prép. avec régime direct). — Se dit surtout au figuré : par exemple, *entour midi* (à midi environ), *entour une heure, entour deux heures* [1].

Le trouvère Rutebeuf a intitulé l'un de ses fabliaux : « De la Dame qui fist trois tours *entour* le Moustier. »

Etre entour, suivi de l'accusatif, se dit beaucoup à Pont-Audemer pour *être occupé de*... **Exemple** : « La cuisinière est *entour* le dîner. » *Circà* est employé de la même façon dans l'Evangile de l'Assomption, où il est question de Marthe et de Marie :

« Martha autem satagebat *circà* frequens ministerium. » (Saint Luc, chap. x.)

ENTOUR DE..., DE TOUR DE.. pour **AUTOUR DE.**

ENTRAILLE. — (V. *antraille*.)

ENTREPRINS pour **ENTREPRIS**.—Vieille forme française :

« Or si poursuivray-je pourtant
« La chasse que j'ai *entreprinse*. »

(Marot, *Dialogue de deux Amoureux*.)

[1] On dit familièrement à Paris *aux environs* de une heure, de deux heures. Remarquez qu'*entour* est la traduction littérale du latin *in gyrum* et répond exactement à *environ*.

ENVANT (Préposition et adverbe) pour **AVANT**.

Exemple : « Ce mulon de foin est mouillé très-*envant*. »

ENVELIMER pour **ENVENIMER**. — Paroles rapportées sont *envelimées*. » (Proverbe rapporté par Roquefort.)

Ce mot est aussi dans les sermons de saint Bernard. — (V. *velin*.)

ENVELIMURE pour **ENVENIMURE**. — Bouton, ou autre petit mal attribué à quelque cause accidentelle, à la piqûre d'un insecte, par exemple.

ENVERTIR pour **AVERTIR**. — Simple changement de préposition.

ENVIER pour **ENVOYER**.—(V. *emplier*.) — Ce mot est aussi berrichon. Au futur, on ne dit pas *j'envierai*, mais *j'envoierai*.

En italien, on dit *inviare*, et en espagnol *enviar*.

ENVIEUX. — Qui fait envie. « Vous avez une jument qu'est *envieuse ;* vous n'aurez pas de peine à la vendre ». J'ai entendu une personne de la ville dire du banc qu'elle occupait à l'église et qui n'était pas bien placé : « Mon banc n'est pas *envieux*. »

Ce changement de sens de l'adjectif *envieux* n'a rien qui doive surprendre, puisqu'un grand nombre de verbes actifs, en patois normand, peuvent être employés à volonté dans un sens passif et réciproquement.

Envieux de... qui a envie de..., désireux de... **Exemples** : « Elle n'est pas *envieuse* d'épouser cet homme-là, — V'là une ferme qui se louera bien : il y a beaucoup d'*envieux* dessus. »

ENVOIE (QUE J' M'). — Variante du mot suivant : « Prenez garde que le cheval ne s'*envoie* [1]. »

ENVOISE (QUE JE M') pour **QUE JE M'EN AILLE**. — (V. plus bas l'art. *voise (que je)*. — S'*envoiser*, pour s'en aller, est du vieux français. **Exemple** :

« J'ai ouï chanter
« Rossignolet...
« Qui s'*envoisoit*
« Là-haut sur ces épines. »

(*Ancien Noël*, cité par Roquefort.)

ENVOUER, AVOUER. — User une chose ou en achever l'emploi. — (V. *avouer*.)

ENVOUE-TOUT pour **BRÛLE-TOUT** (lit-

[1] Autre explication : « que je m'*envoye* » pourrait être le subjonctif d'un verbe *s'envoyer*, qui répondrait à l'italien *inviar-si*, se mettre en route.

téralement *use-tout*). — Petit appareil qu'on place à volonté sur les chandeliers.

ENVOYER. — Le futur de ce verbe, et même de sa variante *envier* (V. ci-dessus) est *j'envoierai*, comme dans l'ancien français. Molière et La Fontaine employaient encore cette forme régulière : « Si rien ne nous réussit, nous l'*envoyerons* aux bains. » (*Pourceaugnac*, acte Ier, sc. IX.)

« De mes reliefs vous le ferez souper
« Auparavant, puis l'*envoirez* coucher. »
(*Oraison de Saint-Julien.*)

J'envoierai se prononce de trois manières, selon les localités : *j'envouarai*, *j'envairai* et *j'envouérai*; la première est usitée à la ville; les deux autres, dans les campagnes.

Je crois que les formes qui ont prévalu, en français, pour les futurs de *voir* et *d'envoyer*, sont moins dues à une véritable irrégularité de la langue qu'à une notation malheureuse de la prononciation de ces futurs. En écrivant *je verrai*, *j'enverrai*, c'est la prononciation *je vairai*, *j'envaierai*, déjà dominante à la cour et à la ville, qu'on aura voulu exprimer. — (V. plus haut sur la prononciation de la diphthongue *oi*, p. 17 et 18.)

ÉPAGNOLER un oiseau qu'on élève dans une basse-cour, c'est lui couper les ailes pour l'empêcher de voler. Mot usité dans les communes du littoral. D'où vient-il ? Peut-être de ce que l'on compare à un *épagneul* tondu les volatiles qui ont subi cette opération. Peut-être le vrai mot est-il *épégnoler*, qui viendrait assez naturellement de *penna*.

ÉPAUTIR. — Répandre, étendre, éparpiller. Probablement de l'italien *spartire*, qui vient lui-même de *dispartiri*. C'est un mot extrêmement usité, surtout pour les travaux de la campagne : on *épartit* le fumier dans les champs ; on *épartit* la ravine (sable) dans les allées du jardin, etc.

« Ribaces qui de l'*ost* se partent .
« Par les champs çà et là s'*épartent*. »

(Les mauvais sujets qui quittent l'armée se *dispersent* dans les champs).
(*Guillaume Guiard*, cité par L. Dubois.)

ÉPAUTIR (on prononce *épôtir*) pour **ÉCRASER.** — EXEMPLE : « Il a le doigt *épauti*, » de *depavire*, verbe de la basse latinité qui avait la signification de fouler, battre, et dont le participe passé *depavitus* se trouve seul dans nos dictionnaires classiques.

Le verbe simple *pavire*, d'où vient notre mot *paver*, a été employé par Cicéron : *Pavire* terram.

ÉPEC ou **ÉPEIC.** — Pic-vert et autres espèces de pics. — (V. *pec* et *pépleu*.)

Epeiche est le nom français d'un oiseau de la même famille.

ÉPÉES.—Membrures horizontales d'une charrette, servant à relier les brancards.

ÉPELAN pour **ÉPERLAN.** — « Achetez-moi de l'*épelan*. »

« ... Il y a trois millions de harenz
« En garnison, et autant d'*espelencz*. »
(*Chansons normandes*, éditées par L. Dubois.)

Les *épelans* figurent aussi dans *Pantagruel*, liv. IV, ch. LIX.

ÉPERIOT pour **YPRÉAU.** — Peuplier blanc. — (V. *impériau*.)

Dans un procès-verbal dressé en l'an X par le garde général de la forêt de Montfort, il est fait mention d'un arbre « appelé vulgairement *épériot* ».

ÉPEUFRER pour **USER, DÉTÉRIORER.** — Ne se dit guère que des vêtements. — On entend par un habit *épeufré* celui qui est usé et fripé, ou celui dont l'étoffe commence à s'effiler.

Cette expression est très-voisine d'*épaufrer* et d'*épaufrure*, mots du vocabulaire des tailleurs de pierre. (Une *épaufrure* est un éclat de pierre qui gâte la régularité d'un parement.)— (V. les étymologies indiquées à l'art. *peufre*.)

ÉPIÉTÉ. — Se dit des animaux et quelquefois des hommes dont les pieds sont meurtris par l'effet d'une longue marche. EXEMPLE : « Je n'irai pas plus loin, me voilà tout *épiété*. »

ÉPIFRER (S') pour **S'ÉPIFER.** — S'effiler à la manière d'une étoffe usée. Ces mots sont des variantes d'*épeufrer*. — (V. ci-dessus.)

On dit aussi que le poil des chameaux, des chats, etc., s'est *épifré* ou *pifré*, quand il se hérisse par l'effet du froid. — (V. *piqué* ou *peiqué*, qui veut dire la même chose.)

ÉPINARD. — Epines. EXEMPLE : « Ces branques-là sont pleines d'*épinards*. » — (V. *digard*.)

ÉPINE ou **ÉPINE BLANCHE.** —Aubépine.

Cet arbrisseau ne fleurit qu'en mai, et à cette époque les aloses commencent à

perdre de leur qualité ou à manquer tout à fait; de là ce dicton normand :

« Quand l'*épine blanche* est fleurie,
« Adieu, alose ma mie. »

Les vieilles *épines*, disséminées çà et là, sont ordinairement très-remarquées, et quelques-unes servent de point de repère. EXEMPLE : « Il n'y a plus qu'un quart de lieue à faire quand on est à l'*épine*. »

ÉPINE-NOIRE. — C'est le prunellier des environs de Paris, et le *prunus spinosa* des botanistes. Ce nom est bien ancien; on lit dans le *Coutumier des forêts de Normandie* :

« Item, peuent prendre la couldre, le genest,
« la *noire épine*, etc. »

(Citation de M. Aug. Le Prevost, communes du département de l'Eure, art. *Bérengeville*.)

ÉPLAPOURDI. — Etourdi, abasourdi (*attonitus*).

Ce mot bizarre n'est probablement qu'une sorte d'onomatopée.

ÉPLÉTANT (TRAVAIL) ou ÉPLEITANT. — Travail facile et profitable, d'où résulte un bon emploi de la journée. J'ai entendu dire, par exemple : « Les bourrées de pommier, ce n'est pas si *éplétant* que celles qu'on fait dans les bois. » — (V. *épléter*.)

ÉPLÉTER ou ÉPLEITER (Verbe actif). — Bien employer son temps, travailler beaucoup et bien, avancer son ouvrage. Ainsi l'on dira d'un ouvrier actif et adroit : « C'est un gas qui *éplète*. » — (V. l'art. précédent.)

On trouve dans Roquefort le verbe *espleitei* (travailler, tirer un profit, d'où le mot français *exploiter*) et le substantif *espleit*, travail utile, profit, produit, (d'où *exploit* avec son double sens). Tout cela vient problablement *d'explere*.

Voici un exemple *d'esplaiter* (*sic*) dans un récit poétique du XIIe siècle qui se trouve à la suite du *Roman de Brut* :

« Mes en tant *n'esplaitèrent* guères. »

(Cependant aucun d'eux ne fit beaucoup de besogne.) — (V. le mot *aplet*, qui est de la même famille[1]. — V. aussi les art. *épléter* et *éplette* dans le glossaire du comte Jaubert.)

[1] Suivant M. Littré (Dictionnaire) *exploiter* et les mots du même groupe viendraient non d'*explere*, mais d'*explicare*. *Aplet* pourrait encore se rattacher à cette étymologie, mais il y aurait difficulté pour l'équivalent anglais *impliment*, moins rapproché d'*explicare* que d'*implicare*, dont le sens est tout opposé.

ÉPLUCHES ou ÉPLUQUES. — Epluchures, menus débris; ce qui reste d'une récolte, d'une marchandise après qu'on en a ôté le meilleur.

De *l'épluque* (Berville-sur-Mer). Menu fretin (poissons et crevettes), que les pêcheurs abandonnent sur le rivage et dont on se sert pour fumer les terres.

ÉPOCTE pour ÉPOQUE. — Cette forme corrompue est usitée à Pont-Audemer même, dans la classe populaire, bien entendu. — Elle l'est aussi à Alençon (L. Dubois).

ÉPOILER. — Oter le poil. EXEMPLE : « V'là une mauvaise litière qui *époile* votre cheval. »

ÉPOQUES. — Echéance pour les locations et le payement des termes.

C'est toujours à la Saint-Michel (29 septembre) que commencent et expirent les baux pour l'affermage des terres. Le payement des fermages et des loyers s'effectue à quatre époques différentes, Saint-Michel, Noël, Pâques et Saint-Jean. — Ces usages datent de très-loin, comme nous l'apprend le savant ouvrage de M. Léop. Delisle.

ÉPÔTIR. — (V. *épautir*.) — La prononciation de la seconde syllabe (*ô* non *aau*) indique l'orthographe *épôtir*.

ÉPOUDRER (S'), S'ÉPOUTRER. — Se dit des poules quand elles se frottent, en agitant les ailes contre la terre poudreuse. C'est la même chose que se *vanner*.

Ce verbe s'explique de lui-même. La forme *époutrer* semble plus altérée que l'autre : mais je crois qu'elle l'est moins; car *poudre* vient de *putris* (*putre solum*, Virg.) plutôt que de *pulvis*.

ÉPOUFFER. (S'). — Se mettre hors d'haleine, s'essouffler. — On dit en bon français : *pouffer* de rire.

ÉPOUVANTER pour S'ÉPOUVANTER [1].

ÉPRENDRE (S'). — S'attacher, se prendre. EXEMPLE : « Cette plante est grimpante, elle *s'éprend* à tout. »

Ce verbe en français ne s'emploie plus qu'au figuré.

[1] « Je le crois, répondit-elle *sans épouvanter de ce mot* pris dans l'argot des coulisses. » (Balzac, *La Cousine Bette*.) On trouve bien d'autres locutions provinciales dans cet auteur.

Quelquefois nos paysans, en employant ce même verbe dans un sens actif, intervertissent les rôles du sujet et du régime; ainsi j'ai entendu dire à l'un d'eux : « J'*épouvante* les conditions de ce marché-là. »

ÉPREUVE. — Effet, influence. J'ai entendu dire, à propos de l'effet produit sur les terres par le *ponnelée* (guano de poules ou de pigeons) : « ça leur donne « *épreuve* conséquente. »

ÉPRÉVIER, ÉPREVIER. — (V. *privier*.)

ÉQUARRI pour **ENCADREMENT.** — Ainsi l'*équarri* d'une porte est l'ensemble des pièces de bois qui l'encadrent. — *Encadrement* et *équarri* viennent tous deux du même mot : *quadrare*.

ÉQUELLE, ÉQUELON pour **ÉCHELLE, ÉCHELON.** — Ceci rentre dans la règle générale, *c* dur ou *qu* pour *ch* devant une voyelle.

ÉQUEUTER, ÉQUOUTER. — Priver de queue, et par extension, éplucher certains légumes (tels que les carottes, les épinards, l'oseille) en retranchant leurs parties inutiles. — (V. *écouter*.)

ÉQUIVOQUER. — Chercher dispute, quereller. — C'est aux audiences du tribunal, sans doute, que les gens de la campagne ont été chercher cette expression dont ils font usage sans bien la comprendre. — (V. *étiboquer* qui se dit, à ce qu'on m'assure, dans le même sens.)

ER ou **AR** pour **RE**, au commencement des mots. — J'ai cité, à la lettre *A*, plusieurs exemples de cette transformation ; en voici d'autres : *ervenir* ou *arvenir*, pour revenir ; *erpairer* ou *arpairer* pour repairer, etc.

ER pour **OIR.** — A l'infinitif des verbes.

Il y a pour l'infinitif des verbes en *oir*, dans l'arrondissement de Pont-Audemer, deux prononciations différentes.

Celle que j'indique ici prévaut dans la plupart des communes situées entre Pont-Audemer, Saint-Georges et Cormeilles ; elle consiste à remplacer la terminaison *oir* par *er*, sans faire sonner l'*r* final, comme si ces verbes appartenaient à la première conjugaison française. Ainsi d'*avoir*, de *devoir*, de *savoir*, etc., on fait *aver*, *dever*, *saver*, etc. — Cette prononciation existait en Normandie au XII[e] siècle ; ainsi, dans la chronique de Bromton, la liste des compagnons de Guillaume le Conquérant en comprend un qui porte le surnom de *Sanz-aver* (sans avoir), et on lit dans le passage qui précède ce dénombrement :

« Vous que désyrez *assaver* (assavoir)
« les noms de etc... »

Cette finale en *er* semble procéder directement de la forme latine *habere*, *debere*, *sapere*, etc.

L'autre prononciation des infinitifs en *oir*, très-répandue dans les communes du littoral et dans la ville même de Pont-Audemer, fait sonner *oir* comme *ouer* ou plutôt comme *ouère*, car l'*r* y est nettement accusé. EXEMPLE : *avouère*, *devouère*, *savouère*, etc. ; c'est l'ancienne prononciation française.

V. plus haut, sur la prononciation de la diphthongue *oi*, p. 17 et 18.

ÉRADONS. — Œilletons d'artichauts : jeunes pousses détachées de la souche et qui servent à multiplier ce légume ; du latin *eradicare*.

ERCE ou **ERCHE**, pour **ÉLAN.** — (Berville et autres communes du littoral.) EXEMPLE : « Prendre son *erce*. »

Quelque différent que soit ce mot de son synonyme *écueil* (V. ci-dessus), je pense que l'étymologie est la même et qu'*erce* est une corruption, aussi syncopée que possible, de *recolligere*.

ERCÉ ou **ERCELÉ (ŒUF).** — Œuf pondu sans coquille.

Ce mot *ercé* est, je crois, une simple contraction d'*écorcé* (*decorticatus*).

ERE pour **ER.** — A l'infinitif des verbes.

L'*r* final des infinitifs en *er* doit être habituellement muet ; mais ici quelques personnes le font sentir et prononcent *aimère*, *frappère*, au lieu d'aimer, frapper, etc.

Les mêmes personnes, en adoptant la finale *er* pour les infinitifs dont la terminaison normale est *oir* (V. un des articles précédents), y font également sentir l'*r*, et disent *avère*, *devère*, etc., au lieu d'*aver*, *dever*, etc.

Ces façons de prononcer sont peu répandues dans notre arrondissement, et je ne puis citer aucune localité où elles soient dominantes. Je ne les aurais pas mentionnées, si je n'eusse lu ce qui suit dans les *Remarques de Vaugelas* (à propos des verbes en *er*) :

« En certaines provinces de France, parti-
« culièrement en Normandie, on prononce
« l'infinitif d'*aller*, par exemple, avec l'*e*
« ouvert, comme pour rimer richement avec
« l'*air*, tout de même que si l'on écrivait
« *allair* ; c'est le vice du pays. »

C'est trop généraliser. A Pont-Audemer, ceux qui prononcent ainsi ne forment qu'une petite minorité.

ERGARDER. — (V. *argarder*.)

ERLENT. — (V. *relent*.)

ERREUR pour **DIFFÉRENCE.** — Nombre de gens à Pont-Audemer confondent ces deux mots. Il y a des cas, en effet, où il est permis de les remplacer l'un par l'autre. Ainsi dans cette phrase : « Je croyais avoir fait dix lieues, je n'en ai fait que huit, la différence est de deux lieues », on peut substituer *erreur* à différence. — Mais un Pont-Audemérien dira : « Il n'y a pas grande *erreur*, n'est-ce pas, entre votre âge et le mien? » ou bien : « La viande coûte treize sols à Pont-Audemer et quinze sols à Rouen, c'est deux sols d'*erreur*. »

« Il n'y a pas d'*erreur* », petite phrase approbative (moins comprettante qu'un *bien* prononcé) que certains normands emploient très-fréquemment.

ERTIRE. — (V. *retire*.)

ES. — Cette abréviation, qu'on trouve souvent dans les vieux parchemins et même dans les vieilles lois, n'a pas été abandonnée par nos Normands. Ils l'emploient, tantôt comme équivalent de *dans les* ou *en les*, tantôt comme signe du datif pluriel.

Première signification : *dans les* ou *en les*. EXEMPLE : « J'ai mal *ès* mains, j'ai mal *ès* jambes. » — « Il me faut, dira une cuisinière, du sucre pour mettre *ès* pommes. » — Le vieux français nous offre des exemples de ce sens dans certaines locutions qui ont persisté jusqu'à nos jours, telles que *docteur ès sciences*, *maître ès arts* (*doctor* in *scientiis*, *magister* in *artibus*.)

Deuxième signification : *à les* ou *aux* (datif pluriel). EXEMPLES : « V'là de l'ortie pour bailler *ès* picots » (à donner *aux* dindons). — « Le chemin est bé halant devant la cour *ès* Rouges » (bien tirant devant la cour *aux*, c'est-à-dire des, Lerouge). Les anciens auteurs s'exprimaient de même, témoin Rabelais :

« Loy au monde n'estoyt qui *ès* enfans liberté de soy marier donnast. »
(*Pantagruel*, III, 48.)

J'ai entendu dire fort distinctement à un homme de la campagne : « Je vas donner à manger *aès* vaches », variante précieuse, car elle est intermédiaire entre la forme définitive *ès* et la forme plus ancienne *aèls* qui lui a probablement donné naissance.

Remarquons en finissant que la double signification de ce mot *es* n'a rien que de très-naturel, puisque la préposition *à*, qui entre dans la composition de *aèls*, est le signe de ce que les grammairiens appellent le cas locatif, aussi bien que du datif proprement dit, et qu'en français le mot correspondant *aux* a également les deux sens : « J'ai froid *aux* pieds » — « Je donne de l'avoine *aux* chevaux [1] ».

ESBROUF. — Airs d'importance, bruit, fracas. « Faire de l'*esbrouf*, » c'est faire ses embarras.

Cette expression n'est peut-être qu'une onomatopée, comme *froufrou* qui a le même sens en français.

ESCARQUILLER. (On fait sonner l'*s*). — Eclater, se déchirer ou se briser. — Ce verbe prend quelquefois un sens actif. EXEMPLE : « V'là des branques que le vent d'hier a *escarquillées*. »

On sait qu'*écarquiller* est français dans un sens particulier qui n'implique aucune idée de violence.

ESCLAVAGE. — Nom d'une certaine parure des femmes aisées de la campagne, laquelle consiste en une plaque d'or ou d'argent ouvragé, suspendue au col par un ruban de velours et couvrant le haut de la poitrine. On en voyait beaucoup il y a trente ou quarante ans.

C'était une imitation de la toilette des grandes dames. — Voici une définition de l'*esclavage*, donnée par le *Dictionnaire de Trévoux* : « Les femmes ont depuis quelque temps donné ce nom *esclavage* à un demi-cercle de pierreries attaché par ses deux extrémités au collier, et pendant en forme de *chaîne* de manière à couvrir la gorge. »

ESCORIEUX pour **ÉCORCHEUR**, c'est-à-dire **ÉQUARISSEUR.** — (V. *pierrot*.)

ESCOUER. — (V. *secouer*.)

ESCOUSSE. — (V. *écousse*.)

ESPACE (UN). — On entend par là une longueur de deux pieds et demi. Ainsi, à propos de l'église romane de Saint-Germain, dont la nef était plus longue il y a cinquante ans qu'aujourd'hui, le maire

[1] Dans le *Roman de Rou*, c'est constamment la forme *as* (autre contraction de *aèls*) qu'on trouve soit pour *à les*, soit pour *en les* :

Exemple pour le datif :

« Rou fist querre les suens, tos les ensepeli ;
« Li altres mors *as* chiens et *as* oisiax guerpi. »
(v. 440.)

(C'est-à-dire : Rollon fit chercher les siens, les ensevelit tous ; il abandonna les autres *aux* chiens et *aux* oiseaux.)

Exemple pour le cas locatif :

« *As* nez portent quanque ils trovent. »
(v. 889.)

(Ils portent *aux* vaisseaux tout ce qu'ils trouvent.)

du lieu m'a dit : « On en a démoli à peu près 20 *espaces*. »

Une *espace* est donc l'équivalent d'un *pas* et répond à la moitié d'une *brasse*, mesure très-usitée, comme on sait, dans la marine et que les habitants du littoral (Berville, Quillebeuf, Aizier) appliquent en toute circonstance.

ESPÉRER pour **ATTENDRE**. — (V. *écouter*.) — C'est du vieux français.

« Adonc fusmes tous ébahiz plus que devant et *espérions* estre tous en péril de mort. »
(Joinville, *Histoire de saint Louis*, cité par Ducange et par Roquefort.)

Châteaubriand s'est amusé à rajeunir cette expression :

« Son Altesse Royale arrivait à Ferrare, où elle m'*espérait*. »

Virgile avait dit :

« Hunc ego si potui tantum *sperare* dolorem. »
(*Enéide*, liv. IV.)

Quant au vers d'Andromaque :

« Grâce aux Dieux, mon malheur passe mon *espérance*. »

l'intention en est évidemment ironique.

ESPRITÉ. — « Qui a de l'esprit. » Se dit aussi dans les provinces du Centre. (Jaubert.) « Elle est jeune, riche, *espritée*. » (Chapelle et Bachaumont, cités par L. Dubois).

ESSAIMER, ESSEMER, ÉSSUMER. — Former un ou plusieurs essaims; se dit surtout dans le sens neutre : « Ces *mouques* (abeilles) n'ont pas encore *essaimé*. »

ESSANGER ou **ÉCHANGER DU LINGE**. — Le laver avant de le mettre à la lessive.

La première forme, moins usitée que l'autre à Pont-Audemer, est celle qu'on trouve dans nos vieux écrivains. Exemple tiré de Villon :

« ...... en ces ords cuveaux
« Où nourrices *essangent* leurs drappeaulx. »
(*Grand Testament*, ballade X.)

Ce verbe, enregistré par l'Académie, est encore assez usité à Paris et aux environs sous la forme *échanger*.

D'où vient-il ? De *sanies* ou d'*exsaniare*, suivant les uns; de *sanguis*, selon les autres, parce qu'au moyen âge on aurait souvent attendu pour laver le linge qu'il fût souillé de *sang* ou de *sanie*. Pour moi, je crois plutôt qu'il est tiré du verbe italien *sciacquare*, qui vient lui-même d'*acqua* (eau).

ESSARTS (LES). — Nom de lieu. — Le mot *essart* a disparu du langage parlé, dans les campagnes comme dans les villes. Mais il a été très-usité au moyen âge, en Normandie particulièrement, et la France du Nord n'a pas moins de 24 communes (sans compter d'innombrables hameaux) qui tirent leur nom de ce mot ou d'une de ses variantes, savoir : *Essarts* (*les*), *Essart*, *Lessart*, *Sart*, *Sarte*, *Essert*, *Lessert*, *Essertaux*, etc. Tous ces mots sont devenus des noms de famille.

Essart (en latin du moyen âge *sartum*, *essartum*, en anglais *assart*) signifiait *essartement* ou terrain *essarté*. C'était moins un défrichement proprement dit qu'une destruction de bois ou de forêt. Aussi n'est-il pas étonnant que Roquefort, dans son glossaire, et après lui MM. Corblet, Duméril, Jaubert aient indiqué pour ce mot la traduction « terre inculte, landes, broussailles » ; c'est à des résultats semblables, en effet, qu'ont dû aboutir une grande partie des essartements des XIIIe et XIVe siècles, entrepris sur une plus grande échelle que ne le comportaient les besoins de l'agriculture et les ressources dont on pouvait disposer. Ces terrains mal défrichés ont retenu d'autant plus facilement le nom d'*essart* que les défrichements plus sérieux, ceux qui avaient créé des prés et des terres à blé, avaient dû le perdre bien vite[1]. — (V. *déserter*.)

ESSAVER. — Écorcher par frottement ou compression, comme le fait une ligature trop serrée, une chaussure trop étroite, un harnais mal ajusté. Ainsi l'on dira d'un cheval : « C'est son collier qui l'a *essavé*. »

Vient peut-être du latin *sauciare*.

ESSEMER pour **SEMER**, et plus souvent **DISPERSER, DISSÉMINER**. — C'est du vieux français. Ce mot est très-usité en Normandie, au participe passé surtout; j'ai entendu dire, par exemple, d'un prunier,

[1] Voici des vers d'un vieux poëte, cités par M. Duméril, où le mot *assart*, pris au figuré, ne peut pas avoir un autre sens que celui d'*abattis* :

« Certes mult le fait bien Robert le fiz Bernart ;
« De cele gent estrange fait merveillus *essart*. »
(De cette nation étrangère il fait un merveilleux *abattis*.)

M. Léopold Delisle (*Classes agricoles*, p. 390 et suiv.) entre dans des détails pleins d'intérêt sur les *essartements* des forêts normandes. Il cite des documents contemporains où le mot *essartum*, fréquemment employé, se rapporte toujours à des *éclaircies* pratiquées dans les bois; mais tantôt il s'agit de vrais défrichements, de cultures « (novalia, sive *essarta* ad culturam redacta) », p. 411 ; tantôt de terrains vagues où l'on bâtit des villages et des églises « (capella S. Michailis quam Ricardus in « ejusdem nemoris *essarto* construxerat) », p. 404 ; tantôt de bois transformés en landes « (quamdam « *londam* seu *essarta* nova ejusdem forestæ) », p. 400.

« que ses fruits étaient *essemés* » (disséminés, rares).

ESSI ou **ESSIE.** — Vent desséchant. — (V. le mot *hâle*, qui a le même sens à peu près et qui est beaucoup plus usité.)

Terme de lavandière. Etymologie probable : *exsicare*.

J'ai dit ailleurs que les mots *laisser* et *lessive* se prononçaient en normand *l'ser*, *l'ssive*; de même on prononce *l'ssi* comme s'il n'y avait pas de voyelle avant le double *s*. Exemple :

« Le linge ne séquera pas; il n'y a pas assez *d'ssi*. »

ESSIEUL pour **ESSIEU.** — Comme *essieu* et *essieul* viennent probablement d'*axis*, ils devraient s'écrire *aissieu*, *aissieul*. Le mot anglais est *axle*, où l'on retrouve l'*l* de la forme normande.

ESSOR. — Bonne venue des plantes. « Le blé a beaucoup d'*essor*. »

On sait qu'*essor* ne se dit plus en français que du vol des oiseaux, ou poétiquement de l'élan des âmes ou des esprits. Ce mot vient du verbe *essourdre*, que le patois normand nous a conservé. — (V. plus loin.)

Le verbe simple, *sourdre*, s'employait substantivement au moyen âge dans le même sens qu'*essor* :

« ...... l'étournelle,
« En grand *soudre* vult voler. »

(Enquête sur l'avenir des fils de Guillaume le Conquérant.)

ESSOURD (Adjectif) pour **DÉGAGÉ.** — Le contraire de lourd, massif. — J'ai entendu, au Marais-Vernier, donner cette épithète à un cheval dont on voulait louer l'allure dégagée. Elle est fort remarquable, comme faisant partie du même groupe que le mot *essor* et que les verbes *sourdre*, *s'essourdre* (*surgere*, *exsurgere*).

ESSOURDRE (S') ou **S'ESSOUDRE.** — (V. *sourdre*.)

ESSUMER ou **S'ESSUMER.** — (V. *essaimer*.)

ESTOMAC pour **POITRINE.** — On dit, par exemple, d'une personne atteinte de pulmonie, « qu'elle a grand mal à son *estomac* ».

Je crois bien qu'à Paris aussi, la poitrine et l'*estomac* sont souvent confondus dans le langage populaire; ce qui est certain, c'est que les bonnes femmes appellent leur gorge de ce dernier nom, en y comprenant le vêtement qui la recouvre, et dont elles se servent comme d'une poche. Ainsi dans la pièce des *Bonnes d'enfants* qui a eu tant de vogue vers 1820, une vieille fille, après avoir cherché ses lunettes, s'écriait : « Ah ! je les ai dans mon *estomac* ! »

Pectus, en latin, veut dire à la fois *poitrine*, *estomac*, *gorge* et *cœur* tant au physique qu'au moral. Il paraît qu'en vieux français *estomac* signifiait aussi tout cela, car on lit dans les *Contes de la reine de Navarre* :

« Oncques amour ne pitié n'entrèrent en leur *estomach*. » (2e journée, 19e nouvelle.)

Et Rodrigues, dans le *Cid*, dit à Chimène :

« Puisque c'est votre honneur que ses armes soutiennent,
« Je vais lui présenter mon *estomac* ouvert. » (Acte V, sc. 1re.)

ETÂ pour **ETAL.** — Table montée sur tréteaux, dont se servent les marchands forains. Par extension ce mot s'est appliqué souvent aux lieux où les marchandises s'étalaient ; c'est ainsi que les porches ou galeries couvertes de la rue principale de Bernay s'appelaient les *Etaux* ou les *Etâs*.

En français, le mot *étal* ne se dit plus guère que de la table où les bouchers *étalent* et débitent leurs viandes, ou quelquefois de leur boutique entière.

L'étymologie d'*étal* est germanique (vieil allemand *stall*, siége en général; en bas-latin *stallum*). Elle est la même que celle de notre mot *stalle*; aussi les Anglais n'ont-ils qu'un seul mot pour *stalle* et *étal*. Cette communauté d'origine n'a rien de surprenant, si l'on considère qu'au moyen âge les objets mis en vente s'étalaient sur des *bancs* [1].

ETAINT, ETAIGNE ou **ÉTEINT, ÉTEIGNE** (Adjectif). — Saint-Paul, Campigny, littoral de la Seine.

Etanche [2], c'est-à-dire qui retient bien l'eau ou tout autre liquide. Se dit des tonneaux, des bateaux, des vannages, etc., qui ne laissent rien échapper.

Je ne sais comment ces mots doivent s'écrire; avec un *a*, ils seraient de la même famille qu'*étancher*, et viendraient

[1] De là l'expression italienne *banca* (comptoir) d'où nous avons tiré *banque*, *banquier*, *banqueroute* (*banca rotta*).
C'est de *stall* ou d'*étal* que viennent les mots français *étaler*, *détaler* et même *détail*. Vendre en détail (*vendere ad detallagium*), c'est proprement vendre des marchandises exposées sur des bancs ou sur des tréteaux.

[2] Cet adjectif *étanche*, que je ne trouve dans aucun dictionnaire, est français cependant, au moins dans le langage technique des ingénieurs.

de *stagnum* (V. *tanquer*); sans *a*, ils sembleraient plutôt venir d'*extinguere* [1].

ÉTALE (Adjectif). — Immobile. Je n'ai recueilli cette expression qu'à Berville-sur-Mer. Il s'agissait de l'effet produit par un coup de tonnerre : « Ma femme en a été éplapourdie et elle est restée *une écousse* (un moment) tout *étale*. »

C'est un emprunt fait à la langue des marins. Ceux-ci disent que la mer est *étale* (*stabilis*), quand elle est dans son plein et conserve quelque temps son niveau.

ÉTAMPE pour **ESTAMPILLE**. — Marque faite sur un arbre, dans une *vendue*, pour empêcher qu'il ne soit confondu avec d'autres : chaque marchand a sa marque, qu'il grave avec un marteau particulier. Vient de l'italien *stampare*, imprimer.

ÉTAT. — 1° Bon état, force, embonpoint. EXEMPLE : « Votre *jevâ* (cheval) avait fléchi ; le v'là qui reprend de l'*état*. » Cette acception favorable du mot *état* est d'accord avec sa racine (*stare*), plus que le sens élastique qu'on lui donne en français.

2° Importance, intérêt. EXEMPLE : « Ce n'est pas une affaire de si grand *état*. »

Cet emploi du mot *état* est comme un souvenir de la bonne langue du XVIIe siècle. On disait à cette époque : « *faire état* d'une personne ou d'une chose » pour « en tenir grand compte ».

ÉTENTE ou **TENTE**. — Deux significations bien distinctes :

1° Etat de ce qui est *étendu*. EXEMPLE : « Quand la pluie est tumbée, mon foin était dans l'*étente* sur le pré. »

2° Effort (accident); *tension* excessive des muscles, et maux qui en résultent : « Mon homme souffre beaucoup à ses reins, je crois que c'est une *tente*. »

(V., à la lettre *T*, deux autres acceptions du mot *tente*, pour lesquelles il n'est pas impossible qu'on rencontre quelquefois la forme *étente*.)

ÉTERCELET, ÉTARCELET. — (V. *tercelet*.)

ÉTERNIR pour **ÉTERNUER**. — (Epaignes.)

ÉTEULLES, ÉTELLES. — Les marins de l'embouchure de la Seine donnent le nom d'*éteulles* ou d'*ételles* à ces vagues tumultueuses qui succèdent immédiatement à la *barre*, et donnent un spectacle presque aussi curieux que celui de la barre elle-même. On explique, au moins en partie, ce phénomène en remarquant qu'une lutte doit s'établir entre le courant de flot qui s'impose si brusquement, et le courant de jusant qui persiste encore pendant quelques minutes au fond de la rivière.

Le mot *éteulle* ou *ételle* vient, ce me semble, du latin *extollere*.

ÉTIBOQUER pour **AGACER, TAQUINER**. — Verbe usité dans ce sens, à Pont-Audemer et à Bernay, d'après le témoignage de MM. Canel et Aug. Le Prévost. — D'*étibot* (V. ci-après) qui peut signifier, pris au figuré, *pointe, aiguillon*.

Ce mot s'emploie aussi, m'a-t-on dit, pour *chicaner*, *quereller* ; mais je soupçonne qu'il n'est alors qu'une corruption du verbe *équivoquer* mentionné ci-dessus.

ÉTIBOQUEUX pour **CHICANIER, DISCUTEUR**. — (V. l'art. précédent.) — Mot recueilli à Pont-Audemer par M. Lenormand.

ÉTIBOT. — Bout de tige ou de branche sans feuilles, en saillie sur un arbre ou sur une souche. On fait des *étibots* quand on coupe les tiges ou les branches des arbres à quelque distance du tronc ou des nœuds d'où partent les rameaux feuillus ; on en fait aussi quand on coupe des cépées à quelques pouces au-dessus du sol.

Cette expression, tres-usitée dans nos campagnes et très-utile, n'a pas, que je sache, d'équivalent en français.

Etibot doit venir du latin *stipes* ; le *b* qu'il renferme n'est qu'un *p* adouci.

ÉTIGARD (UN) pour **ÉPINE**. — (V. *digard*.)

ÉTIMER pour **ÉTAMER**. — Altération due peut-être à la prononciation du mot *étain* qui sonne mal à l'oreille comme s'il était écrit *étin*.

ETÔ. — Plume naissante des oiseaux. J'écris *étô*, parce que je regarde ce mot comme venant par apocope d'*étoc* (V. ce mot) ou d'*étouble*, (mot bas-normand qui veut dire « chaume resté debout »). — Dans le premier cas, il signifierait littéralement *souche, tronc*, et, en effet, l'*étô* est comme la souche d'où la plume doit sortir, ou comme le tronc d'un végétal dont les rameaux futurs seraient représentés par les barbes de la plume. Dans le second

[1] Dans le français actuel, les expressions *éteindre* une source, *éteindre* un torrent sont parfaitement admises.

cas, ce petit tuyau serait comparé à celui d'un chalumeau (*stipula*, d'où vient *étouble*).

Je repousse l'orthographe *étau*, non-seulement parce qu'elle n'est d'accord ni avec l'une ni avec l'autre de ces deux étymologies, mais aussi parce qu'elle entraînerait comme conséquence la prononciation *étaau* ou *étâ* (V. plus haut, p. 2). En réalité, nos paysans ne font entendre, dans la dernière sylllabe, que le son de l'*o*.

ÉTOC. — On appelle ainsi les blocs ou *dés* en pierre (quelquefois en briques) destinés à supporter les *pots*, qui sont les maîtresses pièces de la charpente dans les constructions en pans de bois.

Etoc (autrefois *estoc*) est une faible altération du mot *stock* qu'on retrouve dans tous les idiomes de la grande famille germanique, et dont la signification primitive paraît avoir été *souche*, *tronc d'arbre*. Il avait ce sens en Normandie au moyen âge; Ainsi, dans le *Coutumier des forêts* on trouve *estoc* de chesne, *estoc* de fou, pour *souche* de chêne ou de hêtre. (Le Prévost, *Communes du département de l'Eure*, art. Bérengeville.)

Voici dans Brantôme cette signification prise au figuré : « Le premier M. de Montpensier fut extrait de l'*estoc* du grand Roi Saint-Louis. » (*Vie de M. de Montpensier.*) — On dit encore en français très-familier : « J'ai tiré cela de mon *estoc*. »

Quant au sens que j'ai indiqué pour *étoc* au commencement de cet article, il est un de ceux que le *Dictionnaire de Spiers* attribue au mot anglais *stock* « *bloc* de bois ou de *pierre*. » Il est très-possible que les premiers *dés* des maisons normandes aient été faits en bois [1].

ÉTOILE POUCHINIÈRE. — (V. plus loin, à la lettre **T**.).

ÉTON pour **SECOUSSE, ÉBRANLEMENT, CHOC** et surtout **CAHOT**. — EXEMPLE : En passant par ici, « vous aurez moins d'*étons* ».

Quelquefois la première syllabe d'*éton* est si brève qu'on la supprime presque par la prononciation; ainsi j'ai entendu dire : « C'est *l'ton* de la voiture qui m'a *fatigué*. »

D'éton : brutalement, sans ménagement. EXEMPLE : « Vous avez cassé la chaire (chaise) en vous y jetant d'*éton*. »

Éton n'est sans doute que l'abréviation d'*étonnement*, que nos Normands emploient quelquefois dans un sens analogue; il se rattache également aux mots latins *attonare, attonitus*. — (V. l'art. suivant).

ÉTONNEMENT pour **ÉBRANLEMENT, SECOUSSE**. — EXEMPLE : « C'est l'*étonnement* des voitures (c'est-à-dire causé par les voitures) qui fait branler la vaisselle. »

En ancien français, étonner, étonnement avaient souvent cette signification dont on trouve encore des traces dans l'Académie et dans Trévoux. EXEMPLES : « Il lui est resté un *étonnement* au cerveau (Académie). — Les premiers coups de canon n'abattent pas une muraille, mais ils l'*étonnent* (Trévoux). »

Etienne Pasquier (qui écrivait à la fin du XVI[e] siècle) raconte que Nicolas d'Este, malade de la fièvre quarte, ayant appris d'un médecin que le meilleur remède pour son mal serait « une spavente et *estonnement* », un de ses gens s'avisa, pour lui causer cet *estonnement*, de le faire tomber inopinément dans une rivière profonde.

Le sens propre d'étonner, d'après son étymologie *tonare*, est *frapper de la foudre*. C'est en passant par la signification intermédiaire d'*ébranler, secouer* que ce verbe, s'affaiblissant toujours, est arrivé à celle qu'on lui donne le plus souvent dans le français actuel [1].

ÉTORE pour **BROU (DE NOIX)**. — (V. le

[1] En allemand, le sens le plus ordinaire de *stock* est *bâton*; par suite, on a donné en vieux français le nom d'*estoc* à un bâton ferré, puis à une grosse épée (dont il est question dans Rabelais, liv. II, chap. XV), puis à la pointe de cette épée; de là la locution « frapper d'*estoc* et de taille ».

[1] Tous les auteurs du XVI[e] siècle offrent des exemples du verbe *étonner* pris dans le sens d'*ébranler* ou de *terrifier*, et il s'en rencontre encore souvent dans ceux du XVII[e]. Je vais en citer quelques-uns :

« Quand il mourut, ils demeurèrent si éperdus et
« *estonnez* que les plus obstinez en leur religion la
« changèrent soudain. »
(Brantôme, *Vie de l'amiral de Chastillon.*)

« On le vit *étonner* de ses regards étincelants
« ceux qui échappaient à ses coups. »
(Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*)

« Les trompes et les cors font un tel tintamarre
« Que le bonhomme est *étonné*. »
(Lafontaine, *le Jardinier et son Seigneur.*)

Dans le fameux exorde de *l'Intimé* : « Messieurs, « tout ce qui peut *étonner* un coupable », *étonner* a évidemment plus de force que l'expression moderne.

M. de Châteaubriand, qui rajeunissait si volontiers les vieux mots ou les vieilles acceptions, a écrit, en 1820, dans sa fameuse invective contre M. de Cazes : « Nos larmes, nos gémissements ont « *étonné* un imprudent ministre, les pieds lui ont « glissé dans le sang. »

Dans ces divers passages, le verbe *étonner* rend l'idée d'une impression physique et morale à la fois, tandis que le mot normand *étonnement* et sa variante *éton* qui est bien plus usitée, s'appliquent ordinairement à un effet tout physique.

verbe *étorer*, qui a entre autres significations celle de *munir*, *garnir*.) Le sens littéral d'*étore* est probablement *garniture*.

ÉTORER pour **POURVOIR, MUNIR, GARNIR.** — Quoique ce mot vienne évidemment d'*instaurare*, il faut l'écrire par un *o*, car dans tous les vieux textes on lit *étorer* ou *estorer*, et à Pont-Audemer sa dernière syllabe est toujours prononcée brièvement. De même en italien on a fait *ristorare* du latin *restaurare*.

Il y a peu d'expressions plus usitées. EXEMPLE : « Comme je suis mal *étoré*! » (monté). « Une chambre *étorée* est une chambre où il ne manque rien, une chambre *garnie*. Je viens d'entendre une femme de la campagne dire à sa voisine : « Êtes-vous *étorée* de persil. »

Voici *estorer* dans le *Roman de Rou* :

« Bautent la Reine de France
« Fist Juméges e *estora*. » (V. 340).

(C'est à dire Bathilde bâtit Jumiéges et le *garnit* de tout ce qui lui était nécessaire.)

Au verbe *estorer* répondait alors le substantif *estorement* (en bas-latin *instauramentum*).

Ce mot a passé la Manche. En anglais le verbe *store* signifie *pourvoir*, *approvisionner*, exactement comme le mot normand, et *store*, substantif, veut dire provision, magasin.

J'oubliais une application particulière du verbe *étorer*. A Pont-Audemer on dit *étorer* des noix (pour les *écaler*); *étorer* des haricots (pour les écosser). Ici la meilleure traduction serait, je crois, *arranger*, *apprêter*. *Instaurare* avait quelquefois en latin un sens assez semblable.

ÉTOU ou **ÉTOUT**, pour **AUSSI**. — (V. *itou*.)

ÉTOURDI. — « De la crevette *étourdie* » est de la crevette qui ne remue plus guère, mais qui vit encore. Expression recueillie sur les bords de la Seine.

ÉTOURDITION pour **ÉTOURDISSEMENT**.

ÉTRAMER, ÉTRAMELER. — Etendre en éparpillant, comme on le fait pour la litière des chevaux. — Ces verbes viennent du latin *sternere*, par l'intermédiaire de *stramen*, paille, litière (étrain en vieux français). On dit aux environs de Rouen, dans le même sens à peu près, *sternir*, et en patois picard, *esterner*.

Je n'ai jamais eu l'occasion de recueillir ici le substantif *étrain*, qui se dit encore en basse Normandie. L'étrain joue un rôle dans la légende de Guillaume le Conquérant; à peine né, le fils du duc Robert et de la jeune Harlotte prend de la paille *plein ses bras* :

« De l'*estrain* ad plain *li* bras pris
« A sei l'a traist, e sur sei mis. »
(*Roman de Rou.*)

On en tire, bien entendu, un bon présage.

ÊTRE (Substantif). — Pièce (d'un bâtiment), chambre, demeure. — (V. *aitre*.)

ÊTRE (Conjugaison du verbe).

La conjugaison du verbe *être* varie d'un lieu à un autre et à peine est-elle fixe dans une même localité. Voici les différences qu'elle présente avec la conjugaison normale, ou du moins celles que j'ai notées :

1° Temps simples :

Indicatif présent, première personne du singulier : Je seus, je sieus, je sis.

Indicatif présent, première personne du pluriel : Je sons, ou je sommes.

Imparfait, première personne du pluriel : J'étiomes.

Préterit défini : Je sus (forme usitée du côté d'Epaignes), tu sus, etc.

Conditionnel, première personne du pluriel : Je seriomes.

Subjonctif présent : Que je seuie, que je seie; que tu seuies, que tu seies; qu'il seuie, qu'il seie, qu'il seit, etc.

Imparfait : Que je sûsse ou que je sûs; que tu sûsses; qu'il sûsse, etc.

OBSERVATIONS : Les deux formes je *seus* et je *sieus* sont remarquables, l'une par l'absence de l'*i* parasite qui s'est introduit dans je *suis*, l'autre par sa transposition. — Je *sis* se dit du côté de Conteville[1]. — Au pluriel, *sons* pourrait s'écrire *soms*; c'est évidemment une syncope de *sommes*.

La forme indiquée pour le prétérit défini est très-digne d'attention. Ce prétérit procède, ainsi que l'imparfait du subjonctif qui s'en déduit, du verbe *sum* ou *esse* et l'on évite de cette façon les emprunts que les conjugaisons latine et française ont faits au verbe défectueux *fuo*.

Au subjonctif, la prononciation de *seuie* et de *seie* est mouillée comme si l'on écrivait : « que je *seuille*, que je *seille*, etc. »

[1] Cette forme *je sis* est peut-être la plus répandue des variantes du mot français *je suis*, et c'est celle des paysans de Molière; mais elle est aussi la plus vicieuse; car elle a, comme *je suis*, les deux lettres *i* et *s* (final) non indiquées par l'étymologie, et elle n'a point l'*u* qui était utile au contraire pour rappeler le mot latin dont tous ces mots sont tirés.

Je *sieus* se trouve habituellement dans la *Muse normande*, de Louis Petit, qui paraît s'être attaché à reproduire le patois usité à Rouen vers 1658. EXEMPLE :

« Et si je *sieus* ton fait, tu me le fras savor. »

2° Temps composés.

Pour les temps composés, on emploie fréquemment, au lieu de l'auxiliaire *avoir*, le verbe *être* lui-même; de même qu'on dit en italien *souo, stato* et en béarnais *soui estat*, on dit à Pont-Audemer je *seus été*, je *sieus été*, je *suis été* et malheureusement aussi je *suit été* [1].

J'ai comparé cette conjugaison normande aux conjugaisons picarde et berrichonne, données par MM. Corblet et Jaubert, ainsi qu'avec les formes employées au XII° siècle par Wace, l'auteur du *Roman de Rou*; elle diffère de toutes, et, chose étrange, c'est peut-être de la conjugaison berrichonne qu'elle se rapproche le plus.

ÊTRE POUR. — Aller (suivi de l'infinitif), être sur le point de... EXEMPLE : Savez-vous que Colin *est pour* se marier de Norine? » (va se marier avec Honorine).

Voici un terrible mot échappé à un fils de famille dans l'arrondissement de Bernay : « Mon père mort, je *suis pour* être riche. »

C'est une tournure anglaise : « *I am to* leave. » (Je *suis pour* partir.) En latin on dirait *in eo sum ut* proficiscar, » ce qui est encore à peu près la même chose.

Être pour... se dit aussi à Pont-Audemer dans un autre sens : *être fait pour*..., *capable de*... EXEMPLE : « Un jour de noce est *pour être* gai. »

Cette locution se rencontre très-souvent dans Molière :

« *Serais-tu* pour me trahir? »
(*L'Avare*, acte II, sc. II.)

« *Suis-je pour* la chasser sans cause légitime? »
(*Les Femmes savantes*, acte II, sc. VI.)

ÉTRIF (D'). — Saint-Paul-sur-Risle : violemment, brutalement.

Je ne saurais écrire autrement cette locution adverbiale, quoiqu'on prononce *d'étri* ou plutôt *d'tri*, l'*e* étant tout à fait muet. Elle est tirée sans doute du mot *étrif* (V. l'art. suivant), qui semble, du reste, perdu à Pont-Audemer.

Voici une phrase que je viens d'entendre : « Cette planche s'est brisée parce qu'on l'a clouée *d'tri* » (brutalement, ou peut-être, trop juste, trop serré).

[1] Les vieux auteurs français présentent bien des exemples du verbe *être* employé ainsi comme son propre auxiliaire.
Il paraît qu'on pouvait, au temps de Louis XI, se servir *ad libitum* d'*être* ou *d'avoir*, car deux lettres de ce prince adressées à M. de Bressuire et transcrites par Brantôme dans ses *Hommes illustres* commencent l'une par ces mots : « *J'ai esté* adverty... », et l'autre par ceux-ci : « Je *suis esté* adverty... »
Brantôme dit à propos de ces lettres mêmes : « Je *suis été* curieux d'en recouvrer quelques unes. »

ÉTRIVER (Actif et neutre). — Sens actif : contrarier, vexer, gourmander. EXEMPLE : Ça va les *étriver*. — Ce mot doit s'entendre ainsi dans le passage suivant du *Roman de la Rose* où il s'agit de la Parque Atropos :

« Mais quand je vois venir la grive (la cruelle),
« Qui contre moi tence et *estrive*... »

Sens neutre : enrager, être vexé, d'où *faire étriver*, faire enrager; locution très-employée :

« Tu mes *fais* par trop *étrivé*. »
(*Muse normande*, de L. Petit; dialogue intitulé *Gelousie*.)

Étriver, pris neutralement, veut dire aussi résister, faire obstacle, et s'applique souvent alors à des objets inanimés, par exemple à une porte que le frottement arrête, à un tiroir qui s'ouvre difficilement. On dit alors « ça *étrive* » (ça ne va pas).

C'est dans ce sens à peu près que Montaigne a dit (*Essais*, liv. III) :

« La philosophie n'*estrive* point contre les « voluptés naturelles, pourveu que la me- « sure y soit jointe. »

De même Labruyère, dans une phrase qu'on dirait empruntée à l'auteur des *Essais* :

« Je ne puis *estriver* contre mon penchant et aller au rebours de mon naturel. »
(Ch. V, *de la Société et de la Conversation.*)

Si le verbe étriver était familier à nos ancêtres, le substantif correspondant l'était encore davantage. *Estrif* ou *étrif* voulait dire querelle, combat et aussi peine, contrariété. La première signification est encore celle du mot celto-breton *strif* ou *striv* (V. Legonidec), d'où *étrif* paraît tiré, et du mot anglais *strife* qui en vient aussi directement ou indirectement; la voici dans un vers de La Fontaine :

« En cet *étrif* la servante tomba. »
(*La Servante justifiée.*)

La seconde a été adoptée par Rabelais, notamment dans ce passage :

« Là où n'est femme, j'entends mère-famille et en mariaige légitime, le malade est en grand *estrif*, » dit Panurge quand il cherche des raisons pour se marier.

ÉTUI... d'une noisette. — Sa coquille.

ÉTYMOLOGIES CELTIQUES OU GAULOISES. — (V. à la lettre *C*.)

ÉTYMOLOGIES GERMANIQUES ET LATINES. — (V. à l'appendice, (Nos 1 et 2.)

EU pour **E.** — EXEMPLES : *Eulle, queul, aveuc, vieuillir,* pour elle, quel, avec, vieillir.

EU pour **OU.** — Ce changement est moins fréquent que l'altération inverse (V. à la lettre *O*). En voici des exemples : *feugère* pour fougère, *remeuiller* pour remouiller (dégeler), etc.

EU pour **U.** — *U* sonne généralement *eu* dans la bouche de nos paysans normands. EXEMPLES : *forteune, rheume, pleume*, pour fortune, rhume, plume ; *eune* pour une (*una* ou *quædam*) ; *nous beuvons*, pour nous buvons, etc. [1]

Cette prononciation s'accorde avec l'ancienne orthographe française. — En parcourant les auteurs du XVIe siècle, on voit constamment *eu* dans les mots où nous mettons *u* aujourd'hui. Sous Henri IV, saint François de Sales écrivait *asseuré* pour assuré ; et j'ai lu quelque part qu'Henri IV lui-même, voulant donner à un M. de Saumery un témoignage de son estime, se plut à le tirer du nom de ce seigneur : « Amy *seur.* » Il est resté quelques traces de cet usage dans notre orthographe moderne ; c'est ainsi que l'on écrit *eu* (participe passé d'avoir) et *gageure*, quoiqu'on prononce *û*, *gajûre*.

Comment se prononçait autrefois cette voyelle composée *eu ?* Il paraît que cela a beaucoup varié et qu'on a dit tantôt *eu*, tantôt *u*. Ce qui est sûr, c'est qu'à certaines époques, même au XVIIe siècle, il a été permis de faire rimer ensemble des finales en *eu* et en *u* qui ne feraient aujourd'hui que de très-mauvaises rimes. En voici un exemple dans Cl. Marot :

« Je suis taillé de mourir en yver
« Et en danger, si en yver je *meurs*,
« De ne voir pas les premiers raisins *meurs.* »

Autre exemple tiré de Lafontaine :

« Mars autrefois mit tout l'air en *emeute* ;
« Il en naquit plus d'une aigre *dispute.* »

EURÉE ou **HEURÉE** (de lait). — (V. *harée.*)

EUSSE, EUCHE. — Chevillette souvent tortue qui traverse le bout de l'essieu et qui contient la roue dans les voitures de construction ancienne ou grossière ; du latin *axis* probablement (Cte Jaubert, art. *usse*) [2].

EUX pour **EUR**, à la fin des mots. — Cette transformation n'est pas particulière aux paysans de Normandie : elle leur est commune avec tous ceux des provinces où l'on parle la langue d'oil. Je citerai, notamment, tous les noms qualificatifs en *eur* et le pronom *leur* dans ses différents emplois. EXEMPLE : « Un *voleux leux* a pris *leux* argent. »

Telle était du reste, au moins pour les noms qualificatifs, l'ancienne prononciation française que la vieille cour, avant 1789, a maintenue tant qu'elle a pu. Le maréchal de Richelieu ne parlait pas autrement ; il disait, par exemple, un *balayeux*, un *porteux* ; aujourd'hui encore, la vénerie, débris de l'ancien régime, affecte d'appeler ses piqueurs : des *piqueux*.

EUX pour **OIR**. — Ce changement s'applique aux noms d'outils, d'ustensiles, de vêtements, terminés en *oir*.

La plupart des gens de la ville et une partie des campagnards vers le nord de l'arrondissement, disent un *rasouer*, un *mirouer*, un *mouchouer*, etc., ou plutôt un *rasouère*, un *mirouère*, car ils font sonner l'*r* final. Mais à Saint-Paul, à Campigny, à Epaignes, et partout où *oi* se prononce habituellement *ai*, ces mêmes mots prennent la terminaison *eux* ; là tous les paysans disent un *raseux*, un *mireux*, un *moucheux*, etc.

ÉVADER ou **S'ÉVADER**. — Passer, disparaître. J'ai entendu dire des nuages : « V'là qu'ils commencent à *s'évader* » et d'un mal d'entrailles dont on demandait des nouvelles : « Il est *évadé.* »

« Je vois notre maison et ma frayeur
s'*évade.* »

(*Amphytrion*, sc. Ire.)

ÉVANOUIR pour **S'ÉVANOUIR**. — C'est de l'ancien français. On lit dans Saint-Simon, tome I : « Harlay pensa *évanouir* », et dans Brantôme, parlant d'une dame qui faisait la renchérie : « *Elle en évanouissait* soudain. »

(*Dames galantes*, discours IV.)

EXCRU. — (V. *écru.*)

EXEMPLE (D') pour **D'UN BON EXEMPLE**. — « Cette conduite là n'est pas d'*exemple.* »

[1] Le changement inverse, *u* pour *eu*, est beaucoup plus rare. — (V. à la lettre *U*.)

[2] Charles Nodier, d'après l'Académie, donne le mot *esse* avec l'explication suivante : « Cheville de fer tortue à peu près en forme d'*s* qu'on met au bout de l'essieu d'une roue, etc. » Il s'agit bien du même objet, et l'étymologie indiquée est simple et plausible ; mais elle s'accorde moins bien avec la forme normande et surtout avec la forme berrichonne qu'avec le mot français.

EXPOSANT. — Exposé à se détériorer ou à se salir : « Cela n'est pas *exposant* » est une phrase qu'on entend répéter souvent et qui s'applique aux comestibles, aux étoffes, aux couleurs, etc. Les Parisiens font à peu près le même usage du mot *susceptible* (sous-entendu de se gâter, de changer, etc.).

EXPOSITION. — Risque, danger. Mot très-employé. Exemple : « Vous pouvez aller par ce chemin, il n'y a pas d'*exposition*. »

F

FÂ pour **FAULX**. — « Avant la *fâ* » ou « après la *fâ* » se dit souvent à la campagne pour « avant ou après la *fauchaison* ». Tournure élégante, tout à fait dans l'esprit de la poésie latine.

FABIN. — Bavard inconsidéré et menteur, rapporteur. On donne volontiers cette épithète aux domestiques qui dénoncent leurs camarades. Elle prend le féminin : « Défiez-vous de cette fille, c'est une *fabine*. » De *fabula*, ou de *fabulari*.

FÂCHEUSEMENT. — Malheureusement.

FACILE (avoir). — « J'ai *facile*, je n'ai pas *facile* » pour « cela m'est ou ne m'est pas *facile* ». Se dit beaucoup à Pont-Audemer et à Rouen, dans toutes les classes de la société.

FAÇONS DU BLÉ. — (V. *labour*.)

FAILLI. — Disparu, perdu : participe de faillir, pris dans le sens de manquer, faire défaut. Exemple : « Est-ce que les œufs sont *faillis?* » (Est-ce qu'il n'y a plus d'œufs ?) En bon français, *failli* ne s'emploie qu'avec le verbe avoir. Exemple tiré de l'Académie : « La branche royale des Valois *a failli* dans la personne de Henri III. »

FAILLISSANT (au jour). — Se dit habituellement pour « à la chute du jour ».

FAIMVALLE. — Appétit désordonné. Ce mot qui a été français n'exprime pas, comme *fringale* dans le langage actuel, une indisposition accidentelle et passagère, mais une maladie véritable, à laquelle les chevaux sont sujets, et dont les hommes sont atteints quelquefois. — J'écris *faimvalle* (et non *finvalle*) à l'exemple de l'Académie qui admet encore ce mot.

De *fames caballi* peut-être. M. Duméril, dans son dictionnaire normand, traduit *mauvaise faim*, parce que *fall* (ou *gwal*) signifie *mauvais* en bas-breton. M. Littré adopte dans son dictionnaire cette étymologie hybride, qui a le mérite d'expliquer à la fois *faimvalle* et *fringale* [1].

FAIMVALLIER (Adjectif). — Celui qui est atteint de *faimvalle*. (V. l'art. précédent.) Exemple : « Ma jument est *faimvallière*. »

FAINETTE pour **FAINE**. — Fruit du hêtre. *Fanet*, *Fainet*, noms de famille, sont tirés sans doute de deux autres formes du même mot.

FAINIANT, FAIGNANT pour **FAINÉANT**. — C'est du vieux français ; on lit dans *le Testament de Pathelin* :

« Fu présent Mathelin le sourt
« Attourné de Gaultier *faict-nyent*. »

Dans Rabelais on trouve *faict-néant*, qui sert de transition pour arriver au mot actuel :

« Il se appelle (dit Panurge) frère Jean *faict-néant*. »

(*Pantagruel*, IV, 21.)

A Paris et aux environs, le terme populaire est *faignant* (l'une des formes usitées à Pont-Audemer). — On admettait généralement que ce mot n'était qu'une corruption de fainéant, quand M. Génin est venu soutenir (Var. p. 371) avec son esprit ordinaire que le peuple a raison de dire faignant ou plutôt *feignant*, et qu'il faut voir dans cette expression le participe du verbe *feindre*, que les anciens écrivains emploient souvent dans le sens d'*hésiter*. Ainsi l'on trouve dans Molière, indépendamment des exemples cités par M. Génin :

« Tu feignois à sortir de ton déguisement. »

(*Etourdi*, acte V, sc. VIII.)

Jusqu'ici M. Génin peut avoir raison ; mais il ajoute (et en cela il se trompe assurément) que les Parisiens donnent à leur mot *faignant* un sens tout particulier ;

[1] La forme intermédiaire *fangale* est usitée en patois béarnais.

que le *fainéant* ne fait rien, tandis que le *feignant* fait peu et de mauvaise besogne, *feint* de travailler. — La vérité est que les deux mots sont purement et simplement des synonymes de *paresseux*.

FAIRE (Verbe). — « Vous *faisez* » pour vous *faites*. — Cette forme qui est certainement la plus ancienne et la meilleure, est familière, ici comme partout, aux gens du peuple et aux enfants.

A ce verbe faire se rattachent plusieurs locutions plus ou moins remarquables :

1° *En faire*... Quand on cherche à déboîter ou à déplacer d'une manière quelconque un objet qui offre de la résistance, on examine, après chaque effort, si un mouvement a eu lieu, et l'on dit : « *Il en fait* » ou « *il n'en fait pas* ».

2° *Faire de soi* : Chercher des ressources en soi-même, voler de ses propres ailes. « Je fais de moi » est le mot des personnes qui ne veulent plus être serviteurs à gages ou employés subalternes, et qui cherchent à vivre de leur propre industrie. C'est absolument le *far da sé* des Italiens, rendu célèbre par la déclaration de Charles-Albert en 1848 :

« L'Italia fara da sè. »

3° *Faire compte de*... Tournure employée par nos écrivains jusqu'au XVIIIe siècle :

« ... Ils ne *font* plus de *compte*
« Que d'un cercle à fleurons de marquis ou de comte. »
(Voltaire, *Epîtres*.)

Dans le français actuel, on ne dit plus que *tenir compte* de...

4° *Faire celui* (ou *celle*) *qui*... Par exemple « j'ai *fait celui qui* ne regardait point » se dit habituellement pour « j'ai *feint* de ne pas regarder ». — « Il *fait celui qui* est malade » pour « *Il fait semblant* d'être malade ». — Faire est ici synonyme de *contrefaire*, comme dans les tournures bien françaises : j'ai *fait* l'étonné; il *fait* le fou, etc. — Cette locution est également usitée dans les provinces du Centre; **Exemple** :

« Et la voilà qui *fait celle qui* ne s'en souvient seulement point. »
(George Sand, *Claudie*.)

5° *Faire laid* à quelqu'un : lui faire la mine, lui montrer qu'on le trouve désagréable.

Faire sot à quelqu'un, lui faire honte d'une sottise.

Ces tournures elliptiques, la seconde surtout, sont d'un usage journalier. — J'ai entendu dire, par exemple, d'un enfant qu'on rebutait et qui avait, à cause de cela peut-être, l'humeur farouche : « C'est tout simple qu'il soit comme ça : tout le monde *lui fait laid*, tout le monde *lui fait sot*. » Traduisez : « Tout le monde semble lui dire : que tu es laid ! que tu es sot ! »

Très-souvent *faire sot* signifie faire mauvais accueil, rebuter. **Exemple** : « Pour vous débarrasser de cet homme-là, il faut lui *faire sot*. »

6° *Faire une heure* : « Quelle heure faites-vous ? » — (V. *heure*.)

FAIRE-VALOIR (Verbe et substantif). — (V. à la lettre *V*.)

FAISANCE. — Travail, *ce que l'on fait*, et quelquefois zèle, bonne volonté. — **Exemple** : « J'ai un nouveau domestique, je suis content de sa *faisance*. » — (V. l'art. suivant.)

Wace emploie ce mot dans le sens de *vaillance, exploits* :

« ... Assez avez conté
« De votre grant fésance. »
(*Rou*, V. 1,257.)

FAISANT (Adjectif). — Laborieux, vaillant, *qui fait beaucoup*.

Mot très-employé. **Exemples** : « Cet ouvrier-là n'est pas *faisant*. » — « Votre jument est *faisante* » et si l'on veut insister sur l'éloge, « elle est *bienfaisante* ».

Quelquefois *faisant* signifie « empressé de rendre service, obligeant » et au figuré, favorable, avantageux. Ainsi l'on dira : « V'là un vent qui n'est guères *faisant* » (qui n'aide guère à l'ouvrage); et encore : « Cette besogne-là n'est pas *faisante* » (elle est ingrate, désavantageuse).

FAISCELLE ou **FESCELLE.** — Plate-forme du pressoir, sur laquelle on étale les pommes pilées dont on veut exprimer le jus. C'est la même chose qu'une *moie*. (V. ce mot qui est plus usité.)

En Berry le même mot veut dire « panier ou moule à égoutter les fromages », et M. le comte Jaubert, dans son glossaire, remarque très à propos que c'était le sens du mot fiscella :

« ... Gracili *fiscellam* texit hibisco. »
(Virgile, *Egl.* X.)

On conçoit que cette signification ait pu conduire à celle du mot normand, car la plate-forme d'où le cidre semble s'échapper par l'action du pressoir peut être regardée comme une sorte d'égouttoir ou de *fiscella* sur une grande échelle.

FAIT (COMME DE). — Cette locution « *comme de fait* » et cette autre « *il est de fait* » veulent dire toutes deux : *en effet*,

mais s'emploient dans des cas différents.

La première s'intercale dans les récits. Exemple : « X... m'avait dit qu'il viendrait, — *comme de fait* — je l'ai vu arriver à midi. » Avant et après les mots soulignés, le narrateur fait une petite pause.

La seconde est une réponse approbative. Exemple : « On m'a dit que vous aviez été souffrante. » Réponse : « *Il est de fait.* »

Fait (à) pour **tout à fait**. Exemple : « J'sommes abriés du vent *à fait.* »

Fait-mourir (être). — Etre mis à mort. — Cette expression populaire est usitée également aux environs de Paris et à Paris même, dans les provinces du Centre (Jaubert), etc.

« *Etre fait mourir,* dit Vaugelas dans ses *Remarques*, est une façon de parler usitée le long de la rivière de Loire. La noblesse du pays l'a apportée à la cour, et M. Coëffeteau, qui était du Maine, en a usé toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Les Italiens ont cette phrase; le cardinal Bentivoglio a écrit dans son *Histoire de France :* « Il Borgo-Maëstro d'Auvergne *fu fatto morire* in Vilvorde. »

Remarquez qu'*être fait mourir* n'est pas synonyme d'être *tué;* on ne dira jamais d'un homme tué à la guerre ou par accident qu'*il a été fait mourir*.

Falaise. — En vieux français *faloise* et *falise,* en bas-latin *falesia.*

Le souvenir qui se présente à l'esprit dès qu'on prononce le mot de *falaise,* est celui de ces blanches murailles qui s'élèvent au bord de la Manche, d'Etretat au Tréport, et qui, se répétant de l'autre côté du détroit, ont valu à l'Angleterre le nom d'*Albion;* mais les riverains de l'embouchure de la Seine donnent à ce mot un sens plus large : ils nomment *falaises* tous les escarpements qui bordent la rivière ou la baie, quelles que soient leur couleur et leur formation géologique. Ils sont d'accord en cela avec l'Académie qui définit les falaises « des terres et des rochers escarpés au bord de la mer », et ne dit pas qu'ils soient nécessairement de nature calcaire.

Autrefois ce même mot avait une signification plus générale encore, car il s'appliquait à tous les escarpements, même à l'intérieur des terres : témoin le nom de la ville de Falaise, qui n'est pas voisine de la mer. — Suivant Chevallet, *falaise* serait dérivé du mot tudesque *felisa,* rocher, d'où viendrait aussi le *fels* des Allemands modernes [1].

Falle. — Gorge, poitrine des animaux, jabot des oiseaux. Ce mot, synonyme de *brichet* ou *briquet*, s'applique souvent à l'enveloppe extérieure de la poitrine. Ainsi l'on dira de la *brée* (rouge-gorge) ou d'un chat à gorge bien blanche « qu'ils ont une belle *falle* ». — On le dira même familièrement d'une femme.

Par extension, *falle* signifie aussi estomac; j'ai entendu donner à un glouton le surnom expressif de *Quatre-Falles.*

Il y a, dans plusieurs parties de la Normandie, un autre mot, *fourcelle,* qui signifie aussi poitrine. Toutes ces expressions *fourcelle, brichet, falle* paraissent avoir, quant au sens littéral, une assez grande analogie. La *fourcelle* est proprement *l'os fourchu* de la poitrine, le sternum des oiseaux. *Brichet*, en vieux français *brechet*, paraît indiquer l'espèce de brèche ou de creux qui se trouve soit au-dessus, soit au-dessous des côtes. Le mot *falle* (de *fallere*) exprime peut-être la même idée : ce serait la partie de la poitrine où les os *font défaut.*

Au reste, il y a pour *falle* une autre étymologie qui, si elle n'est pas la vraie, offre au moins un rapprochement curieux : c'est le mot germanique *hals,* qui signifie encore en allemand *gorge, gosier*. (V. l'art. *hère,* où j'ai parlé des rapports qui existent entre *f* et *h* dans la formation des mots.) — (V. *défaller.*)

Falloir ou **fâller** (Futur et conditionnel du verbe : *Fatllera, fatllerait,* au lieu de : il faudra, il faudrait). — Nos Normands suppriment le pronom dans tous les temps de ce verbe, et allongent beaucoup la première syllabe. — On dit aussi, mais plus rarement : *faillira, faillirait,* comme s'il s'agissait du verbe faillir.

Il n'est pas rare non plus qu'on remplace ces futurs *fatllera, faillira,* par la petite phrase : *va fâller* (c'est-à-dire *il va falloir*).

Exemple : « *Va fâller* bailler d's écus. » — (V. plus loin *faut que...*)

Famine (de la). — Petites espèces de véroniques très-abondantes dans les terres nouvellement remuées.

[1] Autre étymologie : pourquoi *falaise* qui paraît désigner proprement « un terrain taillé en précipice », ne serait-il pas de la même famille que *fall* qui signifie chute en allemand et en anglais, et *faille*, vieux mot français que la science moderne a rajeuni pour indiquer une rupture brusque entre deux formations géologiques ? il se rattacherait ainsi à notre mot *faillir*, et au *fallere* des Latins.

Ce nom de *famine*, usité surtout du côté de Berville, fait évidemment allusion à l'inutilité de la plante et à sa présence dans des terres cultivées, qu'elle *affame* en quelque sorte.

FANAIL, au pluriel des **FANAILS**. — Lanternes des charrettes et des autres voitures. Mot usité aussi parmi les marins, qui donnent ce nom aux lanternes, fixes ou mobiles, des navires.

FANERIE. — Fenaison.

FANES (DES). — Débris foliacés de certains végétaux cultivés qu'on laisse perdre comme inutiles; par exemple, les feuilles de pommes de terre, des asperges montées, etc.

On appelle aussi *fanes* les grandes herbes qui croissent dans les rivières, et notamment les renoncules à tiges nageantes et très-allongées qui en recouvrent quelquefois toute la surface. On leur donne surtout ce nom quand elles ont été fauchées et qu'elles sont entraînées par le courant. — Même origine que celle du mot français *faner* (*fenum*).

FANFAGNER ou **FAFOGNER**. — Balbutier, tergiverser, hésiter [1].

Serait-ce une corruption du latin *vana fingere*, essayer des mensonges inutiles ?

FANGES (DES) ou **DE LA FANGE**. — C'est la même chose que des *fanes*, et c'est une corruption de ce dernier mot. (Le *g* y a été introduit comme dans *étrange*, *vendange*, *lange*, où il n'était pas appelé non plus par l'étymologie, ces mots étant dérivés *d'extraneus*, de *vindemia*, de *lanosus*.)

Exemple : « Les moutons ont mangé les navets qu'on venait d'arracher : ils n'ont laissé que la *fange*. »

FARME (Substantif). — La prononciation *a* pour *e* étant très-ordinaire, je ne note celle du mot *ferme* que pour faire remarquer qu'elle a passé dans la langue anglaise : *farm*.

FASCINE (on prononce *fasceine*). — Petite botte de paille, paillasson grossier qu'on place sous les échelles des couvreurs et sous les gros fardeaux à transporter, pour amortir l'effet des frottements et des chocs.

[1] Je trouve dans le glossaire de L. Dubois une autre forme du même mot, *fafigner*, qu'il dit être usitée dans la Seine-Inférieure. *Feindre* (*fingere*) a souvent, en vieux français et même dans Molière, la même signification (hésiter). *Faigniant*, que M. Génin voudrait écrire *feignant* et qui n'est, selon lui, que le participe présent de *feindre*, n'est pas sans analogie, même dans la forme avec *fafigner* et ses congénères; c'est peut-être dans un de ces rapprochements qu'il faut chercher l'origine de l'expression normande.

FATIQUE, FATIQUER pour **FATIGUE** et **FATIGUER**. — Cette prononciation dure est usitée aussi à Lisieux (L. Dubois) et dans les provinces du Centre (Jaubert).

Les Italiens disent semblablement *fatica*, *faticare*.

> « Notte et giorno *faticar*
> « Per chi nulla sa gradir... »
> (Début de l'opéra de *Don Giovanni*.)

« Se fatiguer nuit et jour pour qui ne vous en sait aucun gré...»

Du latin *fatiscere*, selon M. Littré.

FAUCILLE (HERBE A LA). — C'est un des noms vulgaires de l'ivraie ordinaire et de l'ivraie multiflore. On le leur donne à cause de la courbure prononcée qu'affectent leurs tiges, surtout dans les champs où elles grandissent beaucoup. — (V. *herbe à la cremillère*.)

FAUCILLES (POIS). — Haricots-flageolets. Nom tiré de la forme de ces haricots et préférable au mot français, qui a l'air d'être lui même significatif, tandis qu'il n'est réellement qu'une corruption du latin *phaseolus*. — (V. *fèves de pied*.)

FAUQUER pour **FAUCHER**. — « A Martin de Desville, pour avoir *fauqué* l'avoine. » (Texte de 1447, cité par M. Léop. Delisle, chap. XII.)

FAUQUET. — Faucille pour scier le chaume. — Croissant pour élaguer les arbres.

FAUQUEUX pour **FAUCHEUR**.

FAUT (COMME IL). — Honnête, sans reproche, convenable. — (Populaire.)

« Quand on est *comme il faut* (me disait une femme de journée en parlant d'elle-même et de ses compagnes), on a de l'agrément partout. »

Cette locution *comme il faut* est des plus française; mais elle change souvent de sens selon les personnes et les lieux. L'acception que je viens de noter est celle qui fait le plus d'honneur à ceux qui l'emploient.

FAUT QUE. — « *Faut que* j'aye été deux heures à faire la route. » — « *Fallait* qu'il fût minuit qnand nous sommes arrivés. » (C'est-à-dire : *j'ai bien été* deux heures à faire la route, il *était bien* minuit, etc.)

Cette locution familière est très-usitée

à Pont-Audemer. Je la crois française quoiqu'elle ne soit pas notée dans le Dictionnaire de l'Académie. En voici un exemple dans J.-J. Rousseau :

« Il *faut que* j'aie appris et rappris vingt fois les *Eglogues* de Virgile dont je ne sais pas un seul mot. »

(*Confessions*, liv. VI.)

FÂVIÂS, (dernière syllabe très-allongée). — Tiges et cosses, sèches ou vertes, de *fèves*, c'est-à-dire de haricots; on les donne à manger aux bestiaux [1].

FÉ pour **FER**. — C'est surtout quand il s'agit des *fers* d'un cheval que cette prononciation est usitée. **Exemple** : « Faut lui remettre deux *fés*. »

FEIN pour **FOIN**. — C'est un vieux mot français : (du latin *fenum*).

« Cheval de paille, cheval de bataille,
« Cheval d'avoine, cheval de poine (peine).
« Cheval de *fein*, cheval de rien. »

(Ancien dicton.)

« Après disner, ilz s'esbatoyent à boteler du *fein*. »

(Rabelais, *Gargantua*, chap. XXXIV.)

FEINER pour **FANER**. — (V. *féner*.)

FÉLISQUE, FILISQUE pour **FÉLIX**. — Nom de baptême.

FÉLOUÉ. — Chétif, malingre (peu usité). — Variante presque méconnaissable de l'adjectif *fluet*.

FEMELLE (sans accent sur le premier *e*). — Femme. — (V. *fumelle* qui se dit davantage.)

Ces mots ne se prennent point en mauvaise part.

Female a quelquefois ce sens en anglais.

FENDANT, et par corruption **FÉDANT**. — Facile à fendre (forme active avec signification passive). **Exemple** : « V'là du bois qui n'est pas *fendant*. »

FÉNER, FENER, FEUNER. — Actif et neutre : *faner*, faire le foin; plus rapproché du latin *fenum* ou *fœnum* que la forme française.

Le participe présent *fénant* s'emploie assez souvent comme adjectif : « Une journée *fénante* » est celle qui favorise la fenaison.

[1] On voit dans l'ouvrage de M. Léop. Delisle, p. 315, qu'il y avait autrefois toute une famille de mots en *as*, tels que *fromentas*, *orgeas*, etc., qui signifiaient paille de froment, d'orge, etc. Notre mot *favias* se rattache à ce groupe.

Féner se dit très-souvent pour se *faner*, se dessécher, se flétrir. **Exemples** : « L'herbe *fène* bien par ce temps-là. » — « Mettez ces fleurs dans l'eau pour qu'elles ne *fènent* pas. »

FÊNERIES (LES) pour **LA FENAISON**. — **Exemple** : « C'était dans le temps des *fèneries*. » — (V. *féner*.)

FÉNOTTER. — Faner négligemment, ou d'une manière discontinue.

FERDOT, FEURDOT, et quelquefois **VERDOT** (*V* pour *F*). — Gros fausset, morceau de bois arrondi qui sert à boucher le trou d'un tonneau et qu'on remplace ordinairement par une chantepleure quand on veut mettre le tonneau en vidange.

Le *ferdot* est de plus grande dimension que la *pignette*. (V. ce mot.)

FÉREUX (MARTIN) pour **MARTIN-FIÉREUX** ou **MARTIN-LE-FIER** probablement.

« T'es de la noblesse de *Martin-Féreux* ! » se dit par dérision à ceux qui font les dédaigneux sans sujet.

FERMENT ou **FERMANT**. — Nom propre. — De *firmamentum*, lieu fortifié où l'on est en sûreté, et, au figuré, appui, caution.

Il y a dans le département de l'Eure, du côté de Gisors, une commune du nom de Saint-Denis-le-*Ferment*.

FERMER. — Enfermer, mettre en lieu de sûreté. **Exemple** : « Vous pouvez *fermer* votre cheval dans l'écurie d'un tel [1]. »

En bon français, *fermer* et *enfermer* ont des significations très-distinctes : on *ferme* une maison, on *enferme* quelqu'un dans une maison. Cependant ces deux mots sont confondus l'un avec l'autre, non-seulement en Normandie (où *fermer* pour *enfermer* pourrait passer pour une de ces apocopes si familières aux gens du pays), mais aussi à Paris, au moins dans les classes peu lettrées; Mme Roland elle-même fait plusieurs fois cette faute dans ses mémoires; ainsi elle dit, p. 12 du tome II :

« Les autres jours, *fermés* en famille, nous étions souvent, etc. »

[1] *Fermer* ne peut venir que de *firmare*. Ce mot a dû signifier d'abord *affermir*, consolider (Rabelais l'emploie dans ce sens); puis il aura pris successivement les significations de *fortifier*, rendre sûr, mettre à l'abri, et enfin *fermer* ou *enfermer*. Voici une phrase, citée par Roquefort, où *fermer* est précisément la traduction de *firmare* :

« Thronus ejus in æternum *firmabitur*. » (Prov. de Salomon.)

« Sa trône sera *fermée* sans fin. » (Trad. française du moyen âge.)

FERMIN ou **FAIRMIN, FREMIN.** — C'est ainsi qu'on prononce à la normande le nom de saint *Firmin*, l'un des saints les plus souvent invoqués dans ce pays. — (V. *engelé.*)

FÉRONNIER. — Marchand de fers (clous, pentures, boulons, etc.), diffère de quincaillier qui vend surtout des ustensiles de ménage.

FERRAND. — Nom propre. — Forgeron, maréchal, ouvrier qui travaille le fer : *ferrarius.*

Signification moins large que celle des noms Fabre, Favre, Lefèvre, etc. (*faber*), qui pouvaient s'appliquer à tous les ouvriers en métaux.

Ce nom figure dans un titre de 1246, (M. Le Prévost, art. *Aviron.*)

FERRET. — Sorte de tonneau à cidre contenant 500 à 600 pots (mot peu usité.)

FERTINAGE (DU). — J'ai entendu appeler ainsi de mauvais taillis, de petits arbres mal venants. « C'bois-là, ce n'est que du *fertinage.* »

Cette expression n'est probablement qu'une corruption de *fretinage* et une application du sens général qu'on donne souvent en français au mot *fretin* [1]. — (V. *coudraille, hétriche, etc.*)

FESCELLE. — (V. *faiscelle.*)

FESSART. — Nom propre. Origine douteuse; pour *fessu*, je suppose. — En tout cas, ce nom remonte à une époque fort reculée, car on voit un Rogerius Fessart figurer dans un acte relatif à l'abbaye de Préaux, cité par M. Aug. Le Prévost.

FESSIÈRE. — Appareil formé de sangles et de cordes, que l'on dispose sur le corps des vaches et des génisses de manière à les empêcher de lever la tête; on préserve ainsi de leurs atteintes les arbres à fruit sous lesquels on les laisse paître; ces entraves s'opposent aussi à ce qu'elles montent sur les *fossés* et franchissent les clôtures. — (V. *enfessiérer* et *enfettonner.*)

FÉTONNAGE, FÉTONNERIE. — Substantifs correspondant au verbe *fétonner*, mais bien moins usités.

[1] Quelle est l'origine du mot *fretin* qui veut dire proprement, comme on sait, menu poisson? Il faut le rapprocher, je crois, du mot *frai* qui joint ce même sens à sa signification la plus ordinaire. En anglais *fry*, qui correspond à *frai*, réunit également les deux sens.

FÉTONNER. — Se donner beaucoup de mouvement pour peu de besogne.

J'avais pensé d'abord qu'il fallait écrire *faitonner*; je voyais dans ce verbe un fréquentatif ironique du verbe *faire*; mais j'ai changé d'avis après avoir lu les vers suivants de M[me] d'Houdetot :

« Oh ! le bon tems que la vieillesse !
« Ce qui fut plaisir est tristesse,
« Ce qui fut rond devient pointu ;
« L'esprit même est *cogne-fétu.* »

M. Saint-Marc Girardin, qui cite ces vers dans la *Revue des Deux-Mondes* (septembre 1853), explique *cogne-fétu* par « agité sans rien faire » (traduction adoptée aussi par l'Académie). On est ainsi sur la voie de l'étymologie vraie du verbe *fétonner*, ainsi que de l'orthographe à adopter : *fétonner* signifie s'occuper activement de *fétus*, c'est-à-dire de riens.

FÉTONNIER, FÉTON. — Celui qui *fétonne*. On traite, par exemple, de *fétonnier* un cheval attelé qui piétine et ne veut pas rester en place.

Féton n'a pas de féminin. Ainsi l'on a dit devant moi à une petite fille qui murmurait d'être dérangée : « Allons, viens, petit *féton !* »

FEUGÈRE pour **FOUGÈRE.** — En bas-latin *filgeria*, en vieux français *feugère, feugière, fugière, feuchère, feuquière.* (Ces formes variées ont toutes donné naissance à des noms propres.) — Voici *feugère* dans le poëte Regnier :

« Je trouve des tisons du feu de la Saint-Jean.
« Du sel du pain bénit, de la *feugère*, un cierge. »

(Satire XI.)

FEUILLÉ (DU). — Ce mot s'applique à des objets très-différents :

1° Voliges, planches très-minces. On dit aussi dans ce sens, du *feuilli*;

2° Bourrées formées de menus branchages sans valeur, où il y a presque autant de *feuilles* que de bois (ronces, genêts, bruyères, etc.)

FEUME (MA) ou **MA FÊME !** — Espèce de juron, pour *ma foi !* je suppose. — On dit aussi ma *fôte !*

FEUMELLE. — (V. *fumelle.*)

FEUNER. — (V. *féner.*)

FEURGON pour **FOURGON.** — Dans les fours de nos campagnes, le fourgon n'est ordinairement qu'un simple bâton.

FEURGONNER. — Faire usage du fourgon.

FEURRE (masculin). — Paille du blé, en général, et plus particulièrement celle qui a été battue au fléau. — C'est un vieux mot français, qui a évidemment la même origine que fourrage; cette origine est germanique : *futter* signifie fourrage en allemand, et *fodder* a le même sens en anglais.

A Paris il existe, dans le pays latin, une rue du *Fouarre* qui se nommait autrefois rue du *Feurre*, parce qu'on y vendait la paille qui était le seul siége usité dans les colléges.

« Et premièrement, dans la rue du *Feurre*, il (*Pantagruel*) tint contre tous les régents artiens et orateurs. »

(*Rabelais*, liv. II, chap. x.)

Wace, qui écrivait au XIIe siècle, emploie ce mot dans le sens de *fourrage*; il dit d'une armée qu'elle était allée en *feurre*. (*Roman de Rou*, v. 311.)

Le mot *paille*, en pur normand, n'est usité que pour désigner la *balle* qui enveloppe le grain; c'est dans ce sens qu'on dit : « De la paille d'avoine. »

FEURRETS (DES). — Diminutif de *feurre*. (V. à l'art. *effeurer*, ce que c'est que des *feurrets* et comment on les obtient.) — Les *feurrets* diffèrent peu des *écoussins* (V. ce mot), et sont quelquefois confondus avec eux.

FEUTRAGE. — J'ai entendu dire par un paysan : « Quand les poules se mettent dans un champ de blé, elles y font un fameux *feutrage*. »

Cette image si expressive donne à penser que l'industrie d'où elle est tirée date de loin, aussi bien que le nom qu'on lui donne en français. En effet je vois dans Roquefort et dans Chevallet que *feutre* ou *fautre* (en bas-latin *filtrum*, *feltrum* [1]) se disaient déjà aux temps les plus reculés du moyen âge. « Chapeau de *feautre* (*sic*), » est dans Villon. On lit dans Amyot (*Daphnis et Chloé*, éd. de Courier, p. 67) :

« Il y avait un hallier fort épais... et, au dessous, la terre *feutrée* d'herbe menue et délicate. »

Chevallet assigne à *feutre* une origine germanique. (T. I, page 460.)

[1] D'où nous avons fait *filtre*, parce qu'apparemment les premiers filtres ont été faits en étoffe de cette espèce. — Les filtres de la pompe Notre-Dame à Paris, tels que je les ai vus fonctionner, il y a quinze ans, étaient en drap à ce qu'il m'a paru. Ceux dont se servent les pharmaciens sont en feutre.

FÈVES. — *Grosses fèves* : fèves de marais (*faba vulgaris*); on les appelle aussi, à Pont-Audemer, des *gourganes*.

Petites fèves : haricots, et particulièrement les haricots nains. — (V. *pois*.)

Fèves de pied : haricots nains, ceux qu'on n'est point obligé de ramer. — (V. *faucilles*.)

FÈVRES. — Se dit quelquefois pour *fèves*.

FI. — Par apocope ou suppression de la consonne finale : 1° pour *fil*; 2° pour *fic*. — (V. ce mot un peu plus loin.)

FIABLE. — Digne de confiance. Un terrain qui n'est pas *fiable* est celui où l'on ne peut poser le pied avec sécurité. Cette épithète s'applique aussi aux personnes.

J'ai vu employer ce mot, à Pont-Audemer et ailleurs, par des personnes qui avaient reçu de l'éducation.

FIC (Prononcez fi). — Excroissance de chair qui se montre dans certaines plaies et notamment dans les panaris : se dit souvent pour le panari lui-même. — (V. *torgnolle*.)

Ce mot *fic* ou *fi*, que je n'ai jamais entendu prononcer que par des Normands, figure cependant dans le Dictionnaire de l'Académie : du latin *ficus*, parce que le lambeau de chair dont il s'agit ressemble un peu, quelquefois, à une figue.

FIÉ pour **FIER**. — (V. Observations générales, à la lettre *E*, sur les finales en *er* et en *ier*.)

La Fontaine a dit :

« La belle étoit pour les gens *fiers*;
« Fille se coiffe *volontiers*
« D'amoureux à longue crinière. »

(*Le Lion amoureux*.)

« Cette rime était excellente dans le temps qu'on prononçait *fiés* et non *fiers*. » (Observation empruntée à M. Génin.)

Fié ou *fier* a souvent, dans la bouche de nos paysans, le sens de « fougueux, indocile, sujet à s'emporter ». EXEMPLE : « J'ai une jument qui est *fière* ». — *Fier*, ainsi employé, semble venir de *ferus*, au lieu que le mot français se rapporte plutôt à *ferox*.

FIÈBLE, FIEUBLE pour **FAIBLE**. — C'est du vieux français. On dit en italien *fievole*.

« *Fieble* sui, maint mal me sent. »

(*Roman de Rou*, v. 618.)

« Je suis faible, je me sens bien mal », dit Hasting quand il simule une maladie mortelle pour tromper les habitants de Luna. — On trouve aussi dans Wace les

mots *fiebleté* (faiblesse) et *afiébler* (affaiblir.)

M. Ampère (*Formation de la langue française*, p. 191) dit que *faible* vient de *flebilis* : M. Littré, dans son Dictionnaire, et M. Brachet (Dictionnaire étymologique), sont du même avis; mais une autre étymologie indiquée par Roquefort, *flexibilis*, s'accorde aussi bien avec les formes *fièble*, *fieuble*, *fievole*, etc., et convient mieux pour le sens.

En tout cas, l'orthographe qui a prévalu pour le mot français paraît vicieuse; *fèble* serait préférable.

FIEFFE (Substantif féminin). — Action de *fieffer*; propriété *fieffée* : mot familier aux notaires et autres praticiens. — (V. l'art. suivant.)

FIEFFER une propriété. — L'aliéner moyennant une rente perpétuelle.

Ni le mot ni la chose ne sont particuliers à la Normandie, mais ils y sont ou du moins ils y étaient plus usités qu'ailleurs. Aussi tout le monde sait à Pont-Audemer ce que c'est qu'une *fieffe*, tandis qu'à Paris cette expression ne serait plus comprise.

FIENT pour **FIENTE**. — Excréments d'animaux, et par suite fumier.

« Ces œuvres-là il réputa *fient*
« Qui luy sembloient auparavant si belles. »

(Cl. Marot, *Sermon du bon et du mauvais pasteur*.)

« Elle se voit logée parmi la bourbe et le *fient* du monde. »

(*Montaigne*, Essais III, chap. XII.)

Ce mot *fient* est continuellement employé pour *fumier* dans les textes franco-normands du moyen âge. Au reste *fumier* et *fient* viennent tous deux du latin *fimus*, par l'intermédiaire des mots *fimarium* et *fimetum*.

FIENTER. — *Cacare*. Se dit surtout des animaux. — (V. *fient*.) — Ce mot *fienter* est dans Rabelais, qui n'avait garde de l'omettre. (*Gargantua*, chap. XIII.)

FIERTÉ. — Fougue, pétulance (en parlant des animaux et des chevaux surtout). — (V. l'art. *fié* ou *fier*.)

FIÈVRES (LES) ou plutôt **LES FIÈVES**. — *Avoir les fièves*, c'est être malade d'une fièvre intermittente ou de quelque autre fièvre aussi tenace.

Cela se dit également à Paris, et dans d'autres parties de la France, et partout on l'entend de la même manière; avoir *les fièvres*, ou avoir *la fièvre*, sont en langage populaire deux choses différentes.

« J'ai grand'crainte qu'il ne prenne *les fièvres* après moi. »

(G. Sand, *Claudie*.)

Cette expression date de loin, car la voici dans le latin du XIVe siècle :

« Carrouges erat debilis propter *febres* quas longo tempore habuerat. »

(Texte cité par M. Le Prévost, *Histoire de Saint-Martin du Tilleul*, p. 112.)

FIGNOLER. — Faire le beau, le raffiné dans sa toilette ou dans ses allures.

Ce mot populaire ne devrait peut-être pas figurer dans mon glossaire, ni dans ceux de M. L. Dubois et de l'abbé Corblet qui l'ont également admis, car il est au moins aussi parisien que normand ou picard. Il se rapporte certainement à l'adjectif *fin*. (V. ce mot un peu plus loin.) En anglais *fine* signifie souvent beau, élégant.

FILER. — A Pont-Audemer, quand un chat fait entendre ce murmure ou grognement sourd par lequel il témoigne sa satisfaction de ce qu'il a et son désir d'obtenir davantage, on dit qu'il *file*, c'est-à-dire que l'on compare ce bruit régulier à celui d'un rouet.

La langue française, si riche en noms et en verbes qui expriment le langage des animaux, n'en a pas pour rendre celui-ci.

FILET (UN) pour **UN PEU**. — EXEMPLE : « Il y a *un filet* d'espoir » (en parlant d'un malade). — « Vous êtes trop loin, avancez un *filet*. »

Cette locution n'est pas étrangère à la langue française, car les Parisiens disent *un filet* de vinaigre, *un filet* d'eau, *un filet* de voix; mais rien de plus; ils n'appliquent pas cette espèce d'adverbe à toutes choses, comme le font nos Normands, et surtout ils ne l'emploient jamais sans complément [1].

FILLÂ ou **FILLIÂ** (Substantif masculin). — Les *fillâs* sont des petits pains au beurre,

[1] Dans un autre article (n° 9 de l'appendice), j'ai passé en revue les mots qui en s'associant à la particule *ne*, forment les négations employées dans la langue française ou dans ses patois : *pas*, *point*, *mie*, *goutte*, *grain*, *maille*, *brin*, *pièce*, etc. Paris et la province ne sont pas moins riches en mots propres à remplacer l'adverbe *un peu* (*paulùm*), mots tout à fait analogues aux précédents, c'est-à-dire exprimant par eux-mêmes des objets d'une grande ténuité ou même insaisissables.

C'est ainsi que les Parisiens ont fréquemment à la bouche des expressions comme celles-ci : une pincée, une miette, une larme, un nuage, un éclair, un rien, une misère, une idée, etc. Ils sont à cet égard inépuisables. A Pont-Audemer, on dit surtout un *brin*, un *filet*, un *miet*.

en forme de bons-hommes ou quelquefois d'animaux, que les boulangers distribuent le jour des Rois à leurs pratiques; les enfants s'en amusent et s'en régalent.

Je crois que le mot *fillâ* ou plutôt *filliâ* n'est autre que *filleau* prononcé à la normande, et signifie proprement *petit enfant*, petit bonhomme.

FILLAGE. — L'état de *fille*. J'ai entendu dire d'une femme, par exemple : « Quel est son nom de *fillage* ? »

« Trouvez seulement le moyen
« De me suivre en ma destinée
« Ou de *fillage* ou d'hyménée. »
(La Fontaine, *la Fiancée du roi de Garbe.*)

FIN (Substantif). — *A celle fin que...* ou *à ceulle fin que...* — (V. à la lettre *C.*)

FIN (Adjectif). — Placé devant un autre adjectif lui donne la force d'un superlatif. Exemple : « V'là un bœuf qui est *fin gras.* » L'abbé Corblet cite dans son glossaire picard cette phrase remarquable, qui pourrait aussi bien être normande : « Un tel est *fin bête.* »

D'autres adjectifs que j'ai passés en revue ailleurs (article *adjectif*, p. 10), s'emploient de la même manière; mais celui-ci se distingue de tous les autres par le rôle qu'il joue dans les locutions suivantes où il est associé non à un adjectif, mais à un substantif, savoir : le *fin coupet*, le *fin faite*, le *fin bord*, le *fin mitan*, le *fin matin*, le *fin premier*, etc. Là encore il sert à donner plus de force au mot qu'il précède, et à y introduire le sens du superlatif.

Le *fin coupet*, c'est le sommet le plus élevé d'un arbre, d'un clocher, etc., *summum caput*; le *fin bout* est le point *extrême* d'un objet; les expressions *fin mitan*, *fin premier*, *fin matin*, s'emploient quand on veut insister beaucoup sur l'idée de juste milieu, ou de priorité, ou d'heure matinale. — Cette autre locution *à fin force de...* [1] où *fin* ne prend pas le féminin, mérite attention : il semble que *fin* y figure comme adverbe plutôt que comme adjectif.

Presque toutes ces façons de parler ont été françaises; *fin premier* est dans Marot (*Requête à la reine de Navarre*); *fin matin* et *fin faite* se trouvent dans Amyot :

« Dès le *fin matin*, ils se levèrent. »
(*Daphnis et Chloé*, éd. de Courier, liv. II.)

« Daphnis, montant au *fin faite* de l'arbre, atteignit la pomme et la lui porta. »
(*Id.*, liv. III.)

Fin fond et *fin faite* sont encore des

[1] Exemple : « *A fin force* de crier, il s'est fait entendre. »

expressions populaires à Paris et aux environs.

Cet emploi du mot *fin* se justifie par son étymologie la plus vraisemblable : *finitus*, achevé, accompli [1].

FINITION pour **ACHÈVEMENT.** — « Un ouvrage en *finition* » est un ouvrage très-avancé, presque achevé.

FISQUE ou **FISKE, FISQUER** ou **FISKER** pour **FIXE, FIXE**; comme *Felisque* ou *Felisk* pour *Felix*. — C'est une simple transposition des lettres *c* et *s*, puisque l'*x* bien articulé vaut *cs* ou *ks*; et c'est apparemment plus facile à prononcer.

FLÂ (masculin), **FLÂCON, FLÂQUÈRE, FLÂQUERIE** (on appuie sur l'*a*). — Flaque d'eau, petite mare. — De toutes ces formes, *flâ* (qu'il faudrait peut-être écrire *flac*) est la plus usitée; elle l'est beaucoup plus que *flaque* ne l'est en français.

Exemples : « Il a plu, il y a des *flâs* tout le long du chemin. » — « D'où vient ce *flâ* que je vois dans la cuisine ? »

Tous ces mots viennent soit du latin *vasculum* (Dietz), soit de l'allemand *flasche* (Chevallet), vase à contenir des liquides. C'est par extension qu'ils désignent, au lieu de simples vases, des mares ou des flaques d'eau. — Le mot français *flacon* a conservé son sens primitif. (V. ce mot dans le Dictionnaire de Littré.)

FLAMMER un abcès. — C'est l'ouvrir avec une lancette.

On a dit autrefois en français, et l'on dit encore aujourd'hui dans quelques parties de la Normandie, *flamme* pour *lancette*; ce mot ne désigne plus aujourd'hui que l'instrument dont on se sert pour saigner les chevaux.

FLÂNIER. — Un cancanier, un paresseux qui va babiller chez ses voisins. Je trouve dans Duméril le verbe *flâner* expliqué comme il suit : « Aller raconter ce qu'on vient d'entendre et par suite fainéanter. » Ainsi ces expressions qui semblent bien normandes diffèrent assez sensiblement, quant au sens, des mots parisiens, d'ailleurs si semblables, *flâner*,

[1] *Fin laboureur*, qui se dit en patois berrichon (V. George Sand dans *la Mare au Diable*), et *laboureur fini* qui appartient au langage populaire des Parisiens, sont des expressions identiques.

Il est remarquable que *fin*, dans les locutions mentionnées plus haut, peut quelquefois se remplacer par *beau*; ainsi Brantôme dit *beau mitan* au lieu de *fin mitan* et nous disons encore aujourd'hui en français : le *beau milieu*.

« Le *beau premier* qui sera dans vos lacs,
« Plumez-le moi, je vous le recommande. »
(La Fontaine, *les Rémois*.)

flâneur, qui ont fait une si grande fortune dans ces derniers temps. Ceux-ci ne figurent ni dans Roquefort, ni dans l'Académie. — Origine inconnue.

FLANNIÈRE. — Instrument composé de deux petits bâtons réunis par des cordes, dont on se sert pour saisir la portion de gerbe qu'on veut secouer à la main. C'est un moyen de grossir les poignées et d'aller beaucoup plus vite.

De *flanc* peut-être, parce que cet instrument joue le rôle d'une espèce de ceinture.

FLÂQUIÈRE, FLÂQUERIE. — Flaque d'eau, mare (V. l'art. *flâ*). — Au figuré, grande quantité d'eau. EXEMPLE : « Je te demandais un peu d'eau, et tu m'en donnes une *flâquerie*. »

FLATTER quelqu'un. — Lui être agréable, dans le sens du latin *delectare*. J'ai entendu, par exemple, un médecin demander à une malade quel était le potage qui la *flattait* le plus. Cette tournure a été française, en tant du moins qu'elle exprimait une satisfaction morale, car Racine a écrit :

« Dans cet embrassement dont la douceur me *flatte*,
« Venez et recevez l'âme de Mithridate. »

Dans le français d'à présent, quand on emploie ainsi *flatter* dans le sens de *delectare*, il faut construire la phrase autrement. Un objet délectable flatte l'imagination, le goût, les sens, mais ne flatte pas *une personne*. L'Académie et l'usage le veulent ainsi.

FLATTERIE pour **CARESSE.** — EXEMPLE : « Ce chat aime beaucoup les *flatteries*. »

FLÉ (Masculin), **FLÉE** ou **FLAIE** (Féminin). — Fléau à battre le blé. A Bernay, on dit un *flâ*. Toutes ces formes sont des syncopes du latin *flagellum*.

FLÉCHIR. — S'affaiblir, dans le sens le plus général.

C'est à peu près le sens neutre du mot français; mais celui-ci ne s'emploie qu'assez rarement et d'une manière abstraite dans des phrases comme celle-ci : « Son courage n'a pas *fléchi* », tandis que nos Normands font de leur verbe *fléchir* un usage continuel et l'appliquent à peu près à tout. Ainsi, à Pont-Audemer, un homme, un animal *fléchissent* quand ils perdent de la santé, de la force ou simplement de l'embonpoint; une crue d'eau, une averse, une gelée *fléchissent*, quand elles commencent à diminuer. — (V. *lâcher*.)

FLÉLER. — Même sens que le verbe français *féler*, dont ce mot normand est sans doute une corruption. — (V. plus loin *fliger*.)

Fléler (neutre) ou *se fléler* : se fendiller, se briser, éclater, comme fait la chaux quand elle s'éteint, ou la marne quand elle se délite. EXEMPLE : « Cette mâlle (marne) est mauvaise : de depuis qu'elle est épartie, elle n'est pas *flélée* du tout. »

J'apprends en terminant cet article que *fléler* (verbe actif) a encore une autre signification : secouer violemment, battre. « Attends, je vas te *fléler*. » Il s'agit ici, je crois, d'un verbe distinct qui vient de *flé* ou *flée* (littéralement, battre comme avec un fléau).

FLÉTRIR pour **SE FLÉTRIR.**

FLEU (Féminin) pour **FLEUR.** — Fleur de farine. EXEMPLE : « A ce matin, il est venu de tous côtés des *fleux* à la halle. »

En anglais, farine (du blé) se dit *flour*. C'est l'expression normande.

FLEUMES. — (V. *flumes*.)

FLEUR (À). — Tout au plus, tout juste. Locution fort usitée à Pont-Audemer en langage populaire. Voici des phrases où elle figure : « C'est *à fleur* s'il est honnête homme. » — « Je récolterai *à fleur* cent rasières de pommes. » C'est-à-dire probablement, cent rasières mesurées *à fleur de bord*, à peine remplies. C'est une ellipse un peu forte; on la comprend aisément en se rappelant le verbe français *effleurer*.

FLEURETTE. — Partie la plus fine de la crème; celle qu'on tire du lait reposé, mais encore frais. Cette expression gracieuse est usitée à Rouen comme à Pont-Audemer; les Parisiens feraient bien de l'emprunter aux Normands.

FLEURI. — D'une santé florissante : de là sans doute le nom propre *Fleury*. Des moutons *fleuris* sont des moutons bien gras :

Foire-fleurie : foire qui a lieu à Bernay, le dimanche des Rameaux ou de *Pâques-fleuries*. — (V. ce dernier mot, lettre P). — Cette foire, où l'on vend surtout des chevaux, est une des principales du pays.

Les Fleuris : sobriquet des habitants de Bernay; on les appelle quelquefois ainsi à cause de la célébrité de leur *Foire-fleurie*. — (V. *purins*.)

FLIGER pour **FIGER**, de même qu'on dit *fléler* pour *féler*. — EXEMPLE : « La sauce est toute *fligée*. »

FLIPE (Substantif masculin). — Sorte de punch campagnard, composé de cidre doux qu'on fait chauffer avec de l'eau-de-vie, du sucre et quelquefois du citron. Les Anglais donnent le même nom (*flip*) à une boisson à peu près semblable, où la bière remplace le cidre doux.

FLIQUE. — On dit à Saint-Paul-sur-Risle, mais assez rarement, de grosses *fliques* pour de grosses mottes de terre. Faut-il rapprocher ce mot de l'anglais *fleak* (flocon), qui sonne exactement de même ?

FLONDRE. — Nom vulgaire du poisson que les riverains de la basse Seine et de la basse Risle mangent le plus abondamment. La *flondre* est une espèce de plie très-voisine de la limande et du carrelet. Suivant M. Rever (*Voyage des élèves de l'école centrale*), c'est proprement le *pleuronectus flesus*, en français *flet*.

FLOQUET (Nom propre). — *Floquet* est un diminutif de *floc*, qui signifiait en vieux français *houppe* ou *flocon*; du latin *floccus* [1]. — Le même mot *floquet* est employé comme adjectif en haute Normandie, selon L. Dubois, et veut dire *vacillant*, *indécis*, ce qui s'explique très-bien par le sens que je viens d'indiquer pour *floc*.

FLOT (à l'embouchure de la Seine). — Flux, marée montante, et plus particulièrement *commencement du flux*, soit qu'il s'annonce par une *barre* (V. ce mot), soit qu'il forme seulement un contre-courant. La marée descendante se nomme toujours le *jusant*. Ces expressions *flot* et *jusant* remplacent sur nos rivages les mots *flux* et *reflux* qu'on n'y emploie jamais.

« Il est *flot* » signifie : « La marée montante est arrivée [2]. »

FLOTTE. — Rondelle entre l'*eusse* et la roue. On l'appelle ainsi, je suppose, parce qu'elle est un peu *flottante*. On lui laisse exprès du jeu.

FLUMES ou **FLEUMES.** — Excrétions très-fluides qui sortent quelquefois en abondance de la bouche des malades (hommes ou animaux). — On prononce toujours *fleumes*. De *fluo*, ou de *flegma*.

« On entend dans sa bouche des *fleumes* qui sont tout prêts à l'étouffer. »

(Molière, *Médecin malgré lui*, acte III, sc. II.)

FLUXION (LA). — « Avoir *la fluxion* » au lieu de « avoir *une fluxion* ». C'est une de ces locutions qui servent à distinguer tout de suite un Normand d'un Parisien. — (V. *rhume*.)

FO pour **FOU** (Vannecrocq). — (V. plus loin, à l'appendice, suppression de l'*l* à la fin des mots.)

FOIRE. — « *En foire* de... » pour « *à la foire* de... » — On se sert constamment de cette tournure à Pont-Audemer quand il s'agit des foires de Caen et de Guibray qui ont une grande importance pour les tanneurs de cette ville. « J'ai vendu tant de cuirs *en foire de* Caen. » — « Il m'a dit telle chose *en foire de* Guibray. »

FOIRE-FLEURIE. — (V. *fleuri*.)

FOISIL (Prononcez *foisi*). — Variante très-ancienne du mot *fusil*.

On appelle ainsi deux petits instruments en fer, savoir :

1° Le briquet de vieux style que j'ai vu si souvent fonctionner dans ma jeunesse, et qui s'est soutenu assez longtemps auprès des briquets phosphoriques inventés vers la fin de l'Empire. En vieux français *fusil*, en italien *focile*, du latin *foculus* (petit foyer [1]). — Rabelais écrit *fouzil* :

« Ung *fouzil* guarni d'esmorche (amorce), d'allumettes, de pierre à feu... »

(*Pantagruel*, liv. II, chap. XIII.)

2° Le cylindre d'acier dont les couteliers se servent pour aiguiser leurs couteaux, et dont les faucheurs font aussi usage.

FOISSY. — Adoucissement du mot *froissy*, par lequel on désigne toute culture de menus grains alternant avec celle du blé. — (V. *froissy*.)

FOLLE. — Tourbillon, trombe : de *follis*, soufflet de foyer (L. Dubois). Cette étymologie est acceptable ; mais il est possible que ce mot soit tout simplement le féminin de *fou*, car il n'y a pas de phénomène qui mérite mieux une pareille qualification.

[1] « *Floccus* dicitur à *flo*, quod leviter *flatu* impellatur hùc et illùc. » (Delaporte, cité par M. Duméril.)

[2] « Ce qui vient de *flot* s'en retourne en marée. » Variante, fort usitée à Pont-Audemer, du proverbe connu : « Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour. »

[1] L'arme qu'on appelle aujourd'hui *fusil*, s'est nommée d'abord en italien *archibugio da focile*, arquebuse à foyer ou à fusil. Ce nom suranné figure encore dans le dictionnaire de l'Académie, édit. de 1776, qui ajoute à la vérité : « *fusil* signifie aussi l'arquebuse entière. »

FONCEUR. — Profondeur, en général; et plus ordinairement un creux, un endroit plus bas que ce qui l'entoure. « Il y a des *fonceurs* à combler dans ce pré. » — « Ne mets pas le pied dans la *fonceur*. »

FONÇU, FONCEUX. — Profond, et plus ordinairement creux, concave. Une assiette *fonçue* est une assiette à potage.

FOND (DANS LE BON). — Se dit continuellement à Pont-Audemer pour *au fond, à parler vrai, en bonne conscience.*

FOND (adjectif) pour **PROFOND.** — EXEMPLE : « Ce trou-ci est *plus fond* que l'autre. » — En italien on dit de même *fondo* au lieu de *profondo*; et en gascon-béarnais, *houns* (mot où l'*h* représente un *f*) a la même signification.

Fond s'emploie aussi dans un sens adverbial : « Il faut creuser *plus fond.* »

FONDERIES. — Dépôts que les liquides laissent au fond des vases; ceux qu'on trouve dans le bassin d'une fontaine. — La lie de vin est de la *fonderie*.

Mot très-employé dans les ménages. EXEMPLE : « Vous rincez mal les carafes, il y reste des *fonderies.* »

FONDRE ou **SE FONDRE.** — S'affaisser, s'abîmer, s'écrouler, tomber. Du latin *fundi,* s'étendre à terre (de là aussi les mots français *s'effondrer, fondrière, fontis* et le mot normand *fonture*).

EXEMPLE de l'emploi de ce mot à Pont-Audemer : « La marnière est *fondue.* »

C'est du vieux français :

« La fille ne sot que respondre,
« D'ire et de honte cuida *fondre.* »
(Wace, *Roman de Brut.*)

Boileau a dit dans ce sens :

« Ou tel, abandonné de ses poutres usées
« *Fond* enfin un vieux toit sous ses tuiles brisées. »
(*Le Lutrin*, chap. IV.)

Le jeu d'écoliers qui n'a pas changé de nom depuis Rabelais (*Gargantua,* liv. I, chap. XX), « le cheval *fondu* », signifie : « le cheval qui s'affaisse ».

C'est par extension que ce verbe *fondre* a pris le sens de « se précipiter, s'élancer avec force », qui est devenu aujourd'hui sa signification principale. Ici encore j'ai à mentionner une locution normande assez usitée, dont voici un exemple : « Le cheval est lâché, le voilà qui *fond.* » L'idiotisme consiste dans l'absence du complément qui devrait accompagner le verbe : en bon français, *fondre*, ainsi entendu, ne s'emploie jamais seul : on *fond* toujours *sur quelqu'un* ou *sur quelque chose.*

Il est à remarquer que *ruere* avait en latin les deux mêmes sens, s'écrouler et s'élancer sur...

FONTURE (du verbe *fondre*, V. l'art. précédent). — A Quillebeuf et sur tout le littoral de la Seine, on appelle *fonture* l'affaissement et la destruction des bancs qui sont minés par les courants de jusant. EXEMPLE : « Ces bancs sont en *fonture*[1]. »

FORCE DE (À LA) pour **À FORCE DE** .. de même qu'on dit **À LA MESURE QUE**...

EXEMPLE : « *A la force* d'être mouillés, ces fagots-là bléquiront (pourriront). »

Pour plus d'énergie, on dit quelquefois : *à fin force de...* — (V. *fin.*)

A la force s'emploie aussi comme adverbe à la fin des phrases. EXEMPLE : « Je l'ai invité bien des fois, il est venu *à la force* » c'est-à-dire « à force d'être invité ». Ici il n'y a qu'une transposition; le complément de l'idée est au commencement de la phrase; mais assez souvent il reste sous-entendu.

EXEMPLE : « Viendrez-vous, *à la force!* »

FORCÉE. — Portée d'animal. J'ai entendu appliquer ce mot à des lièvres : « Il y a toujours deux *levreaux* dans chaque *forcée.* »

Peut-être ce mot vient-il de *foras*, car mettre bas équivaut à *mettre dehors*; alors il vaudrait mieux écrire *forsée.* L. Dubois a recueilli le même mot à Lisieux et indique la même étymologie.

FORCES. — Grandes cisailles : du latin *forceps.* — (V. *forges,* qui se dit davantage.)

FORCIR, FORCHIR. — Prendre de la force. EXEMPLE : « Il est bien *forchi* depuis un an. »

« Artémise le trouve *forci* et bruni. »
(G. Flaubert, *Mme Bovary*, p. 36.)

A Paris, on dit plutôt, dans le même sens, *renforcir.*

FORFAIT (À). — Tout à fait, absolument. On sait qu'en français un marché *à forfait*, ou par abréviation, *un forfait,* est un traité par lequel un entrepreneur s'engage à exécuter certains travaux pour une somme fixe, littéralement à *prix fait* (car la première partie du mot *for*, dérivée du latin *forum*, signifiait souvent en vieux

[1] Les affaissements qui ont lieu quelquefois, dans le sol parisien, au-dessus des anciennes carrières, se nomment en langage officiel des *fontis.*

français *prix, valeur* [1]); celui qui traite à *forfait* s'engage d'une *manière complète, absolue*. Nos paysans, ignorant le sens précis de la locution adverbiale qui donne cette force au verbe, n'y voient plus qu'une simple forme du superlatif et l'appliquent en conséquence à toutes choses.

FORGER une haie. — C'est la tondre régulièrement avec des *forges* (V. ci-après). — *Forger*, sans régime, a quelquefois le même sens.

FORGES. — Grandes cisailles dont on fait usage pour tailler les haies. On donne le même nom à l'instrument de même espèce, mais de dimension moindre, qui sert à tondre les moutons.

Le mot *forces*, dont *forges* est une corruption, se trouve dans Rabelais :

« Serpes, dolouères, *forces*, cizeaulx, etc... »
(*Pantagruel*, liv. V.)

Du latin *forceps*. En italien, on dit, pour ciseaux, *forbici*.

FORIÈRE, FOURIÈRE (de *foras*, dehors). — Zone de terrain formant lisière le long d'une pièce de terre.

On entend par là : 1° les extrémités d'un champ où l'on est obligé de pratiquer après coup des sillons perpendiculaires aux autres; 2° des pâturages très-étroits qui se trouvent quelquefois au bord des chemins; 3° la lisière, souvent inculte d'un champ cultivé, le long d'un bois ou d'une haie.

Le mot français *fourrière* (mettre en fourrière) n'a nul rapport avec celui-ci, et se rattache, aussi bien que *fourrier*, au mot *fourrage*.

FOSSÉ (MASSE DE) ou simplement **FOSSÉ.** — Quand on veut clore une pièce de terre, on exécute un terrassement composé d'un déblai qu'on appelle *gueule de fossé* et d'une banquette très-saillante (*masse de fossé*) sur laquelle on plante une haie et souvent aussi des arbres. Comme la gueule se comble presque toujours plus ou moins faute d'entretien, et que la banquette avec la plantation qui la surmonte est l'objet principal, l'ensemble de la clôture se désigne par le nom de *masse de fossé*, et plus souvent encore, pour abréger, par celui de *fossé*. Enfin, nos Normands en sont venus à appeler *fossé* la *banquette toute seule*; on ne serait pas compris si l'on donnait ce nom à l'excavation et si l'on employait pour elle un autre mot que celui de *gueule*. — C'est un objet perpétuel d'étonnement pour toute personne étrangère au pays que de voir appeler *fossé* une butte de terre.

Dans les textes latins du moyen âge, *fossatum* désigne tantôt un vrai *fossé*, tantôt un amas de terres formant banquette ou levée. EXEMPLE du premier sens : « Mota cum *fossatis* », motte ou butte avec ses *fossés* (document cité par M. Le Prevost, art. Bacqueville.) — EXEMPLE du deuxième sens : « Œdificans super *fossatum* plurima cotagia, etc. » (Passage tiré d'un historien anglais et cité par M. Léop. Delisle, p. 253.) Il s'agit ici d'une levée ou digue opposée aux crues d'une rivière [1].

FOSSIEUX pour **FOSSOYEUR.** — C'est la même syncope que dans *balier*, *nétier*, pour balayer, nettoyer.

FOTE (MA) pour **MA FOI.** — Très-usité à Pont-Audemer et aux environs. — (V. *feume*.)

FOU (Adjectif). — *Sauvage*, en parlant des végétaux. (Berville-sur-Mer.)

Ainsi le salsifis à fleur jaune, qui croît spontanément, a été nommé devant moi *salsifis fou*, par opposition au salsifis cultivé.

Folle avoine est le nom français d'une graminée qui infeste les blés; en latin, *avena fatua* [2].

FOUCHEUX. — Qui s'effarouche aisément. EXEMPLE : « J'ai une chatte qui n'est pas *foucheuse*. » — (V. *effoucher* et *effouche*.)

FOUCHINER, FUCHINER, FUCINER. — Fureter, fouiller dans les tiroirs et ailleurs, tâtillonner.

Ces formes diverses d'un même verbe semblent venir de *fouine*, comme fureter vient de *furet*. Les verbes *fouiner*, *fouine-*

[1] Même observation pour *fur* dans la locution au *fur* et à *mesure*.
C'est par une métonymie à peu près semblable que le mot français *marché*, qui n'indiquait d'abord que le lieu où l'on se réunit pour vendre et acheter (*mercatus*), a fini par se dire aussi des conventions qu'on y fait.

[1] En latin *vallum*, qu'on traduit ordinairement par *retranchement*, signifie, selon M. Ampère (*Histoire romaine à Rome*, 1re partie) « un fossé et un rempart formé par la terre rejetée ». Ainsi, dans le langage militaire d'alors, un mot unique, qui avait dû d'abord désigner la *gueule* du fossé toute seule (car *vallum* se rattache à *vallis*), désignait à la fois l'excavation et la banquette saillante, absolument comme le mot *fossé* chez les Normands d'à présent.

[2] On appelle « *terre folle* », la terre friable, celle qui tourne aisément en poussière.

ter, donnés par L. Dubois avec la même traduction, viennent confirmer cette étymologie. Je dois dire cependant que *fouine* est un mot peu connu dans nos campagnes, où les fouines se nomment ordinairement des *martes*. — (V. *fournacher*.)

FOUDRASSE. — Ouragan, coup de vent violent. — (V. le mot suivant.)

FOUDRE (Substantif masculin). — Mot employé plus souvent au pluriel : « des *foudres*. » — On entend par là non pas le tonnerre, mais un ouragan, une tempête, et surtout le bruit qui en résulte. « On n'entend de tous côtés que *des foudres*. » — « *Un foudre* vient de briser le contrevent. » — Cela se dit dans toutes les classes de la société.

En français *foudre* est quelquefois masculin, mais sans changer pour cela de signification :

« Je suis donc un *foudre* de guerre ! »
(La Fontaine.)

FOUDRIEUX (Adjectif). — Prompt comme la foudre ; fougueux, sujet à l'emporter. EXEMPLE : « Un cheval *foudrieux*. » — (V. *foudre* et *foudrasse*.)

FOUÉE. — Flambée, feu vif et qui dure peu. — *Fou* pour feu se disait en vieux français ; les Italiens disent *fusco*, les Espagnols *fuego* ; tout cela vient de *focus*.

Fouée de pluie : ondée subite et courte. EXEMPLE : « La première *fouée* est tombée pendant que j'étais dehors. » — La *fouée* de pluie et l'autre *fouée* (flambée) n'ont entre elles qu'une seule analogie : elles commencent vivement et ne durent guère. Je ne connais pas d'autre raison qui justifie cette identité de nom [1].

FOUGUER, FOUYER (Verbe neutre). — Un arbre qui *fougue* est celui qui pousse très-vite, qui s'emporte. — (V. *fouyeusement*.)

FOUILLAGE pour **FEUILLAGE**. — Vient directement, comme le mot suivant, du latin *folium*. — Il en est de même du mot français *fouillis*, que je suis surpris de ne pas trouver dans le dictionnaire de l'Académie et dont la signification littérale est, je crois, *amas de feuilles*.

FOUILLARD (Substantif). — Une branche ou un rameau bien garnis de *feuilles*. — Ce mot n'a pas d'équivalent en français ; on est obligé de recourir à une périphrase.

[1] Il est possible que *fouée* de pluie se rattache à *ouet*.

FOUILLURES. — On appelle *fouillures* d'une taupe le résultat visible de son travail souterrain. On a dit aussi les *fouillures* d'un blaireau, d'un cochon, etc.

FOUIR est, à Pont-Audemer, un terme de jardinier et signifie *bécher* (ce dernier mot n'est jamais employé par nos paysans).

C'est du vieux français. On trouve dans Amyot : « J'ai un beau jardin que j'ai planté et *foui* de ma propre main. » (*Daphnis et Chloé*, liv. II, éd. de Courier.)

« Son hôte le menoit tantôt fendre du bois,
« Tantôt *fouir*... »
(La Fontaine, *la Goutte et l'Araignée*.)

Fodere a ce sens dans Virgile :

« Primus humum *fodito*... »
(*Georg*, liv. II.)

Au même endroit, le poëte appelle *fossor* le terrassier qui remue la terre.

Dans le français d'aujourd'hui, *fouir* ne signifie plus que *creuser*.

FOULBEC. — Nom d'une commune de l'arrondissement de Pont-Audemer, traversée par un ruisseau considérable, dont les eaux bien courantes ne tarissent jamais. Ce mot vient très-probablement de *bec*, ruisseau, et d'un mot germanique qui signifiait plein (en allemand moderne, *woll* qu'on prononce *foll*; en anglais *full*; j'ignore les formes teutonique et scandinave). Si cette origine est vraie, le nom de *Foulbec*, *ruisseau plein* ou *grand ruisseau*, est la contrepartie de celui du village que j'habite, Lillebec, qui, selon l'opinion de M. Aug. Le Prévost, est dérivé des mots *little* et *bec*, et signifie petit ruisseau.

Je dois dire que le même M. Le Prévost et M. Alf. Canel ont donné une autre explication du mot *Foulbec*, savoir *Fulconis beccum* (ruisseau de *Foulques*) : des rapports ont existé, disent-ils, entre cette commune et les Foulques d'Aunou près Argentan ; mais, sans contester ce fait historique, je ne vois pas qu'il décide la question ; et je ferai remarquer que si les noms d'hommes sont entrés fréquemment dans la composition des noms de bourgs et de villages, on ne rencontre guère de noms de rivières qui aient une semblable origine (je n'en connais pour ma part aucun exemple certain) ; or *Fulconis beccum*, qui ne figure d'ailleurs dans aucun texte, aurait été nécessairement un nom de rivière avant de devenir celui de la commune.

Le mot dont il s'agit est écrit *Fulebec* dans le *Cartulaire de Préaux*, XIIIe siècle, *Foullebec* dans le *Pouillé de Lisieux*, XIVe siècle. Ces vieilles formes (très-peu diffé-

rentes au reste de la forme actuelle) sont plutôt favorables que contraires à l'avis que j'exprime.

FOULER. — Opprimer, maltraiter. « C'est assez que ce petit garçon soit *foulé* pour que je l'aime, » disait-on un jour devant moi d'un enfant traité sévèrement par ses parents.

FOULON pour **FRELON.** — On donne aussi quelquefois ce nom aux gros bourdons inoffensifs qui ne devraient jamais être confondus avec les frelons.

FOULURE. — Blessure qu'on se fait en laissant un bouton, un clou ou une écorchure légère s'envenimer par la pression ou par le frottement. Ce n'est pas là le sens du mot français.

FOURCHE (UN). — Partie *fourchue* d'un arbre, l'entre-deux des branches.

Il est possible que ce changement de genre ait lieu aussi pour l'instrument du même nom ; mais je n'ai pas eu occasion de m'en assurer.

FOURCHERÉE, FOURQUERÉE. — Ce qu'on peut prendre de foin ou de fumier avec une fourche.

FOURMI (UN). — On dit souvent *fourmin*, et surtout *fremi, fremin, fermin.* — Tous ces mots sont masculins.

J'ai entendu dire à Saint-Paul : « Cette femme est comme un *petit fourmi* devant son mari. » Il y avait là, sans qu'on s'en doutât, une traduction populaire de ce passage biblique [1] :

« Tanquàm formicæ deambulabitis coràm « rege vestro. ».

FOURMIN, FROUMIN pour **FOURMI** (Berville-sur-Mer). — (V. *fourmi* et *fremi.*)

FOURNACHER, FOURNAGER. — Fureter bruyamment ; chercher une chose en en dérangeant beaucoup d'autres. — Au figuré s'agiter beaucoup.

Verbe très-employé, surtout dans le sens propre. EXEMPLE : « D'où vient ce bruit-là ? — C'est le chat qui *fournache* dans l'armoire. »

Ce mot doit venir de *fornax*, four, fournaise, ou de *fornacarius*, fournier. *Fournacher*, c'est proprement promener un fourgon dans tous les coins et recoins d'un four. — Le verbe *fourgourner* (fourgonner), mot de basse Normandie, se trouve dans le glossaire de L. Dubois avec une signification semblable, ce qui vient à l'appui de mon explication.

[1] Ou prétendu biblique. C'est une fausse citation de l'Ecriture, fabriquée, dit-on, par Racine. (Anecdotes relatives à La Fontaine. V. le *commentaire sur Racine*, par Geoffroy.)

FOURNEAU. — Réchaud à chauffer les fers : terme de repasseuse.

Les fourneaux de cuisine se nomment à Pont-Audemer des *potagers*. — (V. ce mot.)

FOURNIMENTS pour **FOURNITURES.**

FOURQUEFIÈRE pour **FOURCHE DE FER.** — L'un des instruments qu'on emploie le plus dans les fermes.

FOURRAGER.—Même sens à peu près que *fournacher* ou *fournager*, c'est-à-dire fureter bruyamment. EXEMPLE : « Voilà Goton qui *fourrage* dans le cabinet. »

Fourrager se dit en français familier (V. les dictionnaires), mais avec une signification un peu différente : *dévaster, mettre en désordre.* A Pont-Audemer, je crois que cette expression n'est, la plupart du temps, qu'une altération du verbe précité *fournacher.*

FOURRAGES BIS ET BLANCS.—Expression employée dans tous les baux de ferme. On entend par *fourrages blancs* les pailles de blé, de seigle, etc., et par *fourrages bis* les vesces, les trèfles et autres *menus grains* récoltés avant la parfaite maturité pour être donnés aux bestiaux [1].

FOUTARDER. — Injurier, repousser avec bruit et menace : étymologie trop évidente pour qu'une explication soit nécessaire.

EXEMPLE : « Je l'ai *foutardé*, il ne reviendra plus. »

FOUTEAU ou **FOUTIAU.** — Nom du hêtre dans le département de l'Orne. Ce mot a été français ; on le trouve dans Rabelais, dans Amyot, dans Montaigne et même dans le dictionnaire de l'Académie.

« La furie des vipères expire par l'attou- « chement d'ung rameau de *fouteau.* »
(*Pantagruel*, liv. IV, ch. LXII.)

« Chloé s'encourait sous le *fouteau* à « l'ombre duquel ils avoient accoutumé de « se seoir. »
(*Amyot*, trad. de Longus, éd. de Courier)

J'ai admis par exception ce mot de basse Normandie, à cause de sa parenté évidente avec le mot *fou* qui a été, au moyen âge, le nom du hêtre dans toute la Normandie, et qui figure dans le Cou-

[1] Dans le langage de nos paysans, le produit des prés (foin et regain) n'est pas du *fourrage.*

tumier des forêts de cette province. Tous deux sont dérivés probablement du celto-breton *fao* ou *faou*, dont la signification est la même. (V. une dissertation très-intéressante sur ce sujet, due à M. Ern. de Fréville, *Journal de l'Instruction publique*, février 1856 [1].)

FOUTINER. — S'agiter bruyamment pour faire peu de besogne. — Il y a toujours dans l'emploi de ce verbe une nuance marquée de blâme ou de mépris.

Foutiner doit problablement son origine à certain verbe peu honnête, dont le rôle est important dans tous les patois et dans tous les argots ; c'en est en quelque sorte un diminutif.

(V. *fétonner*, *nigonner*, *vésonner*, qui sont des termes beaucoup moins méprisants.)

FOUTINIER. — Adjectif correspondant au verbe qui précède : se dit à Pont-Audemer d'un tâtillon importun et bruyant. Ce mot prend le féminin.

A Bernay, on entend par là (m'a dit M. Le Prévost) « un petit homme qui se fourre partout et se mêle de tout ». — C'est à peu près la même chose.

FOUYER pour **FOYER**. — De même qu'on dit *mouyen* pour *moyen*.

« Vous serez au *fouyer* une vieille accroupie. »

(Ronsard, *Poésies pour Hélène.*)

FOUYEUSEMENT pour **FOUGUEUSEMENT.** — « Ces arbres-là poussent trop *fouyeusement*. »

FOUYEUX. — Fougueux, violent.

FRAGONIER. — Fragon épineux (*ruscus aculeatus*), petit houx. — Arbrisseau indigène, à feuilles persistantes. Les paysans attribuent à sa racine des propriétés médicales.

Fragon et *fragonier* sont, je crois, dérivés du latin *fraga* (fraise), à cause de la petite baie rouge qu'on voit naître sur les feuilles de cet arbuste. — (V. *vergandier*.)

[1] Le hêtre est peut-être l'arbre de notre pays dont le nom a le plus varié ; toutes ses dénominations se retrouvent dans des noms de lieux qui sont devenus des noms de familles : fau, faiy, fay, faye, fayau, fage, faget, fayet, fayette, fagan, etc. — Le premier, *fau*, vient sans doute de *faou* ; les autres semblent plutôt des dérivés de *fagus* ou de *fagetum* (hêtraie). — La forme *hêtre*, qui a prévalu en français, et qui est seule usitée aujourd'hui à Pont-Audemer, n'est pas la plus facile à expliquer ; peut-être faut-il y voir encore un dérivé de *fagetum* (*h* pour *f*, changement très-fréquent dans plusieurs provinces).

FRAI (Saint-Paul-sur-Risle). — Terme de chasse : trace, piste. Exemple : « Le *frai* d'un lièvre. » Du verbe *frayer*.

FRAIAND pour **FRIAND.** — On prononce *frai-iand.*

Exemple : « Le trêfle est plus *fraiand* que l'herbe pour le bétail. »

FRAICHE (A LA). — Au frais, fraîchement ; comme on dit *à la sèque* pour *au sec*, sèchement.

FRANC (PASSER) pour **PASSER FRANC.** — C'est passer tout droit, sans s'arrêter.

Allusion évidente aux péages qui obligeaient autrefois et obligent encore tant de gens à s'arrêter malgré eux.

FRANCE (PAYS DE). — Paris et ses alentours ; l'*Ile de France*.

Cette expression *pays de France* est encore employée par nos paysans âgés et surtout par les nourrisseurs de bestiaux, qui entretiennent, plus que d'autres, des relations avec Paris et les marchés voisins. C'est la dernière trace, encore tendelle à s'effacer, d'une dénomination qui était habituelle au moyen âge dans les provinces environnant Paris et qu'on peut considérer comme un hommage rendu à la nationalité dont le roi de France et sa capitale étaient restés les dépositaires [1].

Plus de deux cents ans après l'absorption de la Normandie par la France, on disait encore dans une chanson du XVe siècle publiée par L. Dubois :

« Je n'ay plus amy ne amie
« En *France* ne en Normandie. »

(P. 138 du recueil.)

Et au XVIIe siècle, Lehoux, arrangeur des *vaudevires* attribués à Oliv. Basselin, écrivait au début d'une de ces chansons bachiques :

« De nous se rit le *François*
« Mais vrayement, quoiqu'il en die,
« Le sidre de Normandie
« Vaut bien son vin quelquefois. »

FRANCHES (NOIX). — (V. *noix*.)

FRANCHIR une étoffe. — (V. *affranchir*, qui se dit davantage.) — *Franchir* une rente : la racheter, en rembourser le capital. — Cette expression, qui est d'un usage général en Normandie, renferme à la fois une apocope et une mé-

[1] Au XIIe siècle, la dénomination de *pays de France* pouvait avoir, en Normandie, un sens moins bienveillant ; car, à cette époque, les Normands étaient plus Anglais que Français ; pour eux la bonne royauté était à Londres, et du côté de Paris ils ne voyaient venir que guerre, pillage et exactions.

tonymie ; il faudrait dire : *s'affranchir d'une rente.*

FRASER, SE FRASER, S'EFFRASER. — S'égrener, tomber en poussière ; se dit de la marne, de la chaux, des mottes de terre, de tout ce qui est sujet à se déliter ou à perdre sa consistance par l'effet des agents atmosphériques. —(V. *s'émieuller.*)

Ces mots *fraser, s'effraser* viennent de *frangere* ou d'*effrangere*, et signifient proprement se *briser.*

FRATRES (UN) pour **UN BARBIER.** — Se dit aussi dans le pays de Bray. (Glossaire de l'abbé Decorde.)

« L'opérateur n'est pas un *fratres* en réputation. »

(Alf. Canel, *Hist. de la barbe et des cheveux en Normandie.*)

Dans ce sobriquet, l'ignorance populaire a mis un pluriel pour un singulier ; c'est *frater* qu'on devrait dire. — Le nom de *frater* (membre d'une confrérie) remonte probablement à l'époque où l'état de barbier était réuni à celui de chirurgien, comme il l'est encore aujourd'hui en Espagne [1].

FRAYER, FRIER. — Frotter, s'user en frottant.

Exemple du premier sens : « Ma *true* (truie) vient de s'ouvrir le ventre en *friant* contre un gros clou. » Exemple du second sens : « Votre habit est tout *frayé* sur les coudes. »

Frotter a dû être en français le sens primitif de *frayer* qui vient *de fricare.* C'est encore à *fricare* qu'il faut rapporter la signification que ce verbe *frayer* a prise et conservée en histoire naturelle. (Rapprochement fécondant des poissons.)

FRÉE (Substantif féminin). — Corruption de *frai*, je suppose. — Petit poisson de l'embouchure de la Seine qu'on prétend être de l'éperlan non formé et dont on fait une grande consommation sur le littoral. — (V. *éperlan* et *blanche.*) La *frée* est un peu plus grosse que la *blanche.*

FRÉLER. — (V. *freuler.*)

FRÉMAGE, FREUMAGE pour **FROMAGE.** — La forme la plus ancienne est *formage.* On disait en bas-latin *formago* (Roquefort) ; on dit en italien *formaggio* et j'ai trouvé dans Rabelais *fourmaige* (liv. V., chap. XVII) ; *forma* est l'étymologie la plus probable.

[1] J'ai vu moi-même à Burgos, sur la boutique des barbiers, cette inscription curieuse : *profesor de cirugia*; des plats à barbe pendaient à côté.

FRÉMI, FRÉMIN (Substantif masculin). — On prononce souvent *fermi, fermin.* Formes diverses du mot *fourmi*, auquel je renvoie. La variante picarde est *frémion.* Presque tous ces mots sont devenus des noms propres.

FRÉMILLER pour **FOURMILLER.** — Se dit des petits mouvements ou des sensations qui rappellent l'action des fourmis. — On a employé ce mot devant moi pour exprimer l'agitation et le bruit de l'eau qui commence à bouillir.

FRÉMILLIÈRE pour **FOURMILLIÈRE.** — (V. *frémi.*)

FRÉMIR pour **REMUER, FRÉTILLER.** — Un Normand (de Bernay), traduit récemment devant la cour d'assises pour avoir tué un enfant qui venait de naître, prétendait que cet enfant n'était pas vivant « et qu'il avait seulement un peu *frémi* en venant au monde ».

FRÉREUX (COUSIN). — (V. à la lettre *C.*)

FRESSY. — (V. *froissy.*)

FRETTE. — Maillot d'un enfant nouveau-né. Exemples : « Avez-vous la *frette* du petit ? » — « Il ne faut pas le *fretter* trop serré. »

(V. le mot suivant.)

FRETTER. — Emmailloter (un enfant), bander (un membre malade, une plaie).

En bas-latin *frestare.* Le participe de ce verbe, *frestatus,* qui figure seul dans le Glossaire de Ducange, semble avoir été surtout un terme de toilette ; exemple cité par cet auteur :

« Una dalmatica *frestata* de auro. »

(Document de l'an 1363 [1].)

Les vieux mots français *fretter* et *frette*, dérivés de ce verbe *frestare* (dont j'ignore l'étymologie) avaient au moyen âge des

[1] Il y avait aussi en bas-latin le substantif *fregium*, que Ducange traduit par *frange*, et qui paraît se rattacher à *frestare.*

Ces mots bas-latins *frestare* et *fregium* sont représentés en italien par *fregiare* et *fregio* ; *fregiare* veut dire orner, parer et surtout *chamarrer* ; ce dernier sens apparaît dans le décret rendu par le roi de Naples en 1860 pour accorder une Constitution tardive à ses peuples ; on y lit que le drapeau national sera orné (non pas *ornato*, mais *fregiato*, dit le traducteur) des trois couleurs populaires ; or celles-ci sont disposées, comme on sait, en *bandes* parallèles.

Quant à *fregio*, on voit dans Veneroni que ce mot désignait toute espèce d'ornements formant bordure, et aussi cette parure de cour, si usitée au XVIe siècle, que nos aïeux ont nommé *fraise* par imitation du nom italien.

sens bien divers ; mais au milieu de ces variations, on reconnaît que *frette* a désigné ordinairement des objets minces et un peu larges qui servaient à en envelopper d'autres (bandes et bandelettes, langes d'enfants, colliers ou collets plats, etc.) ou bien employés en bordure ou garniture (rubans, galons, objets divers de passementerie). A la première de ces catégories se rapportent les deux significations conservées dans le français moderne, savoir *collet* de fer dont on entoure la tête des pilotis, et collet, à peu près semblable qui protége le moyeu d'une roue ; nos deux acceptions normandes, maillot d'enfants et bandage de chirurgien, sont comprises dans la même définition.

Le nom propre *Fretté* ou *Frettey*, assez commun aux environs de Pont-Audemer, signifiait probablement *chamarré* ou *galonné*.

FREULEMENT pour **FRÔLEMENT**. — (V. le mot suivant.)

FREULER pour **FROTTER, FRÔLER**. — Cette confusion des sons *o* et *eu* est habituelle en Normandie. Elle rappelle la prononciation anglaise de l'*u* bref, qui sonne indifféremment *o* et *eu*, ou plutôt tient une sorte de milieu entre ces deux sons.

FRIER. — (V. *frayer*.)

FRIMASSER. — On dit assez souvent : « *Il frimasse* » pour « il tombe du grésil ou du givre ».

FRIPPER (SE). — Se frotter le dos dans ses vêtements, comme on le fait quand on y sent quelque démangeaison [1].

FRIT pour **FRUIT**. — J'ai entendu ce dialogue : « Où est le domestique ? — Il est *és frits*. » La fermière qui répondait cela, voulait dire : « Il est à la récolte des pommes. » La pomme est ici le *fruit* par excellence.

FRITEUX. — Un arbre *friteux* est celui qui donne beaucoup de *frits*, c'est-à-dire de fruits.

[1] Sans doute, dit M. Duméril, parce que cela les *chiffonne*.
Fripper, qui signifie chiffonner, gâter, user (Acad.), me paraît venir, non de *fricare*, mais de *friare*, émier, mettre en morceaux. Les Latins avaient tiré de ce dernier verbe non-seulement l'adjectif *friabilis*, mais aussi *frivolus*, frêle, fragile (au figuré, frivole), et *frivola*, objets sans valeur ; c'est de ces deux mots que nous avons fait probablement *friperie* et *friper*, par le changement de *v* en *p*.

FRÔ ou peut-être **FROS**. — On appelle ainsi, dans quelques localités, des espaces libres et incultes, des terrains vagues que l'on rencontre le long des chemins, dans les villages près des églises, etc. En bas-latin *frocus* et *frausta* ; en vieux français *froé, fros, frau, frou, frouste, froustis*. (V. Roquefort ; v. aussi Léop. Delisle.) C'est un des mots dont l'origine celtique paraît certaine. En bas-breton *fraost* veut encore dire *inculte* (dictionnaire de Legonidec et Villemarqué).

Cette expression, qui se retrouve en Berry, sous la forme *frau*, n'est pas très-usitée dans l'arrondissement de Pont-Audemer. Elle a été recueillie dans le canton de Bourgtheroulde par M. Alf. Canel (art. Bosbénard-Commin) et à Saint-Georges-du-Vièvre par M. Lenormand, ancien chef d'institution.

Voici un article de la Coutume de Beauvoisis, cité par M. Léop. Delisle, où le *frô* se trouve bien défini. (Je le traduis pour plus de clarté, en français actuel) :
« S'il y a quelque part de larges places « nommées *fros*, laissées exprès (à ce « qu'il semble) soit comme lieux de repos, « soit pour la pâture, soit parce que la « nature du terrain rend le chemin plus « mauvais en cet endroit, ces places ne « doivent pas être supprimées. »

FROC (On prononce *frô*). — Drap grossier et à bon marché, qui se fabrique beaucoup à Bernay, et je crois aussi à Lisieux. C'est là le sens primitif du mot *froc* qui n'est qu'une forme dure de *floc*, mot français encore plus ancien, tiré lui-même du latin *floccus* (flocon de laine).

Le *froc* (vêtement) n'était pas simplement un habit de moine ; à certaine époque, c'était un habit de dessus à l'usage de tout le monde ; de là nous est venu le mot *défroque*. — *Frok* en anglais signifie encore habit, blouse, robe d'enfant.

FROID (LA). — **Exemple** : « *La froid* est plus grande anuit (aujourd'hui) qu'hier. » Jamais nos paysans ne mettent ce mot au masculin. Les Berrichons font de même, et de plus ils disent *la chaud*. (Glossaire du comte Jaubert.)

FROID (A) (Adverbe). — Charrier *à froid* un arbre, une pièce de bois, c'est les traîner *à terre*.

FROIDEURS (LES). — La froidure, le temps froid. **Exemple** : « Nous v'là dans les *froideurs*. »

FROISSER un pot, une assiette, etc. —

Les féler. *Froisser* vient de *fressus*, participe du verbe *frendere* (rompre), peu usité à ses autres temps [1]. — Ce verbe *froisser* se disait pour briser. Ainsi Wace dit de Hasting et de ses compagnons :

« Mezons ardent, *froissent* celiers. » (Ils brûlent les maisons, brisent ou enfoncent les celliers.)

(*Roman de Rou*, v. 354.)

FROISSY, FRAISSY, FRESSY, FOISSY ou peut-être **FROISSIS, FRAISSIS**, etc.

On appelle « terre en *froissy* », ou par abréviation *froissy*, celle où l'on cultive des *menus grains* entre deux récoltes de blé, par opposition à celle qui reste en jachère ou en *voret*. (V. ce mot.)— « Il est de notoriété, a dit le savant M. Rever (*Voyage des élèves de l'Ecole centrale de l'Eure*), que le *blé de froissis* ne vaut pas souvent la moitié de celui qui vient dans la terre de jachère et qui se nomme *blé de voret*. » — Cette opinion est encore à peu près celle de nos cultivateurs, mais la suppression des jachères n'en est pas moins presque générale.

Je ne savais comment expliquer le mot *froissy* et ses variantes quand j'ai trouvé : 1° dans le bulletin de la Société botanique (juillet 1859) des extraits de deux baux très-anciens tirés des archives de la ville de Valenciennes, desquels il résulte que les fermiers de ce pays s'engageaient, en prenant des terres à loyer, à n'en *refroissier* aucune; et 2° dans Roquefort, art. *refroissier*, « que ce mot se dit d'une terre *quand on change la façon de la cultiver* ».

Il me paraît évident que *froissy*, *fressy*, etc., sont des mots de la même famille que ce verbe *refroissier*; qu'ils viennent comme lui du latin *fressus* (brisé, rompu, V. ci-dessus l'art, *froisser*); et qu'ils indiquent un mode de culture où l'ordre régulier est *brisé*, *interrompu*. Une terre en *froissis* est celle où les récoltes de blé sont *coupées* par d'autres récoltes (vesces, trèfles, colzas, etc.).

FRONCLE. — Clou, furoncle; corruption ou syncope de ce dernier mot qui est presque du latin tout pur (*furunculus*). — *Froncle* est dans Rabelais :

« L'ung y avoit la picote, l'autre la rougeolle, l'aultre groz *froncles*. »

(*Pantagruel*, liv. II, chap. LII.)

FROTTEUX pour **FROTTOIR.** — On appelle ainsi dans le pays d'Auge (et aussi à Pont-Audemer, m'a-t'on dit) les arbres qu'on laisse dans les herbages pour que les bestiaux puissent s'y frotter. EXEMPLE : « J'ai des ormes dans ma pièce; je les ferai abattre, mais j'en conserverai un pour *frotteux*. »

A défaut d'arbres, on plante quelquefois un gros pieu qui remplit le même objet et qui porte le même nom.

Frotteux s'emploie aussi à Bernay dans un sens très-différent : cuir à rasoirs.

FRUITAGE. — Production et récolte des fruits. EXEMPLE : « Nous voilà dans le tems du *fruitage*. »

Fruitage veut dire encore plus souvent « *des fruits* ». On voit par exemple dans le Coutumier des forêts de Normandie que les usages de la forêt de Beaumont pouvaient « y cueillir des *fruitages*, comme pommes, poires, melles, etc. ». (L. Delisle, p. 379.)

FUCINER. — (V. *fouchiner*.)

FUIR (Conjugaison du verbe). — On dit à l'imparfait *je fuissais*, etc.; au passé, *je fuissis*, etc. EXEMPLE : « J'ai vu que le tonneau *fuissait*. »

FUMELLE, FEUMELLE pour **FEMELLE, FEMME.** — EXEMPLE : « Il y n'y avait à l'église que des *fumelles*. » On n'attache aucun sens défavorable à cette expression.

« Un palmier mâle, dit le poëte Ronsard,
« Se penche vers un ruisseau
« Pour caresser d'un grand zèle
« A l'autre bord sa *fumelle*. »

FUMELLIER, FEUMELLIER. — Celui qui court après les femmes. Se dit aussi des animaux. EXEMPLE : « Mon jevà (cheval) n'est pas malin, mais il est *feumellier*. »

FUMICHON, FIMICHON. — Fumeterre commune. On donne aussi ce nom au seneçon qui n'est pas moins abondant dans les jardins.

FUMISTRE pour **FUMISTE.** — J'ai entendu dire également *copistre* pour *copiste*. On se plaît dans bien des cas, à Pont-Audemer, à faire ronfler ainsi les finales; — (V. *planitre*, *halitre*, *vêpre*; V. encore Observations générales à la lettre R.)

FURIEUX. — « Branches *furieuses* », celles qui poussent trop vite. — « Un enfant grossier et *furieux*, » celui qui a de l'embonpoint et une santé exubérante.

FUROLLES (Marais-Vernier). — Feux-follets qui se montrent quelquefois dans les marais. Ce mot paraît se rattacher, comme diminutif, à l'allemand *fener*, feu. C'est du vieux français.

[1] C'est de *frendere* et non de *frangere*, que vient le verbe français *enfreindre*.

FUT ET MESURE, À FUT ET MESURE pour **À FUR ET MESURE**. — Mauvaise altération. Il faut écrire *fur*, car ce mot vient de *forum* (V. l'art. *forfait*), et la locution dont il s'agit veut dire littéralement : « selon le *prix* et la mesure. »

On disait *fuer* en vieux français; les ouvriers qui font grève sont ainsi définis dans la Coutume de Beauvoisis :

« Ceux qui convenancent qu'ils n'ouvreront *mais* à si bas *fuer* comme devant. »

(qu'ils ne travailleront *plus* à si bas *prix* qu'auparavant.)

FUTER (Verbe actif). — En vieux français, *fuster*, dérivé de *fustis*, voulait dire *fustiger*, battre.

Futer s'emploie à Pont-Audemer dans deux sens adoucis qui procèdent de celui-là, savoir :

1° Malmener (de paroles), rabrouer, éconduire. EXEMPLE : « Je l'ai *futé*, il n'y reviendra pas. »

2° Dégouter. EXEMPLE: « Ne me donnez plus de carottes, j'en suis *futé*. » Cette signification, plus usitée que l'autre, se retrouve dans Régnier :

« Ils (les poëtes) accusent les grands, le ciel et la fortune
‹ Qui *fustez* de leurs vers en sont si rebattus, etc. [1] »

FUTIER. — Ouvrier des campagnes qui façonne des outils et d'autres ouvrages en bois, tels que pelles, montures de vans, etc., et approvisionne de ces objets les marchands de la ville. — (V. *affuter*.)

[1] L'adjectif *futé* qui s'emploie en français moderne dans un sens absolument différent, a toujours pour étymologie *fustis*. (V. *affuter*.)

G

G doux transformé en **G** dur. — On prononce, non pas toujours, mais souvent, *guerbée* pour gerbée, *arguille* pour argile, *gai* pour geai, *gambe* pour jambe, *gauger* pour jauger. Par contre, le mot *gui* se change en *gi*. — On dit à volonté *bringes* ou *bringues* (brins, menues branches).

Cette confusion de deux sons aussi différents que celui du *g* doux et du *g* dur, qui sont véritablement pour nos organes deux lettres distinctes, a quelque chose de surprenant. Cependant tout annonce qu'à une époque plus ancienne elle n'était pas particulière aux Normands et qu'elle avait lieu plus ou moins dans toute la France.

Je citerai en preuve les nombreuses variantes du nom propre tiré d'un des mots germaniques, *vair* (homme) ou *wer* (guerre), qui signifie *homme fait* (*vir*) ou *guerrier* : à côté des mots Guérard, Guérout, Guérin, Grou, Grard, etc., où le *g* dur des Francs a été conservé comme dans le mot *guerre* lui-même, on trouve beaucoup d'autres noms où le *g doux* en a pris la place, tels que Gérard, Gérin, etc [1].

Il semble donc qu'au moyen âge, comme chez les paysans normands d'aujourd'hui, il fut presque indifférent d'adopter l'une ou l'autre prononciation. C'est sans doute par cette raison qu'un même signe a été maintenu pour rendre par l'écriture des articulations aussi distinctes, pour nous autres modernes, que *ga* et *gi*, que *go* et *gé*. Cette dernière observation s'applique aussi au *g* des Italiens et peut-être même à celui des Latins; je dis *peut-être*, car nous ne pouvons former que des conjectures sur la vraie prononciation du *g* latin devant les différentes voyelles.

G mouillé. — Non-seulement le *g dur* et le *g doux*, dans l'arrondissement de Pont-Audemer, se mettent fort souvent l'un pour l'autre (V. l'art. précédent),

[1] Voici, en dehors du patois normand, d'autres exemples de la confusion des deux *g* : *gachère* pour jachère (dans le glossaire de Ducange, art. Waretum); *dongon* pour donjon (Villon, *Petit Testament*); *gélinotte* et *geline*, de *gallina* (geline pour poule) est dans Rabelais; *interroguer* pour interroger (même auteur); *naviger* pour naviguer (La Fontaine); *vigeur* et *rigeur* pour vigueur et rigueur (Mém. d'Agrippa d'Aubigné); *goujat* ou *goujat*, de *juvenis* (patois méridionaux); *gayant* pour géant (patois du nord); enfin, notre mot *berge*, qui doit venir de l'allemand *berg*, éminence.

Comme passage du *g* dur au *g* doux (ou au *j* qui est la même chose), je citerai encore la transformation du pronom personnel *ego*, d'abord en *jeo* et *jo* qui sont les formes de notre vieille langue, puis en *je*, forme définitive.

Les Italiens ont fait de l'allemand *garten* leur mot *giardino*, et du latin *judaïcus* leur mot *ghetto*, qui est le nom du quartier des Juifs à Rome, à Venise et ailleurs.

En anglais le *g* est tantôt dur, tantôt doux devant les voyelles *i* et *e*; en espagnol il est toujours dur, mais devant les mêmes voyelles il se modifie d'une façon non moins remarquable en prenant l'accentuation rude et gutturale du *jota*.

mais encore on peut y substituer dans certains cas un troisième *g* qui peut s'appeler le *g mouillé* parce qu'on le mouille en effet en y introduisant le son de l'*l* : c'est à très-peu près le *gl* des Italiens et le double *l* des Espagnols; cette prononciation peut s'exprimer aussi par un *y* ou par deux *i*.

Entre autres mots modifiés de cette façon, je citerai *fougueux*, *gerbée*, ou *guerbée*, *élayer*, *agucer* (aiguiser), *vulgaire* (dans le sens de visible, évident), *baguette*, qui deviennent *fouyeux* ou *foui-ieux*, *yerbée*, *élayer*, *ayucer*, *vuliaire*, *bayette*, (ce dernier mot se prononce de même à Paris).

M. le comte Jaubert nous apprend dans son Glossaire qu'on mouille, dans les provinces du Centre, la première syllabe des mots *glotte*, *glène* (glane), et la dernière d'*aveugler*, *étrangler*, *ongle*, *seigle*; mais la double lettre *gl* existe, et c'est elle qu'on prononce à l'italienne.

J'ai pu remarquer moi-même, en parcourant le midi de la France, que le changement du *g* (doux ou dur) en *g* mouillé n'est pas étranger non plus à la langue d'oc. EXEMPLE pour le *g doux* : *auber-ye*, *cier-ye*, etc., au lieu d'auberge, cierge, etc. (Béarn et département des Landes) — pour le *g dur* : la *Yole*, la *Youle*, au lieu de la *Guiole*, la *Guioule*, noms de lieux (Rodez et tout l'Aveyron).

G (permutation du) et du V. — Comme le changement de *g* en *v* est plus fréquent en patois normand que le changement inverse, je renvoie à la lettre *V* ce que j'ai à dire à ce sujet.

GABLE. — Hangar accolé à un autre bâtiment, appentis, — *giebel* en allemand, *gable* en anglais, — signifient fronton, pignon.

Un appentis et un fronton ont cela de commun que l'un et l'autre forment une saillie sur le nu des bâtiments.

Cette expression *gable* a été recueillie à Epaignes (Lieuvin) et à Bourneville (Roumois); elle est peu connue à Pont-Audemer.

GADELLIER. — Groseillier de l'espèce qui produit les *gades* (V. l'art. suivant). Le même arbrisseau se nomme *gardier* dans le pays de Bray.

GADES, GADELLES pour GROSEILLES. — Ces deux expressions, usitées également du côté d'Argentan, s'appliquent uniquement aux petites groseilles (*ribes*, *rubrum*). Le mot *groseille* ou *groiselle* est réservé pour la grosse espèce qu'on appelle en français : groseille à maquereaux.

On dit *gardes* dans le pays de Bray et dans le pays de Caux, *grades* et *gradilles* dans certaines parties de la basse Normandie. MM. Duméril qui donnent une explication inacceptable de ces derniers mots, mettent sur la voie d'une étymologie meilleure, en faisant connaître que du côté de Saint-Lô le même nom *gradilles* se donne à l'*oseille*; car on peut en inférer que les mots *gradille*, *grade*, *garde*, *gade*, *gadelle* sont tirés de quelque radical fort ancien qui aurait exprimé la propriété commune à l'oseille et au fruit en question; et en effet je trouve dans le Dictionnaire de Legonidec l'adjectif celto-breton *gardiz* qui a précisément le sens d'âpre, piquant, aigre.

GADOEIL pour LOUCHE. — C'est, je crois, un mot composé de *gare* ou *vare* (louche), et d'*œil*.

Gare, qui vient du latin *varius* (parce qu'en louchant les yeux ont des directions différentes), s'emploie constamment dans le sens de louche à Argentan et lieux circonvoisins. — (V. *cadœil*.)

GAFFÉE. — Coup de dent, morsure inattendue. En italien *gaffo*. EXEMPLE : « Gardez-vous ! ce quien-là va vous jeter une *gaffée*. »

GAFFER. — Mordre ; se jeter brutalement sur une proie ou sur une pitance, comme le font souvent les animaux. — En italien *gaffare*, signifie gripper, attraper, et en espagnol *gafar* se dit pour accrocher. A Saint-Sever (Landes), on dit ~~*gaha-pesch*~~ (*h* aspiré au lieu d'*f*) pour prendre ou pêcher des poissons. — Le mot français *gaffe* (perche armée d'un croc, en anglais *gaff*) est évidemment de la même famille.

Toutes ces expresions sont d'origine germanique (de *haft*, crampon, grapin).

GAGNE (Substantif féminin). — Gain, produit du travail. EXEMPLES : « Il n'y a pas grand'*gagne* à cela ». — « Il rapporte tous les jours *sa gagne* à son père. »

GAGNER SON AVOINE. — (V. à la lettre A.)

GÂGNERIE (LA). — Nom de lieu. Il y a, tout près de Pont-Audemer, un domaine qui se nomme ainsi.

Gâgnerie est un vieux mot français, qui se rattachait à un autre mot plus usité, *gagnage* ou *gaignage*, en bas-latin *gagnagium*, dont la signification ordinaire était

« *ager cultus et satus* [1] ». (Ducange.) — (V. *revoin.*)

GAI pour **GEAI** (On prononce *guet*). — Du côté de Saint-Georges et de Lieurey, on dit un *gair*.

Gai est un ancien mot français qui se trouve dans Rabelais :

« Il avoyt ung *gay* en délices à cause de « son babil. »
(*Pantagruel*, prol. du liv. IV.)

De là les noms propres *Gay*, *Legay* ; ce sont au fond les mêmes que *Jay*, *Lejay*, usités dans d'autres provinces.

En bas-latin *gaius*, en béarnais *gai*, en espagnol *grajo*. — Toutes ces formes sont des corruptions syncopées du latin *graculus*.

GAINNE pour **GAINE** (On prononce ce mot en donnant un son nasal à la première syllabe et en la prolongeant beaucoup). — Cette prononciation nasale, usitée dans les mots où il y a deux *n* consécutifs, tels qu'*innocent*, *année*, etc. (V. Observations générales, sur les *m* et les *n* redoublés), a quelque chose de plus étrange quand elle n'est pas justifiée par le doublement de la consonne ; mais elle n'en a pas moins une raison qui se rattache à l'étymologie. J'ai déjà expliqué de cette façon (V. plus haut p. 26) la prononciation *an-ne* du mot âne. Ici je dirai que le *g* suivi d'un *n* équivalait en vieux français à deux *n* consécutifs ; ainsi Agrippa d'Aubigné, dans ses mémoires, écrit *joinnit* pour joignit, *crainnit* pour craignit, et *gainné* pour gagné. *Gaine* vient du latin *vagina*, d'où l'on a très-bien pu faire dans le principe *vaigne*, puis *gaigne* (*g* pour *v*), avant d'arriver à la forme plus syncopée qui a prévalu ; et *gaigne* justifie *gainne*, comme *gagner* ou *gaigner* autorisait d'Aubigné à écrire *gainner*. — Il est, d'ailleurs, avéré qu'Agrippa et ses contemporains prononçaient *gain-né*, *join-nit*, à la normande.

GAIR. — (V. *gai.*)

GAIROU (EN). — « Une chatte *en gairou* » se dit dans nos campagnes pour une chatte *en chaleur*. Le mot *garouage* ou *varouage* s'emploie exactement de la même manière en basse Normandie. Je crois avec L. Dubois qu'il y a ici une allusion aux loups *garoux* et au vacarme nocturne dont ceux-ci sont accusés. — (V. *varou* et *vairou.*)

[1] Un poëte de l'école de Malherbe (Racan ou Meynard, je crois) a dit :
« Les troupeaux que la faim a chassés des bocages
« A pas lents et craintifs entrent dans les *gaignages*. »

GALANDAGE. — Substantif correspondant au verbe suivant.

GALANDER. — Remplir les vides des *colombages*, dans les constructions en pans de bois avec une maçonnerie de briquetons et de plâtre.

Galander, selon Roquefort, a été employé en vieux français dans le sens d'orner, de parer, etc. — *Gualentir*, dans Rabelais, signifie *fortifier* (*Gargantua*, ch. XXIII) ; notre mot normand peut être rapporté, je crois, à l'un ou à l'autre de ces vieux verbes.

GALBER (SE). — Se dit du bois qui travaille et prend de la courbure : beaucoup moins usité que ses équivalents *gattir*, *gondoler*, *goder*. — (V. ces mots.)

Galbe signifie, selon l'Académie (éd. de 1776), « ornement d'architecture qui « consiste en un élargissement fait avec « grâce » ; selon Ch. Nodier, « contour d'un « fût de colonne, d'un vase, d'un balustre, « etc. » — C'est un mot dont les journalistes abusent dans leurs comptes rendus des salons de peinture : ces messieurs disent habituellement *galbe* pour contour, profil, surtout quand il s'agit de la figure humaine.

Galbe est une corruption de l'italien *garbo*, dont la signification « bonne grâce » justifie la définition de l'Académie.

GALICE. — Calice, et tout ce qui en rappelle la forme. — J'ai entendu appeler ainsi une feuille de chou un peu concave où l'eau de pluie séjournait.

Galice est un vieux mot français :

« Le prestre n'y est mie, le *calice* embleras. »
— (Le prêtre est absent, tu voleras le calice.
(Fabliau du XIII[e] siècle, cité par M. Génin.)

GALINÉE. — Ce qu'on peut porter dans ses deux mains réunies ; *jointée*. Cette dernière expression est aussi nouvelle pour moi que le mot normand, quoiqu'elle figure dans le Dictionnaire de l'Académie. On dit assez souvent, à Pont-Audemer : « Une *galinée* de plâtre, d'orge, d'avoine. »

En patois bas-normand *galaignie* (Duméril et L. Dubois), en vieux français *galeine*, suivant Roquefort qui cite cette vieille traduction d'un passage du *Deutéronome* :

« Quand tu soyeras bleds en ton champ, et « tu ubliaunt averas déguerpi ta *galeyne*, tu « ne retourneras point que tu la ostes. » — (Quando messueris segetem in agro tuo, et oblitus *manipulum* reliqueris, non reverteris ut tollas illum.)

Je crois qu'on peut rapprocher ces

expressions *galinée, galaignie, galeine*, du mot *gavelle* ou *javelle* qui signifie proprement, d'après M. Chevallet, *grosse poignée* de blé (celle que le moissonneur coupe et laisse à terre chaque fois, *manipulus*), et pour laquelle il indique l'origine germanique *gauff*, paume de la main. — *Gavelle*, en effet, a pu se contracter en *galle* ou *gale*; dont *galinée, galeine*, etc., seraient des diminutifs.

GALLON. — Cruche en grès de même forme que la *canne*, mais plus petite et contenant à peu près deux *pots* ou quatre litres. Je ne sais si les Anglais ont actuellement un vase usuel qui porte ce nom, mais personne n'ignore que le *gallon* est leur unité de mesure ordinaire et même officielle pour les liquides : cette unité répond à quatre litres et demi.

Le *gallon* était également, autrefois, une mesure en Normandie. On trouve des preuves de ce fait dans l'ouvrage de M. de Fréville sur le commerce de Rouen ; dans celui de M. Le Prévost sur les communes du département de l'Eure (art. Bailleul-la-Vallée); enfin, dans celui de M. Léopold Delisle sur la Normandie du moyen âge. Voici un texte fort curieux cité par ce dernier écrivain, ch. III :

« En dit lieu (la Rivière-Bourdet, en « 1419) aussi ay droit de prendre sur mes « hommes et autres, quand ilz se marient « en ma terre, dix sols tournois et une « longue de porc tout au long de l'eschine « jusques à l'oreille... avecques un *gallon* « de tel breuvaige comme il aura aux « nopces, où je puis et dois s'il me plaist, « aler couchier avecque l'espousée, en « cas où son mary ne me paieroit l'une « des choses dessus éclairées [1]. »

On voit dans Chevallet (t. I, p. 276) que *gallon* est probablement d'origine celtique; que *sgal* se dit encore pour *seau* en écossais, et *sgala* pour *écuelle* en irlandais; que le sens principal de *gallon* en vieux français était « *seau* ou *baquet* servant à mesurer les liquides », et que *jalle* était une variante très-usitée du même mot; d'où *jalage* (mesurage) et, par corruption, *jauge*, qui se prononce *gauge* en patois normand [2].

[1] Ainsi que le fait remarquer M. Delisle, la dernière disposition est purement comminatoire. Il n'a rien trouvé de plus positif ni même d'aussi explicite dans les textes normands qu'il a eus sous les yeux, et il se croit autorisé à nier, pour la Normandie, l'existence réelle et légale du droit seigneurial qu'on a tant reproché à la noblesse du moyen âge.

[2] Il y a apparence que le *jallon* (des arpenteurs) n'est encore que le même mot, plus détourné de son acception primitive.

GALONS (DES). — Grosse *gale* ou gourme. EXEMPLE : « C't éfant a des *galons* sur tout le visage. »

GALOPEUX. — Celui qui court volontiers et vite ; au figuré volage, libertin, *coureur*.

Galopin, nom propre usité dans l'arrondissement de Bernay, où il ne semble pas pris en mauvaise part, a dû avoir originairement les mêmes significations. Je l'ai trouvé en très-bonne compagnie parmi les témoins d'un acte du XIIe siècle, cité par M. Aug. Le Prévost, art. Arnières.

GALOT. — Gâteau aux pommes, espèce de chausson où les fruits ne sont pas recouverts de pâtisserie ; il est ordinairement de forme ronde comme la galette [1].

GALVAUDER (Verbe actif). — Pourchasser vivement, traquer, tracasser.

Ce mot a été enregistré comme *vieux* dans le Dictionnaire de l'Académie qui l'interprète ainsi : « maltraiter de paroles, gourmander », ce qui rentre, comme sens figuré, dans l'acception plus large du mot pont-audemérien.

Galvauder pourrait être une corruption de *galoper*, ou plutôt une variante de ce verbe, ayant la même origine, *gahlaupan*, vieux mot allemand qui signifiait *s'élancer*. (Chevallet, t. I, p. 480.)

Remarquez que *galoper* a été usité en vieux français comme verbe actif, et figure encore comme tel dans l'Académie et dans Ch. Nodier, qui traduisent : poursuivre, pourchasser ; j'ai entendu dire moi-même à Paris : « La fièvre me *galope*. » Remarquez aussi qu'en français familier *donner un galop* veut dire réprimander sévèrement. Il y a donc identité presque complète, ce me semble, entre *galoper* et *galvauder* ; je suppose que dans la seconde forme le *v* n'est qu'un *p* transposé.

GAMBE pour JAMBE. — Du mot bas-latin *gamba*, que les Italiens se sont approprié sans aucun changement, et que les uns font venir du grec *kampé* (flexion, articulation), les autres d'un mot celtique. La langue française a adouci, en prenant ce mot, le *g* dur qui s'y trouvait ; mais le *g* dur est resté dans *ingambe, gambade, gambiller* (vieux mot employé par

[1] Un *galet* (de *calculus*, selon Roquefort) est un caillou plat, roulé et arrondi par la mer. On a donné, à cause de quelque analogie dans la forme, ce même nom de *galet* aux petites roues pleines qui entrent souvent dans la composition des machines ; et je crois que les mots *galette* et *galot* font également allusion à la forme plate et arrondie des gâteaux qui portent ces deux noms.

Molière, *Pourceaugnac*, acte III), aussi bien que dans le mot normand *gambe* et dans tous ses dérivés. — (V. les articles suivants.)

GAMBETTE, JAMBETTE. — Couteau de poche ainsi nommé à cause de son manche ployant. Vieux mot français.

GAMBIER. — Fort bâton un peu recourbé au milieu et ayant une entaille à chaque extrémité, dont se servent les bouchers pour dépouiller et suspendre les animaux.

GAMBILLON. — On donne ce nom (qui est, comme *gambette*, un diminutif de *gambe*), aux tiges des grosses herbes, et particulièrement aux trognons de choux et de laitues.

GAMBOLIN (Adjectif et substantif) pour **BANCROCHE.** — Ce mot, que tout le monde comprend bien à Pont-Audemer, n'y est guère employé cependant que comme sobriquet.

Des expressions fort semblables, *gamby* dans le Berry, et *gambier* dans certaines parties de la Normandie (Duméril), ont à peu près la même signification. On peut encore citer *gambaron*, surnom que Guillaume le Conquérant donnait lui même à son fils Robert Courtecuisse. Un *gamby*, un *gambolin*, etc., sont des gens qui ont à la *gambe* quelque difformité.

En italien, *gambaro* veut dire écrevisse.

GANDOLER. — (V. *gondoler*.)

GANTE pour **JANTE.**

GANTE (PIERRE). — Les Quillebois et autres riverains de la basse Seine appellent *Pierre-Gante* un gros rocher de forme carrée, implanté sur le sommet des falaises boisées de Tancarville, non loin du château, et assez semblable à une grosse dent. Il sert d'*amer* pour la navigation.

Le maire de Marais-Vernier m'a appris un fait assez curieux qui se rapporte à ce rocher. Les digues transversales qui marquent la division des propriétés dans la partie du marais appartenant à cette commune, ne sont pas perpendiculaires au fleuve, mais convergent vers *Pierre-Gante*, pris comme centre commun. Cela remonte à une époque fort éloignée, et dans les vieux titres qui le constatent, le signal de l'autre rive est désigné sous le nom de *Guèvre-Gante* (ou *Quèvre-Gante*, chèvre géante), qui ne laisse pas de m'embarrasser. — L'autre leçon, probablement meilleure, conduit naturellement à la traduction « *pierre-géante* ».

GANTS DE LA BONNE VIERGE. — On appelle ainsi à Pont-Audemer l'ancolie, la digitale pourpre et plusieurs espèces d'orchis à fleurs rouges.

Ailleurs, on donne le même nom au *campanula trachelium*, que les flores françaises, peut-être par allusion à cette dénomination vulgaire, appellent *campanule gantelée*.

Je ne vois rien, dans la forme des fleurs dont il s'agit, qui justifie cette expression ; et sans doute c'est leur beauté seule qui l'a fait adopter.

GARDE. — On entend souvent par là le droit exclusif de pacage dans une propriété, même quand il n'y a pas de *garde* ni de *gardien* qui protége l'exercice de ce droit.

Ainsi un berger dira : « Mon maître a la *garde* de M. X... » On dit aussi, en termes généraux, les *gardes* pour désigner les champs où les troupeaux ne sont pas admis sans convention particulière avec le propriétaire ou le fermier. — (V. *communs*.)

GARDEAU, LE GARDIAU (On prononce habituellement ainsi). — C'est-à-dire le *gard'd'eau*, l'espèce d'auge en bois dans laquelle on se met à genoux pour laver du linge à la rivière ou à la fontaine. — La même boîte ou auge se nomme, à Bernay, un *caboret* (M. Aug. Le Prévost) : de *cavus* probablement.

GARDIN pour **JARDIN.** — Je ne suis pas sûr que ce mot appartienne encore au langage courant ; mais certainement *gardin*, se disait autrefois, comme le prouvent et le nom propre *Gardini*, très-usité dans ce pays, et les citations suivantes auxquelles je pourrais en ajouter d'autres :

« *Gardinum*, domum et *petiam* (pièce)
« terræ ; sitos in parochiâ de Asiaco (Aizier). »
(*Cartulaire de Fécamp* du XIII[e] siècle.)

« Hellas ! pourquoi ne prenoy-je la voye
« De me aller au travers des *gardins* ? »
(*Chansons normandes*, recueil de L. Dubois.)

Gardin figure aussi dans les glossaires des patois picard et brayon.

C'est un mot d'origine tudesque ; aujourd'hui encore les Allemands disent *garten* et les Anglais *garden*. Au reste, il n'est pas douteux que ce mot germanique *garten*, le grec *chortos*, et l'*hortus* des Latins ne soient des expressions sorties d'une même souche. — (V. l'art. *cour* ; V. surtout l'écrit de Thommerel sur la

fusion du franco-normand et de l'anglo-saxon.)

GARER. — Serrer quelque chose pour le mettre en sûreté (Roumois.)

Ce verbe avait en vieux français le sens général de *préserver*. Sa variante *garir* ou *guarir* se rencontre fréquemment avec la même signification dans le *Roman de Rou* (V. 1372, 1740, 1747, etc.). C'est de là que nous avons tiré le verbe moderne *guérir*. L'origine commune de toutes ces expressions est la même que celle du mot *garantir*. (V. Chevallet, tome I, p. 482, 484 et 504.)

On sait que le français actuel n'emploie plus *garer* que dans les deux cas suivants : 1° *garer* des bateaux (ce qui rentre à peu près dans l'acception normande), et 2° *se garer* d'une voiture, d'un choc : d'où l'interjection si usitée : *gare !* pour gare-toi !

GARET, JARET, VARET, VORET. — Terre labourée et non ensemencée. — (V. *jaret* et *voret*, formes beaucoup plus usitées que *garet*, la seconde surtout.)

C'est également de cette manière qu'il faut entendre le mot français *guéret* (V. l'Académie), quoique les poëtes l'aient généralement employé dans un sens plus vague. Voltaire, dans les vers suivants, donne à ce mot sa vraie signification :

« J'aime un gros bœuf dont le pas lent et lourd...
« *Forme un guéret* où nos épis vont naître. »
(*Le Pauvre Diable.*)

GARGALISER (SE) pour **SE GARGARISER**, **GARGALISME** pour **GARGARISME**.

GARIR pour **GUÉRIR.** — Il n'y a dans *garir* aucune faute de prononciation : cette forme est la plus ancienne. *Garir*, comme *garer* (V. ce dernier mot), voulait dire autrefois, d'une manière générale, préserver, sauver. En voici un exemple tiré du *Roman de Rou* :

« Por lur seignor *garir*, se lerroient
« Ferir parmi les cors, uardre en feu grégeois. »
(V. 2166 et 2167.)

(Pour *sauver* leur seigneur, ils se laisseraient mettre en pièces ou brûler par le feu grégeois.)

Dans un autre endroit, Wace donne à *garir* sa signification moderne :

« Dès que Rou out ensemble tint six hons recoillez.
« E il out li malades et li nafrez *garis*... »

(Dès que Rollon eut rassemblé tous ses hommes et *guéri* les malades et les blessés.)

On connaît le mot célèbre du médecin Ambroise Paré (XVIe siècle) : « Je l'ai *pansé*, Dieu l'a *gari*. »

Du temps de Molière, la forme *garir* n'était déjà plus qu'à l'usage des paysans : « Je vous dis qu'un mari est un emplâtre qui *garit* tous les maux des filles. » (*Le Médecin malgré lui*, acte II.)

GARRET pour **JARRET.** — En italien *garreto*, en espagnol *jarrete* (on sait que la prononciation du *j* est gutturale dans cette langue).

Origine celtique; en bas-breton, *gar* ou *garr* signifie jambe.

GARRETIÈRE ou **GARTIÈRE** pour **JARRETIÈRE.** — Même origine que *garret*; en anglais *garter*.

« J'avois de biaux *gartiers* de laine
« Rouges et verds. »
(*Vieille chanson normande*, recueil de L. Dubois.)

GARROT. — Bâton ou levier avec lequel on serre les cordes d'une voiture, ou la chaîne de l'instrument dont on se sert pour faire des fagots.

Ce mot est dans le Dictionnaire de l'Académie, qui indique le premier de ces deux sens; mais il est beaucoup moins usité en français que le verbe correspondant *garrotter*. Celui-ci, primitivement, ne signifiait autre chose que « serrer des liens avec un *garrot* ». — Le supplice de la *garrote* encore usité en Espagne consiste à étrangler le patient au moyen d'une corde (ou d'un carcan) et d'un levier.

GARS ou **GAS** pour **GARÇON.** — Par une anomalie assez singulière l'*r* de ce mot, à Pont-Audemer comme à Paris, est constamment supprimé par la prononciation.

C'est une expression assez usitée en basse Normandie, beaucoup moins dans notre arrondissement, où elle signifie quelquefois *galant, amoureux*. J'ai entendu dire ici d'une jeune fille : « Son *gâs* vient la voir souvent. »

On fait venir *gars* (V. Chevallet) du vieux mot germanique *vair* ou *were* qui répondait au *vir* des Latins. D'après cela, le sens le plus ancien de ce mot (dont *garçon* est sans doute un diminutif), aurait été « homme dans la force de l'âge » et non *adolescent* [1]; mais d'après

[1] *Gwaz*, en bas-breton, veut dire domestique, garçon (Legonidec et Villemarqué). Il y a entre cette expression et notre mot *gâs* un rapport trap-

le glossaire de Roquefort, répertoire très-riche du vieux langage français, le dernier sens serait bientôt devenu le plus ordinaire. Un vieux poëte, Montfaucon, cité par Roquefort, a ainsi défini le *gars* et la *garse* ou *garce* :

« Le masle est *gars* à quatorze ans
« Et la femelle est *garce* à douze ans. »

GASE (DE LA). — On donne ce nom aux deux espèces d'*ers* vulgaires en ce pays (*ervum tetraspermum* et *ervum hirsutum*), qui s'accrochent au blé et sont redoutées des cultivateurs.

Etymologie inconnue. Ce mot viendrait-il de *gast*, qui signifiait en vieux français ravage, dégat (*vastatio*) ?

GATTE pour **JATTE**. — On lit dans une charte relative à l'abbaye de Lyre, vers l'an 1190 : « Unam tiliam ad faciendas *gattas*. »

Le poëte Martial a employé, dans le sens de *jatte* ou d'écuelle, le mot *gabata*, et l'on trouve, avec une signification semblable, *catinus* dans Vitruve, *catillus* dans Columelle. *Jatte* et *gatte* doivent être tirés d'un de ces mots latins, et plus probablement du premier qui vient peut-être lui-même de *cavus*. Cette origine admise, *gatte* avec son *g* dur est la moins altérée des deux formes.

Indépendamment de sa signification ordinaire, ce mot a encore plusieurs applications : 1° il se dit quelquefois pour *gueule de fossé* (V. *gueule*); 2° les marins, ou, du moins, ceux de la basse Seine donnent le nom de *gatte* à une espèce de cabine ménagée sous le tillac des petits navires; 3° l'auge circulaire des pressoirs où les pommes sont écrasées par la meule. Dans tout cela, la racine *cavus* convient parfaitement.

GATTIR (SE). — Devenir courbe ou concave, comme une *gatte;* ou plus généralement, *se déjeter*. Cette expression est familière aux charpentiers. Exemple : « Les planches trop minces se *gattissent*. — (V. *gatte* et *gattu*.)

GATTU. — Creux, concave. On dit aussi *gatti*. — (V. ci-dessus le mot *gatte*, jatte.)

GAUGE ou **GOUJE** pour **JAUGE**. — Ce mot *gauge* se retrouve en anglais; en écossais *sgal*, seau; en islandais, *sgala*, écuelle. — (V. *gallon*.)

pant et qui n'a été, ce me semble, signalé par personne. Est-ce un ancien mot gaulois ? ou *gwaz* vient-il aussi du radical germanique dont j'ai parlé ?

GAUGER pour **JAUGER**. — Mesurer la capacité d'une futaille, d'un navire, etc.

« Le prévost doit avoir la garde de l'étalon « pour *gauger* les boisseaulx à mesurer, et « doivent être *gaugés* en sa présence... »

(*Coutumes de la Prévoté de l'Heure*, données par M. de Fréville, tome II, p. 163.)

GAULETTE pour **BAGUETTE**. — Tige de graminée qui monte et forme un épi. Exemple : « L'herbe est en *gaulettes*. » C'est le même mot que *vaulette*. — (V. à la lettre *V*.)

GAULOISES (ÉTYMOLOGIES) ou **CELTIQUES**. — (V. à la lettre *C*.)

GAUPLUMÉ (CUEILLIR A). — (V. l'art. suivant.)

GAUPLUMER. — Mot employé assez souvent à propos des travaux de jardinage et de la récolte des fruits. — *Gauplumer*, ou *cueillir à gauplumé* est le contraire de *cueillir à net;* c'est sarcler vite, à la diable, arracher les herbes au hasard et sans rien terminer; c'est aussi récolter précipitamment les produits d'un jardin en picorant çà et là, au lieu de ramasser sur chaque point tout ce qui est bien mûr.

Ce mot *gauplumer* veut dire littéralement *plumer un coq* (*gau*, de *gallus*, se disait pour *coq* en vieux français) [1]. On compare donc une sarcleuse trop pressée ou un mauvais collecteur de fruits à une cuisinière qui plume une volaille.

GAVELLE pour **JAVELLE**. — En anglais *gavel*. M. Chevallet indique l'étymologie *gauff* qui signifiait en vieil allemand *paume de la main;* d'où *gauffel*, poignée, faisceau; d'où aussi les mots anglais, normand et français. — (V. *galinée*.)

GAVELLER. — Rester en gavelle ou javelle se dit du blé et des autres céréales qu'on laisse sur place après les avoir *sciés*. Ordinairement l'avoine *gavelle* cinq ou six jours : on dit que cela lui est salutaire et que son grain se nourrit. Quant au blé, on ne le laisse *gaveller* que lorsqu'il est mélangé d'herbe; il faut que cette herbe sèche avant d'être engrangée.

GAVELLIER ou plus rarement **DÉGAVELLIER**. — Appendice en bois dont les

[1] Dans les provinces du Centre de la France *jau* (forme adoucie de *gau*) se dit encore couramment pour coq; de là le nom propre *Jal*.
Cette variante *jau* figure dans Rabelais : « Il faisoyt les aultres dancer (*sic*) comme *jau* sur brèze. »

(*Pantagruel*, liv. II, chap. XVI.)

faux des moissonneurs sont munies, pour ramasser les épis et les coucher sur terre en *javelles* à mesure que la fauchaison s'opère.

GAVER. — Bourrer de nourriture, *gorger* : s'emploie surtout au participe passé; EXEMPLE : « Te v'là *gavé !* » — Mot de la même famille que *gavion* et *jabot* (des oiseaux), admis tous deux par l'Académie et qui ne sont au fond que deux formes du même mot, *g* et *v* étant très-sujets à permuter avec *j* et *b*. (Racine, *cavus ?*)

GAVIOT. — Vorace, gourmand (Saint-Paul; peu usité); paraît venir de *gave* ou *gavion* (gosier), de même que nos mots goulu et gouliafre, en français populaire, viennent de *gula*.

GAYER. — Faire le dégoûté : *gayer* contre un aliment, c'est le rebuter. — (V. l'art. suivant.)

GAYEUX. — Difficile, dégoûté. EXEMPLE : « Je ne veux pas nourrir c't homme-là : c'est un *gayeux*. » — Des vaches *gayeuses* sont celles qui gaspillent leur nourriture au lieu de la manger.

On trouve dans le glossaire de L. Dubois, avec la même signification, la forme bas-normande *dégayeux*; et, dans Roquefort, le vieux mot français *dégay*, pour dégât. En rapprochant ces expressions, on est conduit à penser que *gayer* et *dégayer* sont dérivés de *vastare* et de *devastare*, et que le premier de ces deux mots n'est qu'une variante de *gâcher*. Les *gayeux* ou *dégayeux* seraient proprement ceux qui *gâchent* tout ce qu'on leur offre, et par extension ceux qui n'y touchent que du bout des dents.

GAZON. — Ce qu'on prend de terre à chaque coup de bêche; allusion à la levée des vrais gazons. — (V. *bléte*.)

GEINDRE. — Geindre, en français, ne s'emploie guère qu'ironiquement ou dans un sens de reproche, tandis que nos paysans normands n'attachent à cette expression aucune idée défavorable. EXEMPLE : « Ma fille a mieux dormi, elle n'a point *geint* de la nuit. »

Si *geindre* n'est pas une simple onomatopée, ce mot doit venir de *gemere*.

GENCER. — Disposer, ajuster. (Abréviation d'*agencer*.)

EXEMPLES : « Il n'y a plus qu'à *gencer* les chantiers sous les tonneaux. » — « Comme te v'là *gencé* sur ta *chaire* (chaise) ! »

On voit, par ces exemples, que *gencer* est un mot populaire, tandis qu'à Paris *agencer* est d'un emploi fort restreint et n'est guère qu'à l'usage des artistes et industriels. En cela, le patois normand se rapproche du vieux français, qui se servait beaucoup de ce verbe *agencer* et de ses nombreuses variantes indiquées dans Roquefort.

Trévoux fait venir, non sans vraisemblance, *agencer* du vieux mot *gent*, noble, agréable, gracieux, gentil[1]; aussi la forme réfléchie *s'agencer* avait-elle quelquefois le sens de *coqueter*, faire des frais pour plaire, comme on le voit par ces vers d'une des meilleures satires de Régnier :

« On a beau *s'agencer* et faire les doux yeux,
« Quand on est bien parée, on en est toujours mieux. »
(*Sat.* XIII.)

GÊNÉ (ÊTRE). — Etre fortement incommodé, se trouver mal. EXEMPLE : « Le bal a été interrompu parce qu'une dame y a été *gênée*. »

Gênée, ainsi employé, est du vieux français. La racine de ce mot étant *gehenna* qui dans la Bible signifie enfer, *gêner* ou *géhenner* voulait dire proprement torturer, tourmenter, et *gêne* s'est dit en France pour torture ou question, tant que la torture a duré.

« Il eut une fois dessin (*sic*) de prendre
« toutes les filles de chambre de sa femme
« et de les faire *gesner* pour leur faire
« confesser les services qu'elles lui faisoient.»
(Brantôme, *Dames galantes*, disc. IV.)

Voici un passage de Montaigne traduisant Cicéron (*Essais*, liv. I) dans lequel *se géhenner* signifie se torturer soi-même :

« Il n'est pas inutile de sçavoir les choses
« à venir, et c'est pitié de *se géhenner* par
« leur connaissance puisqu'elle n'aporte au-
« cun fruict. » (« Ne utile quidem est scire
« quid futurum sit; miserum est enim nihil
« proficientem *angi*. »)

Ainsi *gêne, gêner*, qui s'appliquent aujourd'hui aux contrariétés les plus légères, sont à ajouter à plusieurs expressions que j'ai signalées ailleurs comme s'étant adoucies au point de faire oublier leur origine; par exemple *étonner* et *étonnement*; *abimer*. (V. ces mots.)

GENÉE. — Descendance, lignée, se dit (comme *engeance*) en mauvaise part. EXEMPLE : « Que le bon Dieu vous garde de cet homme et de sa *genée !* » —

[1] De *gentilis*, qui en bas-latin signifiait noble, ou de manières nobles, et d'où sont tirés les mots *gentilhomme* et *gentleman*.

(V. *enge*, mot de même origine qui s'emploie tout différemment.)

GÉNÉREUX. — De bonne race (au physique); bien trempé, vigoureux. EXEMPLE : « Marotte est vieuille, mais elle est *généreuse.* » — On disait en latin « *generosa* vitis », et l'on dit en bon français : du vin *généreux.*

(V. *vertueux*, qui est plus usité dans le même sens.)

GENIÈVRE (DE LA). — C'est le nom qu'on donne au génévrier épineux (*juniperus communis*), assez commun sur les coteaux qui bordent la vallée de la Risle. De même, en patois berrichon, *genièvre* est le nom du *génévrier*, aussi bien que du fruit qu'il produit. (Gloss. de M. le c^te^ Jaubert.)

Dans le *Coutumier des forêts de Normandie* (ou, du moins, dans les extraits donnés par M. Léop. Delisle), on lit toujours *genièvre* pour genévrier.

Ronsard a employé *genèvre* (masc.) dans le même sens :

« Puis foulant la rosée, en pensant je m'en vois
« Trouver quelque *genèvre* au beau milieu d'un bois. »

(Elégies.)

En latin, les noms d'arbres et ceux de fruits étaient les mêmes ou différaient peu. EXEMPLES : *castanea*, pour châtaignier et châtaigne; *prunus*, pour prunier; *prunum*, pour prune. Même confusion dans notre vieille langue. *Genièvre* ou *genèvre*, pour genévrier ; *grenade*, pour grenadier; *orange*, pour oranger (d'où *fleur d'orange*, qui se dit encore), et *olive*, pour olivier. Corneille a dit dans *le Menteur* (acte Ier, sc. V) :

« ... Chaque extrémité portait un doux mélange
« De bouquets de jasmin, de *grenade* où d'*orange*. »

Et Voltaire écrivait en 1740 :

« Mahomet marche en maître et l'*olive* à la main. »

GÉNISSE, GÉNICHON. — On donne ce nom à une génisse qui a plus d'un an, pleine ou non, jusqu'à ce qu'elle ait vêlé. — (V. *veau* ou *viau*.)

GENRE (mots qui changent de) en patois normand :

Mots masculins qui deviennent féminins : âge, air, appétit, arbre ou âbre, argent, chanvre ou cambre, chiendent, éclair, froid (subst.), herbage, légume, mal ou mâ (plus usité au masculin), mélèze, orage, poison, régal ou régale, risque, volume ou voleume.

Mots féminins qui deviennent masculins : crampe, foudre, fourche, fourmi ou fourmin, jaunisse, loutre, marne ou malle, règle, rouille (du fer ou du blé), tringle, vipère.

On voit qu'une bonne partie des mots masculins qui deviennent féminins commencent par une voyelle. Dans ce cas l'article indéfini dont le mot est souvent précédé, induit en erreur par sa prononciation, car *un âge*, *un arbre* sonnent exactement comme *une âge*, *une arbre*, L'article défini n'avertit pas de la méprise puisqu'il s'élide alors : *l'âge*, *l'arbre*, etc.

Aux mots indiqués ci-dessus, on peut en ajouter d'autres qui ne changent de genre qu'après avoir été modifiés, savoir :

La bloche, pour le bloc; *la prée*, pour le pré; *la rhième*, pour le rhume ; *le temple*, pour la tempe; *le trière*, pour la tarière; *la tronche*, pour le tronc.

GENS pour **PARENTS.** — EXEMPLE : « Elle était mal avec ses *gens* et s'est mariée malgré eux. » — (V. *bonnes-gens*, grands parents.)

GENTILHOMME. — Un *cochon*. C'est une des expressions, assez rares d'ailleurs, par lesquelles se décèle l'esprit narquois des paysans normands. — (V. *noble* et *habillé de soie*.)

GERBÉE ou **GUERBÉE (DE LA).**— Bottes de *feurre* (ou paille de blé); ce qu'on appelle ainsi n'est jamais retroussé par les deux bouts ni divisé en deux parties distinctes, comme on le fait pour les bottes de foin. — (V. *gerbes* ou *guerbes*.)

GERBER. — On dit que le blé *gerbe* bien ou *gerbe* mal, selon que la quantité de gerbes produite dans un espace donné est forte ou faible.

GERBES ou **GUERBES.** — Javelles liées en bottes. Après le battage, le feurre bottelé de la même façon prend le nom de *gerbée*. — (V. *bottisson* à la note.)

GERBE DU CURÉ. — La brioche qui lui est réservée quand on rend le pain béni. C'est probablement un souvenir de la dîme qui était prélevée avant 1789 sur les gerbes de blé.

GERNER pour **GERMER.** — Ce mot paraît venir directement de *germinare* par une syncope différente de celle qui a produit le mot français.

GERQUER (SE). — Se jucher, se percher

(au propre et au figuré) ; du latin *erigere*.

« Il abat ceux qui sont trop haut *gerqués*. »
(*Muse normande*, de L. Petit.)

GHIER pour **HIER** (Saint-Paul-sur-Risle). — Cette prononciation dure, ou aspiration gutturale, de la première syllabe, rare en patois normand, se retrouve dans d'autres idiomes. Ainsi j'ai entendu dire souvent, en Gascogne, *gouéous* ou *ghouéous* au lieu de *houéous* (œufs). On prononçait autrefois en Angleterre *galdormen* pour *aldermen ;* cette forme se retrouve, du moins, dans un passage des lois d'Edouard le Confesseur, cité par Chevallet (tome I, p. 195).

Ghier est une espèce de germanisme. — (V. plus loin, *v* pour *g* dur, à la note et n° 11 de l'*Appendice*.)

GI pour **GUI**. — Dans la *Flore normande* de Brébisson, c'est une autre forme très-voisine de celle-ci, *vi*, qui se trouve mentionnée comme vulgaire. *Gui* et *gi* viennent de *viscum*, comme *guêpe* et *gèpe* (mot picard), de *vespa*.

GIBERT (Nom propre). — C'est le même que *Gilbert* dont il est abrégé, et tous deux sont des syncopes de *Gislebert* et de *Gillebert*, noms très-usités au moyen âge, le premier surtout. *Gesbert* a la même origine.

GIBET (CÔTE DU). — On appelle ainsi un coteau qui s'élève au midi de la ville de Pont-Audemer. — (V. *potence*.)

GIBOULER, CHIBOULER. — Bouleverser, bousculer, gâcher, gaspiller.

Ce verbe me paraît de la même famille que *giboulée* ; les giboulées sont, en effet, de petites tourmentes qui bouleversent l'atmosphère.

GIBOYEUX (Substantif). — Chasseur de profession, braconnier : tout homme qui fait rude guerre au gibier.

GIFFAILLER. — Lutter par jeu. — (V. *côtailler* et *dossailler*.) — Ici la main et les soufflets jouent le rôle principal, soit dans l'attaque, soit dans la défense.

GIGUE (UN). — Gigot, éclanche. Mot familier aux cuisinières.

GIRARD (POMMES DE). — Espèce *heurible*, c'est-à-dire hâtive, de pommes à cidre.

GIRE pour **GILLES**. — Tous nos paysans adoptent cette variante ; ils disent la Saint-Gire pour la Saint-Gilles, foire très-fréquentée qui a lieu le 1er septembre à Saint-Germain près Pont-Audemer.

C'est une forme très-ancienne, car on voit figurer, dans le *Roman de Rou*, un baron de Saint-Gire. — Je la trouve aussi dans une chanson normande tirée par L. Dubois d'un recueil du XVe siècle (il s'agit de Saint-Gilles près Saint-Lô) :

« Venus sommes du vau de vire
« En pélérinage à *Saint-Gire*. »

Girot et *Giret* semblent être des diminutifs de *gire*, qui équivaudraient à *Gillot* et *Gillet* [1].

GIVALLER, DÉGIVALLER. — Même sens que *gibouler*, (V. ce mot). Se dit encore à propos des objets qu'on use trop vite ou qu'on laisse dépérir par négligence. Ainsi une gouvernante disait devant moi à une jeune fille qui salissait plusieurs mouchoirs à la fois : « Ne les *givalle* donc pas comme ça ! » *Givaller*, ainsi compris, est l'opposé de *ménager*. Autre exemple : « Vos cheveux sont *dégivallés* ; » on voulait dire, *en désordre*.

GLAJEU pour **GLAYEUL**. — De *gladius*, glaive, ou plutôt de *gladiolus*, à cause de la forme des feuilles.

Ce que l'on appelle ainsi à Pont-Audemer n'est pas le glayeul des botanistes, qui n'y croît pas naturellement, mais bien les iris et surtout l'iris jaune, les *typha*, et en général les plantes aquatiques à feuilles en glaive.

GLANE. — Paille de blé secouée à la main et préparée d'une manière spéciale pour la couverture des bâtiments et pour quelques autres usages particuliers. *Glane* se dit souvent par abréviation pour *une botte de glane* ; ainsi, dans les baux, les fermiers s'engagent à fournir et à employer *150 glanes*, *200 glanes*, etc.

Ce mot *glane* a encore, dans nos campagnes, d'autres applications ; on appelle *glane de seigle* (ou roseau) la *paille de seigle*, également secouée à la main et préparée avec soin pour servir de liens [2] ; *glanes de fèves ou de pois*, les paquets de haricots (tiges et cosses), qu'on suspend le

[1] *Gilles* se dit en latin *Ægidius* ; les formes *Gilles* et *Gire* en diffèrent autant l'une que l'autre. *Gide*, nom propre tiré du même mot, s'en rapproche davantage.

Dans le passage d'*Œgidius* à *Gilles* et à *Gire*, *d* se change en liquide : transformation rare dont il existe pourtant d'autres exemples : ainsi *lacryma* vient, selon toute apparence, du grec δάκρυ.

[2] On se sert exclusivement de ces *liants* ou *liens* pour les gerbes et pour la gerbée, parce que la glane de seigle est moins cassante que celle de blé.

long des maisons. — (V. *roseau*, *coulines* et *bottisson*, à la note.)

GLANIE (Substantif féminin). — Ce qu'on a *glané*. EXEMPLE : « Madelon veut vous vendre le feurre de sa *glanie.* » On dit aussi du *glani*.

GLANIR pour **GLANER**.

GLEU ou plus rarement **GLU**. — Mot très-employé, mais dont la signification n'est pas bien précise et varie d'un lieu à l'autre.

Sur la rive droite de la Risle, on appelle *gleux* les bottes de paille de seigle formées du résidu qu'on obtient après avoir préparé les *liants*, non retroussées par les bouts ni divisées en quartiers, et les bottes d'orge et d'avoines disposées d'une manière semblable ; on nomme aussi *gleux*, dans les mêmes conditions, les bottes de chaume et de chaumée, et celles de trèfle verd.

Le vieux français, le vieux normand, et tous les patois du Nord ont des expressions qui offrent les plus grands rapports avec ces mots *gleu* et *glu*.

Par exemple, je lis dans le *Petit Testament* de Villon (huit. 23) :

« Item à Perrinet marchant...
« Lui laisse trois *gluyons* de feurre
« Pour estendre dessus la terre, etc. »

Glu, *gleu*, *gluyon*, *glui* (patois picard) ; *glotte* (patois berrichon) ; *glane* et le verbe français *glaner* sont des mots de même famille. Chevallet les croit d'origine celtique, quoique l'idiome bas-breton n'ait rien conservé qui y ressemble.

GLISE pour **GLAISE**. — En basse latinité, *glis* (Chevallet).

« Les dits moulins ont séjourné (chômé) « chacun deux jours pour besongner à « oster la *glise* qui estoit au hable de « la ville. » (Comptes relatifs au havre du Hoc, 1495, publiés par E. de Fréville, *Comm. mar. de Rouen*.)

GLORIA. — En Normandie, comme dans presque toute la France, prendre du *gloria*, c'est avaler une tasse de café noir, accompagnée d'un petit verre de rogomme qu'on y mêle presque toujours. D'où vient ce nom bizarre ? serait-ce de ce que le *gloria* sert de conclusion aux repas, comme la strophe *Gloria Patri* aux psaumes que l'on chante à vêpres ?

Quoi qu'il en soit, nos Normands font une effroyable consommation de *gloria*, surtout dans les foires et marchés. — (V. *consolation* et *coup à cheval*.)

GLORIOSITÉ. — Vantardise. (Condé-sur-Risle).

GLU. — (V. *gleu*.)

GLUER. — Poisser, coller aux doigts comme de la *glu*.

GNOLE (Adjectif). — Peu usité : lâche, sans énergie physique et morale, et par suite engourdi. Ce mot semble une syncope du latin *ignobilis*, un peu détourné de son vrai sens. EXEMPLE : « C't'éfant-là n'est pas *gnole*. »

GOBE (Substantif féminin). — Boulette empoisonnée qu'on jette devant les animaux.

GOBÉ (UN CHIEN). — Celui qui est empoisonné avec une boulette. — (V. le mot précédent.)

GOBER. — Prendre, saisir. J'ai entendu dire plusieurs fois : « La froid me *gobe*. »

GODER. — S'ouvrir en s'arrondissant, se boursoufler : se dit d'un vêtement trop lâche qui ne s'applique pas bien sur le corps, et en général de tout ce qui s'ajuste mal par excès d'ampleur. EXEMPLE : « Votre chemise *gode* sur le devant. »

Cette expression paraît signifier littéralement : s'arrondir comme un *godet*, et l'origine commune de *godet* et de *goder* pourrait bien être le mot bas-breton *god* ou *godel*, qui veut dire *poche* (Dictionnaire de Legonidec et Villemarqué). Le verbe *goder* aurait été formé alors de la même manière que son synonyme *poucher*, qui vient de *pouche* (poche ou sac).

D'un autre côté, il serait possible que *goder* ne fût qu'une abréviation de *gondoler*, qui s'emploie (moins souvent) dans les mêmes circonstances. — (V. *gondoler*.)

GODICHEMENT. — C'est le substantif qui correspond au verbe *godicher*. — (V. ci-après.)

GODICHER. — Même signification que *goder*, avec une nuance méprisante.

GOMION. — Gourmand de la pire espèce, celui qui l'est aux dépens des autres. Le *gomion* s'adjuge les meilleurs morceaux, soit ouvertement, soit en se cachant pour cela ; s'il est chef de maison, il se régale et met les autres à la portion congrue. Il n'y a pas de mots en français pour cette variété de *gourmand égoïste*.

GONDOLER ou **SE GONDOLER**, et par corruption, **GANDOLER**, **SE GANDOLER** (formes plus usuelles). — Se courber, s'ar-

quer, s'arrondir. Cette expression s'applique :

1° Au bois qui se déjette, aux planches qui se courbent : elle est alors synonyme de *gattir* ou *égattir*. (V. ci-dessus.) Ce sens de *gondoler*, qui est le plus ordinaire, se retrouve en patois berrichon (Cte Jaubert) ;

2° Aux vêtements qui se boursouflent au lieu de s'adapter aux contours du corps ; dans ce cas, *gondoler* équivaut à *goder* (qui n'en est peut-être qu'une abréviation), et à *poucher* [1].

GONTIER ou **GONTHIER** (Nom propre). — D'origine allemande ; pourrait passer pour une simple variante de cet autre nom si connu, *Gautier*, dont il ne diffère que par une seule lettre ; mais dès le XIIe siècle, je le vois figurer tel qu'il est aujourd'hui (*Gonterius* de Barrâ) au bas d'un acte de 1199, cité par M. de Fréville, et il y a eu en Allemagne plusieurs personnages de ce nom, notamment un prétendant à l'Empire (1147).) — *Gontier*, d'ailleurs, paraît être de la même famille que le nom mérovingien *Gontran*.

GOSIER BIEN CHAUSSÉ. — « Avoir le *gosier bien chaussé* » se dit de ceux qui avalent sans difficulté des boissons trop chaudes, des remèdes repoussants, des viandes coriaces, etc. — Je l'ai entendu dire récemment d'un homme qui avait avalé impunément une pipe.

Variante (peut-être préférable) : « Avoir le *gosier bien chaussant*. »

GOTON pour **MARGUERITE**. — Prénom de femme très-répandu [2]. — De Marguerite on a fait successivement *Margot*, *Margoton* et *Goton*. — Cette dernière forme est usitée dans d'autres provinces et notamment à Genève. — (V. les *Confessions* de J.-J. Rousseau.)

Tous ces prénoms en *on*, *Goton*, *Louison*, *Toinon*, etc., sont, je crois, des diminutifs, de même que les prénoms d'homme en *in*, tels que *Colin*, *Perrin*, *Francin*, etc.

[1] Dans le pays de Bray et à Bayeux, le même verbe *se gondoler* ou *se gandoler* veut dire se balancer, se dandiner.
Voilà deux significations très-diverses en apparence, mais elles peuvent se rattacher toutes deux à un seul et même mot, *gondole* (bateau). Une planche ou une étoffe qui *se gondolent*, se courbent en *forme de bateau* ; un homme qui se dandine en marchant, *se balance comme un bateau*.
Il n'est pas impossible, du reste, que le mot *gondole* lui-même vienne de quelque radical qui signifierait *courber*, *arrondir*, ou quelque chose de semblable.

[2] « Elle le voyait courir après toutes les *gotons* du village. »
(*Madame Bovary*, Gustave Flaubert, p. II.)

— La finale *on*, affectée à des noms de femme, nous vient peut-être des Latins qui en avaient d'assez semblables, par exemple *Juno*, *Junonis* (dont nous avons fait *Junon*), sans compter les noms neutres d'origine grecque : *Glycerium*, *Leontium*, etc.

GOUDRAN, GOUDRAIN pour **GOUDRON**. — *Goudran* figure, comme vieux mot français, dans le glossaire de Roquefort, et *goutren* (qui se prononçait probablement *goutran*), dans un texte du XIVe siècle cité par M. de Fréville.

GOUGE pour **JAUGE**. — EXEMPLE : « Il y a des tonneaux qui ont plus de *gouge* que d'autres. » — (V. *gauge*.)

GOUIN, JOIN, JUIN (Noms propres). — Je crois que tous ces mots signifient *jeune* et sont tirés du latin *juvenis*.

GOUJART pour **GOUJAT**. — Petit domestique, petit garçon qui garde les bestiaux. En outre, on donne quelquefois à *goujart* le sens méprisant que *goujat* a presque toujours dans le français d'aujourd'hui.

Ces mots nous viennent des dialectes du Midi. En Gascogne, en Béarn, etc., *goujat* et *goujate* (qu'on prononce ordinairement *goutat*, *goutate*), ne se prennent pas du tout en mauvaise part, et l'on n'a pas d'autres expressions dans le langage courant pour désigner un jeune garçon, une jeune fille, sortis de l'enfance : « Qué bère *goutate* ! » (quelle jolie fille !)

Goutat ou *goujat* est, je crois, une corruption de *juvenis*, comme le mot précédent.

GOUJER. — Se dit de plusieurs habitudes vicieuses de prononciation. *Goujer*, c'est articuler mal certaines consonnes, comme le font par exemple les personnes qui zézaient, ou ne pas les faire entendre du tout, comme ceux qui ont perdu leurs dents.

GOUJON. — On appelle ainsi, à Pont-Audemer, non le *goujon* des Parisiens dont la mâchoire est garnie de barbillons, mais un poisson un peu plus gros, qui ne diffère guère du *meunier* des environs de Paris.

GOULARD. — Nom d'une espèce de tirant qui maintient l'écartement des sablières ou des pannes dans les bâtiments ruraux.

GOULE. — Gueule, bouche. EXEMPLES :

« Le jevâ (cheval) a encore du foin dans la *goule*. » — « Mets ça dans ta *goule* », dit une mère à son enfant.

La *Muse normande* de L. Petit, qui retrace plus ou moins bien le patois rouennais de 1650, emploie presque à chaque page ce mot *goule* dans le sens de bouche humaine. Par exemple, il y est dit d'une femme qui ne parle plus :

« ... Al a la goule démise. »

Goule, comme le mot français *gueule*, comme le mot latin *gula* (dont le sens propre est gosier), s'applique naturellement à tout ce qui est étroit et béant; aussi ce mot veut-il dire quelquefois *gueule de fossé* (V. *gueule*), ou simplement fossé; Exemple : « Entre moi et le voisin, il y a une *goule*. » — De là encore le diminutif *goulet* (en bas-latin *guletum*), qui signifiait, en vieux français et en vieux normand, *détroit, défilé*. Exemples : Le *goulet* de Brest, et le village du *goulet* près Vernon, entre la montagne et la rivière.

Goulée. — Repas des animaux. — (V. *goule*.)

« Ce maudit animal vient prendre sa *goulée*
« Matin et soir, dit-il, et des piéges se rit. »
(La Fontaine, *le Jardinier et son Seigneur*.)

« Brebis qui bêle perd sa *goulée* », (traduisez : on ne peut parler et manger en même temps) : proverbe assez usité en Normandie.

Ce mot *goulée* se rapporte quelquefois aux distributions de nourriture qu'on fait à des intervalles très-inégaux : « Il nourrit son cheval *à la goulée* » signifie : « Il ne lui donne pas régulièrement à manger. » — (V. *regoulage*.)

Gourd pour **engourdi**. — On dit quelquefois *gourde*, même au masculin. Exemple : « J'ai tout un côté *gourde*. »

Gourd, qui est la bonne leçon, se trouve dans les Contes de La Fontaine :

« Il s'en alloit...
« Battre sa femme et dire au peintre rage,
« Et témoigner qu'il n'avait les bras *gourds*. »
(*Les Rémois*.)

Aujourd'hui *gourd* ne se dit plus en français [1], mais *engourdir* et *dégourdi* sont restés.

Ces trois expressions sont du petit nombre des mots de notre langue dont l'origine remonte à la langue basque ou (ce qui paraît revenir au même) à l'ancienne langue des Ibères d'Espagne; elles en viennent soit directement, soit par l'intermédiaire du latin *gurdus*, stupide. *Gurd* veut encore dire en basque *lourd, épais*, et Quintilien dit, dans ses *Institutions*, tome I :

« *Gurdos*, quos pro *stolidis* accipit vulgus,
« ex Hispaniâ ducere originem audivi. »

(V. Ampère, *Formation de la langue française*, 305; et Chevallet, tome I, V.)

Gourganes. — Grosses fèves. Mot usité dans plusieurs provinces. (V. le glossaire du c[te] Jaubert.)

« Une écuelle pleine d'un bouillon assez maigre où nageaient quelques gourganes. »
(V. Hugo, *les Misérables*, tome VII.)

En gascon et dans d'autres idiomes méridionaux, *gourgue* signifie *mare*, (de *gurges* peut-être). *Gourgane* a donc probablement le même sens, à peu près, que le nom français du même légume : *fève de marais*.

Goût pour **odeur**. — Exemple : « J'aime le *goût* du lirlas (lilas). » — Quand on ne précise pas, par exemple quand on dit : « Cela sent *un goût* », le mot *désagréable* est sous-entendu.

Cette extension du sens ordinaire du mot *goût* n'est pas exclusivement normande. Ainsi Rabelais, racontant l'accouchement de Gargamelle, mère de Gargantua, dit que les sages-femmes « trouvèrent d'abord... assez de mauvais *goust*, et pensoient que ce fust l'enfant... » — On lit dans *Fanny*, roman de M. Feydeau (qui prend volontiers ces licences, comme MM. About et Flaubert) :

« ... La salle imprégnée de fumets péné-
« trants auxquels se mêlaient l'odeur des
« vins et le *goût* des fleurs... »
(Chap. xxii.)

M. Jaubert, dans son glossaire, à propos de cette locution usitée aussi en Berry, cite d'autres transpositions d'un sens à l'autre, qui ne sont pas moins étranges : saveur pour odeur, et odeur pour lueur. Nous disons nous-mêmes en bon français : une lanterne *sourde*.

« Prendre *à goût* » quelqu'un ou quelque chose, se dit fréquemment à Pont-Audemer pour prendre *en goût*, en affection.

Gouttes (les) pour **la goutte**. — C'est du vieux français.

« Le roy Louis XII (dit Fleuranges dans
« ses *Mémoires*, chap. xlv) avait voulu
« faire du gentil compaignon avecque sa
« femme; mais il n'estoit pas homme

[1] V. Hugo a ressuscité ce mot dans ses *Misérables* : « Vous êtes *gourd* ! » dit Fauchelevent à Jean Valjean. »
(Tome IV, 284.)

« pour ce faire, car de longtemps il estoit « malade et spécialement *des gouttes*. »

Marguerite de Navarre, dans son *Heptaméron*, parle d'un prieur « qui avoit *les gouttes* ». (22e nouvelle, 3e journée.)

Boileau lui-même a dit (*Ép.* XI.)

« Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords;
« Et bientôt avec eux tous les fléaux du corps,
« La pierre, la colique et les *gouttes* cruelles. »

On appelle aussi *gouttes*, à Pont-Audemer, les grosseurs que la goutte et les rhumatismes articulaires laissent dans les parties malades : « Qu'est-ce que vous avez donc là ? — C'est *des gouttes* que j'ai dans les mains. »

GOUTTOIR ou **GOUTTOIRE** pour **GOUTTIÈRE.**

GOUX, LEGOUX (Noms propres). — Dérivés de *jugum*, éminence, montagne. *Joux*, nom d'un château-fort et d'un lac dans le Jura, n'est qu'une autre forme du même mot. Je lis dans le *Voyage en Suisse*, de Goëthe, nouvellement traduit en français :

« Derrière cette chaîne est la vallée de « Joux, en allemand *Berg-thal*, puisque « dans le langage du pays, *Joux* désigne « une montagne. »

Canigou, montagne célèbre du Roussillon, est la traduction littérale de *canum jugum*.

GRAIN. — 1° On appelle *grain* (*granum*) ou *grains* au pluriel, non-seulement les céréales, mais aussi tout ce qui se cultive dans les champs et dans les jardins. Ainsi un jardinier, remarquant que les *mans* attaquaient ses céleris et ses betteraves sans toucher aux herbes parasites qui croissaient dans le voisinage, me dit un jour : « Ils n'en veulent qu'*au grain*. »

Menus grains : tout ce qu'on sème dans les terres arables, le blé excepté, savoir : l'orge, l'avoine (peu cultivés aux environs de Pont-Audemer), la vesce, les pois, les pommes de terre, les trèfles et même le lin et le *cossard* (colza) [1].

2° *Grain* (*un*) : Ondée subite et passagère, avec ou sans bourrasque; cette expression, familière aux marins, est usitée dans tout l'arrondissement de Pont-Audemer. A l'époque des sizygies, le flot (marée montante) est assez souvent accompagné ou suivi d'un *grain*, et notre ville est trop voisine de la baie de Seine pour ne pas s'en ressentir quelquefois.

[1] L'épithète *menus* n'aurait pas de sens, si elle n'était pas prise au figuré. Elle témoigne que pour les cultivateurs de ce pays, le blé est toujours la récolte par excellence.

GRAINIR, GRENIR. — 1° Produire de la *graine*. EXEMPLE : « Faut garder ces laitues pour *grainir*; » — 2° abonder en grain, ou, plus généralement, donner une bonne récolte. EXEMPLE : « Les pois *grainissent* peu dans ce terrain-là. » — (V. *grainissant* et *grenu*.)

GRAINISSANT. — Qui donne beaucoup de *grain*. EXEMPLE : « Cette année, le blé n'est pas *grainissant*. »

GRAISSE. — Mettre une vache *à la graisse* ou *en graisse*, c'est la mettre dans un herbage pour l'*engraisser*.

GRAISSER pour **ENGRAISSER** (sens actif et sens neutre). — « J'ai cette année *graissé* deux cochons. » — « Ma petite fille a bien *graissé* depuis six mois. »

Tout le monde parle ainsi dans notre province, et cette expression se glisse même dans les ouvrages des écrivains normands les plus estimés.

GRAISSIER (DU) ou **DES GRAISSIERS** (Berville-sur-Mer). — Ce qui est *gras*, ce qui *engraisse*. J'ai entendu dire, par exemple, d'une eau de vaisselle trop claire qu'on donnait aux cochons : « Il n'y a pas là beaucoup de *graissier*. »

GRANCHE pour **GRANGE.** — Nos paysans ne disent guère autrement.

« Tous les bordiers de la paroisse de « Périers doivent *neier* (nettoyer) la *granche* « chescun an une fois. » (*Liv. des Jurés de Saint-Ouen* cité par M. L. Delisle, p. 81.)

« Sire Michel qui en surnom
« Avoit d'une *granche* le nom... »

(Inscription gravée en 1547 sur l'aqueduc de Belleville, près Paris.)

J'ai connu à Paris une personne du nom de *Grancher* qui équivaut visiblement à *Granger* [1].

[1] « *Granche* ou *grange*, dit Roquefort ; endroit où l'on serre les grains, de *granum*. »
La forme bas-latine la plus ancienne paraît avoir été *granica*, (Heuzé, *Etude sur les noms de lieux*); on a dit ensuite *grangia* (texte de 1134, cité par M. Aug. Le Prévost, art. *Beauficel*) et *granchia*. (Ibid., art. *Barquet*, texte de 1221). — Le *g* et le *ch* ont été introduits dans les formes *grangia* et *grange*, *granchia* et *granche*, par suite de la prédilection étrange qu'avaient nos ancêtres pour toute espèce de son nasal. On a tiré ces mots de *granica*, comme on a fait *Saintonge* de *Saintona*, *Manche* de *Manica*, *dimanche* de *dominica* (*dies*), etc. — (V. à l'*appendice*, l'art. *danger* ou *dangier*, n° 17.)

GRAND (MON), MA GRANDE. — C'est ainsi que les enfants appellent ordinairement leur grand-papa et leur grand'maman. « Je vas chez *mon grand.* » — « Aimes-tu bien *ta grande?* »

GRAPONNER. — Se traîner. On emploie ce mot, du côté de Couteville, pour exprimer la marche pénible d'un enfant en bas-âge. « Ma petite fille commence à *graponner* » (pour *se cramponner* sans doute.)

GRAPPU. — Arbre dont le tronc est couvert de bosses ou de gros nœuds. Le chêne, et surtout l'orme, offrent assez souvent cet aspect. On considère sans doute les troncs d'arbre ainsi conformés comme ayant une ressemblance grossière avec une *grappe.*

GRAS (LES) ou **LES GRAS-JOURS.** — Les jours *gras*, le carnaval. EXEMPLE : « Je vendrai mon cheval aux *gras,* » ou bien « à la *foire des gras.* »

Gras lundi, gras mardi, gras jeudi, pour lundi *gras,* mardi *gras,* etc.

GRAS-DOUBLE (DU). — Des tripes. — (V. *Mattaines.*)

GRAS-FONDU. — Excès d'embonpoint, état pléthorique. Balzac, le romancier, a employé cette expression :

« Le plus maladif de nos hommes de génie mourrait là de *gras-fondu.* »
(*Physiologie du mariage*, Méd. v.)

On dit de même à Pont-Audemer, d'un homme, d'un animal à panse trop pleine, « qu'ils tombent de *gras-fondu.* »

Gras-fondure figure dans le dictionnaire de l'Académie, comme le nom d'une véritable maladie à laquelle les chevaux sont sujets (affection inflammatoire du bas-ventre.) — V. le *Cours d'agriculture*, de L. Dubois, tome VIII.)

GRASSEIEMENT. — Les gens de la classe inférieure, à Pont-Audemer, ont pour la plupart une façon de faire sonner l'*r* qui leur est particulière; il y a en même temps prononciation gutturale et *grasseiement* très-marqué; l'accent disgracieux qui en résulte, est moins fréquent à la campagne qu'à la ville. Les paysans ne se font guère remarquer que par l'espèce de chant qui accompagne plusieurs finales. (V. plus loin Obs. gén. 1re partie.)

GRASSE-POULETTE. — Nom de plante. — (V. à la lettre *P.*)

GRATTE. — Faire *la gratte,* aux ouvriers et aux domestiques, c'est opérer de petites réductions sur leurs comptes ou sur leurs gages, et réaliser des économies à leurs dépens. *Regratter* se trouve avec la même signification dans le dictionnaire de l'Académie.

GRATTE-CU. — Gratteron (*galium aparine*); petite plante hérissée d'aspérités crochues.

L'Académie a inséré ce mot grossier dans son dictionnaire; mais elle l'applique (comme on le fait généralement aux environs de Paris) au fruit charnu du rosier, dont les propriétés astringentes justifient cette dénomination.

GRAVÉ. — Marqué de petite vérole. A Paris, le terme populaire est « grêlé. »

GRAVIER ou **GRAVOTER DU LIN.** — C'est en retirer la graine en battant le bout des *chères* ou faisceaux, sans les délier, sur une bancelle avec un instrument cylindrique. (V. l'art. suivant.) Je ne vois pas d'autre étymologie probable pour ce mot *gravier* que le verbe latin *gravare,* qui signifiait entre autres choses *peser sur...*

GRAVIEUSE (rive gauche de la Risle), **GRAVIEUILLE** ou **GRAVIELLE** (campagnes du Roumois). — Battoir de forme arrondie pour retirer la graine du lin.

GRAVOTER (Condé-sur-Risle). — (V. *gravier,* qui se dit davantage.)

GREC (adjectif). — En français, un *grec* est un chevalier d'industrie; mais pour beaucoup d'habitants de Pont-Audemer et de Bernay, *grec* est l'épithète des personnes qui poussent l'exactitude en affaires jusqu'à la minutie. EXEMPLE : « Vous êtes exact, mais vous êtes *grec,* » c'est-à-dire vous êtes minutieux, vous y regardez de trop près [1].

[1] En patois berrichon, *grec* a le même sens à peu près : exigeant, désagréable ; ce qui conduit à dire : « Voilà un temps bien *grec !* (Comte Jaubert.)

Græcus a été traduit en français, à diverses époques, de bien des manières (Roquefort ne cite pas moins de vingt-trois mots et sa liste est incomplète. — Dans sa nomenclature je remarque *grégeois, grieu, griois, gris* (d'où l'adjectif *gris, ebrius*) et *grigois* d'où procède *grigou,* terme assez rapproché, pour le sens, du mot pont-audemérien, mais beaucoup plus méprisant.

Ce nom de *grec* venait à l'esprit de nos aïeux dès qu'il était question d'habileté ou de mauvaise foi, de civilisation raffinée ou d'habitudes relâchées. Indépendamment de la tradition romaine, il y avait là sans doute un souvenir des relations que les Croisés avaient eues avec les Grecs du bas-empire.

GRECQUER, GRÉGIR. — Ces deux verbes jouent un rôle assez important dans les questions de toilette féminine. Le premier a pour équivalent parisien : *rucher* ou *faire des ruches;* le second *froncer* [1]. Néanmoins, tous deux pourraient se traduire par *plisser*. Ils sont donc très-rapprochés pour le sens, et le sont encore plus par l'étymologie, car *grégir* est, je crois, une simple variante de *grecquer;* de même que *grégeois* était une des formes du mot *grec* dans le français du moyen âge. (V. l'art. précédent, à la note.) Probablement la mode exprimée par les mots *grecquer* et *grégir* est venue des *Grecs* du bas-empire, ou leur a été attribuée.

Au reste, *grégir* n'est pas seulement un terme de couturière. A Pont-Audemer, ce verbe s'emploie habituellement dans le sens de *plisser* ou de *rider*, et s'applique à tout. On dira par exemple d'une vieille femme « que son visage est *tout grégi.* »

Grégir se dit aussi neutralement pour « se plisser, se rider, et par extension offrir une surface rude ou inégale. » Les pommes qui *grégissent*, sont celles qui se rident, du linge qui *grégit*, est celui qui est rude aux doigts, qui n'est pas souple.

GRÉGI (DU). — Plis qu'on fait à une robe en la *fronçant*. — (V. *grégir.*)

GRELOT (TREMBLER LE). — C'est-à-dire trembler comme un grelot, grelotter.

La locution normande, comme la locution française, fait allusion aux grelots des chevaux et rappelle leur perpétuelle agitation.

GREMIR, GRÉMIR. — Être contracté par le froid, se ramasser, se pelotonner, comme on fait par les temps de bise.

Le glossaire du Cte Jaubert donne à peu près la même expression : En *grémillon*, ramassé, rassemblé sur soi-même. EXEMPLE : « Cette femme est en *grémillon* » (le froid a contracté ses membres.)

Du latin *grumus*, masse, monceau, bloc; dont le diminutif *grumulus* nous a donné *grumeau*.

GRENOUILLÈRE (DE LA) ou, par aphérèse, **RENOUILLÈRE**. — Lentilles d'eau. Ces plantes flottent, en effet, à la surface des eaux où les grenouilles se complaisent, et celles-ci en sont quelquefois souillées.

[1] Les *ruches* sont des rubans ou des bandes d'étoffe plissés d'une certaine façon et dont on garnit les chapeaux de femme, les bonnets, le bas des robes, etc. — *Froncer* ou *grégir*, c'est plisser l'étoffe même des robes, des chemises, etc.

GRENU (adjectif). — Ce mot s'applique à tout ce qui donne une bonne récolte; ainsi l'on dira non-seulement : « le seigle n'est pas *grenu* cette année », mais aussi : « les pommes de terre ne sont pas *grenues.* » — (V. *grainir.*)

GRÉSÉE (BRIQUE). — Brique semblable au grès, ou plutôt à la poterie connue sous le nom de grès.

On appelle ainsi, à Pont-Audemer, la brique très-cuite qui a éprouvé à sa surface un commencement de vitrification. C'est la plus estimée et la plus chère.

GRIADE pour **GLISSADE**. — (V. *grillade.*)

GRIBANNE. — Charrette à bords pleins, qui sert à transporter au loin des pommes, du blé, du charbon, et en général les marchandises qui ne seraient pas suffisamment contenues par des ridelles. Cette espèce de grand tombereau est plus commun, m'a-t-on dit, dans l'arrondissement de Bernay que dans celui de Pont-Audemer.

Les marins de l'embouchure de la Seine (Quillebeuf, Aizier, etc.) donnent ce même nom de *gribanne* à des petits navires pourvus d'un seul mât, qui transportent des pierres à bâtir et quelques autres marchandises encombrantes.

GRICHER. — Faire une mine désagréable; semble n'être qu'une variante de grincer, que les Normands prononcent *grincher*. — (V. *grichu.*)

GRICHU. — Grognon, revêche, rebours. En patois picard, *grinchu*.

Il y a pour ce mot et pour *gricher* deux étymologies acceptables, entre lesquelles on peut choisir : 1° *gricher* (aussi bien que *grincer* qui n'en diffère guère), et *grichu*, sont peut-être dérivés de *ringi*, mot de la bonne latinité qui voulait dire *froncer le sourcil, rechigner;* 2° on peut rapprocher ces expressions, ainsi que *grigne* (V. plus loin ce mot) de l'épithète *grièche* donné à un oiseau désagréable, et qui voulait dire en vieux français *fâcheux*, *incommode* [1]. — (V. *grigne.*)

[1] On disait indifféremment, dans ce sens, *grièche* et *grief*; et ces deux mêmes mots, à la même époque étaient employés aussi comme substantifs avec la signification de peine, incommodité. Tout cela, suivant Trévoux et les autres étymologistes, venait du latin *gravis*. — La destinée de ces expressions, très-usitées dans le français d'autrefois, a été singulière. *Grièche*, hors le cas dont j'ai parlé, est tombé en désuétude. Il en est de même de *grief* (adjectif). L'adverbe *grièvement* ne se joint plus guère qu'à un seul verbe, *blesser*. Reste le substantif *grief* dont l'emploi est devenu assez restreint,

GRIÉ pour GRÉÉ sans doute. — Un moulin bien *grié* est un moulin bien installé, pourvu de tous ses *agrés*.

Dans le franco-normand du moyen âge, *agrés* ne se disait pas uniquement des objets qui garnissent un navire. Exemple tiré de Wace :

« Li castel ferai tal e metrai tant d'*agrei* (sic)
« Bien vous porrez desfendre et de conte et de Rei. »

(Je rendrai le château si fort, j'y mettrai tant de *moyens de défense* que vous pourrez y résister aux Comtes et aux Rois.)

(V. pour l'origine germanique de *gréer* et d'*agrés* le tome I de Chevallet, 497.)

GRIER pour GLISSER. — (V. *griller*, orthographe plus conforme à l'étymologie présumée.)

GRIGNE (FAIRE LA). — Être maussade, faire la moue, rechigner. Même sens que *gricher* et même étymologie probablement.

Le verbe *grigner* figure dans les dictionnaires de MM. de Corde (pays de Bray), Duméril (Bayeux), et Jaubert (centre de la France). En patois picard, on trouve *grignard* pour pleurnicheur ; enfin, M. Duméril dit qu'en bas breton *grinouz* veut dire *hargneux*. Il y a donc peu d'expressions plus répandues.

GRILLADE pour GLISSADE. — (V. le mot suivant.)

GRILLER et plus rarement ÉGRILLER (le double *l* est mouillé), pour GLISSER. — Un terrain *grillant* est un terrain glissant.

« A la planche vint, sus monta ;
« Ne sai dire s'il abaissa
« U *esgrilla*... »
(*Roman de Rou*, cité par MM. Duméril.)

C'est-à-dire : « Il vint à la planche, monta dessus ; je ne saurais dire si son pied heurta ou *glissa*. »

En vieux français *escriller*, *escriler*, *écriler* (Roquefort et Chevallet) ; en suédois, d'après le dernier de ces auteurs, SCRILLA. On voit que l'origine scandinave de *griller* et d'*égriller* est des plus probable ; elle a échappé cependant à MM. Duméril, si prodigues d'étymologies de cette espèce [1]. Avant de la connaître, j'avais cru voir dans *griller*, que j'écrivais *grier*, une simple corruption du mot français glisser ; mais glisser n'appartient pas au même groupe, et se rattache à *glitschen*, qui a la même signification en allemand.

GRIMER, ÉGRIMER. — Ces mots remplacent tout à fait, à Pont-Audemer, le verbe *égratigner*. C'est à propos des chats, bien entendu, qu'on s'en sert le plus souvent. EXEMPLE : « Pensez à vous, mon cat *grime* beaucoup. » — On dira aussi : « Le petite vient de s'*égrimer* avec des épines. »

Grimer a peut-être la même origine que *griffer ;* mais on peut en donner une autre explication en rapprochant *grimer* de nos mots *grimace*, *grime*, *se grimer*, qui ont une origine germanique très-certaine : en danois, *grim* signifie contrefait, défiguré (Chevallet) ; en anglais, le même adjectif a une signification assez semblable : « hideux, effrayant » (spiers). Le verbe *grim* dans la même langue, veut dire *grimacer*. Enfin, je trouve dans les dictionnaires allemands *grimm*, furie, courroux.

D'après cela, les mots *grimer* et *égrimer* peuvent être synonymes de *défigurer ;* ils peuvent aussi exprimer l'état d'irritation de l'animal qui égratigne.

GRIPPE (LA). — Dénomination collective de ceux qui vivent de rapines. EXEMPLE : » Un tel est de la *grippe*. »

GRIPPER pour GRIMPER. — Dans l'Ile-de-France, un sentier très-raide se nomme, comme à Pont-Audemer, un *grippet* ; mais le verbe correspondant s'y emploie toujours dans un autre sens : attraper (*rapere*), à la manière d'un chat. — Au reste, *grimper* et *gripper* sont des mots qui ont la même origine, probablement germanique. — (V. Chevallet, tome I, 640.)

GRIPPET. — Chemin et plus ordinairement sentier à pente très-raide. Ce mot expressif est populaire aussi aux environs de Paris. — (V. *gripper*.)

GRISIR. — Devenir gris. On dit aussi *regrisir*, redevenir gris.

GRIVE pour GRIFFE (d'asperge). — C'est un simple adoucissement de l'*f*.

GRIVET. — La *grive* ordinaire.

et qui se dit moins aujourd'hui, des peines qu'on éprouve que des plaintes et des ressentiments dont elles sont cause. L'ancien sens, *peine*, *contrariété*, est conservé néanmoins dans quelques parties de la basse Normandie, par exemple à Moulins-la-Marche, Orne, où il a été noté par M. Marcel de Fréville.)

[1] Voici leur explication, qui ne me paraît pas heureuse : « Sans doute parce que les clous que les paysans ont à leurs souliers tracent, quand ils glissent, les lignes parallèles, semblables aux barres d'un gril. »

GRIVOTÉ. — Tacheté comme une *grive*. Cette qualification s'applique à divers objets dont la couleur est mêlée de brun et de blanc; par exemple, à la robe de certains animaux, aux œufs de dinde et de perdrix, etc. Il y a aussi des haricots *grivotés*.

GROISEILLER, GROISELIER. — Groseiller, et surtout *groseiller* à maquereau.

« Barbier, or viennent les *groiseles ;*
« Li *groiselier* sont boutonné. »

(Barbier, voici venir les groseilles; les groseillers sont en bouton.)

(Rutebeuf, *Disputoison de Challot et du barbier.*)

GROISEILLES, GROISELLES. (V. *groiseiller.*) — *Groseilles* à maquereaux. Les petites *groseilles* s'appellent, à Pont-Aumer, *gades* ou *gadelles*.

M. Chevallet donne pour *groseille* une étymologie celtique ; la forme irlandaise est *groisaid*.

GROLE. — Mauvais cheval, rosse. On donne aussi ce nom au chevalet dont se servent les fagotiers, autrement dit *cheval de bois*.

Grole, que je retrouve avec la même signification dans le glossaire du pays de Bray, paraît se rattacher à un autre mot normand, *grouler*, qui veut dire, entre autres choses, secouer, ébranler, faire tomber (ou tomber quand il est pris dans un sens neutre); car un mauvais cheval fait tout cela.

Gargantua, dans son enfance, jouait à *la grolle* (sic) ; j'avais pensé d'abord que c'était le *cheval fondu*, mais c'est plutôt le jeu de balançoire ou d'escarpolette. Ce jeu s'appelle encore aujourd'hui *groloire* dans le département de la Nièvre, où l'on a aussi le verbe correspondant *se groler* (se balancer). M. Jaubert écrit *grauloire*, *grauler* ; mais l'exemple de Rabelais et l'étymologie la plus vraisemblable, *grouler*, (V. ce mot un peu plus loin) justifient l'autre orthographe.

GROGNE pour **GROGNERIE.** — EXEMPLE : « Sa *grogne* est passée. » — On dit surtout : « Faire la *grogne*. »

GROS. — Cet adjectif est souvent employé comme adverbe. EXEMPLE : « Cet homme m'a manqué *gros*. »

A Paris, on dit seulement, en langage familier, gagner *gros*, perdre *gros*.

« *Prendre à gros* quelque chose », s'en affecter sérieusement ; tournure peu usitée à Pont-Audemer, mais beaucoup plus du côté d'Argentan (Orne).

Grosse pour... : être grosse pour un tel, c'est être enceinte de ses œuvres : EXEMPLE : « Elle se prétend *grosse pour* Pierre, mais on croit que c'est plutôt *pour* Louis. »

GROS-HEURT. — (V. *heurt.*)

GROS-LAIT. — (V. *lait.*)

GROS-LIEN. — C'est le nom qu'on donne à l'un des bancs principaux de la carrière de Caumont, la seule d'où l'on tire des pierres de taille dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

En anglais le verbe *lie* (temps passé *lay*) signifie être *étendu* ou *couché*, et de là vient *layer*, lit ou assise de pierre. *Lien* me paraît, dans le nom qui fait l'objet du présent article, un mot de la même famille, et *Gros-lien* doit signifier grande assise, lit épais.

GROSOURDY (Nom propre, *Gros-Ourdi*). — Ce nom ancien d'une famille distinguée du pays a dû s'entendre dans un sens favorable. *Gros-Ourdi* était, je crois, l'équivalent de solide, bieu bâti ; le contraire de chétif et de délicat.

GROSSIER. — Fort, corpulent (c'est à peu près le sens du latin *grossus*); ne se prend pas du tout en mauvaise part. Ainsi un Normand dira : « J'aime les femmes *grossières* », ou bien encore, pour faire un compliment : « Comme votre fille est *grossière* cette année ! » (comme elle a pris de la force et de l'embonpoint!) — (V. *conséquent.*)

GROUÉE. — Deux significations :

1° De *la grouée :* on appelle ainsi les pommes à cidre qui tombent d'elles-mêmes ou par l'effet du vent, avant la maturité ou avant la récolte.

« Strata jacent passim sua quâque sub arbore poma. »

(Virgile, *Eg.* VII.)

Ceux qui vont ramasser ces pommes disent qu'ils vont à la *grouée*. Elles donnent un cidre peu estimé ;

2° *Une grouée*, se dit pour *une averse*. EXEMPLE : « Nous avons eu une bonne *grouée* sur le corps. »

Dans les deux cas, *grouée* n'est qu'une syncope de *groulée*, et vient évidemment de *grouler, tomber*. (V. ce mot). — Avec la première signification, *grouée* a pour variante *crouée*, qui rappelle la forme française de grouler (*crouler*). — On dit *groulée* pour averse en patois picard.

GROULEMENT. — Secousse, ébranlement, écroulement. — (V. le mot suivant.)

GROULER, ÉGROULER (La première forme est de beaucoup la plus usitée). En vieux français, *croller*, *crouler*, *escrouler ;* en italien, *crollare* (verbes actifs et neutres) :

1° Signification active : secouer, ébranler, renverser, faire *crouler*. EXEMPLE : « Les vaques ont *croulé* le fossé avec leurs cornes. »

Voici, en vieux français, des exemples d'*escrouler* employé dans le sens actif :

« Là estoyt ung sycomore antique ; elle
« (la Sybille de Panzoust) *l'escroula* par trois
« fois. »

(*Pantagruel*, liv. III, chap. XVII.)

« Et ce fougueux cheval...
« Le chant plat bat, abat, couvert de tourbillons,
« *Escroule* sous ses pieds les bluetans seillons... »

(Dubartas, *Seconde semaine*.)

Dans le premier de ces passages, il faut, je crois, traduire *escrouler* par *secouer ;* dans le second, par *renverser ;*

2° Signification neutre : vaciller, remuer (*moveri*), tomber, crouler ou s'écrouler.

Ce mot est dans Marguerite de Navarre : « Tout *groulant* et frétillant. » (*Heptaméron*, 2e journée, 11e nouvelle ; j'abrège, pour cause, la citation).

Grouiller, qui se dit encore en français familier, n'est qu'une modification du même verbe :

« Trédame, monsieur, est-ce que Mme Jour-
« dain est décrépite ? Et la tête lui *grouille*
« t'elle déjà ? »

(*Le Bourgeois gentilhomme*, act. III, sc. 5.)

Les verbes *crouler*, *grouler* et leurs variantes, paraissent dérivés de *crollare* (bas latin et italien) ; mais d'où vient ce mot lui-même ? Est-ce de *krulla* (remuer), verbe scandinave cité par MM. Duméril, page 123 de leur glossaire, mais dont Chevallet ne fait pas mention ?

Groulés-gras (des bœufs) : *gras* à tomber par terre ; expression recueillie à Cormeilles. — (V. *roulés gras* qui est peut-être la bonne leçon.)

GROUT, GROULT (Nom propre). — (V. *gueroult*.)

GRUEL (Nom propre). — Signification douteuse. *Gruel* était, en vieux français, une des formes du mot *gruau*. *Gruel*, *gruau* venaient, comme *grumeau*, du latin *grumus* (V. l'art. *grémir*) et s'appliquaient à tout ce qui croît en s'arrondissant et à tout ce qui s'agglomère ; par exemple : 1° aux grains de raisin, faînes, glands ; 2° à toute espèce de farines et de bouillies. — (V. Roquefort.)

Ce nom est, du reste, fort ancien ; il figure sous la forme *Gruyéle* dans une des listes des compagnons de Guillaume le Conquérant, et l'on trouve bien des fois *Gruel* dans les grands rôles de l'Echiquier de Normandie, fin du XIIe siècle.

GRUGE (DE LA). — Sciure de bois. — (V. *moulée*.)

GUÉDÉ. — Gorgé de nourriture, repu (*satur*). Vieux mot français, peu usité à Pont-Audemer et encore moins à Paris ; mentionné pourtant dans le Dictionnaire de l'Académie. — Origine inconnue. Ce mot se rattacherait-il au latin *gaudere*, pris dans son sens le plus large ?

GUÉIER (Verbe neutre) ou **GAYER** (prononcé comme la fin du mot bégayer). — C'est changer *j* ou *g doux* en *g dur*, dans certains mots où cela ne se fait pas ordinairement.

J'admets cette expression sur la foi d'un habitant d'Epaignes où elle est usitée à ce qu'il paraît. Les gens de cette commune accusent leurs voisins du Bois-Hellain, de la Chapelle-Bayvel et même de Cormeilles d'être sujets à *guéier ;* de prononcer habituellement, par exemple, *gai* été pour *j'ai* été, etc.

GUENON (FAIRE LE) ou **GUENONNER**. — C'est bouder avec persistance ; c'est avoir l'air sournois ou renfrogné, comme *un singe* de l'espèce la plus maussade. *Guenon*, dans cet idiotisme, est toujours masculin.

GUERBE. (On prononce quelquefois *yerbe*.) — (V. *gerbe*.) En bas latin, *garba ;* en allemand, moderne, *garbe*. C'est un mot qui nous a été apporté par les Francs.

GUERBÉE. — (V. *gerbée*.) En bas latin, *garbata*.

GUÉRARD, GUERARD, GRARD (Noms propres). — *Guérard* est un composé de deux mots germaniques, savoir : *wær* ou *war*, guerre, et *hart*, fort, brave (d'où vient le mot français *hardi*) ; ou bien encore du mot à formes multiples, *vair*, *were*, *ber*, *bar*, *barn*, etc., qui voulait dire *homme* (*vir*), et du même adjectif *hart*. Ce nom propre et ses variantes signifiaient donc brave, *brave à la guerre* ou *homme fort*, *vaillant*, ce qui était au fond la même chose. Si l'on admet la dernière interprétation, *Guérard* est identique avec *Bernard* ou *Bénard* (*Bern-hart*), ainsi

qu'avec *Bérard* (*Ber-hart*) [1]. (Chevallet, tome I, p. 345, 483, 505.)

Saint-Denis-du-Bosguérard (arrondissement de Pont-Audemer) est nommé, dans les vieux documents cités par M. Aug. Le Prévost, Boscus *Gerardi*, Boscus *Girardi*, Boscus *Giraldi* et Boscus *Hairaldi*; d'où il suit que les noms si distincts aujourd'hui, *Guérard, Gérard, Girard, Giraud* et même *Hairaut*, ou *Héraut* étaient facilement confondus autrefois.

GUÉRIN (Nom propre). — En bas latin *Guarinus*. Ce nom, fort analogue aux précédents, sauf l'absence de la finale *ard* qui dans *Guérard* paraît fortifier le sens, vient, comme eux, ou de *wœr* (guerre), ou de *vair* (homme, *vir*); mais plus probablement de la première de ces racines. On peut donc traduire : guerrier, homme propre au combat.

La forme *Garin* (qui dégénérait quelquefois en *Warin* ou *Varin*) était beaucoup plus usitée que *Guérin* au moyen âge (V. Wace, *Roman de Rou*, v. 818, et les autres trouvères); de même que le verbe *garir* est antérieur à *guérir*. — *Gérin*, autre nom propre, est une variante adoucie du même mot. — Fallot, dans ses *Recherches sur le langage français au* XIIIe *siècle*, dit que les noms *Garin, Guérard* et leurs congénères étaient très-distingués et portés ordinairement par de grands personnages.

GUEROULT, GROULT, GROUT. — En latin du moyen âge, *Gueroldus, Geroldus*. Encore un nom propre à variantes nombreuses, qui devait signifier *guerrier*.

Peut-être a-t-il eu quelquefois une autre signification. Les formes *Guerou* et *Grou* particulièrement (sans *t* final) peuvent aussi se rattacher à *Gerulfus*, nom d'un saint du martyrologe (en français *saint Gerou*) plus connu autrefois qu'aujourd'hui. Ce mot même *Gerulfus* ou *Garulfus* avait, d'ailleurs, en bas latin un sens très-différent de celui d'homme de guerre. — (V. *gairou* et *vairou*.)

GUETTER. — Regarder (*spectare*, et non épier comme en français). « Mieux vaut travailler que *guetter*. » (Proverbe normand,) — Par extension, *considérer* dans le sens moral, tenir compte de... Ainsi voici une phrase d'un de nos paysans : « C'est vrai, mais ce n'est pas ça qu'il faut *guetter*. »

Guetter sur... se dit pour *avoir vue sur*... ou *être dans la direction de*... de même qu'on dit en français qu'une fenêtre *regarde* l'orient ou le nord; qu'un pavillon regarde la rivière, etc.

Le même verbe signifie très-souvent *attendre*. EXEMPLES : « *Guette*-moi ici ! » — « Le cheval et le banneau sont là qui *guettent*. » Cette acception de *guetter* rappelle tout à fait le mot latin *expectare* : c'est la même image. — (V. l'art. *écouter*, où j'ai fait remarquer combien le patois normand était riche en synonymes de notre verbe *attendre*.)

Guetter est d'origine allemande; les Anglais ont puisé à la même source *to wacht*, qui répond pour le sens au mot français, et *to wait*, qui veut dire *attendre* comme le mot normand.

GUEULE DE FOSSÉ. — Excavation au pied d'une masse de fossé, d'où l'on tire les terres nécessaires pour former ce relief. — (V. *fossé*; v. aussi *goule* et *gatte*.)

GUICHET, GUISSET. — Ouverture assez grande, de forme carrée, pratiquée d'un seul côté sur le fond des tonneaux, et qui sert surtout à en rendre le nettoyage plus facile. On dit aussi *huisset* et *viquet* : ces deux variantes qui s'emploient aussi dans un autre sens, ont plus loin des articles à part.

Tous ces mots sont des diminutifs de *huis*, porte, et l'étymologie commune est *ostium*.

GUIDEAUX (On prononce quelquefois *quideaux*). — Pêcheries à l'embouchure de la Seine, en aval de Quillebeuf et vis-à-vis Berville. Ce sont, ou c'étaient (car je crois qu'on en a ordonné la suppression) des filets tendus au moyen de pieux et de perches, et placés sur les bancs de sable qui *découvrent* à mer basse. On y pêchait des crevettes et diverses espèces de poissons.

Guideaux est sans doute la véritable leçon (*guide-eaux*). Ces engins de pêche doivent être en effet, disposés de manière à diriger le courant vers les poches des filets.

GUIGNAT ou peut-être **GUIGNA** (Prononciation normande de *guigneau*). — Baladin, paillasse; épithète méprisante qu'on jette au nez des gens moqueurs ou grimaciers.

En vieux français, on disait *guignol* dans le même sens : témoin le nom de théâtre de *Guignol* qu'on donne encore

[1] C'est de *barn* qu'est tiré le mot français *baron*. *Godard* ou *Gothard* étaient dérivés de *god*, bon, et de *hart*, fort, et répondaient au latin *optimus*. On voit que cet adjectif *hart* était quelquefois le signe du superlatif, précisément comme *fort* l'est en français.

aux tréteaux où Pierrot, Gilles, etc., font leurs grimaces en plein air. — C'est la forme *guigneux* qui figure dans les glossaires de Duméril et L. Dubois. *Guignard, Guinard, Guinot*, noms propres bien connus, sont probablement de la même famille.

Tous ces mots viennent du verbe *guigner*, clignoter, lorgner du *coin* de l'œil; en espagnol, *guinar*. — La racine *cuneus* (coin), indiquée par L. Dubois, est assez vraisemblable.

GUILLE. — Diarrhée, courante (V. *décorse*). Se dit surtout des vaches qui projettent des excréments très-liquides. On trouve dans les dictionnaires français *guilée*, pluie soudaine; *guillage* action de la bière poussant sa levure hors du tonneau. L'origine de ces mots, qui semblent de la même famille, m'est inconnue (*ejaculari*, peut-être).

GUILLEMOT (ROI). — « C'était du temps du roi Guillemot », locution ironique pour : Il y a beau temps de cela ! » — J'y vois une allusion au plus glorieux des rois normands, une tradition vague sans doute, mais bien vivace, puisque huit siècles se sont écoulés depuis le temps du *roi Guillemot*.

GYPE. — Revêtement des bâtiments en mortier de chaux et sable, auquel on mêle quelquefois de l'*aréche* (paille de lin) et un peu de plâtre. Je vois dans cette expression une corruption du mot *gypse* et sans doute on l'a appliqué d'abord au revêtements en plâtre.

GYPER. — Faire un revêtement en gype.

H

H aspiré (prononciation de l'). — (V. à la lettre R.)

HABILLÉ DE SAIE (c'est-à-dire de soie). — Surnom donné aux porcs dans toute la Normandie, et qu'on retrouve en Picardie (Glossaire de l'abbé Corblet). — Dans cette locution, il y a d'abord une équivoque sur le mot *soie*; puis une antiphrase impertinente qui rappelle le *monsieur* de la basse Normandie (Duméril), et le *gentilhomme* des environs de Pont-Audemer. — (V. ce dernier mot à la lettre G.)

En Berry, on appelle les cochons des *nobles*, et les baudets, des *ministres* (C[te] Jaubert.)

HABILLER, DESHABILLER un cheval, un âne. — Leur mettre ou leur retirer un harnais, une selle.

HABITER A... — Toucher à quelque chose ou à quelqu'un. — (V. *abiter*.)

HABITER (avec régime direct). — J'ai indiqué dans la 1[re] partie de ces notes, page 5, plusieurs significations de ce verbe actif qui peuvent se concilier, je crois, avec l'orthographe *abiter*; mais voici une autre acception, savoir : *placer, caser, loger*, qui exige absolument un *h*. Exemple : « Je vous conseille d'*habiter* le banneau dans l'écurie. » Ici il s'agit bien du verbe français *habiter*, détourné seulement de son sens ordinaire.

HACHE (À) ET À MACHE. — Péniblement, de mauvaise grâce. « Il n'a fait cela qu'*à hache et à mache* », traduisez « il ne l'a fait qu'à force d'y être poussé ». Littéralement, « il a fallu employer la *hache* et la *mache* (massue). »

HAGAGNE (adjectif), (littoral de la Seine). — Vieux et difforme, rabougri, en parlant d'un arbre.

(V. *Ragagne*, dont ce mot est une simple variante.)

HAGER. — (V. *haguer*.)

HAGUE (féminin). — Bâton; branche d'une grosseur médiocre, ordinairement tirée d'un fagot [1]. Exemple : « Prends c'te *hague* pour en faire un voiton (levier).

Hague est au fond le même mot que *haie* (en allemand *hag*, en bas-latin *haga*). C'est la partie confondue avec le tout; car on peut considérer une *haie* et surtout une *haie morte* comme un assemblage de *hagues*.

HAGUER, HAGER. — *Hacher*, couper, briser, et au figuré ravager, détruire.

C'est un des mots familiers à nos paysans; ils disent : « *Hager* de la paille, des légumes, etc. Après un orage, ils se

[1] Un fagot est composé de *hagues*, toujours placées à l'extérieur, et de *bringes* (menus brins). Quand le bois est vert et flexible, on ne dit pas une *hague*, mais un *plion*.

plaignent de voir leurs récoltes *hagées* par la grêle. « Ça vous *hague* » me disait un jour une paysanne qui cheminait avec moi par un temps de bise. A Paris on dirait de même d'un vent glacé « qu'il vous *coupe* la figure. »

Haguer signifie encore « *couper malproprement*, en déchirant. EXEMPLE : « Comme vous *haguez* c'te chai ! » (cette viande). Les Prussiens (me disait l'an passé une personne qui venait d'être obligée de les nourrir) *hageaient* leur viande comme pour en faire des saucisses.

Dans certains cas où ce verbe s'emploie au figuré et notamment dans un des exemples précités, il pourrait être considéré non comme une variante de *hacher*, mais comme un dérivé du mot *hague*, bâton (V. ci-dessus); sa signification littérale serait alors *battre, cingler, fouetter.*

HAGUIGNOTER (de *haguer*, V. ci-dessus). — Hacher ou déchiqueter en petits morceaux; couper imparfaitement et à plusieurs reprises.

HAIE. — Ce mot entre dans la composition d'un grand nombre de noms de lieux et de noms propres par conséquent.

Nous avons dans l'arrondissement de Pont-Audemer les communes de la *haie-Aubrée,* de la *haie de Routot,* de Saint-Michel *de la haie,* et dans les arrondissements voisins, celles de la *haie de Calleville,* de la *haie du Theil*, etc. Comme les *haies-clôtures* sont innombrables dans tous les villages de ce pays-ci, il est peu vraisemblable qu'aucun d'eux en tire son nom directement. Mais *haia* en bas latin, *haie* ou *aie* en vieux français avaient à la fois la signification de haie dans le sens moderne, et celle de *bois, forêt, bosquet* (Duméril, p. 126; Léop. Delisle, p. 346) [1]. Les trois premières communes que j'ai citées sont situées fort près de la forêt de Brotonne et doivent leurs noms au voisinage ou à des démembrements de cette forêt; l'origine du nom de *Saint-Germain en Laie*, qu'il faudrait écrire Saint-Germain en l'*aie*, est tout à fait semblable.

HAISE, HAISET. — Petite porte rustique en branches d'arbres ou en barreaux grossiers, formant l'entrée d'un enclos. En bas-latin *haisellus.*

La forme *haise* n'existe plus ici, à ma connaissance, que dans quelques noms propres; la seconde forme *haiset,* qui semble un diminutif de l'autre, est encore usitée comme nom commun à Couteville et dans tout le voisinage.

Haiset veut dire aussi, dans d'autres parties de la Normandie, *demi-porte* à l'entrée d'une maison habitée (ce qu'on appelle ici *barret* ou *barrià*). De là le proverbe cité par MM. Duméril :

« S'ils n'entrent par le *haiset,*
« Ils entrent par le viquet (guichet). »

Il s'agit ici des amoureux, qui entrent par la petite porte si la grande leur est fermée. — (V. *hèque.*)

HAITAGE. — C'est le substantif qui correspond au verbe suivant.

HAITER. — Planter une haie, et (beaucoup plus souvent) la remettre en état après l'avoir émondée. Cette réparation des haies est une des obligations des fermiers; elle consiste à remplir les vides par des *plançons* ou par des *affiques* et à relier le tout par des *plions.* — (V. tous ces mots.)

J'ai entendu, à Saint-Paul-sur-Risle, faire une application remarquable de ce mot « Pierre et moi, nous *haitons.* » On voulait dire : nous sommes voisins, nous ne sommes séparés que par une *haie* dont l'entretien nous regarde tous deux.

HÂLE. — Vent fort et sec; action desséchante de ce vent. Mot très-employé à Pont-Audemer. EXEMPLE : « Il fait du *hâle.* » — « Faillerait du *hâle* mais que de botteler le fein » (c'est-à-dire, il faudrait du *hâle* avant de mettre le foin en bottes.)

A Paris et aux environs, *hâle* ne signifie guère que l'action du soleil et du grand air sur le teint de ceux qui s'y exposent fréquemment.

Il est très-possible que le *hâle* normand et le *hâle* parisien soient des expressions d'origine différente. Le premier vient certainement du latin *halitus;* l'autre, selon M. Chevallet, vient de *heol* ou de *haul,* mots qui signifient *soleil* dans les idiômes gallois et bas-breton, et qui, par parenthèse, ont bien du rapport avec le grec *helios.* — (V. *hâler.*)

HÂLER (verbe neutre). — 1° Souffler (*flare* et surtout *anhelare*). EXEMPLE : « Le temps est très-*hâlant* » (très-venteux.) « Cette pauvre bête *hâle* beaucoup » (elle est très-essoufflée.)

[1] Il importe de citer ici le texte de M. Delisle : « La signification la plus ordinaire de *haie* au moyen « âge était : portion de forêt assez étendue et ré- « servée pour différents besoins du seigneur ; comme « cette portion était circonscrite par une *clôture*, « elle tira son nom de cette circonstance. » La forêt de Saint-Germain ou une partie de cette forêt est encore aujourd'hui réservée pour la chasse et enclose par conséquent.

A la même époque, le sens du mot *plessis* s'est modifié de la même façon.

2° Sécher par l'effet du vent. **Exemple** : « Si ce temps-là continue, les allées *hâleront* bien vite. » — (V. *hâle* qui est le substantif correspondant.

En vieux français, on disait (dans le sens de *flare*), *halener* (Roquefort), dont *hâler* pourrait bien être une syncope. *Haleine*, grâce à Boileau peut-être, a conservé une signification qui le rapproche des mots normands *hâle* et *hâler* :

« ... Quand Flore dans les plaines
« Faisait taire des vents les bruyantes *haleines*, etc. »

HÂLER (verbe actif). — 1° Tirer, retirer. — Ce verbe qui se retrouve dans toutes les langues germaniques (en suédois *hala*, en allemand *holen*, en danois et en anglais *hale*) n'est usité en français que dans un sens particulier. C'est un terme du vocabulaire des marins et des mariniers. Mais nos Normands, en l'empruntant aux marins, en ont singulièrement étendu l'usage. Pour un grand nombre d'entre eux, à la campagne surtout, ce mot remplace presque entièrement le verbe français *tirer*, dont les significations sont si variées (*trahere*, *educere*, *vellere*, *haurire*, *expedire*, etc.)

Ainsi l'on dira non-seulement : « Il me faut un cheval pour *hâler* mon banneau, » mais aussi « *hâlez* les vaques de l'étable. » — « Il s'est *hâlé* de la rivière où il était tombé » ou bien encore : « Votre cidre n'est pas bon, faut en *hâler* de l'eau-de-vie. » — Au figuré, *se hâler*, tout court, signifie *se tirer d'affaire ;* par exemple, en parlant d'un malade : « Je ne sais point s'il pourra *se hâler* [1]. »

Chemin hâlant : chemin tirant, qui oblige les chevaux à faire beaucoup d'efforts.

2° *Hâler* une *boise* pour en faire un bon manche d'outil, une bonne fourche, etc., c'est mettre dans un four, au moment où il est très-chaud un bâton de bois vert, et le retirer au bout de dix minutes; il est facile alors d'en retirer l'écorce et de le redresser s'il n'est pas assez droit. Ce verbe hâler, ainsi entendu, se rattache-t-il au sens français du mot *hâle*, ou à sa signification normande ? — (V. ci-dessus.)

HALITRE (de *halitus*). — Effet produit sur la peau par un vent glacé; gerçures. **Exemple** : « Qu'avez-vous donc aux lèvres? Réponse : c'est du *halitre*. »

L'*r* de la dernière syllabe est parasite, comme dans *planitre*, dans *soldart*, etc.

HALITRER. — C'est le verbe qui correspond au mot précédent. **Exemple** : « Des mains *halitrées* par le froid.

HALLE. — Se dit quelquefois pour « les objets qui se vendent à la *halle*. » Par exemple, à propos des marchés du lundi : « La *halle* n'est pas encore déliée. »

Voilà une figure des plus hardies. Sans avoir fait leur rhétorique, dit M. Jaubert dans son Glossaire, les Berrichons font un grand usage des tropes. Nos paysans méritent le même éloge.

HALLIER. — En temps de fenaison ou de moisson, il arrive souvent que les ouvriers de la localité ne peuvent suffire à la besogne; alors on en va chercher d'autres à la *halle*, c'est-à-dire à la ville dans la place du marché. Ce sont ces ouvriers auxiliaires qu'on appelle des *hâlliers*. — (V. *oûteron*.)

HALLOT, HALLOTIER. — Celui qui marchande trop, qui défend minutieusement ses intérêts. — (V. le mot suivant.)

HALLOTER. — Marchander, lésiner. Ce mot semble venir de *halle* (marché). On pourrait aussi y voir une syncope du verbe halleboter qui signifiait en vieux français *grappiller* après la vendange (Rabelais) et qui a encore ce sens en patois berrichon.

« Je me donne au diable s'ils ne sont en
« nostre clos et tant bien coupent ceps et
« raisin, qu'il n'y aura, par le corps Dieu,
« de quatre années que *halleboter* dedans. »
(*Gargantua*, chap. XXVII.)

HALLOTTER ou **HALOTER.** — Agiter horizontalement le blé ou l'avoine dans le van, de manière à rassembler les *hallots* (V. ce mot ci-après) qui se séparent des autres grains à raison de leur densité moindre. Ce verbe est-il une simple corruption de *ballotter ?* ou bien un fréquentatif de *hâler* pris dans le sens de *trahere ?* Dans ce dernier cas il faut écrire *hâloter*.

HALLOTS ou **HALOTS.** — Grains encore couverts de leur balle ou paille, qu'on amasse dans le van en l'agitant horizontalement.

HAMEL. — Nom propre, extrêmement usité dans l'arrondissement de Pont-Audemer. C'est l'ancienne forme du mot *hameau*, dérivé du vieux mot germanique

[1] La première syllabe de ce mot est très-longue, dans la bouche des marins, des ingénieurs qui l'emploient, comme dans celle des paysans normands ; et cependant aucun dictionnaire ne l'écrit avec un accent circonflexe : on réserve cette notation pour l'autre verbe *hâler* signifiant « produire du *hâle* sur le teint. » C'est une bizarrerie, puisque la prononciation des deux mots est la même.

ham qui signifiait habitation, maison. Cette racine *ham* est entrée dans la composition d'un grand nombre de noms de lieux en France et surtout en Angleterre (ville de *Ham*, Somme; *Ouistreham*, Calvados; *Buckingham*, *Nottingham*, etc.) Heim, qui termine tant de noms de villes et d'hommes en Allemagne, n'en est qu'une variante.

Ce qui est singulier, c'est que dans ce pays-ci, où tant de gens se nomment *hamel*, et où toutes les communes sont subdivisées en *hameaux* nombreux, ce mot n'est presque plus employé comme nom commun; il est à peine compris de nos paysans, qui appellent les hameaux des *villages*.

HANCHE, HANGE. — (V. *hanque*.)

HANEBANE. — Jusquiame. Ce mot d'origine germanique se retrouve presque sans changement chez les Anglais et nous vient peut-être d'eux; ils donnent à cette plante vénéneuse le nom de *henbane* (de *hen*, poule, en allemand *henne*, et de *bane*, poison), parce qu'il a été reconnu apparemment que la jusquiame faisait mal aux poules qui mangeaient de ses graines [1].

HANNER pour **AHANNER** probablement. — (V. ce mot à la lettre *A*. La première syllabe de *hanner* est nasale et très-allongée selon l'usage normand). Etre en peine, souffrir. Exemple : « Les mouques (abeilles) *hânnent* l'hiver quand elles n'ont pas de miel.

Hânner, et surtout *être hânné* se dit très-fréquemment des plantes qui souffrent, et principalement de celles qui sont prises de sécheresse avant que la graine ait pu mûrir. Du *blé hânné* est proprement celui dont les épis déjà formés avortent par l'effet d'une chaleur trop vive ou trop prolongée [2].

HANON. — Plante que les bestiaux ne mangent pas et qui infeste nos prés. C'est le *centaurea nigra*.

HANQUE pour **HANCHE.** — En bas latin et en italien *anca*. Suivant Chevallet, ce même mot aurait été primitivement tudesque (*anka*), et sa signification dans cette langue aurait été *os articulé* en général.

Nos paysans donnent le nom de *hanque* à la partie supérieure des grosses racines, qui sont en effet comme les *cuisses* des arbres et des plantes vigoureuses.

HANSART. — Couperet de cuisine. En vieux français ce mot paraît avoir signifié *lance courte*, ou *javelot*. En tout cas, l'étymologie paraît être la même, *hand*, qui veut dire main dans tous les idiômes germaniques, car il s'agit toujours d'un instrument de *main*. — (V. le mot suivant.)

HANSE par un *h* aspiré; on prononce quelquefois **RANCE.** — Le manche d'une faux.

Est-ce une simple variante du mot français *anse*, tirée comme lui du latin *ansa*? Ou bien ce mot a-t-il l'étymologie que Roquefort attribue au mot *hampe* (on disait autrefois *hante* ou *hanste*), savoir : le latin *hasta*?

Ou bien encore *hanse* et *hampe* doivent-ils tous deux leur origine au mot germanique *hand*, main, que les Anglais ont conservé et d'où ils ont tiré *handle*, qui veut dire à la fois *anse* et *manche*? Il est à remarquer que ce mot *manche* a une origine tout à fait analogue, *manus* [1].

HANT. — Fréquentation. Exemple : « Pourquoi ces mauvaises herbes? R. C'est le *hant* du bétail qui en est l'auteur. » — A propos d'un jeune homme qui recherchait une jeune fille malgré son père, quelqu'un m'a dit : « Le *hant* de N*** a déplu au bonhomme. »

Ce mot si court et d'une physionomie si étrange n'est peut-être que l'abréviation de *hantise* qui se disait autrefois en français ;

> « Il faut quitter ceste amitié frivole, ceste *hantise* folâtre. »
> (Saint François-de-Sales, *Philothée*, chap. VII.

(V. dans Chevallet l'origine germanique

[1] MM. Vasnier et Canel, dans leur petit *Dictionnaire normand*, ont inscrit le mot *hané* (*sic*), omis dans celui de L. Dubois, et traduisent : *brûlé, noirci par le soleil*. — M. Lenormand, ancien chef d'institution à Pont-Audemer, qui a souvent entendu dire à Saint-Georges que le blé *hânnait* par l'action de la chaleur venant après les pluies, voit dans ce verbe une corruption de *hâler* (se dessécher), mot qui vient selon lui du grec *hélios* (dorien *halios*), soleil. — (V. ci-dessus l'art. *hâle*.) — Le fait est que j'ai toujours entendu prononcer distinctement *hanner* ou plutôt *han-ner*.

[2] Je viens de lire (mai 1871) dans un *Mémoire* de M. Morière de Caën, que dans le pays d'Auge les ménagères récoltent les graines de jusquiame et les mélangent avec la nourriture des volailles, afin de déterminer chez les animaux un état de torpeur qui favorise l'engraissement.

[1] Anse, sans *h*, est usité aussi à Pont-Audemer, dans les circonstances où il s'emploie en français. On dit l'*anse*, et non la *hanse* d'un panier.

Le rapport des mots latins *ansa* et *hasta* avec le mot germanique *hand* et sa vieille forme *hant* méritent quelque attention. — On trouve bien souvent de pareils rapprochements à faire quand on compare des langues de la grande famille occidentale.

que cet auteur attribue au verbe *hanter*. Suivant Roquefort, ce mot viendrait simplement de *habitare*.

HAQUER (verbe actif). — Gorger, rassasier, au point de faire mal quelquefois. Se dit non-seulement des bêtes que l'on engraisse, mais aussi des hommes et des animaux qui mangent à l'excès ou avec trop d'avidité. EXEMPLE : « Ma petite fille s'est *haquée* de nourriture (a mangé au point d'en étouffer). »

J'ai entendu dire aussi : « On lui avait donné (à un cheval) tant de pommes que ça le *haquait* et qu'il *rebouquait;* (qu'il en était *gorgé* et n'en voulait plus). »

Etymologie douteuse. On peut rapprocher *haquer* de l'expression bas-normande *ocquer*, étouffer, suffoquer, que MM. Duméril (tout en écrivant *auquer*) font venir d'*occidere;* ou mieux, du vieux mot français *agouer* qu'on retrouve dans le langage populaire des provinces du centre et qui s'y emploie exactement de la même façon que notre verbe Pont-Audemérien (Glossaire du Cte Jaubert; *agouer*, aussi bien que son synonyme *engouer*, encore usité en français dans un sens figuré, doit venir du latin *guttur* et signifie littéralement *gorger*.

HARASSE. — Grande caisse à claire voie en planches grossièrement ajustées pour le transport des meubles, des poteries, etc. [1]

HARAT ou quelquefois **RARAT.** — « Le temps est *hârat* » signifie « il vente d'une façon violente et désordonnée » comme il arrive à l'approche des orages. — (V. *harée*.)

HARBE pour **HERBE.** — C'était là sans doute la prononciation française du temps de Rabelais; car je lis dans *Gargantua*, chap. XXIII, le mot *arborizer* pour herboriser.

HARDEL. — Nom propre assez répandu et fort ancien, car on le trouve dans la liste des guerriers qui prirent part sous le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre. De l'allemand *hart*, robuste, brave; en anglais *hard*.

Hardeau ou *hardel*, *hardelle*, signifiaient en vieux français jeune garçon et jeune fille.

« Il (Perrin Dandin) eut ung filz nommé
« Tenot Dendin, grand *hardeau* et guallant
« homme. »

(*Pantagruel*, liv. III, chap. XLI.)

« Il n'y avoit point à mon village
« Pu biau *hardel*. »

(Vieille chanson normande, publiée par L. Dubois.)

HARÈCHE. — (V. *arêche*). On dit encore *raréche* et *raréque*. L'r devient ainsi un signe d'aspiration. Nous en verrons bien d'autres exemples.

HARÉE. — Ondée, averse subite et courte. C'est surtout un mot de basse Normandie, mais il est usité aussi dans les campagnes qui avoisinent Pont-Audemer, au moins du côté de Cormeilles. — Dans la Manche et dans le Calvados, la première syllabe est aspirée. EXEMPLE : « Voici *la harée*; le temps est aux *harées*. »

Les vieux mots français *horée, orée, eurée* voulaient dire exactement la même chose. Exemple tiré de la chanson de Roland :

« Veit les tunaires, et les venz et les giels
« Et les *orez*... »

Horée est dans Rabelais. Le Glossaire picard de Corblet mentionne les mots *harée, aurée, orée* et *ourée* (qui n'en font réellement qu'un), avec une signification analogue : *averse, orage, pluie de peu de durée.*

On ne saurait méconnaitre l'air de famille de toutes ces expressions avec nos mots français *orage* et *ouragan*. La forme normande et picarde *harée* rappelle aussi les mots *arne* et *arneo* qui signifient orage en bas breton (Legonidec.) J'insiste sur cette dernière analogie parce qu'elle semble indiquer l'origine du mot *harée* dont je m'occupe et de ses congénères.

C'est en effet à cette racine bretonne ou celtique (*arne, arneo*) qu'il faut rapporter sans aucun doute certains termes étranges qu'on rencontre dans nos patois du Nord : par exemple en Picardie, *hernu* ou *harnu* qui se disent pour orage et orageux; ici même, à Saint-Paul-sur-Risle, *hârat* (V. ci-dessus) qui a le même sens à peu près; dans le pays de Bray, *hernu* (tonnerre et dispute d'époux); en Berry, *hargne* (giboulée, querelle, d'où *hargneux*, adjectif resté français); en Touraine et même aux environs de Paris, le même mot *hargne* (bourrasque, ouragan, ondée passagère). Exemple recueilli à Saint-Germain en Laye : « Le ciel est noir, mais n'ayez pas peur, ce n'est qu'une *hargne*. »

[1] Usité aussi dans les provinces du centre. (Comte Jaubert). — Le dictionnaire de L. Dubois et Travers donne le mot *harassoire*, avec la signification de « poêle percée de trous pour torréfier les châtaignes. » — Les *harasses* sont à *claire voie*, les *harassoires* sont *à jour*; c'est sans doute dans cette double particularité qu'il faut chercher l'étymologie commune de ces mots.

Les mots normands *harée, horée,* etc., sont, à la vérité, un peu moins voisins du mot bas-breton, et ont un sens plus adouci (averse plutôt qu'orage); mais ce ne sont point là des difficultés sérieuses, et je ne vois pas d'origine plus probable pour ces mots, aussi bien que pour les vieilles formes françaises *horée, orée, eurée,* et pour le mot *orage* lui-même. — L'étymologie *hora* et la définition *pluie d'une heure* proposées par Roquefort ne méritent pas qu'on s'y arrête ; elles n'indiquent pas le caractère commun de toutes ces intempéries, savoir : leur soudaineté, et leur durée si courte qu'elle peut se réduire à *quelques minutes*. On sait, d'ailleurs, que dans la composition des mots, *a* et *o* se confondent souvent, et que l'*h*, même aspiré, est aussi sans valeur étymologique; *harée, horée* et *orée* sont donc presque identiques à ce point de vue.

HARÉE, HORÉE, HEURÉE DE LAIT. — La quantité de lait que donnent les vaches chaque fois qu'on les trait. EXEMPLE : « L'*harée* du matin est plus forte que celle du soir. » — « V'là une belle *horée!* »

On se sert aussi dans nos environs, pour exprimer la même chose du mot *marée* : « Une *marée* de lait. »

Il ne faut voir, je crois, dans les expressions *harée*, *horée*, etc., qu'une application du mot examiné dans l'article précédent et qui signifie *ondée, averse.* C'est une figure assez heureuse, moins bien trouvée pourtant que l'autre, *marée* de lait, qui indique si bien la régularité du produit obtenu.

HAREL. — Il y a peu de noms propres plus répandus dans l'arrondissement de Pont-Audemer. — (V. *hardel* et *harou.*)

HARER. — Exciter, animer par ses cris. EXEMPLE : « Il a *haré* son quien (chien) contre moi. »

Ce mot paraît venir du verbe tudesque *haran*, crier, il rappelle le cri si usité jadis en Normandie, *haro,* qui selon M. de Chevallet n'a pas d'autre origine. (Formation de la langue française, tome I, p. 525.) — V. plus loin, l'article *haro.*

On trouve assez fréquemment *harer* et sa variante *harier* dans les vieux auteurs français, où ils ont tantôt le sens exact du mot normand, tantôt celui de pourchasser, harceler, injurier.

« Mon frère Lazare
« Ses chiens hue et *hare*...
(*Vieux Mystère de la Passion*, an 1482, cité par M. Génin.)

Froissart, chap. XLV, « dit à propos d'une trêve entre les Anglais et les Écossais, que depuis deux cents ans ils n'avaient cessé de « se guerroyer et *harier*. »

Enfin le poète Villon, qui venait de friser la potence, supposant que ses compagnons et lui sont réellement suspendus aux fourches patibulaires, s'écrie piteusement :

« Vous nous voyez cy attachés, cinq, six...
« Nous sommes mors, âme ne nous *harie*.. »
(Nous sommes morts, que nul ne *crie après nous!*)

Les Anglais emploient les verbes *hare* et *harry* pour tourmenter, maltraiter (*spiers*).

Je citerai aussi l'exclamation *harry,* dont on se servait en France du temps de Rabelais pour exciter les animaux et qui est encore usitée en Béarn. Exemple tiré d'un passage de *Gargantua* qu'il est impossible d'extraire plus au long : « *Harry,* bourriquet ! »

HARGNER (Verbe neutre). — *Hargner* et *hargneux* sont des mots de la même famille que *hargne* (bourrasque, ouragan) expression populaire qu'on rencontre dans plusieurs patois et qui vient du mot celto-breton *arne* ou *arneo,* orage. — (V. *harée.*)

HARICOTER (Saint-Paul-sur-Risle, Condé). — *Tâtonner,* perdre du temps à quelque besogne ingrate et difficile. Ce mot s'emploie à Paris, je crois, et en Normandie même, dans un sens un peu différent : marchander minutieusement.

HARICOTS pour **HARICOTS VERTS** (C'est-à-dire haricots nouveaux servis avec leurs gousses). — Les haricots écossés prennent toujours à Pont-Audemer, le nom de *pois* ou de *petites fèves.* — (V. ces mots.)

HÂRO. — J'ai cru longtemps que la *clameur de hâro* n'était plus, même en Normandie, qu'une tradition, qu'un vague souvenir, et comme un écho de ce vers de La Fontaine :

« A ces mots on cria *hâro* sur le baudet. »

Je ne me doutais pas que, près de moi, à Pont-Audemer, on y avait encore recours dans des cas graves, comme si ce cri d'alarme et de détresse était plus propre qu'un autre à impressionner ceux qui l'entendaient. Mais une personne distinguée du pays m'a raconté dernièrement, comme un fait dont il avait été témoin, qu'un paysan de Saint-Mards, roué de coups par un nommé M..., s'était écrié d'une voix désespérée : *hâro* sur

M... ! *hâro* sur M... ! — Il rapportait cela non comme exemple d'une chose étrange, mais comme preuve de la vive émotion du patient.

Je dois ajouter, après information, que ce cri de *hâro* n'est pas très-rare, mais que ce sont surtout les ivrognes qui en abusent : ce qui le discrédite naturellement de plus en plus [1].

HARONDELLE, ARONDELLE pour **HIRONDELLE.**

« On sème cestuy pantagruélion à la nou-
« velle venue des *harondelles.* »

(Rabelais, *Pantagruel.*)

« ... Son trot semble égaler
« Le tigre en la campagne et l'*arondelle*
en l'er. »

(Dubartas, *Description d'un cheval.*)

HAROU. — Nom propre qu'on rencontre fréquemment dans l'arrondissement de Pont-Audemer ; vient certainement (aussi bien qu'*aroux*) du nom normand *harold.* — La racine commune des noms propres *Harold* ou *Harou*, *Harel* et *Hardel* paraît être le mot germanique *hart* ou *hard*, robuste, brave. — Il faut noter aussi le rapport de *harold* avec *haraldus* et *heraldus* qui se disaient pour *héraut* en bas-latin. — (V. ci-dessus les articles *hârer* et *hâro*, note.)

[1] Voici un exemple fort remarquable du cri de *hâro* dans la Normandie du moyen âge ; il est tiré des déclarations de J. de Carouge, insérées dans l'*histoire de Saint-Martin-du-Tilleul*, par M. Aug. Le Prévost : « Margarita (la dame de Carouge, me- « nacée du dernier outrage), cupiens ab eorum « manibus liberari, *cridum de haro* altâ voce cla- « maverat. » Et plus loin : « Ad fenestram ipsius « cameræ, ut audiri et juvari posset, dictum *cri-* « *dum de haro*, prout antè, pluries emiserat. « (Anno 1386). »

En feuilletant des papiers de famille, je trouve qu'il est fait mention, dans un acte daté de 1785 « d'un procès pendant au bailliage de Pont-Audemer « entre X... et X... à l'occasion du *haro* fait le « 16 août précédent. » Or il s'agit ici, non d'une attaque contre les personnes, mais d'une *entreprise* faite dans un bois appartenant à l'une des parties. Ainsi la clameur de *haro* était autrefois une protestation contre tout acte qu'on jugeait illicite et qu'on voulait arrêter court : c'est ce que prouve, au reste, l'ancienne formule « nonobstant clameur de « *haro* » que nous lisons jusque dans les privilèges accordés par le roi pour l'impression des livres.

La clameur de *hâro*, qu'elle fût ou non d'origine normande, était beaucoup plus usitée en Normandie qu'ailleurs. Il y avait dans les coutumes de ce pays toute une législation pour régler ce qui s'y rapportait, savoir : les circonstances où il était permis de proférer ce cri, les peines encourues par ceux qui le poussaient mal à propos ou par ceux qui, l'ayant entendu, refusaient leur assistance.— (V. Ducange, art. *hâro.*) On croit généralement que *hâro* vient de *ha !* et de *Rou* (ou Rollon) nom du premier duc de Normandie ; il faudrait y voir alors un appel direct à ce prince ; puis l'habitude une fois prise, cet appel se serait continué dans les mêmes termes sous ses successeurs.

Mais le savant ouvrage de M. de Chevallet vient changer tout cela. *Hâro* n'est plus, selon lui, qu'un cri de guerre (p. 523). Il dit qu'à la bataille de Bouvines les hérauts *des deux armées* le firent entendre avant l'action. Il le rattache au verbe tudesque *haran*, crier, aussi bien qu'au verbe normand *hârer*, exciter, issu du précédent ; *hâro* serait ainsi de la même famille que les mots *héraut* et *hourra.* — (V. ci-dessus l'art. *hârer.*)

Les Anglais ont ou avaient un cri d'alarme ou de détresse qui répondait absolument à notre *clameur de hâro*, savoir : *hue and cry.*—Hue vient du latin *ululare.* On chercherait en vain dans cette formule un appel au duc Rollon ou à quelque autre justicier.

HARPER. — Saisir brusquement. Cette expression très-imitative est proche parente de *harpie* et des noms de comédie *Harpin* et *Harpagon*, tous dérivés du verbe grec αρπαζω, d'où vient aussi le verbe normand par l'intermédiaire du latin *arripere.*

HÂT ou quelquefois (prononciation dure) **RAT** pour **HAUT.** — « Le *hât* ou le *rât* de la côte. »

Au moyen âge, en Normandie, on écrivait *halt* qui se prononçait peut-être *hât.*

« Botun, li plus *halt* prince de toz li Normanz. »

(*Roman de Rou*, v. 1335.)

(V. plus loin l'art. *haut.*)

HÂTELET ou **RÂTELET.** — Carré de porc frais, renfermant le filet, et presque toujours destiné à la broche.

Haste (*de hasta*) avait souvent au moyen âge la signification de *broche* ; on avait tiré de là *hastelet* ou *hâtelet*, brochette, sans compter plusieurs autres mots qu'on trouve dans nos vieux auteurs, tels que *hâtier*, grand chenet à plusieurs crans pour mettre la broche [1], *hâtille* qui est encore normand aujourd'hui, etc. — On conçoit que le nom de l'instrument servant à rôtir ait passé au rôti lui-même et qu'on ait fini par appeler *hâtelet* l'un des morceaux qu'on mettait le plus souvent à la broche. — Aujourd'hui encore les cuisinières de Pont-Audemer appellent de *la broque* les viandes rôties ou destinées à l'être.

HÂTIGNOLLES (DES).—(*H* non aspiré). — Boulettes de viande de porc, hachées et cuites au four, qui se vendent chez les charcutiers. C'est un mets d'un goût assez relevé quoiqu'il paraisse rarement sur les bonnes tables ; et qui rappelle un peu les *rillettes* de Tours.

Le nom d'*hâtignolles* a une analogie évidente avec *hâtille* ; néanmoins tout ce que ces deux aliments ont de commun

[1] « ... Maint et maint pigeon,
« L'un au *hâtier*, les autres au chaudron. »

(La Fontaine, *les Rémois.*)

est d'être formés de menus résidus de viande.— (V. l'art. suivant.)

HÂTILLE (DE LA). — (*H* aspiré, comme dans *hâtelet*). — Ce mot désigne collectivement ou séparément le cœur, le poumon, le foie, la rate, et les autres organes intérieurs des animaux, vivants ou morts (en latin et en italien *interiora*). — On entend surtout par là, à Pont-Audemer, des viandes de rebut, vendues par les bouchers aux pauvres gens et composées de tous ces viscères, moins le foie qui en est souvent retiré. La *hâtille* de porc passe pour la meilleure; c'est apparemment de celle-ci qu'il est question dans ce passage de Rabelais :

« Deux jours après, Panurge le maria.... « et luy même fist les nopces à belles testes « de mouton, bonnes *hastilles* à la mou- « tarde. »

J'ai tout lieu de croire que ce nom de *hastille* vient de la manière dont on faisait cuire les débris en question; on les enfilait dans des brochettes (*hastæ*), comme on le fait encore aujourd'hui pour les rognons. — (V. *hâtignolles* et surtout *hâtelet*; v. aussi *courée*.)

HÂTIVE (À LA), À LA HÂTIVETTE. — A la *hâte*, négligemment.

HÂTIVET (DU). — De l'orge à six rangs (*hordeum hexastichum*); ainsi nommé, parce que, étant semé avant l'hiver, il se récolte de bonne heure. — Dans quelques localités, on l'appelle *orge d'hiver*.

HAULLE. — Il y a dans l'arrondissement de Pont-Audemer une commune nommée *Trouville-la-Haulle*. *Haulle* ou *haule* n'est qu'une variante du mot teutonique *halle*, encore allemand aujourd'hui, qui a dû nous être apporté par les Francs; elle a les mêmes significations : *salle*, *portique*, *cour couverte*, et par suite marché. On la trouve dans plusieurs vieux textes cités par Ducange.

L'ouvrage de M. Canel sur l'arrondissement de Pont-Audemer nous apprend que les religieux de Jumièges percevaient à Trouville des redevances considérables en nature et que « la *haule*, vaste grange voisine de l'église, était destinée à recevoir ces produits. »

Remarquons en passant que le *hall* des Anglais, mot de même origine, se prononce *hâol* (*Spiers*, p. XVI), exactement comme *haule* à Pont-Audemer; remarquons aussi la grande ressemblance de ces mots et surtout de la forme *haule* avec l'*aula* des latins qui signifiait *salle* et *cour de maison*, aussi bien que cour de prince.

HAUT — Nos paysans prononcent le plus souvent *hât*. — (V. ci-dessus.)

Une des significations les plus habituelles de cet adjectif est *grand de taille*. EXEMPLE : « Vous n'êtes pas si *haut* que votre père. »

Plus haut se dit fréquemment pour *plus loin*. Ainsi « je demeure *plus haut* que lui » signifie ordinairement « ma demeure est *au delà* de la sienne. » — De même *le haut* de la rue est « le bout de la rue, son extrémité la plus *éloignée*. »

Le haut du temps : la fin de l'hiver. EXEMPLE : « Vous ferez bien de garder votre meilleur foin pour *le haut du temps*. » — Cette locution me semble pouvoir être rapprochée de la précédente. *Haut* équivaut encore ici à *éloigné*, *extrême*. Sous plus d'un rapport, la fin de l'hiver (février, mars) est ce qu'il y a de plus avancé dans l'année agricole; le printemps qui vient après renouvelle tout.

Pays haut, pays de haut : lieux situés vers l'Orient. — (V. à la lettre *P*.)

Haut, bas, pris adverbialement; pour *en haut, en bas*. On dira par exemple : « Irons-nous *par haut*, ou prendrons-nous le chemin *de bas*? [1]

HAUTEUR TIRÉE. — (V. à la lettre *T*.)

HAUVEAU, HAUVIAU. — (V. l'art. suivant.)

HAUVELER ou mettre en **HAUVEAUX**. — C'est ramasser à l'aide de la faucille ou avec un rateau ce qui vient d'être scié ou fauché, et former ainsi de petits monceaux tout prêts à être liés en gerbes ou en gleux.

Dans certains cantons, le blé se met ainsi en *hauveaux*, ailleurs c'est la vesce; à Saint-Paul-sur-Risle c'est seulement l'avoine; et je crois que le mot et la chose tendent à tomber en désuétude.

Origine incertaine. On a proposé *ovum* à cause de la forme arrondie des tas; mais la prononciation du mot (*ha-auveler* ou *hâveler*), se prête peu, chez nous du moins, à cette étymologie. J'aimerais mieux rapprocher ces expressions de *havet* et de *gaffer*, vieux mots français restés normands, et dérivés tous deux de l'allemand *haft*, croc ou crochet; car l'instrument dont on se sert pour hauveler, joue ici le rôle d'un *croc*.

[1] « *Haute de viau* (vache); celle qui ne tardera pas beaucoup à mettre bas. » On dit aussi dans le même cas : « Une vache *haute* pleine. » *Haute* jouant ici le rôle d'un superlatif. — (V. p. 10.)

HAVELET. — (Littoral de la basse-Seine). — Filet à prendre les crevettes. En Bretagne on dit *havelot*. — (V. *gaffer*.)

HAVET. — Crampon. On donne surtout ce nom aux petits clous crochus qui servent à suspendre des ustensiles, des tableaux aux murailles.—En vieux français *havet* signifiait d'une manière plus générale crochet, objet crochu.

« Ses dyables estoyent tous caparassonnez
« de peaulx de loupz, passementées de cornes
« de beufz et de grands *havets* de cuisine. »
(*Pantagruel*, liv. IV, ch. XIII.)

Icy *havet* veut dire probablement : croc pour pendre les chaudrons à la crémaillère.

« ... Ce sont les diables
« A leurs ongles, a leurs *havets*. »
(*Roman de la Rose*, cité par M. Duméril.)

C'est-à-dire les diables avec leurs ongles, avec leurs *crocs*.

Havet n'est qu'un mot allemand francisé *haft*, crochet, agrafe.

HÂVIR. — Se dessécher à la surface ; être *saisi* par la chaleur, comme il arrive à un rôti que l'on expose à un feu trop ardent. — Ce verbe s'emploie aussi dans un sens actif ; il figure dans l'Académie, mais je ne l'ai jamais entendu prononcer à Paris.

En vieux français, *hâvir* pris activement, voulait dire prendre, *saisir* en général [1] (Roquefort), aussi bien que dessécher, *saisir* par le feu. Il semble donc que ce verbe comme plusieurs autres mots du présent glossaire (*havet, gaffer, hauvelet*) vienne de la racine germanique *haft* qui signifiait et signifie encore *croc, crochet, harpon*, etc.

HAZARD. — Bonne chance : « J'ai eu du *hazard* pour mon fils » dit le père d'un conscrit qui a attrapé un bon numéro. — En français le mot *chance*, sans épithète, a le même sens. « J'ai eu de la chance. »

C'est bé hazard ; il y a bé hazard ; *bé hazard* (sans verbe). Ces locutions équivalent à : probablement, je suppose, n'est-ce pas ? EXEMPLE : « Il est parti *bé hazard*. » C'est une forte ellipse pour : « Il y aurait *bien du hazard* s'il n'était pas parti. » Autre exemple : « *Il y a bé du hazard* que vous irez à la ville. »

Voici une phrase d'un des politiques de Saint-Paul-sur-Risle, au début de la guerre de Crimée : « L'Autriche va tourner, c'est *bé hazard*, contre nous ? »

Au fond, toutes ces phrases sont des interrogations adoucies. Les Normands n'aiment pas qu'on leur fasse des questions, parce que tout l'avantage est pour le questionneur ; et quand ils en font eux-mêmes, ils ont à leur disposition des formules qui dissimulent autant que possible l'interrogation.

HÉBERT. — Ce nom propre, très-répandu dans l'arrondissement de Pont-Audemer, n'est qu'une forme adoucie d'*Herbert* qui était un des noms normands les plus distingués et qu'on retrouve encore en Angleterre : de *her*, seigneur, maître et de *bert* dont j'ignore la signification, mais qui sert de finale à tant de noms mérovingiens. — La forme *Hébert* figure dans le *Roman de Rou*, v. 2072.

Beaucoup de noms de lieu, en Normandie, sont tirés de ce nom d'homme : *Hébécourt* (en latin du moyen âge *herberti-curtis*) ; le *Plessis-Hébert* (*Plesseium-Herberti*), etc.

HEC ou **HÉQUE** de pressoir.— (Substantif masculin).—On appelle ainsi un tablier (ou plancher) mobile, garni en dessous de pointes comme une herse, qui pèse sur le marc pendant l'opération du pressurage des pommes.

Le même mot, *hèque*, se dit ailleurs (environs d'Argentan et Picardie) pour demi-porte ou barrière, à hauteur d'appui, souvent surmontée d'un rouleau, qui empêche les animaux d'entrer dans une maison de ferme. C'est le *barret* ou *barrîd* des environs de Pont-Audemer. EXEMPLE :

« Le suppliant estoit à son huis, appoïé
« sur son *hec*. »
(*Lettres de grâce de* 1367, citées par Ducange.)

On dit dans le même sens à Bernay une *herque*. Cette dernière expression est la forme Pont-Audemérienne de *herse*, instrument à l'usage des laboureurs. Enfin, *hé, hèse*, *haise* et *haiset* s'appliquent, selon les localités, à la demi-porte, dont il vient d'être question ou aux petites portes en barreaux ou en branches d'arbres destinées à fermer grossièrement les enclos. — (V. Louis Dubois.)

Ce sont là, probablement, autant de mots de même famille et ils doivent avoir une étymologie commune. La racine *ek* ou *eck*, *pointe*, à la fois celtique (V. Le-

[1] De là sans doute l'expression *droit de havage*, que Roquefort définit « droit de prendre dans les « marchés ou halles autant de grains ou de fruits « qu'en peut contenir la main, ou redevance équi- « valente. » — Le bourreau de Pont-Audemer exerçait encore ce droit de *havage* pendant le siècle dernier. — (V. le savant ouvrage de M. Canel, tome I, p. 53.) La redevance était double les jours d'exécution.

gonidec) et germanique [1], convient évidemment pour *hèque* (de pressoir) et pour *herse*, dans son double sens d'instrument aratoire et de fermeture des châteaux-forts. Ces dénominations, une fois adoptées, ont pu conduire à celles de *hèque* (d'appartement) et de *hèse*, *haise* ou *haiset*, lesquelles représentent à la vérité, des objets ordinairement dépourvus de pointes, mais ayant d'ailleurs de l'analogie avec les autres, soit par leur structure, soit par l'usage qu'on en fait.

HERBAGE. — Ce mot, en Normandie, désigne toujours un pré entouré de clôtures, *qui ne se fauche pas* et où l'herbe est consommée sur place par les bestiaux.

HERBAGER. — On appelle *herbagers* ceux qui font métier en grand d'engraisser des bestiaux et surtout des bœufs dans des herbages qu'ils tiennent en location le plus souvent. Cette dénomination équivaut donc à celle de nourrisseur de bestiaux.

L'industrie des herbagers est une des richesses de la Normandie; elle s'exerce surtout dans le pays d'Auge, assez voisin de Pont-Audemer. — (V. *Pays d'Auge*, p. 40.)

En Angleterre, les mêmes industriels ont un nom semblablement formé : *grazier* (de *grass*, herbe.)

HERBE ou **PIÈCE D'HERBE.** — Pré à faucher. Exemple : « V'là une belle *herbe*; vous devez en tirer 2,000 bottes par an. » — Je n'ai jamais entendu appeler ainsi un pré qu'on ne fauche point. — (V. *herbage*.)

Herbe aux cinq côtes : plantain lancéolé; *herbe à la couleuvre* : euphorbe des bois; *herbe à la crémillère* (crémaillère) : ivraie; *herbe à la sonnette* : rhinante crête de coq; *herbe aux émouquettes* : linaigrette, plante des marais; *herbe à la faucille* : ivraie; *herbe Saint-Jean* : lierre terrestre ou glécôme; *herbe sûre* : dactyle pelotonné (herbe de la famille des graminées.)

HERBÉ (substantif), **HERBÉE.** — Petit herbage non clos, ordinairement abandonné aux moutons. — Je lis dans un bail tout récent :

« Deux pièces de labour, contenant 18 hec-
« tares, y compris un petit *herbé* qui y est
« enclavé. »

[1] D'où *hohneck*, montagne des Vosges, *lahneck*, château près de la Lahn et du Rhin, etc. Tout cela rappelle aussi le radical gréco-latin *ac* qui a formé les mots ακη, *acus*, *acer*, etc.

HERBÉ (adjectif). — Garni d'herbe. Dans notre arrondissement, ce mot s'applique surtout à un certain état des bancs de sable qui occupent une grande partie de l'embouchure de la Seine. On appelle *bancs herbés* ceux qui, ayant acquis de la fixité et n'étant submergés que par les grandes marées, se couvrent d'une végétation plus ou moins vigoureuse.

HERBER (S'). — Se garnir d'herbe. Exemple : « Le banc de Saint-Sauveur commence à s'*herber*. »

HERBIERS. — Amas d'herbes et surtout de mauvaises herbes : se dit de celles qui sont sur pied aussi bien que de celles qu'on met en tas après les avoir arrachées.

HERCHE ou **HERQUE.** — Herse des laboureurs. — (V. *hèque*.)

HÈRE ou **HAIRE.** — Bête fantastique qui sert d'épouvantail aux petits enfants; on leur dit : « La *hère* viendra te prendre si tu n'es pas sage. »

J'ajoute que tous les gens simples ou d'esprit faible croient plus ou moins à la *hère*. Elle se présente à leur imagination sous la forme d'un animal connu, tel qu'un loup, un renard, un chat, et même un mouton. Les jeunes gens se plaisent à donner un corps à ces visions en s'affublant la nuit de peaux de bêtes et en poussant des cris effrayants; jeu dangereux pour ceux qu'ils veulent éprouver, quelquefois pour eux-mêmes.

On peut choisir entre deux étymologies : 1° Etymologie latine *fera* (bête sauvage), dont l'*f* se serait transformé en *h* : changement dont il y a d'autres exemples en français, *hors* de *foràs*; *hâbleur* de *fabulari*, etc. [1]

2° Étymologie germanique : *hère* ou *haire* pourrait aussi n'être qu'une corruption de la première partie du mot composé par lequel on désigne un loup-garou dans les idiomes germaniques : en vieil allemand *wair-wolf* (littéralement homme-loup), en anglais *were-wolf*. — (V. les art. *gairou*, *vairou*, et *varou*.

HÉRONDELLE pour **HIRONDELLE.** — Ce mot est usité aussi comme nom propre dans l'arrondissement de Pont-Audemer. — (V. *Harondelle*.)

[1] En espagnol, cette transformation est habituelle; *hierro* de *ferrum*; *hijò* de *filius*; *hermoso* de *formosus*, etc. Elle ne l'est pas moins dans le dialecte gascon du département des Landes : *hille* pour fille, *hort* pour fort, etc. — (V. ci-après les articles *houette* et *hourder*.)

HERQUE, HERCHE pour **HERSE**. — (V. *herche* et *hèque*.)

HÊTRAIE, HÊTRÉE. — Plantation de hêtres. — Le nom de famille *du hétray* fort connu à Pont-Audemer, semble indiquer que ce qu'on appelle aujourd'hui *une hétraie* était un *hétray* dans le vieux langage du pays [1].

« Elle allait usqu'à la *hétrée* de Bonneville. »
(G. Flaubert, *Madame Bovary*, tome I, p. 63.)

HÉTRICHE (substantif féminin). — Nom le plus ordinaire du charme, qu'on appelle aussi *charne*. C'est un diminutif méprisant du mot *hêtre*. Le premier de ces arbres rappelle l'autre, en effet, par son feuillage et il a des dimensions bien moindres, dans ce pays surtout.

Quelquefois le nom de *hétriche* se donne aux petits hêtres mal venants.

HEULE. — Douille, partie creuse de certains outils au moyen de laquelle on y ajuste un manche. Ainsi, l'on dit: la *heule* d'un louchet, d'une houlette, etc. Mot d'origine germanique; *heule* répond aux mots *höhle* et *hole* qui en allemand et en anglais signifient *creux, cavité*.

Le nom de la *houlette* vient peut-être de *heule* par métonymie.

HEURE. — On dit *bonne heure* (sans préposition) ou *à bonne heure* pour « de bonne heure. » En italien, *abuonora*.

D'heure : même signification (V. *heurible*). C'est une ellipse analogue à celle qui a créé les expressions *heur* (que nos poètes employaient encore au XVII[e] siècle) pour *bonheur*, et *heureux*, au lieu de bonheureux.

Plus heure : plus tôt, de meilleure heure.

Pleine heure : EXEMPLE : « En *pleine heure* de midi » pour « en plein midi. »

Belle heure de... (ne pas voir la) : idiotisme remarquable, très-usité même dans la bonne compagnie; elle exprime le désir, l'impatience. EXEMPLE : « *Je ne voyais pas la belle heure* d'entrer » (traduisez, je ne voyais pas arriver l'heureux moment d'entrer). — Autre exemple : « *Vous ne voyez pas la belle heure* d'être parti ! » (il vous tarde d'être parti, ce sera une *belle heure* pour vous). Quelquefois on supprime l'adjectif. Ainsi, j'ai entendu dire : « Mon petit garçon ne *voyait pas l'heure* d'être au foin ». (Il était impatient de retourner avec les faneurs.)

HEURE (FAIRE UNE). — A Pont-Audemer on entend bien souvent, même dans la bonne société, cette question : « Quelle *heure faites-vous?* » (pour quelle heure est-il à votre pendule ou à votre montre?) et cette réponse : « *Je fais* telle heure. »

HEUREUSETÉ. — Bonheur ou bien-être (Epaignes). — (V. *malheureuseté*, qui se dit peut-être plus souvent.

HEURIBLE (adjectif). — Précoce, hâtif, qui mûrit de bonne heure. C'est l'opposé de tardif. Nos Normands disent *d'heure* pour de *bonne heure*; voilà l'origine de cet adjectif singulier.

On appelle pommes *heuribles*, les pommes qui sont récoltées les premières; et *cidre heurible*, le cidre fait avec ces pommes.

Quelquefois cette épithète s'applique aux personnes. EXEMPLE : « Vous avez été *heurible* pour votre foin. »

HEURT (GROS). — Petite saillie rocheuse qui forme l'extrémité sud-est du port de Quillebeuf. De *hurt*, choc (ancien allemand). On l'a nommé ainsi, je crois, non parce qu'il est battu des vagues, mais parce que les navires ont dû *l'accoster* toujours avec facilité; c'est en effet un môle naturel auprès duquel on trouve toujours de l'eau.

Au moyen âge, sur les rives de la basse-Seine, on appelait droit de *heurtaye*, et pour abréger *heurtage* (*heurtagium*), l'impôt dû pour l'abordage ou l'échouage d'un navire sur les terres d'une seigneurie. (M. de Fréville, comm. de Rouen, tome I, p. 78.)

HIÉ pour **HIER**. — Ce mot est d'une seule syllabe comme l'était le mot français au XVI[e] et au XVII[e] siècles :

« Oui, *hier* il me fut lu dans une compagnie. »
(Molière, *Femmes savantes*.)

HIÈVE pour **HIÈBLE**. — Sureau nain presqu'herbacé (*sambucus ebulus*), qui infeste trop souvent les masures et les herbages.

HIMEUR pour **HUMEUR**. — EXEMPLE : « Ce j'vâ (cheval est gros d'*himeurs*. » —

[1] Cette remarque peut se généraliser. Les noms masculins *Coudray*, *Saussoy*, *Aulnoy* ou *Aunay*, *Frénoy* ou *Fresnay*, *Quesnoy* ou *Quesnay* sont plus anciens que les noms féminins Coudraie, Saussaie, Frenaie, Chênaie (seuls usités aujourd'hui dans le langage courant) parce qu'ils dérivent plus naturellement des mots latins correspondants *coryletum, salycetum, alnetum*, etc., et ce sont eux surtout qu'on retrouve dans les anciens noms de lieux ou d'hommes.

On retrouve ce mot dans les patois picard et berrichon, et dans Molière :

« Que veux-tu que j'y fasse, c'est mon *himeur*. »
(*Festin de Pierre*, acte II, sc. Ire.)

« Ce n'est qu'un petit échantillon de sa mauvaise *himeur*. »
(*Médecin malgré lui*, acte III. sc. III.)

HINVERNAGE, HINVERNACHE pour **HIVERNAGE**. — Vesce d'hiver. — C'était le blé d'hiver qu'on appelait autrefois ainsi. Une charte du XIIe siècle donnée par M. Le Prévost dans son histoire de *Saint-Martin-du-Tilleul*, p. 93, fait mention des services « *hyvernagii* et *tremagii* » (c'est-à-dire des blés d'hiver et de printemps). — (V. *Trémois*.)

HIVÉ pour **HIVER**. — Les Normands n'aiment pas à prononcer l'*r* final.

HO, HOQUE et plus rarement **HOQUE** (*h* non aspiré). — Coche, entaille.

Hoche est dans le dictionnaire de l'Académie, mais avec un *h* aspiré. *Hoche* et *coche* ne sont que des variantes d'un même mot, tiré du celtique *och* ou *coch*, qui a encore la même signification en bas-breton. — (V. ci-après l'art. *hôque*.)

HOCSONNER (verbe neutre). — Vaciller, branler; ainsi, quand un terrain marécageux tremble sous les pieds, on dit qu'il *hocsonne*. Ce mot imitatif est très-voisin du suivant.

HOCTONNER ou **HOQUETONNER** (verbe actif). — Secouer avec bruit, se dit par exemple des portes que l'on ferme brutalement.

Ce mot et le précédent sont probablement des onomatopées, dans lesquelles on a fait entrer le verbe *hocher*, parce que l'idée principale à rendre est celle d'un ébranlement.

HOME ou **HOMME**. — Nom d'une grande île de la Risle, sur le territoire de Montfort.

Voilà un nom dont l'origine scandinave n'est pas douteuse; il est tiré du mot *holm* (île) qu'on retrouve en Suède dans plusieurs noms de lieux et notamment dans ceux de *Stockholm* [1] et de *Bornholm* (Léop. Delisle, p. 276) Aug. Le Prévost, art. Beaumont-le-Roger). Il y a dans cette dernière commune, toujours dans la vallée de la Risle, un château du *Homme* qui justifie cette dénomination par son entourage de fossés pleins d'eau.

En bas-latin, *holmus, hulmus, humus, humetus*; en franco-normand, *holme, houlme, home, hommet*. M. Léop. Delisle dit que ce mot était employé quelquefois comme nom commun, et cite entre autres textes, ce passage d'un vieux document : « Quatuor acras prati cum tribus *holmis*. »

HOMICIDE. — Celui qui est la cause d'un mal quelconque. EXEMPLE : « Si l'on vous a fait de la peine, je n'en suis pas l'*homicide*. » — Cette étrange locution est très-habituelle dans quelques localités du département de l'Orne, où je l'ai entendue souvent. On m'assure qu'elle est quelquefois employée dans l'arrondissement de Pont-Audemer, mais j'en doute.

On voit dans les notes de Patru et de Th. Corneille sur Vaugelas, qu'à Paris, en plein XVIIe siècle, cette façon de parler était usitée, dans un cas tout spécial, il est vrai : « Il y a des gens qui, en parlant d'un homme qui néglige sa santé, disent : *il est homicide de sa mort*. » — Les savants annotateurs se croient obligés d'avertir que cette phrase est très-vicieuse.

HOMME (précédé du pronom possessif). — Mari. Usité à la campagne surtout.

« Elle a raison si son *homme* elle touche. »
(Poésies attribuées à Ol. Basselin, vaud. V.)

A Paris et aux environs, en langage populaire, *homme* se dit également dans ce sens. C'est par une bizarrerie singulière qu'en bon français on refuse cette double signification au mot *homme*, tandis que *femme* peut exprimer en même temps et le sexe et la qualité d'épouse. En latin, tout au contraire, c'est *vir* qui a les deux sens, et *femina* veut dire seulement une femme.

HÔQUE. — Entaille, échancrure, créneau. (V. *hô*). Cette forme *hôque* est la plus ordinaire; on en fait des applications très-variées. Par exemple, dans toute rangée un peu serrée (hommes en rang, plantes en bordure, etc.), les vides ou intervalles se nomment des *hôques*.

HOQUELÉ, HOQUETÉ. — Garni de *hôques* ou *hoches*, c'est-à-dire entaillé, échancré. — Une feuille *hoquelée* est ce que les botanistes appellent une feuille *dentée* ou *crénelée*. J'ai entendu dire aussi un couteau *hoquelé* (pour *ébréché*).

HORÉE, HEURÉE DE LAIT. — (V. *harée*.)

[1] Stockholm, littéralement l'*Ile des bois* (de construction); parce que cette ville a été bâtie sur une ou plusieurs îles où l'on déposait, pour les embarquer ensuite, les bois tirés des forêts voisines.

HORS DE BORD ou **HORS DE BORNE**. — Outre mesure, à l'excès. Exemple : « Ce foin n'est pas séché *hors de bord*. » *Hors de borne* est peut-être la vraie leçon ; au reste, ces deux expressions s'entendent toutes deux sans commentaire.

HORZAIN ou **HORZIN**. — Homme *du dehors*, étranger. C'est une qualification dont on est très-prodigue dans ce pays; ainsi, les gens de la campagne sont des *horzains* pour ceux de la ville. Les habitants d'une paroisse sont des *horzains* pour ceux des paroisses voisines.

En vieux français on disait *forain*, mot qui ne s'applique plus qu'aux marchands étrangers à la localité. *Foreign* en anglais, *forestiere* en italien, *forastero* en espagnol ont le même sens et la même origine (*foràs*.)

HOSPICE. — Nom de baptême usité à Condé et dans les communes voisines. On aurait tort d'y voir un souvenir de l'*hospice* qui élève ou fait élever par charité un si grand nombre d'enfants. (V. *bureautin*). C'est le nom d'un saint du XVIe ou du XVIIe siècle qui a sa place dans le calendrier.

HOUDRIR ou **SE HOUDRIR**. — Noircir par l'effet d'un commencement de pourriture, comme les blés coupés qui sont restés longtemps à la pluie.

M. Duméril a recueilli comme mot de l'arrondissement de Bayeux, le participe *houdré* (même signification). On trouve dans Roquefort le verbe *heudrir*, à peine distinct du nôtre, avec cette traduction que j'abrège : « Laisser pourrir du drap ou du linge sale. » (A Pont-Audemer, ce sont les mots *tresaler* et *piqueter* qui s'appliquent à la pourriture du linge; *houdrir* ne se dit que des végétaux). Enfin, M. Jaubert donne dans son glossaire le mot *oudrir*, moisir, pourrir, se gâter : « Du pain *oudri*, du bois *oudri*. »

Je pense que *houdrir* (ou *oudrir*) vient du latin *udus*, humide, ou si l'on veut se rendre compte de l'*r* qui s'est introduit dans ce mot, d'*udor*, humidité [1]. L'aspiration que j'ai indiquée par l'initiale *h* est très-légère; on sait d'ailleurs qu'un assez grand nombre de mots français commençant par *h* viennent de mots latins qui n'en avaient point. Exemple : *huit*, *huile*, *haut*, etc.

[1] Il existe dans le département de l'Allier, près Varennes, une commune du nom de *Montoldre* (ou Montoudre qui est la prononciation locale). Elle occupe une hauteur sur le penchant de laquelle il y a des sources et des étangs. Je serais bien trompé si l'étymologie de ce nom n'était pas *mons udus*.

HOUETTE. — Petite houe.

HOUETTE ou **JOUETTE**. — Terrier peu profond, creusé par les lapins dans un sol naturellement meuble ou fraîchement remué. C'est là que les mères déposent leurs petits et qu'elles vont les allaiter pendant la nuit. C'est seulement quand ils sont un peu forts qu'ils commencent à habiter le terrier paternel. — J'ai eu occasion de voir un de ces trous assez loin du bois où les parents avaient leur demeure ; la petite nichée qui s'y trouvait était visitée toutes les nuits par la mère ; mais une grande pluie, étant survenue, les a noyés.

Ce mot se retrouve dans le patois des provinces du centre, sous la forme *jouette* seulement. Voici l'article du Glossaire de M. le comte Jaubert : « *Jouette*, « lieu où l'on se divertit ; une *jouette* de « lapins, c'est-à-dire l'endroit où les lapins « ont gratté. » — Les lapins, (selon l'expression du chasseur qui a appelé mon attention sur ce point) creusent ces terriers sans dessein apparent et comme en *se jouant* : de là viendrait le mot *jouette*.

J'incline à penser, quant à moi, que la ressemblance des mots *jouette* et *jouer*, seul fondement de cette interprétation et du rapprochement indiqué par M. Jaubert, est toute fortuite, et que *jouette* ou *houette* vient plutôt de *fodere*. — (V. *terrasson*.)

HOUHOU. — On appelle ainsi le hibou et probablement d'autres animaux nocturnes. C'est une imitation de leur cri.

HOULVARI, **BOULVARI**. — Bouleversement, désordre bruyant.

L'Académie donne le mot *houlevari*. On trouve dans Jaubert et dans L. Dubois les formes *boulvari* et *hourvari*. — Toutes ces expressions ont une analogie marquée avec notre mot *bouleverser*, et on pourrait admettre qu'elles viennent toutes, comme ce verbe lui-même, de l'union des deux mots latins *volvere* et *versare*. — Mais leur physionomie baroque peut faire penser aussi que ce sont tout simplement des onomatopées, images du désordre qu'on voulait peindre. — Notre mot *tohu-bohu* est certainement dans ce cas.

HOUPPE DE SEIGLE. — C'est la même chose qu'une glane de seigle. —(V. *glane*.)

HOURDER. — Remplir les vides entre les colombes, dans les constructions en pans de bois, avec de l'argile et du feurre, c'est-à-dire avec de la *bauge* (V. ce mot), qu'on appelle ailleurs *torchis* et *pisé*. —

A Paris et aux environs, *hourder*, c'est garnir en maçonnerie de remplissage le derrière d'un parement plus ou moins soigné.

Je crois que l'étymologie de ce verbe est la même que celle de notre mot français *fourrer* (doubler, garnir), dont il était le synonyme en vieux français, savoir le mot bas-latin *foderare* dont l'*f* aurait été ici changée en *h*. — *Foderare* avait une origine germanique : *fodrer* en islandais, *foêr* en danois, *fur* en anglais, veulent encore dire *fourrure*.

HOUSEAU, HOUZIAU. — Ce mot s'applique à deux objets distincts :

1° Grosses guêtres en cuir très-fort, s'attachant avec des boucles, qui ne servent qu'aux cavaliers et dont l'usage tend à se perdre, parce qu'on ne voyage presque plus à cheval ; 2° fourreaux de cuir qui entourent les traits des chevaux attelés.

C'est un vieux mot franco-normand, ainsi que *house* dont il semble être un diminutif : de là le surnom historique de *courte-house* ou *courte-heuse* (c'est-à-dire *courte-botte*), donné au duc Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, lequel avait un pied contrefait.

« Le cuir nous devenoit tanné à ressem-
« blance d'une vieille *house*. »

(Joinville.)

« Chicquanoux feut par le portier recoigneu
« à ses gros et gras *houzeaulx*. »

(*Pantagruel*, liv. IV, ch. XII.)

« Mais le pauvret, ce coup, y laissa ses
« *houseaux*. »

(La Fontaine, *le Renard anglais*.)

Houseau se trouve aussi dans le *Roman de Mme Bovary*, (G. Flaubert, t. I, 46.)

L'origine de ces mots est germanique. — *Hose* veut dire en allemand pantalon, culotte, et paraît avoir signifié aussi dans les vieux idiomes de ce pays, botte et brodequin ; de même que le mot *chausses*, en vieux français, s'appliquait à la fois aux culottes et aux bas, ou du moins à ce qui les représentait dans le costume de nos pères.

HOUSSER (Verbe actif.) — Battre, rosser, et au figuré, pousser vivement, mettre l'épée dans les reins : littéralement frapper d'une *houssine* ou baguette de *houx*.

Housser une cheminée, c'est la ramoner avec une botte de *houx*, moyen un peu sauvage encore employé dans nos campagnes. — C'est peut-être à ce sens que se rapporte la locution suivante : « Ma robe est toute *houssée* » (froissée, fripée.)

HOUSTE. — Ce mot ne s'emploie, je crois, que dans la phrase « être toujours en *houste* » (être dans une agitation perpétuelle). — *Houste* voulait dire en vieux français, *armée*, et de plus, expédition militaire, service de guerre (Roquefort). — *Ost*, autre forme du même mot, également dérivée du latin *hostis*, était d'un usage beaucoup plus fréquent ; c'est elle qu'on trouve ordinairement dans nos vieux auteurs.

HOUTER. — (V. *huter*.)

HUISSET. — 1° Ouverture carrée, pratiquée d'un seul côté au fond des tonneaux. — (V. *guichet*, qui est une autre forme du même mot) ;

2° Planche mobile à l'entrée des banneaux ou tombereaux : celle qu'on enlève avant de leur faire faire la bascule pour les décharger.

Huisset est dans les deux cas un diminutif de *huis* ou *hus* (*ostium*).

HULER, HEULER (Verbe actif.) pour **HUER.** — EXEMPLE : « Tout le monde le *hulait*. »

Hullée, pour *huée*, se trouve dans Roquefort, avec une citation de l'*Enfer* de Cl. Marot :

« Les infernaux (démons) feront sault et
« *hullées*. »

Remarquez dans ce mot *hullée* les deux *l* du latin *ululatus*.

HUNE, HEUNE pour **TÊTE.** — EXEMPLE : « J'ai reçu un fameux coup à la *heune*. » — Mot assez peu usité, mais fort curieux, parce qu'il paraît avoir la même origine que les termes de marine *hune* et *hunier*, qui se rapportent aux parties élevées de la mâture des vaisseaux.

Si (comme je le crois, d'après sa physionomie) ce mot est de provenance germanique, il est assez singulier qu'on ne le retrouve pas dans la langue anglaise ; mais le mot anglais correspondant, *top*, appartient au même ordre d'idées ; car il signifie, aussi bien que *hune*, cime, sommet en *tête* dans un sens figuré.

HUPET. — Petit bout de chemin à parcourir *en montant*. — Mot employé seulement dans les phrases suivantes : « Il n'y a d'ici là qu'un *hupet*. » — « Vous n'avez *mais* qu'un *hupet* pour arriver ! »

Je crois qu'on pourrait rapprocher cette expression de l'adverbe anglais *up*, en haut, en montant.

MM. Duméril et L. Dubois donnent non-seulement le mot *hupet*, mais aussi *jupée*,

comme usités en basse normandie. Tous deux traduisent : « petit bout de chemin, « distance à laquelle on peut se faire « entendre en *hupant* ou *jupant*, c'est-à-« dire en hélant, en appelant de loin. » (V. ci-après *huter*.) — Cette explication, un peu hasardée peut-être, paraît confirmée pourtant par un vieux texte que MM. Duméril ont extrait du Glossaire de Ducange : « Ilz estoient en une cave, près « aussi comme d'une *jupée* ou *huée* de son « hostel... » (*Lettres de grâce de 1449.*) Ici *huée* qui vient d'*ululare*, sert de commentaire à *jupée*.—Mais cela n'explique pas suffisamment ma locution Pont-Audemérienne, si, comme je le crois, elle se rapporte presque toujours à un *chemin montant*.

HURE, HURQUE.— Nuage plus ou moins noir qui se dresse menaçant à l'horizon et s'avance en forme de *promontoire*. EXEMPLE : « V'là une grosse *hure* qui n'annonce rien de bon. »

Hure, hurque, sont presque identiques avec les expressions *hur, heurque,* recueillies par MM. Duméril en basse normandie et qu'ils traduisent ainsi : « Pointe de terre, contre laquelle les vagues viennent se briser. » Ce sont très-probablement les mêmes mots pris au figuré. J'adopte aussi l'étymologie indiquée par MM. Duméril, savoir *hurt,* choc (vieil allemand), d'où les Anglais ont tiré leur verbe *to hurt,* et nous notre mot *heurter*.

Le paysan qui a dit devant moi la phrase citée plus haut s'est expliqué en disant : « c'est comme une grosse tête. » Mais on n'entre point là dans un autre ordre d'idées, car tête, c'est encore promontoire ; n'oublions pas qu'en français le synonyme le plus usité de ce mot est *cap* (caput)[1].

HUREUX, MALHUREUX pour **HEUREUX** et **MALHEUREUX**. — Faute de prononciation rare à Pont-Audemer, où l'on est au contraire fort sujet à dire *eu* pour *u*.

On parlait ainsi à Paris au milieu du XVIIe siècle :

[1] Je laisse de côté le mot français *hure*, qui signifie, je crois, *en lui-même*, tout autre chose que tête, n'étant qu'une corruption du latin *hirsutus*.

« Quoiqu'il faille prononcer *heur*, *bonheur*, « *malheur*, on dit néanmoins *hureux*, *bien-« hureux*, *malhureux*. »

(Ménage.)

« Malherbe ne vouloit pas qu'on rimât « sur *bonheur* et *malheur*, parce que les pa-« risiens n'en prononcent que l'*u* comme s'il « y avoit *bonhur*, *malhur*. »

(*Tallemant des Réaux*, t. I.)

« ... *Hureuse* de lui donner quelque diver-« tissement. »

(*Lettre de Mlle de Montpensier*.)

HURQUE. — (V. *hure*.)

HUS pour **PORTE**. — (On ne fait pas sonner l'*s* final). — Mot peu employé, si ce n'est dans les locutions suivantes qui tendent elles-mêmes à disparaître « devant l'*hus*, à l'*hus* » (devant la porte).

On dit quelquefois à la campagne : « Il est tard, je ne trouverai pas le *coq à l'hus*, » (phrase dont la fin sonne comme un seul mot « *cocalu* » et pourrait être prise pour de l'iroquois). C'est une allusion à l'une des habitudes du coq qui ne manque jamais, avant de se coucher, de venir le soir avec toutes ses poules devant la porte principale de la maison.

Voici un texte de 1310, cité par M. Léop. Delisle, où ce mot est employé :

« Le ruel qui part de devant l'*us* (*sic*) de « Praeres doit courre parmi le courtil Johen « le Franc. » (Chemins de la baronnie de Troarn.)

Hus n'est qu'une variante légère du mot *huis*, qui avait le même sens en vieux français et qui vient du latin *ostium* (peut-être par l'intermédiaire de l'italien *uscio*).

« ... Il fait un grand bruit dedans l'estable,
et puis,
« En poussant le crouillet, de sa corne
ouvre l'*huis*. »

(Ronsard. *Églogues*.)

Les Anglais semblent avoir tiré directement de la forme normande leur mot *usher* (substantif et verbe).

HUTER, HOUTER. — Héler, appeler de loin. La variante *huper* est usitée dans le département de l'Orne. — Ces mots si peu différents l'un de l'autre sont probablement des onomatopées. — (V. *hupet* et *viper*.)

I

I long. — Dans toute syllabe ou l'*i* est suivi d'une consonne et d'un *e* muet (ce qui est le cas d'un grand nombre de finales), par exemple dans les mots *mine, ravine, bride,* etc., et dans leurs dérivés miner, raviner, brider, etc., le son pur de cette voyelle est remplacé par un des sons composés *ai, aai, ai,* ou par quelque chose d'approchant. C'est une prononciation assez équivoque, assez variable même, *tout à fait semblable à celle des Anglais,* qui nous l'ont peut-être empruntée dans le cas dont il s'agit.

Il y a beaucoup d'autres mots où *i* peut être considéré comme long et où sa prononciation normande n'est pas moins indécise. Tel est, pour n'en citer qu'un, le mot *dîner* qui se prononce à volonté *dainer, daeiner* et *daîner.*

Dans midi, minuit, le son est nettement *ai,* on dit *maidi, mainuit.* — *I* sonne également *ai* dans des mots où il est suivi de deux *l* ou de deux *r.* Exemple : « *Tailleul* ou *teilleul; Vairginie, Ailleville* (nom de lieu), pour tilleul, Virginie, Illeville [1].

I, A pour **IL** et **ELLE.** — (V. *pronoms personnels.*)

I, ou plutôt **Y** pour **A LUI** ou **LUI.** — Employé comme régime indirect. Exemple : « J'*y* ai prêté de l'argent » (je *lui* ai prêté de l'argent). — Je préfère l'orthographe *y* comme indiquant mieux le son mouillé que ce mot prend devant une voyelle.

I pour **IR.** — La prononciation normande supprime habituellement l'*r* à la fin des mots. (V. plus loin, lettre *R*). — Ici je me borne à parler des infinitifs en *ir* qui, pour les gens de ce pays comme pour beaucoup d'autres provinciaux (par exemple en Saintonge, en Gascogne, en Béarn) sont des infinitifs en *i;* ainsi de *sentir, finir,* on fait *senti, fini.* Cette prononciation était générale, il y a trois siècles et plus récemment encore, si j'en juge par certaines poésies que j'ai sous les yeux (*Moniteur* du 23 octobre 1853) et notamment par une sorte de complainte où l'on met les vers suivants dans la bouche de Piron :

« Car c'est le roi de France, que j'ai si bien servi
« Qui pour ma récompense la mort me fait *souffri* [1]. »

I pour **UI.** — La lettre *i* a été ajoutée à *u,* dès l'origine de la langue française, dans beaucoup de mots dérivés pour la plupart du latin, de sorte que le son composé *ui* s'y rencontre fréquemment. Nos normands aiment à supprimer l'*u* de cette diphtongue, c'est-à-dire à remplacer *ui* par *i;* c'est ce qui a lieu par exemple dans les mots *frit, lire, litter, brit,* pour fruit, luire, luitter (vieille forme de lutter), bruit. — Cette suppression n'est rien moins que justifiée par l'étymologie : *fructus, lucere, luctari, brud* (mot celtobreton d'où nous avons tiré *bruit.*)

En revanche, nos paysans ont introduit ou maintenu la diphtongue *ui* dans quelques mots où le français moderne n'a que la lettre *i* ou la lettre *u;* tels sont *éluite* pour *élite, ruit* ou *rouit* pour *rut;* mais cela est moins fréquent.

IAU, IAAU, IA pour **EAU.** — Surtout à la fin des mots. Ainsi les paysans, au lieu de couteau, disent *coutiau* ou *coutiaau,* ou bien encore *coutiâ,* en appuyant fortement sur l'*a.* — A vrai dire, la prononciation a quelque chose d'indécis entre ces trois sons. — (V. notes, p. 2.)

Le mot *chastiau,* pour château, se trouve dans la capitulation de Beaumont-

[1] A l'époque de la formation des langues néolatines, les sons *ail, air,* ou plutôt leurs équivalents *el, er,* ont été dans beaucoup de mots substitués à *il* et *ir;* c'est de cette façon que les mots latins *ilex, silva,* ont passé en italien sous la forme *elice, selva;* et que *virtus, virga, viridis* ont donné les mots français *vertu, verge, verd.* On n'a peut-être fait, en procédant ainsi, que se conformer à la prononciation du latin populaire, car on lit dans Varron (*de re rusticâ*) que de son temps les paysans disaient *vella* pour *villa.*

[1] Cette ancienne prononciation française s'est maintenue à Bernay encore plus qu'à Pont-Audemer. Mon savant ami et maître M. Le Prévost, né et élevé à Bernay, a conservé toute sa vie cette habitude de sa jeunesse.

Voici encore un exemple que me fournit la vieille romance de la comtesse de Saulx (texte donné par Moncrif).

« S'il vous demande où est votre *mari,*
« Vous lui direz : il est au roi *servi.* »

N'oublions pas d'ailleurs la chanson populaire de Guilleri, où les mots *guilleri* et *carabi,* riment avec *mourir* et *courir.*

le-Roger, 6 mai 1378 (Aug. Le Prévost, communes du département de l'Eure); et dans une vieille chronique citée par le même auteur, cette ville est appelée *Biaumont*-le-Roger. — La prononciation syncopée *iâ* pour *iaau* existait en Normandie dès le XII[e] siècle, car je lis dans le *Roman de Rou*, *biax* pour baux (V. 1253) et *oisiax* pour oiseaux (V. 991).

Le changement de *eau* en *iau* n'a rien de particulier à notre province; on le retrouve plus ou moins dans toute la France du Nord, et le langage des paysans de Molière en offre des exemples multipliés.

Chose singulière : cette prononciation populaire accuse l'orthographe des mots bien mieux que la prononciation normale. Si les parisiens d'aujourd'hui, si tous ceux qui parlent bien ne font aucune différence, quant au son, entre les voyelles composées *au* et *eau*, nos paysans, tout illettrés qu'ils sont, ne les confondent pas; ils disent toujours *aau* pour *au*, et *iau* ou *iaau* pour eau. M. le C[te] Jaubert attribue le même discernement ou plutôt le même instinct aux paysans du Nivernais et du Berry (*Glossaire du centre de la France*, p. 370.)

IAUE, YEAUE pour **EAU** ou **PLUIE**. — *Yaue* se trouve dans un vieux texte franco-normand cité par M. Aug. Le Prévost, communes du département de l'Eure, tome I, p. 91.)

Rabelais écrit constamment *eaue* et non eau :

« Gargantua nageoyt en profonde *eaue*... » — « Il se lavoit les mains et les yeulz de « belle *eaue* fraische. »

(Chap. XXIII.)

Iaue n'est peut-être que cette forme du XVI[e] siècle, altérée à la normande.

Le mot qui signifiait *eau* dans le français du moyen âge avait des formes extrêmement multipliées : Roquefort n'en cite pas moins de vingt-huit. Cet auteur est bien convaincu qu'elles viennent toutes (y compris celle qui a prévalu, *eau*) du latin *aqua*, et il est de fait qu'on peut établir d'un de ces mots à l'autre une filiation assez raisonnable, en groupant comme il suit plusieurs formes intermédiaires :

Aqua, aique, aigue, aige, aiwe ou *aive, awe* ou *ave, aue, eaue, eau*.

Mais voici une autre étymologie. Je trouve dans le dictionnaire de Legonidec et Villemarqué le mot bas-breton *aven* avec le sens de *rivière* ou *eau*. Ce synonyme de *dour* est bien un mot celtique; on le retrouve en Bretagne et ailleurs dans le nom de divers cours d'eau. — *Aive, ave, iave, iauve* et par conséquent *iaue* viennent si naturellement d'*aven* qu'il me paraît difficile, au moins pour ces formes là, de préférer l'étymologie latine.

IAUVEUX. — Aqueux, juteux, abondant en *eau* : « Les fruits sont *iauveux* cette année. » — Cet adjectif répond à *iauve*, l'une des vieilles formes du mot *eau* mentionnées dans l'art. précédent.

ICI pour **CI**. — A la suite des pronoms démonstratifs. **Exemple** : « Je ne connais pas cette personne *ici*. »

C'est ainsi qu'on parlait autrefois. Celui-ci, cet homme-ci, sont des abréviations modernes et ne signifient autre chose que : *celui qui est ici*, *cet homme qui est ici*.

« Tout ce quartier *issi* (*sic*) est entière-« ment dévoué à la foi catholique. »

(Lettre de Marie Stuart à la reine Elisabeth d'Espagne, 24 septembre 1568.)

« Et puis je m'irai plaindre après *ces gens icy*. »

(*Régnier*, sat. II.)

ICITE, ICHITE pour **ICI**.

IÉ, IA, IO pour **ÉE, ÉA, ÉO**. — Concours de voyelles que nos normands paraissent avoir en antipathie et qu'ils modifient en substituant un *i* à la première lettre de la diphtongue. Ainsi *grier* pour gréer; *agriable* pour agréable; *Simion* pour Siméon; *Lionie* pour Léonie [1].

IÉ pour **IEN**. — Ce changement s'opère surtout dans les monosyllabes. Ainsi l'on dit *rié* pour rien; *bié* pour bien; *tiés* pour tiens; *vié*-t'en pour viens-t'en!

J'ai trouvé plusieurs exemples de *bié* en vieux français; j'en ai déjà cité un, p. 52, au mot *Bé*.—En voici un autre tiré de *Daphnis et Chloé*, éd. de Courier :

« Il employoit toute la peine qu'il pou-« voit à les rendre belles, les menant aux « champs dès le plus matin, et ne les rame-« nant qu'il ne fut *bié* tard. »

IER pour **OYER** et **AYER**, à l'infinitif des verbes. — **Exemple** : *envier, emplier, balier, nétier, ondier*, pour envoyer. employer, balayer, nettoyer, ondoyer. — On ne sait si ces mots normands sont des

[1] Dans une conversation que j'ai eue avec des Canadiens d'origine française à l'exposition universelle de 1855, je me suis aperçu qu'ils disaient *Montréal* pour Montréal, nom d'une de leurs capitales. N'oublions pas que leurs ancêtres étaient partis des bords de la Manche.

syncopes des mots français, ou des formes plus anciennes et plus pures [1].

On dit aussi je *viais* pour je voyais; je *criais* pour je croyais; *viage* pour voyage, *crion* pour crayon, etc.

IL pour **ILS**. — A Pont-Audemer et aux environs, comme dans une bonne partie de la France, on prononce souvent *il* au pluriel, devant les verbes commençant par une voyelle, comme s'il n'y avait pas d'*s* après *l* « *il* ont, *il* aiment, *il* arrivent. » — Au XIIe siècle cet *s* final ne s'écrivait dans aucun cas; le pronom *il* était donc à la fois singulier et pluriel, de même que *cil* voulait dire également *celui* ou *ceux*.

On en trouve des exemples presque à chaque page dans le *Roman de Rou* :

« ... Un Dieu soloient aorer
« K'*il* soloient Tur apeler. »
(V. 192 et 193.)

De même dans la *Chanson de Roland* :

« Puisque *il* sont à bataille justez, etc... »
(St. 282.)

(Après qu'*ils* se sont préparés pour le combat.)

Au XVIe siècle, on écrivait au pluriel *ils* ou *ilz*; mais Th. de Bèze, qui était de cette époque, a dit dans son ouvrage *de linguæ gallicæ rectâ pronunciatione* : « l's « ne sonne jamais dans le pronom pluriel « *ils*; que le mot suivant commence par « une voyelle ou par une consonne, il « n'importe. Ainsi, prononcez *il ont dit*, « *i disent*. »

IL, (pronom neutre), au lieu de **CE** ou **CELA**.

Les petites phrases formant à elles seules un sens complet, telles que celles-ci : « c'est possible, c'est difficile, c'est différent, etc., sont ordinairement, à Pont-Audemer, modifiées comme il suit : « *Il* est possible, *il* est difficile, *il* est différent. » Au lieu de « je ne sais pas à quoi *cela* tient » on dit : « Je ne sais pas à quoi *il* tient. »

ILAU. — (V. *iloc*.)

ILET. — Petite île, îlot.

ILIÈRE (substantif et adjectif). Prononcez *iyère*. — Ce mot est employé substantivement pour désigner les *flaches* ou défauts d'une pièce de bois dont les angles ne sont pas nettement accusés. Ainsi l'on dira d'un *sommier* (poutre) auquel il manque peu de chose pour être à vive arête : « Il n'a qu'une petite *ilière*. »

Le même mot s'emploie plus souvent comme adjectif; on donne le nom de planches *ilières* à celles qui ne sont pas coupées carrément sur leurs bords; le sciage d'un arbre imparfaitement équarri en donne beaucoup de cette espèce. Une planche qui a sur sa tranche une petite portion carrée accompagnée d'un démaigrissement est dite *première ilière*; celle qui touche à la *croûte* ou *dosse* (première planche détachée de l'arbre par la scie), et dont la tranche est par cette raison très-démaigrie, se nomme *grande ilière*.

Jamais je n'ai entendu prononcer ce mot *ilière* ailleurs qu'à Pont-Audemer et je ne l'ai trouvé dans aucun glossaire. — Il doit venir du latin *ilia*, flancs, côtés : il se rapporte en effet à des défauts qui se trouvent sur les *flancs* des pièces de bois ou des planches qui en proviennent.

ILO pour **ILOC, ILAU, LA**. — Ne se dit guère du côté de Saint-Paul et de Campigny : beaucoup plus usité vers Beuzeville et Saint-Maclou.

On rencontre assez souvent *ilau* dans les vieux titres. Les deux formes étaient d'un grand usage au XIIe siècle, comme le montrent de nombreux passages du *Roman de Rou* :

« ...Quant li Reis d'*iloc* tourna... » (v. 1422).
« ... *Ilau* feu longuement. » (v. 939).
C'est-à-dire *là* il resta longtemps.

On voit que Wace écrit tantôt *iloc*, tantôt *ilau*. La première forme est la plus ancienne, et, je crois, la meilleure, car on la trouve dans les lois de Guillaume le Conquérant, par. 32, plus vieilles d'un siècle entier, et ce mot (qui devient *ilô* par la suppression du *c* final), n'est évidemment qu'une abréviation de *illo loco*. Bien plus, ce même adverbe remonte à travers la basse et la moyenne latinité jusqu'au delà du siècle d'Auguste; *illoc* figure en effet dans Plaute. (Noël, *Dictionnaire*.)

IMAGES PRODIGUÉES DANS LE PATOIS NORMAND.—(V. à l'appendice, à la fin du présent glossaire, n° 4.)

IMPARFAITS DE L'INDICATIF. — Les finales *iomes* et *iont* sont constamment employées (en langage populaire bien entendu), aux première et troisième personnes de l'imparfait et de l'indicatif. Ainsi l'on dit : « *J'étiomes, j'alliomes* », au lieu de : nous étions, nous allions; et « ils *étiont*, ils *alliont* », au lieu de : ils étaient, ils allaient.

La première de ces formes est très-re-

[1] En français, plier et ployer, qui sont bien au fond le même mot, ne sont pas toujours synonymes.

marquable ; je ne l'ai pas observée ailleurs qu'à Pont-Audemer. Je la trouve cependant indiquée par M. Jaubert comme en usage aux environs de La Châtre (Berry)[1], et Molière en fournit au moins un exemple :

« Il seroit par ma figue nayé, si je *n'aviomes* « été là. »

IMPARFAITS DU SUBJONCTIF. — Ceux de la première conjugaison (verbe en *er*) se terminent invariablement en *isse* : « que *j'aimisse*, que *j'allisse*. Ils procèdent régulièrement des passés définis des mêmes verbes : « *j'aimis, j'allis*, etc. » — (V. à la lettre *P*.)

IMPÉRIAU, IMPRIAU, EPERIOT. — Noms corrompus de l'*ypréau* ou peuplier blanc, arbre de plus en plus commun aux environs de Pont-Audemer, où il vient admirablement. Il n'est pas plus indigène cependant que le peuplier d'Italie. — Suivant Trévoux, il aurait été introduit en France par des Flamands de la ville d'*Ypres*.

IMPÉRIE (Campigny) pour **IMPÉRITIE.** — Expression usitée seulement dans cette locution elliptique : « C'est moi qui en aurai l'*impérie*, » ce qui veut dire : c'est à moi qu'on s'en prendra ; littéralement, c'est moi qu'on accusera d'*inhabileté*.

Impéritie, en français, n'appartient pas au langage populaire, mais Roquefort nous apprend que le vieux français possédait la forme *impérice*, et qu'à la même époque on disait *imperit* pour malhabile (*imperitus*).

IMPOSSIBLE (L'). — « Il est grand l'*impossible*. » Traduisez : au delà des limites du possible. — Hyperbole tout aussi usitée à Paris qu'à Pont-Audemer.

INDOLÂTRE pour **IDOLÂTRE.** — *Inmaginer* pour *imaginer*. Exemple : « On s'*in*maginait que j'étais *in*dolâtre de mon fils. » — Il s'agit ici de mots empruntés au français moderne et estropiés par les gens de la campagne ; je ne les mentionnerais pas si je ne trouvais dans leur rapprochement l'indication d'une tendance, déjà signalée ailleurs, à créer des syllabes *nasales*. — (V. plus loin *inmense*, *inmortel*.

INEL. — Dispos, alerte. — J'admets par exception ce mot curieux recueilli par

[1] La lettre *m* qui fait ici une apparition si inattendue n'est qu'une sorte de revenant latin de *habebamus*. »

(Cte Jaubert. Introduction, p. XII.)

Mme E. de Fréville à Moulins-la-Marche, sur les confins de l'arrondissement de Bernay et non loin du nôtre. Exemple : « Je ne suis pas *inel* » je ne suis pas très-dispos, très-allant.

C'est du vieux français. *Isnel* (où l'on ne faisait peut-être pas sentir l'*s*) se trouve dans Wace et dans Rutebeuf. Exemple tiré du *Roman de Brut* :

« Jor on ceval monta mult bel
« Et for et corant et *isnel*. »

(Il monta sur un beau cheval, vigoureux, léger et leste).

Roquefort a une étymologie latine toute prête, *ignitus* ; mais *isnel* est d'origine germanique. *Snel*, vieux mot tudesque, qui s'est conservé sans altération en suédois et en hollandais, et qui s'est changé en *schnell* dans l'allemand moderne, a donné à la fois à l'italien moderne l'adjectif *snello*, et au vieux français le mot *isnel* ou *inel*, sujet du présent article. — Tout cela signifie prompt, rapide ou agile, alerte.

INMAGINER pour **IMAGINER.** — (V. *indolâtre*.)

INMENSE, INMORTEL pour **IMMENSE, IMMORTEL.** — *Innocent* se prononce *innocent*. — Dans ces mots et dans beaucoup d'autres, les Normands, au lieu d'unir par la prononciation, comme on le fait dans le français actuel les deux *m* ou les deux *n* qui se suivent, les séparent au contraire, de manière à donner à la première syllabe un son nasal très-marqué. On trouvera plus loin à la lettre *M* des généralités sur ce sujet (art. *m et n redoublés*).

Le mot *inmense* (immense) prend quelquefois un sens adverbial, *immensément*. Exemple : « Ce pré est *immense* humide. » — Voilà encore un adjectif réuni à un autre pour lui donner le sens du superlatif. (V. les art. *consommé*, *fin*, *perdu*, *pourri*, et surtout les observations générales à l'art. *adjectifs* (p. 10.)

INORME, INORMÉMENT pour **ÉNORME, ÉNORMÉMENT.** — Dans le *Roman de Rou*, je trouve *iglise* pour *église*. — (V. 4987.)

INSULTER L'ÂNE JUSQU'À LA BRIDE. — (V. *âne*.)

INTÉRESSÉ. — Cette épithète se prend quelquefois dans un sens assez favorable (*économe*, *soigneux* de ses intérêts.)

INTERROGATIONS. — On a remarqué bien des fois que les paysans normands, n'aimant pas à être interrogés, ont l'ha-

bitude de répondre à une question par une autre question. M. Brémontier, ancien ingénieur en chef de l'Eure et normand lui-même, faisait à ce sujet un rapprochement assez curieux ; il trouvait que tout le début de la fameuse scène d'*Iphigénie* entre Agamemnon et Achille ressemblait, poésie à part, à la dispute de deux normands. C'est en effet un feu croisé d'interrogations :

ACHILLE

« Qu'en dites-vous, seigneur, que faut-il que j'en pense?
« Ne ferez-vous pas taire un bruit qui vous offense?...

AGAMEMNON

« Pourquoi le demander, puisque vous le savez?

ACHILLE

« Pourquoi je le demande?..
« Pensez-vous qu'approuvant vos desseins odieux,
« Je vous laisse immoler votre fille à vos yeux?

AGAMEMNON

« Oubliez-vous ici qui vous interrogez?

ACHILLE

« Oubliez-vous qui j'aime et qui vous outragez? » etc., etc.

INVENTER (S') d'un moyen, d'une ressource. En concevoir l'idée, les trouver dans son propre fonds.

S'inventer est plus que s'*aviser*, mot qui y correspond en français : il y a entre ces deux mots la différence de l'esprit d'*invention* à l'esprit d'à-propos.

IOU pour **OU**. — (*Ubi*), surtout quand cet *où* est interrogatif. — EXEMPLE : « *Iou* que os avez mâ? » (Où est-ce que vous avez mal?) est une phrase que j'ai entendue dans le Roumois.

IS, IT. — Désinences du passé défini des verbes en *er*, au lieu de *ai, as, a*. — EXEMPLE : *j'aimis, tu aimis, il aimit.*

ISSIS, ISIS. — Désinences du passé défini des verbes en *ir* et en *ire*. — (V. pour plus de détails à la lettre *P*, art. *Prétérit* ou *Passé défini*.)

ISSE (Interjection). — Va t'en, file! — Exclamation plus que familière, qui sert à renvoyer les gens.

C'est probablement l'impératif du vieux verbe irrégulier *issir* (sortir), dont il ne reste plus en français que le participe *issu*. EXEMPLE de ce verbe dans Wace : Harlotte raconte au duc Robert, après avoir dormi près de lui, un rêve qu'elle vient de faire :

« ... Songié ai
« K'un arbre de mon cors *isseit*. »
(*Roman de Rou*, v. 8028.)

Autre exemple tiré de Rabelais :

« On y entroit comme en averne ; à *Yssir*
« restoit la difficulté. »

Issir vient-il du latin *exire*, ou de l'italien *uscire*, qui est lui-même dérivé d'*uscio*, porte, c'est-à-dire d'*ostium?* Je penche pour la dernière étymologie à cause de notre mot *réussir*, où elle est évidente, et qui me paraît très-proche parent d'*issir*. Je trouve d'ailleurs dans un autre passage de Rabelais ce dernier verbe écrit ainsi : *iscir* [1].

ISSIR, S'ISSIR, ou peut-être **ISSER, S'ISSER** (Condé-sur-Risle). — Sortir, s'ouvrir un passage.

J'ai recueilli cette phrase à propos des poules qui passaient à travers une haie : « Elles s'*issent* par là. » Et cette autre : « C'est par en son qu'elles *issent*. » (C'est par-dessus qu'elles passent.)

Tout annonce qu'il s'agit là du verbe *issir* ou *isser*, dont j'ai noté tout à l'heure l'impératif *isse* (V. l'art. précédent) ; mais je ne l'ai pas encore vu employer à l'infinitif.

ISSUES D'UN ARBRE (Prononcez *aissues*). — On entend par là les branches de l'arbre, sa tête ou coupelle, ses racines, en un mot tout ce qui n'est bon qu'à brûler.

D'après le Dictionnaire de l'Académie, ce même mot *issues* désignerait en français les extrémités et les viscères des animaux qui servent à la nourriture de l'homme ; ainsi les abattis de volaille seraient des *issues*. En termes de commerce agricole les *sons* de diverses qualités reçoivent le même nom.

Issues, dans tous les cas, vient du vieux mot *issir*, sortir.

IT, ITE. — Désinences du participe passé des verbes en *ir*, au lieu de *i, ie*. EXEMPLE : « La journée est *finite*. — (V. à la lettre *P*, art. *Participe passé*).

ITOU et quelquefois **ÉTOU**. — *Aussi*. — Ce vieux mot auquel nos paysans sont restés fidèles est loin d'être particulier à la Normandie. Sa ressemblance avec l'*ita*, l'*item* et même l'*etiam* des latins saute aux yeux. Il n'est nullement certain cependant que ce soit là son origine, car on

[1] Les Parisiens ont une exclamation tout aussi méprisante, qui répond à l'*isse* des Normands, savoir : *housse!* c'est presque de l'italien tout pur (*usci!*). On raconte que le cordonnier Simon, dans la prison du Temple, appelait au milieu de la nuit le pauvre petit Dauphin, et qu'après l'avoir fait comparaître devant lui, il le renvoyait en lui disant *housse!* comme à un chien.

ne peut guère le séparer des expressions *et tout*, *atout*, *otout*, qui figurent le plus souvent, avec la même signification, dans le français du moyen âge et de la Renaissance, et qui, à raison de leur *t* final, semblent d'une autre famille que les mots latins précités.

Au XVIe siècle, *et tout* semble la forme préférée pour cette particule adverbiale. Montaigne l'écrit en deux mots. EXEMPLE :

« La mort nous intéresse de l'intérêt des « autres autant que du nôtre, et plus *et tout* « parfois. »

Brantôme en fait autant :

« Le roi Louis XI mangeoit la plupart du « temps en commun, avec force gentilshom- « mes de ses plus privez, et autres *et tout.* »

(*Dames galantes*, disc. VII.)[1]

Dans d'autres auteurs plus anciens (Wace, Benoit, Monstrelet), et dans Rabelais, on trouve les formes *otout* et *atout*, employées tantôt comme adverbes avec la signification *aussi*, tantôt comme prépositions dans le sens d'*avec*, qui sert d'explication à l'autre[2].

L'*itou* et l'*étou* des Normands ne sont-ils que des variantes corrompues de ces vieilles expressions françaises *et tout*, *atout*, *otout* ? C'est assez probable.

Autre rapprochement qu'il ne faut pas omettre : en anglais, *too* veut dire souvent *aussi*, pareillement. EXEMPLE : « And i *too* » (et moi aussi). Mais ce mot, au lieu d'avoir formé notre *itou*, en est tiré peut-être.

Dans certaines phrases, *itou* ne doit pas se traduire par *aussi*, mais plutôt par *après tout*. EXEMPLE : « C'te femme n'est pas mauvaise *itou*. » En français familier, *tout de même* s'emploie de la même façon et pourrait figurer dans la phrase que je viens de citer : « Elle n'était pas mauvaise *tout de même*. » — (V. *n'etout*.)

IU pour **EU** (participe passé du verbe *avoir*). — Prononciation usitée à Saint-Paul et dans d'autres communes, mais non générale. — Les formes *éu*, *évu*, sont employées dans les campagnes de l'Ile de France, à Orléans et ailleurs. Dans *évu*, *v* représente le *b* de *habitus*; l'*i* du même mot latin se retrouve dans *iu*.

J

J pour **CH**. — EXEMPLE : « *Jevá* pour cheval, *jeveux* pour cheveux. — (V. à la lettre *C*, p. 84.)

JACQUET (À PETRON). — De très-grand matin. — (V. à la lettre *P*.)

JAFFE. — Soufflet : pour *gaffe* probablement. — (V. *gaffer*.)

JALLEY, JALLON. (Noms propres). — Ce sont des variantes adoucies de *Challey* et de *Challon*, qui étaient au moyen âge des formes très-usitées du nom de Charles

[1] V. Hugo, dans les *Misérables*, a rajeuni plusieurs fois cette expression. — EXEMPLE : « Comment! une pelisse de satin, un chapeau de velours, des brodequins *et tout*. » (Tome VI, p. 172.)

[2] Voici, pour *otout* et *atout* des exemples du sens *avec*, qui me paraît le plus ancien et le plus important : « Vindrent à lui *otout* leurs femmes et leurs enfauz. »

(*Monstrelet*, cité par l'abbé Corblet.)

« Avec cette munition, il (Aristote) l'envoya encore enfant subjuguer l'empire du monde *atout* 30,000 hommes de pied, etc. »

(*Montaigne*, liv. I.)

Voici maintenant *otout* pris adverbialement : « Prendrons la vile et lui *odtout* (*sic*) »

(Chronique de Benoit.)

C'est-à-dire, nous prendrons la ville et lui *aussi*. Il n'est pas étonnant qu'*otout* et *atout* aient signifié *avec* en vieux français, car *o* et *a* tous seuls avaient ce sens. — EXEMPLE : « *O* la procession issirent les barons. »

(*Roman de Rou*, v. 1617.)

« Le duc as echecs joua *à* Jehan de Chandez... »

(*Vie de Duguesclin*, citée par Roquefort.)

Dans le vers de Benoit qu'on a vu tout à l'heure la forme *odtout* met en évidence la vraie préposition *od* (variante euphonique de *o*). « La finale *tout*, dit M. Ampère, n'est qu'un mot surabondant qui corrobore le sens sans y rien changer. » — Aujourd'hui encore, en bon français, on associe volontiers le mot *tout* au mot *avec* dans ces locutions si usuelles : « Avec *tout* son esprit... avec *toute* son éloquence, etc. »

Quant au passage du sens *avec* au sens *aussi*, rien de plus naturel; car, en y regardant bien, il n'y a guère de phrases où la préposition *avec* ne puisse être remplacée par *aussi*. Par exemple : « Le duc joua *avec* Jean de Chandos » équivaut à « le duc joua et J. de Chandos *aussi*. » — D'ailleurs la langue populaire, à Paris surtout, n'emploie-t-elle pas sans cesse *avec* au lieu d'*aussi* ? « Il est arrivé et sa femme *avec*. » — « Les ouvriers sont partis, et leurs outils *avec*. »

Et tout semble moins facile à expliquer, mais si l'on admet que la véritable orthographe (bien souvent altérée au XVIe siècle, même par Rabelais et Montaigne) est *étout* d'un seul mot, on y verra une simple corruption des mots plus anciens que je viens d'examiner, et une transition pour arriver aux formes normandes *étou*, *itou*.

L'empereur Charles le Chauve est appelé *Challon* dans le *Roman de Rou*.

JAN ou **BOIS-JAN**. — Se dit à Lisieux pour ajonc ou jonc-marin (L. Dubois). J'ai vu, à Pont-Audemer, employer le même mot pour désigner la tige ligneuse du sainfoin. « C'est du bon fourrage, quoiqu'il s'y trouve du *jan* un peu dur. »

JANNE (par deux *n*), pour **JAUNE**. — C'est du vieux français; je trouve en effet dans Roquefort *janir* et *jannir* pour jaunir.

En basse Normandie, un champ d'ajoncs se nomme une *jannière*.

JAPPER pour **ABOYER**. — EXEMPLE : « Ce chien *jappe* au monde » (il aboye après les gens).

En français, ce verbe a un sens plus restreint qu'*aboyer*, et ne se dit guère que des petits cris par lesquels les jeunes chiens expriment leur joie ou leurs désirs.

JARET (communes du littoral). — Terre labourée sans être ensemencée. C'est la même chose que *voret*, qui est la forme la plus usitée à Pont-Audemer et dans tout l'arrondissement (V. ce mot). En basse Normandie, on dit *varet*, en Berry, *garet*. Tous ces mots répondent au mot français *guéret* dont c'est le sens principal et qui n'en a pas eu d'autre primitivement.

JARS (LE) ou **LE JARD**. — Nom propre de *jars* qui voulait dire en vieux français le mâle de l'oie et qui a encore cette signification dans plusieurs patois. — Ce mot *jars* vient, selon M. Jaubert, du latin *varus*, cagneux, parce que l'oie marche les pieds en dedans; mais M. Chevallet fait observer que *garz*, mot presque semblable, signifie également *oie mâle* en bas breton, et croit que les deux mots sont d'origine celtique.

Jard est dans Rabelais : « Oisons, *jards*, oyes, porcs, truies, gourets. » (*Gargantua*, chap. XXVI.)

JASER QUELQU'UN, au lieu de **JASER SUR** quelqu'un. — Encore un exemple du verbe neutre employé comme verbe actif.

JASTOISER. — Babiller outre mesure. — On dit ailleurs *jaspiner*. Ce sont là, je crois, des augmentatifs populaires du verbe *jaser*, qui ne méritent pas un examen particulier.

JAUNETS (DES). — On appelle ainsi diverses espèces de renoncules à fleurs jaunes, qui abondent à certains moments dans les blés et dans les champs.

JAUNISSE. — Est souvent dans ce pays-ci du genre masculin : « Ma fille vient d'avoir un « *jaunisse*. »

JE pour **NOUS**. — Devant la première personne du pluriel, à tous les temps des verbes.

Cette façon de parler, qui dénote aujourd'hui, à Pont-Audemer comme à Paris, un défaut absolu d'éducation, était du meilleur ton à la cour de François I[er]. Deux pièces badines, attribuées à Marot, constatent cette bizarrerie et prouvent en même temps que les gens raisonnables la tournaient en ridicule. Voici un passage de l'une d'elles (*Epitre du beau fils de Paris à une Dame de la cour*) :

« A propos, vous souvient y point
« Du jour de la Saint-Nicoulas
« Que j'*étiens* tous deux si très las
« D'avoir daucé... »

Et la dame répond :

« Là! si j'*étiens* tous deux ensemble..., etc. »

Le roi lui-même, malgré cette moquerie de son poète favori, parlait quelquefois comme ses courtisans; une lettre de lui, imprimée dans le tome I des *Lettres de la reine de Navarre*, contient ce qui suit :

« *J'avons* espérance qu'y fera beau tems. »
(Lettre citée par M. Duméril.)

Et ce langage était encore à la mode sous Henri III; car le protestant Henri Estienne, dans un factum où il attaque cette cour et surtout l'influence de Catherine de Médicis, s'écrie :

« Pensez à vous, ô courtisans
« Qui lourdement barbarisants
« Toujours *j'allions*, *je venions*, dites! »
(Du langage français italianisé.)

L'idiotisme grec τα ζώα τρεχει est tout à fait la contre-partie de cette singulière locution.

J'en trouve encore des traces, quarante ans plus tard, dans une pièce de vers portant la date de 1617 et attribuée à Sc. de Sainte-Marthe, qui est comme le coup de pied de l'âne donné aux cadavres à peine refroidis du maréchal et de la maréchale d'Ancre. L'ombre de Concini dit à celle de la malheureuse Galigaï qu'elle rencontre sur les bords du Styx :

« ... *J'aurons* de la peine
« A retrouver nos os çà et là dispersez. »

SAINT-JEAN (HERBE DE LA) ou mieux **HERBE SAINT-JEAN**. — Nom vulgaire du lierre terrestre (*glechoma hederacea*). — Cette plante aromatique est en pleine

fleur, non à la *Saint-Jean*, mais au premier printemps.

JE NE SAIS (ÊTRE A). — Être indécis. — (V. à la lettre S.)

JERQUER pour **PERCHER, JUCHER.** — Ainsi j'ai entendu dire à un enfant qui se tenait mal sur sa chaise : « Comme te v'là *jerqué !* » (Ce mot fait double emploi avec *gerquer*, p. 208.)

JETIN ou **JETAIN** pour **REJETON.** — (V. *bouillon* et *revif*.)

JEU (VIEUX). — « C'est *vieux jeu !* » (Prononcez *vié jeu*). — Exclamation ironique qui répond aux locutions françaises : je te connais, beau masque! à d'autres! connu!

JEVÂ pour **CHEVAL.** — Au pluriel des *jevâs*.

JOIE DE MARIAGE. — Synonyme de *fouée* : feu vif et qui dure peu.

JONC-MARIN pour **AJONC.** — (*Ulex autumnalis et ulex nanus.*)

« Elle faisait brûler le bout d'un bâton à « la grande flamme des *joncs-marins* qui « pétillaient. »

(*Madame Bovary*, par G. Flaubert, p. 244.)

Ce nom vulgaire de nos ajoncs semble bien mal trouvé, puisque ces arbrisseaux n'ont rien de commun avec les *joncs* ni avec la *mer*. Il appelle donc une explication; en voici une qui est, je crois, satisfaisante.

Dans les vieux textes franco-normands cités par M. Delisle (p. 351 et 359), on trouve non pas *ajonc* ni *jonc-marin*, mais bien *jaam*, *gean* et *jan*, et la dernière de des formes s'est conservée dans les campagnes de basse Normandie, ainsi que le mot *jannière*, champ d'ajoncs.

Ces données mettent sur la voie d'une bonne étymologie, savoir *genista*, nom latin du genêt (*genesta* et *genestum* en basse latinité). Le genêt et l'ajonc sont en effet des genres très-voisins, et pour le vulgaire, l'ajonc n'est qu'un genêt épineux. De *genestum*, on aura fait *gean*, puis *jan*, puis enfin *jonc* et *ajonc*. En langage normand, l'*a* mène facilement à l'*o* (V. aux lettres *A* et *O*), et le *c* qui a prévalu dans les formes définitives n'y a été introduit, très-probablement, que parce qu'on a voulu à toute force les rattacher au mot *jonc* (*juncus*) [1], bien que ces noms de végétaux si différents n'eussent qu'une ressemblance toute fortuite.

[1] C'est ce que fait encore M. Duméril, qui explique *bois-jan* par *bois-jonc*, parce que, dit-il, cet arbrisseau est pliant comme le *jonc*; ce qui n'est nullement exact.

Voici à l'appui de cette opinion un passage de la *Vie d'un Saint*, cité en français et en latin par M. L. Delisle, p. 351, et qui me paraît décisif :

Texte français : « Une discipline de houx ou de *jaam* sauvage. »
Texte latin : « Disciplina cum *genesto* et husso. »

Quant à l'épithète *marin* qui paraît si étrange, je la considère comme tirée non de *mare*, mais de *mas*, *maris* ; *jan* ou *jonc-marin* signifie donc *genêt mâle*. On sait combien les noms de cette espèce sont communs dans la botanique vulgaire, et plusieurs, tout aussi peu justifiés que celui-ci, ont été adoptés par Linnée : *Cornus mas* (Cornouiller mâle), *filix mas* (fougère mâle). En voici un autre exemple remarquable : un saule commun dans nos bois s'appelait et s'appelle encore saule *marsault* (ou par corruption *marseau*); or ce nom, où j'avais vu d'abord une allusion à sa floraison très-hâtive (saule de *mars*), n'est qu'une traduction de *mas salix*, saule mâle :

« Percipiant pacificè boulum, et salicem, « et *marem salicem*, et alnum... [1] »

JONC (SAULE). — (V. *saule*.)

[1] *L'ajonc* est extrêmement commun dans toute la Normandie; il forme autant et plus que les bruyères elles-mêmes, le fond de la végétation des landes ou *brières* ; on le sème en outre sur les banques servant de clôtures; on l'exploite pour divers usages, etc. Le *genêt* proprement dit ne se trouve guère que sur la lisière des bois, et joue, à tous égards, un rôle bien moins important.

Et cependant, les chartes et autres documents du moyen âge dont M. Léop. Delisle donne de si nombreux extraits ne parlent guère que du *genêt*. Ici, c'est le titulaire d'un fief qui déclare avoir « dix acres de terre qui sont en bruyère et *genest* » (*fief de Brotonne*, an 1410). Là, c'est un chapitre qui obtient du pape la confirmation des dîmes du blé, des bois et des *genêts* : « Tàm de *genestis* quàm de bladis et nemore » (*Cart.* de la Luzerne, an 1213). — Ailleurs je trouve cette disposition relative à la vente des *genêts* : « Præceptum est quod homines *genestas* in campis suis habentes possint vendere *genestas* suas absque licentiâ et tercio Domini regis (*Echiquier royal*, an 1239). — Dans le *Coutumier des forêts de Normandie* (texte français), on énumère souvent les essences d'arbres et d'arbrisseaux dont se composait ce qu'on nommait alors le *mort-bois* ; le *genest* y figure constamment à côté du saule, de l'épine, du genévrier, etc.; le *gean*, ou *jaan*, y est rarement mentionné.

Que conclure de tout cela, sinon qu'à cette époque, le nom le plus ordinaire de l'*ajonc* était *genêt*, ou pour mieux dire, que ces deux arbrisseaux de même famille n'avaient qu'un seul et même nom ? Quand on voulait désigner particulièrement l'*ajonc*, on ajoutait à son nom une épithète qui faisait allusion sans doute à sa grande importance; on disait *genesta-mas*, ou à l'accusatif *genestam marem*, dont on a fait en syncopant le premier mot *geanmarin*, et plus tard *jonc-marin*.

JORNÉE pour **JOURNÉE**. — En italien *giornata*.

JOSÉ (prénom) pour **JOSEPH**. — Se dit aussi en Berry. — L'altération de ce mot n'est guère, comme le remarque M. le Cte Jaubert, qu'une affaire de prononciation. On prononce dans le français actuel, *clé* pour *clef*.

JOU pour **JOUR**.

« Son mari en devint jaloux
« Qui la battoit trois fois par *jou*. »
(Chansons normandes, éditées par L. Dubois.)

JOUAIL D'ANCRE. — *Anchoræ axis ligneus* (Trévoux). — On donne ce nom, à Quillebeuf, à Aizier, etc., à la pièce de bois placée en travers de la verge ou partie droite de l'ancre, et qui empêche celle-ci de se coucher à plat.

JOUER. — Pris activement dans le sens d'amuser. EXEMPLE : « On a hébété cet enfant en l'obligeant toujours de *jouer* ses petits frères. »

Se jouer, en revanche, se dit habituellement pour jouer : « Allons, *jouez-vous*, mes enfants. »

« Hélas ! quand je le fis, j'étais si jeune, que je *me jouais* encore avec une poupée. »
(Molière, *Comtesse d'Escarbagnas*, sc. XIX.)

JOUETTE de lapins. — (V. *houette*.)

JOUQUER pour **JUCHER**. — EXEMPLE : « Les poules sont *jouquées*. » — (V. *jerquer*.)

JOUR (À) À JOURNÉE. — Toute la journée, continuellement. — M. le Cte Jaubert donne dans son Glossaire les deux formes *à jornée* et *à jour de jornée*, en avertissant que la seconde renchérit sur la première : même signification que la locution normande.

On sait que la locution française *au jour la journée* a un tout autre sens.

JOUR CENSION, JOUR TOUSSAINT pour **L'ASCENSION, LA TOUSSAINT**. — (V. *cension*.)

JUGÉ pour **DÉCONCERTÉ, PENAUD**. — Déconcerté, penaud. EXEMPLE : « Cette pauvre petite a l'air *tout jugé*. » Expression très-usitée, à la ville surtout. Ainsi, à Pont-Audemer, on prend pour type d'une personne décontenancée, celle qui vient de perdre son procès ou d'être condamnée pour quelque délit. C'est un nouvel exemple de l'intérêt qu'on porte ici à toutes ces choses.

JUIF. (Prononcez *jui*). — C'était sans doute l'ancienne prononciation française. Quand Régnier écrivait, sat. VIII :

« ... J'aimerois bien mieux, chargé d'âge et d'ennuis,
« Me voir à Rome pauvre entre les mains des *juifs*. »

Evidemment il regardait comme muet l'*f* de ce dernier mot.

L'abbé Lebeuf (*Histoire du diocèse de Paris*) écrit constamment *Villejui* ou *Villejuy* pour *Villejuif*, nom d'un village très-connu du département de la Seine.

J'ai entendu dire plusieurs fois à Pont-Audemer et aux environs, à propos d'enfants d'un caractère difficile : « Il est méchant comme un petit *jui*. » On sait qu'à Paris, *juif* est aussi une injure, mais avec une signification tout autre : (rapace et de mauvaise foi.)

JURER avec un régime direct : *jurer* après quelqu'un, *objurgare*.

« Je ne bats pas ma *quienne*, me disait un jour un berger de Condé-sur-Risle, mais *je la jure*. »

JUSANT. — Mer descendante ou reflux. Très-usité sur les bords de la Seine. — (V. *flot*.)

Vient de *jus* qui voulait dire en vieux français *en bas*, *à bas*, et dont voici un exemple tiré du *Roman de la Rose* :

« Lors veis à moi tout droit venant
« Raison la belle...
« Qui de sa tour *jus* descendit. »

JUSER. — Rendre du jus. — Suer beaucoup.

Etant dans une voiture publique par un temps très-chaud, j'ai entendu dire à un monsieur qui souffrait du voisinage d'une grosse dame : « Cette femme-là *juse* l'impossible ! »

JUSQU'ALORS pour **JUSQU'À PRÉSENT**. — (V. *alors*) ; *jusques là*, pour jusqu'ici. — Tout le monde parle ainsi à Pont-Audemer.

JUSQU'À TEMPS QUE... ou **JUSQU'À TANT QUE...** pour **JUSQU'À CE QUE...** — C'est du vieux français, car je lis dans Clément Marot (*Léandre et Héro*) :

« *Jusques à tant* que Léandre passé
« Au port de Seste arriva tout lassé. »

Rabelais écrit de même *jusqu'à tant que*. Malgré ces exemples, l'autre orthographe pourrait bien être la meilleure ; c'est l'avis de George Sand, qui fait dire à l'un de ses paysans :

« Restez avec nous *jusqu'à tems que* votre
« père se rétablisse. »
(*Claudie*, acte II, sc. Ire.)

L

L final (suppression de *l*). — Les Normands se plaisent à supprimer cette lettre (aussi bien que l'*r*) à la fin des mots. EXEMPLES : presque tous les mots usuels qui se terminent en *al* : *mâ*, *jevâ*, pour mal, cheval; *seu* pour seul; *deu*, pour deuil, *vié* pour vieil, etc.

Dans le français d'aujourd'hui, il y a quelques mots où l'*l* final est également supprimé par la prononciation, par exemple *cul*, *gril*, *baril*, *pouls*, etc., mais cette suppression de l'*l* et d'autres consonnes à la fin des mots était plus commune autrefois, si j'en juge par cette devise en rébus dont Rabelais se moque dans le chapitre IX de *Gargantua* :

« Un *lict sans ciel*, pour un *licencié*. »

Et par cet autre rébus que les bons parisiens admiraient au XVIe siècle dans une enseigne souvent citée, savoir : un *bouc*, un *duc* et un *monde* : ce qui signifiait *bout du monde*.

L et R. — Introduits dans les mots. — (V. à la lettre *R*.)

L pour N. — *Velin* pour *venin*, *écolomie* pour *économie*, *liméro* pour *numéro*. (Le changement inverse, *n* pour *l*, est plus rare.)

Remarquons qu'en français, *orphelin* est tiré du latin *orphanus*, et *licorne* de *unicornis*. Plusieurs noms de lieux ont été modifiés de la même façon ; ainsi, du latin *Bononia*, on a fait *Bologne* et *Boulogne* ; *Panormus* est devenu Palerme.

L pour R. — EXEMPLE : « *Célébral* pour cérébral ; *gargaliser*, pour gargariser ; *malle* pour marne, etc.

C'est ainsi qu'en français les noms propres *Challot*, *Challet*, *Callot*, *Callet*, ont été faits avec *Charlot* et *Charlet*, et que le vieux mot *Chamberlan* est devenu *Chambellan*. Ce doublement de l'*l* pour éviter le son dur de l'*r* se retrouve dans le latin *pellucidus*.

LABEUR. — Ce mot, poétique en français, s'emploie dans le sens prosaïque de *labour*, aux environs d'Argentan, et quelquefois aussi, mais plus rarement, aux environs de Pont-Audemer.

LABOUR (TOURS DE) ou FAÇONS DU BLÉ. — Ces tours de labour sont au nombre de cinq quand on fait du blé de *voret*, ou, en d'autres termes, quand on laisse reposer la terre pendant un an. Voici les noms que leur donnent les laboureurs à Campigny, à Saint-Paul, à Conteville et probablement dans tout l'arrondissement :

1er tour, *fente* ou *brisage* ; 2e tour, *ramont* (pour *ramontage* ou *remontage* sans doute) ; 3e tour *refente ;* 4e tour *rassemblage* ; 5e tour *le blé*.

On peut remarquer que les mots *ramont*, *refente* et *rassemblage* expriment une opération inverse de celle qui a précédé.

Les cinq tours de labour se définissent encore ainsi, en substituant des verbes aux substantifs correspondants : 1° on brise; 2° on remonte; 3° on refend; 4° on rassemble; 5° on fait le blé.

Dans l'arrondissement de Bernay, on donne au blé les mêmes façons : le 1er tour s'appelle *voretage* [1] Les autres noms sont à peu près les mêmes qu'à Pont-Audemer.

Dans le canton que j'habite, le 1er et le 4e tours se donnent très-*tenves*, c'est-à-dire sur une faible épaisseur ; au 2e et au 3e tours, on descend beaucoup plus avant. L'avant-dernier tour a lieu entre la saint Gire (Gilles) et la saint Michel ; en octobre et en novembre on sème et l'on donne immédiatement le 5e tour par-dessus le semis. Les bons laboureurs hersent après chacun des quatre premiers tours.

Dans le Roumois, on ne sème qu'*après* le dernier tour ; c'est ce qu'on appelle *faire le blé par-dessus* ; et l'on est alors obligé de herser pour enterrer le semis.

On supprime une partie des tours de labour quand on fait du blé de *froissis*. — (V. ce mot).

LACHER (Verbe neutre). — Diminuer, cesser peu à peu : se dit surtout de la pluie et du mauvais temps. Par exemple : « L'iau tumbe enco, mais cha va *lâcher*, je crais. » (La pluie tombe encore, mais cela va cesser, je crois). — « Le fraid *lâche*, il va remeuiller. » — « Il a plu depuis ce matin sans lâcher. »

[1] En bas-latin *varetare* (cart. *de la Trinité de Caen*, cité par M. L. Delisle, p. 80.)

On dit aussi *lâcher de...* comme en français *cesser de...* Exemple : « Le jevâ (cheval) ne *lâche* pas de suer. [1] »

LAICHE (Substantif féminin). — C'est la même chose que *de la litière.* (V. ce mot). *Laiche* est proprement, en Normandie et ailleurs, le nom vulgaire des *carex*, berbes aquatiques à feuilles souvent coupantes.

LAID (FAIRE) À QUELQU'UN. — Lui faire la mine. — (V. page 182, art. *faire.*)

LAILLER, LAILLIER (Nom propre). — On trouve dans Roquefort : « *Allier*, oiseau de proie, en latin *haliœtus.* » (Ce mot *haliœtus* de *als*, mer, et *aetos*, aigle, figure dans les Dictionnaires latins-français qui citent Pline pour garant et traduisent : oiseau qui se nourrit de poisson.)

Mais pourquoi *aillier* ne viendrait-il pas d'*aquila* et ne serait-il pas une simple altération de notre mot *aigle* ? (V. *g* mouillé, page 200.)

En patois berrichon, on dit *aille* pour *aigle*, et pour tout oiseau de grande dimension (c^te^ Jaubert) [2].

Ainsi, tout en admettant qu'*aillier* signifiait oiseau de proie en général comme le dit Roquefort, je crois que ce vieux mot, et le nom propre qui en est tiré, veulent dire *aigle* plus particulièrement.

Allier, Lallier, autres noms propres presque semblables que l'on rencontre dans plusieurs provinces, me semblent, jusqu'à plus ample informé, devoir être interprétés de la même façon.

LAINÉ, LAINEY, LAISNEY (Nom propre fort répandu). — On prononce quelquefois *Lain-né*. (V. *ainné*).

On pourrait croire que ce nom était toujours l'équivalent de *premier-né* ; mais il avait souvent en Normandie du moins, une autre signification qui se rapprochait beaucoup de celle de *Vavasseur* et qui a besoin d'être expliquée ; voici les renseignements que M. Léop. Delisle donne à ce sujet (*Cond. de la classe agricole*, p. 32.)

« Les *vavassories* étaient les terres rotu-
« rières dont la condition se rapprochait
« le plus de celle des terres nobles... de
« même que les héritages roturiers, la
« vavassorerie pouvait se partager entre
« un nombre infini de propriétaires ;
« chacun des co-partageants n'était pas en
« rapport direct avec le seigneur de qui
« elle était tenue. Le seigneur n'avait
« jamais affaire qu'à un seul. — Comme
« les co-partageants étaient supposés *fils*
« *d'un même père*, on appelait *aîné* celui
« qui répondait pour la vavassorerie tout
« entière, etc. »— (V. *Levavasseur.*)

LAINU. — Laineux.

LAIRRAI (JE), JE LAIRRAIS pour **JE LAISSERAI, JE LAISSERAIS.** — Encore plus usité aux environs de Paris qu'à Pont-Audemer. — Ce n'est, je crois, qu'une syncope de la forme régulière. On la trouve fréquemment dans les auteurs du XVIe siècle et même du XVIIe jusqu'à Corneille.

« Elles *lairroient* bien leurs compagnes
« pour aller à eux. »

(Brantôme, *Dames galantes.*)

« Bien le *larroi*-je volontiers pour acquérir
« un ami. »

(Montaigne, *Essais*, liv. I, p. 27.)

LAISE. — Les couturières et même les dames de Pont-Audemer disent indifféremment un *lé* ou une *laise* pour indiquer une des bandes ou largeurs d'étoffe dont se composent les robes, les draps, les rideaux, etc. — Cette dernière expression est presque identique avec le mot *élaise* qu'emploient les menuisiers. (V. page 159.)

D'où viennent ces mots ? probablement de l'adjectif latin *latus*. En effet, *lay* ou *lé* se disait pour large en vieux français. Exemple :

« Ninive fu grante *lée*.

(*Roman de Rou.*)

Et *laise* (le substantif même dont il s'agit ici) signifiait *largeur*. Le voici dans un récit poétique du XIIe siècle cité par Aug. Thierry, notes du tome II :

« ...William volut saver
« D'Engleterre la tenur
« Et la *laise* et longnur. »

Autre exemple tiré de Rabelais :

« Six arpents de pré à la grand *laise*.»

(*Pantagruel*, liv. II, chap. XII.)

Il paraît donc qu'un *lé* ou une *laise* veut dire proprement une *largeur* (d'étoffe ou de quelque autre objet). *Elaise, elausure*, (V. ces mots), semblent avoir la même origine [1].

[1] *Lâcher* et *laisser*, malgré leurs significations distinctes, ne sont, je crois, que deux formes d'un même verbe, tirées toutes deux de l'italien, *lasciare* ; et l'origine de tous ces mots doit être le verbe latin *laxare* ; l'étymologie *lassus*, indiquée par quelques-uns, est beaucoup moins vraisemblable. — L'adjectif *lâche*, même quand il signifie poltron, vient très probablement de *laxus*.

[2] Cette prononciation du mot *aigle* consiste à y introduire, en mouillant le *g*, le son de la consonne italienne *gl*. — (V. *g* mouillé, p. 200).

[1] Je dois faire remarquer cependant l'air de famille que les mots *lé*, *laise*, *élaise* ont avec *lisière*

LAIT (GROS), LAIT SÛR. — Du lait caillé. — C'est la même chose que des *mattes* (V. ce mot). La première expression est usitée à Bernay, la seconde (*lait sûr*) à Pont-Audemer.

Lait soufflé : Lait dont a retiré la fleurette. C'est celui qu'on donne aux jeunes veaux. — (*V. effleurer.*)

LAMBARDER. — Agir avec lenteur, *lambiner*. — De là vient sans doute le nom propre *lambard*, qui est porté par plusieurs personnes du pays.

Lambarder et *lambiner* semblent de simples variantes d'un même mot. Faut-il adopter l'opinion très-répandue qui rapporte l'origine des expressions *lambin*, *lambiner*, au nom de *Lambin*, savant très connu au XVIe siècle par des commentaires longs et ennuyeux?

LAMBIC pour **ALAMBIC.** — Filtre à faire le café. — En italien, *lambicco*.

La meilleure leçon serait *ambic;* car le mot *alambic*, emprunté aux arabes, comprend un article *al*, dont on aurait dû le séparer.

LANDIER. — Gros chenet de cuisine ordinairement garni de crochets. En vieux français *andier* :

« Les uns portant broches de fer, les aultres tenant *landiers.* »

(*Rabelais*, liv. II, chap. VII)

A Pont-Audemer, on dit quelquefois au pluriel des *andiers*. — Le mot anglais correspondant est *andiron*.

Dérivé par apocope, selon M. Chevallet, du mot scandinave *brand-iern* (littéralement *tison de fer*) encore usité en Danois et en Suédois; de même que l'*andiron* des Anglais vient de l'anglo-saxon *brand-iron*.

La forme Pont-Audemérienne *landier* est évidemment un mot composé et comprend l'article *le*, de même que les mots français *lierre, loriot, lendemain* équivalent, à le *hierre* (d'*hedera*), l'*oriot* (d'*aureolus*), l'*endemain* (d'*in* et de *mané*). — Ainsi quand nous disons le *landier*, le *lierre*, etc., nous doublons véritablement l'article. C'est ce que nous faisons aussi en mettant *le* devant certains mots d'origine celtique ou arabe. déjà pourvus des articles *al* ou *ar*. EXEMPLES : l'*Armorique*, l'*Ardenne*, l'*Alcoran*, l'*Alambic*, etc.

LANDON, RANDON. — Ces mots qui ne s'emploient guère qu'au pluriel, signifient *rabâchage*, *langage traînant et ennuyeux*. — L'abbé de Corde (*Dictionnaire du pays de Bray*), qui donne ces deux mots, dit que *landon* appartient à la basse Normandie et Randon à la haute Normandie; Pont-Audemer, situé sur la limite, les a tous les deux. On sait, du reste, que les liquides *L* et *R* permutent volontiers entre elles.

Ces expressions semblent se rattacher à l'adjectif *landor* (nonchalant). — (V. ci-après)

LANDONNER, RANDONNER. — Faire des *landons* ou *randons*, c'est-à-dire des radotages ennuyeux. — *Landonnier*, rabâcheur. — (V. *landon*).

LANDOR (adjectif et substantif) pour **NONCHALANT.** — Au féminin, une *landore*.

On trouve des expressions semblables dans plusieurs patois; *landar*, en bas-breton, *landeur*, dans le patois de Langres (M. Duméril). Tout cela se dit des gens qui perdent leur temps.

LANGET pour **LANGE.** — C'est un diminutif du mot français.

Lange qui vient de *lana* (comme *linge* vient de *linum*) a signifié d'abord, d'une manière générale, *étoffe*. Voici, dans Rutebeuf, un exemple de ce mot avec son acception primitive :

« Tu n'as seur toi *lin* ne *lange*. »

(De la Grinche d'Iver.)

LANGUE DE BOEUF pour **SCOLOPENDRE.** — Belle fougère assez rare aux environs de Paris, très commune dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

LARD. — Viande de porc en général, et surtout porc frais. — Ainsi un rôti de porc se nomme à Pont-Audemer un *rôti de lard*, et tout le monde dit aussi : des *côtelettes de lard*.

Les Berrichons vont encore plus loin.

et *liteau* dont la signification est assez analogue; même observation pour *lézarde* et son équivalent Pont-Audemérien *élausure*. Or, on a proposé (Chevallet, tome 1, p. 281 et 559) pour *lisière* deux étymologies vraisemblables, l'une gauloise, l'autre germanique; la première est le mot *lez* qui a le même sens en bas-breton; l'autre est *lista* ou *list*, mot tudesque qu'on retrouve en anglais et dans plusieurs langues du Nord avec la signification bande, lisière et liste, qui est également devenu italien et espagnol. Ce n'est pas tout, une origine latine est possible aussi pour lisière, savoir *licium*, mot de la basse latinité (*Virgile*, Eg. VIII; Pline, etc.) qui voulait dire bande, cordon. et d'où notre mot *lice* vient peut-être.

Ici comme dans plusieurs cas semblables, force est d'admettre, à côté ou plutôt au-dessus de ces étymologies diverses, l'existence d'un radical commun, appartenant à quelque langue plus ancienne et dont toutes les autres procèdent. Ce radical commun pourrait être également applicable aux mots *lé*, *laise* et *élaise*, pour lesquels j'ai indiqué, d'après l'opinion commune, une étymologie différente.

Exemple tiré du Glossaire de M. le Cte Jaubert : « Quelques temps avant Pâques, chaque métayer *tue son lard*.

Lardiments. — Elancements, douleurs lancinantes. — On les compare sans doute à des coups de lardoire.

Largir pour **élargir.** — « Ma robe est étraite, faillerait la *largir.* »

Latteaux. — Barreaux aplatis en forme de *lattes,* employés très-souvent dans la construction des palissades.

Lauder ou **loder** par aphérèse pour **plauder** (battre, frapper). — (V. ce mot.)

L'au long pour **là au long.** — A Paris, pour exprimer la même chose, on dit (en style très-familier) *là le long,* qu'on prononce en deux syllabes seulement et en prolongeant beaucoup la première : *lallong.*

Lavandière. — Laveuse, blanchisseuse. C'est du vieux français. Il y a, ou il y avait naguère, à Paris entre la rivière et le marché des Innocents, la rue des *Lavandières*-Sainte-Opportune.

Laver pour **se laver.** — Exemple : « Cette étoffe *lave* très-bien. »

Laverie. — Comme la cuisine est toujours, à la campagne, un lieu de réunion et sert de salle à manger, ce n'est pas là, ordinairement, qu'on lave la vaisselle ; la *dalle,* c'est-à-dire l'évier, est dans une petite pièce voisine qu'on nomme la *laverie.*

Layer. — Deux significations fort distinctes :

1° Calfater. Exemple : « Faillerait de la mousse pour *layer* la moie du *prinsseux* (pressoir). » — Etymologie inconnue.

2° Elaguer. Ici *layer* qu'on prononce tantôt *la-yer,* tantôt *lay-er*) n'est que l'apocope du verbe *élayer,* qui a le même sens. — (V. page 160.)

Lebigre. — Nom propre. — (V. *bigre.*)

Lèchefrite. — Petit bassin où les eaux de pluie perdent de leur vitesse et déposent les matières qu'elles entraînaient. Il en existe de naturels, mais l'on en creuse exprès, en leur donnant à peu près la forme d'une lèchefrite de cuisine.

Lecointe ou **Lecointre** (Nom propre.) — *Coint* et *cointe* signifiaient, en vieux français, gracieux, agréable dans sa personne ou dans sa mise :

« ... J'ai ami
« Bel et *cointe* et gai. »
(Thème français au moyen âge.)

Du latin *comptus,* suivant Ducange ; du celto-breton *koant,* gentil, agréable, selon M. Chevallet. — De là les noms propres *Lecointe* et *Lecointre,* celui-ci modifié par l'addition d'un *r* (V. page 110). — Dès 1276 on voit figurer cette dernière forme (Alexander, dictus *Lecointre*), dans une charte citée par M. Leprévost, *communes du département de l'Eure,* article *Ambenay.*

Lécureur (Nom propre) pour **l'écureuil.** — *Lécureux,* l'*écurieux,* sont d'autres formes du même nom.

Lefebvre, Lefèvre. — Nom propre très-répandu à Pont-Audemer, comme à Paris et dans toute la France du Nord. Tout le monde sait que *febvre* ou *fèvre* vient du latin *faber,* aussi bien que *Fabre* et *Favre* qui sont les formes les plus ordinaires du même nom propre dans les départements du Midi.

Tous ces mots signifiaient proprement comme *faber* : « Ouvriers en métaux, artisan faisant usage du marteau » (d'où *orfèvre,* faber aurarius). Mais le plus souvent, en Normandie du moins, on donnait à *febvre* ou *fèvre* un sens moins général ; on appelait ainsi les ouvriers qui travaillaient le fer, c'est-à-dire les forgerons, les maréchaux, les serruriers.

« La meule à *fèvre* doit un denier, et l'enclume à *fèvre* quatre deniers, etc. » (Droictures de la visconté de l'Eaue, xive siècle, Ernest de Fréville, *commune de Rouen.*)

Deux textes fort curieux de la même époque cités par M. Delisle, p. 258 et 259 de son livre sur la classe agricole, établissent que les *fèvres* faisaient quelquefois office non seulement de vétérinaires, mais aussi de barbiers, de chirurgiens et de dentistes.

Léger. — Nom propre, tiré plus souvent, je crois, du prénom Léger (*Léodgarius*) que de l'adjectif *léger* (*levis*). — Saint-Léger était un saint très vénéré en Normandie, où huit communes portent son nom [1].

Legonidec. — Nom propre, d'origine bretonne. — En bas breton *gonid* ou *gou-*

[1] Il avait été ministre d'un de nos rois mérovingiens ; il était comme eux de race franque et d'une taille colossale, comme on l'a vu dernièrement en exhumant ses restes déposés dans la cathédrale d'Autun ; je tiens ce dernier fait de monseigneur d'Evreux, témoin oculaire.

nid signifie gain, profit; de là le mot *gonidec* par lequel on désigne ceux qui font des *profits*, et par suite les cultivateurs ou agriculteurs. — Il est à remarquer qu'en vieux français aussi *gain* (*gagnagium*) ne s'est appliqué d'abord qu'aux profits de l'agriculture et que le mot *gagneur* (resté comme nom propre) était chez nos pères synonyme de *cultivateur*. — (V. *gagnerie* et surtout *revoin*) [1].

LEGUERNEY. — Nom propre plus usité dans l'arrondissement de Bernay que dans celui de Pont-Audemer. — *Guernay* équivaut, je crois, à *Verney* ou *Vernet*, qui signifient *aulnaie* dans une grande partie de la France. — De *Verne* ou *Vergne*, aulne, en bas breton et en gallois *gwe n*; la forme *guerne* pour le même n m d'arbre se trouve dans Roquefort.

C'est dans le France méridionale surtout que le mot *verne* ou *vergne* a persisté ainsi que ses dérivés. Mais on le retrouve en Normandie dans plusieurs noms de lieu et notamment dans celui des villes de *Vernon* et de *Verneuil*. Saint-Aubin-sur-Risle s'appelait en 1261 Saint-Albinus-de-Verneto.

LÉGUME (féminin). — **Exemple** : « Les *bonnes* légumes sont *chères*. »

LEÏER pour **LIER**. — C'est le mot français prononcé à l'anglaise.

LEIGNE, LEILLE. — Ligne, alignement tracé pour limiter des coupes de bois, pour faire des partages de biens, etc.

Leigne n'est qu'une mauvaise prononciation de *ligne*; *leille*, forme très-usitée à Saint-Paul-sur-Risle, est une altération très marquée du même mot.

LEILLER. — Tracer des *leilles*. — (V. l'art. précédent; V. aussi *liguer*, dont ce mot est sans doute une corruption.

LEJARS, LEJARD. — Nom propre. — (V. à la lettre J.)

LEMAIGNAN. — Nom propre. — (V. *maignan*.)

LEMASSON. — Nom propre. — (V. *masson*.)

LEMPÉRIÈRE. — Nom propre : l'Empereur. — *Emperère*, *Emperière* signifiaient à la fois, en français du moyen âge, empereur et impératrice :

> « Si li *Empérère* de Rome... »
> « Me daignoit voloir prendre à fame
> « Et fere moi dou monde dame,
> « Si vodroie-je miex, fit-elle...
> « Estre ta put... appelée
> « Qu'*Empérière* coronée. »
> (*Roman de la Rose*, v. 9013.)

(Si l'empereur de Rome daignait me prendre pour femme et me faire la dame du monde entier, j'aimerais mieux, dit-elle, être appelée ta maîtresse que d'être couronnée impératrice). — C'est la contre-partie de la fameuse chanson : « Si le roi m'avait donné Paris sa grand'ville, etc. »

Empérier, *Empérière*, *Emperère*, selon Roquefort, voulaient dire encore commandant, chef militaire (comme le latin *imperator*) et en outre « celui qui excelle en quelque chose. »

LENDDEMAIN (LE) ou **LE LENDDÉMAIN** pour **LE LENDEMAIN.** — Se dit aussi à Bernay (M. Aug. Le Prévost in litt.). — (V. *enddemain*.)

L'ENDRAIT, L'ENRAIT pour **ICI, LÀ.** — (V. *endrait*, page 165.)

LENT. — J'ai entendu dire à Pont-Audemer : un œil *lent*, un regard *lent*, par opposition à *vif* (on voulait dire terne, sans expression).

LÈPRE pour **PLAIE.** — On dit quelquefois d'un malheureux couvert de plaies « qu'il est tout d'une *lèpre*. » A cela près, l'affreuse maladie qui a si fort affligé le moyen âge paraît oubliée ici. Elle semble l'être encore davantage à Paris, où le mot *lèpre* a tout à fait disparu du langage populaire.

LÉQUER pour **LÉCHER.** — Se dit des bestiaux qui dépouillent un pâturage. Ainsi j'ai entendu dire, à propos d'un herbage très-maigre : « Les vaques l'auront *léqué* en deux jours. » — Cette expression qui paraît très juste pour peu qu'on ait observé les animaux qui paissent, rappelle le vers de Lafontaine :

> « Je tondis de ce pré la largeur de ma langue. »

LÉQUERONNER pour **LÉCHERONNER.** — Donner des baisers trop répétés, comme le font souvent les petits enfants :

Une femme de la campagne qu'une petite fille importunait de ses caresses, s'est écriée devant moi : « Je ne *léqueronne* pas, mai ! »

[1] J'ai consulté pour cet article un auteur qui sortait précisément le nom de *Legonidec*. Ce modeste écrivain n'a pas eu de son vivant la réputation qu'il méritait. Son dictionnaire bas breton, qu'on cite aujourd'hui avec respect, est le premier ouvrage français qui ait tiré les études celtiques de la mauvaise voie où elles étaient engagées à la fin du siècle dernier.

LEREFAIT, LEREFFAIT. — Ce nom propre assez commun dans l'arrondissement de Pont-Audemer a été certainement, dans l'origine un sobriquet. — (V. *refaire.*)

LÉROT pour **LOIR.** — J'ai entendu appeler ainsi non-seulement les vrais loirs, mais aussi les mulots qui vivent à côté d'eux et qui sont en bien plus grand nombre. Le caractère le plus apparent du genre *loir*, qui le distingue à première vue du genre *rat*, savoir la *queue poilue*, est peu remarquée par nos paysans. — Le loir des jardins potagers, ou *rat-baillet*, à qui ils ne donnent jamais le nom de *lérot*, est précisément le lérot de Buffon.

Lérot dormeux ou rat dormeux : c'est le muscardin, joli animal, le plus petit des loirs. — (V. *dormeux*, page 147.)

LÈSE. — (V. *laise.*)

LEROY. — Nom propre. C'était un sobriquet, bien entendu, et souvent le souvenir d'une royauté obtenue dans les jeux publics ou dans quelque corporation. On lit en effet dans le dictionnaire de l'Académie (éd. de 1776) : « Les clercs du palais « appellent *roi* de la Bazoche celui qui « les préside dans l'exercice d'une cer- « taine juridiction; parmi les tireurs d'ar- « balète, celui qui abat l'oiseau est appelé « le *roi* de l'oiseau, etc. [1] »

LESSIVIÈRES ou plutôt **L'SSIVIÈRES.** — Les femmes qui font la lessive. Aux environs de Paris, on dit des lessiveuses.

Maîtresse-lessivière : à la campagne, cette qualification n'indique pas une profession, mais bien une fonction temporaire. On la donne à celle qui est chargée du rôle principal dans les opérations diverses dont une lessive se compose. Il n'est pas rare que ce soit une très jeune fille, et elle n'en exerce pas moins une autorité qui n'est jamais contestée [2].

LÉTOREY ou **LESTOREY** (Nom propre) pour **L'ETORÉ**, c'est-à-dire le bien pourvu. — (V. *étorer.*)

LETTRES (TRANSPOSITION DE). — Cette altération est commune dans le patois Pont-Audemérien comme dans tous les idiomes populaires. — On peut y soupçonner quelquefois une intention euphonique.

En voici des exemples :

Blouque, déblouquer pour boucle, déboucler; *bulter* pour bluter; *berbis* pour brebis; *capetuche* pour catepuche (corruption de chasse-puce); *crevon* pour chevron; *éprivier* pour épervier; *fertinage* de fretin; *fisque, fisquer* pour fixe, fixer; *frémi, fremillère* pour fourmi, fourmilière; *ogres* pour orgues; *pérélinage* pour pèlerinage; *précepteur* pour percepteur; *Supplice* (nom propre) pour Sulpice; *vrépe* pour vèpre, guèpe (*de vespa*).

LEU pour **LOUP.** — C'est du vieux français.

Leu n'est plus employé, que je sache, comme nom commun dans ce pays-ci; mais on le retrouve dans quelques noms propres, notamment dans celui de *Cacheleu*. (V. page 85). On sait que *saint Leu*, patron d'un très-grand nombre d'églises, n'est autre que *saint Loup*.

LEU ou **LEUX** pour **LEUR.** — Pronom personnel ou pronom possessif. EXEMPLE : « Je *leux* amènerai ma fille. » — « Je ne veux pas de *leux* argent. »

Les paysans de Molière parlent ainsi :

« Ils avont des cheveux qui ne tenont point
« à *leu* tête. »
(*Festin de Pierre*, acte II, sc. II.)

J'ai écrit *leux* et non *leu*, parce que la prononciation fait sonner distinctement l'*x* euphonique quand le mot suivant commence par une voyelle, comme dans les phrases prises pour exemple.

LEUDE, LEUDET (Noms propres). — *Leud* ou *Leude* (mot germanique probablement) signifiait *vassal* au moyen âge. C'est l'origine la plus probable de ces deux noms :

« Les grandes métairies romaines, les villas
« de Charlemagne et de ses *Leudes* s'effacent
« sous les pas des normands. »
(E. de Fréville, *Com. mar. de Rouen*, tome I, 53.)

LEVAIN (HAUT). — Levûre de bière : par opposition au levain ordinaire des boulangers.

LEUX DEUX pour **EUX DEUX.** — « Ils n'ont qu'une chambre pour *leux deux*. »

LEVAISON. — Première poussée des plantes. EXEMPLE : « Nous n'avons de bonne *levaison* pour aucune denrée. » Traduisez : rien ne lève bien, aucune récolte ne s'annonce favorablement.

[1] Aujourd'hui encore le chef élu des *charités* de village (V. *charité*) se nomme dans quelques endroits le *Roi* de la charité.

[2] Je note ici, comme trait de mœurs, l'habitude qu'avaient tous les normands aisés (et que plusieurs ont encore) de posséder beaucoup de linge et de ne faire que de rares lessives. C'est le luxe de bien des gens qui n'en ont pas d'autre, et ceux qui ont de la fortune y mettent particulièrement de l'amour-propre. Rien n'est plus contraire aux habitudes parisiennes.

LEVASSEUR.—Nom propre fort répandu en Normandie. — Pour donner une idée de ce que c'était qu'un *vavasseur* au moyen âge, je ne puis mieux faire que d'extraire quelques passages du savant livre de M. L. Delisle :

« La population des champs se compo-
« sait d'hommes francs ou libres, et des
« paysans ou vilains... Le mot vavasseur
« désignait les individus de la première
« catégorie, qui formait depuis le XI[e] siècle
« une classe moyenne dans la campagne...
« Les *vavasseurs* souvent appelés *aînés*
« tenaient des seigneurs des terres plus
« ou moins étendues, à raison desquelles
« ils étaient soumis à différentes obliga-
« tions. Ils payaient une rente... labou-
« raient une partie des terres restées dans
« les mains du seigneur, et surtout
« devaient lui fournir un cheval pour ses
« transports... Par ces obligations, les
« vavasseurs différaient essentiellement
« des nobles qui ne tenaient le fief que
« moyennant la foi, l'hommage, et le ser-
« vice militaire... mais à certains égards
« la condition des vavasseurs se rappro-
« chait assez de celle des nobles... ainsi,
« sous le règne de Henri I[er], les vavas-
« seurs de l'évêque de Bayeux devaient
« le service militaire à cheval, etc. »

Le passage suivant du *Roman de Rou* fait voir qu'en effet les nobles ou barons daignaient s'adjoindre les vavasseurs pour le service militaire ; les Normands commandés par Rollon font beaucoup de prisonniers dans une bataille :

« Mult i ont pris Baronz e *vavassors* assez. »
(V. 973.)

Ce vers montre les vavasseurs à la suite des barons. Les voici maintenant rapprochés des vilains sans être pourtant confondus avec eux :

« ... Ne laissièrent en plain
« Mezon (maison) à *vavassor*, ne mezon à
vilain. »
(Ibid., v. 1558.)

Vavassor était un mot syncopé qui signifiait *vassor vassorum*. Les vavasseurs étaient regardés comme des vassaux du second degré, c'est-à-dire qu'ils étaient aux possesseurs de fiefs ce que ceux-ci étaient au seigneur suzerain. — (V. *Lainé.*)

LEVÉE. — Mot très-usité pour désigner les récoltes ou ventes partielles et successives de fruits, de légumes et d'autres produits végétaux. (V. *lever.*) — EXEMPLES : « Ces figues ne mûriront pas si vite que les autres ; elles ne sont pas de la même *levée.* » — « Je vous apporte la première *levée* de mon cerisier. » — « Voici des bonbons qu'on m'a donnés pour vous ; j'y ai fait une *levée* pour ma petite fille. » — « J'ai fait cette année une grande *levée* dans ma pépinière. »

La même chose se dit des animaux : « Ma femme a été vendre au marché une *levée* de nos porcs. »

Ce mot *levée* implique l'idée d'un choix fait parmi les individus les plus avancés, les plus mûrs pour la consommation ou pour la vente. Dans bien des cas, on pourrait le traduire en français actuel par *prélèvement.*

LÈVE-NEZ. — Nom trivial des *pois à tirer.* — (V. à la lettre *P.*)

LEVER (Verbe actif). — Ce verbe *lever*, d'un emploi très-fréquent à Pont-Audemer, a des sens extrêmement variés. Il se dit pour *enlever, retirer, prendre*, et souvent aussi pour *récolter par parties.*

Ainsi le vitrier *lève* un carreau cassé pour le remplacer par un neuf ; la blanchisseuse *lève* son linge assis dans la cuve (V. *asseoir*) ; le jardinier *lève* les légumes et les fruits qui sont mûrs et bons à vendre. — (V. *levée.*)

« Nous avions tous peine (me disait un vieillard parlant du régime d'impôts antérieurs à 1789) « d'aller *lever* du sel à la gabelle. — C'est à peu près en ce sens qu'on dit encore dans le langage du palais : « *Lever* un arrêt », c'est-à-dire en retirer une copie.

« *Lever* un trésor » c'est le prendre après l'avoir trouvé, c'est s'en emparer. — Dans ce sens de *prendre*, *lever* est une expression adoucie qui était bien française autrefois, et qui fait à merveille dans le dialogue suivant.

M. JOURDAIN.

« Ah ! ah ! monsieur le tailleur, voilà de
« mon étoffe du dernier habit que vous m'avez
« fait. Je le reconnais bien.

LE MAITRE TAILLEUR.

« C'est que l'étoffe me sembla si belle que
« j'en ai voulu *lever* un habit pour moi.

M. JOURDAIN.

« Oui, mais il ne falloit pas le *lever* avec
« le mien. »

(*Bourgeois gentilhomme*, acte II, sc. VIII.)

LEVER (Verbe neutre) pour **SE LEVER.** — (*È lecto surgere*). — Se dit surtout des malades. EXEMPLES : « Ma mère *lève* depuis huit jours. » — « Il y a longtemps que je n'ai *levé.* » [1]

[1] « Bele Aliz matin *leva*,
« Sun cors vesti et para, etc. »
(Vers attribués à E. de Langton, XIII[e] siècle.)

(Au matin, la belle Alix *se leva*, elle s'habilla et fit sa toilette.)

LI (Participe passé) 1° pour *lui* (du verbe normand *lire, lucere*). **Exemple** : « Il y a longtemps que le soleil n'a *li* » ; 2° pour *lu*, de (*lire, legere*). **Exemple** : Il a *li* ça dans son journal. »

LI (Pronom personnel) pour **LUI** — Ce mot, qui n'est pas particulier aux paysans normands, est moins une altération du mot français que sa forme la plus ancienne. **Exemples** :

« Ço poise *li* k'il i torna. »

(*Roman de Rou*, v. 547.)

C'est-à-dire, cela *lui* fit de la peine d'y être venu.

« Il (Saint-Louis) nous fesoit seoir entour « *li*, et tous ceulz qui avoient à faire venoient « parler à *li*. »

(Sire de Joinville.)

Quand ce pronom *li* précède le verbe comme régime indirect, ou, en d'autres termes, quand il signifie *à lui*, on le mouille pour ainsi dire. Cette prononciation, que l'orthographe française ne peut pas bien exprimer, est absolument celle du pronom italien *gli*. **Exemple** : Je voudrais *gli* parler (*vorrei parlar-gli*.)

Molière a cherché à la rendre dans la phrase suivante, précisément à l'aide du *gl* italien :

« Si j'avois su ça, je *gli* aurois baillé un « bon coup d'aviron sur la tête. »

(*Le Festin de Pierre*, acte II, sc. III.)

(V. ci-dessus l'art. *i* ou *y* ; v. aussi *g* mouillé, page 200.)

LIAN pour **LIEN**. — Se dit particulièrement des *liens* en paille de seigle qu'on emploie toujours pour les gerbes de blé. On appelle aussi *lians* les cercles de fer et de bois qui relient les cuves et les futailles.

LIÇAGES. — (V. *lices*.)

LICES ou **LISSES**. — Barrières ou clôtures, consistant en poteaux unis par des pièces horizontales : c'est du vieux français :

« Lendemain, plusieurs des barons firent « faire *lices* autour de leurs paveillons et leurs « tentes. »

(Guill. de Nangis, *Hist. du règne de saint Louis*.)

Dans le langage technique des ponts et chaussées, le mot *lisse* (*sic*) ne s'applique qu'aux pièces horizontales des barrières et des garde-fous, nommées aussi *mains-courantes*. Pour les marins, il a le même sens à peu près ; il se dit des grosses pièces qui relient les membrures (Dictionnaire de l'Académie) et surtout de celles qui se trouvent à hauteur d'appui sur le pont. L'étymologie qui se présente la première à l'esprit, dans ces deux cas, est le verbe *ligare*, qui indique bien la destination principale des pièces dont il s'agit.

Mais pour les *lisses* ou *lices* des normands, qui sont toujours des enceintes (ou portions d'enceintes) continues, et pour l'expression française *lice*, champ clos, lieu de combat (qui doit être le même mot) il semble qu'on doive préférer l'étymologie indiquée par Ménage, ou celle qu'a donnée en dernier lieu Chevallet (tome II) ; la première est le mot bas-latin *palitium* (clôture en bois, de *palus* pieu), d'où *lisse* ou *lice* serait tiré par aphérèse ; la seconde un autre mot bas-latin *liciæ*, de *licium* (Virgile, Pétrone, etc.), cordon, bande, lisière ; les premières *lisses* étaient en effet des cordes tendues. — L'une ou l'autre de ces explications peut convenir aussi pour les *lisses* des marins et des ingénieurs.

Enfin, il est possible de ne pas remarquer l'analogie qu'ont les mots *lice* et *lisse* avec ceux-ci *lé, laise, lisière, lézarde* : analogie qui rendrait possible une origine gauloise ou germanique. — (V. *laise* et surtout la note ; v. aussi *lisse*, pris dans le sens de *bande étroite*.)

LICHEUR. — Gourmand, amateur de bonne chère. Mot toujours pris dans un sens méprisant.

LIÉNARD pour **LÉONARD**.

LIETTE. — 1° (Terme de couturière) : ceinture au bord supérieur d'une jupe, d'une culotte, d'un tablier, avec ou sans cordon : de *lier*, évidemment. — *Lietter* (actif et neutre) : ajuster la *liette* ;

2° Tiroir d'armoire. (V. *lyette*, qui est sans doute la meilleure leçon, ce mot n'étant qu'une syncope de *layette*.)

LIEN (GROS). — (V. à la lettre *G*.)

LIEU DE... (DE). — *De lieu de...* pour *au lieu de...* ou bien encore *au de lieu de* (locution baroque recueillie par M. Lenormand, ancien chef d'institution).

LIEUE. — La lieue normande, comme toutes les lieues dites de pays, n'était pas une mesure bien précise ; mais elle était toujours un peu plus forte que la lieue de poste [1], et je crois n'être pas loin de

[1] La *lieue* de poste ou de 2,000 toises (3,898 m), n'a jamais été populaire en France. Elle n'était guère adoptée que sur les routes peu nombreuses qui avaient été pourvues (sous Louis XVI, je crois) de bornes milliaires.

Lieue est un nom d'origine gauloise, adopté par les romains qui en avaient fait le mot *leuca* : « una « quæque gens certa viarum spatia suis appellat

la vérité en la considérant comme équivalente, en moyenne, à la lieue de 25 au degré (2,280 toises ou 4,445 mètres), qui figure dans tous les atlas sous le nom de *Lieue commune de France*. C'est à peu près l'espace qu'un homme parcourt à pied en une heure, dans une marche non accélérée, mais soutenue. Voilà, je suppose, ce qui l'avait fait adopter comme unité de distance.

LIGNER, LAIGNER des pièces de bois, c'est y tracer avec une ficelle tendue et de la craie, les *lignes* que doivent suivre les charpentiers ou les scieurs de long. — (V. *leiller*.)

LILLEBEC. — Nom d'un hameau et d'un château situé dans la commune de Saint-Paul-sur-Risle. Il est tiré de deux mots germaniques, *little bec*, petit ruisseau. (M. Aug. Le Prévost).

Dénomination justifiée par l'existence d'une source abondante qui forme un lavoir public au bas du côteau, et qui donne naissance à un très-petit affluent de la Risle.

Little est un mot qui appartient ou qui appartenait aux dialectes septentrionaux de l'Allemagne et qui a passé dans la langue anglaise. On le retrouve en Normandie non seulement dans le nom de *Lillebec*, mais aussi dans celui d'une commune du Roumois, *Lilletot* (*little tofta*, petite habitation qui s'écrit quelquefois *Litletot*. selon M. Canel. — (V. *bec* et *Foulbec*.)

LIMAÇON. — Ce nom en bon français est synonyme d'escargot et ne désigne conséquemment que des espèces pourvues de coquille. Mais à Pont-Audemer, on le donne surtout aux espèces sans coquille, c'est-à-dire aux *limaces*.

LIMÉRO pour **NUMÉRO.** — On dit aussi, mais plus rarement luméro.

LIMON. — Bave épaisse et abondante.

LIMONNER. — Baver à la manière des animaux.

LINGETTE. — Taille, corsage d'une robe, s'attachant à la jupe par-dessous. (V. *Apolon*.)

LIONE. — Clématite des haies. Ce nom indique bien les habitudes de la plante; remarquez sa ressemblance avec le mot *liane*, nom donné par les européens aux arbustes qui s'enlacent autour des arbres dans les régions tropicales, et ayant évidemment la même racine.

« nominibus, latini *mille* passus, galli *leucas*, etc. » (Saint-Jérôme, cité par Chevallet, 1re partie, chap. II,) — La forme bas bretonne, qui diffère probablement peu du mot primitif, est *leo*.

LIONET. — Petit liseron. On dit plus souvent *lironnet*. — *Lionet* peut être regardé indifféremment comme l'abréviation de ce mot, ou comme un diminutif de *lione*. (V. l'art. précédent). L'étymologie est la même dans les deux cas: *lier*.

LIONIE (Prénom) pour **LÉONIE.**

LIPPE pour **LÈVRE.** — Se dit surtout, comme en vieux français, d'une lèvre inférieure trop grosse ou trop avancée. — « Faire sa *lippe* » équivaut à « faire la moue. »

C'est de l'allemand tout pur; mais, dans cette langue, *lippe* veut dire lèvre, sans intention ironique; même observation pour le mot anglais *lip*.

LIQUIDES (PERMUTATION DES). — 1° *L* pour *r* Exemple : *Célébral* (cérébral); *gargaliser* (gargariser); *malle* (marne); *collidor* (corridor); *murmuler* (murmurer); *melle* (merle);

2° *R* pour *l*. Exemple : *Carculer* (calculer); *rabourer* (labourer); *pourpe* (pour *poulpe* mou, non résistant);

3° *L* pour *n* : *velin*, *envelimer* (venin, envenimer); *écolomie* (économie); *liméro* (numéro); *calonnier* (canonnier); *branner* (*bran-ner* pour branler);

4° *N* pour *l* : *caneçon* (caleçon).

Il y a en français un exemple frappant de cette dernière permutation, *niveau*, né de la corruption du mot latin *libella*, diminutif de *libra*. Les Italiens disent encore *libella* et les Anglais *level*. Nos pères disaient *livel* ou *liveau*. (Breton de Champ, *Traité du nivell*, p. 316.)

LIRLAS pour **LILAS.**

LIRON, LIRONNET, LISERON. — Ces noms et surtout le dernier s'appliquaient surtout au *liseron* le plus commun (*convolvulus arvensis*) qui infeste nos jardins. — (V. *Lionet*.)

LIS pour **LISIÈRE** (d'étoffe). — On ne fait pas sonner l'*s*.

LISAN. — Veine ou lit (de cailloux, de glaise, etc.) — (V. l'art. suivant.)

LISEAU. — Bande ou veine de terrain d'une nature particulière, gisement géologique de forme allongée. Exemple : « Il y a un *liseau* de cailloux qui s'étend du sapin au grand quesne. »

Liseau et sa variante *lisan* doivent-ils être rapportés tout simplement au mot français *lisière*, en bas-latin *lisura?* (V. les art. *laise*, *lice* et *lisse*), ou bien, dans un autre ordre d'idées, faut-il rattacher au verbe anglais *lie* ou *lye*, être étendu, *jacere*, d'où *layer*, lit, couche, assise (*géol.*)

LISQUES. — Barrières. — Prononciation défigurée de *lices* ou *lisses* (V. ce mot.)

LISSE. — Bande étroite. — On s'est servi de ce mot devant moi pour désigner une longue raie blanche qu'un cheval avait sur le front. — (V. *baillet.*)

Etymologie la plus probable : le mot bas-latin *liciæ* (du latin *licium*) : cordon, bande, lisière. — V. l'art *lices* ou *lisses;* il ne s'agit ici, peut-être, que d'une application différente du même mot.

LITÉR. — Deux significations très distinctes :

1° *Liter* des chevaux, des bestiaux, c'est leur donner de la litière. — Ce mot s'écrit quelquefois dans les baux, par exemple : « Le preneur s'engage à fournir au bailleur le feurre nécessaire pour *liter* son cheval. »

2° *Liter* une borne ou une autre pierre destinée à occuper une position fixe, c'est la pousser doucement au moyen de cales, jusqu'à ce qu'elle soit posée en quelque sorte sur son *lit.*

LITIÈRE. — On appelle ainsi communément, par métonymie, les roseaux et autres herbes aquatiques du Marais-Vernier, qu'on vend aux cultivateurs, après les avoir fanés et mis en bottes pour faire de la litière. — C'est une marchandise toujours abondante sur le marché de Pont-Audemer. Elle est loin de valoir le *feurre*, mais elle coûte trois fois moins.

La litière se compose de beaucoup de plantes différentes; on y trouve principalement le choin des marais et plusieurs espèces du genre *carex* ou *laiche.* — La meilleure ne contient que les carex les moins durs et quelques graminées. — (V. *laiche.*)

LITTER, LUITTER. — Lutter, faire effort, travailler avec énergie. Exemple : « Le vent *litte* contre les nuages. » — « Je *luitte* » me disait un jour un homme qui luttait en effet contre la mauvaise fortune. — « Le vent est à l'iaue, et j'aurai de la peine à finir mon bottelage en temps, mais je *litterai.* »

Ces verbes *litter*, *luitter* ont fort souvent une signification particulière pour laquelle je renvoie à l'art. *lutter.*

LIVÂRET (EN). — En désordre, sens dessus dessous. — Ainsi l'on dira d'un ménage très mal tenu : « Tout y est en *livâret.* »

Ce mot singulier rappelle l'expression *en vrac* ou en *vrague*, qui signifie aussi pêle-mêle, confusément, mais se prend moins en mauvaise part. Il y a lieu de faire ce rapprochement, non seulement pour le sens des deux locutions, mais aussi pour leur origine, car dans les dernières syllabes de *livâret*, je crois reconnaître le mot scandinave *wareck* ou *wagrek*, qui s'appliquait à tous les débris de naufrage, à tous les objets échoués sur la côte, et dont les mots *vrac* et *vrague* sont certainement tirés. — (V. *vrague.*)

LIVRAIE (DU OU DE LA). — Le féminin est plus usité. — De l'ivraie. — L'article fait corps avec le nom, comme dans *lierre* pour l'*ierre*, *landier* pour l'*andier*, etc. — (V. plus haut le mot *landier*. p. 246.)

Dans les communes du littoral, on nomme ainsi les véritables *ivraies*, c'est-à-dire les différentes espèces de *lolium;* mais à Saint-Paul et dans les communes voisines, c'est aux brômes qui poussent dans les prés qu'on donne exclusivement ce nom. L'ivraie commune (lolium perenne) s'appelle dans ce canton l'herbe à la crémillère.

LIVRE (POIRE DE). — Poire de catillac, bonne seulement à cuire : ainsi nommée parce qu'elle pèse quelquefois une livre.

LIVRER (SANS RÉGIME). — Se dit pour « *livrer* sa marchandise. » — *Bien livrer*, c'est donner bonne qualité et bonne mesure. Exemple : « X... vend cher son bois, mais il *livre bien.* »

Se livrer (sans régime ou suivi du génitif), c'est venir prendre livraison de la marchandise qu'on a achetée. Ainsi l'on dira : « J'avais vendu des pommes à X..., mais il ne s'en est pas *livré.* »

LIZIAU. — (V. *diziau.*)

LOCHER, ÉLOCHER. — Les deux formes de ce verbe sont très usitées, la première surtout; du mot latin *elocare.*

1° Sens actif : secouer, ébranler.

« Nus si hardi
« Qui pierre en osast *élochier* (sic) »
(*Roman de Perceval*, cité par Roquefort.)

(Nul si hardi qu'il osât en ébranler une pierre.)

En patois normand, *locher* signifie

ordinairement *secouer* : ainsi « on *loche* des arbres pour en faire tomber les fruits. » *Elocher* veut dire particulièrement ébranler. EXEMPLE : « Les vaques ont *éloché* deux de vos pommiers. »

Ces verbes s'emploient quelquefois au figuré comme les verbes français correspondants; j'ai entendu dire d'un cheval mal portant : « C'est la fatigue qui l'*éloche*.

2° Sens neutre : remuer, chanceler. EXEMPLE : « Ce poteau *loche*, faillerait l'accorer » et au figuré : « Depuis trois mois, ma femme *loche* beaucoup » (sa santé est très chancelante) [1].

LOGÉ SUR SOI (ÊTRE). — Nos paysans doués à un haut degré du sentiment de la propriété, ne sont jamais plus contents que quand ils peuvent dire : « *Je suis logé sur moi* », c'est-à-dire sur un bien qui m'appartient.

LOGIS. — (Vieille acception) : manoir et même quelquefois, manoir seigneurial; c'est-à-dire « le logis par excellence. »

Il n'y a pas vingt ans qu'en basse Normandie, divers châteaux et notamment celui de Fel (Orne) étaient encore appelés le *logis* par tous les gens du pays. — Avant la révolution, la même dénomination s'appliquait à plusieurs résidences seigneuriales dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

LONGI (adjectif). — Lambin; celui qui perd son temps à des riens. — Au féminin, *longie*. Ce qui exclut, pour Pont-Audemer du moins, l'orthographe *longis* donnée par L. Dubois.

LONGUE (À LA) DU TEMPS pour **À LA LONGUE.** — (V. l'art. suivant.)

LONGUITUDE. — Longueur, grande durée. On dit par exemple : « La *longuitude* du jour. » — On sait qu'en français longitude n'est employé que dans un sens différent, comme terme d'astronomie.

« Par la *longuitude* du temps » se dit souvent à Pont-Audemer pour *à la longue, avec le temps.*

[1] L'ancien verbe français *hocher*, actif et neutre, encore employé quelquefois, a tant de ressemblance de forme et de signification avec *locher* qu'il est difficile de l'en séparer. En Normandie même, on disait quelquefois l'un pour l'autre. EXEMPLE tiré du *Coutumier des forêts* :

« Ilz pevent *hocher* le glan et la feine au pié et à
« la main sans battre, leurs pors soubs eux. »

Selon toute vraisemblance, *hocher* devrait s'écrire *ocher*, et n'est que le mot *locher* privé de son initiale. On sait que la présence ou l'absence de l'*h* ne tire nullement à conséquence dans l'ancienne orthographe française et que son emploi n'a été fixé que fort tard et souvent de la manière la plus arbitraire.

LOTISER. — Faire des lots. Se dit surtout à propos du partage des successions.

LOUCHET. — Bêche; l'instrument des jardiniers. — Se dit aussi en patois picard. — Lafontaine a employé ce mot en lui donnant le même sens :

« Il fréquentait chez le compère Pierre,
« Bon villageois à qui pour toute terre,
« Pour tout domaine et pour tous revenus
« Dieu ne donna que ses deux bras tout nus
« Et son *louchet*... »

Le mot *louche*, que j'ai entendu prononcer quelquefois à Paris pour désigner une cuiller à potage, est une vieille expression française qui vient de *lochea*, mot de la basse latinité, abréviation et corruption de *cochlear*, cuiller. — De *louche*, on a fait *louchet*, dont le sens primitif a été *houlette*. On sait que le ferrement de la houlette est contourné en forme de cuiller. — (V. *génin*, problèmes philologiques.)

LOUCHETÉE. — La quantité de terre, de ravine, etc., qu'on peut prendre avec un *louchet*. — (V. *bléte*.)

LOUÉE. — Assemblée, fête locale où vont les domestiques qui désirent se placer, et les maîtres qui ont besoin de domestiques. — La Madeleine (22 juillet) est l'époque de la principale *louée* pour les environs de Pont-Audemer ou du moins pour le Roumois, et c'est à Rougemontiers que cette assemblée se tient.

Autrefois chaque domestique se présentait avec quelque attribut de son métier, le charretier avec un fouet, le berger avec une houlette, la fileuse avec une quenouille, etc. Ces habitudes naïves n'ont pas tout à fait disparu. A la louée qui a lieu le 24 juillet dans le bourg de Lieurey (Lieuvin) les domestiques ont encore quelquefois ces attributs, et toujours un bouquet que les hommes portent à leur casquette et les femmes sur le sein gauche. Un semblable usage existe en Berry :

« Il s'en alla bien vite, après avoir cueilli
« un feuillage de peuplier qu'il mit à son
« chapeau comme c'est la coutume quand on
« va à la *loue*. »

(G. Sand, *François le Champi*.)

LOUER des domestiques. — *Louer* (*locare*) ne se dit plus guère en français que des choses et non des personnes : on *loue* une maison, on *engage* un serviteur. Cependant l'expression « *louage* des domestiques et des ouvriers » qui est restée dans notre code, prouve bien que l'accep-

tion normande du verbe *louer* a été très-française. — A Pont-Audemer et surtout dans les campagnes environnantes, une femme qui veut se mettre en condition dira : « Je vas me *louer* cette année. »

LOUIS D'OR (JOLI COMME UN). — Je note comme équivalente à un trait de mœurs cette expression familière à nos vieux paysans. J'ai entendu dire d'un poulain et même d'un petit garçon : « Il est joli *comme un petit louis d'or.* » — M. Jaubert nous apprend qu'on dit en Berry : « Alle est gente comme un écu de six francs. »

« On n'est pas *louis d'or* » (pour « on ne plaît pas à tout le monde ») est un adage assez souvent répété à Pont-Audemer.

LOUP (DU) (Saint-Aubin près Quillebeuf). — Orobanche du chanvre. Quelques champs en sont infestés. Le nom qu'on donne à cette plante parasite montre la mauvaise opinion qu'on en a. — (V. *louvetin.*)

LOUPER (SE) ou **ÊTRE LOUPÉ.** — Un mouton *loupé* est celui qui est atteint d'une tumeur molle sous la mâchoire. Cette maladie, qui n'est autre que la *pourriture*, fait périr presque tous les animaux qui en sont atteints. — (V. *douvre.*)

LOURE (féminin). — Petit instrument rustique que les enfants façonnent avec la tige creuse de certains végétaux et qui rend des sons un peu plaintifs; son nom se rattache, je pense, au mot suivant.

LOURER pour **PLEURER** (se dit surtout des enfants.) — Variante du mot français; on a supprimé le *p* par euphonie; les Espagnols ont tiré, par un changement analogue, leur mot *llorar* du latin *plorare*.

LOUREUX, LOUREUSE pour **PLEUREUR, PLEURARDE.** — (V. le mot précédent.)

LOUTRE (UN) pour **UNE LOUTRE.** — De là le nom propre *Leloutre*, qui est celui d'une famille de ce pays.

LOUTREL. — Nom propre; diminutif du mot précédent. — Ce nom est fort ancien. On voit figurer un *Lotrel* ou *Loterel* parmi ceux qui ont combattu à Hastings, et d'autres *Lotrel* sont mentionnés, cent ans plus tard, dans les grands rôles de *l'Echiquier de Normandie* sous les rois d'Angleterre.

LOUVETIN. — Ver blanc qui dévore les racines; aussi dangereux, mais moins commun que le *man.* — (V. *loup.*)

L'SSER, L'SSIVE pour **LAISSER, LESSIVE.** — Ici le besoin de raccourcir les mots, si habituel chez les Normands, a été satisfait aux dépens de l'euphonie, ce qui n'est pas ordinaire.

LUBRE. — Triste, obscur; pour *lugubre* sans aucun doute (Berville-sur-Mer, Buchy près Rouen).

Ce mot est cité comme une vieille forme française dans un travail de M. Auguis inséré en tête du troisième volume du *Glossaire de Roquefort.*

LUDIVINE ou par apocope **DIVINE.** — Prénom de femme assez répandu dans nos campagnes, sous la dernière forme surtout. Probablement ce n'est qu'une variante du nom de Louise (*Ludovica*).

LUITE. — (V. *éluite.*)

LUITTER. — (V. *litter* et *luter.*)

LUMÉRO. — (V. *liméro.*)

LUNER. — (On prononce *leuner*), baguenauder, regarder en l'air au lieu de s'occuper sérieusement. — On dit volontiers à Paris d'un écolier musard « qu'il est toujours à regarder la *lune.* » C'est, ce me semble, un équivalent du mot normand.

LUQUER. — Regarder du coin de l'œil. Vieux mot dont le fréquentatif *reluquer* est seul resté en français. — Vient-il du latin *lux* comme le croit L. Dubois? ou de *luscus* d'où nous avons tiré aussi l'adjectif *louche?* — En anglais *to look* signifie regarder, et la parenté de ce mot avec *luquer* semble évidente: mais lequel des deux a donné naissance à l'autre ?

LURLER pour **HURLER.** — Vient peut-être directement d'*ululari* dont on retrouve ici les deux *l.*

LUTTER, LUITTER, LITTER. — Mots expressifs, employés habituellement dans le sens de *résister avec force*, comme le fait une porte ou un tiroir arrêtés par quelque frottement.

Les personnes bien élevées disent *lutter*; les deux autres formes sont laissées aux paysans et aux gens du peuple qui en font un grand usage; *litter* surtout est très-usité. EXEMPLE : « La porte ferme mal, elle *litte.* »

Litter ne s'emploie pas seulement à propos des objets mobiles qui ont un

frottement à surmonter; on dit aussi qu'un objet *litte* contre un autre quand il résiste à sa poussée ou à sa pression, comme le font les étais et les étrésillons, par exemple. On dira encore d'une personne qu'elle *litte* ou *se litte*, quand elle prend son point d'appui sur un objet résistant. — C'est toujours la même image, *luctari* [1].

LYETTE ou LIETTE pour LAYETTE (de nouveau-né). — En basse Normandie ce mot veut dire souvent *tiroir d'armoire*, vieille signification française que l'Académie a maintenu dans son Dictionnaire et qui a toujours cours en Berry et à Genève. Topfer dans ses nouvelles génevoises, dit en deux ou trois endroits *layette* pour tiroir, casier ou coffre, voici un de ses passages :

« Il errait, cherchant son bouquin, le rede-
« mandant à ses *layettes*. »

Ce sens ancien du mot *layette* se reconnaît dans le nom de *layettier* qu'on donne encore, à Paris même, à ceux qui fabriquent ou vendent les malles, les boîtes, les vaches à mettre sur les voitures, etc. — Quant au sens actuel de *layette*, c'est le *contenant* pris pour le *contenu*.

Chevallet assigne à ce mot une étymologie germanique qui me semble douteuse. Ne pourrait-on pas le rattacher tout simplement au vieil adjectif *lay*, large. — (V. *laise*), parce qu'un coffre, une malle, un tiroir ont toujours plus de largeur que de hauteur?

M

M et N redoublés. — On a pu voir dans plusieurs articles de ce glossaire que nos Normands donnent un son nasal aux syllabes terminées par un *m* ou par un *n*, quand une lettre semblable vient à la suite. C'est une règle invariable. Ainsi ils prononcent *im-mense*, *in-nocent*, *an-ne* (*aulne*). *Man-neville* (nom de lieu), *prudem-ment*, *vaillam-ment*, etc., etc.

C'est l'ancienne prononciation française [2], et elle persistait encore à Paris même, dans la seconde partie du XVIIe siècle. Abeilard, dit M. Génin (Var., p. 18 et suivantes), écrivait *diligenment*, *ardenment*. Le nom du duc de Grammont s'est toujours prononcé *Gran-mont*. Du temps de Molière, Philaminte dans les *Femmes savantes*, prononçait *gram-maire* (ou plutôt *gran-maire*) ce qui amenait naturellement la réponse de Martine :

« Qui parle d'offenser grand-père ni *grand'-mère*? »

A ces exemples, M. Génin aurait pu en ajouter un autre qui se rapporte aussi au XVIIe siècle. J'ai une vieille édition de Lafontaine où le poète, dédiant son Belphégor à la *Champmeslé*, écrivait ainsi le nom de cette actrice célèbre : Mlle de *Chammelay*. » Ce mot ainsi orthographié sonnait donc aux oreilles de Lafontaine et de ses contemporains de la même manière que *champ-meslé* qui paraît avoir été la forme la plus correcte de ce nom historique.

Dans beaucoup de cas, cette vieille prononciation a le mérite de rappeler l'origine des mots, dissimulée par l'orthographe qui a prévalu. A ce point de vue, il est bien de prononcer *pruden-ment* (*prudenti mente*) *gran-mont* (*grandis mons*), etc.

La prononciation nasale entraîne fort souvent comme conséquence la transformation du second *m* en *b*, et du second *n* en *d*. Ces deux lettres *b* et *d* arrivent alors si naturellement sur les lèvres qu'elles sont pour ainsi dire involontaires. C'est ainsi qu'en Normandie on est conduit à prononcer *Cambery* pour Cammery, *Mandeville*, *Andebuut* pour Manneville, Annebaut, et qu'on dit très distinctement ils *prendent* pour ils prennent, et *tondelier* pour tonnelier. (V. ce mot). — C'est ainsi qu'on disait autrefois *flambe* pour flamme (*Roman de Rou*), et que *flamber*, *flambée* sont restés décidément des mots français. — D'un autre côté, je viens d'entendre un paysan dire nettement *demanner* pour *demander*; cette transformation curieuse

[1] *Luitter* avec un régime direct était familier à nos vieux auteurs. Ainsi Montaigne dit en parlant des anciens :

« Je ne *luitte* point en gros ces vieux champions-là. »

C'est la forme française *lutter* qui rappelle le mieux le latin *luctari*; le mot normand *litter* est intermédiaire entre cette forme et le vieux mot *luitter*, dont il procède évidemment. — (V. *éluite*.)

[2] Dans le français actuel, elle n'a été maintenue que pour les mots qui commencent par la syllabe *em* suivie d'un second *m*, tels qu'*emmailloter*, *emmancher*, etc., et pour le mot *ennui*. (Grammaire de Wailly, p. 367.)

trahissait ses habitudes de prononciation : *demander* et *demanner* étaient pour lui presque la même chose. De même j'ai entendu dire à Pont-Audemer ils *réponnent* pour ils *répondent* et *lavane* pour *lavande*; et dans plusieurs provinces le nom propre *Lalande* est transformé en *Lalanne* [1].

MA pour **MAL** (Substantif). — Surtout à la fin d'une phrase. — Dans *mal* (adverbe), l'*l* final ne se supprime pas.

Ainsi j'ai entendu dire à un paysan : « Ma femme a du *mâ* ; elle est *mal* drue. » (mal portante).

MACHE. — « A hache et à *mache.* » — Péniblement, de mauvaise grâce. — (V. *hache*).

MAGNAN et quelquefois **MAIGNAN.** — Les *magnans* sont des chaudronniers ambulants, qui se chargent aussi de refondre les cuillers d'étain, de repasser les outils et les couteaux, de raccommoder la faïence cassée, etc. — C'est le bourg de Villedieu près Avranches qui est en possession d'envoyer des *magnans* à l'arrondissement de Pont-Audemer et sans doute à bien d'autres parties de la Normandie. Il en vient aussi des environs de Domfront.

Il y a dans Ducange un article *magninus* (mot de la basse latinité) ; j'y lis ce qui suit : « *Magninus, nostris chauderonnier* (*sic*), en français *maignen* :

« Par la terre au roy de Maillorgues. (Mayorque)
« Ou lors trouva-on maint *maignen.*
« Cheminant jusqu'à Parpaignen. » (Perpignan).

(Guill. Guiart.)

En italien *magnano* signifie forgeron, serrurier. — Il est vraisemblable que *magnano* et ses équivalents français viennent du latin *manuarius* (Pline) et par conséquent de *manus*, tout comme notre verbe *manier* que les gens du peuple prononcent *magner*. La signification propre de ces mots est donc *artisan*, et, en effet, l'ouvrier qui travaille les métaux peut être considéré comme l'artisan par excellence. — En tout cas, il y a peu de noms de métier qui ait donné lieu à plus de noms propres : de là viennent *Magnan, Maignan* [2], *magnin, magnien*, etc.

MAGUE (féminin). — Estomac des oiseaux, jabot. — (V. *brichet* et *falle*, mots plus employés, et qui ne s'appliquent pas exclusivement comme celui-ci à l'*organe digestif*, mais à toute la région de l'estomac et de la poitrine). EXEMPLE : « Le bour (canard) que je viens de tuer avait la *mague* bien remplie. » C'est de l'allemand tout pur : *magen* dans cette langue veut dire estomac.

Mague se dit aussi, ironiquement, de l'estomac humain, et peut même quelquefois, par extension, signifier bedaine, gros ventre; c'est ainsi qu'il faut l'entendre dans les vers suivants de L. Petit (*Muse Normande*, patois Rouennais du XVIIe siècle).

« ... La *mague* panchue
« D'un ribaud jacopin ou d'abesse fessue. »

MAIDI pour **MIDI.** — Même prononciation dans les provinces du centre. — M. Jaubert écrit *médi.*

MAIGRIER pour **MAIGRE.** — Se dit aussi dans le pays de Bray (abbé de Corde) et en basse-Normandie (L. Dubois). S'emploie substantivement. EXEMPLE : « J'ai vu venir un petit *maigrier.* »

MAILLERON. — C'est le nom qu'on donne à ceux qui font profession d'ouvrir des trous de marnière, et d'en extraire de la Marne (ou *malle*). — *Malleron* serait plus correct. — V. le mot suivant.

MAILLÈRE pour **MAILLIÈRE.** — Marnière.

MAILLOT pour **MAILLET.** — De *malleolus.*)

MAIN. — « Il y a de la *main* » en style de commerçant ou de cultivateur signifie : « Les marchandises sont demandées, s'écoulent avec facilité. » — « Tant qu'il y a de *main*, me disait un petit fermier, tant qu'on vend cher. » — (V. *tirée.*)

« Hausser ou baisser la *main.* » — Cette locution elliptique s'applique au travail des botteleurs; on dit qu'ils *haussent*

[1] Au delà de la Garonne, le mot germanique *ande* subit habituellement cette transformation. Les habitants du département des Landes appellent leur pays les *Lannes.* — Le nom du maréchal *Lannes*, qui était de Lectoure ne doit pas s'entendre autrement. — (V. *appendice*, n° 14.)

[2] Ces deux premières formes, *magnan*, *maignan*, peuvent avoir eu quelquefois une autre origine, car elles rappellent aussi le mot *manant* qui était au moyen âge à peu près synonyme de *paysan* et de *villain*. Les manants (*manentes*) étaient proprement les tenanciers paysans, ceux qui habitaient les masures et cultivaient la terre.

« Les *manants* du fief Guillaume Crespin étoient
« tenus, chascun an le jour de la Tiphanie
« (Épiphanie) de venir à la vicomté, avecques eulx
« un ménestrel..., etc. »

(*Coutumier de Dieppe*, cité par M. L. Delisle, p. 89.)

Les *manants* d'autrefois représentaient à peu près (sauf les servitudes féodales) les paysans propriétaires d'aujourd'hui; aussi *manant* se disait-il quelquefois pour *homme à son aise* (V. Roquefort), et Wace (*Roman de Rou*) l'emploie dans ce sens. Ce n'était nullement une dénomination injurieuse.

la main, quand leurs bottes sont fortes; qu'ils *baissent la main*, quand elles sont faibles.

MAINDRE pour **MOINDRE.** — (V. *mindre.*)

MAININE, MENINE pour **PETITE MAIN.** — Ce diminutif gracieux est surtout à l'usage des mères parlant à leurs petits enfants : « Embrasse-moi à deux *menines !* »

MAIS. — 1° pour *moins.* — (V. *mins.*)
2° pour *mais,* dans le sens de *plus* ou *magis.* EXEMPLE : « Il ne m'est *mains* dû que 10 francs. — (V. *mais.*)
Mains que... pour *mais que.* — (V. l'art. relatif à cette conjonction.)

MAIRERIE pour **MAIRIE.** — Tous les gens illettrés disent *mairerie* à Paris et dans les provinces du Centre aussi bien qu'en Normandie. Ce mot n'est pas plus mal formé que gendarmerie, apothicaire, etc. — La forme qui a prévalu, mairie, est une syncope.

MAIS ou **MÉS** pour **PLUS.** — Vieux mot français dont on trouve encore des traces dans *jamais* (déjà *plus*) et *désormais* (dès à présent *plus*). — C'est le *magis* des latins, le *mas* des espagnols, le *mais* ou *mey* des gascons et des béarnais.

« Rois, tu n'ies *mais* enfés. »
(Roi, tu n'es *plus* un enfant.)
(Satire contre Philippe le Bel qu'on croit être de 1305.)

« La royne Blanche ne vouloit soufrir « que son filz feust en la compaignie de « sa femme *ne mez* que le soir quand il « alloit coucher avec *li* » (*pas plus* que le soir.) — (Joinville, *histoire de Saint Louis.*)

Cette vieille expression se retrouve dans la locution *n'en pouvoir mais*, qui s'emploie encore tous les jours : « Je n'en puis *mais* » signifie littéralement « je ne puis pas *plus* » c'est-à-dire « je n'y puis rien[1]. »

Nos normands ne placent pas ce mot *mais* devant les adjectifs pour servir de terme de comparaison, mais ils en font usage fort souvent, dans des phrases telles que celle-ci : « Il y a *mais* que des bouteilles vides dans la cave. » Le savant curé de Couteville, M. Rever, n'y voyait qu'une abréviation du mot *désormais*; mais celui-ci restait alors à expliquer.

Quelquefois on associe ce *mais* au mot *plus;* on dira par exemple : « Je n'en veux *mais plus.* » C'est un pléonasme évident.

MAIS QUE. — Ancienne conjonction française dont l'usage est encore habituel à Pont-Audemer et aux environs. Elle s'emploie dans des sens assez variés.

1° Sa signification la plus ordinaire est *quand, lorsque, dès que.* EXEMPLES : « J'achèterai du foin *mais que* j'aille à la ville. » — « Ce bouri (âne) ira très bien *mais que* sa gambe sait guérite » (quand sa jambe sera guérie). — « La lune sera levée *mais que* je partions. »

On lit dans Amyot : « Ne te soucie, « Daphnis ; le soleil sera chaud, *mais que* « vienne primevère. » (*Daphnis et Chloé*, éd. de Courier, liv. III.)

Et dans Vaugelas : « *Mais que...* pour « *quand* est un mot dont on use fort en « parlant, mais qui est bas et qui ne « s'écrit pas dans le beau style. Par « exemple, on dit à toute heure et même « à la cour : Venez-moi quérir *mais qu'il* « soit venu. (*Remarques sur la langue française*).

2° *Pourvu que...* EXEMPLE : « *Mais que* vous soyez content, je le serai *itou.* »

On rencontre souvent ce sens dans nos vieux auteurs :

« Monseigneur, je seray content
« *Mais que* vous m'en vueillez payer. »
(Villon, *Repue du pelletier.*)

« Tous en effet faisoient riches les saints,
« *Mais qu'à* bon port pûssent arriver sains. »
(Borderie, *Discours du voyage de Constantinople.*)

Et dans Brantôme : « Nous nous passerons bien de ce pont, *mais que* j'aye « mon petit bateau. » (*Vie du duc de Guise*).

Les significations *quand* et *pourvu que*, se confondent souvent l'une avec l'autre; c'est ce qu'on peut vérifier dans plusieurs

[1] Cette locution, familière à tous les anciens auteurs français, a eu une destinée assez singulière. Deux de nos classiques, Lafontaine et Molière, semblaient l'affectionner. EXEMPLE :

« Le malheureux lion se déchire lui-même,
« Bat l'air qui *n'en peut mais...* »
(*Le Lion et le Moucheron.*)

« Sacrifiant à sa mélancolie
« Mainte perdrix qui las ! *n'en pouvait mais*
« Des cruautés de madame Clitie... »
(*Le Faucon.*)

« Et *puis-je mais* des soins qu'on ne va pas vous rendre ? »
(*Le Misanthrope*, acte III.)

(V. aussi l'*Ecole des femmes*, acte IV, sc. IV.)

Malgré ces autorités, *n'en pouvoir mais* est tombé pendant une centaine d'années dans une disgrâce complète ; Beaumarchais seul a interrompu la prescription, en disant : (c'était une de ses hardiesses) :

« Le voilà qui court la plaine et force un lièvre qui *n'en peut mais.* »
Mariage de Figaro, acte II, sc. II.

Mais il a fallu encore un demi-siècle pour réhabiliter entièrement cette expression. Elle doit en partie, je crois, sa résurrection à la faveur toujours croissante dont jouissent les trois écrivains dont je viens de parler.

des exemples précédents et notamment dans le passage tiré de Brantôme.

3° *Jusqu'à ce que*... EXEMPLE : « Espérez cinq minutes, *mais que* j'aye fini. »

4° *A moins que*... EXEMPLE : « Il va bé, *mais qu'il* ait pris le rhième anuit. » (Il va bien, à moins qu'il ne se soit enrhumé aujourd'hui).

5° *Avant que*... EXEMPLE : « Faillerait du hâle, *mais que* de botteler le fein. »

6° *Quand même*... (*Etiamsi*).

M. de Chevallet (t. Ier, p. 149), cite deux textes franco-normands où *mais que*... a cette signification, mais je n'en ai recueilli aucun exemple dans le langage actuel. — On peut remarquer, du reste, que le mot *quand* tout seul a fréquemment cette signification en français.

> « Et *quand* il seroit vrai que Citron ma
> «partie, etc. »
>
> (Racine, *les Plaideurs*.)

On voit que la conjonction *mais que*, quelle que soit sa signification, gouverne le subjonctif. Cependant je l'ai vu employer, beaucoup plus rarement, avec l'indicatif et surtout avec le futur.

Dans tous les cas, *mais que*... doit être une ellipse, mais je n'ai pas réussi à en trouver une explication générale, ni par conséquent à établir quels sont les rapports de cette locution, soit avec le mot *mais* signifiant *magis*, soit avec la particule disjonctive *mais* [1]. »

MAISONNER.— Aller et venir dans l'intérieur de la maison : se dit surtout des petits enfants qui commencent à marcher.

Autres exemples de l'emploi de ce mot : « Un tel n'est plus si malade ; il lève (se lève) et *maisonne* un peu. » — « Si vous ne chassez pas cette bête, elle *maisonnera* (se promènera dans la maison).

MAITRE. — Titre qu'on donne aux cultivateurs, chefs de famille, en le faisant suivre de leur nom, ou, beaucoup plus souvent, de leur prénom. « J'en parlerai à *maître* Philippe !... — « Bonjour, *maître* Pierre ! »

Cette qualification semble réservée aux personnes arrivées au moins à l'âge mûr, ayant acquis quelque importance par leur caractère et par leur fortune, et témoigne d'une certaine considération. C'est là, du moins, ce qui a lieu dans les cantons où les mœurs nouvelles n'ont pas trop pénétré. — Les femmes ont leur part de cette distinction : j'ai entendu nommer « *maîtresse* Louis Parquet » une femme de fermier bien posée dans son village.

Je dois dire que ce titre quasi honorifique, dans les communes voisines de la ville, tend à disparaître et a déjà perdu de sa valeur. Ce n'est plus, quelquefois, qu'une formule de politesse ; on ne l'emploie guère qu'en parlant aux gens ; mais au fond des campagnes et notamment sur le littoral de la Seine, l'espèce de hiérarchie qu'elle constate subsiste encore fort heureusement.

MAITRE (LE) (Nom propre). — On sait combien ce mot *maître* a eu et a encore de sens divers. Comme nom d'homme, il n'a été parfois que la consécration du titre qu'on donne dans nos campagnes aux chefs de famille (V. l'art. précédent) ; mais il a dû être attribué surtout à ceux qui obtenaient la *maîtrise* dans quelque métier, ou qui étaient chefs de quelque corporation. Aujourd'hui encore, les frères de la charité attachés aux paroisses élisent tous les ans un *maître*, à qui ils donnent quelquefois un titre plus pompeux, celui de *roi*.

MAITRISE. — Puissance, faculté. EXEMPLE : « On ne me laisse pas la *maîtrise* de... » pour « on ne me laisse pas *maître* de... » Usité seulement dans cette phrase et autres tout à fait semblables.

MAL (Substantif). — Est quelquefois féminin. EXEMPLE recueilli à Berville-sur-Mer : « A souffre de la *mal* d'estomac (ou de la *mâ* d'estomac).

Mal de saint : cette expression s'applique

[1] Néanmoins, dans diverses phrases où *mais que* a la signification de *pourvu que*, j'ai cru reconnaître quelque parenté entre cette conjonction et *mais* (particule disjonctive). Prenons pour exemple ce passage du grand Testament de Villon (il s'agit d'une hôtellerie où il avait été volé) :

> « L'hotel est *seur*, *mais qu*'on le cloue.
> « La maison est sûre, *pourvu qu*'on la cloue. »
>
> (*Dùm* clavo sit clausa.)

On pourrait traduire aussi, sans trop torturer le sens :

> « La maison est sûre, *mais* qu'on la cloue ! »
>
> (*At* clavo sit clausa.)

Le second hémistiche, dans cette version, est le commentaire ironique du premier.

Le vers suivant de Marot (épigrammes) comporte également deux interprétations :

> « Ce m'est tout un, *mais que* je sois au Roy. »

J'en dirai autant des vers de Lafontaine qui servent de moralité à sa fable intitulée le *Chat et le Renard* :

> « Le trop d'expédients peut gâter une affaire :
> « N'en ayons qu'un, *mais qu*'il soit bon. »

Je ne doute pas que Lafontaine n'ait voulu mettre ici le *mais* disjonctif. On pourrait cependant (et c'est ce qu'a fait M. Duméril, glossaire, p. 149) adopter cette autre traduction :

> « N'en ayons qu'un, *pourvu qu*'il soit bon. »

La co-existence des deux sens n'est pas toujours aussi claire, mais on peut la constater dans beaucoup de cas.

à tous les maux pour lesquels on a recours à l'intervention d'un saint, soit que la médecine ordinaire ait échoué, soit qu'on ait confiance à *priori* dans la spécialité de ce saint : ce sont presque toujours des maladies d'une guérison difficile, telles que des paralysies (V. à la lettre *E*, l'art. sur Firmin-l'Engelé), des affections cutanées, des maux d'yeux, etc. EXEMPLE : « S'est-il conseillé pour son *mâ* ? — *R.* non, c'est un *mal de saint.* »

« J'sis *tint* de beaucoup de *saints* » disait un jour un pauvre diable, atteint en même temps de plusieurs maladies de cette espèce.

C'est dans le même sens, certainement, que le poète Régnier a employé ce mot (XIe satire).

« J'ignore (dit-il à propos d'une vieille femme défigurée par une horrible maladie) :

« Si c'estoit *mal de saint* ou de fièvre
« quartaine. »

Mal saint Méen (prononcez main) : Maladie de peau, espèce de lèpre qui apparaît principalement sur la figure et qu'on cherche à guérir par un pèlerinage à la fontaine de Carbec (prononcez Cairbé), entre Fiquefleur et Berville-sur-Mer [1]. A la ville comme à la campagne, vous entendrez dire : « Ce que cet enfant a sur les joues, c'est du *mal saint Main.* » — (V. *Pérelinages* (pèlerinages).

MAL (Adverbe). — *Mal dru*, se dit souvent pour mal portant. EXEMPLES : « J'sieu *mal dru* anuit. (Je me porte mal aujourd'hui). — (V. *drû*.)

Mal miné : de mauvaise mine. — (V. *miné*).

Mal net : malpropre. — (V. *net*).

MALAISANCE. — Gêne ; le contraire de l'aisance.

MALAISE (Adjectif) pour **MAL À L'AISE**, souffrant. — « Je suis *mal aise* », se dit dans le meilleur monde, à Pont-Audemer, à Rouen, à Falaise, etc.

MALARD, MÂLARD. — Canard qui a une femelle. Ce mot vient de *mâle* sans aucun doute. *Mâlard* se retrouve dans le patois de Berry ; dans le pays de Bray et en Picardie, on dit *maillard.*

« Mieux aimeroie deux *malars*,
« Voir deux bien petis moissons
« Que toutes leurs confessions. »

(*Le dit du Barisel*, vieux poème, cité par Roquefort.)

J'ai connu plusieurs personnes du nom de *Malard* ou *Mallard.* On peut à volonté faire venir ce nom du mot qui est le sujet de cet article, ou bien y voir une des formes du nom *Maillard*, d'origine franque probablement, que le moyen âge nous a transmis.

MALAUCOEUREUX. — Celui qui a facilement mal au cœur, et, au figuré, dégoûté en fait de cuisine ; se dit dans un sens moqueur : « Je ne l'ai pas invité, c'est un *malaucœureux.* »

MALEBRANCHE. — Salicaire commune. C'est le nom qu'on donne à cette plante au Marais-Vernier ; il ne me semble pas justifié, car la salicaire, loin d'être une plante nuisible, a quelques propriétés médicinales.

MALEMENT.—Mal, mal à propos. (Blacarville).

MALFAISANT. — Paresseux, indolent, de mauvaise volonté. C'est l'opposé de *faisant* et surtout de *bienfaisant.* — (V. ces mots. EXEMPLE : « Ce vieux *malfaisant* de serrurier ne viendra donc pas anuit ! » — « J'avais un cocher qui était âgé, mais qui n'était pas *malfaisant.*

Un chat *malfaisant* est celui qui ne court pas après les souris.

MALFAICTEUR pour **MALFAITEUR.** — — On fait sonner le *c* conformément à l'ancienne orthographe de ce mot.

MALFILÂTRE (Nom propre). — De *Malus filiaster* (mauvais beau-fils ou mauvais gendre). Ce nom figure, ainsi traduit, dans les rôles de l'*Echiquier de Normandie*, XIVe siècle.

MALHEUREUSETÉ pour **MISÈRE.** — Un berger dont je trouvais le troupeau bien maigre, m'a répondu : « C'est la *malheureuseté !* ma troupe n'a rien à mâquer. »

La forme *malheureuté* est dans Rabelais, liv. II, chap. XXX.

MALIN, au féminin **MALINE** (et non **MALIGNE**). — Ce mot, appliqué aux objets animés, veut toujours dire ici *méchant* ; appliqué aux choses, il signifie *mauvais.*

[1] M. Canel parle de ces eaux dans son *histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer.* — *Saint-Méen* (*sic*) né en Bretagne à la fin du VIe siècle et l'un des disciples de Saint-Samson, évêque de Dol, avait été appelé par lui en Normandie. Il y acquit une grande réputation de Sainteté. Les lépreux recouraient à ses prières ; il leur conseilla l'usage des immersions, dans une source voisine du Vallon où il s'était retiré. Plusieurs guérisons presque miraculeuses furent ainsi accomplies.

Maline est dans La Fontaine :

« Elle sent son ongle *maline*. »

(Liv. VI, fable xv.)

Le sens très adouci qu'on donne à ce mot dans le français actuel (sourire malin, œil malin) est, je crois, moderne ; notre langue conserve de vieilles locutions où il a, comme chez les Normands, les significations du mot latin *malus* d'où il est tiré. EXEMPLES : « Le *malin* esprit (le diable). » — « Cet homme a un *malin* vouloir contre moi. » Et je lis dans Saint-François de Sales : « L'air était *malin* dans ce pays. » — On peut remarquer aussi que le sens particulier du mot *malin*, dans le français actuel, ne s'étend ni au féminin *maligne*, ni surtout au substantif *malignité* qui se prend toujours en mauvaise part.

MALLE, MÂLE, MARLE pour **MARNE**, qui se dit aussi quelquefois. Sous ces diverses formes, ce mot est toujours *masculin* dans la bouche de nos paysans.

Une phrase de Pline citée tout au long par de M. Chevallet (*Origine de la langue française*, tome Ier, p. 282), nous apprend que les habitants de la Gaule et de la Grande-Bretagne donnaient le nom de *marga* ou *marla* à une espèce de terre qu'ils employaient pour féconder leurs champs ; de là les mots bas-latins *margila* et *marla*, les mots bas-bretons *marg* et *marl* (Legonidec et Villemarqué), le mot anglais *marl*, etc. *Marga* se trouve dans notre mot français *margouillis*.

Malle, qui est la variante la plus usitée à Pont-Audemer n'est autre chose qu'un adoucissement de *marle* :

« Terres *mallées* de blanc *malle* pris el champ meisme. » (Charte de 1318, citée par l'abbé Decorde.)

C'est de *malle* qu'on a tiré en France et en Angleterre, les noms de lieux et d'hommes *Aumale*, *Albermale* qui répondent tous deux à *alba marla*, et cet autre nom si répandu : *de la Malle*.

La forme *marle* a donné les noms propres *Lamarle*, *Lamarlière*.

« Sire, ce n'est *marlière* viez,
« Ains est abyme voirement. »

(*Roman de Renart*, III.)

C'est-à-dire : « Sire, ce n'est pas vieille *marnière*, mais c'est vraiment un abyme ! »[1].

[1] Je dois dire que dans une grande partie de la Basse-Normandie, dans la Manche, par exemple, on entend ordinairement par *mâle*, du fumier, plutôt que de la marne ; *mâler* des terres, c'est les fumer, mais il s'agit bien toujours du même mot. Dans la Bretagne actuelle, le marnage proprement dit est peu connu. Rien ne prouve que le *marla* et le *marga* des gaulois ait désigné exclusivement ce que nous entendons ordinairement par *marne* ; ces expressions ont pu se rapporter à toute espèce d'engrais et d'amendement.

Je trouve dans Roquefort, qui est un répertoire abondant des anciens mots de la langue d'oïl : « *Malleys*, fumier, engrais » ; et plus loin « *marlays*, marne, terre grasse dont on se sert au lieu de fumier ». Evidemment ce sont là deux formes et deux traductions d'un seul et même mot dont le sens variait.

MALLER, MALER pour **MARNER**. — On disait en bas-latin *mallare* (Ducange).

MALLET, MALET. — Ce nom propre, répandu dans toute la France du nord, est très ancien en Normandie, où il était porté par de fort grands seigneurs ; on le trouve notamment sur la liste des guerriers qui combattirent à Hastings.

A *Mallet* doivent se rattacher comme variantes *Maillet* et *Maillot*, anciens noms normands qui subsistent encore aujourd'hui.

Tous ces noms viennent-ils de *Malleus*, et signifient-ils que ceux qui les portent ont l'habitude de frapper fort ? ou bien faut-il les rapprocher de *Maillard*, qui rappelle le nom *Mayer* ou *Meyer*, si usité en Allemagne, et semble aussi d'origine germanique ?

MALLEUX ou **MALEUX** (terrain). — Terrain marneux. — (V. *maller*.)

MALSAIN. — Sérieusement malade, d'une santé très-dérangée (ne signifie jamais comme en français, insalubre, contraire à la santé.)

MALSANTÉ. — Etat maladif très-prononcé.

MALUSER. — Mésuser, abuser.

MAN. — Ver du hanneton, fléau le plus cruel des cultures normandes : c'est ce qu'on appelle aux environs de Paris *ver blanc*. — (V. *manné*.)

MANCHETTE. — Pain de forme annulaire, qu'on nomme à Paris et ailleurs, une *couronne*.

MANDÉ. — (V. *manné*.)

MANDEVILLE pour **MANNEVILLE**. — (*magna villa*), nom de deux communes de l'arrondissement de Pont-Audemer. — (V. ci-dessus p. 60, les observations relatives à la prononciation des mots où il y a des *m* ou des *n* redoublés.

MANGE-TOUT. — (V. *pois à tirer*.)

MANGÉE (DE LA) ou **DU MANGER.** — Ce que l'on a pour manger. — Se dit plus particulièrement, du foin et de l'herbe que l'on donne aux chevaux, par opposition à la nourriture d'un plus petit volume. Exemple : « Les chevaux grossissent quand on ne leur baille que du *manger*.

MANGER. — Ce verbe, à la troisième personne plur. de l'ind. présent, offre en patois Pont-Audemérien, outre la forme française, trois autres formes : ils *mangissent*, ils *manjirent*, ils *manjussent* (ou *mangeussent*). — Les deux dernières, où je retrouve l'*u* du latin *manducare*, figurent dans nos vieux poètes. Exemple tiré de la *Mort de Garin* (XIII[e] siècle.)

« Girbers semont l'empereur Pépin...
« Et tos les autres que *manjussent* o li. »

(C'est-à-dire Girbert s'adresse à l'empereur Pépin et à tous ceux qui *mangent* avec lui.)

(V. une autre citation à l'art. *manjuer*.)

MANGER (SE) LES SENS. — (V. plus loin à la lettre S.)

MANIÉRÉ. — Qui a de bonnes manières (partie méridionale de l'arrondissement). — Un notaire qui voulait faire l'éloge d'un de ses clercs, disait de lui : « C'est un jeune homme très *maniéré*; il a l'usage du monde. »

MANIFACTURE pour **MANUFACTURE.** — Comme aux environs de Paris.

MANIFIQUE pour **MAGNIFIQUE.** — (Roumois.)

MANJUER pour **MANGER** (Campigny). — Exemple : « Tout ce qu'on me sert pour dîner, je le *manjue*. »

On lit dans un vieux poète cité par Roquefort, art. *icist* : « *Les chanoines de Saint-Augustin* :

« Parolent bien au mengier,
« Mais à Cluigni quand on *menjue*,
« Estuct joër à bouche mue. »

(Ils causent bien en mangeant; mais quand on *mange* à Cluny, il faut jouer des dents en silence.)

MANNE, MANDE. — Corbeille ronde pour la récolte des pommes. — Ce qu'on appelle *manne* à Paris et aux environs est un grand panier d'osier de forme rectangulaire. — (V. l'*Académie*.)

MANNÉ. — (V. *man*). On dit qu'une pièce de terre est *mannée*, quand elle est infestée de mans, et qu'une plante est *mannée*, quand elle est attaquée par ces odieux insectes, qui rongent ses racines et la font périr misérablement.

Manné se prononce, bien entendu, *manné* et quelquefois *mandé*. — (V. plus haut ce que j'ai dit de la prononciation normande des *m* et *n* redoublés. — Ne pas confondre *manné* avec *hanné*, mot d'origine toute différente, qui exprime aussi un état maladif des végétaux.

MANNEQUIN. — Grand panier à anses pour transporter le linge.

Mannequin, figure d'homme à jointures mobiles dont les peintres font usage dans leurs ateliers, est à peine une altération du mot allemand *mannken*, petit homme; mais la même expression, désignant une espèce de panier, doit venir de *manne* (V. ce mot), que le français a emprunté aussi aux langues germaniques [1].

MANOURY (Nom propre), pour *mal nourri* certainement. — On voit figurer dans de vieux textes cités par M. Le Prévost (Pouillés de Lisieux), une famille seigneuriale désignée au XIV[e] siècle sous le nom de *malnouri*, et au XVI[e] sous celui de *manourry*.

Ce nom assez répandu en Normandie a dû vouloir dire quelquefois maigre, chétif (nourrir étant pris alors dans le sens actuel *nutrire*). — Mais je crois que *manourry* ou *mal nourri* signifiait plus souvent *mal élevé*, car autrefois nourrir se disait pour *élever*, et s'appliquait à l'éducation intellectuelle et morale aussi bien qu'à l'éducation physique. Ainsi, M[me] Henriette d'Angleterre disait de sa fille, peu de temps avant de mourir :

« C'est un enfant incapable de sentir là-
« dessus ce qu'elle doit et *nourrie* présente-
« ment à me haïr. »
(*Lettre à l'abbé de Cosnac*, 26 juin 1670.)

On lit aussi dans les mémoires de Richelieu, à propos du duc de Buckingham :

« C'était un homme... sans vertu et sans étude, mal né et plus *mal nourri*. »
(Cit. de M. Guizot, *Revue des deux mondes*.)

(V. *norturiau*.)

MANQUÉ DE VEAU. — Une vache *manquée de veau* est celle qu'on a fait couvrir et qui n'a pas été fécondée.

[1] En anglo-saxon *mand*, en anglais *maund* (Chevallet.)
On sait que la finale *ken*, dont nous avons fait *quin*, indique toujours, en allemand, un diminutif. Le sens littéral de *mannequin* est donc *petit panier*; mais à Pont-Audemer, cela n'est pas, ou n'est plus exact; le *mannequin* est au contraire un panier de plus grande dimension que la *manne*.

MANQUET pour **MANCHOT**. — Un peu plus rapproché que le mot français du latin *mancus.*

MÂQUAILLE pour **MANGEAILLE**. — (V. *mâquer.*)

MÂQUER pour **MÂCHER**. — Manger. EXEMPLE : « Les berbiottes se sont mises à l'ombre; elles ne *mâquent* plus. » — « Ces gens-là n'aiment qu'à *mâquer* [1]. » — Ce verbe ne répond pas du tout pour le sens, au mot *mâcher* du français actuel dont l'équivalent normand est *moudre*.

« Tu *mâquerois* du fourmage moisi. »
(*Muse normande* de L. Petit, 1658. — *Lettre à Toinette*.)

Voici d'autres citations, d'où il résulte que *mâcher* se disait aussi quelquefois en vieux français pour *manger :*

« Qui me feist *mascher* ces groiseilles
« Fors Catherine de Vausselles ? »
(*Villon*, ballades.)

« Je sçay une grande dame qui a cette « opinion que c'est une contenance désa- « gréable de *mascher*. »
(*Montaigne*, liv. III, chap. v.)

MÂQUEUX pour **MANGEUR**.— EXEMPLE : « C'est un *mâqueux* de bien; il *mâquera* jusqu'à sa dernière chemise. »

Mâqueux de pois : surnom donné aux habitants de Pont-Audemer par ceux du faubourg Saint-Aignan. — (V. Appendice, n° 7.)

MÂQUILLONNER. — Manger lentement et sans beaucoup d'appétit. — (V. *mâquer.*)

MARAIQUAIS pour **MARAICHAIS**. — On appelle ainsi les habitants des villages qui touchent au Marais-Vernier et en comprennent une partie dans leur territoire; mais plus particulièrement ceux de la commune du même nom, dont la plupart s'occupent de la culture des légumes. — Les jardins légumiers ou *courtils* qu'on a su créer avec beaucoup d'habileté sur la lisière du Marais-Vernier, sont remarquables par la beauté (sinon par la bonne qualité) de leurs produits. — (V. *courtil.*)

Maraiquerie : nom d'une partie de la grande rue de Pont-Audemer, ainsi appelée parce qu'elle sert de marché aux légumes [2].

[1] Comme dans ce dernier exemple, *mâquer* signifie souvent quelque chose de plus que manger en français : se régaler, faire bombance. On me disait un jour de certain parasite qui faisait chez un dissipateur de très bons repas : « Il était là qui *mâquait*. »

[2] Il est assez singulier qu'à Pont-Audemer, comme à Paris, le nom de *maraîcher* soit devenu synonyme de cultivateur et marchand de légumes. On sait que les terrains les plus bas, autour de Paris (c'étaient autrefois de véritables marais) ont été de tout temps consacrés à cette culture, et qu'à mesure que les jardiniers ou maraîchers ont été chassés de ces terrains par les progrès de la ville, les jardins transportés ailleurs ont continué de s'appeler des *marais*.

MARCHANDER, MARCHANTER (Verbe neutre). — Tâtonner, au propre et au figuré. — Faire plusieurs essais avant de prendre un parti.

MARCHANDISE. — Se dit des matériaux de toute espèce, de tout ce qu'on met en œuvre, quand même il s'agit d'objets non achetés, ou qui ne sont pas même habituellement dans le commerce. Ainsi des maçons, travaillant à la journée, appellent *marchandise* le mortier qu'on leur fait faire, le bout de mur qu'ils contruisent, etc., un ouvrier, me parlant un jour des troënes qu'il prenait dans le parc pour les planter en haie, me dit : « Je n'ai pas encore là assez de *marchandise*, il faut que j'en arrache d'autre. »

MARCHANT (Adjectif). — Favorable à la marche. EXEMPLE : « J'ai des souliers bien *marchants*. » — « Voilà un pavé qui n'est pas *marchant*. »

MARCHER (Verbe actif). — 1° Parcourir. EXEMPLE : « J'ai *marché* toute la ville. »

« Après avoir vu, *marché* et examiné le terrain. »
(Extrait d'un procès-verbal d'expertise, 1787.)

2° Piétiner, fouler. EXEMPLE : « Toute mon aire de pois a été *marchée*. »

MARCHEZ ! (interjectif). — Prononcez *marchais*, ou plutôt *marcha-ais !*

On dit tantôt *allez marchez !* comme les bas-normands, tantôt *allez !* tout court, comme les parisiens; le plus souvent on dit *marchez !* C'est une interjection très employée à Pont-Audemer, et destinée ordinairement à appuyer ce qu'on vient de dire. Les marchands sont ceux qui en font le plus grand usage : « Je ne suis pas gêné de ma marchandise, *marchais !* » ou bien « vous serez content, *marchais !* » Quelquefois ce mot, après un silence, indique que le marché est conclu.

MARCI pour **MERCI**, de même **REMARCIER** pour **REMERCIER**.

MARCOU. — Matou; chat mâle.

« Les gros *marcoux* s'entreregardent. »
(Scarron, *Virgile travesti*.)

Marcou et *matou* viennent tous deux de *mas*, maris et de *catus* ou *cattus* qui voulait dire chat en bas-latin.

MARCURE pour **MERCURE** évidemment. C'est le nom que les paysans donnent à la *mercuriale* ou foirole ; ils en connaissent les propriétés laxatives.

MARÉE DE LAIT (et quelquefois, par corruption, *marie* de lait) ; ce qu'on tire de lait à une vache, chaque fois qu'on la trait.

Cette expression, usitée surtout dans la partie de l'arrondissement qui avoisine la Seine, ne paraît pas avoir pénétré très loin dans les terres. Il est naturel d'y voir une de ces figures que les populations maritimes tirent volontiers du spectacle qu'elles ont sous les yeux.

Est-ce par extension de ce même sens qu'une mère dit à son petit enfant, dans une circonstance facile à deviner : « V'là une belle *marée !* » — Ou bien *marée* n'est-il ici que l'équivalent de mare ? — (V. *harée* de lait.)

MARGEOLE, MARGEULE. — Caroncule qui pend sous le bec des poules, des dindons et de plusieurs autres gallinacées.

Margoulette (de *gula* probablement) signifie *mâchoire,* dans la plupart des patois du Nord, et quelquefois, par extension, *bouche, gorge.* Le mot *margeole,* qui désigne une sorte d'appendice de la mâchoire inférieure, est sans doute un mot de la même famille.

MARGRIETTE, MARGUILLETTE pour **MARGUERITE** (fleur) ou **PAQUERETTE.** — Ce nom se donne aussi à d'autres fleurs composées qui ont de la ressemblance avec la pâquerette.

MARIANNE et plus souvent **MARIENNE, MÉRIENNE** (comme en patois berrichon). — Corruption de *méridienne.* EXEMPLE : « Le berger fait sa *marianne.* » (Il dort après son dîner.)

Mais l'emploi le plus curieux de ce mot est l'application qu'on en fait aux travaux de la fenaison ; on appelle *marianne,* en effet, l'exposition au *soleil de midi,* de l'herbe étendue sur le pré, ou plus généralement son exposition au soleil pendant quelques heures jusqu'à ce que l'effet voulu soit produit. Ainsi l'on dira : « pour que l'herbe soit bien fenée, il faut deux ou trois *mariannes.* »

« *Bailler une marianne* » c'est retourner l'herbe, déjà en partie fanée, et la faire sécher de nouveau.

MARIANNER. — Faire la sieste (V. l'art. précédent) ; se dit du berger et plus souvent des moutons.

MARICHAL, MARICHA. — Maréchal ferrant (comme en patois picard). — Le mot *marichal* figure sur une enseigne aux portes mêmes de la ville.

A Bernay, pour rendre le mot plus ronflant, on dit *maréchar* ou *marichar* (M. Aug. Le Prévost) [1].

MARIER pour **SE MARIER.** — Cet idiotisme échappe à beaucoup de personnes dans le meilleur monde. EXEMPLE : « Mlle A *ne marie* que samedi. » — « Mlle B *a marié* trois fois. »

Se marier de... et surtout *être marié de*... autres idiotismes très répandus, mais ceux-ci sont à l'usage du peuple. Voici des phrases bien normandes :

« *De* qui que Durand est marié ? » — « Il est marié *de* la fille du gris. » — « Vraiment, il *s'en* est marié ! »

MARIE-SYLVIE. — Surnom méprisant. — Aussi le prénom de Sylvie est-il dans un grand discrédit ; on m'a cité une carmélite à qui il avait été donné à Paris comme nom de religion et qui, étant venue à Pont-Audemer, l'avait fait changer.

Je trouve dans le glossaire de L. Dubois les surnoms de *Marie-Souillon* et de *Marie-Torchon* et aussi celui de *Marie-Surelle* (femme acariâtre). *Marie-Graillon* figure dans le dictionnaire de Trévoux. — Dans tout cela, c'est l'épithète additionnelle qui constitue l'injure, et si le prénom *Marie* s'y trouve accolé, c'est uniquement, je crois, parce qu'il n'y en a pas de plus commun. *Jean* a le même privilège, par la même raison sans doute, pour les noms d'hommes [2].

Ainsi, dans *Marie-Sylvie,* c'est bien Sylvie qui est le nom réprouvé. Il y a eu sans doute quelque personne peu honorable et trop connue qui s'appelait ainsi, et peut-être serait-il possible de retrouver sa trace au moyen de cette espèce d'invective que les femmes du peuple se jettent à la tête :

« Tiens ! c'te *Marie-Sylvie* du Bos-Bénard, la marraine à not' cat ! »

[1] On considère le mot *maréchal* comme formé de deux vieux mots germaniques dont l'un (*scale*) signifiait serviteur, *préposé* ; et l'autre (*mar*) voulait dire *cheval.* On trouve encore quelques traces de ce dernier mot dans plusieurs idiomes germaniques, notamment en anglais, où *mare* se dit encore pour jument (Chevallet.)

En celto-breton un mot presque identique *maréh* signifie également cheval. EXEMPLE : *penmaréh,* tête de cheval.

[2] « Jean ! que dire sur Jean ? c'est un terrible nom
« Que jamais n'accompagne une épithète honnête,
« Jean des Vignes ? Jean Logne ?... trouvez bon
« Qu'en si beau chemin, je m'arrête. »
(*Madame Deshoulières,* citée par Trévoux.)

MARINGOUIN. — Cousin (insecte).

Le mot *maringouin* n'est aujourd'hui, en bon français, que le nom d'un insecte d'Amérique dont les piqûres sont insupportables. Mais je serais tenté de croire qu'il a eu autrefois la signification que lui donnent les normands; il est peu probable que ceux-ci aient emprunté aux récits des voyageurs le nom d'un insecte aussi commun chez eux.

Maringouin serait-il une corruption de *malin groin*, museau malfaisant?

MARLE (substantif masculin). — Marne. — (V. *malle*.)

MAROTE pour **MARIE**. — Prénom de femme extrêmement répandu à Pont-Audemer et aux environs.

« J'ai la marotte
« D'aimer *Marote*...
« Je préfère ses airs
« Aux graves mines
« De nos Robines, etc. »
(*Chanson de Collé*.)

MARQUE. — C'est l'unité dont les charpentiers se servent, soit pour évaluer sur pied le cube *utile* des arbres qu'ils se proposent d'abattre, soit pour mesurer les ouvrages qu'ils ont exécutés; à la campagne surtout, on persiste à préférer la *cheville* (V. ce mot) et la *marque* aux mesures officielles.

La marque est composée de 300 *chevilles* et vaut à peu près un quatorzième de mètre cube (0^m 72). ou un treizième (0^m 77) selon qu'on prend pour base du calcul le pied de Roi ou le pied métrique. C'est ce dernier mode qui a prévalu, et l'on compte généralement 13 *marques* pour un mètre cube.

MARQUE (BOIS DE). — On appelle ainsi, par opposition *à bois de corde*, les arbres ou pièces de bois destinés à être employés pour les constructions. — (V. *marque*.)

MARQUÉ (PAPIER) pour **PAPIER TIMBRÉ.** — Cette expression, qui ne s'emploie guère à Paris a cours dans une grande partie de la France.

MARRAGUER. — (Communes du littoral). Blesser, endommager : ce mot a été dit devant moi à propos d'un arbre dont on coupait de grosses branches à tort et à travers. Je ne suis pas sûr de l'avoir bien saisi. Il aurait une analogie remarquable avec le verbe beaucoup plus usité *marrubler* (V. ci-après) et viendrait comme lui de *marre*, pioche.

MARRIR (SE). — J'ai entendu dire quelquefois à Saint-Paul : « Le temps se *marrit* » pour « le ciel se couvre, le temps se gâte. » — C'était à propos de nuages qui avaient tout à coup voilé le soleil et qui présageaient un orage. — Cette locution est, je crois, un souvenir du vieux verbe français *marrir*, qui se disait beaucoup autrefois pour affliger, chagriner, maltraiter : en bas-latin, *marrire* (Roquefort). — (V. *marrubler*.)

MARRON pour **MARRONNIER** (Saint-Pierre-du-Val près Conteville.) — (V. *geniévre*.)

MARRUBLE (Substantif). — (Berville-sur-Mer) *marrube* (*marrubium album*), plante assez commune dans cette localité, rare à Pont-Audemer.

MARRUBLE (Adjectif). — (Berville-sur-Mer). — J'ai entendu quelquefois qualifier de *marrubles* des bûches mal faites et qui se rangeaient mal comme si on les eût marrublées et bosselées. — (V. le mot suivant.)

MARRUBLER. — Fatiguer, meurtrir par des mouvements brusques, par un traitement brutal. Se dit des personnes, mais plus souvent des choses. On *marruble* des fruits en les transportant sans précaution ; une nourrice brutale *marruble* son nourrisson.

Du vieux français *marre*, houe, pioche, en latin *marra*, en bas-breton *marr*. C'est peut-être au langage des Gaulois que les Romains ont emprunté ce mot, qui n'appartient pas à la haute latinité. — *Marre* se dit encore dans le même sens en Auvergne, en Berry, etc.

Il y avait aussi en vieux français le verbe *marrer*, qui se retrouve dans les patois du centre avec les significations piocher, fouler, presser en meurtrissant. — (V. le *Glossaire* du c[te] Jaubert art. *marrer* et *mârer*.)

Le verbe normand *marrubler*, a précisément ces deux derniers sens. On peut, je crois, le regarder comme une corruption de *marre-ouvrer, marrâ operari*. *Marrubler* des objets qu'on devrait ménager, c'est les traiter brutalement, de la même manière qu'un terrain qu'on bouleverserait à coups de *marre*.

Notre vieux mot *marri* et le verbe bas-latin *marrire* (maltraiter, tourmenter) qu'on fait venir de *mœrere*, ne sont-ils pas plutôt des dérivés de *marre* ou *marra?* *Maraud* et *maroufle* doivent avoir encore la même origine, (rustres qui ne sont bons qu'à manier la *pioche*).

MARS (MOIS DE). — A Paris, on fait toujours sonner l'*s* final ; nos normands au contraire disent toujours « le mois de *mâr*. »

MARTE, MATRE pour **MARTRE.** — Du latin *martes*.

On considère dans nos campagnes la *marte* comme la femelle du pitois (putois) ; c'est un préjugé populaire qui n'est fondé sur aucune observation. — Je soupçonne que la *marte* de Pont-Audemer est la fouine des environs de Paris, car le mot *fouine* est inconnu de nos paysans, et la vraie *martre* appartient surtout aux contrées septentrionales.

MARTIÈRE ou **MARCTIÈRE.** — Endroit où l'on jette le *marc* des pommes après le pressurage ; il est toujours très-voisin du pressoir.

MARTIN-FÉREUX. — (V. à la lettre *F*.)

MASSE DE FOSSÉ. — Banquette ou partie saillante de la clôture qu'on appelle communément *fossé*. — (V. ce mot.)

MASSON, LEMASSON. — Noms propres usités en Normandie, comme dans tout le nord de la France.

Masson est l'ancienne orthographe du mot maçon, laquelle est conforme à son étymologie évidente *massa*.

« Ces maistres icy, non seulement n'a-
« mendent point ce qu'on leur commet,
« comme fait un charpentier et un *masson*,
« mais l'empirent et se font payer de l'avoir
« empiré. »

(Montaigne, *Essais*, liv. I.)

Je ne sais ni à quelle époque, ni pourquoi l'on s'est avisé d'écrire *maçon* pour *masson*. Ce qui prouve le peu d'ancienneté de cette transformation, c'est que la nouvelle orthographe ne se montre dans aucun nom propre.

MASURE. — On appelle ainsi les *cours* (V. ce mot) où il existe un bâtiment d'habitation. Presque tous les petits propriétaires campagnards, tous les fermiers demeurent dans une *masure*. *Masure* (ou *cour-masure*), est le mot employé par tout le monde, celui qui figure dans les baux, dans les actes de vente, etc. EXEMPLES : « Voilà une *masure* bien plantée ! » — « Il habite la plus belle *masure* du pays. » — « Item, une *masure* en bon état, avec plusieurs bâtiments tout neufs. »

« On vit le père Rouault qui s'essayait à
« marcher seul dans sa *masure*. »

(G. Flaubert, *Mme Bovary*, tome I, 25).

Ce mot est dérivé, comme *maison*, du latin *manere*, demeurer ; il en vient par l'intermédiaire du latin *mansura*, que la basse latinité a transformé souvent en *masura* :

« *Mansuram* quæ est versùs Bellum-
« Montem, quæ scilicet *masura* clausum
« Elemosinæ appellatur. » (Acte de 1211, cité par A. Le Prévost, art. Barquet.)

Dans le passage suivant, tiré d'une charte de Henri II, il s'agit d'une *masure* urbaine, ce qui mérite d'être noté :

« Concedo eis... in Rotomago *masuram*
« Stephani, cementarii. » (M. Le Prévost, art. le Bec.)

Le mot *masure* est un de ceux qui font en Normandie l'étonnement des étrangers, parce que le français actuel a lui-même conservé cette expression en lui donnant un tout autre sens que le sens primitif ; mais c'est le français qui a tort.

Rabelais dit (liv. IV, 62) que le sureau domestique « provient autour des chezeaulx et *masures*. » — Dans ce passage *masure* signifie certainement habitation. C'est de *masure* pris en bonne part que doit venir le nom propre *Desmasures*, assez répandu en Normandie et ailleurs.

MATAINES pour **MATINES.** — Livres d'heures. C'est la partie prise pour le tout. « Av'ous des *mataines* à me prêter ? » — On emploie souvent ce mot au singulier, ce qui le déguise encore davantage. EXEMPLE : « J'ai perdu ma *mataine*. »

MÂTER. — Dresser, mettre debout quelque chose d'allongé. EXEMPLE : « L'échelle est longue, faut être deux pour la *mâter*. » Mot tiré peut-être du vocabulaire des marins, comme tant d'autres du patois pont-Audemérien.

Je lis dans un auteur normand.

« Le terre-neuve, *mâté* sur ses pieds de
« derrière, etc. »

(Oct. Feuillet, *Roman d'un jeune homme pauvre*.)

MATÉRAUX, MATRIAUX pour **MATÉRIAUX.** — Idem en patois berrichon.

MATHIEU-SALÉ pour **MATHUSALEM.** — « Elle est *vieuille* comme *Mathieu-Salé*.

MATIÈRE pour **MAÇONNERIE.** — Comme qui dirait *matériaux* par excellence : « un bâtiment, un mur construits en *matière* » par opposition à construction en bois ou en bauge. Cela se dit généralement et s'écrit même en style de notaire et d'huissier.

Ce n'est rien moins qu'un latinisme, car en latin *materia* ou *materies* se disait au contraire pour *bois de charpente*. *Ma-*

teriare se trouve dans Vitruve pour « construire en charpente. »

MÂTIFAU, MÂTIFÂ.—Espèce de mortier composé d'argile, de chaux, et de *bourre* (la bourre provient du râclage des peaux d'animaux). Ce mortier n'a eu nulle part plus de faveur que dans l'arrondissement de Pont-Audemer, où l'industrie locale fournit la bourre en abondance. On s'en sert pour faire, dans les intérieurs seulement, d'excellents revêtements préférables aux plâtrages, mais qui tendent néanmoins à tomber en désuétude, à mesure que les ouvriers du pays prennent une plus grande habitude du plâtre. Celui-ci exige beaucoup moins de main-d'œuvre, sèche plus vite, et n'a pas comme le *mâtifau*, l'inconvénient de sentir mauvais quand il est nouveau.

On adoucit quelquefois la prononciation en disant du *mâtivâ*.

MÂTIFAUDER. — Faire des revêtements en *matifâ*.

MATIN (À CE) pour **CE MATIN.** — Usité aux environs de Paris.

« Marquet lui dit : vrayment tu es bien
« *acresté* (fier, huppé) *à ce matin.* »
(*Gargantua*, chap. XXV.)

À matin, forme plus abrégée de la même locution, usitée à Bernay. On la trouve dans Molière :

« C'est donc le coup de vent d'*à matin*
« qui les avoit renversés dans la mar ? »
(*Festin de Pierre*, acte II, sc. Ire)

MATIN (DU). — De bonne heure, de bon matin. Se dit aussi à Paris; langage populaire. C'est du vieux français : on trouve encore dans *Tartufe*, acte V, sc. IV).

« Mais demain *du matin*, il vous faut être habile
« A vuider de céans jusqu'au moindre ustensile. »

MATINES. — Livres d'heures. — (V. *mataines*, forme corrompue du même mot.)

MATOIS. — Pomme à cidre. C'est l'une des espèces les plus estimées. Ce nom vient peut-être du mot celto-breton *mat*, qui veut dire *bon* (Legonidec).

MATTAINES. — Tripes; celles qui sont formées d'intestins où il y a du *feuilleté*.

On peut choisir entre les deux étymologies indiquées à l'article *mattes*, et qui étant un peu vagues, conviennent encore ici.

MATTES (DES). — Du lait caillé. Très estimées comme nourriture rafraîchissante. Ce régal des normands, porte différents noms. *Mattes* (mot familier aux rouennais) est plus usité ici à la ville qu'à la campagne ; à Saint-Paul et à Campigny, on dit surtout du *lait sûr* ; à Bernay, du *gros lait* (M. Aug. Le Prévost) ; dans le bocage normand (Calvados), du *lait truté*.

Matte est de l'allemand tout pur ; le même mot signifie également dans cette langue du lait caillé. En vieux français on disait *matton* ou *maton*.

« Le lait, le *maton* et la craime
« Redoubte qui santé aime. »
(Eustache Deschamps ; citation empruntée à M. Duméril.)

Matte et *matton* sont dérivés d'un vieux mot germanique qui voulait dire *aliment, nourriture* et qui s'est maintenu dans les langues scandinaves avec la même signification. M. de Chevallet fait remarquer (tome I, p. 573 qu'en français *viande*, avant de prendre le sens restreint qu'il a aujourd'hui, se disait pour *vivres* en général[1].

MATTONS ou MATONS. — Ancienne forme du mot précédent, conservée dans les patois messin et picard. Elle n'est employée à Pont-Audemer, que pour indiquer un certain état du ciel qui a quelque chose de l'apparence des *mattes* à moitié prises.

MAUBERT. — Nom propre. C'est, selon Roquefort, le même nom qu'*Albert*. Dans les ouvrages sur le *Vieux Paris*, on explique le nom de la place *Maubert* en disant que c'est une corruption de *maître Albert* et un souvenir d'Albert le Grand qui a donné des leçons dans ce quartier de la capitale.

Quoi qu'il en soit, on retrouve ce mot en Normandie dans les noms d'hommes et de lieux. *Camembert* près Vimoutiers, fameux par ses fromages, paraît être une syncope de *champ de Maubert* (*campus Mauberti*); et Pont-Audemer a, comme Paris, sa place *Maubert*.

MAUTURE. — Mal physique, et surtout *plaie*. « Cette femme a sur le corps bien des *mautures*[2].

MAUVAIS À... — « Le temps n'est pas *mauvais* à la pluie. » Ellipse très usitée;

[1] En bas-breton, *mat* signifie bon. On aurait donc pu, au besoin, proposer pour *mattes* une étymologie gauloise.

[2] Ce mot vient probablement de *malitas* (syncope de *malignitas*) qui a eu le même sens en basse et moyenne latinité.

traduisez : « n'est pas *mauvais jusqu'à* faire craindre la pluie. »

On dit aussi dans le même sens : « *méchant* à la pluie. »

MAUVE. — Mouette, oiseau de mer remarquable par la blancheur de son plumage et très commun à l'embouchure de la Seine, où il vole en grandes troupes et se repose souvent sur les bancs; en allemand *möwe* (*meuve*), en anglais *mew*. Le premier de ces noms germaniques est presque le mot normand; l'autre a peut-être donné naissance au mot français.

« Vois-tu comme la *mauve* à l'aile blanche et grise
« Se roule entre les eaux et la voûte des cieux,
« Tantôt se balançant au souffle de la brise,
« Tantôt précipitant son vol capricieux. »
(Poésies de M. Henri Gomont.)

MAUVIARD. — Oiseau chanteur, espèce de grive dont le vrai nom français est *mauvis*. Ce nom de mauvis ne figure jamais dans nos poésies modernes; jadis il en était tout autrement :

« ... Il entend et escoute
« Chanter les douls rossignolets,
« *Mauvis* et autres oysellets, »
(*Roman de la Rose.*)

Ne pas confondre *mauviard* avec *mauviette*. Ce dernier nom n'est pas normand; les parisiens désignent ainsi, un peu vaguement, les petits oiseaux bons à manger et surtout les alouettes grasses dont on fait des pâtés à Pithiviers et ailleurs.

MÉ pour **MER.** — *Vent de mé* est le nom généralement adopté pour les vents qui soufflent de la région de l'Ouest. — *Mer* se prononçait déjà de cette manière au XIIe siècle; car Wace écrit la *mée* (*Roman de Rou*, v. 381). — V. (*Pontiaudemé.*)

MÉCHANT À... — (V. *mauvais à...*)

MÉCREDI pour **MERCREDI.** — Telle est aussi, à Paris, la prononciation populaire.

« La plus saine opinion et le meilleur « usage, disait Vaugelas vers le milieu du XVIIe siècle, est non-seulement de pro- « noncer, mais d'écrire *mécredy* sans *r*. »

Cela est un peu changé aujourd'hui. A Paris, aucune personne, tant soit peu instruite, ne se permet d'écrire *mécredi*. Ceux qui prononcent bien, font sentir l'*r* à moitié, et ceux qui, par habitude ou par état, parlent avec quelque affectation l'articulent nettement.

MÉFI pour **MÉFIANCE.** — « Faut avoir du *méfi* de lui. » — On accole quelquefois à ce mot une épithète surabondante. Exemple : « J'en ai un mauvais *méfi*. »

Méfi se dit aussi pour mépris, absence de considération. — Ainsi les décorés de juillet n'ayant pas été bien placés lors du passage de l'empereur par Evreux, quelqu'un prétendit « qu'ils étaient en *méfi*, » voulant dire seulement qu'on ne se souciait pas beaucoup d'eux.

MÈGLE, MÈGUE. — Petit lait. — En bas-latin *mesga*. Les formes *mègle* et *mègue* se retrouvent dans les patois bas-normand et picard.

Il n'est pas douteux, d'après les renseignements donnés par Chevallet, que ce mot n'ait une origine celtique, car *meag* et *meug* signifient petit lait en écossais et en irlandais.

MÊLE ou **MELLE** pour **MERLE.** — On dit quelquefois *mêlesse*, pour femelle du merle.

« Orsignol, *melle* ne mauvis
« N'estoit si plaisans à entendre. »
(*Lai de l'Oiselet*, cité par Génin. Var., p. 28.)

MÊLE ou **MESLE** pour **NÈFLE** :

« Pevent prendre (les habitants de Beau- « mont-le-Roger) en arbres ou dehors, « pommes, poires, *melles*, etc. »
(*Coutumier des forêts de Normandie*, cité par M. L. Delisle, p. 379.)

La forme *mesle*, celle qui rappelle le mieux *mespilus*, est dans Rabelais :

« On l'appela l'année des grosses *mesles*. »
(*Pantagruel*, chap. I.)

Ce même mot *mêle*, dans quelques localités (Saint-Pierre-du-Val, Berville) s'applique à la fois aux nèfles et à l'arbre qui les produit. — (V. *mêlier*. — V. aussi *genièvre*.)

MÊLÉE (DE LA). — Mélange de paille et de foin qu'on donne aux bestiaux dans les étables à la fin de l'hiver.

MÈLER ou (beaucoup plus rarement) **MÂLER.** — Pourrir, s'échauffer, en parlant du bois. Exemple : « le bois de peuple *se mêle* quand on le laisse longtemps à l'air.

On trouve dans le glossaire de Roquefort *meiller*, avec la signification *amollir* (mollire). Je crois que notre mot normand n'est qu'une variante de cette expression.

D'un autre côté, quelques-uns font venir le verbe en question de *mêle*, nèfle; à cause du rapport qu'offre ce fruit, dans l'état d'altération qui le rend mangeable, avec le bois pourri ou ramolli. A l'appui de cette opinion, on pourrait remarquer

que les normands ont l'habitude d'appliquer à la décomposition du bois les expressions *blet*, *blèche*, *bléchir*, *côtir* qui en français ne s'appliquent qu'à celle des fruits. — (V. *côtir*). *Mêler* serait un nouvel exemple de cette similitude.

MÊLER. — Brouiller, bouleverser. Cicéron a dit : *miscere omnia* pour « mettre tout en confusion. »

Mêler ou *mesler* (du bas-latin *mesleare*, derivé non de *miscere* directement, mais d'un de ses composés, *miscellaneus* ou *miscellus*) avait en vieux français une signification plus large que dans le langage moderne; le patois normand offre encore quelques traces des anciennes applications de ce mot [1]. Ainsi, aux environs de Pont-Audemer, fouler l'herbe d'un pré, quand elle est déjà haute, c'est la *mêler*, et ce mot implique l'idée d'un dommage. — On dira aussi, pour exprimer que du blé, du seigle, sont versés de côté et d'autre par l'effet d'un orage : « Ce blé, ce seigle, sont tout *mêlés*. » — (V. *Sang-mêler*.)

MÉLÈZE. — Ce mot est féminin pour tous les jardiniers du pays « une *meléze*. »

MÊLIER et quelquefois **MÊLE** pour **NÉFLIER.** — Du latin *mespilus*.

> « Un *meslier* nouailleux ombrage le portail. »
> (Ronsard, *Eglogues*.)

> « Gilliat avait caché dans le bateau une branche de *mélier* sauvage. »
> (V. Hugo, *les Travailleurs de la Mer*, 1, 54.)

En béarnais *mesple*. — *Néflier* vient aussi de *mespilus*, comme *nappe* vient de *mappa* : *n* pour *m* (Ampère).

MÊLURE (pour la salade). — Assortiment de petites herbes; ce qu'on appelle à Paris *fourniture*.

MÊME CHOSE (LA). — De même, pareillement. **Exemple :** « Le temps est mauvais, mais j'irai *la même chose*. »

Cette locution, qui trahit une éducation très peu littéraire, est usitée dans une grande partie de la France.

MÉNAGER. — Faire son ménage; s'occuper de petits rangements. **Exemple :** « J'entends Marotte qui *ménage* en haut. »

MÉNAGIÈRE pour **MÉNAGÈRE.** — Vieille forme française (du bas-latin *mesnagium* ou *managium*, habitation.

MENDIENNE pour **MENDIANTE.**

MÉNESSIER, MANASSIER, MANESSIER, MÉNISSIER. — Formes diverses d'un même nom propre.

En parcourant le savant ouvrage de M. de Fréville sur le commerce de Rouen, on voit que ce nom était assez répandu en Normandie au moyen âge, et qu'il était porté alors à Rouen, à Fécamp, etc., par des personnes appartenant à différentes classes de la société. On le retrouve en Picardie, en Champagne et en Lorraine.

Il se rattache aux mots *magnie*, *meignie*, *mesnie* (*mansio*), très usités dans le français du moyen âge pour désigner collectivement les gens d'un personnage puissant ou riche, sa *maison* ce que les romains appelaient *familia*. A la tête de ces serviteurs était placé un intendant ou majordome qu'on désignait sous le nom de *mansionarius*; on donnait le même titre aux économes ou procureurs des communautés. — De là, non-seulement les noms propres qui font le sujet de cet article, mais encore une infinité d'autres; *Mesnier, Meinier, Meissonier, Missonnier, Misson, Mantion, Manson, Mesonan, Masuyer, Mazoier*, etc.

MENINES, MÉNINES. — Petites mains. — Diminutif enfantin, souvent employé par les mères et les nourrices : « Viens m'embrasser à deux *ménines*. »

MENT. — Comme (*sicut*), comment. Par exemple : « *ment* ça, ou *ment* cha » comme cela.

L. Dubois donne cette expression comme usitée à Lisieux et à Pont-Levêque, et on m'assure qu'elle l'est aussi dans l'arrondissement de Pont-Audemer (V. *le dict. Vasnier*); mais je n'ai jamais eu occasion de la recueillir moi-même.

L. Dubois considère ce mot comme venant par aphérèse de *c'ment* ou *quement* (V. ces mots), c'est très-possible. — A la vérité, *comme* (adverbe de comparaison) et *comment* ne s'emploient pas l'un pour

[1] Le mot *mêlée*, qui nous vient du moyen âge, ne réveille plus guère d'autre idée que la confusion qui résulte, dans un combat, du *mélange* des combattants. Mais autrefois, *meslée* (en bas-latin *mesleia*, *medleia*) signifiait brouillerie, altercation, et par suite batterie, action de guerre; dans ce dernier cas, ce n'était pas seulement un détail du combat, c'était le combat même. — (V. Roquefort et surtout Ducange, art. *mêler*.)

Notre mot composé *démêlé* a conservé une des significations que le mot simple a perdues.

Voici dans le *Roman de Rou*, *medlée* employé avec sa signification la plus large : le Roi

> « ... Sa terre a ses fils a donnée,
> « K'empres sa mort ne soit *medlée*. »
> (V. 1407 et 1408.)

(De peur qu'il n'y ait des querelles après sa mort.)

l'autre en bon français, mais ces deux mots n'en ont pas moins la même étymologie, *quomodò* ou *quemadmodùm*.

MENTE pour **MENSONGE**. — EXEMPLE : « Tout ça c'est des *mentes !* »

MENUET (adjectif). — Fluet, exigu; plus voisin que *menu* du latin *minutus*.

MENUISER (Verbe neutre). — Travailler minutieusement, faire de petites choses.

Amenuiser, avec le sens actif de *diminuer, amoindrir*, était français autrefois et se trouve encore dans le dictionnaire de l'Académie.

MENUISES. — Objets sans valeur. EXEMPLE : « Il n'y a plus au bûcher que des *menuises.* »

Ce mot est dans Brantôme (*Dames galantes,* disc. IV.)

MENUS GRAINS. — (V. *grains.*)

MÉRER. — (Du latin *miscere*) mélanger. — Terme de boulangerie et de cuisine.

Mérer du pain, c'est faire l'opération qui précède le pétrissage proprement dit, savoir : le mélange de la farine avec les ingrédients qui doivent s'y associer. — Une cuisinière qui veut faire un ragoût, une pâtisserie, commence également par *mérer*, c'est-à-dire par bien mélanger les éléments qu'il s'agit de combiner ensemble.

Mérer du beurre, c'est le pétrir en quelque sorte pour en faire sortir les parties liquides et le rendre aussi compacte que possible.

MÈRE (substantif féminin). — Espèce de peau glaireuse qui se forme au fond des tonneaux où l'on a laissé séjourner un reste de cidre, et qui donne pour longtemps un mauvais *goût* à la futaille.

Ce mot m'a un peu embarrassé. D'abord, fallait-il écrire de *l'amer* ou de *la mère ? amer* serait justifié par l'amertume que doit avoir ce résidu. — En écrivant *mère,* on peut hésiter encore entre bien des explications.

1° Roquefort donne *merc* (qui se prononce mer) comme variante de *marc* en vieux français.

2° La *mère,* telle que je l'ai définie est une substance membraneuse. Or, *mère* est synonyme de *membrane* dans les expressions *dure-mère, pie-mère* (en italien *pia madre*) qui sont les noms donnés par les anatomistes aux enveloppes du cerveau, et dans un mot berrichon assez remarquable que je trouve ainsi expliqué dans le glossaire du c^te^ Jaubert : « *Mère,* arrière-faix, enveloppe du fœtus. » EXEMPLE : « Cette vache a posé *la mère.* »

3° On appelle aussi *mère,* en Berry et en Nivernais, le résidu d'une barrique de vinaigre dont on se sert pour provoquer la fermentation acide d'un autre tonneau de vin. L'étymologie paraît être ici *mater* puisqu'il s'agit d'une sorte de génération. M. le Cte Jaubert trouve tout naturel qu'on ait donné le même nom, par assimilation, au résidu du cidre.

4° Enfin *mère* pourrait se rattacher comme variante à un mot dont l'origine est bien connue, *mègle* ou *mègne* (en patois picard *mègre*) et dont le sens à Pont-Audemer est *petit lait,* mais qui, dans d'autres parties de la Normandie, joint à cette signification celle de *dépôt glaireux du cidre* (L. Dubois et Travers.)

MÉRIENNE. — (V. *Marianne.*)

MERRAIN. — Ce mot signifie surtout, à Paris et dans les provinces du Centre « du bois de chêne débité pour la tonnellerie. »

A Pont-Audemer, les charpentiers appellent *merrain* des plateaux ou planches de chêne d'où l'on peut tirer des douves pour les tonneaux, mais qui servent aussi pour beaucoup d'autres ouvrages. Cette acception, qui comprend l'autre, est celle qu'indique le dictionnaire de l'Académie.

Autrefois on écrivait *merrien* et *mairrien* (en bas-latin *merennium*). — (V. le glossaire de Roquefort et les textes publiés par M. de Fréville dans son ouvrage sur le *Commerce de Rouen* [1]. Selon Roquefort, ces mots auraient signifié autrefois bois de charpente ou de construction en général; aussi les fait-il venir du mot latin *materia,* ou du bas-latin *materiamen,* qui avaient cette signification.

MÉSANGUE pour **MÉSANGE**.

MÉSIRETTE, MISERETTE pour **MUSARAIGNE**. — Ce petit animal, regardé comme dangereux pour les bestiaux, est par ce motif, l'objet d'une guerre acharnée.

[1] V. aussi le *Roman de Rou*. Les charpentiers qui accompagnaient Guillaume à Hastings.

« Ont des nés *mairrien* geté,
« A la terre l'ont trainé...,
« Les chevilles toutes dolées
« Orent en grans bariz portées, etc. »

Ainsi, d'après Wace, le normand Guillaume n'aurait pas suivi en tout l'exemple d'Agathocle; audacieux et avisé à la fois, il n'aurait pas brûlé ses vaisseaux; il se serait contenté de les démolir, en conservant avec soin les matériaux.

MÉSON pour **MAISON** (Bervillle-sur-Mer et communes voisines). — Cette prononciation était fort usitée au moyen-âge, car je trouve *méson* dans Wace qui était normand, et dans Rutebeuf qui était quasi parisien. EXEMPLE tiré de ce dernier poète :

« Or n'ai ne borde ne *meson.* »
(*Le Mariage de Rutebeuf.*)

L'Hôtel-Dieu de la ville de Vernon, se nommait à la fin du XIIIe siècle la *Meson-Dieu.*

MESURE (À LA) pour **À MESURE**. — On dit également *à la mesure que...* ou, en supprimant la préposition, *la mesure que...* EXEMPLE : « *la mesure qu'il* grandit, il devient plus malin. »

MÉTAIL. — Métal d'alliage. On entend surtout par là l'alliage de cuivre et d'étain; ainsi les gros sous provenant de la fonte des cloches se nomment à Pont-Audemer *sous de métail.*

Cette définition du mot *métail* se trouve dans plusieurs dictionnaires, et V. Hugo l'a adoptée dans son ouvrage sur le *Rhin.* « Le *métal,* dit-il, est la substance métallique pure, l'argent est un métal; le *métail* est la substance métallique composée, le bronze est un *métail.* » — M. Génin (*Var. de la langue fr.*, p. 322.) se moque de lui à cette occasion. Je crois qu'en effet *métal* et *métail* n'ont été *le plus souvent,* en vieux français, que deux formes d'un seul et même mot. Dans le passage suivant du poète Régnier, par exemple :

« Et fust-il de *métail,* ou de bronze ou de roc.
« Il n'est moine ni sainct qui n'en quittâst le froc. »

Métail n'a pas d'autre sens que celui de métal. — (V. *cristail.*)

MÉTIER. — Besoin. — *Métier* n'a cette signification que dans les locutions suivantes, beaucoup plus usitées autrefois qu'aujourd'hui : « *Avoir métier de...* » — « *Il y a métier de...* » EXEMPLES : « *Il y a bon métier* que ce temps-là finisse. » — « J'espère avoir plus de pommes que l'an passé; *j'en ai bon métier.* »

Dans le *Roman de Rou*, Charles le Simple dit à ses barons :

« Aidier me debvez, quer jo *en ai grant mestier* [1]. »
(V. 1834.)

La formule *se mestier est* (si besoin est), est répétée fréquemment dans les chartes et autres vieux textes cités par MM. Aug. Le Prévost, Ern. de Fréville, et Léop. Delisle. — La même locution est aussi dans Joinville et dans *Saint François de Sales,* d'où j'extrais le passage suivant :

« Saint-Jean lui dict : pourquoy ne portes-« tu pas ton arc toujours tendu ?— De peur, « répond le chasseur, qu'il ne perde de la « force de s'estendre *quand il en sera mes-« tier.* »
(*Philothée,* 3e partie. chap. XXXI.)

En espagnol, *il faut, il est nécessaire,* ne s'exprime pas autrement que par « *es menester* » littéralement, il est affaire ou besoin. En italien, on dit aussi, pour *il faut* « *fa da mestiere.* »

Tous ces mots *métier* ou *mestier, menester, mestiere,* viennent du latin *ministerium;* par quelle suite d'idées est-on arrivé au sens qu'ils représentent ?

La signification propre de *ministerium* était « tout travail fait pour aider quelqu'un. » De là les sens variés du mot français *ministère;* mais dans l'antiquité même, *ministerium* avait fini par vouloir dire *charge, office en général;* de là à *métier* (exercice d'une industrie, besogne) il n'y avait pas loin. Or le privilège le plus saillant des heureux de ce monde est de pouvoir vivre sans rien faire; par suite on s'est habitué à établir une liaison intime entre l'idée d'*affaire* ou de *travail,* et celle de *besoin* et à leur donner une même expression : *mestier, mestiere, menester.*

C'est à cette liaison d'idées si naturelle, si populaire, qu'il faut rapporter aussi les expressions latines *opus est, oportet,* où l'idée de travail est également associée à celle de besoin ou nécessité; c'est de là encore que vient la similitude de nos mots français *besogne* et *besoin,* qui, avec des sens différents, ne sont pourtant que des formes à peine distinctes d'un même mot. — (V. pour l'origine germanique de ce mot, l'ouvrage de Chevallet, tome I, p. 346, d'où j'ai tiré une partie des rapprochements qui précèdent.)

Voici des vers d'un de nos vieux poèmes, les *Actes des apôtres* : ils sont très bons à citer ici :

« Ilz (les apôtres) ont délaissé leur *mestier*
« Dont ilz ne avoient pas *mestier.* »

METTRE. — Passé défini « *je mettis* ; » imparfait du subjonctif « *que je mettisse.*» Ces formes sont plus régulières que celles qui ont prévalu.

Mettre bas : abattre.

Mettre sur... : renchérir, dans le sens actif. EXEMPLE : « Combien *a-t-on mis* sur le pain mercredi dernier à la ville ? —

[1] *Mestier,* dans le poème de Wace, est souvent employé de cette manière, mais j'y ai trouvé aussi, pour le même mot, un exemple de la signification moderne.

R. On *a mis* trois sous. » C'est-à-dire le pain a été augmenté de trois sous.

MEULER pour **MEUGLER**. — (Mot enregistré par l'académie, quoique *mugir* ait prévalu).

MEULES. — Dents molaires. Cette expression est dans Rabelais :

« Les pélérins, ainsi dévorés se tirèrent hors
« les *meules* de ses dents le mieux que faire
« peurent. »

(*Gargantua.*)

MEUILLER pour **MOUILLER**.

MEURDRIR pour **MEURTRIR**. — En anglais *murder*.

Meurdrir est une vieille forme qu'on trouve dans Marot, dans Rabelais et plus tard encore dans Et. Pasquier. Voici le substantif *meurdrier* dans Ronsard.

« Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas ;
« Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoute à force
« Des nymphes qui vivoient dessous la dure écorce,
« Sacrilège *meurdrier* !... »

Remarquons d'abord que *meurdrir*, *muldrir* et *meurtrir* employés concurremment jusqu'à la fin du XVIe siècle, voulaient dire *tuer*, *faire mourir* et n'avaient point le sens adouci qu'on a donné depuis au seul de ces verbes qui ait survécu, sans se soucier de le mettre d'accord avec celui des substantifs correspondants : *meurtre* et *meurtrier*.

L'origine de tous ces mots est germanique. La forme *meurdrir* est la plus correcte, car le mot primitif est le vieux mot saxon *mord*, meurtre, d'où l'on avait fait en bas-latin *mordrum* et *murdrum* ainsi que le verbe *murdrare* (Ducange).

MIANNER pour **MIAULER** (on prononce **MIAN-NER**. — La première syllabe est longue et nasale.

« Coucher où les chats *miannent* », c'est coucher au grenier.

MI-CARÊME. — C'est le 1er avril des habitants de Pont-Audemer ; l'époque où l'on se joue des petits tours.

C'est aussi à la *mi-carême* que des bonbons ou d'autres petits cadeaux tombent du ciel dans les cheminées au profit des enfants qui ont été sages. Ceux-ci se représentent la *mi-carême* sous la figure d'une bonne femme qui court, montée sur un âne, au-dessus des toits.

MICHE. — Pain ou galette d'une espèce particulière que l'on prépare avec du lait et un peu de beurre pour les petits repas des moissonneurs.

Miche en vieux français signifiait *pain de petite dimension*. C'est à peu près la définition de l'Académie, elle s'accorde avec l'étymologie probable de ce mot, *mica*, petit morceau. — (V. *miet*.)

Miche était jadis une expression très-employée et avait fini par devenir synonyme de *subsistance* en général, comme l'est souvent le mot *pain* dans le langage actuel :

« ... Il étoit peu de gens
« Qui ne lui donnâssent la *miche*. »

(La Fontaine, *les Oies de frère Philippe.*)

De là, le verbe *se remicher* (regagner ce qu'on a perdu), qui fait partie à Paris, de l'argot des écoliers.

MIES. — Petits morceaux, menus fragments. — (V. *miet* qui est beaucoup plus usité dans le même sens.

MIET. — 1° (Substantif) : petit morceau ; se dit de tous les fragments d'objets très divisés. Voici une variante normande d'un proverbe connu : « A chacun son *miet*. » (A chacun son lot, littéralement à chacun sa petite part) ;

2° (Adjectif) : très-petit, très-menu. EXEMPLE : « La ravine (sable) est un peu grosse, mais on mettra du plus *miet* par-dessus ; »

3° (Adverbe) : un petit peu (*paululùm*), un rien. EXEMPLE : « Je n'ai plus qu'un *miet* d'argent. »

Miet à miet : peu à peu.

S'en aller en miet, se dit pour aller en diminuant, en se rapetissant, comme un objet de forme conique par exemple.

Du latin *mica*, petit morceau, grain, paillette ; ce mot peu employé par les auteurs de la bonne latinité, paraît l'avoir été beaucoup à l'époque de la décadence et s'être appliqué à des objets fort divers, mais tous de petite dimension ; sans parler du *mica* des géologues, c'est là qu'il faut chercher l'origine des mots *mie*, *miette* et *miche*.

MIGNON. — Apprivoisé, caressant : comme dans La Fontaine :

« Comment, disait-il en son âme,
« Ce chien parce qu'il est *mignon*,
« Ira de pair à compagnon
« Avec monsieur, avec madame ! »

(*L'Ane et le petit Chien.*)

J.-J. Rousseau a employé le même mot dans un autre sens qui est celui du français actuel et qui rappelle mieux son étymologie (*minutus*).

« Elle était à la fois très-*mignonne* et très-

« formée, ce qui est pour les filles le plus « beau moment. »

(*Confessions*, liv. IV.)

MIGNONNER. — Traiter avec douceur, caresser un être timide qu'on veut apprivoiser. — (V. *amignonner*, qui se dit plus souvent.)

MIGOT (DU). — Objets de choix que l'on conserve avec un soin particulier : se dit surtout des fruits. Ainsi des poires de *migot*, sont des poires de dessert que l'on garde pour l'arrière-saison. — « Faire son *migot*, c'est faire sa provision [1]. »

Migoter ou *mijoter* est le verbe correspondant. La première forme, *migoter*, est normande; l'autre *mijoter*, est très-usitée, à Paris même, en langage familier. L'une et l'autre s'emploient d'une manière variée, mais signifient toujours *soigner doucement*, traiter délicatement. *Mignoter* (académie), *mignonner* (vieux mot conservé à Pont-Audemer), sont encore des variantes du même verbe, plus voisines du mot dont elles procèdent toutes et qui n'est autre, je crois, que l'adjectif *mignon*.

Mignon vient lui-même de *minutus* et par conséquent de *minuere*. Remarquez que ces deux mots latins ont engendré, d'une part, une série d'expressions qui ne rendent que l'idée de petitesse (comme mince, menu, minute, minutie, menuisier), et, d'autre part, un groupe de mots où l'idée de délicatesse, de gentillesse est unie à celle d'exiguité, tels que *mignon*, *mignard*, *minon*, *minet*, etc. C'est à ce groupe qu'appartiennent les verbes cités plus haut et le mot *migot* qui fait le sujet du présent article; *migot* signifie *objets mijotés* ou *objets mignons*, cette dernière épithète jouant ici le même rôle que dans les deux expressions si françaises *argent mignon* (argent conservé avec amour), et *péché mignon* (celui que l'on caresse au lieu de s'en défaire).

MIGRER pour **ÉGRENER.** — (V. *émigrer*.)

MILLEUX (prononcez **MIYEUX**, les *l* sont mouillés,) pour **MEILLEUR.**

MINCI pour **AMINCI.** — « La mère Le-« françois le trouva grandi et *minci*, et Ar-« témise au contraire forci et bruni. » (G. Flaubert, *Mme Bovary*, p. 365).

MINDRE ou **MAINDRE** pour **MOINDRE.**

— L'orthographe *mindre* est la meilleure, si, comme je le crois, ce mot vient directement de *minor*. — (V. *mins*.). Cl. Marot l'écrit d'une troisième façon :

« Il sera dict plein de los et bonheur...
« Aymé sera tant du grand que du *mendre*. »

(*Rondeau du roi François Ier*, 1515.)

Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que *mindre* prend souvent le comparatif ou le superlatif en patois normand, comme s'il n'était pas un comparatif lui-même. **Exemple** : « Ces gleux sont *plus mindres* que les autres. » On dira aussi : « Ceux-là ne sont pas si *mindres*. »

« Je n'en ai pas *la plus mindre* révélation. » (la moindre nouvelle).

Beaumarchais a fait dire à son jardinier Antonio : (*Mar. de Figaro*, acte II, sc. XXI).

« Vous avez donc bien grandi depuis ce « temps-*là*? car je vous ai trouvé beaucoup « *plus moindre* et plus fluet. »

Pire se comporte exactement de la même manière.

MINÉ. — Être bien ou mal *miné*, c'est avoir bonne ou mauvaise mine. On dira d'un vagabond à figure sinistre : « C'est un mal *miné*. »

MINET (À PETRON). — (V. plus loin à la lettre *P*.)

MINETTE. — Nom vulgaire de la *luzerne lupuline*, légumineuse très commune dans les prés naturels, et cultivée quelquefois.

MINS ou **MAINS** pour **MOINS.** — L'orthographe *mins* est celle que je préfère, parce qu'elle rappelle davantage le latin *minus*; mais *mains*, est plus conforme aux anciens textes et se justifie d'ailleurs par les changements de *o* en *a* qui ont lieu si souvent dans le langage normand :

« Se *mains* en y a d'un cent, il ne doit « point coustume » (redevance).

(*Coutumes des prévôtés d'Harfleur et de Leure*, recueillies par Ern. de Fréville.)

« ... Ung de nous en vault quatre,
« Au *mains* en vault-il bien trois. »

(Vieilles chansons normandes, recueillies par L. Dubois, p. 177. Celle-ci est dirigée contre les Anglais.)

À Paris même, on prononçait ainsi en plein XVIIe siècle : « Une infinité de gens disent *mains* pour *moins*, ce qui est insupportable. » (Vaugelas).

À mins que... à moins que. — On dit aussi : *au mins que*...

MINUTIEUX. — Petit, *menu*; s'applique ordinairement aux choses matérielles : ainsi un ouvrier qui cherchait une planche de petite dimension me dit un jour : il

[1] Ce mot est quelquefois féminin; ainsi j'ai entendu dire à une bonne ménagère qui montrait son fruitier bien garni : « J'ai de *la migot*. »

faillerait (faudrait) quelque chose de *minutieux*. »

MIRER (Verbe actif). — Regarder attentivement, au propre et au figuré. EXEMPLES : « La petite fille *mirait* la boîte où elle pensait que j'avais mis les bonbons. » — « *Mirez* bien si vous pouvez faire votre allou (entreprise) à ce prix-là. »

Le mot *mirer* en français, n'a pas ce sens-là ; mais il l'a eu. Les deux significations fort restreintes auxquelles il se trouve réduit actuellement, savoir *mirer* (viser) un but, et se *mirer* dans une glace, sont comme les débris d'une ancienne signification plus large, celle du verbe italien *mirare* et du verbe espagnol *mirar*.

« Se haussant sur ses étriers, bien qu'il
« fut grand, pour mieux *mirer*. »

(Brantôme, *Vie du duc de Guise*.)

« Plus je regarde et *mire* sa personne... »

(La Fontaine, *Contes*.)[1]

Voici une application du verbe *mirer* qu'il ne faut pas omettre : *mirer des œufs*, c'est vérifier s'ils sont frais en les regardant devant une chandelle allumée. — (V. l'art. *chandelé*.)

C'est à ce sens que se rattache la signification neutre qu'on donne assez souvent au même verbe *mirer*. Par exemple, un propos familier aux mères des petits enfants est celui-ci : « Voyez comme ses dents *mirent* » ; traduisez : « Ses dents *s'aperçoivent* (à travers les gencives.) » — Une personne de la bonne société me disait un jour en me montrant un grain de plomb qu'il avait sous la peau « tenez, il *mire* » (il se voit bien). — Dans tout cela, il s'agit d'un objet qu'on voit à travers un autre.

MIRRE (Verbe neutre). — (V. la fin de l'art. précédent.)

MIRETTE, MIREUX pour **MIROIR**. — La seconde forme, *mireux*, rentre dans une règle générale.

MIRLITON. — Tartelette à la frangipane, fort connu sous ce nom à Rouen et à Pont-Audemer, où ce gâteau délicat est une sorte de spécialité.

MIROUDER (SE). — Fréquentatif ironique du verbe *mirer* : « Elle est toujours à se *mirouder*. »

[1] Il est aisé de voir comment on a été conduit de la signification du mot latin *mirari* aux sens modernes qui viennent d'être indiqués. On *regarde* beaucoup, en effet, ce qu'on *admire*.

MISÈRE (DE LA). — Ce qui n'a aucun prix. Se dit d'une foule de choses, par exemple des herbes parasites, des ordures ou résidus provenant d'une démolition ou d'un déménagement, etc.

MISÈRE (pris adjectivement). — « Ces moutons sont bien *misères*. » C'est peut-être une syncope de « *Misérables*. »

MISSER-JEAN pour **MESSIRE-JEAN**. — Nom d'une espèce de poire dont on tire bon parti dans les ménages.

MITAN pour **MILIEU**. — C'est un vieux mot français qui se trouve souvent dans nos écrivains du XVIe siècle. EXEMPLE :

« M. de Nemours le pria de se mettre au *mitan* de ses suisses. »

(Brantôme, *Vie de M. de Nemours*.)

J'en rapporte l'origine (aussi bien que celle des mots *moitié* et *mitoyen*) au latin *dimidiatus*.

MODE DE... (À LA). — « À la mode de M... », au lieu de « comme le dit M... » — Tournure très usitée chez les paysans, quand ils répètent d'après quelqu'un une facétie qu'ils trouvent bonne ou une phrase qu'ils veulent tourner en ridicule.

MOIE. — Plate-forme sur laquelle on étend les pommes écrasées pour les soumettre à la presse ; c'est une des parties essentielles du pressoir ou prinsseux. Au lieu de *moie*, on dit quelquefois *tablier* ou *faiscelle*. Ce dernier nom est usité surtout à Bernay. (M. Le Prévost).

Moie, *maie*, met (du gréco-latin *mactra*, ou de l'italien *madia*) voulaient dire en vieux français huche, pétrin, et ont encore cette signification dans un grand nombre de patois. — La *moie* des pressoirs normands vient-elle de là par assimilation ?

MOINE (TÊTE DE). — Grande marguerite des prés.

MOIS D'AOÛT. — Moisson. — (V. *août*.)

MOISANT. — Nom propre. Ancienne forme de *moÿse*. — Je trouve *moysen* dans une vieille traduction du livre de Job citée par M. Ampère.

MOISSON. — Moineau franc. Voici des vers d'un poète ancien, cité par Roquefort, où il est question d'un oiseau intermédiaire, pour la grosseur, entre le *moineau* et le roitelet :

« Il estoit menres (moindre) d'un *moisson*
« Et fu plus grand du roictel... »

(*Le lai de l'Oiselet*.)

MM. Duméril et Chevallet font venir *moisson* d'un mot germanique *mez* qui aurait eu la même signification, et le dernier attribue une semblable origine au mot français. *Moisson* serait le mot primitif, et l'on en aurait tiré d'abord *moissonnel* ou *moissonneau*, puis moineau. — Mais *moineau* ne signifie-t-il pas simplement *petit moine ?* Et moisson, aussi bien que moineau, ne peut-il pas venir de quelque diminutif bas-latin ayant ce sens, tel que *monachellus* ou *monicellus ?* — La gourmandise et les autres habitudes des moineaux toujours réunis en troupe autour des lieux habités et jusques dans l'intérieur des villes, peut-être aussi la couleur de leur plumage prêtaient à un rapprochement de cette espèce; on sait combien l'humeur satirique de nos bons aïeux aimait à s'exercer sur ce chapitre [1].

MOITER. — Avoir toujours quelque chose sous la dent, manger sans faim. — De *masticare* probablement; il y aurait changement d'*a* en *oi*, comme dans *moite* et *armoire*, dérivés de *madidus* et d'*armarium*.

MOITRE pour **MOITE** (Berville-sur-Mer).

MOMENT ou **MOUMENT** (**UN**). — Longtemps, ou du moins un *certain temps*. — Un parisien s'exprime ainsi ironiquement; mais nos normands le disent sérieusement. — Après tout, si l'on se reporte à l'origine de ce mot (*moveo*), on voit qu'il n'y a pas de raison pour que l'expression *moment* appliquée au temps, en désigne une fraction minime plutôt qu'une fraction considérable.

Du moument, pour « en ce moment. » — EXEMPLE : « J'ai été malade, mais je vas bien *du moument*. »

MON, TON, SON. — (V. *pronoms possessifs*.

MONNAIES DE COMPTE. — Dans la partie de l'arrondissement qui touche au pays d'Auge et où les principales affaires se font par les nourrisseurs de bestiaux, les monnaies de compte varient selon l'objet à vendre. Ainsi à Saint-Pierre-du-Châtel, les chevaux s'évaluent en *louis de 24 fr.*, les vaches en *pistoles* et les cochons *en écus de 3 fr.* — Quand on dit « j'ai vendu mon *jevd 29* et mon *noble 26* » tout le monde comprend que cela signifie : « J'ai vendu mon cheval 29 louis, et mon cochon 26 écus. »

MONNÉE, MOUNÉE. — C'est le blé qu'un paysan porte ou envoie au moulin toutes les fois qu'il veut *cuire*, et qui lui revient à l'état de farine. EXEMPLE : « Je chauffe le four, j'attends ma *monnée.* » — (V. l'art. suivant [1].)

« Secouer la *monnée* », c'est battre (sur un chevalet) autant de gerbes qu'il en faut pour produire cette quantité de blé.

MONNIER et plus rarement **MOUNIER** pour **MEUNIER.** — Exemple tiré de l'ouvrage de M. Léop. Delisle :

« Se la cauchiée dépièche apertement par la deffaute du *monnier*... » c'est-à-dire si la chaussée est dégradée manifestement par la faute du meunier... (*Rentier de Benestville*, Manche, an 1312.)

De là les noms propres *Monnier* et *Mounier*, si répandus en Normandie et ailleurs.

Ces mots viennent, aussi bien que *monnée* (V. l'art. précédent) du latin *molendinum* dont procède également, par une autre syncope, le mot français *moulin*.

MONTÉE. — Escalier à jour, ordinairement placé à l'extérieur, mais toujours recouvert par la toiture; sorte d'échelle de meunier qu'on rencontre souvent dans les bâtiments de ferme.

Ce mot, qui figure dans le dictionnaire de l'Académie, était autrefois bien connu des parisiens; il signifiait *petit escalier*.

On lit dans Tallement des Réaux (récit d'une aventure arrivée à Mlle de Gournay) : « Racan se pend à la corde de la *montée* et se laisse tomber en bas. » Et Boileau dit dans sa satire VI :

« Deux servantes déjà, largement soufflétées,
« Avoient à coup de pied descendu les *montées*. »

Il y avait au centre du vieux Paris, dans les premières années de ce siècle, bon nombre de maisons bien habitées qui n'avaient d'autres escaliers que des *montées* obscures semblables à celles de

[1] L'idée que moineau veut dire un *petit moine* semble confirmée par ce passage de Rabelais où Panurge cherche à expliquer l'oracle prononcé par le frère Triboulet : « Il a dict à ma femme : guare *moyne !* c'est ung *moyneau* qu'elle aura en délices comme la Lesbie de Catulle. »

A Paris et aux environs le peuple ne dit pas moineau, mais *moigneau*. C'est une vieille forme qui s'accorde bien avec la plus ancienne manière de prononcer et d'écrire le mot *moine*, savoir : *moigne* ou *moingne*, qu'on trouve dans Wace et ailleurs.

[1] L'expression *manée* figure dans le glossaire Picard avec une définition toute semblable. L'abbé Corblet la fait venir du latin *manus*, comme s'il fallait y chercher le sens de *poignée*. Mais *manée* ou plutôt *mannée* n'est qu'une variante du mot normand, altéré par le changement de *o* en *a*, et n'a pas une autre origine.

Mlle de Gournay ; on n'y pouvait monter ou descendre qu'à l'aide d'une corde qui tenait lieu de rampe.

MONTER le foin, monter des mulons, ou plus souvent encore *monter* tout court, signifient, dans le langage des faneurs, disposer le foin en meules quand il est sec.

MONTRANCE pour **APPARENCE**. — « Ce foin-là a de la *montrance* » (il a bonne mine). — Se dit aussi des personnes : « Un tel a du mérite mais il n'a pas de *montrance* (il ne paye pas de mine.)

MORBIEU ou plutôt **MORTBIEU**. — C'est ainsi qu'on appelle à Brionne un des bras de la Risle, au-dessous de la ville. Un autre bras de la même rivière se nomme le *mordou* ou le *mort-dou*. — Tous deux, sans aucun doute, sont ou ont été affectés à l'écoulement du trop plein d'une retenue, et par suite l'eau y était dans certains moments, *morte*, c'est-à-dire plus ou moins stagnante. — (V. *bieu*, *Dour* et *Dour de biou*.

MORDOU ou **MORTDOU**. — (V. l'art. précédent.)

MORONNÉ. — (V. *mouronné*.)

MOROSIF. — Grognon, *morose*. — Terme moins usité, je crois, à Pont-Audemer qu'à Bernay.

C'est du vieux français. — (V. Roquefort.)

MORTIFIER (SE). — S'adoucir, s'affaiblir ; métaphore empruntée probablement au langage des bouchers et des cuisinières.

EXEMPLE : « La vérole (petite vérole) de mon enfant est bien *mortifiée*. »

MORTIR (Verbe neutre). — 1° s'amortir, dans le sens de ce mot français, dont il vient probablement par aphérèse ; ainsi l'on dit qu'une plaie *mortit*, quand elle sèche et tend à se guérir.

2° (autre acception qui justifie bien l'étymologie du mot, *mori*) ; souffrir, être mourant, et s'il s'agit d'un végétal, se flétrir. EXEMPLE : « Je croyais ces plantes-là sauvées mais les v'là qui *mortissent*. »

MOTTE. — Butte, monceau de terre. — J'entends souvent appeler *mottes*, à Pont-Audemer, les petites buttes naturelles ou artificielles, comme celles qui entourent souvent le pied d'un arbre. — *Mota* en bas-latin, *motte* en vieux français avaient le sens général de *monticule*, d'éminence créée par la nature ou par la main des hommes, et cette signification, qui figure encore dans le dictionnaire de l'Académie, est conforme à l'étymologie du mot, car *motte* vient d'un des mots latins *mons* ou *monticellus*, et c'est par une atténuation graduelle de ce sens primitif qu'on est arrivé à ne plus lui donner dans le français usuel, que celui qui correspond au latin *gleba*.

MOTTES. — Fossés autour d'un château.

Au moyen âge, *motte seigneuriale*, ou *motte* (tout court) se disait particulièrement des monticules, souvent faits ou exhaussés de main d'homme, sur lesquels s'élevaient les demeures féodales. « Collis « seu tumulus (dit Ducange, art. *motte*), cui « inædificatum castellum. » Le même auteur ajoute cette citation d'un écrivain plus ancien : « mos est ditioribus hominibus « et nobilioribus terræ aggerem congerere, eique fossam quàm latè patentem « circumfodere, etc. » — Ainsi l'usage était, non-seulement de faire une butte s'il n'en existait pas, mais encore de l'entourer d'un fossé [1].

Voici maintenant un passage d'un ouvrage justement estimé (*Histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer*, par M. Alfred Canel, art. *Saint-Mards*), duquel il résulte que la même expression *motte* était employée quelquefois d'une tout autre façon dans les mêmes circonstances, et désignait, non la butte du château, mais le *fossé* creusé à l'entour.

« Les seigneurs qui résidaient au châ« teau de Saint-Mards avaient sur leurs « vassaux quelques droits remarquables, « entr'autres celui de *mottage*, c'est-à« dire le droit de leur faire curer et en« tretenir les *mottes* du manoir et de leur

[1] Beaucoup de châteaux du moyen âge étaient placés non sur une butte proprement dite, mais bien dans un îlot naturel ou artificiel ayant une saillie médiocre au-dessus de la rivière ou des fossés pleins d'eau qui l'isolaient. C'était le cas du manoir de *la Motte* situé près du lieu que j'habite, du château du *Homme* près Beaumont-le-Roger, des beaux châteaux d'Oo et d'Aubry en basse-Normandie, etc. Mais on peut remarquer qu'une île, quelque faible que soit son relief, est toujours une éminence par rapport à ce qui l'entoure. Aussi voit-on dans les vieux textes que *mota* et *motella* se disaient quelquefois pour *île* et *petite île*.

« Item pro quâdam motellâ, sitâ in Sequanâ. »
(Ducange.)

Et dans une supplique des marchands de Paris relative au halage des bateaux entre Paris et Rouen (1224), l'île située près de l'arche marinière du pont de Vernon est qualifiée de *motte*.

Amyot a dit dans sa traduction du *Roman d'Héliodore* : « Ils (les brigands) habitent dedans des cabanes « qu'ils dressent sur de petites *mottes* hors de « l'eau en quelques endroits du lac. » Ici *motte* peut se traduire à volonté par *butte* ou *îlot*.

« en faire *battre les eaux* dans certaines « circonstances. »

Et ailleurs, (art. la *Poterie-Mathieu*) « il « ne reste plus que les *mottes* du manoir « *seigneurial*; jadis les vassaux étaient « obligés de les entretenir et d'en battre « les eaux. »

On peut inférer de ce texte même que M. Canel ne considère pas l'expression *motte*, ainsi comprise, comme tombée en désuétude; elle a cours en effet dans les localités qu'il cite et ailleurs encore; par exemple, dans le canton de Saint-Georges, les fossés larges et profonds qui entourent le château de Launay sont appelés par tout le monde des *mottes*. Elle est d'ailleurs bien d'accord avec le mot anglais *moat* (peut-être emprunté à notre province) qu'on prononce *môtte* et qui signifie fossé de fortification [1].

Comment concilier ces deux sens si différents? Faut-il admettre que malgré leur opposition apparente, ils procèdent l'une de l'autre par une certaine filiation d'idées? Je le crois. — *Motte* ou *motta* n'aura signifié d'abord que butte, monticule; puis comme une butte, servant de base à un château, est presque toujours entourée de fossés, on aura appelé motte l'ensemble de cette butte et de ces fossés, *mota cum fossatis*; enfin on aura donné le même nom au fossé tout seul. — Ce serait absolument l'inverse de ce qui est arrivé en Normandie pour le mot *fossé* qui après avoir désigné seulement la gueule ou le fossé proprement dit, creusé pour servir de clôture aux héritages, a été appliqué à l'ensemble du fossé et de la masse de terre élevée près de lui, puis à cette masse de terre toute seule en dépit de l'étymologie *fodere*.

MOTTES de tan. — Tannée pressée dans des moules qui ont la forme d'un disque. On l'emploie comme chauffage dans la plupart des maisons, et les pauvres gens, dans la ville, n'en ont guère d'autre. — V. (*tannée*.)

MOUCEAU, MOUCIAU pour **MONCEAU**. Exemple. « Mets cette terre en *mouceaux*. » — « V'là un beau *mouciau* de pommes. »

Ce mot est beaucoup plus usité que monceau ne l'est en français, et l'on en fait des applications fort diverses. Par exemple, j'ai entendu dire d'une femme mal habillée que ses vêtements lui faisaient un *mouciau* derrière le dos; à Paris, on aurait dit un *paquet*.

La prononciation *mouceau* ou *mousseau* pour *monceau* pris dans le sens du mot latin qui lui a donné naissance (*monticellus*), était assez habituelle au moyen âge dans plusieurs provinces; on peut en juger par le nom propre *Desmousseaux*, non moins répandu que *Dumoncel* et *Dumonceau*.

MOUCHE (adjectif). — Ce mot normand, qui n'est qu'une corruption du vieil adjectif *mousse* (en latin *muticus*), encore employé par les botanistes, signifie obtus, dépourvu de pointe, *émoussé*. Exemple : « Cet outil est trop *mouche*, faillerait l'aiguiser.

« J'ai l'esprit tardif et *mousse*. »
(*Montaigne*, liv. II.)

MOUCHER (SE) pour **ÉTERNUER**. — Se dit en parlant des chevaux.

MOUDRE pour **MÂCHER**. — Cette expression *moudre* n'est pas mal trouvée; elle rappelle le nom de *molaires* donné aux dents qui servent le plus à la mastication. — (V. *mâquer*.)

MOUDRIR pour **MEURDRIR** (Condé-sur-Risle. — (V. ce dernier mot).

MOUFFLES. — Grosses mitaines en peau, gants sans autre doigt que le pouce, dont on se sert pour manier les ronces, les orties, etc. — Ce mot est dans Rabelais (*Pantagruel*, liv. IV, chap. LXVII). — Il est (comme *gant*) d'origine germanique : *muff* signifie manchon en allemand et en anglais.

MOUILLURE. — Ce qui *mouille*, et par conséquent la pluie.

« Durer à la *mouillure* », c'est endurer longtemps la pluie. »

MOULANT. — Garçon meunier chargé de la conduite du moulin.

MOULÉE. — (V. *monnée* qui a le même sens et qui est beaucoup plus usité.) — *Moulée* correspond à *moulin*, comme l'autre mot à *meunier* ou *monnier*.

MOULÉE, MOULIE, MOULINE. — Sciure de bois, c'est-à-dire du bois *moulu*. — Se dit plus généralement de tous les débris très-menus. Exemple : « La paille a été rongée par les souris, ce n'est plus que de la *moulie*. » — (V. *gruge*, page 218.)

[1] Le glossaire de Roquefort ne fournit aucun renseignement. —Mais je trouve dans les mémoires d'Ag. d'Aubigné le mot *mottines* qui paraît un diminutif de *motte* pris dans ce sens : « Le siège « (d'Orléans) estant venu, les soldats du père... « menoient le fils dans les *mottines*, comme il y « estoit lorsque M. de Duras fut tué. » (page 10, Ed. « Lalanne.)

MOULETTES pour **MOULES**. — (Coquillages.)

À *moulettes*. « Porter un enfant à *moulettes* », c'est le porter à califourchon sur son dos. Naguère les marchands de moules parcouraient les rues de la ville *avec des hottes* sur le dos et en criant *à moulettes, ho !* ; c'est avec le même cri que les bonnes engageaient les petits enfants à se mettre dans cette posture.

MOULÛ DE VÉS. — C'est-à-dire *moulu de vers* (V. *vé*), vermoulu. — Le mot français n'est que le mot normand retourné.

MOUMENT. — (V. *moment*.)

MOUNIER pour **MEUNIER**. — (V. *monnier*.)

MOUQUES pour **MOUCHES A MIEL** ou **ABÉILLES**.

Quand on cherche à recueillir dans une ruche un essaim qui s'est échappé, on frappe sur une casserole ou sur un chaudron en criant : « *Belles ! à pied ! à pied !* »

Tel est au moins l'usage du côté d'Epaignes. A Campigny, on a recours ordinairement à un autre moyen : au moment où l'essaim, qu'on suit des yeux *brondit* très-fort et semble avoir envie de se poser quelque part, on lui dit en montrant du doigt l'endroit où l'on désire le fixer :

« Jésus-Christ avec saint Jean
« Etant dans le pays des petites abeilles
« Leur dit : « Où allez-vous ? »
— Dans la vallée de Josaphat. » (Réponse supposée des abeilles).
— Non, petites abeilles, reposez-vous là. »

On fait une très-courte pause à la fin de chaque vers. Le tout s'appelle une oraison. — Celui de qui je tiens cette recette naïve a ajouté qu'elle était le plus souvent efficace [1].

MOUQUETTE. — (V. *émouquette*.)

MOURE pour **MUR** (fruit). — On désigne par ce mot, non seulement les vraies mûres qui sont peu connues en Normandie, mais aussi les framboises et surtout le fruit des ronces.

On appelle *mouret*, à Bernay, le fruit du *vaccinium myrtillus*. — (V. *bleuet*.)

Moure et *mouret*, aussi bien que *mûre*, veulent dire « fruit noir ou noirâtre. » — *More* (adjectif), signifiait *noir* en vieux français. Toutes ces expressions et le mot latin *morus*, mûrier, paraissent venir du grec *mauros*, niger. — Les maures et les mores (ce qui est tout un) sont littéralement les peuples noirs.

MOURET (DU). — Paille à demi carbonisée, ou tout au moins roussie par le feu. — (V. l'art. précédent.)

MOURIR (ÊTRE FAIT). — (V. à la lettre *F*.)

MOURIR (SE) pour **SE FAIRE MOURIR**. — J'ai entendu dire par exemple, à propos de champignons ramassés dans le bois : « Avec ce manger-là, on a le choix de se régaler ou de *se mourir*. »

A Paris, les gens du peuple disent *se périr*. Ce n'était pas une faute au XVIe siècle, car je lis dans Brantôme :

« Voilà comme la vertu *se périt* par la « fraude. »

(*Vie du duc de Guise*.)

MOURME. — Sombre, *morne* : se dit surtout des enfants silencieux et engourdis : « comme cette petite fille est *mourme !* » s'emploie au figuré : « cette étoffe n'est pas si *mourme* que l'autre. » — « Le temps est *mourme*. » — « Une douleur *mourme* » (pour une douleur *sourde*).

Les Picards ont aussi cette expression qui est une corruption de *mourne*, simple variante de notre adjectif *morne* ; mais il est à remarquer que *morne* ne fait pas partie en français du langage populaire, tandis que *mourme* est un mot familier à nos paysans normands.

En anglais *mourn* signifie pleurer, et *mourner*, une personne qui se lamente. Tout cela d'après Chevallet viendrait d'un mot tudesque *murnan*, être affligé.

MOURON, MOURION, MORION. — Salamandre terrestre. — Ce petit être inoffensif passe pour un animal dangereux et il est l'objet de la haine des paysans. Aussi le nom de *mouron* est-il une injure que

[1] C'est ici le lieu de noter une habitude encore plus primitive qui continue de subsister dans nos campagnes normandes.

Si le propriétaire ou le fermier de la *cour* où se trouvent les ruches vient à mourir, un des *frères de la Charité* chargés d'enlever le corps va faire part aux abeilles de l'événement (je ne sais en quels termes), et chaque ruche est ornée d'un crêpe. — Même cérémonial à la mort de la maîtresse. Si l'on venait à l'oublier, les mouches se disperseraient, et il ne serait plus possible de les retenir dans la propriété. — Ainsi l'on attribue à ces insectes une part de l'intelligence humaine et même un sentiment moral, et l'on a pour eux une considération que n'obtiennent point les espèces plus étroitement associées à l'homme.

Les anciens se faisaient une idée plus haute encore de l'intelligence des abeilles ; quelques-unes la croyaient d'essence divine :

« Esse apibus partem Divinæ mentis, et haustus
« Æthereos dixêre... »

(Virg. *Georg.* IV.)

les enfants se jettent volontiers à la tête.

Mouron vient certainement du vieux mot français *more* (noir ou brun) — (V. *moure*), à cause des taches noires qui rendent si remarquable la robe de ce reptile.

MOUROUNÉ, MORÔUNÉ. — Taché de noir. Se dit surtout du linge qui se macule pendant le lavage, quand on n'a pas eu soin de nettoyer d'avance le bassin de la fontaine. Peut-être est-ce une allusion à la robe tachée de noir de la salamandre terrestre. — (V. l'art. précédent.)

MOURONNETTES. — Petites véroniques qui abondent dans les lieux cultivés et particulièrement la véronique à feuilles de lierre.

MOUROQUE ou **AMOUROQUE.** — Camomille puante, *anthemis cotula;* plante extrêmement commune dans les moissons.

Le nom vulgaire de cette plante est *maroute* dans une grande partie de la France. — (V. les *flores* les plus répandues). Cassini en a fait le type d'un genre sous le nom de *maruta fœtida*. Elle est nommée *amourouque* dans le vocabulaire du pays de Bray, *amourette* dans la *Flore normande*, de M. de Brébisson, dans le dictionnaire de MM. Duméril et dans le glossaire picard; *maroute* et *améron* dans le glossaire de M. le c^te^ Jaubert.

Étymologie douteuse. — Si l'orthographe *amouroque*, *amourette*, *améron*, etc., est la meilleure, ces noms peuvent venir du latin *amarus* et sont justifiés par l'amertume de toutes les camomilles. Mais il est possible que tous ces mots commençant par *a* ne soient écrits ainsi que par une équivoque de prononciation, et que la vraie leçon soit *la mouroque*, *la mourette*, etc. Dans ce cas, tous les noms vulgaires de l'anthemis cotula se rattacheraient au plus usité de tous, à *maroute;* et peut-être faudrait-il chercher leur origine commune dans le mot latin *marum*, nom donné par Pline à une plante odoriférante. Le *marum* des anciens, fût-il une autre plante que l'anthemis cotula, peut avoir donné lieu, par analogie, au nom de *maroute* et à toutes ses variantes. — Le fait est que l'odeur de la camomille puante est un caractère plus frappant que son amertume, cette plante n'étant presque jamais prise en infusion comme sa congénère la camomille romaine, qui est, au reste, beaucoup moins commune dans nos environs.

MOURU pour **MORT.** — Tous les enfants, grands amateurs de la régularité en fait de grammaire, adoptent ce participe *mouru*, et nos paysans font de même. Ceux-ci conjuguent d'ailleurs le verbe *mourir* avec l'auxiliaire *avoir*. **Exemple** : « Il a mouru hier. »

MOUSIEU pour **MONSIEUR.** — On sait que les gascons disent *mousu*.

MOUSSELINE (ŒILLET). — C'est la mignardise (*Dianthus plumarius*).

MOUTE pour **MOUTURE.** Se dit aussi quelquefois pour *monnée*. — (V. ce mot).

On écrivait autrefois *moulte*, en latin du moyen âge *molta* [1].

MOUTONNU (Adjectif). — Laineux, cotonneux, soyeux.

Du moutonnu : tout ce qui est laineux ou soyeux, par exemple les aigrettes de certaines graines (saule, clématite, etc.) — Ainsi j'ai entendu dire, à propos de semblables aigrettes emportées par le vent : « V'là *du moutonnu* qui vole ! »

MOUVANT (Substantif). — De l'argent en mouvement; en style moderne, fonds de roulement. **Exemple** : « Outre sa fortune, le tanneur X... a *du mouvant* dans son commerce. »

« Avoir *du mouvant* » se dit aussi, dans un sens plus large, de toute personne à son aise, qui a de l'argent comptant, qui paye bien.

MOUVANT (Adjectif). — Vif, alerte. **Exemple** : « Il vous faut un bon cheval, une bête qui soit *mouvante*. » — (V. *mouvette*.)

MOUVÉE. — A Saint-Paul et aux environs, les femmes battent le beurre avec

[1] *Moulte* et *molta* figurent très souvent dans les anciennes chartes, avec une signification particulière qui ne serait plus comprise aujourd'hui : on entendait par là le *droit de mouture* à percevoir dans la circonscription (ou ban) de chaque moulin ; droit auquel personne ne pouvait se soustraire même en portant son blé ailleurs. Voici des exemples :

« Sciant præsentes et futuri quod... remisimus « totam *moltam* quam habebamus in toto fundo, « etc. » (Charte de 1218. citée par M. A. Le Prévost, comm. du départ. de l'Eure, art. *Auvergny*.)

« ... Ego Willelmus de Barrâ vendidi monachis de « Lirâ partem meam molendini de la Cheise... « cum totâ *moltâ siccâ et humidâ* de totâ terrâ « meâ de la Crespinière, etc. » (Autre charte de la même époque, ibid., art. la Barre.)

La *moulte* ordinaire, c'est-à-dire le droit payé pour une mouture effective, s'appelait *moulte humide* ou *mouillée ;* on désignait par *moulte sèche* le droit payé pour les blés exportés hors du ban. J'emprunte ces détails au savant ouvrage de M. L. Delisle. — Les mêmes usages et les mêmes expressions existaient en Ecosse. (V. ce que Walter Scott dit à ce sujet dans son *Roman du Monastère*, ch. XIII.

une cuiller en bois nommée *mouvette*, dans une grande terrine qu'elles tiennent sur leurs genoux. La quantité de beurre qu'on obtient dans chaque opération se nomme une *mouvée*.

MOUVER. — Remuer, agiter, mouvoir et quelquefois émouvoir.

Entre ce mot et notre verbe irrégulier mouvoir, il n'y a pas une simple différence de prononciation, *mouver* est réellement un autre verbe qui se comporte comme un verbe régulier de la première conjugaison et qui a d'ailleurs des significations plus variées.

EXEMPLES : « L'omelette n'a pas été assez *mouvée*. » — « Ne *mouvez* pas cette échelle pendant que je suis dessus. » — « Me v'là toute *mouvée* ! » (émue).

« Ils abaissent les flots, ils *mouvent* les « orages. »
(Ronsard, cité par M. Duméril.)

MOUVETTE (Substantif). — 1° Cuiller de bois dont se servent les cuisinières pour remuer les roux, les œufs mouillés, etc., et les empêcher de *prendre*. — Autre cuiller de bois pour battre le beurre. — (V. *mouvée*);

2° On dit des jeunes filles ou des petites femmes qui s'agitent beaucoup : « C'est une *mouvette*.)

MOUYEU, MOUEU pour **MOYEU** (de roue).

MÛ (Adjectif) pour **MÛR** (*maturus*). — Friable, sans consistance, facile à réduire en poudre.

Terre mue est une expression que les paysans emploient continuellement et qui répond tout à fait au *putre solum* de Virgile. (*Georg.*, liv. II, v. 204).

Mûr, même en français se dit assez souvent pour *vieux*, *avancé*, *vermoulu*; de là au sens du latin *putris*, qui veut dire à la fois *putrescent* et *pulvérulent*, il n'y a pas loin. — (V. *mûrir*.)

MUCHE-MUCHE. — Jeu d'enfants. — *Muche-muche* est l'équivalent très-exact de l'expression *cache-cache* par laquelle on désigne le même jeu à Paris.

MUCHE-POT (À). — En cachette. — Les paysans disent : « À muche-tan-pot » (à cache-ton-pot).

Dans d'autres provinces on emploie la locution équivalente « à cache-pot. » Je viens de la trouver dans un journal belge.

MUCHER. — Vieux mot français. Se dit habituellement pour *cacher* (*abdere*). — *Cacher* ne s'emploie à Pont-Audemer que dans des sens tout différents : *chasser*, *enfoncer*, *pousser*. (V. page 85.)

Voici *mucher* dans le *Roman de Rou* :

« ... Ço que porter il ne poent
« En terre *muchent* et enfoent. » (V. 372.)
(Ce qu'ils ne peuvent porter, ils le *cachent* en terre et l'enfouissent.)

Mucer se trouve dans Joinville ; mais la forme *musser* est la plus ordinaire dans nos anciens auteurs. En voici des exemples.

« Panurge évanouit de la compagnie et se « *mussa* dedans la soutte, etc. »
(*Pantagruel*, liv. IV, chap. LXVI.)

« Il faut *musser* ma faiblesse sous ces grands crédits. »
(Montaigne, liv. II, ch. x.)

« Dorcon se *musse* là-dedans entre ces épines. »
(Amyot, *Daphnis et Chloé*, liv. I.)

« ... Dessous mon aumusse
« L'ambition, l'amour, l'avarice se *musse*[1]. »
(Régnier.)

Il existait en latin un verbe *mussare* bien peu connu aujourd'hui et cependant employé par de bons auteurs. Ce mot signifiait « parler bas, entre ses dents » (Plaute) ; « se taire » (*mussa, tace*. Térence) ; « hésiter à parler » (*mussat dicere*, Virg.). *Mussare* a pu, par extension, prendre plus tard la signification de *dissimuler*, *se cacher*, puis en passant au sens actif, celle de *cacher*.

Roquefort propose pour le vieux verbe français dont il s'agit l'étymologie peu vraisemblable *amicire*. M. Jaubert d'après Génin, je crois, en a indiqué une autre qui est au moins très-ingénieuse, *mus*, souris (passer par un trou comme une souris, se glisser), mais je crois être dans le vrai en rapprochant *mucher* ou *musser*, comme je viens de le faire, d'un verbe latin tout semblable, dont le sens n'était pas éloigné de la signification moderne; il est possible d'ailleurs que le verbe *mussare* ait été plus usité dans la langue du peuple que dans la langue littéraire, et y ait eu une signification plus étendue.

MUCHETTE pour **CACHETTE.**

MUCRE pour **HUMIDE.** — Ce mot est d'un grand usage en Normandie, aussi bien que le substantif correspondant *mu-*

[1] La rue du *Petit-Musc*, à Paris, s'appelait jadis rue *Pute y muce* (*Dict. des rues de Paris*, par Lazare) ; elle était très mal habitée.
Mussia voulait dire *cachette* dans le latin du moyen âge. Ainsi dans une lettre de rémission citée par Ducange (anno 1397) on lit : « Plurima bona mo- « bilia in quâdam *mussâ* existentia ceperat. »

creur. — On entend dire très-souvent, par exemple : « Le temps est *mucre*. »

De *mucere* ou *mucescere* (moisir), d'où sont dérivés aussi les mots français *mucosité*, *mucilage*, etc., et le verbe *moisir* lui-même.

MUCREMENT. — C'est l'adverbe qui répond à *mucre*. (V. l'art. précédent). EXEMPLE : « J'ai mis de la paille sous les bouteilles pour qu'elles soient moins *mucrement*. »

MUCREUR pour **HUMIDITÉ**. — (V. *mucre*.)

MUCREUX pour **HUMIDE**. — Il y a une différence entre *mucre* et *mucreux* ; le second mot renchérit sur l'autre ; un terrain *mucre* peut n'être humide que momentanément ; un terrain *mucreux* est celui qui conserve l'humidité.

J'ai entendu dire aussi (plus rarement) « la terre est *mucriée* » (abreuvée d'eau, amollie par la pluie).

MUCRIR (Verbe actif). — Rendre humide. — *Mucrir* (verbe neutre) et se *mucrir* : devenir humide. — (V. *mucre*.)

MUIDS. — Autrefois le muids était en même temps le nom d'une mesure de compte pour les liquides, équivalant à 150 pots et celui d'une barrique ou futaille ayant à peu près pareille contenance.

Le *muids* (mesure) était, à la même époque, la moitié d'une *pipe* et le quart d'un *tonneau*. — (V. ces mots.)

Aujourd'hui les petites futailles ordinaires à cidre se nomment encore des *muids*, mais elles ne contiennent plus guère que 110 à 120 pots (nouvelle mesure), c'est-à-dire 110 à 120 doubles litres, comme les barriques à vin avec lesquelles elles se confondent [1].

MUIR pour **MUGIR**. — « Boef ne vaque « n'y *muit*. » (*Roman de Rou*, v. 1076, à propos des terres dévastées par Rollon dans la Zélande).

Les deux mots *meuler* et *muir*, qu'on emploie indifféremment à Pont-Audemer pour rendre le cri des bœufs et des vaches, ne diffèrent des mots français correspondants que par la suppression du *g*.

[1] *Muids* vient de *modius*. Ce dernier mot qui indiquait en latin une certaine mesure de capacité, voulait dire quelquefois aussi *mesure* ou contenance dans le sens le plus général, tout comme *modus* qui est presque le même mot. Si Horace dit :

« Hoc erat in votis, *modus* agri non ità magnus. »

On lit dans Cicéron : « *Modio* pleno » pour abondamment, en faisant bonne mesure.

MULE pour **MEULE**. — Je n'ai jamais entendu dire *mule* de foin, mais seulement *mule de blé*, *mule de bois* (c'est-à-dire de fagots).

Les *meules* de blé sont rares ; celles de foin ne se nomment jamais autrement que *mulons*.

MULON. — Meule de foin.

> « Unc ne dotai chastel plus qu'un *mulon* de fain. »
>
> (*Roman de Rou* ; v. 1217.)

C'est-à-dire : « Jamais je ne craignis château plus qu'une *meule* de foin. »

> « Venient ad pratum et *mullonem*. »
>
> (Doc. du XIII[e] siècle, cité par M. Delisle, ch. III, des *Redevances et des services*.)

MÛR (Adjectif) pour **FRIABLE**. — (V. *mû*.)

MUREUR (Susbtantif) pour **MATURITÉ**.

MURIER. — On appelle *muriers*, et quelquefois *mureurs*, ceux qui font profession de construire des murs en *bauge* (V. ce mot). — Ils travaillent à la tâche. On les fait venir de l'arrondissement de Bernay.

MURIR. — 1° Sens actif. — *Murir* la terre, c'est l'ameublir. On dit proverbialement : « L'hiver *murit* la terre. » Pour *murir* un terrain trop compact, il faut le *mâller* (marner) ;

2° Sens neutre : *s'ameublir*, devenir friable.

MURMULER OU **SE MURMULER**. — S'assombrir, se couvrir de nuages. EXEMPLE : « V'là le ciel qui commence à *murmuler*. » Corruption de *murmurer*, je crois. On trouve dans Roquefort « *murmuler* des salmes (psaumes). »

Il est probable que ce verbe appliqué à l'état du ciel, s'est dit d'abord uniquement des bruits qui s'y faisaient entendre, puis (par abus ou catachrèse) on a désigné ainsi les nuages sombres dont ces bruits étaient ordinairement accompagnés. C'est la notion de l'ouïe substituée à celle de la vue [1].

MUTINER. — « Le temps *mutine* » signifie « le temps est *capricieux* », c'est la même figure que dans l'expression française.

[1] Par une figure analogue, on dit bien souvent, à Paris même, *goût* pour *odorat*, et les paysans berrichons vont jusqu'à dire *odeur* pour *lueur* (l'*odeur du jour*, par exemple pour l'aurore. V. Jaubert.)

MYTRE pour **MYRTE**. — On donne ce même nom au *myrica gale*, arbrisseau odoriférant qui se trouve assez abondamment au Marais-Vernier près Quillebeuf, bien qu'il soit rare dans les autres parties de la Normandie.

« Non omnes arbusta juvant, humilesque *myricæ*. » (Virg. *Eg.*, IV.)

N

N (Redoublé). — (V. à la lettre *M*, p. 256).

NACHE. — Morceau de bœuf qui fait partie de la fesse (mot à l'usage des bouchers et des cuisinières).

Nache voulait dire *fesse* en vieux français :

« Le garchon print parmi la *nache*, ses « dens dedens la char lui boute. » (Il prit le drôle par la fesse et lui enfonça ses dents dans la chair. »
(*Roman du second Renard*, cité par Roquefort, II, 63.)

Du latin *nates*, ou plutôt de *naticæ*, qui avait en bas-latin la même signification.

NAI (Adjectif) pour **NOIR**. — C'est le mot français, prononcé *nair* à la normande, et privé de l'*r* final. — Des pois à cul *nai* sont ceux qui sont marqués d'une tache noire.

NAR (À). — « Monter à cheval *à nar* » c'est le monter à poil ou à cru ; c'est-à-dire sans selle ni couverture.

Je crois que cette expression est d'origine germanique, et que nous la devons à l'invasion scandinave. On peut l'expliquer en effet en la rapprochant du mot allemand *nahe* et du mot anglais *near*, qui signifient tous deux *près, de près*. Monter un cheval à poil, c'est s'en tenir le *plus près* possible, c'est le serrer *de près*.

NAIS (Substantif). — (V. *nez*.)

NANON pour **ANNETTE**. — Les noms de fille les plus ordinaires à la campagne et à la ville étaient naguères Goton, Marotte, Nanon. Maintenant ces noms-là sont fort méprisés, et toute couleur locale a disparu. Nous avons dans notre petit hameau de Lillebec, une Ernestine, une Albertine, une Léocadie, une Mélanie, une Divine et deux Héloïses.

NATIVEMENT. — (Condé-sur-Risle), naturellement, de bonne foi.

« *Nativement*, je ne peux pas consentir à ça. »

Si l'on ignorait l'étymologie de *natif*, *naïvement*, etc., ce mot-là mettrait sur la voie. — (V. *nif*.)

NAVORET (Nom propre). — Corruption de *navarrais* ; souvenir du temps où Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Évreux, possédait la ville de Pont-Audemer ; il y soutint victorieusement un siège contre le roi Jean.

NAYER (Verbe actif et neutre) pour **NOYER** ou **SE NOYER**.

« Vertusguoy, je me naye ! »
(Rabelais. *Pantagruel*, liv. III, ch. IV.)

« Aujourd'hui nous disons *neter*. » (Ménage, *Obs. sur la langue fr.*, cit. de M. Jaubert).

Si ce verbe, comme le dit M. Ampère avec vraisemblance, vient du latin *neare*, *nayer* ou *néyer* n'est pas une simple variante due à une faute de prononciation, c'est une forme préférable à celle qui a prévalu.

NÉCESSITEUX pour **NÉCESSAIRE** (Campigny, Condé). — « Cela n'est pas *nécessiteux*. »

NÉGATION IRONIQUE. — Nos vieux paysans se servent souvent d'une tournure négative qui est à leurs yeux la forme la plus énergique du superlatif.

Ainsi une sarcleuse qui veut donner une grande idée du travail qu'elle a fait s'écriera : « *Je n'ai donc pas trouvé* de mauvaises herbes dans cette aire-là ! » Au lieu de dire qu'une femme est très-méchante, on dira : « Elle n'est donc pas maline c'te fumelle-là ! »

NEIGE. — Dentelle commune : se dit particulièrement de la dentelle de coton.

NÊLE pour **NIELLE DES BLÉS** (*Lychnis githago*). — Du latin *nigella*. — Ces noms *nêle* et *nielle*, aussi bien que celui de *nigelle* conservé par les botanistes pour une plante très-différente (cheveux de Vénus), font allusion à un caractère commun aux deux plantes : la couleur *noire* des grains. — (V. *nuille*.)

Les graines de *nèle* ôtent de la valeur au blé quand elles sont mêlées avec lui, quoiqu'elles donnent une farine blanche et sans propriétés malfaisantes.

NÉNETS ou **NÉNETTES** pour **TÉTONS**. — Vient de *sinus* peut-être, par aphérèse et par répétition de l'*n*. (Bien des mots enfantins se sont formés d'une manière analogue).

Expression familière et décente à la fois, à l'usage des mères et des petits enfants.

NÉROUSSE. — Très-bonne poire à brasser. « C'est (m'a dit mon fermier) le meilleur *solage* pour le jus. »

NET (À), **EN NET**. — (On ne fait pas sonner le *t* final). Tout à fait, à fond.

Exemple : « Faillerait labourer cette pièche *à net*. » (Entièrement, sans en rien excepter). — « J'ai déserté l'endrait *à net*. » (Pour cette phrase, le français offre un équivalent heureux) : « J'ai fait *place nette*. »

NET (**MAL**) pour **MAL PROPRE**.

NETOU ou **NETOUT**. — (V. *n'itou*.)

NETTIER pour **NETTOYER**. — De même *envier*, *nier*, *balier*, pour envoyer, noyer, balayer. Il me semble que les mots normands valent mieux et que la finale *oyer* ou *ayer* allonge le mot sans nécessité.

« Des hommes de Noron sont tenus à aider,
« à curer et *nestier* (*sic*) la salle dudit lieu
« de Bar, etc. »

(*Coutumier des forêts de Normandie.*)

NEU pour **NU**. — « J'ai les pieds *neus*.» — (V. obs. gén. p. 180.)

NEUTRES (Confusion des verbes, avec les verbes actifs, etc.). — (V. à la lettre *V*.)

NEZ ou **NAIS**. — On prononce *nai*, en appuyant beaucoup sur cette syllabe unique.

C'est le nom d'un cap très-saillant qui se trouve au nord de la baie de Seine. Tantôt on dit le *nez* tout court, tantôt le *nez de Tancarville*, tantôt le *bout du nez*, ce qui paraît indiquer l'intention d'un rapprochement entre la forme de ce cap et celle d'une partie saillante du visage humain.. Le nom de celle-ci se prononce de la même manière, comme on le voit par ce vers de L. Petit :

« L'autre à mon propre *nais* se moque. »
(*Muse normande*, XVIIe siècle.)

La dénomination de *nez* ou *nais*, pour des caps ou promontoires, est d'une application fréquente sur les bords de la Manche. Exemples : « Cap *gris-nez* ou *grinais* ; cap *blanc-nez* ou *blannais*. » Est-elle tirée du mot français ? ou du mot scandinave à peu près identique qui signifie promontoire, comme M. Le Prévost inclinait à le penser ? (Com. du département de l'Eure, art. *Bec*.)

Au reste, ce mot scandinave faisait sans doute allusion lui-même à la similitude dont j'ai parlé, car si *nez* (partie de la figure) se rend en latin par *nasus*, il se dit *nase* en allemand, *nose* en anglais, et *noëse* en danois.

Je crois que *nais* est la véritable orthographe du mot normand, et c'est sans doute aussi la plus vieille manière d'écrire le mot français, à en juger par cet autre mot *punais*, qui en est probablement dérivé.

NIAISE (Prénom) pour **NICAISE**. — On prononce souvent *ni-aise*, en deux syllabes, et même *ni-haise*. Cette dernière forme est remarquable : au lieu de supprimer simplement la gutturale, elle introduit une aspiration plus douce.

NIEL (Nom propre). — On trouve, parmi les noms de seigneurs normands qui figurent au bas de vieilles chartes, *Nigellus* (Ch. en faveur de l'abbaye de Bernay, 1027) et *Niellus* (Ch. en faveur de l'abbaye de Lisieux sous Guillaume le Bâtard). Le second de ces noms est visiblement l'abrégé du premier.

Nigellus en latin voulait dire noirâtre, brun. — (V. *nèle* et *nuille*). Le surnom de *Nigel*, *Niel* ou *Néel* indiquait donc chez les hommes de la race blonde, une couleur de cheveux exceptionnelle.

NIENT ou **NIANT** (Adjectif). — Celui qui perd son temps ; paresseux : et aussi, nul, incapable au physique ou au moral. Cet adjectif prend le féminin. Exemple : « C'te femme-là est *niante*. » (Elle n'est bonne à rien).

Faut-il voir dans cette expression une abréviation de *nienteux ?* ou de *fainiant ?* — (V. ces deux mots.)

NIENTERIE ou **NIANTERIE**. — Faire des *nienteries*, c'est perdre son temps à des *riens*. — Mot curieux, recueilli dans le canton de Beuzeville.

Voilà une locution qui semble tout italienne et l'on se rappelle immédiatement le *far niente* de nos voisins. Mais *nient* ou *niant* (substantif) est une expression française fort ancienne, représentée aujourd'hui par le mot *néant* (*non ens*) ; on l'employait comme négation. La voici dans

la prose de saint Bernard [1]. — (V. Heuschel, *Supplément au glossaire de Ducange*) :

« *Niant* atimpreit, et *niant* ordeneit deleit. Mot à mot : « *Non* temperata et *non* ordinata delectatio. »

NIENTEUX ou **NIANTEUX**. — Celui qui perd son temps à des *nienteries*. — (V. l'art. précédent.)

NIER pour **NOYER** (Verbe). — (V. *nayer*.)

NIEU ou **NIEUX** pour **ŒUF**. — (Ordinairement gâté ; v. *couvi*), qu'on laisse dans les niches ou nids de poules pour les engager à y venir pondre.

En Basse-Normandie, on dit *nichet* et *nicheux* ; en Picardie, *nichouère* ; en Berry, *niau*. L'Académie donne, avec la même définition, le mot *nichet* que je ne me rappelle pas avoir entendu prononcer à Paris ni aux environs. — Tout cela doit venir de *nidus*.

NIF (Adjectif.) : pour **CLAIR, LIMPIDE**. Exemple : « Cette eau-là n'est pas *nife*. » — « V'là un ciel bien *nif* (sans nuages).

Ce mot singulier est fort usité à Pont-Audemer. Je ne doute pas qu'il ne vienne de *nativus* qui était usité en bas-latin dans le sens de naturel, innocent, ingénu ; d'où les mots français *natf* et *niais*. *Nif* n'est autre chose que le premier de ces mots, un peu syncopé et appliqué aux objets matériels [2].

NIGON. — Celui qui s'occupe de niaiseries, de vétilles. Se dit aussi à Bernay et à Lisieux.

Je trouve dans Roquefort : *nigeon*, qui s'amuse à des inutilités ; dans M. Duméril, *nichot*, vétilleux ; *nigeon*, nigaud, et *nijoter*, s'amuser à des riens. Dans Corblet (Gloss. Picard), le même verbe *nijoter*. Notre mot français *nigaud* semble appartenir au même groupe.

L'étymologie la plus probable de *nigon*, et de tous les autres mots que je viens de citer est celle qu'indiquent MM. Duméril : *nugari*.

NIGONNER. — C'est le verbe qui correspond au mot précédent. — (V. *vésonner*.)

NILLE ou **ANILLE**. — 1° manivelle d'un puits ; 2° petit manche d'une faux, qu'on appelle aussi une *hanse* (V. ce mot). — La forme primitive est probablement *anille*, qui viendrait d'*annulus*. Ce mot latin ne signifiait pas seulement *anneau* ou objet de forme *annulaire* ; il paraît avoir servi aussi à désigner, en basse latinité surtout, d'autres objets qui étaient seulement arrondis.

[1] Beaucoup moins intelligible que les vers franco-normands de Wace, qui n'est pourtant venu que trente ou quarante ans après.

[2] « Nativitas, ingénuité. De *nativitate* suspectum, « suspect de naïveté, de trop grande innocence. » (Vie de saint Maximin, évêque.)
(Ducange, *Glossaire*, art. *nice*.)

NIQUER pour **MOUCHER**. — « Allons, *nique* t'n éfant. » J'ignore d'où vient ce mot [1].

NIQUETTE. — Petit mouchoir qu'on attache aux vêtements des enfants en bas-âge.

N'ITOU, NE TOUT pour **NON PLUS**. — Exemples : « Je ne li barai rien et à tai *n'itou*. » (Je ne lui donnerai rien ni à toi non plus). — « Il n'est pas allé à la ville, et mai *ne tout*. »

A l'article *itou* (aussi), j'ai indiqué la forme *et tout*, employée dans le même sens par Montaigne, Brantôme, etc., et dont *itou* ou *itout* pourrait bien n'être qu'une corruption. Je me borne ici à remarquer que *ne tout* (ainsi orthographié) est exactement la contre-partie de *et tout*.

On dit plus souvent à Pont-Audemer *ne tout* que *n'itou* ; l'*e* qui suit l'*n* est presque insaisissable dans la prononciation ; l'*n* au contraire est très-accentué et comme redoublé (*nn'tout*).

Au reste *n'itou* et *ne tout* signifient littéralement *ne aussi* ; et c'est *ne aussi* qui figure avec la même signification, dans nos vieux auteurs français :

« Je ne suis roi *ne* prince aussi.
« Je suis le sire de Coucy. »
(Ancien fabliau).

« J'ai l'œil bon, Dieu merci.
« Je ne l'ai pas mauvais *aussi*,
« Répond l'autre... »
(La Fontaine, *l'Huître et les Plaideurs*.)

Ce *ne aussi* répond à l'italien *ne anche*, dit Courier dans une note à laquelle j'ai emprunté la première citation (Trad. de Longus) [2].

NOBLE. — Un petit *noble* (à Epaignes et ailleurs) est un petit cochon. — Ce surnom irrévérencieux est aussi usité dans

[1] Peut-être *niquer* vient-il de *mungere* ou de son participe *munctus* par le changement de *m* en *n*, de même que les mots français *nèfle* et *nappe* viennent de *mespilus* et de *mappa*. (V. page 124. art. relatif à la permutation des liquides.)

[2] La vieille locution *ne moi aussi* vaut mieux que la nouvelle *ni moi non plus*, qu'on ne peut justifier grammaticalement, car il s'y trouve une négation de trop ; la locution normande est affectée du même défaut quand on y joint la conjonction *ni*.

les provinces du centre. — (V. *gentilhomme* et *habillé de soie.*)

NOC. — Conduit en maçonnerie ou en bois, servant à diriger les eaux d'une petite rivière vers la roue d'un moulin, ou à tout autre usage industriel ou agricole.

Noc se prononce souvent *nô*, comme le vieux mot *noé* (V. ci-après) qui doit avoir la même origine, gauloise probablement. On trouve effectivement en bas-breton les mots *noëd* ou *noued*, gouttière, et *naoz*, canal, conduit, ruisseau (Legonidec). De là les mots bas-latins *noa* et *noda* qui avaient le même sens, et les mots français correspondants *noc*, *noue* et *noé*.

NOCQUET. — Diminutif du mot précédent.

NOÉ prononcez **NÔ.** — Ce vieux mot ne fait plus partie, dans notre arrondissement du moins, du langage ordinaire ; mais on le retrouve dans le nom d'une des communes du canton de Saint-Georges, la *Noé-Poulain*, et dans plusieurs autres noms de localités, en Normandie et ailleurs.

Quel est le sens qu'il faut attacher le plus souvent à cette expression et à sa variante *noue*, employées ainsi dans la composition des noms de lieux et d'hommes ? Ces deux mots, et leur équivalent bas-latin *noa* (en tant qu'ils s'appliquent aux propriétés rurales), paraissent avoir eu successivement les significations suivantes : *rigole, vallon*, dépression de terrain par laquelle les eaux s'écoulent ou peuvent s'écouler ; *pré* situé dans une dépression semblable et conséquemment plus ou moins humide. Ce dernier sens paraît avoir été en définitive, le plus ordinaire en Normandie ; et c'est probablement ainsi qu'il faut interpréter les mots *noa* et *noé* dans les textes suivants, donnés par M. L. Delisle, p. 277 de son grand ouvrage :

En 1240 : « Totam *noam* quam habebat « juxtà prata Tricheville. »

En 1210 : « Unam *noam* ad rivum Fos- « set. »

En 1294 : « Une *noé*, laquelle siet au- « dessus de la Planche-Morin [1]. »

NOIX ou **PETITES NOIX** pour **NOISETTES.** — On appelle *noix-boquettes* les *noisettes* des bois, et *noix-franches* celles qu'on récolte dans les vergers sur des arbres greffés.

« On est assez surpris (dit M. Léop. « Delisle, p. 506) de voir, le 6 novembre « 1396, le conseil de la ville de Rouen « délibérer que si l'on pouvoit se procu- « rer deux boisseaux de *petites noix*, la « ville en présenteroit la moitié à Mgr le « chancelier, et l'autre à messire G. de « Sens, président au Parlement. »

« En 1466 (dit M. Alf. Canel, *Hist. de* « *Pont-Audemer*, t. I), la ville de Pont- « Audemer fit présent au général des « aides de Rouen d'un boisseau de *petites* « *noix franches.* »

Ces deux faits montrent qu'au moyen âge, en Normandie, les noisettes de table étaient très-rares et très-recherchées.

NOIX (GROSSES). — Ce sont les véritables *noix*, les fruits du noyer.

NOMS PROPRES (Modifications que le patois fait subir aux). — J'ai dit ailleurs, (V. *Adjectif*. p. 10) que les adjectifs transformés en noms propres se déclinent : « Le *fort*, du *fort*, au fort » et prennent le féminin : « La fille *forte*, la mère *forte*. »

Une règle plus générale, c'est que les noms propres des gens de la campagne quels qu'ils soient, prennent le féminin. La femme mariée est désignée ordinairement par le nom du mari ainsi modifié et précédé de l'article *la*.

Ainsi, au lieu de dire la femme *Saunier*, la femme *Durand*, la femme *Homo*, on dit *la Saunière*, *la Durande*, *la Homotte*, etc. — Une de mes voisines, la femme *Lemâle*, devrait échapper à cette règle, mais on l'appelle, sans que cela choque personne, *la Mâle*.

Alph. Karr qui a vécu longtemps en Normandie et y place souvent ses personnages, n'a pas manqué de saisir ce langage :

> « *La Buquette* n'est pas lourde comme *la Duchemaine* » (comme la femme Duchemin.)
>
> (*Les Femmes*, chap. XIX.)

L'abbé Decorde, dans le dictionnaire du patois Brayon, a remarqué que quand le nom propre est précédé du prénom, on ne le féminise point. Il en est de

[1] Le mot *noue* figure dans les anciens et nouveaux règlements relatifs à la pêche fluviale. Voilà l'art. 1er de la loi actuelle :

« Le droit de pêche sera exercé au profit de l'Etat dans les bras, *noues*, boires et fossés qui tirent « leurs eaux des rivières navigables ou flottables. »

Je crois qu'ici *noue* désigne une de ces dépressions de terrain où pénètrent facilement les eaux de crue et qui sont assez souvent les traces d'un ancien lit de rivière.

V. ci-dessus le mot *noc*, qui n'est certainement qu'une autre forme de la même expression.

A Trouville, on appelle *noës* les petites dépressions, dues sans doute à l'action des courants, qui se rencontrent sur le plan incliné de la plage des bains, et qui sont une cause de danger pour les baigneurs.

même chez nous. Ainsi, si la femme Terrier a pour prénom Marie, on l'appellera tantôt *la Terrière*, tantôt *Marie Terrier*; on ne dira jamais *la Marie Terrière*.

NOMS PROPRES (statistique des) de l'arrondissement de Pont-Audemer. — On trouvera dans l'appendice qui suit le présent glossaire (nos 18 et 19). 1° une nomenclature raisonnée des noms propres que j'ai recueillis avec indication de leur origine autant que j'ai pu la connaître. — 2° la comparaison de ces noms avec ceux des guerriers qui accompagnèrent Guillaume dans sa grande expédition et dont les listes ont été conservées.

NON. — Opposé au mot *pair* et signifiant par ellipse *impair* : (Condé-sur-Risle et environs).

Ainsi une fermière me disait dernièrement : « J'ai vendu trois agneaux parce que sans ça au lieu d'en conserver *pair*, j'en aurais eu *non*. »

D'autres personnes distinguent les jours de la semaine en jours *pair* (pairs), et en jours *non*.

NON ENCO pour **PAS ENCORE.**

NORINE. — Prénom : Abréviation du nom de fille Honorine. — Les italiens disent *Norina*.

NORROLLE, NOURROLLE. — Brioche ronde, souvent de qualité médiocre. — Ce gâteau est beaucoup plus connu à Rouen qu'à Pont-Audemer. — Mot de la même famille évidemment que *nourrir* et *nourriture*.

NORTURIAU, NORTURIÂ. — Jeune cochon sevré. En patois berrichon *nourrain* ou *norrin* (*Glossaire des Provinces du Centre*). M. Duméril qui enregistre cette expression sous les deux formes *nourturiau*, *notureau*, a recueilli aussi en basse Normandie le mot *nourriture*, pour « bétail que l'on *nourrit* » et cite ce texte curieux d'un document de 1238. « Ad pascua equorum, porcorum et aliorum *nutrimentorum* [1].

NOS, VOS pour **NOUS, VOUS.**

NOUD pour **NOEUD.**

« Marquet lui bailla de son fouet à travers
« les jambes si rudement que les *noudz* y
« apparaissaient. »

(*Gargantua*, chap. XXV.)

« Qu'eussé-je fait ? l'archet étoit si doux,
« Si doux son feu, si doux l'or de ses *nouds*,
« Qu'en leurs filets encore je m'oublie. »

(Sonnet de Ronsard, *Amours de Cassandre*.)

Je pourrais multiplier les exemples tirés de Ronsard, qui pourtant se sert aussi du mot *nœud* quand la rime l'exige.

De dreit noud. « Nouer de *dreit noud* » c'est faire un double nœud sans rosette. Ici *dreit* veut dire bon, solide.

NOUIU ou **NOUILLU** pour **NOUEUX.**

NOUJER, NOJER pour **NOYER.** — Arbre.

NOUVEAU (DE) pour **NOUVELLEMENT.** — *Novissimè* et non *rursùs*.)

NUILLE. — En français *nielle;* maladie des céréales et des blés en particulier, dont l'effet est de convertir les grains en poussière *noire*.

Nielle et *nuille* viennent par syncope du latin *nigellus*. — (V. *caucher*.)

NUILLÉ. — Attaqué de la *nuille*.

NUISEMENT. — Nom propre : traduisez « cause d'ennui, d'incommodité, de dommage. » *Nuisement* était synonyme en vieux français de *nuisance*. — (V. *Roquefort*.)

O

O pour **A**, et **A** pour **O.** — La prononciation *o* pour *a* est familière aux normands. — Ainsi ils disent *horée* pour harée (V. ce mot); *hoguignettes* pour haguignettes; et du côté de Bernay, la *Borre* pour la Barre, nom d'un chef-lieu de canton. — Souvent ils font le contraire,

[1] *Nourriture*, pour *nourrisson*, est dans Corneille et produit un singulier effet dans les vers héroïques de *Nicomède*. Ce fils de Prusias dit à son père, en parlant de son frère Attale qui a été élevé à Rome :

« ... Quel que soit ce fils que Rome vous renvoie
« C'est un rare trésor qu'elle devait garder...
« Et conserver chez soi sa chère *nourriture*, etc. »

(Acte II, sc. III.)

On prononçait à cette époque dans le beau monde *norrir*, *norriture*, comme on le voit dans les notes ajoutées par Th. Corneille aux remarques de Vaugelas ; les dames surtout affectaient « cette prononciation délicate. »

surtout quand il s'agit d'un son nasal. Exemples : « *Man* pour mon; *Damfront* pour Domfront. » (V. p. 2.)

On faisait de même, au moyen-âge, dans toute la France du Nord. Ainsi je trouve non loin de Paris les noms de lieux *Dammartin* et *Dommartin* (Dominus Martinus); *Dampierre* et *Dompierre* (Dominus Petrus): *Dammarie* et *Donnemarie* (Domina Maria), dans lesquels les variantes de prononciation ont été confirmées par l'orthographe officielle.— Le mot français *Dame*, lui-même, est dû à une sèmblable confusion, car il est certainement une corruption de *Domina*; et à la même époque où l'on changeait en *a* l'*o* de ce mot latin, on tirait par un changement inverse, *dommage* de *damnum*.

Obéir. — Céder, se prêter; se dit des choses aussi souvent que des personnes : « La terre *n'obéit* pas » est le mot des laboureurs dont la charrue entame avec peine un sol résistant.

Obéré. — « Des pommiers *obérés* » c'est-à-dire épuisés et ne produisant plus. — C'est à Saint-Paul-sur-Risle qu'on emploie cette expression remarquable.

Oche, Oque, Oque. — (V. *hôque*, p. 231.)

Oeil, Oeillard d'une marnière. — Son orifice.

Oeillères (dents). — Dents canines supérieures, dont la racine est au-dessous de *l'œil*.

Oeillet. — Petit poisson de l'embouchure de la Seine qui a, dit-on, quelque rapport avec la sardine et qui paraît quelquefois sur le marché de Pont-Audemer. — (V. *cradeau*.)

Oeillet de mai. — Narcisse blanc (Narcissus Poëticus des botanistes). — *Œillet de Mars* : Narcisse jaune; (N. Pseudo-Narcissus). — *Œillet Mousseline* : mignardise (Dianthus plumarius).

Oeuf clair. — Œuf à la coque. — (V. à la lettre *C*.)

Œuf piant, c'est-à-dire œuf puant, corrompu. On appelle ainsi les œufs qui ont été couvés sans résultat et ne sont plus bons qu'à servir de *nieux*. — (V. *couvi* et *nieu*.)

Offerte (substantif féminin). — Offertoire.

Offisqué. — Atteint très gravement; se dit des personnes qui ont fait une chute dangereuse, ou qui ont éprouvé quelque autre accident sérieux. Exemple : « Maman s'est fait bien du mal en tombant, mais elle n'est pas *offisquée* » (on voulait dire qu'elle n'avait pas de fracture). — Ce mot *offisqué* s'applique aussi fort souvent aux arbres et aux arbrisseaux malades. Ce n'est pas une corruption du mot français qui y ressemble le plus, *offusqué;* c'est plutôt le participe de quelque verbe bas-latin, proche parent du verbe *officere*, nuire, porter préjudice.

Offisqûres (des). — C'est le substantif qui répond au mot précédent. Je l'ai vu employer surtout à propos des défauts visibles ou des maladies auxquels les arbres sont sujets (des chancres, par exemple). « Je donne pour 1 fr. au lieu de 2 fr. (me disait un jour certain paysan qui vendait des pommiers) ceux qui ont des *offisqûres*. »

Ogres (féminin). — Orgues. Transposition de l'*r*. Exemple : « Il y a à Saint-Ouen de très belles *ogres*. »

C'est du vieux français. M. Génin (var.) cite ce passage d'un ancien commentaire sur le Psautier : « Les bones « euvres en qui Dex se delite, si com li « huem fit on son de la harpe et des « *ogres*... » (les bonnes œuvres qui sont agréables à Dieu, comme lorsqu'on joue de la harpe ou des orgues).

Oguignètes. — (V. *aguignétes*.)

Ohin. — Défaut (physique ou moral.) Mot employé dans toute la Normandie. Exemple : « Il n'y a personne sans *ohin*. »

A Pont-Audemer et aux environs on prononce le plus souvent *orin*; c'est la conséquence de l'habitude qu'on a de transformer les *h* aspirés en *r* et même d'intercaler des *r* au milieu des mots. Je remarque en outre que dans ce pays-ci *ohin* ou *orin* se dit le plus souvent des maladies des animaux, ou de leurs habitudes vicieuses et des méchancetés qu'on leur attribue.

On trouve dans Roquefort *ohi* ou *ohie* avec cette traduction : débilité de quelque membre, incommodité, défaut : c'est bien une variante de la même expression. M. Duméril admet également *ohi* dans son dictionnaire avec une signification semblable, et indique une étymologie scandinave qu'il tire de l'islandais *oheill*, valétudinaire.

Oi (prononciation de la diphtongue). — Varie selon les localités; tantôt (c'est le

cas le plus fréquent) on fait entendre le son *ai* ou *ei*; tantôt le son *oué*.

On trouve des détails à ce sujet au mot *ai*, pages 16 et 17.

OÏOU pour **OU** (Saint-Paul-sur-Risle et environs). — EXEMPLE : « Je ne sais pas *oïou* vous voulez mettre ces plantes-là. » — (V. *iou*.)

L'*o* initial de cette forme *oïou* est-il parasite? ou bien rappelle-t-il l'*o* du mot italien *ove* et des mots allemands *wo*, *wohin*, ce qui en ferait la syllabe essentielle?

OIRE, OITE pour oie mâle et oie femelle (Condé-sur-Risle et environs).

Oire se dit aussi pour oie adulte, et *oite* pour oison, sans distinction de sexe. EXEMPLE : « J'ai vendu mes *oires*, je n'ai plus que les petites *oites* que vous voyez *avâ* (là-bas).

OISIAU, OISIÂ. — (On prononce *aisiaau* et plus ordinairement *aisiâ*). Oiseau.

Je cite ce mot qui n'est au fond que le mot français, à cause de la singularité de sa prononciation où se trouvent réunies plusieurs altérations normandes :

« Le mont Ke Rou sonjoit ert d'*oisiax* si garni
« Ke tot esteit covert de granz et de petiz... »

(Wace, *Roman de Rou*, v. 991 et suiv.)

« La Montagne que Rollon voyait en songe était si garnie d'*oiseaux* qu'elle était toute couverte de grands et de petits. »

OMBRAGE (À L'). — À l'ombre.

ONBLI, ONBLIER, OBLIER pour **OUBLI, OUBLIER.** — Se dit surtout du côté ~~d'Epaignes~~.

ONCLE ET TANTE. — Ces noms ne s'appliquent à Pont-Audemer qu'aux frères et sœurs du père et de la mère, ou de l'aïeul et de l'aïeule. On n'y connaît pas comme à Paris les *oncles à la mode de Bretagne*; ceux-ci se confondent pour nos normands, comme pour la plupart des provinciaux, avec les cousins de toute espèce.

ONCTION (METTRE EN) quelqu'un. — Lui donner l'extrême-onction.

ONDAIN. — (V. *andain*, p. 25, et surtout la note.)

OPPOSER. — (V. actif et neutre). — 1° sens actif : *empêcher*. EXEMPLE : « C't éfant est bien gentil, mais ça n'*oppose* pas la malice. » 2° Sens neutre : *opposer de*... se dit très souvent pour empêcher de... mettre obstacle à... EXEMPLE : « J'ai fait faire une barre (barrière) pour *opposer* les poules d'entrer » — « la douleur *oppose* qu'il dorme la nuit. »

Les anglais emploient quelquefois leur verbe to *oppose* d'une manière analogue.

ORAGE est féminin en patois normand.

ORAGER (Verbe neutre). — « Je crois qu'il *oragera* cette nuit. »

ORAISON. — On appelle quelquefois *oraisons* des formules pieuses qui ne sont pas des prières proprement dites, mais qui n'en ont pas moins pour objet de solliciter d'une manière indirecte la protec- de Jésus-Christ ou des saints. — J'en ai cité à l'article *mouques* un exemple remarquable.

ORÉE ou **HORÉE.** — Averse subite et courte. — (V. *harée*, p. 225.)

ORÉE, EURÉE DE LAIT. — (V. *harée de lait*.)

OREILLE DE BREBIS. — Nom de plante. — (V. à la lettre *B*.)

ORGUEILLEUX. — Luxuriant : se dit des végétaux qui poussent vigoureusement, d'une récolte qui s'annonce bien. Ainsi j'ai recueilli, en causant avec un paysan, cette phrase remarquable : « Tout le mois passé, mon lin poussit *orgueilleux*. »

J'ai mentionné ailleurs les épithètes *vertueux*, *fougueux*, *effronté*, employées d'une manière semblable. Nos paysans si prosaïques dans d'autres cas, affectionnent quand ils parlent de leurs cultures ces figures virgiliennes : c'est presque la poésie des Géorgiques :

« ... Animos tottent sata...
« ... Dùm se lætus ad auras
« Palmes agit etc... »

ORIER pour **OREILLER.** — On dit aussi *oriller*. — Cette dernière forme a été française. (Roquefort, supp.)

ORIN. — (V. *ohin*.)

ORMOIRE pour **ARMOIRE.** — Cette forme si répandue, usitée à Paris, en Picardie, en Berry, etc., semblerait indiquer l'étymologie *orme* (*ulmus*); mais il n'est pas douteux qu'*ormoire* ne soit une simple

altération d'*armoire* et ne vienne par conséquent du latin armarium [1].

Orner. — Pourvoir, *étorer* (V. ce mot). Exemple : « Il n'a pas d'herbe ; ses vaques seront bien mal *ornées* cette année. »

Ornare en latin avait quelquefois ce sens. On trouve dans Ovide « *ornare armis* » ; Dans Pline le jeune, « *Ornare pecunià.* » — Ce verbe signifiait aussi équiper, apprêter : « Ornare classem, convivium. » (*Cic.*)

Orsins. — (V. *arsins.*)

Ortière pour **ornière**. — Ortière n'est que le mot *rotière* altéré par la transposition des deux premières lettres, et rotière vient de *rota*. — (V. *ronière*).

Os pour **vous**. — Comme en patois picard. — Exemple : « Iou qu'*os* avez mâ ? » (où que vous avez mal ?)

Ne se dit pas partout. Dans beaucoup d'endroits la prononciation est indécise entre *os* et *vos* ; c'est que le *v* se prononce faiblement.

Ossailles. — Os presque dépouillés qu'on donne à un chien ou à un chat.

Osselets. — Jeu d'enfant et surtout de jeunes bergers. En patois picard, cliquettes.

Ces osselets n'ont rien de commun avec les osselets parisiens. Ce sont des espèces de castagnettes formées de deux petits os plats, fort grossières et d'un son peu éclatant ; on ne s'en sert pas, que je sache, pour accompagner la musique ni la danse. On cherche simplement à s'amuser en faisant du bruit. — V. *callouet* (jeu de).

Ossu pour **osseux**. — Se dit des hommes et des animaux qui ont les os forts ou très apparents.

Ou pour **eu**. — Rien n'est plus commun que cette modification. Exemple : *Noud* pour nœud ; *pour* ou plutôt *pou* pour peur ; *lourer* pour pleurer ; *plouver* pour pleuvoir ; *goule* pour gueule ; ici il est évident que la forme normande procède directement du latin *gula*.

Ou pour *eu* se disait aussi fort souvent au moyen âge, en Normandie et ailleurs. Exemple tiré du *Coutumier des forêts de Normandie* (citation de M. Aug. Le Prévost, art. *Beaumont-le-Roger*). « Item lesdits religieux peuent deschargier *lour* chevaus et *lour* asnes en *lour* manoir, etc. »

La rivière d'Eure est nommée *Oure* dans le *Roman de Rou* (V. 1885), et c'est de la ville d'*Eu* qu'il s'agit dans ce vers du même poëme :

« En tute Normandie dez l'Osmont jusqu'à *ou.* »
(V. 2382.)

Je lis dans *Gargantua*, chap. XLIV, « Monsieur le *Priour !* » pour M. le Prieur.

Si l'on mettait *ou*, à cette époque, dans des mots où nous mettons *eu*, on faisait aussi le changement inverse. Ainsi le mot *treuver* pour trouver se lit dans Rabelais (*Gargantua*), ce qui n'empêche pas l'auteur d'écrire *trouver* par un *o* dans le chap. XIII du même livre. On sait que *treuver* se disait encore du temps de Molière :

« Non, l'amour que je sens pour cette jeune veuve
« Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui *treuve.* »

Ces espèces de voyelles *ou* et *eu*, très sourdes par elles-mêmes, étaient prononcées sans doute au moyen âge d'une façon indécise ; la langue de cette époque a légué à la langue actuelle, qui s'attache à tout préciser, des anomalies comme celles-ci : « J'*éprouve*, et une *épreuve ; mouvoir*, et je *meus ; saveur*, et *savoureux*, etc.

Ou pour **o**. — Exemples dans le normand actuel : *moument* pour moment, *mourme* pour morne, *ourme* pour orme, etc.

Dans notre vieux français on trouve aussi très fréquemment cette voyelle composée *ou* dans des mots où l'on met à présent un *o* :

« Pour *arrouser* nos prés délicieux » (Vers du poëte Desportes ; le même mot *arrouser* se lit sur un des vitraux de l'église de Pont-Audemer).

« Retournons, dit Grandgousier, à nostre *proupos.* »
(Rabelais, *Gargantua*, 13.)

Ninon de Lenclos écrivait encore vers le commencement du règne de Louis XIV, dans une lettre dont j'ai soin de conserver l'orthographe : « Le proçois (procès) de Mme de Nemours est remis à l'anée qui

[1] Armarium ne signifiait pas uniquement un endroit où l'on serre des *armes* (dans le sens habituel du mot français), car on entendait souvent par *arma* des instruments de toute espèce. Exemple :

« Dicendum et quæ sint duris agrestibus arma,
« Quies sine nec potuère seri nec surgere messes. »
(Virg. *Georg.*, liv. II.)

C'est par le mot *almarium*, variante adoucie d'*armarium*, qu'on désignait au XIIe siècle la bibliothèque de l'abbaye du Bec. (Le Prévost, Comm. du département de l'Eure, tome Ier, p. 111.)

vient; elle a bien tor de ne s'estre pas *accoumodée*... »

Remarquez que beaucoup de mots restés français se sont formés ainsi : par exemple, *souris*, vient de *sorex*; *moulin* de *molendinum*; *pourceau*, de *porcus*, etc.

On disait à volonté au XVIe et même au XVIIe siècle : *Toulouse* ou *Tolose*, *Bourdeaux* et *Bordeaux* [1].

OÙ QUE pour **OÙ**. — EXEMPLE : « *où que* vous allez ? » — « La chambre *où que* je couche. »

OUBELIER pour **OUBLIER**. — (V. page 153, quelques observations générales sur l'intercalation de cet *e* euphonique entre deux consonnes.)

OUDRIR. — (V. *houdrir*.)

OUÉ pour **OI**. — La prononciation de la diphtongue *oi*, en patois normand et en vieux français, a été l'objet d'observations développées (Voyez page 17) auxquelles je n'ai rien à ajouter. Il y est dit en substance que dans l'arrondissement de Pont-Audemer *oi* se prononce ordinairement *ai*, mais que l'autre prononciation *oué* domine dans quelques localités. L'inverse avait lieu, dans l'Ile de France, au XVIe siècle et au commencement du XVIIe; c'était le son *oué* qui était de beaucoup le plus habituel et quelquefois aussi on prononçait *ai*, à la normande [2].

[1] *Ou*, *o* et *eu* se confondaient si bien au moyen âge, qu'on trouve à la même époque le même mot écrit des trois manières ; c'est ainsi que *plourer* et *plorer* se voient dans Rabelais et *pleurer* dans Marot, qui est son contemporain. — Notre verbe *mourir* conserve encore dans sa conjugaison des traces de ces variantes : *meurt*, *mourons*, *mort*.

[2] Cette indécision ne paraît pas s'être étendue aux finales en *oir* et en *oire*. Dans ces syllabes la prononciation *oué* se trahit le plus souvent par l'orthographe des auteurs de cette époque.

Ainsi Joinville écrivait *dortouer* pour dortoir (Ampère, p. 382) et je lis dans Rabelais :

« C'est le plus industrieux faiseur de *lardouères*.
(*Pantagruel*, liv. IV, ch. XXIX.)

« Et tous les ans il voirra sur l'automne
« Bacchus luy rire, et plus que ses voisins
« Dans son *pressouer* gennera de raisins. »
(Ronsard, *Bocage royal*.)

Enfin Régnier fait rimer *douaère* avec *histoire*. (Génin, p. 301).

Je trouve à noter dans l'excellent ouvrage de M. Jaubert une observation qui se rattache à ce sujet. « L'ancienne prononciation *ouer*, où l'on fait « sonner l'*r*, paraît s'être conservée chez les français « du Canada ; du moins nous l'avons saisie chez « plusieurs de nos compatriotes que l'exposition « de 1855 avait amenés à Paris; ils disaient *nouer*, « *vouer*, *voulouer*, pour noir, voir, vouloir. Les « premiers colons du Canada appartenaient en effet « à nos provinces du nord. »

OUIT (part. aff.) pour **OUI**. — EXEMPLE : « J'ai dit *ouit* à monsieur. » — Il est possible que ce *t* soit simplement une addition euphonique. Mais d'un autre côté, si la particule *oui* n'est autre chose que le participe passé de *ouïr* (auditum; c'est ouï, c'est entendu), les normands font ici l'application d'une de leurs règles, car tous leurs verbes en *ir* ont leur participe en *it*, *ite* (V. page 239).

OURME, **OURMEL**, **OURMELLE** pour **ORME MÂLE** et **ORME FEMELLE**. — Le premier de ces noms désigne-t-il particulièrement l'orme à larges feuilles, et l'autre l'orme à petites feuilles, qui est le plus commun en Normandie ? Les gens de la campagne, même ceux qui ont la prétention d'être compétents, ne sont pas tous d'accord à cet égard.

On trouve dans les textes cités par M. L. Delisle (p. 356) d'une part les noms *ourme*, *oulme*, *hulmus*, qui paraissent se rapporter à l'*ourme*; de l'autre *ulmelus*, *hulmelus* et *hormelus* qui rappellent davantage l'*ourmel*; et ces derniers noms ne désignent pas un jeune arbre, mais bien un orme vénéré qui existait dans la paroisse de Troarn. Il y a dans le domaine du Mansir, à Selles, un orme magnifique de 1m20 de diamètre qui ombrage un espace circulaire de 16 à 18 mètres de rayon. On l'appelle sur les lieux *ormelle*, et j'ai vérifié que c'est un orme à petites feuilles.

OÛT. — (V. *août*.)

OÛTERON pour **AOÛTERON**. — Moissonneur, celui qui travaille à l'*oût*, c'est-à-dire à la moisson. — (V. *mois d'août*, Page 29.)

Aoûteron figure dans le dictionnaire de l'Académie, quoique je n'aie jamais entendu prononcer ce mot aux environs de Paris.

La dénomination d'*oûteron* est quelquefois en opposition avec celle de *hallier* (V. ce mot.) — L'oûteron est engagé pour toute la moisson; on n'a recours aux halliers qu'accidentellement et pour peu de jours.

OUVERIER pour **OUVRIER**.

OZANNE. — Nom propre : d'*ozanna* (sous-entendu Dominica.) Dimanche des Rameaux.

On appelait ainsi le dimanche des Rameaux, à cause de ce passage dans l'évangile du jour : « Clamabant dicentes *hozanna* filio David. » C'est une répétition

fréquente du même mot hosanna dans l'office dont cet évangile fait partie. Les croix *ozannières* étaient celles qu'on ornait de buis bénit le jour des Rameaux; il est question d'une de ces croix dans Rabelais, liv. IV.

P

PA pour **PAR**. — *Pace que*, pour parce que.

C'est un cas particulier de la suppression de l'*r* final.

PACTER. — Ce verbe n'est employé, à ma connaissance du moins, que dans la phrase : « C'est pacté! » (C'est convenu !) — Le substantif correspondant *pacte*, paraît inconnu à nos normands. En français, au contraire, on a le substantif, mais point le verbe.

PAGÉE. — Terme de charpentier. On appelle pagées, dans les murs ou cloisons d'une maison en pans de bois, dans un pâlis, etc., les parties de la construction comprises entre deux poteaux consécutifs. EXEMPLE : « On vous fera le pâlis *tout d'une pagée* (tout d'un morceau) ou bien « on vous le fera *en deux pagées*. »

Je crois que les maçons appellent aussi *pagées*, dans un mur en moellons avec chaînes en briques, les intervalles entre ces chaînes.

Dans le français actuel, ce n'est pas le mot *pan* (employé si souvent pour désigner des faces situées dans des plans différents) qui répond le mieux, je crois, à la *pagée* des normands, mais bien le mot *travée;* un pont de bois, par exemple est divisé en *travées* par ses palées ou par ses piles; une nef d'église, par ses piliers, etc.

Pagée vient du latin *pagina*, comme notre mot page.

PAGNE (adjectif et quelquefois substantif). — Se dit des bêtes à cornes dont la robe, de couleur variable (noire, ou fauve ou rougeâtre), est tachetée ou fouettée de blanc. La différence entre une vache *caille* (V. ce mot) et une vache *pagne* consiste en ce que les taches blanches sont plus grandes et moins multipliées sur la première que sur la seconde.

J'ai retrouvé cette expression dans les environs d'Argentan, et l'on m'y a fait voir des *pagnes* noires et des *pagnes* rouges.

Quelle est l'origine de ce mot *pagne?* Je crois que c'est à la fois une corruption et une abréviation du mot français *panaché*.

PAILLE. — Enveloppes du grain des céréales; ce qu'on en sépare par le van et par le crible; (ces enveloppes sont appelées *balles* par les botanistes).

En bon français, l'expression *paille d'avoine* s'entend quelquefois ainsi; mais hors ce cas particulier, ce qu'on appelle *paille* est la gerbe après le battage ou en d'autres termes « le tuyau et l'épi des céréales quand le grain en est dehors » (Académie). — Au contraire, nos paysans normands réservent exclusivement le nom de paille pour les enveloppes du grain; ils appellent *feurre* (V. ce mot) le résidu principal du battage.

L'étymologie commune des mots *paille* et *balle* est le latin *palea* [1].

PAIN (À) et **À POT**. — « Etre *à pain et à pot* avec quelqu'un » c'est vivre familièrement avec lui. Cette locution s'emploie le plus souvent dans un sens défavorable.

PAIN CROTTÉ. — Tranches de pain ou de gâteau trempées dans du lait, puis frites et sucrées; c'est ce que j'ai entendu appeler à Paris du *pain perdu*.

PAIN DE COULEUVRE ou **COULEU**. — Nom de plante. — (V. à la lettre *C*.)

PAINEL, PÉNEL. — Noms propres, dérivés par syncope de *paganellus*, dim. de *paganus*, paysan [2].

La Prébende de Pesnel près Lisieux s'appelait en latin du moyen âge : *Prebenda Paganelli*. — Ce nom propre, assez commun en Normandie, se rencontre souvent avec des formes variées dans les

[1] Racine a dit :

« Qu'ils soient comme la poudre et la *paille* légère
« Que le vent chasse devant lui. »

Ici le sens du mot est modifié par l'épithète ; la *paille légère* paraît bien être la paille des normands.

[2] Le mot *paganus* et le nom *Payen* qui en est formé, désignaient beaucoup plus souvent, au moyen âge, un habitant de la campagne ou des villages (*pagorum*) qu'un adorateur des faux dieux. — Cette dernière acception, évidemment postérieure à l'autre, vient, à ce qu'il paraît, de ce que le culte des anciens dieux, sous les empereurs chrétiens, étant exclu du monde officiel, avait moins longtemps persisté dans les villes que dans les campagnes.

grands rôles de l'Echiquier (fin du XIIe siècle).

PAINTER. — (V. *paiter*.)

PAIR DE... (AU). — En comparaison de... au prix de...

PAIRAITRE pour **PARAITRE** — (V. à l'article *cantiques* une citation où ce mot figure. On dit aussi *dispairaître*.

PAIRE pour **POIRE.** — Je ne mentionne cette application d'une des règles de la prononciation normande que pour faire remarquer que les anglais ont gardé dans leur langue ce mot français ainsi modifié; ils écrivent *pear*, mais ils prononcent *paire*.

PAIRER. — 1° Égaliser, assortir, accoupler (en anglais *to pair*). — Mot très employé, tandis que le verbe correspondant *apparier* est d'un emploi fort restreint en français.

On *paire* à peu près, par exemple, les tiges de blé dont on veut former une gerbe. — On *paire* plus exactement les brins de paille dont se compose une *glane*. — Un couvreur *paire*, en les coupant, les bouts de glane ou de chaume qui forment le bord de la toiture; 2° (Modification assez légère du sens précédent). Ranger, mettre en ordre. Dire qu'un ménage est bien *pairé*, c'est vanter l'esprit d'ordre, les habitudes soigneuses de la ménagère.

PAIRER (SE). — S'accoupler, se mettre en *paires*; se dit surtout des oiseaux de basse-cour et autres.

PAIRETTE. — (V. *pérette*.)

PAIROTTER. — Pairer (V. ce mot) minutieusement; arranger ou dresser avec une symétrie recherchée.

Se *pairotter*, faire longuement sa toilette. EXEMPLE : « Cette femme-là est toujours *pairottée* » (toujours tirée à quatre épingles.)

PAISER. — (V. *péser*.)

PAISSU. — Mot très usité : participe passé de *paître*, ou plutôt d'un verbe *paissoir* (en normand *paisser*) qui aurait été une seconde forme du verbe français correspondant au latin *pascere*. Le participe de *paître* a dû être *pu*, comme *repu* l'est du composé *repaître*. S'il est tombé en désuétude, c'est sans doute parce qu'il se confondait avec celui du verbe *pouvoir*.

PAITER et quelquefois **PAINTER.** — Mesurer, toiser. EXEMPLE : « Je ne sais pas combien il est dû pour le fossé, je ne l'ai pas *paité*. »

Mot familier aux écoliers de la ville, qui l'emploient dans leurs jeux de billes, des palets, etc., ils s'écrient souvent *paitons !* ou *paintons !* c'est-à-dire *mesurons !*

Paiter vient très probablement du latin *spatium* [1].

PAITIS. — Pâturage d'une faible étendue. — Ce mot était déjà normand au XIIe siècle.

« ... Mult se vont esloignant,
« Grande alléure vont par *pestiz* (sic) et par blez. »

(Beaucoup vont s'éloignant et fuient au plus vite à travers les *prés* et les moissons, *Roman de Rou*, v. 1774.)

On trouve fréquemment pâtis ou pastis dans les auteurs du XVIe siècle, pour pâturage, et La Fontaine a dit :

« Je vous enseignerai les *pâtis* les plus gras. »
(*L'Œil du maître.*)

En bas-latin on disait *pasticium*.

PALER pour **PARLER.** — En fait de suppression euphonique de la lettre *r*, il en est peu de plus usitées que celle-ci : Elle est ancienne; la voici dans Wace :

« Je n'en *palerai* mez dès ici en avant. »
(*Roman de Rou.*)

(Je n'en parlerai plus dorénavant.)

Dans les constitutions de la *Meson-Dieu* de Vernon (XIIIe siècle) publiées par M. de Bouis, cette forme adoucie *paler* ou plutôt *paller* est constamment employée.

Le mot anglais *Parliament* se prononce *Pâliment*. En général nos voisins ne se font aucun scrupule de supprimer les liquides *l* et *r* quand elles sont accouplées avec quelque consonne. On trouve un double exemple de ce fait dans la prononciation ordinaire du nom propre Palmerston, qui sonne dans une bouche anglaise à peu près comme *Pâmeston*. Cette habitude vient peut-être de Normandie, puisqu'elle n'existe (je le crois du

[1] MM. Duméril ont inséré dans leur dictionnaire les mots *péter* (mesurer) et *paiter*, changer de place; ils indiquent pour celui-ci l'étymologie assez singulière *pascere* ; mais *péter* et *paiter* ne sont que le même mot différemment écrit ; et *paiter*, pris dans un sens neutre, doit correspondre au verbe latin *spatiari*.

Le mot *pitance*, qui signifie ration, nourriture *mesurée* et pour lequel on n'a pas trouvé d'étymologie bien satisfaisante ne serait-il pas de la même famille que le *paiter* des Normands ?

moins) dans aucun idiome purement germanique.

PÂLER ou **SE PÂLER**. — Se tacher de la façon qui va être indiquée à l'art. *pâlures*, auquel je renvoie.

PALET (DU). — Lattes courtes et larges qu'on cloue sur les solives pour faire les plafonds.

PÂLIER ou par corruption **PÂILLER**. — Etagère ordinairement placée au-dessus du buffet, où l'on range, en les dressant, les plats, les assiettes et les ustensiles de table. — (V. l'art. *dresseux* ou *drécheux*.)

Ce mot *pâlier* n'est autre probablement (malgré l'accent de la 1re syllabe) que le mot français dont les dictionnaires donnent la définition suivante : « *palier*, plate-forme servant de repos dans un escalier [1]. » Les dressoirs se composent en effet de petites plates-formes superposées les unes aux autres.

A la campagne, il n'y a pas de si petit ménage qui n'ait son pâlier ou dressoir, et qui ne cherche à s'en faire honneur; c'est là qu'on étale sa plus belle vaisselle et surtout les pots de faïence à fleurs. Ce meuble est placé quelquefois, ainsi que le buffet, dans la chambre à coucher de la ménagère, plus souvent dans la cuisine; il est le principal ou même le seul ornement du logis.

PÂLIS. — 1° Palissade, barrière dormante, claire-voie; en bas-latin *palicium* (*cartulaire de Marmoutier*, cité par M. Delisle.) Mot très usité dans ce sens.

Wace, dans le *Roman de Rou*, parle d'un bosc « bien cloz de murs et de *paliz*. » — (V. 1808.)

Au XVIe siècle cette expression était française :

« Il montoit sur ung coursier... le faisoit
« voultiger en l'air, franchir le foussé, saul-
« ter le *palys*... »

(*Gargantua*, chap. XXIII.)

Un poète moderne a cherché à rajeunir cette expression :

« Il franchit les fossés, les *pâlis* et les
ponts. »

(Roucher, *les Mois*.)

(V. *lices*). — La différence entre un *pâlis* et des lices consiste en ce que les pièces verticales sont beaucoup plus serrées dans le pâlis; l'un est une clôture pour tout le monde; les autres ne servent ordinairement qu'à contenir les bestiaux; 2° Barreau vertical d'une palissade ou claire-voie; du latin *palus* (quand les barreaux sont horizontaux, on les appelle des *claves*).

Une palissade ou claire-voie est un assemblage de barreaux. La première signification du mot *pâlis* se rattache donc à la seconde, et il est possible que l'une procède de l'autre par métonymie.

PALISSADE. — Espalier : Se dit surtout dans le Lieuvin [1].

PALLE pour **PELLE**. — Du latin *pala*. Se dit ailleurs qu'en Normandie, comme le prouve ce passage des mémoires du gascon Montluc.

« Leurs armes étoient des pics, des *palles*,
« des hottes et des fascines. »

(*Relation du siège de Sienne*.)

On appelle aussi *palles*, aux environs de Pont-Audemer, les vannes des moulins.

PALLÉE ou **PÂLÉE** (on appuie beaucoup sur la 1re syllabe). — Pâtée faite avec de la farine (d'orge ordinairement) pour engraisser les volailles.

PÂLURES. — Taches noires du linge qui a servi à essuyer des chaudrons, des poêlons, des pelles à feu, etc.

On disait autrefois une *paële* (Roquefort) pour une poêle de cuisine, et un *paëlon* pour un poêlon : ces deux vieilles formes, qui viennent directement du latin *patella*, sont dans Rabelais. — Elles ne désignaient pas uniquement l'ustensile qu'on appelle aujourd'hui une *poêle*, mais aussi les chaudrons, les bassins et toute la batterie de cuisine.

PANCHE pour **PANSE**. — Ventre.

« De touz poissons fors que la tenche,
« Prenez le dos, laissez la *penche* (sic). »

(Précepte gastronomique parodié par Rabelais, dans *Gargantua*, chap. XXXIX.)

PANCHEREUX. — (V. *ponchereux*.)

PANETIER. — Celui qui fait des paniers. — En français on dit un *vannier*, et le mot de panetier a une autre signification.

[1] Du latin, *planus*, probablement, ou de l'italien *piano*, étage.

[1] Le verbe français *palisser*, plus usité, ce me semble, en Normandie qu'aux environs de Paris, signifie d'après l'Académie : « Attacher le long des murailles d'un jardin les branches d'un arbre au moyen d'un treillage ou d'autre chose. » Il est donc naturel d'appeler *palissade* le résultat de cette opération. — On sait qu'une *palissade* en français est tout autre chose ; c'est la clôture que les normands appellent pâlis. Ce mot paraît venir de l'Italien *palizzata* : c'est peut-être comme terme de guerre que nous l'avons emprunté à l'Italie.

PANNEAU. — Coussinet en cuir rembourré qu'on met sur le dos des chevaux et des ânes quand on les emploie comme bête de somme; ceux qui veulent monter dessus s'en servent comme d'une selle ordinaire.

On appelle *panneaux*, d'après l'Académie, les rembourrures qu'on met aux côtés d'une selle pour empêcher que le cheval ne se blesse. L'idiotisme normand consiste à prendre la partie pour le tout.

PANNÉE, PANNON. — Basque d'habit ou de redingote. — Du latin *pannus*.

PANSER. — Se dit de tous les soins qu'on donne aux malades. EXEMPLE : » Ce n'est pas ce médecin-là qui l'a *pansé* dans sa fièvre muqueuse. »

PÂQUES-FLEURIES. — Dimanche des Rameaux. On l'appelle aussi dimanche du *Bouis* (c'est-à-dire du Buis.)

Cette expression de Pâques-fleuries est fort ancienne. L'auteur du *Roman de Rou* raconte en ces termes que le jeune roi de France Henri Ier vint implorer le secours du duc Robert :

« Robert vint en Normandie
« Un jur devant *Pasches-flurie*. »
(V. 7711.)

Une charte relative au village d'Arnières et citée par M. Aug. Le Prévost (*Communes du département de l'Eure*) est ainsi datée :

« Actum est hoc anno gratiæ 1210 ad « *Pascha floridum*. »

A Paris, je n'ai jamais entendu donner ce nom à la fête des Rameaux : c'est dans le passage suivant du Génevois J.-J. Rousseau que j'ai remarqué pour la première fois cette expression :

« Aujourd'hui, jour de *Pâques-fleuries*, il « y a précisément 50 ans de ma première « connaissance avec Mme de Warens. »

(C'est le début de la 10e promenade du *Rêveur solitaire*.)

PAR. — Pour *parc* (de moutons). Dans ce mot, très employé, le *c* final est toujours muet; 2° pour *porc*; la dernière consonne est également muette et l'*a* est franchement prononcé.

PAR-EN-SON (Préposition et conjonction). — Au-dessus de... par-dessus... en sus. — (V. plus loin, à la lettre S, art. *son*.)

PARAPHERNAS (DES). — Se dit des effets que les nouvelles mariées apportent avec elles au domicile conjugal. — Le même mot s'applique, par extension, à l'ensemble des meubles, hardes et autres objets qu'on aime à avoir dans sa chambre ou à sa portée. EXEMPLE : « V'là l'armoire où cette fille met ses *paraphernâs*. » — C'est la corruption d'un terme de droit qui était familier aux Normands de toute classe. « La coutume de Normandie, dit « Trévoux, appelle biens *paraphernaux* « les meubles, le linge et les autres hardes « à l'usage de la femme et qu'on lui « adjuge au préjudice de ses créanciers « quand elle renonce à la succession de « son mari. » On sait que le même mot « a un sens un peu différent dans le code Napoléon. — Etym. παρα, au delà, φερνη, dot.

PARAVIRER (Substantif masculin). — Soufflet bien appliqué. — Je pense que ce mot singulier est un emprunt au langage des marins, une parodie d'un des commandements qui se font à bord des vaisseaux : « *Pare à virer !* » c'est-à-dire : « Tiens-toi prêt à *virer* (tourner). » — Cette expression, accompagnée d'un geste approprié, reviendrait à peu près au *tiens-toi bien* de l'argot parisien.

PARÉE OU PARAIE (Substantif féminin). — Mur de bâtiment, cloison.

Nos maçons emploient assez souvent cette expression qui vient évidemment du latin *paries*. Nous avons de même en français le mot *paroi*, les *Espagnols* ont *pared*, etc.

Le mot Pont-Audemérien est écrit *parai* et *parei* dans les glossaires de Duméril et de L. Dubois; remarquez que ces deux formes sonnent à l'oreille d'un normand de la même façon que *parée* et *paroi*.

PARENT pour **APPARENT**. — EXEMPLE : « Cette tache-là n'est n'est pas *parente*. »

PARENTERIE-PARENTÉ. — Le mot français avant d'être consacré par l'usage, paraît avoir été en concurrence avec d'autres formes, témoin ce vers de Boileau :

« Un cousin abusant d'un fâcheux *parentage*... »
(Epître VI.)

PARER. — Les marins font de ce mot une sorte de verbe universel, et c'est peut-être à leur exemple que nos Normands l'emploient continuellement de la manière la plus variée. A Pont-Audemer, *parer* signifie d'une manière générale, mettre une chose en état, la disposer complètement pour l'objet que l'on a en vue. Ainsi une cuisinière qui a tout disposé et tout rangé dit : « voilà ma cuisine *parée* » ;

un cocher qui a fini son pansage du matin ou disposé la litière pour la nuit dit aussi que son cheval est *paré*. — Dans beaucoup de cas, *paré* est synonyme de *prêt* (*paratus*) ; « Je suis *paré* » est le mot des domestiques qui ont fait leurs dispositions pour partir ou pour exécuter un ordre [1].

Du cidre *paré* est du cidre *bon à boire*. Quand on dit « le cidre n'est pas encore bien *paré* » cela signifie : « il n'est pas fait. » [2]

« Les sildres (cidres) à peine *parez*
« On faict boire aux gens altérés. »
(Chanson attribuée à Ol. Basselin.)

« Le temps est *paré*. » Cette phrase si courte signifie que le temps est bien remis et favorable à tout ce qu'on voudra faire.

Je ne veux point quitter ce verbe *parer* sans dire qu'on s'en sert aussi beaucoup à Pont-Audemer dans un sens différent, savoir : *préserver, garantir* [3]. Voici, par exemple, des phrases très-usuelles : le père d'un conscrit qui a tiré un bon numéro s'écriera : « Voilà mon fils *paré !* » — On dira à un malade qui va mieux : « Vous allez être bientôt *paré*. »

PARER (SE). — Se ranger de côté, se garer. « Parez-vous ! » équivaut à *gare !* mais c'est une formule plus polie. — (V. la fin de l'art. précédent.)

PARESSEUSETÉ pour **PARESSE** (Condé-sur-Risle). — (V. *malheureuseté*, qui vient du même pays. — Se dit aussi à Campigny.)

PARFINIR. — Finir entièrement, de même qu'on dit quelquefois en français *parachever*.

PARLEMENT. — Langage, discours, manière de parler. EXEMPLE : « Vous avez tort de dire ça, c'est un mauvais *parlement* : »

« Je te rendrai bon compte de ma vie
« Depuis le soir qu'eus à toi *parlement*. »
(Cl. Marot.)

M. le comte Jaubert, dans son glossaire, dit avoir vu un livre de date peu ancienne, imprimé à Colmar sous ce titre : « Nouveau *parlement* français et allemand à l'usage des deux nations. » On peut juger par là de la pureté du langage que ce livre enseigne aux bons alsaciens.

PARLER ou **PALER.** — Avec un régime direct, très-usité. EXEMPLE : « Où est madame ? je veux *la parler*. » C'est l'*alloqui* des latins.

« *Parler* à une fille » ou « *parler* une fille » c'est lui faire la cour : se dit surtout quand elle est recherchée en vue du mariage.

PARLER (SE). — On dit d'une personne affectée dans son langage « c'est quelqu'un qui *se parle*. » En français la phrase correspondante serait : « C'est quelqu'un qui *s'écoute parler*. »

PARMI (LE) pour **LE MILIEU.** — « *Dans le parmi* » au beau milieu. — Remarquez que la signification littérale de *parmi* est *per medium*.

Une ménagère de Hauville (Roumois) disait un jour pour s'excuser du désordre et de l'encombrement de sa chambre : « Nous venons de dîner ici, tout est encore *dans le parmi*. »

PAROISSIENNE (FAIRE SA FEMME). — Quand un homme vient d'épouser une femme d'une autre commune, il la conduit dès le dimanche suivant à la messe de sa paroisse. Les deux époux sont attifés de leur mieux. Cette sorte de présentation est le complément de la cérémonie nuptiale ; on appelle cela : *faire sa femme paroissienne*.

PARSONNER, PARCHONNER, PERSONNER (Saint-Paul-sur-Risle). — S'associer à deux pour opérer ensemble. On dit plus souvent, dans le même sens, *chauchonner*. — (V. ce mot.)

Je n'ai vu appliquer ces deux expressions qu'à l'association des laboureurs qui n'ayant chacun qu'un seul cheval, se le prêtent mutuellement pour avoir à tour de rôle un attelage complet.

Je ne trouve ce verbe *parsonner* dans aucun glossaire ; mais en revanche plusieurs de ces recueils, donnent le substantif correspondant *parsonnier*, qui paraît manquer ici. M. Jaubert définit le *par-*

---

[1] Gargantua, voulant se faire une lance avec un arbre :

« L'arrachit facilement de terre et en ousta les rameaulx
« et le *para* pour son plaisir (l'arrangea à son gré).
Liv. Ier, chap. XXXVI.)

Le sens restreint du verbe *parer*, dans le français actuel, n'est qu'une application de la signification générale qu'on lui donne en Normandie. Ainsi une femme *parée* est celle qui s'est *préparée* (parata) pour plaire, pour briller : c'est une femme sous les armes.

[2] *Parer*, à propos du cidre, s'emploie souvent dans un sens neutre : « Le cidre a *paré* » signifie : « il a bouilli et s'est clarifié » ou, en d'autres ter-« mes, on peut le boire. »

[3] Sa signification se rapproche alors de celle du verbe français *parer* pris dans le sens *d'avertere* ou de *propulsare*, mais avec cette différence que celui-ci a pour régime l'objet qu'on veut repousser (par exemple, *parer un coup*), et le verbe normand la personne ou la chose qu'il s'agit de garantir.

sonnier « celui qui est en société avec un autre pour faire quelques-uns des travaux de la campagne. » Suivant M. Duméril, *parsonnier* ou *parchonnier* se dit à Mortagne « des petits cultivateurs qui se prêtent réciproquement leurs chevaux pour labourer ; mais d'après le même auteur, d'après M. Léop. Delisle (p. 33) et aussi d'après Roquefort, article *parchonnier*, ce mot signifiait au moyen âge et signifie encore en basse-Normandie *associé, co-partageant* dans le sens le plus étendu.

Etymologie non douteuse : *partiri* ou plutôt *pars* : *parsonner*, c'est *partager*[1].

PART À DIEU. — A la fête des rois, le premier morceau du gâteau qui y joue un si grand rôle est mis à part pour les pauvres. Habitude touchante qui existe aussi dans plusieurs provinces du centre. — (V. le glossaire du c^te^ Jaubert). C'est ce qu'on appelle la *part à Dieu*. Les pauvres et souvent aussi les enfants vont la quêter de porte en porte.

PARTAGE. — Divorce, séparation dans tous les sens de ce mot. — Une dame de Pont-Audemer ayant pris le voile, on a dit d'elle : « Son *partage* d'avec sa famille a dû lui être pénible. — (V. *partager*.)

PARTAGER. — A Pont-Audemer, ce verbe remplace, pour toutes les classes de la société, les mots *séparer, diviser*, qu'on y emploie fort peu. Ainsi l'on dira : « C'est bien dommage que pour si peu les deux familles soient *partagées* (brouillées) ; » ou bien : « V'là la haie qui *partage* le père *M...* du père *P...* »

Se partager : divorcer, se séparer de son mari ou de sa femme. EXEMPLES : « M. et Mme X... vont se *partager*. » — « Mme B... est *partagée d'avec* son mari, etc., etc. » Personne à Pont-Audemer ne parle autrement.

PARTANT (Adjectif). — Celui qui a de la vivacité, du mouvement, de la *partie*. — (V. plus loin ce dernier mot.)

Cette épithète est prise ordinairement en bonne part : ainsi l'on dira de quelqu'un qui reste *coi* au lieu de faire des démarches utiles : « Il n'est pas *partant* ! »

Mais elle s'applique aussi aux gens qui ne savent pas se contenir, qui sont trop vifs en actions ou en parole.

PARTANT QUE... POURVU QUE... SUPPOSÉ QUE... — Se disait aussi en vieux français (Roquefort).

PARTI pour ABSENT. — « J'ai été *parti* quinze jours. » — (V. ci-après l'art. *partir à...*)

PARTICIPES PASSÉS. — Des verbes en *ir* : ils se terminent en *it, ite* ; c'est une règle générale. EXEMPLE : « La moitié du jardin est *fouité* (bêchée). » — « Ma jambe est *guérite*. » « Il y a là un souvenir du participe latin en *itus*.

Dans le français actuel, je ne connais qu'un seul exemple de ces désinences : « Du buis *bénit* ; de l'eau *bénite*. » En vieux français, elles étaient plus usitées ; ainsi je lis dans d'Aubigné (*Mémoires*, p. 103) : « L'élection que j'ai *fuite...* »

Autres participes passés à signaler : *prins*, pour pris, (d'où *entreprins, reprins, surprins*, etc.). — *Tint* pour tenu (d'où *entretint, retint, soutint*, etc.) — *Vint* pour venu (moins usité dans le verbe simple que dans les composés *parvint, revint, souvint*) ; *sentu* pour senti ; *mouru* pour mort ; *tent* pour tendu ; *teurt* ou *teurs* pour tordu.

Participes passés pris adjectivement et accolés à d'autres participes auxquels ils donnent la force du superlatif). — (V. l'art. *adjectifs*, page 10). — (V. aussi les articles *consommé, perdu, pourri*.

PARTIE. — 1° Départ. — EXEMPLE : « Je chasserai *à la partie* de chez vous (à mon départ de chez vous).

Départie se disait dans le même sens du temps de Henri IV :

« Cruelle *départie* !
« Malheureux jour !

« *A la partie de...* » est une vraie préposition qui peut se traduire ordinairement par *immédiatement après*, et qui est fort usitée. EXEMPLES : « *A la partie* de cette besogne[1], qu'est-ce que je ferai ? » — J'ai entendu dire aussi, à propos des travaux qu'exigeait l'amélioration d'un pré : « On peut les faire *à la partie* de la faulx. » (Tout de suite après la fauchaison).

J'ai recueilli encore la variante : *de la partie de...* « EXEMPLES : « *De la partie* d'avoir été saignée, je suis devenu mieux. »

[1] En vieux français, parçon, *parchon* se disaient pour *portion* (Roquefort). — Le mot *percener*, pour co-partageant, se trouve dans les lois de Guillaume le Conquérant, l'un des plus anciens monuments de notre langue ; § 39. — En bas-latin on disait *parcennarius, parsennarius*, mots dérivés de *pars* (Chevallet, tome Ier, p. 178.)

[1] Littéralement, « *en sortant de* cette besogne. » A Paris, le peuple dit très-volontiers : « *Je sors de* faire ceci ou cela. »

Et en employant la même expression comme adverbe : « Je vas vous donner un coup de main, et j'irai dîner *de la partie.* » Tous ces tours sont familiers à nos paysans.

2° Ecoulement ou sortie facile. Exemple: « Faut déserter (nettoyer) l'ouverture par où sort le ruisseau, pour qu'il ait *de la partie.* — (V. *tirée.*)

La même expression s'applique à la poussée des végétaux. Exemple : « Coupez les broussailles qui gênent cet arbre, ça lui donnera *de la partie.* »

Et même à des faits de l'ordre moral : « Ce jeune homme a *de la partie* (de l'ardeur, du montant). »

PARTIE DE (À LA) (Préposition). — Aussitôt après. — (V. l'art. précédent.)

PARTIE (EN) pour **PRESQUE.** — A Pont-Audemer on semble ignorer le mot *presque,* et on le remplace par l'équivalent *en partie.* Il en résulte d'étranges alliances de mots, par exemple celle-ci : *en partie tout.* Rien de plus ordinaire que d'entendre des phrases comme les suivantes : « Il a mangé *en partie toute* sa fortune. » — « Nous voilà *en partie tous* réunis. »

PARTIR (Verbe actif). — Répandre, étendre, éparpiller. Exemple : « *Partir* du fumier. » — (V. *épartir,* qui a le même sens et qui est beaucoup plus usité).

PARTIR (SE) pour **PARTIR** (*proficisci*). Il ne s'agit pas ici d'une de ces confusions de verbes neutres et réfléchis qui sont pour nos normands un péché d'habitude ; c'est au contraire le français moderne qui est en défaut. *Se partir* vaut mieux que *partir,* car le verbe latin *partiri,* dont ils viennent tous deux, avait un sens actif, et dans le principe on a dû dire en français « *je me pars* de tel lieu (c'est-à-dire *je m'en sépare,* je m'en éloigne). » C'est ainsi qu'on parlait et qu'on écrivait encore dans le XVI[e] siècle, à la ville et à la cour. Exemples :

« En ce disant, *se partit* Floride de la chambre. »
(Marg. de Navarre, *Nouvelles,* 1[re] journée).

« Ainsi *se partit* Daphnis. »
(Amyot, trad. de *Daphnis et Chloé,* liv. III.)

PARTIR À... ÊTRE PARTI À... — Se disent habituellement au lieu de : « partir pour... être parti pour... » Exemple : « Un tel est parti *à* Paris. » — De même en anglais : « He set out *to* Paris. »

S'il s'agit d'une contrée, et non d'une simple localité, on emploie, à la suite du même verbe les prépositions *en* ou *dans.* Exemple : « Ils sont partis *dans* le Vexin. »

Tout le monde parle ainsi à Pont-Audemer et à Rouen. Voici des phrases tirées du roman rouennais de M[me] Bovary : « Tu répondras que je suis *parti en voyage* (p. 288). — « Imaginant qu'elle était *partie à Rouen* » (p. 442). — Il y a dans cet ouvrage des endroits où l'auteur met sciemment du patois ; mais ici il parle normand sans s'en douter.

Je dois dire qu'il n'y a pas identité complète entre la phrase française *être parti pour Paris,* et la phrase normande être *parti à Paris* : la première signifie seulement qu'on s'est mis en route pour la capitale ; la seconde dit plus : elle exprime à la fois (le plus souvent du moins) qu'on est parti pour Paris et qu'on y est encore.

PARTISANS DE... — Cette expression s'emploie quelquefois sans qu'il y ait de *partis* en présence, et signifie alors simplement : *ceux qui sont du côté de...* Par exemple, quand on fait une noce, on y réunit les *partisans* de la bru et ceux du brument. — (V. *brû* et *brument*).

PARURE. — J'ai entendu dire plus d'une fois : « Les nuages sont tout d'une *parure* » pour « les nuages se tiennent, ils ne laissent pas d'intervalle entre eux. » C'est du vieux français ; car je trouve dans une ancienne édition du *Dict. de l'Académie,* qu'on dit au figuré d'un homme, d'un ouvrage « tout est de même *parure* » pour exprimer que tout y est de même caractère, — et qu'ils n'offrent aucune disparate. — On s'explique cette façon de parler, en remarquant que *parure* qui signifie aujourd'hui ornement ou toilette, doit avoir eu d'abord à raison de son étymologie *parare* un sens beaucoup moins précis, tel que *disposition,* manière d'être.

PARVINT (Participe passé de *parvenir*). — (V. *revint.*)

PAS? pour **N'EST-CE PAS?** — « Pas, dis ? » ou simplement « dis ? »

Abréviations familières aux paysans et surtout aux enfants de la campagne. Elles remplacent le *pas vrai?* qui joue un si grand rôle dans la conversation de bon nombre de provinciaux.

PAS POUR UN. — Plusieurs ou beaucoup. Exemple : « Je ne le lui ai *pas* dit *pour une fois* » (je le lui ai répété souvent).

PASSER FRANC. — (V. à la lettre *F.*)

PASSE-TEMPS. — Besogne longue et

inutile. — Ce mot, en français, se prend en meilleure part.

PASTEUR. — Berger. — Mot peu employé à Pont-Audemer et aux environs, si ce n'est par les bergers eux-mêmes, qui semblent plus flattés de cette dénomination que de leur nom vulgaire [1].

PASTOURELLE. — Culbute. — Parce que les petits bergers apparemment se livrent plus que d'autres à cet exercice.

Expression trop vague, mais gracieuse, tandis que le mot français est d'une clarté brutale.

PATARD. — Gros sou. — C'est le nom d'une ancienne monnaie de cuivre. »

« Item à maistre Jehan Cotard
« Auquel doy encore ung *patard*... »
(*Testament de Villon.*)

« Bovary cherchait un *patard* au fond de « sa bourse. »
(M. Flaubert, auteur normand ; dans *Mme Bovary*, p. 356).

Il paraît que les *patards* étaient une monnaie courante, au XVe et au XVIe siècles, en Flandre et dans tout le nord de la France. L'abbé Corblet, dans son glossaire picard dit qu'ils portaient sur une de leurs faces la figure de saint Pierre, et qu'ainsi *patard* doit être une corruption de *Petrus* ou de *Peter* équivalent de *Petrus* dans les langues germaniques. Il vaudrait mieux, alors, écrire *patar* [2].

PATÉ pour **ÉPATÉ** (sans doute). — Une plante *patée* est celle qui s'étale en rosette sur la terre.

D'après l'orthographe adoptée par l'Académie, je crois qu'*épaté* vient du latin *pavire*, et n'est qu'un synonyme du mot normand *épauti* (auquel je renvoie).

Avec deux *t* plante *pattée* signifierait plante étalée sur la terre comme une *patte*.

PÂTELEUX pour **PÂTEUX**. — Le mot normand et le mot français doivent venir tous deux du latin *pastillum* (gâteau, petit pain).

PÂTI (SAINT). — C'est un de ces saints qu'on invoque souvent (dans les campagnes surtout) pour la guérison des malades et principalement des enfants malingres ou rachitiques. J'ai appris de bonne source qu'il n'y a pas de saint Pâti dans le martyrologe, mais ceux qui me l'ont dit croient savoir qu'une personne de ce nom, morte en odeur de sainteté, a été béatifiée après une vie passée dans de cruelles souffrances.

Il n'y a point dans l'arrondissement de Pont-Audemer ni dans celui de Bernay d'église ni de chapelle qui soit consacrée à saint Pâti ; quelques-unes seulement possèdent une image qui porte ce nom, et à laquelle s'adressent les prières et les hommages. — (V. l'art. *pérélinage*). — A raison du nom même de saint Pâti (sanctus *patiens*) et du vague de la légende dont il est l'objet, on est tenté de le considérer comme un personnage symbolique. — (V. à la lettre *D*, l'art. *saint Défini*, qui donne lieu aux mêmes observations.)

PÂTON (DU) ou **DES PÂTONS.** — Pâte roulée en boudins dont on se sert pour engraisser les poulets.

PATRON JACQUET. — (V. *Pétron Jacquet*.)

PATOUT (Nom propre). — Ce nom, si peu distingué aujourd'hui, est ancien. Les grands rôles de l'*Echiquier de Normandie* (XIIe siècle) font mention d'un Ricardus *Patous*, et beaucoup plus souvent d'une famille portant le nom de *Pantolf* ou *Pantoul* (*Pantulfus*), dont *Patout* ou *Patous* pourrait bien être une forme corrompue d'où procède aussi le *Pandolphe* de l'ancien théâtre.

PAURE (Adjectif) pour **PAUVRE.** — Cet adjectif normand n'est employé que devant les substantifs commençant par une consonne ; dans les autres cas, on se sert du mot français sans changement aucun. — Ainsi l'on dira : « V'là une *paure* femme. » Et « je vois venir des *pauvres*. »

Rabelais dit constamment *paoure* pour pauvre :

« Ha ! *paoure* Pantagruel, tu as perdu ta « bonne mère. »
(Liv. II, chap. III.)

Paoure ne faisait alors comme *paour* (peur) qu'une seule syllabe, dont la prononciation rappelait sans doute à la fois

[1] Dans ce pays-ci comme dans beaucoup d'autres, les bergers passent pour un peu sorciers ; on les accuse quelquefois de *jeter des sorts*.

[2] Chateaubriand emploie assez souvent cette expression dans ses mémoires. En voici deux exemples, où il oublie un peu trop ses prétentions de chrétien et d'homme d'État :

« Jadis il (mon corps) se moquait des serments « de mon âme, s'obstinait à se divertir et n'aurait « pas donné deux *patards* pour être un jour ce « qu'on appelle un homme bien conservé : au diable ! « disait-il, et il se donnait du bonheur par-dessus « la tête. » (*Mém. d'Outre-Tombe*, tome X.)

Et plus loin dans sa conversation avec Charles X à Prague :

« Sire, vous me donneriez 4 millions ce matin que « je n'aurais pas un *patard* ce soir. » — « Le Roi « me secoua l'épaule avec la main, etc. » (Ibid.)

les sons *au* et *ou*. Les formes *paure* et *poure* figurent toutes deux dans le glossaire du centre de la France, par le c[te] Joubert. — Le mot anglais correspondant, qui vient probablement de Normandie, est *poor*.

PAUSE (UNE). — Un moment, quelque temps. « Attendez-moi *une pause*. »

Cette locution adverbiale, très-usitée à la campagne surtout, date de fort loin : la voici dans une vieille et jolie chanson normande citée par L. Dubois, p. 195 de son recueil :

« Je la regardai *une pose*
« Elle estoit blanche comme let. »

Pose (tout court) se rencontre fréquemment dans le *Roman de Rou* avec la même signification. EXEMPLE :

« Quant ensemble eurent veillé *pose*,
« La meschine s'est endormie. »
(V. 8015 et 8016.)

C'est-à-dire : « Quand ils eurent veillé ensemble *quelque temps*, la jeune fille s'endormit. (*Amours du duc Robert et d'Harlotte*). »

On voit que ce mot s'écrivait anciennement par un *o*, comme s'il fût venu de *reponere* et non de *pausa* (substantif). Aujourd'hui, encore, cette orthographe est plus conforme à la prononciation de nos paysans, qui ne disent jamais *paause*. — (V. p. 2).

PAUSETTE ou POSETTE. — Diminutif du mot précédent ; usité surtout dans la locution *à la petite pausette*, tout doucement, sans se presser. Une dame m'a dit un jour en parlant de ses enfants qui voyageaient en Italie : « Ils ne se fatiguent pas, ils vont *à la petite pausette*. »

J'ai entendu dire : « Je travaille à *ma pausette* (littéralement, en faisant de petites *pauses*).

PAVAGE. — Carrelage d'appartement.

PAVÉ. — 1° Carreau d'appartement. EXEMPLE : « J'attends un mille de *pavés* pour mes chambres d'en haut. »

Cette façon de parler n'était pas particulière, autrefois, à la Normandie ; on n'était pas obligé alors de réserver le mot *pavé* pour les voies publiques et les cours, qui n'étaient pavées que par exception.

2° Fromage de Pont-l'Evêque, ainsi nommé à cause de sa forme carrée. On en fait une grande consommation à Pont-Audemer.

PAVÉE (DE LA) ou plus rarement **DU PAVÉ** — Débris de roseaux, de feuillages, de tiges fleuries, dont on jonche le *pavé* des églises et des rues dans le parcours de la procession du saint Sacrement : avec ces fleurs on forme souvent des dessins réguliers : on figure des croix, des vases sacrés, etc.

A la campagne, les rues (chemins bordés d'enclos) par où passe la procession sont également garnies de *pavée* ; chaque riverain, dévot ou non, cherche à faire de son mieux.

On donne le même nom, par métonymie, aux végétaux aquatiques, même vivants, dont les débris sont les plus recherchés pour cet usage ; ainsi la massette à larges feuilles (typha latifolia) est du *pavé* pour les habitants du Marais-Vernier où elle croît abondamment [1].

PAVER (un appartement). — Y mettre un carrelage. EXEMPLE : « Votre salle à manger sera-t-elle parquetée ou *pavée* ? » — (V. *pavé*.)

PAYER (Verbe neutre). — Donner du profit. EXEMPLES : « Le pret (poiré) *paie* mieux que le cidre » c'est-à-dire procure un plus grand bénéfice.

PAYS D'AUGE. — (V. *auge*, page 40).

PAYS DE CAUX ou pour écrire comme on prononce **PÉ DE CAUX** [2]. — On n'appelle jamais autrement, ici, la rive du nord de la Seine, qu'on aperçoit de Pont-Audemer. Elle appartient en effet au pays de Caux.

On dit proverbialement d'une personne ou d'une chose qui s'aperçoivent de loin « qu'on les voit du *pé de Caux*. » La même facétie s'applique à tout ce qui est ou veut paraître grand. EXEMPLE : « Que vous êtes grandi ! on vous voit du *pé de Caux*. » — (Variantes : « Du perré de quiaux » ou « du prié de quiaux. » Ceux qui estropient le proverbe à ce point ne doivent pas se comprendre eux-mêmes).

PAYS DE FRANCE. — Paris et tout le pays environnant. — (V. *France* ; page 196).

[1] Le verbe français *joncher* doit son origine à l'habitude, répandue sans doute dans toute la France, de couvrir ainsi de *joncs* et de plantes analogues, à l'époque de certaines fêtes, le sol des églises et des rues. En Normandie même, la *pavée* se nommait quelquefois *jonchée*, en bas-latin *juncatura* (Léop. Delisle, p. 287, note 68).

[2] Pays était d'une seule syllabe en vieux normand comme on le voit dans ce vers décasyllabique d'une chanson du XII[e] siècle (Recueil de Louis Dubois, ch. XIV) :

« Du *pays* de France ils sont tous déboutés.
(*Les Engloys*).

PAYS HAUT, PAYS DE HAUT pour **AMONT** et **PAYS BAS, PAYS DE BAS** pour **AVAL.** — (V. les articles *amont* et *avâ*, pages 23 et 41.)

Pays haut, ou *pays de haut*, se dit dans toute la Normandie pour « contrée située à l'est ; » *pays bas*, ou *pays de bas* pour « contrée située à l'ouest. » — Les expressions plus elliptiques l'*amont*, *l'avâ* ont aussi, respectivement, ces deux significations. Ainsi l'on dira d'un habitant de Beuzeville qu'il est parti *amont*, s'il se rend à Rouen ; qu'il est parti *avâ* s'il se dirige vers *Caen*. Pour un herbager du Calvados qui vend ses bœufs à Routot, ce marché de Routot est le *haut-pays*, et pour le boucher de Rouen qui les achète, les bestiaux viennent du *pays bas*.

Quelle est l'origine de ces dénominations et de cette autre, *basse-Normandie*, qui est d'accord avec elles ? Je remarque que ce sont des équivalents, en langage populaire, des mots *levant*, *occident*, il est donc probable qu'elles expriment les mêmes idées. Le *pays haut* ou d'*amont* est celui d'où le soleil s'*élève* ; le *pays bas* ou d'aval est celui vers lequel il paraît *descendre*. — On peut choisir entre cette explication et celle que j'ai donnée à l'article *amont*.

PEC ou **PEIC** pour **PIC** (oiseau), et surtout pivert. — (V. *pépleu*.)

Il y a une espèce de pic qui se nomme en français *épeiche* : ce mot rappelle la forme normande. — En anglais, to *peck* signifie « percer avec le bec. »

PEIGNON (DU). — Herbes plus ou moins déracinées par la charrue et qu'on enlève ensuite par le hersage. C'est la même chose que des *crignes* ou *creignes* (V. ce mot). Les herbes dont il s'agit[1] s'accrochent à la herse comme des cheveux aux dents d'un *peigne* : de là les deux noms de *creignes* (crimes) et de *peignon*, qui rendent la même idée.

PEIGNONNER. — Retirer d'un champ le *peignon* qui s'y trouve. — (V. l'art. précédent).

PEINE (AVOIR). — Cet idiotisme, *avoir peine de*... remplace tout à fait les tournures françaises *être forcé de*... *être obligé de*... Par exemple : « J'ai *eu peine* d'aller à Rouen. »

C'est une des locutions qui distinguent tout de suite un normand d'un parisien.

Il y a dans Gil-Blas une phrase analogue : « Je ne serai pas *à la peine* de repousser les soupirs du roi » (liv. XII). C'est peut-être une tournure provinciale échappée à l'auteur.

[1] Surtout la chaineaue (polygonum aviculare).

PEINTRE. — Grosse limace noirâtre, qui pénètre quelquefois dans les appartements humides et jusques dans les vases où l'on met de l'eau ; elle laisse sur son passage une trace baveuse, très-visible et très-persistante, à laquelle elle doit son nom.

PEIQUÉ ou **PÉQUÉ.** — Raide, hérissé, se dit surtout du poil des animaux. — (V. l'art. suivant).

PEIQUER (SE) ou **SE PÉQUER.** — Se dresser fièrement (comme un piquet). EXEMPLE : « Elle se *peique* à l'église dans son banc. »

N'est-ce pas la même expression, prise au figuré, qui se retrouve dans les locutions françaises *se piquer* d'honneur, de générosité, de galanterie, etc.

PELAGE. — Enlèvement de l'écorce du chêne : « Voici le temps du *pelage*. » — (V. *peler*.)

PELARD prononcez **PLARD.** — C'est le nom qu'on donne au bois de chêne de petite dimension dont on a enlevé l'écorce pour la vendre aux tanneurs et qu'on débite ensuite comme bois de chauffage. Le pelard est très-estimé[1].

PELER. — 1° *peler* (verbe neutre), c'est écorcer des chênes, sur pied, pour avoir des écorces à tan et du *pelard*. EXEMPLE : « Quand *pélerez-vous* ? moi, j'ai déjà *pelé* » ; 2° *peler* (verbe actif) signifie assez souvent *nettoyer* (une surface, un terrain) et par conséquent *ratisser*. EXEMPLE : « Vos allées ont grand besoin d'être *pelées*. » — (V. *plumer*, qui s'emploie fréquemment dans le même sens.

PÉLÉRINAGE. — (V. *pérélinage*.)

PELOTE. — 1° balle à jouer. C'était en vieux français une des significations du mot *pelote*, comme on peut en juger par le verbe *peloter*. D'ailleurs *pelote* paraît venir de *pila* qui voulait dire précisément balle à jouer : « Pilâ ludere (Horace). » — En italien *pillotta* a le même sens ; 2° une *pelote* de chêne ou d'un autre bois propre à la charpente ou à la menuiserie est une pièce de longueur médiocre et plus ou moins équarrie, que l'on conserve pour être employée ultérieurement.

[1] On tient pour certain, à Pont-Audemer que le prix des écorces ne fait que payer les frais de *pelage* et que tout le bénéfice de l'opération est dans l'augmentation de valeur du bois écorcé.

PELURE. — Ne se dit pas seulement, comme en français, de la peau des fruits et des légumes, mais aussi de l'écorce des arbres.

PELURER — Un chêne ; lui ôter son écorce. — (V. *peler*.)

PENDRE. — Signification analogue à celle du verbe français *dépendre*. — Mais ce mot n'est d'usage que comme verbe impersonnel et de la manière suivante : *Il ne pend que de...* » traduisez : « Il n'y a qu'à... il ne s'agit plus que de... »

Par exemple, à une personne qui demande si sa voiture est prête, on répondra « *il ne pend que* d'atteler » ; à celle qui s'engage dans de mauvais chemins, on dira : « *il ne pend que* d'aller doucement. » — Ce tour, d'un usage extrêmement fréquent, est une sorte de latinisme : « *Hoc solum pendet ;* c'est la seule chose ou la seule affaire qui reste *pendante*[1]. »

PENSER À SOI. — Prendre garde à soi, se *garer*. — « *Pensez à vous !* » manière habituelle et polie de dire gare !

PENTECÔTE. — Assemblée ou fête locale qui se tient le jour de la Pentecôte. — (V. *Ascension*.)

A Pont-Audemer, ce mot *Pentecôte* se prononce ordinairement tel qu'il est écrit ; tandis qu'à Paris, malgré l'accent circonflexe, la 3e syllabe est toujours brève. Même bizarrerie pour la première syllabe d'*hôpital*, où la bonne prononciation française ne tient aucun compte de l'accent. J'ai fait ailleurs une remarque inverse pour les mots *haler* (un bateau) et *halage*.

PÉPIN. — 1° très-jeunes pommiers provenant de semis et qu'on achète pour en former des *pépinières*. EXEMPLE : « J'ai trouvé à acheter *du pépin* à bon marché » ; 2° cœur d'un arbre. EXEMPLE : « Ne sciez pas une pelote d'orme sur le *pépin ;* les morceaux seraient alors sujets à *se dégattir* (gauchir). »

Ces deux sens donnés au mot pépin ne sont qu'une extension de la signification française ; donner le nom de *pépin* à un jeune plant et au cœur d'un arbre, c'est exprimer que l'un et l'autre représentent et continuent pour ainsi dire la semence ou graine qui leur a donné naissance.

PÉPION. — Excroissance de chair, telle qu'il s'en forme quelquefois dans les panaris et dans les autres plaies. — (V. *fic*.)

PÉPLEU, PLEUPLEU. — Pivert. — Imitations du chant de cet oiseau.

On considère ce chant comme un présage de pluie : « J'ai entendu le *pleupleu ;* j'allons avoir de l'eau anuit. » — Les gens facétieux appellent le pivert « l'avocat des meuniers. »

PÉQUENCER (SE). — Ce mot répond à l'expression, si populaire en français, *avoir une prise de bec*, et doit avoir la même origine. *Béquencer* serait la vraie leçon.

Si cette explication pouvait laisser quelques doutes, ils seraient levés par le rapprochement du mot Pont-Audemérien avec plusieurs autres qui ont été recueillis en basse-Normandie par MM. Louis Dubois et Travers et que j'extrais de leur glossaire, savoir :

Bécailler, bavarder ; *bécancière* ou *pécancière* (Lisieux), bavarde, querelleuse ; *béquerelle*, même signification ; *pec*, au féminin *pecque*, acariâtre, qui a *bec* et ongles.

PÊQUER pour **PÊCHER.** — (Piscari). « Défendons à tous qu'il ne soit nul si hardy qui n'y *cache* (chasse), ni ne *pêque* es bois, terres et rivières dudit Bailleul. » (Acte cité par M. Aug. Le Prévost, art. *Bailleul-la-Vallée*.)

PÉQUEVÊCHER. — (V. *Béquevécher*), forme plus correcte, bien que l'on prononce ordinairement *péquevécher*. — (V. aussi *trivôquer*), mot d'une origine bien différente, mais qui a la même signification.

PERASSE pour **PRASSE.** — Mauvais poiré. — (V. *peré* ou *pré*). C'est le même mot modifié par une terminaison méprisante.

PERCHE ou **PERQUE.** — 1° On donne ce nom aux madriers placés horizontalement et de champ dans une écurie pour la partager en plusieurs compartiments et séparer les chevaux. La perche est suspendue d'un côté au plafond et tient de l'autre à la mangeoire ; 2° Mesure agraire, dont l'usage persiste dans nos campagnes. — La perche, considérée

[1] Je lis dans Cl. Marot (Épître pour succéder en l'estat de son père) :

« Certes mon cas *pendoit* à peu de chose. »

Notre idiotisme normand rappelle aussi les expressions françaises si remarquables et si peu remarquées *pendant*, (prép.) et *cependant*. « *Pendant* le repas » est un ablatif absolu qui répond à « *pendente* convivio » ; *cependant* en est un autre : « *Hoc pendente* » ou « Hoc tempore *pendente*. » — La reine de Navarre a dit (1re journée, 6e nouvelle) : « *Ce temps pendant*, frappoit le mari à la porte. »

comme mesure de longueur, a dans l'arrondissement de Pont-Audemer 20 pieds 2 pouces, soit 6 m 55; comme mesure de superficie, c'est un carré de 6m55 de côté. Elle forme la 160e partie d'une acre, et la 40e partie d'une vergée. — (V. l'art. *acre*). Elle vaut environ 43 centiares.

Du latin *pertica*, qui figure dans les actes du moyen âge pour désigner la même mesure, et qui, en bonne latinité, avait le sens ordinaire du mot français.

C'est proprement la longueur d'une *perche* ou gaule ordinaire. Beaucoup d'anciennes mesures, telles que *pied*, *pouce*, *coudée*, *brasse*, *canne*, etc., doivent leur nom à des comparaisons semblables.

PERCHEMIN pour **PARCHEMIN**. — Du latin *Pergaminus* (de Pergame).

PERCHER pour **PERCER**.

PERCHIS, PERQUIS. — Construction légère, faite ordinairement avec un assemblage de simples bâtons ou *perches*. — Se dit surtout d'une étagère rustique qu'on établit extérieurement le long des faces les mieux abritées des maisons pour y faire sécher une provision de mottes à brûler. C'est un signe d'imprévoyance ou de misère, pour les gens de la campagne, que d'avoir leur *perquis* vide.

PERDU. — Le mot *perdu* est un de ceux que nos normands placent volontiers devant un autre adjectif ou participe pour lui donner plus de force. Exemple : « Cet homme est *perdu ivre* ou *perdu fou*. » — « Le chemin est *perdu défoncé*. »

Naturellement ce singulier superlatif s'emploie surtout pour exprimer un état fâcheux des personnes ou des choses. Mais quelquefois c'est tout le contraire, et l'on va jusqu'à dire par exemple : « Ce pré est *perdu bon* » (c'est-à-dire, excellent, parfait). — (V. *pourri*).

PÉRÉ pour **POIRÉ**. — (V. *pré*.)

PÉRELINAGE ou **PÉRÉLINAGE** pour **PÈLERINAGE**. — (Simple déplacement de l'*r*). — Mot fort employé, car l'incrédulité du siècle n'empêche pas que les pèlerinages ne soient ici très fréquents. Le plus célèbre de tous est celui de Notre-Dame de Grâce, près Honfleur. Je connais plus d'un paysan, plus d'un homme au-dessus du commun qui conduit tous les ans à *Grâce* sa femme et ses enfants, soit pour accomplir un vœu, soit pour appeler sur eux la protection de la sainte Vierge.

Les autres pèlerinages sont ordinairement accomplis pour la guérison de maladies spéciales qui réclament l'intervention de tel ou tel saint. — (V. *Mal de Saint*, page 259 ; V. aussi *Saint-Firmin-l'Engelé* et *Saint-Firmin-Brûlant* ; page 166). Tout auprès de l'endroit que j'habite, la source consacrée à Sainte-Marie-l'Egyptienne passe pour guérir la fièvre et attire bon nombre de malades [1].

Pour qu'un pèlerinage produise tout son effet, il faut commencer par une neuvaine en l'honneur du saint dont on demande la protection, et par une quête à domicile. Cette quête, il faut la faire soi-même, pendant plusieurs jours, et s'adresser à un grand nombre de personnes. Une grosse aumône a beaucoup moins de vertu que plusieurs petites, péniblement recueillies. Les gens pauvres n'omettent jamais cette quête, les personnes aisées la font quelquefois; (cela devient, bien entendu, de plus en plus rare). La somme obtenue ainsi sert à payer les frais de pèlerinage; il n'est pas permis d'y rien ajouter, même indirectement, et l'excédant, s'il y en a, est distribué aux pauvres.

PÉRETTE ou **PAIRETTE**. — Oie femelle. Exemple : « Cette oie que vous voyez-là, c'est le mâle, sa *pérette* « est en train de couver. » — A Alençon, on dit *pirette* (L. Dubois), ce qui est une meilleure leçon, car elle rappelle mieux plusieurs autres mots de la même famille, savoir : *pire*, *pirot*, *piron*, qui signifient *oie* ou *oison* dans les patois de l'Anjou et du Maine, et *biron*, qui se dit dans les provinces du centre pour *oie mâle*. Le comte Jaubert rattache tous ces noms au verbe *birer*, boiter, qui figure aussi dans son glossaire et qui paraît être lui-même une variante de *virer* (tourner). Ce sont autant d'allusions à la démarche boiteuse de cet oiseau de basse-cour. Il en est de même du vieux mot *jars* (oie mâle) encore usité dans une bonne partie de la France et dérivé probablement du latin *varus* (cagneux).

PÉRETTE. — Terme de mépris dont on se sert en parlant des femmes et des jeunes filles surtout : « Tiens! c'te *pé-*

[1] M. Alf. Canel, dans son *Histoire de l'arr. de Pont-Audemer*, s'est plu à faire ressortir le rapport superstitieux qu'on établit souvent entre le nom du saint et celui de la maladie à guérir. C'est à *Saint-Clair*, par exemple, qu'on s'adresse pour les ophtalmies, etc. — La même chose a lieu dans les provinces du centre de la France. (Gloss. du comte Jaubert, p. 602).

rette ! » Faut-il voir dans ce surnom injurieux une application du mot précédent, et traduire *pérette* par *oie?*

Ou bien le mot *pérette* est-il dans ce cas un diminutif féminin de *Pierre* ou plutôt de *Pére*, qui se disait pour *Pierre* au moyen âge[1] ?

On dit en français, à peu près dans le même sens, une *péronelle*, et ce mot paraît être une corruption de *petronilla* qui vient également de *Petrus*.

On a fait plus d'une fois au calendrier des emprunts tout aussi irrévérencieux et les saints les plus vénérés prêtent leur nom à des types ridicules ou odieux. Je citerai comme exemples *Nicaise*, *Colas*, *Nicodéme*, *Jeannot*, (synonymes de niais ou de Jocrisse); *Rebecca* (femme hautaine et revêche) *Charlot* (surnom de bourreau, etc.) — (V. plus loin *Pierrot*).

PÉRIÈRE pour **PRIÈRE**. — (Avec accent aigu sur la 1re syllabe). — Usité dans le Roumois.

PERQUE. — (V. *perche*.)

PERQUIS. — (V. *perchis*.)

PERRÉ (chemin). — La traduction populaire a conservé jusqu'à nos jours (en Normandie du moins) le nom de *chemins perrés* aux restes des anciennes voies romaines. C'est le nom qu'on donnait, par exemple, au chemin d'Annebaut à Bourneville (portion de la voie de Breviodurum à Juliobona, c'est-à-dire de Brionne à Lillebonne,) avant qu'elle eût été transformée en un beau chemin moderne.

Chemin *perré* (via *petrata* probablement en latin du moyen âge) équivalait à chemin *empierré*. — Et, en effet, pendant fort longtemps, les voies romaines ont seules mérité cette qualification.

PERSONNELS (pronoms). — (V. *pronoms*.)

PERSONNER. — (V. *parsonner*.)

PÉSER ou **PAISER**. — Faire de la peine, contrarier. EXEMPLE : « Ça ne lui *pése* pas de s'en aller à la campagne. »

On dit, en très bon français « ce souvenir me *pése* » ; mais on ne fait de ce verbe, ainsi pris au figuré, qu'un usage fort modéré. Nos normands l'emploient davantage; ils disent aussi dans le même sens : « Cela me fait *apos*. — (V. ce dernier mot.)

[1] Une des principales églises de Chartres porte encore le nom de *Saint-Père*. De là les prénoms *Perrin*, *Perrot*, *Péron*, qui sont devenus des noms propres.

Ce sont des restes du français du moyen âge. — Le verbe impersonnel *poiser* (qui sonnait en Normandie comme *paiser* ou *péser*) était alors extrêmement usité; on le rencontre souvent dans les poésies de Wace et de Villon :

« Se franchoiz les haient, gaires ne leur en *poise*. »
(Si les françois les haïssent, cela ne les affecte guère.)

(*Roman de Rou*, v. 1368.)

« Je suis françois, dont ce me *poise*. »

(*Epitaphe de Villon*, faite par lui-même,)

PESEUX (**LES**) ou **PESOUX** (1re syllabe très brève). — Ce mot qui est une simple corruption du mot *paysan*, équivaut à *lourdaud*; c'est un sobriquet assez innocent au fond, mais méprisant par l'intention, que les gens de la ville donnent à ceux de la campagne. Ceux-ci rispostent par le surnom de *Bissaquets*. — (V. ce mot. — V. aussi *pétrat*.)

PÉTAUT. — Nom propre. — On sait qu'au moyen âge le service militaire était, en général, attribué à la noblesse, et qu'elle combattait à cheval ainsi que les vassaux qu'elle menait avec elle. — (V. l'art. Levavasseur). Mais on était obligé souvent de lever des corps d'infanterie, et ceux-ci, pris exclusivement dans la classe des vilains, et formés de gens grossiers et brutaux (aventuriers pour la plupart), étaient plus ou moins mal famés. On les nommait *pétauts* (du latin *pedites* évidemment), *Pitaux* et *Bidaux*. — (V. le *Dictionnaire de Trévoux*).

Ces noms, très souvent pris en mauvaise part, ne s'appliquaient pas seulement aux gens armés, mais avaient fini par devenir synonymes de *rustre*, de *malappris*. C'est ainsi qu'il faut entendre *Pitaut* et *pétaut* dans ces vers de Lafontaine et de Molière :

« Ce *pitaut* doit valoir, pour le point souhaité,
« Bachelier et docteur ensemble. »

(*Le Tableau*.)

On n'y respecte rien, chacun y parle haut,
« Et c'est tout justement la cour du roi *Pétaut*. »

(*Tartufe*, sc. 1re.)

PÉTEUX. — (V. *Sâ péteux*.)

PETIT (adjectif). — On dit le petit X, la petite X, pour le fils ou la fille de X, même quand ils ont cessé tout à fait d'être des enfants.

Ainsi, à Saint-Paul-sur-Risle, un jeune homme de vingt-deux ans et une jeune fille de vingt-cinq, appartenant à deux bonnes familles de paysans, sont encore

nommés par tout le monde le *petit Saint*, la *petite Frettey*; on n'y met pas la moindre intention d'ironie.

PÉTRAT ou **PÉTRA**. — Manant, lourdaud. C'est un des surnoms donnés par les gens de la ville à ceux de la campagne. On retrouve ce mot dans plusieurs provinces du Nord, et probablement c'est du vieux français.

L'étymologie en est incertaine. On peut la chercher dans le mot latin *petra*, pierre. — (V. l'art. *bló*), et dans le verbe français *empêtrer*. M. Jaubert, qui donne cette dernière indication, fait remarquer aussi le rapport de *pétrat* avec *pastrat*, qui se dit pour *pâtre* dans les patois du Centre. — Enfin M. de la Villemarqué (préface du dictionnaire français-breton de Legonidec), pense que ce mot n'est autre chose que l'interrogation bretonne *petra* (quoi?) dont on aurait fait un sobriquet méprisant [1].

PÉTRON JACQUET (À), À PÉTRON MINET ou **DRÈS PÉTRON JACQUET** et **DRÈS PÉTRON MINET**. — De très grand matin.

Il y a plusieurs variantes : l'académie écrit *Potron Jacquet*, *Potron Minet*, Trévoux également. On trouve dans les glossaires de Duméril, de Corblet et du comte Jaubert *Patron Jacquet*, *Patron Minette*, *Potron Minette*. — A Pont-Audemer, l'r du premier mot est très souvent supprimé par la prononciation et l'on dit *Poton Jacquet*, *Péton Minet*. — Cette bizarre et presque inexplicable locution a cours en haute et basse-Normandie, en Picardie, en Berry, aux environs de Paris et, je crois, à Paris même.

« Il avançait pays, monté sur son criquet,
« Se levoit tous les jours dès le *Potron Jacquet*. »

(*Poëme de Cartouche*, cité par Trévoux.)

Voici maintenant des passages de la dernière œuvre de Victor Hugo :

« *Patron Minette* signifie le matin, comme *chien et loup* signifie le soir. »

(*Les Misérables*, VI, 73.)

Et plus loin : « Ce promeneur de *Patron Minette* a un pourquoi, je le saurai (Ibid. X, 6). »

Il y a là une énigme qui a exercé bien des esprits. Les explications essayées pour *Pétron* ou *Potron Jacquet* ne conviennent pas du tout pour *Pétron Minet*, et réciproquement. M. Duméril croit que la première locution peut se rapporter à *saint Jacques*, *patron* des pèlerins; la seconde, selon l'abbé Corblet, serait une allusion à la chasse matinale que les jeunes chats font aux souris. « Je ne serais pas étonné, « m'a écrit dans le temps M. Aug. Le Pré-« vost, que *Pétron Jacquet* vînt de « quelque verset relatif à *saint Pierre* « dans la Passion et commençant par « *Petrum*; vous savez que c'était avant le « chant du coq et par conséquent de très « grand matin. » — Quelques personnes pensent que dans certaines prières destinées à être dites avant le jour, *saint Pierre* et *saint Jacques* jouent un rôle plus ou moins important, mais je ne sais si cela a été vérifié. — (V. le glossaire Picard et celui du c^te Jaubert.)

PEUFRE (DE LA). — De la friperie, des vieilleries en tout genre. — Ce mot est aussi employé comme injure; ainsi l'on dit quelquefois : « Vieille *peufre !* » comme on dirait ailleurs « vieille guenille ! »

Pauper serait peut-être une étymologie acceptable; mais M. Duméril propose l'étymologie scandinave, *pelf*, dépouilles, qui semble préférable à l'autre.

PEUFRIER. — Fripier, et en général marchand de vieilleries. — *Chincher* se dit plus souvent, à Pont-Audemer, avec la même signification à peu près. — (V. *peufre* et *épeufrer*.)

PEU PRÈS (À) ou **À PU PRÈS**. — Passablement, assez bien. — C'est la réponse ordinaire à cette question : « comment vous portez-vous? » C'est aussi le signe d'une approbation modérée : Exemple : « Comment trouvez-vous ce cidre? — *R.* il est *à peu près*. » — (Si l'on était décidément peu satisfait, on répondrait : « Il est *de sorte*. »)

Au lieu d'*à peu près*, les gens du peuple à la ville et les paysans disent « *à pu près*. »

PEUPLER. — Se reproduire par rejetons. Exemple : « Les arbres verts ne *peuplent* pas. » Mot excellent.

PHORMACIE ou **PHORMACERIE**, **PHORMACIEN** pour **PHARMACIE** et **PHARMACIEN**.

PIAN-PIAN ou par corruption **PION-**

[1] Il cite à ce propos, une chanson du XVIIe ou du XVIIIe siècle contre les bretons bretonnants, qui se chantait en Bretagne même, et où l'on avait enchâssé plusieurs mots de leur langue. En voici un fragment :

» C'est un *Pétra*
« Que je tiens, je mène;
« C'est un *Pétra*
« Que je tiens par le bras;
« Tu danseras, vilan *Pétra !* »

PION. Tout doucement. — C'est de l'italien tout pur : *piano-piano*.

PIAFFE. — Grand étalage d'ajustements, toilette tapageuse. EXEMPLE : « Elle n'a pas de pain pour ses enfants et dépense son argent pour la *piaffe*. »

« Comment ! elle est aussi brave que nous !
« Or bien, je sais de qui procède
« Cette *piafe*... »
(La Fontaine, *La Servante justifiée*.)

Au XVIe siècle, le même mot signifiait souvent ostentation, bravade. EXEMPLE tiré de Brantôme :

« Son homme se résout d'aller en Es-
« pagne... pour se montrer en *piaffe* devant
« le roi et les Espagnols. »
(*Vie de l'amiral de Châtillon*.)

Les expressions *piaffe* et *piaffer* ont dû être appliquées aux chevaux fringants avant de l'être aux fanfarons et aux coquettes : ce sont, je pense, des onomatopées.

PIAFFEUX. — Celui qui fait de la *piaffe* ; glorieux dans ses manières ou dans ses ajustements.

PIANT pour PUANT et par extension SALE. — EXEMPLE de ce dernier sens : « Ne mettez pas de vin dans des bouteilles *piantes*. »

Sentir piant : sentir mauvais.

Œuf piant : œuf couvé sans résultat et par conséquent corrompu ; c'est la même chose qu'un œuf *couvis*.—(V. aussi *nieu*.)

J'ai entendu dire : « Cet homme est *piant* d'argent » pour, il regorge d'argent. — Cet idiotisme rappelle l'emploi, non moins singulier, qu'on fait de l'adjectif *pourri* comme signe du superlatif.

PIAU (EN). — Expression usitée dans le canton de Beuzeville. EXEMPLE : « Ma vache vaut 40 pistoles *en piau*. »

Cette phrase d'herbager est elliptique et signifie « ma vache vaut 40 pistoles pour tout ce qui est contenu dans la peau ». (C'est-à-dire pour la viande de boucherie qu'on peut en tirer.)

PICAILLONS. — Ecus, espèces ; dans un sens un peu méprisant. J'ai entendu le dialogue suivant : « Croyez-vous qu'il hérite de son oncle ? — *R*. Il attend quelques *picaillons*. »

Ce mot, peu usité ici, se trouve dans les patois picard et berrichon. Il nous vient d'Italie probablement. « Le *picaillon*, dit l'auteur du glossaire picard, est une monnaie du Piémont qui vaut deux deniers. » — Veneroni (dict.) donne *picciolo* et *picciola* comme le nom de deux *petites* monnaies qui avaient cours autrefois à Florence et à Naples. — On sait que *piccolo* et *picciolo* veulent dire *petit* en italien.

PIC (DE) pour À PIC. — Se dit de tout ce qui a une pente très prononcée. EXEMPLE : « Un escalier *de pic*. »

PICANE. — Mauvaise propriété où il n'y a que des landes et des cailloux. EXEMPLE : « Pourquoi avez-vous acheté cette *picane* ? »

De *pic* probablement ; comme si un pareil terrain ne pouvait être cultivé qu'avec le *pic*.

PICHET, PIQUET. — Petite quantité. « Voulez-vous de la viande ? — *R*. Je n'en veux qu'un *piquet*. »

Pichet, employé dans ce sens, vient-il comme *picaillon* de l'italien *piccolo*, petit ? ou n'y a-t-il là qu'une application du vieux mot *pichet* ou *piquet*, qui était le nom d'un vase de petites dimensions et d'une petite mesure et qui se dit encore *pot*, *cruche*, en basse Normandie ? Exemple ancien de l'emploi de cette expression :

« Un *piquet* ou une provende d'avoine..[1] »
(*Coutumier des forêts de Normandie*.)

PICÔCHER, PIGÔCHER. — Entamer un mets d'une manière malpropre ou de plusieurs côtés à la fois ; piquer çà et là sur son assiette au lieu de manger franchement, — par extension gaspiller.

Dans les provinces du Centre, on dit *picocher* (sans accent sur l'*o*). — Toutes ces expressions équivalent pour le sens à *picoter* et doivent être de simples variantes de ce dernier verbe. Ainsi dire de quelqu'un qu'il *picoche* ou *picôche*, c'est le comparer à une poule qui cherche sa nourriture en becquetant. — (V. *pignocher*, dont la signification est à peu près la même.)

PICOT. — Dindon mâle :

« Je vous donnerai un coq, à moins que

[1] *Picotin* est, je crois, un diminutif de ce mot, qu'on retrouve en divers lieux dans le langage populaire, sous les formes *picher* et *pichet*. Exemple tiré d'un des auteurs du jour :

« Je les vois encore avec leur *picher* en grès contenant
« du vin du cru. »
(Henri Gomont, *Voyage à travers un livre de dépense*.)

En bas latin, *picarium* et *bicarium* ; en anglais, *beaker* et *pitcher* (cette dernière forme vient probablement de Normandie) ; en italien, *bicchiere*. On peut considérer tous ces mots comme dérivés de l'allemand *becher*, gobelet. — (V. Ducange, Roquefort et surtout Chevallet.)

« vous ne teniez par préférence aux *pi-*
« *cots.* »

(*Madame Bovary*, par G. Flaubert, p. 212.)

On fait venir ce nom de l'anglais *peacock*, qui veut dire paon en anglais et qui se prononce *picock*; en effet, c'est assez l'usage des Français de prendre dans un sens ironique et de tourner en charge les mots qu'ils empruntent aux langues étrangères [1].

Cette étymologie est ingénieuse et assez plausible. J'ai des doutes cependant, fondés sur ce que les rapports intimes entre l'Angleterre et la Normandie avaient cessé depuis longtemps quand le coq d'Inde a fait son apparition chez nous, et sur la préexistence du mot *Picot*, nom d'homme (V. l'art. suivant).

PICOT (Nom propre). — Plus répandu peut-être en Normandie que partout ailleurs. — Ce nom est quelquefois un sobriquet peu flatteur, comme on peut en juger par l'art. précédent. Mais il doit avoir souvent une origine tout autre, puisque le *paon de basse-cour* ne date pour nous que de la seconde partie du XVIe siècle (mariage de Charles IX, 1570), et que la plupart des noms propres sont plus anciens; des personnages du nom de *Picot* figurent dans des actes du XIe et du XIIe siècle, *Picotus de Sayo* (Picot de Say près Argentan; M. Aug. Le Prévost, *in litt.*).

Picot, nom commun, désigne assez souvent, en vieux français et dans plusieurs patois divers objets *pointus* ou allongés. Peut-être le nom propre dont il s'agit et d'autres assez semblables (*Pichot, Piquet, le Pic*) ont-ils été donnés dans le principe à des personnes d'une taille élancée, et doivent-ils se rattacher au même groupe que les mots français *pic, pique, piquet*, etc. — *Pikol* signifie *très-grand* en bas-breton. (Legonidec).

PIÈCE. — On prononce ordinairement **PIÈCHE**, à la campagne surtout. — A cette expression se rattache un des idiotismes pont-audemériens les plus usuels et les mieux caractérisés. Exemple tiré du langage populaire : « Cette année, je *n'ai pièce* de fruits; si j'en avais *pièce*, je les garderais. »

Je renvoie au mot *brin* qui s'emploie à Pont-Audemer exactement de même; mais *pièce* est plus usité [1].

PIÈCE (À) ou **À PIÈCHE** (Locution adverbiale).

La tournure négative mentionnée dans l'article précédent offre une variante remarquable et fort usitée même à la ville.

Au lieu de dire (à propos de fenêtres par exemple) « je n'en ai pas ouvert *pièce*[2] » on dira « je *ne* les ai pas ouvertes *à pièce* ». Le sens est le même dans les deux cas : « Je n'en ai ouvert *aucune* »; mais dans la première phrase, *pièce* est le régime direct du verbe ouvrir, tandis que dans la seconde *à pièce* joue le rôle d'un véritable adverbe.

Dans la Farce de Pathelin et dans Rabelais, je trouve *en pièce* employé de la même façon. Exemple tiré de ce dernier auteur :

» Je n'en seroys *en pièce marry* » (je ne m'en affligerais pas le moins du monde).

(*Pantagruel*, nouveau prologue du liv. IV.)

Il n'est pas très-facile d'expliquer le sens littéral de ces locutions *à pièce, en pièce*. — (V. *aucun*.)

PIED (DE) ou **EN PIED** pour **À PIED**. — EXEMPLE : « Je suis venu *de pied*. » — « Je retournerai à la ville *en pied*; ces façons de parler échappent quelquefois à des personnes qui s'expriment, d'ailleurs, très-bien en français. — (V. p. 164, art. *en*.)

PIED-BOT. — On appelle ainsi le *ranunculus repens* et aussi le *ranunculus philonotis*, qui est encore plus commun auprès de Pont-Audemer. Ces plantes ont le collet de la racine arrondi, gros et

[1] *Picot* serait alors un nouvel exemple à ajouter à ceux que fournissent les mots *savetier* (tiré de l'espagnol *zapatero*, cordonnier); *hâbleur* (de l'espagnol *hablar*, parler); *donzelle* (de l'italien *donzella*, jeune fille); *bouquin* (de *book*, en anglais livre); *hère* (de *herr*, en allemand seigneur); *lippe* (de l'allemand *lippe* ou de l'anglais *lip*, qui veulent dire simplement *lèvre*, etc.)

[1] L'examen de ces deux négations *ne... pièce, ne... brin* m'a donné l'occasion d'en recueillir beaucoup d'autres dans les vieux textes, et de les rapprocher de celles qui ont prévalu en français, *ne... pas, ne... point, ne... rien*. (V. à l'Appendice qui se trouve à la suite de ces études, n° 9).

On fait venir *pièce* de *spatium*, et cette étymologie, quelque étrange qu'elle puisse paraître, est probablement exacte; le mot bas latin *petia*, qu'on trouve dans beaucoup d'anciens documents, a servi sans doute d'intermédiaire : « Una *petia* terræ, un *espace* de terre » (Cart. du XIIIe siècle, cité par M. Le Prévost, art. *Aizier*). — *Pièce* au XVIe siècle, se disait très-souvent pour « un *espace* de temps, quelque temps. » Ainsi dans les *Mémoires de Montluc* :

« Après avoir travaillé *une pièce*, chaque capitaine « dîna avec sa compagnie. »

(*Récit du siège de Boulogne.*)

De là l'expression *piéça* (pièce il y a) pour « il y a un certain temps », qu'on rencontre fréquemment dans les écrits de cette époque.

[2] Dans cette phrase, *pas* est de trop; aussi le supprime-t-on souvent.

étalé ; et c'est là sans doute l'origine de leur nom vulgaire.

PIEDS-CORNIERS. — On appelle ainsi, en Normandie, des arbres très-vieux qui marquent quelquefois l'*angle* d'un héritage ; ce sont des bornes fort respectées.

En vieux français, *corne*, *cornet* et *cornière* (du latin cornu) signifiaient *coin*, *angle* ; les Anglais ont probablement tiré de là leur mot *corner*, qui a le même sens.

« Les cardinaux servaient aux *cornes* ou « coins de l'autel, ad *cornua* altaris. »
(Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, 8e vol.)

« Cet homme n'est pas bon à rencontrer « à là *corne* d'un bois. »
(Phrase berrichonne citée dans le glossaire de M. Jaubert.)

PIERROT. — 1° Grand bonnet des femmes du pays, porté encore il y a trente ans par toutes les villageoises, par toutes les ouvrières et servantes de la ville. — Cette coiffure, peu commode, mais qui ne manquait pas de caractère et qui convenait surtout aux femmes de grande taille, a été peu à peu abandonnée, et l'on n'en voit plus que de très-rares échantillons ; des bonnets ronds, ou l'ignoble bonnet de coton l'ont remplacé ; c'est grand dommage.

La forme du *pierrot* et ses dimensions variaient beaucoup, chaque canton avait le sien. Le corps de ce bonnet était ordinairement un échafaudage de carton fort allongé, plus ou moins incliné en arrière et recouvert d'une étoffe qui retombait en formant des espèces d'ailes tantôt raides, tantôt flottantes. Le vide entre ses ailes, derrière le col, était rempli par un chignon qui jouait dans cette toilette un aussi grand rôle que dans celle des Cauchoises. — Les *pierrots* les plus simples étaient en mousseline plissée sur les bords, mais ceux des femmes plus riches ou plus coquettes étaient en batiste et ornés de rubans et de dentelles.

Il y a certainement de l'analogie entre ce bonnet normand et la coiffure allongée que portaient les dames du xve siècle, telle qu'on la voit par exemple dans les portraits d'Isabeau de Bavière ;

2° (Surnom). — Le bourreau, considéré comme être collectif, avait autrefois à Paris un surnom populaire, *Charlot*. — L'équarrisseur, qui est le bourreau du cheval, était et est encore quelquefois désigné à Pont-Audemer par un surnom tout semblable, *Pierrot*. Ainsi l'on dit d'un cheval éreinté ou malade « qu'il est bon à conduire à *Pierrot* », et d'une mauvaise viande de boucherie : « Qu'elle vient de chez *Pierrot*. »

PIÉTAIN ou **PIÉTINT.** — Maladie des moutons. C'est une tumeur qui se forme sous leurs *pieds* et principalement sous ceux de devant ; ne pouvant plus s'en servir, ils sont obligés de paître à genoux et les malades doivent être séparés du reste du troupeau.

Je trouve le *piétain* (*sic*) classé parmi les maladies de bêtes à laines dans le *Cours d'agriculture* de L. Dubois, tome VIII. Si cette forme *piétain* n'était pas communément adoptée, je proposerais d'écrire *piétint*, ce qui équivaudrait en patois normand à *pied tenu* ou *retenu*. — (V. *tint*.)

PIÉTÉ. — 1° « Rester *piété* » traduisez : *sur ses pieds*. « Pourquoi restez-vous là *piété* à nous regarder ? »

La locution française *être planté là*, qui semble présenter une image pittoresque (prendre racine), signifie peut-être tout simplement, comme l'expression normande « rester sur la *plante* des pieds ».

2° (Autre sens tout différent) : on dit que l'herbe est *piétée*, littéralement qu'elle a du *pied*, quand elle est touffue, abondante à la surface de la terre, par opposition à celle qui n'a que des vaulettes (tiges élancées et dont le pied n'est pas bien garni).

PIÉTER avoir le **PIÉTAIN** (Maladie des moutons). — (V. ce mot).

PIÉTIN. — Espèce de dez ou de heurtoir, ordinairement en bois, sur lequel viennent butter à fleur de terre les deux battants d'une barrière. — Ce mot vient de *pied* évidemment.

PIFOLLET, PIVOLLET. — Duvet des petits oiseaux. Du latin *pilus*. C'est à peu près l'expression française *poil follet*.

J'ai entendu donner ce même nom de *pifollet* à l'herbe fine.

PIFRER. — (V. *épifrer*.) — « Poil *pifré* » : poil hérissé.

PIGEON ou **PINGEON** de **TRIE.** — (V. *trie*.)

PIGEON (POMMES DE) ou **PINGEON.** — Petites pommes de forme un peu conique et de couleur vermeille, communes en Normandie, et plus estimées à Pont-Audemer que la meilleure reinette (ce qui me paraît excessif). J'ignore d'où vient ce nom.

PIGEONNÉE, PINGEONNÉE. — Fiente des pigeons. Engrais très-chaud, qu'on

emploie dans les mêmes circonstances que la ponnelée. — (V. ce dernier mot.)

PIGNETTE. — Fausset, cheville arrondie avec laquelle on bouche un trou fait avec une vrille dans un tonneau et qui sert quelquefois de champleure (V. ce mot). — C'est le *dousil* des Berrichons (Cte Jaubert) et de Rabelais « il faudra tordre le *dousil* » (*Gargantua*).

On appelle aussi *pignettes* les chevilles dont on se sert pour maintenir la planche mobile d'un *banneau* ou tombereau.

Peg en anglais veut dire « cheville. »

PIGNOCHER. — Manger du bout des dents, dédaigneusement ou sans appétit; entamer des mets d'une manière malpropre et de plusieurs côtés à la fois. — Ce verbe figure dans le *Dictionnaire de l'Académie*, bien qu'il soit peu usité à Paris, même dans le langage familier ou populaire [1]. — (V. *picôcher*, qui a une signification semblable; *pignocher* n'est probablement qu'une autre forme du même mot.

PIGÔCHER. — (V. *picôcher* et *pignocher*.

PILER SUR... — Appuyer le pied sur quelque chose d'une manière dommageable ou désagréable. « Vous *pilez sur* ma robe ! » — « Ne *pilez pas* sur cette plate-bande. » — « Il m'a *pilé sur* les pieds. » — Cette expression, quoique réprouvée comme signe de mauvais langage, n'est pas sans valeur et peint bien ce qu'elle veut rendre : en voici un exemple tiré de la *Muse normande* de Louis Petit :

> Dessus queule herbe as-tu *piley* ? »
> (Pièce intitulée *Gelousie*.)

Piler s'emploie quelquefois comme verbe actif avec une signification peu différente. EXEMPLE : « *Pilez* bien la paille étendue sur la charrette », c'est-à-dire, *foulez-la* bien ».

Dans le langage parisien comme dans le *Dictionnaire de l'Académie*, *piler* ne s'emploie qu'avec la signification très-restreinte de *broyer avec un pilon*.

PILEUSES. — Femmes qui *pilent sur* les mulons de foin.

Lorsqu'un mulon commence à s'élever, une des faneuses, choisie parmi les plus jeunes, y monte pour le fouler à mesure qu'il s'amoncelle. Tantôt elles sont immobiles et n'agissent que par leur poids; tantôt, tout en restant bien droites, elles font avec leurs jambes les mouvements nécessaires pour mettre sous leurs pieds le foin qu'on apporte sans cesse au sommet du mulon. Elles s'appuient sur leur fourche qui les aide à conserver un équilibre de plus en plus difficile. Dans cette attitude, nos jeunes filles ont l'air d'autant de Pallas tenant leur lance à la main. Mythologie à part, elles sont ainsi très bonnes à voir, et elles le savent bien. Quand il ne reste plus qu'à combler (faîter) le mulon, elles se laissent glisser jusqu'à terre. — Les travaux de la campagne n'ont pas d'épisode plus pittoresque.

[1] Le voici dans une phrase d'un roman dont l'auteur est Génevois :

« Votre cuisine n'était pas de son goût ; il n'a « guère fait que *pignocher*. »

(*La Revanche de J. Noirel*, par Cherbuliez, 1re partie.)

PIMBRE. — Nom de deux arbrisseaux. *Pimbre noir* se dit habituellement à Saint-Paul-sur-Risle pour *bourdaine*, et *pimbre blanc* pour *cornouiller*. — (V. l'art. suivant).

PIN, PUIN, PIMBRE. — Formes multiples du nom vulgaire qu'on a donné à deux arbustes forestiers assez semblables par leur port, savoir : à la *bourdaine* ou *bourgène*, et au *cornouiller*. La première, *pin*, que je considère comme une variante syncopée de la seconde, est usitée dans les communes du littoral et (selon M. A. Le Prévost) dans l'arrondissement de Bernay; *puin* et surtout *pimbre* s'emploient de préférence dans le voisinage de Pont-Audemer. — Pour distinguer ces deux arbres l'un de l'autre, on accole une épithète à leur nom collectif : la bourdaine est le *pin noir* ou *pimbre noir*; l'autre est le *pin blanc* ou *pimbre blanc*. Ces deux qualifications sont tirées de la couleur des écorces; celle de la bourdaine est décidément brune; celle du cornouiller, ordinairement verte avec des tons rougeâtres, peut passer pour blanche en comparaison.

Ces arbustes ont encore d'autres noms; par exemple *puesne* (à ce que m'assure une personne digne de foi) dans quelques parties de notre arrondissement; *tuine* ou *touine* à Montfort. Ce dernier mot, que j'ai recueilli moi-même, me paraît une corruption de *puine*, mot ancien qui figure plus d'une fois dans le *Coutumier des forêts de Normandie*, et qui, selon Louis Dubois, est à Lisieux le nom actuel du *troëne*. J'ajoute que dans la forêt de la Londe, qui touche à notre arrondissement, c'est le cornouiller qui s'appelle *puesne*.

La similitude de tous ces noms, attribués à des végétaux différents, saute aux yeux; ils se retrouvent d'ailleurs, avec ou sans variantes, dans le vieux *Coutumier* que je citais tout à l'heure, et je ne doute pas qu'ils ne soient tous dérivés d'un primitif unique, qui remonte probablement au temps des Gaulois. A toute époque, les gens de la campagne ont pu confondre, sous des noms presque identiques, des arbustes sans valeur, dont la physionomie et la fructification avaient quelque rapport, tels que la bourdaine, le cornouiller et le troëne (tous trois ont des baies noires). J'ajoute qu'au moyen âge on les désignait, avec plusieurs autres espèces aussi peu estimées, sous la dénomination commune de *mort-bois, mortuum nemus* (Léop. Delisle, p. 369), qu'on retrouve encore dans plusieurs patois et jusque dans le *Dictionnaire de l'Académie* [1].

PINCERÉE pour **PINCÉE**. — Une très petite quantité. — Se dit de toutes sortes de choses et non pas seulement de celles qui sont en poudre ou en fragments très menus.

PINCHE-LOUP pour **PINCE-LOUP**. — Nom d'une localité traversée par la route de Bernay (commune de Tourville); ainsi nommée sans doute parce qu'il y avait là autrefois des pièges à loup, ou parce qu'on y avait pris accidentellement un ou plusieurs de ces animaux.

PINCHES pour **PINCES**. — Pincettes.

PINGEON pour **PIGEON**. — On retrouve cette variante dans d'autres patois, notamment dans le patois picard. La forme française, plus voisine du latin *pipio*, est préférable.

PINGEONNET (DU). V. Pommes de *pigeon*; c'est la même chose. — On dit aussi quelquefois du *pingeon*.

PINSARD, PINCHARD pour **PINSON**.

PINTARD pour **PINTADE**.

PIÓNE pour **PIVOINE**. — En latin *pæonia*; en anglais *piony*.

PIPE. — Grande futaille de capacité variable qui contient ordinairement 250 à 300 pots, et qu'on trouve souvent dans les caves normandes.

Comme mesure de compte, la *pipe* est le double d'un muids et la moitié d'un *tonneau*. Elle répond exactement à 300 pots et à 6 hectolitres. — (V. *muids* et *tonneau*.)

C'est un mot d'origine germanique; il est même encore allemand et anglais. — Le voici dans Rabelais et dans un auteur comique du XVII[e] siècle :

« Elle pouvoit traire de ses mamelles « quatorze cens deux *pipes* neuf potées de « lait. »

(*Gargantua*, chap. VII.)

« Il veut des filles de 18 ans! il n'est vrai- « ment pas dégoûté; il lui en faut donner « encore une *pipe*. »

(Hauteroche, *Crispin médecin*, acte I[er], sc. XI.)

Le mot *pipe*, pris dans ce sens, ne serait pas compris des Parisiens d'aujourd'hui.

PIQUER (SE). — (V. *peiquer*, qui se dit beaucoup plus souvent.

PIQUETER (SE). — Se dit des taches noires qui se forment quelquefois sur le linge ou sur la soie quand on diffère trop longtemps de les laver ou quand on les laisse exposés à l'humidité. On se sert plus souvent, dans le même cas, du mot *trésaler*.

PIQUET. — Petite quantité. — (V. *pichet*.)

PIRE. — (Comme moindre), prend le comparatif et le superlatif comme s'il n'était pas tout cela lui-même. EXEMPLES : « Tu es *plus pire* que ton frère. » — « C'est le *plus pire* des hommes. »

On dira également : « Son frère n'est pas *si pire* (ou *aussi pire*) que lui. » — (V. *mindre*, moindre.)

Rabelais et les deux Marot offrent des exemples de constructions non moins étranges. Ils mettent *si* devant les superlatifs en général : « La terre feut certaine année, dit Rabelais, *si très fertile* en tous fruits qu'on l'appela l'année des grosses-mesles. » (*Pantagruel*, liv. I[er], chap. I[er].)

[1] Voici quelques-unes des curieuses nomenclatures extraites par M. Léop. Delisle (*Cond. de la classe agricole*, p. 353 à 364) du *Coutumier des forêts de Normandie*. Toutes se rapportent aux espèces méprisées qu'on appelait *mort-bois* :

« La couldre, le saux, le marsaux, la noire espine, le genièvre, la bruière, le *pin*, le troygne (troëne) ».

« Marsaulx, genest, genièvre, *pin*, *puine*, sceu (sureau) et ronche... ».

« Saux, marsaux, le *puygne*, le bourdaingne et le gescet. » — (Ailleurs on voit figurer le nom de *pingue*, qui se rappproche bien de *pimbre*).

En examinant ces listes avec attention et en admettant comme très-probable que le même arbuste n'était pas mentionné sous deux noms différents dans la même nomenclature, on est conduit à penser que les noms de *puine* et de *puygne* se rapportaient au troëne, et que la bourdaine et le cornouiller pouvaient être réunis, comme ils le sont aujourd'hui, sous le nom de *pin*. — Le cornouiller est trop commun dans nos bois pour qu'on ait pu l'omettre.

PIRETTE (prononcez pairette). — Oie femelle, et, au figuré, femme sotte et désagréable.

C'est une sorte de féminin des mots *piron*, *pirou* et *pirot* qui signifient *oie mâle* et plus souvent *oison* dans diverses provinces du nord et du centre de la France. — (V. les art. *pérette* et *piroue*.) — (V. aussi le *Glossaire* picard et celui de M. Jaubert.)

PIROUE. — Toupie. — (Le mot toupie existe à Pont-Audemer, mais il signifie *poupée*.)

La toupie ne figure pas dans la nomenclature des jeux auxquels se livrait Gargantua enfant (chap. XXII); mais, en revanche, on trouve dans cette longue liste la *pyrouette* et le *pyrevollet*. L'un de ces jeux est probablement *toupie* [1].

PITIEUX (communes du littoral). — « C'est *pitieux!* » pour « c'est pitoyable. »

PITOIS pour **PUTOIS**. — En béarnais. *gat pitoy*, chat pitois. (M. Palàa.)

Dans le mot pont-audemérien, le changement d'*u* en *i* semble une conséquence de l'altération habituelle du mot *puant*, dont nos Normands font *piant*.

PIVAT. — Eau répandue par terre dans les appartements. — Boue liquide. Pour *bivat* peut-être. Bivat pourrait se rattacher à *bief* ou *bien*, en bas latin *biveium*, qui signifiait autrefois d'une manière générale *rivière* ou *lit de rivière*. — (V. *bieu*.)

PIVATER, PIVAQUER, PIVOTER. — Marcher dans l'eau sale ou dans la boue, patauger. — (V. l'art. précédent.)

PIVOLLÉE. — Pellicule blanche qui se forme sur la braise et qui s'envole aisément. Est-ce une corruption de *pellis volans?* ou de *pilus volans?* — Est-ce une variante du mot pifollet ou pivollet dont le sens principal est *duvet* des jeunes oiseaux? La pellicule dont il s'agit peut bien se comparer à un *duvet*.

PLACE. — Les gens du peuple, en Normandie, peut-être plus qu'ailleurs, font du mot *place* un très grand usage. Ils désignent de cette manière (comme les Anglais au surplus) un lieu quelconque, un édifice [1], ou bien encore l'ensemble d'une localité, d'une propriété. Pour faire l'éloge d'une habitation, d'un château même avec son parc, ils ne sauront rien dire de mieux que : « Voici une belle *place!* »

PLAINDRE pour **SE PLAINDRE**. — Gémir. EXEMPLE : « Elle a *plaint* toute la nuit. »

PLANÇON pour **PLANTARD**. — Branche de saule ou de quelque autre arbre vivace, que l'on met en terre et qui repousse. C'est une bouture de grande dimension.

Plantard et *plançon* figurent tous deux dans le *Dictionnaire de l'Académie*; mais, aux environs de Paris, *plantard* est seul usité; en Normandie, je n'ai entendu dire que *plançon* (ou quelquefois *planton*.)

PLANIR. — Aplanir; mettre un terrain au niveau d'un autre. Ainsi j'ai entendu dire à un Normand : « On a *plani* l'avenue de l'Impératrice avec l'Arc de Triomphe. »

PLANITRE. — Plateau, plaine unie (d'une étendue limitée). — Vient du latin *planities*. — L'*r* qui s'est introduit dans ce mot normand rappelle tout à fait celle du mot français *registre*, formé des mots latins *res gestæ*. — (V. généralités sur la lettre R.)

J'ai retrouvé cette expression aux environs d'Argentan. — Une place de la ville de Bayeux près de la cathédrale se nomme le *Planitre*.

On n'applique pas cette dénomination aux grands plateaux de Normandie : le mot *plaine*, peu usité à Pont-Audemer, ne sert guère non plus à les désigner. On dit plutôt la *campagne*.

PLANQUE (sur un cours d'eau), ou plus rarement *planquette*. — Pont de bois pour les piétons, formé ordinairement d'une ou de plusieurs planches.

Formes plus rapprochées que *planche* et *planchette* du mot germanique *plank* ou *planke*, d'où toutes ces expressions sont tirées.

Il y a à Saint-Paul-sur-Risle les hameaux de la *Planque-Fresnel* et de la *Haute-Planque*, ainsi appelés parce qu'il y existe depuis longtemps des passerelles pour les gens de pied. Le nom du village des *Planches*, au passage de l'Iton entre

[1] On peut considérer, je crois, *pirone* ou *pyrone*, *pyrouette*, *pyrevollet*, comme dérivés des mots latins *pirum* (ou *pyrum*, poire) et *volvere*, tourner; ce serait littéralement une *poire tournante*. — Il se pourrait aussi que *pirene*, *pirouette*, fussent simplement des formes dures de *birone*, *birouette*, (*b* pour *p*); et vinssent du vieux mot français *virer* ou *birer* (en gascon-béarnais *bira*), qui signifiait *tourner* et qui est dérivé lui-même du latin *gyrare*.

[1] Je lis dans un livre anglais : « London-bridge, a *place* of world wide celebrity », c'est-à-dire « Le pont de Londres, *place* célèbre dans le monde entier ».

Evreux et Louviers doit avoir la même origine. Même observation pour le hameau des *Planches* près Andelys, qui portait déjà le nom de *Planchæ* en 1237. (M. Le Prévost.)

PLANT. — « Les *plants* de salade sont trop serrés. » — En bon français, le mot *plant* ne s'applique aux herbes que dans un sens collectif : « Du *plant* de salade, du *plant* de carotte », etc. Pour désigner les individus, on se sert du mot *pied*.

PLANTE 1° (par métonymie) pour *pied* pris au figuré. EXEMPLE : « Le vent a mis bas cet arbre, parce qu'il n'avait pas assez de *plante*. » — On dit aussi une *plante* de salade, une *plante* d'œillet. — (V. l'art. précédent).

2° « De la *plante* » pour « du *plant* », très-jeunes arbres tirés des forêts ou des pépinières pour être replantés en haie ou autrement.

PLANTON. — (V. *plançon;* c'est la même chose.)

PLAUDE (substantif féminin). — 1° Instrument dont on se sert pour aplanir et affermir les aires d'appartement non pavées et surtout celles de grange et d'écurie. Cette espèce de batte consiste en un plateau de forme rectangulaire au milieu duquel est fiché obliquement un long manche.

2° Vêtement. La *plaude* de Pont-Audemer est exactement la *blouse* des Parisiens. *Blaude* et *biaude* sont d'autres formes du même mot répandues dans toute la France du Nord. Au moyen âge, on disait *bliaud* ou *bliaut,* en basse latinité *blialdus*. Toutes ces expressions, qui me paraissent des corruptions du latin *pallium*, désignaient et désignent encore un *vêtement de dessus*, ordinairement aisé et léger, dont la forme a d'ailleurs beaucoup varié selon les temps et selon les lieux. — (V. *plaude* dans le *Dict. du pays de Bray* par l'abbé Decorde, et *biaude* dans le *Glossaire* du Cte Jaubert). — Voici le mot *bliaut* dans la chanson de Roland :

« Son *bliaut* il a tu detranchet;
« En ses granz plaies les pans li a butet. »

C'est-à-dire « il lui découpa toute sa blaude, et en mit les morceaux sur ses grandes plaies. » — Cet emploi de la blaude ou plaude d'un guerrier pour le pansement de ses blessures montre assez que ce vêtement était de toile, comme la blouse d'aujourd'hui.

PLAUDER et quelquefois, par aphérèse, **LAUDER.** — Frapper du pied, marcher lourdement, bruyamment : « Ne *plaudez* donc pas comme ça avec vos talons. »

C'est un latinisme : *plaudere,* dont on a fait en français *applaudir,* signifiait « battre des mains, des pieds ou des ailes ».

Le même verbe est employé quelquefois dans un sens actif : *plauder* la terre, c'est la battre pour l'aplanir. — (V. *plaude*). — On trouve dans Stace « *plaudere* aquas natatu. » — Cette signification active de *plauder* (battre, frapper) était fort usitée en vieux français. On disait aussi et l'on dit encore (selon l'*Académie*) dans le même sens, *pelauder*. Exemple tiré de Rabelais :

Si les guarçons (garçons) t'entendent, à
« grandz coupz de fourche ilz te *pelauderont*. »
(*Pantagruel*, liv. V, chap. VII.)

Il semble que *pelauder* soit une forme corrompue de *plauder,* mais Trévoux et Roquefort en font un verbe distinct, qui serait dérivé de *pellis* et pourrait se traduire par étriller.

PLEIGE ou **PLÈGE.** — Répondant, caution. — Vieux mot qui s'emploie encore dans les baux de ferme. Celui qui consent à répondre pour le fermier déclare « s'en rendre *pleige* et caution. »

« *Plegii* dicuntur personæ quæ se obligant
« ad hoc quo qui eas mittit tenebatur. »
(*Coutumes de Normandie*, chap. LX, citées par Chevallet.)

« L'évesque ne répondit point quoique le
« roy se fust rendu *pleige* pour lui. »
(*Mémoires de d'Aubigné*, an 1600.)

« On ne voit plus les parens arrêtés en
« *pleige* de leur fils. » (Allusion à la conscription du 1er Empire.)
(Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VI.)

C'est un mot d'origine germanique. *Pligt* en danois et en suédois, *plegt* en hollandais se disent pour *obligation;* to *plight* en anglais signifie *s'engager*, to *pledge,* mettre en gage, et *pledge,* assurance, garantie. — Ce dernier mot est si rapproché de la forme normande qu'on peut supposer qu'il a passé en Angleterre, avec Guillaume le Conquérant.

PLEIGER ou **PLÉGER.** — Cautionner, garantir, et par extension protéger, défendre. — Vieille expression tombée en désuétude; qui était du meilleur français au XVIe siècle, comme on le voit par ces vers de Cl. Marot :

« Pour vous payer, les deux princes lorrains
« Me *pleigeront*... »
(*Epître au Roy pour avoir été desrobé.*)

A Pont-Audemer, ou plutôt dans les

campagnes, j'ai recueilli seulement deux applications de ce mot, toutes deux un peu détournées du sens primitif.

Un paysan à qui j'exprimais la crainte qu'il ne fit trop travailler un cheval confié à ses soins, m'a répondu : « Je suis plutôt disposé à le *pleiger*. » (Il voulait dire, à prendre son parti, à le ménager.)

J'ai entendu dire aussi à Saint-Paul : « On *pleige* de mettre là de la ravine, car elle s'en va dès qu'il tumbe de l'iau. » Ici *pleiger* signifie « hésiter, faire des façons. » Substituez à ce verbe neutre la forme réfléchie se *pleiger* et traduisez « se défendre ou s'excuser de... », cette phrase n'aura plus aucune obscurité.

PLEIN (TOUT) (adverbe). — Beaucoup. *Tout plein de...* (préposition). — Beaucoup de... La préposition est bien plus usitée à Pont-Audemer que l'adverbe. J'ai vu des personnes distinguées s'en servir dans la conversation familière, et dire par exemple : Il m'a fait *tout plein* d'amitiés. »

Cette locution, qui est aussi parisienne, trouvait place autrefois dans le style noble :

« Il (le roi Charles IX) prit une grande « hacquebuse de chasse qu'il avoit, et en « tira *tout plein* de coups à eulx. »
(Brantôme, *Récit de la Saint-Barthélemy*.)

Au siècle suivant, Vaugelas a cru pouvoir la défendre en ces termes : « Lors- « qu'une façon de parler est usitée à la « cour et des bons auteurs, comme est « *tout plein*, il ne faut pas s'amuser à en « faire l'anatomie ni à pointiller dessus. »

PLESSIS. — Ce nom de lieu n'est pas particulier à la Normandie, mais il y est assez fréquent. Il s'applique à des villages, à des fermes, à des manoirs ruraux. On le retrouve en Berry, en Picardie et aux environs de Paris.

Plessis vient du mot latin *plexus* et signifie proprement « *branches entrelacées* et servant de clôture; *haie* vive ou morte. » Par métonymie, on lui a donné le sens de *propriété close*, et plus particulièrement celui de parc ou de bois entouré de haies[1].

Plessis avait au moyen âge des variantes nombreuses, telles que *plesse*, *plessier* et *pleissies* :

« Et parmi les gents *pleissies*
« Ruscignons (rossignols), merles et mauvis. »
(*Ch. des ducs de Normandie*, citée par Génin.)

PLEU-PLEU. — (V. *pépleu.*)

PLION. — Longue branche d'un bois *pliant*, destinée surtout à lier les haies.

Le *plion* est nécessairement du *bois verd*; c'est là sa différence principale avec la *hague* (V. ce mot), qui est d'ailleurs ordinairement tirée d'un fagot.

PLOMBS pour **APLOMBS** sans doute. — « Je vais prendre mes *plombs* », c'est-à- « dire, je vais bien réfléchir. »

PLOMMÉE (prononcez plom-mée) pour **PLOMBÉE.** — C'est l'instrument qu'on appelle en français *romaine* : se dit surtout des vieux instruments en bois, gradués par de petites têtes de clous.

On sait que la romaine est une balance portative à bras inégaux, où la pesée se fait au moyen d'un poids unique dont on fait varier la distance au point fixe; ce poids unique était sans doute en plomb autrefois, de là le mot *plommée*.

Il paraît (d'après Roquefort) que ce nom de *plommée* s'appliquait autrefois à tous les instruments pourvus d'un *plomb*, c'est-à-dire d'un poids pendant à l'extrémité d'une chaîne, d'une corde ou d'un fil, par exemple au niveau des maçons, à la sonde des marins, etc.

« Cil qui avoit la *plommée* geta la seconde « foiz... et dit que la nef n'estoit mise à « terre. »
(Joinville, *Histoire de saint Louis*.)

PLOMMER pour **PLOMBER**. — Ce mot du vocabulaire des charpentiers signifie « tracer des lignes en s'aidant du *fil à plomb*. » Il s'emploie quelquefois dans un sens actif. EXEMPLE : « *Plommer* un arbre. » — (V. l'art. précédent.)

PLOUVER pour **PLEUVOIR.** — « J'ai rentré pendant qu'il *plouvait*. »

PLUMART, PLEUMART, PLOMART. — Plumet.

PLUMER. — Nettoyer, ratisser, tondre. Cette métaphore de cuisinière s'applique à tout. Ainsi l'on dira d'un malade : « V'là sa langue *plumée* des boutons qui la couvraient »; d'un pré où les bestiaux n'ont plus rien à manger « qu'il est *plumé* de son herbe »; enfin d'un chemin où il a neigé « qu'on ne peut pas y aller avant qu'il soit *plumé* de neige. » *Plumer* un *pommier*, un *noyer*, c'est en abattre tous les fruits.

[1] Le verbe du moyen âge *plesser*, qui correspond à *plessis* et qui signifie entrelacer et par suite « faire ou réparer une haie », s'est maintenu en Berry (Jaubert) et dans quelques parties de la Normandie (Duméril et L. Dubois).
Duplessis, nom d'homme si répandu dans les provinces du Nord, équivaut en même temps à *Delahaie* et à *Duparc*.
En Béarnais, *pleich* signifie encore aujourd'hui *haie*.

Plumer s'emploie quelquefois neutralement dans le sens de *perdre sa peau*. Exemple : « Mon doigt a *plumé*. » On dirait en français familier : « Mon doigt a *pelé*. »

PLUQUETTES. — Menus débris, et surtout petits brins de bois. — Une bonne femme, que j'avais surprise faisant de petits fagots de branches mortes, m'a dit un jour : « Vous le voyez, je ne ramasse que des *pluquettes*. » — (V. *épluches*, qui a le même sens à peu près.

Ces mots sont de la même famille que les mots français *pluche* ou *peluche*, et *éplucher*; tout cela vient, je crois, du latin *pilus*.

PLUS HEURE pour **PLUS TÔT**. — (V. *heure*.)

PÛCHERON. — Cuiller à potage grossière, pour *pûcheron* peut-être (de *pucher*, puiser). — Ou bien du vieux mot *pochon*, qu'on trouvera ci-après : ce serait, dans ce cas, un diminutif.

POCHETTE, POQUETTE, POUQUETTE. — Jeu des écoliers (billes jetées dans un trou suivant certaines règles). C'est la poquette des collèges de Paris; c'est peut-être aussi la *fossette* dont il est question dans Molière :

« L'enfant aussitôt se relevit sur ses pieds et s'en fut jouer à la *fossette*. » (*Médecin malgré lui*). — (V. l'art. *pouquette*).

POCHON. — Pot de dimension médiocre; en vieux français poçon (de *poculum* ou de *potis*). C'est presque le même mot que *poisson*, encore usité naguère à Paris comme nom d'une petite mesure pour les liquides. *Pochon* se disait plus autrefois qu'aujourd'hui; on a tiré de là un nom de famille bien connu dans le Roumois.

POÊLE, POÊLE À LAIT. — Grande terrine où l'on met le lait après avoir trait les vaches, et où il repose jusqu'au moment où l'on en retire la crême. C'est à peu près dans ce sens que Rabelais emploie le mot paëslon :

« Le serpent soubdain retourne dehors si
« par les pieds ou pend le patient, lui pré-
« sentant prez la bouche ung *paëslon* plain
« de laict chauld. »

On fait venir *poéle* de *patella*, étymologie confirmée par l'ancienne orthographe *paéle* et *paelle* (Roquefort). C'est à tort sans aucun doute que Rabelais écrit *paeslon* par un *s*.

POIGNÀFLER (verbe actif). — De *poing* évidemment. — Manier quelque chose brutalement au risque de l'endommager.

POINT (À) pour **À PROPOS**. — On dit très-bien en français arriver *à point*, ou à *point nommé*.

« Rien ne sert de courir, il faut partir
« *à point*. »

(La Fontaine, *le Lièvre et la Tortue*.)

Mais c'est tout, je crois. — A Pont-Audemer, cette espèce d'adverbe est d'un plus grand usage; on dira par exemple : « Faire une chose qui n'est pas *à point*. » — (V. *appoint*, substantif.)

POINTAIL. — C'est le nom que les marins de la basse Seine donnent aux *pointes* ou têtes de bancs. Les *pointails* sont des écueils dangereux pour la navigation et l'on a soin de les signaler par des bouées ou des balises.

POINTE. — On donne ce nom aux parties saillantes des côtes qui bordent la baie de Seine, à l'exclusion du mot *cap* qui figure seul au contraire dans les géographies. Ainsi l'on dit : la *pointe* de la Roque, la *pointe* de Berville, la *pointe* de Grâce, etc.

Ce mot *pointe* est généralement employé sur les côtes françaises de l'Océan. *Point* n'est pas moins usité, dans le même sens, en Angleterre.

POINTER pour **POINDRE**. — Exemple : « Le blé commence à *pointer*. » — (V. *brocher*.)

Pointer et *poindre* viennent tous deux de *pungere*.

POIRES D'AMBOISE. — Poires de livre. — (V. *amboise* et *livre*.)

POIS. — A Pont-Audemer, le nom de *pois* s'applique aux *haricots* aussi bien qu'aux pois proprement dits; des haricots blancs ou rouges sont pour nos Normands des *pois blancs*, des *pois rouges*; les vrais pois (*pisum sativum*) se nomment des *pois verts*. Ce dernier nom était usité aussi dans la capitale au XVIIe siècle, témoin ce passage d'un poète parisien :

« Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
« Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
« Et qu'à peine au mois d'août on mange des *pois verts*. »

(Boileau, satire 3.)

En 1467, l'Hôtel-Dieu de Bayeux achetait des pois *blancs* et des pois *gris*. (Léop. Delisle, p. 327).

Pois faucilles : c'est ce qu'on appelle à Paris des *haricots flageollets*. — (V. *faucilles*; *pois de pied* ou *fèves de pied* : autre nom des mêmes haricots; *pois mange-tout*; *pois à tirer* : il s'agit ici, non de haricots, mais de *pois* (*pisa*). Ces deux noms désignent une variété bonne à manger sans être écossée; le second indique qu'il faut, tout en mangeant, retenir avec ses doigts les filets coriaces. Une autre dénomination plus triviale, *lève-nez*, fait allusion à l'attitude qu'on prend forcément dans cette manœuvre.

Pois à fleurs : pois de senteur : « des bourrées... entouraient un carré de laitues et des *pois à fleurs* montés sur des rames. » (G. Flaubert, dans *Madame Bovary*, t. Ier, p. 131).

POISON (DE LA). — Faute non moins commune à Pont-Audemer qu'à Paris. On trouve *poison* au féminin dans les auteurs du XVIe siècle et même dans Malherbe :

« Je dis que c'est soulz apparence belle
« En vaisseau d'or *une poison* mortelle. »
(Marot, *le Riche en povreté.*)

« Luy (le maréchal de Bellegarde) se trouva
« atteint de maladie par *belle poison* de la-
« quelle il mourut. »
(Brantôme, *Vie des hommes illustres*,)

« D'où s'est coulée en moi cette *lâche poison* ? »
(Malherbe.)

Du temps de Ménage, c'étaient les raffinés ou puristes qui voulaient que *poison* fût du genre féminin :

« Ils veulent, malgré la raison
« Qu'on dise aujourd'hui *la poison*,
« *Une* épitaphe, *une* anagramme
« *Une* navire, *une* épigramme, etc. »
(Ménage, *Requête des dictionnaires.*)

L'avis des *raffinés* a prévalu pour les trois mots tirés du grec, épitaphe, anagramme, épigramme; mais ils ont été battus sur les autres points; ce n'était pourtant pas *malgré la raison* qu'ils s'opposaient à ce que *poison* fût masculin, puisqu'ils avaient pour eux l'usage établi et l'étymologie; *poison*, en effet, vient de *potio* qui est féminin. On trouve dans Suétone : « *potionatus* ab uxore. »

Poison ! (et surtout vieille poison !) est, en Normandie comme à Paris, une des injures qu'on adresse aux femmes.

POMMAGE. — Un bon *pommage* ou un mauvais *pommage* est une bonne ou une mauvaise *espèce de pommes*. EXEMPLE : « Le pied-de-vache est le meilleur des *pommages* tardifs. » — (V. *solage.*) Ce dernier mot s'applique à tous les arbres fruitiers.

POMME DE PIGEON. — (V. *pigeon.*)

POMMER. — Devenir *pommelé*. On dit qu'un cheval commence à *pommer* quand les taches de sa robe s'arrondissent et deviennent plus distinctes.

Pommer et *pommelé* sont tous deux dérivés du mot *pomme* aussi bien que pommeau et pommette; pomme équivaut ici à *objet arrondi*.

POMMEROLLE. — (V. *promerolle.*)

POMMIERS A CIDRE. — On les divise en trois classes, d'après l'époque de la floraison et des récoltes, savoir : 1° les *heuribles* ou précoces; 2° les *deuxièmes* (il n'y a pas d'autre nom), et 3° les *derniers* ou *tardifs*.

Les *solages* (espèces) les plus estimés à Pont-Audemer sont les suivants :

Heuribles : Girard, Doucet, Goujet; deuxièmes; blanc, matois, cémetière (cimetière); tardifs : Bédan, Binet, Charpentier, Peau-de-vache.

J'ai mentionné ailleurs quelques-unes de ces espèces, notamment le Girard, le Doucet, le Matois, le Bédan et le Binet. — (V. tous ces mots.)

Plusieurs des noms que je viens d'écrire sont évidemment tirés du goût ou de la couleur de ces pommes : *doucet*, *blanc*, *peau-de-vache*. Le nom de pommes de *cimetière* semble indiquer le lieu où cette espèce est plantée de préférence.

PONCET. — Nom propre. C'est, je crois, un diminutif de *Ponce* ou *Pons* (en bas latin *Pontius*), qui a trouvé sa place dans le martyrologe. Il y a en France plusieurs communes du nom dé Saint-Pons.

On trouve un *Pounsey* (*sic*) dans une des listes des Normands qui ont combattu à Hastings.

PONCHEREUX. — Coquelicot. Dans d'autres parties de la Normandie, *ponchet* (Decorde et L. Dubois); en Berry, *panciau* et *pansiau* (Jaubert); en français un peu suranné, *ponceau*. (Ce nom du coquelicot figure encore dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie.*)

Tous ces mots sont de la même famille; *ponceau* doit être la forme la moins altérée et la plus ancienne [1].

[1] *Ponceau* ne peut venir que du latin *puniceus*; mais ce qui est singulier, c'est que la plante en question, ainsi nommée à cause de sa couleur rouge, n'a pas tardé à donner elle-même son nom à une nuance particulière, autre que celle qu'exprimait le mot *puniceus*. Celui-ci paraît avoir signifié proprement « couleur de fleur de grenade », c'est-à-dire écarlate (en latin grenadier se disait *punica malus*,

PONNELER. — Mettre bas, en parlant d'une jument; faire un *poulain*. — Je regarde ce verbe comme une syncope des mots *ponere pullum*. — (V. *ponner*.)

PONNELÉE. — Fiente des poules ou *ponneuses;* engrais qu'on en tire. Cet engrais est très-estimé; on le recherche particulièrement pour la culture du lin.

Ponnelée se dit par extension du *fient* des autres oiseaux de basse-cour. — (V. *pigeonnée*.)

PONNER pour **PONDRE.** — EXEMPLE : « J'ai des poules qui *ponnent* bien. » Le participe *ponnu* est beaucoup plus usité que les autres temps de ce verbe. C'est du vieux français :

« Ces beaulx oyseaux retournent-ilz plus « jamais au monde où ilz furent *ponnus*? »
(Rabelais, liv. V, chap. IV.)

« Là ne veismes aultre chouse mémorable, « fors les cocques des deux œufs jadiz *ponnus* par Léda. »
(Le même, liv. V, chap. X.)

Un peu plus loin (ibid., chap. VII), Rabelais parle des « alcyons, oyseaulx sacrés « à Thétis, qui pour lors *ponent* et es« clovent leurs petits lez le rivaige ».

De *ponere*, qui avait en bas latin la même signification :

« In quo alneto covant et *ponunt* cigni « silvestres » (dans laquelle aunaie couvent et *pondent* les cygnes sauvages). — Acte de 1366, cité par M. L. Delisle, chap. II).

En moyenne latinité, *ponere* signifiait déjà quelquefois *mettre bas;* on trouve dans Columelle *ponere ova*.

Pondre s'est formé de *ponere*, comme *gendre* de *gener*, comme *tendre* (adj.) de *tener*, par le changement en *d* de l'*e* compris entre l'*n* et l'*r;* c'est ce que M. Ampère appelle l'attraction de l'*n* pour le *d*.

PONNEUSE pour **PONDEUSE.** — Une bonne *ponneuse* est une poule qui pond beaucoup.

PONTEAUDEMER (LE) ou (par une transformation conforme aux habitudes du pays) le *Pontiaudemer*. Cette orthographe du nom de notre ville, *Ponteaudemer*, qui était d'un usage très-fréquent dans les deux derniers siècles [1] et même au commencement de celui-ci, est aujourd'hui abandonnée, et condamnée expressément par les savants qui se sont occupés de la question; elle est pourtant d'accord avec la prononciation populaire *Pontiaudemer* (variantes *Potiaudemé, P'tiaud'mé*), qui était naguère générale dans les campagnes, et qui a persisté dans beaucoup d'endroits. Cette forme *Pontiaudemer* date de fort loin; les premières syllabes *Pontiau...* se lisent encore sur les vitraux d'une des chapelles de l'église Saint-Ouen. — (V. la description de ces vitraux par Mme Philippe Lemaître). — « Dans les premières années du XIVe siècle, on écrivait *le Pontiaudemer*... (Aug. Le Prévost, *Pouillés de Lisieux*, p. 41). — « Recuperatum est castrum de *Ponthiaudemer*, datis sex millibus florenis. » (Secousse, cité par Alf. Canel, *Histoire de Pont-Audemer*, t. Ier, p. 89.)

Cette manière d'écrire le nom dont il s'agit s'explique tout naturellement. Il ne serait pas étonnant que le passage de la Risle le plus rapproché de la *mer*, celui qui s'effectuait à l'endroit même où la marée commençait à se faire sentir, eût tiré son nom de ce fait remarquable. Il eût existé alors une sorte d'opposition entre ce nom et celui du passage, plus anciennement établi vers l'amont, *Breviodurum* (Brionne), qui signifiait en gaulois : « pont sur le *dour* ou sur la rivière ».

D'un autre côté, il faut convenir que l'orthographe officielle Pont-Audemer a pour elle les autorités les plus respectables. Dans le plus ancien témoignage écrit de l'existence de notre ville, la charte de fondation de l'abbaye de Préaux (vers 1034), elle est nommée *Pons-Audimari*, et les historiens anglais, Guillaume de Malmesbury, Henry d'Hundington (XIIIe siècle) qui dans leurs ouvrages écrits en latin n'ont point dénaturé les noms de lieux franco-normands, écrivent presque toujours *Punt-Aldemer*, d'où semble procéder la forme qui a prévalu. Telles sont les raisons sur lesquelles s'appuie M. Alf. Canel, dans son *Histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer*, pour se prononcer nettement en faveur de cette orthographe. Orderic Vital (XIIe siècle); Odon Rigaud (XIIIe siècle) ont écrit l'un *Pons-Aldemari*, l'autre *Pons-Audomari*, et je sais que M. Aug. Le Prévost, de qui je

pommier de Numidie); tandis que la vraie traduction de ponceau (adj.) est, je n'en doute pas « couleur de coquelicot ». En effet l'*Académie*, dans son article *ponceau*, commence par mentionner le *coquelicot*, et n'admet qu'en seconde ligne l'autre signification (rouge très-vif et très-foncé) et dans la langue anglaise, où coquelicot se rend par *corn-poppy* (pavot des blés), la couleur *ponceau* s'appelle *poppy-colour*.

[1] On trouve dans la correspondance de Mme de Sévigné une lettre écrite de *Ponteaudemer* le 2 mai 1689. Elle y parle, avec une admiration qui n'était pas commune dans son temps, du magnifique paysage qu'elle a vu sur la route en venant de Rouen.

tiens ces derniers renseignements, croyait aussi que *l'eau de mer* n'était absolument pour rien dans le nom de cette ville. — D'ailleurs, *Audomarus* étant précisément en latin le nom du saint que la ville de Saint-Omer invoque comme son patron, M. Canel (ouvrage précité, t. I[er], p. 3) incline à penser que Pont-Audemer pourrait devoir son nom au même personnage.

Sans nier la force de ces raisons, j'ai pourtant des objections à faire. Et d'abord comment se fait-il que cet *Audemer* ou *Omer*, saint, ou grand seigneur, ou guerrier, qui aurait imposé son nom à la ville médiocrement ancienne de Pont-Audemer, n'y ait laissé aucune autre trace de son séjour, ou de son passage, ou de son influence, et ne joue pas le plus petit rôle dans l'histoire religieuse, militaire ou civile du pays? Par exemple, il n'y a pas, que je sache, à Pont-Audemer ni aux environs, une seule église ou chapelle consacrée à *saint Omer*.

J'ajoute que le nom latin des localités n'est le plus souvent qu'une traduction *telle quelle* d'un mot préexistant et qu'elle peut quelquefois induire en erreur. Ce serait se fourvoyer, par exemple, que de chercher dans le mot *Natatoria*, par lequel les anciennes chartes désignent *en latin* plusieurs lieux appelés aujourd'hui *Noë* ou *Noue*, l'explication de ces derniers mots, qui voulaient dire *rigole*, *vallon*, *dépression de terrain*, et qui ne sont nullement d'origine latine. — (V. *Noë*) [1]. J'ai lu quelque part le nom latin de *Fons Bleaudi* pour Fontainebleau, et il n'en est pas moins probable que le nom français ne fait allusion qu'aux *belles eaux* qui ont fait la fortune de ce lieu; aussi *Bleaudus* a-t-il été mis de côté, et je vois que les botanistes qui ont souvent à citer Fontainebleau, disent aujourd'hui *Fons Bellaquæus*. Je ne crois donc pas qu'il faille attacher une importance décisive à la dénomination de *Pons-Audomari* ou *Aldemari* adoptée par les écrivains latins du moyen âge et qui n'est appuyée d'aucune espèce de tradition historique.

Enfin, les noms vulgaires *Pontiaudemer*, *Potiaudemer*, etc., fournissent une autre objection qui n'est pas sans valeur. C'est la syllabe *eau*, en effet, et non *au* qui est changée en *iau* par la prononciation normande. Je ne connais pas d'exception à cette règle, ou plutôt je n'en connais qu'une seule, s'il est décidément admis que l'orthographe *Pont-Audemer* soit la bonne. — (V. *Observations générales*, p. 2, et p. 153).

En résumé, l'origine du nom de Pont-Audemer et la manière dont il faut l'écrire sont choses encore douteuses.

Surnoms donnés aux habitants de Pont-Audemer. — (V. *Appendice*, n° 7.)

[1] « Cette traduction de *noë* par *natatoria*, dit M. Aug. Le Prévost (*Communes du département de* « *l'Eure*, art. *la Barre*) est fondée sur l'équivoque « ou plutôt l'homonymie existant entre *noë* et le « verbe roman *noër*, nager. »
Voici un autre exemple d'une semblable méprise, tiré d'un ouvrage récent de M. Houzé sur les noms de lieux : le nom du village de *Sannois* près Montmorency sonnait en vieux français comme *Sannoués*, et beaucoup de gens prononcent encore ainsi; cela a conduit à le traduire en latin dans les anciens Pouillés par *centinodium* et même par *centum nuces*. — V. l'art. *dour* (note).

POR ou **PAR** pour **PORC**. — C'est le nom du cochon vivant; mais la viande qu'on en tire, et surtout la viande fraîche, s'appellent du lard. (V. ce mot). A Paris le *c* final n'est ordinairement muet que quand ce mot est suivi d'une consonne : « du *por* frais; de la viande de *porc* ».

PORCHÈRE, PORJÈRE. — Porte ou barrière entre deux piliers. Ce mot est peu usité, et j'ignore s'il s'applique indifféremment à une grande ou à une petite ouverture. *Porchère* est évidemment de la même famille que *porche*, qui n'est qu'une corruption du latin *porticus*.

PORETTE (DE LA) ou **DES PORETTES**. — Poireaux peu avancés et bons à repiquer.

PORICHINELLE, POURICHINELLE. — Comme à Paris, pour polichinelle. — (V. Observation générale sur la lettre *R*.)

PORTÉPI. — Hérisson. On peut voir à volonté dans ce mot normand une corruption de *porc-épic*, ou bien l'équivalent, non dénaturé, du mot latin *spicifer*.

PORTER. — Sembler, ressembler. — « Il ne *porte* pas de ce côté-là » pour « sa ressemblance n'est pas de ce côté-là » est une phrase usitée à Pont-Audemer.

« *Porter* vieux, *porter* jeune » se dit souvent, dans toutes les classes de la société, pour « *paraître* vieux ou jeune. » Exemple : « M. X... n'a que 30 ans, mais il *porte* vié. »

En français, on dira familièrement : « M. X. n'a que 30 ans, mais il en *porte* bien 40. » — C'est la même tournure.

Porter, pris dans ce sens, pourrait bien n'être qu'une modification du verbe *poutrer* (V. ce mot), qui remplace lui-même, à Pont-Audemer, le vieux verbe français *pourtraire* ou *portraire*. « Porter vieux » signifierait alors littéralement *avoir les traits*, la *physionomie* d'un homme vieux.

La substitution de *porter* à *poutrer* serait une de ces corrections maladroites dont il y a tant d'exemples.

PORTIÈRE (féminin de *por* ou *porc*) pour **PORQUIÈRE**, qui se disait peut-être autrefois.

Quand on fait compliment à un paysan de sa belle *portière*, il n'y a pas d'équivoque, c'est d'une *truie* qu'il s'agit.

PORTION pour **POTION**. — Les bonnes femmes disent également à Paris : « Je vas chercher ma *portion* chez le pharmacien. »

« Il m'en coûte plus d'une douzaine de « bons écus en lavements... en infections de « jacinthes et en *portions* cordiales. »

(Molière, *Médecin malgré lui*, acte III, sc. II.)

POSE. — (V. *pause*).

POSÉE. — On appelle ainsi dans la baie de Seine les lieux où les navires peuvent s'échouer à marée descendante (*poser* dans le langage des marins), soit pour débarquer des marchandises, soit pour attendre la marée montante. Le port de Quillebeuf, les avant-ports du Havre et de Honfleur ne sont réellement que des *posées*.

POSER. — Rester en place. EXEMPLE : « Vous ne *posez* pas longtemps. » (Reproche à ceux qui s'en vont trop vite).

POSETTE. — (V. *pausette*.)

POT. — Poteau. On donne surtout ce nom aux grosses pièces verticales qui entrent dans la construction des maisons en pans de bois.

Il ne faut pas confondre cette expression normande, *pôt*, avec le vieux mot français *pau* qui avait le même sens à peu près.

« ... Sitôt que le coq, planté dessus un *pau*,
« A trois fois salué le beau soleil nouveau. »

(Ronsard.)

Pau (que nos Normands prononceraient *pa-au*), vient de *palus*, pieu, tandis que *pôt* (comme *poteau* dont il procède par apocope) est dérivé de *postis*.

Voici deux textes tirés du savant ouvrage de M. Léop. Delisle (ch. III, *Droits sur les mariages*), qui ne laissent aucun doute sur la parenté des mots *pôt* et *poteau*.

« Sont tenus mes hommes vavasseurs, c'est « à savoir ceux qui se marient, de jouster « sur bêtes chevalines et férir au *post* cha- « cun d'une lance d'arme, etc. »

(Aveu de 1393, vicomté de Coutances.)

« ... Item le mary doit venir à cheval, « prest de hurter à un *posteau*... »

(Aveu de 1402, vicomté de Vire.)

POT. — Unité de mesure la plus employée (encore aujourd'hui) pour les liquides.

Rapporté au système métrique, le pot d'autrefois valait un peu moins de 2 litres (0,0019) ; celui d'à présent est exactement un double litre.

Pot, mesure, aussi bien que *pot*, vase usuel, vient du latin *potare*.

On estime qu'un ouvrier valide doit boire environ un demi pot de cidre de moyenne force à chacun de ses repas.

La pinte de Paris valait la moitié de l'ancien pot normand, et la chopine ou demi-pinte répondait au *demion* (quart de pot).

POTAGER. — Fourneau de cuisine. — Ce sens du mot *potager* a été français autrefois (V. l'*Académie*), mais il est tombé en désuétude à Paris, où *potager* veut dire presque toujours « jardin à légumes et à fruits ». — A Pont-Audemer, pour désigner un jardin légumier, on ne dit presque jamais le *potager*, mais bien le *jardin* (tout court) [1].

POT-BOUILLE (Masculin ou féminin). — Cuisine d'un petit ménage, où l'on ne s'élève guère au-dessus du pot au feu.

Chez les paysans, qui vivent de si peu, « faire la *pot-bouille* », c'est faire plus de cuisine qu'à l'ordinaire, comme on y est obligé par exemple quand on a des moissonneurs à nourrir.

Pot-bouille se dit en français très-familier. Ce mot bien compris des ménagères parisiennes, l'est également des militaires, qui appellent ainsi la cuisine extraordinaire qu'on trouve le moyen de faire à l'armée, même dans les postes les plus exposés. Le *pot-bouille* de nos soldats au siége de Sébastopol a fait un certain bruit, surtout en Angleterre.

POTE. — Pot de terre à anse dans lequel on porte la soupe ou le *fricot* aux ouvriers qui travaillent dans la campagne.

POTENCE ou plutôt **GIBET**. — Avant la Révolution, il y avait des potences en permanence sur un coteau voisin de Pont-Audemer, qui s'appelle encore la *Côte du Gibet*. Les corps des pendus y restaient exposés plus ou moins longtemps, jusqu'au moment où l'on permettait à leur famille, s'ils en avaient une, de les enle-

[1] Ce n'est que depuis peu d'années que les jardins de pur agrément se sont multipliés en Normandie ; autrefois dans les résidences seigneuriales, qui disait *jardin* disait un lieu consacré surtout aux produits utiles et où les fleurs et les arbustes élégants ne jouaient qu'un rôle très-subordonné.

ver la nuit, et de leur donner la sépulture.

A Pont-Audemer comme ailleurs, tout ce qui se rapportait à la *potence* donnait matière aux quolibets : en voici un que les gens grossiers, dans leurs disputes, avaient souvent à la bouche : « Je n'ai pas eu, *mai*, des parents mangés aux pies et aux corneilles. »

POTIAUDEMÉ, P'TIAUD'MÉ. — (V. *Ponteaudemer*.

POTICHE. — Pots, soupières, assiettes; tous les objets dont se compose la vaisselle commune. EXEMPLE : « J'ai beaucoup de *potiche* à laver. » — C'est probablement du vieux français.

« Porter la *potiche* » aux faneurs, aux moissonneurs signifie « leur porter à diner. »

Par une destinée singulière, ce mot du vocabulaire des pauvres gens est à la mode aujourd'hui dans le grand monde parisien et s'applique aux beaux vases qui forment une partie essentielle du luxe des appartements.

POTINS (DES) OU DU POTIN. — Cancans, médisances, rabâchages : « Dire des *potins*, faire des *potins*. »

« I n'y pedra que sen latin
« Avec que tout sen vieus *potin*. »
(Louis Petit, XVII[e] siècle.)

Ce mot s'applique à toute espèce de propos déplaisants, à tout ce qu'on appelle à Paris des *mauvaises raisons*. Ainsi, si une maîtresse reproche à sa domestique de faire des *potins*, c'est-à-dire de jaser à tort et à travers, celle-ci à son tour, traitera de *potins* les reproches que sa dame lui fait. — (V. *potinier*.)

POTINAGE (DU). — C'est la même chose que des *potins*. — (V. l'art. précédent.)

POTINER.—Bavarder, médire, rabâcher.

POTINIER, POTINIÈRE. — Celui ou celle qui bavarde ou qui dit habituellement des choses désagréables.

Tous ces mots *potin, potiner, potinier*, sont plus méprisants que les mots français correspondants; ils sont extrêmement usités. Je ne trouve rien qui s'y rapporte dans les autres patois provinciaux. En anglais, *pother* signifie bruit, vacarme.

PÔTIS.—Petite porte à claire voie, servant d'entrée secondaire dans les enclos. Le pôtis n'a qu'un vantail ou battant et ne peut pas servir au passage des voitures.

Posticum, mot de la bonne latinité (Horace), signifiait porte de derrière, porte dérobée, fausse porte, et *postis* avait le même sens en vieux français :

« Trois cops hurta au *postis*. » (Aubri le Bourguignon, cité par Génin.)

Le mot *poterne* (terme de fortification) vient également de *posticum*.

POU. — 1° Bourbier, cloaque. Je n'ai recueilli ce mot que comme nom de localité, et dans un seul endroit qui était le plus mauvais de toute la vieille route d'Elbeuf à Bourgtheroulde (vers 1830); ce passage était connu sous le nom du *Pou bleu*. Pour cette expression, si étrangère au langage actuel, on peut choisir, je crois, entre une origine germanique (*poël* dans les langues scandinaves, *pœl* en hollandais, *pool* et *puddle* en anglais signifiant mare, flaque d'eau, bourbier) et une origine gauloise. (*Poull* en bas breton, d'après le dict. de Legonidec, et *poll* en écossais, selon M. Houzé, ont un sens analogue, mare, trou rempli d'eau.) Celle-ci me paraîtrait plus probable. L'ancienne et bonne orthographe, pour le nom de lieu dont il s'agit, est ou semble être *Poul*; et quant à l'épithète *bleu*, elle indique, si ce n'est pas un mot défiguré, la couleur d'un vert bleuâtre que la glaise humide prend assez souvent [1].

2° Au lieu de *pour* (peur). V. ce mot.— Se dit à Saint-Paul et à Campigny.

POUCHE, POUQUE. — Sac contenant ordinairement une demi-somme : « une *pouche* de plâtre, une *pouche* de ciment. »

[1] *Poulldut*, nom d'un petit village à l'embouchure de la rivière de Quimperlé (Finistère), signifie littéralement pour les gens du pays, le *trou noir*. Selon M. Houzé (*Études sur les noms de lieux*), *Pouilly*, nom de 14 communes françaises, a la même racine gauloise, et Mons-en-*Puelle* (Nord) s'y rattache également. Marché-*le-Pot*, Couchy-les-*Pots*, villages situés entre Roie et Péronne dans des plaines argileuses, et où la grande route était impraticable il y a cinquante ans, tirent peut-être aussi de là leur surnom : *Pot* (ou *Pô*, qui serait la bonne leçon) équivaudrait à *bourbier*.

Chevallet, à la fin de son 1[er] volume, cite quelques raisons de mots français qui se trouvent à la fois dans des idiomes néo-celtiques et dans des idiomes germaniques ; on voit que *poël* ou *pool*, *poull* ou *poll*, qui ne figurent pas dans cette nomenclature pourraient y être ajoutés. On peut remarquer aussi que ces racines qui répondent à peu près pour le sens au latin *palus*, s'en rapprochent aussi par un air de famille tout à fait remarquable.

C'est de la racine germanique que procède, selon toute apparence, le nom de *polder* que les Hollandais donnent aux terrains qu'ils ne peuvent défendre de l'invasion de la mer qu'en les protégeant par des digues ; et aussi, probablement, le mot *poulier*, si connu au Havre où il désigne un banc fixe, couvert d'eau à toutes les hautes mers. De tout temps on a comparé à un *marais* les mers peu profondes ; c'est ainsi que la mer d'Azof avait été appelée par les anciens, *Palus mæotides*.

Pouche ou pouque, n'est autre chose que le mot *poche* altéré à la normande; il ne veut jamais dire *poche d'habit* : c'est le diminutif *pouquette* qui est employé dans ce dernier sens.

En anglais, *pouch* signifie poche et gibecière; *poke* a le double sens de poche et de sac.

Toutes ces expressions anglaises et françaises sont d'origine germanique.

POUCHER. — 1° (sens actif) mettre des effets dans un sac. — Ou bien les entasser sans soin dans un coffre ou ailleurs, comme si on les fourrait dans une *pouche* (V. l'art. précédent). EXEMPLE : « Je suis « pressé, *pouchez* vite tout cela dans ma « malle. »

2° (Sens neutre). « Ma chemise *pouche* « sur le devant » ; c'est-à-dire elle est ample et lâche comme une *pouche*, comme un sac. (V. *goder*, qui a la même signification.

POUCHINÉE. — Pour *poussinée*, qui se dit, ce me semble, à Paris, quoique je ne le trouve pas dans les dictionnaires. EXEMPLE : « V'là la mère poule et sa *pou-* « *chinée*. » — « Cette femme a une *pou-* « *chinée* d'enfants. »

POUCHINIÈRE. — (V. *poussinière*.)

POUDRE. — *Poussière*.

« Mult esteit grand la *pudre* ke de luing « apercheit. » Wace, *Roman de Rou*.)

C'est-à-dire très grande était la *pous-* « *sière* qu'il apercevait de loin. »

Le mot *poudre* avait la même signification en vieux français; il l'a perdue, en langage ordinaire du moins; mais il en a acquis un autre qui fait largement compensation. — Au reste l'acception primitive s'est maintenue en poésie; on a suivi l'exemple de Corneille et de Racine :

« Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre,
« Voir ses moissons en cendres et ses lauriers
en poudre !
(*Horace*.)

« Qu'ils soient comme la *poudre* et la paille
légère,
« Que le vent chasse devant lui. »
(*Esther*.)

POUDRIERS (DES). — De la poussière et toutes sortes de menues saletés. Un maçon qui veut *renduire* un mur, commence par débarrasser les joints de tous les *poudriers* qui s'y trouvent.

POUL. — (V. *Pou*).

POULETTE D'UN ŒUF.—JAUNE D'ŒUF. — On dit aussi *boulette*, qui vaut peut-être mieux.

POULETTE (GRASSE). — Auserine verte et auserine blanche : mauvaises herbes qui poussent vigoureusement dans les lieux cultivés. J'ai remarqué que les ânes en mangeaient volontiers et que les chevaux n'en voulaient pas.

POULIER. — 1° Poulailler.

« Si les Engloys venoyent piller
« Nous les mectrons à tel martyre
« Que nous les garderons de rire
« Et d'aller à nostre *poullier*. »
(Chansons tirées d'un manuscrit normand du XVe siècle, par L. Dubois.)

2° Banc de galets qui gène l'entrée du port du Havre. (V. *Pou*). — *Poulier* était autrefois un terme générique; dans un vieux texte publié par M. Ernest de Fréville (*Comm. marit. de Rouen*, t. II, p. 74), il est question « d'une certaine portion « de vase et gravois, nommée *poulier*, « qui estoit au milieu du hable (havre) « du hoc. »

POULINIÈRE. —Quelquefois, quand les animaux mettent bas, le vagin et même la matrice sortent ou tendent à sortir : ce sont ces organes ainsi déplacés qu'on a nommés devant moi « la *poulinière* ». Il s'agissait alors d'une *jument*.

POLTRON.—*Poltron*. On a trouvé pour *poltron* une étymologie ingénieuse : *pollice truncatus*, parce qu'autrefois, dit-on, les poltrons se coupaient le *pouce* pour se soustraire au service militaire, ou parce qu'on les mutilait ainsi pour les déshonorer. C'est une de ces étymologies spirituelles qu'adoptent tout d'abord des personnes disposées à se moquer des inductions philologiques les mieux fondées.

Une autre explication a été proposée, par M. Génin, je crois, et je l'aime mieux. Elle consiste à rapprocher *poltron* des vieux mots français *poultrain*, *poultre* (en bas latin *pullitrum*, pullitra), qui se disaient pour *poulain* et *pouliche*. On sait combien ces jeunes animaux sont craintifs et disposés à fuir.

« Tappecone, sur la *poultre* du couvent... estoit allé en queste. »
(Rabelais, liv. IV, chap. 13.)

POUPE, POURPE (Adjectif.) — Mou, non résistant. Le *Glossaire du Centre de la France* donne la variante *poulpe*. La meilleure forme serait *poulpe*, car cet adjectif me parait dérivé de *pulpa* (pulpe); partie la plus molle et la plus tendre des fruits, des légumes, etc.

POUPETER..... une greffe. — L'entourer de mousse et d'argile fixées par des ligatures; l'emmailloter en quelque sorte comme un poupon.

POUQUETTE. — Poche d'habit. — En anglais *pocket*. (V. *pouche* ou *pouque*), dont ce mot est le diminutif.

Quand il y a un baptême à Pont-Audemer, les petits polissons poursuivent dans la rue les héros de la fête jusqu'à ce qu'on leur jette des bonbons ou de l'argent, en criant ironiquement : « *Pouquettes* cousues ! »

POUR, POU (Substantif.) — Peur. — La seconde forme *pou*, sans r final est la plus usitée.

Au XVI[e] siècle, le mot français était *paour*, qui n'est autre que le mot latin *pavor*, altéré par une transposition de l'*o* et du *v*; probablement *paour* se prononçait *pour*, car on voit, par le passage suivant de Marot, qu'il ne comptait en vers que pour une seule syllabe :

« Je te dirois encor cent mille choses,
« Mais j'aurois *paour* de ta mère offenser. »
(Epître à la duchesse de Ferrare, 1536.)

POUR (Préposition). — Substitué à *de*...

J'ai parlé ailleurs du remplacement assez ordinaire de la préposition *de*... par la préposition *a* : « la cour *à* Martin, la robe *à* ma femme. » Cela n'a rien de particulier à la Normandie; mais j'ai à citer comme un véritable idiotisme un autre changement de préposition, savoir *pour* à la place de *de*; ce qui a lieu surtout quand *de* est signe du génitif. EXEMPLES : « Cette cour est *pour* le père « Frettey ; celle d'à coté est *pour* Longval. »

« Mon frère demeure dans une maison « *pour* M. Delanney; mais il vient de « louer une ferme *pour* M. Delaitre (de « M. Delaitre). »

Dans le second membre de cette phrase, *pour* exprime l'ablatif et non le génitif; cela est encore plus évident dans l'exemple suivant :

On dit d'une fille qui donne des signes de prochaine maternité : « Elle est grosse « *pour* un tel[1]. »

[1] Les jeunes filles, dans nos campagnes, ne donnent lieu que trop souvent à l'emploi de cette locution, mais il est juste d'ajouter que le sacrement vient presque toujours réparer la faute.

Dernièrement une de nos voisines, réputée sage jusqu'alors, s'est vue dans l'obligation de procéder en même temps à deux cérémonies qui auraient dû être séparées par un intervalle de neuf mois. Une de ses amies, jouissant elle-même d'une bonne réputation, a réuni aux fonctions de *courtinière* de la mariée celle de marraine de l'enfant. Pour ne rien négliger, on a célébré les relevailles le même jour.

Etre pour..., être sur le point de... — (V. à la lettre *E*, p. 179).

POURCACHER. — Vieille forme française, restée normande, de *pourchasser*. (V. l'art. *cacher*.)

1° Verbe actif : « *pourcacher* une be« sogne », la faire précipitamment sans autre souci que de s'en débarrasser. C'est un reproche qu'on fait souvent aux domestiques.

2° Verbe neutre : vaguer, courir çà et là, comme font les animaux livrés à eux-mêmes et cherchant leur nourriture. EXEMPLE : « V'là des *pars* (porcs), sous votre respect, qui *pourcachent* dans votre jardin. »

3° Verbe pronominal : *se pourcacher*, c'est se mettre en mouvement, s'intriguer pour arriver à un but :

« Cil empereres (cet empereur) se *pour-*
« *chaça* tant ès nobles de Rome par dons et
« promesses, que il en ot la grignour (la plus
« grande) partie à sa volonté ».
(Brunetto Latini, cité par Roquefort.)

POUR QUI. — Pourquoi ? (V. *qui*.)

POURRI. (V. p. 10 : adjectif et participe employé comme signe du superlatif). — *Pourri* est un des mots que nos paysans accolent volontiers à un autre adjectif (ou à un participe faisant fonction d'adjectif), pour lui donner plus d'énergie. — EXEMPLE : « Ce fromage est *pourri bon*. — Ces cochons sont *pourris gras*. »

M. Alfred Canel a même entendu dire dans nos environs : « V'là du cidre *consommé pourri bon* », et à Bernay, M. Aug. Le Prévost a recueilli cette phrase non moins étonnante : « V'là du cidre *défoncé pourri bon* ». C'est le nec plus ultra de l'éloge.

On fait cas du fumier bien pourri, et du fromage qui l'est à moitié ; de là peut-être l'idée de prendre cette expression en bonne part.

Quoi qu'il en soit, le même mot s'emploie d'une manière un peu différente, non plus comme signe d'excellence, mais comme signe d'abondance; la forme adoptée dans ce cas est *pourri de*... Ainsi l'on dira d'un homme très riche « qu'il est « *pourri* d'argent » (V. *piant*). — J'ai retrouvé la même locution en Bretagne (à Lorient). EXEMPLE : « Nos greniers sont « *pourris* de grains. — M[me] X. était *pour-* « *rie* de toilette. » — Et l'auteur à la mode, M. Sardou, vient de faire dire à l'un de ses personnages, qui sont des Parisiens :

« C'est *pourri de chic*. » (*Famille Benoiton*, acte IV, sc. IV).

POURRIR. — Se dit de tous les dommages que l'humidité peut occasionner, non seulement dans les matières végétales et animales, mais encore dans les maçonneries. Par exemple, si l'eau séjourne au pied d'un mur, on dit qu'elle le fait *pourrir*. — C'est peut-être un latinisme ; on lit dans Horace, ép. à Fuscus :

« Hæc tibi dictabam post fanum *putre* Vacunæ. »

POURVANNE. — Pitance des animaux; se dit plus particulièrement de la ration d'avoine ou de son qu'on donne aux chevaux à certains moments de la journée. — Corruption du vieux mot *provende* ou *prouvende* qui avait le même sens, mais qui voulait dire aussi « provision de « vivres ». (L'Académie n'indique que cette dernière signification; Trévoux les donne toutes deux). — En anglais, *provender*.

« Cellui qui aportera ung quartier de « froument aura *prouvende* à son cheval. » (Rentier de Benestville, cité par M. Delisle, p. 89).

« Il (le loup) avait vu sortir gibier de toute sorte,
« Veaux de lait, agneaux et brebis,
« Régiment de dindons, enfin bonne *provende*. »
(La Fontaine, *le Loup, la Mère et l'Enfant*.)

On fait venir ce mot de *præbenda*, et par conséquent de *præbere*. Je le crois dérivé plutôt de *provenire*, par l'intermédiaire de *proventus*, récolte, mot de la bonne latinité.

Le changement de *pro* ou *prou* en *pour* au commencement des mots, est très ordinaire en vieux français. C'est ainsi que Rabelais écrit toujours *pourmener*, pour promener. (V. *Gargantua*, chap. XXIII).

POUSSANT. — Favorable à la *pousse*, c'est-à-dire à la végétation. « L'année « n'est pas *poussante*. »

POUSSINÉE. — (V. *Pouchinée*.)

POUSSINER. — Deux significations très distinctes :

1° *Poussiner quelqu'un* : l'entourer de petits soins semblables à ceux qu'une poule prodigue à ses *poussins*. — On dit surtout se *poussiner* pour se dorloter.

2° *Poussiner (se)*, de *pulvis* : se mettre en poussière. EXEMPLE : « Cette terre-là se *poussine* aisément. »

POUSSINIÈRE (LA) ou **POUCHINIÈRE.** — (On dit aussi *l'Étoile poussinière*) : groupe des pléiades, dans la constellation du Taureau. — « Estoille poussinière » est dans Rabelais (*Pantagruel*, liv. IV, chap. XLIII), et dans Villon (ballade intitulée *Probléme*).

Margriette poussinière : variété à tige multiflore de la petite marguerite ou pâquerette.

POUTRER (avec régime direct). — Reproduire quelque chose ou quelqu'un au point de vue de la ressemblance. EXEMPLE : « La graine de cossard (colza) *poutre* celle « du chou. »

Ce mot curieux, que j'ai bien entendu, est une variante un peu corrompue du vieux verbe *pourtraire* ou *portraire*, qui figure encore dans le dictionnaire de l'Académie avec cette définition d'un français douteux : « Tirer la ressemblance, la « figure, la représentation de..... » Le verbe normand ne signifie pas tout à fait cela, mais plus tôt : « être le portrait « de... »

On dit en haute Normandie, *poutrait* pour portrait. (L. Dubois et Travers.)

(V. *porter*).

POUVOIR. (Verbe actif et neutre. — *Contenir* ou *être susceptible de contenir*. EXEMPLE des deux manières d'employer ce mot :

« Votre voiture *peut-elle* quatre per« sonnes? — Non, on *n'y peut* que deux. »

Voilà une locution généralement adoptée en Normandie. Elle est étrangère aux Parisiens (qui se servent dans les deux cas du verbe *tenir*), et trahit sur-le-champ un habitant de la province. — Cependant elle a été parisienne autrefois, au moins dans sa seconde forme, où *pouvoir* est employé neutralement. En voici la preuve, tirée de Vaugelas :

« Cette façon de parler est si *ordinaire* « *à la cour* qu'il est certain qu'elle est « française. On dit d'une table ou d'un « carrosse : il *y peut* huit personnes pour « il y *peut tenir* huit personnes, etc. Il « est vrai que cette phrase est bien étrange « et que dans les provinces delà la Loire « (*sic*) on a de la peine à la comprendre; « mais elle est prise des Grecs qui se ser« voient de leur δυναμαι au même sens. « Néanmoins, on ne l'écrit point dans le « beau style... » (*Remarques sur la langue française*).

Patru et Th. Corneille, dans leurs notes sur Vaugelas, font observer que *tenir* « qui est toujours sous-entendu dans ces « sortes de phrases, n'est pas moins ex« traordinaire dans sa construction et sa « signification que *pouvoir* lui-même; il « est à la place de contenir et est mis à « l'actif [1] au lieu d'être au passif : il y

[1] C'est au *neutre*, ce me semble, qu'il faudrait dire.

« peut *tenir* huit personnes pour huit « personnes peuvent y *être contenues.* »

Nos auteurs du XVI[e] siècle, même *de delà* la Loire et dans leur plus beau style, ne se faisaient aucun scrupule d'employer la locution dont il s'agit.

« Cette sainte et grande image (de la vérité)
« ne *pourroit* pas en un si chétif domicile si
« Dieu pour cet usage ne le préparoit... »
(Montaigne, liv. II, chap. XII.)

« L'anse est faite de cuivre et le haut de fer blanc,
« Un peu haut et courbé, où *pourroient* bien de rang
« Deux mottes pour jeter au troupeau qui s'égare. »
(Ronsard, *Eglogues.*)

Balzac, dans *Eugénie Grandet*, fait dire à l'un de ses personnages :

« Nous sommes tous réunis, nous *pouvons* « deux tables. »

POUVOIR (N'EN). — « N'en *pouvoir* » au lieu de « n'en pouvoir plus », usité à Pont-Audemer dans toutes les classes de la société.

POUVOIR (conjug. du verbe). — Je ne veux pas quitter le verbe *pouvoir* sans dire que sa conjugaison normande présente quelques formes particulières. On dit à Pont-Audemer : Indicatif présent : « je *peuvons*, vous *peuvez.* » — Imparfait: « je peuvais, etc. ». — Subjonctif présent : « que je peuve, etc. ».

Ces formes donnent au verbe une allure un peu plus régulière, à tout prendre, que celles qui ont prévalu en français : il faut qu'elles soient anciennes puisqu'on les retrouve exactement dans le patois des provinces du Centre (comte Jaubert). — Aux environs de Paris et à Paris même, on a le subjonctif *que je peuve*; les gens du peuple et les enfants de toute classe ne s'habituent pas sans peine à dire : *que je puisse.*

POUR QUI ? pour **QUOI**. — (V. *qui.*)

PRAE ou **PRA.** — Terme fort usité comme injure. On l'applique aux femmes de mauvaise réputation : « O la vieille präe ! » — c'est-à-dire : O la vieille *charogne !* car präe a ce sens en basse Normandie et vient de *præda*, ou directement du mot français *proie* [1].

[1] Une charogne est toujours une *proie* abandonnée aux animaux carnassiers.
On trouve *praie* dans les poésies du XII[e] siècle :
« L'esperver est gentil oisel
« A *praie* prendre bien faisant. »
(Enquête faite par le roi Guillaume sur l'avenir de ses fils.)

PRAÏER ou **PRÉIER.** — Prier, de *precari.* (En italien *pregare*, et anglais *pray.*)

Exemple tiré de la cantilène en l'honneur de sainte Eulalie, II[e] siècle :

« Tuit oram que per nos degnet *preier* (v. 26)
(Tous nous demandons qu'elle daigne *prier* pour nous.)

Exemple tiré de Rutebeuf, *fabliau du Secrestain et de la femme au Chevalier* :

« ... La bone dame venoit
« A l'église por Dieu *proier.* »
(On prononçait sans doute praïer.)

PRASSE. — (V. *perasse.*)

PRÉ ou **PERÉ.** — Poiré : boisson que les Normands retirent des poires récoltées dans leurs cours et dites poires à *brasser.*

Dans *pré* ou *peré*, l'e final sonne comme un *e* très-ouvert. L'orthographe qui exprimerait le mieux la prononciation de ce mot serait *prai*, ou plutôt *praai.* (V. page 153. Observ. générales sur l'e ouvert.)

PRÉ (ALLER AU). — *Aller au pré* (Pont-Audemer, Rouen, etc.), c'est faire laver son linge *extra muros* dans un clos à ce destiné, où il y a une fontaine ou un cours d'eau, et souvent aussi des buanderies. Cela n'a lieu ordinairement que deux ou trois fois par an, parce que tout le monde est bien *enlingé.* (V. ce mot.)

Naguère les maîtresses de maison avaient l'habitude *d'aller au pré* en personne, et j'ai même vu, à Rouen où je demeurais alors, que c'était (pour les familles bourgeoises) une occasion de promenade champêtre et de réunion joyeuse ; mais cet usage, comme tant d'autres, tend à disparaître.

PRÉE, subst. fém., pour **PRÉ**, qui se dit bien davantage. — Variante familière aux vieux auteurs français et que Ronsard surtout affectionnait. Exemple :

« Comme un taureau par la *prée*
« Court après son amourée... »
(Ode à Cassandre.)

Un des hameaux de la commune d'Ecaquelon, près Montfort, se nomme *la Prée.*

PRÉCEPTEUR pour **PERCEPTEUR.** — Ce déplacement de l'r a toujours été dans les habitudes populaires, en Normandie particulièrement. C'est ainsi que de Turoldi Villa ou de son abregé Turvilla, on a fait à la fois les deux noms de lieux *Tourville* et *Trouville.* (M. Aug. Le Prévost.)

PREMIER, SECOND, etc. — Suppression de l'article devant les nombres

ordinaux employés isolément. Exemple : « Il est arrivé *premier* à la ville. » — « Mon fils est *second* de sa classe. »

A Paris, jusqu'à ces derniers temps, on a toujours dit : arriver *le* premier, être *le* second, rester *le* dernier. L'omission de l'article, dans ces phrases, était essentiellement provinciale ; mais on commence à changer cela. Le Jockey-Club y est pour beaucoup. (V. le *Journal du Sport*.)

PREMIER, PROMIER. — Pris neutralement, dans un sens adverbial, comme le latin *primùm* : premièrement, d'abord, ou (plus rarement) pour la première fois. — Exemple : « Si l'on veut que le terrain produise, faut le tourmenter *premier*. »

C'est du vieux français, comme le montrent ces vers de Marot et de Ronsard :

« Nul ne le sçait, si *premier* ne l'essaye. »
(Epître au Roy pour avoir été desrobé.)

« Voicy (il m'en souvient) le mois et la journée
« Où *premier* je te vis peigner tes beaux cheveux. »
(Ronsard, *Eglogues*.)

Premier que... pour : avant que... ou avant de... est une locution extrêmement usitée ; Exemple : « J'arrive *premier qu'*on m'ait appelé. » — Ou bien « *premier que* d'être appelé ».

Quelquefois, *premier que...* peut se traduire par *plutôt que...* Exemple : « Je renonce à tout, *premier que* d'accepter cela. »

Cette tournure se retrouve dans nos vieux auteurs :

« Ainsi se partit Daphnis, les baisant tous
« *premier que* Chloé », c'est-à-dire avant
« d'embrasser Chloé. »
Trad. de Longus, liv. III, éd. de Courier.)

« Quels changements, *premier que* vous
« en soyez las. »
(D'Aubigné, *les Tragiques*.)

Premier que... a été condamné par Vaugelas (*Remarques sur la langue française*), ce qui n'a pas empêché Molière d'écrire :

« Et là *premier que* lui si nous faisons la prise,
« Il aura fait pour nous les frais de l'entreprise. »
(*L'Etourdi*, acte III.)

PRENDRE (conjugaison normande du verbe.) — Dans les communes du littoral, ou du moins du côté de Berville, on modifie comme il suit certains temps du verbe *prendre* : présent de l'indicatif : « nous prennons (prononcez pren-nons), ou nous *prendons* ; vous *pren-nez* ou vous *prendez*, etc. Imparfait : « je *pren-nais*, ou je prendais, etc. Présent du subjonctif : « que je *pren-ne* ou que je *prende*, etc. »

La prononciation a quelque chose d'indécis entre les deux sons indiqués. (V. Observ. génér. sur les *m* et *n* redoublés, page 256.) — Quand le *d* est bien articulé, ces formes sont plus régulières que celles du français actuel.

Dans tout l'arrondissement, on dit au passé défini : Je *prins*, etc. ; à l'imparfait du subjonctif : que je *prinsse*, etc. ; au participe passé : *prins* (dont le féminin est *prinse*).

Naturellement cette forme de participe se retrouve dans tous les temps composés. Exemple : « J'ai *prins* la voiture pour aller à Quillebeuf, et je l'ai *reprinse* pour revenir. » « J'ai été *prins* de mauvais temps » est une phrase qu'on entend très souvent.

Toutes ces formes *prins*, je *prins*, que je *prinsse* conservent l'*n* étymologique qui les rattache aux mots latins *prensus*, *prehendi*, *prehenderem*, et qui a disparu dans les syncopes françaises *pris*, je *pris*, que je *prisse*. — Elles étaient familières aux écrivains du XVI[e] siècle :

« Mais quand vous me *prinstes* pour maître,
« Que ne disiez-vous aussi bien :
« Vostre maitresse je veux être. »
(Cl. Marot, *Epigrammes*.)

C'était encore du bon français sous Henri IV :

« Magdelaine perdit le goust des péchés et des plaisirs qu'elle avoit *prins*. »
(Saint François de Sales, *Philothée*, I[re] partie, chap. VIII.)

« Puisque Dieu le voulut, je *prins* le tout à gré. »
(Régnier, *Satires*.)

Tout cela s'applique aux composés de *prendre* aussi bien qu'au verbe simple. Ainsi nos Normands disent : je *reprins*, j'ai *surprins*, etc. — Et l'on trouve dans les poésies françaises de Fr. Habert (*Epître à une Vieille*, 1651) :

« Vieille de qui l'esprit tant bien *apprins*
« Monstre le bien qui est en toi *comprins*... »

« *Prendre* des années. » Exemple : « C'est le mois prochain que ma fille *prendra* six ans. » — Cette façon de parler, qui n'est pas absolument étrangère au langage parisien, est beaucoup plus usitée à Pont-Audemer. Remarquez qu'elle est tout à fait inverse de ce tour virgilien :

« Alter ab undecimo tùm me jam *ceperat* annus. » *Égl.* VIII.

Ici, ce sont les années qui prennent les gens; c'est plus poétique et peut être plus vrai.

Prendre bon : « Je le prends bon » pour « je le trouve bon, je *prends* cela en bonne « part ».

Prendre à goût, *Prendre* à gros. — (V. à la lettre G, art. *goût* et *gros*.)

PRÉNOMS BIZARRES (quoique tirés du calendrier) usités à Pont-Audemer et aux environs. — Masculins : Adjutor, Arsène, Artème, Hospice. Féminin : Ludivine.

On peut citer encore *Marote* et *Goton*, mais ceux-ci ne sont que des formes corrompues de Marie et Marguerite.

PRÈS À PRÈS (adv.) — On dit que des cantonniers, des arbres, des poteaux, etc., sont *près à près*, quand ils sont *très rapprochés les uns des autres*.

PRÉSENT. — Mettre un corps *en présent*, c'est *exposer*, le jour d'une inhumation, le corps du défunt à la porte de la maison mortuaire[1]; c'est le *présenter* au prêtre chargé de le conduire à l'église.

Cela se disait en vieux français : mettre *en présent* est certainement synonyme d'*exposer* dans les vers suivants :

« On apporta les sains (reliques de saints) pour eulx faire jurer...
« Lors l'austre chevalier dit haut en son langage :
« Je jure sur le sains qu'avez *en présent mis*,
« Et sur tretous les sains qui sont en Paradis. »

(Le dit des *Anelés*, dans le nouveau recueil de contes publié par Jubinal.)

PRESSE. — Etau de menuisier.

PRÉTÉRITS DÉFINIS qui s'écartent des formes françaises :

1° Verbes en *er*. A Pont-Audemer et aux environs, tous ces verbes, formant la 1re conjugaison française, ont leur prétérit ou passé défini, non pas en *ai*, *as*, *a*, mais en *is*, *is*, *it*. Ainsi l'on dit en langage populaire : j'*allis*, je *tombis*, je l'*aimis*; je le *tuis*, et même je le *liis* (pour je le *liai*.)

Dans cette conjugaison normande, comme en français, l'imparfait du subjonctif se forme du passé défini; en conséquence, au lieu de « que j'*allasse*, que j'*aimasse* », on dit « que j'*allisse*, que j'*aimisse* », etc. — Le vieux français offre maint exemple de ces désinences; en voici un dans une chanson bien connue :

« Mais v'là que la branche casse
« Et Guilleri *tombit*... »

Et un autre tout semblable tiré de *Gargantua*, ch. XXV :

« Marquet *tombit* de dessus sa jument. »

Regnard, dans la petite pièce *Attendez-moi sous l'orme*, fait dire au paysan Colin : « Il feroit beau voir que j'*aimisse* encore une ingrate. » Et plus loin Colin chante ce couplet :

« Un jour notre goulu de chat
« Tenoit la souris sous sa patte,
« Mais al étoit pour li trop délicate,
« Il la *lâchit* pour prendre un rat. »

Je dois dire, cependant, puisque j'ai cité Rabelais, qu'à côté de ces finales en *is*, *is*, *it*, on rencontre aussi chez lui, et même beaucoup plus souvent, celles qui ont prévalu (*ai*, *as*, *a*). Nos Normands sont plus conséquents; ils s'en tiennent à *is*, *is*, *it*, sans mélange aucun d'autres désinences. On fait de même en Berry. (Glossaire du comte Jaubert.)

2° Verbes en *ir* et en *ire*. A Pont-Audemer, le prétérit ou passé défini des verbes en *ir* se termine habituellement en *issis*, et quelquefois en *isis*. EXEMPLE : « La granche (grange) se *remplissit* ou se *remplisit*. » — « Votre enfant *forcissit* beaucoup l'année dernière. » — « Au bout de huit jours, je *guérissis*, etc. »

Le même temps, dans les verbes dont l'infinitif est en *ire*, se termine presque toujours en *isis* : « Je *disis*, je me *dédisis*, je *risis*, je *lisis*, etc. »

Ce sont probablement des formes primitives. Quelques-unes viennent directement du latin (ainsi *disit* et *risit* rappellent tout à fait les mots latins *dixit* et *risit*.) Les formes françaises je *dis*, je *ris*, je *finis*, je *remplis*, etc., sont évidemment contractées, et elles ont l'inconvénient de se confondre avec celles du présent de l'indicatif. Le présent et le passé sont distincts dans le patois normand[1].

Comme je l'ai déjà rappelé, c'est du passé défini que procède toujours l'imparfait du subjonctif. En conséquence, aux formes françaises « que je *finisse*, que je *disse* », nos Normands substituent celles-ci : que je *finississe*, que je *disisse*, etc.

[1] Pierre Corneille (qui était Normand) a employé une expression équivalente dans son Examen de la tragédie du *Cid* : « Les funérailles du comte étaient encore une chose embarrassante, soit qu'elles seraient faites avant la fin de la pièce, soit *que le corps ait demeuré en présence* dans son hôtel. »

[1] J'ajoute, pour les verbes en *ire* mentionnés ci-dessus, que la finale en *isis*, loin d'être une anomalie, les fait au contraire rentrer dans la règle; car cette désinence se retrouve précisément dans les verbes en *ire* que l'on considère comme réguliers : conduire, réduire, nuire, construire, détruire (*je conduisis*, *je nuisis*, etc.).

Voici, dans le vieux français de Joinville, un exemple d'un de ces imparfaits dérivés d'un prétérit en *isis* :

« Je n'ozé oncques, dit le bon sénéchal « partant pour la terre sainte, tourner la « face devers Joinville, de paeur que le « cueur ne me *attendrisit*. »

On a souvent occasion de faire les remarques qui précèdent, car nos Normands ont pour le prétérit défini une prédilection marquée, et l'emploient dans une foule de cas où l'autre prétérit devrait figurer à sa place. Ainsi un paysan de Saint-Paul, de Campigny, etc., dira :

« La mare *rasséqua* au commencement « du mois, mais cette nuit elle *remplisit*. » (La mare s'est *desséchée* au commencement du mois, mais cette nuit elle s'est *remplie*.) — « Il n'était pas encore trois heures *c'te* « *relevée*, quand je *finissis* mon ouvrage », etc. [1].

Il me semble que la disposition des Parisiens est tout opposée et qu'ils emploient de préférence le passé indéfini dans les cas douteux ou même dans certaines phrases où il faudrait employer l'autre.

PRIEMENTS. — Supplications, prières autres que celles qu'on fait à l'église. Exemple : « Il m'a fait de grands *priements*. »

PRIER pour **POIRIER**. — (V. *pré* pour poiré ; c'est la même syncope.)

PRINS (partic. du verbe prendre), pour **PRIS**. — On dit aussi au passé défini je *prins* pour je *pris*. — (V. plus haut l'art. *prendre*.)

PRINSSEUX pour **PRESSOIR**. — Ce mot vient peut-être de *prins*. (V. l'art. précédent) : un *prinsseux* serait alors, littéralement, une machine qui *prend*, qui saisit.

PRIVIER. — Épervier.

« Falloit ressembler au *privier*,
« Durant qu'vous aviez la caille
« Il fallait la plumer. »

(Chanson du pays, citée tout au long dans l'Appendice n° 8).

PROBABLE (TOUT). — Formule d'approbation très usitée à Pont-Audemer, *tout probable* ! au lieu de « c'est probable ».

PROFIT (À). — D'une manière *profitable* et par extension grandement ; extrêmement. — Cette espèce d'adverbe est très-employée et l'on en fait souvent un superlatif ironique. Exemple : « J'ai déchiré ma robe à *profit*. » — « Votre habit est sale à *profit*. »

PROMENER pour **SE PROMENER**. — Se dit quelquefois à Paris, mais beaucoup plus souvent à Pont-Audemer.

Vaugelas approuve la phrase « *Je promenois hier aux Tuileries*, qui était d'usage « de son temps à la ville et à la cour ; mais « Ménage est d'avis qu'il faut absolument « dire : *je me promenois* hier, etc. » (Notes de Patru et de Th. Corneille sur Vaugelas.)

PROMEROLE, PROMENOLE, POMMEROLE. — Noms vulgaires de l'espèce de primevère qu'on rencontre le plus souvent dans les bois de ce pays et au bord des haies, *primula acaulis*. Les deux derniers sont les plus usités, savoir : *promenole* aux environs de Pont-Audemer, *pommerole* dans d'autres parties de l'arrondissement et aussi à Bernay ; mais *promerole* est la forme la moins corrompue (V. *promier*), car tous ces noms ne sont que des altérations de *primerole*, mot qui fait allusion, comme *primula* et *primevère*, à la saison très peu avancée où fleurit cette jolie plante :

« Beau m'est prinstans au partir de février
« Ke *primerole* espanit au bocage. »

(Très vieille chanson citée par Roquefort.)

C'est-à-dire : le printemps me charme à partir de février quand la *primerole* s'épanouit au bocage.

Boreau, dans la *Flore du Centre de la France*, et Brébisson, dans celle de Normandie, donnent pour deux espèces indigènes d'hellébore, encore plus précoces que la primevère, des noms assez semblables à *pommerole*, et de même origine probablement : *pommeraie* et *pommelière*.

PROMIER pour **PREMIER**. — (V. *promerole*.)

PROMPTITUDE. — « Il a eu une *promptitude*. » — Traduisez : Il a été trop vif, il a cédé à son premier « mouvement ».

PRONOMINAUX (verbes). — Les Normands et particulièrement ceux de l'arrondissement de Pont-Audemer, ont une

[1] En lisant les vieux poëtes normands, je crois voir que les règles qui décident aujourd'hui du choix à faire entre les deux prétérits n'existaient guère alors. Voici entre autres exemples, un récit de Wace où ces deux temps sont mêlés l'un avec l'autre :

« Normendie *ont avironnée*...
« E de Costantin li contrées
« *Ont destruites* et *désertées*.
« Valuignes *pristent* e *wasterent*
« E par mal talent l'*alumerent*. »

(*Roman de Rou*, v. 380 à 385.)

Un de mes ouvriers a fait ces jours-ci absolument de même. « C'est mai, » m'a-t-il dit, qu'*ai commenché* c't ouvrage là mais c' n'est pas mai qui le *finissis*. »

tendance très-marquée à supprimer dans ces verbes le pronom d'où ils tirent leur caractère et leur dénomination : ceci exige quelques détails.

Les verbes pronominaux, si je ne me trompe, peuvent être de quatre espèces :

Ou ils ont un sens décidément réfléchi ; par exemple : « *Se regarder* dans une glace. » — Ou ils indiquent une action réciproque : « *Se blesser* mutuellement. » — Ou ils équivalent pour le sens à des verbes neutres : « Je *me promène* ; le soleil *se lève*. » Ou bien, enfin, ils ont une signification passive qui semble empruntée aux Italiens. Exemple : « Cette étoffe *se vend* très-bien. »

La suppression du pronom a lieu quelquefois à Pont-Audemer, dans les deux premiers cas ; dans les deux derniers elle est habituelle ; ainsi l'on dira seulement *je baigne* pour *je me baigne* ; mais aussi, à la grande surprise des personnes étrangères à la province : « Votre robe *lave-t-elle* bien ? » — « Ce bois *coupera* l'an prochain » ; — « J'ai un habit qui *n'a pas encore mis* ; » — Ces pommes *gardent-elles* ? » — Ce pré *fauche-t-il ?* » — « Non, il ne *fauche* pas. » — « Mon père *a marié* deux fois. » — Voilà des phrases que les gens les mieux élevés n'hésitent pas à prononcer. Les paysans ont ces locutions et bien d'autres encore : j'ai entendu dire à l'un d'eux *j'épouvante* pour je *m'épouvante*. (V. à la lettre E, p. 152[1].)

Le droit que s'arrogent nos Normands de changer les verbes pronominaux en verbes neutres les induit naturellement à faire quelquefois le contraire ; j'ai entendu dire à Pont-Audemer, et surtout à la campagne, *se descendre, se rentrer, se courir, se ronfler*, etc.

On retrouve tout cela dans les vieux auteurs franco-normands ; par exemple dans Wace, *entorner* pour s'en *retourner* (*Roman de Rou*, v. 1553) ; *espoanter*, pour s'épouvanter, etc. Et voici une phrase de Rabelais qui offre une confusion semblable :

« Si *sommes nayés*, ne *nayera*-t-il pas comme nous ? » (*Pantagruel*, liv. IV, ch. xx.) Enfin le français actuel présente lui-même des anomalies bien singulières. Par exemple, une femme *se lève* de son lit, et elle *relève* de couches ; un homme *se baigne*, et voit des arbres qui *baignent*[1] dans l'eau. — Dans les verbes *s'en aller, s'enfuir, se mourir, se rire, se douter*, etc. le pronom réfléchi est une superfétation injustifiable.

Pronoms personnels. — Voici le tableau des différences que l'on remarque, pour ces pronoms, entre le langage pont-audemérien et le pur langage français :

1° Devant les verbes commençant par une voyelle :

Singulier	masc., *il* comme en français.
	fém., *alle* ou *eulle*.
Pluriel..	masc., *is* (supression de l'*l*).
	fém., *alles, eulles, as*.
Variante du pluriel	masc., *il* (suppression de l'*s*).
	V. la note ci-dessous.
	fém., *alle* (idem).

2° Devant les verbes commençant par une consonne :

Singulier	masc., *i* (suppression de l'*l*).
	fém., *alle, eulle, a* (*a*, qui se dit presque toujours, semble tiré du latin *ea*).
Pluriel..	masc., *is*.
	fém., alles, *eulles*, as.

L'*s* final ne se fait pas sentir.

Exemples :

Il arrive, *alle* arrive ; — *is* arrivent, *alles* arrivent.

I vient, *a* vient ; — *is* viennent, *alles* viennent[1].

On voit que pour le masculin ces changements ne sont guère que des euphémismes de prononciation.

A Bernay, le pronom personnel féminin est *ou* devant les consonnes, *oulle* devant les voyelles : « *Ou* va venir, *oulle* est venue ». — On m'assure que cette forme a pénétré dans l'arrondissement de Pont-Audemer le long de la Risle, jusqu'à Montfort.

Pronoms possessifs : mon, ton, son. — En patois normand la prononciation de ces mots est très-modifiée.

[1] Dans la langue anglaise, dont j'ai souvent occasion de remarquer l'analogie avec notre patois, il y a un grand nombre de verbes qui ont à la fois un sens actif et un sens neutre ou un sens réfléchi que nous rendrions en français par un verbe pronominal ; par exemple *stand* veut dire à la fois *soutenir* et *se tenir* (*stare*) ; *engage* signifie également *engager* et s'engager. Pendant que j'étais à Londres, le cocher d'un cab où je voulais monter m'a répondu : « *I engaged* » (Je me suis engagé.) Je croyais entendre du normand.

[1] Les pronoms personnels ainsi modifiés sont loin d'être exclusivement normands ; le peuple à Paris, et les paysans des campagnes environnantes, s'expriment d'une manière presque identique ; et l'on aurait même peu de chose à changer à ce tableau pour reproduire le langage des bourgeois de la capitale ; il suffirait d'y remplacer les formes féminines *alle*, *a*, *alle*, *as*, par *elle*, *è*, *elles*, *ès*. Ainsi la plupart des Parisiens disent : *i* vient, *è* vient, *is* viennent. *ès* viennent. — Quant aux paysans de comédie, Molière et Régnard les font parler comme nos Normands :

« *A* dira peut-être qu'*a* dormait. »
(*Attendez-moi sous l'orme*, sc. vi).

« *Alle* est toujou autour de li à l'agacer. »
(*Festin de Pierre*, acte II, sc. vii).

Devant une consonne, l'*o* se change franchement en *a* et l'on prononce *man*, *tan*, *san*. (V. page 286.) Devant une voyelle, l'*o* se supprime, et ces pronoms deviennent *m'n*, *t'n*, *s'n*; EXEMPLE : « Viés, *m'n* éfant ! » (Viens, mon enfant). « Il est cheux *s'n* ami » (chez son ami).

Dans la muse normande de L. Petit, XVII[e] siècle (dialogue intitulé : *Gelousie*), un amoureux dit à sa belle :

« .... Fleurenche ma mie
« Je bouderay de *men* côté. »

Et Florence répond :

« Va t'en bouder tout à t'n aise. »

PROPIÉTÉ, PROPIÉTAIRE pour **PROPRIÉTÉ, PROPRIÉTAIRE**. — Altération euphonique qu'on se permet aussi, mais plus rarement, à Paris.

PROVENGE. — Petite pervenche (*vinca minor*).

PROVISOIRE (adv.), par apocope, pour **PROVISOIREMENT**.

PROXIMITÉ (mot mal compris par les gens du peuple beaux parleurs) pour **CONVENANCE**. « Vous choisirez une heure à votre *proximité*. »

PRUD'HOMME, PREUD'HOMME. — Haricot à rames dont la fève est arrondie et qui est longtemps mangeable avec sa cosse, même à une époque rapprochée de sa maturité. — On l'appelle ailleurs « haricot sans parchemin ».

PRUNES D'AVOINE. — (V. *avoine*.) — Prunes de chien. (V. *chignelles*.)

P'TIOT pour **PETIOT**. — Petit garçon. — Le glossaire de L. Dubois (basse Normandie) donne la forme encore plus abrégée *tiot*.

PUCHER. — Puiser, pour *pusser* probablement ; doit venir, comme le mot français, du latin *puteus* (puits), par l'intermédiaire du mot italien *pozzo*.

Pucher ne signifie pas seulement *puiser*. *Pucher* des terres ou d'autres matériaux, c'est les prendre avec une pelle pour les charger dans une voiture ou une brouette. EXEMPLE : « Je fouirai, et toi tu *pucheras*. » On dit d'un homme riche et dépensier, qu'il « *puche* l'argent ». Cela revient à l'expression parisienne « Remuer l'argent à la pelle ».

PUCHOIR. — Et plus souvent *pucheux* : poêlon à très-long manche dont on se sert pour *puiser* un liquide dans une chaudière ou dans une cuve, et dont les lessivières font un grand usage. — (V. *pucher*).

PUCHON (DU). — Des pucerons. On en fait un être collectif : « Nos rosiers sont mangés par le *puchon*. » — Pour *puçon*, abréviation de *puceron*.

PUÈNE ou **PUESNE**. — On appelle quelquefois ainsi dans nos environs la *bourdaine* et plus souvent le *troëne* ou *trône*. — Dans les forêts de la Londe et de Rouvray près Rouen, c'est le cornouiller sanguin qui a ce nom vulgaire. (M. Maurice Gomont, garde général.)

(V. *pimbre*, *puin*, *puine* et surtout *pin*.)

PUIN. — (S[t]-Paul-sur-Risle). Cornouiller. — *Puin blanc* a la même signification, et *puin noir* veut dire bourdaine. — V. *pin*, qui est plus usité dans d'autres parties de l'arrondissement, et paraît n'être qu'une syncope du même mot. — V. aussi *puène* et *puine* [1].

PUINE et quelquefois (par corruption) **TUINE** ou **TOUINE**. — (V. l'art. précédent.)

PURE (subst. masc.) pour **PUS**.

PURER un linge mouillé. — Le presser avec les mains *sans le tordre*, pour en retirer l'eau qu'il renferme. C'est ce qu'on fait pour le linge fin.

PURIN. — 1° (subst.) — Partie la plus liquide du fumier (on le compare apparemment à une *purée*) ;

2° (adj.) — Surnom donné dans toute la Normandie aux ouvriers qui travaillent la laine, à cause de la saleté de leur profession, sans doute. — Les habitants de Pont-Audemer appelaient ainsi, il y a cinquante ans, ceux de la ville de Bernay, où l'on s'occupe beaucoup de la fabrication des

[1] Quelques personnes croient que tous ces noms viennent du mot *putidus*, à cause de l'odeur supposée un peu forte de ces arbrisseaux ; mais, en général, je n'y ai pas remarqué l'odeur fétide (ou forte du moins) qui justifierait une semblable étymologie ; toutes leurs parties (sauf peut-être l'écorce du cornouiller) me semblent à peu près inodores.

Je ne suis converti à cet égard ni par le nom de *bois puant* que l'ancien *Coutumier des forêts de Normandie* comprend dans la nomenclature des arbustes forestiers, ni par celui de *bois punais* que la *Flore des provinces du Centre* par Boreau, mentionne comme un des noms vulgaires du cornouiller sanguin.

J'ai lieu de penser que ces dénominations de *bois puant* et de *bois punais* ne sont que des altérations populaires de noms plus anciens (puigne, puine, puesne, etc.) donnés aussi à d'autres arbustes forestiers, et que ces mots sont probablement dérivés de quelque nom gaulois.

froca (draps grossiers). Les ouvriers en laine à Lisieux, les fabricants de serge à Saint-Lô sont aussi des purins. (L. Dubois.) — Le langage qu'on parle à Rouen dans les quartiers Saint-Vivien et Martainville est encore qualifié aujourd'hui de patois *purin*, parce que l'industrie drapière a joué un grand rôle autrefois dans cette partie de la ville.

PUS pour **PLUS**. — Corruption euphonique à l'usage des gens du peuple et des enfants; usitée également à Paris et dans toute la France du Nord.

Q

QU pour **CH**. — (V. à la lettre C, p. 84.)

QU' pour **QUI**, devant une voyelle. — Exemple de cette élision non autorisée par la grammaire : « C'est moi qu'a arrivé le premier. » — Se dit à Paris comme en Normandie :

« C'est moi *qu'a* tout fait
« Grâce pour mon objet. »
(Désaugiers, parodie de *la Vestale*.

QUAIRBON ou **QUERBON** pour **CHARBON**; *quairdon* ou *querdon*, pour chardon. — (V. *catron* ou *cardon*, p. 86).

QUAIRE, QUAISE pour **CHAIRE** et **CHAISE**. — (V. ces derniers mots.)

QUALITEUX, de bonne qualité. — Se dit surtout des fruits.

QUANQUE, pour **QUAND, LORSQUE**. — C'est sans doute une syncope du latin *quandoque* ou de *quandocunque* (toutes les fois que...).

Quanque ou *kanque* se rencontre fréquemment dans les vieux auteurs normands et surtout dans Wace, avec une signification un peu différente : *tout ce que*... *autant que*. — Ce mot semble alors dérivé de *quantumcunque*.

QUANTÉ ou **AQUANTÉ**. — Avec, en compagnie de... en même temps que...

Quelques-uns écrivent en deux mots *quant et*.. ou *quand et;* et telle est même l'orthographe qu'on trouve dans Montaigne et dans Amyot; mais *quanté* et mieux encore *aquanté*, me paraissent des façons d'écrire plus conformes à l'origine vraisemblable de cette vieille locution, restée populaire en Normandie et ailleurs. (V. à la lettre A, p. 32, l'article très-développé qui s'y rapporte.)

QUANTES (TOUTEFOIS ET). — (V. à la lettre T.)

QUART pour **QUART D'HEURE**. — Exemple : « Il ne faut qu'un *quart* pour venir de la ville. » Locution d'un emploi fréquent lorsqu'on indique l'heure ou qu'on la demande : Exemple : « Est-il midi ? — Non, il est le *quart moins*. » — « J'entends sonner le *quart-moins d'onze heures*. »

QUARTE. Le *quart* d'un *boisseau*, d'une *rasière* (V. ces deux mots). La quarte actuelle vaut huit litres.

QUARTIER... de foin. — Une *demi-botte* de foin ; de même qu'en patois berrichon, une *quarre* de noix est *la moitié* d'une noix ouverte. (Gloss. du comte Jaubert.)

La botte, à Pont-Audemer, est formée de deux portions distinctes ou *quartiers* (expression qui, en français souvent et en normand toujours, peut s'appliquer à des morceaux ou fragments en nombre indéterminé — V. *écarteler*). — Le botteleur commence par faire séparément ces deux demi-bottes en roulant, sans les lier, les quantités de foin nécessaires ; puis il les attache ensemble au moyen d'une *teurque*. (V. ce mot.)

QUARTIER (FAIRE-FAIRE)... à une pièce de bois ou à une pierre de forme plus ou moins équarrie, c'est les déplacer en les retournant sur un autre côté que celui où elles reposaient auparavant. Terme du vocabulaire des charpentiers et des maçons.

QUASIMENT pour **PRESQUE**. — C'est le mot latin *quasi* avec la finale *ment* qui caractérise le plus souvent les adverbes dans notre langue[1]. Cette expression *quasiment*, très employée dans nos campagnes, ne l'est pas moins aux environs de Paris.

[1] On croit que cette finale (*mente* en italien) vient originairement du latin *mens* ; *simplement*, par exemple, serait la traduction des mots *simplici mente*. (Egger, *Gramm. comp.*).

QUE pour COM et CON dans la composition des mots. — On peut établir comme règle qu'au commencement des mots le patois normand remplace par *que* (prononcé très-bref) les syllabes *com* et *con* quand elles sont suivies d'une autre syllabe commençant par un *m* ou un *n*. — Ainsi l'on dit toujours *quemode* pour commode ; *quemander* pour commander, *quenaître* pour connaître, *quemencer* pour commencer, etc.

J'ai déjà remarqué (p. 84) que les mêmes mots normands peuvent s'écrire *c'mode, c'mander, c'naître*, etc., — et conséquemment s'expliquer par la syncope de l'*o* dans la préposition initiale *com* ou *con*. Mais l'autre orthographe a pour elle des textes anciens, comme on le verra ci-après aux articles *quemencer, quement* et *quenaître*.

QUE (pronom relatif). — 1° *Que* pour *dont* (exprimant l'ablatif, *quo ou quâ*). EXEMPLE : « Les outils *que* je me sers. » — « Les choses *que* j'ai besoin. » — Solécisme moins fréquent peut-être à Pont-Audemer qu'à Rouen, où je l'ai remarqué dans la bouche de certaines personnes qui n'étaient nullement illettrées.

2° *Que* suivi d'un pronom possessif ou exprimant le génitif (*cujus*) est usité dans une foule de phrases, telles que les suivantes : « V'là la petite fille *que* sa mère est morte. » — « Je me porte comme un homme *que* sa femme est absente. » — Cette étrange cacologie se retrouve en basse Normandie et même à Paris.

3° *Que* pour *où* (*in quo* ou *in quâ*). EXEMPLE : « C'est ici la maison *que* je demeure. » C'est sans doute une abréviation de *où que*. — Je l'ai rencontré dans Régnier (sat. XV) :

« Et là dedans ces champs *que* la rivière d'Oise,
« Sur des arènes d'or en ses bords se dégoise, etc. »

(Dans ces champs *où* la rivière d'Oise gazouille.)

« Voici la Saint-Jean,
« L'heureuse journée
« *Que* nos amoureux
« Vont à l'assemblée. »

(Début d'une chanson qu'on chantait autrefois à la procession du Loup-vert, à Jumièges. (*Hist. de Jumièges*, par Deshayes, p. 259.)

QUE, ellipse, pour AINSI QUE. — S'emploie surtout avec le verbe *dire* dans des petites phrases incidentes telles que celles-ci : « *qu'il* dit ? *qu'elle* dit ? » (En bon français : *dit-il, dit-elle*). EXEMPLE :

« Quel âge avez-vous, François ? *qu'elle* lui dit. »

(G. Sand, *François le Champi*, chap. VIII.)

Ce *que* elliptique n'est pas moins usité à Paris qu'en Normandie et en Berry.

QUÉ pour QUEL ou QUELLE. EXEMPLE : « *Qué* bel enfant ! » — « *Qué* belle fille ! » et au pluriel « *Qués* affaires avez-vous ? » — (V. plus loin *queul*, qui est une forme plus normande.)

QUÊCHER. — Rabâcher, quereller, se plaindre habituellement et d'une manière désagréable. — (V. *randonner* et *potiner*.) — Quêcher vient peut-être du latin *questus*.

QUÊCHEUX, QUÊCHEUSE. — Celui ou celle qui *quêche* habituellement. — (V. l'art. précédent.)

QUEILLEUX D'OEUFS, QUEILLEUSE DE CHAISES. — Formes corrompues, pour *cueilleux, cueilleuse*. — (V. ces mots à la lettre C.)

QUELOUER pour CLOUER.

QUÉMANDER. — Faire le métier de *quémandeur* ou quémandeux (V. l'art. suivant). — Ne pas confondre *quémander* avec *quemander*, forme normande du verbe *commander*.

QUÉMANDEUX. — (Terme de mépris) : mauvais pauvre, mendiant ou solliciteur acharné, importun ; et par extension : qui désire et demande tout ce qu'il voit, et se plaint toujours.

C'est un vieux mot français, presque étranger aujourd'hui au langage parisien, quoiqu'il figure encore dans le dictionnaire de l'Académie, et que je l'aie trouvé aussi dans une circulaire récente de l'œuvre de la Miséricorde instituée en faveur des pauvres de Paris :

« La première difficulté était de bien distinguer le pauvre honteux... des *quémandeurs* de profession qui frappent à toutes les portes. »

Un des préfets de la Savoie, à qui je demandais ce qu'il pensait de ses administrés, m'a répondu : « Beaucoup de bien, si ce n'est qu'ils sont trop *quémandeurs* ».

« Je ne suis pas *quémandeux*, vous le savez. »

(G. Sand, *la Mare au Diable*.)

Au XVI[e] siècle, on écrivait tantôt *quémander*, tantôt *caimander*. — (V. pour l'un et pour l'autre mot les exemples donnés par M. le comte Jaubert et tirés de Baïf, de Pasquier, etc.)

Roquefort donne les verbes *quémenter, quémenter*, et QUÉMANDER, comme les for-

mes diverses d'un seul et même mot signifiant « se plaindre, se lamenter, gémir ». Et je lis dans Rabelais, *Pantagruel* liv. IV, chap. XLVIII) :

« Qui est-il ? demanda frère Jean ; je l'assommerai de coupz ; pensant que ilz se *guémentassent* (se plaignissent) de quelque larron, meurtrier ou sacrilège. »

D'après cela, un quemandeur serait proprement un *pleurard* et ce mot viendrait peut-être du latin *gemens*. — D'un autre côté, le comte Jaubert (1re édit. du *Glossaire des provinces du Centre*, t. II, p. 26) se demande si *quémandeur* ne serait pas une interversion de *mendicus* ? On peut choisir entre ces deux étymologies.

QUEMENT pour **COMMENT**.

« Et *quement* donc ? » (Molière, dans le *Festin de Pierre*, acte II, sc. I.)

Quement est-il un exemple de plus du changement de *com* en *que*, si habituel au commencement des mots ? (V. l'article consacré ci-dessus à cette transformation, p. 84). Ou bien faut-il y voir une syncope de l'adverbe *quellement* employé au XVIe siècle dans le même sens ?

« Ne faut ajouster foy à ce proverbe qu'on est allé je ne sais *quellement* trouver... »

(Brantôme).

QUEMISE pour **CHEMISE**. — On lit dans Wace (*Récit des amours du duc Robert et de Charlotte*) :

« Kant el lit al Duc fu entrée
« De sa *kemise* envelupée... »

QUEMUNE pour **COMMUNE**. — Cette forme se rencontre souvent dans les textes cités par M. Léopold Delisle ; par exemple :

« Juxta *quemunam* de Auberville. »

(Registre des fieux de St-Floycel.)

« Au Ham, quemin par quoi l'on va à la *quemune*. »

(Rentier de Benestville.)

QUENAÎTRE, REQUENAÎTRE pour **CONNAÎTRE** et **RECONNAÎTRE**.—Voici un exemple très-ancien (fin du XIIIe siècle) de cette transformation ; je le trouve dans les constitutions de la *Meson Dieu de Vernon*, publiées par M. de Bouis :

« La Prieuse enjoindra à chacune des « sereurs (sœurs) qui seront clamées et « *requenues* colpables, III *deceplines*, etc. »

QUÊNE ou **QUESNE, CHÊNE**. — Ce mot a donné naissance à plusieurs noms propres : *Lequesne*, *Duquesne*, *Quesnay*, etc.

Si *chêne* et *quêne* viennent du mot latin correspondant (*quercus*), c'est probablement par l'intermédiaire de l'adjectif *quernus*. — Mais on est assez d'accord aujourd'hui pour préférer l'étymologie *casnus*, expression que la basse latinité employait dans le même sens et qu'elle a dû tirer de quelque mot gaulois. Ce qui est certain, c'est que nos pères écrivaient souvent *caisne*, *chaisne* et *chaine*, au lieu de chêne. On trouve encore une de ces formes dans une lettre familière de Bernardin de Saint-Pierre, écrite en 1764 et donnée par Sainte-Beuve dans le tome VI des *Causeries du Lundi* :

« Au 3me jour, je vis des forêts où il croissait des chaisnes. »

C'est peut-être l'équivoque avec *chaine* (*catena*) qui a fait disparaître peu à peu cette ancienne orthographe. En patois gascon et béarnais, on dit et on écrit toujours *casse*, pour chêne ; de là les noms d'homme *Ducasse*, *Cassagnac*, etc. — (V. *chainne*.)

QUÉNOT ou **QUÉNEAU**. — Diminutif méprisant du mot *quêne*. (V. l'art. précédent). On appelle quénots, à St-Paul-sur-Risle, les petits chênes rabougris.

QUERI pour **QUERIR**. — Se prononce *qu'ri*, comme aux environs de Paris. — L'emploi de ce mot est du reste plus fréquent en Normandie que dans l'Ile-de-France ; il s'emploie exclusivement quand on veut rendre l'idée de *chercher* avec *charge d'amener ou d'apporter* ; s'il s'agit de l'autre sens du mot *chercher* (*se donner du mouvement pour trouver*), on ne dit plus *queri*, mais bien *cercher*. (V. ce mot.)

QUEROI, QUEROUÉ, QUEROUAI. — Telles sont, dans l'arrondissement de Pont-Audemer, les diverses prononciations du mot *croix*. Ainsi pour *Ste-Croix* (sur Aizier), on dit, dans cette localité même : *Ste-Queroué*, ou *Ste-Querouai* (en donnant un son ouvert à la dernière syllabe).

QUESTIONNER, et quelquefois **QUÉSONNER**. — Vexer, contrarier.

Y a-t-il là un souvenir des anciennes procédures criminelles ? ou faut-il y voir tout simplement un trait de mœurs ? On pourrait presque dire que faire des questions un peu serrées à un Normand, ou le mettre à la torture, c'est la même chose ; aussi cherche-t-il tout d'abord à éluder la réponse, quand même elle ne le compromettrait guère... (V. *interrogation*).

QUEUL, QUUL, QUÛ pour **QUEL**. — EXEMPLE : « *Quû* bel éfant ! » — « *Quus* habits as-tu apportés ? »

QUEULLE, QUULLE, QUÛ pour **QUELLE**. — Exemple : « Queulle affaire as-tu donc à la ville ? », etc.

La troisième forme *quû*, qui est la plus usitée et qui s'emploie surtout devant les consonnes, est une contraction des deux premières.

QUEUZ pour **CHEZ**. (V. *cheuz*.)

QUEVRON pour **CHEVRON**. (V. *crevon*.)

QUI (Interrogatif). — Appliqué aux *choses*, pour *quoi* ou *que*. Ainsi l'on dit à Pont-Audemer et aux environs: « A *qui* que vous vous décidez ? » — « *Qui* que vous voulez faire ? » — *Qui*, *que*, dans ces phrases populaires, est une ellipse pour *qu'est-ce que*.

Autre exemple où *qui* figure tout seul : « Avez-vous entendu ce que j'ai dit ? » — Rép. : « *Qui ?* (quoi ?). »

Qui ainsi employé me paraît venir directement du latin *quid ?*

« *Qui* qu'i dit ? *qui* qu'a dit ? » pour « comment va-t-il ? comment va t'elle ? » Nos paysans donnent très souvent cette forme assez bizarre à la question polie qui en revêt de si diverses dans les idiomes anciens et modernes.

QUIDEAUX. — (V. *guideaux*.)

QUIEN, QUIENNE pour **CHIEN** et **CHIENNE**.

« Un *quien* regarde bien un évêque. »

(Proverbe cité par l'abbé Decorde, *Dictionnaire du pays de Bray*.)

QUILLEBEUF. — Nom d'un petit port, chef-lieu du pilotage de la basse Seine.

Ce nom est originairement germanique, aussi bien qu'Elbeuf, Criquebeuf, etc. — La finale de ces mots, d'après le docte M. Hase (leçons à l'Ecole polytechnique), n'est autre que le mot scandinave *bove*, qui voulait dire bâtiment, et par extension habitation, lieu habité. — Remarquez que *bove*, pris isolément, est encore un nom de lieu sur plusieurs points de la Normandie ; par exemple, les *Boves*, près Magny ; la *Bove*, hameau de Bailleul-la-Vallée.

On appelle *Quillebois* les habitants de cette petite ville, qui forme une population fort distincte par ses mœurs de toutes celles qui l'entourent.

QUIOLE pour **DÉVOIEMENT**. (V. *cliche* et *décorse*). — Quiole n'est autre chose que *chiole* prononcé à la normande, et ce dernier mot n'a pas besoin d'être expliqué.

QUIOLER. — Avoir le dévoiement.

QUIÔRON. — Être petit et chétif. Se dit quelquefois des enfants, mais s'applique beaucoup plus souvent aux petits animaux et surtout aux poussins.

Quiôron ressemble bien peu au mot *petit*, et c'est là pourtant, je crois, qu'il faut chercher son origine ; *petiot* ou *p'tiot* (V. ce mot) se prononce *péquiot*, *p'quiot* dans une bonne partie de la France du Nord ; ces formes donnent par apocope *quiot*, qui est usité en Normandie même (abbé Decorde, *Dictionnaire du pays de Bray*) ; et de *quiot* à *quiôron*, il n'y a pas loin. — (V. *tiot*.)

QUITTE DE..... — En français on n'emploie cette expression (comme en bonne latinité *quietus*) qu'en parlant des personnes ; mais nos paysans l'appliquent quelquefois aux objets matériels, et il faut alors traduire *quitte* par séparé, détaché. **Exemple** : « Ces racines mourront, elles sont *quittes* de l'arbre. » (On les avait en effet coupées). — (V. la fin de l'article suivant.)

QUITTER. — Il n'est pas besoin de rester longtemps à Pont-Audemer pour s'apercevoir que le verbe *quitter* y est en grande faveur, et qu'on le substitue dans une infinité de cas au verbe *laisser* ; rien de plus ordinaire que d'entendre, dans la ville et aux environs, des phrases comme celles-ci :

« Ne *quittons* pas nos outils à la pluie. » — « Il a promis de leur *quitter* tout son bien après lui. » — « On lui a *quitté* les cheveux trop longs. » — « Je le *quitterai* partir. » — « Ne *quittez* pas brûler le rôti. »

Tout cela est étranger au langage parisien ; à Paris, personne, même parmi les plus illettrés, ne confond ainsi les verbes *quitter* et *laisser* [1].

[1] Dans quelles circonstances le français et le patois sont-ils d'accord pour l'emploi de ce verbe *quitter* ? Quand peut-il être considéré, au contraire, comme un idiotisme normand ? Je vais tâcher de l'indiquer.

Le sens qu'on attache en français au mot *quitter* est plus précis et plus complet que celui du verbe *laisser* ; il implique toujours l'idée de *séparation* ou quelqu'autre équivalente. *Quitter* une personne, c'est s'en séparer ; *quitter* une chose, c'est s'en dépouiller ou s'en dégager. — Ce verbe n'admet pas d'autre complément que le régime direct.

Il suit de là qu'on peut dire en bon français *quitter* une société, *quitter* son lit ou sa maison, *quitter* une route (où l'on cheminait), et qu'on peut dire aussi *quitter* un habit, une robe ou une parure ; mais non *quitter* du linge *dans une salle* ou des fruits sur *un arbre*, *quitter* une robe à *quelqu'un*, *quitter* une ville de *côté* : c'est là du patois normand, aussi bien que cette phrase imprimée récemment par un auteur pont-audemérien (*Croquis de voyage*, par M. V...) : « Quittant la route du Saint-

Quelques autres applications du même verbe *quitter* sont également usitées à Pont-Audemer, et méritent d'être notées.

Sens actif : 1° *Séparer, détacher*; par exemple j'ai entendu dire à propos d'un arbre qu'on était en train d'arracher : « Il n'est pas encore *quitté* de terre. » — Dans ce cas, *quitter* se rapproche de son congénère espagnol *quitar*, qui signifie habituellement *ôter, retirer*. — 2° *Tenir quitte* (d'une besogne commencée), ou mieux inviter à cesser cette besogne. Exemple : « J'ai *quitté* X... de cueillir des fraises. »

Sens neutre : *quitter de*... ou (plus rarement) *quitter à*... pour « cesser de... » Exemples : « J'ai *quitté de* diner pour aller à la ville » — « Je n'ai pas *quitté* aujourd'hui *de* fouir (ou *à* fouir) le jardin. » Cette tournure est d'un usage habituel [1].

QUOI (DE). — Quelque chose. Exemple : « Y a-t-il là *de quoi* pour mon souper? » — « Vous avez triste mine : avez vous *de quoi*? » (quelque souci.) — *De quoi* signifie plus souvent encore *quelque bien, quelque fortune*. J'ai entendu dire d'une fille à marier : « Elle a un joli de *quoi*. »

Dans Régnier, la vieille Macette dit à une jeune innocente :

« Vous devriez, ma fille, à l'âge où je vous voy,
« Estre riche, contente, avoir bien fort de *quoy*[1]. » (*Satires*).

Grand quoi : *grand chose*. « Il n'y a pas *grand quoi* à faire ici. » — J'ai entendu dire dans le même sens : « Il n'y a pas *grand qui*. »

Pas de quoi : *rien*. Exemple : « Je n'ai *pas de quoi* dans ma cave. »

R

R. — Supprimé par la prononciation : 1° à la fin des mots; cette suppression a lieu dans tous les infinitifs en *ir* (V. p. 235), et je puis en citer bien d'autres exemples : *jou* pour jour; *mé* pour mer; *hié* pour hier; *su* pour sûr (certain) et pour sûr (sureau); *sœu* pour sœur; *plaisi* pour plaisir; etc. — L'*r* des prépositions *pour* et *par* se retranche devant les mots commençant par une consonne : Exemples : « *Pou*-quoi allez-vous *pa* là-bas? » J'ajoute que l'altération des noms qualificatifs en *eur*, commune au vieux français et au vieux normand, est probablement due à l'apocope de l'*r* final, et qu'on devrait sans doute écrire au singulier *voleu, piqueu*, et non *voleux, piqueux*, comme on le fait ordinairement.

2° A Pont-Audemer, comme dans toute la France du Nord, la prononciation populaire supprime l'*r* précédé d'un *t* dans certains monosyllabes très usuels, tels que *notre, votre, autre, trois, quatre*, qui deviennent ainsi : *note, vote, aute, tois, quate*. — Je n'ai à noter ici que la manière franche dont cette suppression s'opère; car il est convenu dans la bonne société, à Paris surtout, que la lettre *r* dans les mots dont il s'agit et dans plusieurs autres, doit être en partie dissimulée; il n'y a que les Méridionaux et les gens obligés par état d'articuler très-nettement qui fassent bien sentir l'*r* en toute circonstance.

3° Enfin, à Pont-Audemer, l'*r* se retran-

Gothard *à gauche*, nous suivîmes la vallée du Réalp... »

On dit encore en français *quitter* la vie, *quitter* une profession, une habitude, et La Fontaine a même pu écrire :

« *Quittez* le long espoir et les vastes prairies », parce que le verbe renferme encore ici l'idée de séparation; mais il n'exprime rien de pareil dans la locution si usitée à Pont Audemer « *quitter* aller, *quitter* faire », etc. Il faut donc absolument dire « *laisser* aller, *laisser* faire. »

[1] L'adjectif *quitte* n'est autre que le *quietus* des latins, tant soit peu détourné de son acception primitive. Voici un exemple du nouvel emploi qu'on a fait de ce mot *quietus* au Moyen Age ; il est tiré d'une charte de 1088 ou 89 (M. Aug. Le Prevost, *Comm. du dép. de l'Eure*, art. *Beaumont-le-Roger*).

« Do... in Fredevilla terram... *quietam* ab omni consuetudine. »

Le verbe *quietare*, venant de la même source, a dû signifier d'abord « tenir quitte, dégager », mais il a pris ensuite, par extension, le sens de « laisser, abandonner ; » — de *quietare* on a fait *quitare*, et cette dernière forme a donné naissance au mot *quitter*.

Exemple de *quietare*, tiré d'une charte de 1218 (*Comm. du dép. de l'Eure*, art. *Auvergny*) :

« Sciant prœsentes et futuri quod... *quietavimus* et remisimus totam moltam, etc. »

Exemple de *quitare*, tiré d'un acte de 1258 (*Ibid.* art. *Beaumont*) :

« Ego pro me et hœredibus meis remisi et *quitavi* dictis Religiosis quidquid reclamabam in fructibus vineæ supradictæ. »

[1] *Avoir de quoi*, pour avoir du bien, se dit encore quelquefois à Paris; mais bien davantage en Normandie.

che encore dans *parler* et dans *sercler* (sarcler), et on dit *paler*, *sécler*.

R. — Introduit dans les mots en remplacement d'une autre lettre, ou par surérogation :

En patois normand comme en français populaire, ceux qui dénaturent les mots de cette façon cherchent surtout, je crois, à les rendre plus sonores, à leur donner plus de retentissement et d'importance. Nos soldats n'y manquent point dans leurs récits ; c'est ainsi qu'ils transformaient naguère Egypte en *Egyptre*, et Tilsitt en *Tirsitt* ; c'est ainsi qu'à une époque plus reculée, l'armée de François Ier avait changé en *Marignan* le nom trop doux de *Melegnano*, qui vient d'être arrosé de nouveau du sang français. — Qu'on écoute dans Paris le cri du marchand d'habits, on entendra assez distinctement : « Marchin *d'habirs*. » — Les gens du peuple qui parlent avec prétention ne disent pas *au lieu de*..., mais, en faisant un roulement sur l'*r* : *au lieur de*... (d'où le nom d'un village des environs, *Lieursaint*). — Quand l'étoffe qu'on appelait *velluto* en Italie est devenue à la mode en France, elle y a pris d'abord le nom de *veloux* (Mémoires d'Agrippa d'Aubigné), puis celui de *velours* qui, étant plus sonore, a prévalu. — Polichinelle, qui vient de l'Italie, est appelé *Pourichinelle* par les gamins de Paris. — Le soleil, en Gascogne et dans d'autres provinces du Midi, se nomme le *sourail*. — Enfin les *Tatars* (peuples de l'Orient qui se donnent ce nom dans leur propre langue) sont devenus pour nous les *Tartares*, et peut-être en sont-ils plus effrayants.

Mais je reviens au patois normand.

Quand *r* s'introduit dans les mots au moyen d'un échange, c'est ordinairement, à Pont-Audemer du moins, l'*l* qu'il remplace. Exemples : *carculer*, *rabourer*, *canar*, *armana*, *aroser* (calculer, labourer, canal, almanach, aloser) ; mais cette altération est plus rare que le changement inverse, *l* pour *r*.

Le plus souvent, l'*r* s'intercale tout simplement dans une syllabe qui s'était formée sans lui, comme on le voit dans les mots suivants :

Abart (pluie d'), pour pluie d'abat ; — *buranderie*, pour buanderie ; — *copistre*, pour copiste ; — *coutre*, pour *coute* (de *custos* ;) — *drés*, pour dès ; — *fèvres*, pour fèves ; — *fumistre*, pour fumiste ; — *gair*, pour gai (geai) ; — *goujart*, pour goujat ; — *halitre*, gerçure (de *halitus*) ; — *moitre*, pour moite ; — *oudrir*, noircir par l'effet de l'humidité (d'*udus*) ; — *planitre*, de *planities* ; — *sangsure*, pour sangsue ; — *saufre*, pour sauf (dans le sens d'*hormis*) ; — *soldart*, pour soldat ; — *vèpre* ou *vrèpe*, pour vèpe (*vespa*) ; etc.

Peut-être y aurait-il lieu d'ajouter à cette liste plusieurs mots (verbes surtout) commençant par un *r* et dont cette lettre initiale ne modifie aucunement le sens ; par exemple : *raccueillir*, *radresses*, *rajouter*, *ramender*, *rarranger*, *rattirer*, *récrire*, etc.

Il est à remarquer que l'*r* additionnel dont il s'agit ici est articulé très-franchement et qu'on le fait même quelquefois ronfler, comme si l'on y tenait beaucoup [1].

On trouve également dans plusieurs mots français un *r* qui n'est pas justifié par l'étymologie. J'en citerai quelques uns :

Calendrier ; de calendæ ; — *Chartres* ; (nom de lieu) — de Carnutum ; — *coffre*, de cophinus ; — *Langres*, (nom de lieu) — de Lingones ; — *registre*, de res gestæ — *Londres*, (nom de lieu) — de Londinum ou de London.

R pour H aspiré. — Dans une partie de l'arrondissement de Pont-Audemer, sur la rive gauche de la Risle principalement, les paysans ont l'habitude de transformer, au commencement des mots surtout, les *h aspirés* en *r* ; par exemple : *rennir*, *rêtre*, *roue*, *rareng*, *raie*, *raut*, etc. pour hennir, hêtre, houe, hareng, haie, haut, etc. — Si ce n'est pas une règle absolue, c'est au moins un usage général, et nos voisins de Saint-Paul, de Campigny, de Tourville ne parlent guère autrement. Cette prononciation populaire est même assez répandue dans la ville.

Il ne paraît pas qu'elle s'étende à la basse Normandie proprement dite, car elle n'a pas été signalée par M. Duméril, ni par MM. L. Dubois et Travers, qui ont recueilli presque tous les matériaux dans cette partie de la province. — Mais il est certain qu'elle existe plus ou moins dans les cantons de notre arrondissement qui s'en rapprochent le plus et qu'on la retrouve jusques dans le pays d'Auge. Je tiens d'une personne qui a sa maison de campagne à Touques qu'on y entend dire souvent *Ronfleur*, le *Râve*, pour Honfleur et le Havre.

J'ajoute que cet *r* qui remplace l'*h* aspiré, est accompagné (à Pont-Audemer

[1] L'introduction d'un *l* parasite est plus rare. Je ne me rappelle que les exemples suivants, où il est presque toujours uni à une autre consonne :
Essieul, pour essieu ; — *fléler*, pour fêler ; — *fliger*, pour figer ; — *marruble* (nom de plante), pour marrube ; — *ranglée*, pour rangée.

du moins), de ce grasseyement guttural dont j'ai parlé ailleurs (V. la lettre G), et qui caractérise souvent la prononciation locale [1].

« L'aspiration, dit M Egger dans sa *Grammaire comparée* (p. 22), a la propriété de se transformer en une véritable consonne. » — Et je trouve dans Chevallet (t. I, p. 243) une remarque qui me fournit un rapprochement curieux : « L'Ecossais et l'Irlandais n'ont pas de mots commençant par *h*; ils remplacent ordinairement par une consonne aspirée ou *par un r*, l'*h* initial du Breton et du Gallois. »

(V. à l'Appendice n° 11, des observations qui complètent celles-ci.)

RA (préfixe) — remplace très souvent dans la composition des mots la particule *re* qui modifie un si grand nombre de verbes et de substantifs français dans le sens de *rursus* ou de *retro*; EXEMPLE : *raconduire, raculer, ramonter, ramettre,* etc. pour reconduire, reculer, remonter, remettre, etc. — On dit aussi, non moins fréquemment, *arconduire, arculer,* etc.

RABALLER ou **RABALER** pour **RABATTRE** (V. *aballer*) — se dit, par exemple, des rameaux qu'on *rabat* sur le mur en taillant des espaliers. — S'emploie aussi dans un sens neutre. Faut couper les branches qui *raballent.* » — (V. *reballer.*)

RABETIN — (V. *rébetin.*)

RABETTE — littéralement *petite rave* : c'est la variété du *brassica napus* qu'on appelle ordinairement *navette* dans les livres d'agriculture. Elle était fort cultivée, il y a quarante ans, dans l'arrondissement de Pont-Audemer; mais on l'a presque abandonnée pour le colza, dont les produits sont analogues et plus avantageux.

RABITER pour **RETOUCHER**. — « Après moi (me disait un jour un ouvrier fier de son habileté dans les couvertures en chaume), après moi, il n'y a pas besoin d'y *rabiter.* » — (V. *abiter.*)

RABOURER se dit quelquefois pour **LABOURER**. — Id. en patois picard.

[1] Ce grasseyement n'est pas du tout le grasseyement parisien. A Paris, soit faiblesse d'organes, soit mauvaise habitude, beaucoup de gens n'articulent pas distinctement les *r* et les transforment en *h* plus ou moins aspirés. Tout au rebours de ce qui se fait aux environs de Pont-Audemer, ils disent *haisin* pour raisin, *hien* pour rien, etc.— On sait que cette prononciation enfantine était très à la mode sous le Directoire.

RABOUTER. pour **REBOUTER**. — (V. le mot suivant.)

RABOUTEUR. — Rebouteur, celui qui remet les membres disloqués. — Les paysans ont ici, comme partout, plus de confiance dans les *rabouteurs* (dépourvus ordinairement de tout diplôme) que dans les meilleurs chirurgiens, et font quelquefois beaucoup de chemin pour se rendre auprès d'eux.

On sait qu'autrefois les rabouteurs les plus en vogue étaient les bourreaux.

RACACHER pour **RECHASSER**. — *Racacher* les bestiaux, c'est les ramener à l'étable, ou bien les faire rentrer dans la masure du fermier s'ils ont été conduits dans un herbage plus éloigné. (V. *cacher.*)

RACCOMMODER (SE). — Raccommoder ses effets. EXEMPLE : « Je laisse à ma bonne deux heures par jour pour *se* raccommoder. » Locution très-usitée à Pont-Audemer; se dit aussi à Paris en langage très-familier.

RACCUEIL, RACCUEILLIR pour **ACCUEIL, ACCUEILLIR**.

RACÉ. — Un cheval *racé* est celui qui a de la race. Cette expression doit probablement son origine aux rapports que nos paysans, tous plus ou moins éleveurs, ont avec les officiers de remonte et avec les amateurs de chevaux fins. Ils savent très-bien qu'indépendamment des mérites solides qu'ils apprécient eux-mêmes dans leurs bêtes de labour ou de trait, certaines qualités de *race* peuvent augmenter le prix de leurs élèves.

RACHE pour **HACHE**. — Ainsi écrit dans un mémoire de forgeron que je viens d'avoir à payer.

RACINU, RACHINU — Bien pourvu de *racines*.

RACLINS. — Ce qu'on détache en raclant; en français, raclures.

On appelle ainsi, par exemple, le produit ou résidu du ratissage des allées.

RACONDUIRE pour **RECONDUIRE**.

RACOUÉ, RACOUET, *flouve odorante*. — Cette herbe qui contribue plus que toute autre, selon les botanistes, à donner au foin sa bonne odeur, est peu estimée des paysans normands qui lui reprochent (avec raison, ce me semble) de mûrir trop tôt et d'être déjà desséchée quand

les autres graminées fleurissent. — On appelle quelquefois de même d'autres herbes à épi simple qui poussent au milieu des blés (au vulpin des champs, par exemple). Il y a des gens crédules qui s'imaginent que le blé quand il *n'épie* pas bien, peut *tourner en racoué*.

Ce nom de *racoué* (qui rappelle un peu le mot français *racaille*) semble avoir toujours un sens méprisant.

RACRAMASSÉ ou **RACRAMACHÉ** pour **RAMASSER, PELOTONNER**.—J'ai vu appliquer cette expression à une jument pleine qui semblait excessivement gonflée de son fardeau et n'était plus maîtresse de ses mouvements.

RACULER, RENCULER, ARCULER, CULER pour **RECULER**. — Toutes ces variantes ont cours dans notre petite commune de Saint-Paul.

Raculer ou *reculer* se dit souvent en parlant du vent; c'est l'opposé de *ramonter*.

On dit que le vent *racule* quand il retourne vers l'ouest ou le nord-ouest, après avoir paru prendre une direction contraire. C'est comme si l'on disait que la pluie, dont on se croyait quitte, est à craindre de nouveau.

RADE. — Voie, direction habituellement suivie (Campigny, Saint-Paul). — Expression assez rarement employée et dont la signification n'a rien de commun avec le sens ordinaire du mot français *rade*. Voici quelques-unes des phrases que j'ai recueillies :

« Les maçons vont au printemps à Trou-« ville; mais dès que l'été arrive, ils vont « dans d'autres *rades*. » — « C'est ici « la *rade* par où l'aze (lièvre femelle) « qu'on chasse sera bientôt ramenée. » — « Faites une *rade* (dans un grenier à « plancher dégradé) où l'on puisse mar-« cher sans danger. » — « Les lettres « ne peuvent plus nous arriver par cette « *rade*-là. »

Chevallet (t. I, p. 294) indique une racine celtique d'où il fait venir notre mot *route* et d'où vient sans doute aussi le mot anglais *road*, pris dans le même sens; cette racine affecte diverses formes, savoir : en écossais, *rod*, trace, sentier tracé, chemin; en irlandais, *rot*, chemin en général, route; en bas breton, *rouden*, trace, ligne tracée. — Elle donne bien l'explication de notre mot normand.

RADET (DU). — Ce mot, que j'ai entendu assez rarement, désigne les rognons siliceux qui se trouvent dans ce pays, presque toujours mêlés à la marne[1].

RADIER. — Ce mot, qui désigne, dans le langage technique des ingénieurs, certaines plates-formes en charpente ou en maçonnerie destinées à protéger les ouvrages hydrauliques contre les affouillements; ce mot, dis-je, est usité aux environs de Pont-Audemer dans un sens différent en apparence, mais au fond assez analogue : on appelle ainsi les bancs de gravier qui forment çà et là dans le lit des rivières, des plates-formes naturelles et à peu près fixes.

Il existe à l'embouchure de la Seine, entre Honfleur et le Havre, un vaste banc de galets très-plat, qui *découvre* dans les grandes marées, et que tous les marins connaissent sous le nom de *Ratier*.

Radier et *ratier* viennent évidemment tous deux de l'adjectif *ras* ou (plus directement) du latin *radere*.

RADONS, par aphérèse, pour **ÉRADONS**. — (V. ce mot.)

RADRESSER (v. actif). — Remettre dans le bon chemin, en indiquant les *adresses* ou *radresses* (V. ces mots). Se dit quelquefois au figuré : « Je vais vous *radresser*. »

RADRESSES (V. *adresses*.) — Les êtres d'une maison, les chemins bons à suivre, les raccourcis.

L'*r* initial, dans cette variante du mot *adresse*, est peut-être une aspiration ; mais à coup sûr il n'entraîne aucune modification du sens.

RAFFÉTER — Réparer, remettre en état (d'*afféter*, apprêter, accommoder).

Les applications de ce mot sont presque aussi variées que celle du verbe simple.

RAFFRANCHIR pour **AFFRANCHIR** (c'est-à-dire rogner, rétrécir) de nouveau. — Quelquefois ce mot s'emploie pour le verbe simple. — (V. *affranchir*.)

RAFFUTS (DES). — Des vieilleries, des objets hors de service.

Raffuts est certainement de la même famille qu'*affutiaux* (V. ce mot). — L'*r* initial ajoute une idée méprisante, celle

[1] Les cailloux, quand ils sont de couleur noire, se nomment des *bisets*. (V. ce mot) ; mais ils sont blancs presque aussi souvent.
Cette expression *radet* vient-elle de raide (*rigidus*) ? fait-elle allusion à la dureté de ces rognons qui contraste en effet avec le peu de résistance de la masse calcaire ?

d'objets raccommodés ou rajustés; et tel a été probablement le premier sens de cette expression.

RAFRAICHIR (SE). — Dans nos campagnes, c'est faire un petit repas. Un paysan ne sait pas boire sans manger ; en conséquence, celui qu'on invite à *se rafraîchir*, ou à *boire un verre de cidre*, tire son couteau de sa poche et se met à table.

RAGACHE (adj. et quelquefois subst.). « Cette femme est *ragache* » signifie : elle contredit sur tout, elle est d'une humeur désagréable, elle *agace*.

RAGACHER (v. actif.) — Remettre en appétit. EXEMPLE : « Ce plat va vous ragacher. »

Ce mot vient peut-être d'*agacer* ou *agacher* pris en bonne part dans le sens d'*exciter*; mais c'est plutôt une altération de *ragusser* ou *ragucher*. (V. ce mot.)

RAGAGNE (adj.) — Un arbre *ragagne* est celui qui vient mal, qui est rabougri et difforme. Expression de la même famille sans doute que *ragot*.

RAGER, RAGUER pour **HACHER**. — La prononciation est altérée dans l'un et l'autre mot; l'*h* aspiré y est remplacé par un *r*.

RAGOT (subs.) — bavardage ennuyeux, rabâchage. EXEMPLE : « Elle m'a fait des *ragots*. » Quelquefois on l'emploie comme adjectif, et alors il signifie *grognon, rabâcheur*. EXEMPLE : « Comme vous êtes devenu *ragot* ! » — « Il a été *ragot* tout le long du chemin. » — Tout cela se rattache au vieux verbe français *ragoter* (encore usité en langage très-familier), que je regarde comme un dérivé ironique de l'italien *ragionare*, causer, parler.

RAGRIER, AGRIER (terme de maçon), pour **RAGRÉER**. — Ce mot, beaucoup plus employé que le verbe français correspondant, ne signifie pas comme celui-ci, « mettre la dernière main à un parement, corriger les imperfections de la taille ou de la pose » ; mais il s'applique à tous les enduits ou crépis intérieurs ou extérieurs.

RAGROULI, RENGROULI pour **RATATINÉ**. — EXEMPLE : « Le froid l'a tout *ragrouli* », littéralement : affaissé; car je crois que ce mot se rattache à *grouler*. (V. p. 218.)

RAGUSSER, RAGUCHER. (V. *ragacher*.) — Donner du ton, réconforter en aiguisant ou en rétablissant l'appétit : « Ça me *ragusse* », dit un convalescent en dégustant un mets qui le ranime.

Ce verbe vient d'*acuere*, directement ou par l'intermédiaire du mot français *aiguiser*.

RAIDE, RUDE. — Ces deux derniers mots sont du nombre de ceux qu'on emploie le plus souvent devant d'autres adjectifs pour leur donner la force du superlatif : ils signifient alors *grandement, complètement*, et jouent le rôle d'un adverbe.

EXEMPLE : « V'là un homme qui est *raide sâ* » (tout à fait saoul). — « J'ai fait un dîner *raide bon* ! »

Quelquefois cela conduit à d'étranges alliances de mots :

« Ce bois est *raide mou* ». — « Tu es *rude faignant* et ta femme est *rude caleuse* (bien paresseuse). »

(V. à l'art. *adjectifs* (p. 10), des observations générales sur cet idiotisme, l'un des plus usités et des plus remarquables qu'il y ait dans notre patois.)

RAIDEMENT pour **EXTRÊMEMENT**, **GRANDEMENT**. — *Raide*, pris dans un sens adverbial, se dit davantage. (V. l'art. précédent.)

RAIDIER (subs.). — Mot du Roumois : montée rapide. En français on dit *raidillon*.

RAIJANT NEUF (TOUT) — Brillant de l'éclat de la nouveauté. On prononce « *tout raijant neu* », — locution recueillie dans le Roumois. (V. *risant neuf*.)

J'écris *raijant* et non *raigent*, parce que cette expression doit être regardée comme une forme à peine distincte du vieux mot français *raiant* (ou *rai-iant*), qui se disait pour *rayonnant* à l'époque où l'on disait *rai* pour *rayon*. (V. le Glossaire de Roquefort.)

RAILER. — (V. *râler*.)

RAILLER (1re syllabe très-longue et non mouillée) pour **RÂLER**.

RAINE pour **GRENOUILLE**. — Ce mot s'applique aux grenouilles de jardin aussi bien qu'à celles de marais. Nos paysans ne paraissent pas les distinguer.

Ce mot était français autrefois ; d'où le nom de rue *Chantereine*, par lequel on désignait à Paris la rue de la *Victoire*, et qu'on aurait dû écrire *Chanteraine* par un *a*. Ce nom signifiait *chante-grenouille*, ou peut-être quartier des *grenouilles* (du vieux mot *cant* qui voulait dire *coin* ou *côté*). (V. p. 89)[1].

[1] Cette rue bordait un ruisseau marécageux qu'on a remplacé depuis par un grand égout. Son nom moderne lui a été donné par la voix populaire, au moment où le général Bonaparte, dans tout l'éclat

J'ai logé à Burgos, en Espagne, dans une rue appelée *Calle de Cantaranas* ; c'est exactement le même mot que *Chanteraine*.

RAINE ou **REINE** (Marais-Vernier); — **RAINETTE** ou **REINETTE** (Saint-Paul-sur-Risle.) — Noms vulgaires de la *spirée ulmaire*, de cette belle plante que les botanistes appellent la *reine des prés*.

Sont-ce de simples abréviations du nom de reine des prés? ou bien la plante en question n'est-elle nommée par nos paysans *raine*, *rainette* (*rana ranuncula*) que parce qu'elle a, comme les grenouilles, des habitudes aquatiques ? Elle aurait cela de commun avec la renoncule des botanistes, qui doit son nom à ce que plusieurs espèces de ce genre se plaisent dans les prairies.

La seconde explication me paraît la plus vraie. J'ai bien peur que le nom de reine des prés n'ait été fabriqué par quelque amateur de fleurs champêtres, à l'aide du nom de *raine* ou de *rainette* dont il aurait méconnu le vrai sens[1].

RAISON (A LA) ou **EN RAISON**, en ordre, d'une manière convenable. « Mettre les choses *en raison* », c'est les mettre à leur place, les arranger comme il faut.

RAISONS (toujours au pluriel), pour **PROPOS**. — Se dit le plus souvent en mauvaise part.

J'ai assisté à Rouen au procès d'un paysan qu'on accusait d'avoir tué sa femme. Sa réponse uniforme à toutes les dépositions était : « Ils disent des *raisons* comme ça que ça n'est pas vrai ». (Leurs *propos* sont autant de mensonges.)

Cette manière d'employer le mot dont il s'agit n'est particulière ni à l'époque actuelle, ni au patois normand :

« Un jour elle l'*arraisonna* et se mit à lui demander s'il n'aimait point aucune dame de la cour. »

(Brantôme, *Dames galantes*, Disc. IV.)

Ragionare en italien, *razonar* en espagnol signifient *parler*, aussi bien que raisonner :

« Amor que nella mente mi *ragiona*... »

(Dante, *Canzoni*.)

« Il m'a dit de mauvaises *raisons* » est une locution familière au peuple de Paris et des environs.

Dans Regnard, le marquis du *Joueur* dit, en parlant de ses amourettes :

« Je pousse la fleurette et conte mes *raisons*. »

Et je me rappelle ce refrain d'une chanson célèbre il y a cinquante ans :

« On rit, on jase et l'on *raisonne*
« Et l'on s'amuse un moment. »

RAJOUTER pour **AJOUTER**.

RALLE pour **HALTE**.

RALLER. — Mot très-employé, surtout pour donner des nouvelles de la santé des gens. « Il *reva* plus mal, il *reva* mieux », sont des phrases qu'on entend répéter aussi souvent que celles-ci : « Il *r'est* plus mal, il *r'est* mieux. »

L'addition de la particule *re* modifie à peine dans ces phrases le sens du verbe simple.

En vieux français, *raller* ou *r'aler* avait un sens plus décidément itératif :

« Li empereres Alexis s'en *r'ala* dans la ville... » (retourna dans la ville.)

(Villehardouin, cité par M. Jaubert.)

RAMENDER. — Mêmes significations que le verbe simple. (V. *amender*.)

1° (Sens actif) : améliorer. Exemple : « Cette terre-là n'est pas bonne, mais je la *ramenderai*. »

2° (Sens neutre): s'améliorer; et quelquefois profiter (à quelqu'un); compenser une perte par un profit. Exemple : « L'herbe n'est pas drue par ici; mais vous avez par là de quoi *ramender*. »

RAMENELLE ou **PETITE RAMENELLE**. — J'ai entendu appeler ainsi l'espèce d'ajonc ordinairement désignée sous le nom de *petit jonc marin* (*ulex nanus*). — En vieux français, *ramon* se disait pour rameau et plus souvent encore pour *balai*; de là le verbe ramoner.

de sa gloire, y a fixé sa résidence. L'administration départementale a consacré officiellement cette dénomination; mais, peu forte sur les étymologies, elle a eu la malencontreuse idée de motiver son arrêté comme il suit : « Considérant qu'il est de « son devoir de faire disparaître tous les *signes de « royauté* qui peuvent se trouver encore, etc. » (8 nivôse an IV. Lazare, *Dictionnaire des rues de Paris*.)

[1] Un homme de Saint-Paul-sur-Risle, à qui je demandais d'où venait le nom de *rainette*, m'a répondu : « Il vient de ce que les grenouilles ont l'habitude de se cacher sous cette plante. » Cette étymologie villageoise, exacte ou non, montre assez quel est le point de vue de nos paysans. Je ne sache pas que les gens de la campagne, en Normandie ni aux environs de Paris, aient jamais salué aucune belle fleur d'un nom véritablement poétique. A Pont-Audemer, les primevères et les cardamines des prés sont des *coucous*; les plus beaux orchis sont des *pains de couleuvre*. Les paysans normands ne se sont pas élevés plus haut que le nom de *gants de la bonne Vierge* qu'ils donnent à l'ancolie et à la digitale; ils ignorent le nom assez joli de *bouton d'or* qu'on donne ailleurs à plusieurs espèces de renoncules, et ils appellent brutalement *pied-bot* celle qui le plus communément croît dans leurs champs, etc.

Il est probable que l'ajonc a été nommé *ramenelle* parce qu'on s'en servait pour faire des balais et pour ramoner les cheminées.

RAMIERS. — Branchages rangés à terre après l'abattage d'une portion de bois taillis, de manière à être facilement débités et mis en fagots ou en bourrées. — Les *émondes* sont également disposées en *ramiers*. — Ce mot rappelle le vers de La Fontaine :

« Un pauvre bûcheron, tout couvert de *ramée*... »

RAMONT, par apocope sans doute, pour **RAMONTAGE** ou **REMONTAGE**. — On appelle ainsi, à Pont-Audemer, le second tour de labour. — (V. *labour*.)

RAMONTER pour **REMONTER**, dans tous les sens du mot français. (V. *amonter*.) Ce verbe a d'ailleurs quelques significations particulières :

1° Donner aux terres à blé le deuxième tour de labour. — (V. *ramont*.)

2° Se remonter, reprende de la santé et de la vigueur. Exemple : « Une fois maigres, les moutons ne *ramontent* plus. »

3° On dit que le vent *ramonte*, quand il a de la tendance à quitter la région de l'ouest pour atteindre l'est en passant par le nord ; quand il est décidément *ramonté* ou remonté, on dit qu'il souffle d'*amont*. *Ramonter* pris dans ce sens est l'opposé de *raculer*. — (V. *amont*.)

4° Enfin *ramonter* se dit souvent pour s'en retourner. — (V. plus loin *remonter*.)

RAMETTRE pour **REMETTRE**.

RAMUCRIR (actif et neutre). — Rendre ou reprendre de l'humidité. Exemple : « Pour repasser le linge, il faut d'abord le *ramucrir*. » — (V. *mucre*.)

RANCER. — Avoir la respiration gênée et bruyante, comme les asthmatiques.

RANDON. — (S'emploie ordinairement au pluriel.) Rabâchage ennuyeux. — (V. *landon*.)

RANDONNIER. — Qui fait des *randons*; de là peut-être les noms propres *Randon* et *Randouin*.

RANDONNER (verbe neutre). — (V. *randon*.)

RANG (DE). — A la file, de suite, l'un après l'autre. — Très usité. — Exemples : « Vous souvenez-vous quand nous couchions tous *de rang* dans le collidor ? » — « Monsieur veut mettre toutes ses cravates *de rang*. » — C'est du vieux français ; voici cette expression dans Amyot :

« Lors un serviteur de la maison apporta ces enseignes ; et les montra *de rang* à chacun des conviés. »

(*Daphnis et Chloé*, éd. de Courier.)

Elle est très familière à Ronsard :

« Comme un qui prend une coupe
« Et *de rang* verse à la troupe
« Du vin, qui rit dedans l'or. »

(*Ode au roi Henry II*.)

« De Languedoc les pâles oliviers
« Sont-ils plus beaux que les arbres fruitiers
« De votre Anjou, ou les fruits que Touraine
« Plantés *de rang* en ses jardins ameine ? »

(*Ep. à Catherine de Médicis*.)

RANGER pour **ARRANGER**. — Exemple : « Trouvez-vous que ces épinards soient bien *rangés* ? » demandait une cuisinière pour savoir quelle opinion l'on avait de son ragout.

RANGLÉE pour **RANGÉE**.

RANGUETTE pour **RAQUETTE**.

RANTER pour **HANTER**. — « Ce chemin-là n'est pas *ranté* » (fréquenté, frayé).

RANQUIR. — De *rancescere* : ne signifie pas seulement *rancir*, mais aussi moisir, pourrir. Exemple : « Ces graines ont été mouillées : les v'là *ranquies*. »

RAPATA. — On appelle ainsi les Auvergnats et autres gens qui parcourent le pays en exerçant des industries nomades et quelquefois suspectes. Les ramoneurs qui montent dans les cheminées sont des *petits rapatas*. — C'est un terme méprisant : je ne sais pas d'où il vient. Est-ce du mot *rapetasser*, par allusion aux raccommodages de vaisselle et aux refontes d'instruments d'étain dont les Auvergnats se chargent souvent ? Est-ce une imitation de leur langage ?

RAPICANDAGE (DU). — Ce qui est raccommodé, *rapiécé*. Exemple : « Cette robe-là, c'est du *rapicandage*. »

RAPIN pour **VOLEUR**.

RAPPORT A... (au lieu de *par rapport à*...) — à cause de... à l'intention de...

Cette ellipse inélégante, très-populaire à Paris, s'emploie aussi en Normandie.

J'ai entendu dire à Saint-Paul : « *Rapport* ès vaches » pour « *A cause* des vaches ».

Au rapport de... même signification. Exemple : « Je reste au rapport de vous. »

RARAT — (V. *hârat.*)

RARENG pour **HARENG**.

RARÈQUE (Condé-s.-Risle) pour **ARÈCHE** ou **HARÈCHE**. — (V. ce mot, p. 34.)

RARICOT pour **HARICOT**.

RARRANGER — Ce verbe, le plus souvent, n'exprime rien de plus qu'*arranger*.

« Il n'y a pas moyen de *rarranger* cela ? » (Alex. Dumas fils, *Question d'argent*, acte IV.)

On trouve de même, dans Molière, *rapaiser* , pour apaiser :

« Je viens prendre le temps de *rapaiser*, Alcmène. » (*Amphytrion*, acte II, sc. IV.)

RARRIVER pour **ARRIVER**. — Quelquefois pourtant « il est *rarrivé* » peut se traduire par « il est *revenu* ».

RASE (A LA) pour **A RASE**[1]. — (V. *rat-à-rat*, qui a la même signification.)

RASEUX pour **RASOIR**. — (V. p. 180.)

RASIÈRE. — Mesure de capacité, la plus employée encore pour les grains et pour les fruits de toute espèce. Le mot *rasière* désigne à la fois le vaisseau dont on se sert pour ce mesurage et la marchandise qu'il contient.

La rasière d'aujourd'hui répond exactement à 48 litres, et par conséquent elle ne vaut pas tout à fait un demi-hectolitre. — (V. *boisseau* et surtout *somme.*)

Rasière vient évidemment de l'adjectif *ras*. — Je dois faire observer, pourtant, qu'en dépit de cette étymologie, la rasière de fruits ne se mesure pas *rase*, mais aussi comble que possible. Dans ce cas, c'est d'un panier de même contenance qu'on fait usage ordinairement.

RASSEMBLAGE. — C'est le nom que les cultivateurs donnent à l'avant-dernier *tour de labour*. — (V. *labour.*)

RASSEOIR. — Réparer et remettre en place. Exemple : « *Rasseoir* les jantes d'une roue » et surtout « *rasseoir* les fers d'un cheval », c'est-à-dire les passer au feu, les rebattre s'il est nécessaire et les reclouer.

RASSÉQUER pour **ASSÉCHER, SE DESSÉCHER**. — (V. *reséquer.*)

RASSIÈRE pour **RASSEOIR**, avec toutes les acceptions de ce dernier verbe. — (V. *assière* et *se sière*.)

RASSOUVENIR (SE) pour **SE RESSOUVENIR**.

RÂT ou **RAUT**, au lieu de **HÂT** ou **HAUT**. (V. ces mots.) — Exemple : « Elle est plus *raute* que toi d'un bon pouce. »

RAT-À-RAT. — Mesurer *rat-à-rat*, c'est mesurer *ras*. (V. *rater* qui a le même sens ; c'est le contraire de *combler*.) — Le blé se mesure toujours *rat-à-rat*.

« Remplir un trou *rat-a-rat* » : y mettre de la terre jusqu'au niveau du sol environnant. — « Couper les branches d'un arbre *rat-à-rat* » : les couper au *ras* du tronc.

RAT-BAILLET. — On prononce quelquefois rat-vaillet.)

Le rat-baillet (lérot de Buffon) est l'espèce intermédiaire entre le gros *loir* (ou *loir* proprement dit) et le muscardin ; c'est l'ennemi, ou plutôt l'ami trop décidé des meilleurs fruits de nos espaliers. Ce petit animal a le corsage et le ventre à peu près blancs, ce qui le distingue facilement des autres loirs, des mulots, etc., et lui a valu son nom normand, car l'adjectif *baillet* signifie ou signifiait cela. — (V. *baillet.*)

RÂTELER. — Mot beaucoup plus employé en Normandie qu'à Paris et aux environs.

Ratisser des allées, c'est en râcler la superficie de manière à déraciner les herbes qui y croissent ; les *râteler*, c'est y passer le râteau pour les nettoyer et les rendre plus unies. Ces deux mots sont ainsi entendus à Pont-Audemer, et ce sens, pour l'un et pour l'autre, est bien celui qu'indique le *Dictionnaire de l'Académie*. Il me semble qu'à Paris on ne fait guère cette distinction, et que le mot « ratisser » y est seul employé.

Les faneurs font un grand usage du verbe râteler. *Râteler* du foin, c'est le ramasser au moyen d'un râteau pour le mettre en tas ou en mulons.

RÂTELINS (DES). — Ce qu'on ramène avec le râteau quand on nettoie une allée ou quand on achève de recueillir l'herbe ou le foin éparpillés sur un pré.

[1] Je ne suis pas sûr que *à rase* soit français ; je ne trouve cette espèce d'adverbe dans aucun dictionnaire, bien qu'il soit usité à Paris. — *Au ras de* est une locution correcte, mais elle est toujours suivie d'un complément ; c'est une préposition et non un adverbe

RATELET. — (V. *hâtelet*) : morceau de porc frais ordinairement destiné à la broche.

RÂTER, RATER (v. actif). — S'emploie dans deux sens différents :

1° *Mesurer ras.* (L'*a* dans ce cas est ordinairement long), vendre à mesure *rase* et non à mesure comble.

Exemple : « Pierre ne prend pour la rasière que 10 fr., mais il la *râte* ; j'aime mieux l'acheter chez Amand sans être *râtée.* »

2° *Couper ras* (*a* ordinairement bref.) Exemple : « V'là huit jours que mon bourri (âne) est dans ce pré-là : il l'a bien *raté.* » Cela signifie : il l'a tondu de près. — J'ai entendu dire aussi : « Les chevaux n'aiment à paître l'herbe que quand elle est *ratée.* » Ici *ratée* doit s'entendre un peu autrement que dans l'autre exemple : il s'agit d'herbe *courte*, à surface *unie*, comme l'est celle des regains qui commencent à pousser.

Les mots français *ras* et *raser* sont tirés de *rasum,* supin de *radere* ; c'est le mode ordinaire de formation des substantifs ; la forme normande *rater* vient de l'infinitif du même verbe.

RATIER. — Grand banc de galets à l'entrée de la baie de Seine. — (V. *radier.*)

RATIRE, ARTIRE pour **RETRAITE, REFUGE.** — Lieu où l'on serre quelque chose — Expression très usitée. (V. *ratirer,* qui est le verbe correspondant. — V. aussi *retire*, qui est une forme plus régulière du même mot.)

RATIRER pour **RETIRER.** (La prononciation populaire est *artirer*). — Mettre en sûreté ou à l'abri, serrer.

J'ai entendu une personne de la bonne société dire en montrant un cabinet près de sa chambre : « On peut y *ratirer* beaucoup de choses. »

RATOURS pour **RETOURS.** — Tergiversation ; manque de parole. Exemple : « Il y a toujours des *ratours* avec li. » (Il revient toujours sur ce qu'il a dit.)

RATTIRER pour **ATTIRER.** — Mot très-distinct de *ratirer,* qui a une autre origine et un autre sens.

RAUT pour **HAUT.** — (V. *rat.*)

RAVÂS (DES) pour **RAVAGES.** — Probablement : tumulte, désordre bruyant. Exemple : « Qui est-ce qui fait des *ravâs* là-dedans ? » Se dit des hommes et des animaux.

RAVAUDER pour **FROISSER,** d'une manière dommageable. — Exemple : « Les vaques ont *ravaudé* ce mur avec leurs cornes. »

RAVEINDRE pour **AVEINDRE DE NOUVEAU** ou quelquefois **AVEINDRE** tout simplement. — (V. à la lettre A, l'art. *aveindre.*)

RAVENELLE. — Giroflée jaune (*cheiranthus cheiri*), qui croît naturellement sur les murs à Pont-Audemer. On n'appelle jamais autrement cette plante ni ses variétés cultivées.

Ravenelle signifie proprement *petite rave.* Plusieurs crucifères, ici et ailleurs, ont des noms analogues, à raison de leurs rapports avec la rave (en latin *rapa* et *raphanus*), qui est une plante de la même famille. — (V. *rabette* et *ruche.*)

RAVIN (DU), sable graveleux. — (V. *ravine,* qui se dit bien davantage dans le même sens.)

Un ravin : un grain de sable. Exemple : « *Un ravin* s'est glissé entre l'*essieul* et le *mouyeu* de la roue. »

RAVINE, sable maigre et graveleux, particulièrement celui qu'on ramasse dans les *ravins* et dans les ruisseaux après les grandes pluies. Dans beaucoup de localités, il n'y en a pas d'autre, et c'est là l'origine du mot *ravine* (qui pourrait bien, du reste, venir directement de *rapere,* entraîner).

Quand on dit *du sable,* cela ne s'entend que du sable fin, un peu gras et ordinairement rougeâtre, qu'on emploie dans ce pays pour bâtir.

RAVINÉ, garni de *ravine.* (V. l'art. précédent.) Exemple : « Mes allées sont très-bien *ravinées.* »

RAVIR pour **HÂVIR.** — Exemple : « Les pommes de terre ne sont que *ravies.* » (Cuites seulement à la surface.) — (V. *hâvir.*)

RAVISÉ (subst.). — Petit enfant venu longtemps après les autres, dont on s'est *avisé* un peu tard.

RAVISSANT. Enclin à voler, habitué à la rapine. — J'ai entendu dire d'une chatte : « Elle est *bienfaisante,* c'est vrai, mais elle est *ravissante.* » Cela signifiait : Elle prend bien volontiers les souris, mais elle *prend* aussi ce qu'on laisse à sa portée.

Et d'une autre chatte : « Elle est *ravissante* pour les lapins. »

Voici ce mot dans une tirade des *Fourberies de Scapin* :

« Voyez... combien d'animaux *ravissants* par les griffes desquels il vous faudra passer, sergents, procureurs, etc. »

RAVOIR ou **R'AVOIR**. — Ce verbe n'est usité, dans le français actuel, qu'à l'infinitif. En vieux français, on l'employait à tous temps, et nos Normands font de même ; cela produit un effet singulier. Par exemple, un d'eux m'écrivait dernièrement : « Vous savez cette fille qui avait déjà eu un enfant ; eh bien ! elle en *ra* cette année. »

Je trouve presque à chaque page ce verbe *ravoir* dans les poésies du trouvère Rutebeuf (XIIIe siècle) ; par exemple, dans la pièce intitulée : *la Povretei Rutebeuf*, il dit, s'adressant à saint Louis, qui était parti pour sa deuxième croisade :

« Vous *raveiz* hors dou reigne estei. »
(Vous *avez été de nouveau* hors du royaume.)

Au XVIe siècle, on parlait encore ainsi. Marie Stuart écrivait de sa prison à la reine d'Espagne (24 septembre 1568), au sujet de son fils Jacques : « On m'offre quasi de le faire naturaliser et que la royne (Elisabeth) l'adopte pour son fils... Mays plus tosts, si je le *ray*, je vous le voudroys envoyer. »

A Pont-Audemer, ce verbe ne signifie pas seulement, comme en français : « rentrer en possession de... » (par exemple, *ravoir* son argent), ou « avoir de rechef » (*ravoir* une maladie) ; il signifie aussi *avoir en plus, avoir à son tour*, et bien d'autres choses.

Ainsi l'on dira : « Il était tumbé bien de la neige ; anuit il y en *ra* 4 pouces. » (4 pouces de plus qu'hier). — « Mon bras dreit avait du mâ (mal) ; tout à l'heure c'est le gauche qui en *ra*. » — « C'est à X... que cet herbage appartient, et il *ra* (il a en outre) le bois que voyez là. » — M... a perdu une fille, mais il en *ra* une. » (il en *a encore* une).

(V. *rêtre*, qui a des significations tout aussi variées.)

RAYONNER. — Faire des *raies* sur l'herbe, en fauchant, avec la pointe de la faux, ce qui arrive fréquemment aux faucheurs maladroits.

RAYURES. — Linges ou étoffes de couleur, parce qu'elles sont souvent *rayées* (comme l'étaient généralement les rouenneries qui ont précédé les indiennes). C'est surtout un terme de lavandière. EXEMPLE : « La lessive chauffe, il est temps de retirer les *rayures*. » La couleur souffrirait en effet d'un plus long séjour ans la cuve.

RÉAGE pour **SILLON**. — (V. *riage*). Quelquefois : division de culture, assolement. J'ai lu par exemple ces mots dans des baux de fermes : « Pièces de labour en différents *réages*. »

Cette dernière signification est indiquée également dans le *Glossaire du Centre de la France*.

REBALLER ou **REBALER**, **RABALLER**, pour **REDESCENDRE**, **RETOMBER**. — Ce mot a été appliqué devant moi au plateau d'une balance : « Le v'là qui *reballe*. » — (V. à l'art *tinter* la locution proverbiale : « Il ne tinte ni ne *reballe*. »

(V. *aballer* et *baller*.)

REBÊCHER, **REBÊQUER**. — Contredire d'une manière désagréable. EXEMPLE : « Tu me *rebêches* depuis une heure. » De *bec* probablement. — (V. *péquencer*.)

REBELLER (SE) pour **SE RÉVOLTER**. — Je ne sais pourquoi ce mot manque en français, puisque rebelle et rébellion sont si fréquemment employés.

RÉBETIN, **RABETIN**. — Les paysans appellent ainsi *roitelet* (le troglodyte). — Rabetin est aussi un nom d'amitié qu'on donne aux enfants jolis et espiègles : « Viens, petit rabetin ! » On dira encore d'une petite femme gracieuse, active et éveillée : « C'est un vrai rébetin. »

Je trouve dans le *Glossaire* de L. Dubois et Travers, les mots *re* (roi) et *petiotin* (petit). Il y a apparence que *rébetin* vient par syncope de ces deux mots réunis : ce serait alors tout à fait l'équivalent du mot français *roitelet*.

La même expression, sous ses deux formes, s'emploie dans l'occasion pour désigner tout ce qui est petit, et je l'ai même vu appliquer à des objets inanimés. EXEMPLE : « Ce poirier-là, qui avait de si gros frits (fruits) d'habitude, n'a cette année que des *rabetins*. »

REBORDER. — (V. *border*.) — Littéralement heurter de nouveau, et, par extension, *ressaisir*, *rattraper*, au propre et au figuré. « Un tel m'a *refait*, me disait un jour certain paysan de Saint-Paul, mais je le *reborderai*. »

REBOUQUER. — Repousser (par satiété plutôt que par dédain) une nourriture offerte. Cette expression, dérivée certainement de *bouche* ou *bouque*, s'applique aux hommes aussi bien qu'aux bêtes. EXEMPLES : « Il avait tant mâqué qu'il a eu peine de *rebouquer*. » — « Votre cheval « n'a plus faim, le v'là qui *rebouque*. »

Au figuré : renoncer à une chose, en

être rebuté. **Exemple** : « Mon homme (mari) laboure quoiqu'il tumbe de l'iau, mais je crois qu'il va rebouquer. » S'emploie aussi comme verbe actif : « Madame a *rebouqué* cette robe-là [1]. »

REBOULER (SE). — On a employé devant moi ce mot expressif en parlant d'un malade que la douleur obligeait de se *tordre* et de se *rouler à terre*. — (V. *abouler* et *bouler*.)

REBUT. — Baisse de prix. — (V. l'art. suivant.)

REBUTER. — Baisse de prix. **Exemples** : « Le blé a-t-il *rebuté* anuit (aujourd'hui) ? — Non, mais je doute (je soupçonne) qu'il y aura du *rebut* lundi prochain. » — « Le foin a *rebuté* de 3 francs au dernier marché. »

Dans ce cas, *rebuter* équivaut sans doute à : s'éloigner du *but*, rétrograder.

Le même mot s'emploie, beaucoup moins souvent, comme verbe actif avec le sens de « faire subir à quelqu'un une réduction de prix ». Ainsi un ouvrier dira : « M. X... m'allouait 50 francs pour couper son bois, mais cette année il m'a *rebuté* de 10 francs. »

REBUTTER des céleris, des artichauts : les rehausser, en relevant la terre autour d'eux. — Le verbe simple *butter* figure avec la même signification dans le *Dictionnaire de l'Académie*.

RECACHER. — (V. *cacher*.) Même sens ordinairement que celui du verbe simple.

RÉCAILLES (toujours au pluriel), pour **RACAILLES** probablement. — Ce terme injurieux désigne toutes sortes d'objets sans valeur, sans conséquence : « Il n'y a que des *récailles* dans votre aire d'artichauts. » — « Ces gens là, c'est des *récailles*. »

Racaille (qui ne s'emploie en français qu'au singulier) paraît n'être qu'une altération du mot *race*, et doit signifier « mauvaise engeance ». M. de Chevallet attribue néanmoins à cette expression une autre origine, savoir le primitif germanique *rakel* ou *reckel*, qui voulait dire *chien*; *racaille* serait tiré de là, comme *canaille* de *canis*. Remarquez la forme *reckel* d'où notre mot normand *récaille* pourrait venir directement.

RÉCAPPER ou plus rarement **RÉCHAPPER.** — Verbe usité surtout dans un sens actif et qu'il faut traduire par *sauver*, soustraire à un danger. **Exemples** : « Me v'là *récappé* ! » (Me voilà sauvé !) — « Mes moutons ont été malades, je n'en ai *récappé* ou *réchappé* que la moitié. » — On dira aussi en changeant le régime : « Mon fils a *réchappé une grande maladie*. » (Il s'est tiré d'une grande maladie.) Ou, ce qui semble plus étrange : « Il a *réchappé la vie* » (pour : il a eu la *vie sauve*). J'ai recueilli ces deux dernières phrases en causant avec des personnes qui n'étaient pas dépourvues d'éducation.

Le verbe simple échapper avait été employé par nos vieux écrivains, par Montaigne entre autres, dans un autre sens actif, celui d'*éviter*.

> « Scait-on... s'il eûst *échappé* la fin à laquelle son destin l'appeloit ? »
>
> (*Essais*, liv. I, chap. XXIII.)

Il reste des vestiges de ces diverses significations dans quelques locutions encore françaises. Par exemple : « Un *échappé* ou un *réchappé* des galères. » — « Je l'ai *échappé* belle ! »

Échapper est une modification du vieux verbe *escamper*, qui vient d'*ex campo*, comme décamper de *de campo*. (Chevallet.)

RÉCART. — Lieu où l'on met les objets de rebut; oubliettes.

On peut maintenant recueillir des mots de patois en lisant son journal, et ce ne sont pas les articles littéraires qui en fournissent le moins. Ainsi dans l'*Illustration* du 14 juillet 1860, je lis :

« La tragédie est un genre faux et absurde, qu'il faut mettre au *rancart* avec les grandes perruques qui l'ont applaudi. »

C'est du patois picard : « *Mettre au rancart*, mettre au rebut. » (Glossaire de l'abbé Corblet.) En Normandie, j'ai toujours entendu dire *mettre au récart*; pour *écart*, je suppose. Si *rancart* n'est pas simple corruption du mot normand, on peut y voir un dérivé du latin *rancidus*; un *rancart* serait alors, littéralement, l'endroit où l'on met les objets *avariés* [1].

RÉCARTS (DES) pour **DES REBUTS.** — Ce qu'on a mis de côté, à l'*écart*. — (V. l'art. précédent.)

[1] *Reboucher* se trouve dans Montaigne, mais avec une autre signification : émousser.

> « Le respect d'une si notable vertu *reboucha* la pointe de sa colère. »
>
> (*Essais*, liv. I, chap. I.)

Ce verbe et son synonyme *rebucher* (Roquefort) ont une étymologie tout autre que le mot normand et qui pourrait bien se rattacher au mot germanique *bush* ou *busch* (V. p. 82); de même que celle de *rebrousser*, qui exprime une idée assez analogue, doit être rapportée à *broust*. (V. p. 80, note.)

[1] Depuis que ce qui précède est écrit, j'ai entendu dire quelquefois *rancart*, au lieu de *récart*, dans le même sens, à Pont-Audemer et même à Paris.

RECAUSER à quelqu'un pour **LUI REPARLER**. — (V. *causer*.)

RECERCHER pour **RECHERCHER**. — (V. *cercher*.)

« Moy. je veux, sans quitter mon aimable séjour,
« Loin du monde et du bruit *recercher* la sagesse. »
(Sonnet attribué à Jean Hesnault, mort en 1682.)

RECEVOIR (SE). — *Se recevoir* sur les mains, sur la tête, sur le derrière. Quand on fait une chute, c'est (d'une manière générale) tomber de telle sorte que toute la force du coup porte sur les mains, sur la tête, etc ; c'est aussi (quelquefois) tomber exprès sur la partie du corps dont il s'agit, pour éviter un choc plus dangereux.

Se recevoir, tout court, c'est se disposer instinctivement de manière à amortir la chute; ainsi j'ai entendu dire à une dame qui s'était fait beaucoup de mal en tombant : « Je n'avais pas pu me *recevoir*. »

RECHIPER pour **REPOUSSER**. — Se dit surtout de l'herbe qui a été fauchée et des plantes ou des arbres qui ont été coupés par le pied. Vient de *chipée*, qui est une des formes normandes du mot cépée. — (V. *chépée*.)

RECHUTER pour **RETOMBER**. — Et au figuré, en parlant d'un malade : faire une *rechute*. Cela se dit dans toutes les classes de la société : « X... semblait guéri, mais il a *rechuté*. » — (V. *chuter*.)

RECONSÉ. — « La lune est reconsée » (*recondita*, en bas latin *reconsa*), pour « La lune s'est couchée ». Mot recueilli par M. Lecompte, maire de Pont-Audemer.

On trouve dans la *Coutume du Beauvoisis* « Soleil *esconsant* » pour : soleil couchant, et dans Roquefort «Souleil *esconsé*», pour : soleil couché.

RÉCOPI. — Ne s'emploie, je crois, à Pont-Audemer, que dans cette phrase : « C'est son portrait tout *récopi*. »

On serait tenté de dire avec L. Dubois que ce mot vient du verbe *copier*; mais comme écopir (d'*expectorare* sans doute) signifiait cracher en vieux français et figure avec cette signification comme mot normand dans le *Glossaire* de L. Dubois lui-même, il est impossible de ne pas voir dans la phrase citée l'équivalent de la phrase française : « C'est son portrait *tout craché*. » Celle-ci reste à expliquer.

RECOUPER (v. neutre). — Plusieurs significations distinctes :

1° Ajouter de l'eau au marc, après le premier pressurage des pommes, pour faire la boisson : mot très employé dans toutes les fermes. — Couper (v. actif) est français dans le même sens à peu près. EXEMPLE : *Couper des vins* (mélanger des vins de nature différente); *couper du vin* avec de l'eau, etc.

2° (Terme d'herbager) mettre des bœufs ou des vaches dans un herbage, après la première *levée* des bêtes grasses, pour remplacer celles-ci ; les nouveaux venus se nomment des *recoupes*.

3° On dit qu'une vache *recoupe*, quand elle a été conduite inutilement au taureau et qu'on est obligé de recommencer. Dans ce cas, *recouper* est une corruption de *recoupler* : iterum *copulari*.

RÉCRIRE pour **ÉCRIRE**. — « Je ne vous ai pas encore *récrit*. » Cet *r* additionne. n'ajoute rien à la force du mot, en style populaire du moins.

Au reste, en français, *répandre*, *remplir*, *ralentir*, *raccourcir* et beaucoup d'autres mots semblablement formés ont aussi la forme des verbes itératifs sans en avoir le sens.

RECRUE. — (Au singulier) : pousse, accroissement annuel des arbres et des haies. Ainsi l'on dira d'une haie « qu'elle a deux années de *recrue* ». — J'ai lu dans un bail : « Le fermier ne pourra émonder les têtards qu'après six ans de *recrue*. »

(Au pluriel) : rejetons. « Arrachez-moi toutes ces *recrues*. » Le patois normand est riche en synonymes qui correspondent tous à notre mot unique *rejeton*. — (V. *bouillon*, *ébouillures*, *jetin* et *revif*.)

RECRUER. — (De *recrescere*) : repousser avec plus de force. EXEMPLE : « La haie *recrue* du côté de la terre. » — (V. le mot précédent.)

RECRUTER. — (De *recrudescere*) : reprendre des forces, se renouveller en s'accroissant. J'ai entendu dire à Saint-Paul d'un orage qu'on avait cru passé, mais qui apparaissait de nouveau sous la forme d'un nuage menaçant : « Le v'là qui *recrute*. » *Recruter*, en français, n'est que le même verbe pris dans un sens actif.

REDESCENDRE pour **REVENIR**. — EXEMPLE : « Il est parti au marché, mais il va bientôt *redescendre*. »

Cette expression assez singulière est en harmonie avec la signification habituelle de ces mots *au dessus de... plus haut*, qu'on emploie si souvent à Pont-Audemer pour *au delà de... plus loin*. (V. p. 142 et 227).

Dans cet ordre d'idées, se rapprocher ou revenir, c'est *redescendre* [1].

REDOUBLE, RADOUBLE pour **DOUBLE**. — EXEMPLE : « Vous ne m'apportez que cent bottes, j'en veux le *redouble*. »

REDOUBLER pour **REVENIR SUR SES PAS**. — « Rappelez-le pour le faire *redoubler*. » — (V. *doubler*.)

REDOUTE. — Bal public, par souscription. Les *redoutes* sont des réunions de bonne compagnie, des rendez-vous pour ce qu'on appelle la *société*. Le même nom a été adopté dans beaucoup d'autres villes.

Redoute est un mot qui nous vient de l'Italie (*ridotto*), et signifie proprement *réduit*; je suppose que les *ridotti* étaient dans ce pays des espèces de casinos ou lieux de plaisir. Après avoir ainsi appelé les endroits où l'on allait danser, on a donné le même nom au bal lui-même.

REFAIRE pour **ATTRAPER**, **ÊTRE REFAIT, ÊTRE DUPE**. — M. Ed. Duméril fait venir cette expression d'un mot teutonique conservé dans l'islandais actuel et qui signifie *attraper*. Mais pourquoi *refaire* ne viendrait-il pas tout simplement de *faire*? Pourquoi un homme *refait* ne serait-il pas celui dont on a usé et abusé, qu'on a *façonné* ou manié à son gré? Quoi qu'il en soit, *refaire* entre dans la langue usuelle des Normands de toutes les classes; il a un sens très-étendu. On est *refait* non seulement quand on est trompé par quelqu'un, mais aussi, lorsqu'en cherchant un bénéfice, on se trouve en perte par sa propre faute.

La crainte d'être *refait*, ou de passer pour l'être, beaucoup plus fréquente que le désir de *refaire* les autres, a une influence immense sur la conduite des Normands : elle entre pour beaucoup dans leurs habitudes processives; elle explique pourquoi ils sont rebelles à l'esprit d'association. Tel propriétaire aime mieux briser sa voiture dans un mauvais chemin que de s'entendre avec les voisins pour le réparer à frais communs, car il serait possible que lesdits voisins en tirâssent un meilleur parti que lui, et alors il se considérerait comme *refait*.

[1] On sait qu'en français *revenir* et *retourner* ne sont pas exactement synonymes. *Revenir* implique l'idée (qui n'est pas comprise dans l'autre verbe) d'un retour au lieu où se trouve celui qui parle, et c'est là aussi la nuance indiquée par son équivalent normand *redescendre*. Pour *retourner*, nos paysans disent au contraire *remonter*.

EXEMPLES de l'emploi des deux verbes : « Me voilà *redescendu* (revenu). » — « Il est *remonté* (retourné) chez lui. »

De là le nom propre *Lerefait* ou *Lereffait*, très-répandu dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

Cette signification de *refaire* se retrouve dans le patois picard.

RÉFECTION pour **PETIT REPAS, COLLATION** — « Voulez-vous accepter une *réfection*? » Se dit beaucoup à Saint-Paul et à Campigny.

REFENTE. — (V. *labour*.)

REFLAIN pour **MAUVAISE ODEUR**. — L'eau de vie de cidre est sujette au *reflain*.

Le *Glossaire* de L. Dubois donne le mot *flair* comme employé dans le même sens en haute Normandie. Ces deux mots se rattachent à *flairer*. L'étymologie commune est-elle *flare* ou *fragrare*?

RÉFLÉCHIS (verbes). — Nos Normands suppriment à volonté le pronom qui sert de régime à ces verbes et les transforment ainsi très-souvent en verbes neutres. — (V. *verbes pronominaux*.)

RÉFORCEMENT d'un malade ou d'un convalescent : — « Le moment où il reprend des *forces* », ou bien « ce qui lui rend des forces ». Ainsi l'on dira à quelqu'un en lui offrant un cordial : « V'là du *réforcement*. »

Réforcement se dit aussi pour « action de *réforcer* » dans les circonstances qu'indique l'article suivant.

RÉFORCER, REFORCER. — Locution inconnue à Paris, très-usitée à Pont-Audemer. La première syllabe du mot est tantôt longue, tantôt brève. Les gens de la campagne prononcent ordinairement *réforcher* ou *reforcher*.

On reforce ses convives quand on les invite avec instance à faire honneur au repas qui leur est servi. *On se réforce* quand on répond comme il faut à ces politesses.

« Allons! allons! *réforcez-vous*! » est une phrase trop familière aux campagnards chez qui l'on dîne. — « Je ne veux pas vous réforcer », disent quelquefois à la ville des amphitryons plus discrets.

A Chambois, près Argentan (Orne), ces expressions sont en aussi grand honneur que dans l'arrondissement de Pont-Audemer; et il n'y a pas de grand repas, chez les paysans du moins, où elles ne soient répétées plus d'une fois. Certains convives exigeants se plaignent de n'avoir pas été *réforcés* : c'est une mauvaise note pour les maîtres de la maison. M. Gustave Flaubert, l'auteur rouennais de *Madame Bovary*,

n'a pas craint de dire, dans un endroit où il parle en son propre nom :

« Elle affecta quelque répugnance, mais comme il la *réforçait*, elle se mit résolument à manger. » (P. 354.)

Littéralement, *réforcer*, *se réforcer*, ne signifient autre chose que « faire faire aux autres ou faire soi-même un *effort*... ». Aussi ces mots, quoiqu'appartenant surtout au vocabulaire gastronomique, s'emploient quelquefois dans d'autres cas. J'ai cru longtemps que c'était du pur normand, mais je viens de lire dans Régnier :

> « Et toutes, pour guarir, se *reforçoient* de boire ».
>
> (Satire XI.)

RÉFORCEUX, REFORCEUX. — Celui qui *réforce* ou *reforce*. (V. l'art. précédent). — EXEMPLE : « Je ne suis pas bonne *reforceuse*. » (Je ne pousse pas les gens à manger.)

REGACHER, ou **SE REGACHER.** — (V. *agacher*). — Se dit d'un outil et surtout d'une scie qui, après avoir été aiguisés ou raffilés, perdent de nouveau le fil.

REGÂDER pour **REGARDER.** — On dit aussi et même plus souvent : *regâder* (à Epaignes, par exemple).

RÉGALE (subst. fém.). — Grand repas où l'on *régale* ses convives. Quand on a convoqué ses amis et ses voisins pour quelque récolte qui doit être enlevée d'urgence, on leur donne le soir une bonne *régale*.

REGARD. — Quand une femme enceinte considère un objet difforme, on est persuadé que son fruit en souffrira, et l'on appelle cela « *avoir* ou *prendre un regard* ». D'un autre côté, on croit toujours qu'elle a *pris un regard* quand il lui arrive de mettre au monde un enfant contrefait. Ces idées sont très-enracinées; on va même jusqu'à s'imaginer qu'en visitant des ménageries ou des baraques de saltimbanques, les femmes enceintes courent le risque d'accoucher ensuite d'ours, de singes ou de polichinelles tout semblables à ceux qu'elles ont vus ; et l'on raconte sérieusement des faits précis (de date peu récente), qui forment une espèce de légende à l'appui de ces appréhensions bizarres.

Quand un enfant a un *signe* sur quelque partie du corps, cela est encore attribué à ce que sa mère a *eu un regard*. Les animaux eux-mêmes passent pour sujets à une fascination semblable ; j'ai entendu une paysanne expliquer de cette façon la couleur inusitée d'un petit chat.

REGARDER QUE... — On dit à Pont-Audemer, dans le meilleur monde : « *Je regarde que...* » pour « Je suis d'avis que... », « Mon opinion est que... ».

Je doute que cela soit français, et un Parisien ne s'exprime jamais ainsi ; il dira : « Je *regarde* un tel comme un honnête homme,» mais non : « *Je regarde qu'il* est honnête homme ».

Montesquieu a dit, il est vrai, de Jules-César :

« On *regarda* qu'il ne pardonnoit pas mais qu'il dédaignoit de punir. »

Mais ici *regarder que* n'a pas tout à fait le même sens, et la vraie traduction est : « faire attention que...; tenir compte de... ».

RÉGENCE. — On connaît sous ce nom, à Pont-Audemer comme à Rouen, un petit pain léger, plus estimé autrefois qu'aujourd'hui, et qui se fait, je crois, avec de la farine de choix et du levain de bière. J'ignore d'où vient ce mot *régence*.

REGIGUER (de *gigue*, jambe). — Reparaître, se montrer à travers ou à côté de quelque chose; on dira par exemple : « Votre toupet ne muche pas bien vos cheveux ; ils *regiguent*. » En français, on emploie d'une manière assez analogue le mot *enjamber* (sur quelque chose).

RÈGLE (subst. masc.). — Pour les personnes des classes inférieures, et, notamment, pour les charpentiers et maçons, l'instrument qu'on nomme *règle* est du genre masculin. Mais le mot *règle*, pris dans un sens abstrait (*norma*), reste féminin ; on verra ailleurs qu'il est employé souvent sous une forme syncopée (*rèle*).

RÉGLÉMENT. — Régulièrement, communément, et quelquefois « en moyenne, l'un dans l'autre ». EXEMPLE : « Vous salissez *réglément* un mouchoir par jour. » — (V. *à la rèle*.)

REGOUÊME. (V. le mot suivant.)

REGOUÊMER dessus une chose, ou en avoir le *regouême*, c'est en être rassasié : se dit surtout des animaux; ainsi, en parlant d'un cheval : « Il n'a pas tout mangé, il *regouême* dessus .»

Ce mot vient, je pense, du latin *revomere* (changement de *v* en *g*); c'est une hyperbole, *gomir* signifie *vomir* en patois picard.

On dit quelquefois aussi, par corruption, *regouêner*. — (V. *rebouquer*, qui a la même signification.)

REGOUJER ou **REGOUGER** pour **DÉBOR-**

DER. — EXEMPLE : « La mare a *regoujé* cette nuit ».

Pour *regorger* peut-être; mais on peut aussi rapprocher ce mot de *gour* (patois du Berry), ou de *gourgue* (patois gascon), qui sont probablement des débris de notre vieille langue, et qui signifient dans ces provinces : mares, trous remplis d'eau [1]. J'ai recueilli à Fel (Orne) le diminutif *gourguette*, qui est le nom d'une pièce de terre humide et souvent inondée.

Au reste, dans les deux cas, l'étymologie primitive serait la même, car les mots français *gorge* et *regorger* viennent aussi bien du latin *gurges* (gouffre), que *gour*, *gourgue* et *gourguette*.

REGOULAGE. — Quand on met les moutons au vert sur quelque champ de vesce ou d'autres menus grains, ils s'en dégoûtent assez vite; alors on coupe ce fourrage, on le fait sécher, et dans l'hiver on le redonne en cet état aux mêmes animaux; c'est ce qu'on appelle *regoulage*. — (V. *goulée*).

REGRAITTIER pour **GRAINETIER.** — Vendeur de grains ou de graines en détail.

Ce mot n'est pas une corruption de *grainetier*; mais bien une variante du vieux mot français *regrattier*, qui figure dans le *Dictionnaire de l'Académie*, et qui signifiait *revendeur en détail* de denrées quelconques.

REGRET (À). — « Avoir *à regret* » se dit très-fréquemment. — EXEMPLE : « J'ai ben *à regret* d'être venu. »

REGRILLER pour **GLISSER DE NOUVEAU** — (V. *griller*). — Je n'ai vu employer ce mot que dans un sens actif : « Il faut arracher ce quesne avec soin et le *regriller* dans le trou à côté » (l'y remettre tout doucement). C'est à peu près la signification active de *glisser* en français : « Je lui ai *glissé* un billet dans la main. »

REGRISIR. — (V. *grisir*.)

REJANTER ou **RAJANTER UNE ROUE.** Y remettre des *jantes*.

REJOUTER, RAJOUTER pour **AJOUTER.**

RELACHE (temps de). —Temps qui succède à une chaleur extrême ou à un froid très-vif.

RELÂCHER. — Diminuer, s'affaiblir, se *relâcher*.— EXEMPLE : « La pluie relâche. » Même sens que *lâcher* et *fléchir*. — (V. ces mots.)

RELAIS d'une cour, d'un herbage : la portion de l'herbe que les bestiaux n'ont pas mangée, qu'ils ont *laissée*.

RÊLE pour **RAIE** (trait tiré de long). — Par exemple, à Pont-Audemer, on entend les écoliers s'écrier dans certains jeux : « Pris! tu as pilé sur la *rêle*! » Rêle ne vient pas de *radius*, comme le mot français raie, mais, par syncope, de *regula* ou de *régle*, ce qui est tout simple, puisqu'une *régle* sert à faire des *raies*.

A la rêle, *en rêle*, *à rêle*, *de rêle*, et même quelquefois d'*à rêle* : locution adverbiale extrêmement usitée, à la campagne surtout, et dont le sens est toujours « en moyenne, toute compensation faite, l'un dans l'autre ». EXEMPLES : « Combien voulez-vous vendre ces moutons? » — R. « Il valent 30 francs *à la rêle* ». — « Les bottes de foin, d'habitude, pèsent 7 livres *à la rêle*. » — Les paysans intelligents, quand on veut leur faire répéter cette expression, y substituent volontiers les variantes *à la régle*, *en régle*, etc, ou bien encore le mot *réglément*, ce qui ôte toute incertitude sur son origine.

A la ville on dira plutôt : « Le prix des moutons est *rêlé* à 30 francs; — les bottes de foin sont *rêlées* à 7 livres ». C'est la même ellipse. — (V. pour l'explication, l'art. *rêler*.)

Dans le *Glossaire du Centre de la France*, à la suite du mot *raie* (sillon), on trouve ce qui suit : « *En raie*; terme moyen, l'un dans l'autre. » — « J'ai vendu mes bœufs 32 pistoles *en raie*. » — Voilà bien notre locution normande; mais l'étymologie *raie* ou *radius* n'ayant rien à faire ici, je pense que M. Jaubert aurait dû écrire *ré* ou *rée*; ce serait toujours le mot *régle*, de plus en plus syncopé.

RELENT, ERLENT. — 1° Humidité en général; brouillard (souvent fétide dans nos environs); brume et rosée du soir et du matin. EXEMPLE : « Ne sortez pas, v'là le *relent* qui tumbe. » Rabelais emploie dans le même sens le mot *relenteur* :

« Le cueur me tremble, dit Panurge, mais c'est pour la froydeur et *relenteur* de ce cavain. » (*Pantagruel*.)

2° Effets de l'humidité, moisissure; goût et surtout *odeur de moisi*. Très-usité dans cette dernière acception : « Sentir le *relent* ou l'*erlent*. »

Lentescere voulait dire en latin *s'amollir*; en anglais, *to relent*, qui a toute la physionomie d'un vieux verbe français,

[1] Dans la vallée de l'Adour, on appelle particulièrement *gourgues* les grandes flaques d'eau qui indiquent l'emplacement des anciens lits du fleuve.

signifie (dictionnaire de Spiers) s'amollir, se fondre, s'adoucir. Il y a apparence que la plus ancienne signification du substantif *relent* a été « dégel, retour à l'humidité, temps mou ».

RELENTIR (SE) ou **SE RALENTIR**. — « Se refroidir lentement » (terme de cuisine). Exemple : « Il faut laisser la morue se *ralentir* », c'est-à-dire la laisser dans l'eau où elle a bouilli, jusqu'à ce que le tout soit plus ou moins refroidi.

Pour expliquer cette locution, il faut (comme dans l'article précédent) se reporter au verbe latin *lentescere* et au verbe anglais *relent*; tous deux signifient *s'amollir*, *s'adoucir*; ce qui peut s'appliquer presqu'aussi bien au *relâchement* de la chaleur qu'à celui du froid.

RÊLER. — Et non *railer*, comme l'écrivent, mal à propos je crois, MM. Vasnier et Canel. (Le premier *e* est très long et très ouvert). — Abréviation du mot français *régler*.

Se dit à Rouen pour *rayer* (M. Aug. Le Prévost); à Bernay, pour *mesurer ras*. Exemple : « Un boisseau rêlé », c'est-à-dire sur lequel on a passé *la règle* [1].

A Pont-Audemer, *rêler* signifie presque toujours *assortir*. Exemple : « Je vous donne 2 sols pour les poires de cette grosseur; mais ayez soin de les *rêler*. » C'est surtout au participe passé que ce verbe est d'un usage fréquent : « Des marchandises bien *rêlées*. » — « Des sacs *rêlés* à 100 livres » (c'est-à-dire ayant ce poids *l'un dans l'autre*). — En français, je veux dire en langage commercial, le mot *réglé* s'emploie exactement de la même manière. Ainsi je lis aujourd'hui dans le bulletin de mon journal :

« Les bonnes qualités de froment se paient de 27 à 27 fr. 50 le sac; sortes secondaires, 26 fr.; le tout par 115 kilogrammes *réglés*. (*Journal des Débats*.)

Cela revient à dire que le poids de chaque sac est *régulièrement* de 115 kilogrammes et qu'en conséquence les sacs d'un même groupe doivent peser 115 kilogrammes *en moyenne*.

RELEVÉE, ERLEVÉE, ARLEVÉE. — Le temps de l'après-midi. A Paris, ce vieux mot est maintenant relégué dans les procès-verbaux et autres actes de procédure, et seulement pour indiquer les heures. Exemple : « Une heure de *relevée*. » Dans nos campagnes normandes, il est d'un usage habituel : « J'irai vous voir c'te *relevée*, ou c't *arlevée*. » — « Je ne pourrai travailler pour vous qu'à la fin de la *relevée* [1]. »

RELIAGES. (On prononce *erliages* ou *arliages*). — Paille qu'on donne à éplucher aux moutons, et qu'on *relie* ensuite en bottes ou gleux pour faire de la litière au besoin.

RELINCER (v. actif). — Du fil, de la ficelle : les remettre en peloton. — (V. *élincer*.)

RELIRE pour **RELUIRE**. — (V. *lire* et *risant neuf*.)

REMARCIER pour **REMERCIER**. — (V. *marci*.)

REMARQUANT pour **FACILE À REMARQUER**. — Exemple : « Elle a un costume *remarquant*. » On dit à peu près de même en français : « Costume *voyant*. »

REMÂTER (SE). — Se refaire, reprendre le dessus (en parlant d'un convalescent). — V. *mâter*.)

REMETTRE SUR... — Se dit à propos des augmentations de prix que subissent les principales denrées et surtout celles qui sont taxées par l'autorité municipale. Ainsi j'entends dire souvent : « On *a remis* un sou sur le pain », ou bien : « On avait *remis* deux sols la semaine dernière; on en a ôté un aujourd'hui. »

REMEUIL pour **DÉGEL**. — (V. *remeuiller*.)

REMEUILLER (V. neutre) pour **DÉGELER** — Exemple : « Il fait raide froid, mais je crois qu'il va *remeuiller*. » — Remeuiller se dit pour *mouiller*, évidemment, et rend très-bien l'un des principaux effets du dégel, l'humidité qui se répand de toutes parts. — (V. *meuiller*).

Remeuiller s'emploie aussi dans un sens actif : « La terre est *remeuillée*. »

REMICHER ou **SE RAMICHER** (V. *miche*). — Regagner ce qu'on a perdu, se remet-

[1] Je ne dois pas omettre l'application qu'on fait de ce mot *rêler* aux entailles peu profondes que l'on pratique sur l'écorce des entes ou jeunes plants d'arbres, des melons, etc., quand elle est rugueuse, pour lui donner de l'élasticité. — On *rêle* aussi le pain, par le même motif, avant de l'enfourner.

[1] D'où vient ce mot *relevée*? N'est-ce pas de l'usage de faire la sieste, ou tout au moins de prendre un peu de repos après avoir dîné? On se *relève* ensuite pour continuer ses travaux; le reste du jour est donc le *temps après la relevée*, ou par abréviation *la relevée*. — En patois picard, l'après-midi se nomme l'*armonté*, selon l'abbé Corblet (c'est-à-dire la *remontée*), mot qui rend la même idée.

tre en fonds. — C'était, de mon temps, un mot familier aux écoliers parisiens.

REMONTER, RAMONTER pour **S'EN RETOURNER.** — Se dit habituellement, à Pont-Audemer, des personnes qui étant venues à la ville, retournent à la campagne : « V'là M. X... qui *remonte* chez lui. » — (V. *redescendre*).

Pour les autres sens de ce mot (sens actif ou sens neutre), v. *ramonter.*

REMORDRE. — « C'est ça qui *remord* », expression assez heureuse qui signifie : « Voilà le mauvais côté de la chose. »

Elle est fort usitée à Saint-Paul-sur-Risle. Un ouvrier (qui s'était laissé entraîner à faire une concession) s'en est servi ces jours-ci devant moi. Il voulait dire à la fois que cela lui avait fait tort et qu'il en avait regret.

REMOUVER, RÉMOUVER pour **REMUER,** agiter de nouveau. — EXEMPLES : « La fièvre l'a tout *remouvé.* » — « Il faudrait *rémouver* le feu. »

REMPLIR... UN OUVRAGE. — L'accomplir de son mieux. « Je *remplirai* ce que vous m'avez commandé », est le mot des ouvriers qui promettent de bien faire.

Les verbes latins *implere*, *explere* ont ce sens dans les bons auteurs et l'ont conservé en basse latinité; par exemple, ces mots du 1er psaume des vêpres du dimanche « *implebit* ruinas » ne peuvent signifier que « il accomplira ou consommera leur ruine ».

On dit d'ailleurs en bon français : « *Remplir* ses devoirs. » — (V. *épléter*.)

REMUCRE. — Le sens primitif de cette expression a dû être « dégel, retour au temps *mucre* » (v. *mucre*); mais habituellement il faut traduire « humidité, moisissure ». *Sentir le remucre*, c'est la même chose que *sentir le relent,* c'est-à-dire le moisi, le gâté.

Le poète Régnier, dans sa XIe Satyre, a dit des courtisans :

« Plus on pénètre en eux, plus on sent le *remeugle.* »

Et l'on trouve encore dans les dernières éditions du *Dictionnaire de l'Académie* : « *Remugle,* odeur de renfermé. » — Que peuvent être ces mots *remugle, remeugle,* sinon des dérivés du latin *mucor*, et des variantes du mot normand *remucre*?

REMUEMENT DE LA LUNE pour **CHANGEMENT DE LA LUNE.** — EXEMPLE : « Il pleuvra au premier *remuement* de la lune. » Quelquefois la même expression s'applique aux différentes phases de la lune dont nos paysans s'occupent beaucoup.

C'est du vieux français; de *mutare* on a fait d'abord *muer* :

« *Mue* ta male vie e change ton *corage.* »
(Tes sentiments, ce que tu as dans le cœur).
(*Roman de Rou*, v. 1879.)

« Pantagruel commanda chascun estre *mué* de vêtemens. » (Liv. IV, chap. xxv).

Remuer était usité aussi comme dérivé du mot précédent, et toujours dans le sens du latin *mutare* : ainsi l'auteur du *Roman de Rou*, après avoir dit que la Normandie s'appelait *Neustrie* avant l'arrivée des hommes du Nord, ajoute :

« Mez par la gent nouvelle ont li nom *remué.* » (Mais par la gent nouvelle elle eut son nom *changé.*)

On sait que le français actuel n'a conservé *muer* qu'avec une signification particulière.

REMUER, ARMUER... des plantes potagères ou autres, obtenues d'abord de graine, c'est les remettre en terre en les espaçant bien davantage (en français, *repiquer*). Cette opération se fait en grand dans la culture du colza.

Remuer, dans ce cas, semble venir de *removere* plutôt que de *remutare.*

RENAFLER pour **RENIFLER.** — Si ces mots viennent de *nasus,* la forme normande est la meilleure.

RENARÉ (adj.) pour **RUSÉ, MÉFIANT.**— (Comme un *renard.*)

RENCOEURER pour **REDONNER DU COEUR.** — EXEMPLE : « Cette bonne parole là m'a *rencœuré.* »

RENCLAIRCIR (subst.) pour **ÉCLAICIR.** — EXEMPLE : « Le temps se *renclaircit.* »

RENCULER des paniers, des tonneaux, c'est en refaire le fond quand il est crevé ou endommagé. — (V. *déculer.*)

RENDENTER un râteau, ou tout autre instrument pourvu de *dents* : y remettre les dents qui manquent.

RENDUIRE, RENDUIT pour **ENDUIRE, ENDUIT.** — L'*r* ou plutôt le *re* initial n'ajoute rien à la force du mot.

RENLARGIR, ENLARGIR pour **ÉLARGIR.**

RENNIR pour **HENNIR.** — Nouvel exemple de l'*r* employé pour marquer une aspiration.

RENOUER (SE). — Se dit, au figuré,

d'une personne qui revient peu à peu à la vie après avoir été dans une situation désespérée : « V'là M. le curé de Campigny qui se *renoue*. »

RENOUILLÈRE. — (V. *grenouillère*.)

RENOUVEAU, RENOUVIAU. — Le printemps, et surtout le premier printemps.

Cette expression heureuse, dont nos paysans ne font pas un très-fréquent usage, s'emploie surtout quand il s'agit d'opposer le réveil de la nature à l'engourdissement de l'hiver. EXEMPLE : « Cette ente a l'air d'être morte, mais vous la verrez revoiner (repousser) au *renouveau*. »

Renouveau se trouve fréquemment dans nos vieux poètes, au XVIe siècle surtout :

« Afin que vos beaux ans en despit de vieillesse,
« Ainsi qu'un *renouveau* soient toujours en jeunesse. »
(Ronsard. *Amours d'Astrée*).

RENTER pour **ENTER**. — Ajuster une pièce de bois sur une autre (terme de charpentier...) — A Pont-Audemer, ce mot s'emploie, par extension, d'une manière assez variée ; on dit, par exemple, « *renter des bas* », pour « en renouveler, avec du tricot, la partie inférieure quand elle est usée. »

RENTRER (SE) pour **ENTRER**. — « Mon fils va bientôt se *rentrer*. »

RENTRER DE... — EXEMPLES : « Les troupes *rentrées de* Crimée. » — « Un militaire *rentré de* l'armée. »

Rentrer exprime, ici comme toujours, quelque chose de plus que *revenir*. Ainsi, dans l'une des phrases citées, l'idée de rapatriation ; dans l'autre, l'idée de retour dans la famille, se trouvent sous-entendues.

RENTRETURE pour **REPRISE** (de couturière ou de tailleur). — *Rentraiture* (*sic*) est dans les dictionnaires français, mais avec une signification particulière, et non comme synonyme exact de *reprise*.

RENUAGER. — « V'là qu'il *renuage* », disent quelquefois les paysans après une éclaircie.

REPAIRER (v. actif). Du latin *par*. — Ce mot, qui n'est qu'un fréquentatif du verbe *pairer*, n'en diffère guère par le sens : tous deux signifient littéralement *appareiller, ranger en égalisant*, assortir. — Je ne noterai ici qu'une application de ce mot : quand le blé fauché est étendu en andain, un homme qui marche à la suite des faucheurs le *range* en javelles, de manière qu'il puisse être lié facilement : cela s'appelle *repairer*.

REPAIRER (v. neutre), **SE REPAIRER, S'ARPÉRER** : du latin *patria*. — On rencontre ce verbe dans des phrases fort diverses qui sont presqu'autant d'idiotismes, et il y prend des significations variées dont voici les principales :

Demeurer dans un lieu ; s'y *retirer* habituellement ; y *venir* ou *revenir* souvent ; *aller et revenir* sans s'en écarter ; *s'y retrouver*. — Voici des phrases que j'ai recueillies :

« Sais-tu où *repaire* M. un tel ? — Il repairait l'an passé près Campigny ».

« Je crois que vous *repairez* à Paris tous les hivers. » (Cela m'était dit à moi-même.)

« Les vaches se *repairent* (ou *s'arpairent*) tous les matins près de la barrière pour sortir. »

« Les lièvres *repairent* dans l'endroit où ils sont nés. » (Ils y reviennent tôt ou tard.)

« Le vent *repaire* au nord. » Ce qui veut dire en peu de mots que le vent, tout en variant plus ou moins, finit toujours par revenir au nord.

« Où est-ce que nous *repairerons ?* » (Où nous donnons-nous rendez-vous ?) — « Vers dix heures, je *repairerai* sur la place Saint-Ouen. »

La langue française a perdu ce verbe ; elle a conservé le substantif *repaire*, mais dans un sens fort restreint. — En bas latin, on disait *repatriare* (charte du XIIe siècle donnée par M. Le Prévost, art. *Arnières*) ; en vieux français, *repairer*, ou *repairier* dans un lieu, signifiait tantôt y *habiter*, y *séjourner* (littéralement *en faire son pays*), tantôt y *retourner* (*revenir dans son pays*). Les exemples qu'on trouve en nombre infini dans les auteurs se rapportent tous à ces deux acceptions, dont la dernière était la plus usitée. Quant au mot *repaire*, il signifiait *demeure* en général, ou bien *retour*. — Voici un exemple de *repairer*, dans le sens d'*habiter* :

« J'ai un joli souvenir,
« Qui en mon cuer maint et *repaire* ».
(Vieux poète cité par Roquefort).

Repairier se trouve dans le *Roman de Rou* dès les premières pages ; une fois dans le sens de *séjourner* :

« Lor nés en une isle atachièrent,
« .... là *repairièrent* », etc.
(V. 434).

C'est-à-dire ils s'y *établirent*. Mais dans les autres endroits, *repairier* signifie visi-

blement *retourner;* ainsi, par exemple, dans le vers 322 :

« A lor navie *repairièrent.* » (Ils *retournèrent* à leur flotte.)

Et plus loin on trouve *el repaire,* pour *au retour* :

« Ço k'il orent er en lor destre,
« *El repaire* orent a senestre. »
(*Roman de Rou*, v. 735 et 736).

C'est-à-dire : ce qu'ils avaient hier à droite, *au retour* ils l'eurent à gauche.

Voici maintenant ce même mot *repaire* employé par Ronsard dans le sens de demeure, retraite :

« Ainsi tous jours la lune claire
« Voye à minuit au fond d'un val
« Les nymphes près de ton *repaire*
« A mille bonds mener le bal ! »
(*Epîtres à la fontaine Bellerie.*)

Il est devenu anglais : « *repair*, rentrée, séjour, demeure. » (Dictionnaire de Spiers)[1].

REPALLER pour **REPARLER**.

« Mult a fame le cuer muable ;
« Or est sauvage, or est privée,
« Or ne dit mot, et or *repalle.* »
(Vieux recueil de contes, cité par Chevalet, t. I, p. 271.)

(La femme a le cœur très-changeant; tantôt elle est sauvage et tantôt apprivoisée; tantôt elle ne dit mot et tantôt elle *reparle.*)

REPARER (v. neutre) ou **SE REPARER**. — Quand la pâte destinée à la fabrication du pain a été *mérée* et pétrie et qu'elle a commencé à lever, on la *tenve* (v. *mérer* et *tenver*); alors elle *repare* ou *se repare,* ce qui signifie en français qu'elle « lève de nouveau »; et dès qu'elle est bien *reparée,* on saisit ce moment pour la mettre au four.

Reparer vient de *pare* et n'est probablement qu'une des nombreuses applications de ce dernier mot. — (V. *parer.*)

REPART. — Portion de terrain qu'on laisse en dehors de sa clôture pour pouvoir réparer celle-ci sans aller sur le terrain du voisin. Par exemple, au delà d'une *masse de fossé,* il est d'usage de laisser un demi mètre de *repart*[1].

RÉPIGNER pour **RÉPUGNER**. — S'emploie quelquefois comme verbe actif : « Cette viande le *répigne.* »

RÉPONDRE. — La locution suivante est très-employée : « Le blé ne *répond* pas cette année » (traduisez : son *rendement* est faible) ; ou pour exprimer l'idée contraire : « Les gerbes *répondent* bien. »

« Illa seges demûm votis *respondet* avari
« Agricolæ. ».................
(*Géorgiques*, liv. I.)

Conjugaison du verbe *répondre* : on remplace assez souvent, dans divers temps de ce verbe, la lettre *d* par la lettre *n*. Exemples : « Nous *réponnons*, — j'ai *réponnu*, — il me *réponnit* ». C'est un changement inverse de celui qui transforme *tonnelier* en *tondelier*. (V. les art. *ponner* et *prendre*. — V. aussi observations générales sur les *m* et les *n* redoublés, p. 256.)

RÉPONSE pour **RENDEMENT**. — (V. l'art. précédent). — Exemple : « La *réponse* du blé n'est pas bonne cette année. »

REPOUILLER pour **CHASSER, REPOUSSER**. — Du latin *repellere.* (Epaignes.)

REPRENDRE QUE (SE). — Locution elliptique. « Faire attention que... ; Se mettre, ou se prendre à penser que... »

J'ai entendu dire, par exemple : « Je me suis *reprinse* pour *reprise*), c'était une femme qui parlait) que j'avais eu tort de faire ça. » — L'expression française la plus analogue « Je me suis *prise* à penser que... » rappelle singulièrement la tournure normande.

Se *reprendre* à... (autre ellipse semblable à la précédente) : s'aviser de... Exemple : « Je me suis *reprins* à boire du lait. » Cette phrase ne signifie pas : « Je me suis *remis* à boire du lait », mais : « J'ai *eu l'idée* de, etc ».

REPRINS pour **REPRIS**. — (V. *prins.*)

REPROCHE (venir au). — On dit qu'un aliment *vient* (ou *revient*) au *reproche*, quand une mauvaise digestion en rappelle désagréablement le goût. Expression naïvement énergique[2].

[1] Un fait assez curieux, c'est qu'après avoir renoncé au verbe *repairer*, on l'a recréé en quelque sorte en employant le mot *rapatrier* dans un sens analogue. *Se rapatrier*, c'est rentrer dans sa patrie. On voit souvent dans les journaux que l'ordre a été donné de *rapatrier* tel ou tel régiment, tel ou tel équipage. Cette signification active, que je crois moderne, ne s'applique guère qu'aux militaires ou employés qui ont à traverser la mer pour rentrer dans leur pays.

[1] Dans la Seine-Inférieure, on dit dans le même sens *une répare*. Ce mot figure dans un jugement du tribunal de Rouen, rendu en avril 1871.

[2] « J'ai bien dormi la nuit, *sans reproche du gigot.* » (Le narrateur en avait mangé de grosses tranches.) *Journal de l'abbé Ledieu*, l'un des secré-

RÉPUTER... QUELQU'UN, l'estimer, lui accorder de la considération. — EXEMPLE : « Je n'aurais pas attendu cela d'un homme aussi *réputé.* » J'ai entendu, à Pont-Audemer, des gens fort instruits parler ainsi. EXEMPLE : « Les produits des tanneries de cette ville sont justement *réputés.* » (Alf. Canel, *Histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer*, t. I.)

En bon français, *réputer* n'a pas d'autre sens que : *considérer comme... tenir pour* : « Un témoignage *réputé sincère* ; une femme *réputée jeune.* » — Mais je dois convenir que ce verbe, pris dans le sens qui n'est autorisé ni par l'usage parisien, ni par l'Académie, tend à s'introduire dans la littérature moderne; la grande majorité des écrivains du jour, qui vient de la province, ne se gêne pas pour prendre cette licence très-inutile; elle en prend bien d'autres.

Voici des exemples du mot *réputer*, employé comme il doit l'être, c'est-à-dire suivi d'un complément :

« Pour moi, bien que vaincu, je me *répute heureux.*» (Corneille, *le Cid*, acte V, sc. VII.

« La jeunesse portait l'habit gris à revers et à collet noirs, *réputé l'uniforme* des chouans. » (Chateaubriand, *Mémoires*, t. V.)

Au contraire, dans les phrases suivantes, il y a une faute de français, quoiqu'une d'elles soit sortie de la plume d'un académicien :

« Un homme *réputé* entre tous par la pureté de ses mœurs... » (M. de Saulcy, *Voyage en Palestine*, où cette faute revient très-souvent.)

« Un livre quelque *réputé* qu'il soit... »
(Ch. Mouselet, *Illustration*.)

RÊQUE pour **ACERBE**. — « Des poires *rêques.* »

C'est le mot français *rêche* ; mais celui-ci veut plutôt dire *rude au toucher*. On dit une étoffe *rêche* (Académie), un homme *rêche*.

Rêche n'est probablement qu'une syncope de *revêche* ; et ce dernier mot paraît venir de l'italien *rovescio* (le *revers* ou l'*envers* d'une étoffe). — Un homme *revêche*, un homme *rêche*, sont ceux dont la manière d'être produit la même sensation qu'une étoffe prise à contre-poil.

RÊQUER (actif et neutre). — Quand on récolte les pommes à cidre, on en fait tomber la plus grande partie avec une longue perche (vaule ou gaule), ou en *lochant* les branches; puis on monte sur l'arbre avec une perche plus petite (*rêquet*) et l'on atteint ainsi les fruits qui étaient restés. — Le verbe *rêquer* s'applique à cette dernière partie de l'opération.

taires de Bossuet, cité dans les *Causeries* de Sainte-Beuve, t. XIII. Cet abbé, qui était de Péronne, devait sans doute cette locution au langage de son pays.

RÊQUET, petite perche qui sert à *rêquer* (v. l'art. précédent). — Ce mot vient sans doute de *regula* [1].

RESAQUER pour **RETIRER**. — (V. *Saquer*.)

RESÊQUER pour **SÉCHER** ou **SE SÉCHER**. — EXEMPLE : « Le jevâ ne lâche pas de suer. (Le cheval ne cesse pas de suer). Il n'a pas *reséqué* du tout. »

RÉSIDA pour **RÉSÉDA**.

RÉSOU ou **RESSOU** (adj.); au féminin *résoue*, *ressoue*. — Etre *résou* ou *ressou*, c'est être dispos, dégagé. — Cette expression s'applique souvent aux convalescents; celui qui commence à se sentir *résou* est un homme remis sur pied et qui reprend ses forces.

Cet adjectif n'a rien de commun, je crois, avec *résoudre* (*resolvere*). Il vient de *resurgere* qui a donné au vieux français et au patois normand le verbe *resourdre* ou *ressourdre*, et n'est véritablement qu'une syncope du participe passé de ce verbe.— (V. les art. *ressourdre* et *sourdre*. — V. aussi *essourd*, autre adjectif qui a la même origine que *résou*, et la même signification à peu près.)

RESPONSIBLE pour **RESPONSABLE**. — Mot introduit assez récemment dans le répertoire des paysans; il n'est pas étonnant qu'ils l'estropient.

RESSAYER pour **ESSAYER**. — *Ressayer* se dit à Paris en style familier, mais toujours dans le sens d'*essayer de nouveau*.

RESSERRE pour **SERRE**. — Comme aux environs de Paris.

RESSOURCE pour **SOURCE**; de *resurgere*. — (V. le mot suivant.) — *Ressourdre* et *ressource* expriment mieux que *sourdre* et *source* la réapparition des eaux qui s'étaient infiltrées dans les terres.

RESSOURDRE, SE RESSOURDRE. — Mêmes significations que *sourdre* (v. ce

[1] Comme on *rêque* pour abattre les dernières pommes, l'étymologie *requirere* a été proposée ; mais je la crois plus ingénieuse que vraie.

mot). — Une des principales est « renaître à la vie, ressusciter ». — Voici des vers du XIVe siècle où *resourdre* (*sic*) est employé dans ce sens :

« Lors *resourdront* les mors des fanges
« De terre en leurs corps proprement. »
(Codicile de Jean de Meung.)

De là l'adjectif *résou* ou *ressou*, dispos, tiré du participe *ressourt* (rétabli, remis sur pied).

RESSUER des coins ou quelqu'autre outil. — Les affiler en les passant au feu et, je crois, aussi en y remettant de l'acier. — Serait-ce une corruption de *resouder* ?

RESTANT. — Nom propre d'origine germanique. Je trouve dans les *Grands rôles de l'Echiquier de Normandie* (p. 28) : « Robertus filius *Restoldi* », et (p. 78) : « Robertus *Restolt* » ; ce qui me paraît une double désignation pour le même personnage, et montre, ce me semble, le moment précis où les Normands de cette époque ont commencé à se transmettre leur nom de père en fils.

RESTER pour **HABITER**. — « Ce monsieur *reste*-t-il à Rouen ? — Non, il *reste* à Honfleur. » — Cette façon de parler n'est pas moins usitée à Paris qu'à Pont-Audemer. Les gens du peuple et les petits bourgeois qui l'emploient usent du verbe *rester* comme du verbe *demeurer*, qui a les deux sens en bon français. Peut-être, dans ce cas, *rester* vient-il, non de *restare*, mais de *residere*.

RÉSYPÈLE pour **ÉRYSIPÈLE**.

RETAIRDER pour **RETARDER**. — On dit aussi quelquefois *taird* pour *tard*. (V. observations générales, p. 16.)

RETANQUER. — Remplir un bassin après l'avoir vidé. (V. *tanquer*.) — Ces mots normands *tanquer*, *détanquer*, *retanquer* (littéralement : faire, défaire et refaire un *étang*) sont remarquables par leur formation correcte et par leur symétrie.

RETEURQUER, **RETORQUER**.... une corde, une ficelle : les remettre en peloton. — (V. *teurquer*).

RÉTILLER pour **S'AGITER**, **SE DÉMENER**. — Rétiller n'est, je pense, que *frétiller* privé de sa lettre initiale[1].

[1] Cette aphérèse est assez ordinaire dans le passage du français au gascon béarnais. Ainsi, dans le département des Landes, on dit *roument*, *roumage* pour froment et fromage.

Le même mot s'emploie aussi dans un sens qui paraît au premier aperçu très-différent : hésiter, barguigner et même résister. EXEMPLES : « Voyons, faites cela sans *rétiller* ! — « S'il *rétille*, je lui dirai son fait. » — Pour comprendre que ce mot est bien le même, il suffit de remarquer qu'en français nous employons dans le même cas le verbe *regimber*.

RETINT pour **RETENU**. — « Cette femme de service viendra, je l'ai *retinte*. »

RETIRE, **ERTIRE**, **ARTIRE**. — Retraite, endroit où l'on va en secret, et par suite *lieux d'aisances* : « C'est là leur *retire*. » (C'est là qu'il vont faire leurs besoins.) — En italien *retirata*, en espagnol *retiro*, en vieux français *retrait*. — Ce dernier mot a été employé par Rabelais et par Brantôme (*Dames galantes*) dans son sens le plus bas. Par exemple : dans *Pantagruel*, (liv. II, chap. XXX), Épistémon, qui revient de l'Enfer, raconte à quels métiers infimes les plus grands personnages y sont condamnés : « Cambyse, dit-il, est devenu muletier, et Darius *cureur de retraicts*. »

RETOURNER pour **REDEVENIR**. — Ce mot figure, par exemple, dans la locution *retourner mieux*, appliquée quelquefois aux malades et synonyme de celles-ci : « rêtre mieux, se devenir mieux », qui ont une couleur locale encore mieux caractérisée.

« Comment Mme X... va-t-elle ? — R. elle était *retournée mieux*, mais elle reste plus mal ce matin. »

R'ÊTRE ou **RÊTRE** pour **ÊTRE DE RECHEF**, **REDEVENIR**. — Ce mot est un de ceux que les gens de la ville et surtout ceux de la campagne ont le plus à la bouche ; on entend sans cesse des phrases comme celles-ci :

« Le temps *r'est* mucre ce matin » (est redevenu humide). — « Madame *r'est* chez elle » (elle est rentrée). — « Votre habit *r'est* dans l'armoire » (a été remis dans l'armoire).

Ce verbe était parisien au moyen âge, car Rutebeuf l'employait souvent. EXEMPLE :

« Cil qui fame viaut justicier
« Chascun jour la peut combrisier,
« Et l'endemain *rest* tote saine. »

(Celui qui veut corriger sa femme peut chaque jour la rouer de coups ; le lendemain elle recouvre entièrement la santé.)

En patois normand, *rêtre* n'indique pas toujours le retour à un ancien état, mais quelquefois un simple changement d'état. C'est ainsi qu'il faut l'entendre dans les

phrases suivantes : « Depuis les derniers sangements (changements), votre maison *r'est* bien plus commode. » — « L'abbé M... n'est plus vicaire à Saint-Louis; il *r'est* à Saint-André. »

Dans la phrase suivante, que je viens de recueillir, le sens du mot *rêtre* offre une nuance différente et qui doit être notée : « Une de mes poches a été raccommodée, l'autre *r'est* déchirée » (s'est déchirée à *son tour*). — Ce sens n'est pas très rare.

J'ajoute que ce verbe *r'être* s'emploie surtout aux temps et aux personnes où le verbe simple commence par un *e*; ainsi l'on dit habituellement : *rêtre*, *il r'est*, j'ai *r'été* etc., mais très-rarement, je *resuis*, nous *resommes*, je *refus*, etc.

RÊTRE (subst.) pour **HÊTRE**.

RETREMPER. — C'est un des détails de l'opération du brassage. Après le premier pressurage des pommes, on reporte le marc dans le *tour* ou auget circulaire. On y ajoute trois ou quatre brocs d'eau, on fait plusieurs tours à la meule, puis on remet le marc sur la moie. Tout cela s'appelle *retremper*.

RETROU — Ce mot désigne un travail analogue à celui des *masses de fossés*, mais plus simple et plus grossier. Quand une vieille clôture est devenue insuffisante, quand le fossé s'efface et que les bestiaux commencent à *broquer* à travers la haie, alors on ouvre une *gueule* à l'intérieur, et l'on *retrousse* les terres vers l'extérieur, de manière que la haie soit bien rechaussée.

RÊVE (subst. fém.). Achillée mille feuille. — Cette même plante est nommée *enrêve* dans le Catalogue des plantes du département de l'Eure publié par M. Chesnon.

RÉVÉLATION pour **NOUVELLES, RENSEIGNEMENTS.** — « Avez-vous quelque *révélation* de M. un tel? — Non, je n'en ai aucune *révélation*. » Phrases familières aux Normands de toute classe et caractéristiques de cette province.

« S'il avait existé un créateur antérieur de cette commune, il en serait resté quelque *révélation*. » (M. Aug. Le Prévost, *Communes du département de l'Eure*, art. *Bec-Thomas*.)

REVIF. — Terme fort usité sur les bords de la Seine. « Recrudescence de la marée après les quadratures. » C'est la phase qui suit immédiatement la morte-eau.

Exemple : « Où en sommes-nous de la marée? — Il y a du *revif* depuis hier. »

Ce mot expressif s'applique d'une manière non moins heureuse aux *rejetons* que le printemps fait naître, et, plus généralement, à la pousse annuelle des arbres et surtout des haies. (V. *recrue* et *bouillon*.)

REVIFFER. — C'est le verbe qui correspond au mot précédent — Les marins disent indifféremment : « Il y a du *revif* » ou : « La mer *reviffe* ».

REVINT, ARVINT. — (participe passé du verbe *revenir* ou *arvenir*).

On dit de même *souvint*, *parvint*, *provint*, au lieu de souvenu, parvenu, etc.

Exemple : Comme j'étais déjà *revint* de la ville, je me suis *souvint* de votre affaire. »

De tous ces participes, *souvint* est le plus employé. Cette forme normande, commune à tous les composés de *venir*, ne s'applique pas au verbe simple : du moins ai-je toujours entendu dire : *venu*.

REVIRER pour **DÉPLACER.** — J'ai entendu dire cela d'un arbre. Expression empruntée sans doute, comme plusieurs autres, à la langue des marins.

REVOIN, VOIN pour **REGAIN.** — J'étais indécis sur l'origine des deux mots normands et du mot français correspondant quand j'ai trouvé dans le *Glossaire* de Ducange (art. *gagniagium*) une lumière inattendue. — Il y a entre ces expressions et celle de *gâgnerie*, conservée dans plusieurs noms de lieu, une relation qu'on ne soupçonnerait pas d'abord.

Gagniagium wainagium, mots bas latins d'origine germanique, en vieux français, *gaignage*, *waingnage*, signifiaient au moyen âge « terre ensemencée et cultivée » :

« Il a une terre trouvée
« Qui de tous biens est estouvée (garnie).
« Car il n'y avoit que *gaignages*
« Et prés, rivière et boscaiges. »
(*Roman de la Violette*).

De là une foule de mots qui avaient cours autrefois : *gagnerie*, ferme composée de terres cultivées; *gaigner*, cultiver; *gaigneur* ou *gagneur*, cultivateur. — Voici un exemple du verbe *gaigner* :

« Si tu veux labourer en terre
« Virgile dois lire et enquerre;
« Il te saura bien enseignier
« Ques terres tu dois *guaigner*. »
(Manuscrit cité par Ducange).

De là encore *gaing*, *vaing* (formes plus modernes *gain* et *vain*) qui ont très-longtemps signifié « produit d'un champ, récolte », et plus tard *gain* dans le sens actuel (*lucrum*); succession d'idées toute naturelle, à une époque où l'agriculture était presque la seule source de richesses. Ducange dit même que *terra lucrabilis*

était souvent, dans ce temps-là, la traduction latine de l'expression française *terre gagnable*.

Puisque *gain* et *vain* signifiaient récolte, les mots *regain* et *revain* voulaient dire tous deux, littéralement: *nouvelle récolte*. *Regain* a passé dans le français actuel; *revain*, par le changement d'*a* en *o* conforme aux habitudes normandes, a donné *revoin*; quant à *voin*, cette forme si usitée à Pont-Audemer n'est qu'une abréviation du mot précédent[1].

REVOINER, REVOUINER pour **REPOUSSER, REVERDIR**. — Se dit de tout ce qui porte tige et feuille, mais surtout du *regain* des prairies. EXEMPLE : « Cet abre (arbre) n'est pas mort, il *revoinera*. »

On m'a assuré (M. Lecompte, de Pont-Audemer) que le mot *revouiner*, pris au figuré, s'appliquait aux gens qui répètent toujours la même chose : « Ça lui *revouine* », littéralement : Ça lui *repousse* toujours (V. *revoin*.)

REVUE (À LA) pour **AU REVOIR** ! On dit aussi **À LA REVOIR**.

RHEUME (subst. masc.) **RHIÈME** (fém.) pour **RHUME**. — La première forme semble venir directement du grec *reuma* (racine *reó*, couler), qui a passé sans changement aucun, sauf la prononciation, en italien et en espagnol.

« Que faut-il pour ma toux guarir
« Et le *rheume* qui me tourmente? »
(Vaux-de-vire attribués à Oliv. Basselin).

« Ne défale point ton capel
« Et garde bien d'avoir *la rième*. »
(*Muse Normande* de L. Petit [2].)

[1] Le patois berrichon a, pour *regain* (Glossaire du comte Jaubert) les deux mots *regouive* et *gouive* qui, comparés avec *revoin* et *voin*, rappellent singulièrement ces deux expressions; mais l'étymologie est différente, je crois ; *regouive* (dont gouive n'est qu'un abrégé) est une altération de *revive* qui figure avec la même signification dans le même glossaire et qui correspond à notre mot normand *revif*. Je renvoie à celui-ci.

[2] Louis Petit est un écrivain du XVIe siècle, dont les poésies en patois *purin* (v. ce mot) ont été publiées récemment par M. Alph. Chassant. J'admets avec M. Eld. Duméril que ce pastiche est l'œuvre d'un *bel esprit prétentieux* et qu'un monument naïf du langage populaire aurait plus de prix. Mais L. Petit paraît avoir bien connu ce langage, et l'on trouve chez lui sur l'état matériel du patois rouennais vers 1650, des renseignements aussi exacts peut-être que s'il eût donné à son œuvre la forme d'un glossaire. M. Duméril a tort de dire dans sa préface que ce recueil lui a été bien inutile, puisqu'il le cite assez souvent dans le corps de son dictionnaire, et il se trompe en affirmant que « ce singulier patois est essentiellement différent de celui du reste de la province et doit avoir une autre origine », car on reconnaît aisément qu'il ressemble beaucoup à celui de l'arrondissement de Pont-Audemer.

A Pont-Audemer, « J'ai le *rheume*, ou « J'ai la *rhième* » pour « je suis enrhumé » est une locution à l'usage des gens illettrés. — Les autres disent : « J'ai le rhume. » Ce qui est tout aussi étranger au langage parisien. Tout le monde dit également : « J'ai *la* fluxion » pour « J'ai *une* fluxion. »

RHUMATIQUE pour **RHUMATISME**.

RIAGE. — (V. *réage*.)

RIBLE (subst.) — Vent glacé et violent, quelquefois mortel aux végétaux. EXEMPLES : « Il fait du *rible*. » — « Le *rible* est furieux. »

On trouve dans le dictionnaire de M. Duméril : *rile* (hâle), qui est évidemment une variante du même mot. La forme *rible* est indiquée par MM. Louis Dubois et Travers, comme usitée dans le Bessin. — *Rible* vient-il du verbe actif *ribler*, qui signifiait en vieux français piller, *ravager* ? Ou vaut-il mieux le rapprocher de ces deux mots bas-bretons et peut-être celtiques que donne Legonidec : *riboul*, fracas, rupture violente; *riboula*, rompre avec bruit?

RIBLER (v. neutre). — « Il *rible* plus fort ce matin qu'hier. » — (V. l'art. précédent.)

RIBOTU. — Rugueux, rude au toucher. — Ce mot paraît être une corruption de *raboteux*.

RIEN (A) pour **RIEN**. — *Arré* ou *arrey*, qui veut dire *rien* en patois gascon-béarnais, semble contenir également la préposition *à*. EXEMPLE : « Ne boui pas *arrey*. » (Je ne veux rien.)

A rien précédé de *ne* est quelquefois un simple équivalent des négations ordinaires *ne.. pas*, *ne.. point*, nullement. Ainsi j'ai entendu dire : « Mon cat ne grime *à rien* », (n'égratigne point du tout). — (V. les locutions *à aucun* et *à pièce*, qui ont de l'analogie avec celle-ci.)

A rien s'emploie, du reste, en français familier, d'une manière assez semblable. EXEMPLE : « Il ne veut entendre *à rien*. » *A rien* joue ici le rôle d'un régime direct.

RIEN (PAS). — « Je ne te demande *pas rien*. » — Cette faute se fait aussi à Paris et probablement dans toute la France. — (V. la phrase béarnaise citée dans l'article précédent.)

Molière fait dire à la servante Martine :

« Et tous vos beaux discours ne servent *pas* de *rien*. »

Mais si Martine était tancée par sa maî

tresse pour cette infraction aux lois du langage, des gens mieux élevés se la permettaient aussi quelquefois; ainsi dans les *Plaideurs* de Racine, le jeune premier Léandre dit à son père :

« On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise. »

(Acte II, sc. VI.)

Ce qui explique et atténue ces façons vicieuses de s'exprimer, c'est que ce mot *rien* (du latin *res*) signifie proprement *une chose*, et n'est point par lui-même une négation. — (V. au nº 9 de l'Appendice des observations plus développées sur ce sujet.)

RIFFLER pour **SIFFLER**. — *Riffler* à la manière des ouragans. Exemple : « ça *riffle* bien du côté du Romois » — paraît être une onomatopée.

RIGOLER (v. neutre), se divertir, faire bombance. — On disait en vieux français, dans le même sens, *se rigoler*.

« C'estoyt passe temps céleste les veoir ainsi soy *rigouller*. »

(*Gargantua*, chap. IV.)

« *Me rigolant*, menant joyeux déduit,
« Et jusqu'au jour faisant le diable à quatre. »

(J.-B. Rousseau, cité par Voltaire dans *le Temple du goût*.)

RIGOLET pour **RIGOLE**. — On appelle surtout *rigolets* les petits fossés ouverts dans les prés pour l'écoulement des eaux.

RILLE. — (V. *Risle*.)

RIOCHER. — Rire sous cape, rire dans sa barbe. — Verbe très-usité à Pont-Audemer dans tous les rangs de la société. — C'est le mot français *ricaner*, avec une nuance plus adoucie, ce me semble.

RION. (On prononce quelquefois *rian*.) — Petit sillon que les jardiniers pratiquent souvent dans leurs cultures.

Syncope du mot *rayon* : rayon, sillon que l'on trace en labourant. (Académie.)

RIRE. — « Voilà le soleil qui commence à *rire* » (à se montrer). On emploie également à Argentan (en basse-Normandie) cette jolie expression. Un poëte ne dirait pas mieux :

« Ecco *ridente* il cielo,
« Spunta la bella aurora. »

(Sérénade du *Barbier* de Rossini.)

En patois picard, on appelle *risée* de soleil un rayon de soleil entre deux ondées (glossaire de l'abbé Corblet). — En Berry, *ricane* se dit pour arc-en-ciel (comte Jaubert). — Ces locutions semblent avoir de l'analogie avec le mot normand; mais, d'un autre côté, on pourrait le prendre pour un anglicisme : « The sun *rises* » signifie en anglais : Le soleil *se lève*.

Conjugaison du verbe *rire* : prétérit défini, je *risis* (d'où l'imp. du subjonctif *que je risisse*), présent du subjonctif, *que je rise*. Ces formes sont plus régulières que celles qui ont prévalu en français. — J'ai cité ailleurs (v. p. 63) le prétérit *je risis*. On le rencontre dans nos vieux auteurs. Ainsi le Normand Wace, après avoir fait divers contes sur le séjour du duc Robert à Constantinople, ajoute que l'Empereur en rit beaucoup.

« Li Emperer assez risist. »

Au reste, il y a ici des personnes pour qui *rire* se conjugue tout à fait sur *réduire* (type régulier de cette conjugaison selon de Wailly) et qui disent *nous risons je risais*, pour *nous rions, je riais*, etc., De cette façon les temps simples des deux verbes *rire* et *riser* se confondent absolument. — (V. *riser*.)

RISANT NEUF (TOUT). (On prononce *tout risant neu*.) — Pour faire l'éloge d'un ajustement, d'un meuble, etc., qui brillent surtout par l'éclat de la nouveauté, on dit qu'ils sont *tout risant neuf*. — *Risant* me paraît une syncope de *relisant* ou *reluisant* (ces deux mots n'en font qu'un dans le patois normand) : « Tout *risant* neuf » équivaut donc à « tout *reluisant* neuf ».

On dit quelquefois dans le même sens : « *Tout raijant neu*. » Ainsi un paysan roumois s'écriera en montrant son habit du dimanche : « Il est tout *raijant* neu ! » (*raijant*, pour rayonnant.)

L'Académie a enregistré comme locution populaire une autre expression semblable, mais moins heureuse à mon avis : « *Tout battant neuf*. » Je l'ai vue aussi dans un feuilleton de Gérard de Nerval : « On est fatigué (à Munich) de ces édifices *battant neufs* d'une architecture grecque. » (*Souvenirs d'Orient*.)

La locution dont je m'occupe n'est dont pas purement normande. Elle a cela de remarquable que le verbe qu'elle renferme peut varier beaucoup ; nous avons déjà vu *risant*, *raijant* et *battant*; voici maintenant *frappant* et *flambant* [1].

« D. Votre habit était-il en bon état ? — Il était *tout frappant neuf*. » (Réponse d'un accusé à un président de cour d'assises.)

[1] On peut remarquer que ces variantes ne forment, quant au sens, que deux groupes distincts : d'un côté *battant* et *frappant*; de l'autre *reluisant*, *rayonnant* et *flambant*.

« A cette époque son début était *tout flambant neuf.* » (Article récent du journal *l'Union.*)

Cette dernière forme « tout flambant neuf » est, à ce qu'il paraît, familière aux Berrichons. (*Glossaire* du comte Jaubert.)

Je n'ai jamais eu l'occasion de saisir au passage dans le vrai langage parisien aucune de ces façons de parler, quoique j'aie passé à Paris presque tout le temps de ma jeunesse. C'est la littérature moderne et légère qui les met (ou les remet) aujourd'hui en circulation.

RISÉE. Plaisanterie, badinage. — EXEMPLE : « J'ai dit cela par *risée.*»

RISER. — Rire (dans le sens de *deridere*), se moquer de...

Verbe tantôt neutre, tantôt actif. Ainsi j'ai entendu dire : « On en *risait* » (pour On *riait d'eux*), et plus souvent encore : « On *les risait* ».

RISLE ou **RILLE.** — Nom de la rivière assez importante qui passe à Pont-Audemer. Comment faut-il écrire ce nom ?

Rille est l'orthographe officielle ; celle qu'ont adoptée les administrations supérieures et qui figure dans les cartes de Cassini et du dépôt de la guerre. *Risle* est l'orthographe préférée par les doctes (V. les écrits de MM. Le Prévost et Alf. Canel) et la plus usitée dans le pays.

Les anciens documents, quoiqu'assez favorables dans leur ensemble à cette seconde manière d'écrire, laissent cependant la question indécise. Je n'en citerai ici que deux, extraits l'un et l'autre du *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure*, par M. Le Prévost, et remontant au XIIIe siècle :

« S.Paulus super *Rislam.* » (*Cartulaire de Préaux.*)—Mons fortis super *Rillam.* » (*Registre d'Odon Rigaud.*)

(V. le no 15 de l'Appendice qui se trouve à la suite de ces études.)

RISQUE. — Est féminin en patois normand. EXEMPLES : « La *risque* n'est pas *grande.* »

« A la risque » se dit habituellement pour : A tout risque.

Je lis dans Brantôme : « Il se résolut de tenter la *risque.* » (*Dames Galantes*, II.)

Le genre de ce mot français a été longtemps incertain. (V. Trévoux et l'Académie.)

RIURE. — (V. *arure.*)

RIVES (nom propre). — J'ai remarqué que ce nom, qu'on retrouve dans plusieurs provinces, se termine ordinairement par un *s* ; représente-t-il pour cela un pluriel ? pas plus sans doute que ces autres noms propres fort répandus, d'origine méridionale pour la plupart : *Combes* (vallée, bas fond), *Lannes* (lande), *Salles, Bordes*, etc. Ce sont là plutôt des restes de l'orthographe du moyen âge, qui mettait un *s* au nominatif singulier des substantifs[1].

C'est de cette façon qu'on peut se rendre compte de la présence de l'*s* final dans un si grand nombre de noms de saints, devenus aujourd'hui des prénoms, Jacques, Yves, Charles ou Chasles, Andrieux (André), Hugues, Gilles, etc.

ROBE DE FUMIER, très-bonne expression. — Mettre une robe de fumier sur un pré, sur une terre de labour, c'est la fumer entièrement, c'est la *revêtir* d'engrais.

ROBIN pour **TAUREAU.** — Ce terme est usité dans plusieurs provinces. *Robin* n'est autre chose ici (comme lorsqu'il s'agit d'un nom d'homme) qu'une altération du nom de Robert. Le taureau s'appelle Robert comme le lapin s'appelle *Jean* dans La Fontaine, comme l'âne s'appelle *Martin*. En anglais, on dit *John Bull, Jean Taureau*[2].

Robin figure très-souvent comme prénom dans les actes du moyen âge cités par MM. Le Prévost et de Fréville : EXEMPLES : «*Robin* du Boscage, de Rouen (1370) ;

[1] C'est-à-dire au singulier de tout substantif employé comme sujet.

C'est une partie de la fameuse règle de l'*s* reconnue par Raynouard, d'abord dans la langue provençale, ensuite dans l'ancien français et pour laquelle je renvoie à M. Ampère (*Formation de la langue française*) et à M. Génin (var.). — Je me bornerai à dire ici que cette règle, qui n'est tout à fait vraie que pour les substantifs masculins, s'est appliquée surtout en vieux français aux noms propres, et que les noms propres féminins eux-mêmes, selon M. Ampère, prenaient l'*s* assez habituellement.

Cet *s* est un souvenir du nominatif singulier des deuxième, quatrième et cinquième déclinaisons latines, qui se terminait presque toujours en *us* ou en *es* (*dominus, manus. dies*) et sans doute aussi d'un grand nombre de substantifs de la troisième déclinaison, tels que *pes, flos, pectus*, etc.

[2] Tout le monde ne sait pas que *Renard* est un nom du même genre. Autrefois le renard s'appelait en français *goupil* (du latin *vulpes*). Il a pris fantaisie à un auteur du moyen âge de donner à un goupil dont il faisait le héros de son poème le surnom de *Renard*, qui était comme *Regnault* une corruption de *Reginaldus* (de l'allemand Reinhart ou Reinhardt). Le succès populaire de l'ouvrage a valu la même dénomination à l'espèce entière.

Quant à *Robert*, nom apporté aussi par les conquérants du Nord, il signifie, je crois, *barbe rouge* : c'est encore aujourd'hui le sens des mots allemands *roth bart*. Ce nom est écrit deux fois *Rotbertus* dans une charte de 1080 citée par M. de Fréville (*Comm. mar. de Rouen*, t. II, p. 2.)

Robin Marescot, de Jumièges (1452) ». Le même nom féminisé s'appliquait à des femmes de tout rang. **Exemple** : « *Robine* de Bétancourt (1471). »

ROCHER, griffe d'asperge.

RÔDER. — Deux significations et deux étymologies distinctes :

1° Même sens que le mot français; mais ce verbe, au lieu d'être toujours neutre, prend souvent la forme réfléchie. **Exemple**: « Pourquoi te *rôdes-tu* comme cela autour de la maison ? » Quelquefois même on en fait un verbe actif : « *rôder* la ville, *rôder* le bois », pour *rôder dans* la ville, etc.

Un autre idiotisme non moins fréquent consiste à appliquer le même verbe aux objets matériels, avec la signification, neutre en ce cas, de *traîner à terre* ou de *traîner* (rester exposé, n'être ni serré ni rangé). Ainsi l'on dira : « Votre robe *rôde* dans la poussière », et une bonne ménagère reprochera à sa domestique de *quitter rôder* les objets qu'elle devrait serrer.

Rôder, ainsi entendu, doit venir de *rotare* (je vois dans Roquefort que *rodier*, en bas latin *rotarius*, se disait en vieux français pour charron). *Rôder*, *se rôder* signifient donc proprement « tourner comme une *roue* » et par analogie « tourner en tout sens (*vagari*)[1] ».

2° *Rôder* ou *se rôder* : se frotter. **Exemples** : « Mon bourri (âne) va toujours *se rôder* le long des maisons. » — « Prenez garde de vous *rôder* contre la roue. » — « Je ne sais pas contre quoi mon habit *a rôdé*. »

Etymologie probable : *rodere*; mais, comme il arrive souvent dans le passage du latin au français ou au patois normand, le sens du mot primitif s'est affaibli. (V. les art. *abymer*, *se débaucher*, *se démenter*, *étonnement*, *être gêné*.) Le verbe *ronger* s'emploie quelquefois lui-même à Pont-Audemer avec cette signification.

Rôdé, sali, souillé, crotté. **Exemple** : « Que vous est-il arrivé, madame, votre robe est toute *rôdée* ? » Extension du sens qui vient d'être indiqué : en se *frottant* contre une roue ou quelqu'autre objet, on se salit fort souvent. C'est une métonymie : la cause confondue avec l'effet.

ROGER (Rogerus, Rogerius) : nom propre. — Ce nom a été porté par de grands personnages, et notamment par le seigneur à qui la ville de Beaumont-le-Roger a emprunté son surnom. On sait que Roger est aussi le nom d'un des héros de l'*Orlando furioso*. La plupart de ces guerriers, à commencer par Roland, ont des noms germaniques. La chevalerie, si bien chantée par Arioste et par le Tasse, n'en est pas moins un produit du Nord.

ROGU. — Rude, bourru, mal endurant et quelquefois endurci aux fatigues. C'est une simple variante de l'adjectif français *rogue*, qui a un sens assez différent et plus conforme à leur origine commune ; car il faut les rapporter tous deux, je crois, au mot bas-breton *rog* ou *rok*, fier, arrogant. (V. Chevallet, t. I, p. 293.)

ROGUE (substantif féminin). Œufs de poisson. (V. l'art. suivant.)

ROGUÉ, OEUVÉ. — Se dit des poissons qui ont des œufs, par opposition à ceux qui sont laités; on dit aussi des écrevisses *roguées*, des crevettes *roguées*.

Je crois que ce mot *rogué*, qui semble bien éloigné de l'expression française, n'est pourtant que le mot *œuvé* ou plutôt *ové*, très-dénaturé. L'*r* initial n'indique qu'une de ces aspirations qu'on peut noter si souvent dans la prononciation de nos Normands et qu'ils placent quelquefois dans les syllabes où, d'après l'étymologie, il ne devrait y en avoir d'aucune espèce. D'un autre côté, on sait combien est fréquente la permutation des lettres *g* et *v*. — Le patois gascon-béarnais, celui qu'on parle à Mont-de-Marsan, offre quelque chose d'analogue, précisément dans l'expression qui répond à notre mot *œufs*. Cette expression a deux formes, et elles sont toutes deux aspirées, *houéous* et *gouéous* ; de même en espagnol on dit *huevos*.

ROGUER pour **RONGER, DÉVORER**. — « Les fruits sont *rogués* par les vèpres (guêpes). — Les choux sont *rogués* par les puchons (pucerons). »

Roguer me semble de la même famille que *ronger* et *rogner*, et tout cela se rattache à *rodere* ; mais il est à remarquer que ces mots, et surtout la forme normande, ont moins d'analogie avec le verbe latin qu'avec le verbe grec *trogo*, ronger, brouter, d'où *rodere* lui-même paraît tirer son origine.

ROI GUILLEMOT. — (V. *Guillemot*.)

ROINCHER pour **RUMINER**. — En patois berrichon, *rouinger* et *runger* ; en basse-Normandie, *reunger* (L. Dubois). Au fond tous ces mots sont des variantes du verbe français *ronger*.

[1] *Rotare* étant un verbe actif, la forme normande *se rôder* est justifiée et pourrait être la plus ancienne.

Dans le patois de Lorient et de Quimper, une femme qui *rôde* est celle « qui *tortille* du derrière. » Cela vient encore à l'appui de mon explication.

ROIS (FÊTE DES). — A l'article *bourguelée*, j'ai parlé des feux de joie qui signalent, à la campagne, la soirée du jour des Rois. — Autrefois, indépendamment de la bourguelée proprement dite, à laquelle tout le monde assistait, les enfants étaient armés par leurs parents de *coulaines* ou torches de paille auxquelles ils mettaient le feu, et parcouraient ainsi, à la nuit, les terres ensemencées en chantant :

« Noë ! Noë ! les gerbes aux boissiés ! » (C'est-à-dire : « Noël ! Noël ! les gerbes aux boisseaux ! ») »

On ne saurait méconnaître ici l'intention d'attirer sur les récoltes la bénédiction divine. Cela date de loin :

« ... fruges lustramus et agros,
« Di patrii, lustramus agros... »
(Tibulle.)

Je crois que cet usage (qui régnait, notamment, du côté d'Epaignes) va s'effaçant de plus en plus. Mais les fermiers ont conservé l'habitude de planter le jour de Pâques-fleuries une ou plusieurs branches de buis bénit au milieu de leurs champs ; c'est comme une préparation à la fête touchante des Rogations.

Fête des *Rois-Morts* : à l'octave de l'Epiphanie, ou plutôt le dimanche qui suit le 6 janvier, on fête les Rois-Morts. C'est souvent, à la ville, l'occasion d'une seconde réunion des mêmes personnes chez un autre amphitryon ; mais cette fête a lieu surtout au profit des domestiques, qui vont avec un gâteau donné par leur maître dîner à la campagne chez leurs parents.

ROISER, S'ENROISER pour **COULER.** — Expression peu usitée, qui me parait se rattacher au vieux mot français *rû*, au *rio* des Espagnols, etc.

ROLER (v. neutre) au soleil : sécher au soleil. — Se dit en parlant de la terre échauffée. — Il y a dans cette expression une idée juste, ou plutôt une bonne observation. En effet, la terre plus ou moins argileuse, frappée par les rayons du soleil, se met en feuillets et tend à *se rouler*.

Roler est l'ancienne forme de *rouler*, encore très-usitée dans les provinces du Centre. Le français moderne a gardé, mais au figuré seulement, le substantif correspondant *rôle*, qui, dans toutes les significations qu'on lui donne, équivaut ou équivalait primitivement à *rouleau*. Il n'y avait jadis ni livres reliés, ni registres, ni carnets, il n'y avait que des rouleaux.

L'étymologie de ces mots est incertaine. *Roler* vient-il de *rota* ou de son diminutif *rotula?* Vient-il de *revolvere?* ou, de l'allemand *rollen*, dont il a exactement le sens[1] ?

RONCÉE (terme de couvreur) la portion de *glane* ou de *chaume* qu'on attache avec chaque brin de *ronce*.

RONCIERS, endroits pleins de ronces. — « N'avancez pas ! vous êtes dans des *ronciers*. »

RONDIR. — S'arrondir, tourner en s'arrondissant. EXEMPLE : « *Ratissez* l'allée qui *rondit* autour de la maison. »

RONGER pour **FROTTER.** — Rôder est beaucoup plus usité dans ce sens. Etymologie commune, *rodere*.

RONIÈRE pour **ORNIÈRE** : trace des roues. Ne diffère du mot français que par la transposition de l'*r*. — (V. *runière*.)

ROS (on prononce *rô*). — Nom que les habitants du Marais-Vernier donnent au roseau à balai. C'est un vieux mot français dont j'ignore l'origine et dont *rosel* ou *roseau* semble un diminutif.

De là les noms de lieux *rosaie* et *rosière* en bas latin *rosarium*, qui ne signifient pas « champ de *roses* », mais « endroit où croissent les *roseaux* ».

ROSCÔS (DES). — Artichauts de Bretagne, plus petits et plus ronds que ceux de l'espèce ordinaire ; ainsi nommés, je suppose, à cause de la ville de *Roscoff* dont ils seraient originaires.

ROSE-POMME. — Rose à pétales très-serrés et comme pommés.

ROSEAU (au singulier), ou **COULINES DE ROSEAU.** — C'est le nom qu'on donne à la glane de seigle dont la principale utilité est de servir de *liants* (liens) pour les gerbes de blé. Dans beaucoup de fermes, la culture du seigle n'a pas d'autre objet.

ROUE pour **HOUE.**

ROUF, ROUFFE, ROUFFLE. — Noms propres, qu'il est naturel de rapporter (la dernière forme surtout) à l'adjectif *rufle* ou *reufle*, objet d'un des articles suivants. Mais il serait très-possible que ces mots fussent une corruption des noms du moyen âge Rodolphe ou Raoul (Rodulfus, Radulfus), ou même de l'adjectif *rufus*, roux.

[1] Le nom de *chardon rolant* (et non rolland), qu'on donne dans plusieurs provinces au panicaut des champs, vient, je crois, de ce que ses feuilles, au lieu d'être planes, sont comme recoquillées.

ROUGEULE pour **ROUGEOLE.**

ROUILLE ou **ROUIL.** — Ce mot est masculin en patois normand comme en patois berrichon. Ainsi l'on dit le *rouille* du fer, le *rouille* du blé.

« .... viendra jamais le temps
« Que le *rouil* mangera les haches émoulues.»
(Vauquelin de la Fresnaye, poète normand.)

ROUIT (EN) pour **EN RUT.** — Ne se dit guère que des truies. — (V. *cache.*)

Rut, selon Roquefort, vient de *rugitus*, qui ne signifiait en bon latin que *rugissement*. Ce serait une métonymie. L'ancien mot français était *ruit :*

« Les pors en tems de *ruit* ne doivent point passer la dicte mare. »
(*Coutumier des forêts*, cité par M. Aug. Le Prévost à l'art. *Bémécourt*.)

« Force espiceries pour mettre les vieilles en *ruit* et en chaleur. »
(*Pantagruel*, II, 17.)

ROULAND ou **ROULANT.** — Nom propre aussi répandu en Normandie que *Roland* l'est dans d'autres parties de la France.

Rouland, Roulant, Roland pourraient bien se rattacher comme variantes à *Rollon*, nom du héros chanté par Wace. — Autres formes plus abrégées du même nom *Rol* et *Rou*; la forme scandinave primitive paraît avoir été *Hrolf*. (Ampère, *Formation de la langue française*.)

ROULÉ GRAS. Arrondi par l'embonpoint (terme d'herbager). — M. Jaubert, qui a recueilli cette expression en Berry, traduit : « chargé de *rouleaux* de graisse.» — Ici, je ne sais pas trop si l'on dit *roulé gras* ou *groulé gras*, locution qui rendrait autrement la même idée — (V. *grouler*.)

ROULEUR (substantif) pour **COUREUR, VAGABOND.**—«Qu'est-ce que ces petits gâs que je vais l'enrait? (que je vois là-bas?) —*R.* Des *rouleurs*, qui viennent voler vos prunes. »

ROULIER pour **VOITURIER,** dans un sens moins restreint que celui qui est généralement adopté ailleurs [1].

ROULOTTER pour **ALLER ET VENIR,** en se traînant avec peine ou sans faire grand'chose. EXEMPLE : « Que fait votre grande? (grand'maman). — *R.* Elle *roulotte.* » — (V. *boulotte*, qui a le même sens à peu près.)

ROUMOIS ou **ROMOIS.** — Ce nom de la région située entre Pont-Audemer et la Bouille (*pagus Rothomagensis*), se donne aussi aux personnes qui l'habitent. Ainsi des paysans de Saint-Paul me disaient l'année dernière : « Nous n'avons pas de pommes, mais il y en a une *écrase* (énormément) chez les Roumois. »

ROUSÉE pour **ROSÉE.** (V. *arrouser*). — C'est un vieux mot français :

« Il voyoit bien que ce seroit une petite *rousée*.»
(Rabelais, *Pantagruel*.)

ROUTEUX pour **ROUTOIR.** — Bassin où l'on fait *rouir* le chanvre ou le lin. Il importe que l'eau s'y renouvelle.

ROUTIERS, ouvriers qui travaillent à la construction ou à l'entretien des routes. — (V. *cheminots*.)

ROUTURIER pour **ROTURIER.** — On appelle ainsi les gens du commun, par opposition aux personnes, *nobles ou non*, qui tiennent un rang plus élevé dans la société. EXEMPLE : « Sa femme lui a apporté 10,000 francs; c'est un bon mariage pour un *routurier*. »

Ce sens donné au mot *roturier* semble une conséquence naturelle des changements survenus dans la société; aujourd'hui, en effet, les vrais roturiers sont ceux qui ne sont pas riches [1].

ROUX-VENT (DU) ou **DES ROUX-VENTS.** —Brouillards quelquefois accompagnés de vent, qui s'élèvent de terre au printemps (au commencement de mai surtout) et envahissent l'atmosphère en simulant une pluie prête à tomber. Leur couleur est souvent *roussâtre*; ils brûlent et font *roussir* les jeunes pousses, celles des pommiers surtout; ainsi le nom qu'on leur donne s'explique de deux façons.

La mauvaise réputation des *roux-vents* me paraît mieux fondée que celle de la *lune rousse*, car celle-ci n'est pas la véritable cause du mal qui se fait en sa présence.

[1] A Pont-Audemer, le *roulier* n'est pas exclusivement celui qui entreprend des transports sur les grandes routes à des distances ordinairement considérables; c'est celui qui charrie des marchandises sur toute espèce de chemin et à des distances souvent faibles. C'est à lui, par exemple, qu'on s'adresse quand on a fait abattre des arbres, pour les porter au lieu où ils doivent être mis en œuvre.

[1] *Roturier* a probablement une origine germanique.
Rotte en allemand veut dire bande, troupe; de là le mot *route* que nos vieux auteurs, Joinville et Froissard entre autres, ont employé avec la même signification :
« Une grant *route* de Turs (Turcs) vint heurter à « nous et me portèrent à terre et alèrent par des- « sus moy... » (Joinville, cité par Roquefort.)
En anglais *rout* a une signification plus large : multitude, cohue, assemblée nombreuse. Selon toute apparence, ce nom de *roturier* ou *routurier* remonte à l'époque des Francs, qui l'ont naturellement donné à la *multitude* qu'ils avaient soumise.

ROY (LE) (nom propre). — (V. à la lettre *L.*)

ROYALE (SALADE) ou **ROYALE** tout court : de la mâche (*valeria nella olitoria.*) Nom pompeux qui ne s'explique guère. — (*V. doucette.*)

RUCHE (en patois berrichon *reusse* ou *rousse*), moutarde des champs. — C'est la plante parasite qui dore les champs de blé d'une si belle couleur jaune au printemps.

M. de Brébisson (*Flore de Normandie*) indique ce nom pour le radis sauvage (*raphanus raphanitrum*), compagnon fidèle de la moutarde des champs et qui en est, botaniquement, fort rapproché. Il est possible que les paysans confondent ces deux plantes, et j'incline à penser que *ruche* se dit pour *russe* ou *rus*, qui serait une syncope du latin *raphanus*. — (V. *sévevin.*)

RUCHÉE, RUQUÉE (Saint-Pierre-du-Châtel) : ce qu'il y a d'abeilles dans une ruche.

RUCHER, RUQUER (v. actif) pour **LANCER, JETER.** — « *Rucher* des pierres aux passants. » — Du latin *ruere*, problablement.

Ce verbe très-usité en basse Normandie, l'est moins à Pont Audemer que son synonyme *ruer*. (V. ce mot.) Dans les provinces du Centre, on dit *rocher* et *roucher*; c'est aussi la forme *rocher* que Roquefort donne comme vieux français, en citant à l'appui l'ancienne traduction française et latine du *Livre des Rois* qui appartient au XIIe siècle.

« Maldist David et *rochout* pierres encontre li. »

« Maledicebat *mittebat* que lapides contra David. »

RUDE. — Cet adjectif s'emploie comme signe d'excellence et quelquefois assez singulièrement. Exemple : « C'est de la *rude* avoine. » Mais c'est surtout quand il est placé devant un autre adjectif et joue le rôle d'un adverbe qu'on peut remarquer d'étranges alliances de mots. Exemples : « Ce pré est *rude verd.* » — « V'là une paire (poire) qui est *rude molle* — (V. *raide.*)

RUDEMENT est usité en français (style familier) comme synonyme d'*extrêmement*, mais presque toujours en mauvaise part :

« Cette femme est sur moi *rudement* endiablée. »

(Regnard, *Menechmes.*)

A Pont-Audemer, j'ai entendu dire : « Cette paille-là est *rudement délicate* et très fraiande (friande) ».

RUDIER pour **RUDOYER.** — (V. observations générales, p. 28.) C'est l'opposé de *mignonner*.

RUDIR pour **DEVENIR RUDE.** — Se dit du cidre. — (V. *durcir.*)

RUER pour **LANCER, JETER.**)

Ruere était quelquefois actif en latin ; *ruest* l'était ordinairement en vieux français. Exemples de l'un et de l'autre verbe :

« Cumulosque *ruit* malè pinguis arenæ. »

(Virg. *Géorg.* liv. I, v. 105.)

« Cet ancien qui *ruant* la pierre à un chien, en asséna et tua sa marastre. »

(Montaigne, *Essais*, liv. I, chap. XXXIII.)

Aujourd'hui encore, nous disons « *se ruer* ».

RUES. — Chemins renfermés entre les masses de fossés qui servent de clôture aux cours, masures et aux herbages. Le nom de *rues* excite l'étonnement des personnes étrangères au pays normand, car rien ne ressemble moins aux rues des villes que ces chemins-là; mais ce sont bien réellement les *rues* des villages de Normandie, ceux-ci n'étant, à vrai dire, qu'un assemblage de vergers, pourvus seulement de quelques bâtisses qui sont dispersées au milieu des arbres.

RUETTE pour **RUELLE.** — Exemple : « La *ruette* longeant l'enclos des Bravées.» (V. Hugo, *Travailleurs de la mer*, t. I, p. 180.)

RUFLE (On prononce *reufle.*) — Vaillant, drû, alerte; en latin, *acer*. Exemple : « Comme te voilà *rufle !* » Expression encore plus usitée en basse Normandie (environs d'Argentan) qu'à Pont-Audemer.

Congénères : en italien ; *ruvido* (rude), en anglais, *rough* (qu'on prononce *reuf*, âpre, rude); en patois Berrichon, *rufe*, *rufle* (bourru, hargneux).

On peut hésiter entre une étymologie germanique et une étymologie latine. Dans le premier cas, *rufe* et *rough* seraient tirés tous deux de quelque radical teutonique ou scandinave; dans la seconde hypothèse, qui me semble la plus vraisemblable, *rufle* viendrait de l'italien *ruvido*, qui doit être lui-même dérivé de *rudis*, et *rough* (reuf) ne serait qu'une forme anglaise du mot normand.

RUN ou **RUNG** pour **RANG**, dans le sens de *tour*.

Cette expression familière à nos paysans

normands, s'applique surtout au *tour* ou *rang* assigné par le meunier à celui qui porte sa farine au moulin. Ce n'est pas chose indifférente, car les meules, les trémies, les bluteries ne peuvent être nettoyées à fond chaque fois, et ce qu'elles retiennent de la précédente mouture se mêle nécessairement à la farine nouvelle. Avoir un mauvais *run* au moulin, c'est arriver après une *moute* de qualité grossière.

Roquefort mentionne le même mot comme synonyme de *rang* en vieux français ; dans le fait, c'est une simple variante de ce dernier mot qui, d'après Chevallet, nous vient des Gaulois et qu'on retrouve en effet dans tous les idiomes néo-celtiques. *Rhene* en bas breton, *ranc* en irlandais veulent dire *file*, *rang*, *rangée*.

Dans le patois de la Suisse Romane *ranz* veut dire également *rangée*, *file*, suite d'objets venant à la file. Ainsi ce mot si connu *Ranz de vaches*, par lequel on désigne la mélodie traînante et mélancolique des bergers suisses, peut se traduire par « marche ou défilé des vaches ». — (V. ci-dessus l'art. *de rang*.)

RUNIÈRE pour **ORNIÈRE**. — Paraît dérivé du vieux mot français *run* (rangée, file, suite (V. l'art. précédent) plutôt que de *rota* ou d'*orbita*, d'où vient *ornière*, à ce qu'on prétend.

Quoi qu'il en soit, les trois expressions *ornière*, *ronière*, *runière* sont trop rapprochées, pour ne pas avoir une origine commune.

RUQUER. — Dormir à demi sur sa chaise, comme font souvent les personnes âgées ; d'*eructare* problablement, parce que ceux qui sommeillent ainsi ronflent par moments ; ou parce qu'il leur échappe des mucosités : c'est de cette dernière façon que je comprends l'expression *roupiller*, donnée par l'Académie avec la même signification de *dormir à demi*.

RUSTIQUE. — Cet adjectif a toujours, en bon français, un sens complet, comme *rusticus* en latin. A Pont-Audemer, on y ajoute un complément. Ainsi l'on dira d'un arbre qu'il est « *rustique* à la gelée ».

S

S pour **CH** et **CH** pour **S**. (V. p. 96). — La première de ces transformations, **S** pour **CH**, n'a lieu que dans un certain nombre de mots. Exemples : *Sanger*, *sarger*, *sarge*, *sagrin*, *sercher*, *siffon*, *sirugien*, etc., au lieu de : changer, charger, charge, chagrin, etc. Le changement inverse est plus fréquent ; on peut dire que *s* (simple ou double), de même que le *c doux*, se transforme à volonté en *ch* : comme dans herser, brasser, qui deviennent *hercher*, *bracher*, etc.

SÂ (subst.) pour **SAULE** ou plutôt pour **SAULX** (*salix*), qui est l'ancienne forme française et qui se dit encore aux environs de Paris.

> « Là d'un costé auras la grand clôture
> « De *saulx* espez... »
>
> (Clément Marot, *Eglegue au Roy*.)

Cette prononciation *sâ* est tout à fait conforme aux habitudes normandes. — (V. p. 2.)

Sâ peteux : saule marceau, ou plutôt marsaulx, *mas salix*. — (V. p. 242.)

On appelle ainsi cet arbuste, à cause de la crépitation à laquelle il est sujet en brûlant.

SÂ (adj.) pour **SÂL**, abréviation de *saoul*, dont par une autre syncope, nous avons fait en français *soul* [1]. Au féminin *sâle* : on fait quelquefois entendre légèrement le son *ou* à la suite de l'a : « sâoûle. »

La signification *populaire* de cet adjectif est toujours à Paris *ivre* (*ebrius*) ; mais il s'emploie fort souvent en Normandie dans son sens primitif, celui de *rassasié* (*satur*, dont il est dérivé). Exemple : « Cette bête a paissu toute la matinée ; la v'là *saoule*. » C'est dans le même sens que Sganarelle dit à sa femme :

> « Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit *soul* dans ma maison. »
>
> (Molière, *le Médecin malgré lui*, acte Ier.)

SABLE. — Ne se dit ici que du sable qui entre dans la composition du mortier. — (V. *ravine*.)

SAC. — Naguères tous les paiements se faisaient à Pont-Audemer en pièces de

[1] La prononciation de *sâ* (ivre) et de *sâ* (saule) étant identiquement la même a donné lieu à ce calembour normand qui est intraduisible en français : « Baillez un bâton de *coudre* à un ivrogne, vous en ferez un bâton de *sâ*. »

5 francs bien sonnantes, car l'or y était rare comme partout, et les billets de banque y étaient à peu près inconnus. Il était d'usage alors de dire *un sac,* par abréviation, pour un sac de 1,000 francs, et naturellement les *sacs* jouaient un grand rôle dans toutes les discussions d'affaires. « Il s'agit d'un sac ! » me disait un jour à Paris, un Normand devenu un grand personnage, causant avec moi d'une affaire qui roulait en effet sur une somme de 1,000 francs environ.

« Sac de blé. » C'est la même chose qu'une *somme de blé.*— (V. *somme.*)

SACCAGE. — Grande quantité, amas confus. Vieux mot français, également usité dans les provinces du Centre. — Faut-il traduire, comme M. Jaubert, « de quoi remplir tous les *sacs* possibles? » ou y a-t-il dans ce mot une allusion au désordre d'une ville *mise à sac?*

« J'ai un tremblement, ou si vous voulez, un *saccage* de choses à vous dire », m'écrivait gaiement M. Aug. Le Prévost, dans une lettre où il était grandement question du patois normand.

SÂCLE, SÈCLE (DE LA). — Mauvaises herbes à arracher, ou provenant d'un sarclage déjà fait. « Est-ce une bonne plante ça? — Non, c'est de la *sâcle.* — (V. *sâcler* et *sécler.*)

SÂCLER pour **SARCLER.** — C'est une forme du moyen âge. EXEMPLE :

« A Guillaume Lemaire, de Deville, *pour avoir sâclé* des cardons. »
(Texte de 1447, cité par Léop. Delisle, chap. XII.)

SAFFRE ou **SAFRE** pour **VORACE, GLOUTON.** — Vieux mot français. Dans les *Contes de la reine de Navarre,* un gentilhomme, l'un des principaux narrateurs, porte le nom peu distingué de *Saffredent.* L'adverbe *saffrement* se trouve dans Montaigne, liv. III, chap. v.

Saffre (comme notre mot *friand*) avait une double signification, active et passive; il faut le traduire par « appétissant » dans les vers suivants de Coquillart, cités par Roquefort :

« Femme riant, *saffre* de chière:
« Bande, alaigre, de belle monstre. »

Origine probablement germanique. En hollandais *schaffer* signifie glouton (Chevalet), et le mot *saufer* veut dire ivrogne en allemand.

SAFFRERIE pour **GLOUTONNERIE.**

SAFFREY. — Nom propre assez répandu. Ce mot (ou *saffré,* qui est la même chose pour un Normand) me paraît une simple variante de l'adjectif *saffre.* — (V. ci-dessus.)

Un *Saffredus* de Auffay figure en 1199 parmi les propriétaires des moulins de la ville de Rouen. (E. de Fréville.)

SAGONE. — C'est le nom qu'on donne, du côté d'Honfleur, aux méduses qui échouent souvent sur les côtes.

SAGRIN pour **CHAGRIN.**

SAI : 1° pour **SAIR** (soir). Ainsi j'ai entendu dire à Campigny : « A çu sai. » (A ce soir.) On prononce plus ordinairement *souère.*

— 2° pour **SAIF** (soif). Peut-être la bonne orthographe serait-elle *set.* Ce mot ainsi écrit rappellerait plus que l'expression française le latin *sitis* et surtout l'italien *sete.* (En espagnol, on dit *sed* ; en gascon béarnais, *set* ou *séte.*)

SAIMION pour **SIMÉON.** — (V. *Simion.*)

SAINTON ou **SINTON** pour **SÉTON.**

SAINT (MAL DE). — (V. à la lettre *M,* p. 259. — V. aussi *pérelinage.*)

SAINT MÉEN (MAL). — (V. p. 260.)

SAINT MICHEL (POIRES DE). — C'est le nom qu'on donne en Normandie aux poires du doyenné ; elles se récoltent en effet à la Saint-Michel.

SAINT PÂTI. — (V. à la lettre *P,* p. 298.)

SAIRÉE pour **SOIRÉE.** — (V. *sérée.*)

SAIS COMBIEN pour **JE NE SAIS COMBIEN.** — (V. à la lettre *C,* p. 111.)

SAIS (ÊTRE A JE NE) pour **ÊTRE INDÉCIS, EMBARRASSÉ.** — Se dit surtout du côté de Berville. EXEMPLES : « Me v'là *à je ne sais.* » — « Le vétérinaire était *à je ne sais* s'il devait saigner votre cheval. »

Les paysans prononcent très-brièvement *à je ne sais,* et l'on croit n'entendre qu'un seul mot ; aussi cette locution estelle d'abord inintelligible.

SAISON. — On dit qu'un cultivateur fait deux *saisons* quand l'assolement de ses terres est biennal ; trois *saisons* quand il est triennal. (V. *assaisonner* et *dessaisonner.*) C'est le premier système qui prévaut aux environs de Pont-Audemer. Chaque année, la moitié des terres est consacrée à la culture du blé, l'autre moitié est cultivée en menus grains ou reste (plus rarement) *en franc-voret,* c'est-à-dire en jachère.

Ce sens du mot *saison* serait le plus

ancien, s'il était vrai, ainsi que le pense Chevallet, que *saison* vient du latin *satio*, action de semer, semailles; mais rien n'est moins certain, car saison ressemble bien à l'italien *stagione*, qui est selon toute apparence dérivé de *stare*.

SALADIER pour **PANIER A SALADE**.

SALEUX pour **SALOIR**. — Espèce de coffre où l'on sale les cochons.

SALINE (DE LA).—Dénomination générique qui s'applique à tous les poissons salés.

SALLE pour **SALLE A MANGER**.

« Elle courut dans la *salle* comme pour y porter les abricots. »

(Gust. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 287.)

Il y a soixante ans, on disait encore dans beaucoup de ménages parisiens la *salle* (tout court) pour « la salle à manger ». C'était comme un souvenir de l'époque où la salle à manger était la pièce principale de la maison, et même la seule où l'on reçût du monde.

La IIIe satire de Boileau (description d'un festin ridicule) nous fait voir qu'au XVIIe siècle les invités étaient reçus dans la pièce où le couvert était mis, et que l'on servait devant eux :

« Je le suis en tremblant dans une chambre haute...
« Le couvert étoit mis dans ce lieu de plaisance,
« Où j'ai trouvé d'abord pour toute connaissance
« Deux nobles campagnards...
« J'enrageais; cependant on apporte un potage, etc. »

Ainsi la salle à manger et le salon ne faisaient qu'un. Notez que l'amphitryon de Boileau avait annoncé à ses convives « Molière avec *Tartuffe* » et n'était pas, par conséquent, un homme du commun[1].

SALUETTE. — Visière d'une casquette. Expression assez heureuse, qui témoigne des habitudes polies de la population normande.

SAMEDIS ANDOUILLERS. — (V. *andouillers*.)

SANCRER.—(V. *chancre*). — Se dit souvent pour cancer. EXEMPLE : « Ma femme a été opérée d'un *sancre* au sein. »

SANCRE pour **DEVENIR CHANCREUX**. Se dit principalement des arbres.

[1] « Peu de personnes connaissent l'importance d'une *salle* dans les petites villes de l'Anjou et de la Touraine. La *salle* est à la fois l'antichambre, le salon, le cabinet, la salle à manger; elle est le théâtre de la vie domestique, le foyer commun, etc. » (Balzac, *Eugénie Grandet*.)

SANCREUX pour **CHANCREUX**.

SANG employé au pluriel. — EXEMPLE : « Quelle maladie a votre femme ? — R. C'est *des sangs* que ça lui vient. » — (V. à l'art. *sens* une citation d'Edm. About.)

SANGER pour **CHANGER**.

SANGEMENT pour **CHANGEMENT**.

« Nous vons avoir bien du *sangement* dans le camp. »

(Lettres d'un zouave berrichon, écrites de Sébastopol et publiées par F. Didot, en 1856.)

SANGLAUX. — Sangles qui servent à fixer la selle d'un cheval ou d'un âne.

Le mot français devrait s'écrire *cengle*, comme le faisait encore Ménage au XVIIe siècle. Ce mot vient du latin *cingulum* (*cingere*).

SANG-MÊLER (v. actif et neutre). — Sens actif : « Agiter, bouleverser, troubler extrêmement. » — Sens neutre : « Se sentir bouleversé, troublé, etc. » (V. *mêler*). — Ainsi l'on dira : « Vous m'avez *sang-mêlé*. » Littéralement : « Vous m'avez fait tourner le sang. » Et plus souvent encore : « Vous m'avez fait *sang-mêler*. »

J'ai entendu dire aussi quelquefois : « Vous m'avez fait une peur *sang-mêlée*. » Il y a ici une ellipse qui fait paraître cette expression encore plus extraordinaire.

En vieux français, le même verbe s'écrivait de plusieurs façons : « Sang-mêler, sang-mesler, san mêler. » — Voici deux exemples de cette dernière forme.

L'un est tiré du *Roman du Renart*, v. 1911 :

« Tant fu li rois fort adolez
« Qu'il en fu toz *sanmellez*. »

(C'est-à-dire : « Le roi eut une si grande douleur qu'il en fut tout agité et troublé.» Traduction de Heuschel, auteur du Supplément de Ducange).

L'autre, du petit recueil intitulé « *Muse normande* de Louis Petit, XVIIe siècle : « Seulement à la vey je *sanmelle* de peur[1].» — (V., plus loin, la locution *Tourner les sens*.

SANG-SURE pour **SANG-SUE**. — Se dit aussi à Paris.

[1] Le substantif correspondant sang-mêlure, ou sang-meslure, existait aussi en vieux français : il a persisté dans le patois berrichon, mais seulement comme nom de la *fumeterre*, parce que cette plante, dit Jaubert, passe pour activer la circulation du sang. — Sang-glaçure, mot formé de la même manière, mais exprimant une idée opposée, se dit dans le même pays pour pleurésie. EXEMPLE :

« ... Le refroidissement du corps que nous appelons *sang-glaçure*. »

(George Sand, *la Petite Fadette*.)

SANG-SURER... quelqu'un : lui mettre ou lui faire mettre des *sangsues*. **Exemple** : « J'ai été *sangsuré* ce matin. »

Je n'ai pas vu employer ce mot au figuré (pressurer, torturer). — On le fait dans d'autres provinces. — (V. le *Glossaire* de M. le comte Jaubert.)

SANS (DE) pour **SANS**, en sous-entendant le régime de la préposition. **Exemple** : « Je voulais rapporter la clef, mais je suis revenu *de sans*. » — A Paris, les gens du peuple disent : « Je suis revenu *sans*. »

Pour l'accumulation des prépositions, si fréquente dans le patois normand, V. l'art. *dans par*, p. 130.

SAOULÉE. — On appuie beaucoup sur la première syllabe et très-peu sur la seconde (V. *sâ*, adj.). Bon repas, régal; se dit surtout pour les animaux. **Exemple** : « Baillez du foin et de l'avoine à mon cheval, ce qu'il en faut pour une bonne *saoulée*. »

SAP pour **SAPIN**. — Une planche de *sap*; une armoire de *sap* » (on fait sentir le *p*). C'est du vieux français. — Ne s'applique à l'arbre vivant que lorsqu'il s'agit du *sapin* dit du pays (*abies pectinata*); l'*abies excelsa*, plus récemment introduit, est désigné sous le nom de *sapinette*.

Sap est-il une simple abréviation? Ce n'est pas l'avis de M. Génin ni de M. Ampère; ce qui est certain, c'est que ce mot est fort ancien et se trouve par exemple dans la traduction du *Livre des Rois*, l'un des plus anciens monuments de notre langue : « Des cèdres et des *saps*. » — Il y a un bourg du côté d'Orbec qui s'appelle le *Sap*.

M. Flaubert, dans son roman de *Madame Bovary*, t. I, p. 401, parle d' « un bureau en bois de *sape* » (*sic*).

SAPAS (subst. et adj.) pour **SALAUD, SOUILLON**. — **Exemple** : « C'est un vieux *sapas* ! » Se dit des femmes aussi bien que des hommes.

SAPAUDER (SE) pour **SE SALIR**.

SAQUER pour **ÔTER, RETIRER**. — Ainsi l'on *saque* un habit d'une armoire; on *saque* le bouilli du pot-au-feu. — J'ai entendu dire : « *Saque*-toi de là » à un enfant qui différait trop de quitter son lit. — « Voilà les cailloux *saqués* » signifie « Voilà les cailloux tirés de terre. » — Une sarcleuse se plaint « de ce que l'herbe est dure à *saquer*. »

Sacquer (*sic*) se trouve dans Rabelais :

« Puis (Gargantua enfant) *sacquoit* de l'espée à deux mains. »

(Liv. I, chap. XXIII.)

Ce vieux mot français a disparu sans laisser d'autre trace dans le langage actuel que l'expression *saccade* qui signifie proprement : « Secousse donnée en *tirant* brusquement. » — C'était au reste de l'espagnol tout pur, car *tirer* se traduit dans cette langue par *sacar*, exemple :

« Entrando en su aposento, *sacò* del una maletilla vieja, etc. »

(Entrant dans sa chambre, il en *retira* une vieille petite malle.)

(*Don Quichotte*, 1re partie, chap. XXXII.)

On rencontre dans les vieux auteurs français et franço-normands les variantes *sacher*, *sachier*, *sacier*, avec la même signification.

M. de Chevallet indique une étymologie germanique qui me semble un peu forcée. Je suis tenté de croire que ces mots viennent tout simplement du latin *saccus* et signifient littéralement *tirer d'un sac*; ils remplaceraient d'autres verbes encore plus anciens qui auraient perdu leur première syllabe, tels que *désachier* qu'on trouve dans le *Glossaire* de Roquefort. Il est à remarquer que le patois de Pont-Audemer possède le verbe *ensaquer* (tiré également du vieux français), qui rend précisément l'idée opposée : « Mettre dans un sac. »

SARGE : 1° pour le mot français **CHARGE**. — (V. *sarger*.)

2° pour **SERGE**, de l'italien *sargia*. C'est l'ancienne forme française. « Toute la ville dit *serge*, et toute la cour, *sarge*. » (*Remarques* de Vaugelas). — (V. *charge*, autre forme du même mot assez usitée à Pont-Audemer.)

SARGER pour **CHARGER**.

« Nous les ons repoussés à coups de canons *sargés* à mitraille. »

(Lettre d'un zouave berrichon, déjà citée à l'art. *sangement*.)

SART (BOIS). — On appelle *Bois-sart*, à Saint-Paul, un petit bois dépendant du domaine de Lillebec. C'est un équivalent d'*Essart*. — (V. ce mot).

SAUCE A L'OEIL. — Pour exprimer qu'une chose n'a que de l'apparence sans aucune valeur réelle, on dit : « C'est la sauce à l'œil », figure d'un goût peu relevé, usitée pourtant dans toutes les classes de la société.

SAUFRE. — C'est ainsi que l'espèce de préposition française *sauf* (hormis) est défigurée par les paysans beaux parleurs.

Ils n'étaient pas seuls autrefois à s'exprimer ainsi, car j'ai trouvé dans des papiers de famille les mots suivants écrits par une personne de naissance distinguée : « Tous les ans, *sosfre* (*sic*) l'année courante. »

SAULE-JONC. — On appelle ainsi le *salix purpurea*, cultivé dans les fermes. Ses rameaux se subdivisent très-peu et n'ont pas de nœuds; ils sont d'ailleurs d'une très-grande flexibilité. Ce double mérite, qui justifie son nom, le rend très-propre à relier les cercles des tonneaux.

SAUNIER, SAULNIER. — Nom propre très-répandu dans plusieurs parties de la France; c'est un souvenir du temps de la gabelle. Je crois que la qualification de saunier (*salinarius*) s'appliqnait en même temps à ceux qui fabriquaient le sel, et à ceux qui étaient préposés d'une manière quelconque au débit forcé de cette denrée.

SAVANT (part. prés.) pour **SACHANT**. EXEMPLE : « *Savant* que vous deviez veni, j'nai pas d'maré de la maison. »

Ici, comme il arrive si souvent, le patois est plus rationel que la langue fixée. Celle-ci a adopté à la fois les deux formes *savant* et *sachant*, mais elle n'a fait de la première qu'un adjectif, et c'est de la seconde, *sachant*, qu'elle a fait le participe très-irrégulier du verbe *savoir*, etc. »

On dit au subjonctif « que je *save*, que nous *savions*, etc. »

SAVARY (nom propre). — De *savart* ou *savarz* probablement, qui signifiait en vieux français, selon Roquefort, terre inculte, champ qui se repose depuis longtemps. — Ce nom est fort ancien; un nommé *Savaricus* de S. Gildardo figure parmi les signataires d'une déclaration des meuniers de Rouen en 1197. (Ern. de Fréville, II, 24.) — (V. aussi les *Grands rôles de l'Echiquier de Normandie*.)

SAVIGNY pour **SAVINIER** sans doute. — Espèce de genévrier cultivé (juniperus *sabina*), très-connu des jardiniers du pays qui redoutent son voisinage pour les arbres à fruit et attribuent à son influence la rouille dont ces arbres sont quelquefois atteints très-fortement.

Je ne sais ce qu'il faut en croire; mais plusieurs cultivateurs ont à peu près la même opinion d'un arbuste qui semble encore plus inoffensif : l'épine-vinette [1].

[1] C'est aux céréales que l'épine-vinette est, dit-on, funeste.

SAV'OUS? pour **SAVEZ VOUS?** — (V. *av'ous?* p. 44). — Contraction aussi familière au peuple parisien qu'à nos Normands. — Molière a mis souvent *ous* (au lieu de *vous*) dans la bouche de ses paysans.

« Je vous dis qu'*ous* ne caressiez point nos accordées! »

(*Don Juan*, acte II.)

SCIAU, SCIA. — Scie de petite dimension; pour une grande *scie*, on n'emploie que le mot français.

SCIER. — Couper du blé; moissonner. — *Scier* du blé est français comme on le voit par ce vers de La Fontaine :

« L'oût arrivé, la touzelle est *sciée*. »

(*Le Diable de Papefiguière*.)

Mais nos Normands emploient le mot *scier* tout seul, sans régime, pour rendre la même idée. EXEMPLES : « Allez-vous bientôt *scier*? » — « Avez-vous fini de *scier*? » — Ils s'expriment ainsi même quand le blé est fauché au lieu d'être coupé avec une faucille.

On disait autrefois en Normandie (et l'on dit encore en Picardie) *soyer* au lieu de scier (M. Léop. Delisle) : un moissonneur était un *soyeux*. On disait aussi, dans d'autres parties de la province, *séer*, et le droit de faire couper le blé par les vassaux se nommait droit de *séage*. *Soyer* et *séer* paraissent venir du latin *secare*, tandis que scier est plutôt dérivé de *scindere*.

SCION. — Petite branche de saule ou de quelqu'autre bois pliant, propre à faire une houssine, ou bien un manche de fouet, une ligne à pêcher, etc. — Mot beaucoup plus usité à Pont-Audemer qu'à Paris.

Scion, qui vient de *scindere*, doit signifier proprement : *branche coupée*.

En Normandie, les enfants ont peur du *scion*, comme ailleurs des verges ou du fouet; c'est du vieux français :

« Les dames sont comme un petit *sion* (*sic*)
« Qui tousjours ploye à dextre et à senestre. »

(*Rondeau*, de Cl. Marot.)

« Et la voulant châtier (la brebis), il coupe un *scion* de franc osier. »

(Amyot, *Daphnis et Chloé*, liv. I, éd. de Courrier.)

L'Académie a conservé ce mot dans son dictionnaire, mais avec une définition peu conforme à son étymologie : « Petit rejeton flexible d'un arbre. » — Il a passé dans la langue anglaise.

SCIONNER. — 1° (sens actif, qui est le plus ordinaire) : fouetter avec un *scion*.

2° (sens neutre) : se tordre comme un

scion. On dira, par exemple, pour peindre les mouvements d'un cheval qui *tortille* du corps et du derrière : « qu'il ne fait que *scionner*. »

SÈCHE, CHÊCHE (adject.). — Se dit au masculin comme au féminin : « V'là du linge bien *séche*. » — « *A la séche* » : A sec, à l'abri de la pluie. — (V. *à la couverte*, p. 122. — V. aussi *à la fraîche*, p. 196[1].)

SÈCLE (DE LA). — (V. *sâcle*.)

SÉCLER pour **SARCLER**. — *Sécler* est une abréviation de *sercler*, forme usitée autrefois.

« La mort, six jours après, l'eust faulché et *cerclé* (*sic*) de ce monde. »
(Rabelais.)

SECOUER, ESCOUER des gerbes de blé, d'avoine, etc., c'est les battre sur un chevalet pour en avoir le grain. — C'est ce qu'on fait quand on veut ménager la paille pour avoir de la *glane* ou des *liants*, ou qu'on a besoin de grain avant le battage général des gerbes qui a lieu pendant l'hiver.

« Secouer la monnée » : battre de cette façon la quantité de blé nécessaire pour faire la *monnée*. — (V. ce mot).

Escouer est probablement la plus ancienne des deux formes de ce verbe, car on disait en bas latin *eschoare*, et tous ces mots doivent venir d'*excutere*.

SÉGOUIN (nom propre). — Variante de *Séguin*, nom répandu dans plusieurs provinces et qui est, je crois, d'origine méridionale. Je ne sais quel sens il faut y attacher; peut-être vient-il de *securus*, comme *Ségur*, qui est certainement un nom du Midi ; ou de *segoun* qui signifie *second* dans la même contrée et qui se dit souvent pour *deuxième né*.

SEIL pour **SEUIL**.

« .... en Mauconseil
« Une dame vis sur un *seil*
« Qui moult se portoit noblement. »
(Vieux poète cité par Roquefort)

SEILLE pour **SEAU**. — du latin *situla*.

« En cel puis si avoit deux *seilles*. »
(*Roman du Renart*, cité par M. Duméril. t. Ier.)

[1] « A la sèche, à la couverte, à la fraîche » n'ont rien de plus extraordinaire que les locutions bien françaises *à la longue*, *à l'étourdie*, *à la dérobée*, etc. Ce sont autant d'ellipses dans lesquelles un substantif féminin (le mot *mode* assez souvent) est sous-entendu. C'est certainement ce mot qu'il faut rétablir dans ces autres locutions adverbiales : *à la russe*, *à l'anglaise*; et dans celles-ci ou l'ellipse est encore plus marquée : *à la Titus*, *à la diable*, etc.

« On voyoit attachées au roc force *seilles* à traire le lait. »
(Amyot, *Daphnis et Chloé*, liv. I.)

SEILLON (vieux mot français) pour **SILLON**. — D'après l'Académie, un sillon est « la longue trace que le soc fait dans la terre », et c'est, je crois, la vraie signification de ce mot, car elle s'accorde avec celle des mots de la même famille *sillonner* et *sillage*. Mais à l'article *raie*, l'Académie, oubliant cette explication, définit la raie de labour « l'entre-deux des sillons ». Les sillons seraient donc, d'après cela, les parties convexes du champ labouré, séparées par les raies ou traces de la charrue; c'est dans ce dernier sens que le mot *seillon* est toujours entendu à Pont-Audemer.

En français poétique, on va plus loin encore; là *sillon* et *champ* sont deux expressions synonymes comme le montrent ces vers de du Bartas dans sa seconde *Semaine* :

« ...... Et ce fougueux cheval,
« Escroule sous ses pas les bluetans *seillons*. »

(c'est-à-dire, bouleverse les *champs* émaillés de bluets.)

Et ceux de Brébeuf :

« Que Pharsale revoie encor nos bataillons
« Du plus beau sang de Rome inonder ses *sillons*. »

SEIZAIN. — Le seizième d'un boisseau, ou deux litres environ. — Le *pot* a exactement la même capacité; mais il sert à mesurer les liquides, tandis que le *seizain* s'applique au mesurage des grains et des fruits. — (V. *pot* et *boisseau*.)

SEMACE (mauvaise prononciation) pour **SEMENCE**.

SÉNEVIN. — *Sinapis arvensis*, ou moutarde des champs. — Dans quelques parties de la France du Nord, sénevé est le nom vulgaire de la même plante.

Je n'ai entendu prononcer ce mot *sénevin* que dans quelques communes du littoral. A Saint-Paul-sur-Risle et dans presque tout l'arrondissement, on dit de la *ruche* ou de la *russe*.—(V. l'art. *ruche*, p. 360)

SENS pour **MANIÈRE, FAÇON**. — On ne fait jamais sonner l's final. EXEMPLES : « Je suis mécontent de *tout sens* » — « Décidez-vous d'*un sens* ou de l'autre. » — « J'ai pris un échantillon d'*un sens* et deux de *l'autre* », etc. — Tout le monde à Pont-Audemer s'exprime ainsi.

« *D'un sens* » pour « d'une certaine façon, *dans un sens*. » EXEMPLES : « Cette femme est belle *d'un sens* » — « Ce n'est pas cher *d'un sens*. » — Ce correctif joue

ci un très-grand rôle dans la conversation.

SENS (tourner ou faire tourner les) à quelqu'un : lui causer une vive émotion, un grand saisissement. — « Vous m'avez fait *tourner les sens !* » Cela se dit dans toutes les classes de la société. — Edm. About, habitué à parsemer de locutions provinciales son style très-français d'ailleurs, fait dire à l'un de ses personnages : « Ne vous *tournez* pas les *sangs* » (*sic*).(*Roman du trente et quarante.*)

Se manger les sens : c'est s'impatienter fortement : Exemple : « J'étais à me *manger les sens* (je bouillais d'impatience) quand enfin il est arrivé. » — Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du lundi*, t. XIII, se sert d'une hyperbole non moins énergique quand il dit de Bussy-Rabutin disgracié : « Il y avait là de quoi lui faire *manger son cœur*; c'est à quoi il passa le reste de sa vie. »

Le rapprochement qu'il est naturel d'établir entre la première de ces locutions et le verbe *sang-mêler* (v. ce mot) qui a la même signification, me donne quelque scrupule sur l'orthographe que j'ai adoptée; au lieu de *sens*, ne faudrait-il pas écrire *sangs*, comme l'a fait M. About dans le passage cité ci-dessus, ou plutôt *sang* au singulier ? Dans ce cas, la bonne leçon serait, pour cette locution : « faire tourner le sang » et pour l'autre : « se manger le sang ».

SENS-HAUT-BAS équivaut à l'expression française *sens-dessus-dessous*. Exemple: « Il a mis ses chausses *sens-haut-bas* ».

SENTE pour **SENTIER**. — Ce vieux mot français est usité également dans les provinces du Centre et en Picardie. (Glossaires du comte Jaubert et de l'abbé Corblet.)

Le voici dans une charte de 1340, citée par M. Aug. Le Prévost (*Communes du département de l'Eure* art. *Alizay*) :

« En la paroisse d'Alisi, sur une masure jouxte (*juxta*) la *sente.* »

Et dans Brantôme (*Dames galantes*, disc. I.)

« Je m'en rapporte à ceux qui ont battu cette *sente.* »

SENTU pour **SENTI**. Très-usité dans les campagnes.

On trouve dans la traduction du *Livre des Rois*, XII[e] siècle :

« Purquei ele eust *consentu.* »

SEOIR (SE) pour **S'ASSEOIR**. — Ancien mot français qui correspond exactement à *sedere*; dans le mot français actuel, la préposition *ad* est une superfétation.

On lit dans une des premières scènes de *Pathelin* : « *Séez-vous*, beau sire. »

Dans Amyot : « Daphnis *se séant* en terre se prit à pleurer. » (Trad. de Longus, liv. III.)

Et Corneille a dit dans *Cinna* :

« *Sieds-toi*, je n'ai pas dit encor ce que je veux. »

(V. *siécher.*)

SÉPARTAGER pour **SÉPARER**. — Se dit, par exemple, des époux séparés de biens. Exemple : « X... et sa femme se sont *sépartagés.* »—(V. *partager.*)

SÉPUCRE, SÉPUQUE, pour **SÉPULCRE**. — Nom d'une des principales rues de Pont-Audemer, tiré d'une église qui y était située, et nouvellement changé comme trop lugubre, mais toujours usité en langage populaire.

« Ah! sire abbé, por l'amor Dieu merci,
Por saint *sépucre*, ne faites mie ainsi. »
(Vers d'un ancien poète.)

SÉQUE pour **SEC**. — (V. *séche.*)
« A la sèque » : à sec, à couvert.

SÉQUER pour **SÉCHER**. — « *Séquer* ou *asséquer* une vache », c'est lui faire perdre son lait.

SÉQUERAN (adj.) pour **SEC, MAIGRE**. — Usité non seulement à Pont-Audemer, mais aussi à Cherbourg (M. Duméril) et à Rouen. — En 1824, quand la duchesse de Berry reçut dans cette dernière ville une ovation qui ne pouvait guère faire présager la catastrophe de 1830, un homme des environs, pressé de s'expliquer sur le physique de la princesse, dit pour toute réponse : « Je la trouve *séqueranne.* »

SÉQUEREUX pour **DUR, CROQUANT**. — Se dit surtout des fruits.

SÉRAN ou **SÉRENT** pour **SOIR**. — Je n'ai entendu prononcer ce mot que dans la phrase : « Sur le *séran.* »

En basse Normandie, *sérence* (L. Dubois et Travers). — Du latin *sera.*

SERCHER pour **CHERCHER**. — (V. *cercher.*)

SÉRÉE ou **SAIRÉE** pour **SOIRÉE**. — *Sérée* viendrait directement du latin *sera* (V. *séran*). — *Sairée* ne serait que le mot français prononcé à la normande—(V. *sai.*)

SERFOUIR. — (V. *cherfouir.*)

SERGENT. — Quelques personnes âgées de ce pays appellent ainsi les huissiers, en tant qu'ils font des assignations et des

exécutions contre les débiteurs : c'est un souvenir de leur jeunesse.

D'après le *Dictionnaire de l'Académie*, « *l'huissier* gardait les *portes* du tribunal quand les juges étaient sur leurs siéges (de là leur nom), et signifiaient les actes de justice. Le *sergent* donnait des contraintes, faisait des saisies et arrêtait ceux contre lesquels il y avait décret ». — Mais la comédie des *Plaideurs* fait voir que les deux fonctions ou du moins les deux titres se cumulaient d'ordinaire; car l'Intimé, quand il se déguise dans l'intérêt de Léandre, est qualifié tantôt d'*huissier*, tantôt de *sergent*. S'il dit lui-même dans la 1re scène du second acte:

Puisque je fais l'*huissier*, faites le commissaire... »

Chicaneau lui dit plus loin (sc. XVIII), quand il se croit obligé de filer doux:

« Oui, vous êtes *sergent*, monsieur, et très-*sergent !* »

SERGER OU SAIRGER. — (V. *sarger*.)

SEROUEST, SEUROUEST pour **SUD-OUEST.** — **EXEMPLES** : « Le vent est passé au serouest. » — « Il vente plein serouest. » — On prononce *serouet, seurouet*; et j'ai vu écrire le mot de cette dernière façon.

Cette forme corrompue du mot *sud-ouest* est très-familière aux marins et aux riverains de la basse Seine, et je crois qu'on l'emploie également dans tous les ports de la Manche et de l'Océan.

SERTE. (canton de Cormeilles). — Service et gages des domestiques de campagne pendant une demi-année, qui commence ou expire à la Madeleine. D'après L. Dubois, le même mot s'emploierait à Lisieux d'une manière analogue, mais pour les services de toute l'année; du latin *servitium*. « **EXEMPLE**, recueilli à Epaignes : « La *serte* vaut cette année pour les servantes de 75 francs à 150 francs. »

SEU pour **SEUL.**

SEUILLIS (de *seuil* évidemment). — On appelle ainsi le cordon de briques ou de cailloux qui fait le tour des bâtiments de ferme à la hauteur du seuil des portes, et sur lequel repose la *sole* destinée à recevoir le bas des colombages.

Dans tous ces bâtiments, le *seuillis* se trouve plus ou moins élevé au dessus du niveau du sol, même dans le cas où le seuil d'une des portes affleure ce niveau.

SEULE. — Il y a à Pont-Audemer une rue de la *Seule*, que les vieilles gens appellent aussi rue de la Gabelle, et où le *grenier à sel* était établi avant 1789 dans une maison qui existe encore. — J'avais cru d'abord pouvoir rapporter au mot *sel* l'origine du premier de ces noms, mais il n'en est rien. *Seule* est un ancien mot, encore usité à Caen, qui signifie *grenier* (et par suite *magasin*) et qui me paraît une simple variante d'un autre mot encore plus usité en vieux français, *solier*.

« Du *solier* suis descendu à la cave. »
(Jean Marot.)

Le mot *solier* est encore employé dans le même sens en basse Normandie; dans le pays de Caux, on dit *cholier*; en patois picard, *seulier* (forme intermédiaire entre *seule* et *solier*); en béarnais *soulé*; en italien *solaro*, que le dictionnaire de Veneroni traduit par *galetas, soupente*. Tout cela doit venir du mot latin *solarium*, qui désignait les terrasses établies au haut des maisons romaines[1].

« Rumore cædis exterritus, prorepsit ad *solarium*. » (Suétone.)

SEULEMENT. — Ce mot s'emploie souvent, à la fin des phrases, d'une manière fort singulière que j'ai eu l'occasion de noter non seulement à Pont-Audemer, mais à Paris. — Par exemple, je viens d'entendre ce petit dialogue : « Etiez-vous là à midi ? » — R. « Je n'étais pas arrivé à trois heures, *seulement* ! » Et celui-ci : « Est-ce vous qui avez voulu ça ? » — R. « J'en suis très-fâché, *seulement*. »

Dans la première des réponses que je viens de citer, on pourrait traduire *seulement* par « même, bien plus (*imò*) » ; dans la seconde partie, par « au contraire »; mais au fond le sens d'*imò* s'y fait encore sentir, et je crois que c'est là l'explication la plus générale de cette espèce d'adverbe ou d'interjection. Il y a dans les phrases où on l'emploie une ellipse très-forcée et quelques traces d'une ancienne tournure où les mots *non seulement* jouaient un rôle. Ainsi la réponse « J'en suis très-fâché, *seulement* » serait bien remplacée, quant au sens, par celle-ci : *Non seulement* je ne l'ai pas voulu, mais encore j'en suis très-fâché.

Mot des villes plutôt que des campagnes : très-adopté par les enfants, comme le sont tous les tours elliptiques.

SÉVAISTRE, SÉVESTRE. (Nom propre.) — N'est probablement qu'une corruption de *Sébastien*, et doit en tout cas avoir la

[1] *Solarium* est dérivé, non de *solum*, mais de *sol*, parce que ces plate-formes étaient plus ou moins exposées au soleil.

On voit encore, dans la Rome moderne, au sommet d'un grand nombre de maisons, une sorte de grenier à arcades ouvert au soleil et à tous les vents : c'est là qu'on fait sécher le linge.

même origine, le mot *sébastos*, vénérable, qui répondait à l'*augustus* des latins.

SÉVEUX, plein de sève. — J'ai vu appliquer cette expression à l'herbe qui est encore fraîche au moment de la fauchaison, par opposition à celle qui est alors à moitié sèche.

SI TEL... QUE. — (V. à la lettre *T.*)

SIAU ponr **SEAU.** — Se dit aussi à Paris et aux environs; paraît être, comme *seau* qui a été seul adopté par l'Académie, une syncope du vieux mot *seilleau*, du latin *situla.* — (V. *seille.*)

« Si d'ycellui jus vous mettez dedans un *seilleau* d'eaue, soubdain vous voirrez l'eau prinse. » (Rabelais, liv. III, chap. LI.)

SIAUTÉE, SIAULÉE. — La contenance d'un seau. EXEMPLE : « J'ai puché deux *siautées* à la fontaine. »

De ces deux mots, *siautée* est le plus usité; ils rappellent, chacun à leur manière, *situla* et son diminutif *sitella.*

SIÉCHER (SE) pour **S'ASSEOIR.** — Mot donné par M. Alfred Canel, qui m'a dit l'avoir entendu surtout aux environs de Beuzeville. A Pont-Audemer, on dit *se seoir* et souvent aussi *se siére* ou *s'assiére.*

Siécher est une forme dure du mot français siéger.

SIEN (LE) de ou **LE SIEN A...** pour **CELUI DE.** — Par EXEMPLES : « Ne suivez pas le chemin de droite, prenez plutôt *le sien du* mitan. » — « J'ai vendu ma maison pour acheter *la sienne* à mon cousin. » Locutions familières à tous nos paysans.

« Men grouin est... pu gaune et pu pâle
« Que le *sien d'alizon* »...
(*Muse Normande*, de L. Petit).

Je crois qu'on peut trouver le germe de cette locution dans les phrases latines où le pronom possessif *suus* était accolé au nom du possesseur; telles que celles-ci : « *Suum magistro* librum reddidi » ; — « Sua eum perdidit ambitio. »

SIÈRE (SE). — (V. *s'assiére.*)

SIEUVENT (ILS) pour **ILS SUIVENT.** — Je n'ai recueilli que cette troisième personne du pluriel, mais il est assez probable qu'au singulier du même temps nos paysans conjuguent : *je sieus, tu sieus*, comme le font ceux du pays de Bray (Glossaire de l'abbé de Corde, p. 49.)

On parlait à peu près ainsi en vieux français. Voici la forme *siéve* pour *suive*, au présent du subjonctif, troisième personne du singulier (*sequatur*).

« Bertrand signifier a fait à toute sa gent
« Qui aimer le voldra le *siéve* briefvement.»
(*Vie de du Guesclin*; ancien poète cité par Roquefort.)

SIFFONS pour **CHIFFONS.**

SIGNALEMENT pour **SOIN, ATTENTION.** — EXEMPLE : « On n'y met pas chez nous tant de *signalement* (tant de façon). » Peut-être est-ce la tournure française « *signaler* son zèle, son habileté, etc. » qui a donné naissance à cette locution.

SIGNE pour **SIGNATURE.** — « Je vais vous bailler mon *signe.* » Du vieux français *seing.*

SIMION, SAIMION pour **SIMÉON.** — La commune de Saint-Siméon, près Pont-Audemer, est appelée par tous les paysans Saint-*Saimion.* — (V. Observations générales, p. 236.)

SINER pour **SIGNER.** — C'est un vieux mot français.

« En attendant que Mars m'en donne un (passeport) et le *sine.* »
(La Fontaine, *Epîtres.*)

Si La Fontaine dit *siner* pour signer, il dit *dessigner* pour dessiner :

« ... Quelqu'un n'a t-il point vu
« Comme on *dessigne* sur nature? »
(*Contes*, le Cas de conscience.) [1]

SIRUGIEN ou **CHIRUGIEN.** — Se dit aussi à Paris.

« Ceulx qui l'aymoient... vindrent incontinant à elle, et amenèrent avecq eulx des *cirurgiens.* » (Reine de Navarre, *Heptaméron*, 1re journée, IIe nouvelle.)

En espagnol, on dit *cirujano* (v. l'art. *fratres*); en anglais, *surgeon*, qui tire probablement son origine du mot normand et qui s'en rapproche plus par la prononciation (seurgeune) que par l'orthographe consacrée.

SOCIER. Entretenir des rapports de *société* ou d'amitié. — J'ai lu dans une lettre écrite par une personne du meilleur monde : « Il y a longtemps que je n'ai *socié* avec vous et avec vos enfants. » — Un autre Normand me disait un jour « que son fils désirait épouser une femme qui ne fût pas disposée à *socier* (à fréquenter la société). »

SÆU pour **SÆUR.**

[1] Voici un fait qui montre bien l'indécision de l'ancienne prononciation française entre *n* et la lettre composée *gn*, même au XVIIe siècle : Racine, le grand Racine, qui était de famille noble, avait des armes *parlantes* formées d'un *rat* et d'un *cygne.* (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. III, p. 60.)

SOGNER pour **SOIGNER**. — De même qu'on dit *élogner* pour éloigner. — (V. *songer*.)

SOIFFART pour **IVROGNE**. — Celui qui a toujours *soif*.

SOIR (À CE). — « Je reviendrai *à ce soir*. » (V. *à ce matin*.) — Se dit également aux environs de Paris.

SOLAGE, espèce ou variété (d'arbres fruitiers). Ainsi l'on dira de certaines espèces de pommiers : « C'est un bon *solage*; c'est un solage hourible (précoce) ou tardif. » — (V. *pommage*).

Solage a été français dans un sens différent : « Sol, qualité du sol ». C'est par une sorte de métonymie qu'on est arrivé à appliquer ce mot à des plantations d'arbres dont l'essence et la bonne ou mauvaise venue dépendent en effet du *sol* qui les nourrit.

SOLDART pour **SOLDAT**[1]. — C'est du vieux français :

> « Tes filles sans honneur errant de toutes parts,
> « Ta maison et tes biens saccagez des *soldarts*... »
>
> (Régnier, Ep. I)

On disait aussi *souldart* et *soudart* (qui s'est conservé dans un sens méprisant).

« Cesar commenda à ses *souldars* (*sic*) jecter autour force fagots et y mettre le feu. » (*Pantagruel*, liv. IV, chap. LXII.)

Du temps de Régnier, on disait en même temps *soldat* et *soldart*, car il se sert du premier mot quand l'autre n'est pas exigé par la rime. — Au surplus, la forme *soldat*, qui a définitivement prévalu, est la plus ancienne. Tous ces mots viennent de *solde*, et solde de *solidum* qui avait le même sens en latin.

SOLE, SOLE-GRAVIÈRE. — Pièce de bois horizontale, plus ou moins immergée, formant le seuil invariable d'une vanne ou d'un pertuis : du latin *solum*.

SOLEIL. — *Enfermer le soleil* dans les mulons de foin (expression poétique familière aux faneurs), c'est les monter en plein soleil de manière que la chaleur s'y concentre et s'y maintienne. De même les jardiniers qui ont des serres y *renferment le soleil*, en les ouvrant pendant les belles journées d'hiver et en les fermant avant la fin du jour.

[1] En patois gascon, *sourdat*. L'*r* destiné à rendre le mot plus dur et plus sonore se trouve ici dans la première syllabe.

De soleil, pour « au soleil ». EXEMPLE : « La violette ne vient pas bien *d'soleil*[1] ».

SOLIDER pour **CONSOLIDER**.

SOMME. — Charge que peut porter un cheval. — *Somme*, pris dans ce sens, est un vieux mot français qui n'a plus cours à Paris, quoiqu'on en retrouve des traces dans l'expression *bête de somme*; mais à Pont-Audemer la *somme* est encore une grande unité de mesure, habituellement appliquée au commerce des grains; elle est composée, dans ce cas, de quatre rasières (v. ce mot), équivalant chacune à 48 litres, et représente conséquemment 192 litres en tout : c'est un peu moins d'un double hectolitre. Pour d'autres objets plus pesants, tels que la chaux, le plâtre et le ciment, la *somme* est de deux rasières ou de 96 litres seulement; mais l'usage actuel est d'évaluer ces matériaux à l'hectolitre plutôt qu'à la *somme*.

Summa (dont les Italiens ont fait *soma*) avait en bas-latin la même signification.

« Item una *summa* avenœ valet XII solidos. » (Acte de 1281, cité par M. Le Prévost, art. *Bacqueville*.)

On trouve dans le même acte l'expression *summagium*, en français *sommage*; on entendait par là le service d'un cheval pour transports dus par les paysans à leur seigneur. (Léop. Delisle, p. 77.)

Sommé vient probablement du mot latin *summus* : c'est comme si l'on disait *summum onus*, la charge qu'il convient de ne pas passer, la charge maximum d'un cheval de moyenne force.

Mais voici une autre étymologie qui serait tirée du celtique et qui mérite quelque attention : en bas breton le mot *samm* signifie *charge d'un cheval*, et suivant M. de Villemarqué cette expression se retrouverait dans les dialectes gaulois et écossais sous la forme *soum*. Cet accord de trois idiômes néo-celtiques semblerait indiquer que c'est bien là l'origine du mot en question. Mais M. de Chevallet, qui fait autorité pour moi en pareille matière, ayant gardé le silence sur cette étymologie, je pense que l'on ne l'a point admise.

SOMMIER pour **POUTRE**. — Ce mot peut venir directement de *summus*, car une poutre est la *maîtresse-pièce* de

[1] Ces locutions adverbiales, formées d'une préposition et d'un substantif, si fréquentes dans notre langue, ne figurent presque jamais dans le patois normand qu'avec quelque variante. Il y a souvent changement de préposition : *en table*, pour à table; *de pied*, pour à pied ; *d'apparence*, pour en apparence ; *de rang*, pour en rang, etc.

la charpente dont elle fait partie; ou bien on la nomme ainsi parce qu'elle porte le poids des étages supérieurs et qu'on la compare à une *bête de somme*. *Sommier* avait en effet ce dernier sens en vieux français, comme on le voit dans La Fontaine (12e fable du livre IV) :

« Le singe et les *sommiers* confus,
« Sans oser répliquer, en chemin se remirent. »

(Les *sommiers* dont il s'agit ici sont le cheval, le mulet, l'âne et le chameau.)

SOMPTION, LE JOUR SOMPTION pour **L'ASSOMPTION**. — Les personnes âgées, dans toutes les classes de la société, disent cela, comme elles disent le *Jour Cension*.

SON (DU). — Des taches de rousseur. Ces taches sont très mal vues à Pont-Audemer, et les jeunes filles font tout au monde pour s'en débarrasser. On ne les aime pas davantage en Berry, témoin le nom de *bren de Judas* qu'on leur donne dans ce pays. (*Glossaire* de M. le comte Jaubert). — (V. *sonnu* [1].)

SON (PAR EN) pour **PAR DESSUS, EN SUS**. — Exemples de ces deux acceptions:

« Ces gamins étaient derrière la haie et jetaient des pierres *par-en-son*. »

« Je vous donnerai avec la rasière, si vous payez comptant, une petite mesure *par-en-son*. »

Voici ce mot dans des vers du *Coup-d'œil purin* (patois rouennais du XVIIe siècle) cités par L. Dubois dans son *Glossaire* :

« Pu d'chent lieues *par en sont* la Bouille. » (*Sic.*) — C'est-à-dire « plus de cent lieues au-dessus de la Bouille ».

Son ou *som* n'est autre chose que le mot *sommet* privé de la dernière syllabe. *En sum, en son* se disaient en vieux français pour *en haut* (V. Roquefort.)

« *En sum* la tour est montée Bramidonne. » (*Chanson de Roland.*)

Dans les montagnes de la Grande-Chartreuse, deux des sommets qui dominent le couvent se nomment le *Grand-son* et le *Petit-son*.

SONGEARD pour **PENSIF, SOUCIEUX**. — « Comme te v'là *songeard*. » Le même mot s'emploie comme substantif : « C'est un *songeard*. »

SONGNER, SOGNER, SONER pour **SOIGNER**. — On trouve dans Marot *songneusement* [1].

SONNERIES MORTUAIRES. — Quand un malade se meurt, on *sonne son agonie*, c'est le mot consacré; quelques *tints* (v. ce mot) annoncent aux personnes pieuses qu'il faut prier pour lui. On sonne douze tints (quatre à quatre) pour les hommes, et neuf tints (trois à trois) pour les femmes. — Dans l'intervalle entre le décès et la cérémonie funèbre, les cloches sonnent pendant quelque temps à toute volée; c'est ce qu'on appelle *sonner le trépas*.

SONNETTES (DES) ou **HERBE A LA SONNETTE**. — On appelle ainsi le *rhinanthe crête de coq* (var. glabre), plante trop commune dans les prés. — Ce nom de *sonnettes* vient du bruit que font les têtes sèches du rhinanthe quand elles s'entrechoquent. Il paraît que ce bruit, occasionné par les graines, est une cause de déception pour les chevaux qui croient d'abord à la présence, dans leur ratelier, d'épis qui leur conviendraient mieux.

La *Flore normande* de Brébisson indique pour la même plante le nom populaire de *trompe-cheval*. Celui de sonnettes fait penser aux vers de Virgile :

« Undè prius *lœtum siliquâ quassante legumen*
« Aut tenuis fœtus viciæ, tristisque lupini
« Sustuleris fragiles calamos *sylvamque sonantem*. »

SONNU (adj.). — Celui ou celle qui a du *son* sur le visage, c'est-à-dire des taches de rousseur. A Bayeux, selon L. Dubois et Travers, on emploie dans le même sens l'adjectif *branné*, de *bran*, qui se dit pour *son* dans la même région. (V. p. 57.)

SORT. — « J'ai eu le *sort* », ainsi parle un conscrit qui a eu un mauvais numéro, au lieu de dire : « Je suis tombé au sort. »

Dans cette dernière locution, *sort* signifie *tirage, décision du hasard* : c'était, je

[1] *Bran* ou *bren* signifient *son* en bas breton, en anglais et dans plusieurs patois du nord et du midi de la France. Le même mot (v. p. 57) paraît avoir eu primitivement le sens de *fange* ou d'*excrément* et l'a conservé en français familier ou trivial. Je soupçonne que *son*, dont on ignore l'étymologie, vient (comme *souille* qu'on trouvera plus loin, et comme le verbe *souiller*) du latin *sus*, cochon, ou de son accusatif *suem*. S'il en est ainsi, il n'est pas étonnant que *son* et *bran* soient synonymes.

[1] On fait venir, à tort ou à raison, *soin* et *soigner* du mot latin *senium*, qui s'employait quelquefois, en bonne latinité, dans le sens de « tristesse, ennui, humeur chagrine ». A ce propos, je note comme chose remarquable que *soin* et *souci* peuvent se rendre dans la plupart des langues par un même mot : *cura* en latin, *care* en anglais, *sorge* en allemand. Le verbe *μελειν* avait aussi en grec ce double sens, et *soin* lui-même en français signifie quelquefois *souci* :

« Seigneur, trop de prudence entraîne trop de soin. »
(*Andromaque*)

crois, le sens primitif et principal du mot latin *sors* (d'où *sortiri*, acquérir par le sort); dans la locution normande, *sort* signifie plutôt fatalité, mauvaise chance ou mauvaise étoile, comme dans la phrase si usitée à Paris: « C'est un sort! »

SORTANT DE... — « Terres *sortant de* blé » est l'expression dont on se sert non seulement dans le langage ordinaire, mais aussi dans les baux, pour désigner les terres où l'on vient de faire la moisson et qui ne sont pas encore préparées pour d'autres cultures. (V. *caumery*). — On dit aussi « des terres *sortant de* menus grains, des terres *sortant d'*avoine », etc.

J'ai entendu dire également: « Barrique *sortant de* vin ou d'eau-de-vie. »

SORTE (DE.) — Jusqu'à un certain point, tout juste: comme en français. — Ce qu'il faut noter ici, c'est que cette espèce d'adverbe joue quelquefois à Pont-Audemer le rôle d'un adjectif; comme dans le petit dialogue suivant: « Ce cidre est-il bon? — R. Il est *de sorte* », c'est-à-dire: Il est *bon tout juste, pas trop bon.*

SORTEUSE (adj. et subst.) — On appelle ainsi les femmes et surtout les servantes qui aiment trop à *sortir*[1].

Autre emploi très différent du même mot. J'ai entendu plusieurs fois mes voisins se vanter de ce que leurs haies n'étaient pas *sorteuses*; c'est-à-dire que les bestiaux ne pouvaient pas les franchir aisément[2].

SORTIR. — Avec un régime direct. — Une personne appartenant à la bonne société me disait naguère en me parlant de quelques personnes mises en surveillance: « Il leur est défendu de *sortir la* ville. »

SOT (FAIRE) A QUELQU'UN. — Locution fort usitée. (V. p. 182, à la lettre *F.*)

[1] Les Romains avaient un mot pour exprimer la disposition contraire. Une inscription, gravée sur un tombeau de femme qui a été trouvé dans la villa Giustiniani, donne à la défunte les épithètes de « optima, pulcherrima, pia, pudica, *domiseda* ».

[2] J'ai signalé ailleurs (notamment dans les pages 325 et 326) la disposition qu'ont les Normands à faire confusion entre les verbes actifs, réfléchis, neutres et passifs et à les substituer presqu'indifféremment les uns aux autres. L'emploi des adjectifs tirés de ces verbes se ressent de cette indécision: *haie sorteuse* en est un exemple; *pavé marchant* (v. p. 263) en est un autre. — Le français actuel n'est pas exempt d'anomalies semblables: témoin, d'une part, ces locutions: pâtisseries *croquantes*, étoffe *voyante* ou *salissante*; d'autre part, un homme *entendu*, pour un homme *qui entend* bien les choses. Et n'est-ce pas faire encore une confusion du même genre que de dire un bruit *sourd* pour un bruit qu'on n'entend presque pas, une douleur *sourde*, etc.? — (V. l'art. *chemin sourd.*)

SOU MARQUÉ. — On appelait ainsi (je ne sais pourquoi) les pièces de six liards qui précisément n'offraient plus, dans les derniers temps de leur existence, aucune empreinte visible.

SOUDRE (v. neutre). — (V. *sourdre.*)

SOUFFLÉ (DU LAIT). — Lait doux dont on a retiré la fleurette; c'est la même chose que du *lait effleuré.* — (V. *effleurer* et *fleurette.*)

On donne le *lait soufflé* aux jeunes veaux et l'on fait avec la fleurette du beurre très fin; mais cette pratique n'est nullement habituelle aux environs de Pont-Audemer, où l'on attend presque toujours que le lait soit tourné pour en retirer la crème.

SOUFFRANT pour **ENDURANT.** — Exemple: « Ce n'est pas un mauvais homme, mais il n'est pas *souffrant.* »

SOUHAITS (À VOS). — « A vos souhaits! » se dit à ceux qui éternuent. C'est le *Dieu vous bénisse!* de ce pays-ci et probablement de la Normandie tout entière.

SOUILLE (subst.) — 1° Chose ou personne très sale. « C'est une *souille!* » se dit d'une femme mal propre aussi bien que d'une écurie. — Du latin *suile*, qui signifiait *étable à porcs*. *Souille* a encore ce sens en basse Normandie. — C'est de *suile* que viennent le verbe français *souiller* et tous ses dérivés.

2° « *Souille* d'un navire »: enfoncement, espèce de lit qui se forme dans la vase ou dans le sable mobile sous un navire échoué. Dans les *posées* (v. ce mot), tous les bâtiments ont une *souille* plus ou moins caractérisée qui se creuse par l'action combinée de la pesanteur du navire et des courants, et qui soulage la coque en multipliant les points de contact avec le sol. — Ce mot, très usité à Quillebeuf, appartient sans doute au vocabulaire des marins. Il vient, comme *seuil*, du latin *solum*.

SOULLEUR ou **SOULEUR.** — Saisissement moral ou physique. Ce mot paraît être une altération syncopée du latin *sollicitudo*. Je le retrouve dans des mémoires manuscrits de M. Amand Mary-Vallée, mort tout jeune en 1810 après avoir été professeur à la faculté de Caen: « *J'ai éprouvé trois ou quatre fois des souleurs* (sic) *et j'ai manqué de me trouver mal.* » M. Mary-Vallée était d'Evreux.

SOUPLEMENT pour **RONDEMENT, EN UN TOUR DE MAIN.**

SOURAINNER pour **SURANNER.** — (*Ai* pour *a*, comme dans *lucairne, caipelle* etc.)

Nous n'avons en français que le participe *suranné*. A Pont-Audemer, *sourainner* s'emploie à tous les temps, neutralement, dans le sens de vieillir, prendre des *années*.

EXEMPLE : « La graine de chou n'est bonne que quand elle *sourraine.* » J'ignore si ce mot, qui n'est pas d'un usage fréquent, s'applique aux êtres animés.

SOURCIN pour **PETITE SOURCE.**

SOURCINEUX. — « Ce terrain est *sourcineux* » (plein de sourcins).

SOURD (CHEMIN). — Chemin empierré, où les voitures ne font pas de bruit. — (V. les articles *envieux*, *marchant, sorteuse.*)

SOURDRE, SE SOURDRE, S'ESSOURDRE, RESSOURDRE. —*S'élever, se soulever, sortir, sourdre, surgir.* — Du latin *surgere*; en italien, *sorgere.*—*Essourdre* et *ressourdre*, qui correspondent aux composés *exsurgere* et *resurgere*, n'ont pas un sens bien distinct de celui du verbe simple.

A l'infinitif, le premier *r* est presque toujours supprimé par la prononciation : *soudre, s'essoudre* ; mais il reparaît aux autres temps : « Allons, *essourds-toi* », dit une mère à son enfant. (Allons, lève-toi !)

A Pont-Audemer, l'application la plus ordinaire de ce verbe est, je crois, celle-ci : « Le temps *se sourd,* ou commeuce à *s'essoudre* » ; comme on dit en français : « Le temps *s'élève* » pour « Le temps s'éclaircit ».

Des personnes éclairées qui avaient recueilli cette expression à Crevon (Seine-Inférieure) y voyaient un dérivé de *solvere* (le temps se dégage ; *solvuntur* nubes).

Mais les autres acceptions du verbe *soudre* ou *essoudre*, fort diverses en Normandie, ne se prêteraient pas à cette étymologie.

J'ai entendu dire, par exemple, d'une maison dont le rez-de-chaussée était trop bas : « Faudrait qu'elle puisse *s'essoudre.* » « J'ai fait *soudre* (c'est-à-dire *lever*) un lièvre » est une locution du pays de Bray citée par l'abbé de Corde. — « Qu'est-ce qui *sourd* ou *ressourd* de là ? » — Ainsi s'expriment les personnes qui voient un objet apparaître inopinément dans un fourré, dans un endroit creux ou obscur.

On sait qu'en français le verbe défectueux *sourdre* ne s'applique plus guère aujourd'hui qu'aux eaux qui jaillissent du sein de la terre[1]; c'est un des sens du verbe normand. Le village de Saint-Germain-des-*Essourds*, tout près de Crevon (Seine-Infér.), doit très probablement son nom à des sources situées sur son territoire.

J'ajoute que *sourdre*, en patois normand, a quelquefois un sens actif : enlever, faire lever, etc.

J'ai cru remarquer que ce verbe était d'un usage plus fréquent dans les communes du littoral que dans le reste de l'arrondissement. Voici deux phrases d'une femme de Berville dont je recueille souvent les expressions :

« Faut tâcher de le *soudre* avant la pluie » (il s'agissait de foin mis en bottes dans un pré) ; c'est-à-dire de l'enlever, de le sauver. — La même personne disait d'un poulet demi-noyé qui commençait à rouvrir les yeux : « Il va se *soudre.* » (Il va se ranimer, *resurgere.*)

SOUTEUR, pour **SAISISSEMENT, FRÉMISSEMENT.** — EXEMPLE : « Ca me fait *souteur.* » Du verbe *subsilire*, tressaillir ; ou plutôt de son fréquentatif *subsultare* [2].

SOUVINT (part. passé de souvenir) pour **SOUVENU.** — (V. *revint.*)

ST' ou **C'T** pour **CET, STE** ou **C'TE** pour **CETTE.** — Comme aux environs de Paris et dans toute la France du Nord.

De quelque manière qu'on écrive ces pronoms populaires, je n'y vois qu'une abréviation de *cest* et *ceste* qu'on disait autrefois en très bon français pour *cet* et *cette.* (V. saint François de Sales, par exemple.) Ils rappellent aussi l'*este* des Espagnols, le *questo* des Italiens et surtout l'*iste* des latins dont tous ces mots sont dérivés.

Dans le latin du moyen âge, ce pronom *iste* ne se prenait pas ordinairement en mauvaise part.

[1] De là les mots *source* (en italien *sorgente*) et *ressource.*

Dans le français d'autrefois, le verbe *sourdre* n'était ni défectueux ni réduit à une signification unique :

« En te *sourdant* à petits bons
« Tu dis en l'air de si doux sons
« Qu'il n'est amant qui ne désire
« Commo toy devenir oiseau. »
(Ronsard, *l'Alouette.*)

« De ce vice *sourdent* plusieurs incommodites. »
(*Essais* de Montaigne, liv. I. chap. XXX.

[2] Les mots *soulleur* (v. celui-ci p. 372) et *souteur* se ressemblent pour la forme et pour le sens. Le dernier figure dans le dictionnaire de MM. Vannier et Canel, qui le traduisent comme moi. Il est employé plus souvent que l'autre, dans le voisinage de la ville, par des personnes généralement peu lettrées. — On serait tenté de voir là deux formes d'une seule et même expression, ayant une origine commune. Dans ce cas, *subsultare* serait peut-être la plus vraisemblable des deux étymologies.

STI-LÀ pour **CELUI-LA**. — **STELLE-LÀ** pour **CELLE-LÀ**. — Mêmes observations que dans l'article précédent.

Ces mots font partie du langage qu'on prête aux paysans dans les comédies,

« Il faut tirer l'échelle après *ceti-là* (*sic*). »
(Molière, *le Médecin malgré lui*.)

« Mon André, c'est *sti là* qu'j'épouse,
« Et c'est le seul que j'ons désiré. »
(Couplets de Denise, dans *l'Epreuve villageoise*, de Grétry.)

STEU pour **À CETTE HEURE, À PRÉSENT**. — (V. *asteu*.)

SUC pour **SUCRE**. — Cette prononciation euphonique est celle des gens du peuple et des enfants dans tout le Nord de la France.

SUCÉDER, SUCESSEUR pour **SUCCÉDER, SUCCESSEUR**. — C'est la prononciation marseillaise. Elle n'est point générale à Pont-Audemer.

SUÇON. — Petit tampon de linge que les nourrices donnent à suçer à leurs marmots.

SUITE (TOUT DE). — (V. à la lettre *T*.)

SUITÉ. — Se dit d'une femelle d'animal suivie de son petit. Exemple : « Une jument suitée. » J'enregistre ici, à l'exemple de l'auteur du *Glossaire du Berry*, cette expression populaire, quoiqu'elle ait passé dans le langage officiel des concours agricoles.

SULTOUT (adv.) pour **SURTOUT**. — Peut-être faudrait-il écrire *sus le tout*. — (V. *sus*.)

SUMELLE pour **SEMELLE**. (V. à la lettre *U* des observations générales sur ce changement de *e* en *u*.)

SUMER pour **SEMER**.

SUPER. — Humer, avaler un liquide en aspirant. — Ce mot qu'on peut considérer comme imitatif, se retrouve dans la langue anglaise, où *sup* a la même signification. En espagnol, *sucer* se rend par le mot *chupar*.

SUPLICE pour **SULPICE**. — Nom d'homme assez répandu dans l'arrondissement de Pont-Audemer; c'est une simple transposition de lettres. La commune de Saint-*Sulpice*-de-Graimbouville est toujours nommée Saint-*Suplice* par les gens du pays, et cela date de loin, car on trouve dans l'un des pouillés de Lisieux publiés par M. Aug. Le Prévost « S. Supplicius de Grainbouvillà ».

Le *Glossaire des provinces du Centre*, par M. le comte Jaubert, signale le même changement de Sulpice en Suplice.

Beaucoup de mots français offrent des exemples d'une transposition semblable, ce qui empêche quelquefois d'en saisir du premier coup l'étymologie : ainsi *tremper* vient de *temperare*, et broder paraît n'être qu'une altération de *border*.

SÙ ou **SUS** (orthographe incertaine) pour **SUREAU**. — En basse Normandie et dans plusieurs autres patois, *seu*.

Sù et surtout *sus* peuvent être considérés comme des syncopes du latin *sambucus*.

Rabelais écrivait *sulz*, dont il ne prononçait peut-être pas les dernières lettres. Exemple : « ... Et faisoit ung grand son comme quand les petits guarsons tirent d'ung canon de *sulz*. » (*Pantagruel*, liv. II. chap. XIX.)

SURBRANCHER (v. actif et neutre). — *Surbrancher* quelqu'un, c'est l'obliger à céder sa place, c'est le *supplanter* (mot très analogue, par parenthèse, au verbe normand) : comme fait un domestique qui vient se mettre à la place d'un autre, ou un surenchérisseur qui l'emporte sur son concurrent.

Dans le sens neutre, qui est le plus habituel, *surbrancher* veut dire *sous-louer*. Cette expression est très-employée dans les baux, où l'on stipule souvent que le locataire ou fermier n'a pas le droit de *surbrancher*.

SURCOUPER (v. actif). — Interrompre une personne qui parle. « Excusez si je vous *surcoupe* » est une formule polie plus usitée, ce me semble, à la ville qu'à la campagne.

Dans le pays de Bray, *surcouper* se dit d'un animal qui mange la ration des autres.

C'est une expression évidemment empruntée aux jeux de cartes.

SUR (LAIT). — (V. *gros lait* (lettre *L*) et *mattes*.)

SURE (HERBE). — C'est une graminée fort commune, le *dactylis glomerata*. Je ne sais d'où vient ce nom d'*herbe sure*. Le dactyle pelotonné est une herbe dure et coriace, mais n'a pas d'acidité prononcée, que je sache.

SURELLE pour **OSEILLE**. — Ailleurs on donne ce même nom de *surelle* à une autre plante également acide, l'*oxalis acetosella*.

SURIR (v. neutre) pour **AIGRIR**. — Subir la fermentation acide[1].

SURNAGER pour **ÊTRE EN NAGE, SUER BEAUCOUP**. — « Mon pauvre homme *surnage* », me disait un jour une bonne femme en voyant son mari couvert de sueur[2].

SURNOM. — On en trouvera plusieurs disséminés dans ce glossaire : par exemple : *Bissaquet*, *Fratres*, *Gambolin*, *Martin Féreux*, *Marie Sylvie*, *Peseux*, *Pétra*, *Pierrot*, *Purin*, etc., etc.

Je renvoie à l'Appendice n° 7 pour les surnoms donnés aux habitants des divers quartiers de Pont-Audemer.

Les sobriquets ou surnoms qui sont devenus, avec le temps, des noms propres sont infiniment nombreux, ici comme partout. On trouvera au n° 18 de l'Appendice la nomenclature et l'explication de ceux qui se rattachent plus ou moins au patois de la localité.

SURPRINS pour **SURPRIS**. — (V. *prins*.)

SUS (préposition). — Cette variante populaire de la préposition *sur* est fort ancienne. Elle était très-usitée en vieux français et Rabelais l'emploie habituellement :

« Les mestaiser accoururent... et frap-
« parent *sus* ces fouaciers comme *sus* seigle
« verd. »

(*Gargantua*.)

« Pareil sera le scandale *sus* le deffunct. »

(*Pantagruel*, liv. II, chap. II.)

Le français a conservé plusieurs locutions où elle figure encore. EXEMPLE : en *sus*, courir *sus*[1]. Il a conservé aussi l'adverbe *dessus*, à l'exclusion de la forme plus régulière *dessur*, qui se trouve reléguée dans les patois. — (V. p. 142.)

M. Genin a fait la remarque que les Latins employaient *sus* au lieu de *super* dans la composition des mots. EXEMPLES : *suspendere*, *suspicere*, etc.

SUTITION pour **SITUATION**.

SYLVIE (MARIE). — Sobriquet. (V. à la lettre *M*.)

T

TABARIN. — Petite console en bois pour soutenir une tablette. Ce mot doit se rattacher à *tabar* que je trouve dans Roquefort et qui voulait dire en vieux français soutien, appui, comme on le voit par ces vers de Rutebeuf :

« Navarre et Brie en Champaigne
« Troies, Provins et li dies Bar (les deux Bars),
« Perdu aveis vostre *tabar*. »

Tabar et son diminutif *tabarin* viennent probablement de *stabilire* ; ils répondent très-bien au mot français *console*, qui est lui-même dérivé de *consolidare*.

TABELIER pour **TABLIER**. — Comme à Paris. — (V. *devantiau*.)

TABLER (SE) pour **SE METTRE À TABLE** ; **ÊTRE TABLÉ** pour **ÊTRE À TABLE**. — On dit en français *s'attabler*.

TABOURER, TAMBOURER (actif et neutre). — Battre du tambour ; réclamer au son du tambour un objet perdu. — EXEMPLE de ce dernier sens : « Mon chien n'est pas retrouvé, quoiqu'on l'ait *tabouré*. »

En français on dit *tambouriner* dans les deux cas. Il paraît en effet qu'autrefois le tambour et le tambourin n'étaient pas distingués par des noms différents et que les mots *tabor*, *tabour*, *tabourin* pouvaient s'appliquer à l'un et à l'autre :

« Trompes et buccines,
« Clairons et doulcines,
« *Tabours*, chalumines
« Sonnaient à qui mieulx mieulx. »

(J. Marot, *Voyage de Gênes*.)

[1] Sur, dans le sens d'*acerbus*, est d'origine germanique. En anglais *sour*, en allemand *sauer*, d'où *sauer-kraut*, choux-aigre, dont on a fait si ridiculement *choux-croute*.

[2] Age est une des formes innombrables sous lesquelles le mot latin *aqua* s'est déguisé en passant dans notre langue. Sur ce seul fondement, on prétend aujourd'hui que la locution *être en nage* devrait s'écrire *être en age* et signifie véritablement *être en eau*. C'est possible, mais j'en doute fort ; car être en *nage* avec l'orthographe adoptée, est une expression hyperbolique qui se comprend fort bien. L'expression normande *surnager* à la même intention ; elle semble une corruption de la phrase française et renchérit encore sur elle.

[1] Dans ces phrases, on fait sonner l'*s* final. A Pont-Audemer j'ai entendu quelquefois prononcer ainsi (*susse*) quand le mot suivant commençait par une voyelle. EXEMPLE : « J'étais monté *susse* un âne », ou bien encore « *susse* un âne ».

Dans un des vaux-de-vire attribués à Olivier Basselin, mais corrigés au moins par J. Lehoux (XVII[e] siècle), il est dit qu'un buveur sans verre et sans *breuvage*

« Est un soudard sans panache
« Un fifre sans *tabourin*. »
(*Vaud. XII*, éd. de L. Dubois.)

Il y a à Orléans une rue du *Tabour*. C'est celle où, selon la tradition, Jeanne d'Arc a demeuré pendant le siège.

TÂCHE (À TOUTE). — A tout hasard, à tout événement.

Une couturière dira par exemple : « Vous ne m'avez pas dit combien il fallait mettre de boutons ; j'en ai mis quatre à *toute tâche*. »

TAGER pour **ÉTAGER**. — Ainsi, à propos d'un bouquet bien fait, j'ai entendu dire que les fleurs y étaient bien *tagées*.

TAILLACHÉ pour **HACHÉ MENU**. — Cette espèce de superlatif me paraît formée de la réunion des participes *taillé* et *haché*.

TAILLE (prononcez *teille*). — Quelques vieux paysans dont les souvenirs remontent au delà de 1789, désignent encore par ce nom de *taille* ou *teille* les contributions directes d'aujourd'hui. Pour eux, le percepteur est « celui qui *cueille* la *teille* ».

TAILLER (SE). — On dit que les chevaux se *taillent* quand leurs pieds de devant ou de derrière se choquent de côté en trottant. Tailler est là sans doute pour *s'entailler*.

TALER, par aphérèse, pour **ÉTALER**. — On dit aussi taler pour *s'étaler*. EXEMPLE : « C't herbe là *tale* beaucoup. » Mot très-usité pour exprimer la croissance horizontale des plantes et des arbustes.

TALVANNE (POTS DE). — Grands pots de grès à large ouverture, lourds et grossiers, où l'on met, entre autres provisions, celles de cochon salé. — D'où leur vient ce nom ? Peut-être étaient-ils fabriqués autrefois à Thérouanne, ville d'Artois aujourd'hui ruinée, qui s'appelait en bas latin *Tarvanna*. Il se fait encore, dans les villes voisines, un assez grand commerce de poteries.

TANDIS, EN TANDIS. EN ATTANDIS pour **PENDANT CE TEMPS-LA**.

Tandis, pris ainsi adverbialement, paraît être (comme le dit Génin, *Var. du langage français*) une traduction littérale des mots latins *tantos dies* : c'est un accusatif absolu, comme notre mot *toujours* (*omnes dies*). On le rencontre très-souvent dans nos vieux auteurs :

« ... Nos bergers, à la claire chandelle
« Des contes vieux, en teillant, conteront ;
« Lise, *tandis*, nous cuira des chataignes. »
(Ronsard.)

« ... *Tandis* la vieille a soin
« Du demeurant... »
(La Fontaine, *le Faucon*.)

La forme normande *en tandis* (qu'on trouve aussi dans Marot) équivaut à *in tantis diebus*, et *attandis* représente *ad tantos dies*. Dans la variante *en attandis*, qui est ici la plus populaire, il y a une préposition de trop.

A Pont-Audemer comme à Paris, le peuple donne quelquefois un régime à ce mot *tandis* : « *tandis* ce temps-là, *tandis* la cérémonie. »

La conjonction *tandis que* réprouvée (je ne sais pourquoi) par Génin, est beaucoup plus ancienne qu'il ne le dit. Elle procède assez naturellement du latin *tamdiu.. quam* (tant que) et je remarque qu'elle en a absolument le sens dans cette phrase recueillie à Saint-Paul-sur-Risle : « Je sélerai (sarclerai), *tandis que* vous ne me donnerez pas autre chose à faire. »

TANNER pour **EXCÉDER, FATIGUER, ENNUYER, VEXER**. — Ce verbe populaire, qu'on retrouve dans plusieurs patois de province et dans l'argot des écoles, est un vieux mot français. Il prenait des formes diverses ; j'ai trouvé dans Rutebeuf *taner*, dans Marot *tenner* [1], dans Froissart *tanner*. EXEMPLE tiré de ce dernier auteur :

« Il voulait (Edouard III) *tanner* et fouler les bonnes villes. »
(Citation de M. E. de Fréville, *Mémoires sur les grandes compagnies*.)

Voici plusieurs étymologies assez vraisemblables : on n'a que l'embarras du choix :

1° *Tan*, *tanner* (les cuirs). C'est l'origine qui se présente la première à l'esprit ; c'est celle qui est indiquée par Ducange : « *tannare*, coria subigere... prœtereà *tanner* nostri dixerunt pro *vexare*... Vox in quibus dam Provinciis non obsoleta. » De cette façon, on compare un homme contrarié à des cuirs livrés à l'action du tan.

2° *Taon* (tan), en latin *tabanus*. — Un

[1] Cette orthographe était autrefois à Pont-Audemer celle du verbe *tanner* pris dans son sens propre. Une ancienne famille du pays s'appelle *Bosctenney*, nom que tout le monde prononce *Boistanné*.

Tanner et le verbe bas-latin *tannare* viennent du celto-breton *tann*, chêne.

écrivain de nos jours, M. Veuillot, pense apparemment que le verbe en question fait allusion à cet insecte si opiniâtrément incommode, car il écrit *taonner* :

« Voilà vingt ans qu'il vit tête à tête avec Azena, toujours contrarié, opprimé, toujours *taonné* du même quolibet. » (Veuillot, *Çà et là*, I. t, p. 364.)

3° *Tinea*, teigne. — Cette étymologie justifierait bien les formes *attiner, atiner*, indiquées par Roquefort, et la variante berrichonne *atainer* : ce seraient même alors les formes primitives.

TANQUER. — 1° Sens actif : **ÉTANCHER**. On *tanque* un réservoir, un récipient, qui laissent échapper un liquide par quelque ouverture. On *tanque*, à Pont-Audemer, les fontaines de la ville quand on veut en réparer les conduites.

Etancher ou tanquer, c'est littéralement *transformer en étang* ; cette étymologie est bien visible dans le mot italien correspondant : *stagnare*.

2° Sens neutre : **RESTER STAGNANT**. Ainsi l'on dira : « L'eau *tanque* dans ce champ après chaque pluie. »

(V. *détanquer* et *retanquer*.)

TANT PLUS, ou **TANT PUS** (répété) équivaut au *plus...plus* du français actuel. Exemple : « *Tant pus* tu l'appelleras, *tant pus* il fera le sourd. » On dit aussi : « *Tant que tu l'appelleras*, tant pus, etc. »

J'ai remarqué souvent dans Régnier la tournure à peu près semblable « tant plus...plus ». En voici un exemple :

« Tant plus je combattais, plus j'étais animé. » (Elégie IV.)

TANT QUE... (répété) a le même sens que la locution précédente : « *Tant qu'on* lui donne des avis, *tant qu'il* est disposé à mal faire. » C'est à peu près le *tantum... quantum* des Latins.

TANT QUE... pour **QUAND, LORSQUE**. — Exemple : « *Tant qu'il* viendra, je t'avertirai. » Ce *tant que*, si peu français, est presqu'aussi familier aux gens de la ville qu'à ceux de la campagne.

Tant qu'à... pour *quant à...* Cette transposition qu'on fait à Pont-Audemer dans le meilleur monde n'est pas particulière à la Normandie. En voici un exemple tiré du patois berrichon :

« *Tant qu'au* foin, s'il est rare, il est fin. » (*La petite Fadette*.)

Ce n'est qu'un archaïsme apparemment, car Chateaubriand à écrit dans ses *Mémoires*, tome Ier : « *Tant qu'à toi*, il sera beau de t'être fait un parti de toi-même. » Traduction d'un passage du Dante : « *Si ch'a te*, fiabello averti fatta parte », etc.

« Jusqu'à tant que... » (V. à la lettre J, p. 243.)

TANTALIQUE (MOUCHE), corruption de **CANTHARIDE** probablement. — Les paysans de Saint-Paul-sur-Risle nomment ainsi, non la vraie cantharide, mais une sorte de *taon* dont la morsure est plus irritante pour les chevaux que celle du taon ordinaire.

TAQUELÉ pour **TACHETÉ**. — Se dit surtout dans les communes du littoral. — Une vache *taquelée* a comme la vache *brangée* ou *bringée* (v. ces mots) une robe tachée de noir sur fond rouge-brun, mais ses taches sont des plaques plus ou moins larges et irrégulières, tandis que la vache brangée est rayée de lignes noires perpendiculaires à l'échine.

TARABONDINE. — Personne grosse et trapue.

TARDILLON. — Petit enfant, venu longtemps après les autres. — (V. *ravisé*.)

TARÉ (adj.). — Affecté d'une infirmité. Exemple : « J'étais pour me marier *de* cette fille quand j'ai su qu'elle était *tarée*. » C'était, en français, l'ancien sens du mot *taré* qui ne s'emploie plus maintenant qu'au moral.

De même *tare* signifiait autrefois défaut physique. François de-Sales affectionne cette expression :

« La vraye vertu et perfection de l'esprit couvre la *tare* du corps. »
(*Lettres spirituelles*.)

« Les fruits reçoivent de la *tare*, s'entretouchans les uns les autres. »
(*Philothée*, IIIe partie, chap. III.)

Tare n'est plus guère, dans le français moderne, qu'un terme de la langue commerciale, exprimant le déchet qui résulte dans les pesées, du poids des caisses, des enveloppes, etc. Cependant on recommence à employer ce mot dans le vocabulaire officiel des concours régionaux, pour désigner les défauts et les infirmités des animaux [1].

TARIÈRE, TRIÈRE (subs. masc.) — « La branche de houx, la noire espine, si grosse qu'elle puisse endurer le pertuis d'*un tarière*... » (Léop. Delisle, citation du *Coutumier des forêts de Normandie*.)

TAS. — (V. *tasserie*.)

[1] On croit que le mot *tare* nous vient de l'Orient et n'est qu'une corruption de l'arabe *toraha* (Ch. Nodier) — L'analogie de *tarer* avec le grec *tarassein* (troubler, mettre en désordre) mérite d'être notée.

TASQUE pour **TAXE**, **TASQUER** pour **TAXER**. — L'un et l'autre mot s'applique aux impôts de toute espèce et aux corvees ou prestations en nature. EXEMPLE : « Je suis *tasqué* à deux journées de mon cheval et de mon banneau. »

(V. observations à l'art. *fisque*.)

TASSER. — Mettre en tas, ranger, et, par extension, serrer, emmagasiner. — Se dit presqu'exclusivement des gerbes, du foin et des autres objets qu'on met dans les granges et dans les greniers d'une ferme. EXEMPLE du premier sens qui est le plus ordinaire :

« Mon trèfle est rentré, mais il n'est pas encore *tassé*. »

« Borderii debent parare fenum et *tassare* illud. » (Redditus Regesville, anno 1401 ; texte cité par L. Delisle, *Condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*. »

EXEMPLE de l'autre sens : « Je n'ai pas d'aître pour *tasser* mon avène », (de pièce pour *serrer* mon avoine).

Ce mot est peut-être une abréviation d'*entasser*. — On sait qu'en français le verbe simple *tasser* ne s'emploie que comme verbe neutre et dans un sens fort restreint.

J'admets bien rarement des étymologies grecques ; il m'avait paru naturel, cependant de rapporter tous ces mots au verbe *τασσειν* (en latin, *ordinare* ; mais Chevallet vient à la traverse, en proposant une étymologie gauloise. D'apres cet auteur, *das* en gallois et *dastum* en bas breton veulent dire amas, monceau ; de là viendrait notre mot *tas*, et par suite *tasser*, *entasser*.

TASSERIE ou **TAS**. — Toute grange dans les fermes des environs de Pont-Audemer, est divisée en plusieurs compartiments. Il s'y trouve, au centre ordinairement, une pièce pour battre le blé ; les pièces ou *aitres* d'à côté servent à *tasser* (v. l'art. précédent) les gerbes d'abord, puis, après le battage, le feurre et le grain : ce sont les *tasseries*, ou par abréviation les *tas*. Ce dernier mot est beaucoup plus employé que l'autre.

TAUPETTE pour **COURTILIÈRE**. — Ce nom significatif est tiré des habitudes de l'insecte, comme le mot français l'est des lieux où il vit (les *courtils* ou jardins potagers).

TAUREAU ou **TAURIAU**. — Comme le mot *veau* s'applique très-souvent sans distinction de sexe aux élèves de la race bovine, on est réduit, quand on veut préciser, à se servir d'un autre terme pour désigner l'individu mâle. A Condé-sur-Risle et ailleurs probablement, on a recours dans ce cas au mot *taureau*. EXEMPLE : « Mes vaques ne m'ont pas encore donné de génichons : elles n'ont eu que des *tauriaux*. »

TAYONS, **TRYONS**, pour **TRAYONS** (du v. *traire*. — Pis ou tetines des vaches et des autres femelles des animaux domestiques.

Du temps de Wace, on disait en franco-normand, dans le même sens, des *trians*. Ainsi la jeune Pope, fille du comte de Bayeux,

« N'avait encore en sain ne *trian* ne mamelle. » (*Roman de Rou*, v. 1343.)

TEIGLER, **TEICLER** pour **TOUSSER**. — Ne se dit que des animaux et s'applique surtout à la toux du cheval. En basse Normandie, *teiquer* ; dans le pays de Bray. *tiquer* (abbé de Corde). Ces mots, qui se ressemblent beaucoup, ne sont probablement que des onomatopées.—(V. *teiglerie*.)

V. aussi le verbe *tourtre*, qu'on emploie quand il s'agit de la toux humaine.

TEIGLERIE. — Toux des animaux. — (V. *teigler*, qui est le verbe correspondant.)

TEILLER. — Opération manuelle par laquelle on sépare la paille de chanvre de sa partie filamenteuse.

C'est un mot français [1] ; si je le mentionne ici, c'est surtout pour en citer une application assez heureuse. Nos Normands s'en servent pour indiquer la propriété qu'ont certains bois de rester unis par leurs fibres quand on veut les rompre, ou de s'en aller en brins au lieu de se laisser couper net. J'ai entendu dire, par exemple : « Le chêne et l'orme ne sont pas bons pour faire des vis, parce qu'ils sont sujets à se *teiller*. »

Teiller a une étymologie qui paraît singulière, mais qui n'est pas douteuse, savoir *til* ou *teil* : tilleul (v. l'art. suivant). La peau intérieure de cet arbre sert à fabriquer des cordages dont on faisait autrefois un bien plus grand usage qu'aujourd'hui [2]. Cette peau se nommait *tille*

[1] « Des dîners faits sur l'herbe, des soupers sous le berceau, la récolte des fruits, les vendanges, les veillées à *teiller* avec nos gens, tout cela faisait pour nous autant de fêtes. » (J.-J. Rousseau, *Confessions*, liv. VI.)

[2] Au moyen âge on employait ces cordes à peu près à tout. Voici un passage curieux que je trouve dans M. L. Delisle, p. 357, et qui est tiré d'un texte de 1268 :

(v. l'Académie), et le verbe *tiller* ou *teiller* désignait l'opération par laquelle on la convertissait en matière textile (Roquefort). C'est par extension que le même mot a été appliqué au travail analogue qui se fait pour le chanvre.

TEILLEUL pour **TILLEUL**. (On appuie beaucoup sur la première syllabe). — Tilleul (en bas latin *tiliolum*) paraît être un diminutif. Les formes primitives, tirées du latin *tilia*, étaient *til*, *teil* et *theil*.

« Les barreaux sont de *til* et la perchette blanche,
« Qui traverse la cage est d'une coudre blanche. »
(Ronsard, *Eglogues*.)

On trouve dans nos environs les communes du *Theil-Nollent* et de la *Haye-du-Theil*.

Le même mot appartient, comme nom de lieu et comme nom propre, à plusieurs provinces.

TEL pour **TEL QUE**. — EXEMPLES : « Je vous offre mon dîner *tel il est*. » — « Je vais vous présenter mes enfants *tels ils sont*. » Se dit dans toutes les classes de la société.

TEL (SI)... QUE — TELLEMENT (SI)... QUE. — EXEMPLE : « J'en ai eu un *si tel* chagrin que j'en ai été malade. »

Ce pléonasme singulier est très-usité dans la classe populaire, à la ville comme à la campagne.

TÉMOINS. — Des bornes servant à fixer la limite des héritages : débris de poteries qu'on enterre dessous et à côté pour distinguer ces bornes des autres pierres.

TEMPS (EN). — EXEMPLE : « J'arriverai bien *en temps* » pour *à temps*. (V. p. 164.)

TEMPLE (LE), ou plus rarement **LA TEMPLE** pour **TEMPE**. — C'est l'ancienne forme française, dérivée du latin *tempora* au moyen du changement euphonique de *r* en *l*.

Voici *temple* au masculin dans la *Chanson de Roland* :

« De sun cervel le *temple* en est rumpant (brisé). »

Le voici au féminin dans Rabelais : (*Gargantua*, chap. XXXVI) :

« Mon ribaud canonnier luy tira un coup de canon et l'attainct par la *temple* dextre. »

Et dans *Gil-Blas* : « Un nez fort épaté lui tombait sous une moustache rousse qui s'élevoit en croc jusqu'à la *temple* (liv. II, chap. V).

Et dans de terribles vers que Boileau a extraits de la *Pucelle* de Chapelain :

« Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe...
« Que le coup brisât l'os et fit pleuvoir le sang
« De la *temple*, du dos, de l'épaule et du flanc. »

Un contemporain de Chapelain, Vaugelas, compare dans ses *Remarques* les deux formes *tempe* et *temple*, et se prononce pour la dernière.

TENDRE (adj.). — Voici deux acceptions que le français actuel n'admet pas. La première est familière à nos paysans et l'autre à tout le monde.

1° *Humide* (en parlant du temps). EXEMPLES :

« Je crais que l'automne sera *tendre*. » — c'est-à-dire à la pluie). — « Il fait *tendre* cette semaine. »

2° Sensible, délicat, dans un sens tout physique. Ainsi *tendre au froid*, *tendre à la gelée*, sont des expressions d'un usage habituel. — J'ai entendu une personne de la bonne société dire d'un vieux monsieur qui venait d'être opéré de la cataracte : « Il a toujours eu les yeux *tendres*. » Une autre disait d'un papier de couleur claire : « Je le trouve *tendre* » (sujet à s'altérer, salissant).

Cette acception était bien française autrefois : Montaigne l'a employée :

« C'est chose *tendre* que la vie et aisée à troubler. » (*Essais*, liv. III) [1].

« Campane (*sic*) sint benè suspense et benè aptande ad pulsandum cum bonis *cordis* de canapa et *non de cortice*. » — Il résulte de là que s'il n'y eût pas eu de stipulation contraire, on eût pu, dans le cas dont il s'agit, fournir des *cordes d'écorce* pour suspendre et pour sonner les cloches.

[1] L'Académie autorise (au moins dans une ancienne édition que j'ai sous les yeux) les locutions *tendre au froid*, *tendre aux mouches*, etc., et Dorine dit à Tartufe :

« Vous êtes donc bien *tendre* à la tentation. »

Mais ce tour n'en est pas moins tombé en désuétude, et devient, malgré Molière, de plus en plus provincial. Il en est autrement de l'expression opposée *dur à*... On dit toujours très-bien *dur à* la fatigue, *dur à* la souffrance etc. C'est un latinisme.

« Scipiadas *duros bello*... »
(Virg., *Géorg.*, liv. II.)

On lit dans le dernier ouvrage de Sainte-Beuve sur Chateaubriand (t. II, p. 375 ; il s'agit de G. de Musay) :

« Cette dureté des temps que la génération nouvelle portait sur le front devait d'autant plus le frapper que lui, le jeune homme pudique, il avait le front *tendre*, et il le gardera tel toujours. » L'auteur souligne avec raison le mot *tendre*, quoiqu'il produise ici un bon effet.

TENDRE (verbe). — Une fontaine, ou y faire une *tente* : terme de lavandière qui a besoin d'être expliqué.

Quand on arrive à la fontaine [1], on met d'abord au fond un drap qui couvre toute la partie du bassin dont on peut disposer; puis avec des perches tendues horizontalement presqu'à fleur d'eau et des draps (ou serviettes) suspendus à ces perches, on forme une enceinte rectangulaire où l'on jette le linge pour le faire tremper à mesure qu'il est lavé, et qui l'isole plus ou moins des eaux troubles. Cette enceinte, y compris le drap du fond, est comme une *tente* renversée.

TENDRE (verbe neutre) pour **S'ÉTENDRE**. — EXEMPLE : « Mon champ *tend* jusqu'au bois de M. X... »

TENT pour **TENDU, ÉTENDU**. — Du latin *tentus*.

TENTE, ÉTENTE. — Acceptions assez nombreuses, savoir :

1° Effort (accident).

2° Etat de ce qui est étendu. (V. art. *étente*, p. 176.)

3° Champ, facilité pour *s'étendre*. Ainsi j'ai entendu dire à un faucheur qui était gêné par le défaut d'espace : « Si j'avais plus de *tente*, je faucherais mieux. »

4° Sorte d'enceinte où l'on fait tremper le linge, quand on le lave dans une fontaine. — (V. ci-dessus l'art. *tendre*, verbe.)

TENVE (adj.) — 1° (Sens le plus habituel) mince. EXEMPLES : « Ce morceau de pain est bien *tenve*. » — « Des planques trop *tenves* sont sujettes à se *gattir* (à se déjeter). — Se dit quelquefois des personnes. EXEMPLE : « X... est plus *tenve* que son frère. » (plus mince, plus fluet).

2° Lâche, peu serré (le contraire de dense), comme le sont les cultures malvenantes. EXEMPLE : « V'là du blé bien *tenve*. »

Ce mot, ainsi que ses composés *tenver* et tenvette (v. ci après), vient de l'adjectif latin *tenuis*. Le changement de l'*u* en *v* est tout simple, à raison de l'ancienne identité de ces deux lettres qui nous paraissent aujourd'hui si distinctes. Les Latins eux-mêmes prononçaient quelquefois *tenvis*, comme on le voit par ce vers de Virgile qui sans cela n'aurait pas sa mesure :

« *Tenuis* ubi argilla et dumosis calculus arvis. » (*Géorg.*, liv. II.)

En basse Normandie, ou dit *tenvre* (L. Dubois), et dans le pays de Bray, *tembre* (abbé Decorde.)

[1] Les hauts plateaux dont se composent en grande partie le Lieuvin et le Roumois n'ont que des mares, et il faut descendre dans les vallées pour y trouver des eaux pures et courantes ; les fontaines ou grandes sources n'y étant pas rares, c'est là qu'on lave le linge de préférence aux rivières : quelquefois il faut aller très-loin (à trois lieues et même d'avantage).

TENVER. — Rendre *tenve*, c'est-à-dire amincir, aplatir.

Quand on fait du pain et que la pâte a commencé à lever, on la *tenve* (c'est l'expression consacrée), c'est-à-dire qu'on y impose les doigts ou les mains de manière à la comprimer un peu, puis on attend qu'elle ait levé de nouveau pour la mettre au four. Tel est l'emploi le plus ordinaire du mot *tenver*.

Tenvir est une variante usitée du côté de Berville-sur-Mer.

TENVETTE, et plus rarement **TENVE**. — Se dit de plusieurs objets minces, tels qu'une tranche de pain coupée pour faire une tartine ou une rôtie (Pont-Audemer), ou des copeaux de charpentier (Argentan). — (V. *tenver*.)

Le mot *tanvée*, qui figure dans le *Glossaire* de MM. Dumeril et dans celui de L. Dubois et Travers avec cette traduction : « Galette cuite à la gueule du four » n'est probablement qu'une variante de *tenvette*, et devrait s'écrire par un *e*.

TERCELET, TARCELET pour **TIERCELET**. — On désigne par ce nom l'épervier, l'émouchet et tous les petits oiseaux de proie diurnes. On dit aussi *étarcelet, étercelet*.

En bon français, le nom de *tiercelet* appartient aux mâles des espèces dont sont formés les genres *autour* et *faucon*, parce qu'ils sont d'*un tiers* plus petits que les femelles.

TERRASSON pour **PETIT TERRIER**. — C'est la même chose que la houette ou jouette. — (V. à la lettre *H*.)

TERRE SORTANT DE BLÉ. — (V. à la lettre S.)

TERRE (au figuré). — La peau des malades en grand danger de mort prend quelquefois, dans plusieurs parties du corps, une couleur *terreuse* qui donne lieu à une locution des plus remarquables et déjà citée ailleurs (art. *accueillir*) : On dit que la *terre* les *accueult* (les saisit). On dit aussi, beaucoup moins poétiquement, qu'ils sont *couverts de terre*.

TERRER. — Garnir en terre (ou plutôt avec un mortier fait de terre argileuse et

d'un peu de chaux, et corroyée avec soin) les intervalles qui existent entre les colombages d'une construction en pans de bois : tel est l'usage suivi pour la plupart des bâtiments ruraux.

TERRURE. — Mélange de terre et d'un peu de chaux dont il est fait mention dans l'article précédent.

TERTOUS, pour **TOUS** (quand cet adjectif n'est suivi d'aucun substantif). — EXEMPLE : « J'irons *tertous.* »

Cette espèce de redoublement n'est pas particulier à la Normandie. Dans d'autres provinces, on dit *tretous*. La forme primitive est *très tous*.

« Nous les sacmenterons *très tous* » (nous les exterminerons tous), s'écrie Panurge dans *Pantagruel*, liv. IV, chap. LXVI.

« Les sens sont *très tous* la limite extrême de nostre faculté. » (Montaigne.)

La première syllabe de ce mot *très tous* en fait un superlatif. Même observation pour *tressaillir*, *tressauter* (Amyot), *tressuer* (Rabelais) et plusieurs autres vieux mots. On reconnaît là le signe ordinaire du superlatif français[1].

(Voir, pour le changement de *tretous* en *tertous*, l'article suivant.)

TERUIE pour **TRUIE**; **TERUITE** pour **TRUITE.** — On prononce quelquefois *téruie*, *téruite*, sans appuyer beaucoup sur l'accent.

[1] Je crois avec M. Génin (*Prob. phil.*) que cette particule très, n'est autre chose que le mot latin *tres* (trois), auquel le sens du superlatif était souvent lié chez les anciens. Ce sens s'est transmis jusqu'à nous, non seulement par le mot *très*, mais encore par des formules dont l'analogie avec ce mot nous échappe à raison de l'habitude que nous avons de les employer. C'est ainsi qu'on s'écrie en style poétique : « O jour *trois fois heureux* !.. (v. le début d'*Esther*), et que les valets dans nos comédies sont traités par leurs maîtres, de *triple* sot, de *triple* fripon, etc.

Toutes ces tournures sont autant de latinismes. Voyez, par exemple, le mot *triplex* dans Horace :

« ... Illi robur et œs *triplex*
« Circa pectus erat ?.. »

On trouve dans Plaute *triparcus*, *trifurcifer*; dans Pline *trifur*, etc.

«... *Maître* est dit à *magis ter*.
« C'est comme qui diroit *trois fois* plus grand... »

dit Métaphraste dans le *Dépit Amoureux* (acte II, sc. VII). J'avoue qu'il me paraît avoir raison, tout pédant qu'il est, contre ceux qui font venir *magister* du grec *megistos*.

Je dois dire pourtant que M. Egger (*Grammaire comparée*, ch. XIV) et d'autres grammairiens n'admettent pas que notre *très* vienne du latin *tres*, ni du mot grec *tris* (trois fois), comme le croyait Henri Estienne. Suivant eux, *très* ne serait qu'une corruption de *trans*, soit quand on l'emploie isolément, soit quand il est accolé à un autre mot. Mais cette opinion, prise dans sa généralité, est loin d'avoir le caractère de l'évidence. Je ne vois guère que les composés *trépasser* et *tréfiler* où l'étymologie *trans* soit à peu près certaine.

(V. p. 153 des observations générales sur l'intercalation euphonique d'un *e* dans les mots où se trouve un *r* ou un *l* précédé d'une autre consonne. J'ajoute que s'il y a déjà un *e* après l'*r* dans le mot français, on se borne à transposer cette dernière lettre : c'est ainsi que *tretous* devient *tertous.*)

TET. (On prononce *té*). — Pot ou tasse de peu de valeur, et non *tesson* comme en français. EXEMPLE : « Tâchez de trouver un *tet* pour mettre cette graisse. »

Du latin *testa*, dont le sens principal était « vase en terre cuite », c'est-à-dire à peu près celui du mot normand. *Testa* signifiait aussi coquille de forme arrondie, écaille de tortue, etc. Ces divers sens ont conduit, en basse latinité, au sens de *crâne*, et l'on a fini par tirer de *testa* le mot français *tête*.

TÉTAMARRER (v. actif) pour **BOUSCULER, REMUER BRUTALEMENT.** — EXEMPLE : « Faut pas que ces bourrées saient *tétamarrées* ; si on les *déjette* (si on les jette du haut du grenier), elles se désailleront. »

L'Académie a enregistré le verbe *tintamarrer*, dont celui-ci paraît être une corruption, mais seulement dans un sens neutre. Remarquez d'ailleurs que *tintamarre* exprime toujours en français « un bruit éclatant, accompagné de désordre », tandis que l'idée de désordre est celle qui domine dans le verbe normand.

TEURDRE pour **TORDRE**, ou **SE TORDRE.** — Tourner, dans les deux sens actif et neutre; et quelquefois aller de côté, se mettre en travers. EXEMPLE : « Avant de verser, la voiture a *teurt.* » (On voulait dire qu'elle avait tourné sur elle-même). — Vous voyez que je *teurs* », me disait un jour un menuisier qui faisait exprès un trou de vrille un peu oblique.

On disait autrefois, en français, *tordre* ou *tortre* pour tourner. « Il fauldra *tortre* le dousil » (tourner le fausset, c'est-à-dire tirer du vin), dit Rabelais dans *Gargantua*, chap. III.

La première syllabe de ce mot *teurdre* sonne d'une manière équivoque dans la bouche de nos paysans; c'est quelque chose d'intermédiaire entre *o* et *u*, comme la prononciation de l'*u* anglais dans *club*, *butter*, etc. Plus on entend parler les Normands, plus on trouve que leur manière peu franche d'accuser le son des voyelles rappelle le langage d'outre-Manche. — (V. l'art. suivant.)

TEURT ou **TEURS.** — 1° (part. passé du verbe *teurdre*) tordu ; 2° (adj.) tortu, ce

qui n'est pas droit. — Beaucoup plus employé dans ces deux sens que les mots français correspondant.

L'orthographe *teurt* est justifiée par le latin *tortus; teurs* représente l'ancienne forme que nous conservons dans les expressions « cou *tors*, colonnes *torses* ». — Rabelais (*Gargantua*, chap. XXIII) écrit *tords*.

A la teurt : de travers, en travers. EXEMPLE : « Le cheval au lieu d'aller tout droit s'est mis *à la teurt*. » C'est du vieux français; il en est resté quelque chose dans la locution si souvent employée : « *A tort* et à travers. »

TEURCHES, TEURQUES. — 1° Liens pour les bottes de foin ; le botteleur les prépare en *tordant*, au moyen d'un crochet, du foin pris dans les parties les moins sèches de chaque mulon.

2° Lits alternatifs de marc de pommes et de feurre (paille), qu'on empile les uns sur les autres entre les deux plates-formes du pressoir (v. *hèque* et *faisceile*) et sur lesquels s'exerce l'action de la machine.

Dans le premier cas, ce mot vient de *teurquer* (*torquere*) pris dans son sens le plus ordinaire ; dans le second, du même verbe signifiant *envelopper* (v. l'art. suivant), ou peut-être par métonymie, du latin *torcular* qui voulait dire *pressoir*, et qui était lui-même un dérivé de *torquere*[1].

TEURQUER, TORQUER. — (C'est presque le verbe latin *torquere*). — Mot infiniment plus employé en patois normand que *tordre* ne l'est en français, et riche en significations diverses: *tordre*, *tortiller, rouler*, et souvent aussi *entortiller, envelopper*. Ainsi l'on *teurque* (avec de la paille) les pieds d'un meuble qu'on veut transporter: on *teurque* les arbres pour les préserver du froid. — Une femme qui se présentait pour être *bonne* se vantait devant moi de son talent pour *torquer* les petits enfants : elle voulait dire *emmailloter*.

De ce dernier sens procède le vieux mot français *torquette*, que l'Académie définit « marée *enveloppée* de paille ».

[1] Les mots français dérivés de *torquere* ou de son participe *tortus* sont nombreux et d'une grande diversité ; sans parler de ceux qui ne se sont conservés que dans les patois, je citerai ici *tordre, tortiller, torche, torchis, tourte* et *tarte, tourteau, tortue, tore, torture, tourment* et *tort*. On pourrait à la rigueur y rapporter aussi *torcher* (français actuel) et *torchon*, mais ces derniers mots viennent plutôt de *tergere*.

Torche diffère à peine de l'expression normande, *teurche*, dont je viens de m'occuper. La torche primitive, qu'on trouve encore dans plusieurs provinces, se composait d'étoupe *tordue* et imprégnée de résine.

THÉ. — Les paysans donnent sous ce nom, une infusion de *gremil officinal* (herbe aux perles) à leurs bestiaux atteints de diarrhée, et s'en administrent au besoin à eux-mêmes. « Notre âne, m'a dit l'un d'eux très-sérieusement, *prend du thé* tous les jours. »

THEIL pour **TEIL** (tilleul). — Forme usitée dans les noms de lieux et dans les noms d'hommes.

THÉRÈSE. — Autrefois les villageoises aisées, quand elles étaient en deuil, recouvraient leur *pierrot* (v. ce mot) d'une espèce de capeline noire en camelot, qui s'appelait une *thérèse* : il n'en est plus question aujourd'hui.

THIREL. — Nom d'une famille à plusieurs branches dont la noblesse n'est pas contestée. — Ce nom, fort ancien en Normandie, paraît avoir passé la Manche avec Guillaume le Conquérant. On le rencontre sous des formes variées (Thirel, Tirel, Tyrrel) dans l'histoire d'Angleterre, où il se rattache à deux scènes tragiques : le meurtre de Guillaume le Roux, et celui des enfants d'Edouard IV. — (V. Appendice n° 19.)

THOREL, TOREL. — Autre nom propre. Ce mot, en vieux français, signifiait *taureau*.

Variante: *Thouret*, nom d'un membre très-connu des Etats généraux de 1789, qui était Normand.

TIAU. (On prononce *tiaau* ou *tiâ*, en allongeant beaucoup le mot, et on le répète plusieurs fois). — Cri pour appeler les cochons quand on veut les faire manger. — (V. *tio* et *tir*.)

TIÈRE. — Système d'attache pour faire pâturer les bestiaux, beaucoup plus pratiqué dans le pays de Caux que sur la rive gauche de la baie de Seine ; en passant le fleuve, il a peu pénétré dans l'intérieur des terres.

Le *tière* est un appareil complet et aussi simple qu'ingénieux. Sa partie la plus essentielle consiste en un petit pieu et une chaîne plus ou moins longue, tous deux en fer, et fixés l'un à l'autre par un anneau qui permet cependant à la chaîne de tourner autour du pieu. A l'autre extrémité de la chaîne est adapté un bâton d'un bois léger, et c'est à ce bâton qu'on attache, par une corde nouée très-court le licol des bêtes qu'on veut *entiérer*. Au moyen de ces dispositions, l'animal n'a que le bâton à soulever quand il lève la

tête, et il ne risque pas de s'empêtrer dans ses liens. — (V. *entiérer.*)

Origine germaniqne probablement. — En anglais, *tie* signifie attache, et *to tie* attacher. Le dictionnaire de Spiers donne aussi le verbe *tether* « lier par une attache des animaux sur le pré ».

TIGARD. — (V. *digard.*)

TILLE pour **ERMINETTE**, l'un des principaux outils des charpentiers.

TILLETTE. — Morceau de cochon, mêlé de gras et de maigre, près du flanc : c'est avec la *tillette* qu'on prépare le *petit-salé.*

TIMBRÉ (adj.) — En bon français, cette épithète ne s'appliqne qu'aux fous et aux écervelés ; en patois pont-audemérien, elle s'étend jusqu'aux gens à qui l'ivresse ôte momentanément la raison. EXEMPLE : « Cet homme boit, mais je ne l'ai jamais vu *timbré.* »

D'où vient cette expression assez singulière ? Elle semble l'abréviation d'une autre locution employée par Molière :

« On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé,
« Et je lui crois, pour moi, *le timbre un peu timbré.* »
(*Femmes savantes.*)

Toutes deux paraissent dues à une assimilation entre le cerveau humain et le timbre d'une horloge.

TINAT (UN). — Une grande quantité de... littéralement (je crois) « le contenu d'une *tine.* » — (V. l'art. suivant.)

En vieux français, on disait dans le même sens une *tinée.* (Roquefort.)

TINETTE. — Coffre au sel, servant souvent de banc pour s'asseoir dans la cheminée de la cuisine.

Tinette est le diminutif d'un mot *tine*, inconnu à Pont-Audemer, mais fort usité dans d'autres provinces. Ces deux mots désignent le plus souvent des vaisseaux de bois pourvus d'oreilles dans lesquelles on passe des leviers. C'est avec des *tines* qu'on transporte, dans les pays à vin, les produits de la vendange.

Du latin *tina.*

TINT (subst.) pour **TINTEMENT.** — Les *tints* sont des coups de cloche isolés, dont la répétition, faite d'une certaine manière, annonce l'agonie des malades. — (V. *sonneries mortuaires.*)

TINT (participe passé) pour **TENU** dans tous les sens du mot français. — EXEMPLES : « V'là des enfants bien mal *tints* par leurs parents. » — « J'sis *tint* d'un *mâ* (mal) qui m'oppose de travailler. »

« Las ! il a *tint* huit jours
« Mon cueur en grande tristesse. »
(*Chansons normandes du XVe siècle* éditées par L. Dubois.)

Même altération pour les composés de tenir : *retint, entretint,* etc.[1].

TINTENELLE. — Petite cloche à main qui annonce à la campagne le passage des processions. Le sacristain qui la tient à la main précède le cortège de quelques pas.

« Clarumque... jactat *tintinnabulum.* » (Phœdre, *Duo Muli et Latrones.*)

TIOT. — Cri pour appeler les cochons quand on veut les faire manger (V. *tiau*). — *Tiot* vient par aphérèse de *petiot*, diminutif de *petit*, fort usité dans une bonne partie de la France.

Tir ! est une autre variante du même appel.

TIRÉE (subst.) — « Il y a de la *tirée* » est le mot qu'emploient les cultivateurs et les commerçants, pour exprimer que les denrées et leurs marchandises se vendent bien. — Les gens de Saint-Paul disent aussi dans le même sens : « Il y a de la *main.* » La première de ces locutions s'explique toute seule et sert de commentaire à l'autre.

(V. *main* ; V. aussi *partie.*)

TIRÉE (HAUTEUR). — Hauteur moyenne. Ainsi l'on dira d'un tas de fumier un peu irrégulier : « Il n'a que un mètre de hauteur *tirée.* » C'est un tour très-elliptique qui revient à ceci : « Sa hauteur équivaut à celle d'une ligne *tirée de niveau* à un mètre du sol. » — On dira plus souvent encore, pour rendre la même idée : « Un mètre de hauteur *rélée* (réglée). » — (V. *réle* et *réler.*)

TIRER. — Plusieurs emplois de ce verbe méritent d'être notés :

1° *Tirer* une vache : la traire. — Traire et tirer viennent tout deux du même verbe, *trahere.*

2° *Tirer* un plan, tirer un dessin, tirer le portrait de quelqu'un ; on dit même pour abréger « *tirer* une maison, un ar-

[1] *Tint, retint,* etc., sont bien les formes normandes, car on dit au féminin *tinte, retinte,* etc. Elles sont, d'ailleurs, d'accord avec les participes latins *tentus, retentus* ; mais en vieux français on pouvait écrire et imprimer *tins*, à en juger par ces vers de Mathurin Régnier :

« Celui le peut bien dire, à qui dès le berceau
« Ce malheureux honneur a *tins* le bec dans l'eau. »
(*Sat. VI.*)

bre, un paysage. » Ici *tirer* signifie *tracer* (qui vient aussi de *trahere*), dessiner. La même racine se retrouve dans *ritratto* qui veut dire portrait en italien, et dans le mot *portrait* lui-même. — (V. *poutrer.*)

3° *Tirer* du caillou, du pavé, de la pierre: les extraire du champ ou de la carrière ouverte où ils se trouvent à l'état brut, en les dégageant de tout ce qui nuit à leur emploi. Le mot tirer exprime à lui seul tout cela. EXEMPLE : « J'ai *tiré* dans ma journée trois mètres de caillou. »

4° *Tirer*, sauver, guérir. EXEMPLE : « Son médecin l'a *tiré*. » Ici, comme dans le cas précédent, le verbe s'emploie presque toujours sans complément.

Se tirer. A Paris on dira familièrement d'un malade : « Croyez-vous qu'il *s'en tire* ? » A Pont-Audemer, on renchérit encore sur cette ellipse en disant : « Croyez-vous qu'il se *tire* ? (V. *hâler*). Je viens d'entendre dire à un paysan : « Hier le temps se *tirit*. »

TIRANTS SOUS LE SOLEIL. — On appelle ainsi, à Saint-Paul, les faisceaux divergents de rayons solaires qui se montrent quelquefois un peu avant le coucher du soleil et qui sont connus ailleurs sous le nom de *jambes de Gargantua*. On tire de ce phénomène différents pronostics pour le temps du lendemain.

TISON DE VEAU. — (Terme de cuisinière) : morceau voisin de la queue.

TO LIER. — Tisserand. On disait en vieux français *tellier*, d'où le nom si répandu de *Letellier*.

TOIT pour **SOMMET.** — Ainsi quelques paysans disent le *toit* d'un arbre, au lieu d'employer l'expression ordinaire « le coupet ».

TOLÉRATION pour **ADOUCISSEMENT, RELÂCHE.** — « Faut croire (me disait-on en parlant de la guerre qui se faisait alors en Crimée) qu'il y aura l'an prochain un peu de *tolération*. »

TOMBE (LA) ou **LES TOMBES.** — Ce qui tombe à terre. Se dit presqu'exclusivement des arbres renversés ou rompus par le vent, ou de ceux que l'on fait *tomber* pour cause de vieillesse.

C'est un principe en fait de location de fermes ou de cours plantées que la *tombe* appartient au propriétaire.

TOMBER AU CUIR. — (V. *cuir.*)

TONDELIER pour **TONNELIER.** — (V. p. 256, des observations générales sur les *m* et *n* redoublés. — V. aussi le n° 14 de l'Appendice)

TONDRE les haies, les arbres, pour les **ÉLAGUER.** — Le verbe *tondre* ne s'emploie guère à Pont-Audemer que dans cette circonstance : on *tond* les haies, on *touse* les moutons.

Je demandais à un cultivateur demi-paysan si ce dernier mot *touser* s'appliquait aussi à l'élagage : « Pas à celui des arbres, m'a-t-il répondu, mais quelquefois à celui des haies : les haies c'est comme une *toison*. »

TONNEAU. — Le tonneau de cidre ou de *boire* est une très-grande futaille qui contient 500 ou 600 pots ou doubles litres. Comme mesure de compte, il répond à la contenance de 12 hectolitres et vaut le double d'une *pipe*. — (V. *pipe* et *muids.*)

TONNELLE. Berceau (de jardin). — Terme employé, à l'exclusion du mot *berceau*, en Normandie et dans d'autres provinces.

Cette expression est d'origine germanique, aussi bien que *tonne*, *tonneau*, *tonnage*, mots de la même famille évidemment. *Tonne* se retrouve en allemand sans changement aucun, et en anglais sous la forme *tun*, dont le diminutif *tunnel*, si semblable à *tonnelle* par la prononciation, est venu (ou revenu) en France avec les chemins de fer.

TONTON ou **TOTON** pour **ONCLE.** — Terme enfantin plus usité autrefois qu'aujourd'hui. On le retrouve dans d'autres provinces fort éloignées, en Gascogne par exemple.

Il y a de l'analogie entre *tonton* et *tante*. En espagnol, les mots correspondants sont *tio* et *tia*.

TOQUE. — Bonnet en carton recouvert d'une étoffe de couleur et plus ou moins orné de rubans et de dentelles; c'était la coiffure des jeunes filles les jours de toilette, mais l'usage s'en est perdu.

Tok est un mot celto-breton qui veut dire chapeau et coiffure en général. — Le mot français *toque* s'applique surtout à certaines coiffures de forme plate et sans bords, qui ont été d'un usage général à certaines époques, et dont le *béret* des Béarnais est un reste encore vivant et populaire.

TOQUANT (adj.) — Cette épithète s'applique aux gens qui ont l'esprit mal fait. On sait qu'en français familier *toqué* signifie fou ou maniaque.

TOQUETTE. — Petit bonnet plat ou serre-tête, coiffure ordinaire des petites filles. — (V. *toque*.)

TORGNOLLE pour **PANARI.** — (V. *fic.*) — En français populaire le même mot est synonyme de giffle ou de coups de poing.

TORNER pour **TOURNER**, dans tous les sens du mot français; on dit de même *retorner*.

Cette forme, qui rappelle mieux le latin *tornare*, doit être la plus ancienne. La voici dans le *Roman de Rou* :

« Ço fut *torné* en prophétie. » (V. 499.)

TORQUER. — (V. *teurquer*.)

TOT. — Terminaison bien commune en Normandie pour les noms de lieu; nulle part elle ne l'est plus que dans le Roumois, où l'on trouve, fort près les unes des autres, les communes d'*Aptot*, de *Lilletot*, de *Brestot*, de *Fourmetot*, de *Colletot*, de *Valletot*, etc.

On faisait venir autrefois cette finale du latin *tectum*; mais aujourd'hui l'on est d'accord pour y voir une faible altération de l'anglo-saxon *tofta*, *cour-masure*, enclos planté et servant à l'habitation. (Aug. Le Prévost, art. *Aptot*; Ed. Duméril, préf. du *Dictionnaire normand*.) — La forme *toft*, encore plus voisine du mot primitif que notre *tot*, s'est maintenue en anglais avec la signification de plantation d'arbres. (Dictionnaire de Spiers.)

TÔTE. — Mot du vocabulaire des faneurs. Pour ramasser le soir et concentrer l'herbe qui a été étendue au soleil dans la journée, on commence par la ramener avec un râteau sur plusieurs lignes parallèles, et l'on forme ainsi de longues rangées qu'on dispose ensuite plus aisément en petits mulons ou *villottes*. Ce sont ces rangées qu'on appelle des *tôtes*.

Ce mot s'applique quelquefois, par assimilation, à d'autres objets qu'on ramasse de même en tas allongés et parallèles.

En bas latin *torta* [1], de *torquere*, parce que dans l'opération dont il s'agit, le foin est *roulé* sur lui-même. En patois berrichon, on dit mettre le foin *en roue* (roue est ici pour *rouleau*); cela revient tout à fait à la locution normande.

TOUCHE d'un fouet. — C'est le bout de ficelle qu'on appelle en français *mèche*. — (V. *cachette* et *touflet* qui ont la même signification. — V. aussi *toucher*.) — En Berry, l'aiguillon dont on se sert pour conduire les bœufs se nomme une touchoire. (V. comte Jaubert.)

[1] *Torta* figure dans Ducange avec la signification plus générale de *fascis*, *fasciculus*.

TOUCHER pour **FRAPPER, BATTRE.** — « Un cheval qu'on *touche* » est un cheval qu'on traite durement. Quand une servante dit de sa maîtresse : « A *touche* », cela veut dire « Elle bat, elle donne des soufflets. » C'est du vieux français. Malherbe dit des géants qui avaient escaladé le Ciel :

« Phlègre qui les reçut pue encore la foudre.
« Dont ils furent *touchés*. »
(*Ode à Louis XVIII.*)

« De cœlo *tactas* memini prædicere quercus. »
(Virgile. *Églogues.*)

Le même verbe en patois normand veut dire aussi *fouetter*, *chasser* (des animaux) devant soi. (V. *cacher*.) Il avait également cette acception dans le français du XVIe siècle. Exemple :

« Maistre Jonatus se transporta au logis de Gargantua, *touchant* devant soy trois vedeaulx à rouge museau, etc. » (*Gargantua*, chap. XVIII.)

On donne le nom de *toucheur*, dans le pays d'Auge, aux conducteurs de bestiaux; et cette dénomination vient d'être introduite dans les tarifs officiels de plusieurs chemins de fer.

TOUFFER pour **ÉTOUFFER.** — Exemples : « Le plus petit de ces abres (arbres) est *touffé* par l'autre. » — « Avoir le cœur *touffé* », c'est avoir le cœur gros.

TOUFFÉE pour **TOUFFE** (d'arbres, d'herbe, etc.) — Ne se dit guère que dans les communes du littoral. Ce mot est remplacé partout ailleurs par celui de cépée ou *chépée*.

TOUFFLET, TOUFFLETTE. — Petite houppe, et par une application particulière de ce premier sens : mèche de fouet. — (V. *cachette* et *touche*.)

Cette expression se rattache évidemment au français *touffe*. Origine germanique, la même que celle du mot *toupet*. (Chevallet.)

TOUPIE pour **POUPÉE.** — Le mot *toupie* (jouet d'enfant), qui se retrouve dans plusieurs idiômes de la famille germanique, vient d'un radical signifiant tête ou pointe (*top* en anglo-saxon) et fait allusion à la forme conique de l'objet (V. Chevallet, t. I. p. 619); mais je crois que le mot normand, dont le sens est si différent, est d'origine latine : *stupa*, étoupe.

Poupée se dit aussi, à Pont-Audemer, pour femme débauchée. De même à

Paris, le nom trivial de *catau* se donne également à une poupée et à une femme de mauvaise vie.

TOUR (DE) pour **AUTOUR**, (préposition) — EXEMPLE : « *De tour* de lui » pour « Autour de lui ».

TOURBE.— 1° Terre noire, plus ou moins caillouteuse, qui adhère aux racines des bruyères et des ajoncs.

On ne fait à Pont-Audemer ni aux environs aucun usage de la vraie tourbe, malgré les essais entrepris naguère pour exploiter celle qui se trouve en abondance au Marais-Vernier. Les *mottes* de tan en tiennent lieu dans la ville et dans son voisinage, et comme les haies, les bois, les bruyères, ne manquent nulle part, on se procure assez aisément dans les campagnes du combustible à bon compte.

Ce qu'on entend par *tourbe* à Saint-Paul et à Campigny, c'est, comme je l'ai dit, la terre mêlée de débris végétaux qu'on rapporte avec les bruyères et les ajoncs arrachés dans les landes communales. Terre et arbustes, tout s'emploie ensemble pour chauffer le four ou pour faire du feu à la maison. *Faire de la tourbe*, c'est extraire et rapporter une petite porvision de ce combustible plus que médiocre[1].

2° *Tourbe* se dit aussi, assez souvent, pour *motte de gazon*, et, par extension, pour *touffe* d'une plante quelconque. Ainsi un jardinier me disait un jour : « Je vais enlever par *tourbes* vos œillets de bordure. » Ce sens est fort ancien. Une partie importante des jardins d'agrément au moyen âge (selon M. L. Delisle, *Condition de la classe agricole en Normandie, au moyen âge*, p. 486) était une vaste pelouse qu'on renouvelait de temps en temps en faisant prendre dans la campagne « des mottes de gazon appelées *tourbes* ». EXEMPLES tirés des comptes des archevêques de Rouen :

« Item pro fodiendo unum miliare de *tourbes* (Gallice) pro dictis jardinis, xxv solidos. » — « Item pro portando dictas *torbas* à Monte Sancte Caterine (*sic*) usque in manerium, etc., an. 1392.[2]. »

En allemand *torf*, dont nous avons tiré le mot français, ne signifie, je crois, que tourbe à brûler ; mais le mot anglais correspondant *turf* veut dire à la fois *tourbe* et *motte de gazon*, et même par métonymie, *pelouse*. On sait que nos *gentlemen-riders* l'ont francisé dans ce dernier sens.

TOURIN pour **TOUR, CIRCUIT, SINUOSITÉ.**— (Marais-Vernier.) EXEMPLE : « Vous allez faire des *tourins* si vous suivez cette crique. » C'est sans doute un diminutif.

TOURNER LES SENS OU LES SANGS. — (V. à la lettre S.)

TOURNERIE. — Action de tourner. — EXEMPLE : « La rue est quemode pour la *tournerie*. » (C'est-à-dire : une voiture y *tourne* commodément).

TOURNIQUER. — Tourner rapidement et dans des sens divers, comme le fait une girouette dans un air agité ou comme le fait alors le vent lui-même. Se dit par extension, d'un temps incertain, capricieux.

EXEMPLE « : Ça *tournique*. » (Le temps change à chaque instant.)

TOURNURE. — Estomac de veau dont on se sert pour faire *tourner* le lait.

TOURS DE LABOUR. — (V. *labour*.)

TOURTE.— Gros pain de forme ronde.

La *grande tourte* pèse 18 livres ; *la petite tourte*, 12 livres ; ce qu'on appelle *demi-tourte* est la moitié d'une petite tourte et pèse 6 livres. On cuit toujours le pain dans les campagnes sous la forme de tourte et l'on fait ordinairement de même chez les boulangers. Les habitudes contractées à cet égard ont fait adopter la *tourte* (petite) pour unité de mesure, même lorsque le pain livré a une forme différente. Cela date de loin : car dans une pièce qui remonte à l'an 1260 et que M. L. Delisle a rapportée tout entière, le porcher des moines de Saint-Georges-de-Boscherville évalue par *tortes* la quantité de pain qu'il réclame pour sa nourriture. — (V. pour l'étymologie l'art. *teurquer*.) En latin comme en français, divers objets de forme arrondie ont tiré leur nom de *torquere*. EXEMPLES : *torques*, collier ; *torta*, tourte en pâtisserie.

[1] Il y a plus de rapport qu'on ne croit entre une bande de bruyère (en pays uni) et un marais. Les eaux de pluie séjournent dans l'une comme dans l'autre, et le terreau qui se forme dans la lande, quand il reste trop longtemps submergé, n'est pas sans analogie avec la *tourbe* proprement dite. J'ai retrouvé au Marais-Vernier, mêlés avec les plantes paludéennes, quelques-uns des végétaux qui semblent les plus caractéristiques de nos bruyères élevées, et notamment nos *erica*.

[2] Dans les documents relatifs à la *tourbe à brûler* cités par le même auteur, ce mot *tourbe*, chose singulière, est presque toujours remplacé par une périphrase : « Terra ad ardendum tracta. » (*Cartulaire de Troarn*). « Terra extracta in mariscis. » (Enquête relative aux marais du même lieu, 1297).

TOURTEAU. — Grosse espèce de crabe que l'on sert sur les tables, aussi recherché à Pont-Audemer que les homards, mais peu connu à Paris. Il doit évidemment son nom à sa forme arrondie. — (V. *teurquer* et *tourte*.)

TOURTRE, TOUTRE pour **TOUSSER.** — Ces deux verbes ne s'emploient guère qu'à l'infinitif. Ils sont dérivés, comme le mot français, de *tussire* ou de son supin *tussitum*.

TOUSER ou **TOUZER** pour **TONDRE.** — Du latin *tonsus*, par l'intermédiaire de l'italien *tosare*.

C'est le mot employé pour la tonte des moutons. On dit aussi « *touser* un homme » pour « lui couper les cheveux ».

Le participe de ce verbe, qui est fort ancien, figure dans des vers de Jean de Meung cités par Roquefort (*Glossaire*, t. I, p. 640) ; il y est question d'un homme *rez* ou *touzé* (rasus vel *tonsus*). — De là procèdent les noms propres *Tousey* et *Tousez*, bien connus, l'un à Pont-Audemer, l'autre à Paris.

TOUSERIE. — Tonte des moutons. — Il y a cinquante ans, c'étaient les jeunes garçons et les jeunes filles qui tondaient les moutons. — Ce jour là il y avait fête à la ferme ; les voisins y étaient appelés. Au travail succédait un repas, puis des chants et des danses qui duraient toute la nuit ; les fermiers disputaient entre eux à qui régalerait ses convives des dindons les plus gras. Aujourd'hui rien ne ressemble moins à une fête que la *touserie* ; elle se fait par des gens étrangers au pays [1].

TOUT (adj.). — Voici une faute bien étrange qui se fait continuellement à la ville comme à la campagne et qui échappe même quelquefois à des gens bien élevés : le pluriel feminin *toutes* s'emploie devant des noms masculins. Ainsi l'on dit : *toutes les jours*, *toutes les soirs*, *toutes les mardis*, etc. Il semble qu'il y ait là un souvenir du pluriel latin (*toti, totæ*), qui était de deux syllabes au masculin comme au féminin.

« Toutes fois que... », pour « toutes les fois que... » : suppression de l'article.

TOUT (subst.), **DU TOUT** pour **PAS DU TOUT.** — EXEMPLE : « L'herbe n'est *du tout* mouillée. » — En bon français cette ellipse n'est d'usage que quand *du tout* forme à lui tout seul une réponse négative : « Etes-vous content ? — R. *Du tout*. »

TOUT (adv.). — Plusieurs locutions où entre cet adverbe doivent nous arrêter un moment.

1° *Tout à l'heure* se dit à Pont-Audemer pour *actuellement*. EXEMPLE : « Je suis *tout à l'heure* bien content. » C'est du vieux français :

> « Chromis, houme ayant jà passé le meilleur de son âge et étant *tout à l'heure* cassé... »
> (*Daphnis et Chloé*, éd. de Courier, liv. III.)

Dans le français actuel, *tout à l'heure* n'a plus ce sens et signifie toujours « il n'y a qu'un moment », ou bien « dans un moment ». EXEMPLE : « J'y étais *tout à l'heure*. — J'irai *tout à l'heure*. »

2° *Tout de suite* se dit aussi à Pont-Audemer pour *actuellement*. EXEMPLE : « V'là les bonnets qui sont à la mode *tout de suite*. » — « Ne sortez pas, il pleut *tout de suite*. » — « Il y a un an *tout de suite* qu'il est mort. » C'est une vraie faute. En bon français, cette locution adverbiale n'offre jamais le sens du latin *nunc*, mais bien celui de *statim* ou d'*illicò*.

3° *Tout plein*, tout plein de... (V. à la lettre P., p. 312.)

TOUTES FOIS ET QUANTES pour **AUTANT DE FOIS QUE...** — Telle est l'explication des dictionnaires, et c'était effectivement, en vieux français, le sens habituel de cette locution. EXEMPLE :

> « Lavons-nous de nos iniquitez, *toutes fois et quantes* que nous en serons souillés. »
> (Saint François de Sales, *Philothée*, IIe part., chap. XIX.)

A Pont-Audemer, cette tournure n'entre plus dans le langage ordinaire ; seulement elle est employée, d'une manière elliptique, dans les vieux titres et dans les actes nouveaux : par exemple, dans un bail, le propriétaire se réserve tel ou tel objet pour en faire usage *toutes fois et quantes* ; traduisez : *toutes les fois* qu'il y aura lieu, ou que lui, propriétaire, le jugera convenable.

« Toutes fois et quantes » rappelle le *tutti quanti* des Italiens (tout autant qu'il y en a), qu'on peut mettre également au bout d'une phrase inachevée dont le complément reste sous-entendu. C'est peut-être là son origine.

TRÂ. Par apocope, je crois, pour **TRAIL** ou **TRAUIL.** — Espece de petit treuil qu'on tourne avec une manivelle pour dévider le fil enroulé sur le fuseau. — *Trauillette* ;

[1] L'entrée d'août et la sortie d'août, c'est-à-dire le commencement et la fin de la moisson, étaient également autrefois l'occasion de réjouissances rustiques qui ont été presque partout supprimées.

petite broche de fer sur laquelle on place le fuseau et qu'on tient d'une main pendant cette opération.

Ces mots sont évidemment de la même famille que *treuil*, qu'on pourrait regarder comme dérivé du latin *trahere*, mais qui est d'origine celtique, selon M. Chevallet. *Trol* et *troell* se disent encore pour treuil en gallois et aussi pour *tour* et *dévidoir*; *troi* et *traouil* ont ce dernier sens en bas-breton. — (*Orig. et form. de la langue française*, t. I, p. 306.)

TRACASSER (v. neutre). — Aller et venir, s'agiter pour peu de chose : signification commune au vieux français et au patois normand ; la voici dans Rabelais :

« Le lion cloppant tant courut et *tracassa* par la forest pour trouver aide, qu'il rencontra un charpentier, etc. »

(*Pantagruel*, liv. II, chap. XV. — V. aussi *Gargantua*, chap. XXVII.)

Elle était encore assez usitée au XVIII[e] siècle. EXEMPLE :

« Je *tracassois* quelques minutes autour de mes livres et papiers pour les déballer et arranger plutôt que pour les lire. »

(J.-J. Rousseau, *Confessions*, liv. XII.)

Ce sens me paraît aussi rapproché de l'étymologie probable de ce mot, *tractus* (subst.) que le sens actif (tourmenter, inquiéter) qui a prévalu en français.

TRAÎNÉE (subst.) — Femme de mauvaise vie. — (V. *poupée*.)

TRAIT pour **TIRÉ** ou **RETIRÉ** (*tractus*). — EXEMPLE : « Je l'ai *trait* du trou où il était tombé. » Participe passé de *traire*, qui avait autrefois, comme *trarre* en italien, toutes les significations du verbe latin *trahere* et qui n'est plus usité en français que dans un sens tout particulier. — Par une bizarrerie singulière, *traire* n'est pas employé par nos Normands dans ce dernier sens ; ils disent : « *Tirer* les vaches. »

TRAÎTRISE pour **TRAHISON**. — Se dit souvent dans un sens un peu adouci : ruse répréhensible, propos insidieux.

TRALLÉE ou **TRÂLÉE**. — Grande abondance, multitude d'objets qu'on *traîne* à sa suite. Ainsi l'on dira d'une femme qu'elle a une *trâlée* d'enfants. — Cette expression rappelle tout à fait le mot anglais *trail*, qui signifie piste, voie, trace et *traînée*.

TRANSPOSITION DE LETTRES. — V. p. 249, lettre *L*.)

TRANVERSE pour **TRAVERSE**, dans tous les sens du mot français.

TRANVERSER pour **TRAVERSER**. — Le mot normand se rapproche plus que le mot français de leur origine commune, *transversus*. Traverser est un italianisme (*attraversare*).

TRAUILLER. — Mettre du fil en écheveaux au moyen de l'instrument nommé *trâ*. — (V. ce mot.)

TRAUILLETTE. — (V. *trâ*.)

TRÉBUCHER, TRÉBUQUER (v. actif) pour **ÉBRANLER, ABATTRE**. — EXEMPLES : « La maladie de son fils le *trébuche*. » — « Je vous ai vu ce jour-là tout *trébuché*. » — C'est de cette manière, c'est-à-dire au figuré, que j'ai toujours vu en Normandie employer ce verbe *actif*, mais je vois par le *Glossaire* de Roquefort qu'en vieux français il était usité dans le sens propre[1].

TRÈFLERIE. — Champ de trèfle.

TRÉFOUEL (nom propre). — Deux explications : 1° Trèfle (*trifolium*). Rabelais a employé dans ce sens le mot *tréfeuil*. 2° *Tres foci*, trois feux. Les expressions *tréfouel*, *treffué*, *tréfouet*, figurent dans les *Glossaires* de Duméril et de L. Dubois comme désignant une grosse bûche qu'on mettait au feu dans les fêtes de Noël et qui devait durer *trois jours*. Le mot et la chose appartiennent à la basse Normandie. (V. les détails que donne M. Duméril à ce sujet.)

En Berry, on met également au feu une grosse bûche, nommée *trouffion*, en partant pour la messe de minuit. (Comte Jaubert.)

TRÉLOTTIER. — Brouillon, vétilleux, celui qui s'agite beaucoup pour rien. Mot usité à Bernay, d'après le témoignage de M. Le Prévost. Je ne l'aurais pas fait figurer ici, si je n'avais trouvé le verbe correspondant *trélotter*, dans le *Petit Dictionnaire Pont-Audemérien* qui a paru récemment sous le nom de M. *Vasnier*.

(V. *Félounier*, *foutinier* et *veson*.) Tous ces mots et surtout les derniers ont un sens assez rapproché de celui de *trélottier*.

TREMBLE (subst.). — On confond mal à propos dans nos campagnes sous, le nom de tremble, le vrai peuplier *tremble* (po-

[1] On n'est pas bien fixé, je crois, sur l'étymologie de *trebucher* ; mais la grande ressemblance de ce mot avec *tribocher*, vieux verbe cité par Roquefort, dont le sens était le même, m'engage à le rattacher au groupe important dont font partie, avec *tribocher*, les verbes *tribouler*, *tribouiller*, *tribaler*, *trimballer* etc., tous usités en vieux français et dérivés de *tribulare*. — (V. plus loin les art. *tribouil*, *trimboile* et *trivôquer*.)

pulus *tremula*), et le peuplier *grisard* (populus canescens), simple variété de l'ypréau ou peuplier blanc dont il ne diffère que par la teinte moins argentée de ses feuilles.

TREMBLEMENT pour **GRANDE QUANTITÉ.** — (V. *saccage*). — **EXEMPLE** : « J'ai trop de chaux, il m'en est venu un *tremblement.* » Cette expression figurée fait aussi partie, à Paris, du langage populaire.

TREMBLERIE pour **TREMBLEMENT**, dans le sens propre du mot français.

TRÉMOIS, TRÉMAIS (du latin *tres menses*, en bas latin *tremugium* et *tramasium*). — Mot beaucoup plus usité autrefois qu'aujourd'hui, mais employé encore dans nos environs, et notamment à Condé-sur-Risle, pour désigner les cultures (de blé ou autres) commencées au printemps et terminées *trois mois* après. J'ai entendu dire, par exemple : « La vèche (vesce) est un très bon *trémais.* » — (V. *avrillée*, qui a le même sens.)

Dans les anciens textes, *trémois* est souvent en opposition avec *hivernage.* **EXEMPLE** :

« X... est tenu de faire chascun an une corvée de charrois à la saison d'*yvernage* et une autre à la saison de *tremeys...* »
(M. L. Delisle, chap. III, doc. de 1464.)

Ces deux mots se rapportaient le plus ordinairement aux blés de printemps et d'hiver.

Quelques familles, dans l'arrondissement de Pont-Audemer, portent le nom de *Trémois.*

TRÉMUE pour **TRÉMIE.** — On disait en vieux français *trémuée* (Roquefort).

Ces mots viennent ou de *tremere*, ou de *movere* joint au signe du superlatif, *tres.* (V. *tertous*). — Avec la dernière de ces étymologies, trémue et trémuée seraient des formes préférables à celle qui a prévalu en français.

TRÉPANER (SE). — Se blesser, se faire beaucoup de mal : « Pense à toi, tu vas te *trépaner !* »

TRÉROLER ou **TRÉROLLER.** — Bondir, faire des soubresauts. — De *très*, signe du superlatif, et de *roler* ou *roller* qui est l'ancienne forme française du mot *rouler.* (V. p. 358). — Même sens que *tressauter.*

TRÉSALLÉ. (On prononce *trez-allé*). — Le linge humide, abandonné à lui-même, se couvre de petites taches noirâtres qui passent pour indélébiles. On dit alors, à Pont-Audemer, que ce linge est *trésallé.*

Trésallé est un mot de notre vieille langue, mais au lieu d'avoir un sens si particulier et si précis, il signifiait d'une manière générale *passé, gâté.* « *Trésalé* (*sic*), dit Ducange, *de eo dicitur quod ex vetustate periit* » ; puis il cite une ordonnance du roi Jean (1353) qui défend aux apothicaires de garder des drogues avariées... « Quand elle sera *trésallée*, on la jettera. »

Henschel, continuateur de Ducange, cite d'autres textes où *trésaller* signifie passer, s'évanouir (au propre et au figuré). **EXEMPLE** :

« Per grant angoisse *tresala*,
« Longuement fu qu'il ne parla. »
(*Chast. de Coucy*, v. 7803.)

D'après tout cela, je ne vois dans *trésallé*, malgré la signification exceptionnelle qu'on lui donne à Pont-Audemer, que l'alliance toute simple des mots *tres* (ou *trans*) et *aller*, ce qui le rapproche extrêmement du mot *trépasser*, qui avait un sens très-large autrefois. Voici, au reste, ces deux verbes réunis dans des vers assez curieux que Roquefort a extraits du *Roman des Romans* :

« Or escutez des joies de cest mund
« Que eles valent et que eles sunt
« Cum fumée trespassent et *trèsvunt.* »

(Or, écoutez ce que valent et ce que sont les joies de ce monde ; elles *passent* et *s'évanouissent* comme fumée.)

TRESSAILLIR pour **SAUTER, BONDIR.** — Ainsi un faucheur qui travaillait sur un terrain inégal me disait que les petites buttes de terre faisaient *tressaillir* sa faux. — C'est l'ancienne signification du mot ; elle est conforme à son étymologie et comprend le sens restreint qu'on lui donne maintenant en français.

TRESSAUTER pour **FAIRE DES SOUBRESAUTS.** — J'ai entendu dire, par exemple, d'une scie mal aiguisée : « Au lieu de couper, elle *tressaute.* » C'est un mot très-rapproché de *tressaillir*, l'un de ces verbes étant dérivé de *salire*, comme l'autre de son fréquentatif *saltare.* On le trouve dans nos vieux auteurs :

« Le pouls m'en bat, le cœur m'en *tressaut*[1]. »
(*Daphnis et Chloé*, liv. I, éd. de Courier.)

Tressauter et *tressaillir* sont des exemples (déjà mentionnés à l'art. *tertous*) de

[1] *Tressauter* manque à la langue actuelle. — G. Sand, se prévalant du mot *sursaut*, a risqué le verbe *sursauter*.

« Un frisson nerveux le faisait *sursauter* de temps en temps.
(*Mademoiselle de la Quintinie*, V° partie.)

l'union de la particule « très » avec un verbe simple qui acquiert ainsi la force d'un superlatif. Aux mots cités dans cet article *tertous*, on peut ajouter encore le verbe *trérolcr* et peut-être aussi *trésaller*. — (V. ci-dessus.)

TRESSELER pour **TRESSER.**

TRESTILLER. (On fait sonner l's.) — Se rompre avec un petit bruit sec, comme le foin quand il est séché par un beau soleil. Mot très imitatif.

EXEMPLE : « Ce foin-là est bien assez fainé, il *trestille* sous les doigts. »

TREULER. — Laisser échapper des vents à bruit prolongé.

TRIACLEUX, TRIAQUEUX. — Charlatans qui vendent des élixirs, qui arrachent des dents, et, par extension, toute espèce de bateleurs. — Ces gens-là sont ainsi nommés parce que la *thériaque* était autrefois une de leurs principales drogues.

La forme moins altérée *thériacleur* est dans Rabelais. Quand l'air était pluvieux « Gargantua alloit veoyr les basteleurs, trajectaires et *thériacleurs*, et considéroit leurs gestes, leurs sobresaultz et beau parler. » (*Gargantua*, chap. XXIV). — Plus loin, il est dit de Panurge : « Qu'il avoit autrefois crié le *thériacle.* » (*Pantagruel*, liv. II.)

Vaugelas, chose étrange, décide qu'il faut dire *triacleur* et non *thériacleur*. Je trouve en effet *triacleur,* ainsi que beaucoup d'autres mots surannés, dans le *Dictionnaire de l'Académie* (éd. de 1776) ; mais je doute que personne à Paris emploie ou comprenne cette expression, et c'est en Normandie que je l'ai entendue pour la première fois.

TRIAGE, TRIAIGE. — Corruption de *terrage,* je crois.

Ce mot, qui est certainement ancien, indique une portion de territoire, une fraction de commune sans limites bien déterminées, et dont le nom est tiré ordinairement d'un des hameaux qui s'y trouvent. Il n'est guère employé dans le langage ordinaire, mais il figure ou figurait naguère dans les baux, dans les procès-verbaux d'arpentage, etc. — EXEMPLE : « ... Plus une pièce de terre, sise dans la paroisse de Capelle, *triage* du Maupas... »

« Nous avons dépouillé un grand nombre d'actes où se trouvent cités Saint-Aquilin-d'Augeron et quelques-uns de ses hameaux ou *triages.* » (Aug. Le Prévost, *Communes du département de l'Eure*, art. *Augeron.*)

A Bernay, on dit le plus ordinairement *triaige* (ou triège). A Pont-Audemer, c'est la forme *triage* que j'ai eu le plus souvent occasion de recueillir.

TRIBOUIL pour **TROUBLE, DÉSORDRE.** — Un boteleur qu'on dérangeait dans son travail s'est écrié devant moi : « Vous me faites du *tribouil !* » — Ce mot avait le même sens en vieux français ; M. de Chateaubriand s'est amusé à le rajeunir comme beaucoup d'autres :

« On touchait au renouvellement de la Convention : comités, clubs, sections, faisaient un *tribouil* effroyable. »
(*Mémoires d'outre-tombe*, t. V.)

Tribouil est dérivé, comme tribulation, du latin *tribulare*[1]. Tribulare vient de *tribulus*, nom latin de plusieurs plantes épineuses dont les champs étaient infestés.

« ... Subit aspera sylva
« Lappæ que, *tribuli* que... »
(Virg. *Géorg.*, liv. I.)

Ou mieux de *tribula,* traîneau armé de pointes dont se servaient les anciens et que j'ai vu encore fonctionner en Espagne pour le dépiquage du blé. Cette seconde étymologie se comprendra aisément, si l'on songe au sens figuré que nous donnons en français au mot *fléau*.

TRICARD (nom propre) : rusé, trompeur, *tricheur* (la terminaison *ard*, pour les adjectifs qui indiquent une habitude vicieuse ou ridicule, a toujours été très-française : vantard, pleurard, jobard, mocquard, etc.).

De l'allemand *triegen,* tromper. De là aussi le nom de *Trigaudin,* qui figure dans les anciennes comédies. — Un personnage historique, au Xe siècle s'appelait Thibault le *Tricheur* (tricheor). — (V. Le Prévost, *Communes du département de l'Eure*, art. *Ailly* ; et Chevallet, t. I, art. *tricher*.)

[1] C'est aussi à *tribulare* qu'on rapporte l'origine de notre mot *travailler*. (Hase, *Leçons à l'Ecole polytechnique ;* Chevallet, *Formation de la langue française*, tome I, p. 203). — Il n'y a rien à objecter quant au sens, car pour les peuples primitifs le travail est une *tribulation* et même quelquefois un châtiment (*pœna*, d'où notre mot à double sens *peine*). Les mots travailler et travail ont même conservé certaines significations qui se ressentent de ces impressions premières. — En italien *travaglia* veut dire souffrance. On m'apprend à l'instant qu'en béarnais *travail* se dit *tribail* ; l'étymologie *tribulare* ne laisse pas ici de doute.

L'auteur d'un nouveau dictionnaire étymologique français, M. Brachet, a cherché une autre solution de cette question difficile ; il indique le mot de basse latinité *trabaculum*, nom d'un appareil à contenir les chevaux vicieux. Cette étymologie, peu vraisemblable d'ailleurs, s'accorderait assez bien matériellement, avec les mots *travail* (français), *trabaglio* (italien) et *trabajo* (espagnol), qu'il s'agit d'expliquer.

TRIE (PIGEONS DE). — Pigeons de *volière,* par opposition aux pigeons ordinaires de colombier. — (V. *biset.*)

Les pigeons de *trie* trouvent leur nourriture toute préparée dans la volière où ils sont élevés et ne s'en écartent jamais beaucoup ; tandis que les *bisets* ou pigeons de colombier prennent leur volée dans les champs et vivent comme ils peuvent. Les premiers sont plus gros, plus délicats ; leur plumage est en général plus varié.

Trie est une syncope de *trille,* mot qui subsiste encore en patois berrichon ; *trie* et *trille* (du latin *trichila*) voulaient dire en vieux français *treillis,* et par métonymie *volière.* C'est par une autre métonymie que *treille,* variante du même mot, se dit en français pour « vigne appuyée sur un treillis ».

TRIÈRE (subst. masc.) pour **TARIÈRE.**— C'est le mot français légèrement syncopé, avec un changement de genre.

TRIMBOILE pour **CULBUTE.** — Cette expression, usitée aussi en basse Normandie, s'applique aux cabrioles des enfants et à celles des animaux. J'ai entendu dire d'un cheval qui avait des tranchées violentes et s'agitait en tout sens sur sa litière : « Il fait la *trimboile* ».

Trimboile peut venir de *trans ballare,* sauter de côté et d'autre ; mais il vaut mieux, je crois, le considérer comme un mot de la même famille que *tribouil* (V. ci-dessus) et *triballe,* vieux mots français dérivés de *tribulare* et qui, selon Roquefort, ne signifiaient pas seulement *trouble, désordre,* mais aussi *remuement, agitation, secousse* et auxquels correspondaient des verbes non moins usités : *tribouiller, tribouler, triballer, trimballer*[1] (troubler, agiter, secouer). Il est tout naturel qu'une des variantes de ces mots ait pris la signification de cabriole ou de culbute.

On sait que le fou de François Ier s'appelait *Triboulet* ; selon toute apparence, ce nom équivalait à « faiseur de tours et de *cabrioles* ».

TRINGLE (un) pour une **TRINGLE.**

TRINME, TRÊME (subst. masc.) pour **TRINGLE.** — (V. l'art. précédent.)

TRION. — 1° Grande tarière dont on se sert pour percer les moyeux des roues (V. *trière*) ; 2° pour **TRAYON** : tétine de vache ou d'autres femelles d'animaux domestiques (V. *tayons*).

[1] Ce mot est encore employé en français populaire dans le sens de porter *de côté et d'autre.*

TRIVÔQUER.— S'emploie dans le même sens que *béquevécher* ou pêquevêcher. — (V. ce mot.)

Ainsi l'on dira que les bouteilles de vin sont *trivôquées,* quand on les met dans des positions inverses, cul contre tête, comme on le fait ordinairement quand on les range dans des paniers ou dans un caveau.

Je ne doute pas que ce mot ne soit le même que *tribocher,* qui figure dans Roquefort avec la traduction *jeter, renverser* (v. pour *b* et *qu* pour *ch*) et n'ait lui-même la dernière de ces significations ; en effet, les objets qu'on range ici sont *renversés* l'un par rapport à l'autre.

Reste à indiquer l'origine commune de ces verbes : c'est encore au vieux verbe *tribouiller* ou *tribouler* (v. ci-dessus les art. *tribouil, trimboile* et *trébucher*) que je rapporte comme variantes les deux verbes dont il s'agit ici.

TROMPE, TROMPERIE. — Apparence trompeuse, méprise, erreur. Ainsi l'on dira, pour s'excuser d'une faute involontaire : « C'est une *tromperie* que j'ai eue. »

TRONCHE (subst. fém.) pour **TRONC.**— **EXEMPLE** : « V'là un quêne (chêne) dont la coupelle est plus belle que la *tronche.* »

TRÔNE pour **TROËNE.**— De même que l'on dit *nó* pour *noé.*

Dans le *Coutumier des forêts de Normandie,* le même arbrisseau est nommé *troygne.* — (V. l'art. *pin*, note.)

TRONSSEAU ou **TRONCEAU** pour **FAISCEAU.** — C'est à propos des petits bouquets de fruits qui viennent par groupes sur un même rameau (poires, cerises, noisettes) que j'ai entendu prononcer ce mot.

Tronsseau, qui semble n'être qu'une corruption du mot français *trousseau,* est peut-être au contraire la forme originale. Je trouve en effet dans l'ouvrage de Chevallet, art. *trousse* et *trousseau,* que ces mots sont d'origine celtique et paraissent venir du mot *trons,* paquet, trousseau, encore usité en bas-breton. — (V. *troussey.*)

TROUILLE (subst. fém.)—Grosse femme mal tournée et mal habillée ; c'est une qualification méprisante. Mot de la même famille que *truie* ou *true.* — (V. ci-après).

TROUPE. — Se dit constamment à la campagne pour **TROUPEAU.** — **EXEMPLE** : « J'ai la plus belle *troupe* du pays. »

TROUSSEY (nom propre) pour **TROUSSÉ,** muni d'une *trousse.*—Ce mot *trousse,*

ainsi que ses variantes ou diminutifs *trosse, troussel, trousseau*, etc., avait au moyen âge des significations très-variées que le français actuel a laissé perdre : paquet, hardes, valise et même certain haut-de-chausses usité au XV[e] siècle (Roquefort). Dans les poésies du XVI[e] siècle on donne le nom de *trousse* au carquois garni de flèches dont Diane et l'Amour étaient pourvus.

Le nom de *Trussel* figure dans une des listes, données par Aug. Thierry, des guerriers qui prirent part à l'expédition de Guillaume le Conquérant.

TROUVER SA BELLE. — Rencontrer une occasion favorable. — (V. *belle*, p. 54.)

TROUVURE pour **TROUVAILLE.** — EXEMPLE : « C'est ça une *trouvure* ! »

TROVER pour **TROUVER.** En italien, *trovare*. Le mot normand sonne presque comme *treuver* qui se disait en vieux français et qu'on trouve encore dans Molière.

TRYONS. — Syncope du mot *trayons*. —(V. *tayons*.)

TRUBLER pour **TROUBLER**, dans le sens d'agiter, de bouleverser, d'ébranler. — S'emploie le plus souvent comme verbe neutre. EXEMPLES : « Vous me faites *trubler*. » J'ai recueilli aussi cette phrase : « Dès que M[me] X... recevait des nouvelles *plus pires* de sa fille, elle *trublait* [1]. »

Trubler, aux environs de Paris, ne signifie que *pêcher à la truble*. La truble est un filet qu'on n'emploie que le long des rives en agitant et en *troublant* l'eau pour faire sortir le poisson des trous où il se tient souvent.

TRUE, TREUE pour **TRUIE.** — En bas-latin et en italien *troia*. — L'origine de tous ces mots est celtique, selon M. Chevallet (t. I, p. 307).

TRUTER (verbe neutre) pour **TOURNER.** — Se dit du lait, des crèmes, des sauces et de tous les liquides qui se décomposent de manière à offrir une apparence floconneuse.

Usité surtout au participe passé, qui s'emploie adjectivement : du *lait truté*, pour lait caillé, est une expression usitée dans presque toute la basse Normandie. (V. *mattes*.) — J'ai entendu dire des urines d'un malade « qu'elles étaient ben *trutées* ».

L. Dubois, dans son *Glossaire*, rapproche ce mot du vieil adjectif français *truité* (moucheté comme le dos d'une truite) ; mais le participe latin *turbatus*, troublé, donne une étymologie plus simple et plus vraisemblable. On en aura tiré, par syncope, le mot *turté*, puis par transposition de l'*r*, *truté*.

TU ! TU !) On prolonge chaque fois le son de l'*u*). — Cri pour appeler les vaches quand on veut leur donner à manger. Pour *viens-tu*, je suppose.

TUER (SE). — En parlant du cidre : on dit qu'il *se tue* quand il commence à noircir.

TUET pour **TUYAU.** — Se dit surtout des tuyaux qu'on adapte à des cuves et à des futailles pour les vider ou pour transvaser ce qu'elles contiennent.

Dans le patois du pays de Bray, le même mot désigne l'extrémité d'une cheminée (abbé Corblet), c'est-à-dire le bout de son *tuyau*.

TUINE ou **TOUINE.** — C'est un des noms vulgaires de la *bourdaine* (*rhamnus frangula*) ; il est usité du côté de Montfort. — Je le regarde comme une corruption de *puine*, nom qu'on donne au même arbuste dans d'autres parties de l'arrondissement et qui est fort ancien. — (V. les art. *puin, puine* et *pin*.)

TUMBER pour **TOMBER.** — En anglais *tumble*. — L'origine de ces mots est scandinave. En islandais on dit encore *tumba* pour culbuter, faire tomber ; les formes danoise et suédoise sont *tumle* et *tumla*. (Chevallet.)

Tumber se trouve dans Rabelais. EXEMPLE :

> « Comment Gargantua, soy pignant, faisoyt *tumber* de ses cheveulx les boulletz d'artillerie. »
>
> (Titre du XXXVII[e] chapitre de *Gargantua*).

Et dans Marguerite de Navarre :

> « Ne craignez pas de *tunber* (*sic*) entre leurs mains. »
>
> (*Heptameron*, I[re] journée, VII[e] nouvelle.)

Ce verbe *tumber*, à Pont-Audemer, se prend quelquefois dans un sens actif. EXEMPLE : « Elle a *tumbé* ses clefs sur la route. » — On a vu que cette signification active était celle du primitif scandinave ; et dans certaines localités du midi de la France, à Toulouse, par exemple, *tomber*, pour *faire tomber* ou *laisser tomber*, se dit très-souvent.

[1] Le verbe actif français *troubler*, dans le sens adouci de « causer du dérangement, interrompre » n'a pas pour équivalent *trubler* en patois normand, mais bien *détourber*. — Pour ce mot détourber, l'étymologie *turbare* est évidente ; pour troubler et trubler, on peut hésiter entre *turbare* et *tribulare*. — (V. *tribouil*. — V. aussi *trébucher*, note.)

TUR. — Terrain plus ou moins résistant, de composition variable, qu'on rencontre au-dessous de la bonne terre ; à Saint-Paul, c'est quelquefois de la marne, mais plus souvent un banc de cailloux cimenté par une argile très-compacte et qui ne peut s'extraire qu'à coups de pic. Cette définition du mot *tur* ne diffère guère de celle qu'on trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie* pour *tuf* (*tofus*) pris dans son acception la plus générale. Le premier n'est donc, selon toute apparence, qu'une corruption du second.

J'ai vu quelquefois employer *tur* comme adjectif : EXEMPLE : « Ici la terre est folle (légère) sur une grande profondeur, mais là-bas elle est tout de suite *tur* (ou *ture*). »

TURNE pour **TAUDIS, BICOQUE**. — Vieux mot français dont l'origine est douteuse. Serait-ce une corruption syncopée du latin *tugurium ?*

> « Pauperis et *tuguri* congestum cœspite culmen... »
>
> (Virg., *Egl.* I).

On le retrouve dans les provinces du Centre (comte Jaubert) avec la même signification, à laquelle s'ajoutent celles de caverne et de cave. — Roquefort donne le mot *torne* qui en diffère à peine, et traduit : creux, fossé, citerne.

TUTER. — Humer un liquide en l'aspirant, comme on le fait, par exemple, avec un chalumeau. On peut rapprocher cette expression des mot *tuet* et *tuyau* ; on peut aussi y voir une corruption de téter (*u* pour *é*, comme dans *fumelle*).

U

U pour **E.** — *Sumer, sumelle, fumelle, chupée* pour semer, semelle, femelle, cépée ou chepée ; *çu* pour ce, etc.

Le changement inverse a lieu aussi quelquefois, par exemple *jement* pour jument; de même, dans Wace, *temulte* pour tumulte (*Roman de Rou*, v. 1765). — Tout cela se retrouve en patois berrichon : M. le comte Jaubert cite précisément les mêmes mots *sumelle, fumelle, jement.*

Pour expliquer cette permutation, il suffit de remarquer que dans les mots français *semer, semelle, femelle*, etc., l'*e* étant muet ou peu accentué n'est en quelque sorte qu'une atténuation du son *eu*[1]. Dès lors, le changement dont il s'agit est la conséquence d'une confusion beaucoup plus fréquente qui a lieu entre les sons *eu* et *u.* — (V. l'art. suivant. — V. aussi p. 180.)

U pour **EU.** — La prononciation populaire *eu* pour *u* (dont il a été question ailleurs) n'admet pas d'exceptions, que je sache ; mais le changement inverse ne s'applique qu'à un certain nombre de mots. J'ai noté ceux-ci : *mule* pour meule; *hureux, malhureux* (v. p. 234), pour heureux, malheureux ; *ossu* pour osseux ; les noms de lieux *Jufosse, Hurtoville*, pour Jeufosse, Heurtoville ; les prénoms *Ugène, Ulalie* ; enfin la rivière d'*Eure* nommée *Ure* par la plupart des paysans qui habitent sur ses bords.

Cette prononciation a dû être plus usitée autrefois en Normandie, si j'en juge par l'orthographe de l'auteur du *Roman de Rou*, où l'on trouve par exemple (V. les vers 5975 à 6074) *purpaler, seignur, tutejur*, au lieu de pourparler, seigneur, toujours, et par celle d'Édouard, prince de Galles (commencement du XIVe siècle) qui écrivait ces mots dans une lettre à l'archevêque de Cantorbéry : « *Pur l'amur* de nous. » — On sait qu'elle est très-fréquente dans le Midi. A Paris elle n'a pas tout à fait disparu, au moins chez les gens du peuple qui s'obstinent à dire *Ugène, Ustache.*

UGÈNE pour **EUGÈNE.**— (V. l'art. précédent). — J'ai sous les yeux le contrat de mariage, rédigé à Pont-Audemer avant 1789, d'une dame qui avait entre autres prénoms celui d'*Ugénie* (sic).

UI pour **E** dans le mot *décaduire ;* pour *i*, dans *éluite* et *luite* ; pour *u*, dans *luitter.*— (V. tous ces mots et surtout la note à l'article *éluite.* — Aux mots français cités dans cette note, on peut ajouter *buis*, de *buxus ; puits* de *puteus* et beaucoup d'autres.)

UN dans la composition des mots. Ce son nasal est particulier, je crois, à la

[1] Voltaire ne voyait dans les *e* muets mis en musique que des *eu*, *eu* et s'en moquait fort. (Labarpe, *Cours de littérature* ; de l'Opéra.)

langue française et l'un de ceux dont la bonne prononciation offre des difficultés. A Paris et aux environs, les gens du commun et les enfants le défigurent ou l'éludent, car ils disent généralement *in*, *auquin*, *quelqu'in*, pour un, aucun, quelqu'un. Mais il n'est nullement antipathique à nos Normands, qui prononcent assez bien les mots dont il s'agit et qui d'ailleurs introduisent ce même son dans d'autres mots où la prononciation française ne l'admet pas, tels que *betun*, *tumber*, *trumble*, *rung* et plusieurs autres.

UN et **UNE** (pronoms) devant des noms de famille. **EXEMPLE** : « Est-ce *une* Durand ? — Non, c'est *une* Frettey », c'est-à-dire : son nom de famille est Frettey.

Cela se dit quelquefois aussi en français, mais accidentellement. A Pont-Audemer, cette tournure est usuelle dans toutes les classes de la société.

UN (PAS POUR). — Beaucoup. — (V. à la lettre *P*.)

UNI (A L') DE.— Au droit de... au niveau de... dans l'alignement de...

Expression très-employée par tous les ouvriers qui ont des raccordements à faire. — **EXEMPLE** : « Arrêtez-vous *à l'uni* du quêne » (au droit du chêne).

UNIMENT. — Uniformément, ou dans un plan bien uni. C'est dans ce dernier sens que l'on dit : « Faucher *uniment*. »

URE. — Prononciation locale du nom de la rivière d'Eure. (V. ci-dessus l'art. *u* pour *eu*). — Voltaire, qui la connaissait (ayant été l'un des hôtes du château d'Anet), a dans dit sa *Henriade* :

« Il voit les murs d'Anet bâtis au bord de l'*Eure* ;
« Lui-même en ordonna la superbe *structure*. »
(Chant IX.)

Il y a, non loin d'Argentan, un petit cours d'eau qui s'appelle *Ure*; ce nom et celui de la rivière d'*Eure* ne font qu'un.

US pour **PORTE**. — (V. *hus*.)

USAGÉMENT (Berville-sur-Mer), pour **HABITUELLEMENT**.

USSIFRIT pour **USUFRUIT**. — Les gens de la campagne, qui estropient si bien ce mot, en connaissent pourtant la signification, étant pour la plupart propriétaires et assez ferrés sur le Code civil.

V

V et **B** (permutation des lettres). — Cette confusion, si habituelle chez les Gascons et autres méridionaux (*quibus idem est vivere et bibere*), a lieu quelquefois en patois normand.

En voici des exemples :

Abômir ou *abômir* ; du latin *vomere*.

Abant (d'), pour d'avant : auparavant.

Avouer, *envouer* : dérivés du mot *bout*. (sinon d'*advenire*).

Abaler, *baler*, pour avaler dans le sens d'abaisser (*ad vallem*).

Bédeau, *bédelle*, *bédusson*, *béton*, du latin *vitellus*.

Billotte, pour villotte (ces deux mots se rattachent sans doute à *billot)*.

Brague, pour vrague. (V. ci-après ce dernier mot.

Bringe ou *bringue*, menue branche : du latin *virga*.

Cambe ou *cambre*, pour chanvre : de *cannabis*.

Hiève pour hièble, nom d'arbrisseau : du latin *ebulus*.

Rabette, nom d'une plante cultivée ; pour ravette (petite rave).

Vadelé, mouillé, trempé. Vient probablement de l'allemand *bad*, bain.

Vaillet (*rat*), se dit assez souvent pour rat-baillet, nom d'une espèce de loir.

Varvot, *varvoter*, pour barbot, barboter. — (V. ci-après l'art. *varvot*.)

Vaton, levier, variante de bâton.

Vigneau, escargot, pour *bigorgneau*, du latin *bicornis*.

Vervette, bavarde ; du latin *verbosus* [1].

[1] Dans le passage du latin au français, les changements de *b* en *v* sont innombrables : *cerebrum*, cervelle ; *colubra*, couleuvre ; *faba*, fève ; *ebrius*, ivre ; *Eburovices*, Evreux, etc. Exemples du changement inverse : *courbe*, de curvus ; *brebis*, de vervex ; *barre*, de vara. — On trouve dans les inscriptions des siècles de la décadence *libertas* pour libertas. Il serait même possible que la langue latine, aux meilleures époques, eût offert quelqu'incertitude dans la prononciation de ces lettres *b* et *v*.

Le *b* des Grecs paraît s'être prononcé habituellement *v* ; les Grecs modernes appellent cette lettre le *vita* ; les Latins ont fait *volo* de boulomai, *vita* de bios, etc.

v pour G dur. — **Exemples** : « *Vaule* pour gaule, *vêpe* pour guêpe, *vipillon* pour goupillon, *varrot* pour garrot.

En français, l'affinité du *v* et du *g* dur se manifeste surtout par le changement inverse, celui de *v* ou de *w* en *g*. Ainsi l'on a fait *gué* (en gascon *gua*) avec le mot latin *vadum*; *gui* avec *viscum*; *goupil* (renard) avec *vulpes*; *gâter* avec *vastare*. Il en est de même d'un grand nombre de mots tirés des langues germaniques; ainsi *guerre* correspond à l'anglais *war*, Guillaume au *William* des Anglais et au *Wilhelm* des Allemands; *garantir* au mot teutonique *warrant*, qui joue un si grand rôle dans la législation anglaise[1]. — (V. les art. *Vasse* et *Vauquelin*; — v. aussi *Vaton*.)

vâ (subst.). — Par apocope : 1° pour *vache* ou *vaque* : « Fais sortir tes *vâs* ! » — 2° pour *val* ou vallon : ainsi un ravin profond qui se trouve vers la limite de Saint-Paul et de Campigny s'appelle « le *vâ* Cauvain ». — Dans une vieille traduction française des *Dialogues de Saint-Grégoire*, citée par Roquefort, art. *falise*, on trouve : « les caveies des *vaz* » (*concava vallium*).

va ou **il va** pour **il y a**, dans les phrases comme celles-ci : « Mon père est parti *va* trois semaines. »

Peut-être faudrait-il traduire « il *peut y avoir* trois semaines » ou « *il y aura bientôt* trois semaines ».

vacabond pour **vagabond**. — (V. *fatiquer*.)

vachel (nom propre). — Origine incertaine.

[1] Cette facilité à confondre deux lettres dont la prononciation est si différente s'explique, pour les mots dérivés du celtique et des langues germaniques, par ce fait remarquable que très souvent le *v* et le *g* se faisaient sentir à la fois dans les mots primitifs. *Gwalen*, mot celto-breton d'où procèdent les formes modernes *gaule* et *vaule*, en est un exemple. Mes anciens souvenirs m'en fournissent un autre pour les mots teutoniques. Mon professeur d'anglais à l'Ecole des ponts et chaussées, M Roberts, avait l'habitude de prononcer le mot *when* (*quandò*) comme s'il eût été écrit *cwhen* ou *gwhen* ; en vain lui faisions-nous observer qu'il y mettait un *c* ou un *g* ; il refusait d'en convenir tout en récidivant. Longtemps après, le savant M. Spiers, professeur à la même école, m'a appris que dans plusieurs provinces d'Angleterre cette prononciation (*gw* ou *cw* au lieu de *w*) était encore assez ordinaire; qu'au fond c'était une aspiration; que probablement elle avait été dominante au moyen âge et qu'il ne fallait pas chercher ailleurs l'origine des formes françaises *Guillaume*, *garantir*, etc., substituées aux formes anglaises *William*, *warrant*, etc. Je trouve, au fait, dans des écrits du XIIe siècle, le nom des premiers rois franco-normands ainsi écrit : « *Gwillam*. »

(V. à l'Appendice, n° 11, des observations sur les formes diverses d'aspirations qui ont influé sur la formation d'un grand nombre de mots.)

Ce nom, comme celui de *Bachelet*, peut se rattacher à *bacheler* ou *bachelier* (jeune garçon en vieux français). — On peut le rapprocher aussi de *vasse* (vassal, feudataire); de *vancel* ou *vancelle* (*vallicella*, petit vallon) et de *vaucher* ou *vachier*, noms qui s'expliquent d'eux-mêmes. — On peut encore, sans y attacher aucun sens particulier, le considérer comme une forme syncopée d'un de ces noms propres *Wachelin*, *Vasselin*, *Vauquelin*, que les hommes du Nord nous ont apportés.

vacherie. — Commerce des herbagers ou nourrisseurs de bœufs. **Exemple** : « La *vacherie* va bien cette année. »

vachot pour **jeune vache**. — Il y a quelquefois dans ce diminutif une nuance d'affection. **Exemples** : « J'aime beaucoup ce petit *vachot*. » — « Viens, *vachot* ! *vachot* ! »

vacinner. Se dit quelquefois pour **vaciller**. — Mot qui fait ici partie du langage populaire.

vadelé pour **mouillé, trempé**. — Ce mot ne s'emploie guère que dans la phrase suivante, aussi usitée à la ville qu'à la campagne : « Me v'l'a crotté, *vadelé* ! » disent les personnes qui ont cheminé par une pluie battante.

On trouve dans le dictionnaire de Louis Dubois et Travers *se bader* pour « mouiller ses vêtements par le bas »; *badé*, pour « crotté et mouillé ». Le rapprochement du mot pont-audemérien avec les expressions bas-normandes ne laisse aucun doute sur son étymologie. *Vadelé* (*v* pour *b*) doit avoir comme *badé* une origine germanique : *bad*, bain, ou *baden*, baigner. On dit de même, en français, quand on est bien mouillé : « Je viens de prendre un *bain*. »

vadrouille (subst. fém.) — Deux significations : 1° torchon mouillé que les boulangers avant d'enfourner mettent au bout d'un bâton et promènent sur les parois du four, afin d'amortir le premier effet de la chaleur qui pourrait sans cela brûler leur pain ; 2° toile grossière servant pour les emballages. — (V. *varvouille*.)

Le patois picard offre plusieurs mots qui ont de l'analogie avec celui-ci, savoir : *badrouille*, boue liquide ; *gadrou*, femme peu soigneuse ; *gadrouiller*, gâter, détériorer; et tous ces mots semblent de la même famille que *gadoue*, excrément. Il n'est pas impossible que le mot normand *vadrouille* procède aussi de là, pour sa première signification du moins, et alors il serait synonyme de *haillon* ou *guenille*.

Vadrouille se dit quelquefois comme injure : « Va-t'en ! vieille *vadrouille.* »

VADROUILLER. — (V. l'art. précédent). Promener la *vadrouille* dans le four.

VAGANT (ÊTRE). — Aller et venir sans avoir rien à faire : « Je suis *vagant* toute la journée. » C'est tout à fait le latin *vagari.* — En français, il me semble que *vagant* ne se dit guère que des bestiaux mal gardés : « Des moutons *vagants.* »

VAILLANTISE pour **BRAVADE, FANFARONNADE.** — « Il fait des *vaillantises,* mais c'est un poultron. »

VAILLERA, VAILLERAIT pour **IL VAUDRA, IL VAUDRAIT.** — (V. *valoir.*)

VAIROU pour **LOUP-GAROU.** — (Environs d'Argentan.) — J'inscris ici ce mot de basse Normandie à cause de son rapport avec le mot pont-audemerien *gairou* (v. à la lettre G.), dont il m'a fourni l'explication.

M. Chevallet a très-bien établi (t. Ier, p. 485) que ce mot *garou* voulait dire à lui tout seul *homme-loup* et qu'il y avait un pléonasme dans l'expression française *loup-garou.* — En vieil allemand, *wair* ou *vair* signifiait homme. (V. *gars* et *guérard*) et *wolf* loup. Loup-garou se dit aujourd'hui en allemand *wahr-wolf,* et en anglais *were-wolf* ; en bas-latin *gerulfus* et *garulfus.*

On a cru, pendant tout le moyen âge, aux lycanthropes, comme le fait voir ce curieux passage de Gervais de Tilbury, cité par Ducange : « Vidimus in Angliâ per lunationes homines in lupos mutari ; quod hominum genus *gerulfos* Galli vocant... » On y croyait aussi dans l'antiquité. Alphésibée, dans la *VIIIe Eglogue* de Virgile, dit qu'il a vu Mœris

« ... Sæpè *lupum fieri* et se condere sylvis. »

VAISIN ou **VEISIN** se dit constamment pour **VOISIN.** — (V. p. 17, les observations relatives à la prononciation *ai* pour *oi.*) Cette variante remonte très-haut, car on trouve *veisined* (pour voisinage) dans les lois de Guillaume le Conquérant, et *veizin* dans les poésies de Wace :

« ... Lor *veizins* asemlèrent... »
(*Roman de Rou*, v. 967.)

Victor Hugo, dans son roman des *Travailleurs de la mer,* dont la scène est à Guernesey, s'est amusé à dire *vezin* Pierre pour voisin Pierre (t. Ier, p. 126).

VAISSEL ou **VAISSELLE.** — (V. *faiscelle,* qui n'est qu'une autre forme du même mot.) — Plate-forme des pressoirs, plus souvent appelée *moie.*

VALEUREUX pour **VIGOUREUX**, en parlant des végétaux. — (V. *vertueux.*)

VALLÉE. — Descente, chemin à pente raide (vieux mot français). On appelle *grande vallée,* dans la commune de Saint-Paul, un chemin par où l'on descend du plateau de Campigny.

Le quai et le marché de *la Vallée* à Paris ont dû sans doute leur nom populaire à leur situation dans une des *descentes* du Pont-Neuf. Rabelais donne ce même nom de *vallée* à la pente rapide qui existe encore aujourd'hui dans la rue de la Montagne-Sainte-Géneviève (*Pantagruel*, liv. II, chap. XVI.)

VALLOIS, LEVALLOIS. (Noms propres.) — Il y avait en France un petit pays appelé le *Valois,* dont Senlis et Crespy etaient les villes principales : mais il est peu probable qu'un nom de famille aussi répandu que celui dont il s'agit ait tiré son origine d'une contrée qui a joué un si petit rôle. — Vallois (ou Gallois, c'est la même chose) peut s'expliquer de plusieurs autres manières ; par exemple, ce nom doit être quelquefois une simple application du vieil adjectif *gallois* ou *galois,* qui équivalait à *galant* et à *gaillard* (V. *bourgalée*) ; mais je n'insisterai ici que sur une seule interprétation, celle que je crois la plus vraie, pour la Normandie du moins : *homme du pays de Galles* (*Walensis*).

Le pays de Galles ou Wales n'a été réuni à la couronne d'Angleterre que sous Edouard Ier ; auparavant, il formait une nationalité distincte, très-belliqueuse, souvent mêlée aux affaires des Anglais et qui devait faire beaucoup parler d'elle. D'ailleurs, avant la réunion, le roi d'Angleterre avait des troupes galloises à sa solde dans son duché de Normandie. Les *Grands rôles de l'Echiquier* font assez souvent mention de ces soldats, *Walenses milites,* à l'occasion des dépenses faites pour leur solde, pour leur passage à travers le détroit, pour le transport des blessés : « pro portandis *Walensibus* vulneratis apud Rothomagum. » (Anno 1195.) — M. de Fréville (t. I, p. 159), mentionne un jugement rendu en 1285 par Edouard Ier, à la requête de deux bourgeois de Londres dont l'un se nommait Henri *le Valoi* : ce nom devait encore avoir la même origine.

VALOIR. — Ce verbe conserve à Pont-Audemer la vieille forme de son futur et de son conditionnel, *vaillera, vaillerait,* préférable à celle qui a prévalu. **EXEMPLE** : « *Vaillerait* mieux faire ça anuit (au-

jourd'hui) que demain[1]. » — La première syllabe est très-longue : *vâillerait*. On dit aussi quelquefois *vaillira, vaillirait*.

« *Ça ne le vaut pas* », réponse polie des paysans normands à ceux qui les remercient; traduisez : « Il n'y a pas de quoi. »

VALOIR (FAIRE). — Les paysans prononcent *faire valer*. Faire valer une terre ou simplement *faire valer*, c'est exploiter cette propriété soi-même, sans fermier. l'Academie dit : « faire valoir *par ses mains* », et c'est en effet de cette façon seulement que le sens est complet.

« Il se retira à la campagne, où il voulut *faire valoir*. »

(*M*me *Bovary*, œuvre d'un auteur normand, p. 1.)

On dit aussi, en employant substantivement ce verbe composé : « *un* faire-valoir », expression d'autant plus déplaisante qu'on l'entend répéter souvent.

VANER pour **DISPARAÎTRE, S'ÉVANOUIR** (au figuré), d'*evanescere*. — Ce mot s'emploie surtout au participe : « Où est-il donc, le vl'à *vané*. »

Je me rappelle qu'il faisait partie, autrefois, de l'argot des théâtres de Paris, où il signifiait (avec la nuance la plus méprisante) se sauver, se dérober. Exemple : « D'un mot, je l'ai fait *vaner*. »

VANNER (SE). — On dit que les poules *se vannent* quand elles se frottent, en battant des ailes, contre la terre ameublie ; elles s'enveloppent ainsi d'un nuage de poussière et pratiquent une excavation au fond de laquelle elles doivent trouver quelque fraîcheur. Cherchent-elles à se délivrer ainsi d insectes qui les gênent? — Cette manœuvre, quelle qu'en soit la cause, est très-fâcheuse pour les jardins où les poules peuvent pénétrer.

Les ailes d'une poule qui se vanne produisent un effet assez analogue à celui d'un *van*. Il est inutile de chercher une autre étymologie.

[1] Remarquez la suppression du pronom *il*, habituelle dans ces sortes de phrases. Cette supression a lieu aussi, à Pont-Audemer, dans les divers temps du verbe monopersonnel falloir : « faut, fallait, *fullera fullerait*. » (V. p. 183). J'ajoute qu'un Normand dirait aussi bien, dans la phrase citée, *faillerait* mieux que *vaillerait* mieux. Les deux verbes *falloir* et *valoir* ont un rapport singulier ; ils se conjuguent, tant en normand qu'en français, absolument de la même manière; on sait d'ailleurs le rapport qui existe entre les lettres *v* et *f* ; on serait donc tenté de croire que *falloir* a la même origine que *valoir* (*valere*) ; mais je n'entends pas combattre ici l'opinion généralement admise, qui rattache ce verbe à *faillir* et au latin *fallere*. (V. Chevallet, t. I, p. 454, et le *Dictionnaire* de Littré.)

VANOUI pour **ÉVANOUI** (sens propre et sens figuré). — Exemple : « On ne sait pas ce qu'un tel est devenu ; il est *vanoui* (disparu). » — (V. *vaner*.)

VANTER ou **VENTER** pour **RACONTER.** — « J'ai entendu *vanter* quelque chose de ça. »

Faut-il écrire ce mot par un *a* ? Ce ne serait alors que le mot français détourné de sa signification ordinaire. — L'orthographe *venter* doit-elle être préférée? Alors ce verbe viendrait par aphérèse d'*éventer* (éventer un secret, une nouvelle).

VAQUERON. — Petit vacher; *vaqueronne*, petite vachère.

VARET. — (V. *voret*, qui se dit bien davantage ; v. aussi *jaret*.)

VARLOPURES. — Copeaux de menuisier; produits de la *varlope* ou *verlope*[1]. — (V. *volets*.)

VAROU. — (V. *vairou*). — On dit quelquefois, à Pont-Audemer, d'une personne très crottée, qu'elle est faite comme un *varou*; mais on ne se rend pas compte de ce que signifie ce mot. Serait-ce, comme le croit L. Dubois, qui a recueilli la même expression à Lisieux, un vestige de l'ancienne croyance aux loups-garous qui courent la nuit par *tous les temps possibles*? J'ai mentionné à l'art. *gairou* une autre locution qui semble aussi une allusion à ces êtres fantastiques.

VAROUILLER (SE). — Se crotter, se souiller de boue comme le fait une femme qui laisse traîner sa robe. Il y a entre ce mot et le précédent (*varou*) une analogie qui ne permet guère de les séparer. Et cependant *varouiller*, pris isolement, paraîtrait se rattacher à une expression bien différente, qu'on trouvera un peu plus loin, *varvot*, bourbier, ou à *badrouille*, mot picard qui signifie boue liquide. — (V. ci-dessus.)

VARROT. — Bâton pour serrer les cordes d'une voiture. — (V. *garrot*). — Dans le pays de Bray, le mot *varoque* a la même signification.

VARVOT. — Bourbier, flaques d'eau où l'on *barbotte*. — Les variantes de ce mot abondent dans diverses parties de la

[1] Varlope, en espagnol *garlopa*, me paraît un mot tout germanique. Je le crois dérivé de *hobel*, rabot, et de l'adverbe *gar* (beaucoup, tout à fait), qui peut donner le sens du superlatif. Gar-hobel, ou son équivalent *var-hobel* signifierait donc littéralement *grand rabot*.

Normandie et ailleurs. En voici quelques-unes, où se manifeste l'analogie des lettres *b*, *v*, *p* et *g* (dur) :

Barbot et *varpot*, dans le pays de Bray (*Dictionnaire* de l'abbé Decorde) ;

Varva et *verva*, pour eau sale, dans les arrondissements de Cherbourg et de Coutances (L. Dubois);

Varibot, *varabot*, dans l'arrondissement de Bayeux (id.) ;

Gargot, dans les provinces du Centre (comte Jaubert) ;

A ce dernier mot paraît se rattacher *gargouille* et peut-être *gargotte*.

VARVOUILLE. — Grosse toile d'emballage. — (V. *vadrouille*.)

VARVOUINER. — (Mot donné par M. Lenormand, chef d'institution.) Répéter toujours la même chose, radoter. Est-ce une corruption de *baragouiner* ? — (V. *revouiner*.)

VASER (v. actif et neutre) pour **ENVASER, S'ENVASER.** — Ainsi un propriétaire qui craignait l'effet d'une inondation s'est écrié devant moi : « Mes prés vont *vaser*. »

VASSE (nom propre), n'est, selon Roquefort, qu'une variante de *vassal* (en bas-latin *bassus*). On pourrait bien aussi le regarder comme une forme abrégée du nom normand *Vasselin* (*Vascelinus*). — (V. *Asse* et *Vauquelin*.) — Le nom de l'auteur du *Roman de Rou*, Wace, si souvent cité dans ces notes, semble avoir une autre origine : Fallot (p. 192 de son ouvrage sur la langue française) y voit une syncope du prénom *Wistace* (Eustache).

VASSEUR (nom propre). — Du latin *vassor*, vassal.

Au sujet de ce nom et de celui de *Vasse*, qui paraît en avoir été l'équivalent, il faut remarquer que le mot *vassal* était bien loin d'avoir au moyen âge le sens méprisant que nos écrivains libéraux, Béranger en tête, lui ont donné dans ces derniers temps. Sa signification primitive était homme de guerre; plus tard, on a entendu par *vassaux* les gens attachés au service du roi, d'un prince, d'un grand, et tous ceux qui relevaient, par la possession d'une terre, d'un seigneur suzerain. A proprement parler, il n'y avait que le roi qui ne fût pas *vassal* ; tous les autres seigneurs, (fussent-ils même souverains comme les ducs de Normandie et de Bourgogne), tous les possesseurs de terre étaient *vassaux* à des degrés différents. — (V. Roquefort et Chevallet.)

VATON. — Bâton ou levier employé pour serrer des cordes et des chaînes, notamment celles qui maintiennent les objets chargés sur une charrette. C'est la même chose qu'un *varrot*. — (V. aussi *voiton*.)

Variante à peine distincte (sauf la prononciation de la première syllabe) de *bâton* et de *gâton* ou *gaston* qui se disait autrefois en Normandie pour levier et garrot. Exemple tiré du *Coutumier des forêts* (XVe siècle) : Les usagers de la forêt d'Évreux « pevent prendre et faire *gastons* en la dicte forêt pour lier leur charectes... ou pour lever ce qui leur plaira. » On saisit ici un exemple remarquable de la permutation des lettres *b*, *v* et *g* (dur).

Notons encore que *bâton*, selon Chevallet, est d'origine celtique et qu'en bas-breton le mot correspondant est indifféremment *baz* ou *vaz*. (Legonidec et Villemarqué.)

VAULE, VÂLE pour **GAULE.** Du celto-breton *gwalen*, qui a la même signification.

VAULER pour **GAULER.** — Se dit surtout de l'abattage des pommes avec une *vaule* ou *gaule*. — (V. *réquer*.)

VAULETTE ou **GAULETTE.** — (La première forme est la plus usitée.) — Ce diminutif de *vaule* signifie baguette et plus souvent « tige de graminée fleurie ou qui s'élève pour fleurir ». On appelle en général *de la vaulette*, dans un pré, les brins d'herbe qui montent en épis, par opposition aux touffes qui forment un tapis sur le sol.

Voici *waulette* employé dans le sens de *virga* : « Laquelle femme s'approcha près et frapa le supliant par le visage d'une *waulette* ou herchel. » (*Lettre de rémission* citée par Génin, XVe siècle.)

VAUQUELIN. — Nom fort répandu et illustré dans ces derniers temps par un enfant du pays, le chimiste Vauquelin, né et élevé à Hébertot, entre Pont-Audemer et Pont-l'Evêque. Au moyen âge, on disait Wauquelin, Wachelin et Wasselin. — M. Aug. Le Prévost cite parmi les témoins d'une donation faite en 1196 dans la commune de Beaumontel, un personnage nommé *Wachelin de Fresnay*, qui pourrait bien avoir été l'ancêtre du poète normand Vauquelin de la Fresnaye.

On peut donner diverses explications de ce nom, les mêmes que j'ai indiquées ci-dessus pour le nom propre *Vachel* ; mais je laisse de côté ces rapprochements

dont aucun n'est décisif et j'aime mieux voir dans les formes un peu barbares *Galkelinus*, *Gauquelinus*, qui traduisent ce nom dans le latin des XIIe et XIIIe siècles, l'indication d'une origine purement germanique.

C'est encore le même nom, je crois, qui se montre sous les formes *Wascelinus* et *Vuascelinus* au bas de deux chartes du XIe siècle, l'une en faveur de l'abbaye de Saint-Wandrille[1], l'autre en faveur de l'abbaye de Bernay. (*Communes de Rouen*, par M. de Fréville, et *Monuments du département de l'Eure*, par M. Le Prévost.)

VAUTIER, VAUTHIER. — Nom propre, le même que Gauthier; de l'allemand *walt* ou *wald*, forêt, doit signifier bûcheron, ou mieux peut-être *forestier*.

En anglais *Walter*, en italien *Gualtiero*. — *Gualt*, *gault*, *gaud*, mots tirés évidemment de la racine germanique indiquée plus haut, se disaient en vieux français pour forêt :

« Devers un *gualt* uns granz leons li vient. »
(Devers un bois un grand lion vient à lui.)
(*Roman de la Rose.*)

VAVASSEUR. — (V. *Levavasseur*.)

VÉ pour **VER.**

VEAU, VEAU DE LAIT. — (V. *viau* et *viau de lait*.)

VÊCHERON. — (Du vêcheron ou des vêcherons) : toute espèce de vesces sauvages.

VEILLATIF pour **VIGILANT, SOIGNEUX.**

« Elle s'y montrait si habile et si *veillative* que nul ne pouvait la prendre en défaut. »
(Jules Lecomte, dans le *Monde illustré* du 15 nov. 1859.)

Je ne crois pas que la phrase que je viens de citer eût rien perdu à l'emploi du mot *vigilant* ; mais c'est comme une gageure des journalistes d'habituer le public à des expressions ou à des tournures qui jusqu'à présent n'avaient pas passé pour françaises.

VEILLE (DE). — « Commandez cela *de veille* », me disait ces jours-ci un de nos fournisseurs. Un Parisien aurait dit : *la veille*.

VÊLER (verbe neutre). — Se dit d'une vache qui met bas; littéralement : faire un *veau* (*vitulum*).

Une vache *vêlée* est celle qui, ayant mis bas, se trouve dans des conditions convenables pour donner du lait.

VELIN (DU) ou DES VELINS. — (On prononce *v'lin*) : pour *venin* sans aucun doute. Cette expression, très-employée, a un sens beaucoup plus étendu que le mot français correspondant. Ses significations principales sont : *humeur qui sort d'une plaie* ; *malpropretés* en général ; *mauvaises herbes*; insectes venimeux.

EXEMPLES : « J'ai un *dait* (doigt) qui jette ben du *velin*. » — « Il m'est tumbe un *velin* dans l'œil. » — « J'ai arraché les *velins* du plant d'artichauts. » — « Les pommes de terre sont dans le *velin* » (envahies par l'herbe). — « C't animal a cueult du *velin* » (*collegit venenum*). (Le paysan qui disait cela devant moi croyait que sa bête avait pris du mal en mangeant une herbe où il y avait des insectes dangereux.)

Du latin *venenum* ; les Italiens en ont fait de leur côté *veleno* ; la similitude de ce mot avec *velin* est d'autant plus remarquable qu'il y a peu d'apparence qu'un terme aussi usuel et aussi ancien nous soit venu des Italiens[1]. Un des compagnons de Guillaume le Conquérant, à l'époque de la bataille d'Hastings, est appelé *Bote-Veleyn* dans la chronique de Bromton; c'était probablement un surnom (Boute-Venin) destiné à effrayer les gens. On trouve le même mot dans le français bourguignon employé par saint Bernard : un passage de ses sermons, cité par Roquefort, contient ces mots « li *velins* de covise », que la traduction, latine interprète ainsi : « *venenum* concupiscentiæ. »

VELINERIE. — (S'emploie ordinairement au pluriel; on prononce *v'laineries*) : ordures de toute espèce ; pour les jardiniers, ce mot signifie : mauvaises herbes, produits du sarclage ou du râtissage. —

[1] Ce document, qui date de 1030, mérite attention à plus d'un titre ; on y voit poindre les noms patronymiques : à côté de plusieurs signatures qui ne se composent que d'un seul nom, Rodulfus, Hubertus, Wido, etc., on en remarque d'autres où le signataire ajoute ou fait ajouter à son nom les mots *clericus*, *laïcus*, *præpositus* et même *calvus* (Robertus Calvus).

Un siècle plus tard, un semblable complément se trouve à la suite de *toutes* les signatures. Ainsi, au bas d'une charte du roi Henri II, donnée dans le même ouvrage de M. Ernest de Fréville, je trouve Gotarius *de Bruería* Hugo de *bello Ramo*, Radulfus *Gardèroba*, et Gosberdus *sine terra*. Ces deux derniers noms ou surnoms de gens de bonne famille étaient assez étranges.

[1] Quand un terme d'origine latine et faisant partie du langage courant se trouve altéré de la même manière dans plusieurs idiômes néo-latins, on peut conjecturer que le latin populaire avait donné l'exemple de cette altération. Ainsi il serait très-possible que la prononciation *velenum* eût été, même avant la décadence, très-répandue en Italie et dans les Gaules.

C'est, je crois, une variante de *velin* (v. l'art. précédent), plutôt qu'une corruption de *vilainerie*.

VENANT SUR... — « Lundi *venant sur* mardi, mardi *venant sur* mercredi, etc. », se dit pour : « Dans la nuit de lundi à mardi, de mardi à mercredi, etc. »

VENDUE pour **VENTE PUBLIQUE.** — C'est le mot consacré pour les ventes mobilières qui ont lieu par ministère d'huissier ou de notaire.

« Il la rappela pour lui montrer trois aunes de guipure qu'il avait trouvées dernièrement dans une *vendue*. »
(G. Flaubert, dans *Madame Bovary*, p. 404.)

VENGEUR, VENGEUX. — Qui aime à se venger. EXEMPLE : « C'est un ambitieux et un *vengeux*. » (Il est rancunier et vindicatif.)

VENIMEUX. — Gâté, sujet à se gâter, le contraire de sain (*sanus*).

Une personne qui parle ordinairement très-bien m'a dit à propos d'une blessure qu'elle s'était faite : « Cela eût pu avoir des suites, si j'eusse été *venimeux*. » C'est un nouvel exemple d'une confusion que j'ai déjà signalée ; dans le langage du pays, l'actif et le passif semblent ne faire qu'un quelquefois. Ainsi l'adjectif *venimeux*, qui a toujours un sens offensif en bon français et qui s'applique aux vipères, aux scorpions, etc., devient ici l'expression d'un état morbide.

(V. l'art. *envieux*. — V. surtout, ci-après, l'art. *verbes*.)

VENIR, S'EN VENIR. — Profiter, se développer (en parlant des végétaux), arriver à maturité. EXEMPLES : « Ces fraises *viendront* bientôt. » — « Les abres (arbres) *s'en viennent* mal dans ce terrain-là. »

VENT D'AMONT, vent d'est. — « Vent d'ava », vent d'ouest. — (V. *amont* et *avâ*.) — « Vent des terres », vent chaud soufflant de la région du Midi.

VENTER pour **RACONTER.** — (V. *vanter*.)

VENTRÉE pour **REPAS.** — Se dit surtout des animaux. EXEMPLE : « Il n'y a pas là assez d'herbe pour ma bête ; elle n'en aura que pour une *ventrée*. »

VÊPE, VÊPRE pour **GUÊPE.** — En latin *vespa*, en allemand *wespe*, en anglais *wasp*, en patois picard *vépe*.

(V. ci-dessus, des observations générales sur la permutation du *v* et du *g*, p. 395.)

VER A SOIE pour **VER LUISANT.** — Dénomination ridicule ; si l'on jugeait par là nos paysans, on n'aurait pas une bonne idée de leur justesse d'esprit.

VERBES. — Confusion habituelle dans les verbes, des formes actives, neutres, réfléchies et même passives.

J'ai eu, dans le cours de ce travail, bien des occasions de faire remarquer cette confusion, qui est un grand sujet de surprise pour les Parisiens, surtout quand les Normands qui prennent ces licences appartiennent à la classe lettrée. — Je n'en rappellerai ici que peu d'exemples : *marier, lever, laver*, pour *se marier, se lever, se laver ; marcher* avec un régime direct, pour marcher, verbe neutre ; dormir, braire, rôder, changés en verbes pronominaux : *se dormir, se braire, se rôder*, etc. — Je viens tout à l'heure d'entendre dire d'une jeune fille peu réservée : « Elle *se parle* trop avec les garçons. » Une autre personne disait : « Elle parle trop souvent *les hommes*. » Ainsi voilà un verbe neutre dont on fait à volonté un verbe pronominal ou un verbe actif : c'est la même chose pour nos Normands.

Les participes passés et les adjectifs donnent lieu à une semblable remarque. Par exemple, bien que *vêler* (faire un veau) soit un verbe neutre, on dit sans difficulté dans un sens passif : une vache *vêlée*. — A Pont-Audemer « un objet *envieux* » est celui qui *fait envie* ; une personne venimeuse est celle qui *gagne facilement du mal*.

(V. l'art. *verbes pronominaux*, p. 325. — V. aussi l'art. *sorteuse*.)

Je dois répéter ici que les Parisiens eux-mêmes sont moins exempts de ces bizarreries qu'ils ne se l'imaginent. C'est ainsi qu'ils disent « une chaussée bien *roulante* » pour « chaussée où l'on roule bien » ; — « cela compte » pour « cela doit être compté. » — C'est ainsi que l'Académie permet de dire : « *se confesser* », tandis qu'il faudrait prendre la forme neutre (comme en latin) : *confesser*, ou bien la forme active : *confesser ses péchés*.

VERBES terminés à l'infinitif en **ELER.** — (V. p. 160). — Verbes terminés en *oyer* et en *ayer*. (V. p. 83, art. *nettier*.)

VERDOT. — Se dit quelquefois pour **FERDOT** (gros fausset)[1].

[1] Il existe un rapport bien connu entre les lettres *f* et *v*. Ainsi nos mots *œuf, bœuf*, viennent des mots latins *ovem, bovem*, et ceux de nos adjectifs dont le masculin se termine en *f*, tels que *neuf, bref*, ont leur féminin en *ve*. Quelquefois même en français *f* se prononce *v* : *neuv* hommes pour *neuf* hommes.

VERGANDIER. — C'est ainsi qu'on appelle dans les communes du littoral le petit houx-frêlon (*ruscus aculeatus*) dont le nom le plus ordinaire, à Pont-Audemer, est *fragonnier*. — Ce mot vergandier paraît dérivé de *verge* (*virga*) qui doit avoir dans ce cas le sens de *verge à fouetter*, car le *Catalogue des plantes du département de l'Eure*, par M. Chesnon, attribue au même arbrisseau le nom vulgaire de *fesse-larron*.

VERGÉE. — Mesure de superficie, équivalant à 40 perches : c'est le quart d'une acre. — (V. *acre* et *perche*.)

VERGINIE ou **VAIRGINIE** (prénom), pour **VIRGINIE**. – De même les Italiens disent *vergine* pour *vierge*. — (V. observations générales, p. 16.)

VERGLASSÉ. — Couvert de verglas.

VERHAULE. — Terme de marine, fort usité à l'embouchure de la Seine : contre-courant, remou. Au moment du flot, il y a le long des quais de Quillebeuf une *verhaule* favorable à l'appareillage des navires qui s'apprêtent à descendre vers le Havre.

Ce mot me paraît être formé de deux mots germaniques, savoir : *wider*, contre, et de *holen* (en anglais *haul*), tirer, entraîner, parce que la verhaule entraîne les corps flottants dans un sens opposé au courant principal.

VERMEIL (adj.) — (appliqué aux végétaux) : frais, non flétri. Ainsi mon jardinier m'a écrit cet hiver : « Vos plantes sont encore bien *vermeilles*. » — Se dit aussi en patois berrichon, selon M. Jaubert. EXEMPLE : « L'herbe arrachée par un temps humide est longtemps *vermeille*. »

Les paysans ayant entendu dire souvent que les joues de leurs enfants étaient *fraîches* et *vermeilles*, ont cru que ces deux mots avaient le même sens : voilà, je crois, l'explication de cette singularité.

VERMINE pour **RATS** et **SOURIS**. — Par exemple, à cette question : « Ne sont-ce pas des insectes qui ont mangé cela ? » j'ai entendu répondre : « Non, c'est de la *vermine*. » — Se dit à la ville comme à la campagne.

« On pouvait voir la *vermine* abandonner les corps qui se refroidissaient et courir sur le sable chaud. » (*Salammbô*, p. 321. L'auteur est Normand.)

VÉROLE, VÉREULE. — 1° Le sens ordinaire de ce mot est *petite vérole*, aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner quand une bonne femme dit qu'elle a eu ou qu'elle n'a pas eu la *vérole*; ou bien que la *vérole* de sa fille est *mortifiée*, etc.

« Nos paysans, dit M. le comte Jaubert dans son *Glossaire du Centre de la France*, appellent de ce gros mot la *petite vérole*. »

2° On désigne aussi de cette façon les tubercules rouges qui se voient à la tête des dindons : la naissance de ces tubercules est apparemment pour eux une époque critique ; car une fermière que je félicitais un jour de la beauté de ses petits élèves, s'est écriée : « Ils n'ont pas encore eu la *véreule* ! »

VÉROLE. — Marqué de *petite vérole*. — (V. l'art. précédent.)

VERONNE ou **VAIRONNE.** — Petite rivière qui prend sa source à la Poterie-Mathieu et qui vient se jeter dans la Risle à Saint-Paul. — On la désigne peut-être moins souvent par ce nom que par le nom générique de *Dour* ou *Dou*. Elle est appelée *Vairum* dans un acte latin de 1179, relatif à la chapelle de Saint-Firmin qui est située sur ses bords. (M. Canel, *Histoire de l'arrondissement de Pont-Audemer*.)

Je me rappelle plusieurs cours d'eau dont le nom a plus ou moins d'analogie avec celui-ci et doit avoir la même origine, gauloise probablement : par exemple la *Vère* dans le département du Tarn, la *Veyre* dans le Puy-de-Dôme, la *Berre* (*b* pour *v*) dans l'Aude, enfin l'*Aveyron*[1]. — (V. l'art. *Dour*.)

VÉROT. — Gros ver ordinaire de terre (lombric). — (V. l'art. suivant.)

VÉROTTER. — Se dit du travail des vers de terre qui perforent sans cesse le sol et ramènent à la surface ce qu'ils en retirent. « Une allée *vérottée* » est celle où le terrain a été remué de cette façon.

VERRINE. — Prunelle de l'œil, parce qu'elle a la transparence du *verre*.

D'après L. Dubois, *verrine* signifierait en patois normand petite vitre (par exemple, un *verre* de montre) ; mais à Pont-Audemer je n'ai vu employer ce mot que dans un sens figuré : *prunelle*, œil, et même (plus rarement) l'appareil visuel tout entier. EXEMPLE de cette dernière acception : « Je n'y vois plus à présent,

[1] Aveyron me paraît équivaloir à *Arveyron*, c'est-à-dire au mot *Veyron* précédé de l'article celtique *ar*. Le nom Arveyron, tout pur, existe en Savoie, où il désigne un torrent très-connu des touristes.

mais alors j'avais *la verrine* en bon état. »

VERRURE pour **VERRUE.** — Se dit aussi en patois berrichon. EXEMPLE tiré des *Propos rustiques* de Noël du Fail :

« Pour guérir des *verrures*, faut toucher à la robe d'un cornu ou d'un mouton. »
(Citation de M. le comte Jaubert.)

VERSER (v. actif). — « *Verser* la gavelle », retourner les javelles pour les faire sécher. C'est le *versare* des latins.

VERSER (v. neutre). — « *Ça verse* » ou « *L'eau verse* » pour : Il pleut à verse.

VERSERIE. — Se dit en parlant des blés et des autres céréales : c'est le substantif qui correspond au mot *verser*. J'ai entendu dire, par exemple : « La *verserie* échouquete le blé », c'est-à-dire : Quand le blé *verse*, il est sujet à se déraciner un peu.

VERSIÈRE. — Le bout d'une pièce de labour, l'endroit où l'on retourne la charrue pour commencer une nouvelle raie. C'est presque le mot latin *versura* (de *vertere*) que Columelle emploie dans le même sens.

VERTE-BONNE. — Prune de reine-claude.

VERTU pour **VIGUEUR.** — Il y a là un souvenir du *virtus* des latins, mot créé primitivement pour résumer les qualités qui devaient distinguer l'homme (*vir*), et par conséquent pour exprimer la force physique aussi bien que la force morale. Voici une singulière application de ce mot. Un Normand pur sang, des environs de Bayeux, disait un jour devant moi, en parlant d'une ouvrière forte et bien portante qui se livrait à la paresse et à la débauche : « C'est pourtant une femme pleine de *vertu.* »

EXEMPLE tiré d'un très-vieux poète :

« Mais ad *virtud* de dies trois
« Que altre enfes de quatre meis. »

C'est-à-dire : « Il a plus de *force* à trois jours qu'un autre enfant à quatre mois. » (Fragment d'*Alexandre*, cité par Ludovic Lalanne, *Corr. littéraire*, 25 février 1863.)

On dit à Pont-Audemer d'une plante, d'une culture qui prospèrent, qu' « elles ont de la *vertu* ».

VERTUEUX pour **FORT, VIGOUREUX.** — (V. l'art. précédent). EXEMPLES : « Ma servante est *vieuille*, mais elle est encore bien *vertueuse.* » — « Arbres *vertueux* » arbres de très-bonne venue.

Ce même sens se retrouve dans le mot *vertueusement* du passage ci-après, tiré de Marguerite de Navarre :

« Ilz trouvèrent les deux gentilzhommes avecq leurs serviteurs se deffendant *vertueusement.* »
(*Heptaméron*, Prologue.)

VERVETTE (subst. fém.) pour **BAVARDE.** — Du latin *verbosus* probablement.

VESON (subst.) — Deux significations : 1° Force, énergie ; du latin *vis* probablement. On dit aussi à Pont-Audemer, dans le même sens, *vesouille* ; dans le pays de Bray, *vesée*. EXEMPLES : « Tu n'as donc pas de *veson?* » — « Cette charpente n'a pas assez de *vesouille* pour le poids qu'elle porte. »

2° Action de celui qui *vesonne* (V. *vesonner*). Faire ses *vesons*, c'est faire ses embarras, c'est faire beaucoup de bruit pour rien.

VESON (adj.) ou **VÉSONNEUX.** — Celui qui vesonne. (V. l'art. suivant). Cette qualification est presque une injure.

VESONNER ou **VÉSONNER.** — Se remuer beaucoup pour peu de besogne. MM. Duméril admettent ce mot dans leur vocabulaire avec la traduction « s'agiter, *devenir fou* », qui ne serait exacte ni pour Pont-Audemer ni pour le pays de Bray (V. le *Glossaire* de l'abbé Decorde); et ils proposent l'étymologie *vesanus*. Je crois plutôt, quant à moi, que *vesonner* est une altération de *besonner* (besoigner) pris dans un sens ironique. Autrefois, on disait *beson* pour besogne.

Le patois normand est beaucoup plus riche que le français en expressions (verbes, substantifs et adjectifs) qui expriment l'activité stérile ou nuisible. En voici la nomenclature probablement incomplète :

Foutiner, un foutinier ;
Vesonner, des vesons (subst.), un veson, un vesonneux ;
Fétonner, des fétonneries, du fétonnage, un fétonnier, un féton ;
Nigonner, un nigon ;
Des nienteries, un nienteux ;
Busoquer, des busoqueries.

Ces mots rendent des idées analogues, mais non identiques, si je me suis bien rendu compte de leurs nuances. Le *foutinier* est un brouillon, un tâtillon déplaisant. Le *veson*, sans être aussi odieux, déplaît aussi par le bruit qu'il fait et l'importance qu'il se donne. Le *fétonnier* s'agite encore beaucoup, mais plus innocemment. Le *nigon* et le *nienteux* emploient mal leur temps, sans fatiguer ceux

qui les entourent. Celui qui *busoque*, c'est-à-dire qui s'occupe de petits travaux insignifiants, est le plus innocent de tous.

Les travers que tous ces mots expriment sont bien loin d'être ordinaires dans la population normande. Les vrais Normands sont plutôt économes de leur peine qu'actifs à contretemps et vont lentement, prudemment à leur but. Ils ont peu de goût pour les vétilles et l'agitation leur plaît encore moins ; c'est pour cela sans doute qu'ils ont trouvé tant de mots pour ridiculiser les gens vétilleux et les brouillons.

VEUILLE pour **VEILLE**. — « C'est anuit la *veuille* de la Saint-Jean. »

VEUILLÉE pour **VEILLÉE**.

VEULE (première syllabe assez allongée) : léger, sans consistance. — Vieux mot français.

On dit, aux environs de Pont-Audemer, que la terre est *veule* quand elle est légère ou ameublie par la culture. C'est presque toujours un éloge.

L'Académie indique ce même sens, mais plutôt en mauvaise part. On voit aussi, dans ce dictionnaire, que le mot *veule* se dit « des branches *longues* et *faibles* ». Roquefort et Trévoux traduisent plus franchement *veule* par *mou, débile*, et c'est bien ainsi que les auteurs du jour qui cherchent à rajeunir cette expression l'entendent et l'appliquent. Exemple tiré des *Misérables* de Victor Hugo :

« Votre XIXe siècle est *veule*, dit M. Gillenormand ; votre tiers état est insipide, incolore, inodore et informe. »

(T. X, p. 53)[1].

VEUVE (adj.) au masculin, pour **VEUF**. Exemple : « Il est *veuve*. »

[1] Ch. Nodier indique pour *veule* l'étymologie *mobilis*. On pourrait proposer aussi *debilis*, *flexilis* et *volubilis*, mais certaines acceptions du mot français s'accorderaient mal avec les diverses origines. L'étymologie *viduus* me paraît préférable, d'autant mieux qu'en patois gênois (V. Dupaye. *Itin. de l'Italie*, p.87), *viduus* (vide ou veuf) est représenté par le mot *veulo*, forme si semblable à *veule* qu'elle emble bien avoir donné naissance à ce mot. s'ajoute que dans les vieux textes cités par Roquefort, *veule* ou *veul* ne peut guère se traduire que par *vide* ou vain (*inanis*), et que dans l'un d'eux, qui est une très-ancienne version française d'un verset du *Magnificat*, il répond précisément à ce mot latin :

« Esurientes implevit bonis et divites dimisit *inanes*. »

(Il ait (a) saoles de tous biens les faimilloux, et les riches ait laixié tous *veulx*.)

Ajoutons, comme preuve surabondante, que nos paysans de Saint-Paul semblent adopter eux-mêmes cette interprétation ; car quelquefois, au lieu de *veule*, ils emploient le mot *vain* en lui donnant le même sens. Exemple : « Cette année les épis de blé sont *vain*. » C'est-à-dire presque *vides*.

VIAGE pour **VOYAGE**. — *Viage* est plus rapproché que le mot français de l'italien *viaggio* dont ils procèdent tous les deux.

Se dit encore plus souvent que *voyage* pour le mot français *fois*. Ainsi « à différents *viages* » signifie habituellement : « à différentes *fois*. »

Il est présumable que cet emploi du mot *viage* ou *voyage* a eu lieu d'abord avec des verbes qui exprimaient l'idée d'un déplacement ; et c'est encore de cette façon qu'on s'en sert le plus fréquemment. Ainsi j'ai entendu dire à une mère qui soignait son enfant malade : « J'ai levé c'te nuit deux ou trois *viages*. »

Voici une expression de Rabelais qui rappelle assez cet idiotisme normand :

« Nul n'en ausoit prendre que une *venue* » (qu'une seule fois).

(V. *voyage*.)

VIANDÉ. — Pourvu d'embonpoint. J'ai entendu un Normand dire à un autre Normand : « Je vous trouve bien *viandé*. » C'était un compliment.

VIARD (nom propre). — Plusieurs explications peuvent être proposées ; mais je crois que ce nom, le plus ordinairement, n'est qu'une variante de Guyard (*v* pour *g*) et qu'il appartient au même groupe que Guyon, Guyot, Guyet, tous dérivés de *Guy*.

VIAU pour **VEAU**. — On n'élève pas de jeunes bœufs aux environs de Pont-Audemer, mais seulement des *jeunes vaches*. Quand elles ont passé l'âge où l'on tue les *veaux de lait* (V. ci-après), elles prennent le nom de génisses ou de *bédelles*, et le conservent jusqu'à un an ou dix-huit mois ; alors on les appelle *génichons* et plus souvent encore *viaux* ou *veaux* ; et quand ces veaux pubères ou génichons ont *vélé*, c'est-à-dire vers l'âge de deux ans au moins ou de trois ans au plus, ils deviennent enfin des *vaches* ou *vaques*.

Cet emploi, si impropre à tous égards, du mot *veau*, est habituel à Campigny, à Saint-Paul, etc. Du côté de Conteville, le nom de veau ne se donne aux génisses que depuis l'âge d'un an environ jusqu'à l'époque où elles sont menées au taureau. Dès qu'elles sont pleines, elles ne sont plus appelées que *génissons* ou *génichons*, jusqu'à ce qu'elles aient vélé.

« *Viau de lait* » : c'est un jeune veau qu'on engraisse pour la boucherie et qu'on lui livre dès qu'il est âgé de deux ou trois mois.

« Il (le loup) avait vu sortir gibier de [toute sorte
« *Veaux de lait*, agneaux et brebis... »

(La Fontaine, *le Loup, la Mère et l'Enfant*.)

VICOMTÉ (LA). — On appelle ainsi ce que le vendeur est obligé d'ajouter à la marchandise quand il la vend au cent; ainsi toute personne qui a vendu cent bottes de foin ou cent rasières de pommes en livre *quatre* par dessus le marché. Ce supplément, usité ailleurs, se nomme ici *la vicomté*, ou en d'autres termes, est donné *pour la vicomté*. Cette expression bizarre rappelle, sans aucun doute, les droits que les vicomtes de Pont-Audemer prélevaient en nature sur les denrées mises en vente.

« Pont-Audemer avait une vicomté... Depuis la conquête jusqu'au XVII[e] siècle, les vicomtes... recevaient l'hommage des fiefs relevant du roi, administraient son domaine et comptaient des revenus en l'Échiquier de Normandie. » (*Histoire de Pont-Audemer*, par Alf. Canel, t. I, p. 83.)

La *vicomté* de 4 p. 100 est accordée à tous les acheteurs : mais ceux qui achètent pour revendre et particulièrement les aubergistes en exigent une de 10 p. 100. Peut-être était-ce là le montant de l'ancien droit des vicomtes, qui aurait été alors une vraie dîme[1].

VIDECOQ (nom propre). — (V. *Vittecoq*.)

VIE (FAIRE LA). Avec un régime indirect. — En français cette locution triviale s'emploie sans complément et signifie toujours « mener une vie de débauche » ou « s'amuser grossièrement et bruyamment ». A Pont-Audemer, on dit « *faire la vie* à quelqu'un » pour « lui rendre la vie dure ». EXEMPLE : « Sa femme *lui fait la vie*. »

VIÉ, VIEUILLE (adj.) pour **VIEUX, VIEILLE.** — La *Viéville*, nom de lieu assez commun en Normandie, est l'opposé de la *Neuville*. — Cette variante de *vieux* remonte au temps de Wace, tout au moins. EXEMPLE :

> « Viex escuz, viez espées, viex lances vont portant. »
> (*Roman de Rou*, v. 1512.)

Dans ce vers, *viex*, dont on ne faisait pas sonner la finale, est bien le même mot que *vié* ; il semble que *viez* ait été alors la forme féminine. Dans le féminin actuel *vieuille* on voit reparaître l'*u* de *vetula* qui avait disparu dans *viez* et qui ne se trouve pas non plus dans *vieille*.

A Pont-Audemer comme à Paris et plus qu'à Paris, *vieux* ou *vié* se dit souvent pour laid, désagréable. Une personne à qui je faisais remarquer que le temps s'améliorait, m'a répondu : « Il y a encore quelques *vieux* nuages ». De même dans le patois du Centre : « Il fait un *vieux* temps noir. » (Phrase citée par M. Jaubert.) — Quelquefois, au contraire, cette épithète est un signe d'affection : ainsi l'on traitera de *vieuille*, par antiphrase, une jolie petite fille tout en la *caressant*; j'ai même entendu dire *vieuille-petite*. Tout le monde sait qu'à Paris et ailleurs *mon vieux* est un témoignage d'amitié assez ordinaire, même entre jeunes gens :

> « Bonsoir, *vieux*, il se fait tard ».
> (G. Sand, *Lettres d'un Voyageur*.)

Mais ici, *ami* est évidemment sous-entendu.

VIÉ, VIEUILLE (subst.) — *Un vié* se dit ordinairement, à Pont-Audemer, pour un vieillard; une *vieuille*, pour une vieille femme. Cette dernière expression est quelquefois une injure. J'ai entendu dire d'une jeune femme, plus que galante, dont on voulait me donner une très-mauvaise idée : « C'est une *vieuille* ! » — (V. l'art. précédent).

VIERGE (GANTS DE LA BONNE). — (V. à la lettre *G*, p. 204.)

VIEU pour **GUÉ.** — De là le nom du hameau des *Vieux*, où le chemin de Pont-Authou à Brionne était établi sur une assez grande longueur dans le lit de la Risle (cela se voyait encore en 1823).

En basse Normandie *vey* a la même signification (M. Duméril). Le grand et le petit *Vey*, larges criques situées près d'Isigny, sur la route de Caen à Cherbourg, doivent tirer leur nom de ce qu'on les passait à *gué* autrefois.

On trouve dans Roquefort, toujours avec la même signification, les mots *wey*, *wez* et *gvée*. *Vez* est la forme adoptée par Wace. *Wé* se dit en patois wallon.

Toutes ces variantes d'un seul et même mot, et *vieu* en particulier, peuvent être rapportées au mot français *gué* et par suite au latin *vadum*, d'où gué paraît être dérivé par l'intermédiaire de l'italien *guado*[1].

[1] En Berry et en Nivernais, ce qu'on donne ainsi par dessus le marché a des dénominations fort variées : *amendon*, *crue*, *garniture*, *cent-garni*. (Comte Jaubert.)

[1] Toutefois, je dois dire que ce dernier rapprochement et cette étymologie n'ont rien de décisif. Je suis très-frappé de la quasi-identité qui existe entre les mots *vieu*, *vey*, *wey*, *wez*, *gwée* et même *gué*, et cet autre groupe de vieux mots français ou normands (d'origine probablement gauloise), *bieu*, *bieu*, *biez*, *bez*, *bief*, en bas-latin *biveium* et *beyum*, dont j'ai parlé ailleurs (art. *bieu*), et qui veulent dire *cours d'eau*, *lit de rivière*. Tout cela ressemble

VIEUILLE (subst.) pour **VIEILLE FEMME**. — (V. ci-dessus l'art. *vié*.)

VIEUILLERIE pour **VIEILLERIE**.

VIEUILLIR pour **VIEILLIR**.

VIEUX. — (V. *vié*). — « *De vieux temps* » ou « de *vié temps* », depuis longtemps. — « C'est *vieux jeu*. » (V. à la lettre *J*.)

VIÈVRE. — Nom présumé d'une ancienne forêt qui aurait occupé une partie du Lieuvin vers l'orient ; on le retrouve dans les noms de deux communes de cette région, Saint-Georges et Saint-Grégoire-du-*Vièvre* : en bas-latin *wesvra* et *vipera*. (V. Alf. Canel, *Histoire de Pont-Audemer*, et Aug. Le Prévost, *Pouillés de Lisieux*.)

Il y a une analogie évidente entre ces mots *vièvre* et *wesvra* et ceux-ci : *vèvre*, *vesvre* et *vavre*, qui sont usités comme noms de localités en Berry et en Nivernais et qui paraissent avoir signifié *landes*, *friches* (*vouavre* a encore ce sens à Château-Chinon. (V. le *Glossaire* de M. le comte Jaubert.) On retrouve en Belgique *Wavre*, nom de lieu, et son équivalent *Gavre*, nom porté par une des grandes familles du pays.

Il est à croire, d'après tout cela, que le mot *vièvre*, dans nos environs. désignait moins une forêt proprement dite que les débris d'une forêt grossièrement défrichée, et que primitivement c'était un terme générique analogue à celui d'*essart* qui est bien plus répandu en Normandie[1], à celui de *vastine* ou de *gâtine*. qui a été très-usité dans tout le nord de la France, et à celui de *garrigue* qui s'emploie encore comme nom commun en Languedoc et en Provence. La signification de tous ces mots était ou est encore « lande, terrain inculte ».

On pourrait. ce me semble, donner la même explication du nom de *Bière* (ou *Vière*) qu'on dit avoir été autrefois celui de la forêt de Fontainebleau (V. Rabelais, *Pantagruel*, II, 15, et ses commentateurs), mais qui ne subsiste plus que dans les noms de quelques communes attenant à la forêt actuelle : Chailly-en-*Bière* et Villers-en-*Bière*, etc.

Il resterait à indiquer l'origine commune de tous ces mots *vièvre*, *vesvre*, *vavre*, *wavre*, *bière*, ainsi interprétés ; ne serait-ce pas le mot gaulois *avrek*, en bas-latin *waretum* ou *warectum*, que nous retrouverons tout à l'heure à l'article *voret ?* Sa signification habituelle était *jachère* (V. ce mot dans Ducange), c'est-à-dire « terre cultivée qui se repose » ; mais, par extension, on a pu l'appliquer à des terrains qui n'étaient pas cultivés du tout. La même étymologie conviendrait pour *garrigue*[1].

VIGNE (FAUSSE). — C'est la bryone dioïque, qui est en effet grimpante comme la vigne.

VIGNEAU. — Limaçon ou escargot. Mot assez peu usité à Pont-Audemer, mais dont j'ai pu noter, néanmoins, quatre significations ou applications distinctes :

1° Limaçon en général ;

2° Sorte d'escargot de mer, comestible, à coquille noire, très-connu sur les côtes de la Manche, n'arrivant plus, depuis une trentaine d'années, sur les marchés de Pont-Audemer, où on le nommait toujours ainsi ; plus généralement appelé par les marins *bigorgneau* ou *bigorneau* (du latin *bicornis*) ;

3° Autre coquillage marin de forte dimension, qu'on place comme ornement sur les meubles et sur les cheminées et qui, dans les fermes de nos environs, sert de trompe pour donner le signal du travail au commencement de la journée. C'est le maître ou la maîtresse qui fait entendre ce réveil-matin ; on appelle cela *donner du vigneau* ;

4° Monticule, ordinairement artificiel, où l'on pratique des sentiers en *escargot*, c'est-à-dire en hélice. EXEMPLE tiré d'un écrivain rouennais :

« On apercevait par une claire-voie des

bien aussi aux vieux mots français *eve* et *egue* qui se disaient pour *eau*. (V. Chevallet, t. I, p. 156.) Je suis très-porté à croire que les mots du premier groupe, *vieu*, *vey*, etc., n'avaient pas primitivement une signification différente de celles-là ; plus tard on leur aura fait dire quelque chose de plus « passage dans un *lit de rivière*, passage dans *l'eau* ». L'ellipse n'est pas plus forte assurément que celle qui est renfermée dans le mot latin *vadum*, si ce mot est dérivé du verbe *vado* comme on l'admet ordinairement ; car alors *vadum* voulait dire simplement *passage*, et le reste demeurait sous-entendu.

[1] J'ai fait remarquer ailleurs (p. 171), que ce qu'on appelait défrichement ou essart au moyen âge n'était le plus souvent que la transformation d'une forêt en landes et en broussailles. Dans Rabelais (liv. III de *Pantagruel*, chap. II), Panurge, accusé de traiter ses bois en mauvais propriétaire, répond « qu'il fait acte de force en abatant les gros arbres comme un second Milo, ruinant les obscures forestz, tesnières (tanières) de loups et de sangliers, receptacles de brigans et meurtriers, retraictes d'hérétiques, et les complanissant en claires *guarigues* et belles *bruières* ».

[1] *Garrigue* rappelle à la fois *avrek* et la variante gallique du même mot, *gouerid*. (V. Chevallet, art. *guéret*.) Je viens d'apprendre que *jére* ou *gére*, qu'on peut rapprocher aussi de *warectum*, se dit pour landes en patois béarnais.

« statues, un *vignot* (*sic*) et une escarpo-« lette. »

(Gust. Flaubert, *Madame Bovary*.)

Vigneau vient très-probablement de *bigorgneau* par syncope et par changement de *b* en *v*. — (V. l'art. *bigorneau*.)

VILLAGE. — Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, toute commune se compose d'un certain nombre d'agglomérations d'habitants dispersées çà et là (depuis 2 ou 3 jusqu'à 10 ou 12), dans l'une desquelles se trouve la paroisse. Ce sont bien là des *hameaux*, mais on les appelle ici des *villages ;* celui où est l'église, et qui est souvent un des plus petits, se nomme *village de l'Église*.

Si, par exception, il se trouve autour de l'église des maisons rapprochées les unes des autres, de véritables rues et par suite un petit centre commercial, la réunion dont il s'agit prend le nom de *bourg*. On donne cette dénomination, non seulement à Beuzeville, à Routot, à Cormeilles, où il se tient des marchés bien connus et qui seraient des bourgs en tout pays, mais aussi à Annebaut, à Épaignes, à Saint-Maclou, etc., qui ne seraient considérés dans d'autres provinces que comme des villages. — (V. *hamel*.)

VILLAIN, LEVILLAIN. (Nom propre : du latin *villanus*). — La signification primitive de ce mot était *paysan*, *cultivateur*, *colon*. Les villains étaient bien ce qu'on a appelé plus tard des *roturiers ;* cependant le *cognomen Villanus* ou *Villain* a quelquefois été porté par des personnes qui n'étaient pas d'une position infime. C'est ainsi que parmi les témoins choisis par l'abbaye de Lire pour signer une charte relative aux libéralités de *Gillibert* en faveur de ce monastère (commencement du XIIe siècle), je trouve Rogerius *Villanus*, dont le témoignage, dans cette circonstance, allait de pair avec celui de plusieurs seigneurs; probablement c'était un des principaux tenanciers de l'abbaye. Une des principales familles de Belgique a conservé jusqu'à nos jours le nom singulier de *Villain XIV*.

Par contre, deux significations relativement modernes du mot *villain* ou *vilain* (*laid* et *sordidement intéressé*) constatent l'opinion méprisante qui s'est attachée peu à peu à cette qualification.

VILLE. — Terminaison très-ordinaire des noms de lieux, en Roumois comme en Lieuvin, et surtout des noms de communes. Exemples : « Tourville, Appeville, Épréville, Fatouville, etc. (communes), Cressanville, la Viéville, etc. (hameaux).

Au moyen âge, *ville* a dû signifier habitation rurale, puis hameau ou village, avant de prendre décidément le sens de de *civitas* ou *cité*, et c'est ainsi qu'il faut l'entendre dans les noms de lieux dont je viens de parler ainsi que dans les poèmes de Wace où il figure souvent. — Exemple tiré du *Roman de Rou* (il s'agit des dons faits par le duc et ses compagnons d'armes) :

« A plusors dona *viles* e chastels e citez. »

Vile forme ici une sorte d'opposition à *cité*, et *village* est, je crois, la meilleure traduction.

Dans le passage suivant d'un vieil historien *anglo-normand*, le mot latin *villa* ne peut guère avoir un autre sens et c'est de cette façon que M. L. Delisle l'interprète : « Ædificans super fossatum (levée ou digue d'une rivière) plurima tenementa et cotagia in brevi magnam *villam* effecit. »

VILLERVILLE. — On entend souvent, à Pont-Audemer, le cri de *Villerville!* proféré par des gens qui conduisent ou traînent eux-mêmes une petite voiture chargée de *moules*. *Villerville* est un village situé au bord de la mer entre Trouville et Honfleur et d'où viennent les meilleures moules du pays.

VILLOTTE, BILLOTTE. (On prononce à Pont-Audemer *veillote*.) — Vieux mot français qui se trouve dans Roquefort et dans Trevoux. Il est usité, à ce qu'on m'assure, aux environs de Paris.

Lorsque les *tôtes* (V. ce mot) ont été faites avec le râteau, on prend avec les bras le plus souvent, dans ces longues rangées, une certaine quantité de foin qu'on retrousse à la hâte de manière à former de petits tas : ce sont ces tas qu'on appelle des *villottes*. C'est ainsi que le foin passe la nuit ou reçoit la pluie, si ce sont les menaces du temps qui ont déterminé les faneurs à le ramasser. Quand la dessiccation est plus avancée et le foin étendu en couches plus épaisses, le volume des *villottes* devient plus considérable; ce sont de petits mulons.

On dit quelquefois des *billottes*. Cela conduit à une explication du mot dont il s'agit ; car *villotte* ainsi prononcé semble se rattacher au mot *billot*, dont les significations très-diverses, en français et dans plusieurs patois, impliquent ordinairement l'idée d'un objet arrondi ou pelotonné.

VIN (DU). — C'est le *pourboire* des Normands. Exemples : « Je lui ai donné

3 francs de *vin*. » — « Combien gagne votre domestique? — R. 100 francs par an et le *vin* des bestiaux. » (C'est-à-dire le pourboire accordé par ceux qui achètent des bestiaux.) Il est étrange que cet emploi du mot *vin* soit habituel dans un pays à *cidre*.

On le retrouve, mieux motivé, dans Rabelais et dans Brantôme :

« Et partout donnans le *vin*, ilz apprenoient et considéroient l'industrie et invention des mestiers. »

(*Gargantua*, liv. I.)

« Aussi luy donna-t-il le *vin* pour sa diligence. »

(*Vies des hommes illustres*.)

Cet équivalent du mot *pourboire* et de la *buona mano* des Italiens, est inconnu à Paris, quoiqu'on y connaisse bien le *pot-de-vin*, qui est la même chose dans de plus grandes proportions.

VINGEON. — Oiseau aquatique, du genre *anas* (je crois); un peu plus gros qu'une sarcelle.

VIOLONNER (Campigny). — On dit que les jambes *violonnent* quand elles sont tremblantes et mal assurées. Le même état de faiblesse se rend en français par cette expression : « Les jambes *flageolent*. » Aurait-on voulu, par l'une et l'autre locution, comparer le tremblement des jambes affaiblies aux vibrations d'un instrument de musique [1]?

VIONDIR (verbe neutre). — Ce verbe exprime le sifflement du vent et toute espèce de bruit provenant du froissement de l'air. En basse Normandie, on dit dans le même sens *vioncher*.

Ces mots sont-ils des onomatopées? ou faut-il les rapprocher du mot allemand et anglais *wind* (vent)?

VIPER (verbe actif et neutre) pour **HÉLER**. — Appeler de loin en poussant un cri prolongé et en s'aidant des deux mains comme d'un porte-voix. Cet appel ayant un caractère mélancolique assez prononcé, il est possible que *viper* ait quelque parenté avec le verbe anglais *weep* (prononcez *wip*), qui signifie pleurer, gémir. Mais pour le sens, il a plus de rapport avec cet autre mot de la même langue : *whoop*, ou *hoop*, crier.

L'abbé Decorde donne comme usité dans le pays de Bray, avec la même signification, le mot *houpper*, qui est tout à fait le verbe anglais. Nous avons d'ailleurs, en français très-familier, comme signe d'appel, l'interjection *houp!*

VIPÈRE (UN). — Les paysans normands disent *un vipère*, comme ils disent *un loutre*.

VIPILLON pour **GOUPILLON**. — Ces deux mots viennent du latin *vulpes* (en vieux français *goupil*) ; comme si l'instrument dont il s'agit avait quelque rapport avec une *queue de renard*.

VIQUET. — Ouverture pratiquée dans un tonneau. C'est une variante de *guichet* et de *huisset*. (V. ces mots. — V. auss l'art. *biqueter*.)

Ces différentes formes d'une même expression ont dû avoir autrefois en Normandie tous les sens que *guichet* a encore en français : de là le proverbe normand cité par M. Duméril et qui s'applique aux amoureux :

« S'ils n'entrent pas par le haiset,
« Ils entrent par le *viquet*. »

VIRON (adverbe) pour **ENVIRON**. — Ce mot appartient en même temps au langage populaire et à celui des praticiens. Il se trouve dans tous les vieux titres et s'emploie encore fort souvent dans les actes de vente, procès-verbaux d'expertise, etc.

Environ est une corruption des mots latins *in gyrum*, qui signifiaient littéralement *autour*, *alentour*; *viron* tout seul n'a pas de sens. On lit dans les notes ajoutées par Thomas Corneille aux *Remarques* de Vaugelas :

« J'ai bien des fois entendu dire : « Il « étoit *viron* deux heures » ; ce qui est très-mal parler. »

Malgré cela, l'inventaire après décès de Thomas Corneille lui-même, récemment découvert aux Andelys, commence comme il suit : « Ce jourd'hui, 4me jour de janvier 1710, *viron* 9 heures du matin... » Et l'on trouve en tête de l'acte de naissance du maréchal Pélissier, conservé à la mairie de Maronne : « Le 18 brumaire, sur les *viron* sept heures du soir. »

VISÉ (C'EST BIEN DRET). — « Il y aurait bien du hasard... » (V. pour cette locution remarquable l'explication donnée à l'art. *dret*.)

VISÉE. — Ne signifie pas comme en français projet, idée sérieuse, mais caprice, idée folle ou frivole. « Ne faites pas attention, c'est une *visée* de femme. »

[1] Il y a pour *flageoler* une antre explication : ce mot vient peut-être du latin *flagellum*, qui ne voulait pas dire seulement fouet, mais aussi *baguette*, scion; les jambes qui *flageolent* seraient alors comparées à de jeunes branches qui plient.

VISER (verbe neutre) pour **JAILLIR**. — **Exemples** : « J'ai vu le sang qui *visait.* »

VITAILLE, VITEILLE. — On dit aussi au pluriel des *vitailles*.

La vesce, quand elle n'est pas mangée en vert, et les pois cultivés dans les champs sont fauchés à leur maturité; après en avoir recueilli le grain, on donne aux animaux tout le reste (tiges, feuilles et cosses desséchées) : c'est ce qu'on appelle de la *vitaille*. Ce mot est sans aucun doute une corruption de *victuaille*.

Vitaille, pris dans le sens beaucoup plus général de ce dernier mot et du latin *victus*, se trouve dans le *Roman de Rou* (v. 203.) De là le mot *ravitailler*, qui est resté français.

VITTECOQ, VITCOQ, VIDECOQ. — Formes diverses d'un nom propre assez répandu dans le Roumois et qui était déjà usité au XIIe siècle, comme on le voit en consultant les *Grands rôles de l'Échiquier de Normandie*. — Le même mot paraît avoir signifié *bécasse* en franco-normand; il répond à *woodcock* (coq de bois) nom que les Anglais donnent à cet oiseau, et mieux encore à *wild-cock*, qu'on peut traduire dans la même langue par *coq sauvage*. — (V. le *Supplément du Glossaire* de Ducange par Henschel, et surtout l'ouvrage de M. Léop. Delisle sur la *Condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, p. 58). Celui-ci cite deux textes : l'un de 1260, où le mot dont il s'agit est écrit *videco*; l'autre de 1453, dans lequel on lit : « Deux *videcoqz* ».

Ce nom propre n'a-t-il pas eu quelquefois un sens obscène?

VITIAIRE (*t* prononcé durement) pour **VICAIRE.**

VOIGE (QUE JE), VOISE (QUE JE) pour **QUE J'AILLE** (présent du subjonctif du verbe *aller*[1].)

La première de ces formes a quelque étrangeté. Cependant plusieurs exemples cités par M. Ampère montrent qu'en vieux français la terminaison *ge* à ce temps du subjonctif était assez fréquente. J'ai trouvé moi-même dans le *Roman de Rou* (v. 1636) *que je prenge* pour *que je prenne*, et dans les *Coutumes de la Vicomté de l'eau de Rouen, qu'elle tinge* pour *qu'elle tienne.*

L'autre forme, *que je voise, que je m'envoise*, pour *que j'aille*, pour *que je m'en aille,* est d'un usage plus fréquent dans nos campagnes. Elle est familière aux vieux poètes français. **Exemples** :

« Dites afin que je m'*envoyse*. »
(*Pathelin*).

« Qu'on donne au vent aussi
« Cet importun souci
« Qui tant nous fait la guerre;
« Que l'on *voise* sautant,
« Que l'on *voise* heurtant
« D'un libre pied la terre. »
(*Chanson de Dubellay* qui traduit ainsi le « *Nunc pede libero pulsanda tellus* » d'Horace).

« Il n'est pas dict certes que tous donneurs
« *Voysent* cherchant partout les deshonneurs. »
(Cl. Marot. *Élégies*, liv. II.)

VOIN. — Herbe qui repousse dans un pré fauché; *regain*. — Cette expression est très distincte du mot *foin*, car on lit quelquefois sur les murs l'annonce suivante : « *Foin* et *voin* à vendre. » Elle vient par aphérèse du mot *revoin*, auquel je renvoie (V. p. 353).

Malgré les apparences, il n'y a pas même de parenté entre *foin* et *voin* ; le premier de ces mots est tiré du latin *fœnum*; l'autre est dérivé par une filiation détournée, mais incontestable, de *wainagium* ou *gagnagium*, ou plutôt d'un radical germanique (représenté en allemand moderne par *gewinnen*, tirer du profit), dont ces mots bas-latins sont eux-mêmes formés.

VOIR. — Le futur régulier de ce verbe, je *voirai*, est employé, à l'exclusion de l'autre, par les paysans normands aussi bien que par ceux des environs de Paris. C'était autrefois du très-bon français, et on le trouve dans les auteurs du XVIe siècle qui l'écrivent, je ne sais pourquoi, avec deux *r* :

« Si d'ycelluy jus vous mettez dedans un

[1] La conjugaison actuelle du verbe *aller* est une des plus irrégulières de la langue française, car elle appartient à quatre verbes distincts. Le premier, dérivé du latin *vado*, donne l'indicatif présent *je vais* et l'impératif *va* (auxquels venait s'ajouter autrefois le vieux subjonctif *que je voise* conservé en patois normand). Le second, dérivé d'*ambulare*, donne : « j'*allais*, j'*allai*, que j'*aille*, que j'*allasse*, l'infinitif *aller*, le participe *allé* et les temps qui en sont formés. Le troisième, qui vient d'*ire*, donne le futur et le conditionnel j'*irai* et j'*irais*. Le quatrième est notre verbe *être*, auquel *aller* emprunte une des formes de ses temps composés : *j'ai été*, j'*avais été*, etc.

P.-S. Décembre 1872. — Suivant le *Dictionnaire étymologique* publié récemment par M. Brachet et couronné par l'Académie, *aller* viendrait non d'*ambulare*, mais du latin mérovingien *annare*, corrompu d'*adnare*; il y aurait là une permutation de liquides, *l* pour *n*. — En patois béarnais et dans le gascon des Landes, on dit *anar* pour *aller*, comme je l'ai constaté moi-même.

seillon d'eaune, subdain vous *voyrrez* l'eau prinse. »

(*Pantagruel*, liv. III, chap. LI.)

« Quand *voirrons-nous* quelque tournoi nouveau ?
« Quand *voirrons-nous* par tout Fontainebleau
« De chambre en chambre aller les mascarades ?

(Ronsard, *Epître à Catherine de Médicis*.)

On sait au surplus que cette même forme, je *verrai* qui a prévalu en français pour le verbe simple, est mise de côté quand il s'agit des verbes composés. Ainsi l'on dit : « Je *prévoirai*, je *pourvoirai*. » — (V. *envoyer*.)

VOITON. — Bâton employé comme levier. Mot très-usité à la campagne. EXEMPLES : « Prends c'te hague pour en faire un *voiton*. » — « Vas quérir des *voitons* pour démarrer ces barriques. »

Voiton pourrait être un diminutif du mot *bois*; mais c'est plus probablement une corruption du mot *bâton*. — (V. *vaton*.)

VOLAGE pour **ÉTOURDI, LÉGER**, dans un sens beaucoup moins restreint qu'en français, où l'on n'appelle *volages* que les personnes inconstantes dans leurs amours. EXEMPLE : « Ma vieille cuisinière a très bonne volonté, mais elle est *volage*. »

VOLETS (DES). — Copeaux de menuisier, par allusion à leur grande légèreté. — (V. *varlopures*.)

VOLEUME (fém.) pour **VOLUME**. — J'ai entendu dire d'une personno malingre : « Elle n'a *auqueune voleume*. »

VOLIER (Roumois). — Bande ou *volée* d'oiseaux. EXEMPLE : « J'avais mis au soleil des plantes gardées pour graines ; des *voliers* de chardronnets se sont jetés dessus. »

Le même mot s'emploie beaucoup plus souvent en basse Normandie, sous la forme *voillier* ou *voyer*, pour *essaim* ou *volée d'insectes*. A Chambois (Orne), j'ai recueilli la locution « *à voillier* » pour *beaucoup*, en très-grand nombre. EXEMPLE : « Il y en avait *à voillier* », littéralement, *par essaims*.

VOLONTÉ. — « A la volonté que je voudrai », pour : à ma volonté.— Je note, pour l'avoir entendue plusieurs fois, cette singulière locution.

VOMÉTIQUE (subst. masc.) pour **VOMITIF.** — On remarquera que cette variante, usitée à la ville comme à la campagne, rime avec *émétique*. La fortune des mots populaires dépend quelquefois des causes les plus futiles.

VORNIER. (Nom propre, le même probablement que *Varnier* et *Garnier*.) — Tous ces noms semblent procéder du *Warner* des Allemands. — *Varnier* était en 1370, le nom d'un des notables habitants de Rouen (Ern. de Fréville). Le nom du *Marais-Vernier* a la même origine ; il est appelé *Marescum Varnerii* dans une charte du XIIIe siècle.

VORET, VARET, JARET. — Terre labourée et non ensemencée.— La première forme est de beaucoup la plus usitée à Pont-Audemer ; la seconde se rapproche davantage de leur origine commune ; car tous les mots dont il s'agit (aussi bien que l'expression française *guéret* qui d'après l'Académie a proprement cette signification) procèdent d'un mot gaulois qui existe encore en bas-breton sous la forme *avreck* et dont on a fait en bas-latin *warectum* ou *waretum*.

Voret, à Pont-Audemer, ainsi qu'à Bernay, se dit ordinairement « des terres labourées qui doivent être ensemencées à la saison prochaine ». Dans les baux de location des fermes, le preneur s'engage à rendre à la fin de son fermage, une certaine portion de terres en *franc-voret* ; on entend par là que depuis la récolte précédente, aucun autre travail n'y aura été fait que les fumures, labours et hersages nécessaires pour préparer les semailles.

Dans le *Glossaire* de Ducange, *waretum* est ainsi défini : « Terra novalis quæ alternis annis requiescit ; *guéret*, aliis *gachère* (*sic*) », et l'on trouve ensuite l'extrait suivant d'une vieille charte anglo-normande : « receperunt terram werefildi *in bono wareto*, ita reddendam in fine prædicti termini. » Il est difficile de ne pas reconnaître ici la formule des baux actuels : *en franc-voret*. Seulement il semble résulter de l'article de Ducange, pris dans son ensemble, que le *varet* ou *warectum* était une vraie jachère, tandis que le *voret* de Pont-Audemer se rapporte à des terres qui tout en se reposant n'en sont pas moins préparées pour la culture.

A Bernay, le premier des cinq labours qu'on donne successivement aux terres qui ne produisent pas tous les ans se nomme *voretage*. Au moyen âge on appliquait au même labour le verbe *guéreter* ou *vareter* en bas-latin *waretare* (M. Léop. Delisle, *Condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, chap. XII.)

Je ne dois pas omettre ici l'expression *blé de voret*, par laquelle on désigne à Pont-Audemer le blé venu après que la terre s'est reposée. Ici *voret* semble bien le synonyme de *jachère*. — (V. *vièvre*.)

VOS pour **VOUS**. — (V. *os*.)

VOYAGES, VIAGES pour **FOIS**.— EXEMPLE : « Je vous l'ai répété plus de dix *voyages*. » (Phrase recueillie par M. Alf. Canel.) J'ai entendu dire moi-même : « Je suis *tumbé* (il s'agissait d'une course nocturne) plus de vingt *voyages* dans les grandes runières du chemin », c'est-à-dire plus de vingt fois dans les grandes ornières, etc. — (V. *viage* [1]).

VOYANT pour **VISIBLE, ÉVIDENT**. — *Voyant* se dit en français des objets qui ont des couleurs vives. EXEMPLE : « une robe *voyante*. » Nos Normands emploient le même mot figuré. EXEMPLE : « C'est une erreur *voyante*. »

VRAGUE et plus rarement **BRAGUE**. — Ne s'emploie à Pont-Audemer que dans la locution fort usitée *en vrague*, qui signifie : *confusément*, pêle-mêle, ou bien : *en bloc*, en masse.

« Mettre du foin *en vrague* », c'est l'entasser dans une charrette ou dans un grenier sans l'avoir bottelé, comme on le fait dans une grande partie de la France ; ou bien encore, si on l'a bottelé, jeter les bottes confusément dans le grenier. J'ai entendu dire : « Le bois est *en vrague* dans le bûcher. » — « Vous laissez tout *en vrague* », me disait un jour quelqu'un en voyant des allées non ratissées et des plate-bandes en désordre.

Ailleurs ce sont les expressions *à vrac, tout à vrac*, qui s'emploient dans le même sens. (V. le *Glossaire* de L. Dubois et celui du pays de Bray.) — *A vrac* se dit aussi dans le département du Nord.

Une dissertation intéressante de M. Ern. de Fréville (chap. VIII de son *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*) m'a appris que les Scandinaves, dans leur pays d'abord, puis en Normandie, donnaient le nom de *warech* ou *vagrek* aux navires naufragés, aux débris de naufrages, quelle qu'en fût la nature, et, par extension, à tous les objets jetés par la mer sur le rivage. Le *Codex juris Islandorum*, cité par M. de Fréville, comprend, sous cette dénomination : « Quod ejecit mare, materiem, balænas, pisces, aves et fucos algasque. » On sait qu'en France le nom de varech n'a persisté que pour les fucus et les algues marines ; mais en anglais on se sert à peu près des mêmes mots (wrack, wreck) pour les fucus et pour les débris recueillis à la suite d'un naufrage.

J'ai lu d'ailleurs dans la *Coutume de Normandie*, dont plusieurs articles sont relatifs au varech : « Sous ce nom de *varech* sont comprises toutes choses que l'eau jette à terre par tourmente et fortune de mer, ou qui arrivent si près de terre qu'un homme à cheval puisse y toucher avec sa lance. » (Art. 596). Le commentateur Basnage dit que les Normands ont porté ce mot en Angleterre et cite la phrase suivante d'un jurisconsulte anglais : « Rex Angliæ habet *varechum* per totum regnum. »

Je ne doute pas que les mots *vrac, vrague, brague*, qui expriment toujours plus ou moins l'idée de *pêle-mêle*, ne fassent allusion au désordre qui règne dans les objets jetés à la côte par un naufrage ou une tempête. L'attention, d'ailleurs, se portait bien plus qu'aujourd'hui sur ces épaves à une époque de barbarie où les habitants de certaines provinces répétaient ce dicton : « La mer est une vache qui met bas pour nous [1]. » (V. *livdret*.)

VRÊPE pour **VÊPRE** (guêpe).— Variante formée par la transposition de l'*r* qui s'est introduit dans le mot normand. J'ai entendu dire aussi (très rarement) *brêpe* et même *brêve*. Dans ces dernières formes, où il est assez difficile de reconnaître le mot *vespa*, le *v* s'est changé en *b* et le *p* en *v* ; ce qui n'a rien que de conforme aux permutations ordinaires des consonnes.

VULIAIRE, VULIER pour **VISIBLE, APPARENT**. — Mots très-employés. EXEMPLES : « Ce défaut dans la pierre n'est pas *vulier*. » — « C'est *vuliaire !* » (C'est évident.)

Ces expressions tirent leur origine du

[1] On admet généralement que le mot français *fois* vient du latin *vices* ; mais la synonymie des mots *fois* et *voyages* (ou viages) en patois normand semblerait indiquer l'étymologie *via*. Ce qui est certain, c'est que dans l'adverbe *toutefois*, la seconde partie du mot a cette origine ; l'ancienne forme était en effet *toute voie* (de l'italien *tutta via*) :

« Si vi Charlot emmi ma voie,
« Qui le barbier tint par la main.
« Et bien monstroient *toute voie*
« Qu'ils n'érent pas cousin germain ».

Rutebeuf. *Disputoison de Charlot et du barbier*.)

[1] On serait tenté de chercher dans les mêmes mots une explication de la locution bizarre *bric à brac* ; mais celle-ci paraît se rattacher à une autre racine germanique, au verbe anglais *break*, briser. M. Aug. Vitu (*Monde illustré*) dit que *bric à brac* est composée de deux temps de ce verbe (*breack and broke*) et que l'adverbe trivial *de brique et de broque*, formé des mêmes éléments, signifie littéralement « de pièces et de morceaux ».

mot français *vulgaire*, modifié par l'adoucissement du *g*. (V. observations générales sur le *g mouillé*, p. 200). Il suit de là que la forme *vuliaire* est la plus voisine du mot primitif, et que la première signification de ces mots normands n'a pas dû être *visible*, mais bien *simple*, *naturel*.

Y

YAUE pour **EAU**. — C'est absolument la même chose que *iau* (V. p. 235), car *y* n'a ici aucune valeur étymologique. Dans les vieux documents on trouve presque toujours *y* pour *i*; c'était une habitude contractée avant la découverte de l'imprimerie, les copistes trouvant plus commode d'ajouter un jambage que de mettre exactement un point sur l'*i*.

YERBÉE pour **GERBÉE**. — (V. ce mot. — V. aussi observations générales sur le *g mouillé*.)

YUCER — (V. *ayucer*.)

Z

ZEPHYR (prénom d'homme) pour **ZÉPHYRIN**, probablement.

APPENDICE

N° 1. — Etymologies germaniques.

Tout le monde sait que trois langues ont concouru, dans des proportions fort inégales, à la formation de la langue française.

Le latin, ou pour mieux dire, le bas latin en a fait le fond, mais deux autres éléments y sont mêlés, car d'un côté une partie de la langue gauloise ou celtique a naturellement persisté; de l'autre, la domination germanique a dû introduire un nombre assez considérable de mots appartenant à la langue des vainqueurs.

Dans ses leçons à l'École polytechnique, le savant M. Haze disait que le latin du IVe siècle était entré pour 96 p. 100 dans la composition de notre langue, et l'idiome des Francs pour 4 p. 100 seulement. Il n'évaluait qu'à une centaine tout au plus, c'est-à-dire à une fraction presque négligeable, les termes d'origine gauloise. — M. de Chevallet, dans une étude plus approfondie de la question[1], a indiqué un plus grand nombre d'origines celtiques ou germaniques qui paraissent incontestables et d'où il resulte que les contingents respectifs des trois langues mères dans la composition du français peuvent être exprimés par les chiffres suivants :

Mots tirés du latin	. . . .	93 p. 100.
—	de la langue celtique . .	1 p. 100.
—	des idiomes germaniques.	6 p. 100[2].

Il serait étonnant que la proportion de l'élément germanique ne fût pas un peu plus forte dans le patois normand : comment les invasions et la conquête scandinaves, ainsi que les relations multipliées qui ont eu lieu avec l'Angleterre avant, pendant et après ces événements, n'auraient-elles pas modifié dans ce sens le langage qu'on parlait en Normandie? Ainsi donc des mots scandinaves et anglo-saxons (scandinaves surtout) ont dû se joindre à ceux d'origine franque qui s'y trouvaient déjà; et j'ai remarqué, comme je m'y attendais, dans le cours de cette étude, un grand nombre d'étymologies germaniques. J'en présente ici le résumé, en me bornant toutefois à celles qui m'ont paru les plus sûres ou les plus remarquables.

ACCANT, ACCANTÉ, AQUANTÉ, à côté de, avec; du tudesque *kant*[3], coin ou côté (en allemand moderne *kante*, bord).

ACCORER, appuyer, étayer; du mot tudesque *scorro*, côte escarpée, d'où vient le mot anglais *shore* qui signifie à la fois côte

[1] La difficulté de cette étude consiste dans l'absence de tout monument écrit des anciens idiomes celtiques.

[2] Ces chiffres ont été obtenus en ne comptant qu'une seule fois chacun des mots différents qu'offraient les textes anciens, antérieurs au XIIe siècle, examinés par l'auteur; mais la part du latin eût été bien plus forte si l'on eût compté aussi souvent qu'ils se présentaient les mots répétés plusieurs fois; car « nous devons à des primitifs latins tous les mots qui reviennent à chaque instant dans le discours « et qui font pour ainsi dire la charpente d'une langue; tels que les pronoms. les adjectifs possessifs, « démonstratifs et numéraux, les verbes auxiliaires, les prépositions, les conjonctions et les principaux « adverbes. » (Chevallet, t. I, 4.) — V. aussi Thommerel, auteur d'un excellent écrit sur la fusion du franco-normand et de l'anglo-saxon. En anglais, tous ces mots qui font la partie essentielle du langage sont tirés du saxon.

[3] Le tudesque était le dialecte parlé par les Francs.

Il va sans dire que pour les mots tirés des anciens dialectes germaniques et des idiômes scandinaves modernes, j'ai dû recourir aux auteurs compétents, à M. de Chevallet surtout.

(rivage) et étai. *To shore* répond en anglais au verbe *accorer*.

ADIRER, égarer, perdre : de l'allemand *irren*, s'égarer, se tromper.

ANDIER ou **LANDIER**, chenet de cuisine ; de l'anglais *brandiron*, tison de fer ; ou plutôt de *brandiern* qui a le même sens dans les langues scandinaves.

AUGE (pays d') ; *auge* est un mot scandinave qui voulait dire *prairie* (*aue* en allemand moderne).

BANDON, dans la locution *de bandon* (en français *à l'abandon*) : de l'allemand *bann* dont le sens propre est *proclamation*, *édit*, d'où l'on a tiré celui de permission ou liberté de faire une chose.

BANNIE, adjudication publique : de *bann*, publication.

BANQUE, bord du chemin ou de rivière : *bank* en anglais se dit pour bord, rivage, levée de terre, du tudesque *bang* ou *bank*, d'où vient aussi le mot français *banc*.

BAR ou **BARD**, échafaud à l'usage des scieurs de long ; du tudesque *baran* ou du scandinave *bœra*, qui signifient tous deux *porter*.

BAU (dans les mots composés) : bois ; de l'allemand *wald*, bois, forêt ; ou de *balk*, poutre.

BAUDEUR, de *bald*, audacieux, gaillard.

BAUGE, maçonnerie d'argile et de paille ; du mot tudesque *botch*, fange ; en anglais, *bog*, lieu fangeux.

BEC (dans les noms de lieux seulement), ruisseau ; en allemand *back* ; dans les langues scandinaves *baëk* ou *bek*.

BÉDIÈRE, lit, de l'allemand *bett*, en anglais *bed*.

BER ou **BERS**, berceau : du scandinave *bœra*, porter ; en anglais *bear*.

BIGRE (vieux mot qui n'est plus usité que comme nom propre), préposé à la récolte du miel et de la cire ; de *biene*, abeille et de *warten*, gardien. — On a proposé aussi pour ce mot une étymologie latine : *apicurus*.

BITER, toucher, et quelquefois prendre, saisir. — *Bita* en islandais, *bite* en anglais veulent dire *mordre*.

BLINGUER ou **BLINDER**, cligner (les yeux) ; en allemand *blinzen*, en anglais *blink*.

BOS ou **BOSC**, bois (dans les noms propres et dans les noms de lieux) : même origine que celle du mot *busc*. — (V. ci-après.)

BOTTE, grosse barrique, courte et bombée : de *bot* qui voulait dire dans la langue des Francs *vaisseau pour les liquides* ; en anglais *butt*.

BRÉSILLER, rompre en petits morceaux ; de *brechen*, briser.

BRICHET ou **BRIQUET**, poitrine des animaux : de *brechen*, faire brèche (à cause du creux de la poitrine) ou de *brest*, sein, poitrine, en anglais *breast*.

BROCHER, **BROQUER**, s'ouvrir un passage ; du même verbe allemand *brechen*, en anglais *break*.

BRUMENT ou **BRUMAN** (le) le marié : *brutman* en langage tudesque, *brud-man* en suédois signifient littéralement *homme-époux*.

BRUNES, tétines des truies : de *brust*, sein.

BUÉE, fumée de la lessive : en allemand *beuchen* veut dire faire la lessive ; en anglais *buch*, lessive.

BUSC. bois (dans les noms d'homme et dans différents mots composés) : de *busk* et *buska* qui veulent dire encore bois et buisson dans les langues scandinaves modernes ; ou de l'allemand *busch*.

CANNE, vase pour les liquides : de *kanna*, cruche (idiomes scandinaves), en anglais *can*.

CANTER, **ACANTER**, courber, incliner ; *s'accanter*, pencher, s'incliner : de *kante*, bord ou côté. — (V. *accanté*.)

CHIGNELLE, en français *cenelle*, fruit du prunellier : de l'allemand *schlehe*.

CHOUMAQUE, surnom donné quelquefois aux cordonniers : de l'allemand *schumaker*, en anglas *shoemaker*.

CLANCHE ou **CLENCHE**, loquet de porte : de *klinke*.

CLINQUE, coqueluche : de *klingen*, résonner bruyamment ; en anglais *to clink*.

CRAISSI, vivement ému, saisi : du verbe scandinave *krossa*, briser (Chevallet) ; en anglais *crush*.

CROUTE (dans divers noms de lieux) : terrain cultivé près d'une habitation ; de l'anglo-saxon *croft*.

DALE, évier ; **DALOT**, tuyau, conduit d'écoulement, de l'allemand *thal*, vallée, en anglais *dale*.

DIEP ou **DIÉ**, chenal naturel dans la basse Seine, de l'allemand *tief*, en anglais *deep*.

DIGARD ou **ÉTIGARD**, piquant, épine ; **DIGUER**, piquer, mots de la même famille probablement que *digen*, épée.

ÉCALE, coquille ; *shale* en allemand, *scale* en anglais ont le même sens.

ÉCHIFFE ou **ÉCHIVE**, pièce de bois en écharpe ; de *skiœrfe*, écharpe (mot scandinave qui est encore danois aujourd'hui).

ÉCORE, berge escarpée : du tudesque *scorro* ; en anglo-saxon *score*, dont les Anglais ont fait *shore*.

ÉLINGUE, fronde ; du tudesque *slinga*, en danois *slynge*, en anglais *sling*.

ÉLINGUER, lancer ; en allemand *schlendern*, en anglais *to sling*.

ÉLINGUÉ, **ÉLINGARD**, élancé (long et

mince); même origine que le mot précédent.

ENFESSIÉRER, garnir de *fessières*, — (V. ce dernier mot.)

ENFETTONNER ou **ENFERTONNER** des vaches (même chose qu'enfessiérer). Ce synonyme du mot précédent paraît avoir la même racine germanique que le mot anglais *fetter*, entraver.

ENTIÉRER, mettre au *tière*. — (V. ce dernier mot.)

ÉPEUFRER ou **ÉPIFRER**, user, effiler (une étoffe) — (V. ci-après *peufre*.)

ÉTOC, dé qui soutient les poteaux de bâtiments; de *stock*, souche, pièce de bois.

FALAISE, du tudesque *felisa*, rocher; en allemand *fels*.

FESSIÈRE, appareil formé de sangles et de cordes que l'on dispose sur le corps des vaches pour entraver leurs mouvements; de l'allemand *fessel*, chaîne, ou de *fesseln*, enchaîner, entraver.

FEURRE, paille; de l'allemand *futter*, fourrage.

GAFFÉE, morsure. — (V. le mot suivant.)

GAFFER, mordre, se jeter brutalement sur une pitance : de *haft*, crampon, grapin.

GAIROU, état d'une chatte en chaleur; paraît avoir la même origine que garou (waire-wolf). — (V. *hère*.)

GALINÉE, ce qu'on peut porter dans ses deux mains; paraît venir, comme *javelle* ou *gavelle*, du vieil allemand *gauff*, paume de la main.

GARDIN, jardin : en allemand *garten*, en anglais *garden*.

GARIR vient, comme *garer* et *garder*, de *warten*, préserver, sauver.

GRILLER, glisser (en basse Normandie *écriller*), du verbe scandinave *scrilla*, qui a la même signification.

GRIMER, ÉGRIMER, égratigner; du mot scandinave *grim*, contrefait, défiguré, qui a passé dans la langue anglaise, ou de l'allemand *grimm*, furie, courroux.

HANSART, couperet; **HANSE**, manche d'outil : de *hand*, main.

HARER, exciter par ses cris : du verbe tudesque *haran*, crier.

HARO (clameur de) : même étymologie que le mot précédent.

HAUVEAUX, monceaux qu'on forme en *hauvelant*. — (V. le mot suivant.)

HAUVELER, ramasser d'une certaine façon, à l'aide d'une faucille ou d'un râteau, les blés ou avoines qui viennent d'être coupés : de *haft*, crochet.

HAVELET, nom d'un filet : de *haft*, crochet, grapin. — (V. *gaffée*, *hauvelet* et *havet*.)

HAVET, crampon, de *haft* qui a le même sens en allemand.

HAVIR, saisir (par un feu trop ardent) : même étymologie que les mots précédents.

HEC ou **HÈQUE**, tablier des pressoirs, garni de pointes : de *eck*, pointe (étymologie à la fois gauloise et germanique).

HÈRE, bête fantastique; peut venir, par apocope, de *wair-wolf* ou *were-wolf*, qui signifient *loup-garou* en allemand et en anglais.

HEULE, douille d'instrument : de *höhle*, creux, cavité, en anglais *hole*.

HOME ou **HOMME**, île (dans les noms de lieux) : de *holm*, mot suédois qui a la même signification.

HOURDER, faire de la maçonnerie de remplissage : de *fodrer*, fourrure (mot islandais).

HOUSEAUX, grosses guêtre en cuir : de *hose*, bottines, chausses.

HURE ou **HURQUE**, nuage en forme de promontoire : de *hurt*, choc ou ce qui choque. (Vieil allemand.)

INEL, dispos, alerte : du tudesque *snel*, qui avait la même signification.

LICE ou **LISSE**, barrière et bande étroite : du tudesque *lista* qui a ce dernier sens; en anglais *list*. — (V. aux origines latines.)

LIPPE, lèvre grosse et pendante : de *lippe* (lèvre en général), en anglais *lip*.

LIVARET (en), en désordre : de *warech*, débris jetés à la côte. — (V. *vrac*.)

MAGUE, jabot des oiseaux : de l'allemand *magen*, estomac.

MANNEQUIN, diminutif de *mann* qui avait en ancien allemand le même sens que le mot français *manne* (panier, corbeille). *Ken* ou *chen* est dans les langues germaniques le signe du diminutif.

MATTES, lait caillé : c'est de l'allemand tout pur.

MAUVE, mouette, de l'allemand *mœve*.

MOUFLES, grosses mitaines : de *muff*, manchon (allemand et anglais).

NAR (à); monter à cheval *à nar*, c'est monter *à poil*. — *Nahe* en allemand, *near* en anglais signifient *près*, *de près*.

OHIN ou **ORIN**, défaut physique ou moral, du mot scandinave *oheill*, valétudinaire, selon M. Duméril.

PEUFRE, friperie : de l'islandais *pelf*. dépouilles, selon le même M. Duméril. (V. *épeufrer*.)

PICHET ou **PIQUET**, petite quantité : de l'allemand *becher*, gobelet, d'où le vieux français a tiré *pichet* et d'autres mots qui signifient aussi *petite mesure*.

PIPE, sorte de tonneau : mot allemand et anglais.

PLEIGE, répondant, caution. — (V. l'art. suivant.)

PLEIGER, cautionner, et par extension défendre : du mot scandinave *plight*, obligation,

encore usité en Suède et en Danemark, ou de la forme anglaise *plight*, qu'on prononce plaït.

POU, bourbier; **POULIER**, banc couvert par les hautes mers, (du scnadinave *poël*, mare, bourbier, en anglais *pool*.

REVOIN ou **VOIN**, du vieux français *gaing* ou *vaing*, en bas latin *gagnagium*, *wainagium*, expressions tirées d'un vieux mot germanique représenté dans l'allemand actuel par *gewinnen*, gagner, tirer du profit.

ROS ou **RO**, roseau à balais : de *rohz*.

RUFFLE, vaillant, dru. En anglais *rough*, qu'on prononce *reuf*, signifie âpre, rude. — (V. aux étymologies latines.)

SAFFRE, glouton ; en hollandais *schaffer*, du tudesque *fraz*, qui avait le même sens.

TIÈRE, piquet où l'on attache les animaux : en anglais *tie* veut dire attache. — (V. *entiérer*.)

TONNELLE, berceau de jardin : de *tonne* allemand), en anglais *tun* et *tunnel*.

TOT (dans les noms de lieux), de l'anglo-saxon *tofta*, enclos planté et servant à l'habitation.

TUMBER, tomber : en danois *tumbe*, en islandais *tumba*, en anglais *tumble*.

VADELE, mouillé, trempé : de *bad*, bain.

VAROU ou **VAIROU**. — (V. *gairou*.)

VERHAULE, remous, contre-courant : de *wider*, contre, et du tudesque *holen*, tirer, entraîner ; en anglais *haul*.

VOIN. — (V. *revoin*.)

VRAC (en) ou en **VRAGUE**, pêle-mêle, confusément, de *warech*, débris jetés à la côte.

Quoique beaucoup de mots anglais soient cités dans l'énumération qui précède, on se tromperait fort en les considérant tous comme ayant donné naissance au mot patois correspondant ; quelques-uns, en effet, ont dû passer au contraire de Normandie en Angleterre avec les innombrables mots d'origine latine qui y ont été importés au XIe siècle, et plusieurs autres avaient pu venir directement d'Allemagne, avant cette époque, dans les deux pays.

En examinant l'ensemble de ces mots germaniques qui contribuent à donner au patois normand un caractère particulier, on est frappé tout d'abord du grand nombre des noms d'outils, d'instruments, de meubles et d'ustensiles qui s'y trouvent, les uns relatifs aux besoins du ménage (*bédière*, *ber*, *canne*, *dale*, *dalot*, *hansart*, *landier* ou *andier*, *mannequin*) ; les autres à la construction des bâtiments (*bar*, *clanche*, *étoc*, *échiffe*, *havet*, *hourder*), ou à l'exploitation des domaines ruraux (*botte*, *fessière*, *hanse*, *havelet*, *hèque*, *heule*, *pipe*, *tière*). — Si l'on groupe tous les termes qui se rapportent plus ou moins à l'agriculture, au jardinage et en général aux travaux de la campagne, on trouve qu'ils s'élèvent à près des deux cinquièmes de la liste entière. On y voit, par exemple (indépendamment de ceux qui viennent d'être déjà cités) : *bau*, *bauge*, *bigre*, *buée*, *bos* ou *bosc*, *busc*, *croute*, *écale*, *élingard*, *enfertonner*, *fessière* et *enfessiérer*, *feurre*, *galinée*, *gardin*, *hâvir*, *hauveau*, *hauveler*, *heule*, *lisses*, *mattes*, *à nar*, *pipe*, *revoiner*, *revoin* et *voin*, *tière* et *entiérer*, etc., et l'on arrive à cette conclusion que les hommes du Nord, tout pirates qu'ils étaient, se trouvaient en état d'enseigner des pratiques utiles aux agriculteurs du pays dont ils s'étaient emparés.

Comme on pouvait s'y attendre, aucun des termes dont il s'agit n'appartient à l'ordre des idées morales ; mais en revanche les langues du Nord ont donné les mots *baudeur*, *inel*, *rufle*, *saffre*, pour exprimer des qualités et des défauts qui étaient apparemment plus fréquents chez les vainqueurs que chez les vaincus. — Certaines expressions témoignent de l'introduction de quelques lois ou coutumes des races germaniques. Tels sont : *bannie*, *haro*, *pleige* et *pleiger* ; je pourrais ajouter *fieffer*, mot encore employé en Normandie par les personnes de toute condition.

Je signalerai encore quelques mots relatifs au corps de l'homme ou des animaux : *blinguer*, *briquet* ou *brichet*, *brunes*, *clinque*, *élinqué*, *gairou*, *lippe*, *mague*, *ohin*, et d'autres en plus grand nombre qui se rapportent à l'état des lieux et particulièrement à la mer et à ses rivages : *banque*, *bec*, *diep*, *ecore*, *falaise*, *hom*, *hurque* et *hure*, *pays d'Auge*, *poulier*, *rade*, *verhaule*.

Enfin une quinzaine de verbes, sans aucun rapport entre eux et relatifs à quelques-unes des circonstances les plus ordinaires de la vie, nous viennent également des idiomes germaniques : *accorer*, *adirer*, *biter*, *brocher*, *brésiller*, *canter* ou *accanter*, *diguer*, *élinguer*, *épeufrer*, *gaffer*, *garir*, *griller*, *grimer*, *harer*, *tumber*, etc. — Presque tous sont extrêmement usités.

N° 2. — Etymologies latines.

J'ai réuni dans un seul article (p. 95) les mots pont-audemériens qu'on pouvait supposer, avec quelque vraisemblance, tirés de la langue des Gaulois; c'est un appoint, assez considérable relativement, à ajouter au petit nombre de mots français (250 environ) auxquels M. de Chevallet attribue une origine celtique. J'ai également réuni, comme on l'a vu dans l'article précédent, les principales étymologies germaniques qui se trouvaient disséminées dans cet ouvrage. Restent les étymologies latines qui sont et devaient être incomparablement les plus nombreuses dans notre idiome, puisque les patois de France ne sont au fond que des débris du latin qu'on parlait dans les Gaules.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes ces étymologies latines; je me bornerai à rappeler celles qui offrent le plus de certitude ou qui méritent quelque intérêt.

ABALLER, S'ABALLER, renverser, se renverser, s'incliner : de *ad vallem*.

ABÂMIR, donner des nausées : de *vomere*.

ABRIER, abriter, couvrir : d'*operire*.

ACHOCRE, hargneux, contrariant : d'*achores*, teigne.

ACCOUVER (S'), s'accroupir : d'*accubare*.

ACRE, unité de mesure agraire : d'*ager*.

AFFÉTER, apprêter, accommoder : d'*affectare*.

AFFIQUES : branches fixées en terre pour faire une haie sèche ou réparer les brèches d'une haie vive : d'*affixus*.

AFFRANCHIR, rogner, rétrécir : de *frangere*.

AGUIGNETTES, étrennes du jour de l'an : d'*annus novus*.

AITRE ou **ÊTRE**, pièce de bâtiment ou autrefois cimetière : d'*atrium*.

ALLOT, garçon de ferme : d'*allocatus*.

ALOSER, louer, vanter : de *laus*, par l'intermédiaire du vieux mot *los*.

ANME, âme : d'*anima*.

ANUIT, aujourd'hui : de *ad noctem*, littéralement *à la nuit*, mot détourné de son sens primitif. (V. p. 28.)

APIÉGER (S'), s'établir, prendre pied : peut venir, comme *dépéquer* (V. ce mot), de *pix*, poix, ou de *pes*, pied, par l'intermédiaire de *pedica*.

APLET, filet : d'*explere*. *Aplette*, *éplette* signifient, dans d'autres patois, *outil*, *instrument*, tout ce qui sert à travailler; même étymologie qu'*exploit* et *exploiter* (tous ces mots viennent, selon M. Littré, d'*explicare*).

APOS, ennui, chagrin : du vieux mot *poiser* et du latin *pondus* par conséquent.

ARÊCHE ou **HARÊCHE**, paille de lin : d'*arista*.

ASSÉCRIR (S'), rester tranquille : de *securus*.

AVOUER. (V. *envouer*.)

BASTANT, vaillant, dispos : de *bene stare*.

BÊNI, à demi humide : de *benedictus* (littéralement aspergé d'eau bénite.)

BÉQUEVÊCHER ou **PÉQUEVÊCHER**, se dit des personnes ou des choses qui sont placées dans des situations inverses : de *bis* et de *caput*.

BIGORNEAU, louche : de *bicornis*. (V. p. 59.)

BIGRE (nom propre), préposé à la récolte du miel, vient peut-être d'*apiger* ou d'*apicurus;* mais l'origine de ce mot est plus probablement germanique.

BOUR ou **BOURRE**, canard : ce mot et son diminutif *bourret* paraissent venir de *burrus*.

BOURRI, âne : de *burrus*.

BRANGE ou **BRANGÉ**, rayé : de *virgatus*.

BUÉE, vapeur humide : d'*imbuere*.

BRINGE, brins de bois, branches très menues : de *virga*.

CABINE, ravin étroit et profond : de *cavus*.

CABASSER ou **CABOSSER**, secouer vivement, étourdir : de *caput*.

CAIRE, chaise : de *cathedra*.

CAIRER (SE), s'asseoir (*idem*).

CÂLEUX, mou, paresseux : de *chalare*, descendre, abaisser.

CANIR ou **CHANIR**, moisir : de *canus*.

CARPLEUSE, chenille : de *caro pilosa* ou de *capillatus*, chevelu.

CASTARAT, tête à l'évent, pour *castrat*, qui voulait dire en vieux français *mouton*, en italien *castrato* : de *castratus*.

CATACHIFE, piège : de *catus affixus*, ou de *captivare*.

CAUMERY ou **CAMMERY**, ou bien encore **CALUMET**, pièces de terre où l'on a récolté

du blé et qui n'ont pas été labourées depuis : de *calamus*.

CAUQUOUE ou **CAUQUEUE**, prêle : de *caballi cauda*.

CHIDRER, s'affaisser, être culbuté, détruit, anéanti : d'*occidere* (par un *i* bref).

CHOULE, pied : de *solum*, plante du pied.

CLATRÉE, quantité excessive, littéralement *panerée* : de *calathus*.

CLÉ, fermé, bouché, étanché : du vieux verbe *cloër*, qui venait de *claudere*.

COLOMBES, **COLOMBAGE**, pièces de charpente employées dans les constructions en pans de bois : de *columna*.

CONFIÈRE, consoude (plante) : de *confirmare*.

CÔTIR (v. neutre), pourrir; en vieux français le même mot pris activement signifiait *meurtrir* : de *contundere*.

COUDRE, noisetier : de *corylus*.

COULINES ou **COULAINES**, torches de paille, haricots liés en paquets : de *colligare*.

COUPELLE, couronnement d'un arbre; **COUPET**, sommet, faîte : de *caput*.

COURÉES, fressure : de *cor*.

COUTE, coude : de *cubitus*.

COUTRE, sacristain (sens primitif), homme gagé pour porter les morts au cimetière : de *custos*.

CRAISSI, vivement ému, saisi : de *cruciatus* (V. pour le même mot une étymologie germanique).

CRASSINER, bruiner : de *crassus*.

CRÉPIR (SE), se dresser sur ses pieds, se grandir : de *crepida*.

CRÉTINE, crue des rivières : de *crescere*.

CRIGNE ou **CREIGNE**, chevelure abondante, herbes à rejets multipliés : de *crines*.

CRUTÉ, habitué, acclimaté : de *crustatus*.

CUSTOT, sacristain : de *custos*. (V. *coutre*.)

DÉCADUIRE (SE), menacer ruine : de *cadere*.

DÉCIDER DE..., dépendre de... : de *decidere* (par un *i* bref).

DÉCORSE, dévoiement : de *decurrere*.

DÉCROUER, décrocher : de *crux*. (V. *encrouer*.)

DÉMENTER (SE), se préoccuper : de *dementire*.

DEPÊQUER, s'attacher aux pieds (comme une terre molle et gluante) : de *pix*, *picis*, poix, ou de *pedica*, piège.

DÉPOUSSER, pousser dehors : de *depulsare*.

DÉTOURBER, déranger, troubler : de *disturbare*.

DÉTOURBIER, dérangement. (V. le mot précédent.)

DUIRE, dresser, maîtriser : de *ducere*.

ÉBOUIR ou **ÉBOUILLIR** : s'épanouir rapidement (comme les feuilles au printemps) : d'*ebullire*.

ÉBOUILLURES : rejetons multipliés : même étymologie.

ÉCOUCHER, faire l'opération qui sépare la matière textile du lin de la paille à laquelle elle est attachée : d'*excutere*.

ÉCOUPLER, étêter : de *caput*.

ÉCOUSSINS, débris provenant du secouage des gerbes : d'*excutere*.

ÉCRAIT, force, puissance : d'*excrescere*.

ÉCUEIL, élan; **ÉCUEILLIR** (S') prendre son élan : de *recolligere*. (V. *erce*.)

ÉLOCHER, **LOCHER**, remuer, branler : d'*elocare*.

ÉLUGER, importuner, chagriner : d'*elugere*.

ÉMOUQUER, maltraiter : d'*emungere*, (en français familier, pincer, *remoucher*).

ÉNCROUER. décrocher : de *crux*. (V. *décrouer*.)

ENGE, lignée; **ENGER**, remplir de sa lignée, peupler : d'*ingignere*.

ENTOLLER (S'), s'emporter, s'échapper : de *tollere*.

ENVOUER ou **AVOUER**, achever, finir; s'envouer, s'évaporer : de *ad finem* probablement, ou peut-être de *advenire*.

ÉPAUTIR, écraser : de *depavitus*, part. de *depavire*, fouler, battre.

ÉPLÉTER, travailler beaucoup et bien (exploiter) : d'*explere*. (V. *aplet*.)

ERCE, élan (prendre son *erce*) : de *recolligere*.

ESSAVER, écorcher par frottement : de *sauciare*.

ESSI ou **ESSIE**, vent sec : d'*exsiccare*.

ESSOURD, dégagé, alerte : d'*exsurgere*.

ESSOURDRE ou **ESSOUDRE**, s'élever, ou se lever, surgir : d'*exsurgere*.

ETEULLES ou **ÉTELLES**, vagues qui suivent le flot ou mascaret : d'*extollere*.

ÉTIBOT, bout de tige ou de branche coupée court : de *stipes*.

ÉTO, rudiment de plume : de *stipula*.

ÉTON, secousse, cahot : d'*attonitus*.

ÉTORER, pourvoir, garnir : d'*instaurare*.

ÉTRAMER, étendre en éparpillant : de *stramen* ou de *stramentun*, qui viennent euxmêmes de *sternere*.

ETRE (V. *aître*) : d'*atrium*.

FABIN, bavard inconsidéré, rapporteur : de *fabula*, ou de *fabulari*.

FESCELLE ou **FAISCELLE**, plate-forme de pressoir : de *fiscella*, panier à égoutter les fromages.

FÉTONNER, se mettre en mouvement pour peu de chose : de *fétu* et par conséquent de *festuca*.

FOISIL, briquet : de *foculus*.

FORGES ou **FORCES**, grandes oisailles : de *forceps*.

FOURIÈRE ou **FORIÈRE**, zone à la limite d'une pièce de terre : de *foras*.

FOURNACHER, **FOURNAGER**, fureter bruyamment : de *fornax*, four ; ou de *fornacarius*, fournier.

FRAGONNIER, houx-frelon : de *fraga*, fraise ; à cause de son fruit.

FRASER (SE) ou **S'EFFRASER**, s'égrener, tomber en poussière : de *frangere*.

FROISSY, FRAISSY, FRESSY, FOISSY, menus grains venant après le blé : de *fressus*, brisé ; parce que cette culture *coupe* les récoltes de blé.

FÛTER, rebuter, dégoûter : de *fuster* qui voulait dire en vieux français *battre, fouetter* et qui vient de *fustis*.

FÛTIER, ouvrier qui fabrique des outils en bois : de *fustis*.

GATTE, jatte : de *catinus* ou de *gabata*, qui avaient la même signification en latin.

GAUPLUMER, sarcler ou cueillir précipitamment (littéralement plumer un *coq*) : de *gallus*.

GENÉE, lignée : de *genus* ou de son dérivé *ingignere*.

GERNER, germer : de *germinare*.

GRICHER, faire une mine désagréable : de *ringi*.

HÂLE, vent fort et sec : de *halitus*.

HARPER, saisir brusquement : d'*arripere*.

HÂTELET, morceau de porc ordinairement destiné à la broche : de *hasta*.

HATILLE, débris d'animaux (foie, rate, cœur, etc.) qu'on faisait cuire autrefois à la brochette : de *hasta*.

HÈRE, bête fantastique : de *fera* peut-être. (V. aux étymologies germaniques.)

HOUDRIR ou **OUDRIR**, noicir par l'effet de l'humidité : d'*udus*.

ILIÈRE (subst. et adj.), se dit des pièces de bois qui ont un défaut sur le côté : d'*ilia*, flancs, côtés.

IMPÉRIE, inahabilité : d'*imperitus*.

JONC MARIN, arbrisseau épineux assez semblable au genêt : de *genista mas* (genêt mâle).

LICES ou **LISSES**, barrière : de *licium*, cordon, bande, lisière. (l'origine de ce mot est peut-être germanique.)

LOCHER, remuer, branler, vient par aphérèse d'*elocare*. (V. *élocher*.)

LOURE, instrument enfantin à sons plaintifs : de *plorare*.

LURLER, hurler : d'*ululare*.

MAGNAN, chaudronnier ambulant : de *manuarius*.

MAIS, plus : de *magis*.

MASURE, cour plantée servant d'habitabitation : de *manere*.

MÉLIER, néflier : de *mespilus*.

MÊLER : pourrir, s'échauffer : de *mollire*.

MENUISERIES ou **MENUISSERIES**, petites occupations, fariboles : de *minutus*.

MIET, très petite quantité : de *mica*.

MINS, moins : de *minus*.

MITAN, milieu : de *dimidiatus*.

MOISSON, moineau : peut venir, comme le mot français, d'un diminutif de *monachus*, tel que *monachellus* ou *monicellus*.

MOITER, grignoter : de *masticare*.

MOURETS, fruit du myrtil : de *maurus*.

MOURON, salamandre terrestre : du vieux mot *more*, noir, qui vient lui-même de *maurus*.

MOUROUNÉ, taché de noir : même étymologie.

MUCRE, humide ; **MUCREUR**, humidité : de *mucere* ou *mucescere*.

NACHE, morceau de bœuf qui fait partie de la *fesse* : de *naticæ*, mot bas latin qui vient lui-même de *nates*.

NIENTERIE, niaiserie, bagatelle : de *nient* (néant) qui vient lui-même de *non-ens*.

NIF (corruption de *naïf*), clair, limpide : de *nativus*.

NIGON, celui qui s'occupe de niaiseries : de *nugari*.

OFFISQUÉ, endommagé, en souffrance : d'*officere*.

OFFISQURES, maladie ou défaut des arbres : d'*officere* comme le mot précédent.

ORTIÈRE, ornière : de *rota*, ou mieux d'*orbita*.

PAGÉE, partie d'un mur ou d'une clôture, travée : de *pagina*.

PAITER, mesurer, de *spatium*.

PÂLIS, barreau vertical d'une claire-voie, palissade : de *palus*.

PÂLURES, taches noires provenant des chaudrons, des poêles, etc. : de *patella*.

PANNÉE ou **PANNON**, basque d'habit : de *pannus*.

PARÉE ou **PARAIE**, mur de bâtiment, cloison : de *paries*.

PIVOLLÉE, pellicule blanche qui se forme sur la braise : de *pilus volans*, ou de *pellis volans*.

PLANITRE, plaine unie : de *planities*.

PLAUDE, blouse : de *pallium*.

PLAUDER, battre (la terre, le sol) : de *plaudere*.

POCHON, petit pot; **PÔCHERON**, cuiller à potage : de *poculum*, ou de *potio*.

PONCHEREUX, coquelicot : de *puniceus*.

PONNELER, mettre bas (en parlant des juments) : de *ponere pullum*.

PORCHÈRE, porte-barrière : de *porticus*.

PÔTIS, petite porte d'enclos : de *posticum*, porte de derrière.

PRINS (part. de prendre), pris : de *prensus*.

QUANQUE, quand, lorsque : de *quando que*, ou de *quandocunque*.

QUÊCHER, rabacher, se plaindre habituellement : de *questus*.

RAINE (plante), spirée ulmaire : de *rana*.

RECONSÉ, caché : de *reconditus*.

RÉGOUEMER, être rassasié : de *revomere*.

REPAIRER (dans un lieu), s'y retirer habituellement : de *patria*.

REPOUILLER, chasser, repousser : de *repellere*.

RÊQUER, abattre les dernières pommes avec une petite perche : de *regula*, ou de *requirere*.

RÉSOU ou **RESSOU**, dispos : de *resurgere*.

RUFFLE, vaillant, dru : vient peut-être de *rudis*, par l'intermédaire de l'italien *ruvido*. (V. aux étymologies germaniques.)

RUQUER, dormir à demi en roupillant : d'*eructare*.

SERTE, service et salaire des domestiques pendant une demi-année : de *servitium*.

SEULE, grenier : de *solarium*.

SON (PAR EN), par dessus : de *summus*, par l'intermédiaire du mot *sommet* sans doute.

SOULLEUR ou peut-être **SOULEUR**, saisissement moral : de *sollicitudo*. (V. l'origine du mot suivant.)

SOUTEUR, saisissement physique : de *subsilire*, ou de *subsaltare*.

TABARIN, petite console : de *stabilire*.

TENVE, mince; **TENVER** ou **TENVIR**, amincir : de *tenuis*.

TEURCHE ou **TEURQUE**, lien formé avec du foin ou de la paille tordus : de *torquere*.

TINTENELLE, grosse sonnette à main : de *tintinnabulum*.

TÔTES, rangées de foin roulées avec le râteau : de *tortus* (*torquere*).

TOUPIE, poupée : de *stupa*, étoupe.

TRIE pour **TRILLE**, volière, usité seulement dans l'expression *pigeons de trie* : de *trichila*, grillage.

TRIMBOILE, culbute : de *tribouil*, trouble, désordre, qui vient lui-même de *tribulare*.

TRIVÔQUER, placer dans des positions inverses : du vieux mot *tribocher*, renverser, qui paraît avoir eu la même origine que le mot précédent.

TRUTÉ, décomposé (en parlant du lait) : de *turbatus*.

VÊPE, VÊPRE, VRÊPE, guêpe : de *vespa*.

VEULE, léger, sans consistance : de *viduus* par l'intermédiaire de l'italien *vedovo*, ou du gênois *veula*. (V. p. 403, note.)

VOLIER, essaim : de *volare*.

N° 3. — Chants populaires. (V. p. 99.)

Je suis parvenu à faire chanter devant moi un de nos paysans, et c'est heureusement celui qui passe pour avoir le répertoire le plus riche et le plus amusant. C'est un vieux berger originaire du Roumois. — Voici une de ses chansons; elle est vraiment jolie, c'est dommage quelle se chante sur un air d'enterrement :

« J'avais cinquante-deux moutons;
« Le loup m'en a pris quinze
« là là
« Le loup m'en a pris quinze.

« Que donneriez-vous, la belle,
« (A) qui vous rendrait vos quinze
« là là
« Qui vous rendrait vos quinze ?

« J'en donnerais deux des plus beaux
« De d'dans ma bergerie
« là là
« De d'dans ma bergerie.

« Oh ! ce n'est point tes deux moutons,
« C'est un baisère (*sic*) de ta bouche
« là là
« C'est un baisère de ta bouche.



« Attachez y votre cheval [1]
« Et mettez y le pied en terre
« là là
« Et mettez y le pied en terre.

« Etendez y votre manteau
« Sur la jolie herbette
« là là
« Sur la jolie herbette.

« Durant qu'il étend son manteau
« La belle s'est sauvée
« là là
« La belle s'est sauvée.

« Fallait ressembler au privier (épervier);
« Durant qu'vous aviez la caille,
« là là
« Il fallait la plumer.

« Fallait ressembler au privier;
« Durant que vous aviez la fille,
« là là
« Il fallait l'embrasser. »

Les airs chantants qui étaient si familiers aux Parisiens d'autrefois et que le Paris d'à présent n'a pas tout à fait oubliés (Toto carabo, Cadet Roussel, la Faridondaine, la Catacoua et vingt autres), sont parfaitement inconnus à Pont-Audemer, et tout se chante ici, comme je l'ai déjà dit, sur le ton des complaintes. —Voici pourtant, par exception, une chanson dont l'air est gai et imite d'une manière heureuse le tic-tac des moulins à blé; j'ai dû supprimer plusieurs couplets trop égrillards :

« La haut desur ces côtes
« Il y a t'un beau moulin
« Déclin,
« Decline, declin, bataclin, declin.

« Il y vint une bonne femme
« Pour y faire moud'son grain
« Declin, etc.

« Tu y envoieras ta fille
« Demain de grand matin
« Declin, etc.

« La belle s'est endormie
« Au tictac du moulin
« Declin, etc.

« Reveillez-vous, la belle,
« Vout sac y est tous plein [2]
« Declin, etc.

« Au bout de six semaines
« Vous aurez du levain
« Declin, etc. »

A vrai dire, ce n'est pas là du patois normand; c'est du français et même du français peu ancien.

Les complaintes sur des sujets pieux (on les appelle ici des cantiques) sont mêlées en toute occasion aux chansons amoureuses ou bachiques, sans que personne paraisse frappé de la dissonance. (V. *cantiques*.)

N° 4. — Images prodiguées dans le patois normand.

Le peuple est un grand faiseur de métaphores; à ce compte, on doit s'attendre à rencontrer dans les patois, qui sont essentiellement des idiomes populaires, une grande abondance d'images; M. le comte Jaubert en a trouvé beaucoup, en effet, dans le patois berrichon, et celui de notre Normandie n'est pas moins riche à cet égard.

Il y a dans presque toutes ces images de la justesse, de l'esprit d'observation, des rapprochements spirituels ou moqueurs; quelques-unes s'élèvent jusqu'à la poésie.

[1] Y signifie peut-être dans ce couplet et dans le suivant : *en cet endroit ci:* mais c'est plus probablement une superfétation, assez conforme (je crois) aux habitudes du Roumois. Je retrouve cette particule explétive dans les vieilles chansons normandes du XVe siècle, publiées par Louis Dubois, et notamment dans deux vers de la chanson XXV où elle n'est pas mieux placée.

Je la retrouve aussi dans le patois berrichon, que le comte Jaubert nous a fait connaître si bien. EXEMPLE : « Je leur y dois vingt francs ». (*Gloss. du Centre de la France*, p. 706.)

V. comme autre exemple d'une superfétation curieuse dans le vieux langage normand, la note 2 de la p. 424.

[2] V. la note précédente.

Elles s'appliquent ordinairement aux choses de la campagne, à tout ce qui fait le fond des occupations et des idées de ceux qui les ont créées. Elles sont rarement développées; le plus souvent elles sont contenues dans une sorte d'adage très-court ou dans un seul mot. Je vais en rappeler quelques-unes.

« La terre a de *l'amour* ou manque *d'amour*, selon qu'elle contient ou ne contient pas certains éléments favorables à la végétation. Quand elle se laisse facilement entamer, on dit qu'elle *obéit*. On ne dit pas qu'un mur, qu'un bâtiment menace ruine, mais bien qu'ils *tombent en démence*.»— Naturellement, on prête encore plus volontiers de l'âme ou des sensations aux végétaux. Les arbres sont tantôt *vertueux* (vigoureux), tantôt *abroutis* (abrutis, c'est-à-dire rabougris ou mal venants), tantôt *furieux* (quand ils poussent très vite). Trop souvent on les voit *deuler* (*dolere*). — Une belle coupe de bois est celle qui a toute sa *baudeur* (de *bald* ou *baud*, audacieux, gaillard). — Certaines plantes d'une venue magnifique ont été qualifiées devant moi d'*orgueilleuses* ou d'*effrontées*.

Les variations du temps, l'aspect du ciel, dont les cultivateurs s'occupent beaucoup, les changements de saison leur fournissent beaucoup d'images. Ainsi les bandes lumineuses qui sillonnent le ciel, à l'orient, avant le lever du soleil, se nomment ici *les barres du jour*. — Les petits nuages bleus qui se détachent sur l'azur du ciel, ayant quelque rapport avec le plumage des oiseaux, sont des *ailes de gai* (geai), ou bien l'on dit que le ciel *s'écaillote*. — Un tourbillon de vent est assez bien nommé une *folle*. Le développement subit de la végétation au mois de mai est comparé à l'ébullition d'un liquide : on dit que les bois *s'ébouillissent*. Par la même raison, on nomme *ébouillure* la pousse trop rapide des haies. — « Il tombe du *beurre* » quand la pluie fait pousser l'herbe. — Le temps *s'engraisse* ou *se dégraisse* selon que la pluie menace ou que le ciel s'éclaircit. On dit aussi, dans les mêmes circonstances, que le temps *se chagrine* ou que le *soleil rit*.

Quelques-unes des figures les plus usitées semblent empruntées au langage des marins. Exemple : *se mâter*, pour se dresser ou se cabrer; on dit d'un malade remis sur ses pieds qu'il s'est *rémâté*, d'une personne étourdie d'un coup de tonnerre « qu'elle est restée tout *étale* ». Le lait qu'on tire des vaches deux fois par jour est une *marée*. On donne le nom de *revif* aux rejetons des arbres tout comme à la recrudescence du flot. Certains nuages qui se dressent menaçants à l'horizon sont nommés des *hures* ou des *hurques*, vieux mots d'origine germanique qui veulent dire *promontoire*.

Le phénomène qui s'appelle ailleurs *mascaret*, se nomme ici *la barre*, et en effet ce qu'il a de plus frappant est sa direction perpendiculaire aux rives.

Les travaux de la campagne et de l'intérieur des fermes, les intérêts qui s'y rattachent sont encore plus féconds en métaphores quelquefois assez poétiques. Ainsi « enfermer le soleil dans une meule de foin », c'est élever cette meule sous un soleil ardent. — On ne *tond* pas les moutons, on les *deshabille*. — « Les poules *se vannent* » quand elles agitent leurs ailes dans la poussière. — On met à un champ, à un pré une *robe de fumier*. — Le désordre causé dans un champ de blé par des poules, par un ouragan, s'appelle du *feutrage*. — La crème la plus fine porte le joli nom de *fleurette*. C'est aussi un joli mot que *dorée de beurre* ou de *confiture*, au lieu de la prosaïque *tartine*. — « *Avant* ou *après la fâ* (la faux) » pour avant ou après la moisson, est presque une tournure virgilienne. — Du linge *béni* est celui qu'on asperge de gouttelettes d'eau pour le repasser, et par extension celui qui est à moitié sec. — Les *moyettes*, c'est-à-dire les gerbes qu'on a disposées d'une certaine façon pour les garantir de la pluie, s'appellent des *fillettes*, parce qu'elles ressemblent assez de loin à une femme encapuchonnée.

Des mains trop faibles sont des *mains de beurre*. — Pour exprimer qu'une porte, un tiroir sont difficiles à ouvrir, on ne dit pas qu'elles frottent, mais qu'elles *littent* (c'est-à-dire qu'elles *luttent*). — Des propriétés foncières sont des biens *qui couchent dehors*. Un mets *qui vient au reproche* est celui qu'une mauvaise digestion rappelle trop bien. — Un cheval, une vache qui ne rendent presque plus de services, *tombent au cuir*. — N'oublions pas l'expression si usitée « venir à l'argent » qui rend l'idée opposée à la précédente et s'applique aux arbres comme aux animaux. — Le fumier et les fromages ont fourni à nos paysans une épithète brutale, *pourri*, qu'ils prennent en bonne part et qui est pour eux le comble de l'éloge. Exemple : « du cidre *pourri bon* ».

Beaucoup d'images et de comparaisons ont un sens goguenard ou décidément injurieux. Par exemple, une fille d'une taille trop élevée est une grande *bringue* (baguette, branche, de *virga*).— Une personne qui louche est un *bigorneau* (espèce de limaçon, du latin *bicornis*), et, ce qui est plus impertinent, le plus immonde des animaux est souvent qualifié de *noble*, de *gentilhomme*, d'*habillé de soie*. — On dit de ceux dont l'ha-

leine est mauvaise, qu'ils ont le *bouquet* — Les révérences ou salutations trop fréquentes se nomment des *croupettes*. — *Coffre*, *coffraille* ou même *cadavre* se disent assez souvent pour *corps humain*. — Une grave et longue maladie est une *décoction*. — Tout ce qui a plus d'apparence que de réalité est de la *sauce à l'œil*. — *Joie de mariage* est synonyme de *fouée* ou flambée (feu vif qui ne dure pas). — Il y a encore une pointe d'ironie dans ces expressions : *lèchefrite*, pour un petit bassin où l'on reçoit les eaux de pluie; *être en bannière*, pour se mettre en grande tenue; enfin *gagner son avoine*, qui se dit des animaux occupés à se rouler sur le dos, au lieu de paître tranquillement.

Les noms vulgaires des végétaux sont d'ordinaire, sinon gracieux, du moins expressifs. Ainsi l'ivraie s'appelle tantôt *herbe à la faucille*, tantôt *herbe à la crémillère* (crémaillère). Les rhinanthus se nomment des *sonnettes*, à cause de leurs graines bruyantes; certaine renoncule dont la racine a un collet très-ample, du *pied bot*; le scandix, peigne de Venus, des *aiguillettes*; la renouée des petits oiseaux (herbe à tige articulée), de la *chaîneaue*; les herbes ramifiées qui s'étendent sur la surface des champs, des *crignes* (crines) : la bardane, des *capetteigneux*; le fusain, du *brioché* à cause de son fruit; les fleurs du pommier quand elles avortent, des *clous de girofle*. — Tout cela est bien observé. — Les mauvaises herbes en général sont traitées de *velin* (venin) — Une grosse espèce de limace qui laisse derrière elle une longue trace baveuse a reçu le nom de *peintre*.

Le côté positif ou matériel des choses prend continuellement le dessus dans la vie du paysan; j'ai donc noté peu de figures qui appartiennent à l'ordre des idées morales; en voici deux pourtant : « Cela me fait *apos* » (de *pondus*, poids), c'est-à-dire cela me pèse, me chagrine; et cette expression heureuse pour indiquer l'endroit où il faut dire adieu à ceux qu'on a voulu reconduire : « Voilà la *croix pleureuse* ».

Citons encore les expressions si usitées : *plumer* (pour nettoyer, dépouiller), appliqué à un pré, à un arbre à fruit — *blanchir*, qui s'emploie à peu près de même — *vendre à don* (c'est-à-dire à bon marché) — des *lardiments*, pour des douleurs lancinantes — *suer à baigne* — *moudre*, pour mâcher — *alouvi* (de *lupus*), pour affamé — « avoir l'air *jugé* » (être décontenancé, mot bien normand) — enfin diverses locutions tirées des habitudes du chat domestique : « se mettre à *câton* » (ramper), *se câtir* (se pelotoner), et *catafiche*, piège, mot qui paraît dérivé de *catus affixus*, chat en arrêt [1].

Dans tout langage populaire, les métonymies abondent; on a pu en remarquer quelques-unes dans la nomenclature qui précède, mais il y en a bien d'autres; par exemple : *hâtelet* (de *hasta*), pour filet de porc destiné à la *broche*; *lard*, pour viande de cochon en général (exemple, des côtelettes de lard); de la *broche* ou de la *broque*, pour du rôti; *cicatrice* pour blessure, plaie; *convalescent*, pour souffrant, indisposé; *erreur*, pour différence; *confusion*, pour grande abondance; *butin*, pour effets, bagages; *cache* (ce qu'on *chasse* devant soi), pour troupeau; *coup de cul*, pour montée rapide; *halle*, pour ce que l'on vend à la halle; *mâquer*, pour manger; *écouter* et *guetter*, pour attendre, etc.

N° 5. — Vieux mots français conservés dans le patois normand.

Le patois normand, comme tous les patois de France, a conservé une multitude de vieux mots ou de vieilles tournures, et c'est ce qu'on peut remarquer presque à chaque page de cet ouvrage. Je n'en rappellerai ici que quelques-uns pris au hasard : *abrier*, pour abriter; *adresses* (pour *êtres* d'une maison, chemins bons à suivre); *afféter*, pour accommoder, apprêter; *affronter*, pour faire affront; *branler*, pour ébranler; *châble*, pour câble; *débaucher* pour décourager; *fieffer*, pour aliéner moyennant une rente; *gourd*, pour engourdi; *parer*, pour apprêter, mettre en état; *taré*, pour affecté de quelqu'infirmité; *triacleur*, pour marchand d'orviétan, etc., sont des expressions qui faisaient partie du langage courant au XVIe siècle et même encore au XVIIe. La plupart se retrouvent dans le langage du temps.—V. le n° 8 du présent Appendice (note).

[1] *Catafiche* ne serait-il pas plutôt une contraction de *quatre-en-chiffre*, piège fait avec trois petites pièces de bois disposées en forme d'un quatre (4).

N° 6 — Ancienne prononciation normande, comparée à la prononciation actuelle.

La prononciation normande n'a pas varié sensiblement dans ce qu'elle a de plus essentiel depuis le XVII° siècle. (Voir les écrits de Lehoux, poète de Vire, qui a rajeuni à cette époque les vaudevilles ou *vaux de Vire* d'Olivier Basselin. Voir aussi la *Muse Normande* ou plutôt Rouennaise de Louis Petit.) Et, ce qui est plus important à signaler, elle n'a guère varié non plus depuis le XII° siècle. L'orthographe adoptée par les trouvères normands sous les derniers ducs trahit à chaque instant cette prononciation. Je retrouve, par exemple, en grande partie, dans les écrits de Wace[1], ce qui la caractérise encore aujourd'hui :

1° — *Ch* pour *c* :

Exemples : *forche* pour force (v. 790 du *Roman de Rou*); *menchonge* pour mensonge (v. 1286); *Franҫhois* pour François :

« Chevals quistrent et armes à la mode *franҫhoise*. (V. 130.)

2° — *C* dur ou *qu* pour *ch* :

Voyez notamment, dans le récit curieux des amours de Robert et de Harlotte, le mot *quemise* ou *kemise*, plusieurs fois répété :

« Kant el lit al duc fu entrée
« De sa *kemise* envelupée... »

3° — *Ai* ou *é* pour *i long*. Ainsi Rollon, tombé malade,

« ... à Roens *féni*
« Com bon crestien de cest mortal siècle issi. »

(Il *finit* à Rouen et sortit en bon chrétien de cette vie mortelle.)

4° — *Ai* ou *ei* pour *oi* :

Les exemples de cette prononciation sont innombrables. Veut-on voir, par exemple, comment l'on prononçait du temps de Wace les pronons *moi*, *toi*, *soi* ?

« Donc fist le vilain prendre e mener devant *séi*;
« Quand il fu devant li : sai-tu, dist-il, dis *mei*
« Se ta fame embla rienz poiz k'ele vint à *tei*... etc. »

(Donc Rou fit saisir le vilain et le fit conduire devant *soi*; quand il le vit : *Sais-tu*[2], dit-il; dis *moi* si ta femme n'a rien dérobé depuis qu'elle est venue avec *toi*.)

Je citerai encore *borgeiz* (bourgeois), *fei* (foi), *porkei*, pourquoi. — Cette prononciation, dominante aux environs de Pont-Audemer (V. p. 17 et 18), l'est peut-être encore plus dans Wace; mais je dois dire qu'il arrive assez souvent qu'au lieu de *ei* il écrit *oi*, par exemple *provoir* au lieu de *provair* (prêtre); *achoison* au lieu d'*achaison* (occasion). Dans ces mots *oi* indique-t-il un autre son, *oué* par exemple[3] ? Ce qui est certain, c'est que les mêmes mots sont quelquefois écrits des deux façons : Ainsi *Daneis* (v.155) et *Danois* (v. 183). Il y avait donc quelqu'incertitude ou dans la prononciation ou dans l'orthographe.

[1] Ce poète était de Jersey et vivait à Bayeux.

[2] Voilà, si je ne me trompe, le *savez-vous* des Belges, dont nos petits journaux se moquent tant. Ce *tic* existait donc dans le langage qu'on parlait alors en Normandie et que l'auteur prête à ses personnages.

[3] La prononciation *oué*, très douteuse ici, est indiquée clairement par Wace dans quelques mots, par exemple dans *toaile* (toile).

5° — *A* pour *o* :

Changement très fréquent, ainsi *Dame* Dex (Dominus Deus), v. 2200; *achoison*, mot déjà cité tout à l'heure (occasion); *prametre* (promettre); *damage* (dommage), etc.

Je ne pousserai pas plus loin ces rapprochements.

N° 7. — Surnoms donnés aux habitants des divers quartiers de Pont-Audemer.

A Pont-Audemer, comme partout, les surnoms collectifs, les dictons injurieux ou moqueurs sont assez multipliés et présentent un certain intérêt philologique. Je m'y suis arrêté toutes les fois que j'en ai trouvé sur mon chemin. Voir, par exemple, les articles *bissaquet*, *fratres*, *gambolin*, *Marie-Sylvie*, etc. — Je ne m'occuperai ici que des surnoms donnés aux habitants des divers quartiers de la ville.

Elle se divise en trois quartiers, qui sont : *Saint-Aignan* sur la rive droite de la Risle, *la ville* proprement dite sur la rive gauche, et le *faubourg Saint-Germain* qui s'étend, du côté opposé à Saint-Aignan, entre les anciens remparts et le village de Saint-Germain. Avant la révolution de 1789, cette division était encore plus tranchée, au moins en ce qui concernait Saint-Aignan, qui appartenait au diocèse de Rouen, tandis que les deux autres quartiers faisaient partie du diocèse de Lisieux.

Les habitants de Saint-Aignan étaient surnommés par ceux de la ville *Crétins de Saint-Aignan*; c'était une allusion aux *crétines* (eaux torrentielles) qui tombent sur le faubourg du haut des coteaux auxquels il est adossé; on prétendait qu'ils venaient se ruer sur la ville à la manière des *crétines*. Les gens de Saint-Germain ripostaient par le sobriquet *Mâqueux de pois*; c'est qu'à certains jours ils avaient canoniquement le droit de manger de la viande, tandis qu'à Pont-Audemer, soumis à la règle d'un autre diocèse, il fallait faire maigre. (V. *samedis andouillers*.) Enfin les habitants du troisième quartier, presque tous tanneurs, avaient pour surnom *Ours de Saint-Germain*, à raison de leur vie retirée et de leurs habitudes peu sociables.

Aujourd'hui les diverses parties de la ville sont fusionnées ou peu s'en faut. Ces surnoms n'ont plus de raison d'être. Il n'y a plus guère que les gens âgés qui s'en souviennent et qui les répètent.

N° 8. — Patois de Pont-Audemer comparé aux autres patois de Normandie.

(A propos du *Glossaire normand*, de L. Dubois, publié en 1856.)

M. Jules Travers, en publiant le glossaire de L. Dubois, y a réuni non seulement beaucoup de notes inédites, mais aussi toute la substance des publications auxquelles le patois normand avait donné lieu antérieurement. Si l'on excepte le contenu du petit vocabulaire de l'abbé Decorde qui se rapporte au pays de Bray (Neuchatel, Gournay, etc.), la presque totalité de ces matériaux a été recueillie dans les trois départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne, c'est-à-dire en basse Normandie. Le département de l'Eure et la plus grande partie de la Seine-Inférieure sont restés, pour ainsi dire, en dehors de ce travail, quoiqu'il s'applique, d'après son titre, à la province tout entière.

L'ouvrage de L. Dubois et Travers donne à peu près neuf mille mots ou locutions; mon essai de glossaire, déduction faite d'un certain nombre de noms propres, en comprend tout au plus quatre mille. — Mais il s'en faut bien que la totalité de ces quatre mille mots soit commune aux deux nomenclatures; il n'y en a guère que douze

cents qui se retrouvent dans L. Dubois. Tout le reste est ou *semble* particulier à l'arrondissement de Pont-Audemer. Je n'affirme rien à cet égard, persuadé que bon nombre de ces mots pont-audemériens peuvent exister aussi en basse Normandie, malgré l'omission qui en a été faite [1]. J'insisterai seulement sur un point, c'est que beaucoup d'autres mots, étrangers à la fois aux dictionnaires français et aux glossaires normands dont le travail de M. Jules Travers offre le résumé, sont extrêmement usités dans notre arrondissement, et que s'ils l'étaient autant dans les cantons explorés par L. Dubois, Duméril, Decorde, Pluquet et J. Travers lui-même, ils ne leur auraient probablement pas échappé. Donc, s'ils n'appartiennent pas exclusivement à l'arrondissement de Pont-Audemer, ils y jouent du moins un rôle plus important qu'ailleurs.

Telles sont, pour n'en citer qu'une soixantaine, les expressions :

ABALLER, renverser, abattre.

ACCUEILLIR, saisir.

ADONNER (S'), se prêter, s'habituer.

AFFRANCHIR, rogner, rétrécir.

AMBITION, rancune, manie hargneuse; *ambitieux*, homme ou animal qui en est atteint.

AVOUER ou **ENVOUER**, achever, épuiser.

BANDON (DE), pour à l'abandon.

BAS (ÊTRE), être à terre.

BAUGE, contruction en terre et paille hachée.

BÉNI, à demi humide.

BÉTAIL, toute espèce de bêtes et même d'insectes.

BRÉE, rouge-gorge.

CAUMERY ou **CAMMERY**, chaumes, terres non labourées.

CHAUFFAILLE, combustible sans valeur pour chauffer le four.

CHIDRER, s'affaisser, être culbuté, anéanti.

CLÉ (FAIRE), étancher; *tenir clé*, garder bien l'eau.

CONVALESCENT, malade.

COUPELLE, tête branchue d'un arbre.

COUTUME, droit de foire ou de marché.

CROCHU, boiteux.

CROISSI (ÊTRE), être tout saisi.

DÉLIBÉRÉ, débarrassé.

DÉSERTER, faire place nette; *désert*, défrichement

DEZALÉ (oiseau), celui qui ne peut plus voler.

DÉTEURQUER, détordre, désouler.

DÔLER, ratisser.

DOUR ou **DOU**, petit cours d'eau.

DRET VISÉ (CE SERAIT)... Ce serait un grand hasard.

ÉDOUIR ou **ÉDOUILLER**, s'épanouir rapidement, comme les bourgeons au printemps.

ÉCARTELER, diviser.

ÉLINGUÉ, élancé, effilé.

ÉMEULÉ, fatigué, éreinté.

ÉMIGRER (S'), se mettre en poudre.

ENFESSIÉRER des vaches, leur mettre un appareil formé de sangles et de cordes.

ENGE, lignée.

ÉTON, **ÉTONNEMENT**, choc, secousse.

FAIRE DE SOI, voler de ses propres ailes.

FAISANT, **BIENFAISANT**, laborieux, zélé.

FÉTONNER, s'agiter pour peu de chose.

FLEUR (A), tout au plus, tout juste.

FRAYER, **FRIER**, frotter, user.

FROISSIS ou **FOISSIS**, terrain cultivé en menus grains.

GAYEUX, dégoûté : *gayer*, faire le dégoûté.

GODER, bouffer comme un vêtement mal fait ou trop large.

GONDOLER, s'arquer, s'arrondir.

HÂQUER, gorger d'aliments.

HÈRE, bête fantastique, épouvantail pour les enfants.

ILLIÈRE, planche qui n'est pas coupée carrément sur le bord.

JUGÉ, déconcerté.

[1] Je dois dire que plusieurs, selon toute apparence, ont été omis volontairement par les auteurs, d'après l'idée (peu juste, selon moi) que toute expression admise par l'Académie devait être exclue d'un dictionnaire patois. — L'Académie a conservé dans toutes ses éditions des mots et des locutions surannés que la langue écrite et même la conversation parisienne rejettent depuis longtemps ; mais si ces mots appartiennent au langage courant de la province dont on étudie l'idiôme, ou du moins à celui des classes populaires, pourquoi ne pas les considérer comme faisant partie du patois qui tire d'eux, en partie, sa physionomie actuelle ?

Prenons pour exemples les mots *accore* (étai); *accorer* (appuyer); *chère* (accueil, réception); *dinanderie* (batterie de cuisine); *douter* (craindre, soupçonner); *feurre* (paille); *montée* (petit escalier); *pâtis* (palissade); *relent* (goût de moisi ou humidité qui le produit). Voilà des mots qui sont familiers à nos Normands et que la plupart de nos Parisiens ignorent ou ne comprennent plus, quoiqu'ils soient dans les dictionnaires; ils m'appartiennent donc, et je n'ai garde de les omettre. (V. le n° 4 du présent Appendice.)

LITTER, LUITTER, frotter.

MANNÉE (plante), celle qui est atteinte par les mans ou vers blancs.

MÂTER (SE), se dresser, se cabrer.

MATIÈRE, maçonnerie.

MÛR, friable : **MURIR**, devenir friable.

OPPOSER DE... empêcher de...

PAVÉE, feuillage qu'on étend sur le passage des processions.

RAMIERS, branches coupées et rangées à terre.

RAVINE, sable, menu gravier.

RÉCAILLES, objets sans valeur, rebuts.

RÉVÉLATION, nouvelle.

RÔDER ou **SE RÔDER**, se frotter.

ROLER, se rouler, se mettre en feuillets, comme la terre qui sèche au soleil.

VAULETTE, gaulette, petite branche, tige des graminées.

VICOMTÉ, ce qu'on donne en sus de la quantité demandée quand on livre certaines marchandises.

N° 9. — Des formes négatives usitées en vieux français.

(A propos des négations normandes *ne... brin* et *ne... pièce*. — V. p. 77 et p. 306. V. aussi l'art. *filet*, p. 188.)

Les formes négatives *ne... pièce, ne... brin*, si usitées (la dernière surtout) à Pont-Audemer, sont tout à fait analogues à celles qui ont prévalu en français : *ne... pas, ne... point*. On se rend compte aisément que celles-ci équivalent à : *ne passus quidem, ne punctum quidem* (pas même un *pas*, pas même un *point*). — Notre langue est la seule, je crois, où la règle si simple et si nette qui consiste à modifier le verbe par l'addition de la particule *non* ou par ses équivalents, ait été remplacée *habituellement* par l'emploi d'une circonlocution bizarre. Passe encore si l'on se bornait à dire : « Je *n'en* veux *point* », « Je *ne* puis *pas* avancer », car ces phrases ont une construction raisonnable. Mais comment, habitude à part, justifier celles-ci : « Mon cheval *n'est point* maigre », « *N'*écoutez *pas* cet homme-là ».

On a essayé, pendant que la langue française était en voie de formation, beaucoup de formules semblables, qui n'ont pas eu le même succès que *ne... pas, ne point*, mais qu'il est curieux de recueillir dans nos vieux auteurs et dans le langage populaire : dans toutes, le nom substantif qui concourt avec la particule *ne* à former la négation est celui d'un objet de très-petite dimension et de valeur minime. Voici quelques-uns de ces substantifs auxiliaires :

1° *Pièce* (V. l'article consacré à ce mot). — En vieux français on y ajoutait volontiers la particule *en* dans les phrases négatives. Exemple tiré de Rabelais :

« Je *n'*en seroys *en pièce* marry. »

(*Pantagruel*, liv. VI.)

2° *Brin* (V. p. 77). — On lit dans Amyot :

« Il eût bien voulu avoir une corde à lui tendre; mais ils n'en purent trouver *brin*. »

(*Daphnis et Chloé*, éd. de Courier.)

3° *Mie*. — La négation *ne... mie*, si usitée dans notre vieille langue, n'a pas cessé d'avoir cours en Picardie. (Glossaire de l'abbé Corblet.)

« Biaux chires leus, *n'*écoutez *mie*
« Mère tenchant chen fieux qui crie. »

(Dicton picard, cité par La Fontaine, *Fables*.)

[1] Le mot *pas* était mal choisi et peu digne d'une telle fortune. Sa signification trop précise le rendait peu propre à servir continuellement d'objet de comparaison. Les mots *point*, *pièce*, *mie* valent mieux, précisément parce qu'ils ont un sens plus vague.

Au reste, le vrai sens de cette négation a été si bien perdu de vue, qu'on est venu à faire rimer ensemble comme deux mots différents, *pas* substantif et *pas* transformé en particule adverbiforme :

« L'herbe l'aurait portée; une fleur n'aurait *pas*
« Reçu l'empreinte de ses pas. » (La Fontaine.)

M. de Chateaubriand, qui s'amusait à rajeunir les locutions surannées, dit quelque part dans ses *Mémoires* : « Je n'en veux *mie !* »

Ce mot, comme *miette* qui en est le diminutif, vient de *mica* (petit morceau, graine, miette, paillette), qu'on trouve rarement dans les auteurs classiques, mais qui paraît avoir été fort employé dans le latin de la décadence (V. l'art. *miet*, p. 272)[1].

4° — *Miette* vient, comme je l'ai dit, de *mica* et a conservé dans le langage ordinaire le sens du mot latin. Voici un exemple de *ne... miette* employé comme négation :

> « La cigogne au long bec *n*'en put attraper *miette.* »
> (La Fontaine, *le Renard et la Cigogne.*)

5° — *Goutte.*

> « Ce monde *n'a* de prudence une *goutte.* »
> (Marot, *le Riche en pauvreté.*)

> « Dieu, dist Panurge, guard de mal qui veoyd bien et *n*'oyt *goutte.* »
> (Rabelais, *Pantagruel*, liv. III, ch. xv.)

« N'y voir goutte » est encore aujourd'hui en français une locution consacrée.

6° — *Grain.*

> « .... Ce fut mal raisonné :
> « Ce cierge *ne* savoit *grain* de philosophie. »
> (La Fontaine. *Fables.*)

On trouve dans Rabelais, liv. V, ch. xxix, cette demande et cette réponse :

> « Les rachapterez-vous ? — *Grain !* » (c'est-à-dire *nullement*).

7° — *Maille*[2].

> « L'habit est beau, le surplus *ne* vaut *maille.* »
> (Jean Marot.)

8° — *Bouton.*

> « Mon père disoyt ne leur avoir faict bien qui feust à l'estimation d'ung *bouton.* »
> (Concion de Gargantua aux vaincus ; ch. L.)

> « Je *ne* m'en soucie d'ung *bouton.* »
> (*Pantagruel*, liv. III, ch. xxii.)

9 — *Glaie* (brin de paille, V. *gleu* ; ou peut-être, roseau, de *gladiolus*).

> « A cestui *ne* saurois la montance d'un *glai.* »
> (*Berthe aux grans piés.*)

[1] Le mot italien *mica* ou *miga*, qui a la même origine, signifie par ellipse *point du tout* ; mais il ne joue pas un rôle important et n'est nullement entré, comme notre *ne... pas*, dans la constitution même de la langue.

La ressemblance, toute fortuite, de *mie* avec la négation grecque μη (qui se prononçait *mi*) est remarquable, et plus d'un étymologiste y a été trompé.

La formule *ne... mie*, qui n'est plus normande, l'a été autrefois, comme on peut en juger par ce passage de Wace, curieux à plus d'un titre, car le dernier vers montre en germe la locution *ne... pas* et nous fait pour ainsi dire assister à sa naissance.

> « Li Reis li vont donner du règne la meitié ;
> « Rout ne l' vout *mie* prendre, ainz li a tout lessié ;
> « Ja n'en ara, dist-il, *ne* plain *pas*, *ne* plain *pié.* »

C'est-à-dire « le Roi voulut lui donner la moitié de son royaume ; Rollon *ne* voulut *mie* la prendre, mais lui laissa tout : il n'en aura, dit-il, ni un *pas entier*, ni *un pied.* » (*Roman de Rou*, v. 1406.)

[2] Maille était jadis le nom d'une très-petite monnaie, valant un demi-denier (Roquefort). La langue usuelle offre encore quelques vestige de cette signification, par exemple : « n'avoir ni sou ni *maille* » ; — « avoir toujours *maille à partir* avec quelqu'un », littéralement, quelqu'*obole à partager*, c'est-à-dire, de petits sujets de dispute.

Cette monnaie était de forme quadrangulaire, et par suite assez semblable à une *maille* de filet ; de là son nom.

C'est au même ordre d'idées qu'il faut rapporter ces locutions qui ont toujours cours dans le français familier : « Il n'y avait pas un *chat* »; — « Il ne s'en est pas fallu de l'épaisseur d'un *cheveu* »; — et même celles-ci, quoiqu'elles n'aient pas la forme négative :« Ne m'en versez qu'une *larme* »; — « Il n'a qu'un *filet* de voix »; — « On aurait entendu une *mouche* voler, ou une *souris* trotter », etc.

J'allais oublier *rien* et *personne* dont l'origine rappelle tout à fait celle de *pas* et de *point*. Ces expressions ne renferment rien en elles-mêmes qui ressemble à une négation. *Rien* n'est autre chose que le mot latin *res* francisé (ou plutôt son accusatif *rem*). « Je *n'ai rien* » équivalant donc à « Je n'ai pas une seule chose, *non habeo rem*. » — Le mot *personne* n'acquiert également le sens négatif que par l'adjonction de la particule *ne* articulée ou sous-entendue.

N° 10. — De la prononciation de la diphtongue « oi » en vieux français et principalement du son ouvert « oa » ou « oua » qui la représente dans le français actuel.

On a vu, p. 17 et 287, qu'à Pont-Audemer *oi* se prononce ordinairement *ai* et souvent *oué*; il en est de même, je crois, dans presque toute la Normandie. — Quant au son ouvert *oa* ou *oua*, il n'est point du tout normand.

J'ai dit, à l'un des endroits cités, que cette prononciation sonore d'une des principales diphtongues de la langue française est relativement moderne. Le passage suivant de Henri Estienne (*du Langage français italianisé*) fait voir qu'elle était considérée dans le beau monde, à l'époque de Catherine de Médicis, comme une innovation et que les puristes la tournaient en ridicule :

« N'êtes-vous pas de bien grands fous
« De dire chouse, au lieu de chose,
« Et pour trois *mois* dire trois *moas*?... »

Mais quelle était son origine? Quand s'est-elle introduite définitivement? Je ne sais. — Sous Louis XIV la prononciation *ai* avait déjà prévalu dans la terminaison des imparfaits et dans beaucoup d'autres mots, et Voltaire, qui avait vu la fin de ce règne, n'a fait que consacrer par l'orthographe ce qu'il avait entendu dès son enfance dans le monde où il avait vécu. Mais pour les autres mots en *oi* non compris dans la réforme de Voltaire, rien ne prouve qu'ils n'eussent pas conservé à cette époque, dans les mêmes bouches, la sourde et maussade prononciation *oué;* car l'autre son *oua*, c'est-à-dire la prononciation actuelle, est indiquée par une orthographe spéciale dans Molière, quand cet auteur le met dans la bouche de ses paysans (V. *Festin de Pierre*, acte II); d'où l'on peut inférer que cette prononciation était vers 1665 plus ou moins à l'usage des classes populaires, mais nullement des gens du monde ni de Molière, malgré la tentative faite cent ans auparavant.

Il n'est donc que trop vraisemblable, et c'est l'opinion de M. Ampère, que du temps de Boileau on prononçait encore :

« Qui n'aime pas Cotin, n'estime point son *Roué*
« Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni *foué*, ni *loué*. »

N° 11. — De l'aspiration gutturale.

(A propos de l'idiotisme pont-audemérien, qui consiste à remplacer l' « *h* » aspiré par un « *r* ». — (V. p. 220.)

M. Egger (*Gramm. comparée*, p. 23) définit l'aspiration « un surcroît de force que le souffle donne à la prononciation ». Cette définition se rapporte bien à l'aspi-

ration française, très-simple de sa nature et assez peu prodiguée d'ailleurs; mais je la trouve insuffisante pour donner une idée de ces aspirations plus variées, plus compliquées dont M. Egger parle lui-même dans la suite de son article et que certaines langues affectionnent. Ainsi pour n'en mentionner que quelques-unes, le χ des Grecs modernes (probablement le même que celui des Grecs anciens), le *c'h* des bas Bretons, le *ch* des Allemands et le *j* ou *x* des Espagnols qui leur vient, dit-on, des Arabes, contiennent tout autre chose qu'un surcroît de force donné par le *souffle* de celui qui les prononce. Ces sons, qui ont entre eux de l'analogie, sont caractérisés surtout par une aspiration gutturale, plus ou moins dure, que nos organes à nous autres Français se refusent à rendre; c'est pour ainsi dire un composé d'*h aspiré*, de *g dur* ou de *k*, et d'*r*, dans lequel le *g* ou le *k* prédominent ordinairement.

Je suis tenté de rapprocher de ces sons gutturaux notre aspiration pont-audemérienne, moins dure, il est vrai, mais qui n'est pas sans rapport avec les aspirations germaniques et celtiques, et qui en est peut-être une imitation. On pourrait y voir, au lieu d'un simple changement de lettre, un *h* doublé d'un *r*, semblable à celui qui existe dans la forme primitive du nom de notre premier duc normand, *Hrolf*, mot barbare changé plus tard en *Rou* (Ampère, *Formation de la langue française*, p. 334), ou bien encore dans le nom du palais de Prague qui a servi d'asile au roi Charles X : *Hradschin*. Les Francs joignaient la même aspiration à la lettre L, témoin leur nom propre *Hlodwig*, dont on a fait successivement *Clovis* et *Louis*. Il faudrait donc, je crois, écrire ainsi qu'il suit les mots qui ont donné lieu aux présentes observations : *hrêtre*, *hrennir*, *hrareng*, etc.

V. à la lettre *G*, le mot *ghier* (pour hier) qui rappelle aussi, d'une autre manière, les aspirations gutturales étrangères au français actuel.

N° 12. — Observations sur le patois de l'arrondissement d'Argentan

(Département de l'Orne).

Des séjours assez souvent répétés dans cette partie de la basse Normandie m'ont mis à même de reconnaître que le langage populaire y a moins de couleur locale qu'à Pont-Audemer. Je n'oserais affirmer que les mots du patois et les idiotismes de phrases y soient moins nombreux; mais quoi qu'on soit là au centre de la Normandie, la prononciation y est plus française; les consonnes et notamment les *r* sont bien articulées : les voyelles et les diphtongues sonnent nettement aussi et n'offrent ni ces variantes à l'anglaise qui sont si fréquentes sur les bords de la Risle, ni ces désinences en *aou* ou *aau* qui rappellent la prononciation gasconne. Le parler est lourd et traînant, voilà tout. — Je n'y ai pas remarqué non plus ce changement perpétuel de *ch* en *c dur* ou *qu* (*cat*, *quien*, etc.) et de *c dur* en *ch* (*chent*, *bracher*, etc.) que nos Normands de Pont-Audemer semblent avoir emprunté aux Picards. — Quant à la diphtongue *oi*, elle sonne toujours *oué* et non *ai* : différence assez curieuse à noter, car cette dernière prononciation (qui passe pour essentiellement normande) est au contraire la plus usitée dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

N° 13. — Sur le verbe neutre « repairer ».

(Addition à l'article que j'ai consacré à ce mot, p. 349.)

Dans une première étude, au lieu de rapporter le verbe *repairer* au latin *patria*, j'avais cru pouvoir adopter l'étymologie *reperire* pour le mot en question, qui aurait dû alors s'écrire *repérer*. — En effet dans les exemples assez variés que me fournissait le langage pont-audemérien, j'avais remarqué que *repairer* pouvait être remplacé par cet autre verbe : *se retrouver*. Les vieilles phrases que j'avais tirées des anciens textes français ou franco-normands s'accommodaient volontiers du même

équivalent et par conséquent de la même étymologie. — L'acception actuelle du mot *repaire* en français ne se rattacherait pas moins aisément au latin *reperire*, car qu'est-ce qu'un repaire de loups, de serpents, etc., si ce n'est un lieu de rendez-vous pour ces animaux, l'endroit où ils se *retrouvent* ?

Avec cette explication, les mots dont il s'agit n'auraient pas différé de ceux-ci : *repère* (point de reconnaissance), *se repérer* (prendre des *repères*) qui se sont maintenus dans la langue des ingénieurs et qui viennent certainement, eux, de *reperire*.

L'objection tirée de l'orthographe *repairer* qu'on trouve habituellement dans nos vieux auteurs, ne m'avait pas arrêté ; car d'abord elle souffre des exceptions comme le montrent ces exemples tirés de Roquefort :

« Dui vilain s'i sont embatu
« Qui *reperoient* d'un marchié... »

(Deux paysans s'y sont battus en *revenant* d'un marché.)

(Ancien fabliau.)

« Si ce *repert* en un espès buisson pour savoir que Aucasin feroit. »
(Elle *reste* dans un épais buisson, etc...)

(*Aucassin et Nicolette.*)

Et puis, comme je l'ai remarqué plus d'une fois, on a été longtemps peu scrupuleux à cet égard. Rabelais, malgré toute sa science, n'écrivait-il pas *alaine* pour *haleine* (*Gargantua*, ch. LI), *cler* pour *clair* (ibid. LIII), et *content* pour *comptant* [1] ?

Mais en voilà assez sur une étymologie que j'abandonne. Je dirai seulement en finissant que l'Académie me semble avoir commis une méprise quand elle a placé la définition suivante à l'article *repaire* :

« Repaire, en termes de chasse, signifie la fiente des loups, des lièvres. »

Probablement, les chasseurs ne s'occupent de ces ordures que parce qu'ils y voient un moyen de *retrouver* les traces de l'animal ; n'est-ce pas alors le sens du mot qu'on a tiré certainement de *reperire* et que l'Académie elle-même écrit *repère* ?

N° 14. — Sur le « d » introduit dans beaucoup de mots français, à la suite d'un « n » simple, en remplacement d'une autre lettre.

(Addition à l'art. *m* et *n* redoublés, p. 256.)

Le français offre beaucoup de mots où le *d* s'introduit à la suite d'un *n* simple : ainsi *tendre*, de *tener* ; *gendre* de *gener* ; *vendredi* de *Veneris dies* ; *Port-Vendres*, de *Portus Veneris*, etc. Dans tous ces exemples le *d* s'interpose entre *n* et *r* à la place d'un *e* précisément comme dans le génitif *ανδρος* pour *ανερος*. M. Ampère appelle cela l'attraction de l'*n* pour le *d*, comme *nombre* (de numerus), *trembler* (de tremulare), etc., montrent l'attraction de l'*m* pour le *b*. Ce que je tiens à faire remarquer, c'est que la présence du *d* et du *b* dans des mots où ils n'étaient pas appelés par l'étymologie y détermine une prononciation nasale et n'a pas sans doute d'autre cause que la prédilection de nos ancêtres pour les sons de cette espèce.

[1] Ce dernier mot mérite qu'on s'y arrête. Les auteurs du XVIe siècle confondaient les expressions *conter* (narrare) et *compter* (numerare). En voici quelques exemples entre cent :

« Gargantua fit livrer de *content*, etc. » (au lieu de : fit livrer *comptant*.)
(Rabelais, ch. LIII.)

« Et ne trouvera livre qui tant de *diversitez* de choses *racompte*. »
(Clém. Marot, Discours touchant la métamorphose.)

« A ce *conte* (pour à ce *compte*) celuy la seroit excusable, etc. »
(*Essais* de Montaigne, liv. I, ch. V.)

« Celui qui ne voudroit jamais se pourmener qu'en *contant* ses pas, seroit fâcheux au reste des hommes. »
(François de Sales, *Philothée*, IIIe part., ch. XXV.)

Depuis que la langue et l'orthographe sont fixées, il est convenu que *conter* et *compter* sont des mots très-différents, et c'est une faute grave d'écrire l'un pour l'autre. Cependant tous deux ont la même origine, *computare*.



Un autre changement fort remarquable, qui se produit aussi dans le passage du latin au français et dans lequel figure encore un *d* étranger au mot primitif, est celui des terminaisons *angere*, *ingere* et *ungere*, communes à beaucoup d'infinitifs latins, en *aindre*, *oindre*. Ainsi de *plangere* on a fait *plaindre*, de *pingere* on a fait *peindre*; de *cingere*, *ceindre*; de *fingere*, *feindre*; *jungere*, *joindre*, etc. Tous ces infinitifs sont également italiens, au moins dans leur terminaison : (*piangere*, *pingere*, *cingere*, *giungere*), et comme le *g* de cette dernière langue se prononce à peu près comme le *dg*, on peut admettre que les formes françaises, *peindre*, *ceindre*, etc., procédent de l'italien, et que c'est à cette consonne composée *dg* que nous avons emprunté notre *d* en abandonnant le *g* dont il était accompagné.

Mais n'est-il pas possible aussi que le *g* des Latins, dans ces infinitifs, se soit aussi prononcé *dg* et que le *d* qui figure seul dans les terminaisons françaises soit d'origine latine? — Rien n'est moins authentique que la prononciation adoptée pour le latin dans les classes de l'Université. Une étude attentive, faite à ce point de vue, des phrases du latin populaire qui nous ont été conservées du bas-latin (qui procède nécessairement de cette langue vulgaire), enfin de l'idiôme italien à sa naissance, pourrait fournir à cet égard des révélations précieuses. J'incline à penser que tous les sons les plus caractéristiques du langage italien tels que le *c* de *ciceri*, le *g* de *giorno* peut-être même le *gl* mouillé de *gli* ont trouvé leur raison d'être, sinon dans la pure prononciation latine, au moins dans celle du peuple de Rome ou des provinces.

N° 15. — Des anciens noms de la Risle et de l'orthographe à adopter pour le nom actuel de cette rivière.

(V. p. 356.)

J'ai quelques renseignements à ajouter à ceux qui figurent déjà dans l'article *Risle*; ils sont tirés également du *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*, par M. Aug. Le Prévost. « S. Medardus super *Rislam* » (Pouillé de Lisieux, XVI[e] siècle), — S. Philbertus super *Rislam* (ibid), — « *Risilis* » (Vita S. Geremari), — « Lyrisinus fluvius ». (Ibidem. Ce dernier nom me paraît signifier : rivière de l'abbaye de *Lyre*).

Dans l'ouvrage du même auteur sur les communes du département de l'Eure, je trouve « totus vice-comitatus Bellimontis citra et trans *Risilam* » (charte du XI[e] siècle; art. *Beaumont-le-Roger*); — « Richardus, rex Angliæ, Bellum montem super fluvium *Ridulam* situm, reoccupavit. » (Philippide de Guill. Lebreton, citée dans le même article.)

On voit que ces documents, sans être décisifs, sont favorables à l'admission d'un *s* dans le nom moderne[1]. Ce qui m'a déterminé, pour mon compte, à écrire *Risle* dans les rapports que j'ai eu à rédiger, dans le temps, sur cette rivière et sur les usines qu'elle alimente, c'est le désir de faire cesser la méprise des personnes qui, trompées par l'orthographe équivoque *Rille*, mouillent les deux *ll contrairement à la prononciation locale*; dans les bureaux des ponts et chaussées, on s'est obstiné longtemps à prononcer *Rille* comme *bille* et *cédille*.

N° 16. — Sur l'exclamation normande « Hovoy ! » ou « Ovoy ! ».

Dans les *Vaux de Vire* d'Olivier Basselin, rajeunis par Lehoux, et dans les chansons normandes de style ancien publiées dans le même recueil par Louis Dubois, je trouve ces singulier refrains :

[1] Voici un rapprochement qui pourrait faire pencher la balance dans le sens contraire : c'est que le mot ainsi orthographié, *Rille*, se retrouve en anglais comme verbe dans le sens de couler (*to rill*), et comme substantif dans le sens de ruisseau (*rill*, *rillet*). Je ne crois pas du tout que le nom de notre rivière ait une origine anglaise, mais il est possible qu'il se rattache à quelque racine gauloise d'où viendraient aussi les mots que je viens de citer.



Enne ovoy ! (Vaud. XXXVII). — *Hauvoy* ! (chanson VII tirée d'un manuscrit du XV[e] siècle). — *Enne hauvoy* ! (chanson XIII). — *Hovoy* ! (ch. XXIII.) — Cette dernière chanson commence ainsi :

« Il est venu le petit oyseillon
« Chanter auprès de ma maison ;
« Le cueur de moy
« *Hovoy !*
« S'en resjouyt soubvent. »

L'éditeur du recueil regarde ces refrains comme aussi insignifiants que ceux de nos vieilles chansons françaises : biribi, turlututu, etc. Ce qui ne l'empêche pas d'en proposer deux explications dont la moins improbable est le rapprochement de ce mot *hauvoy* ou *hovoy* avec l'*évohe* que les poëtes anciens ont mis dans la bouche des Bacchantes. J'en risquerai une aussi, ou plutôt j'appliquerai à ce refrain ce que dit M. Génin (Var. p. 324) du mot *aoi* écrit en marge de chaque strophe dans le manuscrit le plus accrédité de la chanson de Roland. M. Génin fait remarquer que *aoi*, selon l'ancienne prononciation la plus habituelle, équivalait à *aoué*, et il voit dans ce mot l'interjection franco-normande qui est aujourd'hui de l'anglais tout pur, *away* ! (en route, en avant !). *Hovoy* ou *ovoy* (l'*h* est indifférent) n'est il pas encore la même chose ? Une exclamation militaire, chez un peuple guerrier, peut être fort bien devenue un refrain bachique ou amoureux. Et j'ajoute que notre *ô gay* ou *o gué* que Molière n'a pas dédaigné d'introduire dans une des principales scènes du *Misanthrope* et qui n'a jamais été bien expliqué (que je sache) n'est peut être qu'une variante de *hovoy* ou *oway* dont il ne diffère presque pas, puisque *w* et *g* sont souvent des lettres équivalentes.

N° 17. — De certaines significations du mot « danger » en vieux français et en patois normand.

Les significations particulières dont je veux parler ont disparu à la vérité du langage courant, mais elles excitent la curiosité quand on les rencontre dans les anciens documents et l'une d'elles au moins a persité dans le langage officiel jusqu'à la révolution de 1789.

Notons d'abord que *danger* était le nom d'un impôt ou redevance défini par Roquefort de la manière suivante : « *dixième* qu'on prélevait pour le Roi sur le prix de la vente d'un bois ». Jamais ou presque jamais ce mot n'était isolé : on disait *tiers* et *danger* (dans la *Coutume de Normandie* notamment). « Il est un droit, dit M. Léopold Delisle dans son ouvrage sur la Normandie au moyen âge, ch. XIV, que nous ne pouvons passer sous silence : c'est celui que le duc conserva sur les bois de ses vassaux ; en vertu de ce droit connu sous le nom de *tiers et danger*, il prélevait le tiers et le dixième du produit de ces bois. »

Mais *danger* avait aussi en Normandie un autre sens ; par exemple, dans un texte relatif à une commune de notre arrondissement (Bailleul-la-Vallée) et cité par M. Auguste Le Prévost, on voit ce mot à plusieurs reprises dans le sens de *propriété*, *domaine*. Ainsi il est défendu aux habitants du village « de *meigner* (mener) leurs « troupeaux ou autres bestes ès jardins, terres, près et autres *dangers* et héritages de Guillaume de Bailleul sans son congé et consentement ».

Suivant MM. Duméril et Léop. Delisle, *danger* signifierait proprement dans l'un et dans l'autre cas, *puissance*, *seigneurie* et viendrait du latin *dominium* (c'est-à-dire de *dominari* ou de *dominus*), peut être par l'intermédiaire d'un autre mot de la basse latinité *domigerium* qu'on lit dans un texte de 1250 cité par M. Delisle, p. 336 [1]. Les

[1] C'est de cette acception du mot *danger* que paraît venir celle qui a prévalu dans le langage moderne. La signification *seigneurie*. *puissance* a conduit non-seulement à celle de *domaine*, *propriété*, mais aussi à celle d'autorité, de tutelle et par degrés insensibles, à celle de *défense*, d'*empêchement* et enfin d'*obstacles* et de *traverses*, d'où pouvait résulter un *péril*. On peut voir dans Roquefort plusieurs citations qui

formes anciennes *dongier* et *dangier*, données par Roquefort dans son glossaire, sont d'accord avec cette étymologie.

Elle me paraît incontestable en tant que *danger* a le sens de *seigneurie* ou *domaine*, ou quelqu'autre qui s'y rapporte; mais lorsqu'il signifie, suivant la traduction de M. Delisle lui même, *droit d'un dixième* sur le produit des bois, pourquoi ne serait-il pas tout simplement une corruption du mot latin *denarius*, dixième, qui a donné aussi à notre langue les mots *denier* et *denrée*, au patois normand *darré* et à la langue italienne *danaro*? *Danger* ou *dangier* (qu'on pourrait écrire *denger*, *dengier*, sans altérer la prononciation) n'est pas plus loin de *denarius* que de *dominari*. Malgré mon respect pour la science éclairée de M. Delisle, je trouve que toutes les vraisemblances sont en faveur de cette origine. — C'est surtout dans la formule consacrée *tiers et danger* qu'elle est indubitable, car comment admettre qu'au premier mot exprimant une *quotité*, une portion de droit à payer, succéderait non l'indication du reste de l'impôt, mais un mot vague?

N° 18. — Essai d'une statistique des noms propres de l'arrondissement de Pont-Audemer.

Ce petit travail n'est et ne peut être qu'un aperçu.

Il est bien loin d'embrasser tous les noms que j'aurais pu recueillir : j'ai tâché seulement de n'omettre aucun de ceux dont je pouvais donner l'explication et qui offraient quelque chose de remarquable.

L'interprétation et le classement de ces noms peuvent seuls donner de l'intérêt à une pareille nomenclature; mais on y rencontre des difficultés particulières. Pour les surmonter, il faudrait, en fait de patois surtout, des connaissances fort étendues qui ne devraient pas se rapporter uniquement à notre arrondissement ni même à notre province; car ici comme partout, les mouvements de la population (bien qu'elle ait été relativement peu mobile dans ce petit coin de pays) ont amené des noms étrangers à la localité et par là difficiles à comprendre ou n'ayant pas réellement le sens qu'ils paraissent avoir : ceux-là même qui sont bien du pays comportent souvent plusieurs explications différentes entre lesquelles le choix est à peu près impossible puisque ces noms sont nés pour la plupart de circonstances qui n'ont laissé aucune trace, aucun souvenir[1].

J'ai omis exprès la plupart des noms de terre ajoutés par les membres des familles nobles (ou ayant la prétention de l'être) aux noms patronymiques qu'ils avaient reçus de leurs aïeux.

montrent l'emploi fréquent du mot en question dans ces divers sens. — Ce qui a beaucoup contribué, je crois, à faire adopter l'acception actuelle, c'est que les auteurs du *Roman de la Rose* (vrai manuel, à une certaine époque, de la société civilisée en France) y avaient introduit un être allégorique nommé *Danger* qui personnifiait en lui tout ce qui pouvait s'opposer à la satisfaction des amants et les mettre en péril.

Ménage fait venir *danger* de *damnum gerere*, étymologie séduisante, mais qui ne tient aucun compte des sens divers par lesquels a passé ce mot avant d'arriver jusqu'à nous.

Au reste, c'est du luxe que d'imaginer pour *danger* considéré tour à tour dans ses significations différentes, une étymologie qui rende immédiatement raison du *g* qui s'y est introduit; danger peut très bien venir directement de *damnum* ou de *dominari* ou de *denarius*. Combien de mots français contiennent un *g* qui n'existait pas dans le mot latin d'où ils sont tirés! Presque tous nos mots en *ange*, en *inge* et en *onge* sont dans ce cas; par exemple *étrange*, *changer*, *orange* (fruit), *Orange* (ville), *linge*, *singe*, etc. viennent sans contestation d'*extraneus*, de *cambiare*, d'*aurantia* (poma), d'*Arausio*, de *linum*, de *simius*, etc. Tantôt cette lettre remplace une autre consonne, tantôt elle semble introduite uniquement pour former un son nasal. — (V. l'art. *granche*, note.)

[1] Prenons pour exemple le nom de *Coquin* : se rapporte-t-il à l'état de cuisinier, *coquus*, d'où il est dérivé? ou a-t-il eu tout d'abord le sens injurieux qu'on a tiré du même nom latin et qui subsiste seul aujourd'hui?

Même doute pour le nom *Villain*, qui signifie probablement paysan (*villanus*), mais qui peut aussi, s'il ne date pas de loin, avoir été une épithète désobligeante (*deformis*, *sordidus*). L'embarras s'augmente de ce que *Willain* ou Villain a été quelquefois une variante de *Willaume* (Guillaume. V. Corblet, Glossaire picard; c'est sans doute à cette acception qu'il faut rapporter le nom de Vilain XIV porté par une grande famille de Belgique).

Terrier, nom très-répandu aux environs de la ville, désignait autrefois le juge d'une portion de *territoire*; mais ce mot avait aussi et il a encore une signification très-différente : chien propre à la chasse des lapins et des renards. — Laquelle choisir? La condition actuelle de ceux qui portent ces noms est quelquefois un indice bien trompeur.

NOMS TIRÉS DU CALENDRIER OU DES SAINTES LÉGENDES.

AARON ou **ARON**, nom d'une famille qui habitait, dans la commune d'Épaignes, un hameau du même nom et qui descendait peut-être de Juifs convertis[1].

ADAM.

ADELINE, ÉDELINE, ENDELINE, ADELINET. Ces noms sont probablement des diminutifs d'*Adèle* et viennent dans tous les cas du mot germanique *edel* ou *adel*, noble. (V. p. 158.)

AUVRAY, corruption d'*Alfred* (V. ce mot, p. 41.)

BAZIRE pour **BASILE.** (V. *Gire.*)

BENEUT pour **BENOIT**; un peu plus rapproché que ce dernier nom du latin *benedictus.*

BESNARD ou **BÉNARD**, corruption de *Bernard.* La commune de *Bos-Bénard* près Bourgtheroulde, se nommait *Bos-Bernard* au XIIIe siècle (Pouillé d'Eudes Rigaud, cité par M. Le Prévost, *Dictionnaire des noms de lieu*).

BERTRAN, BERTRAND.

CALLE, nom fort répandu, corruption très-ancienne de *Charles.*

CÉCILE (V. *Denise* et *Adeline*). J'ai connu des personnes de ce nom à Pont-Audemer et à Bernay; il rappelle celui d'un illustre anglais, lord *Cecil.*

CHALLOT pour **CHARLOT.** (V. *Calle.*)

COLET, COLLET, abréviations de *Nicolet* qui est lui-même une variante de *Nicolas.*

CRÉPIN, en latin *Crispinus.* Ce nom un peu ridicule aujourd'hui a été porté au moyen âge par de nobles familles.

DENISE. (V. *Cécile*[2].)

DIONIS pour **DENIS** : de *Dionysius.*

DOMIN abréviation de *Dominique.* (V. *Mengin.*) Peut avoir une autre signification et venir de *dominus.* (V. ci-après, p. 436.)

DONNET, DONNÉ, DANNET, peuvent être des variantes du prénom *Donnat* assez répandu autrefois. (V. plus loin, p. 438, une autre interprétation du même nom.

GIRE pour **GILLES.** (V. p. 209.)

GIROT pour **GILLOT,** variante de *Gire*, c'est-à-dire de *Gilles.*

GOSSE pour **JOSSE.** (V. plus loin *Gosselin*, p. 452.)

GUILLEMIN, GUILLAUMIN, diminutif de *Guillaume.*

HEUTTE. (V. *Huet.*) Ce nom, assez répandu, pourrait être aussi une corruption de *Eude.*

HOUEL, variante ou diminutif de *Hue*[3] (V. l'art. suivant).

HUE, syncope de *Hugues*, en latin *Hugo.* Je trouve *Hue* employé comme prénom (Hue Ibert) dans un rôle des *Bourgeois de Rouen* cité par M. Ern. de Fréville, t. I, p. 141.

HUET pour **HUGHET,** diminutif de *Hughes.*

JALLEY pour **CHALLEY. JALLON** pour **CHALLON**, diminutifs de *Charles.* (V. p. 240.)

JORET pour **GEORGET.** *Jore* se disait autrefois pour *George* (Roquefort).

JOUEN ou **JOUAN** pour **JEAN.** C'est presque le nom espagnol *Juan.* La forme *Jehan* était plus usitée au moyen âge.

LÉGER, en latin *Leodegarius.* (V. p. 247.)

LIÉNARD pour **LÉONARD.**

LUART pour **L'HUART** peut-être. Ce serait encore une variante de *Hue* ou *Hugues* précédé d'un article.

LUCAS pour **LUC.** En latin *Lucas.*

MADELINE pour **MADELEINE.**

MANGIN pour **DOMINIQUE** (abréviation de *Domangin*).

MARS, semble venir du mois qui porte ce nom plutôt que du dieu de la guerre. J'ai connu des *Janvier*, des *Février*, des *Avril*, des *Juin* et des *Juillet.*

MEHEUT, ancienne forme de *Mathieu* et de *Mathilde.*

MÉRAY, MÉREY. C'est le nom *Méry* (*Medericus*), altéré par la prononciation locale.

MÉRIEULT. Ce nom de physionomie germanique paraît se rattacher aussi à *Méry.*

[1] Au bas d'une vieille charte relative à l'abbaye du Bec (XIIe siècle) citée par M. Aug. Le Prévost, art. *Behellan*, on trouve parmi les témoins un certain *Aalon* de Pertico. Aalon ne semble qu'un adoucissement du nom d'*Aaron.*

[2] Ces formes féminines (Denise, Cécile, etc.), étaient assez communes au XIIe siècle. — On trouve dans les listes de guerriers qui ont combattu à Hastings non-seulement *Denise*, mais aussi *Martine* et *Patine.* — V. p. 158, l'art. *Eudeline.*

[3] De *Hue* on a tiré Huel, Hoël et par suite Houel (Pallot, *Langue française au XIIIe siècle*, p. 187). On trouve *Howel*, qui paraît n'être autre chose que Houel, dans les listes, publiées par Aug. Thierry, des guerriers normands qui combattirent à Hastings; et ce nom est resté anglais.

MICHAUD, variante de *Michel*.

MOISANT pour **MOYSE** (*Moysen* et *Moysant* se trouvent dans de vieux textes français cités par Ampère, p. 71 et 72).

MOISY, autre vieille forme de *Moyse*, je crois.

NIAISE pour **NICAISE**.

NOËL, NOLENT [1].

OZANNE, de *Dominica Ozanna*, dimanche des Rameaux. (V. p. 290.)

PIERSANT ou **PIERSENT**, paraît être une modification de *Pierre*.

PONCET, diminutif de *Ponce* ou *Pons* (*Pontius*). (V. p. 314.)

POTIN. Saint-Pothin est un des saints du calendrier.

QUILLET, prononciation dure de *Guillet*, qui est une des nombreuses variantes de *Guillaume*.

QUILLOU, prononciation dure de *Guillou*, qui est aussi une variante ou corruption de *Guillaume*.

RÉVÉREND, l'un des saints du calendrier.

RICARD, RICHARD.

RUFIN, nom tiré du calendrier.

ROBIN pour **ROBERT**. (V. p. 356.)

SAVIN pour **SABIN** probablement. J'ai visité dans les Pyrénées une abbaye célèbre qui porte le nom de *Saint-Savin*.

SÉVESTRE ou **SÉVAISTRE**, pour **SÉBASTIEN**. (V. p. 368.)

SUPLICE pour **SULPICE**.

TIÉNOTTE, diminutif d'**ÉTIENNE**.

TIPHAGNE, TIPHAINE pour **TIPHANIE**, corruption d'*Épiphanie* [2].

TOUSSAINT, TOUXIN.

VIARD pour **GUIARD**, variante de *Guy*. (V. p. 403.)

VIOT pour **GUIOT**.

YVON, YVES, en latin *Yvo*. **YVELIN**, diminutif du même nom.

AGE, POSITION DANS LA FAMILLE OU DANS LA SOCIÉTÉ, ÉTAT DE FORTUNE.

AUSSY, nom assez répandu; n'est peut-être que le participe du vieux verbe *auxir*, d'*augere* (Roquefort); lequel se prononçait *aussir*. — *Aussi* ou *auxi* serait celui dont la fortune se serait accrue.

BACHELET, simple variété de *bacheler* ou *bachelier* qui se disait beaucoup en vieux français pour jeune homme, étudiant, apprenti [3].

BÂTARD.

BESSON, BISSON, jumeau, du latin *bis* (V. p. 57). Le mot bas-latin correspondant était *bisso* (Dict. de M. Littré).

BONHOMME, vieux, vieillot.

BOURSY, riche, celui dont la *bourse* est bien garnie.

CAMPION, champion.

CHEF D'HÔTEL, chef de famille, chef de maison. (V. p. 102.)

COUSINARD, de cousin, probablement.

DARRÉ, dernier (le *dernier-né* sans doute [4]).

DOMIN, maître : de *dominus*. (V. dans la série précédente une autre interprétation du même nom.)

FILLEUL. On trouve *Filliol* dans la liste des guerriers qui ont combattu à Hastings.

FRÉROT, petit frère.

GOUIN, GOIN, JUIN, jeune : de *juvenis*.

HARDEL, jeune garçon. (V. p. 221.)

HOMO, homme; dans le sens de mari probablement [5].

JUIN. (V. *Gouin*.)

[1] On disait souvent autrefois *Nolet* pour Noël (Roquefort). Il y a entre Pont-Audemer et Bernay une commune du *Theil-Nolent*, qu'on appelait quelquefois au moyen âge le *Theil-Noëlant*.

[2] Au XIV[e] siècle, les manants du fief de Guill. Crespin étaient tenus « chascun an, le jour de *Tiphanie* « de venir à la vicomté, avecques eulx un ménestrel portant 3 têtes de porc. » (*Coutumier de Dieppe*, cité par M. Léop. Delisle, p. 89).

[3] *Bacheler* est d'origine celtique (Chevallet). — Notre mot *bachelet* paraît être le même que *vachelet* usité aussi comme nom propre; et ces deux mots ressemblent bien à *Waccley*, nom d'un des compagnons de Guillaume le Conquérant.

[4] On dit, pour *dernier*, en basse Normandie, *derrein* (L. Dubois); en Picardie *darain* (Corblet); dans les provinces du Centre *darrier* (comte Jaubert); en Bourgogne *darrei*. Tout cela doit venir, comme le mot français *derrière*, des mots latins *de retrò*.

[5] Ce nom, singulier par sa forme purement latine, est assez répandu. Un des hameaux de la commune de Saint-Christophe (Lieuvin) se nomme le *Lieu-aux-Homo*. La femme, la fille de celui qui s'appelle *Homo* sont des *Homottes*.

LAISNEY pour **L'AÎNÉ** (dans ce mot, comme dans beaucoup d'autres, l'*y* final n'est qu'un indice de la prononciation locale [1]).

LANCESSEUR : d'*ancesseur*, ancêtre, prédécesseur.

LE BRUMENT, le marié. (V. p. 80.)

LECLERC, *le lettré :* toute position qui supposait de l'instruction donnait le titre de *clerc* (*clericus*).

LEFRANC, homme *franc* ou libre, par opposition aux serfs ou aux paysans; il ne différait pas des *vavasseurs* (Léop. Delisle, p. 4 et 5).

LE MAITRE, maître de maison, chef de famille. Ce nom avait quelquefois un sens différent. (V. p. 259.)

LEMAIGNANT pour **LE MANANT** : tenancier, paysan. Maignant ou plutôt *maignan* peut s'interpréter différemment. (V. p. 248 et 257.)

LEMARIEY, le marié. (V. *Le brument* [2].)

LÉTOREY ou **LESTOREY** pour **L'ÉTORÉ**, c'est-à dire le bien pourvu. (V. *étorer*, p. 249.)

LEUDE, **LEUDET**, vassal, mot d'origine germanique. (V. p. 249.)

LEVASSEUR, de *vassor*, vassal. (V. p. 250.)

LHOSTE ou **LHÔTE** [3].

MALFILATRE (*malus filiaster*), mauvais beau-fils ou mauvais gendre. (V. p. 260.)

PAINEL ou **PÉNEL**, habitant de la campagne : de *paganellus*, diminutif de *paganus*.

PAYSANT (en deux syllabes) [4], paysan, homme de la campagne.

PELLERIN.

RANTÉ pour **RENTÉ** peut-être (celui qui a des rentes).

RICQUE, **LERICQUE**, riche ou puissant [5].

SÉGOUIN, deuxième né? (V. p. 366.)

TROUVÉ pour **ENFANT TROUVÉ** probablement. Le nom de Champy (*e campis*) a le même sens dans plusieurs provinces du Centre.

VACHEL, origine incertaine; peut être considéré comme se rattachant à *Bachelet*. (V. ci-dessus.)

VASSE pour **VASSAL** (Roquefort), en bas latin *vassus* [6].

VAVASSEUR, **LEVAVASSEUR** (*vassor vassorum*) : condition intermédiaire entre les nobles et les villains. (V. p. 399.)

VIEL pour **VIEIL**, vieux.

VILLAIN, **LEVILLAIN**, paysan, cultivateur : de *villanus*.

DIGNITÉS, TITRES, FONCTIONS ECCLÉSIATIQUES, MILITAIRES OU CIVILES.

BAILLY.

BARON.

BOUTILLIER, **BOUTEILLER**, percepteur de droits sur les vins. (V. p. 72.)

CAPELAIN, **CAPLAIN**, chapelain.

CAVELIER pour **CHEVALIER**. (V. p. 94.)

CHEF DE VILLE.

HAUTTEMENT, corruption dû mot allemand *Hauptmann*, capitaine.

LABBÉ.

LÉCUYER [7].

LEDUC.

LEMPÉRIÈRE, l'empereur. (V. *Leroy*.)

[1] Au moyen âge l'*aîné* ou l'*aisney* ne voulait pas toujours dire le premier né (*antè natus*). — V. p. 245 un article où il est expliqué que ce mot était souvent synonyme de *vavasseur*.

[2] Ces deux mots ne sont pourtant pas synonymes. *Marié* est l'opposé de *célibataire*; c'est une qualification qui se rapporte à toute la durée du mariage; mais on n'est *brument* qu'au moment des noces.

[3] Les hostes ou hôtes (*hospites*) formaient au moyen âge une classe particulière de roturiers qui tenaient, moyennant redevance, des terres d'une étendue restreinte; ils étaient plus rarement assujettis aux corvées que les paysans (*villani*). C'étaient quelquefois de riches bourgeois. — V. Léopold Delisle p. 8 et suivantes.

[4] « Le *Paisant* d'autres soins se sent l'âme embrasée. »
(Régnier, Sat. IX). — V. *Pays de Caux*, p. 299.

[5] Ce double sens était celui du mot tudesque *rich*, dont le nôtre est formé. Suivant Roquefort, riche homme ou *richomme* aurait signifié autrefois baron, homme *puissant*.

[6] Vasse, wace, gasse, asse, semblent des formes abrégées des noms germaniques *wasselin*, *asselin*. — Fallot (p. 192 de son ouvrage sur la *Langue française au* XIII[e] *siècle*) exprime pour vasse et wace une autre opinion; il y voit une syncope de Wistace (Eustache).

[7] En Normandie, dans les familles *nobles*, on prend volontiers le titre d'*écuyer* quand on n'en a pas d'autre : cela se fait non dans les relations de société, mais dans les actes publics ou privés. En Angleterre, le titre correspondant *squire* ou *esquire* joue un rôle différent : c'est un titre non nobiliaire qui s'accorde habituellement à tous ceux qui exercent une profession libérale ou qui vivent de leur revenu.



LEMAITRE, chef de quelque corporation. (V. p. 259.)

LE ROY. Ce nom était souvent le souvenir d'une *royauté* obtenue dans les jeux publics ou dans une corporation.

MITÂTRE. Ce nom paraît être une corruption de *magistratus*. Le vieux mot français *mistral*, auquel Roquefort assigne la même étymologie, était le nom d'une espèce de bailli ou de prévôt.

PRÉVOT, LE PRÉVOST, *præpositus*.

PRIEUR, LEPRIEUR.

SIGNOL, adoucissement du mot seigneur, probablement.

TERRIER, juge d'un certain *territoire*.

VÊQUE, par aphérèse pour **EVÊQUE**; en italien *vescovo*.

VICOMTE ou **VICONTE**.

VOTTEMENT, VATTEMENT. (V. *hauttement*.)

Les noms de *Baron* et de *Leduc* portés la plupart du temps par des roturiers; ceux de *Labbé*, de *Prieur*, qui se sont transmis de père en fils, ont été dans l'origine des surnoms tout aussi bien que celui de *Leroy*; naturellement *Vicomte* est un des plus répandus, parce que Pont-Audemer était le siége d'une vicomté.

PROFESSIONS.

BAILLACHE. Ne serait-ce pas le surnom d'un serviteur ou écuyer qui aurait été chargé de tenir la hache de son maître et de lui donner cette arme au besoin ?

BIARD pour **VIARD** peut-être (V. ce mot), garde, gardien. (V. aussi *Billard* dans une des séries suivantes.)

BIDAUT, BIDAUX. Les bidauts ou bidaux étaient au moyen âge des compagnies d'infanterie assez mal famées. (V. *Pétau*.)

BOSQUIER, bûcheron.

BURON, vêtu de bure : un moine ou un vilain, selon Roquefort.

CACHERAT, gardien d'archives, secrétaire[1].

CARBONNIER, LECARBONNIER, charbonnier.

CARON, CARRON, charron.

CARTIER. Peut s'entendre de deux façons différentes : 1° charretier ; 2° archiviste, secrétaire, teneur de livres : de *cartularius*.

CATELAIN, châtelain.

CACHELEU, louvetier, littéralement *chasse-loup*.

CHAPMAN, marchand, mot d'origine anglaise.

CHOUMAQUE, de l'allemand *schumaker*, cordonnier. C'est plutôt un sobriquet moderne qu'un véritable nom propre. (V. p. 106.)

CLAVIER, trésorier ou plus généralement gardien des *clefs* (*claves*).

COIPEL, COUEPEL, élagueur. (V. p. 110.)

COQUIN, cuisinier : de *coquus*. Sur les navires, le cuisinier se nomme le *coq*.

COUTURIER, littéralement *couseur* : celui qui faisait des vêtements et qui en vendait. Le même mot signifiait plus rarement *cultivateur* (de culture ou couture).

COUVREUX, couvreur.

CRIBELIER, marchand ou fabricant de *cribles*.

DONNET, DANNET pour **DONNÉ** (*donatus*): serviteur à vie d'un couvent. (V. p. 146.)

FAUQUEUX, faucheur.

FERRAND, FÉRAND, maréchal, ouvrier en fer.

FORTIER, garde-*forestier* (Roquefort).

FOSSART, celui qui fait des fossés, *fossor*[2].

FOURNIER, boulanger ou préposé à un four banal ; nom très répandu, ainsi que celui de **DUFOUR**, qui devait avoir quelquefois le même sens.

GATIER ou **GATTIER**, garde-champêtre, selon Roquefort. (V. le mot suivant[3]).

GAUTIER ou **GAUTHIER**, forestier. (V. *Vautier* qui est une autre forme du même nom beaucoup plus répandue en Normandie.)

[1] *Cachereau* avait ce sens au moyen âge, selon Roquefort; en bas latin *cacherellus*, qui me semble une corruption de *cancellarius*.

[2] J'ai dit (p. 193) le sens particulier que le mot *fossé* avait en Normandie et la grande importance de cette clôture.

[3] Même avec le sens indiqué par Roquefort, ce nom doit avoir la même origine que Gautier ou Vautier. Sa signification littérale devait être *forestier* ou, si l'on veut, *garde forestier*.

HEUDIER pour **LEUDIER** peut-être : receveur d'un péage[1].

LEBIGRE, préposé à la récolte du miel et par extension garde-forestier : du vieil allemand *biwart*, gardien d'abeilles, ou du latin *apicurus*. (V. p. 247.)

LÉCAILLER, marchand d'huîtres ou de moules.

LECOUPEUR, châtreur d'animaux.

LEFEBVRE, forgeron, serrurier, maréchal et plus généralement ouvrier en métaux : de *faber*.

LEMASSON. (V. *masson*, p. 248.) C'est l'ancienne et bonne orthographe du mot *maçon*.

LE MIRE : de *mire* qui s'est dit pour médecin pendant tout le moyen âge[2].

LEMONNE, le moine. On disait *mogne* pour moine en vieux français.

LEMONNIER, le meunier. (V. *monnier*, p. 275.)

LEPOIGNEUR, peigneur de chanvre ou de lin. Suivant Roquefort, le mot *poigneur* désignait aussi les artisans qui se servaient d'alènes, comme les cordonniers (*punctor*).

LESUEUR, du latin *sutor* : cordonnier.

LETELLIER, fabricant ou marchand de *toiles*.

MAGNAN, chaudronnier ambulant. (V. p. 257.)

MANCHON, maçon en patois picard (*Gloss.* de l'abbé Corblet).

MÉNESSIER, celui qui fait partie de la *maison* d'un seigneur et quelquefois celui qui la dirige : de *mansionarius*. (V. p. 269.)

MESNEL pour **MESNIER**, je suppose : sergent, huissier, appariteur[3].

MISSON, variante de *ménessier* (V. ci-dessus) et de *missonnier*.

NONCHÉ pour **NONCHER**, messager, *nuntius*; ou peut-être, quelquefois, conteur de nouvelles, médisant[4].

NOUCHÉ, pilote, *nocher*, du latin *nauclerus*.

PASSAVANT, employé de l'octroi ou des contributions indirectes.

PÂTUREL, pâtre[5].

PÉPIN, jardinier, qui cultive des pépinières. (Roquefort).

PERNUIT, vient peut-être de *pernoctator*, veilleur de nuit.

PÉTAU, PÉTAUX. Les pétaux comme les bidaux étaient au moyen âge des corps armés qui combattaient à pied, d'où leur nom: *pedites*[6].

PÉTEL pour **PÉTEAU**, variante du nom précédent.

PIQUENOT ou **PICHENOT**, nom qui figure dans les grands rôles de l'Échiquier de Normandie ; paraît être le même que *Piquenaire* (Roquefort), lequel équivalait à *piquier*.

QUERTIER, charretier.

SAUNIER ou **SANNIER**, préposé à la fabrication ou à la vente du sel.

TAILLEFER (on prononce *taillefé*) : taillandier, fabricant d'outils, ouvrier en fer.

TAUPIER, celui qui fait profession de prendre des taupes.

TELLIER, LETELLIER, toilier, tisserand (de *tela*).

TEXIER, TESSIER, tisserand; de *textor*.

THULOUP, TULOUP, tueur de loups, louvetier. (V. *Cacheleu*.)

TOURNACHE. Ce nom semble devoir être rapproché de Baillache (V. ci-dessus) et se

[1] Au moyen âge, on nommait *leudes* (*lodura* ou *lodium*) les droits de foire, les droits de passage, etc. (Roquefort).

[2] Rutebeuf fait dire à un charlatan :

« Je suis un *mire*,
« Si ai estei en mainz empire ».
(*Le Diz de l'Erberie*.)

On croit que *mire* est une corruption du mot arabe *Émir*, c'est-à-dire un titre pompeux qui nous serait venu de l'Orient à la suite des croisades et qui aurait été un hommage à la science des successeurs d'Avicenne en même temps qu'un signe de l'empire exercé par les médecins sur leurs malades (V. Ampère).

[3] Mesnier, Ménier, Meynier, qui paraissent avoir la même origine que ménessier (*mansionarius*), signifiaient quelquefois intendant, domestique placé à la tête d'une maison, mais plus souvent huissier appariteur, crieur public (Roquefort).

[4] En vieux français au lieu d'*annoncer* on disait *noncher* et *nonchier*. — Le supplément de Roquefort donne le mot *noncière* (adj.) avec la traduction causeuse, rapporteuse et cite les vers suivants d'un vieux fabliau, adressés par une mère à sa fille.

« ..... fille, ne soiez mie
« Ne trop parlant ne trop *noncière*. »

[5] Il y avait au moyen âge des bandes d'aventuriers très-redoutés qui portaient le nom de *pastourels* ou pastoureaux. Les noms propres Pâturel, Pastourel, Pastoret, etc., peuvent quelquefois avoir cette origine.

[6] Ce mot avait bien des formes différentes : Pitau, Pétot, Pitaut, etc. Toutes sont devenues des noms propres. On entendait par là non-seulement un paysan armé, mais aussi, plus généralement, un homme grossier et brutal. (V. p. 303.)



rapporter à quelque détail des combats ou des tournois du moyen âge[1].

TUBOEUF, TUVACHE, anciens synonymes de *boucher*; mais le dernier de ces noms était pris sans doute dans un sens méprisant.

VASNIER pour **VANIER** probablement.

VAUTIER, VAUTHIER, VATIER, VATTIER (de l'allemand *walt* ou *wald*, bois, forêt) : forestier et quelquefois bûcheron. (V. p. 399.)

VIARD, garde d'une ville, d'un château (Roquefort). — (V. ci-dessus, p. 436, une autre explication du même mot.)

WIÉSÉ, pour **VIÉSER**, qui voulait dire en vieux français fripier, revendeur. Une des rues principales d'Amiens s'appelait encore en 1815 rue de la *Viéserie*.

PAYS D'ORIGINE, NATIONALITÉS.

ABBAYE, nom donné probablement à des personnes nées sur les terres d'une abbaye et que cette abbaye nourrissait[2].

BERRY.

BORDEAUX. Ce nom vient peut-être directement du mot dont la ville de Bordeaux elle-même tire sa dénomination : *bordel* ou *bordeau*, dont le sens primitif était *maisonnette*.

BOUCACHARD. C'est la prononciation vulgaire du nom de Bourg-Achard (Roumois).

BOUGOURD (*bulgarus*), hérétique, homme de mauvaises mœurs. (V. p. 68.)

BOUQUETOT, nom d'une commune du Roumois.

BRETTEVILLE, nom de commune. Il n'y en a pas moins de dix qui portent ce nom en France et toutes sont situées sur le territoire normand.

BURGAUT. C'était une des nombreuse variantes du nom de Bourguignon (en latin *Burgundus*). Bourgoin, Bergoin sont d'autres formes du même nom.

CALAIS ou **CALLAIS**[3].

CAUCHAIS, cauchois.

CRÉTOT ou **CRESTOT**, nom d'une commune de la plaine du Neubourg.

DEHORS, ellipse, pour **HOMME DE DEHORS** (*vir extraneus*). On disait autrefois et avec raison hors et non *dehors*, pour traduire le mot latin *foras*.

DÉPAGNE ou **DESPAIGNE**, du bourg d'Épaignes probablement, ou peut-être d'*Espagne* (ces deux noms n'en faisaient qu'un : *Hispania*).

ÉNAUT pour **HAYNAUT**, je crois. (V. *Hoynaut*.

GALOIS, GALLOIS, GALLAIS, du pays de Galles. (V. *Valois*.)

GLATIGNY, nom d'une commune voisine de Bernay.

GOURNAY, ville bien connue entre Rouen et Beauvais; un guerrier de ce nom a combattu à Hastings.

HOYNAUT, Haynaut.

LAMBARD pour **LOMBARD** probablement[4].

LANGLOIS pour **L'ANGLAIS**.

LEFRANÇOIS, le Français.

LIONNET pour **LYONNAIS** ?

MANSOIS, MANCHOIS pour **MANCEAU**[5].

MÉLICOURT, commune de l'arrondissement de Bernay.

MOREUIL, nom d'un gros bourg du département de la Somme.

MORIN, originaire de la Morinie, petit pays qui touchait à l'Artois[6]. (V. le même nom, p. 442.)

[1] « Un autre jour, Gargantua s'exerçoit à la *hasche*, laquelle tant bien crouilloit, tant verdement de tous pics (coups de pointe) resserroit, tant soupplement avalloit en taille ronde, qu'il fut passé chevalier d'armes en campagne et en tous essays. »

(*Rabelais*, liv. I, ch. XXIII.)

[2] En fait, c'est dans le voisinage de l'abbaye du Bec que j'ai connu des personnes de ce nom.

[3] Nom très-répandu dans toute la France du nord, plus que ne le comporte l'importance de la ville qu'il rappelle. Je soupçonne qu'il n'est quelquefois qu'une prononciation dure de l'adjectif *gallois* ou *gallais* (V. ci-après).

[4] Les Lombards ont joué un grand rôle au moyen âge comme marchands et comme banquiers. Aussi ont-ils laissé leur nom à l'une des rues les plus commerçantes du vieux Paris; on trouve aussi *Lombard-street* dans la cité de Londres.

[5] Il y avait une monnaie de ce nom et l'on comptait en Normandie par livre de deniers *mansois* comme par livre de deniers *tournois* (V. Roquefort).

[6] Les Morins (*Morini*) avaient pour villes principales Thérouanne et Boulogne.



NAVORET, corruption de Navarrais : souvenir de Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux. (V. p. 282.)

POITEVIN. PODEVIN, autre nom propre, n'est quelquefois qu'une corruption du même mot.

QUITTEBEUF, QUITBEUF, QUIDBEUF. Quittebeuf, d'où ces trois noms paraissent tirés, est une commune de l'arrondissement d'Évreux.

QUITTERAY, QUITRAY. C'est là peut-être une corruption de la prononciation locale de *Quitry* et de *Guitry*, noms de lieux situés dans le département[1].

ROCRAY, Rocroy.

ROUCHY, originaire du Haynaut français[2].

SARRAZIN. Ce nom a dû être donné, dans le temps des croisades, à des Sarrazins convertis. (V. *Edeline*, p. 158.) Mais sans doute il n'a été le plus souvent qu'un sobriquet.

SELLES, commune des environs de Pont-Audemer.

TOSCAN.

VALOIS, VALLOIS, LEVALLOIS, pour **GALLOIS** probablement (homme du pays de Galles). (V. Observations détaillées sur ce sujet, p. 396.)

VALON ou **VALLON.** Le pays Wallon répondait à peu près à la partie française de la Belgique ; ce nom avait sans doute la même origine que celui de *Gaulois*.

VERSON, nom d'une commune assez importante du département du Calvados.

CONFORMATION OU ÉTAT PHYSIQUE ; COULEUR DU TEINT OU DES CHEVEUX ; TENUE ET COSTUME.

AUBÉ (*albatus*) : vêtu de blanc.

BAILLET (vieux mot français d'origine gauloise) : celui qui grisonne ou dont les cheveux ont blanchi partiellement. (V. p. 45.)

BARBEY pour **BARBU**[3].

BAUDART, BAUDOT : du vieux mot *baude* (en allemand *bald*), qui voulait dire dispos, gaillard et aussi fier, audacieux.

BEAUDOIN (*Balduinus* ou *Baldwinus*). La forme primitive était *Baldwin* : même signification que les mots précédents.

BEAUCOUSIN.

BEAULARD, sobriquet qui s'explique assez de lui-même.

BILLARD, BIARD, boiteux, bancroche. (V. p. 60.)

BIAS, beau[4].

BINET : de *bigne*, bosse. (V. *Bunel* et *Labigne*.)

BLONDEL, diminutif de *blond*.

BLOT. On peut proposer plusieurs explications de ce mot : c'est plus ordinairement, je crois, une syncope de l'adjectif *bellot* qui est un diminutif de *bel* ou *beau*[5].

BOBIN, bègue, vieux mot français, du latin *balbus*.

BOUCLEY, bien bouclé.

BOULARDIER, rond comme une *boule*, gros et court ; variante de *Boulard*, qui a la même signification.

BROCHU, en latin *brochus* : celui dont les dents sont saillantes.

BUNEL, affligé d'une bosse ou d'une autre protubérance (*buigne*, *bugne*, *bune* en vieux français, *bigne* en patois pont-audemérien.)

BUREL, brun, de *burrus*.

CAILLÉ, CAILLOT, CAILLEAU, bariolé, mélangé de blanc et de brun ; ce qui peut se rapporter au costume ou à la couleur des cheveux. (V. p. 86 les art. *Caille* et *Caillé*.)

[1] Ces noms paraissent équivaloir à *Vitry* et à *Vuitry*. — V. ci-après, p. 454, les articles *Vitrel* et *Vitrouil*, et surtout la note au bas de la page.

[2] L'abbé Corblet, auteur du *Glossaire picard*, désigne sous le nom de patois Rouchy le langage populaire de Valenciennes et des environs, c'est-à-dire de l'ancien Haynaut français. Il est donc probable que les habitants de cette petite contrée portaient eux-mêmes le nom de *Rouchis*.

[3] *Barbé* avait ce sens en vieux français :

« Si li *barbé* le sens avoient
« Bous et chèvres trop en araient. »
(Vieux fabliau cité par Roquefort.)

(Si c'étaient les barbus qui avaient le jugement, les boucs et les chèvres en auraient trop.)

Ce même nom doit signifier quelquefois *barbet* (chien).

[4] « Et li bos est entour moult *biax*. »
(*Roman de Rou.*)

[5] *Bellot* est usité ailleurs comme nom de famille ; c'est aussi un des noms de berger que Ronsard a placés dans ses églogues.

CANU ou **CANUT**, chenu : qui a les cheveux blancs.

CAPARD, vêtu d'une *cape*. Ce surnom a dû être donné à l'époque où la *cape* (manteau avec capuchon) n'était plus portée par tout le monde.

CARRÉ, CARREY, de large carrure.

CAUVIN. C'est le même nom que Calvin et Chauvin : du latin *calvinus*, qui était sans doute un diminutif de *calvus*[1].

CHAPEY, couvert d'une *chape* ou *cape* : même observation que pour *capard*.

DADU pour **DODU** probablement : l'*a* et l'*o* permutent sans cesse en patois normand.

DORÉ, qui porte des habits galonnés ou brodés en or. (V. *Frettey*.)

DULONG. (V. pour ce nom composé et pour d'autres semblables l'art. *Dulong*, p. 151.)

FAUVEL, diminutif de *fauve* (roux).

FERTEY. (V. ci-après *Frettey*, *r* transposé).

FESSART pour **FESSU** probablement.

FLEURY, homme au teint frais, ayant l'apparence de la santé. J'ai entendu dire : des moutons *fleuris*.

FOURÉ, FOUREY, revêtu de fourrures.

FRETTÉ, FRETTEY, chamarré, galonné. (V. p. 197.)

GALOPIN, léger à la course ; au figuré volage, libertin, *coureur*.

GAUDICHON, maladroit ; de l'adjectif *gauche* ou bien du verbe *godicher* (V. p. 210, parce que des vêtements trop aisés, mal ajustés, donnent un air ridicule.)

GAUGAIN pour **GOGAIN**, je pense : gros, ventru ; de *gogue*, qui voulait dire *boudin* en vieux français.

GÉLY, froid, transi ; de *gelidus*.

GRESSENT pour **GRAISSANT** : celui qui prend de l'embonpoint. (En Normandie, tout le monde dit *graisser* au lieu d'*engraisser*.)

GROSOURDY (gros-ourdi), c'est-à-dire solide, bien bâti. (V. p. 217.)

HÉRICHÉ pour **HÉRISSÉ**, sans doute.

HEUZÉ botté, de *heuze* ou *houze*, botte. (V. *houzeau*, p. 233.)

HUREL, même nom que *Hureau*, de *hure*, tête d'animal (qui vient probablement du latin *hirsutus*).

LABIGNE, bossu. (V. ci-dessus *Binet* et *Bunel*.)

LEBRUN. (V. *Burel*, *Morel* et *Niel*.)

LECOINTE, LECOINTRE, agréable, gracieux dans sa personne ou dans sa mise. (V. p. 247).

LECOURT, de petite taille.

LELARGUE pour **LE LARGE**. Large, en vieux français, se disait souvent pour libéral, prodigue ; ce nom pourrait donc figurer dans la série suivante.

LE MÂLE, bien pourvu de force virile.

LENOIR. (V. *Morel* et *Niel*.)

LE SAIN, LESEIN (*sanus*), bien portant.

LE TENDRE, sensible, délicat, dans un sens tout physique. (V. p. 379.)

LOCU, chauve (*Glossaire* de Roquefort[2]).

LONGEON, d'une taille élancée.

MANOURY, *mal nourri*, et par extension maigre, chétif ou bien mal élevé. (V. p. 262.)

MANQUET, MANQUAIS, manchot, en latin *mancus*.

MIGNOT, MINOT, joli, agréable[3].

MOREL, brun, noir de cheveux ou de peau ; du vieux mot français *more*. C'est le même mot que *Moreau*. (V. *moure*, p. 278.)

MORIN. (V. *Morel*.)

NIEL, du latin *nigellus* ; synonyme des deux mots précédents. (V. les art. *niel*, *néle* et *nuille*.)

NOURY, NOURRY, gras : c'est l'opposé de Manoury.

PÉTION pour **PETITON**, diminutif de *petit*.

PELVEY, PEULVEY, littéralement *poil levé*, c'est à-dire à cheveux ou à barbes hérissés. Ce nom est plus répandu dans l'arrondissement de Bernay que dans celui de Pont-Audemer.

POIBLANC pour **POILBLANC** probablement : même signification que *canu*.

POUCLÉ, prononciation dure de *bouclé*. (V. ci-dessus *Boucley*.)

POULARD, jeune garçon, grand adolescent[4].

ROUFFLE, ROUFFE, ROUF, deux sens différents : 1° dru, vigoureux, en anglais

[1] Je trouve Herbertus *Calvin* dans les *Grands Rôles de l'Echiquier de Normandie* (an 1180). J'y trouve aussi *calvus* employé plusieurs fois comme nom de famille.

[2] Si je n'avais confiance dans la traduction de Roquefort, dépourvue d'ailleurs de toute explication, je serais tenté de regarder ce nom comme venant par apocope du latin *locuples* : le sens serait alors tout différent.

[3] « Elle eust la bouche très doucète,
« Plaisante, *mignote* et bien fète. »
(*Roman de la Rose*.)

[4] Poulard doit être regardé ici, je crois, comme une variante de *poulot* qui signifiait en vieux français *jeune garçon* et par extension damoiseau. Nous voyons dans Horace que *pullus* était un nom d'amitié donné par les pères à leurs enfants.

rough, en italien *ruvido* (V. p. 358 et 360 les art. *rouf* et *rufle*) ; 2° roux, de *rufus*.

ROUGEAULT, ROUGEAUX, celui qui a des cheveux rouges ; (V. pour la seconde de ces formes l'art. sur le nom de *Rives*, p. 356.)

ROUGERON, diminutif de rouge, probablement.

ROUSSEL, ROUXEL, celui qui a les cheveux roux. La forme *Rousseau*, si usitée ailleurs, est rare en Normandie[1].

ROUX.

SAILLARD, danseur, sauteur : de *salire*.

SOURDON, sourd.

TAUPIN, noir comme une taupe. (V. le même mot dans la série suivante.)

TOUSEY pour **TOUSÉ**, vieux mot français : tondu. (V. *touser*, p. 387.)

TROTTIER, bon marcheur et au figuré leste, alerte : on disait autrefois un cheval *trottier* (Roquefort).

TROUSSEY, muni d'une *trousse* ou d'un *trousseau* ; mots qui avaient au moyen âge des significations fort diverses. (V. p. 391.)

VILAIN, laid (ou sordidement intéressé, acception relativement moderne). (V. p. 406 l'art. consacré spécialement à ce mot.)

VITET, VITTET, du latin *vittatus* probablement : ceint d'un bandeau ou orné de rubans. Avec cette dernière traduction, le nom de *Vitet* n'est pas sans quelque analogie avec celui de *Fretté*. (V. ci-dessus.)

CARACTÈRE, QUALITÉS MORALES OU INTELLECTUELLES, HABITUDES, TRAVERS.

BARDIN, de *bardus*, lourdaud.

BATAILLE, homme habitué à guerroyer, ou d'humeur querelleuse.

BAUDART, BEAUDOUIN, fier, audacieux ; ces mots déjà cités précédemment s'appliquent à une disposition morale aussi bien qu'à un état physique.

BOUFFARD, gourmand, viveur.

CAVELIER pour **CHEVALIER** : celui qui monte bien ou souvent à cheval. (V. le même mot, p. 94.)

COGNARD, corruption de **CAGNARD**, paresseux ou poltron, de *canis* ; ou variante du mot suivant.

CONARD, COSNARD pour **CORNARD**, fat, diseur de billevesées, sot et quelquefois mari trompé. (V. p. 112.)

COQUELIN, galantin, conteur de fleurettes. Coqueliner signifiait, d'après Roquefort, courir après les jeunes filles.

COQUIN, fripon, gueux : ce dernier mot vient, comme coquin, du latin *coquus*. (V. le même mot pris dans son sens propre, p. 438.)

CRESTEY pour **CRÊTÉ** : fier, portant la tête haute. (V. p. 121.)

DEVÉ, endiablé, de l'italien *diavolo* ou de l'anglais *devil* ; ou bien égaré, insensé (*deviatus*). (V. *endéver*, p. 165.)

DOISNARD, DOINEL (même nom que Doineau) d'*idoneus*, apte, capable ? Ce nom est fort ancien ; on le retrouve dans les grands rôles de l'Échiquier de Normandie, année 1195.

DROULIN semble une corruption de l'allemand *drolling*, drôle, plaisant.

FLAMBARD, glorieux, merveilleux, qui cherche à éblouir.

FLOQUET, vacillant, indécis. (V. ce mot, p. 191.)

FOURQUEMIN (mot à mot : *hors de la voie*, de *foras*), bizarre, insensé ?

GALOIS, GALLOIS, GALLAIS, vieil adjectif qui avait souvent le même sens et la même étymologie que nos mots *gaillard* et *galant*. (V. les mêmes noms parmi ceux qui se rapportent aux nationalités.)

GANNEL, trompeur[2].

GODIN, enjoué[3].

GOULIN, de goule, gueule ou bouche : gourmand, vorace.

[1] On sait que ce nom est devenu, sous la forme *Russell*, celui d'une des premières familles de l'Angleterre.

[2] En bas-breton *ganaz* (Chevalet) ; de là le nom du traître Gannelon, si connu par les romans de chevalerie.

[3] Peu de noms comportent autant d'explications que celui-ci (V. Roquefort, art. *Gode*, *Gaud*, *Godin*, etc.). Le sens que j'indique est celui qui a été adopté par M. de Montmerqué dans ses notes sur M[me] de Sévigné, où l'on trouve l'adverbe *godinement*.
Godin équivaut sans doute à *Gaudin*, autre nom très usité aussi, ce qui conduit à l'étymologie *gaudere*. Mais d'un autre côté cette forme Gaudin peut se rattacher à la racine germanique walt ou wald et par suite au nom de *Gautier* déjà mentionné. Je crois reconnaître Gaudin dans Waldenus, nom apposé au bas d'une charte du XI[e] siècle (Ern. de Fréville, t. II) et mieux encore dans le nom de Waldin qui figure dans les *Grands Rôles de l'Échiquier de Normandie*.
Il est probable que Godin était aussi quelquefois une variante du nom ou prénom Godard. (V. plus loin, dans la dernière série de la présente nomenclature.)

HELLEY. Paraît correspondre au latin *helluo*, glouton, viveur. Il y avait en vieux français un verbe *heller*, engloutir, dévorer.

HERPIN, avide, rapace. (V. *harper*, p. 226), du latin *arripere* probablement. *Harpin*, dans Molière, est le nom d'un receveur des tailles.

HOULEY, libertin, débauché. *Houlier* avait ce sens en vieux français. Origine latine selon Roquefort (*helluo*) ; germanique, selon Chevallet.

LAVOISEY (l'avoisé). *Avoisé* ou *avoisié* voulait dire en vieux français *avisé*. Le nom illustre de Lavoisier n'est qu'une autre forme du même mot.

LE CACHEUX pour **LE CHASSEUR**.

LEGAY, LEGUEY (*hilaris*). (V. le même nom, p. 445.)

LE REFFAIT, celui qui a été *refait*, c'est-à-dire dupe dans quelque affaire. (V. p. 344, l'art. *refaire*.)

LERIBLE. Rible est ici, je suppose, une abréviation de *ribleur*, qui voulait dire en vieux français aventurier, coureur de nuit, débauché [1].

LE SAINT, pieux, religieux.

LUYTEN. Malgré la physionomie étrangère de ce nom, je le regarde comme une simple variante du vieux mot français *luiton* (esprit follet, lutin).

MANOURY, mal élevé, littéralement mal nourri. (V. dans la série précédente le même mot pris dans son sens propre.)

MAUDUIT. Même sens que le mot précédent : de *duire* (*ducere*) dresser, former. (V. p. 151.)

MUSSIER pour **MUSSIÉ** : peut-être dissimulé, discret. Les verbes *mussier*, *musser*, *mucer* signifiaient *cacher* en vieux français.

NUISEMENT, incommode, malfaisant. (V. ce mot, p. 286.)

PIÉDELIÈVRE, prompt à la course ou à la fuite.

PIQUEFEU, qui aime à se chauffer, frileux.

POUREUX, peureux : de *paour* ou *pour*, peur.

PRIVEY pour **PRIVÉ**, apprivoisé, familier.

REBOURS, d'un esprit contrariant, indocile.

REVEL, indocile, hautain, *rebelle*. Revélé avait le même sens en vieux français (Roquefort).

SAFFREY, glouton. (V. p. 362, les art. *Saffre* et *Saffrey*.)

SENEY pour **SENÉ**, vieux mot franco-normand : *sensé*, sage, prudent.

TAUPIN, poltron, qui se cache comme une *taupe*. (V. le même nom, p. 443.)

TOUBON pour **TOUT-BON**.

TRICARD, rusé, trompeur, *tricheur*. (V. ce mot, p. 390.)

VICE ou **WISSE**, prudent, avisé. Origine germanique. *Weise* en allemand, *wise* en anglais ont la même signification (Chevallet).

NOMS TIRÉS DU RÈGNE ANIMAL.

AUX AGNEAUX, abréviation pour **L'HOMME AUX AGNEAUX**. (V. p. 41.)

BARBEY, barbet.

BARBOT pour **BARBEAU**, sans doute, poisson bien connu (*cyprinus barbus*).

BELIN, BLIN, bélier. (V. p. 53.)

BISSE. Voulait dire en vieux français serpent, couleuvre : en italien *biscia*.

BISET ou **BIZET**, pigeon de colombier. (V. ce mot, p. 61.)

BOURARD, canard. (V. p. 70.)

BOURDON, grosse mouche très-bruyante.

BRÉE. C'est le nom du *rouge-gorge* en patois normand.

BEUZARD pour **BUZARD** probablement, qui est, suivant Roquefort, une variante de *buse*.

CHABOT pour **CABOT**, qui est ici le nom d'un très-petit poisson à grosse tête.

COUNIL, lapin : du latin *cuniculus*. J'ai vu à Bordeaux, au centre de la ville, une rue qui s'appelait rue des Trois-*Connils*.

DAGUET, jeune cerf qui est à sa première tête (définition de l'Académie). Ce mot est sans doute de la même famille que *dague*, arme pointue.

DESSON pour **BESSON** peut-être, qui voulait dire *blaireau* en vieux français et qui figure comme nom propre sur les vitraux de Saint-Ouen à Pont-Audemer.

GADON, nom fort ancien ; on peut y voir un diminutif de *gade*, chèvre, en anglais *goat* (Roquefort et Chevallet).

GOUGEON, goujon.

GOUPY pour **GOUPIL**, ancien nom du renard : de *vulpes*.

[1] Ribleur était un mot usité aussi bien que le verbe et le substantif correspondants : *ribler*, *riblerie*.

HAZÉ, HAZEY, semble une sorte de diminutif de *hase* qui veut dire *lièvre* dans plusieurs idiomes germaniques ou d'*aze*, âne en vieux français, d'*asinus*.

HÉRONDEL ou **HÉRONDELLE**, hirondelle.

LAIGNEL, l'agneau.

LAILLER, LAILLIER, d'*aillier*, oiseau de proie : nom qui vient ou d'*haliœtus* (Roquefort) ou d'*aquila*. (V. p. 245.)

LAIR, loir.

LÉCUREUR, LÉCUREUX, l'écureuil (du latin *sciurus*). L'Ecurieux, Esquirol, Esquiros sont d'autres formes du même nom.

LEGAY, LEGUEY, le geai. C'est le même nom que Jay ou Le Jay. (V. l'art. *gai*, p. 202.)

LEJARD, LEJARS. Jars signifiait en vieux français le *mâle de l'oie*. (V. p. 248.)

LELEU. On disait *leu* pour loup en vieux français. Saint Leu et saint Loup ne font qu'un.

LE LOUTRE. *Loutre* est masculin à Pont-Audemer.

LE MELLE, LE MESLE, le *merle*.

LEPART pour **LE PARD**, je crois, de *pardus*, panthère ou léopard.

LEQUIEN, le chien.

LETAC. *Tac* se dit à Bayeux (selon Duméril) pour *grosse chenille verte* ; et, dans le pays de Bray aussi bien qu'en Berry, pour *salamandre*[1].

LIOREL, loriot, du latin *oriolus*[2]. (V. *orieult*.)

LOISEL, l'oiseau.

LOUTREL, petite loutre. (V. p. 255.)

MUTEL, MUSTEL, du latin *mustela*, belette.

ORIEULT peut venir, comme Loriot et Liorel, du latin *oriolus* : la terminaison a pourtant une apparence germanique qui me laisse du doute.

PERDRIEL, perdreau.

PICHON, poisson en patois picard.

PICOT, PIQUOT, dindon mâle en patois normand ; paraît venir de l'anglais *peacock*, paon ; le dindon serait un paon de basse-cour[3].

PIÉDELIÈVRE.

PINCHARD, PINCHON, pinson.

PIVAIN, bouvreuil, probablement. *Pive* et *pivane* ont ce sens en patois berrichon (Jaubert, George Sand).

PORCEL, pourceau.

POULARD, poulet gras. (V. p. 442 une autre traduction du même nom.)

QUENOT, jeune chien : diminutif de *quien*[4].

REGNARD, renard. (V. *Goupy*[5].)

TERRIER, chien propre à la chassse des lapins et des renards.

THOREL ou **TOREL**. Ce mot en vieux français signifiait *taureau* (variante *Thouret*, nom d'un membre très connu des Etats-généraux de 1789, qui était normand.)

TRAGIN, de *tragus* ou *tragos*, bouc : mot grec latinisé.

TURGIS, nom très connu à Pont-Audemer et à Elbeuf : esturgeon ? du latin *turgino*.

VIDECOQ, VITTECOQ, VITCOQ. Ce nom assez répandu paraît avoir signifié *bécasse*, comme le mot anglais *woodcook*. (V. ci-dessus, p. 404.)

Il va sans dire que presque tous les mots de cette catégorie, étant des allusions très-directes à la conformation physique, au caractère ou aux habitudes des individus auraient pu figurer dans les précédentes séries.

[1] M. Jaubert cite ce dicton, aussi injuste pour le *tac* que pour l'autre petit animal qu'on enveloppe dans la même réprobation :

« Si le tâ entendait,
« Si l'orvet voyait,
« Le monde bientôt finirait. »

Robert du *Taq* est un des députés qui représentèrent Saint-Georges-du-Vièvre dans une assemblée tenue à Pont-Audemer, le 22 mars 1350. (Alf. Canel.)

[2] Dans *Liorel* comme dans *Loriot*, l'article a été soudé mal à propos avec le substantif : cette faute est évitée dans Auriol, autre nom propre de même origine.

[3] Picot, nom répandu dans toute la France du Nord, n'a pas toujours ce sens, même en Normandie ; car il est de plus vieille date que l'importation des dindons en Europe. Des personnages de ce nom figurent dans des actes du XIe et du XIIe siècles (*Magni Rotuli Scaccarii Normanniæ*). (V. p. 306.)

[4] Le Glossaire du comte Jaubert nous apprend que dans les provinces du Centre, *Quiennot* se dit pour *Thiennot* (Etienne). Quénot pourrait aussi signifier *petit quène* (chêne).

[5] Les mots regnard et renard, en tant que noms d'animal, sont considérés comme modernes (V. p. 356, art. *Robin*) ; mais ils sont anciens comme noms d'hommes. Leur origine est certainement germanique. La forme primitive doit avoir été *Reinhart*. On disait en latin du moyen âge *Reginaldus*. Les formes françaises sont innombrables.

NOMS TIRÉS DU RÈGNE VÉGÉTAL.

ANNÉE. Ce nom qu'on prononce *an-née*, est probablement une corruption d'*an-naie* ou *annaie*, plantation d'aulnes. (V. plus loin *Delanney*.)

AUSERAIE pour **OSERAIE**; plantation d'osiers.

BISSON pour **BUISSON**[1]. (V. ci-dessus p. 436 le même mot employé dans un sens tout différent.)

BLOCHE, de *bloche* ou *blosse*, prune sauvage ou fruit du prunellier, mot de basse Normandie.

BOULAY, BOULAIS, DU BOULET, bois de *bouls* ou bouleaux[2]: en latin *betuletum*, en bas-latin *betolidum* et *bouletum*.

BRIÈRE, bruyère. (V. p. 77 le même mot pris dans un sens plus général.)

BUSSY, en bas latin *busseium*, *buxeria*, *buxeia*, endroit où le *buis* abonde[3].

CARDON, chardon, de *carduus*.

CASSE LE MAGNE, grand chêne. C'est du gascon tout pur. (V. l'art. *quéne*, p. 330.)

COUDRAY, DUCOUDRAY, bois de noisetiers. (V. *Delacoudre*.)

DELANNEY, DELANNOY, DELAUNAY, bois ou plantation d'aulnes. Anne qu'on prononce *an-ne* est la forme normande du mot *aune* ou *aulne* Ces deux noms, *Delanney*, *Delauney* se disent continuellement l'un pour l'autre.

DELACOUDRE. Coudre (*corylus*) veut dire noisetier en patois normand.

DÉSORMEAUX.

DAUFRESNE, probablement le *fils de l'homme au frêne*. (V. l'art. *Dulong*, p. 151.)

DUFAI, FAI, de *fagus*. était un des noms du hêtre en vieux français. (V. *foutel*.)

DUHÉTRAY, de *hétray*, plantation de hêtres. On dit plutôt aujourd'hui *hétraie*.

DUQUESNE pour **DUCHÊNE**: du bas latin *casnus*. (V. *Quéne*, p. 330.)

DUSSAUCET, de *saucet* ou *saussaie* (*salicetum*), plantation de saules.

DUTHEIL, de *teil* ou *theil*, tilleul.

FAINET, FANET. Ces mots sont, je crois, des variantes de *faine* ou *fainette*, fruit du hêtre.

FEUGÈRE, fougère.

FOUTEL pour **FOUTEAU**, hêtre : du celto-breton *faou* qui a le même sens.

FOUTREL paraît n'être que le mot *Foutel* modifié par l'introduction d'un *r*.

FOUZOL, FOUJOL. Ce nom paraît être une corruption de *phaseolus*, haricot, dont le vieux français a fait *faseol* (Rabelais, liv. III, ch. VIII), et le français moderne *flageolet*.

FRESNEL, petit frêne.

FRESNEY, plantation de frênes.

GAVELLE pour **JAVELLE**.

GRUEL, fruit sauvage de forme arrondie, tel que grain de raisin, gland, faîne, etc. (V. ce mot p. 218.)

LAVIGNE, nom assez rare, quoique l'on ait autrefois récolté du vin à Pont-Audemer.

LEGUERNEY. *Guerney* équivaut, je crois, à *verney* et *vernet*, qui signifient *aulnaie* dans une grande partie de la France. (V. p. 248.)

LEPEUPLE, de *peuple*, peuplier. (V. *populus*[4].)

LEQUESNE. (V. *Duquesne*.)

MALHERBE, un *Male-herbe* ou *Malerbe* a figuré à la bataille d'Hastings.

MALORTIE (*mala urtica*), nom d'une famille distinguée du pays.

OSMOY (D'). Osmoy, en latin *ulmetum*, en bas-latin *ulmeium* et *olmeia*, signifiait plantation d'ormes.

PÉPIN, jeune plant d'arbres fruitiers provenant de semence. (V. ci-dessus le même mot parmi les noms tirés de l'exercice d'une profession.)

POUCET, coquelicot. Cette plante s'appelait *ponceau* en vieux français et L. Dubois donne la forme normande *pouchet*. (V. p. 314 les art. *Poncet* et *Ponchereux*.)

POPLUS ou **POPLU**, de *populus*, peuplier.

[1] *Buisson* et sa variante *bisson* avaient autrefois dans ce pays une signification plus large qu'aujourd'hui et l'on entendait souvent par là un bois, une portion de forêt. (V. p. 62 et 82.)

[2] *Boul* pour bouleau est le vieux mot français; on dit plutôt *boulet* en patois normand. Il y a bien des noms propres dans les diverses parties de la France qui ont la même signification que Boulay ou *Betuletum*, savoir Boulage, la Boulie, la Boulaie, Belloy, de Belloy, Bétolaud, etc.

[3] *Busseium* et par suite *Bussy* n'ont peut être pas toujours un sens aussi précis; ces mots peuvent venir quelquefois, non de *buis* ou *buxus*, mais de *bus* ou *busc*, bois (V. p. 82, art. *busc*).

[4] *Populus* en latin, *popolo* en italien, signifient à la fois *peuple* et *peuplier*. La porte del *Popolo* à Rome a tiré son nom (à ce que dit Casanova) d'un grand peuplier qui s'y trouvait.

POULIOT, espèce de menthe, plante aromatique, en latin *pulegium*, de *pulices agere*.

QUESNEL et peut-être aussi *Quénot*, diminutif de *Quesne*, chêne.

QUESNEY, bois de chênes, nom très répandu.

RABASSE, grosse rave ou navet. (V. le mot suivant.)

RABEL. Ce mot, ainsi que les formes équivalentes Rabeau et Ravel usitées ailleurs, doit être une variante ou un diminutif de *rave* [1].

ROSELET, petit roseau, de *rosel*, qui se disait pour roseau en vieux français.

SAUSSAY, plantation de saules. (V. *Dussaucet*.)

TREFOUEL pour **TRÈFLE** (*trifolium*); *tréfeuil* est dans Rabelais. Ce mot *tréfouel* a quelquefois un sens tout différent. (V. p. 388.)

VIEUX-BLED.

NOMS TIRÉS DES LIEUX.

AUMONT. (V. l'art. *Aux Agneaux*, p. 41.)

BARRET, BARET, diminutif de *barre* (barrière). (V. plus loin *Delabarre*.)

BECQUET, diminutif de *bec*, ruisseau, vieux mot normand. (V. p. 52.) Ce nom est devenu, sous la forme *Becket*, celui d'un personnage illustre.

BELLECOUTURE. (V. *Couture*.)

BOCQUET, BOQUET, petit bois, *bosquet*, nom extrêmement répandu.

BOURDEL, maisonnette, même mot que *bordel*. (V. ci-après *Laborde*.)

BRIÈRE, bruyère. Je prends ici ce mot dans le sens de lande, terre inculte. Les landes sont toujours nommées ici *des bruyères*, même quand c'est l'ajonc qui y croît le plus abondamment.

BURON, en vieux français cabane, vacherie. (V. l'art. *burets*, p. 82.)

BUSSY, en bas-latin *busseium*, doit signifier quelquefois bois, bocage. (V. le même mot, p. 446.)

CAHAR, de *kar* ou *car* (ville), mot celto-breton.

CAPELLE, chapelle.

CALMESNIL, *calida mansio* : habitation exposée au midi ou abritée des vents du nord.

CASTEL (on prononce câtel) : château; vient directement de *castellum*.

CAUCHIE, vieille forme du mot *chaussée*.

CAUGY pour **CAUCHY** probablement, variante du mot précédent.

CLOUET pour **CLOSET** sans doute, petit clos [2].

COLLEMINE. Ce nom, qui a une physionomie anglaise, semble une légère altération de *coal-mine*, mine de houille.

COSTIL, côte inculte, mot de basse Normandie. (V. *côtage*, p. 116.)

COTIN, COTTIN, chaumière, petite maison, vieux mot normand.

COUTURE, culture, terre cultivée. (V. *couturier*.)

DELABARRE, *de la barrière* [3], nom très-répandu.

DELAHAIE, DESHAIES. Ce mot *haie* au moyen âge signifiait souvent bois, portion de forêt. (V. p. 136.)

DELAITRE, DELAISTRE ou plus rarement **DELESTRE** : d'*aitre* ou *être*, bâtiment, demeure [4].

DELALANDE, DELALONDE. Ce sont deux formes d'un seul et même nom. (V. *Lanne*.)

DELAMARRE, nom très-commun. On sait quelle est l'importance des *mares* dans les plaines élevées du Roumois et du Lieuvin.

DELAMOTTE, de *motte*, petite butte, éminence, îlot, en bas latin *mota*. Motte avait, plus rarement, un sens tout différent :

[1] On trouve dans le Glossaire du comte Jaubert *rabe* et *rabiau* avec la signification rave ou navet. Le diminutif *rabette* désigne en Normandie et ailleurs une plante oléagineuse qui se rattache au navet des jardins.

[2] *Clouet* semblerait, au premier aperçu, un diminutif de *clou* (*clavus*) mais il est peu probable que ce nom si usité partout ait une pareille origine. J'y vois plutôt une syncope du mot français *closet*, petit clos, petit jardin, petite métairie. *Clos* et *closet* avaient une multitude de variantes. On trouve dans Roquefort : clou, clous, closeau, closerie, clouerie.

[3] Le sens le plus ordinaire de *barre*, en patois normand, n'est pas en effet celui du mot français, mais bien *barrière*, porte à claire-voie.

[4] A Pont-Audemer, aître ou être signifient surtout *pièce* ou *portion de bâtiment*. Ces mots avaient en vieux français et en vieux patois normand plusieurs autres sens, entre autres ceux-ci : « parvis d'église, cimetière ».

« fossé autour d'un château », en anglais *moat*. (V. p. 193.)

DELAQUAISE, **DELAQUÈZE**, de *casa*, *maison*. (V. p. 136.)

DELAROQUE pour **DE LA ROCHE**.

DELARUE, nom très-répandu ; on sait que les chemins pratiqués entre les masures de nos villages normands s'appellent des *rues*. (V. p. 360.)

DELCOURT pour **DE LA COUR**. (V. l'art. *court*, p. 120.)

DESCOURTILS, de *courtil*, jardin potager,

DÉSERT, défrichement ou plus généralement « lieu où l'on fait place nette ». (V. p. 141 les art. *désert* et *déserter*. V. aussi le mot suivant.)

DESESSARTS, **LESSART**. Essart voulait dire autrefois *défrichement* et aussi, par extension, bois mal défriché, broussailles, terrain inculte. (V. p. 174.)

DESGARDINS pour **DES JARDINS**.

DESNOS. *Nô* ou *noë* voulait dire en vieux normand écoulement d'eau, vallon, dépression de terrain, pré. (V. ce mot, p. 285.)

DESPERROIS, **DESPÉRIERS**. (V. plus loin *Dupérey*.)

DESVATINES ou **DES WASTINES**. (V. *Lavatine*.)

DEVIELE, de la ville.

DUBOSC, **DUBOC**. équivaut à Dubois. On prononce ordinairement *Duboc* même quand on écrit *Dubosc*.

DUBUSC, **DUBUC** : même signification que les mots précédents. (V. p. 82.)

DUHAMEL. (V. *Hamel*, nom beaucoup plus répandu.)

DUGAS, de *gast*, vieux mot qui avait le même sens et la même étymologie (*vastare*) que gâtine, vastine et vatine.

DUMAS. nom d'origine méridionale : du latin *mansio*. (V. le mot suivant.)

DUMESNIL. *Mesnil*, en bas latin *masnile*, signifiait en vieux français habitation rurale.

DUMONCEAU, de *monticellus*, petite élévation : c'est le même nom que *Dumousseau*.

DUPÉREY, **DUPERREY**, de *perrey*, empierrement, perré.

DUPLESSY. (V. *Plessis*.)

DUPUIS pour **DUPUITS**[1], de *puteus*.

DUPUTEL, du vieux mot *putel*, bourbier, mare.

DUVAL, nom très-répandu.

FERMENT ou **FERMANT**, de *firmamentum*, lieu où l'on est en sûreté et au figuré appui, soutien.

FORTIN, diminutif de *fort* (*castellum*).

FRÉMONT, même nom que Fermont, *firmus mons*, hauteur fortifiée ou facile à défendre.

FRÉVILLE, nom qu'on retrouve assez souvent dans l'histoire de la province[2].

FRUCHARD, de *frô* ou *frou*, terrain vague ou inculte.

GARDIN, jardin.

GÂTINE ou **GASTINE**, même nom que *vastine*, en bas latin *gastinia*. Cette forme *gâtine* est très répandue en France; de là Gâtinais, pays où il y a beaucoup de landes.

GOUX, **LEGOUX**, **LEGOUT**, de *jugum*, montagne, éminence. (V. p. 213.)

HAMEL, hameau ou plutôt habitation. Nom extrêmement répandu : du vieux mot germanique *ham*. (V. p. 222.)

HAMELIN, diminutif de *Hamel* : en anglais *Hamlet*.

HAUTTERRE pour **HAUTE TERRE**.

HAZE ou **HAZEY**. Ce mot veut dire, dans le département de l'Orne, marécage, tourbière (Duméril et L. Dubois). (V. le même nom p. 445.)

HERMIER, *terre herme*, en bas-latin *herma*; signifiait autrefois terre inculte[3].

JOLIBOIS.

LABORDE, de *borde*, maison des champs, vieux mot français encore usité dans le midi : origine germanique, la même que celle du mot *buron*. (V. Chevallet.)

LAMOTTE. (V. *Delamotte*.)

LANOE, pré dans une dépression de terrain. (V. *Desnos*.)

LANNE, lande, terrain inculte[4]. (V. *Delalande*.)

LAVATINE, **LAVASTINE**, de *vastine*, terre

[1] Avec l'orthographe *Dupuy*, ce nom a ordinairement une autre signification très-usitée dans le Midi ; il répond à Dumont, (de *puy*, montagne, mot gaulois). Ses variantes dans ce cas sont innombrables : Dupuech, Dupuch (Montpellier), Dupuig (Roussillon), Dupouy et Dupoy (Gascogne), etc.

[2] L'équivalent latin de ce nom parait être *Fredevilla*, dont l'étymologie est incertaine. Entre-t-il un nom d'homme dans sa composition, comme dans la plupart des mots terminés en ville, et quel est ce nom ? Est-ce une corruption de frigida villa ? ou de *Fretevilla*, qui pourrait se rattacher à *fretis* ou *fretil*, terre en friche ?

[3] Roquefort, qui donne ce mot, le fait venir du latin *eremus* (Térence), désert, solitude, lequel est lui même du grec tout pur : *erêmos*. Il y a dans la commune de Saint-Eloi-de-Fourques un château du nom d'*Hermos*.

[4] Lanne est une forme très-usituée dans le Midi : de là le nom du maréchal Launes qui était de Lectoure. Les habitants du département des Landes appellent leur pays les *Lannes*, en faisant sonner l's final.

inculte, dérivé lui-même de *vastare*. (V. *Dugas* et *Gâtine*.)

LEBOURG.

LEGOUT pour **LEGOU** probablement, du latin *jugum*. (V. *Goux*.)

LONGVAL.

MANCHON. Ce nom est quelquefois une corruption de *mansio, maison*. (V. p. 439 le même mot pris dans un autre sens.)

MARAIS, nom très-répandu, peut-être à cause du voisinage du Marais-Vernier qui joue un rôle important dans le pays[1].

MARETTE, petite mare.

MAUPAS, mauvais pas.

MONLIEN, prononciation normande de *mollien* qui est probablement une variante de *molin* ou *moulin*

MONTIER, MOUTIER, *monasterium*.

MOTTEL, diminutif de *motte*, petit tertre; en bas latin *motella*.

MOTTET, variante du mot ci-dessus.

MOUCHEL, monticule, monceau (*monticellus*. (V. *Dumonceau* et *Lamotte*.)

PARQUET, petit parc, c'est-à-dire petite enceinte dans laquelle on enferme les moutons ou d'autres animaux.

PERRÉE, pierrée, empierrement. (V. *Dupérey*.)

PLESSIS, haie, enclos, parc. (V. ce mot, p. 312.)

PLET, variante du mot précédent.

POINTEL, extrémité saillante d'une rive, d'une colline; pointe en général[2].

PRÉTAVOINE, pré d'avoine

PRÉVAL, pré du val.

PUVAL, probablement vallée sale, infecte (*vallis putida*).

QUEMIN. C'est la prononciation normande de *chemin*.

RIVES ou **RIVE**. (V. p. 356.)

RUAU, RUAUX, en vieux français *ruisseau*.

ROCQUE, roche ou rocher.

SAVALLE, SAVAL, ce nom a peut-être la même origine et le même sens que le mot suivant.

SAVARY, de Savart ou Savaez probablement, qui signifiait en vieux français (selon Roquefort) terre non cultivée, champ qui se repose depuis longtemps. (V. p. 365.)

VADELORGE pour *val de l'Orge* (val se prononçait autrefois *vâ*). Il y a dans la plaine du Lieuvin deux hameaux nommés, l'un *la Vadelorgerie* (commune de Jouveaux), l'autre *la Vallorgère* (commune de Noards).

VALLEE. Le vingt-septième abbé du Bec (1418-1430) portait ce nom.

VALLON, nom d'origine incertaine; il peut indiquer une nationalité (Wallon).

VARENNE, *garenne* où l'on garde le gibier; nom d'origine germanique[3].

VIC, du latin *vicus* : bourg ou rue.

VOURET, variante de *voret*, qui signifiait terre labourée et non ensemencée. (V. ce mot, p. 409.)

On a pu remarquer, dans ce tableau le grand nombre de noms qui se rattachent aux terrains incultes, couverts de bruyères, de broussailles etc. — C'est tout simple. On sait combien de terres étaient dans ce cas au moyen âge. Les défrichements mal faits ou mal entretenus, les forêts et les champs ravagés, les cultures abandonnées avaient spécialement donné lieu aux mots *désert, essart, gast, vastine* ou *gâtine*.

« J'ai traversé des *wastes*, dit Chateaubriand dans ses *Mémoires* (t. XI). Ce mot s'est trouvé au bout de ma plume; il appartient à notre ancienne langue franque; il peint mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot lande qui signifie *terre*. »

C'est très-bien, sauf l'expression langue *franque* qui ne convient point pour un mot d'origine latine; car waste, comme vastine, vient de *vastare*; c'est *lande* au contraire qui nous vient des Francs.

[1] C'est de là que la ville tire les *litières* et une grande partie de ses légumes; d'ailleurs la lisière du Marais-Vernier est très-peuplée malgré son insalubrité.

[2] *Pointel* est un nom fort ancien. On trouve Willelmus *Pointel*, à côté de Rogerius Fessart, dans un vieux document relatif à l'abbaye de Préaux, cité par M. Le Prévost, art. *Aubevoie*. — Le mot *pointel* n'appartient plus au langage courant; la forme *pointail* a prévalu. — Les marins de l'embouchure de la Seine donnent ce nom aux têtes de bancs.

[3] Ou peut-être *lieu sablonneux*, du latin *arena*. C'est dans ce dernier sens qu'il faut entendre le nom d'un grand nombre de communes appelées *Varennes* et presque toutes situées dans le centre de la France.

NOMS TIRÉS D'OBJETS DIVERS.

ANSART pour **HANSARD**, couperet ; ou peut-être variante des noms *Ancel, Anceau*, usités en Normandie et ailleurs.

BACON, vieux mot français d'origine germanique qui signifiait lard, cochon salé [1].

BANCELLE, tréteau en forme de banc.

BATON ou **BASTON**. Ce mot voulait dire au moyen âge non-seulement *bâton* dans le sens actuel, mais aussi bâton ferré et grosse épée. (V. p. 51.)

BELHACHE pour **BELLE HACHE**, surnom d'un guerrier probablement.

BICHOT, pot servant de mesure; en anglais *beaker*, en italien *bicchiere*. (V. p. 305, art. *pichet*.)

BLOCHE pour **BLOC** : cale, morceau de bois. On a pu donner ce nom, au figuré, à des gens lourds de corps ou d'esprit. (V. p. 63, art. *blô*.)

BOISSEL, BOISSEAU. Ce nom, très-commun aujourd'hui, l'était également au moyen âge.

BONNECHOSE. Ce nom, très-vulgaire en lui-même, mais porté aujourd'hui par le membre le plus éminent du clergé de Normandie, figure dans les *Grands Rôles de l'Echiquier*, an 1195.

BOSTENNEY pour **BOIS-TANNÉ**.

BOUDIN.

BOUETTE, prononciation normande du mot *boîte* (on fait venir boîte du latin *buxetta*, c'est-à-dire de *buxus*, buis ; Ch. Nodier).

BOUILLETTE, nom assez répandu. Serait-ce une forme mouillée (bouyette) du vieux mot *bougette*, petit sac de cuir, bourse, qui, après avoir passé en Angleterre, nous est revenu sous la forme *budget* ?

BOURDON, bâton de pèlerin, gourdin, béquille. (V. ci-dessus, p. 444, une autre signification du même nom.)

BUHOT, corne de bœuf ou boîte en fer-blanc où les faucheurs mettent leur pierre à aiguiser. (V. p. 81.)

CANEL, en vieux français *canal*, tuyau, gouttière.

CHEMINEL, même mot que chemineau (*siminellus*) qui est le nom d'une sorte de petit pain et signifie proprement : pain ou gâteau fait avec de la fleur de farine (*simila*). (V. p. 102.)

CLAVEL, claveau ou clavette, de *clavellus*.

COUREL, même mot que *coureau*, qui signifiait en vieux français coulisse, verrou.

CROCHON pour **CROSSON** peut-être : sens très-douteux ; peut venir de *croc* ou de *crosse* ou de *croix* [2].

DELAHAIZE, *haiset* ou *haizet*. Se dit dans nos environs pour petite porte rustique. (V. p. 221.) *Haise* a le même sens dans le département de l'Orne.

DELAQUAISE, DELAQUÈZE pour **DE LA CHAISE**, de *cathedra* ou de *casa*. (V. p. 136 et 448.)

DUHÉQUET ou **DUHECQUET**. *Héquet* est un diminutif de *hèque*, demi-porte d'une habitation rurale. (V. ce mot, p. 228.)

ECALARD, échalas.

FAUQUET (dimin. de faux), sorte de faucille. Ce nom pourrait être aussi une variante de Fouquet, diminutif de Fouques (*a* pour *o*).

FÉRET, FERRET. Ne se dit plus, dans le langage actuel, que des fers d'aiguillette et de lacet; mais il est probable que ce mot, en vieux français, s'appliquait à tous les ouvrages en fer [3].

GOBLOT pour **GOBELOT**, vieille forme du mot *gobelot*.

HAISE ou **HAIZE**. (V. *De la Haize*.)

HERQUE pour **HERCHE**. Peut avoir deux significations : 1° *herse* ; 2° *hèque* ou demi-porte d'habitation rurale. (V. *Duhéquet*.)

JALLON, variante adoucie de *gallon*, mesure pour les liquides (ou bien de *challon* qui se disait au moyen âge pour Charles). (V. p. 87, art. *Calle*).

LECÂBLE, DUCÂBLE.

[1] Ce mot, presque ignoble, devenu anglais après la conquête des Normands et employé aussi dans ce pays comme nom propre, a été illustré, comme on sait, par deux hommes de génie. — Le *bacon* est une des marchandises dont il est souvent question dans les *Coutumes de la Vicomté de l'Eaue de Rouen*, publiées par E. de Fréville.

[2] Peut-être faut-il voir dans *crochon* une abréviation de *crochonnier*, porteur de crosse. Un abbé *crossonnier* ou *crochonnier* était celui qui avait le droit de porter la crosse comme les évêques, celui qu'on appelait un abbé *mitré*.

[3] Les *ferrets*, sous Louis XIII, jouaient un rôle dans la parure des dames. (V. le roman des *Mousquetaires*, par Al. Dumas.)

LÉPINGLE.

LICQUET. Suivant Roquefort, *liquet* aurait été en vieux français une variante du mot *loquet*.

MONCIOT, monceau (*monticellus*).

PAINS, pain [1].

PALFRÊNE, pieu ou gros bâton de frêne, *palus fraxineus*.

PATIN. C'était le soulier des dames autrefois :

« La trop courte beauté monte sur des *patins*. »
(Boileau, Ep. IX.)

PÉNICHAUX pour **PÉNICHOT** peut-être ; variante ou diminutif de *péniche*, sorte d'embarcation.

PÉNON, probablement du vieux français *pennon*, enseigne, drapeau. Un Robertin Penon figure dans les *Grands Rôles de l'Echiquier*, fin du XIIe siècle.

PESTEL ou **PÉTEL**, vieux mot français qui voulait dire *pilon*, en latin *pistillum*. (Le mot pétel, écrit sans s, peut équivaloir à *péteau* et sa signification est alors tout autre. (V. ci-dessus les noms tirés d'une profession.)

PICOT, PIQUOT, espèce d'épée (Roquefort). A dû se dire aussi d'autres objets pointus. (V. *picot* pris dans le sens de dindon, p. 305.)

PILLOT. 1° Arme de trait (du latin *pilum*); 2° pile, monceau, pelote (du latin *pila*).

PILLON ou **PILON.** En vieux français ce mot avait bien des significations : pilon dans le sens actuel, bonde de tonneau, sol d'argent (Roquefort).

PLANCHER avait en vieux français un sens plus étendu qu'aujourd'hui : planche, solive, chambre haute, grenier.

PLICHON pour **PLISSON** et **PELISSON**, robe fourrée, manteau fourré, pelisse [2]. (V. Roquefort.)

POCHON, pot, vase; même mot que poçon et poisson [3].

PODEVIN, POT DE VIN. Ce nom ainsi compris a dû être le surnom d'un ivrogne. (V. ci-dessus, page 441, une autre interprétation du même nom.)

POSTEL, POTEAU.

QUERAYE. N'est, je crois, que le mot *croix* mal prononcé et mal orthographié (croix).

RAMEL, RAMEAU.

RIDEL pour **RIDEAU.** Ce nom propre, assez usité, figure plusieurs fois dans les *Grands Rôles de l'Echiquier de Normandie* (1190-1195).

TOQUET ou **TOCQUET**, bonnet; diminutif de *toque*.

TOUFFET, houppe, mèche de fouet.

TRUELLE. On appelait ainsi quelquefois les maçons du nom du principal instrument de leur métier. (Roquefort, *Supp.*)

VOGIN pour **VAGIN** peut-être; du latin *vagina* (gaîne, fourreau).

NOMS D'ORIGINE OU DE PHYSIONOMIE GERMANIQUE QUI N'ONT PAS TROUVÉ PLACE (SAUF DE RARES EXCEPTIONS) DANS LES PRÉCÉDENTS TABLEAUX.

ACARD, même nom qu'Achard : d'où Bourg-Achard, en latin *Burgus Achardi, Acardi, Eschardi*. Il y avait, vers la fin du XIe siècle, en Normandie, un grand seigneur de ce nom. (Alf. Canel.)

ANFRY, ANFRIE, ANFREY. Nom très-répandu dans l'arr. de Pontaudemer, sous ses deux premières formes surtout. (V. p. 26.)

ANGOT, corruption d'Ansgot (*ibidem.*)

ANQUETIL (*Ansquetillus*).

ANQUETIN. Paraît une variante du nom précédent. (V. p. 27.)

AROUX. (V. *harou.*)

ASSE. J'ai fait remarquer ailleurs (p. 37) le rapport de ce nom avec Asselin (*Asselinus*).

ASSIRE. On trouve dans les *Grands Rôles de l'Echiquier de Normandie* (p. 31): « Willelmus filius *Ascire* ».

AUBERT. C'est le même nom qu'Albert.

AUBETHMARE (D').

AUBRON. Ce nom est très-voisin du nom de femme *Aubrée* ou *Auberée*, qu'on retrouve

[1] L'*s* final du mot *Pains* est sans doute celui qui marquait le sujet de la phrase en vieux français (du latin *panis*). Le nom *Peyns* figure dans une des listes des guerriers qui ont pris part à la bataille d'Hastings.

[2] Dans les *Coutumes* ou *Droits de la vicomté de l'Eaue à Rouen*, il est fait mention des *plichons* de coguins (lapins) et de *gouppis* (renards).

[3] A Paris, dans mon enfance, ce dernier mot était encore très-usité comme nom d'une petite mesure pour les liquides, par exemple « un *poisson* de lait ».



dans celui de la *Haye-Aubrée*, commune du canton de Routot [1].

AUGER. C'est probablement le même nom qu'*Oger*. Je trouve les noms *Ogerus* et *Hogerius* dans des actes fort anciens. Tout cela rappelle le nom chevaleresque d'*Ugier* le Danois.

AUZOU. (V. *Ozouf*.)

AVISSE ou **AVICE**. Je trouve *Avitia*, nom de femme, dans une charte citée par M. Aug. Le Prévost, art. *Hauteverne*.

BARRY.

BÉLANGER, forme adoucie de *Béranger*.

BOUTRY n'est, je crois, qu'une corruption de Baudry (*Baldericus*), et doit se joindre, par conséquent, aux dérivés de *Fald*. (V. ci-dessus, p. 51, les noms Beaudouin et Baudard) [2].

BRASSY, je trouve le nom de *Bracy* sur l'une des listes des compagnons de Guillaume à la bataille d'Hastings, et dans Walter-Scott (*Ivanhoë*).

DURAND. (V. p. 152.)

ÉPRANDRE. (On prononce le plus souvent *éplandre*). Il y a un hameau du nom d'Eplandre sur le territoire de Préaux.

EUDE, en latin *Eudo*; c'est, je crois, une simple variante d'*Odo* (*Odon*).

FAUQUIER pour **FOUQUIER** probablement.

FÉCOMME.

FOUCHÉ, FOUCHER. Altération du nom germanique *Foulques* ou *Fouques* (*Fulco*); l'un de ceux qui ont donné à la France du nord le plus de noms propres : *Fouquet*, *Foucard*, *Fouchard*, *Fouquier*, *Fauquier* et probablement aussi *Fauquet*.

GADOU. On trouve dans les vieux textes les noms *Guado* et *Wado*. (V. *Gadou* p. 444)

GÉRUSSE (*Gerulfus?*). Il y a eu un saint du nom de Gerulfus, en français saint Gérou. (V. *Guéroult*, p. 219).

GIBERT, abréviation de *Gilbert*.

GIRAUD. Même mot que *Guiraud*. Ce nom signifiait homme de guerre, comme Girard, Gérard, Guérard, Guérin, Guéroult, etc. (V. p. 219).

GODARD. Voir *Godin* dans une des précédentes séries. *Godard* est au fond le même mot que *Gothard* (de *god*, bon, et *hard*, fort; cette dernière racine entre dans la composition des mots comme signe de superlatif). (V. Chevallet, t. II.)

GONFREY (*Gonfredus*).

GONTIER ou **GONTHIER** (*Gonterius*). (V. p. 211.)

GOSSEAUME. (V. l'art. ci-après.)

GOSSELIN, (*Goscelinus*). *Josselin* est à peine une variante de ce nom. Fallot (*Rech. sur la langue française*) les rattache tous deux à *Josse*.

GOUBART est évidemment un mot de la même famille que le nom suivant.

GOUBERT. (Formes anciennes de ce nom : *Gosbertus*, au XIe siècle et *Gulbertus* dans une charte du XIIe.) C'est le même nom que Gobert, Jobert et Joubert.

GOUSSAIRE semble se rapporter à *Gosse* et à *Gosselin*.

GRÉAUME.

GRÉMOIN.

GROUARD, GROUANT, variantes du mot suivant.

GROULT ou **GROUT**. (V. Gueroult.)

GUENET, GUENIER ou **GUESNIER**. Un Guénier figure en 1459 parmi les notables habitants de Vatteville-près-Caudebec (E. de Fréville) et en 1487 parmi ceux de la ville de Pont-Audemer (Alf. Canel).

GUÉRARD, GUERARD, GRARD.

GUERIN, nom très-voisin des précédents. (V. *Varin*.)

GUEROULT (*Gueroldus*. *Geroldus*, *Gerulfus*). Ce nom et les deux précédents signifiaient *brave à la guerre*. (V. p. 218 et 219, les articles qui les concernent.)

GUIBOUT, même nom que *Gibou*.

GUILBERT, même nom que *Gilbert*, très-rapproché aussi de Guibert, de Gibert et de Vibert, en latin du moyen âge *Gislebertus*.

HALLEBOUT, HALBOUT.

HARE. V ci-après *Harou*. Peut aussi se rattacher à *Harry*, forme du nom *Henry* chez les Anglais.

HAREL (très-usité). Le rapport de ce nom avec Harold et Harou et aussi avec le mot héraut (*haraldus*, *heraldus*) mérite d'être remarqué.

HARMAND, ARMAND, corruption du nom allemand Hermann, dont les Romains avaient fait *Arminius*.

HAROU, variante de **HAROLD**. *Harold* était comme on sait le nom du roi d'Angleterre détrôné par Guillaume le Conquérant.

HAUCHARD. C'est, je crois, le même nom qu'*Ochard* et *Hocquart* usités dans d'autres provinces.

HAUTMANN pour **HAUPTMANN**, capitaine. Ce nom, qui appartient à l'allemand moderne, se déguise en Normandie quelquefois sous la forme *hauttement*.

[1] Il paraît que la dame Alberède ou Auberée, épouse d'Onfroy de Vieilles, sire de Pont-Audemer, lui avait apporté en dot, entre autres possessions, le territoire de cette commune qui porte encore son nom. Aubron rappelle aussi beaucoup le nom *Aubry* (Albericus), très-usité dans d'autres parties de la France.

[2] Je dois dire, au reste, qu'il y a dans le pays d'Auge une chapelle du nom de *Val Boutry*, en latin de *Valle Bouteri* (Aug. Le Prévost, *Pouillés de Lisieux*).

HAVARD. C'est probablement le *Howard* des Anglais.

HÉBERT, forme adoucie de *Herbert*. (V. p. 228.)

HELLOT est peut-être une corruption du nom germanique très-illustre d'Hellouin ou Herlouin.

HEROUARD. Variante à peine sensible d'*Hérard*.

HERSENT (*Herchengius*). Je trouve Ranulfus *Hersent* dans les *Grands Rôles de l'Echiquier de Normandie*.

HERVIEU. Appartient au même groupe que le nom français *Hervé*, les n ms anglais *Harwey* et *Hervey* et le nom allemand *Erwin*, illustré par la construction de la cathédrale de Strasbourg.

HOPSORE.

HURTAUX, HURTEL. (Variantes : *Heurtaux, Heurtel*). Paraît se rattacher au mot allemand et anglais *hurt* (heurt, choc, coup).

HUTREL ou **HUTRELLE**. Ne diffère de *Hurtel* que par la transposition d'une lettre.

JOUBERT. (V. *Goubert*.)

MABIRE. Mabire figure comme nom de femme, porté par des personnes de haut rang, dans plusieurs documents du XIIIe siècle[1].

MAILLARD, MAILLET. Ces noms ont un air de famille très-prononcé avec le nom suivant.

MALLET ou **MALET**. (V. p. 261.)

MARMION. Ce nom figure sur les listes des compagnons de Guillaume le Conquérant. C'est aussi le nom d'un des héros de Walter Scott.

MAUBERT. (V. p. 267.)

MAUGER, en bas latin *Maldegerius* et *Madelgerius* (charte en faveur de l'abbaye de Bernay, au 1207). Il y a eu un archevêque de Rouen de ce nom. (M. Aug. Le Prévost, art. *Andelys*.)

MESLIN pour **MERLIN**, je pense. Ce sont deux formes francisées d'un même nom germanique.

ODIENNE (forme féminine peut-être). Paraît être de la même famille qu'*Odon, Odier* et *Odiot*.

ODOUT, AUDOUT. A rappprocher du nom précédent.

OSMONT ou **OSMOND**, en bas latin *Osmondus* (charte en faveur de l'abbaye de Bernay).

OUDIN, OUDOT rappellent à la fois le nom d'Eude et celui d'Odon, qu'a porté un célèbre archevêque de Rouen[2].

OZOUF. *Ozulfus Magnus* est mentionné dans un acte de 1246.

PATOUT pourrait bien être une corruption de *Pantulfus*, en français *Pantolf* ou *Pandolphe*.

PELLEGAT, PELGAT, PELLECAT, PELCAT. On trouve *Pelegars* et *Peilegars* dans les *Grands Rôles de l'Echiquier*, XIIe siècle[3].

POPELIN. *Pope* figure comme nom de femme dans le *Roman de Rou* (v. 2037). Un des abbés du Bec (en 1388) s'appelait *Popeline*.

RAGER est la même chose que **ROGER** (*a* pour *o*). Le nom du célèbre médecin *Rayer* est une forme très-peu modifiée de ce nom. Rayer, de même que Royer, procède de Roger.

REGNARD, même nom que **REYNARD, REYNAUD, RENAUD** (en bas latin *Reginaldus*).

RENOULT.

RESTAUT, *Restoldus*. (V. p. 352.)

RIOU paraît être le même nom que **RIOUFFE** ou **RIOUF** (*Riulfus*). On trouve cette dernière forme dans le *Roman de Rou*, v. 2210.

RIOUT, RIOULT. (V. le nom précédent.)

ROGER, (*Rogerus, Rogerius*). (V. p. 357.)

ROLLIN, ROLIN, diminutif de *Roland*.

ROUF, de *Rodulfus* (Rodolphe) ou de *Radulfus* (Raoul). (V. le même nom autrement interprété, p. 412.)

ROULAND ou **ROULANT** pour **ROLAND**. (V. p. 359.)

ROYER, simple variante de *Roger*.

SEBIRE semble un mot de la même famille que le *sbirro* des Italiens (archer ou sergent).

SOUHART. Le nom de *Suhart* se rencontre plus d'une fois dans les *Grands Rôles de l'Echiquier*.

THEROUDE, TROUDE, en latin du moyen âge *Theroudus, Toroldus, Turoldus* (de là le nom de Bourg-Theroulde, chef-lieu de canton dans le Roumois).

THIBAUT (*Tibaldus* ou *Tebaldus*). On retrouve ici le radical *bald*. (V. *Baudard* et *Beaudouin* parmi les noms tirés de la conformation physique). La variante *Thiébaut*

[1] Le nom de la comtesse Mabilie, mentionné dans les *Grands Rôles* (1195) n'est que le même mot adouci et rappelle le nom masculin *Mabile* ou *Mabille*.

[2] Et aussi celui d'*Odin*, le Jupiter scandinave, — *Oudin* est bien rapproché d'*Audin* (Audinus), nom d'un des signataires d'une charte d'Henri Ier, roi d'Angleterre, et diminutif d'*Aude*, d'où dérive aussi le nom français Audinot.

[3] On trouve aussi dans les mêmes rôles le nom de *Pellevilain*, qui paraît venir du latin *pellere villanos* et convenait assez bien aux nobles de ce temps-là ; mais malgré l'analogie de ce nom avec *Pellegat* ou *Pellegars*, je crois celui-ci d'origine germanique. — La forme *Pelcat* est la plus répandue ; il existe à Saint-Siméon, et aussi à la Chapelle-Bayvel, un village de *Pelcats*.



qui est aussi devenue un nom moderne, figure dans le *Roman de Rou*.

THIERRY. Forme française du nom franc dont les Latins avaient fait *Theodoricus*. Variantes : *Thirion*, *Thiriot*, *Thierret*, etc.

THIREL ou **TIREL**, nom de famille porté par des personnes dont la noblesse n'est pas contestée. (V. p. 382.)

TOPSENT, nom répandu surtout dans les communes du littoral. Un des députés de l'Eure à la Convention s'appelait ainsi; il était de Quillebeuf.

TOUTAIN, en latin du moyen âge *Tustinus* et *Turstinus*.

VARIN, variante de *Garin* et de *Guérin*.

VAUQUELIN. (*Galkelinus*, *Walquelinus*). Il y a peu de noms plus répandus dans l'arrondissement de Pont-Audemer. (V. ce nom, p. 398.)

VY, équivalent de **GUY** (V. ci-après *Wibaut*).

VITREL (*Witerel* dans les *Grands Rôles de l'Echiquier de Normandie*). (V. le nom suivant.)

VITROUIL ou **VITROUILLE.** Ce nom, porté dans nos environs par des personnes de la classe inférieure, était avant 1789 celui d'une noble famille du pays. (Alfred Canel, *commune de la Noë-Poulain*) [1].

VORNIER, même nom probablement que *Varnier* et *Garnier*. (V. p. 409.)

WIBAUT. Ce nom, apporté à Pont-Audemer par une famille flamande, me paraît équivaloir à celui de *Guibal* que j'ai rencontré ailleurs. L'un et l'autre sont formés de *Guy* et de l'adjectif *bald*.

Un tiers de ces noms commence par un *g* ou par un *h*, c'est-à-dire par un des signes de l'aspiration qui est si chère aux populations germaniques.

Le nom *Hopsore*, remarquable entre tous pas sa physionomie étrange, vrai nom de pirate du Nord, est porté par plusieurs familles de l'arrondissement de Pont-Audemer.

En terminant ces listes, je n'appellerai l'attention que sur le grand nombre de mots d'origine germanique, presque tous usités, qui en forme la dernière section. Je doute qu'il y en ait autant dans aucune autre partie de la France (en exceptant, bien entendu, les provinces allemandes et flamandes). Cette richesse est une conséquence toute naturelle des invasions scandinaves et de l'établissement fondé par Rollon.

Si quelques-uns des mots classés dans cette catégorie devaient en être retranchés après un examen sérieux, on pourrait y réunir beaucoup d'autres noms disséminés dans les autres sections et qui ont certainement cette origine, tels qu'*Auvray*, *Bénard* *Calle*, *Hue*, *Hardel*, *Lebrument*, *Leudet*, *Baron*, *Gautier*, *Baudart*, *Saffrey*, *Becquet* et vingt autres.

N° 19 — Remarques sur les noms de quelques-uns des guerriers qui ont pris part, sous les ordres du roi Guillaume, à la conquête de l'Angleterre.

Augustin Thierry a donné, dans les notes de son histoire, plusieurs listes des noms des guerriers normands qui débarquèrent à Hastings avec le roi Guillaume. Voici ceux de ces noms qui se sont conservés à Pont-Audemer ou dans les environs sans modification aucune ou avec des différences insignifiantes, et ceux que je crois reconnaître à travers les altérations plus sérieuses. J'ai mis entre parenthèses les noms actuels.

Les listes publiées par A. Thierry sont au nombre de trois :

La première a été tirée d'une charte conservée en Angleterre au monastère de Saint-Martin de la Bataille; la seconde a été publiée par Leland dans le *Collectanea*

[1] Je trouve d'ailleurs au XIIe siècle (*Grands Rôles* déjà cités) les noms de Radulfus *Vitrul* et de Rainaldus *Witerol*. Ces formes *Vitrul* et *Witrol* semblent indiquer une origine germanique ou celtique; peut-être convient-il de les rapprocher des noms de lieu bien connus *Vitry*, *Vitré* et *Vitrolles*, qui sont disséminés dans toute la France et doivent être des mots gaulois.

de rebus Britannicis; la troisième est extraite de la chronique de Bromton. — Les noms que j'ai cru devoir extraire de ces documents sont réunis presque tous dans le tableau suivant :

ARUNDELL (Hérondel ou Hérondelle).

AWGERS (Auger).

BARDOLF, BARDELF, (Bardoul[1], Bardou).

BARRET, BARET (Baret).

BARRY (Barry, Bary).

BAUDEWINE, BAUDEWIN (Baudouin).

BAUDYN (Baudouin ou Baudin).

BAYLIFE (Bailly).

BERGOS (Burgaut)[2].

BERTEVILLE (Bretteville).

BERTRAM, BERTREM (Bertran ou Bertrand).

BIARD (Biard, Viard).

BLEYN (Blin, Belin).

BOYS (Dubois).

BRACY (Brassy).

BRÉTEVIL (Bretteville).

BUFFARD (Bouffard).

BURDON, BURDOUN (Bourdon).

BURGH (Lebourg).

BUSARD (Bouzard, Beuzard).

BUSSY, BUSSHY (Bussy).

CAROUN, KARRON (Caron).

CHALEYS (Jalley).

CHAMBERLAINE, CHAMBERLAYN (Chambellan).

COLET (Collet).

COMYN (Chemin ? Quemin ?).

CONELL[3] (Canel).

COUDERAY, COUDREY, COUDRÉE (Coudray, Ducoudray).

DELAHAYE (Delahaie).

DELALAUNDE[4] (Delalonde).

DELARIVER (Delarivière).

DENYSE (Denise).

DOMMOUN (Dumont). (V. plus loin *Mouns*.)

DOYNELLE (Doinel).

DURANT, DURAUNT (Durant ou Durand).

FENES, FENIERS (Feinet, Fanet).

FERERS (Féret?).

FILIOL, FILIOLL (Filleul).

FOKES. (Nous avons les diminutifs Fouquet, Fauquet.)

FORNEUX (Fournier).

FRÉVILLE, FRYVILLE (de Fréville).

GAUGY (Caugy).

GEROUN[5] (Guerout ? Grou ?).

GRUYÊLE (Gruel).

GURNAY, GORNAY (Gournay).

HANSARD, HAUNSARD (Ansart).

HAMELYN, HAMELINE (Hamelin).

HARDEL (Hardel).

HECQUET (du Hecquet).

HERBERT (Hébert).

HOLYON (Vollion).

HOWEL (Houel).

HOWARDE, HAYVARD (Havard).

HUREL (Hurel).

JARDIN, JARDYN (Jardin, Gardin).

JAY (Jay, Le Jay, Le Gai).

LONGVAILE, LONGVAL (Longval).

LOTREL, LOTEREL (Loutrel).

LOWNAY (Launay, Delaunay).

MALEHERBE, MALERBE (Malherbe).

MALET (Malet, Mallet).

MALORY (Manoury ?).

MARMILON, MARMYOUN (Marmion).

MARRE (Lamarre, de la Marre).

MARTINE (Martin).

MENYLE (Mesnil, du Mesnil).

MEULOT (Mulot).

MOLYNS (Moulin).

MORELL (Morel).

MOUNCEUS (du Monceau, Monciot).

[1] *Bardoul* était le nom de famille d'une dame originaire de basse Normandie, qui a passé à Pont-Audemer la plus grande partie de sa vie.

[2] *Bergos* et *Burgaut* semblent avoir peu de rapport entre eux ; mais ce sont probablement deux formes du mot *Bourguignon* qui en avait bien d'autres au moyen âge. Pour Bourgogue, on disait Bergoine, Borgoigne, Burgoiue (Roquefort); entre autres variantes certaines du mot *Bourguignon*, j'ai recueilli dans divers lieux *Borgognon*, Bourgognioux, Bergoing, Bourgoin, Burgand, Bourgaut. Ce sont autant de noms propres.

[3] Il ne faut pas perdre de vue qu'en patois normand, comme en anglais, les sons *a* et *o* se confondent souvent; même observation pour *Comyn*, qui ne diffère pas beaucoup de *Camin*.

[4] Remarquez l'orthographe *launa*, par laquelle on a cherché à exprimer la prononciation indécise de ce mot, qui est encore aujourd'hui intermédiaire entre *lande* et *londe*.

[5] Ce mot se prononçait probablement *Guéroun*.

MOUNS (Dumont ou Desmonts).
OYSEL, OYSELLE (Loisel).
PATINE (Patin).
PÉNICORD (Pénichaux?).
PEYNS, PAINE (Pains).
PIKARD, PICARD (Picard).
PINCHARD (Pinchard, Pinsard).
POUNSEY (Poncet?).
RIDEL (Ridel).
ROGER (Roger).
ROUS (Rous, Roux).
ROSEL (Nous avons le diminutif Roselet.)
RUSSEL (Roussel).
TIBEL (Thibaut).
TIRELL (Thirel).
TOREL (Thorel).
TRUSSELL (Troussey).
VAVASOUR, VAVASSOR (Vavasseur, Levavasseur).
VILAIN (Le Vilain).
WACE (Vasse).
WACELEY (Vachelet, Bachelet).
WALOYS (Vallois).
WALTER (Vautier, Gautier).
WARREN, WAREN (Varenne, Varin, Guérin).

On peut remarquer (sauf une ou deux exceptions) l'absence de tout article, de toute particule en tête de ces noms franco-normands du XII[e] siècle.

J'y remarque aussi une tendance prononcée à féminiser des noms masculins. Exemple : *Denise*, *Martine*, *Patine*.

Plusieurs de ces noms, ayant en général une physionomie scandinave, sont restés Anglais. En voici quelques-uns qui sont encore fort répandus de l'autre côté du détroit ou qui y ont une notoriété historique.

Arundel.
Barry ou *Barie.*
Herbert.
Howard.
Hawel.
Marmion.
Russel ou *Russell.*
Paine ou *Payne.*
Tirell ou *Tyrel.*
Wace.
Waren.

En tête de la liste donnée dans la chronique de Bromton, l'auteur (c'est un poëte) dit lui-même qu'elle contient peu de noms propres :

« Propres noms force n'y a. »

mais plutôt des surnoms. Plusieurs de ceux-ci sont évidemment des noms de lieux. Dès les trois premiers vers de cette nomenclature peu nombreuse, qui comprennent six noms de communes, j'en vois deux qui appartiennent à l'arrondissement de Pont-Audemer :

Maundevyle et Daundeville.
Ounfravyle Downfrevile.
Bolwyle et Bascarvyle[1].

Il est difficile de ne pas reconnaître ici les noms de *Manneville* et de *Boulleville*. J'y reconnais aussi celui d'Amfreville[2].

Un peu plus loin, je trouve dans la même liste *Malevyle* (Malleville), *Covervyle* (Cauverville), *Saynt Fylbert* (Saint-Philbert), *Mounford* (Montfort), *Saint Malou* (Saint-Maclou), *Bonevyle* (Bonneville), *Watervile* (Vatteville), *Scynt Martin* (Saint-Martin), *Lalaund* (la Londe), *Geynevyle* (Genneville près Honfleur). — Dans les autres listes figurent *Gilebof* (Quillebeuf), *Bezeville* (Beuzeville), *Mauny*, *Hauville*, *Turvile* (Tourville).

[1] *Bascarwile*, qui semblerait au premier aperçu une corruption de Blacarville, est plutôt *Bâqueville* (*Bascavilla*, *Dictionnaire des Noms de lieu du département de l'Eure*, par Aug. Le Prévost). Blacarville nous appartiendrait, mais Bâqueville est dans une autre partie du département de l'Eure. Il y a aussi une localité de ce nom dans l'arrondissement de Dieppe.

[2] *Amfridivilla* ou *Humfredivilla* (Le Prévost, *Communes du département de l'Eure*). — L'une des communes qui portent ce nom, *Amfreville-la-Campagne*, est très-voisine de l'arrondissement de Pont-Audemer.

Tous les noms que je viens d'écrire sont ceux de diverses communes appartenant à l'arrondissement de Pont-Audemer ou tout à fait limitrophes. Je sais parfaitement qu'il y a plusieurs *Manneville* ou *Mandeville*, plusieurs *Malleville*, plusieurs *Saint-Philbert*, etc., disséminés en différents points de la Normandie[1]. Mais je n'y connais aucune région de pareille étendue qui puisse revendiquer un aussi grand nombre de lieux dans les mêmes listes, et quand même il y en aurait une moitié à retrancher, il semblerait encore, d'après les documents dont il s'agit, que notre arrondissement a été bien représenté dans cette guerre[2].

Plusieurs autres noms et surnoms, très-significatifs en langue franco-normande, indiquent assez que dans cette armée bon nombre de guerriers n'étaient recommandables que par leur vaillance; par exemple :

Turbeville (Trouble-ville).
Turbemer (Trouble-mer).
Bote-veleyen (Boute-venin).
Sanz-aver (Sans avoir[3]).
Perce-hay (Perce-haie).
Malvezin (Mauvais voisin).

En voici de plus honorables : *Beauvis* (Beauvisage) et surtout *Querru* (pour Cœuru sans doute), plein de cœur.

N° 20. — Sur le « Petit Dictionnaire du patois de Pont-Audemer » publié, en 1862, sous le nom de M. Vasnier.

Ce petit ouvrage, dont les matériaux avaient été recueillis par feu M. Vasnier, de Pont-Audemer, a été revu par M. Alfred Canel et publié par ses soins. C'est à ce dernier écrivain qu'appartiennent probablement les généralités qui précèdent le glossaire, les citations et la partie étymologique. C'est donc un travail très-digne d'attention, quoique succinct et incomplet. J'y vois des mots assez nombreux qui manquent dans le mien; quelques-uns offrent un véritable intérêt. Mais d'autres, peut-être, auraient dû être écartés ou du moins signalés comme n'étant nullement particuliers à la Normandie; par exemple : *bâfrer*, *bagout*, *boustifaille*, *bécot*, *bécoter*, *bruiner*, *déluré*, *fricot*, *giffle*, *giffler*, *girie*, *poigne*, *pile*, *truc*, etc., etc. Tout cela se dit habituellement à Paris, c'est du français populaire.

Ce dictionnaire ne se compose guère que de sept cents à huit cents articles. Les auteurs, qui sont tous deux du pays, n'ont pas été assez frappés d'une multitude d'expressions qui, toutes françaises qu'elles sont au fond, deviennent très-normandes par

[1] Il n'existe en France que deux communes du nom de *Cauverville*; l'arrondissement de Pont-Audemer les possède toutes deux. On y trouve aussi deux *Manneville*. Il n'y a qu'un *Tourville* et un *Bonneville*; mais d'autres communes, portant ces mêmes noms, touchent à ses limites.

[2] Telle n'est pas, je dois en convenir, la conclusion à tirer d'un autre dénombrement, très-différent des autres, qu'on trouve dans le *Roman de Rou*, et des notes historiques que M. Aug. Le Prévost y a jointes (Édit. Pluquet). Dans cette énumération poétique, où l'on trouve à côté du nom des guerriers l'indication des pays qu'ils habitaient, il n'y en a guère qu'un seul, le sire de Montfort, qui appartienne incontestablement à l'arrondissement de Pont-Audemer. Mais Wace, qui était bas Normand (de Jersey), et qui a passé une grande partie de sa vie à Caen, paraît s'être plu à citer surtout les familles et les localités bas-normandes et plus particulièrement encore celles des environs de Caen. D'ailleurs, M. Le Prévost dit lui-même que Wace n'est pas une autorité bien imposante et fait voir qu'il a compris dans son dénombrement des guerriers qui n'étaient pas présents à la conquête ou qui n'ont pas même été contemporains de cet événement. Mes observations en faveur de l'arrondissement de Pont-Audemer subsistent donc au moins comme présomptions ou probabilités.

Quant aux listes de noms propres qui figurent en tête du présent article, je n'ai pas eu, en les produisant, d'autre but que de constater deux faits : savoir que beaucoup de noms de famille actuels, ou des noms qui en diffèrent peu, sont antérieurs à la conquête de l'Angleterre, et qu'ils ont été portés par des guerriers qui s'y sont signalés. Je laisse, bien entendu, aux doctes la tâche difficile (même pour eux) de rechercher l'origine vraie de ces compagnons de Guillaume et de suivre leurs traces en Normandie et en Angleterre.

[3] M. Le Prévost donne à entendre que ce *Sanz-aver*, dont il interprète le nom comme moi, pourrait avoir été changé en *Saint-Sauveur* dans le dénombrement de Wace. Il a trouvé dans des documents anglais quelques renseignements qui se rapportent à une famille *Sauns aveir* (*sic*), issue, selon toute apparence, de cet ancêtre un peu compromettant.

l'usage qu'on en fait à Pont-Audemer. De là beaucoup d'omissions regrettables à mon avis; car on a négligé ainsi bon nombre d'idiotismes et d'archaïsmes qui ne contribuent pas peu à donner à notre patois son caractère et sa saveur. Telles sont (sans sortir de la première lettre de l'alphabet) les expressions ou locutions : *accueillir*, *s'adonner*, *adresses*, *affranchir*, *affronter*, *affût*, *ambitieux*, *ambition*, *amour*, *appétit*, *appoint*, *assaisonner*, *aviser*, etc., pour lesquelles je renvoie à mon Glossaire.

On trouve à la fin de l'ouvrage de MM. Vasnier et Canel une collection de proverbes dont la plupart ne sont nullement du cru :

« Avoir d'autres pois à lier. »
« N'entendre ni à hû ni à dia. »
« Sérieux comme un âne qu'on étrille. »
« Épouser la vaque et le veau » (la vache et le veau).
« Acheter chat en pouque » (en poche).
« Ne pas valoir les quatre fers d'un chien. » Etc.

C'est là encore, tout simplement, du français trivial ou populaire.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

258.
271.
273.
2[illegible].
289.
298.
306.
377

13
11
25

